



LE MAGASIN

PITTORESQUE.

LE MAGASIN

PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

ONZIÈME ANNÉE.

1843.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS.
Prix:	Franco *par la poste.*	*Prix:*	Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . 9 f. 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

RUE JACOB, N° 30,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1843.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.

(Voy. la description, l'histoire, la façade extérieure et le fronton de ce monument, 1834, p. 49 et 92.)



(Monuments nouveaux de Paris. — Vue intérieure de l'église de la Madeleine, ouverte au culte le 22 juillet 1842. — Dessin de M. Desmarest. — Gravure de M. Pisan.)

Le 2 décembre 1806, Napoléon dicta, de son camp impérial de Posen, le décret suivant, document précieux qui peint admirablement l'homme, son style, et l'époque.

« Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, etc.

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» ART. 1er. Il sera établi, sur l'emplacement de la Ma

deleine de notre bonne ville de Paris, aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la grande armée portant sur le frontispice :

L'EMPEREUR NAPOLÉON AUX SOLDATS DE LA GRANDE ARMÉE.

» ART. II. Dans l'intérieur du monument seront inscrits, sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes, par corps d'armée et par régiment, qui ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna, et sur des tables d'or massif les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. Sur des tables d'argent sera gravée la récapitulation par département des soldats que chaque département a fournis à la grande armée.

» ART. III. Autour de la salle seront sculptés des bas-reliefs, où seront représentés les colonels de chacun des régiments de la grande armée avec leurs noms; ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps ou qui ont fait partie de la grande armée, seront placées dans l'intérieur de la salle.

» ART. IV. Les armures, statues, monuments de toute espèce enlevés par la grande armée dans ces deux campagnes; les drapeaux, étendards et timbales conquis par la grande armée, avec les noms des régiments ennemis auxquels ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument.

» ART. V. Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iéna, le monument sera illuminé, et il sera donné un concert, précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables.

» Un mois avant, un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure pièce de musique analogue aux circonstances.

» Une médaille d'or, de 150 doubles napoléons, sera donnée aux auteurs des pièces qui auront remporté le prix.

» Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire aucune mention de l'empereur.

» ART. VI. Notre ministre de l'intérieur ouvrira sans délai un concours d'architecture pour choisir le meilleur projet pour l'exécution du monument.

» Une des conditions du prospectus sera de conserver la partie du bâtiment de la Madeleine qui existe aujourd'hui, et que la dépense ne dépasse pas trois millions.

» Une commission de la classe des beaux-arts de notre Institut sera chargée de faire un rapport à notre ministre de l'intérieur avant le mois de mars 1807, sur les projets soumis au concours. Les travaux commenceront le 1er mai et devront être achevés avant l'an 1809.

» Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les détails relatifs à la construction du monument, et le directeur général de nos musées de tous les détails des bas-reliefs, statues et tableaux.

» ART. VII. Il sera acheté 100 000 francs de rente en inscriptions sur le grand-livre pour servir à la dotation du monument et à son entretien annuel.

» ART. VIII. Une fois le monument construit, le grand conseil de la Légion-d'Honneur sera spécialement chargé de sa garde, de sa conservation, et de tout ce qui est relatif au concours annuel.

» ART. IX. Notre ministre de l'intérieur et l'intendant des biens de la couronne sont chargés de l'exécution du présent décret. » *Signé*, NAPOLÉON.

» Par l'empereur, le ministre secrétaire d'Etat,
» *Signé*, H.-B. MARET.

» Le prince de Neufchâtel, ministre de la guerre, major général, » *Signé*, maréchal ALEX. BERTHIER. »

On voit que Napoléon n'avait point l'intention d'appeler sur ce musée funéraire la consécration catholique. Aucun article de son décret ne laisse supposer une pensée religieuse. Il est vrai que, dans le programme distribué aux artistes invités à lui soumettre des projets, il fit désigner le monument futur sous le nom de temple; mais cette expression indiquait seulement un temple poétique, un temple sans culte et sans sacerdoce, un *temple à la Gloire*.

La hardiesse de cette conception séduisit un roi étranger, et détermina plus tard la fondation d'un *palais des Héros*, construit également d'après le style grec, sur une haute montagne, dans la plaine du Danube, et récemment inauguré (1).

L'empereur lui-même n'avait fait que suivre l'exemple de la révolution française. Le décret de Posen est en effet une imitation de celui de 1791, qui avait enlevé l'église de Sainte-Geneviève au culte pour la destiner à la sépulture des grands citoyens. L'Assemblée constituante avait ainsi ouvertement répudié toute intervention religieuse; et cependant, par une de ces bizarreries trop communes dans les annales de l'esprit humain, en même temps que l'on avait si formellement exclu de l'église Sainte-Geneviève tout symbole religieux, toute divinité, on lui avait donné le nom de Panthéon, qui signifie (dédié) *à tous les Dieux*. En haine de l'influence chrétienne que l'on estimait rétrograde, fallait-il donc rétrograder jusqu'aux superstitions antiques, et faire descendre en imagination l'Olympe tout entier sur l'autel brisé de l'humble patronne de Paris?

En 1806, la réaction en faveur du catholicisme était déjà puissante. Napoléon la secondait sans cesser, au point de vue de l'art, et sous d'autres rapports encore, de prendre l'antiquité pour modèle. Par un décret du mois de février, il avait rendu Sainte-Geneviève au culte, et dix mois après il fonda sur l'emplacement de la Madeleine le temple à la Gloire. On le vit donc, en moins d'une année, défaire un Panthéon pour en créer un autre, et se montrer pour ainsi dire tour à tour empereur chrétien et empereur païen.

Cette contradiction n'est peut-être pas l'une des moins remarquables parmi celles qui ont signalé la carrière aventureuse de ce grand génie. Mais nous, sommes-nous aujourd'hui beaucoup plus conséquents que lui? Sainte-Geneviève a été construite sur le plan d'une église, et c'est encore un panthéon désert : la Madeleine a été construite sur un plan païen, et nous la transformons en église.

Il est malheureusement trop fréquent, dans notre pays, de changer la destination primitive des grands édifices, et de les consacrer, lorsqu'ils sont achevés, à des usages pour lesquels ils n'ont été ni conçus ni construits. De cette mobilité dans les idées résulte nécessairement une confusion extrême dans la manière dont ils peuvent être appréciés à la fois sous le rapport des convenances et sous celui de l'art.

Aussi ne saurait-on s'empêcher de considérer comme juste et naturelle une critique journellement répétée sous les voûtes de la Madeleine. Le public, qui, pendant une si longue suite d'années, a contemplé l'extérieur de cet imposant édifice avec une curiosité presque impatiente, pénètre depuis quelques mois avec empressement dans l'intérieur. La grandeur des proportions, l'or et le marbre prodigués partout, l'éclat des peintures, la nouveauté des dispositions, tant de luxe, tant de richesse, excitent, sinon son admiration, du moins sa surprise : mais à ses regards on peut voir qu'il est indécis; il se reporte involontairement à d'anciens souvenirs : l'art des nouveaux architectes n'est point parvenu à lui déguiser l'origine du bâtiment : il sent que la décoration seule est religieuse; sa pensée la soulève, il met à nu le mur profane, et il dit naïvement que « cela ne ressemble pas

(1) Le Walhalla. Voy. ce monument, 1836, p. 336; et l'*Histoire de l'art en Allemagne*.

à une église! » L'artiste entend, approuve, et ne s'étonne point si ce respect religieux que commandent les vieilles nefs des cathédrales ne saisit pas tout d'abord les âmes dans une salle où l'on ne se proposait, aux termes du décret de 1806, que de placer des bustes, des statues, des inscriptions, des trophées, des timbales, ou de prononcer des discours, et d'exécuter des compositions musicales.

Que doit-on accuser en définitive? est-ce l'idée première, est-ce la transformation? On sait que Napoléon avait compris combien peu d'avenir était réservé à son inspiration: il avait renoncé à l'exécution de son décret. Voici, à ce sujet, un souvenir intéressant de M. Fontaine, architecte de l'empereur et actuellement architecte du roi.

« Après la funeste campagne de 1813, le ministre de l'intérieur ayant eu à rendre compte de l'état des édifices en construction dans Paris, vint à parler du *temple de la Gloire*, anciennement la *Madeleine;* nous remarquâmes que l'empereur devenait pensif, entendait avec peine prononcer le nom d'une divinité qu'il avait adorée avec la plus grande ferveur, et qui cessait de lui être favorable. Après quelques instants de silence :

« Que ferons-nous, dit-il, du temple de la Gloire? Nos » grandes idées sur tout cela sont bien changées. Il n'y a » plus aujourd'hui, dans l'état où sont les choses, d'autre » croyance possible que le culte catholique. C'est aux prê- » tres qu'il faut donner nos temples à garder; ils s'entendent » mieux que nous à faire des cérémonies et à conserver un » culte. Que le temple de la gloire soit donc désormais une » église; c'est le moyen d'achever et de conserver ce mo- » nument : il faudra bien aussi dire par suite la messe au » Panthéon. »

La fin à une autre livraison.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1843.

An 43. Conquête d'une partie de l'île de Bretagne par l'empereur Claude. Il avait proscrit le culte des druides, et ce fut afin d'en poursuivre les sectateurs qu'il passa la mer.

143. L'excommunication d'un hérétique nommé Valentin nous servira à signaler, à cette date, les sectes du gnosticisme (*gnôsis*, connaissance, intuition), fort nombreuses au premier et au deuxième siècle. Valentin était chef de l'une de ces sectes, qui prétendaient allier la religion nouvelle aux croyances orientales et à la philosophie de Platon. Il admettait deux mondes : le monde invisible, qui était Dieu lui-même, du sein duquel émanaient l'esprit, la vérité, le verbe ou raison, la vie, etc.; et le monde visible, ouvrage d'une puissance secondaire à laquelle il attribuait les imperfections de la création. On a publié en 1828 une Histoire du gnosticisme.

243. Succès de Gordien III contre Sapor I, roi de Perse.

343. L'empereur Constant passe dans l'île de Bretagne, et attaque les Pictes et les Scots.

443. Valentinien III, voulant adoucir le sort des Africains chassés de leur pays par les Vandales, les autorise à faire les fonctions d'avocats dans tous les tribunaux.

543. Mort de saint Benoît. Il avait converti en monastère un temple dédié à Apollon, sur le mont Cassin (royaume de Naples), en prescrivant aux cénobites d'alterner le travail des mains, l'étude, l'enseignement et la prière. L'ordre des Bénédictins, qui comprit plus tard presque tous les couvents, a rendu d'incalculables services à l'humanité. Prédicateurs, ils propagèrent la parole et les principes de l'Evangile; laboureurs, ils défrichèrent d'immenses territoires; ils défrichèrent les intelligences, comme instituteurs de la jeunesse; copistes, ils nous ont conservé les écrits des anciens. Enfin, aux deux derniers siècles, cet ordre a brillé en France du plus grand éclat dans la personne des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, autorisée par lettres-patentes de 1617.

643. Rotharis, roi des Lombards, propose à la diète de Pavie l'acceptation de la loi des Lombards, augmentée de dispositions nouvelles. Cette loi, dont Montesquieu vante la sagesse, n'avait pas été rédigée jusqu'alors; elle a servi de base à la législation italienne.

743. Concile de Leptines (en Hainaut). On y prescrit aux moines d'adopter la règle de saint Benoît, et l'on décide qu'une redevance annuelle sera payée aux monastères et aux églises par tout détenteur de leurs biens. C'était principalement Charles-Martel qui les en avait dépossédés pour en faire jouir ses chefs militaires. (Voy. 1839, p. 196.)

843. Traité de Verdun. Les trois fils de Louis-le-Débonnaire se partagent l'empire : à Charles-le-Chauve, la France; à Louis, la Germanie; à Lother, qui conserve le vain titre d'empereur, l'Italie et différentes contrées à l'est de la France. Plus tard, une partie de la part de Lother fut nommée Lotharingie, puis Lorraine.

De ce démembrement de l'empire des Francs, qui eut lieu il y a dix siècles, date l'existence individuelle de la nation française.

943. Harald à la dent bleue, roi de Danemark, vient au secours des Normands, ses anciens compatriotes, attaqués par Louis d'Outremer.

— Election du pape Martin III.

1043. Une partie de l'Italie méridionale, conquise par quelques Normands, est partagée entre les douze principaux chefs. Guillaume Bras-de-Fer, l'un d'eux, prend le titre de comte de Pouille. Après Guillaume, mort en 1046, la Pouille passa successivement à Drogon, à Omphroi et à Robert Guiscard, fils comme lui de Tancrède de Hauteville. Le vieux Tancrède avait huit autres fils, qui vinrent aussi de Normandie prendre part aux aventures et aux succès presque fabuleux de leurs aînés. La maison normande qui régna, jusqu'à la fin du douzième siècle, sur Naples et sur la Sicile, eut pour fondateurs ces enfants d'un obscur gentilhomme des environs de Coutances.

1143. Le peuple et une partie de la noblesse de Rome, guidés par les disciples d'Arnauld de Brescia, établissent la république et instituent un sénat. Arnauld, exilé, errait alors en Allemagne; il vint présider à l'application de ses doctrines sous cette nouvelle forme de gouvernement, qui ne fut détruite qu'après dix années, et par les efforts combinés du pape et de l'empereur. (Voy. 1840, p. 11.)

— Mort d'Innocent II, par suite, dit-on, de l'effroi que lui avait causé le soulèvement des Romains. Election de Célestin II.

— Mort de Jean Comnène, empereur d'Orient. Manuel I, son fils, lui succède.

1243. L'ordre des chevaliers Teutoniques fait la conquête de la Courlande. Cet ordre religieux et militaire, dont Frédéric II avait élevé le grand-maître au rang des princes de l'Empire, étendit aussi sa domination sur la Livonie, l'Esthonie, la Prusse, qu'il convertit au christianisme, bref sur presque tout le littoral de la Baltique. Il siégea successivement à Culm, à Marienbourg et à Mergentheim. Ce fut une société fondée en Palestine pour soulager les croisés malades ou blessés que l'Europe vit ainsi se transformer en une société de conquérants.

— Election d'Innocent IV. Le Saint-Siége était vacant depuis un an et demi.

1343. Jeanne Ire, reine de Naples. Elle succède à Robert II, son aïeul.

1443. Bataille de la Morawa (Etats autrichiens), gagnée sur Amurat II par Jean Hunyade, dit Corvin, wayvode de Transylvanie, à la tête de l'armée de Ladislas, roi de Hongrie. Pendant l'action, Scanderbeg abandonne les Turcs avec un corps de troupes qu'il commande; il soulève l'Albanie, dont Jean Castriot son père avait été dépossédé, et devient le rempart de l'Europe contre les Mahométans. (Voy. 1834, p. 289; 1835, p. 254; 1842, p. 24.)

— Le Dauphin (depuis Louis XI) délivre la ville de Dieppe assiégée par l'Anglais Talbot. Les Dieppois, pour consacrer cette victoire, instituèrent la fête des Mitouries de la mi-août, décrite dans notre premier volume, p. 227.

— Copenhague devient la capitale du Danemark.

— Mort de Masaccio, peintre toscan dont les ouvrages font époque dans l'histoire de l'art.

1543. Henry VIII se prononce contre François I, et fait passer des troupes dans les Pays-Bas pour soutenir Charles-Quint. D'un autre côté, Soliman s'empare de presque toute la Hongrie, tandis que son amiral Barberousse relâche à Marseille et joint ses vaisseaux à la flotte française. Barberousse et le comte d'Enghien font une descente à Nice, sans pouvoir s'y maintenir. Grandes clameurs en Europe, à la diète de Spire surtout, contre cette confraternité d'armes entre les sujets du roi très-chrétien et les infidèles. La flotte turque hiverne à Toulon.

— Le véritable système du monde est exposé par Copernic dans son traité *De revolutionibus orbium cœlestium*. Ce grand astronome expire après en avoir reçu le premier exemplaire.

— Le premier index connu des livres prohibés est publié à Venise.

1643. Mort de Louis XIII. Avénement de Louis XIV. Victoire de Rocroi, cinq jours après.

— Le maréchal de Guébriant, l'un des grands hommes de guerre de son temps, est blessé mortellement au siége de Rottweil (cercle de la Forêt-Noire).

— Charles I est battu par les parlementaires à Newbury. Hampden, le célèbre patriote, est tué dans une escarmouche.

— Torricelli invente le baromètre. (Voy. 1842, p. 283.)

— Abel Tasman découvre, dans l'Océanie, l'archipel de Tonga, que l'on nomme aussi les îles des Amis.

1743. Mort du cardinal de Fleury, encore premier ministre à quatre-vingt-dix ans. Il laisse la France a demi vaincue et dépourvue de marine. Les subsides et les manœuvres de l'Angleterre, qui vient d'intervenir dans la guerre de la succession d'Autriche, poussent presque toute l'Europe contre nous.

— Bataille de Dettingen (en Bavière), gagnée par Georges II, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre. Les alliés battaient déjà en retraite, lorsque les admirables dispositions du maréchal de Noailles furent dérangées par une imprudence de son neveu, le duc de Grammont. Combien de fois cette ardeur précipitée des Français ne leur a-t-elle pas été fatale !

— Traité de Worms, entre Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne. Victoire de Campo-Santo (duché de Modène), gagnée par les Autrichiens sur les Espagnols.

— Traité d'Abo (en Finlande) : la Suède cède à la Russie une partie de la Finlande.

— Mort du vénérable abbé de Saint-Pierre, le célèbre utopiste, et du grand peintre de portraits Hyacinthe Rigaud.

— Première représentation de la *Mérope* de Voltaire.

— Le nom des Didot, le plus grand nom de l'imprimerie française après les Estienne, commence à paraître.

SCÈNES DE FAMILLE.

I.

LE PREMIER JOUR DE L'AN.

ARGANT. Vous direz ce qu'il vous plaira ; c'est barbare, assommant, suranné ! un jour élu pour donner des indigestions aux enfants, des rhumatismes aux vieillards, pour vider la poche des uns, gonfler d'envie le cœur des autres, et faire bâiller à se fendre la bouche tout homme de bon sens ! Sait-on ce qu'elle vous apportera, cette nouvelle année, pour se réjouir de sa venue ? Ma foi, si votre tête blanche s'arrange de sots compliments dont le refrain est toujours : « Vous avez un an de plus accompagné de plusieurs autres ; » je suis votre serviteur très humble ! j'ai déjà trop de cheveux gris pour m'accommoder de cette salutation, quelles que soient les phrases dorées et sucrées dont on l'enveloppe ; c'est l'histoire de ces mauvais ***diablotins*** d'épicier, emmaillotés de devises, de dorures, de peintures, de découpures, destinées à cacher le maudit morceau de plâtre huilé, moulé, douceâtre, détestable au goût et malsain à l'estomac, qui se trouve au centre. Ah ! que n'ai-je, comme nos aristocrates, un bon château où je puisse aller me réfugier, du 31 décembre au 16 janvier, loin du salut obséquieux du portier, des tirelires des conducteurs d'Omnibus, de la révérence empressée des cuisinières et des soubrettes, des sourires niais et significatifs des laquais, des bouches pincées des jeunes demoiselles dont les yeux en coulisse guettent vos poches enflées, du regard hardi et quêteur de l'avide écolier, des criailleries des marmots... Eh ! que sais-je ? Il n'y aurait pas trop de l'année où l'on entre pour énumérer les vexations du jour qui la commence.

BENJAMIN. Tout doux ! Bon Dieu, quelle verve ! Calmez-vous, mon ami, calmez-vous ! Avec quelle vigueur vous défendez votre or et votre jeunesse, hélas ! sans pouvoir les empêcher de glisser à travers les réseaux trop déliés qui les retiennent. Coutumes surannées, dites-vous ? C'est peut-être pour cela que je les aime. Ma tête est blanche et non blasée ; les retours du passé sont pour moi pleins de charmes. Le printemps a beau revenir tous les ans, il n'a encore rien perdu pour moi de ses grâces riantes, ni l'hiver n'a point vu ternir sa brillante parure et ses girandoles de glace. Si vous saviez avec quelle douce joie j'emplis et vide ma poche en ce jour qui vous donne tant d'humeur ! J'aime ces saluts souriants qui accueillent avec moi le nouveau bienfait commun à tous, cette nouvelle année dont la couronne tressée d'immortelles et de fleurs apporte à chacun sa part de sourires et de joie, et pas une douleur qui ne puisse cacher une vertu !

ARGANT. Poésie et rêves ! De bonne foi, croyez-vous que c'est l'année qu'on salue et qu'on accueille ? c'est, selon le rang et l'âge, ou votre écu de cent sous, ou votre cornet de bonbons.

BENJAMIN. Oui bien ; notre âme est revêtue de chair ; il faut que la matière enveloppe l'esprit pour nous le rendre palpable. Mais l'idée est sous le symbole, croyez-moi ; bien que cachée, elle est au fond. Il y a plus de poésie en ce monde que ne le veulent croire nos jeunes moralistes ; seulement ils ne savent la voir qu'où elle n'est pas. La poésie écrite et parlée a déjà perdu une partie de son parfum. Allez, ne vous rangez pas parmi ceux qui s'efforcent de briser les symboles, sous prétexte qu'ils ne représentent plus rien. Pour moi, tant que j'entreverrai la pensée sous le cristal de l'emblême, je puis m'efforcer d'enlever la poussière que le temps accumule à sa surface, mais Dieu me garde de la briser, car le fragment de vérité qui luit derrière pourrait s'éteindre aussitôt... Ne levez pas les épaules, ami, la politesse est un des symboles de la bienveillance ; respectez au moins celui-là. Vous donnez trop dans les opinions des frondeurs ; ceux qui détruisent prennent la mauvaise part ; ils renoncent à améliorer, à perfectionner. J'ai toujours vu le ménage cassé et renouvelé tous les jours être le plus pauvre et le plus incomplet. Je voudrais bien vous raccommoder avec notre vie bourgeoise dont vous méprisez si fort les habitudes régulières et le train-train journalier. Voyons, pour mes étrennes, permettez-moi d'essayer.

ARGANT. D'abord, par grâce, ne me parlez pas d'étrennes si vous ne voulez me donner des nausées ; je n'ai entendu que ce mot-là toute la journée. Du reste, j'accepte la proposition ; nous verrons lequel de nous convertira l'autre...

Je parviendrai peut-être à vous faire avouer tout le vide de ces formes banales...

Benjamin. Et moi à vous en faire savourer et aimer l'esprit. Tenez ! sans aller plus loin, j'ai là ma poche de bonbons toute prête; montons chez nos vieilles connaissances. les D**. Vous ne reculerez pas à leur faire une visite ?

Argant. Moi ? non. Ce sont de braves gens, un peu monotones, un peu ennuyeux, munis d'une famille qui n'en finit plus, une vraie tribu ! mais avec un but comme celui que vous m'offrez, j'aime autant monter qu'envoyer ma carte.

. . . .



(Le premier jour de l'année. — Visite aux grands parents.)

— Eh bien ! reprit M. Benjamin en sortant de sa visite, eh bien ! que dites-vous de cette bonne grand'mère bénissant le jour qui réunit autour d'elle tous les siens, tenant l'arrière-petit-enfant sur ses genoux, caressée par son plus jeune petit-fils, pressée, assiégée de l'amour de sa nombreuse famille, entourée de tant de cœurs émus, joyeux ; témoignages vivants d'une longue carrière toute dévouée au bonheur des autres ? Elle recueille aujourd'hui sa moisson de sourires, de baisers, de tendres assurances : elle retrouve sur les lèvres rosées du marmot qui bégaie à peine les enfantines expressions de tendresse qu'elle apprenait jadis à ses parents...

Argant. Pour le coup, vous pourriez tomber juste cette fois ; il est probable que ce sont les mêmes ; le petit drôle les avait certainement apprises de routine, car il ânonnait terriblement, et son doigt fourré dans sa bouche avait tout l'air d'y aller chercher les paroles récalcitrantes.

Benjamin. Et sont-elles moins précieuses, à votre avis, pour être le reflet de plusieurs foyers d'affection ? Oh ! que j'aime bien mieux que le premier devoir de l'enfant, son premier effort d'intelligence et de mémoire, ait pour but la fête, la bonne année de la grand'mère, que d'être inspiré par la vanité ou la crainte !...

Argant. A merveille ; mais parmi les véhicules, comptez aussi le gâteau ou le bonbon qui viendront dès que la leçon sera répétée. Vous m'allez dire : « Encore un symbole ! » Je le lis dans vos yeux ; comme aussi vous ferez un symbole de la paume ou du cerf-volant que le petit câlin, oncle du petit bredouilleur, demandait, je le parie, à l'oreille de la mère-grand ?

Benjamin. Pourquoi pas ? Défendrez-vous à celle qui voit toutes les phases de sa vie représentées autour d'elle par ses enfants et ses petits-enfants, qui sait le mot qu'il faut dire à tous, lui défendrez-vous de connaître aussi le présent le plus agréable à chacun ?

Argant. Et que direz-vous, je suis curieux de le savoir, que direz-vous de la jeune demoiselle qui, parée de toutes les grâces de l'écharpe et des cheveux flottants, s'est élancée sur son grand-père ! Le bon papa n'aurait pas demandé mieux que de rester tranquille en son fauteuil comme son vieux chat sur son coussin. Ma foi, je vous avoue que j'ai tourné le dos. Je ne puis souffrir l'exagération et la manière, même chez les jolies femmes.

Benjamin. Là, encore, mon ami ! Vous calomniez la forme pour vous éviter la peine d'en pénétrer l'esprit. J'ai bien vu, moi, pourquoi les genoux de la pauvre enfant fléchissaient lorsqu'elle a entouré le vieillard de ses bras. Mon ami, savez-vous qu'il a fait un pas de moins à la rencontre de sa petite-fille ? Peut-être l'année prochaine ne pourra-t-il plus bouger du fauteuil dont le bras est devenu pour lui un appui nécessaire. Cette pensée a traversé le cœur de la pauvre petite, ses yeux se sont mouillés, et elle a senti le besoin de donner une plus grande part de caresses à celui qui n'a peut-être que bien peu de temps à les recevoir. Vous auriez pu lire la même pensée sur le front soucieux du frère ; mais lui, il compte les peines de la vie, il les prévoit, s'inquiète, se prépare, tandis que sa sœur n'a qu'une pensée : réparer, adoucir, éloigner le mal. Charmer jusqu'à la maladie et à la mort, n'est-ce pas le lot de la femme ?

ARGANT. Je ne saurais adopter votre point de vue, emprunter votre prisme; mais je vous trouve heureux de voir encore ainsi, mon vieux camarade.

BENJAMIN. Et moi, mon ami, j'entreprends la cure de votre esprit frondeur. Je veux vous conduire à travers les scènes d'intérieur de cette vie bourgeoise dont il est d'usage de médire. Au lieu d'en disséquer les défauts et les vices, nous lui demanderons sa poésie et sa grâce, et nous chercherons ensemble l'esprit de vie sous le symbole, qui cessera dès lors de vous paraître vieillir.

RELATION

DU MAITRE DE CHASSE FRÉDÉRIC DE GRAUNN,

Concernant ce qui est arrivé à lui et à ses compagnons dans leur voyage périlleux parmi les glaces, au mois de janvier 1784, dans le grand Belt, où ils furent sauvés miraculeusement (1).

Au commencement de l'année 1784, le premier chasseur d'alors, moi (comme page de chasse), et d'autres gens de la chasse royale de Jagerburg, nous reçûmes ordre du roi Christian V de nous rendre dans le Sutland pour y chasser aux loups, afin d'y soulager les pauvres paysans, auxquels ces animaux causaient de grands dommages. Nous nous mîmes en chemin aussitôt après la fête des Rois; et bien qu'à notre arrivée à Corsoer nous eussions trouvé que le grand Belt était rempli de glaces flottantes, notre désir de suivre les ordres du roi avec toute la diligence possible fut si grand, que le 9 janvier, au point du jour, nous nous mîmes en mer. Après avoir éprouvé des peines extraordinaires et évité de grands dangers au milieu des blocs de glace qui nous environnaient, nous arrivâmes enfin, vers le soir, dans la petite île de Sproe, où nous trouvâmes un grand nombre de gens que la nécessité avait forcés d'y aborder et d'y demeurer. Nous étions environ cent personnes.

Cette île est située dans le grand Belt, à deux lieues de Corsoer et à pareille distance de Nieburg, et à une lieue seulement du promontoire de Juhnen. Il ne s'y trouve qu'autant de terre qu'il en faut pour nourrir un seul paysan avec sa famille et son bétail; aussi on peut juger que nous eûmes bientôt à souffrir d'une grande disette. Nous manquâmes d'abord de pain et de bière, et ensuite de viande quand les vaches eurent été sacrifiées.

Lorsque nous eûmes passé cinq jours de cette manière, du mercredi au dimanche, et que nous croyions avoir encore assez de force pour nous ouvrir un chemin à travers les glaces jusqu'au promontoire de Juhnen, nous résolûmes, nous autres chasseurs, avec deux bourgeois et nos bateliers, en tout douze personnes, de tenter d'y arriver, plutôt que de perdre dans cette île, par un plus long séjour, le peu de forces qui nous restaient, et d'y périr de faim et de soif. Nous nous embarquâmes le lundi 14 janvier, à la pointe du jour, dans notre chaloupe, sans pouvoir prendre avec nous la moindre provision, et nous travaillâmes de toutes nos forces pour fendre les glaces; mais à peine étions-nous éloignés de terre d'une portée de pistolet, que nous vîmes qu'il nous serait impossible d'achever notre entreprise. Nous aurions bien souhaité d'être encore dans le misérable état où nous nous trouvions à Sproe; mais la violence du courant nous empêchait d'y retourner, et nous entraînait malgré tous nos efforts. Nous passâmes tout le jour et toute la nuit dans un travail continuel, et au milieu de mille dangers; car lorsque nous rencontrions de l'eau nous faisions route dans notre chaloupe, et quand les glaces nous empêchaient d'avancer nous traînions la chaloupe après nous, par un long câble, sur ces mêmes glaces.

(1) Cette relation, écrite en français par Frédéric de Graunn lui-même, a été publiée pour la première fois, il y a peu d'années, parmi quelques autres documents très curieux empruntés aux archives de la famille des comtes de Marchmont, une des plus illustres maisons d'Écosse, aujourd'hui éteinte.

Le mardi 15 janvier, un peu après midi, nous nous sentîmes tellement affaiblis et harassés par cet horrible travail, que nous n'avions plus la force d'avancer. J'avais les épaules enflées de sang caillé pour avoir aidé à traîner la chaloupe. Pour surcroît de malheur, nous nous trouvâmes embarrassés au milieu des glaçons, et les bateliers s'écrièrent : « Nous » sommes tous tellement fatigués, que personne ne pourra » plus tirer la chaloupe. Que chacun fasse de son mieux pour » sauver sa vie; il ne nous reste plus d'espérance. » A cette affreuse nouvelle chacun se mit à courir dans la plus grande consternation aussi loin qu'il lui fut possible : quelques uns tombèrent dans l'eau, mais ils en furent aussitôt retirés. Moi qui n'avais pas cru le danger aussi imminent, j'étais resté le dernier auprès de la chaloupe. Au milieu de ce désordre général, le bloc de glace qui me portait se détacha de celui où se trouvaient mes compagnons. Comme je jugeais l'espace qui nous séparait trop grand pour le franchir d'un seul saut, je pris la résolution de sauter d'un pied sur un glaçon qui flottait entre les deux autres, et de l'autre pied au même instant sur celui où je voulais arriver. Mais cette tentative ne fut pas heureuse, car le glaçon intermédiaire chavira au moment que mon pied l'atteignait; je fus précipité dans la mer, et disparus entièrement sous les eaux. Heureusement je ne fus pas engagé sous les glaces qui m'entouraient, et je revins à la surface de l'eau, auprès du bloc où étaient mes compagnons. Je ne pus m'y soutenir, et je demandai du secours. Le plus proche de moi était le premier chasseur, qui se contenta de me répondre : « Que le bon Dieu » ait pitié de votre âme! nous allons tous périr ici selon les » apparences; je ne puis m'arrêter plus longtemps. » Je lui répliquai : « Vous serez gravement responsable de votre » refus de me secourir. » Ces paroles le déterminèrent. Il revint sur ses pas et me tira de l'eau; et certes il était temps, car mes forces étaient épuisées, je n'y voyais plus et j'allais être écrasé par un glaçon que le courant entraînait avec violence contre celui auquel j'étais cramponné. A ce moment notre chaloupe fut mise en pièces. Ce même jour je tombai dans l'eau pour la seconde fois, ainsi que quelques autres; mais nous nous en tirâmes heureusement, et vers le soir nous rejoignîmes le reste de nos compagnons, qui avaient fait déjà bien du chemin.

Cependant la nuit était tout-à-fait venue. Nous aperçûmes au clair de la lune, sur le rivage de l'île de Juhnen, qui était à environ une demi-lieue de nous, un grand feu que les paysans y avaient allumé pour que nous pussions voir de quel côté était la terre. Nous distinguions parfaitement les paysans qui étaient auprès de ce feu. Ensuite nous crûmes apercevoir quelque chose de luisant comme si c'eût été une chaloupe, avec trois hommes munis d'une lanterne, lesquels faisaient tous leurs efforts pour venir nous sauver; nous crûmes même les voir s'approcher tellement de nous que le premier chasseur leur cria de se hâter. Bientôt il nous sembla distinguer plus nettement la chaloupe et ceux qui la montaient. Mais lorsque nous nous livrions déjà à la joie d'être sauvés, voilà tout-à-coup la chaloupe, les gens et la lumière qui s'éclipsent devant nos yeux aussi bien que l'espoir de notre délivrance. Il est vrai qu'un de nous ne voulut pas convenir avec nous de cette apparition, soutenant que c'était une pure illusion. On peut s'imaginer dans quelle consternation nous plongea ce changement subit dans nos espérances. Cependant le premier chasseur cria vers le rivage de toute la force de sa voix, quoique nous ne vissions personne : « Ne pourriez-vous pas nous secourir? » A quoi nous entendîmes par trois fois la réponse suivante : « Non, » non, non! recommandez-vous à Dieu; il n'y a plus d'espérance pour vous d'être secourus. »

Comme cette triste réponse augmentait considérablement nos inquiétudes, que la nuit rendait encore plus vives, il fut résolu qu'il était dangereux de passer la nuit tous ensemble sur le même glaçon, et que l'on se séparerait pour

chercher des glaces plus solides que celle où nous étions ; l'on convint en même temps qu'à cause de la nuit, quiconque tomberait dans l'eau ne pourrait prétendre à être secouru. Ce qu'il y avait de plus terrible pour moi dans cette résolution, c'est que l'on décida que l'on me laisserait, avec un des bourgeois et un jeune mendiant, sur le faible glaçon où nous nous trouvions, parce que, comme j'étais tombé plusieurs fois dans l'eau étant en transpiration, je pouvais à peine me tenir sur mes jambes. Les deux autres n'avaient guère plus de forces que moi; de sorte que nos compagnons ne pouvaient ni ne voulaient plus nous traîner avec eux. Mais avant de nous quitter, ils eurent la pitié de construire pour moi, en entassant plusieurs morceaux de glace les uns sur les autres, une espèce de hutte ou plutôt de bière où je pusse être un peu à l'abri des injures de l'air ; ils mirent aussi un morceau de glace sous ma tête en guise d'oreiller. Après quoi ils nous firent leurs adieux et nous quittèrent. Pour moi, me voyant ainsi abandonné de mes camarades, je me couchai dans mon cercueil. Mes deux compagnons d'infortune, le bourgeois et le jeune mendiant, se tenaient bien serrés tout près de moi, et nous tâchions de nous réchauffer réciproquement par notre haleine. On peut juger de quelle manière nous passâmes cette triste nuit, sur ce faible glaçon, exposés à la merci des flots, et attendant la mort. La nuit et la solitude rendaient notre situation encore plus affreuse. Nous n'entendions qu'un bruit continuel des oiseaux de mer. Il est vrai que notre lassitude extrême nous fit goûter quelques instants de sommeil; mais c'était plutôt un sommeil pénible, un étourdissement dont nous ne sentions pas le moindre soulagement. Pour comble de maux, la faim et la soif nous tourmentaient. C'est dans cette déplorable situation que nous voguâmes toute la nuit; et à la fin, poussés par la force du courant, nous arrivâmes, le troisième jour après notre départ de Sproe, savoir, le mercredi 17 janvier au matin, en présence de l'île de Ramsoe, huit lieues au nord de celle de Juhnen.

Cependant, bien que nous nous vissions bien près de notre délivrance, nous avions si peu de force qu'il nous fut impossible de nous traîner sur les glaces fermes qui entouraient cette île. Nous restâmes sur notre glaçon, naviguant ainsi cinq ou six heures. Vers midi, nous aperçûmes un bloc de glace flottant sur lequel il nous sembla voir plusieurs grands oiseaux, mais c'étaient nos compagnons qui nous avaient quittés la nuit précédente. Quand ils furent tout proche de nous, ils eurent pitié de notre faiblesse, et ils nous transportèrent tous trois sur les glaces fermes. Je ne pus d'abord faire un seul pas sans être aidé par quelqu'un, et nous avions encore près d'une demi-lieue à faire jusqu'à la terre; mais dès que le mouvement de la marche m'eut un peu réchauffé, mes pieds redevinrent plus souples. Tant que je marchai sur la glace, il me sembla avoir recouvré quelques forces, et je ne ressentais d'autres incommodités qu'une soif inexprimable.

Mais dès que nous eûmes mis le premier pied à terre, les forces commencèrent tout-à-coup à nous manquer, et nous tombâmes dans une si grande faiblesse qu'il nous fut impossible de rendre grâce à Dieu de notre délivrance. Heureusement pour nous que, vers la fin du jour, une femme passa par hasard sur le rivage. Elle nous mena d'abord dans un village voisin, d'où l'on nous conduisit, sur des chariots, entre des lits de plumes, à un bourg nommé Kertemunde, à deux lieues de [illegible].

Nous demeurâmes dans ce bourg le jour suivant 18 janvier. Nous aurions eu grand besoin d'y rester quelque temps pour réparer nos forces épuisées; mais la dureté du premier chasseur, qui était mieux vêtu que nous autres, et qui avait moins souffert, ne nous permit pas de jouir d'une telle douceur. Nous fûmes obligés de nous mettre en route le 19 janvier, et de voyager jour et nuit jusqu'à notre arrivée au Jutland. Mais nous étions presque tous hors d'état de servir à la chasse des loups. Il fallut donc revenir. Je ne pus arriver à Copenhague qu'après Pâques, et je ne pus marcher que bien longtemps après. Parmi mes compagnons d'infortune, un des bourgeois est devenu sourd ; celui qui me tint compagnie sur la glace, et un des bateliers, moururent bientôt après ; les autres y ont perdu la santé.

CONTES POPULAIRES IRLANDAIS.

I.

DIEU VOUS BÉNISSE!

Par une belle soirée du mois de décembre, l'honnête paysan Billy sortait de la maison de son maître, et s'en allait rejoindre sa femme et ses enfants dans sa modeste cabane. Le ciel était pur, le froid très vif, et Billy, qui, par malheur, avait un goût un peu trop prononcé pour l'eau-de-vie irlandaise, se disait en courant dans la neige, en sautant et en frottant ses mains l'une contre l'autre pour les réchauffer : — Ah ! que n'ai-je dans ce moment un bon flacon d'eau-de-vie ! pas même un flacon, un seul verre ! je le boirais avec tant de joie !

— Ton souhait est exaucé, lui dit au même instant un petit homme haut d'un pied tout au plus, la tête couverte d'un chapeau à trois cornes, le corps revêtu d'un habit galonné, et portant sur ses souliers de larges boucles d'argent. Cet homme tenait à la main une coupe presque aussi grande que lui, et pleine jusqu'au bord du meilleur wiskey irlandais.

C'était un de ces êtres merveilleux qui habitent les collines, les montagnes de l'Irlande, et qui sont doués, dans leur petite taille, d'une force surnaturelle et d'une puissance magique.

— Eh bien ! à ta santé, lui dit Billy, qui connaissait trop les contes populaires de son pays pour être effrayé de cette apparition.

En disant ces mots, il prit la coupe et la vida d'un trait.

— C'est bien, répondit le petit étranger; mais ne t'imagine pas que tu vas me tromper comme tu trompes parfois les cabaretiers du canton. Tire ta bourse et paie-moi.

— Que dis-tu? payer! Je n'ai pas un penny dans ma poche. Et ne vois-tu pas que si je voulais, je pourrais t'écraser sous mes pieds comme un gland de chêne !

— Billy! lui dit l'autre, tu sais que je ne suis point un de ces êtres si faciles à dompter, et maintenant que tu as bu mon wiskey, et que tu ne peux me payer, te voilà condamné à me servir pendant sept ans et un jour. Alerte ! résigne-toi, et n'essaie pas de me résister.

Cette fois, Billy regretta encore amèrement de s'être de nouveau abandonné à son fatal penchant pour la boisson ; mais les sages réflexions lui venaient trop tard; il connaissait la puissance du nain mystérieux, et pensa que ce qu'il y avait de plus sage était d'obéir.

— Retourne maintenant dans ta demeure, lui dit son nouveau maître, et trouve-toi demain au soir près de Fortfield. Si tu manques à ce rendez-vous, songe qu'il t'arrivera malheur, et si tu me sers fidèlement, je saurai te récompenser.

Le lendemain, Billy se trouvait au lieu indiqué, car il craignait pour lui et sa famille la vengeance de ce petit être et de sa race irascible.

Le nain le salua d'un air satisfait de son obéissance, et lui dit : — Tu vas préparer deux chevaux, car nous avons une longue route à faire, et je sais que tu n'aimes pas à marcher à pied.

— C'est bel et bon, répondit Billy; mais où trouver des chevaux dans cette plaine déserte ?

— Point de questions! dit le nain d'un ton sévère. Va au bord de l'étang, et rapporte-moi deux des plus grands roseaux que tu y trouveras.



Le paysan obéit.

— Enfourche un de ces roseaux, ajouta le nain, et partons.

— Quelle drôle d'idée! s'écria Billy. Votre seigneurie veut rire; il n'y a que les enfants qui puissent prendre des roseaux pour des coursiers.

— Toujours la même envie de parler! s'écria l'esprit merveilleux d'un ton moitié riant et moitié courroucé. Je te dis que tu dois enfourcher ce roseau et me suivre.

Le paysan se résigna. Au même instant le nain prononça trois ou quatre paroles inintelligibles, et voilà que les roseaux se changèrent en deux et puissants chevaux qui se mirent en mouvement. Par malheur, Billy avait pris le jonc de l'étang du côté qui portait encore quelques feuilles, et il se trouva assis à reculons sur son coursier magique, et forcé de le saisir par la queue pour pouvoir se tenir d'àplomb sur ses flancs.

Après avoir couru au grand galop pendant quelques heures, ils arrivèrent devant une large maison où le nain s'arrêta.

— Mets pied à terre, dit-il au paysan, et tâche de régler ta conduite sur la mienne. Tu m'as l'air passablement étourdi depuis que je t'ai vu prendre ton cheval par la queue.

Billy s'excusa de son mieux sur le peu d'habitude qu'il avait de manier de tels chevaux. Tous deux descendirent à la porte de la maison, qui s'ouvrit sans clef par un pouvoir magique. Ils entrèrent dans une cave très bien garnie, où Billy eut la joie de boire tout à son aise, ce qui embellit considérablement à ses yeux cette course extraordinaire.

— Je vous suivrai, dit-il, mon noble maître, tant que vous voudrez, s'il s'agit toujours de faire de pareilles expéditions.

— Tu n'as point de conditions à m'imposer, lui dit le nain. Marche. Et le faisant passer par le trou de la serrure, il le ramena devant la porte où ils trouvèrent leurs chevaux.

— Demain au soir, reprit le nain en quittant son serviteur, je t'attends avec trois chevaux, car nous aurons une personne de plus à conduire.

Le lendemain, Billy, alléché par les plaisirs de la veille, était à son poste avec trois roseaux, les plus forts qu'il eût pu trouver au bord de l'étang.

— Nous allons, lui dit son maître, dans le comté de Limerick. Demain, j'aurai atteint ma millième année.

— Mille ans! s'écria Billy; que Dieu me soit en aide!

— Ne prononce plus de tels mots, lui dit son maître avec violence, si tu ne veux pas me perdre. Demain je serai âgé de mille ans, et je pense qu'il est temps de me marier.

— C'est ce que je pense aussi, répondit humblement Billy, si tel est le vœu de sa seigneurie.

— Dans la maison où je te mène, il y a une jolie jeune fille, Brigitte Rooney, qui va épouser Darby Ryley, et comme cette fille me plaît, je veux l'enlever à son fiancé.

— Mais qu'en dira Darby? demanda le paysan.

— Point de questions, encore une fois! dit le nain irritable; je ne t'ai pas pris à mon service pour faire des commentaires.

Tous deux entrèrent, par le trou de la serrure, dans la maison où l'on célébrait la noce, et s'assirent sur les poutres de la salle du festin.

Les deux familles étaient là réunies avec leurs parents, leurs amis, leurs valets, et plusieurs musiciens. Au milieu de l'assemblée, on voyait le prêtre debout à côté de la charmante Brigitte, parée de sa plus belle robe et de ses plus beaux rubans.

La table est servie, les convives prennent place; tout-à-coup Brigitte éternue, et tous les hôtes, distraits par la vue du banquet, oublient de lui dire selon l'usage : — Dieu vous bénisse!

— Ah! murmure le nain d'un air joyeux, je la tiens à demi. Si elle éternue encore deux fois sans qu'on lui adresse cette parole de bénédiction, elle est à moi, en dépit du prêtre et du fiancé.

Brigitte éternue de nouveau, et l'on commet envers elle le même oubli.

Les yeux du petit homme étincellent, son visage se couvre d'une rougeur de pourpre, ses membres frissonnent de bonheur.

Cependant Billy, assis sur sa poutre, faisait de sérieuses réflexions, et se disait que c'était grand dommage qu'une si belle fille devînt la victime d'un nain maudit, qui ce jour-là touchait à sa millième année.

La fiancée éternue une troisième fois; personne ne songe à lui dire les mots que le nain redoute. Déjà le petit homme, ivre de son triomphe, s'apprête à saisir sa proie, lorsque soudain le brave paysan Billy s'écrie d'une voix retentissante : — Dieu vous bénisse!

Au même instant, le nain se précipite dans la salle et disparaît.

Billy tombe au milieu des convives, et raconte tout ce qui s'était passé; les deux familles, terrifiées du danger auquel elles venaient d'être exposées, le remercient avec effusion du service éminent qu'il leur avait rendu.

Il eut l'honneur de s'asseoir à côté de la fiancée, de danser avec elle. On lui servit la meilleure ale, le wiskey le plus pur; et quand il s'en alla, on lui donna une bonne besace pleine de jambons et de bonnes bouteilles.

Si Billy en devint plus sage, c'est ce que l'histoire ne dit pas; mais il se promit bien de ne jamais entendre une personne éternuer sans lui crier de toutes ses forces : — Dieu vous bénisse!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE TOMBEAU DE M. DE CHATEAUBRIAND.



(Tombeau préparé pour M. de Chateaubriand sur la pointe occidentale de l'ilot du Grand-Bey, près de Saint-Malo.)

Sur le registre des actes de naissance de la ville de Saint-Malo, à la date du 4 novembre 1768, est inscrit le nom de François-René de Chateaubriand, fils cadet de Réné-Auguste de Chateaubriand et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée de la Bouëtardais.

C'est dans la rue des Juifs, et à peu de distance de la rue Saint-Vincent, où se trouve aussi la maison natale de M. de Lamennais, que le chantre des Martyrs est né. Enfant de Saint-Malo, il a voulu y reposer après son long et rude pèlerinage sur cette terre. L'un des vœux de sa vie entière a été de posséder un jour une tombe près de son berceau.

« Je n'ai qu'une crainte, écrivait-il, dès 1828, à ses compatriotes, c'est de ne pas voir ma ville natale avant de mourir. Il y a longtemps que j'ai le projet de demander à la ville de me concéder, à la pointe occidentale du Grand-Bey, la plus avancée vers la pleine mer, un petit coin de terre tout juste suffisant pour contenir mon cercueil. Je le ferai bénir et entourer d'une grille. Là, quand il plaira à Dieu, je reposerai sous la protection de mes concitoyens. »

Le Grand-Bey est une sorte d'îlot de forme tumulaire, couronné d'un peu de verdure et de quelques fortifications délabrées, qui s'élève majestueusement dans la solitude des grèves, au sud-ouest de Saint-Malo.

Sur ce promontoire battu incessamment par les flots, on voyait jadis une chapelle que les ermites de la contrée avaient érigée sous l'invocation de sainte Marie-du-Laurier, et plus tard, sous celle de l'archevêque saint Ouen, le chancelier de Dagobert. En 1652, cette chapelle fut démolie pour faire place à une batterie élevée dans l'appréhension d'une descente que projetait alors Cromwell sur les côtes de France. Néanmoins, ce lieu est resté en très grande vénération, et les habitants de Saint-Malo s'y rendent encore en pèlerinage le dimanche de la Passion.

Le conseil municipal de cette ville accueillit non seulement avec empressement, mais avec une vive reconnaissance, la demande de M. de Chateaubriand, et il exprima à l'illustre poëte le désir de se charger de tous les frais du mausolée.

A cette dernière offre, M. de Chateaubriand répondit dans les termes suivants :

« Je n'avais jamais prétendu, et je n'aurais jamais osé espérer que ma ville natale se chargeât des frais de ma tombe. Je ne demandais qu'à acheter un morceau de terre de vingt pieds de long sur douze de large, à la pointe occidentale du Grand-Bey. J'aurais entouré cet espace d'un mur à fleur de terre, lequel aurait été surmonté d'une simple grille fort peu élevée pour servir non d'ornement, mais de défense à mes cendres. Dans l'intérieur, je ne voulais placer

qu'un socle de granit taillé dans les rochers de la grève. Ce socle aurait porté une petite croix de fer. Du reste, point d'inscription, ni de nom, ni de date. La croix dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à sa mémoire. »

Ces indications du grand poëte furent religieusement suivies, et c'est d'après le plan tracé par lui-même qu'a été disposée sa dernière demeure. Elle a été construite, selon son vœu, sur la pointe la plus solitaire de l'île, au soleil couchant, et aussi avant dans la pleine mer que les règlements du génie militaire ont pu le permettre. — « Quand ma cendre recevrait, disait à ce sujet M. de Chateaubriand, avec le sable dont elle est chargée, quelques boulets, il n'y aurait pas de mal, je suis un vieux soldat. »

La pierre qui doit le recouvrir a été extraite de la grève. Tout a été ponctuellement fait ainsi qu'il l'avait demandé. Quelques pieds de sable, un fragment de roc sans ornement ni inscriptions, une simple croix de fer et une petite grille pour empêcher les animaux errants de profaner ses restes, composent tout le monument.

L'enceinte fermée, le lieu de la sépulture à venir de l'un des plus grands écrivains et des plus nobles caractères dont s'honore à bon droit notre pays, fut béni par M. le curé de Saint-Malo, au milieu d'un concours immense de fidèles et d'admirateurs du génie de M. de Chateaubriand. Ce fut avec une satisfaction extrême que le poëte apprit cette cérémonie. — « La nuit *me presse*, comme dit Horace, écrivait-il à ses compatriotes, et je n'ai pas le temps d'attendre. »

Grâce à Dieu, le poëte a pu vivre assez pour voir inaugurer sa tombe. Puisse-t-elle être vide encore longtemps, et ne se refermer qu'après de longues années sur l'hôte illustre qu'elle attend !

DE LA MORALE DES PHILOSOPHES CHINOIS.

Nous avons déjà cité dans ce recueil (voy. 1835, p. 207) quelques extraits de Confucius qui ont pu donner une idée de la beauté et de l'élévation de la morale des Chinois. Si cette base fondamentale de toute société ne se rencontrait en Chine, il serait impossible qu'un peuple aussi grand, aussi paisible, aussi riche en vertus domestiques, pût exister. La beauté de la morale est toujours au niveau de la beauté des empires, car c'est la morale qui est le premier principe de la prospérité des peuples. Il ne faut donc pas s'étonner si les premiers missionnaires chrétiens qui arrivèrent en Chine furent frappés devant les écrits des philosophes chinois d'autant d'étonnement et d'amiration, que les premiers voyageurs devant le bon ordre des populations. « Que l'on compare, dit le P. Noël en offrant aux Européens la traduction des livres philosophiques de l'école de Confucius, que l'on compare ces doctrines avec la morale et la politique mercantile et financière qui règnent aujourd'hui en Europe, et que l'on juge si nous sommes en droit de mépriser les Chinois, et de nous attribuer sur tous les peuples et tous les siècles cette supériorité dont tant de déclamateurs s'enorgueillissent ! » L'observation du P. Noël est juste, et cependant il reste à se demander comment il se fait qu'avec de si excellents principes de morale, la Chine soit en définitive restée si fort en arrière de l'Occident. C'est que la morale ne suffit pas, et que pour qu'elle porte tous ses fruits et pousse toutes ses racines, il faut qu'elle soit semée dans un terrain que le dogme ait préparé et fécondé. Ce n'est pas assez de dire aux hommes de s'aimer : il faut qu'ils voient pourquoi ils doivent s'aimer, et c'est ce que la religion des Chinois n'a pas su leur enseigner.

Un des auteurs chinois les plus intéressants à étudier à ce point de vue est Meng-tseu : il est impossible de ne pas être frappé d'admiration quand on songe qu'un philosophe d'un caractère si profondément humain vivait dans le milieu du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Son âge se trouve à peu de distance de celui de Socrate, qui a eu peut-être, sous le côté de la morale, quelque rapport avec lui. Meng-tseu n'eut pas la prétention de se faire chef d'école, mais adoptant, au contraire, sans restriction, la doctrine de Confucius, il s'en déclara simplement le continuateur. La Chine était alors divisée en une multitude de petits princes qui désolaient ses habitants ; les principes de la saine morale et de l'honnêteté politique avaient été oubliés pour faire place à ceux de l'égoïsme et du lucre. Meng-tseu conçut le projet de rétablir les mœurs particulières et la splendeur de l'État par la prédication de la morale. Il y consacra sa vie, parcourant les différents royaumes, tantôt accueilli par les princes, et tantôt repoussé ; expliquant à tout le monde, aux simples citoyens comme aux grands et aux souverains, les principes de la bonne administration et de la bonne conduite ; attaquant partout avec courage les sophistes et les mauvais ministres. Le fond de sa doctrine était de prouver que la droiture et la bonté nous viennent du ciel, et que la morale, aussi bien que la politique, consistent uniquement dans le rétablissement de cette droiture et de cette bonté. Mais pourquoi n'a-t-il point su entr'ouvrir le ciel et en déployer devant les hommes les perspectives infinies, en leur faisant voir là leur vrai domaine ?

On ne peut nier cependant que ce philosophe n'ait eu une très belle et très noble idée de la nature de l'homme. « Il est difficile de connaître la nature de l'homme en elle-même, dit-il dans un de ses entretiens avec son disciple Kao-tsu ; mais pour juger qu'elle est très bonne, il ne faut que réfléchir sur les penchants naturels de l'homme ; vous les trouverez tous dirigés vers la droite raison, vers l'honnêteté des mœurs, vers la droiture du cœur, et c'est pour cela que je dis que la nature humaine est très bonne. Quant à ceux qui donnent tête baissée dans le vice, ne l'imputez point à la nature, et ne pensez point qu'ils n'aient pas reçu en naissant les facultés nécessaires pour n'être pas méchants : ils ne le sont devenus que parce que des passions vicieuses se sont glissées dans leur cœur et ont perverti leur raison naturelle. Il y a dans tout homme un sens inné de charité qui le porte à secourir les malheureux, un sens inné de pudeur qui lui donne de l'aversion pour les choses honteuses, un sens inné de respect qui le porte à la déférence pour ses supérieurs, un sens inné de sagesse par le moyen duquel il discerne le vrai du faux et l'honnête du déshonnête. Ces quatre vertus, que l'on nomme la piété, l'équité, l'honnêté, la prudence, sont inhérentes à l'homme comme des parties de son essence ; elles ne lui viennent point du dehors et ne sont point en lui des qualités accidentelles. »

Ce sentiment précis de la sublimité et de la droiture de la nature humaine est d'une grande hardiesse. On voit qu'il forme le point de départ de toute la philosophie de Meng-tseu. Tous les hommes, selon lui, naissent bons, et ce sont les circonstances et la faiblesse avec lesquelles on leur cède qui deviennent le principe de leur perversité. Kao-tsu répliquant à Meng-tseu qu'il ne croit pas la nature humaine essentiellement mauvaise, mais qu'il la croit seulement indifférente au bien ou au mal, comme une eau qui tomberait dans un bassin, et qui en sort à l'est si on lui ouvre un passage à l'est, à l'ouest si le passage est ouvert à l'ouest, Meng-tseu lui fait voir que ce n'est point à l'eau coulant également dans un sens ou dans un autre qu'il faut comparer la nature de l'homme, mais à de l'eau tombant toujours, et par le principe même de sa nature, de haut en bas. « Sans doute, lui dit-il, l'eau, si elle est agitée par le vent ou poussée par quelques causes étrangères, peut s'élever et jaillir au-dessus de nos têtes ; mais ce mouvement est-il le mouvement naturel de l'eau, ou un mouvement qu'elle reçoit d'une cause étrangère ? De même l'homme peut être entraîné vers le mal, mais il est alors comme l'eau limpide

qui jaillit au-dessus de nos têtes ; il change le mouvement naturel de son essence. » Il prend alors pour exemple ce qui se passe dans les années heureuses et dans les années de disette. Dans les premières, où les hommes obtiennent facilement tout ce qu'il leur faut pour leur subsistance, il y en a beaucoup de vertueux ; mais au contraire, dans celles où l'on manque des choses nécessaires, ces mêmes hommes s'abandonnent au crime. Cependant, dans ces différentes années, les hommes ont toujours les mêmes facultés et la même nature. Cette diversité ne doit donc pas être attribuée au ciel, comme si une année il donnait aux hommes une bonne nature, et l'année suivante une mauvaise. Dans les années de stérilité, la misère replie l'homme sur lui-même et fausse sa droiture naturelle en ne le rendant attentif qu'à son utilité particulière. « Rendons ceci sensible par une comparaison, dit Meng-tseu. On sème du même orge dans le même champ et dans le même temps ; il lève, croît, mûrit dans le même temps ; cependant il ne rend pas partout également : ici il donne beaucoup de grain ; là il donne peu, parce qu'ici le terrain était gras, et que là il était maigre ; parce que la pluie et la rosée nécessaires pour l'accroissement de l'orge ne sont pas tombées également partout. La nature est la même dans toutes les choses de la même espèce : pourquoi donc douter que la nature soit la même dans tous les hommes ? Certainement l'homme le plus illustre par ses lumières et par ses vertus n'a pas en partage une autre âme que moi. »

C'est ainsi presque toujours par des images et des comparaisons que Meng-tseu développe et fait pour ainsi dire toucher du doigt sa doctrine. Les avantages de cette méthode pour un enseignement populaire sont évidents. En s'écartant de la rigueur philosophique, elle rend clair et palpable pour toutes les intelligences ce qui, dans la forme métaphysique, leur serait demeuré presque entièrement obscur. Je terminerai ce premier aperçu de sa morale en ce qui touche le principe même de toute morale, c'est-à-dire la nature de l'homme, en citant une parabole de laquelle il conclut que lorsqu'on voit un méchant dans lequel tout germe de bonté est effacé, on n'est cependant pas en droit de dire qu'il n'a pas été bon dans l'origine, et qu'il ne pourra pas se corriger un jour et redevenir bon.

Il y avait autrefois, dit Meng-tseu, dans le royaume de Cy une montagne qui était couverte d'arbres de la plus grande beauté, et qui offrait un riche et charmant aspect. Située dans le voisinage des faubourgs de la capitale, les bûcherons y vinrent et commencèrent à la dévaster : pouvait-elle conserver après leurs dévastations sa première beauté ? Cependant tant que les racines des arbres ne furent pas détruites, il y poussait encore des rejetons qui pouvaient rendre à la montagne son ancienne beauté ; mais les bœufs et les moutons ayant brouté et foulé aux pieds les rejetons à mesure qu'ils poussaient, la montagne n'offre plus aujourd'hui qu'un sommet aride et stérile. Or, si un homme apercevant cette montagne nue et dépouillée d'arbres, disait que le sol en est stérile, qu'il est incapable de rien produire de bon, et qu'il n'y a jamais eu de forêts sur cette montagne, croyez-vous que cet homme dît une chose sensée et qu'il eût bien la connaissance de la vraie nature de cette montagne ? Cette montagne, toute dépouillée qu'elle est aujourd'hui, contient encore dans son sein un principe fécond et capable de produire des arbres semblables à ceux dont elle a été ornée.

Il en est ainsi de l'homme vicieux. La charité, l'équité, la droite raison, innées dans son cœur, y subsistent toujours. Il peut donc recouvrer sa première droiture, même lorsque les mauvaises passions l'ont altérée. Mais lorsque ces mauvaises passions, attaquant continuellement en son cœur les vertus renaissantes, en ont étouffé tous les germes, ces vertus s'affaiblissent et semblent totalement anéanties, comme les germes des arbres paraissent anéantis sur le sommet de la montagne de Cy.

En effet, pendant le repos de la nuit, lorsque les mauvaises passions cessent d'agir, la charité, l'équité, la droite raison commencent à renaître ; et le matin, lorsque l'âme est encore dans un état de calme et de sérénité, tous les hommes aiment la vertu et ont de l'aversion pour les choses honteuses. Si un homme pouvait conserver ces heureux effets de sa droite nature, nul doute qu'il ne recouvrât sa vertu ; mais si, négligeant le soin que demandent ces délicats sentiments, il ouvre de nouveau son cœur aux passions, la perversité prenant chaque jour de nouvelles forces étouffe en lui tous les germes de vertu, et il n'éprouve plus en se réveillant ces mouvements par lesquels la nature le rappelait à la raison, à l'équité, à la charité.

DU SORT DES ENFANTS DANS LES MINES, EN ANGLETERRE (1).

LOIS ANGLAISE ET FRANÇAISE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS.

L'Angleterre possède, dans sa partie occidentale, d'immenses et profondes couches de houille, si riches que les géologues ont pu affirmer que vingt siècles d'exploitation ne suffiraient pas pour les épuiser. Aussi peut-on dire que l'Angleterre tire de ses mines de charbon les éléments de sa puissance industrielle et commerciale. La consommation domestique absorbe annuellement 17 000 000 de tonnes ; les forges produisent annuellement 800 000 tonnes de fer, qui consomment 4 000 000 de tonnes de houille ; les fonderies de cuivre emploient 500 000 tonnes de charbon pour la fonte de 185 000 tonnes de métal ; les manufactures de coton, 800 000 ; celles de laine, de soie, de lin, 600 000 ; enfin, si l'on y joint le contingent des autres industries et des exportations, qui, en 1837, était de 1 100 000 tonnes, le chiffre total de la production houillère de l'Angleterre s'élève à environ 26 000 000 de tonnes, ce qui, en évaluant la tonne au prix moyen de 10 fr., représente annuellement la somme de 260 000 000 de francs.

Mais, il faut le dire, cette extraction de la houille, l'une des plus grandes sources de richesse pour l'Angleterre, a été jusqu'ici d'une influence déplorable non seulement sur la santé de ceux dont elle occupe les bras, mais aussi sur leur moralité et leur bonheur.

La population des mines est répartie entre quatre catégories de travailleurs. Au sommet de la hiérarchie sont les *overmen* et les *deputies-overmen*, chargés de la police de l'exploitation ; ils doivent veiller à l'exécution des travaux et à la sécurité de la mine. Immédiatement au-dessous d'eux sont les mineurs proprement dits, les ouvriers qui extraient le minerai ou la houille (*hewers*). Ce sont en général des hommes faits ; ils descendent dans les travaux à deux heures du matin, et reçoivent les ordres des *deputies-overmen*. Leur journée se termine à deux heures après midi. Leur salaire est, dans les grands districts houillers, d'environ 100 fr. par mois.

Ensuite viennent les *putters* : ce sont des jeunes gens et quelquefois des enfants ; ils descendent dans la mine à quatre heures du matin. Leur occupation consiste à enlever toutes les deux heures, dans de petits chariots, le charbon extrait par les mineurs, et à le traîner jusqu'aux grandes galeries ; ces chariots chargés représentent un poids d'environ huit quintaux. Le *putter* pousse son chariot par derrière, dans une posture très allongée, afin de gagner plus de force, et surtout d'éviter de se briser le crâne contre le toit de la galerie, qui a rarement plus d'un mètre de hauteur. Le *putter* ne quitte la mine que deux heures après le *hewer* ; son salaire varie de 25 à 38 fr. par mois.

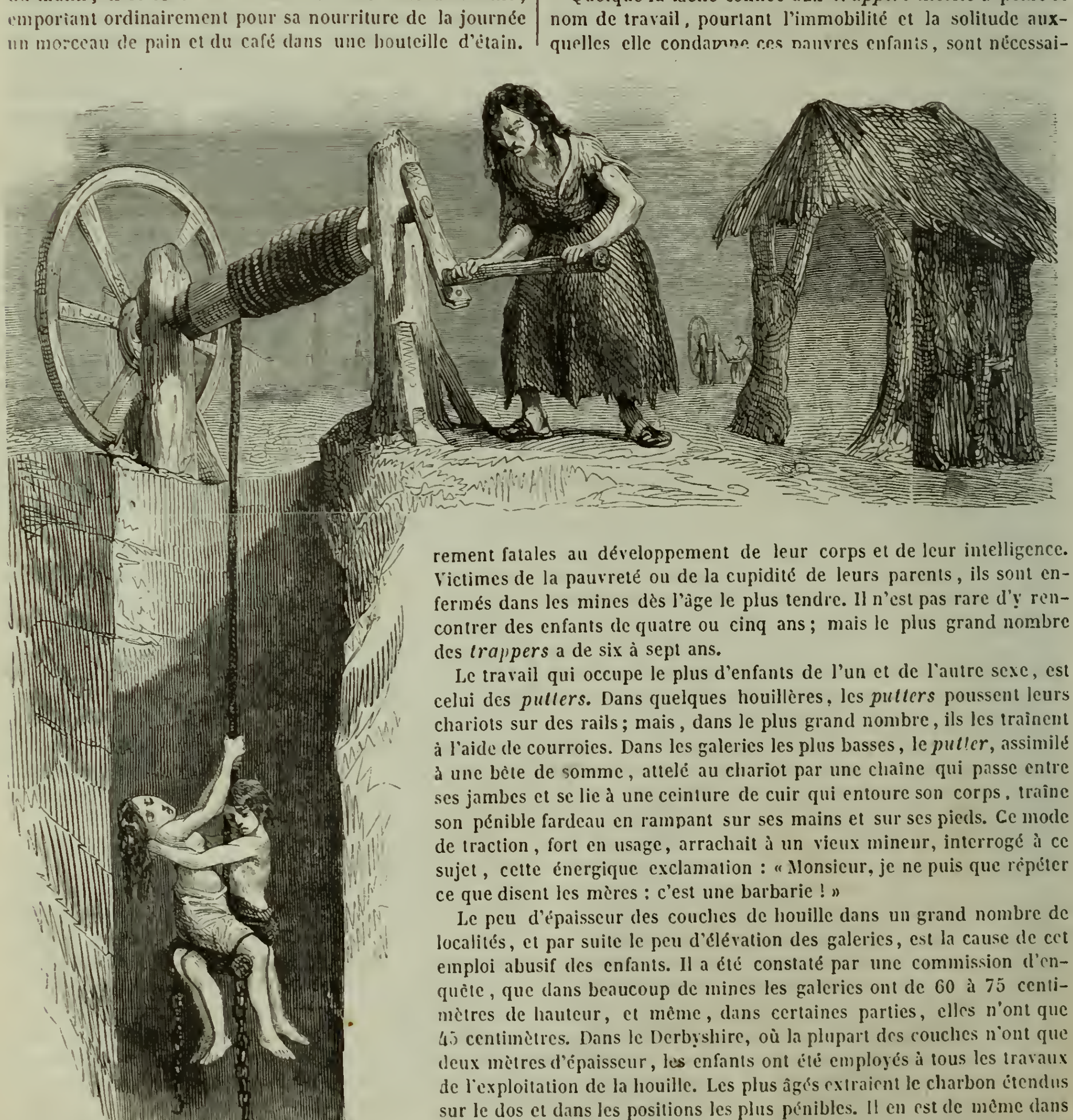
(1) Notre collaborateur M. Grimblot, auteur de cet article, a traité le même sujet, sans illustrations, dans la *Revue des deux mondes*. Les tristes faits qu'il raconte et les sujets de nos gravures sont empruntés à la *Westminster Review*.

Le charbon amené par le *putter* aux grandes galeries y est chargé sur des wagons traînés par des chevaux, des poneys ou des ânes, et conduits par des enfants de douze à quinze ans, que l'on nomme *drivers*, au puits principal, d'où il est enlevé par des machines à vapeur ou des manéges de chevaux, ou même par des roues mises en mouvement en certains endroits par des femmes. A la fin de sa journée, qui est de douze heures, le *driver* a fait ordinairement dans les galeries huit à neuf lieues (35 kilomètres) de chemin.

La dernière classe des travailleurs et la plus intéressante est celle des plus jeunes enfants; de leur vigilance dépend la sûreté de la mine, car le soin de fermer les portes (*traps*) des galeries, sur lesquelles repose l'aérage de la mine, leur est confié. Le but de l'aérage des mines est, comme l'on sait, de prévenir le danger le plus terrible auquel on y soit exposé, la formation des gaz dont l'embrasement cause trop souvent de grands malheurs.

Le petit *trapper* est éveillé par sa mère à deux heures du matin; il se lève et se rend en toute hâte à la mine, emportant ordinairement pour sa nourriture de la journée un morceau de pain et du café dans une bouteille d'étain. Arrivé au fond du puits, il s'achemine vers celle des galeries étroites et basses dont la garde lui est remise. Il prend sa place dans une niche creusée derrière la porte qu'il doit ouvrir aussitôt qu'il entend le roulement du chariot d'un *putter*, et refermer dès qu'il a passé. Il demeure ainsi douze heures de suite dans l'isolement le plus complet, sans autre lumière que la clarté faible et vacillante de la chandelle placée devant les chariots des *putters;* son mince salaire ne lui permet pas de s'acheter une chandelle, et malheur à lui s'il succombe à l'ennui et s'endort; la main d'un *deputy-overman* faisant la ronde ne manquera pas de lui rappeler durement que le sort de la communauté repose sur lui. A quatre heures, le mot Liberté ! liberté ! (*Loose! loose!*) part du point principal, et se répète rapidement dans les parties les plus éloignées de la mine; mais le *trapper* n'est pas encore libre : il doit demeurer à son poste jusqu'à ce que le dernier *putter* ait passé; il remonte alors à la chaumière de la famille, et après un pauvre dîner, il se hâte de se coucher.

Quoique la tâche confiée aux *trappers* mérite à peine le nom de travail, pourtant l'immobilité et la solitude auxquelles elle condamne ces pauvres enfants, sont nécessairement fatales au développement de leur corps et de leur intelligence. Victimes de la pauvreté ou de la cupidité de leurs parents, ils sont enfermés dans les mines dès l'âge le plus tendre. Il n'est pas rare d'y rencontrer des enfants de quatre ou cinq ans; mais le plus grand nombre des *trappers* a de six à sept ans.

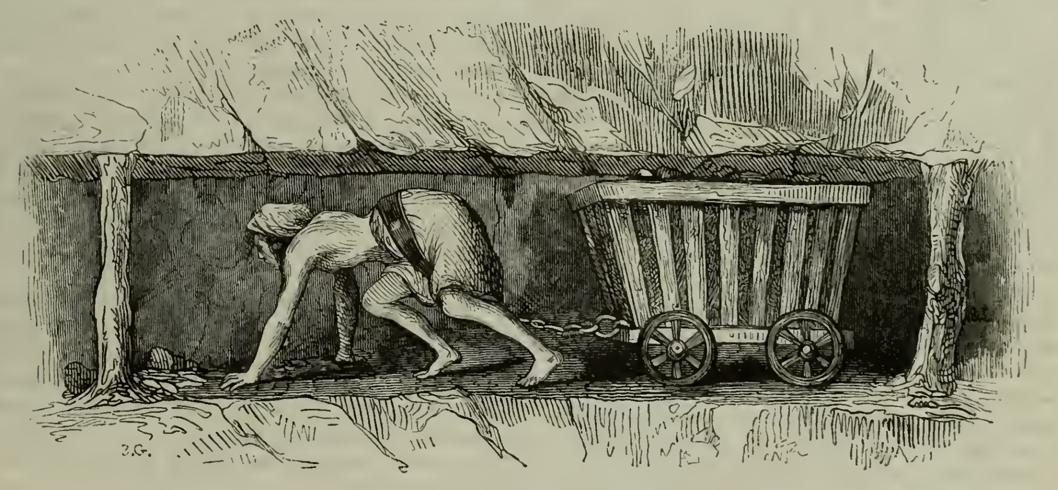


Le travail qui occupe le plus d'enfants de l'un et de l'autre sexe, est celui des *putters*. Dans quelques houillères, les *putters* poussent leurs chariots sur des rails; mais, dans le plus grand nombre, ils les traînent à l'aide de courroies. Dans les galeries les plus basses, le *putter*, assimilé à une bête de somme, attelé au chariot par une chaîne qui passe entre ses jambes et se lie à une ceinture de cuir qui entoure son corps, traîne son pénible fardeau en rampant sur ses mains et sur ses pieds. Ce mode de traction, fort en usage, arrachait à un vieux mineur, interrogé à ce sujet, cette énergique exclamation : « Monsieur, je ne puis que répéter ce que disent les mères : c'est une barbarie ! »

Le peu d'épaisseur des couches de houille dans un grand nombre de localités, et par suite le peu d'élévation des galeries, est la cause de cet emploi abusif des enfants. Il a été constaté par une commission d'enquête, que dans beaucoup de mines les galeries ont de 60 à 75 centimètres de hauteur, et même, dans certaines parties, elles n'ont que 45 centimètres. Dans le Derbyshire, où la plupart des couches n'ont que deux mètres d'épaisseur, les enfants ont été employés à tous les travaux de l'exploitation de la houille. Les plus âgés extraient le charbon étendus sur le dos et dans les positions les plus pénibles. Il en est de même dans le canton d'Halifax, où les couches n'ont en beaucoup d'endroits que 50 centimètres en moyenne, et n'en ont souvent que 35. Dans l'est de l'Ecosse, les enfants commencent à extraire le charbon à l'âge de douze ans, et dans la principauté de Galles à sept. Et encore, dans beaucoup de



(Scènes dans les mines de houille, en Angleterre. — Le Trapper.)



(Jeune fille traînant un chariot.)



(Jeune homme employé à l'extraction du charbon.)

ces mines, l'aérage est très imparfait, et l'épuisement des eaux y est tellement négligé, que les enfants travaillent tout le jour les pieds dans la boue et même dans l'eau. Il faut ajouter à cela que c'est dans les lieux les plus malsains que l'on occupe les enfants de l'âge le plus tendre, et de préférence les jeunes filles.

La plupart des enfants des deux sexes employés dans les houillères, appartiennent aux familles mêmes des ouvriers mineurs, ou aux familles pauvres établies dans le voisinage des mines. Le fruit de leur travail augmente le bien-être de leurs parents, et par conséquent n'est pas toujours perdu pour eux. Mais il y a des districts houillers où un certain nombre de ces malheureuses créatures passent les plus belles années de leur jeunesse dans le plus dur esclavage, sans retirer aucun profit de leurs peines : ce sont des orphelins, des enfants pauvres, dont les paroisses, à la charge desquelles l'indigence les a placés, se délivrent en les cédant comme apprentis à des ouvriers mineurs. Le nombre en est assez considérable. Des maîtres ouvriers les prennent avec eux ; et comme pour les travaux des mines il n'est pas besoin d'apprentissage, ils retiennent leurs salaires jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de vingt et un ans, subvenant à peine aux modiques frais de leur entretien et de leur nourriture. Il serait difficile d'imaginer tous les mauvais traitements que ces infortunés ont à subir. Un de ces apprentis racontait ainsi à un commissaire qui l'interrogeait sa triste histoire : « Je ne sais pas l'âge que j'ai ; mon père est mort, ma mère aussi, j'ignore depuis combien de temps. Je suis entré dans les mines à l'âge de neuf ans ; je ne sais pas depuis quand j'y suis : il y a longtemps. Mon maître s'était engagé à me nourrir et à me vêtir ; il me donnait de vieux habits qu'il achetait chez les chiffonniers, et je n'avais jamais assez pour apaiser ma faim. Je le quittai, parce qu'il me maltraitait ; deux fois il m'a frappé avec sa pioche. » (Ici, dit le commissaire, je fis déshabiller l'enfant, et je trouvai en effet sur sa poitrine une large cicatrice indiquant une blessure faite avec un instrument tranchant ; il avait aussi sur le corps plus de vingt blessures qu'il s'était faites en poussant les chariots de charbon dans les galeries basses.) « Mon maître me battait tant et me traitait si mal, que je résolus de le quitter et de chercher une meilleure condition. Pendant longtemps, je dormis dans les puits abandonnés, ou dans les cabanes qui sont au bord des puits exploités, ne mangeant pour toute nourriture que les bouts de chandelle que les ouvriers laissaient dans les travaux. »

Parmi les faits nombreux recueillis par l'enquête qui peignent la brutalité et même la férocité des mineurs, je choisis le suivant : « Dans le Lancashire, un enfant fut amené au D. Milner, médecin à Rochdale. Il l'examina, et trouva sur son corps vingt-six blessures. Les reins et toute la partie postérieure de son corps n'étaient qu'une plaie ; sa tête, dépouillée de cheveux, portait la trace de plusieurs blessures graves ; un de ses bras était fracturé au-dessous du coude, et paraissait l'être depuis long-temps. Quand ce malheureux enfant fut amené devant les magistrats, il ne pouvait ni se tenir debout, ni demeurer assis ; on fut obligé de le déposer à terre dans une espèce de berceau. L'instruction prouva que son bras avait été cassé par un coup de barre de fer, que la fracture n'avait jamais été remise, et que pendant plusieurs semaines il avait été obligé de travailler avec le bras dans cet état. Il fut ensuite prouvé que son maître, qui l'avoua, avait coutume de le battre avec un morceau de bois à l'extrémité duquel était fixé un clou long de plusieurs pouces. Cet enfant manquait souvent de nourriture, comme le montrait l'état de maigreur dans lequel il était. Son maître l'employait à traîner des chariots, et lorsqu'il l'eut mis dans l'incapacité de travailler, il l'avait renvoyé à sa mère, qui était une pauvre veuve. »

La condition des femmes et des jeunes filles qui travaillent dans les mines est encore plus déplorable. Les jeunes filles sont employées aux mêmes travaux que les garçons : elles poussent les chariots et les traînent comme eux ; mais on les assujettit, ainsi que les femmes, à des travaux auxquels les ouvriers de l'autre sexe ne veulent à aucun âge se soumettre. Ainsi en Écosse, où dans beaucoup de mines il n'y a pas de machines pour élever le charbon à la surface de la terre, ce sont des femmes et des jeunes filles qui le montent sur leur dos dans des corbeilles, par des échelles ou des escaliers grossièrement construits. Elles sont si peu vêtues, qu'elles n'osaient paraître devant les commissaires chargés par le gouvernement d'une enquête sur ces tristes faits.

La décrépitude atteint tous ces pauvres êtres avec une effrayante rapidité. A quarante ou cinquante ans, le mineur est incapable de travail, et paraît aussi faible qu'un vieillard de quatre-vingts ans. Parmi les ouvriers mineurs, on compte moitié moins d'hommes âgés de soixante-dix ans que dans la population agricole. Leurs mœurs semblent s'empreindre, dans la dureté de leurs travaux, d'une rudesse et d'une brutalité qui va souvent jusqu'à la férocité.

Nulle part donc les effets du travail excessif et prématuré des enfants sur la condition physique et morale des classes ouvrières ne sont plus funestes que dans l'industrie houillère. Devant les faits révélés par l'enquête à laquelle nous avons emprunté les détails qui précèdent, l'Angleterre ne pouvait pas tarder plus longtemps à réprimer les monstrueux abus qu'elle dévoilait.

Aussi une loi, votée à la fin de la dernière session par le parlement, interdit le travail des femmes dans les mines ; les enfants désormais ne pourront y descendre avant l'âge de dix ans, et jusqu'à quinze ils ne pourront pas y travailler plus de trois jours par semaine ; enfin les exploitations souterraines de tout le royaume-uni seront soumises à la surveillance des inspecteurs des manufactures créés par la loi de 1833.

Il est impossible de ne pas considérer ces lois anglaises comme dictées par une bienfaisance éclairée : elles tendent à opposer un obstacle au mouvement inconsidéré qui porte les populations pauvres vers l'industrie ; à tenir le gouvernement et l'opinion, au moyen d'une surveillance vigilante, toujours au courant de la situation des classes ouvrières.

Ces résultats inestimables n'ont pu manquer de frapper nos hommes d'état.

Aussi avons-nous une loi sur le travail des manufactures à l'imitation de celle votée en 1833 par nos voisins. En effet, la loi promulguée en France le 22 mars 1841 s'applique aux manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique et à feu continu, et à toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers. Elle divise les enfants, aux intérêts desquels elle a voulu pourvoir, en deux catégories marquées par des limites d'âge : la première comprend les enfants de huit à douze ans, la seconde ceux de douze à seize. Tout travail dans les manufactures désignées est interdit au-dessous de l'âge de huit ans. Pour la première catégorie, le travail effectif ne peut être de plus de huit heures sur vingt-quatre, et de plus de douze heures pour la seconde. La journée de travail est limitée entre cinq heures du matin et neuf heures du soir. Tout travail entre neuf heures du soir et cinq heures du matin est considéré comme travail de nuit, et à ce titre interdit aux enfants au-dessous de treize ans, en comptant deux heures pour trois dans le cas où il serait exigé par suite du chômage d'un moteur hydraulique, ou par des réparations urgentes, ou encore dans les établissements à moteur continu dont la marche ne peut être suspendue dans le cours des vingt-quatre heures. Telles sont les prévisions restrictives de la loi qui veillent aux intérêts de la santé des enfants et à leur développement physique. L'article 5 pourvoit à leur développement intellectuel et moral ; il exige que jusqu'à l'âge de douze ans les enfants

reçoivent l'instruction primaire. Pour l'application de la loi, une grande latitude est laissée au pouvoir réglementaire de l'administration. Parmi les mesures auxquelles il lui est spécialement recommandé de pourvoir, il faut remarquer celles qui doivent assurer aux enfants l'instruction primaire et l'enseignement religieux, et prescrire les conditions de salubrité et de sûreté nécessaires à la vie et au bien-être des enfants. L'article 10, qui autorise le gouvernement à nommer des inspecteurs pour surveiller l'exécution des mesures arrêtées, est aussi l'un des plus importants, puisque l'efficacité de la législation dépend évidemment de la vigilance et de l'activité du contrôle qui sera exercé par les agents spéciaux du gouvernement sur les établissements auxquels elle doit s'appliquer. Mais rien n'a été arrêté par la loi sur le système d'inspection à adopter ; on n'a pas voulu créer des fonctions salariées dont l'expérience seule pouvait faire apprécier l'importance. Le ministre du commerce a déclaré, dans la discussion, aux deux chambres, qu'il confierait le mandat honoraire d'inspecteur à des personnes considérées, établies dans les arrondissements où les manufactures seraient situées.

Il y a déjà plus d'une année que la loi du 22 mars 1841 doit avoir commencé à être exécutées : on ignore ses résultats ; il est même permis de dire qu'on l'a un peu trop oubliée. Cependant l'exemple de l'Angleterre prouve qu'elle met entre les mains du pouvoir un instrument moral de gouvernement qu'on aurait tort de négliger, et il faut espérer que l'administration ne tardera pas à donner à cette loi les développements qu'elle réclame.

Quant à la loi sur le travail des enfants dans les mines, il est douteux que le gouvernement suive l'exemple de nos voisins ; rien n'en prouve la nécessité. Les femmes ne sont pas employées dans nos mines ; un décret de 1813 y interdit le travail des enfants au-dessous de l'âge de dix ans. L'usage de portes tombant d'elles-mêmes dispense, dans nos houillères, d'employer de jeunes enfants au service abrutissant des *trappers* anglais ; et à notre connaissance, ce n'est que dans les mines de lignite du département des Bouches-du-Rhône, où les couches n'ont que 60 à 75 centimètres d'épaisseur, que les enfants sont employés aux travaux de l'exploitation : ils y sont chargés, comme en Angleterre, du roulage intérieur ; leur nombre est très petit, et, excepté dans quelques cas, leur âge est au-dessus de celui que prescrit le décret de 1813. La tâche de ces travailleurs, que l'on nomme *mendits* dans le pays, consiste à traîner des chariots bas et à porter sur le dos des cabas pleins de charbon, en grimpant le long de puits inclinés garnis d'escaliers taillés dans le roc. D'ailleurs la condition de ces enfants est loin d'être aussi malheureuse que celle des enfants anglais. Pour eux comme pour les mineurs, la journée de travail n'est que de huit heures, et leur salaire varie, suivant leurs forces, de 1 fr. à 2 fr. par jour, ce qui est considérable eu égard à la pauvreté du pays. Il faut ajouter que leur nombre diminue chaque jour, et qu'ils seront bientôt remplacés par les machines.

LE CAMPAGNOL DES NEIGES.

Entre le lac de Brienz et les hautes Alpes bernoises, s'élève un groupe de montagnes dont le Faulhorn occupe à peu près le centre. Son sommet est à 2 683 mètres au-dessus de la mer. Du haut de ce belvédère l'œil embrasse les chaînes des Alpes, du Jura et des Vosges ; on découvre les lacs de Brienz, de Thun, des quatre Cantons, de Morat, de Neuchâtel, et toute la plaine de la Suisse comprise entre ces lacs. En 1832, un habitant de Grindelwald eut l'heureuse idée de bâtir une petite auberge sur ce sommet. Il y réside depuis le 15 juillet jusqu'au 15 octobre, et sa maison est la plus haute de l'Europe, puisqu'elle se trouve à 198 mètres au-dessus de l'hospice du grand Saint-Bernard.

Deux météorologistes, MM. A. Bravais et Ch. Martins, curieux de comparer les climats qu'ils avaient étudiés au Spitzberg et en Laponie, avec un climat tout aussi rigoureux, quoique résultant non de la latitude, mais de l'élévation au-dessus de l'océan, s'établirent dans cet observatoire aérien pendant les mois de juillet et d'août 1841. Tandis qu'ils se livraient à leurs expériences, ils virent souvent un petit animal passer rapidement près d'eux et se glisser furtivement dans son terrier. Ils remarquèrent qu'il se trouvait aussi dans l'auberge et se nourrissait de plantes alpines. Au premier abord, sa ressemblance avec la souris commune était telle, qu'ils pensèrent que cet hôte incommode avait suivi l'homme dans sa demeure sur le Faulhorn, comme il a jadis traversé les mers à bord des navires. Mais un examen plus attentif leur prouva que, loin d'être une souris, c'était une espèce du genre Campagnol, qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des naturalistes. Ils le désignèrent sous le nom de Campagnol des neiges (*Arvicola nivalis*). Ce n'est pas la première fois cependant que ce petit animal avait été remarqué par des voyageurs. En 1811, le major Weiss, ayant établi au sommet du Faulhorn un signal géodésique, raconta qu'il y avait vu une espèce de souris qu'il n'avait jamais aperçue autre part. Ce fait prouve que ce Campagnol habitait le sommet du Faulhorn avant qu'on eût bâti l'auberge qui date de 1832 ; mais on l'a encore trouvé ailleurs dans les hautes Alpes. Les guides de M. Pictet lui assurèrent avoir vu des souris aux rochers du Grand-Mulet, à 3 455 mètres au-dessus de la mer. Ces souris sont certainement des individus de cette espèce, qui ressemble à s'y méprendre à la souris domestique. Or les Grands-Mulets sont quelques rochers où l'on passe la nuit en montant au Mont-Blanc, après avoir marché pendant plusieurs heures sur la neige et sur la glace. Ainsi c'est dans cette île entourée d'un océan de neige, et où végètent à peine quelques plantes alpines, que de nombreuses générations se sont reproduites. Enfin un explorateur intrépide des hautes Alpes, M. Hugi, a trouvé ce même rongeur sur le Finster-Aarhorn, à une hauteur de 3 900 mètres au-dessus de la mer.

Dans les Alpes, la limite des neiges éternelles peut être fixée à 2 700 mètres. C'est donc au niveau ou au-dessus de cette limite que ce Campagnol a établi sa demeure, particularité d'autant plus singulière que toutes les autres espèces du même genre habitent dans nos fermes et dans les champs cultivés des plaines de l'Europe. Combien les conditions d'existence sont différentes pour l'espèce alpine! Elle vit sous une pression atmosphérique plus faible d'un tiers que celles des plaines. L'été dure trois mois, pendant lesquels il tombe de la neige presque toutes les semaines. Au Faulhorn la température moyenne de l'année est de — 2°, 33 ; celle de l'été de + 3°, 0. (1). En hiver, des masses de neige énormes chargent le sol, et cependant notre petit animal passe la saison rigoureuse sans s'engourdir, protégé qu'il est contre le froid par cette même neige qui rend ces hauteurs inabordables à d'autres animaux. Voici comment on s'en est assuré : le 8 janvier 1832, M. Hugi de Soleure voulut visiter le glacier de Grindelwald, afin d'étudier son état hivernal. L'ascension le long des flancs du Mettenberg fut pénible ; les voyageurs rencontraient des masses de glace où il fallait creuser des pas ou des trous à coups de hache ; et, d'un autre côté, la neige ayant tout nivelé, on ne pouvait profiter des saillies du terrain. Les cascades, converties en longues stalactites pendantes, étaient immobiles et semblaient menacer de leur chute les audacieux voyageurs qui venaient troubler le si-

(1) A Paris, la moyenne de l'année est de 10°,8 ; celle de l'été, de 18°,1.

lence de mort de ces solitudes élevées. Enfin, vers le soir, ils arrivèrent à la Stierreg. Là habite pendant l'été un gardeur de chèvres ; on se mit à la recherche de sa cabane, mais rien, sur cette surface uniforme, ne dénotait sa présence. Enfin on aperçut une légère élévation sur la neige ; on se mit à creuser, et vers la nuit on découvrit le toit de la hutte ; on continua à déblayer la neige pour débarrasser la porte ; on l'ouvre, une vingtaine de Campagnols prennent la fuite ; sept sont tués, et dans la description de l'auteur, il est impossible de méconnaître l'*Arvicola nivalis*. Ainsi donc, grâce à M. Hugi, nous savons que le Campagnol des neiges ne s'engourdit pas pendant l'hiver, et qu'il ne change pas de pelage, faits également intéressants tous deux pour l'histoire naturelle.

Nous n'aurions pas entretenu nos lecteurs de ce petit quadrupède s'il ne présentait quelques particularités curieuses sous le point de vue de ses mœurs et de son habitation. Les types de la nature se jouent dans des formes sans nombre, et la connaissance d'une forme nouvelle n'a d'intérêt que pour les naturalistes. Mais il est intéressant pour tout le monde de savoir qu'il existe un mammifère à des hauteurs où nul autre ne pourrait subsister ; car ce n'est point volontairement que le chamois s'est réfugié sur les cimes neigeuses des Alpes ; c'est l'homme qui l'a exilé des prairies et des forêts subalpines qu'il habitait, et où il redescend encore pendant l'hiver. Notre Campagnol est donc le mammifère connu qui habite le plus haut dans les Alpes. C'est aussi une espèce de plus à ajouter à la liste si peu nombreuse des *quadrupèdes terrestres* de l'Europe, dont le nombre, d'après le recensement récent de M. Selys-Longchamp, ne s'élève qu'à 121.

Je trouve aussi un enseignement utile dans l'histoire de la découverte de ce petit animal. Longtemps il vit inconnu dans ces hautes sommités qui inspiraient encore, il y a cinquante ans, aux habitants des vallées une superstitieuse terreur. Un peintre appelé Kœnig le premier monte au Faulhorn pour y prendre des vues, et est frappé du nombre des terriers dont le sommet est percé. Plus tard, un ingénieur géographe, M. Weiss, établit un signal géodésique sur le sommet ; le premier, il soupçonne que l'animal est une espèce inconnue. Puis quelques guides en parlent à un physicien, M. Pictet, qui consigne ce fait dans un itinéraire. Un géologue, M. Hugi, rencontre un petit rongeur, dans ses excursions d'été, sur les sommets des hautes Alpes, et le retrouve en plein hiver dans une hutte enterrée sous la neige. Enfin, deux météorologistes séjour-



(Le Campagnol des neiges, *Arvicola nivalis*, récemment découvert dans les hautes Alpes.)

nant au sommet du Faulhorn pour s'occuper spécialement des phénomènes atmosphériques et de leur influence sur la végétation, le remarquent et s'en emparent. Peu s'en faut qu'ils ne le négligent, pensant que la montagne était *accouchée d'une souris*. Un examen plus attentif les fait revenir d'une opinion trop légèrement conçue, et cet animal vu et dédaigné par tant d'observateurs se trouve être une espèce nouvelle qui rentre dans un petit groupe de Campagnols murins, c'est-à-dire à apparence de souris, dont la France, l'Angleterre, la Belgique et la Suède possèdent un représentant. C'est le Campagnol des rives (*Arvicola riparia*), qui a été signalé en Angleterre par M. Yarell ; près d'Abbeville, par M. Baillon ; dans le département de Maine-et-Loire, par M. Millet ; aux environs de Metz, par M. Hollandre ; autour de Liége, par M. Selys-Longchamp ; et en Suède, par M. Sundevall. Réunies à deux autres, découvertes par Pallas en Sibérie, ces deux espèces établissent, par leurs formes extérieures, la transition des Campagnols aux souris, tandis que leur organisation anatomique et leur genre de vie ne diffèrent pas de ceux des autres espèces du genre *Arvicola*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BULGARES.



(Une halte de Bulgares, dans un caravansérail.)

Après une longue journée de fatigue et un repas frugal, trois voyageurs se reposent et goûtent les seuls plaisirs que puisse offrir un caravansérail turc : un abri plus ou moins noir et sale, des pipes et du café. Le quatrième individu à genoux, penché sur l'âtre de la cheminée, est un garçon d'hôtel turc; il retire du feu une bouilloire remplie d'un excellent café qui vient de bouillir trois fois, et que les hôtes vont humer avec délices, tout brûlant, tout écumant, tout plein de son arôme, sans sucre, et le marc au fond. Un Oriental, vous le savez, ne saurait vivre sans fumer; outre le *tchibouk*, vous voyez des *narguilés*, pipes raffinées et de luxe, où le tabac d'une espèce particulière, après avoir traversé l'eau et un tuyau en forme de serpent, arrive à la bouche rafraîchi et épuré. (Voy. 1841, p. 104.) A eux trois, nos hôtes n'auront pas dépensé pour le tabac, le café et le coucher, plus de la valeur de cinquante centimes, y compris encore un généreux pourboire au garçon. Du reste, ils sont entièrement délassés et très satisfaits; sobres et économes, simples dans leurs habitudes, ils ne désirent rien de plus.

Si peu exercé que vous soyez à distinguer les différentes races de l'empire ottoman par l'étoffe et la coupe des vêtements, vous saurez à quel pays appartiennent deux de ces voyageurs en remarquant la partie la plus saillante du costume, leur coiffure; ce ne sont ni les Ottomans qui portent de grands bonnets enfoncés sur les oreilles, ni les Grecs coiffés de la calotte rouge. Ce bonnet conique, de laine ou de coton, est particulier aux Bulgares, race slave soumise aux Turcs depuis le quinzième siècle.

Malheureux et opprimés aujourd'hui, les Bulgares, issus

de la race tatare, habitaient, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les bords du Wolga. On croit même généralement que c'est de ce fleuve qu'ils ont reçu leur nom de *Bulgares* ou *Wolgars*. Plus tard, refoulés par les migrations du moyen-âge, ils se rapprochèrent du Danube. Dans la seconde moitié du cinquième siècle, ils se répandirent dans la Mysie et la Thrace, et plus d'une fois ils menacèrent le Bas-Empire. Au dixième siècle, ils parvinrent à leur plus haut degré de puissance; mais ils s'affaiblirent bientôt à la suite de guerres incessantes avec les Grecs, les Russes, et avec les Ottomans. Mêlés depuis leur décadence aux races slaves, ils ont perdu leur langue, leur ancienne religion, et jusqu'au souvenir de leur origine, et on peut dire qu'ils sont aujourd'hui Slaves tout autant que leurs voisins les Serbes, les Slovakes et les Bosniakes. « Le Bulgare, selon l'expression d'un écrivain qui a visité dernièrement leur pays, n'est plus qu'un Tartare converti au slavisme, doux, paisible, laborieux, honnête, et, soit résignation à sa destinée, soit manque d'intelligence et d'activité, incapable de cette souplesse de caractère particulière aux Grecs, qui, dans l'avilissement de l'esclavage, n'ont jamais désespéré de la vengeance et du retour à la liberté. »

Nos cartes géographiques ne désignent sous le nom de Bulgarie, parmi les provinces turques, que le pays compris entre le Danube, les Balkans et la mer Noire; cependant la race bulgare, répandue dans tous les pays d'alentour, s'étend dans la Thrace, dans la Macédoine, et jusque dans la Morée; on estime qu'elle ne compte pas moins de quatre millions et demi d'individus. Les principales villes de la Bulgarie sont: Sofia, la ville sainte, Ternor, Widdin, Philippopolis et Warna sur la mer Noire; ces villes, comme en général toutes celles de l'empire ottoman, sont loin d'être dans un état prospère; on y trouve à chaque pas, sur les ruines d'un passé plus heureux, le spectacle de l'état précaire des populations chrétiennes; les villages des Bulgares trahissent encore plus cet état d'ilotisme auquel l'orgueil et la barbarie des Turcs ont réduit tant de peuples: ce sont des huttes en claie d'osier de la plus chétive apparence, enfoncées dans la terre, ou élevant à peine leurs toits de chaume au-dessus du sol; une seule chambre compose ordinairement tout le logement d'un Bulgare; les bestiaux occupent des huttes séparées.

Principalement agriculteurs, les Bulgares s'attachent au sol où ils vivent; les essais tentés pour les coloniser au loin n'ont jamais réussi: c'est ainsi que, transportés par l'impératrice Catherine en Crimée, ils n'ont pas pu s'acclimater sous le beau ciel de ce pays; et lorsqu'à la suite de la guerre de la Russie contre les Turcs, en 1829, trente mille Bulgares environ furent conduits sur les bords du Dnieper, la majeure partie retourna au milieu des Balkans. Ces pays de montagnes doivent leur culture aux Bulgares: l'essence de roses, si recherchée en Orient et si chère, est le produit de leurs soins; mais les Arméniens, qui ont monopolisé en quelque sorte cet article, enlèvent aux Bulgares la majeure partie de leurs bénéfices. Une autre industrie qui occupe les Bulgares est la fabrication de draps grossiers; c'est la richesse de quelques unes de leurs villes.

Les Bulgares sont chrétiens selon le rit grec; leurs prêtres sont en général ignorants, et le haut clergé, souvent étranger au pays, semble se soucier assez peu des progrès intellectuels du peuple soumis à sa direction. Cependant, comme dans les villes les Grecs n'ont cessé d'avoir des écoles, on peut espérer que l'instruction se répandra insensiblement parmi tous les habitants du même pays. Cette influence des Grecs peut être d'une grande importance, car elle porte en elle les germes d'une renaissance nationale. Récemment (en 1841), les Bulgares ont montré que les idées de civilisation qui germent dans toute l'Europe ont pénétré jusque dans les Balkans.

Les Bulgares sont grands et robustes. La sobriété, la tempérance, la simplicité et la pureté de leurs mœurs, ne contribuent pas peu à conserver à la beauté de leur type sa pureté et son originalité. Les femmes se font remarquer par la propreté, l'amour du travail, la douceur, la naïveté, et l'honnêteté des mœurs; elles sont en général grandes et sveltes. Les femmes mariées, jeunes surtout, se voilent la figure, et ne laissent à découvert que la bouche; les femmes âgées portent des coiffures bizarres, pareilles à des casques, et chargées de pièces de monnaie. Les jeunes filles ont une mise très simple; leur plus bel ornement est une longue chevelure qui descend quelquefois jusque sur la terre, et qui pourrait servir de vêtement à tout le corps; quand elle n'est pas relevée, elle descend comme un pan de manteau sur la verdure. Si l'on en croit les voyageurs, il n'est pas rare de trouver parmi les filles bulgares des figures d'une beauté digne d'exercer les pinceaux des grands maîtres.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS (1).

Samedi.

J'ai subi un dernier examen, seul, sans protection, sans encouragement. Je n'étais recommandé par qui que ce fût, connu d'aucun des professeurs; une insurmontable timidité me paralysait; impossible de trouver une parole. Les plus simples questions, je ne les comprenais point; un épais brouillard enveloppait toutes mes facultés. Est-ce frayeur, honte?... ambition peut-être? Hélas! tout dépendait de cette heure; je pouvais faire oublier l'insuffisance des premières épreuves, et cette heure fatale m'a perdu. Être stupide que je suis! préparé depuis si longtemps, l'œil toujours fixé sur ce moment suprême, si redouté, si désiré tout à la fois, et pourquoi, bon dieu! — Ils m'ont rejeté au dernier rang, et je ne puis m'en plaindre; ne me suis-je pas montré inepte, incapable?

Mardi soir.

Voilà mon sort fixé... l'on me nomme à l'école primaire d'une petite commune cachée au fond des bois. Personne ne se souciait de la place, c'est ce qui me l'a fait obtenir sans doute. L'association philanthropique qui payait l'éducation du pauvre orphelin n'aura plus rien à débourser pour lui désormais. Mes protecteurs ne se lassent pas de répéter que je suis trop heureux. « Après avoir si peu répondu, disent-ils, aux soins que l'on s'est donné pour l'instruire, être nanti d'une place de six cents francs, et logé encore! » Oui, en vérité, trop heureux! Mes fonctions se borneront à enseigner à lire à huit à dix enfants de cultivateurs, peut-être à leur montrer les quatre règles suivant le calcul décimal, et à leur faire répéter la table de Pythagore. Charmantes occupations! Personne à voir; car le seul propriétaire de l'endroit, homme riche, dont la munificence loge l'instituteur, est trop haut placé pour le recevoir. C'est sa faveur qui a gratifié le hameau, dans lequel on ne pouvait jadis arriver en voiture, d'une route passable; et bien que la commune fût trop pauvre pour soutenir une école, grâce à ce même seigneur au petit pied elle possède deux sœurs de charité qui font coudre ses petites filles, un instituteur qui fait lire ses petits garçons... Dès que j'aurai vendu mes inutiles livres et payé quelques dettes, je partirai pour S***. J'irai végéter là, sans famille, sans société, sans sympathie, sans moyens d'avancement, sans bibliothèque, sans distrac-

(1) Des circonstances particulières nous ont permis de jeter les yeux sur le journal d'un pauvre jeune homme, orphelin, nous dit-on, élevé par une association charitable, et devenu maître d'école dans une petite commune peu éloignée de Paris. Nous avons cru trouver dans ces pages intimes des choses d'un intérêt réel, d'une utilité générale. Nous en transcrirons donc pour nos lecteurs les parties les plus intéressantes, à mesure que nous en pourrons obtenir communication.

tion d'aucun genre. Cette vie-là vaut-elle de vivre?... J'essaierai.

24 juin, vendredi, cinq heures du matin.

Au moyen-âge, personne n'eût été prendre possession d'un emploi le vendredi, jour de mauvais augure; sans doute c'est du pied gauche que je sortirai de l'hôtel où je vais laisser en paiement le peu d'argent que j'ai pu ramasser. Je prends un bizarre, un stupide plaisir à accumuler de fâcheux pronostics sur ce jour néfaste où, sans prendre congé, en détournant les yeux, je quitte amis, camarades, société, occupations, espérances, tout plaisir d'esprit et d'âme, pour m'aller ensevelir dans cette Thébaïde, au milieu d'écoliers en sabots. Oh! ce n'est pas là ce que Gilbert mourant appelait le

Riant exil des bois!

Mais je l'ai résolu, j'essaierai... Je n'ai plus qu'à nouer mon paquet, le pendre à mon bâton de voyage, et je pars.

Samedi matin, 25 juin.

Qu'il faut peu de chose pour changer les dispositions de l'âme! un souffle venu de l'est a balayé les nuages, et le radieux azur des cieux a repris toute sa pureté. Je ne sais quelle tiède haleine a effacé les rides qui se formaient sur mon front, et fait briller le soleil de la jeunesse et de la joie au fond de mon âme rongée d'envie et de découragement. Si tout autre que moi pouvait lire ces feuilles, certes je rougirais : car l'homme doit être ferme, immuable; il n'appartient qu'à l'enfant de changer ainsi sans motif. J'ai tort sans doute; mais je ne saurais me mentir à moi-même : je ne suis plus l'homme d'hier. Qu'est devenue cette sombre et humide demeure, aux murs verdâtres, qu'une douzaine de petits vagabonds en sabots devait remplir de fange et de bruit? O ma jolie petite chaumière, toute habillée de pampres verts, toute parfumée de fleurs de pois et de chèvrefeuille qui s'entortillent à la vigne pour parer le tour de vos étroites et joyeuses croisées, ai-je pu vous calomnier ainsi! Charmantes perspectives de vallées, de coteaux, de bois qui découpent leurs franges d'un vert adouci sur le riche bleu du ciel, est-ce que jamais je me lasserai de vous contempler?

Je serai seul dans ce village, me disais-je. Insensé! je n'avais pas encore habité la campagne; j'ignorais qu'on ne peut y être seul. Les oiseaux vous parlent, les arbres vous saluent, les fleurs vous envoient leurs parfums, les foins aux mille couleurs se courbent gracieusement devant vous. Pas un insecte qui n'appelle vos yeux; pas une plante, si humble qu'elle soit, qui ne vous sourie dans sa gracieuse corolle. Non, non, je ne suis plus seul! J'entre comme Adam dans le paradis terrestre; j'ai tout à connaître, tout à aimer, et je ne suis pas sans compagnon dans mon Eden. J'aimerai mes écoliers, parce que j'ai du bien à leur faire, et il y aura échange entre nous : j'apprendrai d'eux à connaître les herbes et les insectes des champs; ils m'aideront peut-être à épeler quelques mots dans le livre de Dieu, tandis que je ne peux leur montrer qu'à déchiffrer ceux des hommes.

Voyons cependant comment toutes les dispositions de mon âme ont été changées, moi qui étais si accablé hier matin!

A mesure que je m'éloignais de l'ombre des maisons et de cette atmosphère qu'infectent tant de fumée et tant de fange, le poids qui pesait sur mon âme s'allégeait peu à peu. Les contours sinueux du fleuve, ceinture d'argent qui tantôt se déroule au milieu des prairies, tantôt se cache derrière un rideau de peupliers, attiraient et reposaient mes yeux. Tant d'objets divers et beaux à voir se disputaient mon attention qu'il ne m'en restait plus à donner à mes sombres rêveries, à mes soucis, à mes espérances trompées, à mes illusions détruites, à tant et tant de douleurs que je m'étais plu à nourrir dans ma mansarde de la rue de la Harpe. En vain je cherchais à renouer le fil de mes chagrins, je ne pouvais y parvenir : ma pensée allait où allaient mes yeux, d'arbre en arbre, de fleur en fleur. Arrivé au bourg où je devais quitter la grande route, je m'informe, et je gagne le chemin de traverse qui tournoyait entre des arbres et montait la colline. M'arrêtant alors, j'appuie mon paquet contre le tronc d'un noyer, et je me repose en contemplant le joli clocher du village que je quittais, la fraîche vallée qui s'enfonçait au-dessous de moi ensevelie dans des flots de verdure, l'agréable variété de petites cultures en plein rapport sur le coteau vis-à-vis, et au loin, à l'ouverture de la gorge boisée, la plaine toute rayée de bandes vert et or; puis enfin, à l'horizon, les montagnes bleues et le ciel.

Lorsque je ramenai vers les premiers plans mes regards fatigués d'admirer au loin, mes yeux se reposèrent sur une petite fille aux joues rondes et roses; l'enfant, qui paraissait à peine avoir quatre ans, s'était assise au milieu d'une verte pelouse, et toute seulette elle s'amusait à faire des bagues avec les marguerites des champs. Elle poussait parfois de gros soupirs, lorsque ses doigts impatients, inhabiles, cassaient la mince tige et qu'elle perdait l'espoir de son champêtre écrin. Tandis que je souriais à sa gracieuse maladresse, ses yeux se levèrent sur les miens, et elle me rendit, avec toute la gentillesse de l'enfance, mon sourire affectueux. Nous échangeâmes un petit signe de tête amical, et, replaçant mon bâton sur l'épaule, je me remis en marche.

A peine avais-je fait quelques pas que je m'entendis appeler par une petite voix argentine. — Monsieur! monsieur! criait l'enfant en me suivant de loin. Je me retourne : — Que me veux-tu, ma belle petite? — Bonjour, m'a-t-elle dit en avançant son joli visage pour m'embrasser... J'ai serré la charmante enfant dans mes bras, et lui ai demandé son nom. — La petite Jeanne. — Son âge. — Quatre ans d'aujourd'hui, parce que c'est la Saint-Jean. — Si elle avait des frères. — Deux, Jacquot et Jérôme; mais ils sont toujours à l'école, et j'irai aussi, moi, après la Notre-Dame des raisins.

Dire comment cela s'est fait, je ne sais. Jacquot et Jérôme appartiennent sans doute, comme leur sœur, au gros village, et ne feront certainement point partie de mes élèves; et pourtant c'est de ce moment que je me suis senti un cœur de père pour mes futurs écoliers. Cette douce prévenance d'un enfant a réveillé toutes mes sympathies. J'ai compris qu'il était aussi glorieux pour moi, plus peut-être, d'élever l'âme et l'intelligence de quelques laboureurs, d'en faire de braves gens, des hommes éclairés, que de verser un déluge de grec et de latin dans les oreilles inattentives de quelques centaines d'écoliers étourdis, dussé-je jouir de l'insigne honneur de voir remporter par quelqu'un d'entre eux le prix de philosophie grecque ou d'éloquence latine. Ce n'est pas la fonction qu'on remplit, c'est la manière de la remplir qui ennoblit l'homme.

Maintenant je me laisse aller aux sentiments de bien-être, de calme et de bonheur qui me pénètrent l'âme. J'ai cessé pour jamais, je l'espère, de me complaire à cette oisive contemplation, à cette compassion de soi-même qui énerve. Ce journal ne sera plus consacré à d'éternelles plaintes de ma destinée, à une pitoyable préoccupation personnelle. J'ai la création tout entière à connaître, à aimer; il ne me reste pas de temps pour chercher à découvrir et à noter mes soucis de chaque minute. Fâcheuse récolte, certes, pour y apporter tant de soins!

Dimanche 18 septembre.

Je m'étais en vain proposé d'écrire chaque soir; mon temps est absorbé par les soins matériels. Il a fallu me mettre en possession de mon école, prendre connaissance des lieux, m'habituer à mes élèves à tête dure, et tâcher

d'établir quelque sympathie entre eux et moi. Puis, quelque imparfaite qu'elle soit, l'installation a été longue. Peu d'argent, point de mobilier, aucune aide. Ce brûlant été a séché les guirlandes qui voilaient mes croisées sans rideaux ; le soleil, chaud dès son lever, me poursuit dans tous les coins de ma chambrette, et je ne sais pourquoi mes jambes endolories ont peine à me traîner vers les bois qu'a jaunis l'ardente canicule : comme le prophète dont parlait le prône de ce jour, « je me plains, car le lierre qui m'abritait est flétri! »

Et ce curé! Sa parole, il est vrai, a plus de force et d'onction que je ne l'aurais présumé ; mais où est la figure vénérable du vieux pasteur dont je rêvais la tendresse, la protection et les conseils? Jamais je ne m'habituerai à ce jeune prêtre : sa tête austère et calme m'intimide ; nous avons l'air de nous observer et de nous craindre. Il ne m'aidera point à lutter contre le découragement qui m'assiège de nouveau. Oui, c'est avec raison que j'évite d'écrire dans ce journal : se rendre compte de ses sensations, c'est en accroître l'amertume. Au lieu d'enregistrer nos misères, cherchons à les oublier. Courage! allons, peut-être qu'une bonne promenade dissipera ces noires vapeurs...

Décembre.

Après une longue et douloureuse maladie, je renais. C'est aux tendres soins de ce même curé, dont je parlais avec si peu d'affection la dernière fois que j'ouvris ce journal, c'est à ce jeune prêtre que je dois la vie ; c'est à ses sages conseils que je devrai d'en faire un meilleur emploi. Il fixe mes résolutions flottantes, et les fera éclore en actes utiles. « Le brin d'herbe, dit-il, a dans la création sa place tout comme le cèdre. » Je m'efforcerai de remplir la mienne. Vienne la santé, elle ne me trouvera plus irrésolu et lâche ; et déjà chaque jour je sens que je reprends des forces.

La suite à la prochaine livraison.

SUR LA POSSIBILITÉ D'UNE CORRESPONDANCE ENTRE LA LUNE ET LA TERRE.

Pendant une belle nuit sereine, quand le disque de la lune brille seul au firmament, quel est l'homme qui ne s'est transporté en imagination dans cet astre silencieux, quel est celui qui ne s'est demandé si ce fidèle satellite de la terre n'est pas peuplé comme elle d'êtres intelligents, et s'il ne serait pas possible de communiquer un jour avec les voisins les plus proches que nous ayons dans l'immensité des espaces célestes? Le génie humain a fait tant de découvertes imprévues, il a tant osé et ses hardiesses ont été si souvent heureuses, qu'un voyage de 38 300 myriamètres ne saurait l'effrayer. C'est dix fois le tour du monde, et bien des navigateurs ont fait plus de chemin dans le cours de leur vie. Examinons cependant quelles sont les difficultés et les chances d'un pareil voyage, et dussions-nous détruire quelques beaux rêves, ou encourir l'accusation de limiter le pouvoir de l'homme, montrons-lui que ce pouvoir qui est sans bornes dans le domaine de l'intelligence, est impuissant contre les obstacles matériels, et ne saurait le transporter au-delà de l'étroite demeure qui lui a été assignée. Il a pu à force de génie et de temps supputer la distance des étoiles fixes, et calculer le retour des comètes; mais il ne saurait quitter la petite planète qui l'emporte dans l'espace. Imaginons qu'il ait construit un aérostat, et que le vent le plus favorable le porte sans cesse vers la lune en lui faisant parcourir 5 mètres dans une seconde, il lui faudra pour son voyage deux ans et cent soixante-dix-neuf jours. Préférez-vous la vitesse qu'on obtient à l'aide de la vapeur? Supposez une locomotive faisant 6 myriamètres à l'heure, et qu'on marche sans relâche, on arrivera le deux cent soixante-dixième jour.

Le temps, me dira-t-on, ne fait rien à l'affaire. Je suis de cet avis ; on ne saurait mieux employer deux ans de sa vie qu'à faire un pareil voyage; mais j'entrevois d'autres difficultés bien autrement effrayantes. Je suppose la machine à vapeur toute prête; elle a été éprouvée de toutes les manières; elle a voyagé à travers les airs, de Paris à Pékin ; tout est prêt pour le voyage lunaire, il n'y a qu'à partir. Mais de quel côté se diriger ? Belle question! direz-vous ? Du côté de la lune qui brille au firmament. Sans doute; mais la lune tourne autour de la terre, et en allant toujours dans la direction primitive, l'aéronaute ne la trouvera plus sur sa route. Il y a plus, la terre elle-même tourne autour du soleil avec une vitesse de 263 myriamètres par jour, en entraînant la lune avec elle et pendant que la terre achève en un an sa révolution autour du soleil, la lune tourne douze fois autour de la terre. La route qu'elle parcourt, figurée sur une carte, ressemble à un fil replié douze à treize fois sur lui-même, et formant une courbe tellement compliquée, que dans le cours de plusieurs milliers d'années la lune ne se retrouvera peut-être jamais à la place qu'elle occupait dans l'espace au moment du départ de l'aéronaute.

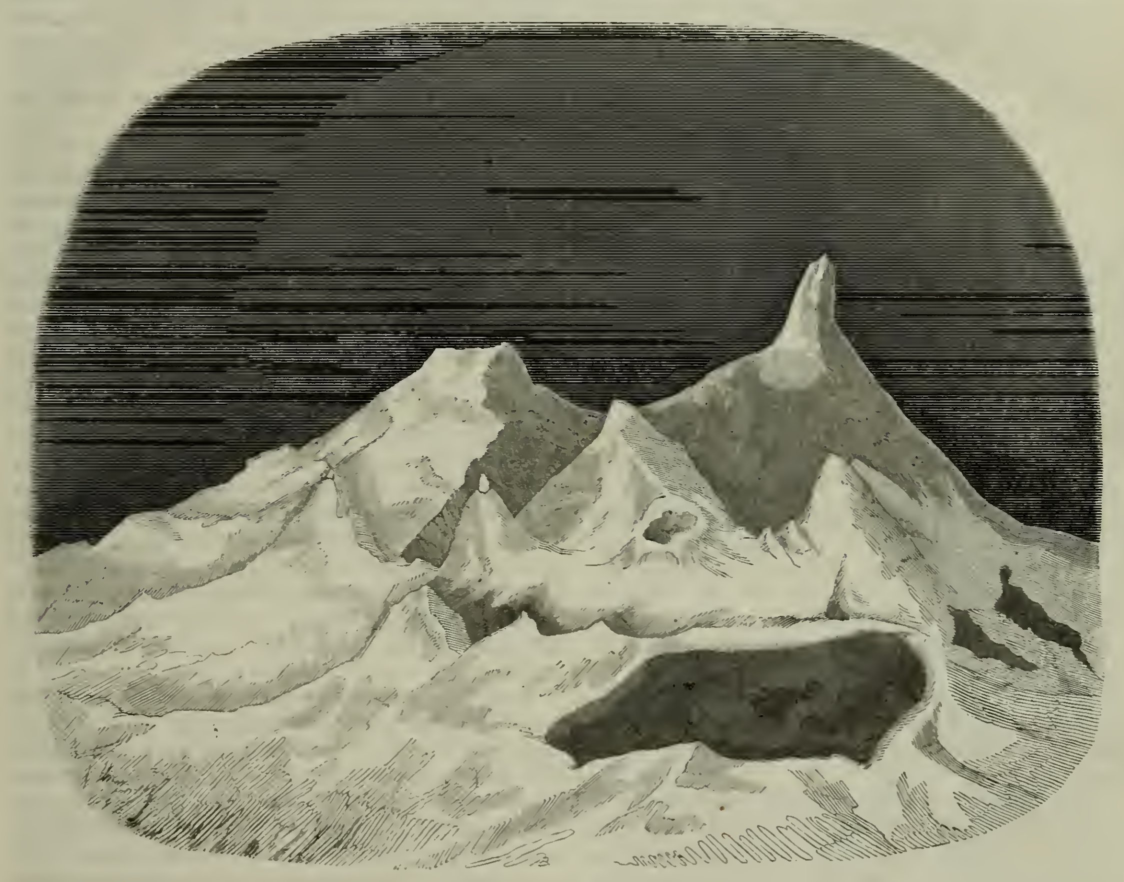
Mais ce n'est pas tout; pour aller dans la lune il faudrait se soustraire à l'action de la pesanteur exercée par le globe terrestre, qui jamais, depuis qu'il existe, n'a laissé échapper la moindre parcelle de matière pondérable faisant partie de son domaine. C'est en vertu de cette action même que les aérostats s'élèvent au-dessus du sol, et loin de pouvoir franchir les limites de notre atmosphère, ils ne peuvent certainement pas les atteindre. Supposons encore cette difficulté vaincue ; admettons que, par le plus étonnant des hasards, l'aéronaute, au lieu de se perdre dans l'immensité de l'espace, arrive dans la sphère d'attraction de la lune. Alors il sera attiré vers cet astre par une force croissante à mesure qu'il s'en approchera et il tombera à sa surface avec une vitesse telle, qu'il s'y brisera en mille pièces.

C'est à dessein que nous ne sommes pas entrés dans le détail des impossibilités physiques que notre organisation oppose à une pareille tentative ; elles sont généralement connues et ce sont les seules qu'on mentionne habituellement ; leur réalité est incontestable. La limite de l'atmosphère ne saurait être au-delà de 43 000 mètres, et déjà à 8 000 mètres l'air est tellement raréfié qu'il est presque impossible de respirer. Supposons encore que cette difficulté soit écartée, et que le voyageur emporte avec lui une provision d'air pour deux ans, comme celui qui descend sous certaines cloches de plongeur en emporte pour quelques instants ; supposons-le arrivé heureusement au terme de son voyage; pourra-t-il vivre à la surface de la lune? Cela est très peu probable, car tout prouve que cet astre est privé d'atmosphère. En effet, lorsque la lune passe devant une étoile, l'éclat de celle-ci ne s'affaiblit point à mesure que le disque lunaire s'en approche ; elle disparaît au contraire subitement au moment où le bord de la lune vient à la recouvrir. Il n'en serait pas de même si la lune avait une atmosphère : l'éclat de l'étoile commencerait à s'affaiblir, et s'éteindrait peu à peu à mesure qu'elle s'approcherait du disque. Il serait même difficile de noter l'instant exact où l'étoile passe sous le bord du disque. L'absence d'atmosphère ou d'air entraîne celle d'un liquide quelconque, et celle de l'eau en particulier. Ainsi donc il y a impossibilité pour un être organisé physiquement comme le sont les animaux terrestres, de vivre sans respirer à la surface de la lune.

Mais, je l'ai déjà dit, si les Sélénites ou habitants de la lune sont des êtres doués de raison, l'homme peut établir entre eux et lui une correspondance intellectuelle. En effet, si chez eux les arts et les sciences sont aussi avancés que chez nous, ils ont contemplé souvent le globe immense qui brille à leur firmament, et dont le diamètre leur paraît seize fois plus grand que celui de la pleine lune vue de la terre. Ce globe, c'est celui que nous habitons. Or, une

tache ronde de la lune ayant 7 myriamètres de diamètre nous apparaît avec une lunette grossissant dix fois seulement sous un angle de 45 secondes ou $\frac{1}{7200}$ d'angle droit. Ainsi donc, avec un grossissement de deux cents fois, on verrait dans la lune des objets de 3 700 mètres de diamètre. Mais ce qui est vrai pour nous, quand nous examinons la lune à travers un télescope, l'est aussi pour ses habitants, quand ils regardent la terre à travers une lunette d'égale force. Ils peuvent donc voir nos rivières, nos grands lacs, nos villes principales. Un lac ayant seulement 1 630 mètres de diamètre leur paraîtra sous un angle d'une seconde, et Paris leur semblera une tache dont le diamètre serait de quatre secondes environ, et par conséquent parfaitement visible. Il en est de même pour les hauteurs : ainsi, avec une bonne lunette, on voit admirablement les montagnes de la lune, comme le prouve la figure ci-jointe. On les a même mesurées, et la hauteur du pic que nous représentons déduite des observations de Schroeter à Lilienthal, Maedler et Beer à Berlin, et Decuppis à Rome, est de 7 600 mètres. Mais des montagnes de 3 000 mètres sont non seulement visibles, mais encore mesurables.

Ainsi donc, un signe télégraphique gigantesque pourrait



(Montagnes dans la lune.) (1)

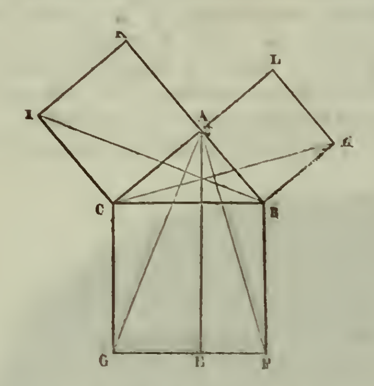
être aperçu de la lune. Mais quel signe employer? à quelle langage recourir? Tout est convention, arbitraire dans les signes par lesquels nous traduisons notre pensée; nous avons toutes les peines du monde à nous faire entendre, sans paroles, d'êtres organisés comme nous, sentant et pensant comme nous. Comment correspondre à une énorme distance avec des êtres qui peut-être n'ont de commun avec nous que l'intelligence? Il existe cependant un moyen; ce sont les sciences mathématiques qui vont nous le fournir.

Si les habitants de la lune sont parvenus comme ceux de la terre à construire des lunettes et des télescopes qui rapprochent les distances, ils peuvent y être arrivés en employant des matières et des combinaisons très différentes des nôtres, adaptées à la structure de leurs organes visuels. Si leur intelligence s'est élevée jusque là, ils ont aussi découvert sans aucun doute la géométrie. Cette science étant indépendante de toute condition physique, ne résultant ni de l'observation ni de l'expérience, ne s'appuyant en aucune manière sur le témoignage des sens, ne saurait conduire à ces résultats souvent contradictoires que présentent les autres branches des connaissances humaines. Elle est une et immuable. Ainsi, lorsque Pascal, enfant créait pour la seconde fois, par la seule force de son intelligence, les éléments de la géométrie, il retombait sur les propositions d'Euclide. Qu'un nouveau génie mathématique s'élève dans la solitude, il découvrira les mêmes vérités; seulement, la marche des démonstrations et la série des raisonnements ne seront pas identiquement les mêmes.

Parmi les démonstrations fondamentales de la géométrie, il en est une due à Pythagore, et connue sous le nom de *théorème du carré de l'hypothénuse*. Ce théorème prouve que le carré construit sur l'hypothénuse (le côté opposé à

(1) Il est aisé de se faire une idée de la méthode que les astronomes emploient pour mesurer la hauteur des montagnes de la lune. Car si l'on observe le croissant aux environs du premier et du dernier quartier, même avec une lunette d'un grossissement médiocre, on remarque toujours des points éclairés isolés à peu de distance du bord intérieur. Il se produit là un effet analogue à celui qui a lieu lorsque, le soleil n'ayant pas encore paru au-dessus de notre horizon, on le voit colorer déjà les sommets des édifices élevés de nos villes. Mais la position des rayons solaires qui rasent le bord extérieur de la lune est connue; et des mesures d'angles déterminent celles d'un point isolé par rapport au bord extérieur. On conçoit donc qu'à l'aide du calcul on déduise de ces éléments la hauteur du point éclairé.

l'angle droit) d'un triangle rectangle (ayant un angle droit), est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés. Il est impossible de dépasser les premiers principes de la géométrie élémentaire sans que toutes les



démonstrations qui ont les triangles pour objet ne nous ramènent à cette vérité, qui se reproduit sous toutes les formes et se grave dans notre esprit d'une manière indélébile. Ainsi donc, si les Sélénites cultivent la géométrie, ils ont nécessairement découvert cette proposition; or la figure qui sert à démontrer ce théorème, suivant la méthode de Pythagore, est pour ainsi dire parlante, et suffit, sans explication, pour faire voir que la surface du carré BCFG est égale à la surface du carré ABHL, augmentée de la surface du carré ACKI. Si donc, a dit un géomètre allemand, on construisait dans une vaste plaine cette figure de géométrie en lui donnant des dimensions telles qu'elle pût être aperçue distinctement de la lune avec le grossissement ordinaire de nos lunettes astronomiques, elle frapperait la vue des astronomes lunaires, occupés à explorer la terre avec leurs télescopes. Ils comprendront la signification de cette figure, et nous répondront peut-être par une autre figure ou par un autre signe. Nous saurions alors qu'il existe des habitants de la lune, et qu'ils sont doués de raison. La correspondance une fois établie, qui sait où elle s'arrêterait?

A l'exposition de ce singulier moyen télégraphique, je vois le sourire de l'incrédulité errer sur les lèvres de mes lecteurs: l'on trouve que l'idée n'est que bizarre, et l'on ne s'étonne point qu'elle soit éclose du cerveau d'un savant allemand. Qu'on ne se hâte point de juger: le problème étant posé, envisagé sous tous ses points de vue et avec toutes ses difficultés, si l'on ne peut se résigner à prononcer le mot *impossible*, si dur à l'orgueil humain, il faut recourir à ce moyen, le seul praticable, parce qu'il est le seul qui ne suppose pas le renversement des lois immuables qui régissent l'univers; et l'esprit humain, entravé par le bagage de ses illusions et de ses erreurs sans nombre, peut du moins être fier de posséder une science fille de la raison pure et indépendante de la matière. Elle règle le cours des astres, et est peut-être le seul lien commun qui existe entre tous les êtres doués de raison, quelles que soient la planète qu'ils habitent et les conditions physiques du monde sur lequel ils ont été jetés.

MÉMOIRES SUR SOCRATE,

Par Xénophon.

(Premier article.)

Ce n'est pas une des moindres gloires de Socrate que, n'ayant jamais rien écrit, aucune de ses pensées n'ait cependant été perdue pour le monde. Pendant qu'il s'avançait dans la vie, comme un laboureur dans un champ, semant sa parole, derrière lui marchaient, attachés à ses pas, et ramassant la divine semence afin de la conserver, deux disciples de génie, Platon et Xénophon. Socrate, comme tous les hommes complétement supérieurs, était à la fois un esprit pratique et un esprit idéal, savant dans les choses de la vie et dans celles qui ne sont pas de la terre; il a fallu deux hommes pour expliquer ce qu'avait conçu ce seul homme, il a fallu deux miroirs à ce Janus. Tout ce qu'il y avait de poétique, de lumineux, de céleste dans sa doctrine, a été se refléter dans l'âme sublime de Platon; tout ce qu'elle renfermait de positif, de palpable, d'immédiat, s'est gravé et reproduit dans le cœur austère de Xénophon; Xénophon, ce spartiate né à Athènes, qui, sobre d'esprit comme de mœurs, pour ainsi dire, voyait dans la poésie une sorte d'intempérance, et, après son immortelle retraite des dix mille, écrivit en honnête homme ce qu'il avait accompli en héros.

Ce même sentiment de probité rigide, il le porta dans la reproduction de la parole du maître: Platon la développe et la féconde, Xénophon la cite; Platon écrit pour défendre Socrate son immortelle et éloquente apologie; Xénophon pour tout plaidoyer raconte la vie et les discours de son maître: voilà ce qu'il disait, voilà ce qu'il faisait. C'est cette vie, ce sont ces entretiens dont nous avons rassemblé ici quelques extraits. Il nous a paru digne d'intérêt de suivre ainsi l'existence journalière de ce grand homme qui a servi de héraut à la régénération spiritualiste du monde, sans abandonner toutefois le soin des choses de la terre.

On ne se figure trop généralement Socrate que comme un ennemi des rhéteurs qui, devenant rhéteur lui-même afin de les combattre, dépensait sa vie à entrer dans les écoles publiques, bafouant le maître devant les élèves, et n'ayant pour objet de ses virulentes attaques que l'abus de la parole et du raisonnement. Sa tâche fut plus belle et plus large: son rôle est sans pareil dans l'histoire... c'est le rôle de précepteur du genre humain! La vie tout entière, voilà son enseignement; tous les hommes, voilà ses élèves; Athènes, voilà sa chaire.

Dès le matin il se levait, et après ses ablutions (car il était fort soigneux de son corps, estimant qu'on devait tenir compte de soi-même), après avoir rendu grâces aux dieux, il se lançait dans cette ville ténébreuse et turbulente comme les missionnaires dans les déserts de l'Afrique, et commençait son combat de chaque jour contre les vices et les ignorances qui déshonoraient la cité. Se trouvant toujours avec les compagnies, dit Xénophon, il allait se promener dans les lieux consacrés aux exercices du corps et aux devis familiers, pour y trouver plus de monde; et là, l'œil ouvert, l'oreille ouverte, armé non d'une lanterne comme Diogène, mais de cette lumière intérieure qui le guidait, cherchant non pas un homme, mais l'âme humaine pour la diriger, il se mettait à discourir, se faisant entendre de quiconque voulait prêter l'oreille. Il se rendait ensuite sur la place publique, à l'heure où le peuple s'y rassemblait en foule; puis, cette heure passée, il se dirigeait vers les quartiers de la ville où la foule était la plus grande, entrant partout, dans les boutiques de cordonniers, de serruriers, dans les ateliers des statuaires, s'asseyant sur la place, interpellant ceux qui parlaient pour leur arracher quelque vérité nécessaire ou l'aveu utile de leur ignorance, arrêtant ceux qui passaient pour les citer à son tribunal, et tout cela avec tant d'habileté, d'esprit, de bonhomie, de finesse, que personne ne songeait à résister à cette autorité. Rien de plus charmant que la manière dont Xénophon devint son disciple. Il avait quinze ans, et allait au marché pour acheter des fruits et des vivres; Socrate, l'apercevant, mit doucement son bâton au travers de la route. — Où courez-vous ainsi? lui dit-il. — Je vais au marché, acheter ma nourriture de la journée. — N'y allez pas encore, lui dit Socrate, et venez d'abord avec moi: je vous mènerai à un marché où se trouve une marchandise qui nourrira non

pas votre corps (qui est beaucoup cependant), mais votre âme qui est plus encore, je veux dire la vertu; venez avec moi.

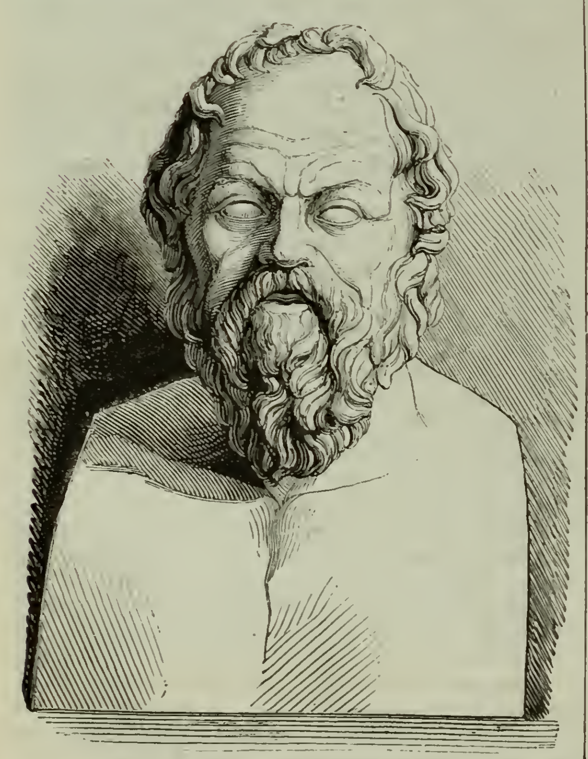
Xénophon le suivit; et c'est sur ses traces que nous allons suivre à notre tour dans Athènes le divin précepteur.

Et d'abord, le premier caractère de cet enseignement était de repousser tout salaire. La vérité est comme la lumière du ciel, disait-il; elle appartient à tout le monde. Il ne vendait jamais sa compagnie ni ses discours à personne, pas même aux étrangers; et, comme le dit Xénophon avec une grâce attique, Socrate faisait de l'honneur à sa patrie à l'endroit des étrangers qui venaient la visiter, tout autant que le riche Lychas le Lacédémonien à ceux qui venaient à Lacédémone : car tandis que celui-ci festoyait annuellement tous les curieux accourus pour les jeux solennels, Socrate, lui aussi, leur donnait ce qu'il avait de plus précieux, la vertu, leur faisant l'hospitalité de sa prud'homie et les renvoyant tout chargés de bonté et de science. Mais ce désintéressement, censure amère de l'avidité des rhéteurs, devint le premier point de leurs attaques. « Socrate, lui dit un jour Antiphon le sophiste, je vous trouve un homme juste, mais pour savant, non : vous-même le confessez, en ne prenant point d'argent de vos disciples. Quand on possède une chose précieuse, un bijou, une étoffe, on ne la donne jamais sans rétribution, et vous-même, vous vous garderiez bien de livrer votre maison ou votre robe au-dessous de son juste prix; mais comme vos enseignements ne valent pas un denier, vous les donnez pour rien;... et sur ce point, ajouta-t-il en souriant, je vous trouve un homme juste de ne vouloir abuser personne, et de vendre votre science pour ce qu'elle vaut. — Vous vous trompez, lui répondit Socrate, j'en retire un produit considérable et d'une valeur immense, des amis. Quant à ce que vous dites que ma science est bien vile puisqu'elle ne m'apporte pas d'argent, estimez-vous que l'ami qui donne honnêtement son affection à celui qu'il aime, soit d'une moindre valeur que le flatteur qui la vend ? Faire payer ce qu'on sait, c'est mettre son âme à l'enchère, et j'appelle un homme qui exige un tel loyer un esclave vendu par lui-même. Gardez votre argent, Antiphon, et laissez-moi me délecter avec les bons amis que ma science m'a donnés. Dès que je connais quelque chose de bon, je le leur enseigne; si j'apprends qu'un autre a moyen de les avancer en la vertu, je les lui envoie et les lui recommande; et ainsi, remuant entre nous et en commun les trésors que les anciens sages nous ont laissés écrits en leurs livres, nous profitons tout à la fois en savoir et en affection. »

Ainsi à l'œuvre dès le lever du jour avec ce peuple de disciples, il ne s'arrêta pas une seule heure pendant trente ans. Le principal objet de son enseignement était le maniement de la chose publique. Socrate était avant tout un citoyen, citoyen jusqu'à prendre les armes,... le philosophe avait vaillamment combattu en Potidée; citoyen jusqu'à se révolter contre la tyrannie,... sous la domination des Trente, il arracha aux soldats un homme entraîné injustement; et s'il se mêla rarement des affaires de l'Etat, c'est que son rôle était de créer des chefs, non de l'être lui-même. Aussi, toujours en quête de toutes les âmes qui pouvaient profiter à la république, il allait gourmandant les timides, arrêtant les orgueilleux et les incapables, et apprenant leur prix à ceux qui s'ignoraient : pendant la guerre de Béotie, deux défaites successives avaient abattu les Athéniens; la désobéissance régnait à l'armée, le découragement dans la ville; il fallait un général qui relevât tout. Socrate pensa à un homme dont le nom seul était déjà une puissance, homme de courage et de talent militaire, mais qui, accablé peut-être sous la gloire paternelle, se tenait à l'écart, et désespérait d'autant plus des Athéniens, qu'il trouvait dans ce découragement un prétexte à son inaction, c'était le fils de Périclès. Socrate l'attend sur la place publique et l'aborde. — Périclès, lui dit-il, ne pensez-vous pas que les Athéniens sont gens désireux d'honneur, autant que les Béotiens? — Je le crois. — Et quant aux exploits des ancêtres, ne pensez-vous pas qu'il n'y a nation au monde qui en ait de plus grands et de plus beaux à produire? — Je le crois aussi. — Et ce souvenir n'est-il pas un point qui pousse les cœurs à l'exercice de vertu et de vaillance? — Vous dites vrai, Socrate; mais, depuis nos deux dernières défaites, la réputation et le courage des Athéniens sont tellement abattus sous les Béotiens, que ceux-ci pensent à envahir seuls les plaines de l'Attique, et que les nôtres ne pensent au plus qu'à se défendre. — N'est-ce pas le moment de leur rappeler leurs anciens exploits, et de les exhorter à vaincre? — Comment faire vaincre des hommes qui ont peur? — Ils ont peur? ajouta Socrate plus vivement; voilà l'heure pour un bon général de paraître : le succès enorgueillit les troupes et les pousse à la désobéissance, mais le danger et la peur les soumettent au commandement, et les livrent, écoutant et attendant, à la voix du général qui veut les guider. — En admettant qu'ils obéissent, dit Périclès, comment les ramener à leur ancienne vaillance? — Comment? Si vous vouliez leur faire prendre quelques terres qui fussent en des mains étrangères, ne leur diriez-vous pas que ces biens sont leur patrimoine et leur héritage? Eh bien, voulant leur faire regagner le premier rang en vertu, dites-leur que cela surtout, la vertu, leur appartient d'ancienneté, et que c'est le bien de leurs pères qu'ils recouvrent en recouvrant la vaillance. Puis alors, ajouta l'homme divin en s'animant, racontez-leur leur histoire, la grandeur de leurs pères, Cécrops, la guerre des Héraclides; rappelez-leur que les Athéniens ont combattu seuls contre les rois de l'Asie et de l'Europe...» Et comme Périclès lui répondait par la mollesse présente des Athéniens, leur amour de l'argent, leur corruption, Socrate, les défendant, montra à Périclès tout ce qu'il y avait encore de généreux dans leurs écarts, de remédiable dans leurs fautes, d'énergie cachée sous leur abattement... « Ne désespérez pas d'eux, lui dit-il, ne désespérez pas : c'est encore un grand peuple. Ne voyez-vous pas comme ils se portent à la marine? N'ont-ils pas l'aréopage, le plus grand tribunal du monde? Ne sont-ils pas les premiers de la Grèce au jeu d'escrime, aux danses, aux musiques (on dirait un père qui s'attache aux moindres qualités de son fils); pourquoi? c'est qu'ils sont bien guidés; et s'ils ne dominent plus par les armes, c'est qu'ils ont pour généraux des hommes incapables, ignorants, et entreprenant tout à l'étourdie. » Puis alors, avec une adresse flatteuse : « Ce n'est pas vous, Périclès, qui agiriez ainsi?... Et vous pourriez fort bien nous dire quand vous commençâtes d'apprendre le métier de capitaine, comme l'exercice de la lutte. Je m'assure que vous gardez fort soigneusement les mémoires que votre célèbre père vous a laissés de ses stratagèmes et ruses de guerre, que vous en avez recueilli encore plusieurs autres de tous côtés, servant à la conduite d'une armée, et que vous n'épargnez ni présents, ni courtoisie, ni instances pour chercher ceux qui savent ce que vous ignorez, afin de l'apprendre et de vivre accompagné d'hommes vertueux. » Périclès sourit à cette flatterie qui cachait en même temps un conseil; ce que voyant, Socrate ajouta avec une voix pleine d'autorité et d'enthousiasme : « Allez donc, vaillant homme, mon ami, connaissez-vous vous-même! avisez-vous à mettre la main soudainement au salut public. Si vous pouvez en exécuter quelque chose, ce sera un grand honneur à vous, et un grand bien à la république; et si quelque point vous est impossible, vous ne ferez pourtant dommage à l'Etat, ni honte à vous-même. »

Cet actif recruteur d'hommes d'élite ne se bornait pas là pour la république : sentinelle vigilante, il rôdait sans cesse autour de la tribune et du conseil de l'Etat pour empêcher d'y monter ou en faire descendre les parleurs ignorants qui dévorent le temps des délibérations utiles... Il y avait entre

autres, à Athènes, un jeune homme du nom de Glaucon, âgé de vingt ans à peine, et qui, possédé d'une insatiable envie d'entrer au gouvernement de la république, ne se lassait point de haranguer, quoiqu'on se lassât bien vite de l'ouïr; ni moqueries, ni conseils ne pouvaient l'en détourner. Socrate l'entreprit : rien de plus spirituel, de plus finement moqueur, de plus plein de bon sens que cet entretien où il força ce présomptueux à convenir de son ignorance des choses publiques. « Glaucon, lui dit-il un jour, on prétend que vous pensez à être un de nos gouverneurs, et vraiment, je vous en loue; car je ne doute pas qu'ainsi vous n'enrichissiez votre maison, votre patrie, et que vous ne vous fassiez un grand renom, d'abord dans cet état, puis bientôt dans la Grèce; et qui sait?... jusque chez les nations barbares, comme Thémistocle. » Attiré par ces douces paroles : « Vous dites vrai, Socrate, repartit Glaucon. — Voyons donc! reprit Socrate avec une feinte bonhomie; ne nous célez aucun de vos secrets, et dites-nous un peu par où vous commencerez à faire service à cet Etat. » Glaucon se tut, ne sachant que répondre. « Votre silence vient, j'en suis sûr, de ce que vous avez tant de moyens de lui rendre service, que vous ne savez lequel indiquer le premier... Je commencerai... Ne pensez-vous pas à le rendre plus riche? — Oui, sans doute. — Et cela en augmentant son revenu? — Justement. — Dites-nous donc un peu, je vous en supplie, d'où vient et où monte le revenu de cette cité? car je suis certain que vous y avez pris garde et de très près. — Je n'y ai jamais songé. — Soit; mais, du moins, parlez-nous des dépenses publiques, car je m'assure que vous avez étudié à fond ce sujet pour retrancher les superflues. — Je n'ai pas encore suffisamment pensé à ce point-là. — Allons! nous remettrons donc à un autre temps à parler des moyens d'enrichir la ville; et aussi bien ce serait assez difficile, puisque vous ne connaissez ni les dépenses ni les recettes.



(Musée du Louvre. — Buste antique de Socrate.)

— N'est-il donc, reprit Glaucon un peu piqué, n'est-il donc pas d'autres moyens de faire profit à la cité, avec les dépouilles de l'ennemi, par exemple? — Oui, oui, mais à condition que l'ennemi sera le plus faible. — Qui le nie? — Par conséquent, avant de pousser la ville à la guerre, on doit savoir non seulement les ressources de sa ville, mais aussi celles de son adversaire. Récitez-nous donc un peu les forces de cette république, tant par terre que par mer, et après, celles de ses ennemis. — Je n'ai pas appris ce compte par cœur, dit Glaucon avec embarras. — Rien de plus naturel; mais alors vous avez, certes, écrit quelques mémoires là-dessus; allez-nous les chercher; j'entendrai très volontiers telle chose. — Je n'ai encore rien couché précisément par écrit. — Allons, reprit Socrate, nous nous abstiendrons donc encore de parler de la guerre, comme tout-à-l'heure de finances; car je vois que vous n'avez pas eu loisir de vous en occuper; et cela tient sans doute, ajouta-t-il avec une feinte confiance, à ce que tout votre temps a été absorbé par l'étude de la plus importante, de la plus nécessaire de toutes les questions publiques, la garde du pays et de ses frontières. Ainsi dites-nous un peu quelles garnisons il faut renforcer, et quelles il faut casser. — Mon avis est qu'on les casse toutes. — Voilà un avis! et j'étais bien certain que vous nous instruiriez là-dessus. Mais pourquoi les casser? — Parce qu'elles ravagent au lieu de défendre. — Très bien! Ainsi vous avez été sur les lieux, vous avez examiné les positions, vous avez constaté les ravages... — Nullement. — Comment donc le savez-vous? — Je m'en doute. — Ah! vous vous en doutez. Eh bien, si vous m'en croyez, nous nous abstiendrons de rien conseiller à la république à ce sujet, jusqu'à ce que vous vous soyez informé de cette nécessité autrement que par vos doutes. — Je crois que ce sera le meilleur, dit Glaucon un peu honteux. — Quant aux mines d'argent, je m'assure que vous n'avez pas été sur les lieux pour nous savoir dire si l'on tire moins aujourd'hui qu'auparavant. — Je n'y ai jamais été. — Aussi bien, c'est, dit-on, véritablement un fâcheux pays, et un mauvais air. Et si l'on vous pressait à parler sur ce sujet dans le conseil, vous auriez là une raison très suffisante et toute trouvée de vous abstenir. — Socrate! vous me raillez! — Nullement. Mais au moins savez-vous quelle quantité de blé croît dans ce pays? pendant combien de temps elle peut nourrir la ville, et d'où l'on peut en tirer s'il en manque? — Vous m'alléguez bien des affaires, s'il faut avoir mêmement le soin de telles choses. — Je ne vous demande là que les connaissances nécessaires pour gouverner une seule maison, savoir ce qu'on a et ce qu'on n'a pas. Ainsi, croyez-moi, Glaucon, avant d'administrer la république, exercez-vous d'abord à administrer la maison de votre oncle qui en a besoin. — Si mon oncle voulait me croire, je lui dresserais et équiperais merveilleusement tout son ménage. — Et donc, si vous ne pouvez obtenir que votre oncle vous croie, comment espérez-vous vous faire croire par tous les Athéniens, et par votre oncle avec eux? » Puis finissant plus sérieusement pour adoucir la pointe de ces railleries et les faire tourner en utile conseil : « Prenez garde, Glaucon, en voulant acquérir réputation, de trouver le contraire de ce que vous cherchez. Vous voyez quel danger il y a de mettre sa langue et sa main aux choses que l'on n'entend pas : étudiez, travaillez, parvenez à la plus parfaite connaissance des sujets que vous voulez traiter, et ce faisant, vous arriverez, je n'en doute pas, à gouverner heureusement la république. »

Ainsi, par cette leçon mêlée de moquerie, de raison et d'espérance, il obtint trois avantages : profitant à ce jeune homme, qui ne parla plus; à l'assemblée, qui ne l'entendit plus, et préparant un bon citoyen pour l'avenir

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BRUNN ET LE SPIELBERG.



(Vue de la forteresse du Spielberg, prison d'Etat, en Moravie.)

Le Spielberg, château fort situé au-dessus de Brünn en Moravie, et autrefois célèbre comme place de guerre, a obtenu de nos jours une nouvelle et triste célébrité comme prison d'Etat. C'est là que l'Autriche a tenu enfermés pendant plusieurs années tant de malheureux Italiens, accusés de rêver la délivrance de l'Italie.

La Moravie, qui, avec la Silésie, forme depuis 1783 une même province divisée en huit cercles, a pour capitale Brünn, ville assez considérable entre les rivières de Schwarza et de Zwitawa, au pied d'une montagne qui n'est autre que le Spielberg. « Brünn, dit Silvio Pellico, est située dans une vallée riante, et a un certain air d'opulence. » Cette opulence était réelle, il n'y a pas longtemps encore ; Brünn la devait à ses draps, à ses soieries, à ses chapeaux et à ses toiles de coton, et elle était regardée comme l'une des cités les plus importantes de l'Empire pour la fabrication des tissus de laine. Siége d'un évêché et d'une cour d'appel, dotée de plusieurs hôpitaux, d'écoles de dessin, d'un institut philosophique, d'une bibliothèque, d'un muséum, Brünn, par ses grands établissements publics, comme par ses vieux monuments, dont plusieurs, l'église Saint-Jacques par exemple, remontent aux belles époques de l'art gothique, par sa population enfin qui passe trente mille âmes, a gardé la physionomie d'une ville souveraine. Elle a eu jadis des fortifications très remarquables, mais on les laisse tomber en ruines, et déjà une partie des glacis a été transformée en promenade.

Le Spielberg, qui se dresse tout auprès de la ville, a 260 mètres de hauteur. La pointe extrême, appelée le Frandzensberg, était autrefois un calvaire; mais insensiblement le rocher a disparu sous une plantation, au milieu de laquelle est un obélisque en marbre de 20 mètres, élevé, en 1818, à la gloire des armées autrichiennes.

De cette promenade, l'œil jouit d'un magnifique panorama que termine à 20 kilomètres, au sud-est, le village et le champ de bataille d'Austerlitz.

La citadelle est voisine de cette promenade, si même elle n'y touche, car elle a la même vue. « Dans la chambre qu'on me donna, dit Silvio, entrait un peu de jour, et en m'attachant aux barreaux de l'étroite fenêtre, je pouvais voir la vallée que dominait la forteresse, une partie de la ville de Brünn, un faubourg avec une foule de jardins, le cimetière, le petit lac de la Chartreuse, et les collines boisées qui nous séparaient des fameux champs d'Austerlitz. »

Avant 1809, cette forteresse avait un aspect formidable ; mais à cette époque les Français la bombardèrent et la prirent. Depuis, elle ne fut pas restaurée ; on se borna à relever une partie de l'enceinte démantelée, et on en fit une prison. On y mit d'abord toute sorte de malfaiteurs. « Environ trois cents malheureux, dit Silvio, voleurs ou assassins pour la plupart, y sont détenus, condamnés, les uns au *carcere duro*, les autres au *carcere durissimo*. Subir le *carcere duro*, c'est être obligé au travail, porter la chaîne aux pieds, dormir sur des planches nues, et vivre de la plus pauvre nourriture qui se puisse imaginer ; subir le *carcere durissimo*, c'est être enchaîné d'une façon plus horrible encore, avec un cercle de fer autour des reins, et la chaîne fixée à la muraille, de telle sorte qu'on peut à grand' peine se traîner autour de la planche qui sert de lit ; la nourriture est la même, quoique la loi dise : du pain et de l'eau. »

En 1821, le Spielberg devint une prison d'Etat, sans cesser d'être une prison ordinaire, et on y jeta successivement tous ceux qu'on put convaincre d'avoir fait partie, en Italie, des sociétés secrètes. Silvio Pellico et Maroncelli y

entrèrent le 10 avril 1822; les condamnés d'une nouvelle catégorie y arrivèrent au commencement de 1824: de ce nombre étaient Pietro Borsieri, le célèbre comte Confalonieri, et notre compatriote Alexandre Andryane, qui a fait, lui aussi, de son séjour au Spielberg, une relation très touchante et pleine de renseignements précieux.

Les uns et les autres étaient condamnés au *carcere duro*. « D'abord, dit Maroncelli, on nous employait à faire de la charpie; on nous occupa ensuite à fendre du bois; en dernier lieu, on nous fit tricoter des bas, avec l'obligation d'en livrer deux paires par semaine. »

Ce que souffrirent au Spielberg les détenus d'Italie, Silvio Pellico l'a raconté avec une modération sublime; c'est dans son livre qu'il le faut lire; qui oserait le dire après lui?

L'empereur d'Autriche aujourd'hui régnant a voulu inaugurer son règne par la clémence. Son prédécesseur n'avait ouvert qu'une partie des cachots du Spielberg; l'empereur Ferdinand a achevé l'œuvre réparatrice de son père, et c'est là, sans aucun doute, le plus beau succès qu'ait obtenu Silvio Pellico, et celui qui a le plus touché sa belle âme.

LA CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

A mesure que les sciences et l'industrie se développent, les conditions nécessaires pour une bonne connaissance de la terre deviennent plus délicates et plus nombreuses. La géographie se complique, et en se compliquant elle s'enrichit. Pendant longtemps on ne lui a demandé que de déterminer approximativement le cours des fleuves et des chaînes de montagnes, la position des villes importantes, la grandeur des provinces, la force de population des royaumes. De là on est venu à relever, par les méthodes géométriques les plus exactes, le cours des moindres ruisseaux, la configuration des collines, la hauteur des points les plus saillants, non seulement la position de toutes les villes, mais celle des villages et des plus petits hameaux, enfin l'étendue des zones occupées par les forêts et par les divers genres de culture. En même temps la statistique a été mise en mouvement: on a voulu savoir non seulement le chiffre précis de la population de chaque royaume, de chaque arrondissement, de chaque ville, mais les détails économiques qui donnent l'idée de sa nature, de ses occupations, de sa richesse, même les chiffres à l'aide desquels on peut, à certains égards, arriver à l'appréciation de ses dispositions morales, de son intelligence, de son caractère. On a appelé également la physique, la botanique, la médecine: on leur a demandé de faire connaître l'influence exercée sur les conditions naturelles de chaque région par les saillies et les dépressions du sol, le voisinage des fleuves ou de la mer, la direction habituelle des vents, la manière d'être des saisons, la quantité de pluie, le degré de sécheresse, le rapport de ces diverses circonstances avec la distribution des plantes, des animaux, des tempéraments, des maladies. En un mot, notre tendance, par la continuation de ce perfectionnement de la géographie, est d'arriver à connaître parfaitement, jusque dans ses minuties, tout ce qui a lieu à la surface de la terre.

Mais il ne s'agit, dans toutes ces connaissances, que de la surface seule. Il ne peut donc en résulter, je ne joue pas avec le mot, qu'une vue superficielle de la terre. Pour parvenir à une vue plus profonde, il faut nécessairement que la constitution souterraine du globe ait sa part dans ce système d'observation, puisque c'est elle qui donne pour ainsi dire la base de tout le reste. La forme extérieure des provinces, leurs montagnes, leurs plateaux, leurs plaines, leurs collines, les directions et les ramifications des vallées, ne sont qu'un résultat de la nature des masses minérales qui composent le fond du pays. Pour comprendre tous ces accidents de la manière la plus générale possible, il convient donc de commencer par comprendre ce qui les cause. Même, pour bien entendre la disposition et les ressources de l'agriculture et de l'industrie, il faut partir de cette même donnée fondamentale. En effet, comme la terre végétale et les mines sont les deux éléments principaux de la richesse des territoires, il est indispensable d'en avoir une conception précise. Or, il est impossible d'y arriver en se bornant exclusivement à l'examen de la terre végétale, ou de la position et de la qualité des mines. La terre végétale constitue une couche très mince, étendue sur les masses minérales, et liée ordinairement avec elles par certaines lois souvent complexes, et les mines occupent, au milieu de ces mêmes masses, des places souvent peu considérables, mais déterminées aussi par certaines lois. Ainsi des deux côtés on se trouve ramené à l'étude du fond. On peut regarder l'ensemble des masses minérales qui forment le dessous de chaque pays comme sa charpente osseuse et musculaire; et de même que l'on ne connaît bien l'organisation d'un animal que lorsqu'on a plongé le scalpel dans l'intérieur de ses membres pour en étudier les rapports avec ce qui se voit à l'extérieur, de même l'on ne connaît bien un pays que lorsqu'on connaît en détail sa structure souterraine.

On peut croire que si cette lacune s'est fait sentir si longtemps dans la géographie, la cause en est venue non seulement de l'absence de matériaux suffisants, mais de ce que les géographes se sont figuré que la composition de l'écorce de la terre présentait de si nombreux accidents, qu'il serait impossible d'en tenir compte sans tomber dans des particularités inextricables. C'est un préjugé que l'observation inattentive des terrains devait naturellement contribuer à entretenir. Mais heureusement les progrès de la géologie expérimentale sont venus le démentir entièrement. On a reconnu que la constitution du globe, réduite à la considération des masses principales et véritablement importantes, ne présentait que des pièces d'une assez grande dimension, et à peu près uniformes dans toute leur étendue. « Le mot *pays*, dit Monnet, l'un des premiers savants qui se soient occupés de cette question, est très significatif dans le langage des naturalistes, et présente à l'esprit une tout autre idée que celle qu'on y attache dans le langage ordinaire. Il désigne un ordre tout particulier de terrain dans une certaine étendue. On se tromperait fort si l'on croyait que tout est confondu dans notre globe, et cette manière de s'exprimer qu'ont adoptée les naturalistes prouve le contraire. Ceux qui voyageront en naturalistes verront qu'il est tout-à-fait dans l'ordre de dire *pays à craie*, *pays à marbre*, *pays à ardoise*, etc.; car ils verront que, pendant telle ou telle étendue, le fond du terrain est formé de telle ou telle matière, et que s'il y a quelque variété pendant une certaine étendue, ou quelque matière particulière, le fond du terrain est caractérisé constamment par l'une ou l'autre des matières minérales qui y est prédominante. » Les contours de chacun de ces pays, une fois leur existence signalée, sont même en général assez faciles à saisir. Il arrive en effet que les divers compartiments intérieurs impriment, comme nous l'avons dit, à la partie correspondante de la surface, des traits de toute nature qui leur sont propres. Il suffit donc d'observer les points auxquels s'interrompent ces particularités extérieures pour avoir aussitôt une première idée des limites qui bornent souterrainement les masses en question. A côté de la découpure, trop souvent arbitraire, des territoires en divisions politiques ou en arrondissements administratifs, il y a ainsi une découpure naturelle en provinces minéralogiques, découpure plus importante encore que la première, puisqu'elle est invariable dans le cours des siècles, et qu'elle finit par reparaître toujours plus ou moins à travers les circonscriptions conventionnelles. C'est elle qui forme le sujet des lignes de démarcation tracées sur les cartes géologiques, et que l'on peut nommer à bon droit les lignes fondamentales de la géographie.

L'influence de la composition du sol sur l'homme et sur

ses établissements est effectivement un des résultats qu'il est le plus aisé de constater, qu'il était le plus naturel de prévoir, et qui cependant, en raison des lois simples et générales qu'il introduit dans l'ensemble de la géographie, frappent le plus ceux qui ne l'avaient jamais aperçu. « Chaque minéral, a très bien dit M. Cuvier, peut recevoir quelque emploi ; et de sa plus ou moins grande abondance dans chaque lieu, du plus ou moins de facilité qu'on trouve à se le procurer, dépendent souvent la prospérité de chaque peuple, ses progrès dans la civilisation, tous les détails de ses habitudes. La Lombardie n'élève que des maisons de briques, à côté de la Ligurie qui se couvre de palais de marbre. Les carrières du Travertin ont fait de Rome la plus belle ville du monde ancien ; celles de calcaire grossier et de gypse font de Paris l'une des plus agréables du monde moderne. Mais Michel-Ange et le Bramante n'auraient pas pu bâtir à Paris dans le même style qu'à Rome, parce qu'ils n'y auraient pas trouvé la même pierre ; et cette influence du sol local s'étend à des choses bien autrement élevées. A l'abri des petites chaînes calcaires, inégales, ramifiées, abondantes en sources, qui coupent l'Italie et la Grèce, dans ces charmants vallons riches de tous les produits de la nature vivante, germent la philosophie et les arts : c'est là que l'espèce humaine a vu naître les génies dont elle s'honore le plus, tandis que les vastes plaines sablonneuses de la Tartarie et de l'Afrique retinrent toujours leurs habitants à l'état de pasteurs errants et farouches. Et même dans les pays où les lois, le langage, sont les mêmes, un voyageur exercé devine par les habitudes du peuple, par les apparences de ses demeures, de ses vêtements, la constitution du sol de chaque canton ; comme d'après cette constitution, le minéralogiste philosophe devine le degré d'aisance ou d'instruction. Nos départements granitiques produisent sur tous les usages de la vie humaine d'autres effets que les calcaires. On ne se logera, on ne se nourrira, le peuple, on peut le dire, ne pensera jamais en Limousin ou en Basse-Bretagne comme en Champagne ou en Normandie. Il n'est pas jusqu'aux résultats de la conscription qui n'aient été différents, et différents d'une manière fixe, sur les différents sols. »

Le territoire de la France est si bien arrêté dans son ensemble par les traits qui déterminent ses frontières, si bien divisé dans son intérieur par les grandes masses minérales qui forment ses provinces naturelles, qu'il ne faut pas s'étonner que l'idée d'un relevé minéralogique y ait éveillé depuis longtemps les esprits. On peut dire que c'est notre nation qui a donné et devait naturellement donner à cet égard l'exemple à toutes les autres. Le premier essai de carte géologique paraît remonter au dix-septième siècle ; il est dû à l'abbé Coulon, et fut publié en 1664. Bien que fort éloigné des conditions que la science exige aujourd'hui, on a lieu cependant d'admirer sa valeur lorsqu'on tient compte des circonstances de l'époque à laquelle il appartient. « Cette carte, dans laquelle sont indiquées les limites générales du granite et du calcaire, disent les auteurs de celle qui vient d'être récemment publiée au nom de l'Etat, atteste un très bon esprit d'observation et beaucoup de sagacité. A l'époque où elle a été publiée, il aurait été difficile de porter bien loin le nombre des distinctions dans la nature des terrains ; mais le petit nombre de celles que l'auteur a signalées existe réellement, ainsi qu'on peut le voir dans notre travail, à peu près dans les limites qu'il a déjà figurées. » Cette tentative, glorieuse surtout par le droit de priorité, n'eut pas de suites. On s'en tint à l'ébauche ; mais l'ébauche même, malgré son imperfection et ses inexactitudes, suffisait pour donner à la spéculation sur les provinces naturelles une base positive.

Dans le siècle suivant, la même idée fut reprise et conduite plus loin. Ce fut Guettard, naturaliste demeuré plus célèbre que Coulon, qui eut ce mérite. En 1749, il publia, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, un travail qui peut être considéré comme un nouvel essai de carte géologique de France. Il n'embrassait cependant que la partie septentrionale du royaume, mais avec bien plus de détails que le précédent. La régularité qui préside à la distribution des diverses sortes de terrain y était clairement sentie et accusée. « Je me suis proposé, disait l'auteur, de faire voir par cette carte qu'il y a une certaine régularité dans la distribution qui a été faite des pierres, des métaux, et de la plupart des autres fossiles. On ne trouve pas indifféremment dans toutes sortes de pays telle ou telle pierre, tel ou tel métal ; mais il y a des pays où il est impossible de trouver des carrières ou des mines de ces pierres ou de ces métaux, tandis qu'elles sont très fréquentes dans d'autres, et que s'il ne s'y en trouvait pas, on aurait plus sujet d'espérer d'y en rencontrer qu'autre part. » Il avait très bien pressenti aussi que les grandes masses peuvent souvent s'étendre, malgré les fleuves et les montagnes, d'un pays aux pays voisins, et que la mer elle-même n'y forme point obstacle. Il avait signalé d'une manière générale les analogies qui existent à cet égard entre la partie méridionale de l'Angleterre et la partie septentrionale de la France ; et c'est un fait que les dernières études ont parfaitement confirmé. Enfin ses observations l'avaient encore conduit à apercevoir que les différents terrains dont se compose le sol de la France dans sa moitié septentrionale forment de grandes bandes continues disposées concentriquement autour de la capitale ; c'est un fait que l'on peut regarder comme tout-à-fait fondamental pour la géographie souterraine de notre pays, et qui est également acquis aujourd'hui d'une manière rigoureuse. Le récit de sa découverte est intéressant, et j'en cite d'autant plus volontiers quelques mots, qu'une multitude de personnes se trouvent journellement en mesure de vérifier cette disposition curieuse, et peuvent y trouver de l'instruction avec du plaisir. « Je fus frappé de cette espèce d'uniformité, dit Guettard, dans quelques voyages que j'ai faits, il y a quelques années, en Bas-Poitou. Je ne vis qu'avec surprise que l'on passait successivement par des pays où les pierres et le terrain devenaient sensiblement d'une nature différente presque tout-à-coup, après avoir gardé la même pendant plusieurs lieues. Il est réellement impossible de se refuser à cette surprise lorsque, après avoir traversé les pays sablonneux qui s'étendent depuis Longjumeau surtout jusqu'à Etampes, et que l'on a passé le haut d'une chaîne de montagnes qui forme la Beauce, l'on entre vers Cercottes dans un terrain graveleux qui continue jusque par-delà Amboise, où l'on quitte ce terrain pour entrer dans un autre qui est beaucoup plus gras, et qui diffère surtout du précédent par la nature de ses pierres qui sont d'un très beau blanc, très aisées à tailler, et d'un grain très fin. Après ce pays, on en trouve un où ces corps sont plutôt d'une couleur noire et grise que blancs : le fonds du terrain y est plus aride et plus sec ; ce que l'on continue à trouver depuis environ Montreuil jusque sur les bords de la mer du Bas-Poitou et de l'Aunis, et même jusque dans les îles voisines. Les courses que je fis, surtout dans la première de ces deux provinces, bien loin de diminuer le soupçon que j'avais, contribuèrent à l'augmenter. Je ne pus travailler à le confirmer que longtemps après : si ma conjecture était vraie, je devais rencontrer dans les autres provinces, et à peu près à même distance de Paris, ce que j'avais vu dans le Bas-Poitou et dans les Provinces qu'il faut traverser pour y arriver. Toujours rempli de cette idée, je saisis une occasion qui se présenta de voir la Normandie et quelques pays voisins, comme une partie du Maine et du Perche. Je les parcourus donc, et je disposai tellement mes petits voyages, que le chemin par où j'allais n'était pas le même que je choisissais pour revenir. Par là je voyais plus de pays et me mettais plus en état de m'assurer de la nature de leur terrain. Le résultat de ces voyages fut le même que celui qui suivit les courses que j'avais faites dans le Poitou : ils me parurent établir de plus

en plus l'idée où j'étais. De retour de Normandie, je partis peu après pour le Nivernais : il était nécessaire de voir si je trouverais, sur la gauche de la ligne que j'avais suivie en allant en Bas-Poitou, ce qui s'était présenté sur la droite de cette ligne. Cette uniformité fut telle, que je prévoyais la nature du terrain où j'allais entrer par celle que je quittais ; et cela lorsque je me trouvais à peu près à la même distance de Paris où sont les endroits que j'avais vus dans les autres provinces. » Voilà les premières traces qu'il y ait dans l'histoire de la science de l'aperçu de cette disposition de terrain, qui est, ainsi que nous aurons occasion de le montrer, d'une si haute valeur.

Malheureusement les idées de Guettard ne furent pas accueillies comme elles auraient dû l'être. Buffon, qui tenait alors le sceptre de l'histoire naturelle, et dont ces idées contrariaient à certains égards les systèmes, les rejeta comme superficielles, et contribua par son dédain à les discréditer. Monnet, qui vint à la suite de Guettard, partit dans ses explorations d'un point de vue tout différent. Bien que chargé d'une mission officielle pour la reconnaissance minéralogique du territoire, il ne parvint pas à mettre dans ce dédale un ordre satisfaisant, faute d'un fil conducteur comme celui que son prédécesseur avait eu le bonheur de trouver. Aidé dans ses recherches par l'illustre Lavoisier, que le gouvernement lui avait adjoint, il recueillit un grand nombre de descriptions locales, mais sans s'élever à aucune loi d'ensemble. L'entreprise, conduite avec zèle et avec activité, fut bientôt interrompue par diverses circonstances. Toutefois les matériaux recueillis parurent en 1780 sous le titre de *Description minéralogique de la France.* Leur publication intéressa les savants ; mais l'esprit général du pays, trop préoccupé d'autres idées, n'y donna pas grande attention, et ce travail s'arrêta, comme celui de Guettard, après avoir seulement fourni quelques notions sur la constitution des provinces du nord et de l'est.

Tel est l'état dans lequel se trouvait la reconnaissance géologique de notre territoire, et l'on voit qu'elle n'était pas encore fort avancée, lorsque la question fut portée devant la Convention nationale. C'était à la fin de 1794. On venait de créer l'Ecole polytechnique ; on s'occupait de l'établissement des écoles d'application qui forment le développement de celle-ci, et de la réorganisation du corps d'ingénieurs qui se recrutent à ces diverses sources. On était ainsi arrivé à l'institution de l'Ecole des mines et du corps des ingénieurs des mines. Indépendamment des services particuliers que ce corps était destiné à rendre à l'administration et à l'industrie, un décret de la Convention porta que les ingénieurs, chacun dans son arrondissement, seraient chargés de rassembler les éléments de la constitution minéralogique de la France. On devait ensuite rassembler ces éléments, et la carte géologique du territoire en aurait formé le résumé général. Mais un tel travail était plus long et plus difficile qu'on ne le voyait à cette époque d'ardeur et d'enthousiasme. Il fallait d'ailleurs, pour qu'il fût vraiment définitif, que la géologie théorique fît encore bien des progrès. C'est là ce qui explique, en y joignant les préoccupations politiques de la France pendant les vingt premières années de ce siècle, comment il a fallu près de cinquante ans pour que le décret de 1794 arrivât enfin à son exécution.

La suite à une prochaine livraison.

FRONTIÈRES D'ESPAGNE ET BARCELONNE.

L'histoire de Barcelonne a déjà été rapidement esquissée dans ce recueil (1836, p. 239). Nous avons rappelé ses victoires et ses défaites, les guerres et les siéges désastreux qu'elle a eu à souffrir ; nous avons dit comment, à différentes époques, elle a été soumise à nos armes. L'attention publique, si tristement attirée par les derniers événements sur cette ville aussi belle qu'industrieuse, nous engage à consacrer à ce sujet de nouveaux dessins. Mais cette fois nous ne remonterons pas aux anciens souvenirs historiques : nous préférons emprunter à un jeune artiste, dont la plume est aussi habile que le crayon, quelques unes de ses impressions fraîches et enthousiastes, alors que, il y a



(Costumes des montagnes de la Catalogne, d'après M. Laurens.)

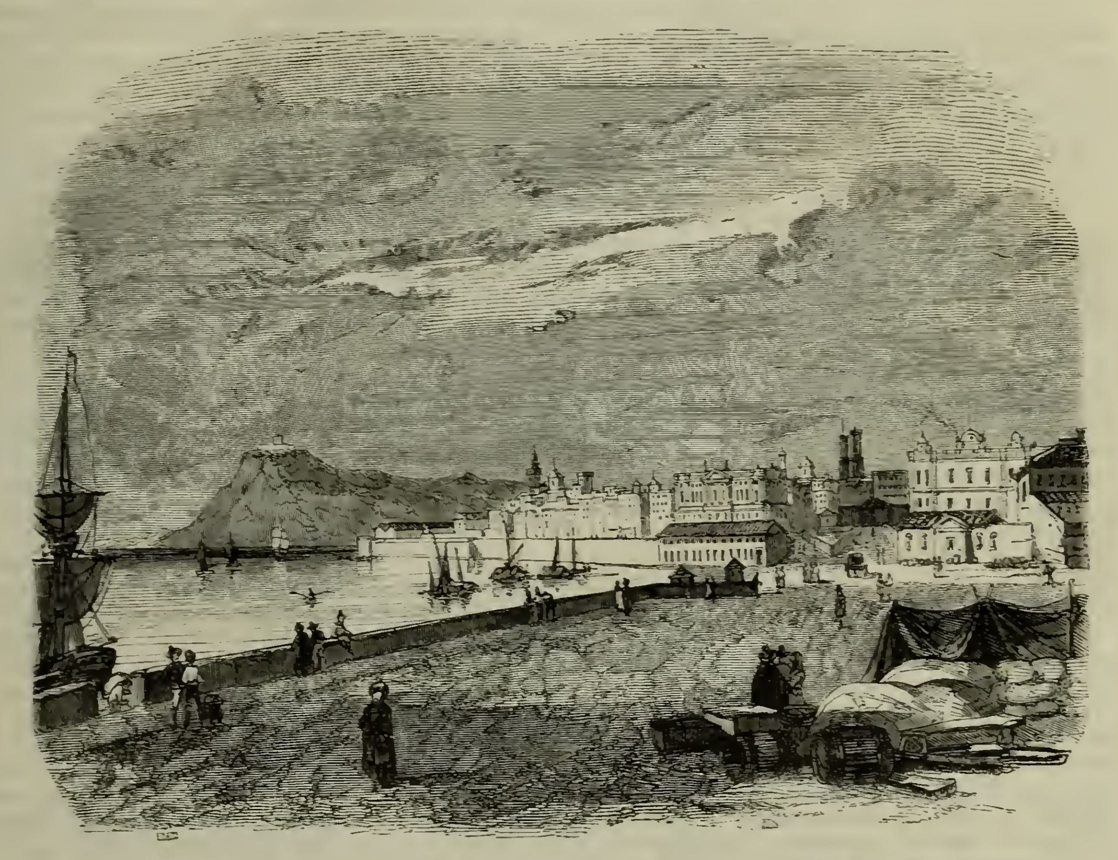
peu d'années, au sortir de la France, il approchait de Barcelonne (1). C'est à Port-Vendre que commence la narration de M. Laurens.

« Chaque matin, dit-il, le marché m'offrait mille sujets précieux d'observations. De jeunes paysannes coiffées du capulet pyrénéen, ou la tête enveloppée d'un mouchoir aux vives couleurs, ou la chevelure enfermée dans le filet catalan, venaient tour à tour poser devant moi sans s'en douter, tout occupées qu'elles étaient à vendre leurs raisins savoureux et leurs pêches délicieuses.

(1) *Souvenirs d'un voyage d'art à l'île de Majorque.*

» Un jour même qu'une caravane de paysans catalans était arrivée à Port-Vendre, j'eus l'occasion de dessiner les costumes pittoresques que j'ai représentés. Puis, abandonnant ces sujets, il me suffisait, pour agrandir ma pensée, de monter sur une colline, et là, assis sur des touffes de passerines et de cinéraires, à l'ombre de quelque pin maritime aux longues aiguilles, j'avais pour modèles les enlacements escarpés des montagnes, ou les lignes tranquilles de la plaine de Perpignan.

» Enfin le jour fixé pour le passage d'un bateau à vapeur



(Vue de Barcelonne et du mont Jouich. — Une autre vue a été prise du côté opposé, en face du phare, 1836, p. 239; voy. aussi plusieurs édifices ou curiosités de la ville, 1839, p. 297; et les Tables de 1841.)

arriva. La silhouette crénelée des montagnes lointaines, les rochers qui près de nous plongeaient à pic dans la mer, la beauté du ciel, ses accidents de couleur que la mer reflétait de distance en distance comme un miroir, l'écume blanche qui bouillonnait sous le navire, le vol des goëlands, la marche, l'approche ou l'éloignement d'une quantité de voiles de diverses formes, tout cela formait un spectacle admirable que je ne cessai de contempler qu'à la nuit.

» Au lever du soleil, le lendemain, le spectacle n'était pas moins brillant; mais il avait changé sur la côte. Au lieu de rochers escarpés, on voyait au pied des pentes très douces des montagnes, une quantité de villages et de bourgs qu'on n'avait presque pas le temps d'observer. Bientôt cependant je pus fouiller du regard, à travers les mâts des vaisseaux du port de Barcelonne, tout ce qui s'élevait du sein de la ville avec un caractère monumental. Une heure s'écoula avant que la Santé et la Douane m'eussent laissé la permission d'entrer en ville.

» Un voyageur industriel aurait bien déjeuné avant de parcourir la ville; un artiste passionné ne s'occupe de son corps qu'après avoir satisfait son esprit. Or, j'avais aperçu de loin, en arrivant à Barcelonne, les clochers octogones et élancés de *Santa-Maria del Mare* et de la cathédrale. Faire autre chose que de courir à ces monuments, était une abnégation dont je n'étais pas capable; et encore tout alourdi par le mal de mer, je me lançai dans le dédale de rues étroites que forment, pour le bonheur des artistes, toutes les vieilles cités.

» Après bien des détours, j'arrivai devant un mur couronné de gargouilles et percé d'une porte qui laissait voir au fond quelques ogives. J'entrai, et m'arrêtai cloué d'enchantement; j'étais dans le cloître de la cathédrale, monument d'un grandiose de style incomparable. »

M. Laurens décrit ensuite, dans un style animé et poétique, la cathédrale et les principaux édifices de Barcelonne : nous ne le suivrons pas dans ces détails qui ont trouvé place pour la plupart dans nos précédents volumes. Aussi bien ne pourrions-nous, sans un sentiment pénible, nous arrêter à passer en revue ces riches et élégants édifices que vient de mutiler la guerre civile : attendons, du moins, que les récits des prochains voyageurs nous apprennent ce qui a échappé aux bombes et à l'incendie. Nous n'avons que trop lieu de craindre que cette porte gracieuse du palais où étaient déposées les archives, et dont nous avons donné un dessin il y a deux ans (1841, p, 297) ne soit aujourd'hui entièrement détruite.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Suite. — Voy. p. 18.)

4 décembre.

Mon curé m'est venu voir ce matin au sortir de l'église, et il m'a fait un inestimable présent : c'est une feuille qu'il a traduite du journal d'un pasteur anglais, lequel écrivait jour par jour l'histoire de sa paroisse, c'est-à-dire celle de

toutes les productions naturelles au sol, du changement des saisons, des variations de la température, de la succession des récoltes, de la naissance, du passage, de la vie des diverses espèces d'animaux.

Fac-simile d'une page du journal d'un pasteur de village anglais.

Juin 1842.	VENT.	TEMPS.	OBSERVATIONS sur les quadrupèdes et poissons, etc.	sur les oiseaux.	sur les insectes.	sur les végétaux.	OBSERVATIONS DIVERSES, MÉMORANDUM.
Dim. 18.	N. O. N.	Ciel serein. Soleil chaud, mais temps aéré. Douce et sereine soirée.	Taupes sortent pour chercher l'eau. Un muscardin fait son nid, avec de l'herbe, sur les branches inférieures d'un buisson d'aubépine.	Les pies-grièches se montrent en nombre.	La cétoine dorée des roses a paru. Joli coléoptère.	La cynoglosse fleurit. La vigne est en fleurs et promet.	Un fermier des environs m'assure, en me voyant remarquer des insectes empalés sur des branches, que la pie-grièche a coutume, au temps des sauterelles, d'en empaler ainsi neuf par jour. Il prétend que l'oiseau ne les mange point, et que c'est un passe-temps qu'il se donne. Je présume que c'est un appât pour attirer les petits oiseaux dont il fait sa pâture Peut-être est-ce une provision?
Lundi 19.	N. E. N. N. E.	Temps nébuleux. Plus sombre. Calme. Soir serein Nuit fraiche.	Moutons sont tondus et lavés au grand étang.	Un roitelet fait son nid dans un vieux bonnet mis au bout d'une perche pour effrayer les oiseaux.	Le morio et nombre de papillons voltigent.	*Agrimonia eupatoria* ou herbe St-Guillaume. L'herbe à Robert, espèce de géranium, est en fleurs au pied des murs et des haies.	Grande rosée de miel. J'ignore ce qui la produit. Elle a gâté mes beaux chèvrefeuilles. Cette liqueur visqueuse et sucrée doit appartenir au règne végétal, car les abeilles la recherchent avec avidité. L'orge se noue en épis.
Mardi 20.	O. N. O.	Gr. rosée. Mat. clair. Tièdes averses. S. serein.		La grive chante. La fauvette, le roitelet, le pinson, le merle, font retentir les bois. Le coucou s'enroue.	Les grillons, assis au bord de leurs trous, chantent à faire retentir les collines environnantes.	Champignons rares; trouvé des agarics dartreux. Pimprenelle en fleurs (rosacée).	Cet agaric, que l'on appelle aussi *grivelé*, comme la plupart des champignons bulbeux qui conservent sur le chapeau des traces de leur volve et une apparence visqueuse, est vénéneux.
Mercr. 21.	O. N. O. O.	Belle rosée. Soleil. Air frais. Brise gaillarde.	La truite de mer et le saumon remontent la rivière.	Jeunes couvées de freux apprenant à voler.	Le cerf-volant a paru autour des chênes, ainsi que le hanneton d'été.		Les petits des hirondelles de fenêtre qui ont couvé dans de vieux nids sont de quinze jours plus avancés que ceux des oiseaux qui se sont bâti de nouvelles demeures. Les fraises mûrissent. Grande récolte de groseilles, framboises, et baies de toute espèce.
Jeudi 22.	O.	Temps gris. Soleil brûlant avec un vent frais. Nuages.		Vol de jeunes perdreaux. 80 nids de hérons sur un arbre à la héronnerie de Cressihall. Je ferais volontiers 40 lieues pour voir cela.	L'argus bleu, la grande tortue, volent sur les fleurs; les papillons abondent.	Les églantiers sont en pleines fleurs.	Les blés promettent une abondante récolte. Les meules sont relevées et en bon ordre, mais il n'y a que demi-récolte. Le foin est très sec et fort court.
Vend. 23.	O. S. O. O.	Soleil. Chaleur. T. couvert et vent. Sombre et pet. pluie.		Hirondelles en pleine chasse, volant en rond sur les prés coupés et rasant les chaumes.	La cercope se cache sous son écume printanière. Il semble qu'il pleuve sous les saules.	La tremelle nostoc se montre dans les allées.	Singulière espèce de gelée, qui paraît et disparaît on ne sait comment.
Sam. 24.	O. N. O.	T. clair. Sombre. Pluie tiède et continue par un t. doux et calme.	La grenouille laisse les eaux et saute dans les champs voisins des étangs.	Les pies et les geais sont très bruyants.		La grande orobanche fleurit. Mousserons dans les prés commencent à paraître.	Quelqu'un m'assure que depuis quatre ou cinq ans un de ses voisins, à 10 lieues d'ici, a un coucou en cage. L'oiseau fait un singulier bruit discordant, mais il ne crie point *coucou, coucou*. Je soupçonne que c'est une femelle.

« Si chaque homme à vocation paisible et tranquille, comme vous et moi, m'a dit mon jeune pasteur, en faisait autant, nous possèderions les documents les plus riches pour une histoire complète de l'agriculture. Nos moindres laboureurs en viendraient à noter eux-mêmes leurs observations; car l'exemple est le plus puissant des sermons et des enseignements, a-t-il poursuivi en appuyant sur cette phrase. Ce serait là le vrai moyen de faire sentir aux gens des campagnes les avantages d'une instruction appropriée à leurs besoins, mêlée à leurs occupations habituelles, et qui communiquerait aux travaux manuels l'esprit et la vie qui leur manquent. Une fois la route ouverte, fiez-vous à l'intelli-

gence des paysans pour la suivre. Vous les verrez abandonner peu à peu leurs superstitions, ou en expliquer l'origine ; trouver le principe de leurs pratiques de routine ; découvrir des moyens de diminuer le nombre des insectes, des oiseaux, des plantes nuisibles. Ils apprendront à multiplier, au lieu de les poursuivre, certaines tribus de l'air, certains reptiles, certains animaux insectivores, préposés par la providence à la garde de nos champs dont ils déciment les nombreux ennemis. Les laboureurs peuvent devenir les pionniers de la science, et grâce à eux les savants n'entasseront plus les méthodes et les systèmes erronés ; car des faits certains et nombreux leur seront offerts pour appuyer leurs théories. »

Sur quelques observations que je soulevais, en prétendant qu'il me serait bien difficile d'arriver à faire la moindre observation utile ou nouvelle, privé comme je l'étais de connaissances spéciales, d'instruments, de livres, et habitant une commune qui, bien que cachée dans les bois, était trop peu éloignée de Paris pour n'avoir pas été explorée par plus d'un savant, le digne prêtre a répliqué :

« Toute la nature est si pleine et si féconde, mon jeune ami, que, soyez-en certain, le district qui produit les plus grandes variétés, tant en botanique qu'en zoologie, celui qui présente le plus de phénomènes curieux, est tout uniment celui qui a été le mieux et le plus observé. N'ayez jamais peur de ne rien trouver de nouveau à admirer dans les œuvres de Dieu, degrés qui conduisent à lui. Celui qui a le plus regardé l'admirable spectacle que nous offre la nature, est celui à qui il reste le plus à voir ; car ce sont les yeux, et non les merveilles, qui nous feront défaut. »

5 décembre.

J'ai rayé mon cahier de papier à l'imitation de la feuille du pasteur anglais, et je me console de ne pouvoir sortir pour accroître la somme de mes observations ; car les travaux des campagnes sont interrompus. Un brouillard du nord-est voile le pays : de ma fenêtre à mi-côte je le vois s'étendre, semblable à une mer, entre l'aqueduc de Marly et les hauteurs couvertes d'arbres et de maisons qui m'en séparent. Il donne un aspect tout nouveau aux seconds plans qu'il repousse dans le lointain, et j'aime à suivre de l'œil, à travers cette fumée, les routes toutes blanches de givre.

Je m'attendris en contemplant cette nature, si calme et si belle encore, dans son linceul d'hiver ! Elle a ce sourire que l'âme en partant dépose sur les lèvres d'un saint. Point de neige, et pourtant tout est d'une éblouissante blancheur : les arbres sont couverts de feuilles de toutes les formes, quelquefois semblables à des plumes ; car l'épais brouillard qui règne depuis cinq à six jours, se glaçant à mesure qu'il rencontre quelque surface froide, sème sur tous les rameaux des milliers d'aiguilles d'argent de deux à trois pouces de longueur. Jamais je n'avais vu ce singulier effet. Les arbres ont repris un feuillé aussi touffu qu'au printemps, qui, à cause de la diversité des formes des branches, à cause aussi des feuilles sèches que quelques uns ont conservées, singent les découpures variées du feuillage réel. Si un rayon vivifiait toute cette nature de cristal, d'argent, de diamant, cela deviendrait magique ; mais cet éclat se ternit sur un fond de brouillard, gris le jour, roussâtre le soir.

6 décembre.

Je n'ai pu y résister, je viens d'aller voir le givre sur la colline ; il n'avait plus qu'un moment de vie. Le soleil, que je désirais hier, était venu illuminer toutes ces guirlandes, toutes ces girandoles ; on eût dit que ses rayons agitaient doucement les branches ; ils pénétraient à travers ces fleurs, ces mousses, ces festons de feuilles ; aussitôt les légères plumes argentées qui les forment se détachaient, tombant en poussière de cristal avec un petit bruit argentin. Jamais je n'avais vu cette énorme quantité de givre imiter le feuillage, singer les fleurs de mai, et revêtir toute la nature d'une fantastique végétation de cristal et d'argent. J'ai voulu cueillir une de ces délicates palmes de pierreries, mais malgré mes précautions, quelque douce que fût la secousse, il n'est resté dans ma main qu'un brin d'herbe flétri, un morceau de bois sec et noir.

« Nombre de plaisirs sont aussi fragiles, m'a dit en souriant le curé que j'ai rencontré sous le vieux bouleau. Aussi la vie du tranquille spectateur, qui regarde les fruits mûrir, les fleurs éclore, sans tendre avidement ses lèvres ou sa main, me semble encore la plus douce et la plus heureuse. »

16 décembre.

Temps superbe, ciel pur ; la nuit a été magnifique, la lune éclairait le paysage comme en plein jour, et le temps est doux ; d'imperceptibles mouches se jouent sur mes vitres, les pigeons volent joyeusement et font reluire le dessous blanc de leurs ailes sur l'azur foncé du ciel. Il ne gèle point, car des moineaux, des rouge-gorges et quelques roitelets, qui sautillent à l'abri de la haie, vont se baigner tour à tour dans les petites flaques d'eau que recèle le terrain battu et irrégulier de la route. Je ne sais si une sorte d'arc-en-ciel, une auréole nacrée que j'ai remarquée autour de la lune, il y a déjà une quinzaine, était l'annonce du temps délicieux et printanier dont nous jouissons ; le thermomètre du presbytère ne descend pas au-dessous de 8 à 10 degrés.

29 decembre.

J'ai trouvé le curé dans son jardin ; il profitait de ce beau temps, m'a-t-il dit, pour élaguer les arbrisseaux les plus robustes, rattacher quelques espaliers, abriter des plantes délicates. Rentré chez lui, il s'est mis à tresser des nattes avec des joncs ramassés autour de l'étang qui est à une bonne demi-lieue d'ici. Comme je m'étonnais de voir ses blanches mains destinées à prier et à bénir, si vulgairement occupées, il m'a montré du doigt un petit livre fermé par deux agrafes ; en l'ouvrant à l'endroit marqué, j'ai lu ce qui suit :

« Dès qu'il entra en religion jusques à la mort, il continua » en l'office de jardinier, sans jamais le changer, durant » soixante et quinze ans qu'il vescut en ce monastère, et » l'autre exercice auquel il persévera aussi toute sa vie fut » de faire des nattes de joncs, tellement qu'on le treuva mort, » les genoux croisez et sa natte attachée dessus. Il mourut » en faisant ce qu'il avoit fait toute sa vie. »

» — Cher pasteur, dis-je en fermant le livre, bien que je souhaite que vous puissiez tresser des brins de joncs plus longtemps que ce pieux jardinier, je ne puis m'imaginer à quoi ont pu, à quoi pourraient servir ces immenses quantités de nattes ?

» — Le père Jonas, répondit le curé, n'était pas en peine de leur emploi dans un monastère où l'on ne connaissait pas d'autres lits. L'idée de l'imiter dans un travail qui ne gêne nullement la pensée, m'est venue à la sainte Catherine, en voyant la mère Simonne semer des pois sur ce petit terrain en pente qui regarde le sud, et que de la fenêtre vous pouvez voir verdoyer là-bas à gauche. Comme je m'étonnais qu'on semât ce légume de si bonne heure ou si tard : « Dame, s'il vient une gelée, m'a-t-elle dit, c'est du *grain perdable ;* mais si le temps n'est pas trop rude, c'est de la primeur. » Aussitôt, j'ai cherché les moyens de protéger les jeunes pousses, les plants précoces ; les maraîchers les couvrent de nattes chères à acheter ; et ce serait un si bon emploi du temps, chez nos paysans, durant les longues veillées d'hiver, en écoutant quelque saine et agréable lecture, que d'utiliser ainsi les joncs, les débris d'écorces, les tiges d'herbes marécageuses qui pourrissent et se perdent la plupart du temps ! Ce serait un amusement pour les enfants, une oc-

cupation pour les hommes, que l'oisiveté mène au cabaret. »

En quittant le bon curé, j'avais le cœur ému. Je me disais que le maître d'école aussi doit être le premier agriculteur de son village, et je m'affligeais de mon ignorance.

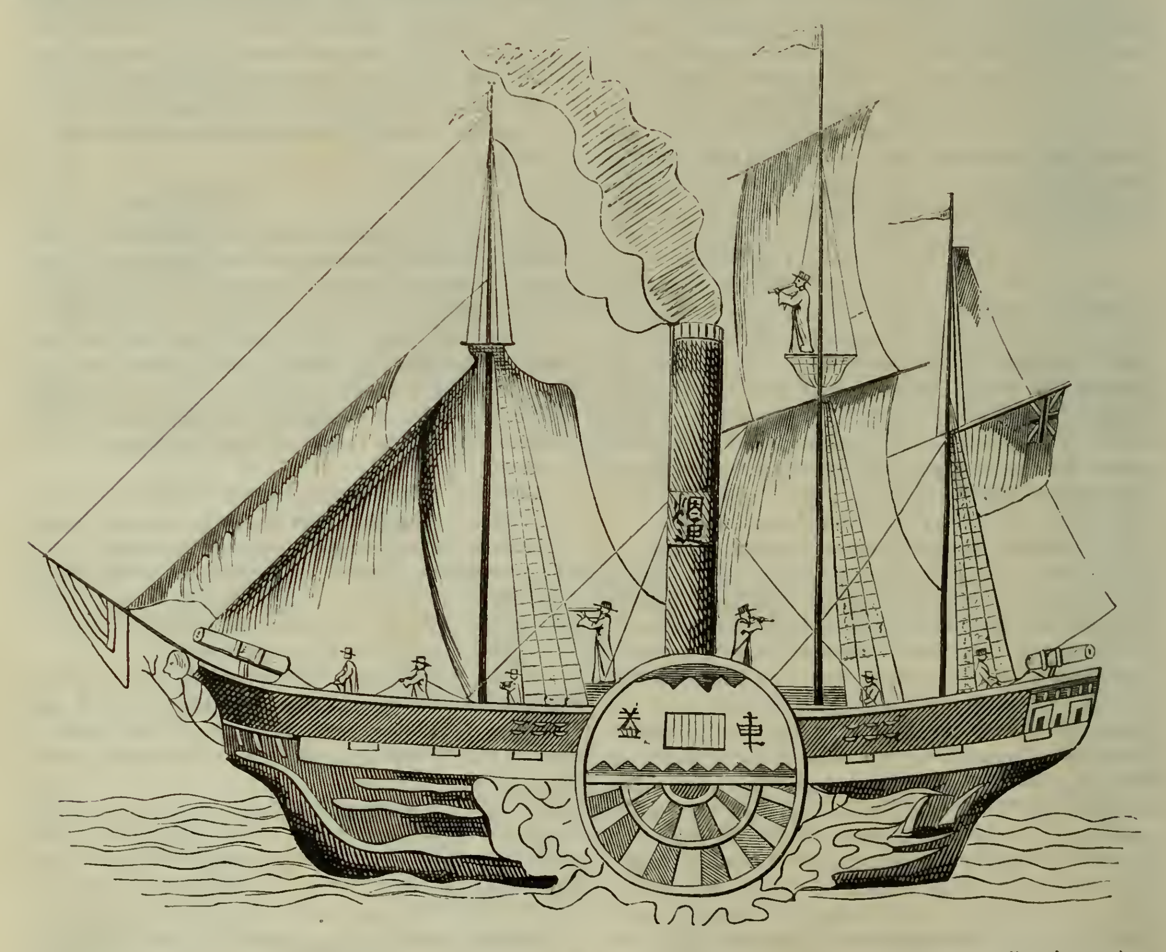
UNE GRAVURE CHINOISE.

La gravure chinoise que le savant sinologue M. Stanislas Julien, de l'Institut, a donnée à la Bibliothèque royale, et que l'on a exposée dans une salle de cet établissement, dite du *Bain de porphyre*, est, comme son titre l'indique, le bulletin de l'une des affaires qui ont marqué la guerre récente des Anglais en Chine. Cette estampe, qui se vendait à vil prix dans les rues de Canton, représente deux bâtiments, l'un à voile, l'autre à vapeur, montés par des Anglais : elle est grossièrement exécutée, imprimée en encre bleue à teintes plates, et enluminée de vert, de jaune et de rouge dans quelques parties. Nous reproduisons seulement le bateau à vapeur comme le plus curieux. Une croix dessinée d'une manière peu intelligible sur une voile de l'arrière, figure le pavillon de saint Georges de la marine royale anglaise. Par un de ces travestissements que l'on remarque souvent dans les arts de représentation, les personnages de l'équipage, vêtus de longues robes, la tête rase, et coiffés de chapeaux de marin, semblent des Chinois déguisés en matelots anglais. Sur la cheminée du bâtiment on lit cette inscription qui se détache en blanc sur le fond bleu : *In-thong* (conduit de la fumée), et sur le tambour qui recouvre supérieurement les palettes, cette autre : *Tche-kaï* (enveloppe des roues).

Enfin, dans les vides principaux que forme le dessin, se trouvent d'autres inscriptions en vers, que M. Stanislas Julien a traduites; nous transcrivons ligne pour vers celle qui concerne le bateau à vapeur :

Description du bateau à vapeur.

Le bateau à feu a la forme d'un vaisseau de guerre ;
Il est long d'environ trente tchangs (cent mètres),
Il est haut et large d'environ trois tchangs ;
On l'a consolidé avec une enveloppe de fer ;
Il glisse comme la navette du tisserand.



(Bibliothèque royale. — Fac-simile d'une gravure sur bois exécutée et publiée en Chine pendant la guerre avec l'Angleterre.)

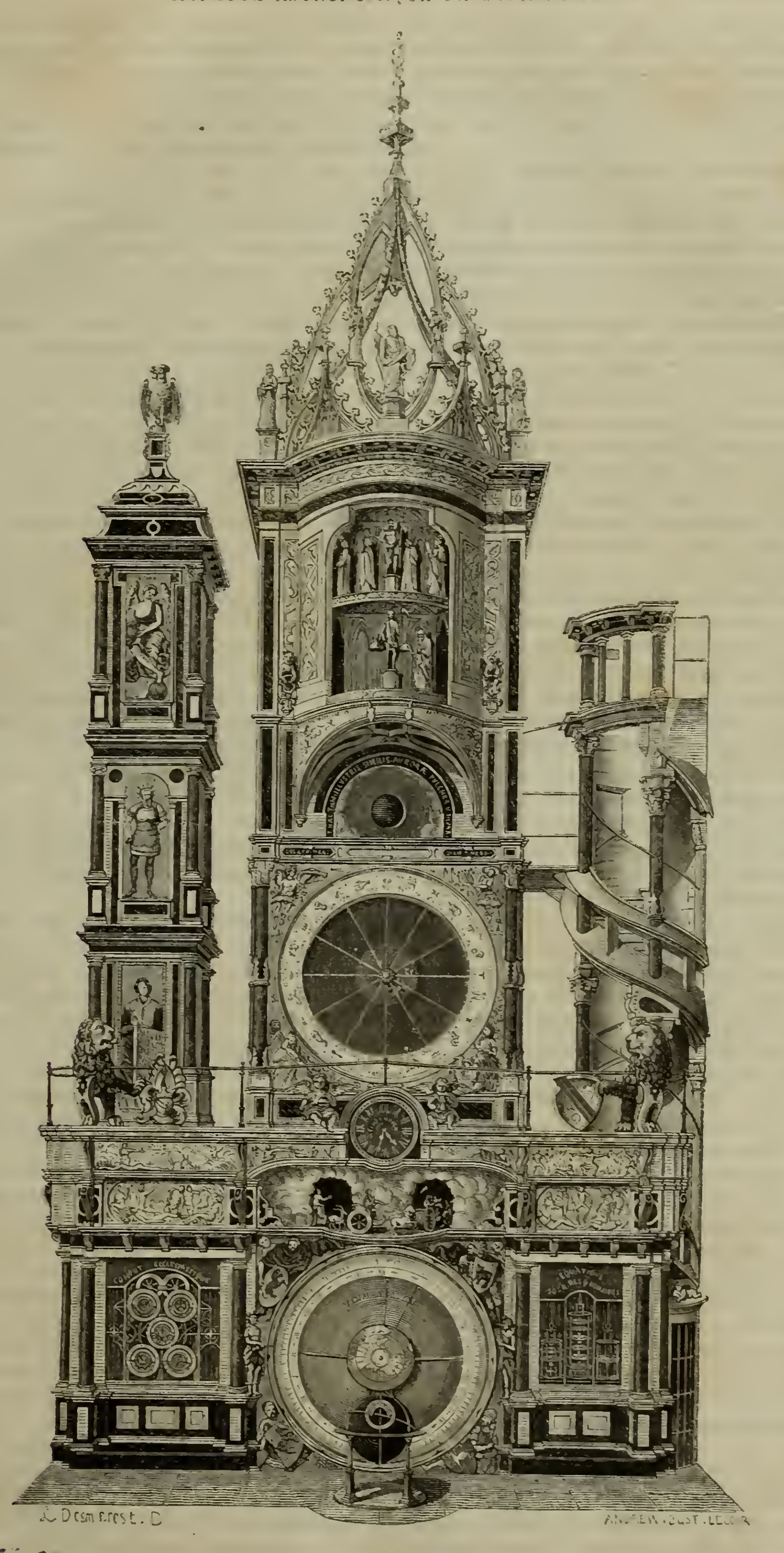
Des deux côtés on l'a muni de roues :
On le chauffe avec du charbon de terre ;
Il tourne avec la légèreté d'un cheval qui galope ;
Il a des voiles de toile blanche.

Il peut marcher avec et contre le vent.
A la tête de ce bateau est le dieu des flots ;
Sa forme et son apparence sont véritablement effrayants;
Le dieu du ciel déploya sa puissance ;
Le dieu de la terre fit échouer un bateau à feu ;
Par là on vit éclater la justice du ciel.
Les barbares ne surent plus que faire :
Cela réjouit grandement le cœur de la multitude (du peuple chinois).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HORLOGE ASTRONOMIQUE DE STRASBOURG.



(Horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, par M. Schwilgué, commencée le 24 juin 1838, inaugurée le 31 décembre 1842.)

C'est en 1326, suivant Bailly (1), que fut construite la première horloge astronomique dont la date soit connue d'une manière certaine. L'auteur se nommait Richard Walingfort ; il était abbé de Saint-Alban, en Angleterre, et son œuvre, qui fut destinée à orner une des principales églises de Londres, était, selon l'expression d'un contem-

(1) Histoire de l'Astronomie moderne, t. I, p. 321.

porain, *un miracle de l'art, dont le pareil ne devait jamais se produire en Europe.* Pourtant, vingt-quatre années ne s'étaient pas encore écoulées, qu'un miracle semblable était opéré à Padoue par un artiste italien, que ses compatriotes, dans la vivacité de leur admiration, surnommèrent l'*Horologio*.

Voilà tout ce qu'on sait de ces deux horloges : c'est peu sans doute ; mais du moins ces merveilles ont transmis à la postérité les noms de leurs auteurs. On ne peut en dire autant de la première horloge astronomique de Strasbourg. Une date, une vague tradition, une légende lamentable, mais où aucun nom ne figure, tels sont les seuls éléments dont se compose l'histoire de ce chef-d'œuvre, qui cependant jouissait au quatorzième siècle d'une célébrité peut-être plus grande encore que celle de ses devanciers.

Le chapitre souverain de Strasbourg voulait avoir une horloge qui fût digne de la magnifique cathédrale, où elle devait, en rappelant aux fidèles l'heure de la prière, les faire en même temps ressouvenir des faits les plus importants de la tradition chrétienne, et des principes fondamentaux de la morale évangélique. Pour atteindre ce but, il n'avait rien épargné; ses lettres avaient été dans toute l'Europe convier à cette belle œuvre les mécaniciens les plus habiles, les astronomes les plus savants. Un homme répondit à cette invitation ; il vint offrir ses services; on les accepta, il se mit à l'œuvre, et, en 1352, l'horloge fut terminée.

Le chapitre fut convoqué pour assister aux premiers mouvements de la merveilleuse machine. Rien n'y manquait : quelques instants avant l'heure, un coq perché sur le haut d'une tour, avertissait par les battements de ses ailes et par les sons éclatants de sa voix, les fidèles de se tenir prêts, et de se mettre en garde contre les suggestions du malin esprit, auxquelles le prince des apôtres n'avait pas su résister. La Mort venait ensuite frapper sur un timbre sonore autant de coups qu'il en fallait pour annoncer l'heure ; puis les apôtres, en nombre égal à celui de ces coups, passaient en s'inclinant devant le Christ, qui leur imposait les mains. Enfin le char du soleil indiquait, en parcourant un cadran, les mois et les saisons ; et des aiguilles marquaient les différentes parties du jour, les jours de la semaine, ceux du mois, l'âge du monde, l'année de Jésus-Christ, etc. C'était plus que les chanoines n'avaient espéré.

Ils se retirèrent pour délibérer sur la récompense que l'artiste devait recevoir. Mais à peine s'étaient-ils éloignés, qu'une réflexion se présenta à leur esprit : l'homme qui avait fait pour eux cette horloge ne pouvait-il pas, instruit par l'expérience qu'il venait d'acquérir, en faire pour une autre ville une plus merveilleuse encore, et leur enlever ainsi la célébrité dont son œuvre devait les faire jouir. Un seul moyen pouvait prévenir ce malheur ; proposé et adopté à l'instant, il fut aussitôt exécuté, et un horrible sacrilége priva de la vue le malheureux artiste. On lui apprit ensuite la cause du traitement barbare qu'on lui avait fait souffrir : « Insensés! s'écria-t-il, qu'avez-vous fait ? Cette horloge n'est » point achevée ; elle va s'arrêter si je n'y ajoute la pièce » qui y manque, et dont moi seul connais la place. » On se hâta de le conduire auprès de son chef-d'œuvre ; mais à peine y fut-il arrivé, que, saisissant un rouage qui conduisait tout le mécanisme, il le brisa, et arrêta ainsi pour toujours ces mouvements ingénieux qui devaient faire sa gloire et celle de Strasbourg. On ne put jamais trouver depuis un homme assez habile pour faire de nouveau marcher cette horloge.

Telle est la légende de la première machine astronomique de Strasbourg. Nous devons ajouter pour ceux qui seraient tentés de la prendre au sérieux, qu'on en raconte une à peu près semblable de deux autres horloges : la première est celle de Nuremberg, qui fut réparée en 1446 par le célèbre astronome *Regiomontanus* (Jean Muller), auquel la tradition attribue la construction de deux automates merveilleux : une mouche de fer, qui, prenait son vol, faisait le tour de la table et des convives, puis revenait dans la main de son maître ; et un aigle de même métal qui alla un jour, en volant, au-devant de l'empereur Otton III, et l'accompagna jusqu'aux portes de la ville (1).

L'autre horloge sur laquelle on raconte une tradition semblable à celle que nous avons rapportée plus haut, est celle de Lyon, qui fut construite en 1598 par Nicolas Lippius de Bâle, et réparée en 1660 par Guillaume Nourrisson, habile horloger lyonnais.

Mais revenons à l'horloge de Strasbourg. On essaya, vers 1550, de la réparer, ou plutôt d'en faire une nouvelle, à la construction de laquelle devaient présider les mathématiciens les plus célèbres de l'époque. La mort de quelques uns de ces hommes vint interrompre le travail, et leur œuvre resta inachevée. Enfin on le confia, vers 1560, à un savant professeur de mathématiques à l'université de Strasbourg, Conrad Rauchfuss, qui, analysant et traduisant son nom en grec, se faisait appeler *Dasypodius* (pied velu). Il s'adjoignit son ami David Volkenstein, astronome hambourgeois, et confia l'exécution des différentes parties du mécanisme aux frères Habrecht de Schaffouse, et la décoration à Tobias Stimmer de Strasbourg ; quelques unes des peintures et des statuettes dues au talent de cet artiste ornent encore le buffet actuel. L'horloge fut enfin terminée le 28 juin 1574, et l'on en publia, quatre ans après, la description dans un ouvrage latin, dont le titre peut se traduire ainsi : *Description de l'horloge astronomique strasbourgeoise, construite par les soins de Conrad Dasypodius, et placée en haut de la cathédrale.* Strasb., 1578, in-4°.

L'œuvre de Dasypodius fut restaurée en 1669 par Michel Habrecht, et en 1732 par Jacques Straubhar. Elle cessa de fonctionner en 1789.

C'est le 24 juin 1838 que fut commencée, par un habile artiste strasbourgeois, M. Schwilgué, l'horloge actuelle que représente notre gravure ; elle a été terminée le 2 octobre 1842.

Un moteur central, qui est à lui seul une horloge d'une grande précision, sert à indiquer, sur un cadran placé à l'extérieur de l'église, les heures et leurs subdivisions, et les jours de la semaine, avec les signes des planètes qui y correspondent. Ces indications sont répétées à l'intérieur sur un double cadran, dont l'un, plus petit, marque les heures, tandis que l'autre, qui n'a pas moins de 9 mètres de circonférence, est consacré exclusivement au calendrier, et fait voir le mois, le quantième, la lettre dominicale, le saint ou la sainte dont on célèbre la fête, etc.

Deux génies ailés sont assis aux deux côtés du petit cadran. A chaque quart d'heure, celui qui est à droite frappe sur un timbre un coup qui est à l'instant répété au-dessus de tous les cadrans par un automate représentant l'un des quatre âges de la vie. L'Enfance sonne le premier quart, l'Adolescence le second, la Virilité le troisième, la Vieillesse le quatrième. La Mort, que l'on voit sur un piédestal, à côté de la vieillesse qui se dispose à sonner le dernier quart, est chargée de frapper les heures ; et chaque fois qu'elle remplit cette grave mission, le second des petits génies dont nous avons déjà parlé retourne un sablier dont la précision a offert à M. Schwilgué plus de difficultés que les problèmes les plus compliqués.

A midi, à la sonnerie des heures succède une procession des douze apôtres, qui, s'inclinant d'une manière particulière à chacun d'eux, viennent saluer le Christ, qui, placé sur un piédestal, étend sur eux les mains comme pour les bénir. En même temps, le coq, perché sur la tour que l'on voit à gauche, agite ses ailes, et fait entendre trois fois son chant de victoire.

Des chars portant de jolies figurines, et sortant alternati-

(1) Un savant, J. André Buhle, a écrit (1708) sur ces deux automates une curieuse dissertation, où il démontre qu'ils n'ont jamais existé que dans l'imagination des faiseurs de légendes.

vement d'un groupe de nuages placé au-dessous du cadran des heures, indiquent les jours de la semaine qui sont représentés : dimanche par Apollon, lundi par Diane, mardi par Mars, etc. Le portrait que l'on voit au bas de la tour de gauche est celui de Copernic ; c'est un hommage de l'un des admirateurs de cet astronome, qui n'a cependant pas pu obtenir que le système de son maître fût préféré à celui de Ptolémée.

Cette horloge a été inaugurée le 31 décembre dernier, à six heures du soir. M. Schwilgué l'avait avancée de six heures, afin que les mouvements du calendrier, du comput ecclésiastique, etc., qui régulièrement doivent avoir lieu tous les ans le 31 décembre à minuit, se fissent en présence des spectateurs invités à la cérémonie. A cinq heures et demie, une nombreuse assemblée se trouvait réunie dans la cathédrale. L'évêque arriva alors avec tout son clergé, et prononça la formule de bénédiction. Aussitôt, au coup de six heures, tous les cadrans se mirent en mouvement, et avec une merveilleuse précision chaque fête mobile vint se ranger à la place qu'elle doit occuper dans l'année 1843.

Quel bien plus grand que les lettres ! comment un homme peut-il l'emporter sur un autre, si ce n'est par la science ? Le riche y trouve la parure de sa prospérité, le pauvre la consolation de ses maux et le courage de mépriser toutes les peines de la vie. Il faut donc se livrer à l'étude, et orner notre âme du trésor le plus précieux, de celui qu'on ne peut ravir, et qui se conserve pendant et après la vie.

Fragment de Constantin Lascaris.

ILES MARQUISES.

La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb avait ouvert un champ d'autant plus illimité aux espérances des Espagnols, que le peu d'avancement des sciences géographiques laissait toute latitude aux suppositions des navigateurs. Chacun de ceux-ci faisait la carte du monde comme mademoiselle Scudéri traçait celle du pays arrosé par le fleuve du *Tendre*, sans autre loi que sa fantaisie. De là tant d'expéditions singulières, qui tournèrent pourtant la plupart au profit de la science géographique, et qui amenèrent des découvertes auxquelles les découvreurs eux-mêmes n'avaient point songé.

Le voyage entrepris par Mendana de Neyra en 1568 peut être mis au nombre de ces recherches hasardées, incertaines, pour lesquelles on mettait la Providence à la barre, laissant aller le navire là où elle le conduisait. Il s'embarqua au Callao de Lima, sans autre plan que de *chercher des terres à l'ouest*, et découvrit, après une assez longue navigation, les îles de la Nouvelle-Géorgie, auxquelles il donna le nom d'*îles d'Or* ou *îles Salomon*, en raison des richesses qu'il y supposait enfouies.

De retour en Amérique, il décida le gouvernement espagnol à coloniser la plus grande de ces îles, et partit de *Payta* avec quatre navires sur lesquels on avait embarqué tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes inutiles au Pérou. Mais il mourut en chemin sans avoir pu retrouver les îles Salomon, et sa flotte fut dispersée. La galiote aborda à Mindanao, et la frégate aux Philippines, toutes deux dans un tel état « que les habitants demeurèrent muets de saisissement à la vue de tant de squelettes nus et mourants, qui n'avaient la force de dire autre chose que *Gracias a Dios, gracias a Dios.* » Le troisième navire arriva à la côte sans avaries, les voiles tendues et tout l'équipage mort ! Quant au quatrième, on n'en entendit jamais parler (1).

Ce fut pourtant dans ce voyage désastreux que Mendana découvrit les *îles Marquises*, ainsi appelées en l'honneur de la marquise de Mendoce. Les expéditions de Cook, Roberts, Krusenstern, Dumont d'Urville, nous les ont depuis fait connaître plus en détail.

L'archipel des Marquises se trouve placé vers le 10° nord. Il se compose d'une douzaine d'îles, dont cinq seulement méritent d'être mentionnées : ce sont *Nouka-Hiva*, la plus importante de tout l'archipel, qui a dix-sept milles de longueur sur dix milles de largeur, et qui nourrit près de vingt mille habitants ; *Fatou-Hiva*, ayant quinze milles de circuit; *Tahouata*, deux fois plus grande; enfin *Hiva-Houa* et *Houa-Houna*, moindres que cette dernière. Toutes ces îles sont fort élevées au-dessus de la mer, et tellement enveloppées d'arbres, de plantes et de fleurs, que le sol ne se montre nulle part. Au centre de Nouka-Hiva s'élève un groupe de pitons nuageux, d'où partent une multitude de vallées qui rayonnent jusqu'à la mer, et donnent à l'île entière l'aspect d'un immense éventail de verdure. On y trouve plusieurs rades naturelles, parmi lesquelles il faut surtout citer les baies de *Tchitchagov* et de *Taio-Haë*. La passe qui conduit à cette dernière, creusée dans le basalte, est large à peine d'un demi-mille, et la rendrait aussi facile à défendre qu'elle est commode et abritée.

La charpente de toutes les îles de cet archipel est volcanique, mais les *detritus* d'arbres et de plantes y ont formé, à la longue, une enveloppe de terreau dont la fertilité est prodigieuse. L'arbre à pain, le mûrier à papier, l'artocarpus, le bananier et le cocotier couvrent le penchant des collines, bordées à leur base de cannes à sucre, de gardenias à fleurs odorantes, de tabac et de gigantesques fougères. De loin en loin, des cascades à demi voilées par le feuillage se précipitent du haut des mornes et entretiennent dans la vallée une délicieuse fraîcheur.

Ces vallées sont occupées par des tribus distinctes, et presque toujours en guerre, dont les habitations sont tantôt isolées, tantôt groupées en villages. Chaque case, bâtie en charpente sur une esplanade de pierres cimentées à la chaux, est couverte de feuilles de palmier et partagée en plusieurs pièces par des nattes. A côté, se trouve un appentis pour les porcs, et derrière s'étendent les champs cultivés qu'entourent des palissades de bambous liés avec des cordes de bourre de cocos. Les villages ont en outre des *tahoüas* ou places publiques pavées au moyen de blocs de pierres énormes qui servent à réunir la tribu pour les fêtes et les grands conseils. Quelques uns de ces tahoüas peuvent recevoir jusqu'à dix mille personnes.

Les navigateurs qui ont visité les îles Marquises vantent la beauté des naturels, qui, pour la régularité et l'élégance des formes, l'emportent de beaucoup sur ceux de Taïti. Les femmes surtout peuvent être citées comme les plus belles de toute la Polynésie. Elles ont le visage rond, les yeux très ouverts, les cheveux longs et fins, mais frisés. Leur peau, qui est peu cuivrée, et qu'elles blanchissent encore avec le suc d'une petite baie appelée *papa*, leur donnerait presque l'aspect d'Européennes, si elles ne la frottaient d'une huile safranée qui la jaunit. Elles évitent, du reste, tout ce qui pourrait nuire à leur beauté, et se garantissent du soleil en portant pour ombrelles des feuilles de palmier. Elles n'ont de tatouage qu'aux mains, aux lèvres et aux oreilles. Leur vêtement se compose d'une sorte de manteau nommé *kahaï*, dont elles se drapent selon leur fantaisie, de bandelettes mêlées à leurs cheveux, et d'ornements fabriqués avec les fruits du *labrus precatorius*. Aux jours de fêtes, quelques unes portent un collier de touffes de lianes et de fleurs de jasmins. Quant aux hommes, leur vêtement ordinaire est le *maro* ou ceinture d'étoffe blanche, auquel ils joignent parfois un manteau d'écorce ; mais en temps de guerre, ils se surchargent d'ornements destinés à leur donner un aspect opulent et terrible. Ainsi, outre le hausse-col en coquilles perlières, et les pendants d'oreille ou dents de

(1) Histoire des Voyages, supplément au tome XLII., p. 214.

cachalots, les casques de plumes ou de feuilles de bananiers, ils ornent leurs jambes et leurs bras de touffes de cheveux arrachés à leurs ennemis, et suspendent sur leurs poitrines des colliers d'ossements humains. Quant à leurs tatouages, ils se composent d'arabesques variées, régulières et surtout si multipliées, qu'à quelques pas de distance on les croirait revêtus d'une armure damasquinée. Ils combattent avec la fronde, la lance à deux bouts, et l'*ouhou* de bois incorruptible (1).

Ainsi que nous l'avons dit, chaque vallée est soumise à l'autorité d'un *hékaïki* particulier; mais cette autorité est bornée, et l'obéissance de celui qui l'accepte est toujours volontaire. Il y a ordinairement, outre ce roi, un chef de guerre chargé de conduire la tribu au combat. C'est lui qui choisit le jour du départ, qui indique le lieu de rendez-vous aux guerriers de la tribu, sans que ceux-ci soient toutefois forcés de le suivre. Lorsque ces expéditions nécessitent des traversées par mer, on réunit les pirogues de guerre. Elles ont vingt-cinq pieds de long, et sont construites avec plus d'art que les *amaldies* en usage sur le Sénégal et la Gambie. L'image d'une des divinités *nouka-hiviennes* orne



(Carte des îles Marquises. — On a réduit de moitié, dans cette carte, l'espace de mer qui sépare les îles; en d'autres termes, on a doublé la dimension des terres. On a de plus laissé en dehors trois îlots éloignés, dont le plus important, *Fatou-Hiva* ou la Madeleine, a 66 kilomètres.)

a indique la baie de Wahitahou ou de la *Madre de Dios*, sur le bord de laquelle se trouve un fort français; — *b*, la baie de Sandal, où se trouve un autre établissement français; *c*, le détroit du Bordelais; *d*, la baie de Hakahaou, de Dupetit-Thouars, résidence du roi de Houapoou; *e*, la baie Tchitchagov; *f*, la baie d'Anna-Maria ou de Taio-Haë; *g*, la baie du Contrôleur ou des Taïpis; *j*, l'île de Motané ou San-Pedro; *k*, le rocher de Fatou-Houkou.

leur poupe, tandis que la proue est surmontée d'une tête hideuse, entourée de touffes de cheveux et de feuilles de cocotiers. Quelquefois deux pirogues sont réunies par une plate-forme qu'environne un bordage, et forment ainsi un seul navire.

(1) Sorte de *casuarina*.

Les Nouka-Hiviens adorent sous le nom d'*atoüas* un grand nombre de dieux qui ne sont pour la plupart que des symbolisations des phénomènes naturels, comme l'étaient les *zéméens* chez les Caraïbes; l'un personnifie la mer, l'autre le tonnerre, l'autre la tempête, etc. Quelques hommes qui mènent une vie retirée, mystérieuse, et accomplissent des miracles, sont aussi regardés comme *atoüas*. On leur fait des

(Iles Marquises. — Vue de la baie de Tchitchagov.)

offrandes et on leur sacrifie des victimes. Au-dessous de ces divinités vivantes sont les prêtres que l'on partage en trois classes : d'abord les *tahoüas*, qui, comme les *boyers* caraïbes, prétendent avoir des relations avec les puissances invisibles, et guérissent les malades au moyen de charmes, de conjurations ou de cérémonies magiques ; puis les *tahounas*, qui





(Roi et reine d'une des iles Marquises, d'après Krusenstern.)

desservent les temples ou *moraïs*, et exercent la chirurgie ; enfin les *ouhous*, qui ne sont que des acolytes subalternes.

Ces trois classes de prêtres et toutes leurs propriétés sont mises sous la sauvegarde du *tabou*. On appelle *tabou* une

sorte de sanctification attachée à une personne ou à un objet, et qui les rend inviolables pour le vulgaire ; c'est quelque chose comme le privilége accordé pendant le moyen-âge aux gens d'église contre les séculiers, qui ne pouvaient toucher à leurs personnes ni à leurs biens sans s'exposer à l'excommunication. Quiconque viole le *tabou* devient *kikino*, c'est-à-dire sacrilége, et se trouve exposé, comme tel, à être sacrifié.

Le *tabou* ne se borne pas, du reste, aux choses religieuses, et les chefs y ont recours toutes les fois qu'ils veulent donner à leurs ordres une sanction qui en assure l'accomplissement. Ainsi il leur arrive, pour faire respecter les propriétés particulières, pour empêcher la navigation dans certains détroits, ou la pêche sur certaines baies, de les déclarer *tabou*, c'est-à-dire sacrés. Dans ce cas, des signes extérieurs avertissent le Nouka-Hivien de l'interdiction prononcée ; ces signes sont des tresses d'herbe enroulées autour du tronc d'un arbre, des poteaux surmontés d'une touffe de feuilles ou une corde passée dans l'oreille de l'animal *taboué*.

Quelquefois enfin le *tabou* est une sorte d'interdit prononcé par les chefs et les prêtres sur le pays dans un but d'expiation, et pour conjurer la colère de quelque *atoüa* irrité. Alors tout travail et tout chant est interdit ; on lie le museau des porcs pour les empêcher de se faire entendre ; les poules sont enfermées dans des callebasses ; on ne peut allumer de torches, et, à certaines heures, tous les feux doivent être éteints dans les cases qu'il est défendu de quitter.

Les classes privilégiées se sont surtout servies de l'institution du *tabou* dans l'archipel des Marquises pour se réserver les poissons les plus délicats, les porcs, les tortues, qu'ils ont soumis au *tabou*, et qui ne peuvent par conséquent servir d'aliments qu'aux personnes *tabouées*. Le vulgaire se nourrit de fruits, de patates douces et de fretin.

La forme des *moraïs* consacrés aux idoles *nouka-hiviennes*, et desservis par les *tahounas*, est très variable. Cependant elles se composent le plus souvent d'une plateforme en pierres sur laquelle s'élèvent des autels en forme d'auges, et de quelques cases mortuaires appelées *toupapau*. Des idoles grossièrement sculptées se dressent çà et là entourées d'offrandes.

Les Nouka-Hiviens sacrifient à leurs *atoüas* les violateurs du *tabou* ou les prisonniers de guerre, à moins qu'ils ne préfèrent manger ces derniers, dont les ossements sont ensuite précieusement conservés pour fabriquer des armes ou des ornements.

Aucune cérémonie n'accompagne la naissance ni le mariage aux îles Marquises. Ce dernier acte n'est pour les *Nouka-Hiviens* qu'une convention passagère qu'ils ont l'habitude de conclure ou de révoquer, sans autre condition que le consentement mutuel. Cependant les chefs, qui choisissent, en général, leurs femmes dans leur propre famille ou dans celle d'un autre chef, brisent rarement les unions qu'ils ont ainsi formées.

Les funérailles sont toujours célébrées avec une grande solennité. Après avoir lavé et orné le cadavre du mort, les prêtres le déposent dans une sorte de cercueil fabriqué avec des lances entrelacées de lianes, et le laissent ainsi plusieurs jours exposé à la vue. Pendant ce temps, des messagers tenant à la main un bâton à sept lanières vont faire les invitations. La foule s'assemble au jour convenu, et les lamentations et les hymnes d'usage ont lieu autour du cadavre.

« Il est mort, chantent les femmes et les prêtres ; il est mort l'homme couvert de tatouages ; lui devant qui les ennemis fuyaient comme des lézards.

» Il est mort l'homme à la rame brodée, qui savait diriger dans les huit mers la double pirogue de guerre. Il est mort celui qui était sage dans les conseils, et dont la voix était pour tous comme une brise rafraîchissante qui vient des îles éloignées. Il est mort celui qui était plus qu'aucun autre l'ami de ses amis et l'ennemi de ses ennemis.

» Hélas ! il est parti pour les terres d'où personne n'est jamais revenu. »

Après ces chants, le cercueil est déposé sous un appentis dressé dans ce but, et tout se termine par un repas où l'on prodigue aux invités, de la part du mort, le *kava* (1), les bananes et le porc rôti.

Les fêtes se célèbrent sur les places publiques des villages ou dans des salles de festin construites à cette intention. Les femmes y viennent revêtues de leurs plus belles parures, et font galerie, leurs éventails à la main, tandis que les plus habiles danseurs exécutent une sorte de ballet, offrant une succession de poses terribles ou gracieuses. L'orchestre qui règle cette danse se compose d'une centaine de voix accompagnées par le son du tambour. Celui-ci n'est autre chose qu'un tronc d'arbre creusé, recouvert d'une peau de lézard, sur laquelle le musicien frappe avec les doigts et le poing. De temps en temps, les danseurs s'arrêtent pour faire place aux bardes ou *kaïois*, qui viennent répéter d'un ton monotone des chants destinés à célébrer la gloire d'un chef, une expédition guerrière ou l'arrivée d'un vaisseau d'Europe.

Cette arrivée est toujours dans les îles un grand événement. A peine le navire a-t-il jeté l'ancre que les *Nouka-Hiviens* l'entourent, l'escaladent, et que chacun d'eux choisit dans l'équipage son *taio*.

Le *taio* est un frère adoptif dont on prend le nom et qui prend le vôtre ; auquel on sert de pourvoyeur, de guide, de défenseur au besoin, mais qui doit vivre avec vous dans une sorte de communauté. On comprend pourquoi les *Nouka-Hiviens* recherchent ce titre qui amène un échange de bons procédés, dans lequel ils ont toujours plus à prendre qu'à donner.

L'industrie des Nouka-Hiviens se borne à l'agriculture, à la construction des cases ou des pirogues, à la fabrication des armes, des *kahous* et de quelques ustensiles de ménage ou de toilette. Parmi ceux-ci, on remarque surtout les éventails tissés en herbe ou en feuilles de palmier avec un art prodigieux. Les manches en bois de sandal, en ivoire ou en os humains, représentent quatre figures de dieux, adossés deux à deux. Quant aux ustensiles de ménage, ils se bornent à des gourdes, à des coupes de cocos gravés, à des nattes et à quelques corbeilles. Les *kahous* (ou vêtements extérieurs) sont formés d'une étoffe qui se fabrique avec les écorces du mûrier à papier. On bat ces écorces en les étendant, et leurs fibres se juxta-posent de manière à former un tissu serré et solide. Lorsqu'il se fait une déchirure dans cette étoffe, il suffit de rapprocher les bords de l'accroc, de les battre, et ils se réunissent de nouveau.

Tels sont les principaux détails fournis par les navigateurs sur l'archipel *Nouka-Hivien* et sur les mœurs de ses habitants. Ajoutons seulement que ces derniers ont déjà dû subir quelques changements par la fréquentation des baleiniers américains qui visitent ces îles depuis quelques années, et par la présence des missionnaires qui ont successivement travaillé à la conversion des insulaires.

Outre la prise de possession des Marquises par Mendana, au nom du roi d'Espagne, ces îles ont été occupées en 1813 par le capitaine Porter, qui dressa un acte « ayant pour but de *faire connaître à l'univers* qu'il déclarait les Nouka-Hiviens réunis à l'union américaine, dont le gouvernement républicain avait beaucoup d'analogie avec celui de ces sauvages. » Il construisit en conséquence un fort et un village qu'il appela *Ville-Madisson ;* mais beaucoup

(1) Cette boisson est l'infusion d'une plante mâchée par les femmes, puis mise dans l'eau et fermentée ; elle a une saveur poivrée.

des gens qu'il y laissa désertèrent, et le reste fut égorgé par les naturels.

Depuis, aucune nation n'avait formé d'entreprise sur ces îles où le contre-amiral Dupetit-Thouars vient de planter le drapeau français. Son rapport au ministre de la marine est écrit en rade de *Taio-haë*, à bord de la frégate *la Reine-Blanche*, et daté du 18 juin 1842. Il y annonce la reconnaissance de la souveraineté du roi des Francais, faite par les naturels de *Fatou-Hiva*, qu'il nomme *Fatuiva*; de *Hiva-Houa*, de *Tahouata*, de *Nouka-Hiva*, et l'établissement de magasins et de forts dans ces deux dernières îles.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre de quelle utilité peuvent être les iles Marquises comme station commerciale et maritime, lorsque le percement de l'isthme de Panama aura été excuté. La France, qui possède déjà le groupe des Antilles, de l'autre côte de l'Amérique, aura ainsi, pour son commerce avec l'Asie, des relâches et des entrepôts pour ainsi dire échelonnés. Comme point militaire, l'archipel *Nouka-Hivien* n'est pas moins important, et en 1813 le capitaine David Porter en avait fait un refuge d'où il ruina le commerce anglais dans les mers de la Chine.

La suite à une autre livraison.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

§ 1.

La Chine, cet immense empire qui comprend à lui seul 688 000 lieues carrées (c'est-à-dire le tiers de l'Asie) et 350 millions d'habitants, n'est ouvert au commerce d'Europe que sur un seul point et avec des restrictions que le nouveau traité imposé par l'Angleterre n'a lui-même que faiblement modifiées. Encore aujourd'hui le Tigre est le seul fleuve du céleste empire sur lequel puissent naviguer les *barbares* Européens, et à son embouchure se tient toujours une flotte chargée de surveiller les navires qui remontent vers Canton. Elle se compose de jonques de guerre dont les mâts courts, massifs et tout chargés de banderoles coloriées portent à leur sommet le pavillon jaune orné du dragon impérial (1). Ces navires, qui ne sont que de grandes chaloupes mal construites, et que leurs proues et leurs poupes élevées d'une vingtaine de pieds au-dessus des eaux rendent fort difficiles à manœuvrer, osent rarement se hasarder en mer. Ils ne sont armés que de quelques canons barbouillés de rouge, placés vers le milieu du tillac.

Les deux rives du fleuve ont en outre des forts hérissés de petits mâts au bout desquels flottent des drapeaux de toutes couleurs. Lorsque quelque vaisseau veut remonter sans autorisation, des fusées sont tirées dans tous ces forts pour signal; on place des lanternes à chaque embrasure de canon et les artilleurs chinois commencent un feu lent, inégal, et qui est en général sans résultat.

C'est à l'entrée du Tigre que se trouve l'île de *Lin-tin*, où les navires anglais apportent l'opium dont l'introduction est prohibée dans toute la Chine sous peine de mort. De petites barques de contrebandiers, armées de quarante rameurs, viennent l'y prendre, et le répandent ensuite partout. Tous les six mois, un mandarin impérial descend le fleuve dans une jonque vernie et dorée que l'on reconnaît de loin au double parasol qui s'élève sur le tillac, et vient constater l'exécution des lois; mais, acheté par les négociants anglais, il fait toujours annoncer secrètement son arrivée; de sorte que les précautions sont prises, et qu'il ne trouve jamais en arrivant à Lintin ni navires, ni contrebandiers, ni opium.

(1) Le jaune est une couleur exclusivement réservée à l'empereur et à sa famille.

Plus haut, dans le Tigre, se trouve une autre rade appelée *wampoa*, où les vaisseaux remontent pour prendre leurs chargements de thé, de coton, de soie, de sucre, de vermillon, de cochenille, de camphre, de porcelaine, de musc et d'écaille. Là, le fleuve se partage en deux branches dont les rives sont semées de vieilles barques tirées à sec recouvertes d'un toit de bambous, de manière à former des cabanes.

Ces deux branches du Tigre se réunissent à Canton, qui est une ville d'environ trois cent mille âmes, défendue par des murailles de cinq lieues de pourtour. Bâtie en partie sur le fleuve au moyen de pilotis, elle se compose, en réalité, de trois villes distinctes : la première, établie le long du Tigre, est composée de plus de quarante mille *champans*, qui servent en même temps de barques de passage et d'habitations; la seconde ville comprend les factoreries européennes et américaines; enfin la troisième, séparée de celle-ci par des murailles et une porte qu'il est défendu aux Européens de franchir, forme la véritable ville chinoise.

C'est près de cette porte même, mais du côté habité par les Européens, que nous choisirons le lieu de notre scène pour l'introduction de cette histoire.

Deux hommes suivis de valets qui ombrageaient chacun d'eux d'un large parasol, s'avançaient vers le fleuve à petits pas et en causant. Le plus âgé portait une robe de soie brochée, un large pantalon de taffetas et une calotte piquée, de dessous laquelle sortait une longue queue tressée qui lui descendait jusqu'aux jarrets. Lors même que son teint couleur de citron, ses yeux bridés, ses sourcils soigneusement peints, sa barbiche courte et pointue eussent pu laisser quelque doute sur sa race, l'air d'avarice, de ruse et de couardise répandu dans toute sa personne l'eût suffisamment fait reconnaître pour Chinois. Son compagnon, au contraire, qui était vêtu d'un costume de nankin taillé à l'européenne, avait l'air libre, franc et hardi que donne l'habitude du commandement, jointe à un courage naturel. Tous deux conversaient à demi-voix et en chinois.

— Je vous répète, You-hi, disait l'Européen, que la compagnie américaine ne peut souffrir de pareils brigandages; les droits prélevés par votre *hou-pou* (1) la ruineraient avant deux années. Non seulement il met à bord de nos navires des douaniers qui volent jusqu'aux cordages; mais lorsqu'il s'agit d'inventorier les cargaisons, il suppose aux pièces de drap le triple de leur aunage, compte deux fois les caisses de coutelleries, et a recours à mille autres fraudes pour faire augmenter les droits. Dernièrement, par exemple, n'a-t-il pas fait appeler glaces de simples verres de Bohême, et agathes des pierres à fusil! De pareils abus ne peuvent durer, You-hi, je vous en avertis.

Le Chinois fit un geste désolé.

— Hélas! que puis-je y faire? dit-il; le *hou-pou* est un homme avide; la compagnie a eu tort de lui présenter la main à demi ouverte, quand il eût fallu l'ouvrir entièrement.

— Par le ciel! n'avons-nous donc pas fait assez de sacrifices? s'écria le facteur américain; et votre chef de douanes n'a-t-il pas successivement reçu en draps, en acier, en vins de France et en orfévreries pour plus de cinq mille dollars. Nous ne pouvons donner davantage, et c'est à vous, You-hi, de le faire comprendre au *hou-pou*.

You-hi voulut se récuser.

— Il le faut, reprit l'Américain avec fermeté. En accordant le privilége exclusif du commerce étranger aux douze négociants qui forment ce que vous appelez le *Kong-hang*, l'empereur a voulu qu'ils servissent d'intermédiaires obligés et de procurateurs aux *barbares*. Quand un de nos vaisseaux arrive, c'est vous qui lui fournissez les vivres, qui payez les droits pour son chargement, qui obtenez pour lui

(1) Chef des douanes.

la *chop* (1) de départ. Vous êtes en un mot nos mandataires, et c'est à vous de nous faire rendre justice.

— Et le moyen de l'obtenir, maître Effendon, dit You-hi d'un ton chagrin; ne savez-vous pas que les malheureux *hanistes* (2) sont des victimes auxquelles on inflige tous les mauvais traitements qu'on n'ose se permettre envers vous autres étrangers? Placés entre nos maîtres et les Européens, comme le fer entre le marteau et l'enclume, nous recevons tous les coups sans pouvoir les éviter.

— Sur mon âme! ceci vous regarde, You-hi, reprit Effendon, et vous êtes trop habile en affaire pour ne pas trouver un moyen de rendre le *hou-pou* plus traitable. La compagnie qui vous enrichit a droit d'attendre de vous en retour une protection sérieuse; arrangez-vous pour la lui donner, sinon il faudra se fâcher, et jeter dans le Tigre une douzaine de vos douaniers.

— Que dites-vous! s'écria le Chinois dont les petits yeux prirent une expression d'épouvante; vous ne pouvez penser à rien de pareil, maître Effendon?

— Je pense, au contraire, You-hi, que ce serait une leçon utile, et qui rendrait vos fonctionnaires plus équitables.

— Mais moi, maître Effendon, interrompit le Chinois effaré; oubliez-vous qu'en ma qualité de *haniste*, je suis responsable de tout ce que font vos équipages? S'ils refusent de payer un droit, c'est moi qui le paie; s'ils commettent un désordre, c'est moi que le mandarin met en prison; s'ils noient des douaniers, c'est à moi que l'on coupera la tête!

— Je le sais, You-hi, répliqua l'Américain avec un sourire tranquille; aussi ai-je cru qu'il fallait vous prévenir avant d'en venir à cette extrémité. Voyez le chef des douanes, entendez-vous avec lui; ouvrez la main, comme vous disiez tout-à-l'heure, et laissez tomber dans la gueule de ce requin un peu de l'or que vous avez gagné avec la compagnie. Il faut savoir faire un sacrifice à propos.

(1) Permission.
(2) Membres du *Kong-hang*

You-hi soupira, mais ne répondit rien; il connaissait le caractère inflexible d'Effendon. Il y eut un assez long silence pendant lequel tous deux arrivèrent devant le palais du *hou-pou*, reconnaissable aux têtes de dragons qui ornaient la porte, et au-dessous desquelles étaient suspendues des chaînes et des fouets, symboles du droit de juger.

— Vous voilà arrivé, dit Effendon au Chinois en lui montrant le palais; songez à bien plaider votre cause; vous réussirez si vous le voulez : avec la volonté on remue des montagnes.

— Oui, c'est votre mot, maître Effendon, dit You-hi; mais nous avons, nous, un proverbe qui dit que le plus habile lettré ne peut forcer l'araignée à filer de la soie! Je ferai pourtant tous mes efforts, et vous connaîtrez la réponse du *hou-pou* ce soir en venant souper à ma maison d'été;... car vous avez, je pense, reçu mon invitation.

— Sur papier rouge et écrite en encre d'or! Vous pouvez compter sur moi.

Le Chinois lui fit de la main un signe d'adieu, et ils se séparèrent.

L'intention qu'Effendon venait d'exprimer à celui-ci n'était point, du reste, une vaine menace, et You-hi le savait capable de l'exécuter, au moins en partie, quelles qu'en pussent être les suites pour le *haniste* et pour lui-même. Depuis bientôt dix ans qu'il dirigeait à Canton le comptoir de sa compagnie, il savait en effet, par expérience, que le plus sûr moyen d'obtenir justice était de se la faire, et que la violence avait elle-même moins de danger qu'une trop longue patience. Ne pouvant se résoudre à s'engager avec les Chinois dans ces labyrinthes de tromperies et de mensonges qu'ils suivent autant par goût que par intérêt, il s'était accoutumé à marcher droit au milieu de toutes leurs ruses, exigeant réparation pour chaque tort souffert, et la prenant lui-même lorsqu'elle lui était refusée. Aussi cette espèce de droiture rude et hardie, avait-elle fini par le faire redouter du *Kong-hang* et des fonctionnaires impériaux eux-mêmes, suffisamment autorisés pour se montrer injustes et rapaces, mais non pour hasarder une rupture ouverte. *La suite à une prochaine livraison.*

Un de nos abonnés, M. Marcille, fils d'un ancien élève de l'école de Brienne, nous communique un livre de classe qui a appartenu à son père, et où se trouvent quelques mots écrits, suivant toutes les probabilités, par Napoléon (1). Nous donnons un fac-simile de cet autographe curieux, que nos lecteurs pourront comparer aux signatures publiées dans notre tome III, p. 4. Nous avons imité jusqu'à la tache d'encre qui voile à demi la première lettre du nom. —Voici la traduction des deux vers :

Corse, si d'une main plus juste et plus amie
Tu esperes un sort meilleur, tu l'espères en vain.

Quelle crainte, quelle pensée de découragement pesait sur l'âme de l'adolescent lorsqu'il traçait ces tristes paroles? Quel funeste pressentiment assombrissait à ses yeux une destinée qui devait être l'une des plus grandes de l'histoire? Quel malheur passé, quelle inquiétude de l'avenir tourmentait ce génie naissant et faisait déborder de son cœur une plainte si amère? Il y a là un vaste champ pour la rêverie, et il est difficile de ne pas éprouver un vif sentiment de curiosité et d'intérêt en cherchant à pénétrer le sens de ces caractères jetés au hasard par cette jeune main qui depuis a porté l'épée la plus glorieuse et le plus beau sceptre du monde.

(1) Ce livre est le Cours de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon et de la marine, par Bezout. — Edition de l'imprimerie de Ph.-D. Pierres. M DCC LXXXII.

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

INCENDIE DE CASAN.



(Vue de la ville de Casan avant l'incendie du mois de septembre 1842.)

Trois grandes villes situées aux deux extrémités de l'Europe, Hambourg, Liverpool et Casan, ont été victimes, en 1842, d'incendies terribles; leurs édifices ont été détruits, leurs richesses anéanties, un grand nombre de leurs habitants précipités en peu de jours de l'aisance dans une affreuse misère. Mais quelle que soit l'étendue du malheur qui a frappé les deux villes de l'Occident, l'état de la ville de Casan, depuis qu'elle a été la proie des flammes, est assurément le plus déplorable. Hambourg et Liverpool sont situées au milieu de peuples riches et actifs, où fleurissent l'industrie et le commerce; tant d'intérêts, tant de sympathies veillent alentour, que leurs pertes ne tarderont pas à être réparées. Il n'en est pas de même de la ville de Casan, isolée dans un pays comparativement pauvre, où l'esprit d'association est nul, où les forces réparatrices n'agissent que bien lentement. Si l'on songe en outre que l'incendie a éclaté au mois de septembre, par conséquent près de l'entrée de l'hiver toujours rigoureux dans ces contrées, on ne peut que gémir sur le sort de ces milliers d'individus tout-à-coup privés de pain, d'abri, et sans travail.

Casan était une très belle ville et d'une grande importance. Par une fatalité qui semble s'attacher à son existence, c'est la troisième fois depuis soixante ans qu'elle est presque entièrement incendiée. Voici quelques détails sur son histoire.

Capitale d'un gouvernement auquel elle a donné son nom dans la Russie d'Asie, elle est située sur la rivière de Casanka, à plus de 4 kilomètres du Volga et du côté oriental de ce grand fleuve. En turc, le mot Casan signifie *chaudière*. La fondation de Casan date des premiers temps des Mongols, par conséquent du treizième siècle, époque à laquelle elle devint la résidence du grand khan. Il est cependant à remarquer que l'ancienne ville des Mongols était construite à 12 kilomètres au-dessus de la moderne. Elle fut détruite par les Russes, et rebâtie en 1421 par Oulou-Mohammed, khan de la horde d'Or. Depuis cette époque, ses annales n'offrent que le tableau de discordes à l'intérieur et de guerres avec les Russes, qui, après s'être constitués arbitres des affaires intérieures du khanat de Casan, las d'intervenir, résolurent d'en prendre possession pour leur propre compte. Ce fut Jean IV Vasilévitch, qui, en 1552, suivi d'une armée nombreuse, s'approcha de la ville et la somma de se rendre. La ville fit une vigoureuse résistance: mais, assiégée de tous côtés, elle se rendit à discrétion le 2 octobre de la même année. Le dernier prince de Casan, Yediguer, ainsi qu'un grand nombre de Tatars, y reçurent le baptême. Le jour même de la prise de la ville, le czar Ivan fit construire une petit église en bois, dont on avait d'avance préparé la charpente, et où il rendit à Dieu des actions de grâces; puis il posa les fondements de deux autres églises, et détruisit les mosquées. En peu de temps toute la ville, tout le khanat furent envahis par les colons russes qui y bâtirent un grand nombre d'églises. Les Tatars expulsés des hautes parties de la ville se portèrent dans les faubourgs, que depuis ils ont toujours habités de préférence. Dans la suite, la ville prit du développement; mais c'est surtout à Pierre-le-Grand qu'elle a dû la fondation de quelques établissements d'utilité publique. En 1774, elle fut réduite en cendres par le célèbre Pougatchef, et bientôt après reconstruite par ordre de Catherine II sur un plan régulier. En 1815, un terrible incendie (qui, par un singulier hasard, eut lieu, comme en 1842, au mois de septembre) en dévora la plus belle moitié ainsi que vingt-deux églises et trois couvents. Toutefois, à force de patience et de travail, la ville s'était relevée, et sa prospérité croissait de jour en jour. Vue de la rive opposée du Volga, en cet endroit large d'un mille, elle offre un aspect très remarquable et très pittoresque; à l'intérieur, l'impression est moins favorable. Avant le dernier incendie, on y comptait 907 rues, 71 petites rues, 10 ponts, 4310 maisons dont 800 en pierres et le reste en bois, 58 églises, 4 couvents, 10 mosquées, et seulement deux hôtels pour les voyageurs. Sa population est de 50 000 âmes, dont 15 000 mahométans. Dans la partie septentrionale et la plus élevée de la ville, le kreml (la citadelle) s'élève presque à pic sur

les bords de la Casanka, et s'aplatit au sud vers le Volga; cette forteresse, carré long entouré d'un fossé et d'un ravin, est ceinte d'une épaisse muraille flanquée de douze tours. Au nord et à l'est du kreml s'étend la ville, qui communique au kreml par une porte. Cette partie, régulièrement bâtie avec des rues larges, des places vastes et deux lacs, ainsi qu'une esplanade qui environne un de ces lacs, était la partie la plus animée de tout Casan. A l'est et au nord s'étendent les faubourgs, et plus loin les slododes (villages) des Tatars.

On n'a pas encore évalué avec exactitude les pertes que le commerce surtout et les particuliers ont éprouvées. Si l'on en juge par le caractère du sinistre, par la nature des constructions, qui sont en majeure partie en bois, de même que le pavage des rues, ces pertes doivent être immenses.

Un premier incendie commença pendant la nuit du 26 au 27 août, et en peu d'instants dévora toute une rue d'échoppes et de boutiques, un collége et quelques belles maisons. Le 3 septembre, le feu se déclara sur un autre point de la ville; mais ce n'était encore là qu'un précurseur du terrible incendie qui éclata le 5 septembre. Les flammes, s'échappant d'une hôtellerie nouvellement construite, et chassées sur la ville par un vent violent qui permettait à peine aux habitants de se tenir debout, dévorèrent en moins de douze heures 1 300 maisons, 9 églises, un couvent, les magasins où se trouvaient en dépôt quantité de marchandises, un grand nombre de boutiques, et quelques édifices consacrés à l'instruction; des tisons ardents portés par le vent atteignirent ensuite, de l'autre côté de la Casanka, des meules de foin, et de là les flammes se propagèrent jusqu'aux villages adjacents qu'elles réduisirent en cendres. Le 6 septembre au matin, la moitié de cette ville, naguère encore si belle, ne présentait plus qu'un monceau de décombres fumants. Vers le midi de la même journée, un autre incendie éclata dans la vieille ville tatare, et à peine se fut-on rendu maître du feu dans ce quartier, que la nouvelle ville tatare se vit enveloppée de flammes qui éclairèrent d'un reflet sinistre les ruines des jours précédents. La journée du 8 septembre fut signalée par de nouveaux malheurs; tandis que les habitants plongés dans la tristesse se croyaient du moins à l'abri de nouveaux désastres, le feu éclata dans une partie de la ville jusqu'alors préservée, et y dévora plusieurs habitations. Le 10 du même mois, sept autres maisons furent brûlées. On imagine difficilement l'aspect désolé de la ville après de si affreux ravages. Le désespoir du peuple pouvait inspirer les craintes les plus vives à ceux que le malheur avait jusque là épargnés. Heureusement, il n'y eut point d'excès à déplorer, et le gouvernement s'empressa de porter les secours les plus urgents à la classe souffrante.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842.)

Capuciés, Capuchons, association politique et religieuse fondée en 1182. La France, à cette époque, était horriblement dévastée par les ravages des *Cottereaux*, des *Brabançons* (voyez ce mot), et par les guerres privées des seigneurs. Tout-à-coup le bruit se répandit qu'un charpentier de la ville du Puy, nommé Durand, avait reçu de Dieu, dans une vision, l'ordre de prêcher l'oubli de toutes les haines et le rétablissement de la paix. L'évêque du Puy seconda cet inspiré, et une vaste association se forma aussitôt dans le but de rétablir la paix à tout prix : elle fit de rapides progrès, surtout en Bourgogne et dans le Berri. En 1183, soutenue par un corps de chevaliers, elle enveloppa et écrasa près de Châteaudun un corps de sept mille Cottereaux, qui furent tous massacrés sans pitié. « depuis le plus petit jusqu'au plus grand. » Malheureusement les Capuciés, qui se recrutèrent de gens sans aveu, renouvelèrent à leur tour les scènes effroyables de brigandage qui leur avaient mis les armes à la main. Abandonnés par la noblesse, ils virent se soulever contre eux toutes les populations; les milices communales, entre autres celles de l'Auxerrois, les exterminèrent complétement. Les Capuciés portaient des *capuchons* de toile blanche et une plaque d'étain représentant la sainte Vierge et l'enfant Jésus.

Carcistes. Nom donné aux partisans du comté de Carces dans les guerres civiles qui désolèrent la Provence, de 1578 à 1589. « On les nommait encore, dit l'historien Bouche, d'un autre nom barbare pour exprimer leurs extorsions et violences, *marabecz* ou *maraboux*; nom que j'ai ouï attribuer de mon temps (1660), en Provence, à des hommes cruels et sauvages. » Ils avaient pour adversaires les *razats*, dont nous parlerons plus tard.

Cascaveaux (Troubles des). On désigne ainsi les troubles qui eurent lieu vers 1630, en Provence, à l'occasion de l'établissement de nouveaux impôts et de nouvelles juridictions financières nommées jadis *élections*. Les insurgés portaient pour signe de ralliement une sonnette, en provençal *cascaveau*, attachée à une lanière de cuir blanc. De toutes les villes environnantes, on venait à Aix prendre la sonnette, et l'on inscrivait son nom sur un registre *ad hoc*. Un parti opposé à celui des Cascaveaux ne tarda pas à se former à Aix même. Il fut appelé le *ruban bleu*, parce que la sonnette que ses membres portaient, comme leurs rivaux, était attachée à un ruban de cette couleur. Ces troubles, dont les excès ensanglantèrent la Provence, durèrent jusqu'en 1633.

Cent ans (Guerre de). C'est la terrible série des guerres que les Français eurent à soutenir contre les Anglais durant le quatorzième et le quinzième siècle. Une première guerre commença, en 1339, entre Philippe de Valois et Edouard III. Elle fut terminée le 8 mai 1360 par le honteux traité de Brétigny. Dans cette période, la France perdit la bataille navale de l'Ecluse (1340) et les batailles sur terres de Crécy et de Poitiers. La guerre recommença, en 1360, sous Charles V. Les Anglais n'essuyèrent que des défaites, perdirent leurs conquêtes, et auraient été chassés de France sans la mort du roi (1380). Les hostilités, sans autre interruption que quelques trèves de peu de durée, continuèrent jusqu'en 1453. Les Français, qui éprouvèrent dans cette seconde période les désastreuses défaites d'Azincourt (1415), de Crevant (1423), de Verneuil (1424), se relevèrent glorieusement sous les ordres de Jeanne d'Arc, et gagnèrent à leur tour la victoire de Patay (1429), de Formigny (1450), et enfin de Castillon (1453).

Chambre ardente. On désignait ainsi les tribunaux qui furent établis sous François I, vers 1535, pour la recherche et la punition des hérétiques, sous Louis XIV contre les empoisonneurs, et sous la régence contre les financiers. Dans l'origine, on donnait ce nom à la salle où l'on jugeait les criminels d'État, parce que cette salle, entièrement tendue de noir, était éclairée par un grand nombre de flambeaux. C'est dans ce sens que nous appelons encore aujourd'hui *Chapelle ardente* la chapelle où l'on dépose le corps d'un grand personnage.

La dénomination de Chambre ardente donnée à la Chambre du parlement qui condamnait les hérétiques au supplice du feu, répondait bien à la nature de cette horrible fonction. « Que dira la postérité, dit Henry Estienne, quand elle entendra parler d'une chambre ardente. »

Champ sacré (Entrevue du), conférence que Philippe-Auguste eut en 1188 avec Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, entre Trie et Gisors. Les deux princes y prirent la croix, d'où vint le surnom donné à cette entrevue.

Compagnie blanche, association armée que, durant la longue guerre des Albigeois, l'évêque Foulquet forma à

Toulouse en 1211. Les hommes qui la composaient prêtaient serment de poursuivre les Albigeois jusqu'à la mort. Leurs violences ne tardèrent pas à réunir les partisans des Albigeois, ou au moins de la tolérance, dans une autre association qui prit le nom de *Compagnie noire*. Les combats de ces deux factions rivales ensanglantèrent plus d'une fois les rues de Toulouse.

CORINTHIENS, soldats du régiment commandé, durant la guerre de la Fronde, par le cardinal de Retz, qui était archevêque titulaire de Corinthe. Ce régiment ayant été battu par les troupes royales, on nomma cet échec *la première aux Corinthiens*.

COTTEREAUX ou COTTERETS. Voyez plus haut *Capuciés*, et *Brabançons*, 1842, p. 300.

CROQUANTS (Révolte des). Henri IV venait à peine de recevoir la soumission de Paris, le 21 mars 1594, quand « il advint, dit Palma Cayet dans sa Chronologie novenaire, un grand remuement vers le pays de Limosin, Périgord, Agenais, Quercy et pays circonvoisins, par un soulèvement général qui s'y fit d'un grand nombre de peuple, prenant pour prétexte qu'ils étoient trop chargés de taille et pillés par la noblesse. Du commencement, on appela ce peuple mutiné les *tard-avisés*, parce que l'on disoit qu'ils s'avisoient trop tard de prendre les armes, vu que chacun n'aspiroit plus qu'à la paix; et ce peuple appeloit la noblesse *croquants*, disant qu'ils ne demandoient qu'à croquer le peuple. Mais la noblesse tourna ce sobriquet *croquant* sur ce peuple mutiné, à qui le nom de croquants demeura.» On donne ordinairement au mot croquant une autre étymologie; on le fait dériver de la petite ville de Crocq (Creuse), qui fut, dit-on, le berceau de l'insurrection, mais dont néanmoins il n'est pas une seule fois question dans la relation fort détaillée de Cayet. La révolte gagna bientôt les provinces voisines; et les insurgés, bien qu'ils eussent été battus plusieurs fois, cherchèrent à former une confédération. On a publié pour la première fois, il y a quelques années, une circulaire adressée par eux aux officiers commandant les châtellenies des provinces nommées plus haut. Dans cette circulaire, il est enjoint à ces derniers de s'armer et de se tenir prêts à se joindre aux insurgés lors de leur passage; autrement, y est-il dit, vous nous aurez sur les bras dans trois jours, après la réception de ces présentes, pour y être contraints par la rigueur des armes.

La noblesse comprit vite de quel péril elle était menacée. Malgré les dissensions qui la divisaient alors, elle forma à son tour une ligue à laquelle furent tenus d'adhérer tous les gentilshommes du pays. La convention qu'ils signèrent à ce sujet renferme des passages curieux : « Attendu que les peuples ont voulu renverser la monarchie, et *établir une démocratie à l'exemple des Suisses*; qu'ils ont conspiré contre nos vies, et se sont voulu ôter de *la subjection en laquelle Dieu les a ordonnés*, etc. »

Les croquants ne furent soumis qu'au bout de deux ans. Ils se révoltèrent de nouveau en 1637, et prirent un gentilhomme nommé La Motte-la-Forêt, qu'ils forcèrent de se mettre à leur tête, en le menaçant, s'il refusait, de le tuer, lui, sa femme et ses enfants. Le cardinal de La Valette accourut bien vite, et, grâce à la trahison de leur général, reprit sur eux les villes de Sauvetat et de Bergerac, dont ils s'étaient emparés. Une amnistie accordée par le roi acheva de pacifier la contrée.

Pendant tout le dix-septième siècle, comme on peut le voir dans les fables de La Fontaine, le nom de croquant fut synonyme de paysan. Ce même nom avait été donné, sous Henri IV, aux traitants et financiers. On prétend que ce roi dit un jour en mettant dans son chapeau une somme d'argent qu'il venait de gagner à la paume : « Mes croquants ne me la prendront point. »

DES ALLÉES DANS LES FORÊTS.

On dit quelquefois : *Les allées font du bois*; rien n'est plus vrai. Indépendamment de l'agrément que procurent les allées dans les forêts pour la promenade et pour la chasse, indépendamment de leur utilité pour faciliter la surveillance des gardes-forestiers, et la promptitude des secours en cas d'incendie, elles ont surtout l'avantage de servir à l'aération des végétaux. Un propriétaire fait une pitoyable économie lorsque, de crainte de diminuer son revenu, il conserve des plantations trop serrées. Les arbres ont besoin d'air tout aussi bien que les animaux; c'est dans l'air qu'ils prennent le carbone qui constitue la plus grande partie de leurs organes. Toutes les personnes qui ont traversé les forêts ont pu remarquer que les arbres de la lisière sont toujours bien plus beaux que ceux des fourrés.

Depuis quelques années, l'esprit des agriculteurs à haute portée se dirige vers l'amélioration, la conservation et la reproduction des forêts que, jusqu'à l'époque actuelle, on considérait comme de purs bienfaits de la nature en dehors des travaux et de la prévision humaines. On reconnaît aujourd'hui que les forêts doivent être soumises à des soins éclairés comme toutes les autres productions du sol. La seule différence qu'il y ait entre les règles agricoles de l'aménagement forestier et celles des plantes cultivées, c'est que les premières demandent des siècles pour leur entier accomplissement, et que les autres n'exigent que des années. Avoir introduit dans les habitudes agricoles l'usage des aménagements forestiers, c'est avoir obtenu une précieuse conquête. En appliquant des principes dont nos arrière-petits-neveux légueront la continuation à leur postérité, on enlace plus intimement les générations les unes aux autres, on accroît la solidarité des hommes entre eux par l'exercice d'une prévoyance paternelle et filiale qui doit contribuer à les rendre meilleurs.

INFLUENCE DE LA BONNE NOURRITURE SUR LE TRAVAIL DES OUVRIERS.

Dans la maison de détention de Riom où l'on occupait des détenus à polir des glaces, l'entrepreneur des travaux eut l'heureuse idée, il y a quelques années, d'augmenter la proportion de viande qui entrait dans la nourriture des prisonniers, et il eut la satisfaction d'obtenir beaucoup plus d'ouvrage qu'auparavant. Une nourriture plus substantielle paraît être la principale cause de la supériorité que, sous certains rapports, les ouvriers anglais ont sur les nôtres. Un de nos économistes les plus distingués dit à ce sujet que les Anglais se font une sorte de point d'honneur de manger plus de bœuf que nous; ils ont, dit-il, des chants nationaux dans lesquels ils célèbrent pompeusement et sérieusement le rosbif de la vieille Angleterre (*roast beef of old England.*)

L'intérêt bien entendu des entrepreneurs qui nourrissent leurs ouvriers doit donc être de les bien nourrir. Cet intérêt doit encore les conduire à ne pas accabler les travailleurs sous le poids d'une trop grande fatigue journalière. Le même économiste en cite un exemple bien remarquable : c'est celui de la célèbre fabrique de cotonnade de Wesserling; depuis le 1er janvier 1841, on y a réduit d'une demi-heure le travail journalier de la filature, et le produit, contre toute attente, loin de diminuer en proportion, paraît, d'après le témoignage des directeurs de la fabrique, devoir augmenter d'un vingt-quatrième.

LA MAIN DE SAINTE ANNE.

Ernest Bruckmann (mort en 1753), dans la vingt-huitième lettre de la seconde centurie de son recueil à la fois curieux et bizarre intitulé *Epistolæ itinerariæ*, a publié le dessin d'une relique que l'on conservait dans le palais im-

périal de Vienne. Cette relique, dont nous reproduisons la figure, passait pour être la main de sainte Anne, mère de la Vierge. Au-dessus de cette main étaient en allemand les inscriptions suivantes :

Respect à la main de la sainte mere Anne.

Notre âme est dans ta main. (Gen., 47.)

Chaque jour, avant de t'endormir, examine ta conscience.



Plus bas on lisait les sentences suivantes, se rapportant aux figures gravées sur chacun des cinq doigts de la main.

1. Remercie Dieu ton seigneur pour les bienfaits que tu en as reçus.

2. Dirige la lumière de la grâce de manière à reconnaître tes péchés.

3. Examine ta conscience chaque jour, d'heure en heure, pour savoir combien tu as péché par pensées, par paroles et par actions.

4. Eveille en toi le repentir et la peine pour tes péchés passés.

5. Arme-toi pour confesser, expier et combattre tes péchés.

CONTES POPULAIRES IRLANDAIS.

II.

DANIEL O'ROURKE, OU LE RÊVE D'UN IVROGNE.

Dans un village d'Irlande vivait jadis un pauvre paysan crédule et naïf, fort honnête homme du reste, n'ayant d'autre défaut qu'un penchant un peu trop vif pour les joies du cabaret et un amour trop prononcé pour l'ale et le wiskey, deux boissons qu'il confondait dans ses désirs journaliers, et qui souvent troublaient son cerveau déjà affaibli par l'âge. Un jour son jeune seigneur revient d'un lointain voyage : grande rumeur au village, grande fête au château ! Le bon Daniel n'y manque pas; il a pour son maître un tendre dévouement, et se fait un devoir de le lui prouver par mainte ardente libation. Vers le soir, tous les convives réunis dans la cour du château s'en retournent de côté et d'autre à leur ferme. Daniel, qui a encore quelques mots à dire à un généreux flacon d'eau-de-vie, reste seul. Enfin il se lève, il dit adieu à cette journée de bonheur et s'achemine vers la vallée où sa femme l'attend dans sa cabane; or, le long de sa route il lui arrive des événements prodigieux dont on parlera longtemps encore dans les veillées d'Irlande. Mais laissons le digne Daniel raconter lui-même l'histoire de ses pérégrinations et de ses angoisses.

Je m'en allais, dit-il, songeant à toutes les belles bouteilles que notre généreux seigneur nous avait fait libéralement servir, et regrettant seulement que le temps eût passé si vite. Arrivé au bord d'une rivière qu'il me fallait traverser, je m'arrêtai. La soirée était superbe, le ciel étincelant d'étoiles. Je me rappelle que ce jour-là est un des jours de fête de la sainte Vierge; je regarde le ciel, je fais un signe de croix; en même temps mon pied glisse, et me voilà dans



l'eau. — Ah ! malheureux pécheur, me dis-je, tu es perdu ! Cependant je recueille mes forces, je nage de côté et d'autre, et je finis par atteindre les rives d'une petite île déserte. Que faire? Je m'en vais à travers cette île, épouvanté de ma solitude, transi de froid, ne sachant où chercher un refuge, quand tout-à-coup j'aperçois une grande ombre qui me dérobe la clarté de la lune. Deux ailes immenses s'agitent dans les airs, et un aigle tel que je n'en ai jamais vu s'abat auprès de moi avec un bruit pareil à celui du tonnerre. — Eh bien ! Dan, me dit-il en me regardant fixement, comment te trouves-tu? —Assez mal pour le moment, lui répondis-je stupéfait d'entendre cet oiseau sauvage parler en bon irlandais; j'aimerais mieux être dans ma ferme. Il me demande par quel hasard je me trouve, au milieu de la nuit, dans cette île abandonnée, et moi je lui raconte comment, ayant bu quelques gouttes de trop, je m'étais laissé tomber dans l'eau.

— Ecoute, me dit-il alors, quoique ce soit une grande faute de ta part de t'enivrer ainsi un jour de fête de la Vierge, cependant, comme tu es un brave homme et que tu ne me lances point de pierres, ni à moi ni à mes petits, je veux exposer ma vie pour toi. Assieds-toi sur mon dos, et je t'emporterai dans ta demeure. Puis, voyant que j'hésitais : — Crois-en ma parole, ajouta-t-il en mettant sa patte sur sa poitrine, sans moi tu ne peux sortir de cette île.

— Allons, soit, m'écriai-je ; et je m'assis sur son dos, et j'enlaçai mes bras autour de son cou pour ne pas tomber. Il prend son vol, il s'élance dans l'air comme une alouette. Saisi de frayeur, je le conjure de descendre vers ma ferme. — Me prends-tu donc, dit-il, pour un sot? ne vois-tu pas dans les champs deux hommes armés de fusils? et crois-tu que pour le plaisir de te ramener plus vite chez toi je veuille m'exposer à être tué? Et il continue à s'élever toujours plus haut. La terre échappe à mes regards, les nuages flottent à mes pieds. Nous arrivons, devinez où? A la lune. Je la vois de près toute ronde, comme nous la voyons de notre vallée, avec une serpette qui vient je ne sais de qui, et qui est plantée au beau milieu de son globe.

— Dan, me dit le méchant aigle, je suis las de cette longue course, et j'ai envie de me reposer. Retire-toi un instant pour me laisser reprendre haleine, et assieds-toi sur la lune.

— M'asseoir sur la lune! quelle idée, au nom du ciel! et comment voulez-vous que je puisse m'asseoir là sans tomber?

— Bah! tu as bien peu de résolution ; prends cette serpette à deux mains, elle te soutiendra.

— Impossible! impossible!



— Comme tu voudras, reprit-il avec une parfaite impassibilité ; mais je ne puis te porter plus longtemps, et d'un coup d'aile je te précipiterai en bas.

— De grâce! je vous en conjure, ayez pitié de moi!

— C'est assez gémir. Veux-tu, oui ou non, me soulager un instant et t'asseoir sur la lune?

Force me fut d'obéir. Je me traînai le plus adroitement que possible sur le globe glissant, et je le serrai entre mes deux genoux, tandis que je m'appuyais avec les mains sur le manche de la serpette. A peine avais-je pris cette horrible situation que le maudit aigle, me regardant d'un air moqueur, me dit : — A présent, adieu, mon cher Daniel O'Rourke. Le printemps dernier tu m'as enlevé mon nid ; je voulais me venger, et me voilà satisfait. Reste là, mon petit Dan ; tu as vraiment une bonne figure, et tu me sembles très bien assis.

Je me souvins alors de ce malheureux nid, que j'avais réellement enlevé. J'implorai mon pardon en gémissant, je suppliai l'aigle d'avoir compassion de moi ; j'invoquai sa grandeur d'âme, sa noblesse de sentiments, tout fut inutile : il s'enfuit en ricanant, et me laissa accroupi au milieu des nuages, tremblant d'épouvante et pleurant.

Tandis que j'étais là, abîmé dans une pensée de désespoir, soudain j'entends une porte qui s'ouvre près de moi ; un homme apparaît, l'un des barons de la lune, ni plus ni moins. — Ah! c'est toi, Dan, me dit-il ; par quel étrange événement es-tu venu jusqu'ici? Je lui racontai toutes mes infortunes depuis l'instant où mon pied avait glissé dans la rivière. Il m'écoutait en silence, et semblait prendre un intérêt généreux à mon récit. Hélas! comme je me trompais!

— C'est bon, c'est bon, me dit-il lorsque j'eus fini ; il est fâcheux que tu te sois fié à cet aigle vindicatif ; et tes voyages ne sont pas finis, car tu ne peux rester là.

— Je ne demande pas mieux que de m'en aller ; mais comment?

— Ceci n'est point mon affaire ; ce que je veux seulement, ce que j'exige, c'est que tu t'en ailles.

— Vous n'y pensez pas. C'est sans doute pour mettre encore ma pauvre âme à l'épreuve que vous parlez ainsi de me renvoyer. Si vous avez quelque sentiment d'humanité, vous me donnerez asile dans votre demeure, et à la première occasion je m'en.irai, foi d'Irlandais!

— Non, non, il ne s'agit pas de te donner asile, ni pour un jour, ni pour une heure. Les gens qui habitent la lune ne se soucient point de toutes vos belles paroles. Il faut que tu partes à l'instant même.

— Eh bien! je ne partirai pas! m'écriai-je avec l'accent du désespoir.

— Ah! tu veux me résister! dit le féroce citoyen de la lune en me jetant un regard furieux ; nous verrons.

A ces mots il s'éloigna, puis revint avec une hache, dont il donna un coup violent sur la serpette qui me soutenait, et je roulai dans l'air la tête en bas.

— Cette fois, me dis-je, c'en est fait de moi. Adieu, ma douce ferme, et ma bonne Judith, et mes chers enfants.

Tout en faisant mon acte de contrition et en roulant dans l'espace, je tombe au milieu d'une troupe d'oies sauvages. Celle qui conduisait la colonne me connaissait, car elle revenait chaque été faire son nid aux environs de ma demeure. — Comment, c'est toi, Dan! s'écria-t-elle ; et

quelle singulière idée as-tu de voyager ainsi? Je lui racontai tout ce qui m'était arrivé, et elle eut pitié de moi. —Tiens, me dit-elle, suspends-toi à une de mes pattes, et je te sauverai. J'obéis, je pris une de ses pattes entre mes deux mains, et la bonne et généreuse oie m'emporta comme un hanneton suspendu au bout d'un fil de montagne en montagne, de plaine en plaine, jusqu'au bord de la mer. — Où allons-nous? lui dis-je avec terreur ; je ne reconnais plus ma belle Irlande. — Je le crois bien, répondit l'oie, nous allons en Arabie. Et elle continua son voyage.

Nous flottions depuis longtemps au-dessus de l'Océan, quand tout-à-coup, ô bonheur! j'aperçois un vaisseau voguant à pleines voiles, qui me semblait se diriger vers mon cher pays. — Laisse-moi tomber sur ce navire, dis-je à l'oie compatissante. — Insensé, me répondit-elle, ne vois-tu pas que tu cours risque de te tuer? — Non, je t'en conjure, ne me retiens pas! En disant ces mots, je lâchai sa patte et tombai au milieu des vagues. Tandis que j'essayais de me relever de ma chute et d'étendre mes bras meurtris pour me sauver à la nage, je m'éveille, et j'entends une voix qui me crie : —Tu ne te corrigeras donc jamais, indigne ivrogne que tu es! Avant de te jeter par terre comme une bête brute, tu devrais au moins choisir un endroit plus propre! C'était ma bonne femme Judith qui m'apostrophait par ces douces paroles, et me jetait un seau d'eau sur le corps pour me laver de la boue dans laquelle j'étais tombé.

DE LA JONCTION DE L'OCÉAN ATLANTIQUE ET DU GRAND OCÉAN

A TRAVERS LES TERRES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Plus l'Amérique septentrionale se rapproche de l'Amérique du sud, plus elle s'allonge, se rétrécit, se découpe, et il est un point où les terres ne forment plus qu'un isthme de bien peu de largeur. Cette digue si frêle, entre deux mers immenses, a été jusqu'ici un obstacle immense aux communications des peuples. Cependant la forme des côtes qui en plusieurs endroits rapproche les rivages, la disposition des terres souvent traversées seulement par de simples ondulations de terrain, le jeu des eaux qui s'échappent sur les versants opposés, enfin de grandes masses d'eau à l'intérieur, offrent à diverses distances de remarquables facilités pour détruire cette faible barrière. L'étude des localités a signalé ceux de ces points où le rapprochement des rivages opposés pouvait devenir le plus prompt, et de là sont résultés trois projets ayant pour but la réunion des deux océans :

1° Par l'isthme de Panama;

2° Par le lac de Nicaragua et le Rio San-Juan;

3° Par l'isthme de Téhuantépec.

Nous allons les examiner successivement.

PREMIER PROJET. — Par l'isthme de Panama.

Cet isthme a un développement en longueur qui, mesuré du fond du golfe de Darien au 85° méridien de longitude occidentale, est de 150 lieues de France, ou 665 kilomètres. Dirigé d'abord de l'ouest à l'est, il décrit ensuite une demi circonférence à convexité tournée vers le nord, et forme ainsi au midi un vaste golfe sur lequel s'élève une ville appelée *Panama*, qui donne son nom à l'un et à l'autre. Cet isthme a de largeur 28 à 164 kilomètres. Sur la côte septentrionale, au nord-ouest de Panama, se trouve la petite ville de *Chagres*, à 43 kilomètres de laquelle, vers la droite, s'étendent une rade et un vaste port, appelé *Puerto-Bello*.

Bien que la constitution physique de l'isthme de Panama indique une simultanéité de formation avec les Andes de l'Amérique méridionale et les plateaux du Mexique, bien qu'elle conduise d'ailleurs à le regarder naturellement comme la jonction de l'une à l'autre, cette jonction ne se fait pas, comme l'indiquent les cartes, par une chaîne continue : à droite et à gauche du méridien de Panama, elle n'offre plus qu'une multitude de collines coniques, hautes de 90 à 150 mètres, qui s'élèvent sur un plateau bas souvent fort étendu. Entre Chagres, sur l'Atlantique, et Chame, vers Panama, ces collines sont moins nombreuses, moins hautes, et se trouvent séparées par des plaines quelquefois assez étendues. Chagres est à l'embouchure d'une rivière sortie des parties centrales mêmes de l'isthme, et qui, dans l'endroit où elle se coude pour aller se jeter dans la mer des Antilles, se trouve à 31 000 mètres de Panama. Le Rio Chagres est très sinueux et rapide, puisque en certains endroits sa vitesse est de 2 000 mètres à l'heure. Tel est l'état des lieux à l'endroit regardé jusqu'à présent comme le plus favorable pour établir la jonction entre les deux océans.

Depuis l'époque où Nunez de Balboa, venu des rives atlantiques, découvrit le Grand-Océan, on n'a cessé de s'occuper de cette jonction, et cependant aucun travail n'avait été exécuté dans le but d'en démontrer la possibilité. Ce fut seulement en 1827 que le libérateur de la Colombie, Bolivar, chargea un ingénieur anglais, M. Lloyd, de reconnaître l'isthme, et la description que nous venons de donner est extraite de son Mémoire publié en 1829. Il arriva au mois de mars 1828 à Panama, s'y joignit au capitaine Falmark, Suédois, officier du génie au service de la Colombie, et commença ses opérations le 5 du mois de mai. Elles furent interrompues par des pluies continuelles, et reprises le 7 février 1829. La ligne qu'ils mesuraient commençait à Panama, et fut conduite le long de l'ancien chemin, par Puerto-Bello, jusqu'au lit de la rivière de Chagres. La plus grande élévation par laquelle passait cette ligne était de 493^{m},04 au-dessus du niveau de la mer, au moment du flux à Panama. Ces travaux ont constaté que la hauteur moyenne de l'océan Pacifique ou Grand-Océan est, en ce dernier endroit, de 1^{m},07 au-dessus de l'Atlantique à l'embouchure du Chagres. Au temps du flux, qui arrive des deux côtés de l'isthme presque en même temps, l'océan Pacifique, pendant le flux moyen, est de 3^{m},08 et l'océan Atlantique de 0^{m},56 au-dessus de la hauteur moyenne ordinaire de leur niveau. A l'époque du reflux, les deux mers descendent d'une quantité égale au-dessous de leur niveau respectif, et alors l'océan Pacifique est de 1^{m},98 plus bas que l'Atlantique. On voit donc que, dans l'intervalle d'une marée à l'autre, le niveau du Grand-Océan se trouve d'abord plus haut que celui de l'Atlantique, successivement au même niveau, et enfin plus bas.

A la suite de cette exploration, M. Lloyd a proposé l'établissement de deux chemins de fer, ayant une longueur de 53 000 et de 40 000 mèt.; nous les avons indiqués sur la carte p. 48. Ils commenceraient au même point, dans le voisinage de la jonction du Rio-Trinidad avec la Chagres, traverseraient la plaine, et se dirigeraient, l'un sur Panama, l'autre sur le village de Chorrera. Bien que la première ligne soit un peu plus longue et moins directe, elle paraît cependant préférable parce qu'elle aboutit à une ville de quelque importance. Comme la rivière de Chagres est obstruée par une barre, M. Lloyd recommande l'établissement d'une communication entre cette rivière et la baie de Limion, qui offre d'excellents ancrages, et qui pourrait devenir à peu de frais l'un des ports les plus commodes et les plus sûrs du monde.

DEUXIÈME PROJET. — Par le lac de Nicaragua.

Près de l'endroit où l'isthme de Panama rattache les terres de l'Amérique septentrionale à celles de l'Amérique du sud, s'étend un vaste lac qui doit à une ville située sur sa rive méridionale le nom de *lac de Nicaragua*. Cette ville est la capitale de l'un des Etats de la république de l'Amérique Centrale (Guatemala).

Le lac de Nicaragua, qui a 244 000 mètres de longueur sur 90 000 dans sa plus grande largeur, et jamais moins de

53 000, présente une superficie d'à peu près 18 500 000 mèt. carrés. Il est partout navigable pour les plus grands bâtiments de guerre. Un autre lac plus petit (3 200 000 mèt. carrés) s'étend à quelque distance de son extrémité nord-ouest : c'est celui de *Motagua*, qui y communique par une petite rivière, de 32 kilom., appelée *Tipitapa* ou *Panaloya*, et près duquel se trouve la ville de Léon. Le fond de ce dernier lac se trouve peu éloigné d'une rivière appelée *la Tosta*, qui va se jeter dans le Grand-Océan près de *Realejo*, petite ville qui a l'un des plus vastes ports des côtes occidentales d'Amérique. De l'extrémité opposée du lac de Nicaragua s'échappe le *Rio San-Juan*, qui verse ses eaux dans l'Atlantique (mer des Antilles), après un cours de 191 kilomètres; son courant est généralement profond, mais assez rapide, et embarrassé de onze cataractes dont la chute est toutefois peu considérable. Les deux lacs ont une grande partie de leurs rives parallèles aux rivages du Grand-Océan, dont ils sont, du reste, peu éloignés : du lac de Nicaragua au golfe de Papagayo on compte en un point 22 000 mètres, et un peu moins du côté de Léon. Quant à la configuration du sol dans cet intervalle, c'est seulement une déclivité peu rapide, couverte de hauteurs d'une médiocre élévation. Par ordre de la cour de Madrid, l'ingénieur don Manuel Galisteo a exécuté, en 1781, un nivellement, au moyen du niveau d'eau, depuis le golfe du Papagayo, sur les côtes du Grand-Océan, jusqu'au bord du lac, et il a trouvé, au moyen de 336 stations de montée et 339 de descente, la surface du lac élevée au-dessus du Grand Océan de 134 pieds 7 pouces espagnols, $37^{m},50$ à une petite fraction près. Or le lac a un peu plus de $24^{m},50$ de profondeur, de sorte que son fond est encore d'environ 13 mètres plus haut que le niveau du Grand-Océan. Le point culminant du nivellement a $165^{m},66$.

Avec ces données, on a proposé deux moyens d'établir la jonction. L'un consiste à améliorer la navigation du Rio San-Juan, à tourner ses rapides au moyen d'un canal, et à le rendre abordable pour des navires de 400 tonneaux ; puis à creuser entre le Grand-Océan et le lac, sur la ligne où l'ingénieur Galisteo opéra son nivellement, un canal qui aurait neuf ou dix écluses. Dans le second projet, on se sert également du Rio San-Juan rendu navigable et du lac Nicaragua ; mais de plus il s'agirait de faire remonter les bâtiments dans le lac Managua par la rivière Tipitapa, d'où un canal de 13 lieues (52 kilomètres) irait aboutir à la baie de Cochagua à travers des hauteurs qui sont encore moins élevées que celles du territoire de Nicaragua. Mais la réalisation de ce projet serait beaucoup plus difficile que celle du premier, le lac Managua étant de 28 pieds anglais ($8^{m},51$) plus élevé que celui de Nicaragua, et la rivière Tipitapa formant une cataracte de 14 pieds ($4^{m},25$), qui ne pourrait être évitée qu'au moyen d'écluses très coûteuses a établir. Les obstacles s'accroîtraient encore s'il s'agissait de gagner la Tosta et le port de Realejo, auxquels on avait aussi pensé pour former la jonction.

TROISIÈME PROJET. — Par l'isthme de Téhuantépec.

Au-delà du lac de Nicaragua, les montagnes se relèvent et forment une haute chaîne, couronnée de nombreux pics volcaniques, qui s'étend à travers le Guatemala jusqu'au Mexique. Là cette chaîne s'abaisse, s'étale en massifs d'une petite élévation, et se relève bientôt. A cet abaissement des plateaux correspond une forte dépression dans les côtes qui donne naissance à un isthme dit *isthme de Téhuantépec*, nom d'une petite ville située sur celui de ses rivages que baigne le Grand-Océan. Les plages du nord appartiennent au golfe du Mexique ou à l'océan Atlantique, et s'étendent à l'est de la Vera-Cruz et du château de Saint-Jean d'Uloa. Les terres mesurent ici, dans leur moindre largeur, 240 kilomètres. Cette étendue de pays est traversée par deux rivières principales qui se rendent dans les deux océans, le Goazacoalcos et le Chimalapa; et comme la ligne du partage des eaux est beaucoup plus près d'une mer que de l'autre, il en résulte que ces deux courants ont un développement très différent : le Goazacoalcos, le plus considérable, afflue au golfe du Mexique; le Chimalapa, au Grand-Océan.

L'importance du Goazacoalcos, comme moyen de communication entre les deux océans, a été appréciée depuis bien longtemps. Cortez, animé de l'espoir de trouver ce que rêvaient alors tous les Espagnols, le *secret d'un détroit* à travers le continent, la fit explorer, et à partir de l'époque où la province de Téhuantépec fut conquise par Gonzalo de Sandoval (1521), le chemin de l'isthme fut plus ou moins fréquenté par les marchands espagnols selon les circonstances.

Vers la fin du siècle dernier, le hasard fixa de nouveau l'attention du gouvernement mexicain sur l'isthme. On voulut savoir comment il se faisait que plusieurs des canons du château de Saint-Jean d'Uloa, fondus aux Philippines, avaient pu être amenés jusqu'au golfe du Mexique, et on apprit, non sans peine, qu'ils y avaient été transportés de Téhuantépec à travers les terres. Embarqués sur le Rio de Chimalapa, ils l'avaient remonté jusqu'au village de Santa-Maria de Chimalapa, d'où, convoyés à travers les terres par la ferme de Chivela et la forêt de Tarifa, ils avaient été embarqués de nouveau sur le Rio de Malpasso, qui les conduisit dans le Rio de Goazacoalcos. On observa dès lors que ce chemin pouvait être repris avec avantage, et le vice-roi Bucareli fit explorer le pays par deux ingénieurs habiles, don Augustin Cramer et don Miguel del Corral. Ils trouvèrent qu'au sud du village de Santa-Maria de Chimalapa les montagnes forment plutôt un groupe qu'une chaîne non interrompue, et qu'il existe une vallée transversale dans laquelle on pourrait creuser un canal de communication entre les deux mers. Ce canal, qui réunirait les eaux du Rio de Chimalape à celles du Rio de Malpasso, n'aurait que six lieues castillanes (environ 34 kilomètres) de long; il serait d'ailleurs indispensable d'améliorer le cours de cette dernière rivière, qui est embarrassé par sept rapides (*raudales*) très pénibles à passer

Telle est en substance la constitution extérieure du sol sur les trois points où pourrait s'effectuer le plus aisément la jonction des deux océans, et telle est aussi la nature des moyens proposés pour réaliser cette grande mesure. La question a été encore étudiée sur d'autres points; mais les difficultés que l'on y a rencontrées se sont trouvées plus grandes que sur ceux dont il vient d'être mention, et les avantages y sont moindres. Ainsi on a successivement mis en avant la rivière *Atrato*, qui a son embouchure au fond du golfe de Darien, et dont la source, voisine de celle d'une autre rivière (le San-Juan) affluant au Grand océan, n'en est séparée que par un ravin (dit de *Raspadura*) facile à canaliser; le Rio de *Chamaluzon*, que reçoit le golfe de Honduras, à l'est d'Omoa ; la baie de *Cupica*, etc.

On a pu voir, d'après les documents que nous avons cités, que les Espagnols avaient bien compris l'importance du problème qui nous occupe; possesseurs des deux côtes du continent américain, il était du plus grand intérêt pour eux de les unir par une communication commode et courte qui les mît en facile rapport avec l'Europe. Mais leur politique, loin de les porter à s'acquérir une gloire immortelle en contribuant au bien de l'humanité, les fit même sacrifier leurs propres intérêts à de mesquines considérations; l'entrée de certaines rivières, qui ne pouvaient conduire que très indirectement d'un océan dans l'autre, était punie de la *peine de mort;* de ce nombre étaient la *Mandinga* (à l'est de Chagres) et l'*Atrato*. Les cataractes du Rio San-Juan ne leur inspirant pas assez de sécurité, ils coulèrent bas à son embouchure plusieurs navires afin d'en obstruer les approches. Ces mesures impolitiques n'empêchèrent pas cependant que souvent les choses ne prissent leur cours naturel ;

et au commencement de ce siècle, durant les guerres péninsulaires, on vit tous les beaux indigos du Guatemala entre autres, arriver en Europe par l'isthme de Téhuantépec.

La grande attention qui se porte aujourd'hui sur la jonction des deux océans s'explique par l'importance des résultats qui en seraient la conséquence. Les contrées de l'extrême Orient seraient rapprochées du monde occidental : les vastes et puissants empires de la Chine et du Japon, les parties nord-est de l'Asie, les côtes nord-ouest de l'Amérique, les riches archipels de la Malaisie, toutes les îles riantes de la Polynésie, seraient à portée de l'Europe, puisque, par exemple, la traversée de Nantes à Canton, au lieu d'être de six mois et de 34 000 kilomètres par le Grand océan et le cap Horn, ne serait plus que de quatre mois et de 22 000 kilomètres. La traversée par le cap de Bonne-Espérance est un peu plus courte (trois mois et 22 000 kilomètres), mais elle est plus difficile que ne le serait celle du Grand-Océan. A partir du jour où la jonction serait opérée, les régions de l'Amérique centrale prendraient une nouvelle vie et deviendraient bientôt le centre des relations commerciales de ce double continent.

Que l'imagination de nos lecteurs ne franchisse cependant pas certaines limites, car en allant même jusqu'à admettre que l'on exécute concurremment les deux principaux projets décrits dans cet article, celui de l'isthme de Panama et celui du lac de Nicaragua, on ne réaliserait encore qu'une partie des avantages que nous venons d'énumérer. Pour donner à la jonction des deux mers tout son effet, il serait indispensable de percer l'isthme de Panama de part en part, et de laisser la nature y creuser un détroit accessible même aux plus grands vaisseaux de guerre. Ce serait toutefois un travail moins difficile que l'on ne pourrait le penser, puisqu'en un point, à l'est de Panama et de Chagres, au sud de la baie de Mandinga, l'isthme n'a qu'une largeur d'à peu près 28 000 mètres (carte du dépôt hydrographique de Madrid, citée par M. de Humboldt), et que plus de la moitié de cet espace est occupée par des vallées descendant vers les deux océans.

Depuis vingt ans, l'Europe a été presque continuellement tenue en éveil au sujet de cette jonction du Grand-Océan et de l'Océan atlantique. De nombreuses sociétés se sont formées dans ce but, mais elles n'ont eu toutes qu'une



(Carte indiquant les trois principaux projets pour la jonction de l'océan Atlantique et du Grand-Océan.)

existence passagère, parce que l'état de troubles continuels dans lequel vivaient les Etats républicains de l'Amérique, a toujours inquiété les capitalistes.

En 1825, le congrès de l'Amérique centrale rendit une loi par laquelle les hommes entreprenants de toutes les nations étaient invités à présenter leurs conditions pour opérer le percement. Le gouvernement s'engageait à prendre à sa charge une moitié des frais. La république de Colombie a poursuivi ce même but avec ardeur ; et en dernier lieu la république de la Nouvelle-Grenade a généreusement encouragé le baron Thierry. Enfin on vient d'annoncer qu'une nouvelle société s'était formée à Paris pour achever ce travail qui intéresse le monde entier.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

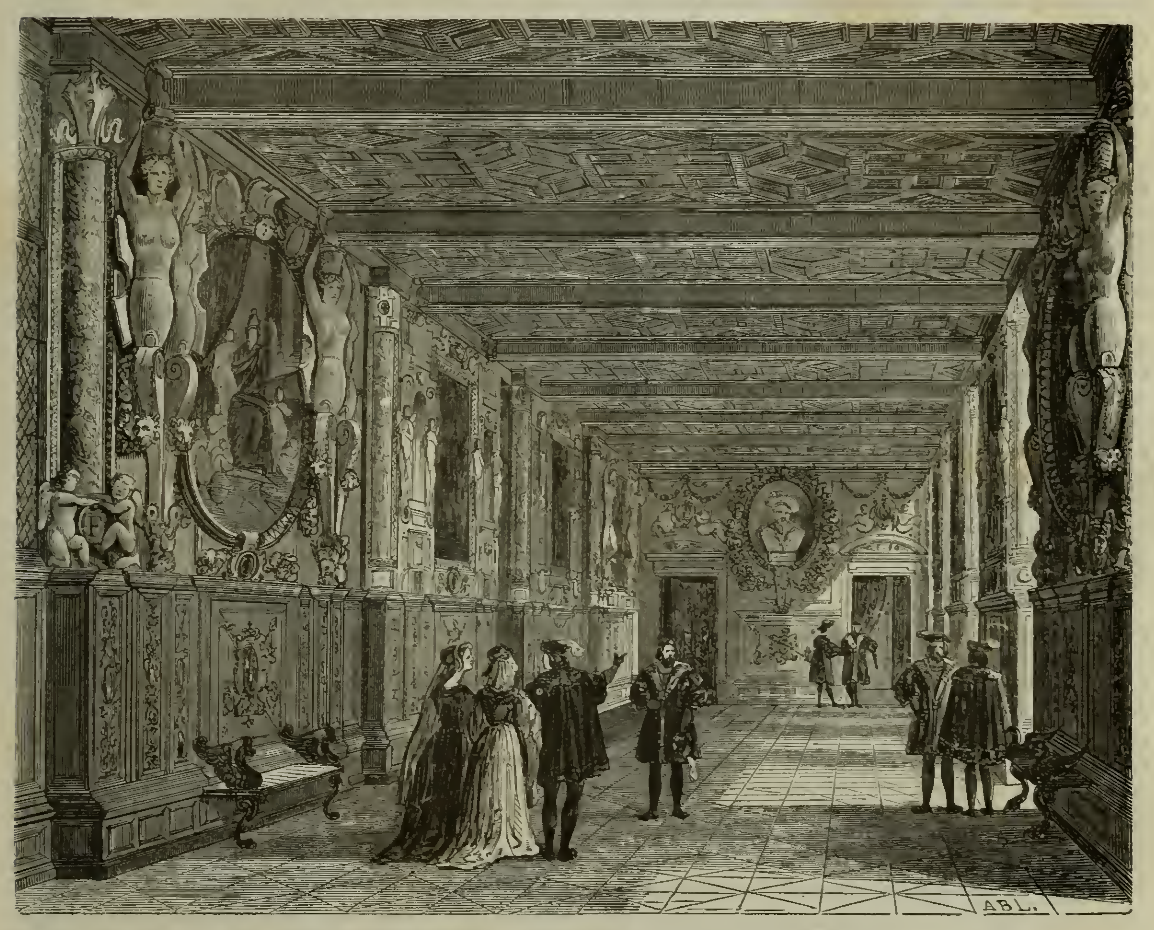
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voyez les Tables des années précédentes.)

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS I.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU.



(Château de Fontainebleau. — Vue intérieure de la galerie de François I.)

Le château de Fontainebleau, si justement célèbre dans les fastes de la monarchie française, se compose d'un ensemble de constructions érigées successivement par différents rois. Aussi offre-t-il un précieux sujet d'étude à celui qui veut observer les nombreuses transformations de l'art, et reconnaître les caractères distincts et particuliers qui permettent d'en suivre l'histoire, surtout à partir du seizième siècle.

L'immense forêt au milieu de laquelle se trouve situé le château de Fontainebleau était primitivement déserte. Cette forêt s'appelait alors la forêt de *Bière* ou de *Bièvre*, nom qu'elle conservait encore sous le règne de Charles VII. Une source limpide et abondante fut certainement la cause qui détermina quelques habitants à se fixer dans l'étroite vallée qui s'étend au centre de ces bois alors impraticables, et c'est également cette source qui fit probablement donner à la ville et au château le nom de Fontainebleau qu'ils portent aujourd'hui. Sans nous arrêter à cette origine, ni chercher à discuter les diverses opinions émises à ce sujet, nous remarquerons cependant que les anciens noms latins qu'on retrouve sont : *Fons Blaaudi, Bleaudi, Blaaldi, Blauldi*, ce qui autoriserait à supposer que *Blaudus* était peut-être un nom propre ; c'est seulement à partir du seizième siècle qu'on trouve dans quelques chartes : *Fons bellæ aquæ*, *Fons bellaqueus.* On pense généralement que les premiers habitants qui vinrent peupler la forêt de Bière étaient les moines de saint Saturnin. Est-ce leur couvent qui a donné naissance au château, ou le château s'est-il élevé à côté du couvent ? Il serait très difficile de rien préciser à cet égard. Le document historique le plus ancien qui constate l'existence du château comme demeure royale, est une charte de Louis VII ; elle se termine ainsi : *Actum publicè apud Fontene-Bleaudi in palatio nostro*, *anno Domini* 1169 (Donné publiquement dans notre palais de Fontainebleau, l'an 1169.)

A cette époque, la ville de Melun était le séjour habituel de la cour, et l'on conçoit que les princes et les seigneurs qui étaient à la suite du roi aient dû fréquemment profiter du voisinage d'une vaste forêt pour se livrer au plaisir de la chasse. Il est donc probable que le château de Fontainebleau fut d'abord un simple rendez-vous de chasse, puis un château féodal, avant de devenir ce magnifique palais que nous admirons aujourd'hui.

Rigord, dans la Vie de Philippe-Auguste, nous apprend que ce roi, à son retour des croisades, en 1192, s'arrêta à Fontainebleau, et que « ce fut le premier endroit où il ren-

» dit grâce à Dieu avec quelque solennité de son retour dans » son royaume : il y célébra les fêtes de Noël et s'achemina » ensuite vers l'église du bienheureux martyr S. Denis pour » y faire ses oraisons, et de là se rendit à Paris pour y va- » quer aux affaires du royaume. »

Parmi les constructions du château actuel, les plus anciennes ne remontent pas au-delà du règne de S. Louis, qui appelait encore Fontainebleau *ses déserts ;* il y avait fondé le couvent de la Sainte-Trinité, et établi les moines Mathurins en 1259.

Pour que le lecteur puisse nous suivre dans la description que nous allons entreprendre de ce château, il est utile, si la disposition de ses bâtiments ne lui est pas bien connue, qu'il place sous ses yeux le plan général qu'on trouve dans Ducerceau, 2e volume des *Plus excellents bâtiments de France*, et qui reproduit ce château tel qu'il était sous François I. Il devra alors se familiariser préalablement avec ses grandes divisions, qui sont : 1° la cour Ovale, ainsi nommée à cause de sa forme, appelée aussi la cour du Donjon, à cause du pavillon de Saint-Louis, qui servait de donjon à l'ancien château ; 2° la cour des Fontaines ou de la Fontaine, qui dut son nom à l'existence d'une fontaine qui changea bien des fois de place, de forme et de décoration ; 3° la cour du Cheval-Blanc, à laquelle on avait donné ce nom parce qu'un modèle en plâtre de la statue antique de Marc-Aurèle resta longtemps au centre de cette cour ; et 4° le jardin de l'orangerie ou de la reine, etc. ; car nous serons fréquemment obligés d'avoir recours à ces désignations pour indiquer plus clairement la situation de divers corps de bâtiments qui se groupent plus ou moins symétriquement autour de ces différentes localités.

La cour Ovale ou du Donjon, étant la plus ancienne de toutes, et ayant été le principe du premier château, fixera d'abord notre attention. Ce qui frappe surtout dans cette cour, c'est son irrégularité ; irrégularité qui doit peu nous surprendre, car elle était commune à tous les anciens châteaux féodaux, qui n'étaient que de véritables forteresses créées pour la défense ; la nécessité d'y pourvoir le plus sûrement possible était, ainsi que nous l'avons fait remarquer (voy. 1841, p. 68), bien plus essentielle qu'une régulière et inutile symétrie, qui n'eût pas rempli le but qu'on se proposait.

Il est donc certain que sous Louis VII, sous Philippe-Auguste, sous saint Louis, et plus récemment encore, le château de Fontainebleau ne devait être, comme tous les châteaux d'alors, qu'un véritable château-fort flanqué de tours, entouré de fossés, et où l'on n'avait accès qu'à l'aide de ponts-levis. Les restes de cet ancien château ont à peu près disparu ; et quoiqu'on ne puisse reconnaître comme en ayant fait partie que le pavillon dit de saint Louis et une des tourelles saillantes qui se trouve complétement dénaturée, il est toutefois très probable que les nouveaux bâtiments ont été élevés sur la fondation même des anciens, et que la forme irrégulière de leur périmètre s'est ainsi conservée. La chapelle Saint-Saturnin, comprise dans l'enceinte du premier château, et qui lui était peut-être même antérieure, si l'on admet qu'elle ait été élevée par les moines de cette confrérie, se trouvait alors très certainement isolée ; une seule entrée donnait accès dans l'intérieur du château ; elle était située là où se trouve aujourd'hui la porte Dauphine, ou Baptistère de Louis XIII, en face du pavillon de saint Louis, qui était le donjon : tels étaient l'ensemble et les proportions restreintes de ce manoir féodal, destiné à devenir une des plus vastes et des plus magnifiques résidences royales.

Il serait impossible de dire quels changements et quelles adjonctions ce château eut à subir sous les rois qui se succédèrent depuis S. Louis jusqu'à François I ; seulement il nous est permis de supposer que nos rois avaient une sorte de prédilection pour le château de Fontainebleau, où ils faisaient des séjours prolongés, si l'on en juge par les faits suivants : Philippe-le-Bel, Louis X le Hutin, Philippe V et Charles IV sont nés à Fontainebleau. On croit que Philippe-le-Bel et Philippe V y moururent. S. Louis, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, habitait fréquemment le château de Fontainebleau. Il aimait à se retirer dans cette solitude pour se dérober aux soins de la royauté, et se livrer dans la retraite à des actes de dévotion. Charles IV séjourna aussi très souvent dans ce château, dont il répara et augmenta les bâtiments. Charles V, dit le Sage, commença à réunir à Fontainebleau un très petit nombre de livres, dont il avait hérité du roi Jean son père ; il y ajouta bientôt 900 volumes, nombre considérable alors, puisque ce n'étaient que des manuscrits. Ce fut cette bibliothèque, la première dont il soit question en France, et qu'on peut considérer comme l'origine de la Bibliothèque Royale, que Charles VI fit transporter au Louvre. Louis XI l'avait restituée au château de Fontainebleau ; mais plus tard, Louis XII la fit placer dans son château de Blois ; elle se trouvait alors accrue de tous les livres que Charles VIII avait rapportés d'Italie, et de tous ceux de la bibliothèque de Pavie, que Louis XII avait fait transporter en France après la conquête du Milanais. Enfin, François I, qui, plus encore que tous ses prédécesseurs, affectionnait particulièrement le château de Fontainebleau, y fit de nouveau disposer cette bibliothèque que Brantôme dit y avoir vue « comme faite et dressée par ce grand roi, » composée de livres à nous inconnus, et papiers et instru- » ments de l'antiquité, qu'il avait fait rechercher dans les » régions étrangères, à ses dépens, par le grand voyageur » Guillaume Postel et autres ; » au nombre desquels était le célèbre Guillaume Budée.

Mais ces livres n'étaient pas les seuls objets rares et précieux que François I eût intention de réunir dans *son* Fontainebleau, comme il avait coutume de l'appeler, disant, lorsqu'il y allait, qu'il allait *chez soy*. Il avait, à l'égard de ce château, conçu des projets gigantesques qui, réalisés en partie, eurent une grande influence sur l'avenir des arts en France. François I doit donc être considéré comme le véritable créateur du château de Fontainebleau tel que nous le voyons aujourd'hui ; car c'est lui qui entreprit la reconstruction de tous les bâtiments existant alors autour de la cour Ovale, et qui fit élever ceux de la cour de la Fontaine et la plus grande partie de ceux de la cour du Cheval-Blanc. Or, le changement qui s'était opéré en France à cette époque dans les mœurs, dans les usages et dans les arts, devait naturellement modifier le caractère des nouvelles constructions. L'influence de l'Italie, l'élégance des manières, les nouvelles formes du langage, et par-dessus tout l'admiration qu'inspirait l'antiquité, ne pouvaient manquer de se refléter dans le style et les formes de l'architecture, appelée à satisfaire au goût et aux exigences de cette société régénérée. Aussi les bâtiments élevés par François I différèrent-ils totalement de ceux qu'ils remplaçaient.

La chapelle Saint-Saturnin fut alors reconstruite entièrement, quoique demeurant encore isolée ; une nouvelle entrée fut pratiquée dans l'angle de la cour, et motiva la construction d'un grand pavillon, qui, tout en conservant dans son ensemble la disposition des anciennes portes de châteaux, fut revêtu toutefois de détails plus fins et plus élégants, n'ayant plus rien de commun avec ces grossières constructions du moyen-âge, dont tout le mérite consistait dans leur force et leur solidité. Cette porte est celle qu'on nomma alors *la porte Dorée*, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui (v. p. 52). Dans le principe, au-dessus de la porte, il existait au premier et au second étage de grandes loges ouvertes à l'italienne, qui, ayant été depuis transformées en appartements, ont été fermées par des vitrages.

En face de la chapelle, du côté opposé de la cour, François I fit élever un portique ou péristyle saillant servant de

vestibule et donnant accès à une suite d'appartements disposés au premier étage pour lui servir d'habitation. Ce portique était surmonté d'une loge ou tribune monumentale, d'où la cour assistait aux fêtes et tournois qui avaient lieu dans la cour même pour divertir le roi. Ce ne fut que plus tard, et lorsque les appartements étaient devenus insuffisants pour les plaisirs de cette cour brillante et nombreuse, que François I conçut l'idée de faire construire une vaste salle de bal entre la chapelle Saint-Saturnin et la porte Dorée. Cette salle, achevée seulement sous le règne de Henri II, était située au premier étage au-dessus d'une autre de moindre grandeur, située au rez-de-chaussée. Par suite de sa construction, la chapelle Saint-Saturnin se trouva engagée et par ce bâtiment et par celui qui fut continué de l'autre côté, ainsi que l'indiquent les fenêtres intérieures de la chapelle qui actuellement se trouvent bouchées.

On voit que les bâtiments de l'ancien château furent entièrement remplacés après avoir été démolis, et si l'ancien donjon ou pavillon de saint Louis fut conservé, c'est que l'épaisseur et la solidité de ses murs le rendaient fort difficile à détruire; et en effet, lorsque, pour établir des communications plus commodes, on a été obligé de percer ces murailles, on y eut autant de peine que pour entamer un rocher. Quant au portique de colonnes qui entoure une partie de la cour Ovale, on ne peut douter qu'il n'ait été ajouté postérieurement à la construction du mur de face auquel il est adossé; il suffit, pour s'en convaincre, d'observer le défaut de correspondance entre les colonnes et les trumeaux, de remarquer leurs espacements inégaux; de plus, des consoles de pierre, scellées dans la muraille sous ce portique, sont des témoignages du balcon qui régnait primitivement sur les façades. Le style des colonnes ne permet pas de rapporter cette adjonction à une date beaucoup plus récente que celle de la construction des bâtiments, c'est-à-dire que le règne de François I, à moins cependant qu'on ait employé des colonnes anciennes en leur donnant une nouvelle destination.

On peut donc facilement juger ce qu'était devenu l'ancien manoir de Philippe-Auguste et de Charles V par la volonté de François I. Mais l'enceinte de cet ancien château-fort lui parut beaucoup trop rétrécie; bientôt les fossés furent reculés à une certaine distance des bâtiments; un nouveau parterre (celui qui devint plus tard le jardin de l'orangerie, ou jardin de Diane), une nouvelle cour (la cour des Fontaines) entourée de nouveaux corps de logis, furent renfermés dans leur enceinte.

La cour des Fontaines, entourée de bâtiments de trois côtés seulement, était ouverte du quatrième au midi sur un vaste étang qui donnait un grand charme à la vue des pièces situées à son pourtour, et particulièrement à la galerie de la face du nord (galerie de François I). Ces nouvelles constructions, qui déjà formaient une adjonction notable aux anciennes, parurent encore insuffisantes à François I, et il ne s'en tint pas là; il entreprit, en dehors même de l'enceinte du nouveau château, la construction d'une grande galerie communiquant par une de ses extrémités au bâtiment ouest de la cour des Fontaines, et s'étendant au nord de la cour du Cheval-Blanc. Ce fut celle qui fut appelée la galerie d'Ulysse. Puis, plus tard, François I, ayant racheté les bâtiments et terres concédés aux Mathurins par saint Louis, compléta cette grande cour du côté opposé, et fit construire la nouvelle chapelle de la Sainte-Trinité, en prolongement d'une des ailes de la cour des Fontaines.

Ce fut ainsi qu'en ajoutant successivement de nouveaux corps de bâtiments et de nouvelles cours les unes à la suite des autres, on vint à composer cet ensemble de constructions irrégulières dont au premier abord on a peine à se rendre compte, et dont on n'a jamais pu faire un tout uniforme.

Maintenant que nous avons essayé de donner une idée générale des changements, des reconstructions et des additions ordonnées et exécutées par François I, qui avait fini par rendre le château de Fontainebleau quatre ou cinq fois plus grand que celui qu'il avait trouvé, il convient d'examiner quel fut le style de l'architecture de ces bâtiments, quels en furent les auteurs, et quelle place ils doivent occuper dans l'histoire de l'art de notre pays.

François I était à la tête du grand mouvement de la Renaissance; il en était pour ainsi dire le représentant, et il avait épousé avec enthousiasme les nouvelles doctrines, qui déjà avant lui s'étaient manifestées dans les productions des arts en France; il devait donc naturellement faire tous ses efforts pour en favoriser le développement; ce fut Fontainebleau qu'il choisit pour la réalisation de ses vastes projets. C'est là qu'après avoir échangé l'armure de fer des preux chevaliers contre des pourpoints de velours et de soie, il dut dire aux artistes qu'il chargea de la reconstruction de ce palais : Plus de gothique ! Faites-moi disparaître ces murailles crénelées, ces tours et ces donjons... Rebâtissez-moi un château qui ne nous laisse plus rien à envier à l'Italie... Et à quels artistes tenait-il ce langage? à des Français, comme nous le prouverons bientôt; et les nouveaux bâtiments qui s'élevèrent à cette époque autour de la cour Ovale peuvent être considérés comme un exemple complet du style de notre architecture française, conçue et exécutée par des artistes nationaux sans le secours d'étrangers. Ce style, qui succède aux essais déjà tentés sous Louis XII, se fait remarquer par une plus grande simplicité, par plus de correction. L'application des ordres qui le caractérise n'est pas une pure imitation, soit de l'antiquité, soit du style italien; et l'on y remarque, au contraire, un sentiment d'originalité plein d'élégance et de bon goût, qui fait regretter que cette direction n'ait pu être suivie dans tous ses développements, par suite de l'influence toujours croissante de l'Italie, et l'arrivée des artistes italiens en France.

Il était permis d'entrevoir dans les parties du château de Fontainebleau exécutées par des architectes français avant l'arrivée des Italiens en France, les germes d'un style original qui eussent pu donner naissance à une architecture vraiment nationale. Mais François I, qui avait pu facilement trouver en France des artistes capables de satisfaire à ses intentions quant à la disposition et à la décoration extérieure des nouveaux bâtiments qu'il avait ordonnés, se trouva probablement très embarrassé quand il voulut entreprendre les décorations intérieures. Plein d'admiration pour les chefs-d'œuvre nombreux qu'il avait été à même de voir en Italie, il pensa que des artistes italiens seuls seraient capables de créer les merveilles que son imagination s'était plu à rêver, pour faire du château de Fontainebleau un ensemble magnifique et capable de rivaliser avec tout ce qui existait de plus beau en Italie. En effet, les artistes que la France possédait alors étaient loin de pouvoir entreprendre ces décorations gigantesques dont François I voulait, pour la première fois, doter son pays. Les œuvres des sculpteurs ne consistaient encore que dans l'exécution de figures de petite dimension, et on excellait plus particulièrement à travailler le bois. Les ouvrages des peintres étaient également fort restreints; ils s'étaient généralement et presque exclusivement exercés à des sujets de sainteté, et les procédés matériels de leur art étaient encore loin de leur être familiers. Mais François I, dans ses vastes galeries, avait fait réserver d'immenses surfaces avec l'intention d'y faire peindre une suite nombreuse de sujets empruntés soit à l'histoire, soit à la fable. A défaut d'autres trophées, il revint donc de ses guerres ultramontaines accompagné de Leonardo da Vinci, Andrea del Sarte, il Rosso, etc., auxquels il accorda des pensions, et qu'il installa dans son château de Fontainebleau, déjà construit, ainsi que

nous l'avons remarqué, par des architectes français, dont les noms nous sont malheureusement restés inconnus.

Il importe donc d'établir d'une manière bien positive que tous les bâtiments élevés par François I sur l'emplacement de l'ancien château, c'est-à-dire autour de la cour Ovale, étaient déjà bâtis avant la venue des Italiens à Fontainebleau, à l'exception de la salle de bal, dont nous reparlerons plus loin. Que ces bâtiments aient été faits par des Français, c'est Benvenuto Cellini qui nous l'apprend lui-même, quand il dit, en parlant de la porte Dorée, pour la décoration de laquelle François I lui avait demandé un projet :

In prima avevo fatta la porta del palazzo di Fontanabello; e per non alterare, il manco ch'io potevo, l'ordine della porta che era fatta a detto palazzo, qual era grande e nana di quella loro mala maniera franciosa,... etc. : « En premier, j'avais fait la porte du palais de Fontaine-



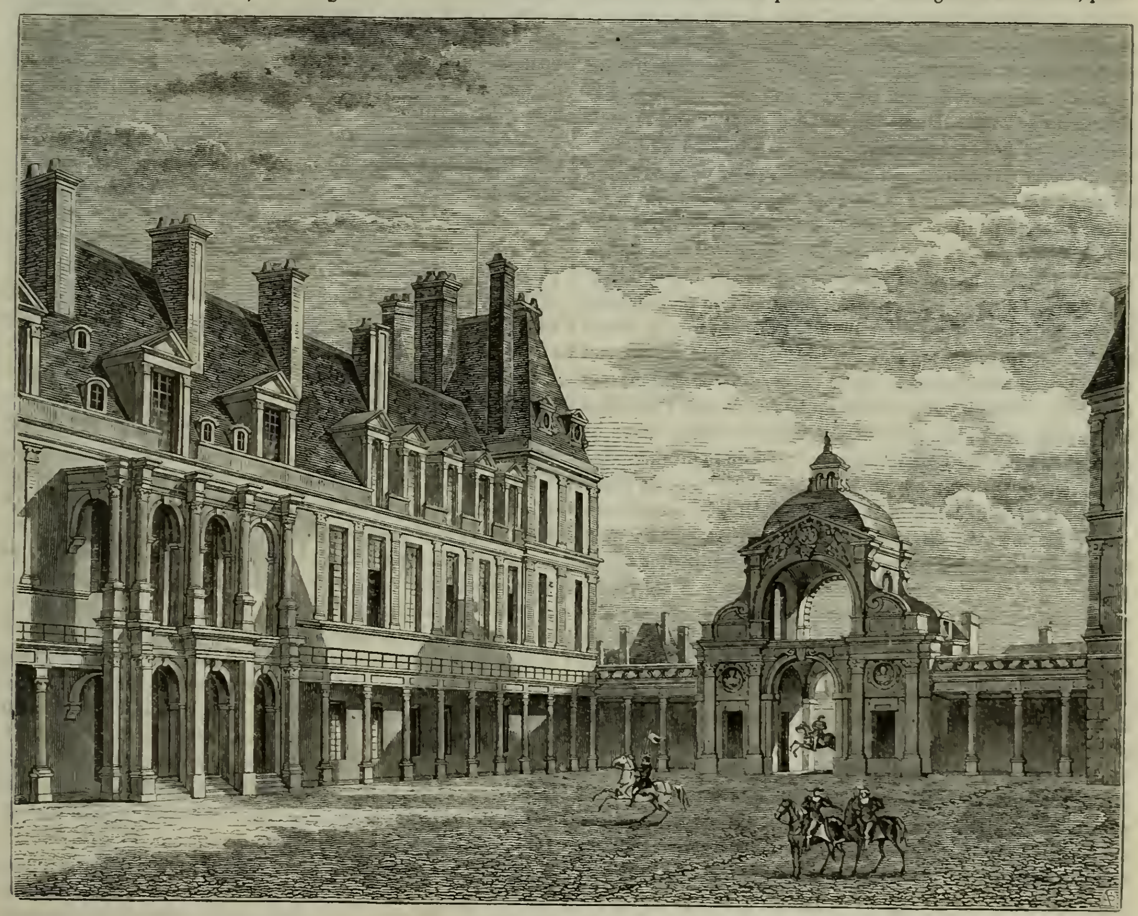
(Château de Fontainebleau. — Vue du pavillon de la porte Dorée.)

» bleau (il s'agit seulement du modèle), et pour n'altérer » que le moins possible l'ordre de la porte déjà faite à ce » palais, et qui était grande et mesquine dans le mauvais » style français, etc... » *Franciosa*, au lieu de *francese*, ne peut se traduire : cette épithète entraîne une idée de dérision (1).

Or, le style de l'architecture de la porte Dorée est celui qu'on remarque dans tous les bâtiments de la cour Ovale, sans en excepter même le petit portique ou loge à deux étages donnant entrée aux appartements du roi, et qu'on a, bien à tort selon nous, voulu attribuer à Serlio. Nous n'hésitons donc pas à affirmer que toutes ces constructions ont été faites par les mêmes artistes, c'est-à-dire par des Français, et nous en trouvons une nouvelle preuve dans l'ouvrage de Serlio, qui critique la nouvelle salle de bal qu'on construisait sans avoir recours à lui ni à ses conseils, et se trouve réduit à faire un projet qu'on ne lui a pas demandé, et qui reste sans résultat. Nous croyons que ce point historique est assez important pour laisser parler Serlio lui-même, appuyant ses critiques de son projet. Après avoir donné une description détaillée et indiqué les dimensions de la grande loge ou salle des fêtes qui fut construite entre la chapelle Saint-Saturnin et la porte

(1) La décoration dont Cellini parle ici ne fut exécutée qu'en partie, et encore ne reçut-elle pas sa destination première. Elle se composait principalement d'un grand bas-relief en bronze qui devait être placé dans le cintre de la porte en arcade, de deux Victoires destinées à orner les tympans, et de deux figures de satyre, également en bronze, qu'il voulait substituer comme cariatides à des colonnes. Le bas-relief servit plus tard de décoration à la porte d'entrée du château d'Anet, et depuis la destruction de ce château il a été placé au Louvre, dans une des salles de sculpture, au-dessus de la tribune des cariatides de Jean Goujon. Il représente la nymphe de Fontainebleau, faisant allégorie à la fameuse source, appuyée sur un cerf, entourée de sangliers et de chiens, pour exprimer sa situation au milieu d'une forêt. Ce bas-relief est le morceau de sculpture le plus important que la France possède de Benvenuto Cellini. Quant aux satyres, on les trouve mentionnés dans un état des bronzes du château de Fontainebleau, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

Dorée, après avoir dit : *Je ne sais de quel ordre est cette architecture*, et après avoir traité de *maçon*, *muratore*, l'auteur de cette construction, il ajoute dans son dépit : « Mais » moi qui étais là et y habitais continuellement, pensionné » par le magnanime roi François I, on ne m'a pas même de» mandé le moindre conseil. J'ai voulu dessiner une loge(1), » comme je l'aurais combinée, si une telle entreprise m'eût » été confiée, pour faire connoître à la postérité la différence » de l'une et de l'autre. » Puis vient la description de son projet, dont il donne en outre la gravure (Serlio, liv. VII). Ainsi nous voyons, de l'aveu même de Serlio, qu'il habite Fontainebleau, qu'il y est pensionné par François I, et qu'on construit une galerie d'une grande importance sans qu'il soit même consulté. Certes, si cette galerie eût été construite par un architecte italien, Serlio n'eût pas manqué de le nommer, et dans ce cas, il n'en eût pas parlé avec tant de mépris. Il faut en conclure que la salle des fêtes, comme les autres bâtiments de la cour Ovale, est l'œuvre d'un Français ; et de plus nous en déduirons que la part des architectes italiens dans les bâtiments du château de Fontainebleau est loin d'être telle qu'on s'est habitué à le croire jusqu'ici. Serlio était bien plus un homme de théorie qu'un homme de pratique ; c'est surtout par ses écrits qu'il s'est rendu célèbre, et c'est à Fontainebleau qu'il en a composé la plus grande partie. François I, qui, par munificence et par générosité, aimait à s'entourer de savants, de littérateurs et d'artistes, avait peut-être fait une pension à Serlio principalement pour le mettre à même de publier ses ouvrages. Néanmoins, pendant que Serlio habitait Fontainebleau, il exécuta pour l'hôtel du cardinal de Ferrare une porte dans le style qu'il appelle rustique, et dont le succès le décida à composer tout un livre de plusieurs variétés de portes dans le même genre, en s'excusant toutefois des licences qu'il s'est permises, et ajoutant : « Ayez égard au pays où je me trouve ; prenez » pitié des fautes que je fais, » voulant ainsi rejeter sur le mauvais goût français ce qui pouvait être blâmé dans ses compositions plus que capricieuses.



(Château de Fontainebleau. — Vue de la cour Ovale et de la porte Dauphine.)

Si Serlio a exécuté quelque chose d'important dans le château de Fontainebleau, on a lieu de s'étonner qu'il ne l'ait pas publié dans son ouvrage, puisqu'il a jugé à propos de graver la porte de l'hôtel du cardinal de Ferrare, et son projet pour la salle des fêtes qui n'a pas été exécuté. Cependant cela seul ne suffirait pas pour pouvoir affirmer que Serlio n'a rien fait à Fontainebleau, et nous sommes, au contraire, disposés à croire qu'on peut avec quelque raison le considérer comme l'auteur de la façade du corps de bâtiment de la cour des Fontaines adossé au vieux château. Tout, dans l'ensemble, dans l'ordonnance et dans les détails de cette façade, porte le cachet du style de cet architecte, et si elle lui appartient, elle doit être considérée comme une de ses productions les plus remarquables. Mais c'est la seule partie du château de Fontainebleau qui puisse, selon nous, être attribuée à Serlio.

Quant à la porte Dauphine, produit évident de deux époques, la partie inférieure offre une grande analogie, il est vrai, avec le genre des portes d'ordre rustique composé par Serlio, et même avec celle de l'hôtel du cardinal de Ferrare, gravée en tête de son sixième livre. Mais il est à peu près prouvé que cette porte n'existait pas à cette place pendant le seizième siècle, à en juger par les vues de Ducerceau ; et toutes les conjectures qui ont été hasardées à ce sujet ne nous ont pas paru suffisamment fondées pour en

(1) Les Italiens entendent par *loggia*, loge, toute espèce de portique ou galerie largement ouverte. La galerie de Fontainebleau connue sous le nom de salle de bal, est magnifiquement ouverte par cinq arcades sur chaque face.

adopter aucune. La partie supérieure de cette porte, qu'on appelle le Baptistaire de Louis XIII, date seulement du règne de Henri IV.

Après Serlio, c'est au Primatice qu'on a voulu attribuer la direction des bâtiments de Fontainebleau. Mais nous avons déjà fait observer que Primatice était plus peintre qu'architecte. Nous ajouterons que François I, écrivant au duc de Mantoue, lui dit de lui envoyer un jeune homme qui *sapesse lavorare di pittura et di stucco*, « qui fût capable d'exécuter des travaux de peinture et de stuc, » et ce fut Primatice qu'on lui envoya. Bientôt ne pouvant s'accorder avec le Rosso, qui était en faveur auprès du roi et avait la direction des travaux de peinture, Primatice fut envoyé en Italie pour faire mouler les plus belles statues antiques. Le Rosso étant mort, il fut rappelé en France, comblé d'honneurs et de richesses, et chargé de terminer les décorations laissées inachevées par le Rosso; mais il n'est aucunement question qu'il ait eu, comme architecte, la direction des constructions qui s'exécutaient alors à Fontainebleau, et qui, d'ailleurs, étaient la plupart terminées, comme nous l'avons vu. Ses plus beaux titres de gloire sont les peintures de la salle des fêtes, et celles de la galerie d'Ulysse, et encore faut-il s'empresser d'ajouter qu'il fut aidé dans ces travaux par Bagna Cavallo, Ruggeri da Bologna, mais surtout par Nicolo da Modena, appelé aussi Nicolo dell' Abate ou Abati, qui peut-être aurait droit d'en revendiquer la plus belle part. Ce ne fut qu'à la fin du règne de François I qu'il fut nommé intendant des bâtiments royaux, et c'est surtout sous Henri II qu'il exerça véritablement ces fonctions. Parmi les autres bâtiments élevés par François I à Fontainebleau, les plus remarquables étaient celui au fond de la cour des Fontaines, en regard de la grande pièce d'eau, où se trouvait au premier la galerie dite de François I, dont la décoration intérieure était très somptueuse (voy. p. 49); à l'extérieur, si l'on en juge par les vues de Ducerceau, ce corps de bâtiment a subi quelques modifications, et le portique du rez-de-chaussée a été reconstruit sous Henri IV. Une autre galerie, beaucoup plus grande que celle-ci, était la galerie d'Ulysse ainsi appelée parce qu'elle était décorée de soixante sujets empruntés à l'histoire du héros d'Homère. Cette galerie a été détruite sous Louis XV, et on ne peut avoir une idée de sa disposition et de sa décoration extérieure que par les anciennes gravures où elle se trouve représentée; de l'intérieur, il n'existe aucune reproduction. Bien que cette galerie fût en communication avec un des corps de bâtiment de la cour des Fontaines, elle se trouvait pour ainsi dire en dehors du château; car à cette époque le fossé qui lui servait de clôture était à peu de distance de la façade, et laissait la cour du Cheval-Blanc en dehors de l'enceinte. Quant à la façade qui est devenue depuis la façade principale du château, celle au milieu de laquelle a été construit le fameux escalier en fer à cheval, elle fut laissée inachevée par François I.

Nous remarquerons que les derniers corps de bâtiment que nous venons de citer, élevés postérieurement à ceux de la cour Ovale, se ressentent évidemment de l'influence des artistes italiens qui habitaient alors Fontainebleau, qu'ils aient été bâtis soit sous la direction des Italiens mêmes, soit par des Français cherchant à les imiter. Il est constant que la façade de la cour des Fontaines attribuée à Serlio, remarquable par la grandeur et l'harmonie de ses proportions, et l'emploi des ordres dont elle était décorée, avait un caractère monumental inconnu jusqu'alors, et il est probable que ce nouveau style, à la fois plus sévère et plus simple que celui des bâtiments de la cour Ovale, prévalut sur le style français tant décrié par les Italiens, et servit de type et de modèle aux bâtiments, et surtout à la façade principale de la cour du Cheval-Blanc, moins anciennement construite.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39.)

§ 2.

Tout en réfléchissant au résultat probable des démarches d'You-hi, le facteur américain avait regagné sa demeure reconnaissable au drapeau semé d'étoiles qui la protégeait. Il traversa le premier corps de bâtiment et entrait dans une cour intérieure, au fond de laquelle se trouvait le pavillon qu'il habitait, lorsqu'en approchant, un cri sonore, mais mal articulé, comme celui que poussent les sourds et muets, lui fit lever la tête. Au premier étage, derrière un store à demi soulevé, une jeune fille en toilette de bal lui souriait.

Effendon poussa une exclamation de surprise, lui fit vivement signe de se retirer, et après avoir promené autour de lui un regard presque effrayé, il monta rapidement l'escalier du pavillon.

Ce fut la jeune sourde et muette elle-même qui lui ouvrit.

— Êtes-vous folle, Marie? s'écria-t-il en refermant la porte derrière lui. Paraître à la fenêtre avec ce costume! malheureuse enfant! Mais vous voulez donc nous perdre?

Bien que la jeune fille ne pût entendre les paroles de son père, elle comprit sans doute qu'il était mécontent; car elle se jeta dans ses bras avec un geste de regret et une expression si suppliante, que les traits du facteur se radoucirent aussitôt comme malgré lui.

Cependant il reprit d'un ton qui affectait plus de mauvaise humeur qu'il n'en exprimait :

— Je vous l'avais défendu, Marie; pourquoi ne m'avoir point obéi?

La muette ne répondit qu'en redoublant de caresses. Effendon sembla résister un instant; mais cédant enfin à ses avances, il murmura :

— Au fait, j'oublie que la pauvre enfant n'a point d'autre distraction.

Et il l'embrassa tendrement.

La jeune fille se sentant pardonnée poussa une exclamation de joie; puis se regardant elle-même d'un air de complaisance, elle fit trois pas en arrière, se redressa et demeura droite devant. Effendon avec la gravité naïve d'un enfant qui veut faire admirer son costume. Celui-ci était, en effet, d'une richesse et d'une élégance singulières. La robe de crépon blanc, garnie d'une guirlande de jasmin odorant, quoique artificiel, était serrée par une torsade de soie mêlée d'argent; une sorte de turban de satin ouvré, enroulé aux cheveux, retombait des deux côtés, et encadrait le visage de la jeune fille; enfin ses pieds étaient chaussés de brodequins bleus garnis de franges de perles. Cet habillement splendide donnait à la beauté de Marie quelque chose de si féerique qu'Effendon ne put retenir un geste de ravissement. On eût dit une *péri* d'Orient dans tout son éclat.

Il la regarda quelques instants, fasciné par cette grâce éblouissante; puis faisant une sorte d'effort, il la prit par la main, la conduisit vers un sofa de bambous artistement tressés, et l'ayant fait asseoir, il commença avec elle un de ces entretiens par signes presque aussi rapides, pour ceux qui en ont l'habitude, que la conversation parlée.

Il lui reprocha d'abord l'imprudence qu'elle avait commise en se montrant à la fenêtre sous ce costume.

La sourde et muette baissa les yeux en rougissant.

— Vous savez pourtant, continua-t-il, la défense faite aux étrangers d'amener aucune femme de leur pays. Votre présence ici suffirait, si elle était connue, pour me faire chasser et pour compromettre l'intérêt de la compagnie.

Marie fit un geste d'effroi.

— Je sais, reprit Effendon, que le plus sage eût été de ne point vous amener; mais je n'ai pu me résoudre à me sé-

parer du seul être qui me restât à aimer. Forcé d'accepter la direction de cette factorerie pour t'assurer un avenir opulent, j'ai voulu concilier mes intérêts et mes affections; je t'ai fait passer pour mon fils...

— Et personne, jusqu'à ce jour, n'a soupçonné mon déguisement, interrompit la jeune fille dans son langage muet.

— Parce que tu ne l'avais jamais quitté, reprit Effendon; parce que, pour mieux donner le change, je t'ai laissé prendre des habitudes de liberté qui devaient prévenir tout soupçon; parce qu'en subissant cette transformation, tu as pu conserver ton nom de Marie lui-même, qui m'eût échappé vingt fois, et nous eût trahis. Mais qu'arriverait-il si l'on te voyait sous ce nouveau costume? Ah! j'ai eu tort de te faire venir ces toilettes de femme! Moi-même j'ai cédé à une folle fantaisie; j'ai voulu te voir telle que tu devais être, telle que tu seras un jour!... Mais ces nouveaux habits, tu ne devais les revêtir que pour moi seul et en secret, Marie.

— Pardon, mon père, dit-elle; je serai plus prudente désormais; mais que puis-je craindre ici?

— Oublies-tu donc que nous sommes entourés d'espions? reprit vivement Effendon; que tout ce qui se passe dans les comptoirs est rapporté aux mandarins chinois?... Quitte cette toilette, Marie, quitte-la sur-le-champ si tu ne veux point qu'il nous arrive quelque malheur.

La jeune muette fit signe qu'elle allait reprendre son costume habituel, embrassa son père avec tendresse, et sortit.

Le facteur resta à la même place, les bras croisés, et plongé dans une méditation soucieuse.

Ce qu'il venait de dire à sa fille n'était que trop vrai. La moindre imprudence pouvait révéler un secret dont la découverte compromettrait infailliblement sa fortune et son repos! Il savait par expérience avec quel empressement et quelle rigueur les Chinois exécutaient les lois contre les étrangers lorsqu'ils pouvaient le faire sans danger, et il ne devait point compter, dans cette circonstance, sur l'appui de la compagnie, qui ordonnait elle-même à ses agents de respecter scrupuleusement les ordres de l'empereur, toutes les fois qu'ils n'étaient point contraires à ses intérêts.

Tout, d'ailleurs, autour de lui, était à craindre, ainsi qu'il l'avait dit à Marie; car il était, dans sa propre maison, à la merci du gouvernement chinois. Les domestiques qui le servaient n'étaient point de son choix; ils lui avaient été désignés par le *comprador* (1), qui se chargeait également de fournir sa table, et dont il devait solder chaque mois les mémoires sans pouvoir les discuter. Bien qu'il eût appris la langue du pays, on le forçait à nourrir et à payer un *linguas* pour lui servir d'interprète. Toute sa vie en un mot était soumise à une sorte de tutelle rapace, minutieuse et infatigable, qui le tenait dans une perpétuelle inquiétude.

Il fut pourtant arraché à sa rêverie par le tintement d'une pendule qui sonnait quatre heures. Se rappelant qu'il devait dîner avec You-hi, il fit préparer son palanquin, et prit la route de la maison de campagne du *haniste*.

§ 3.

Cette maison, située de l'autre côté du Tigre, était construite au milieu d'un jardin dont on vantait à Canton l'étendue et la beauté; car, bien que You-hi apportât une singulière âpreté dans toutes ses relations commerciales, ce n'était point un avare. L'argent qu'il s'efforçait d'arracher par tous les moyens aux *barbares* étrangers, il le consacrait aux jouissances de sa famille et aux embellissements de sa retraite.

Effendon descendit de sa litière près d'une petite porte, où il trouva un domestique chinois qui l'introduisit dans le jardin.

Le *haniste* y avait épuisé, comme nous l'avons déjà dit, toutes les ressources de l'art chinois. C'était un entrelacement de petites routes sablées et retournant sans cesse sur elles-mêmes, une succession de massifs morcelés, de parterres irréguliers, de grottes factices taillées dans des rochers rapportés, de petits ponts vernis sous lesquels on cherchait en vain un ruisseau, de kiosques ornés de verre taillé et de vases remplis d'eau, dans lesquels flottaient des iris. A chaque pas se révélait ce goût bizarre, amoureux avant tout de raretés monstrueuses et puériles. Ici c'étaient des coupes de pierre renfermant des forêts de chênes, de hêtres ou d'ormeaux ramenés à la taille des ciboules par un effort de culture; là, des arbres verts taillés en oiseaux ou en éléphants; plus loin, des animaux féroces en porcelaine, dans les oreilles desquels poussaient des arbustes microscopiques. Mais au milieu de cette confusion arrangée, et malgré tous les soins d'une niaise habileté, la nature se montrait partout simple, variée, opulente! partout s'élevaient l'olivier odorant, le figuier, le grand aloès, le mûrier, le bananier et les franchipaniers suaves. Çà et là les touffes d'*yu-lan* (1) encadrées d'amaranthes écarlates ou de ketmies changeantes, diapraient le feuillage, tandis que la gardane, les rosiers de la Chine et les *chu-lan* (2) dessinaient les mille détours des sentiers. Enfin un petit bois d'orangers, de pommiers-rose et de figuiers, tout bordé d'ananas parfumés, conduisait à la maison.

Celle-ci n'avait, comme toutes les demeures chinoises, qu'un rez-de-chaussée destiné à recevoir les visiteurs, et un premier étage exclusivement réservé aux femmes et aux enfants d'You-hi, qu'on ne voyait jamais.

Le *haniste* attendait ses hôtes dans la première pièce, qui est le salon d'honneur, et où se trouve l'autel domestique sur lequel se brûlent les parfums. Il avait le visage joyeux.

— Que maître Effendon soit le bien-venu sous mon pauvre toit! dit-il à la vue du facteur. Je sors de chez le *hou-pou*, et j'espère qu'à l'avenir la compagnie aura lieu d'être satisfaite.

— Et cela t'a-t-il coûté bien cher, You-hi? demanda Effendon en riant.

— Assez cher pour troubler le meilleur repas, si on y pensait, dit le Chinois; mais nous en parlerons une autre fois.

— Sur mon âme! le *hou-pou* eût exigé le double, s'il eût connu ta maison d'été. Tu as ici une demeure digne du souverain de l'empire du milieu (3).

— Maître Effendon regarde tout à travers son indulgence, dit You-hi d'un ton orgueilleusement modeste; il n'a pu juger encore la maison; s'il désire la visiter?...

Effendon répondit affirmativement, et le *haniste* lui fit parcourir successivement toutes les pièces du rez-de-chaussée en lui en expliquant la destination.

Ces pièces n'étaient meublées que de canapés et de guéridons; mais des lanternes de corne, de gaze ou de papier pendaient en grand nombre au plafond, et les murs, vernis avec soin, étaient ornés, de loin en loin, de tableaux ou de sentences morales.

Le facteur traversa assez rapidement les premières salles; arrivé à la bibliothèque, il s'arrêta.

— Tu ne trouveras point ici trois cent mille volumes comme dans la bibliothèque impériale de Pékin, observa You-hi en souriant; mais, outre les livres sacrés, j'ai là une centaine de manuscrits en *petit langage* (4), et le double de volumes imprimés, choisis parmi les ouvrages

(1) Ce pourvoyeur des étrangers est nommé par le mandarin ou vice-roi qui commande à Canton.

(1) Espèce de magnolier.

(2) Arbuste dont la feuille se mêle à celle du thé.

(3) Nom par lequel les Chinois désignent leur pays.

(4) Bien que les Chinois impriment depuis longtemps, les bibliothèques particulières renferment beaucoup de manuscrits. On appelle ouvrages écrits en *petit langage*, ceux dont le style tient le milieu entre celui des livres et la langue parlée.

des *quatre magasins* (1). Malheureusement les affaires me laissent peu de loisir. Et cependant que de choses à lire! car aucun peuple n'a autant écrit que le nôtre! aucun peuple ne peut se vanter d'avoir comme nous une langue littéraire uniquement réservée aux livres, qui ne peut se parler, et dont les quatre-vingt mille caractères, au lieu de représenter des sons ou des mots comme chez vous, représentent des idées! Mais passons dans la grande salle, le repas doit être prêt, et les convives sont sans doute arrivés.

Effendon y trouva en effet les invités, qui étaient pour la plupart des lettrés, amis du *haniste*. Celui-ci les fit asseoir à plusieurs petites tables couvertes de drap écarlate richement brodé, et qui avaient été dressées en triangle. Chacun avait devant soi une assiette d'argent, un couteau, deux courtes baguettes d'ivoire pour manger, une cuiller de porcelaine très épaisse, et deux soucoupes, l'une pleine de *soya* (2), l'autre contenant, en guise de hors-d'œuvre, du poisson salé et du cuir de Japon macéré dans de la saumure.

Les valets commencèrent alors à apporter successivement les mets préparés. On servit d'abord dans des jattes de porcelaine une soupe aux nids de salanganes; puis vinrent les fricassées de grenouilles, les côtelettes de chien, les nageoires de requin, les *holothuries* ou vers de mer, gros, noirs, longs de six pouces, et dont chaque anneau était armé d'une corne aiguë; enfin les œufs, les viandes, les légumes, le tout accommodé à l'huile de ricin, assaisonné de chenilles salées et de jus de cloportes. Lorsque les convives voulaient boire, des domestiques, debout derrière les siéges, leur versaient, selon leur goût, du thé dans des tasses de porcelaine, ou du *cam-chou* dans des coupes de métal.

Les plats furent ensuite enlevés, et l'on apporta pour second service des pâtisseries, des salades de pousses de bambous, et des carafes renfermant une eau préparée d'une odeur fétide.

Enfin vint le dessert, composé de conserves et de fruits délicieux.

Les lettrés qu'avait échauffés le repas commencèrent alors à se défier, et proposèrent un de ces combats poétiques, dans lesquels le vaincu est condamné à boire le nombre de tasses de *cam-chou* fixé par son adversaire. You-hi fit apporter les bâtons d'encre, le papier, le pinceau, et chacun se mit à improviser des vers.

Le premier lettré, qui voyait de sa fenêtre la campagne illuminée par un soleil couchant, écrivit :

Les jours sombres et pluvieux qui ont précédé donnent un nouvel éclat aux champs cultivés par la main des hommes.

Les oiseaux, semblables à des améthystes et à des rubis, sautillent parmi les feuilles des bocages.

Quelques papillons voltigent encore sur les têtes fleuries des pêchers agités par le vent.

Les pelouses paraissent émaillées comme un tapis travaillé par une main habile.

O le charmant festin! ô le riant aspect! ô les délicieuses senteurs!

Vivre est doux quand vos amis sont là, et que le ciel resplendit comme une tente de soie.

Après que ces vers eurent été lus et applaudis, le second lettré montra les siens.

Le laboureur transplante le riz en herbe dans une terre nouvellement défrichée.

En peu de temps, il voit dans ce champ verdoyant et inondé l'image d'un beau ciel azuré.

Notre cœur est ce champ; il a sa parure et ses richesses lorsque les passions y sont pures et réglées.

(1) Collection d'ouvrages chinois en cent quatre-vingt mille volumes.

(2) Liqueur tirée d'une fève.

Le seul moyen d'atteindre à ce degré de perfection, c'est de ne pas trop présumer de soi-même.

Ces vers parurent encore supérieurs aux premiers. Mais le troisième lettré, qui, comme Effendon l'avait appris dans le cours du repas, était veuf depuis peu de jours, lut à son tour l'improvisation suivante :

Le fameux Ou, dans un transport de jalousie, tue sa femme: c'est brutalité.

L'illustre Siun meurt presque de douleur à la mort de la sienne: c'est folie.

Le philosophe Tchouang s'égaie par le carillon des pots et des tasses : il prend le parti de la liberté et se livre à la joie.

Voilà mon maître à moi. Ma femme est morte, prenons l'éventail pour faire au plus tôt sécher son tombeau.

De grands éclats de rire et des applaudissements accueillirent ces vers; le prix leur fut accordé tout d'une voix, et les deux autres lettrés furent condamnés à boire chacun dix tasses de vin chaud.

Lorsque cette condamnation eut été exécutée, You-hi, qui voulait traiter ses convives avec toute la splendeur chinoise, les conduisit à une galerie donnant sur la cour principale, qu'il avait fait illuminer au moyen de lanternes de papier colorié. Bientôt, à un signal donné, des feux d'artifice s'élancèrent de tous les points de cette cour, figurant tour à tour des arbres de flamme chargés de fruits de toutes couleurs, des parterres émaillés de fleurs ou d'immenses serpents s'élançant jusqu'à la corniche de la maison.

Le feu d'artifice achevé, le *haniste* fit paraître des bateleurs d'une adresse merveilleuse, et enfin des comédiens qui représentèrent une des pièces les plus célèbres de leur répertoire improvisé. Seulement, comme l'espace et les décorations leur manquaient, ils avaient soin d'annoncer chaque changement en disant :

—Maintenant le théâtre représente une forêt, ou un palais, ou un cachot.

Lorsqu'un des acteurs était supposé faire un voyage, il ne quittait point pour cela la scène; mais se mettant à cheval sur un bâton, il parcourait trois fois le théâtre, puis s'arrêtait en disant : — Me voici au terme de ma route. — Et reprenait son rôle, comme s'il eût réellement franchi l'espace supposé (1).

Bien qu'il eût assisté plusieurs fois à des spectacles de ce genre, Effendon s'y intéressait toujours. Il demeura donc jusqu'à la fin de la pièce, et ne quitta la maison du haniste que fort avant dans la nuit.

La suite à la prochaine livraison.

La suite à la prochaine livraison.

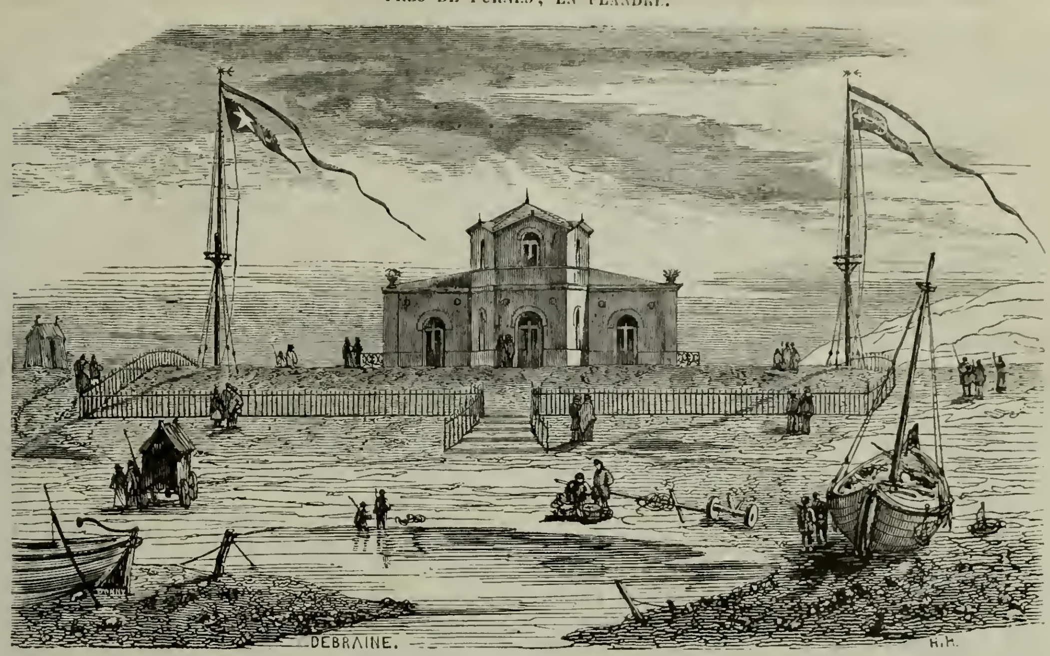
Le peuple le plus fort est celui qui compte le plus d'hommes robustes, intéressés à la défense de la nation, animés de son esprit, et possédant le sentiment de ses destinées. Le peuple le plus civilisé est celui qui compte le plus d'hommes intelligents, intéressés à la conservation et au développement de la moralité publique. Le peuple le plus libre est celui qui compte le plus de citoyens en état de vivre indépendants par leur travail. Le peuple le plus riche enfin est celui où le niveau moyen de l'aisance est plus élevé et s'étend sur un plus grand nombre de têtes. BURET.

(1) Les théâtres sont fort nombreux dans les grandes villes de la Chine; on en trouve jusqu'à six dans une seule rue. On y est assis sur des bancs, et l'on a devant soi de petites tables sur lesquelles on vous sert du thé, et où l'on pose une bougie pour les fumeurs. Les représentations se succèdent depuis le matin jusqu'au soir. Les rôles de femmes sont joués par des hommes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA PANNE
PRÈS DE FURNES, EN FLANDRE.



(Vue de la Panne, près de Furnes, en Flandre.)

Sur un des points de la vaste plage baignée par la mer du Nord, se dessine une espèce d'anse resserrée entre plusieurs dunes élevées; là vient aboutir une route dont les derniers pavés ont disparu sous la couche épaisse de coquillages pulvérisés que rejette le flux; cette anse, à peine indiquée dans notre dessin, c'est la Panne.

De ce point, les yeux se portent en vain dans la direction des côtes de l'Angleterre; partout ils ne rencontrent que l'immensité; une multitude d'objets entrevus dans le lointain ne paraissent d'abord que des points noirs; puis, se dessinant graduellement, ils deviennent des voiles à l'approche d'une longue ligne vigoureusement tranchée, vers laquelle les unes sont arrivées, d'où les autres s'éloignent avec précipitation : cette ligne si saillante, c'est la jetée de Dunkerque.

Du milieu de la multitude de mâts que l'œil découvre dans le port de Dunkerque, on voit souvent s'échapper tout-à-coup un nuage de fumée longeant le chenal : c'est un bateau à vapeur qui, dans sa course rapide, sillonne majestueusement les vagues et se dirige vers un des grands ports du Nord. Dans sa marche audacieuse, il atteint, il dépasse bientôt tous les navires qui, longtemps avant lui, avaient franchi la barre, et noircissant de sa fumée un essaim de frêles chaloupes qu'il rencontre sur son passage, il ne tarde pas à disparaître. L'œil alors se reporte sur ce groupe de barques à la mâture légère que la brise amène sur la côte, où successivement elles viennent jeter l'ancre au pied du Mont-Blanc (1). Là vint échouer, il y a quelques mois, un navire dont le sable a conservé le moule parfaitement tracé. Combien de bâtiments naufragés sur cette même partie du littoral eussent été sauvés, si sur la côte il y avait un fanal indiquant dans ces parages difficiles et dangereux la station des pilotes pannéens. Sur cette grève débarquèrent jadis des pirates attirés par les grandes richesses de l'abbaye Bogaerde, où s'étaient installés les anciens moines de la vaste abbaye des Dunes, détruite pendant les guerres de religion. Les sybarites du désert, obligés de quitter leur seconde demeure, fondèrent à Bruges un troisième monastère dans des proportions non moins considérables que les deux premiers : c'est aujourd'hui un séminaire.

(1) Dune connue sous ce nom dans le pays.

Une petite chapelle, sous l'invocation de la Vierge des Dunes, a été bâtie sur les ruines de la première de ces trois abbayes; mais la petite chapelle jouit d'une grande célébrité parmi les matelots. Ceux d'entre eux qui ont échappé à un naufrage s'y rendent pieds nus et dans un religieux silence; il n'est guère d'année où les pêcheurs de la Panne ne voient passer processionnellement de ces pèlerins débarqués à Dunkerque.

De la cime du Mont-Blanc, peu éloigné des ruines des deux abbayes, la vue embrasse un superbe panorama. Cette vaste plaine qui se déroule avec magnificence, c'est le *Furnes-Ambagt*, étalant ses riches pâturages admirés du voyageur. Sur le premier plan, Nieuport, nommé anciennement *Langhoogt*; c'est aux portes de cette ville que se livra la fameuse bataille des Dunes, si fatale à l'armée espagnole.

Plus loin, on voit Furnes à l'élégante petite tour, dont les formes sveltes ne se perdent plus dans les vapeurs des *moëres* depuis que ces marais ont été transformés en riants jardins. A cette ville se rattachent d'intéressants souvenirs : « Ce lieu, dit Guicciardin, fut la retraite de Louis XI, roy » de France, lorsqu'estant Dauphin, et fuyant pour éviter la » cholère de son père, fut entretenu par le duc Philippe. »

Et ce clocher dans le lointain, c'est celui de Dixmude : « Dixmude, disent les chroniqueurs, bonne et gentille ville » en la coste de la quelle ont demeuré du tems de César les » Pleumasiens. »

Cette ville, assise sur un magnifique tapis de verdure, est bordée d'un massif d'arbres, gracieux rideau tendu sur toute la partie méridionale.

Bien au-delà, et à droite, surgissent trois monts au milieu d'une plaine immense : le premier non loin d'Ypres, ville qui doit son plus beau monument, l'ancienne Halle aux draps, à l'état florissant de ses fabriques au seizième siècle. Sur le sommet du second se trouve un couvent de Trappistes; sur le troisième, le plus saillant, est bâti Cassel. Ces trois monts forment les derniers anneaux de la chaîne des Vosges.

Après avoir ainsi parcouru tout l'horizon, dont la moitié est parsemée de mâts, et l'autre de clochers, le regard revient s'arrêter sur quelques monticules de sable mouvant peu éloignés du Mont-Blanc, et près desquels sont des bornes : c'est la ligne de démarcation entre la Belgique et la France.

ÉDUCATION D'UNE JEUNE AVEUGLE, SOURDE, MUETTE, ET PRIVÉE DE L'ODORAT.

(Premier article.)

Je ne sais, dit un homme de lettres qui a visité récemment les Etats-Unis d'Amérique, si tout le monde aura remarqué comme moi le caractère commun qu'offre la physionomie des jeunes aveugles; mais ce qui est certain, c'est que toutes les fois que j'ai eu occasion de voir réunis un certain nombre de ces pauvres enfants, j'ai été frappé de l'expression de sérénité et de franchise qui règne sur leur visage. Toutes leurs pensées, toutes leurs émotions viennent s'y refléter comme dans un pur miroir. Une légère expression d'inquiétude, semblable à celle qui doit se peindre sur nos traits lorsque nous essayons de nous guider dans l'obscurité, est le seul nuage qui n'en disparaisse jamais entièrement.

Je faisais, pour la vingtième fois peut-être, cette remarque en examinant les jeunes aveugles de l'institution de Massachusetts, à Boston. J'étais émerveillé de rencontrer chez des êtres aussi infortunés des visages contents, heureux, et de trouver en eux, généralement, une facilité d'humeur bien rare même dans les circonstances ordinaires de la vie. Une jeune fille arrêta surtout mon attention : elle était aveugle, sourde, muette, privée de l'odorat et en partie du goût. Belle et jeune créature, possédant toutes les facultés humaines, et n'ayant pour les manifester qu'un seul sens, le sens du toucher, elle était là, devant moi, comme emprisonnée dans une cellule de marbre impénétrable à la lumière et aux sons. Sa pauvre petite main blanche semblait seule s'être fait jour à travers une fente de cette froide prison, pour appeler à son aide quelque créature compatissante, et l'avertir qu'il y avait là une âme immortelle à éveiller.

Mais longtemps avant que je ne l'eusse vue, la chère enfant, le secours lui était arrivé, et peu à peu, du sein de cet abîme de misères où elle semblait destinée à rester ensevelie, était sortie une douce, sensible et reconnaissante créature.

Au moment où je l'observais, sa figure était déjà rayonnante d'intelligence et de bonheur. Ses vêtements, simples mais parfaitement propres, avaient été arrangés et ajustés par elle-même. Un ouvrage à l'aiguille qu'elle avait commencé était posé à ses côtés. Elle était assise, et occupée à écrire son journal. Ce travail étant terminé, elle entra en conversation très animée avec la maîtresse qui était près d'elle.

Comme les autres pensionnaires de cette maison, elle avait les yeux bandés avec un ruban vert; et je remarquai à ses pieds une poupée qu'elle avait habillée, et à laquelle elle avait mis aussi sur les yeux un bandeau semblable au sien.

Son histoire a été écrite par l'homme à qui elle doit son existence morale. Je donnerai ici quelques fragments de son touchant récit, en regrettant de ne pouvoir le reproduire dans son entier.

« Laura Bridgeman est née à Hanover, dans le New-Hampshire, le 21 décembre 1829. On dit que c'était une jolie enfant, aux yeux bleus et brillants, et toute pleine d'animation. Cependant, jusqu'à l'âge de dix-huit mois, elle fut si faible et si maladive que ses parents désespéraient presque de l'élever. Mais à cette époque les progrès du mal s'arrêtèrent, les symptômes dangereux disparurent successivement, et à vingt mois elle était parfaitement bien.

» Ses facultés intellectuelles, qui avaient été gênées dans leur développement, prirent alors un essor rapide, et pendant quatre mois qu'elle jouit de la santé, elle montra, à ce qu'il paraît, un degré remarquable d'intelligence.

» Tout-à-coup elle retomba malade; au bout de cinq semaines, il lui vint aux yeux et aux oreilles une inflammation qui eut des suites telles que la pauvre enfant perdit pour toujours la vue et l'ouïe. Pendant cinq mois, on fut obligé de la tenir au lit et dans une chambre obscure. Un an s'écoula avant qu'elle pût marcher sans soutien, et deux avant qu'elle pût rester levée tout le jour. Ce fut alors qu'on s'aperçut que le sens de l'odorat était presque entièrement détruit chez elle, et que, par suite, celui du goût était très émoussé.

» Ce n'est guère qu'à quatre ans que la santé de Laura parut remise, et qu'elle fut en état de commencer son apprentissage de la vie et du monde. Quelle situation que la sienne à cette époque! Partout le silence et l'obscurité de la tombe! Père, mère, frères, sœurs, ne sont pour elle que des formes matérielles qui résistent à son toucher, et qui ne diffèrent des meubles de la maison que par la chaleur et le mouvement.

» Mais Dieu avait mis dans ce misérable petit corps une âme immortelle, une intelligence qui ne devait ni être éteinte ni être obscurcie, et qui commença bientôt à se manifester par la seule issue qui lui fût restée pour communiquer avec le monde extérieur.

» Dès que Laura put marcher, elle se mit à explorer la chambre, puis successivement toute la maison. Elle s'appliqua à connaître la forme, le poids et la température de tous les objets auxquels elle pouvait avoir accès. Dans la maison, elle suivait partout sa mère, cherchait, en touchant ses mains et ses bras, à savoir à quoi elle s'occupait, et essayait de répéter elle-même ses actions. De cette façon, elle apprit à tricoter et à coudre passablement.

» A cette époque, j'eus le bonheur d'entendre parler de cette enfant, et je m'empressai aussitôt de me rendre à Hanover pour la voir. Je la trouvai bien proportionnée, la tête un peu forte peut-être, mais d'une belle conformation. Son état de santé était excellent. Ses parents se décidèrent facilement à me la conduire à Boston, et le 4 octobre 1837, ils l'amenèrent à mon institution. »

D'abord il parut que ce changement de lieux jetait en elle un grand trouble, et il se passa quinze jours avant qu'on pût commencer son instruction, c'est-à-dire essayer de lui faire connaître les signes arbitraires au moyen desquels elle pût une jour communiquer ses pensées.

Voici en quoi consista le premier essai.

On prépara un certain nombre d'objets bien connus d'elle, tels que clefs, couteaux, cuillers, fourchettes, et sur chacun on fixa une plaque portant le nom de l'objet écrit en lettres saillantes, et assez grosses pour être aisément distinguées par le tact.

L'enfant ne tarda pas à s'apercevoir que, bien que la forme générale de toutes les plaques fût la même, leur relief était quelquefois différent; elle reconnut un peu plus tard que toutes les fois qu'on présentait plusieurs objets semblables, plusieurs clefs, par exemple, grandes ou petites, les plaques qui y étaient fixées avaient toutes exactement le même relief. Elle arriva à connaître le genre de reliefs qui correspondait à chaque nature d'objet, et se le rappela assez bien pour que, quand on lui présentait une plaque où le toucher lui faisait distinguer l'ensemble des caractères C L E F, elle la posât sur une clef et non pas sur un couteau ou une cuiller.

Quand elle en fut venue à ce point, on mit à sa disposition un certain nombre de plaques semblables à celles qu'on lui avait déjà appris à connaître, et on l'excita à placer chacune sur l'objet correspondant. Quand elle avait réussi, la personne qui la surveillait dans cet exercice l'encoura-

geait par un signe de satisfaction qui est si naturel, qu'il n'y a pas un enfant qui ne le comprenne tout d'abord, c'est-à-dire en lui frappant du plat de la main de petits coups sur la joue. Au reste, pour sa propre satisfaction, elle répétait volontiers un exercice dans lequel sa sagacité était mise en jeu.

Au bout de quelque temps, au lieu de plaques, on lui donna des lettres détachées, mais rangées les unes à côté des autres, de façon à former un des mots qu'elle connaissait déjà, tels que *livre*, *clef*, *fourchette*, etc., puis on mêla toutes ces lettres, et on lui fit comprendre par signes que c'était à elle à les arranger pour former à son tour la même combinaison, *livre*, *clef* ou *fourchette*, et elle réussit à le faire.

Cependant, jusqu'alors il n'y avait eu de sa part que des actes pour ainsi dire purement mécaniques; il paraissait évident que le seul désir d'être approuvée l'avait fait imiter d'abord immédiatement, puis après répéter de mémoire tous les mouvements de son maître, et rien en elle n'annonçait qu'elle en eût compris le sens. Le succès obtenu avec la pauvre enfant était à peu près du même ordre que celui que l'on obtient de l'éducation donnée à certains chiens.

Enfin vient un moment où une première lueur pénètre dans son esprit; aussitôt sa tête commence à travailler; elle a entrevu qu'il y avait là pour elle un moyen de représenter toutes les choses qui l'occupent et les communiquer à d'autres; et tout-à-coup sa figure s'illumine d'un rayon de cette intelligence qui n'appartient qu'à une créature humaine. Ce n'est plus un être inférieur qui imite servilement, c'est une intelligence immortelle qui saisit avec ardeur un nouveau lien d'union avec d'autres intelligences. — Je pourrais presque préciser le moment où cette immense révolution s'opéra en elle. Dès lors je vis que le grand obstacle était vaincu, et que des moyens simples et directs, joints à beaucoup de persévérance, seraient désormais suffisants.

Pendant quelque temps on continua à l'exercer à former avec les lettres en relief les noms de tous les objets qu'elle connaissait. Lorsqu'elle avait terminé un mot, on voyait qu'elle le lisait avec un vrai plaisir. Au bout de quelques semaines son vocabulaire devint très étendu. On dut alors lui apprendre à former les lettres au moyen de l'alphabet manuel; elle n'y trouva aucune difficulté. Son intelligence était d'un puissant secours pour son maître, et ses progrès furent rapides.

Aujourd'hui, lorsque sa maîtresse lui présente un nouvel objet, elle le lui laisse examiner d'abord et essayer de se former une idée de son usage. Elle lui apprend ensuite comment ce mot s'écrit en formant avec les doigts les signes de chaque lettre dont il se compose. L'enfant s'empare de sa main et suit du toucher ses doigts à mesure que les lettres sont formées; dans ces moments-là, elle a la tête penchée comme une personne qui écoute attentivement; ses lèvres sont entr'ouvertes, elle semble à peine respirer, et sa physionomie d'abord inquiète s'épanouit graduellement en un sourire, à mesure qu'elle comprend la leçon. Alors elle lève ses petits doigts et épèle le mot en répétant à son tour les signes de l'alphabet manuel; puis elle prend ses caractères, arrange ses lettres, et enfin, comme pour prouver qu'elle a bien fait, elle rapproche du mot qu'elle vient de former l'objet qui lui a servi d'étude.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54.)

§ 4.

Cependant, Marie, après avoir repris son costume habituel, était revenue pour rejoindre son père, dans le salon où elle l'avait laissé.

Ne l'y trouvant plus, elle s'imagina qu'il conservait quelque rancune de ce qu'elle avait fait, et qu'il était sorti pour l'éviter.

Ses yeux se remplirent de larmes à cette pensée. L'affection de Marie pour son père avait, comme tous les sentiments qui ne peuvent s'épancher, une sorte d'exaltation inquiète et passionnée. C'était le seul être qu'elle pût comprendre et qui pût lui répondre! Séparée des autres hommes par son infirmité, il n'y avait pour elle dans le monde que son père, et sur lui s'étaient concentrées toutes les tendresses qu'une jeune fille partage d'habitude entre sa mère, ses sœurs ou ses compagnes; aussi ne pouvait-elle supporter le plus léger mécontentement d'Effendon; une réprimande de lui, quelque douce qu'elle pût être, la jetait dans une sorte de désespoir.

Mais si elle s'était affligée d'abord de l'absence du facteur, elle ne tarda pas à s'inquiéter sérieusement en voyant cette absence se prolonger bien au-delà de l'heure accoutumée. En effet, le facteur ayant oublié de lui communiquer l'invitation de You-hi, ce retard paraissait inexplicable. L'heure du souper arriva sans qu'Effendon parût! Marie l'envoya encore chercher dans les différents comptoirs où il avait affaire; on ne l'avait vu nulle part!

L'imagination de la jeune fille déjà émue se troubla insensiblement. L'impossibilité où elle se trouvait de communiquer ses inquiétudes, de les discuter et de les faire combattre, contribuait encore à l'exalter. Elle descendit elle-même plusieurs fois sur le port, marchant au hasard, et promenant sur la foule un regard avide, comme si elle eût espéré apercevoir à chaque détour celui qu'elle attendait; mais la nuit vint sans ramener son père.

Elle rentra au logis et s'assit au balcon qui dominait la rue. Là, le front penché, le cœur serré, la tête en feu, elle s'efforçait de reconnaître au milieu des murmures de voix qui passaient l'accent si connu de son père. Enfin un valet envoyé aux informations rentra, et lui fit comprendre que l'on avait vu le palanquin du facteur se diriger vers les faubourgs chinois, où se trouvait la demeure de You-hi.

Cette nouvelle réveilla encore plus vivement les craintes de Marie. L'exemple récent d'un Anglais surpris dans ces quartiers éloignés, et livré à tous les mauvais traitements de la population chinoise, qui ne l'avait relâché que pour une forte somme d'argent, prouvait, en effet, que de pareilles excursions n'étaient point sans dangers. Pendant qu'en proie à ces craintes, elle flottait indécise sur ce qu'il fallait faire, ses yeux se portèrent machinalement vers l'autre rive du Tigre, et elle jeta un cri! De longs jets de flammes s'élevaient au-dessus du faubourg, et illuminaient l'horizon entier d'une clarté sinistre!

La jeune muette n'eut qu'une pensée; c'est que son père était là, et qu'aux périls qu'il pouvait déjà courir allaient se joindre ceux de l'incendie! Cette crainte lui ôta tout ce qui lui restait de raison. Eperdue, elle s'élança vers le quai, et courut aux bateaux de passage; mais la foule encombrait déjà les lieux d'embarquement, montrant les flammes qui grandissaient sur l'autre rive et appelant au secours. Après avoir vainement essayé à se frayer une route jusqu'aux *champans*, Marie se rappela une station de barques qui se trouvait plus bas dans un lieu peu fréquenté. Elle se dégagea de la mêlée et se mit à descendre le bord du fleuve en courant.

La nuit était sombre, le vent faisait entendre des sifflements lugubres, et le Tigre mugissait sourdement. Lorsqu'elle arriva au passage, une seule *loche* sans lanterne y était amarrée. Marie aperçut à la proue deux bateliers tartares de mauvaise mine qui causaient à voix basse; mais elle y prit à peine garde, et s'élançant dans la barque, elle dénoua le cordage qui la retenait au rivage, en faisant entendre le cri aigu qui pour elle remplaçait la parole. Les Tartares se levèrent et parurent se consulter. Marie, pensant

qu'ils balançaient, tira vivement sa bourse, y prit une pièce d'or, et leur montra l'autre rive. Les yeux des bateliers étincelèrent à cette vue ; tous deux coururent à la rame, et la *loche* déborda.

Cependant la jeune muette dans son impatience avait gagné la proue, et ses yeux cherchaient à distinguer l'autre bord du fleuve au milieu de la nuit. Mais la barque n'avançait que lentement. Deux ou trois fois même, il lui sembla qu'elle s'arrêtait, comme si ses conducteurs eussent hésité à continuer leur route, et en se détournant elle les aperçut causant vivement à voix basse. Enfin, elle avait atteint le milieu du fleuve ; l'autre bord commençait à se dessiner dans l'ombre, et elle le saisissait pour ainsi dire du regard, lorsque tout-à-coup deux bras vigoureux l'enveloppèrent ! Elle se détourna avec un cri ; mais presqu'au même instant elle se sentit frappée à la poitrine, et tomba privée de sentiment.

§ 5.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, Effendon ne rentra chez lui qu'au milieu de la nuit, et ce fut seulement le lendemain, lorsqu'il fit demander Marie, qu'il s'aperçut de sa disparition. Les domestiques ne l'ayant point vue sortir, ne purent donner aucun renseignement. Le facteur fouilla tous les coins de la maison, courut chez ses amis, interrogea les voisins, et expédia ses gens sur tous les points de Canton ; mais toutes ces recherches furent d'abord inutiles. Enfin pourtant, vers le soir, des bateliers lui apportèrent une cravate tachée de sang qu'ils avaient trouvée dans le Tigre, et sur laquelle Effendon reconnut le chiffre de Marie !

Le malheureux père demeura foudroyé devant ce lugubre indice ! Il n'en pouvait plus douter, sa fille était morte, et morte assassinée !... Mais où le crime avait-il été commis ? dans quel but ? par quelles mains ? Son esprit se perdait en suppositions impossibles. En vain il suspendait pour ainsi dire son désespoir, afin d'interroger ses souvenirs ; rien ne le mettait sur la voie ; et, au milieu de ces obscurités, une vérité seule restait, mais irrécusable, terrible ; on avait assassiné sa fille ! Effendon répétait ces mots avec égarement, comme un homme qui cherche à s'éveiller d'un rêve horrible. Il se donnait en vain à lui-même toutes les preuves qui rendaient ce malheur certain ; son cœur luttait contre sa raison. A chaque bruit de voix dans l'escalier, à chaque porte vivement ouverte, il se détournait en tressaillant, dans l'espérance de voir Marie !

Mais les jours se succédèrent sans qu'elle reparût, et le facteur fut enfin forcé d'ajouter foi à son malheur. Cette certitude le jeta dans un inexprimable abattement. Il brisa subitement toutes ses relations, abandonna la direction du comptoir aux agents inférieurs, et écrivit à la compagnie pour qu'elle s'occupât de pourvoir à son remplacement.

Ses amis essayèrent en vain de lui faire accepter quelques consolations ; il avait perdu jusqu'au pouvoir de les écouter. Couché sur un lit de repos devant le portrait de Marie, il passait des journées entières dans une immobilité complète, regardant sans voir et écoutant sans répondre. Son activité énergique et curieuse d'autrefois avait fait place à une sorte de torpeur indifférente ; on eût dit qu'en disparaissant la jeune fille avait emporté avec elle sa force et sa volonté ; triste abaissement des âmes les plus fortes, quand elles se sont laissé remplir par une seule affection, et que le malheur frappe celle-ci dans sa racine.

Un jour qu'Effendon avait pourtant été forcé de se faire violence pour régler avec le *kong-hang* quelques affaires que lui seul pouvait terminer, et qu'il passait devant la porte interdite de la ville chinoise, une longue troupe de chameaux qui arrivaient chargés de sel et de charbon le força à s'arrêter. Le dernier venait de franchir la porte, et le facteur immobile à la même place regardait machinalement passer les voitures à voiles en équilibre sur leur unique roue, les litières portées à bras, les grandes brouettes poussées par un seul homme, et transportant les voyageurs avec leurs bagages, lorsque son regard tomba sur une somptueuse voiture à quatre roues et à panneaux de laque, traînée par des chevaux richement enharnachés. Elle était conduite par un cocher facile à reconnaître pour Coréen à l'ampleur de sa robe, à son chapeau conique en bambous tressés, et à ses bottes de coton piqué. Sur les panneaux de laque noire se détachait, en relief doré, le bâton de mandarin couronné d'une guirlande de jasmin argenté.

La voiture, arrêtée un instant par les embarras de la rue, venait de se remettre en marche, et passait devant Effendon... Tout-à-coup les rideaux de soie qui les fermaient s'agitèrent, et un cri partit !...

Le facteur, qui allait continuer sa route, se détourna éperdu ! Il avait reconnu cette voix qui ne ressemblait à aucune autre !... Dans ce moment, les rideaux agités s'entr'ouvrirent vivement. Un nouveau cri se fit entendre, et un visage de femme se pencha au-dehors !... C'était Marie.

L'Américain étendit les bras et voulut s'élancer vers elle!... mais la voiture entrait sous la porte chinoise, et les chevaux trouvant un espace libre l'emportèrent plus rapidement. Effendon éperdu la poursuivit en criant, et il allait l'atteindre lorsque les soldats chinois qui gardaient la porte lui barrèrent le passage.

— Ma fille ! malheureux, c'est ma fille ! s'écria le facteur qui cherchait à se dégager.

— Aux factoreries, aux factoreries, chien ! répliquèrent les soldats en le repoussant.

— Non, reprit Effendon égaré, laissez-moi !... ma fille... je veux la suivre !

— C'est un fou, répétèrent quelques voix.

— Il faut le jeter dans le Tigre !

— Tenez-le bien.

Ils avaient en effet saisi le facteur, qui poussa un cri de rage, et fit un suprême effort en voyant la voiture près de disparaître au détour de la rue. Mais l'officier mantchou qui commandait le poste venait d'arriver suivi de plusieurs autres soldats qui se jetèrent sur lui, le terrassèrent, et, après lui avoir lié les pieds et les mains avec les cordes de leurs arcs, le chargèrent sur un âne et le ramenèrent vers les factoreries, au milieu des insultes et des risées de la populace.

La suite à une prochaine livraison.

DU VOLUME DE L'OR ET DE L'ARGENT EXTRAITS DE L'AMÉRIQUE.

On estime que la masse entière des métaux précieux que le Nouveau-Monde a fournis depuis Christophe-Colomb, représente une valeur de trente-cinq milliards de notre monnaie, dont vingt-sept en argent et sept et demi en or.

Pour bien peindre à l'esprit du lecteur le volume de ces métaux précieux, on ne saurait mieux faire que d'adopter l'image employée par M. Michel Chevalier dans son cours d'économie politique.

Vingt-huit milliards de francs en argent pur sont représentés, dit-il, par une sphère de 29 mètres et demi de diamètre. Ainsi donc, si l'on fondait tout l'argent que l'Europe a tiré d'Amérique, en y joignant celui que l'Amérique a gardé pour son propre usage, la sphère qu'on en formerait tiendrait aisément dans la place Vendôme et n'atteindrait pas aux trois quarts de la hauteur de la colonne. Quant à l'or, les sept milliards et demi qu'ont produits les mines présentent le faible volume d'un dé qui aurait 5 mètres de côté : c'est à peu près la contenance du salon d'un bourgeois quelque peu aisé.

On voit, d'après cela, que la découverte d'une grande masse d'or pur dans le sein de la terre causerait une effroyable perturbation par la diminution qui en résulterait dans la valeur de l'or.

BAL DE LA COUR EN 1785.

TRAVESTISSEMENTS.

Est-ce Gardel, Vestris ou Dauberval; est-ce mademoiselle Guimard et quelqu'une de ses compagnes jouant dans *Colinette à la cour*, ou dansant dans la pastorale *d'Acis et Galathée?* A ne considérer ces quatre personnages que par leur costume, le doute à cet égard serait assurément très concevable; il n'en est rien pourtant; ce sont là des acteurs d'un tout autre rang, et qui ont figuré sur un théâtre plus relevé que celui de l'Académie royale de musique.

Ce petit berger galant qui, suivant les indications marginales de M. Boquet, porte un costume *provençal*, composé d'un habit et d'une culotte de *satin rose*, doublé de taffetas *vert-pomme*, rayé *rose et blanc*, le tout orné d'*agréments d'argent*, est le comte d'Artois, depuis Charles X.

La dame figurée à côté de lui, portant une robe de *satin bleu, lamponnée* d'une gaze d'Italie *en forme de nuages* et de plumes de paon, est l'infortunée Marie-Antoinette, femme de Louis XVI.

A quelles singulières préoccupations le personnage à longue barbe postiche qui se trouve derrière elle a-t-il cédé



(Costumes de Marie-Antoinette, du comte et de la comtesse de Provence, et du comte d'Artois, au bal de la cour en 1785. — D'après un dessin de Boquet, dessinateur de l'Opéra au dernier siècle. — Tiré de la collection de M. Achille Devéria.)

en choisissant le costume dont nous le voyons revêtu? Ce personnage n'est autre que le futur auteur de la charte, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, et le travestissement qu'il a préféré est celui de *Minos*.

Enfin la quatrième figure représentée sur notre dessin est celle d'une femme qui a porté à l'étranger le titre de reine de France, et dont on cherche vainement la vie dans la *Biographie universelle*. Elle représente Joséphe-Marie-Louise-Bénédicte de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Elle naquit à Turin, le 2 septembre 1753, épousa à Versailles, le 14 mai 1771, Louis Stanislas-Xavier de France, comte de Provence, et mourut en Angleterre, à Hartwell (Buckinghamshire), le 13 novembre 1810. Après un service funèbre célébré dans la chapelle française de King-Street, Portman-Square, à Londres, ses restes mortels furent déposés à Westminster. L'abbé de Bouvens prononça son oraison funèbre.

Son costume n'est pas le moins curieux : il se compose d'une robe en satin couleur vert d'eau, écaillée, et ornée de feuilles, coquillages, perles, coraux et draperies.

Ces travestissements eurent lieu pour un bal donné par la reine Marie-Antoinette dans le carnaval de 1785, au milieu de l'effervescence des esprits occasionnée par les représentations du *Mariage de Figaro*.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18 et 29.)

1er janvier.

Quel temps! clair, radieux, presque tiède! On croirait voir les bourgeons des marronniers se dilater à ces douces influences de l'air et du soleil. Les écailles doublées de duvet, enduites d'une sorte de glu résineuse, qui les enveloppent, semblent s'entr'ouvrir pour laisser poindre les petites feuilles vertes qu'elles recouvrent. On dirait, à respirer cet air pur, que le printemps approche. Les horizons sont vaporeux et rougeâtres; magnifique bienvenue de l'année, jour de fête, jour de repos pour tous.

Les Saxons appelaient ce mois *le mois des loups*, parce que, chassés par le froid et la faim de leurs sauvages retraites, les animaux féroces venaient errer autour des demeures des hommes. Le nom actuel nous vient des Latins : Janus, le dieu qui regarde le passé et l'avenir, Janus, qui préside à la paix, ouvre les portes de l'année. Les anciens voulaient-ils désigner ainsi le repos de la terre, qui semble inactive en cette saison? ou, tout simplement, mettaient-ils sous la protection du dieu de la paix la saison qui, pour ces nations de guerriers cultivateurs, était un temps de trève et de labourage?

Mais c'est de tout ce qui se rattache à leur vie habituelle que je voudrais parler à mes écoliers, si je ne me trouvais là plus ignorant qu'eux-mêmes. L'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, forment un enseignement bien sec, surtout donné d'une façon élémentaire et presque de routine. Irai-je les entretenir des temps qui ont précédé le nôtre? Que leur importe ce que faisaient, il y a deux ou trois mille ans, les Romains et les Grecs? Le digne curé est chargé de l'âme de ces petits : ce serait à moi de développer les facultés de leur intelligence dans le sens de leurs occupations; et comment?...

Jeudi 5, dix heures du soir.

Les beaux jours d'hiver ne durent pas; la pluie et les brouillards sont revenus. Les lointains, qui s'étaient agrandis depuis qu'il n'y avait plus de feuilles, voilés maintenant, se rapprochent et se resserrent. Je suis sorti sur les deux heures : des nuages arrondis et floconneux, pareils à des montagnes couvertes de neige, montaient dans le ciel vers le nord; cependant, si j'en crois les fumées du village, le vent était à l'ouest-sud-ouest. Le bruit de la cognée retentissait à travers la forêt, les vieux arbres, dans leur chute, ébranlaient la terre. C'est le temps des coupes : les paysans s'en réjouissent, car ils trouvent à glaner autour des ventes; les vieilles femmes, les enfants, marchent comme des bocages ambulants, et disparaissent dans l'épaisseur de fagots qui balaient le sol. Moi, qui ne puis sans chagrin voir couper des arbres, j'ai tourné mes pas du côté des petites cultures, et j'y ai trouvé notre curé; il inspectait les pépinières en se promenant.

— N'est-ce pas un bien, lui ai-je dit, qu'un hiver aussi doux?

— Tout est bien, a-t-il répondu en souriant. Le pauvre n'a pas froid, il est vrai; le soc et la bêche ouvrent aisément une terre amollie; mais chaque avantage entraîne avec lui ses inconvénients. Ici-bas le mal se glisse en toutes choses : ces pluies sont des neiges dans les montagnes; elles fondront à ces brises tièdes, et les inondations sont à craindre aux bords des rivières, si leur fusion est trop rapide.

— Nous sommes sur la colline, ai-je repris dans mon égoïsme.

— Nous sommes frères, a répondu l'excellent homme, et solidaires les uns des autres.

Du reste, il se trompe peut-être dans ses prévisions; car la nuit est belle, et pourrait bien annoncer un retour de froid. Je vois en ce moment le croissant de la lune monter peu à peu au-dessus des rameaux entrelacés des tilleuls, et resplendir sur un ciel sombre. Comme ce paysage paraît calme et doux sous cette lueur argentine! Je ne vois briller que les lumières des cieux; celles de la terre se sont éteintes l'une après l'autre, ma lampe brûle seule. Mais ce ne sont plus des pensées de découragement et de tristesse qui préoccupent mon âme à cette heure de solitude et de silence : j'ai assez de projets pour remplir mes rêves, assez d'espérances pour épanouir mon cœur. Cet horizon du maître d'école, qui me semblait si étroit, s'agrandit à mesure que je le contemple; ma seule crainte est d'être au-dessous de ma tâche, et cette crainte est un aiguillon.

Dimanche 8.

Les averses succédant aux averses fondent la légère croûte de glace que la fraîcheur des nuits étend sur les ruisseaux. Le vent d'ouest règne; il balaie rapidement les nuages qui s'amoncèlent, fuient, se poursuivent : j'aime à l'entendre mugir dans les cimes dépouillées des arbres; et, au sortir de vêpres, le curé et moi avons dirigé notre promenade vers la châtaigneraie, sur la pente abritée du couchant que bordent des terrains cultivés. Comme nous passions proche d'un paysan occupé à transplanter de jeunes arbres, il a levé la tête.

— Point de récolte sans travail, monsieur le curé, a-t-il dit d'un air narquois. Si nous chômions le dimanche, faudrait jeuner le lundi.

— Eh! cela serait peut-être meilleur pour la santé, Vincent, que de boire au cabaret tout le gain de la semaine, a répondu mon compagnon. Il y a temps de semer et de récolter, comme vous ne l'ignorez pas, mon ami; temps de penser et temps d'agir; et chacun sait qu'il faut regarder au ciel auparavant que de planter en terre.

Le curé, tout en parlant, s'est à demi retourné, et de sa main il indiquait le nord.

Sur ce point, la brume s'était déchirée; une lueur blafarde divisait les nues, et une troupe d'oiseaux, pareille à un tourbillon, tournoyait sur elle-même et ne se séparait pas dans son vol irrégulier.

— C'est vrai que ce n'est pas encore l'heure que les *moiniaux* se couchent, a dit le paysan; monsieur le curé s'y connaît... Mais, quand le vent sauterait au nord, mes petits pommiers sont plantés au profond, ils tiennent ferme; faudrait un fier ouragan pour les déraciner... Et monsieur est trop bon, a-t-il ajouté d'un ton patelin, pour en vouloir au pauvre monde qui ne peuvent fêter les dimanches et fêtes, comme ceux-là qui ont de quoi.

Mettant alors sa pioche sur l'épaule, Vincent s'est éloigné en murmurant que son voisin Baptiste avait peut-être eu de bonnes raisons pour retarder ses plantations d'une quinzaine.

— Les sentiments qui font partie de l'homme ne sauraient s'anéantir, ai-je dit en perdant de vue notre interlocuteur; et quand la religion s'en va, la superstition la remplace.

— L'observation est généralement vraie, m'a répondu le curé; mais ici il ne s'agit pas de superstition. Le père Vincent sait fort bien que les signes que je lui faisais remarquer tout à l'heure annoncent fréquemment la tempête. L'idée que je pourrais jeter un sort à ses pommes n'est qu'une crainte vague, folle, qu'il ne s'avoue même pas complétement... Vous voyez, a ajouté le digne homme d'un ton plus sérieux, que je cherche à les rattacher au devoir, comme faisait la loi ancienne, par leurs intérêts matériels. Ils ont tant de peine à comprendre que le temps employé à reposer le corps pour cultiver l'âme et l'esprit n'est point un temps perdu!

Il m'a développé ensuite quantité d'excellentes idées, en m'assurant que c'est seulement avec mon aide qu'il les pourra mettre en pratique.

Tout en causant, nous marchions à travers de jeunes plantations, où nous avons trouvé deux petits gars qui s'amusaient à tailler des morceaux de bois.

— C'est un quatre de chiffres que je lui montre à faire pour attraper un petit roi-bertaud qu'a si bien caché son nid sous le chaume, que je pouvons pas mettre la main dessus! a dit le plus dégourdi des deux enfants.

— Comment, Gustave, a repris le curé s'adressant à celui qui ne disait mot, et qu'on appelle à l'école *l'Estropié*, parce que le pauvre petit ne peut marcher sans béquille; comment, tu veux tuer un roitelet?

— Non pas tuer, monsieur le curé, mais le prendre seulement; il chanterait si bien en cage!

— Il chante bien mieux sous ton toit quand il t'éveille au matin, a répondu le curé. Au lieu de lui tendre des piéges, tu devrais l'aider.

— Comment l'aider, monsieur le curé? se sont récriés à la fois les deux enfants.

— Eh! vraiment oui; n'est-ce pas lui qui échenille le verger de ton père?

— N'y a pas de chenille maintenant, a dit Gustave.

— Cependant le roitelet, le rouge-gorge et bien d'autres oiseaux trouvent à vivre. D'ailleurs, moi, je t'en vais montrer des chenilles.

Et le curé, soulevant une des branches dépouillées d'un jeune poirier, nous fit voir qu'elle était entourée d'une large bague.

— Tiens, des œufs! dirent les enfants.

En effet, c'étaient de petits œufs d'insecte, enduits d'une gomme qui les faisait fortement adhérer à l'arbre et entre eux. Je ne parvins qu'avec peine, à l'aide de mon couteau, à détacher ce bracelet qui conserva sa forme.

— Ce sont les nids de ces chenilles à *livrées*, rayées rouge, bleu et blanc, qui ont dévasté cet été le verger de ton père, poursuivit le curé, s'adressant toujours à Gustave. Et que sera-ce si vous chassez les oiseaux qui leur font la guerre?

Cependant, Gustave examinait avec attention le bracelet que je lui avais remis:

— C'est dur, dit-il; et il y en a, je crois, plus de trois cents.

— Faudrait du temps pour écheniller, comme cela, arbre à arbre, ajouta son camarade.

— C'est à savoir les moyens que vous prendriez, reprit le curé. Une goutte d'huile, l'odeur de la térébenthine, la fumée du tabac, suffisent pour faire mourir les chenilles, peut-être aussi pour empêcher les œufs de papillon d'éclore. Les oiseaux ne demandent pas mieux que de vous aider; plusieurs mouches aussi détruisent les chenilles. Sachez connaître et protéger les petites créatures qui vous rendent service. Vous n'avez d'ailleurs qu'à demander à votre ami le maître d'école; il vous en racontera les curieuses histoires. — Toi, Jacquot, poursuivit-il, mettant la main sur l'épaule du petit espiègle qui me regardait de tous ses yeux en apprenant que je lui conterais des histoires de chenilles et de mouches; toi, au lieu d'attraper les oiseaux avec des piéges, et de les dénicher dans les haies, que n'y cherches-tu les colimaçons qui y dorment l'hiver en attendant qu'ils dévorent vos fraises, vos pêches, vos laitues? Je te promets une image toutes les fois que tu en apporteras plein un litre à noisette aux bonnes sœurs, qui en font des bouillons pour les malades.

Pendant le reste de la promenade, le curé a montré aux enfants qui nous suivaient des pucerons encore vivants, et un petit insecte caché sous les branches des plus beaux rosiers d'une pépinière.

— Voilà les animaux dont il vous faudrait entreprendre la chasse, a-t-il dit. Je ne vous donnerai pas des loups et des ours à combattre, comme aux enfants des patriarches, mais des pucerons, des chenilles, des limaces, et pour les détruire, je vous demande seulement de prendre le temps où les uns sont encore en œuf, et les autres endormis...

J'en aurais trop long à écrire si je rapportais tout ce que nous a dit de bon notre excellent curé. Les enfants, en nous quittant, étaient très disposés à se faire, l'un berger, l'autre chasseur d'insectes. Mais il faut se coucher, bien que le vent furieux qui s'élève ne soit pas un encouragement à dormir.

Lundi 9.

Les nuages viennent du nord: d'abord transparents et rosés par les rayons du soleil, ils voilent rapidement l'azur foncé du ciel, blanchissent, versent leur tribut de neige, et passent. Ils vont plus loin étendre la moelleuse et blanche couverture destinée à préserver les jeunes blés dont elle recouvre les pointes vertes et délicates. Qu'importe que la gelée suive si tout est couvert! la terre n'aura-t-elle pas sa fourrure d'hermine?

Les oiseaux se réfugient près des maisons. Quel coup de vent! deux arbres viennent d'être cassés et de tomber avec un craquement horrible...

Dimanche 15.

Il a plu, neigé tous les jours; les ouragans se sont succédé; la musique incessante du vent dans la forêt est belle et terrible; les fumées du village, les girouettes du château, tournaient fréquemment en sens invers, comme si des courants opposés s'établissaient à différentes hauteurs. Pourquoi les fumées serpentent-elles en s'élevant, si ce n'est à cause de ces courants de directions et de températures diverses?

Mercredi 18.

Après ma classe, j'ai entraîné le curé là-bas, vers le bourg du Val. La Seine couvrait presque les routes; d'immenses barques élevaient leurs ponts et leurs chargements plus haut que les murs, ordinairement fort éloignés de la rivière, qui les vient battre aujourd'hui. Les ancres sont amarrées dans les jardins, les câbles tournent autour des arbres des vergers; les trains de bois dominent les levées. C'est un beau et triste spectacle que cet immense lac formé par la Seine dans les plaines de Ruel et de Nanterre. Les haies qui bordent les terrains envahis par les eaux s'engraisseront du limon du fleuve, tandis que ses flots affouillent les murailles qu'ils feront crouler. Quels malheureux préfèrent donc la triste et coûteuse clôture des murs aux riantes enceintes de haies vives, qui donnent du bois, de l'ombre, des fruits, des fleurs, et des guirlandes qui réjouissent les regards!

Dimanche 22.

Temps admirable de douceur, de pureté; les eaux se retirent; les champs verdoient. Quel aspect riant d'ordre et d'abondance que celui de ces terres d'un brun riche, coupées de sillons réguliers, longs pour les champs de blés, larges et courts pour les asperges, les pois, les haricots, les fèves. Dans quelques endroits, la chaude teinte du sol est déjà cachée sous la verdure des céréales et des légumineuses. Le cerfeuil, l'oseille, les épinards, de jeunes laitues, verdoient dans les petits potagers; les ronces et les églantiers sont encore couverts de feuilles vertes; les rosiers des pépinières poussent de nouveaux rejetons; j'ai cru voir des coudriers déjà chargés de chatons grisâtres; quelques arbres conservent leurs paquets de gousses et leurs feuilles flétries; le feuillage des ajoncs est tout parsemé de belles fleurs jaunes à ailes de papillon; les lichens, les mousses dans les bois et aux pieds des arbres ont pris des teintes belles et variées depuis le vert le plus frais, le blanc, le bleu, jusqu'à l'or bruni et au pourpre. De charmantes mouches à longues ailes de gaze, à corps fluets avec de beaux yeux de saphir, d'émeraude ou de rubis, tapissent le plafond de ma chambre: ce sont des hémérobes; et le bon curé veut que j'en recueille l'histoire pour mes écoliers; car les larves de ces mouches sont, dit-il, les enne-

mis les plus acharnés des pucerons; et ce n'est pas sans motif qu'au village on les appelle *des amis*, comme on y nomme aussi la Coccinelle ennemie des Aphides, *la bête à bon Dieu.*

Dimanche 29.

Depuis huit jours, les brouillards, les pluies, sont revenus, et le vent varie de l'ouest au nord. D'abord le givre poudrait de nouveau la campagne :

— Ah! disait Baptiste en creusant lundi dernier des fosses de trois mètres pour transplanter des arbres fruitiers, c'est le bon temps! il allège la terre et tue les insectes.

Mais ce matin le givre avait disparu; les rayons du soleil, traversant çà et là le brouillard qui tournoyait à travers les vallées, rompaient leurs riches teintes dans ces vapeurs condensées, et y formaient de larges et douteux arcs-en-ciel, dont le village se couronnait comme d'une gloire.

Mardi 31.

Le vent, toujours entre le sud et l'ouest, chargé d'une humidité tiède, stimule la végétation. J'ai trouvé des fleurs qui ne paraissent qu'en été et en automne : le bord de la route, au couchant, s'est tapissé d'une petite crucifère, espèce de thlaspi ou bourse-à-pasteur; de frileuses fleurs de thym, accroupies dans le gazon, parfument les pentes; j'ai surpris une espèce de laiteron à fleurs jaunes sur le mur en ruines de mon jardin. C'est le gazouillement des pinçons, des rouge-gorges, des alouettes, le sifflet interrompu du merle, qui m'éveillent avant que paraisse le jour; les corbeaux se retirent par troupes vers le nord.

C'est dans les villes, non ici, qu'on nomme l'hiver *la morte saison;* dans les champs il y a toujours surabondance de vie. De petits moucherons dansent dans l'air dès qu'un pâle rayon de soleil les vient encourager; le ver de terre, par les nuits brumeuses et peu froides, se roule sur l'herbe. La végétation déploie sa richesse dans les mousses, les lichens, les lycopodes, les pins à sombre verdure, le gui tout paré de ses perles blanches et transparentes; le lierre, au milieu de ses abondantes feuilles vernissées, gonfle ses noires baies, ressource des oiseaux; toutes les céréales croissent et prospèrent. Non, en vérité, ce n'est pas la morte saison.

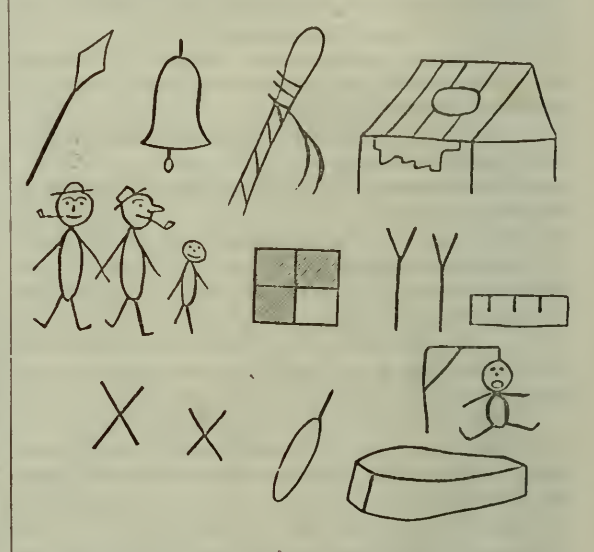
UN REPAS SOUS FRANÇOIS I.

Le règne de François I s'offre à notre imagination comme un modèle brillant de goût et d'élégance. Il ne faut cependant pas croire que l'on fût encore très raffiné et très délicat, même à la cour. Les conteurs du seizième siècle en représentent les mœurs d'une tout autre manière que les poëtes et les peintres modernes; on peut en juger par le passage suivant du seigneur de la Herissaye dans ses *Contes et Discours d'Eutrapel* :

« Du temps du grand roi François on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot sur la table, sur laquelle y avoit seulement un grand plat garni de bœuf, mouton, veau et lard, et la grand'brassée d'herbes cuites, et composées ensemble, dont se faisoit un brouet, vrai restaurant et elixir de vie, dont est venu le proverbe : La soupe du grand pot » et des friands le pot-pourry. » En cette mélange de vivres ainsi arrangée, chacun y prenoit comme bon lui sembloit, et selon son appétit; tout y courait à la bonne foi : ne se présentoit, comme en ce jour, une certaine graine d'hommes qui ambitieusement départissent les morceaux, faisant les rangs par les premières distributions d'iceux, mécontentant et tirant les conviés en diverses jalousies; tous y mangeant du gras, du maigre, chaud ou froid selon son appétit, sans autre formalité de table, sausses, et une longue platelée de friandises, qu'on sert aujourd'hui en petites écuelles remplies de montres seulement. Aussi nos hommes, ainsi vivant de fumées, discours, baise-mains et révérences, ne sont que demi-hommes, longuets, grêles comme sangsues, dissimulés comme renards, et affetés comme l'aiguille d'un pelletier. »

COMPTE FIGURÉ D'UN MAÇON.

Un maçon anglais, nommé Bartholomew Last, ne savait pas écrire : il avait recours, pour établir ses comptes, à une sorte d'écriture figurée dont le spécimen suivant fut trouvé, après sa mort, parmi ses papiers.



En déchiffrant ce rébus, on trouve que Last y avait consigné les travaux de maçonnerie faits par lui et sous sa direction à la maison d'un barbier nommé Lancelot Bell.

Le prénom du barbier Lancelot, dont l'abrégé est Lance, comme Tom est l'abrégé de Thomas, est figuré par une lance. Son nom Bell est figuré par une cloche (en anglais *bell*); sa profession, par la perche peinte de diverses couleurs, qui est de temps immémorial l'enseigne des barbiers, ainsi qu'on peut le voir dans les gravures d'Hogarth. Ce qui a été fait pour lui est indiqué par l'état de sa maison avant que le maçon n'y travaillât : un trou au toit et une brèche à la muraille. Les ouvriers employés sont au nombre de deux, assistés d'un apprenti; ils ont usé deux mesures de mortier; cette mesure est ce qu'on nomme oiseau, deux planches assemblées carrément et munies d'un manche. Une brique marquée de trois traits indique qu'on en a consommé trois vingtaines (on compte encore par vingtaines, *scores*, en Angleterre, comme on compte chez nous par douzaines). Puis nous voyons un homme pendu à un gibet, ce qui veut dire : *Son compte est réglé.* Voici ce qui résulte de ce règlement : il doit 10 schellings et 10 pences, indiqués par un grand X et un plus petit. Enfin le maître maçon signe par son prénom Bart, abrégé de Barthélemy, et qui se prononce *Bat;* c'est une raquette (en anglais *bat*); et un cercueil, qui est la fin réservée à tous.

ERRATUM. — Page 40, Autographe de Napoléon. — Le mot Corse (*Cyrno*) s'applique au pays. Ces vers du jeune homme n'étaient donc que l'expression de ses craintes pour l'avenir de sa patrie, alors en proie aux maux de la guerre civile.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHERUBINI.

(Notice extraite d'un chapitre de l'Histoire de l'art français, par M. Miel.)



(Portrait de Cherubini par M. Ingres (1). — Dessiné, d'après l'autorisation de M. Ingres, par M. Desperet, son élève, gravé par M. Brévière.)

Cherubini (Marie-Louis-Charles-Zenobi-Salvador), musicien compositeur, naquit à Florence le 8 septembre 1760, de Barthélemi Cherubini, professeur de musique, et de Verdiane Bozi. Il était le dixième de douze enfants que son père eut du même mariage. Il vint au monde si faible, qu'on désespérait de l'élever, et, par mesure de précaution médicale, il ne fut baptisé que six jours après sa naissance, le 14 du même mois. Cette frêle constitution au berceau, une existence prolongée au-delà des limites ordinaires, et la puissance créatrice du génie conservée jusque dans l'extrême vieillesse, sont des particularités qui lui furent communes avec Voltaire.

Cherubini étudia sous la direction de Sarti pendant quatre années. L'affection de Sarti pour son élève avait quelque chose de paternel; il lui confia dans ses opéras la composition des seconds rôles; en sorte que les partitions de l'un contiennent certainement une foule de beautés créées par l'autre.

Le jeune artiste produisit ses premiers ouvrages sur divers théâtres d'Italie. Sarti ayant été nommé maître de chapelle à la cathédrale de Milan, Cherubini le suivit, et c'est de cette cité qu'il prit son essor. Il accepta la tâche d'aller composer à Alexandrie, pour la foire d'automne,

(1) Le tableau a $1^{m},083$ de hauteur. On l'a admiré, pendant plusieurs semaines du printemps dernier, dans l'atelier de M. Ingres à l'Institut. Il appartient à la liste civile. Notre gravure est la seule reproduction de ce chef-d'œuvre qui ait encore été publiée.

un opéra intitulé *Quinto Fabio* (1780). Appelé à Venise au commencement de 1781, il y resta peu de temps, l'entrepreneur du spectacle ayant fait faillite avant l'achèvement de l'œuvre musicale. Mais, la réputation du musicien continuant de se propager, déjà plusieurs capitales italiennes se disputaient les prémices de son talent; celle de la Toscane dut avoir la préférence. A la Pergola, il fit représenter *Armida* (1782), pour le carnaval; puis *Messenzio*, le 8 septembre de la même année, marquant par un triomphe obtenu dans sa ville natale l'anniversaire de sa naissance; puis *Idalide* (1783). Ce séjour prolongé à Florence ne l'empêcha pas de donner à Livourne, en 1782, pour l'ouverture d'une salle neuve, *Adriano in Siria;* et à Rome, en 1783, à l'Argentina, un autre *Quinto Fabio*. Tous ces ouvrages étaient en trois actes. Demandé de nouveau à Venise dans le cours de cette dernière année, il y fit jouer, à Saint-Samuel, un opéra bouffon en deux actes, intitulé *lo Sposo di tre, marito di nessuna;* enfin, en 1784, il se rendit à Mantoue et y composa, pour la fin du printemps, un opéra en deux actes, ayant pour titre *Alessandro nell' Indie*. Dans les excursions que nécessitaient ces travaux, Cherubini ne négligeait pas la suite de ses études; il rejoignait Sarti aussi souvent qu'il le pouvait, et toujours à titre d'écolier, quoiqu'il eût pris rang parmi les maîtres. Il écrivit plusieurs fragments religieux et profanes, qui figurèrent encore parmi les productions du professeur. On aurait peine à trouver un autre exemple de cette touchante sympathie du talent, de cette confiance d'un côté, de cette abnégation de l'autre. Mais aussi un tel apprentissage n'explique-t-il pas cette profondeur et cette sûreté de savoir musical qui ont toujours placé Cherubini hors ligne?

L'auteur de tant d'ouvrages importants n'avait pas accompli sa vingt-quatrième année. Un madrigal à cinq voix, *Ninfa crudele*, composé par lui pendant son dernier séjour à Florence, et où il avait résolu avec élégance un problème compliqué de contre-point, le classa parmi les premiers harmonistes de l'époque; ce succès eut même du retentissement, étant le résultat d'une espèce de défi entre plusieurs savants musiciens. Ainsi, sa réputation s'étendant au loin dans un âge où la plupart ont à peine commencé la leur, il fut appelé à Londres, en 1784, pour y écrire deux opéras. Comme il traversait Turin pour se rendre en Angleterre, les gentilshommes du Théâtre royal le sollicitèrent vivement, voulant avoir de lui un ouvrage fait pour leur ville et dans leur ville. Sensible à ces instances inattendues, il y céda, et promit de revenir dès qu'il aurait rempli son engagement avec l'Angleterre.

Les deux opéras qu'il composa à Londres, en deux actes chacun, et dans deux genres différents, furent représentés sur le théâtre de Hay-Market, la *Finta principessa* en 1785, et *Giulio Sabino* en 1786. L'auteur, en possession de la faveur publique, fut admis dans la société intime du prince de Galles, depuis régent du royaume et roi sous le nom de George IV. Ce prince, très amateur de musique, et surtout de musique de chant, se plaisait à en faire avec l'artiste florentin. Les vacances théâtrales ayant permis à celui-ci une excursion en France, il y trouva Viotti. Le virtuose accueillit avec enthousiasme le compositeur, et lui fit prendre l'engagement de revenir passer chez lui l'année suivante. Dès ce premier séjour, il fut présenté à la reine Marie-Antoinette, qui le reçut de la manière la plus affable, et lui exprima le désir d'entendre de sa musique dans les concerts qu'elle donnait au château de Versailles. Ainsi se réunissaient sur Cherubini tous les hommages dont l'admiration contemporaine peut honorer le mérite supérieur, et flatter une noble ambition. Viotti lui persuada sans peine de s'établir à Paris: il lui conseilla même de s'essayer sur un opéra français, et Marmontel, chez qui il fut conduit par l'ami commun, lui remit le manuscrit de *Démophon*, tragédie lyrique en trois actes, dont la musique fut commencée à Londres.

Libéré envers l'Angleterre, Cherubini se rendit en hâte à Turin, où l'opéra en trois actes d'*Ifigenia in Aulide* (1788) acquitta sa promesse; après quoi, il regagna Paris. De ce moment, il appartint à la France. Viotti y tenait le sceptre du violon. Alors se forma entre les deux artistes une amitié qui ne se démentit jamais. Ils habitèrent ensemble le même logement pendant plus de trois années. *Démophon* fut joué au mois de décembre 1788, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique; c'était le premier hommage du jeune compositeur à sa patrie adoptive. Il réussit, plus heureux que Vogel, qui avait traité le même sujet, et dont l'ouverture seule a survécu. Néanmoins la vogue populaire de ce dernier morceau fit une sorte de concurrence au nouvel œuvre, et cette circonstance, jointe au faible intérêt du poëme, restreignit à un petit nombre de représentations le succès de Cherubini. Au commencement de l'année suivante, pour le concert de la loge Olympique, il mit en musique la cantate de *Circé*, un des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique française.

L'*Opera buffa*, ramené en France par Viotti, s'était installé aux Tuileries, sous les auspices de *Monsieur*, comte de Provence, et sous le titre de *Théâtre de Monsieur*. L'importateur, qui tenait beaucoup à naturaliser à Paris ce genre de spectacle, confia à Cherubini la direction d'ensemble. Celui-ci, par une surveillance assidue des répétitions et des représentations, parvint à rendre l'exécution parfaite. Il avait reçu en outre la scabreuse mission d'arranger plusieurs opéras italiens pour leur nouveau cadre, et d'y introduire des morceaux appropriés aux convenances locales et personnelles. Quand Viotti quitta l'administration de ce théâtre (septembre 1792) son ami avait composé quarante-trois de ces fragments scéniques. Peu de temps après, la troupe italienne dit adieu à la capitale de la France.

Le goût parisien s'était notablement amélioré par la présence de ces chanteurs; mais Gluck et Grétry n'avaient pas moins contribué à ce progrès, en restant fidèles, dans leurs drames, à l'accent de la nature. Le désir de concilier ce goût, fondé sur la vérité, avec le charme des formes ultramontaines, auxquelles les oreilles françaises commençaient à être sensibles, suggéra aux jeunes musiciens de l'époque un système lyrique qui pût remplir cette condition, en réunissant à un chant large et accentué toute la richesse instrumentale. Cherubini fut le plus zélé et le plus influent promoteur de l'innovation; mais ce n'est pas sans peine qu'il vint à bout de la faire prévaloir. Il faut voir dans les écrits du temps l'opposition soulevée contre les compositeurs qualifiés mathématiciens, pour se former une idée de ce que le succès demande au génie de persévérance. Une cantatrice fameuse, qui a rappelé par son talent l'illustre Saint-Huberti, madame Scio, seconda utilement ces intentions. *Lodoïska*, jouée en 1791 dans la salle Feydeau qu'on venait de construire pour les Italiens, fixa l'opinion publique incertaine. Deux cents représentations pendant la première année, et beaucoup d'autres depuis à de courts intervalles, n'épuisèrent pas plus la curiosité qu'elles ne lassèrent l'admiration. Sa disparition de la scène ne fut donc pas, comme l'ont avancé quelques biographes, une éclipse produite par la splendeur rivale d'une autre *Lodoïska*, qui ne fut donnée que beaucoup plus tard: ce fut l'effet pur et simple de la fusion de la troupe de Feydeau avec celle de Favart, fusion qui était loin de fournir à une musique fortement tissue les ressources d'exécution dont un ensemble théâtral homogène avait pu disposer.

Cependant la révolution française poursuivait sa marche terrible. Les arts se turent devant elle, et les artistes se dispersèrent. Dans la force de l'âge, dans l'éclat du talent, dans l'ivresse du succès, Cherubini dut s'éloigner de Paris. Il alla s'enfermer pendant deux années (1792 et 1793) à la Char-

treuse de Gaillon, devenue la maison de campagne de l'architecte Louis, dont la femme, grande musicienne, se distinguait dans la composition dramatique. Il y fit l'opéra de *Koukourgi*, qui ne fut pas représenté. Là il apprit la mort de son père, et, sous l'influence de sa douleur, il écrivit presque en entier la touchante partition d'*Elisa*, empreinte aussi d'un autre sentiment qui se développait dans son âme. C'est en 1792, et sous l'inspiration de ce dernier sentiment, qu'il composa le chant de *l'Amitié*, hommage offert à mademoiselle Cécile Tourette, fille d'un musicien de la chapelle du roi, qui devint épouse de Cherubini en 1794. Cette belle personne, douée d'une raison supérieure, soutint son mari par ses sages conseils, en même temps qu'elle le rendit heureux par sa tendre affection.

Elisa ou le mont Saint-Bernard (1794), dont le premier acte est peut-être ce que la scène chantante a de plus pathétique; *Médée* (1797), retraçant par son style la fierté cornélienne; *l'Hôtellerie portugaise* (1798), qui n'est plus guère connue que par son ouverture et son trio, deux chefs-d'œuvre; *la Punition* (1799); enfin *les Deux Journées* (1800), se succédant avec une telle continuité, semblaient consoler l'art de la perte de Mozart, ce flambeau prématurément éteint l'année même où *Lodoïska* avait paru. Le succès des *Deux Journées* rappela celui de *Lodoïska*, mais avec plus de permanence, puisqu'il dure encore. Comme application du nouveau système scénique, l'opéra français, par une mélodie pure, distinguée et constamment d'accord avec la situation, par une harmonie savante sans affectation de le paraître et concourant partout à l'effet, par un emploi neuf et ingénieux de l'orchestre, parut la plus musicale des combinaisons dramatiques mi-parties de dialogue et de chant. A la suite des *Deux Journées*, le compositeur fut atteint d'une maladie de nerfs qui le portait à une tristesse profonde; il trouva une distraction dans la culture des fleurs, et sa guérison en fut l'heureux effet.

A la création du Conservatoire de musique, Cherubini fut un des inspecteurs de l'enseignement dans cette école; plus tard, il y professa la composition. Bonaparte, revenant d'Italie, en avait rapporté une marche de Paisiello, dont il voulut entendre l'exécution à Paris; le Conservatoire en fut chargé. Un morceau de Cherubini, composé pour le convoi funèbre du général Hoche, fut joint au programme de la séance, dans la seule vue d'ajouter à son intérêt; mais l'interprétation s'en mêla, et le résultat eut l'air de déplaire.

On s'est trompé cependant en attribuant cette disgrâce à quelques réponses vives de Cherubini; dans son peu de relations personnelles avec l'homme qui dominait le siècle, l'artiste mit constamment beaucoup d'esprit, mais autant de mesure et d'à-propos. Après l'événement du 3 nivôse, des députations de tous les établissements publics s'étant rendues aux Tuileries pour féliciter le premier consul, celle du Conservatoire se présenta; Cherubini, qui en faisait partie, s'effaçait derrière ses collègues. Bonaparte le demanda, mais avec la singulière affectation de prononcer son nom à la française. Cherubini s'avança. Peu de jours après, il reçut une invitation à dîner. Après le repas, le premier consul s'approcha de lui, et, dans un entretien moitié français, moitié italien, il parut expliquer sa pensée. « J'aime la musique de Paisiello, lui dit-il; elle me berce doucement: vos accompagnements sont trop forts. — Je me suis conformé au goût français, répondit Cherubini; *paese che vai, usanza che trovi.* » Bonaparte fit entendre qu'il lui fallait une musique tranquille qui portât le calme dans son âme. « Je vous comprends, reprit le compositeur; vous voulez une musique qui ne vous empêche pas de songer aux affaires de l'État. » Cette réponse, où la critique était aussi fine que le compliment, coupa court à la conversation.

Le compositeur n'en poursuivit pas moins sa glorieuse carrière. Il donna à l'Académie royale de Musique deux ouvrages gracieux: en 1803, *Anacréon ou l'Amour fugitif*, opéra non moins anacréontique par le style que par le titre; en 1804, *Achille à Scyros*, ballet qui passe pour le chef-d'œuvre de la musique appliquée à la chorégraphie. Ce double succès, dans un genre nouveau pour lui, ayant encore accru sa renommée, l'auteur fut appelé à Vienne. Il s'y rendit en 1805 avec sa femme et sa plus jeune fille; il abandonnait un opéra commencé en 1804, et intitulé *les Arrêts*, résolution étonnante de la part d'un homme qui ne laissait rien d'inachevé ou d'inaccompli. Il se présenta chez Haydn, qui le reçut à bras ouverts, et, le pressant contre son cœur, lui dit en français: « Mon ami, je suis bien vieux; mais je suis votre fils. » Une cordiale amitié s'établit naturellement entre les deux grands artistes (1).

La fin à une autre livraison.

Tu supportes des injustices; console-toi, le vrai malheur est d'en faire.

DÉMOCRATE, *philosophe pythagoricien.*

ALGÉRIE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

ARC DE TRIOMPHE DE DJÉMILAH.

Djémilah est le nom que porte aujourd'hui une ancienne cité romaine, qui s'appelait autrefois *Cuiculum*. Cette synonymie est établie d'une manière incontestable par plusieurs inscriptions qui se trouvent parmi ses ruines.

Djémilah est située à 100 kilomètres à l'ouest de Constantine, sur la route qui mène de cette ville aux Biban (Portes de Fer), et à 35 kilom. à l'est de Sétif. Elle était comprise autrefois dans la Mauritanie sitifienne, intermédiaire à la Numidie et à la Mauritanie césarienne. Les abords en sont difficiles et accidentés; on n'y rencontre aucun vestige de voie romaine. Des sentiers étroits, sur le flanc de pentes rapides, et entrecoupés de ravins profonds, conduisent au plateau où s'élevait Djémilah. L'emplacement même de la ville est resserré entre deux ravins creusés par le passage de deux ruisseaux qui se réunissent en un seul, à environ deux cents mètres, vers le nord, de son dernier contrefort. L'horizon y est d'ailleurs borné par des montagnes de couleur sombre, souvent couvertes de neige pendant l'hiver. Le pays alentour est absolument nu.

Jamais les Arabes n'ont construit d'habitations dans la vieille cité romaine; aussi la plupart des édifices anciens ont-ils conservé, sinon en place, au moins à leur base, toutes les pierres qui servaient à leur édification. Parmi les monuments les mieux conservés, on remarque un théâtre, un temple quadrilatère à six colonnes, dont les bases sont encore debout; les restes d'une basilique chrétienne, avec une belle mosaïque; des bas reliefs; des inscriptions en grand nombre; enfin, le forum, renfermant un temple dédié à la Victoire, et où l'on arrivait en passant sous un arc de triomphe élevé à la gloire de l'empereur Caracalla, à sa mère Julia Domna, et à son père Septime Sévère, ainsi que le prouve l'inscription suivante, gravée sur cinq

(1) Suivant une Notice sur Haydn insérée dans la Biographie universelle, Cherubini aurait été chargé d'offrir au compositeur viennois la médaille que les artistes de Paris firent frapper en son honneur pour l'oratorio de *la Création*. Cette version séduisante s'est accréditée, mais elle est inexacte. La médaille porte le millésime de 1802, et Cherubini, qui n'est allé en Allemagne qu'une seule fois, fit ce voyage en 1805. L'hommage numismatique fut donc l'objet d'un simple envoi, qu'on tâcha de rendre aussi solennel que le permettaient alors les circonstances politiques.

pierres, dont la première est tombée et gît encore sur le sol.

Voici la version complète de cette inscription :

IMPERATORI CÆSARI MARCO AURELIO SEVERO ANTONINO,
PIO, FELICI, AUGUSTO,
PARTHICO MAXIMO, BRITANNICO MAXIMO, GERMANICO MAXIMO,
PONTIFICI MAXIMO, TRIBUNITIÆ POTESTATIS XVIIII CONSULI III
IMPERATORI III, PATRI PATRIÆ PROCONSULI;
ET JULIÆ DOMNÆ, PIÆ, FELICI, AUGUSTÆ, MATRI EJUS, ET SENATUS
ET PATRIÆ ET CASTRORUM.
ET DIVO SEVERO AUGUSTO, PIO, PATRI IMPERATORIS
CÆSARIS MARCI AURELII
SEVERI ANTONINI PII, FELICIS, AUGUSTI, ARCUM TRIUMPHALEM,
A SOLO, DECRETO DECURIONUM, RES PUBLICA FECIT.

A l'empereur César Marc Aurèle Sévère Antonin, le pieux, l'heureux, l'auguste, — le vainqueur très grand des Parthes, le vainqueur très grand des Bretons, le vainqueur très grand des Germains, — souverain pontife, jouissant pour la dix-neuvième fois de la puissance tribunitienne, consul pour la quatrième fois, revêtu pour la troisième fois du titre d'*imperator*, père de la patrie, proconsul; — et à Julia Domna, la pieuse, l'heureuse, l'auguste, mère de l'empereur, et du sénat, — et de la patrie, et des armées; et au divin Sévère, l'auguste, le pieux, père de l'empereur César Marc Aurèle — Sévère Antonin, le pieux, l'heureux, l'auguste, la République a élevé cet arc de triomphe en vertu d'un décret des décurions.

L'arc de triomphe de Djémilah, d'une proportion bien étudiée, est simple dans ses détails, bien qu'il soit décoré sur ses deux façades par un ordre corinthien, avec colonnes en saillie. Ces colonnes ne sont plus en place ; mais les piédestaux qui les supportaient sont encore liés aux piédroits qui reçoivent le cintre de l'arcade servant d'entrée à l'ancien forum. La corniche du monument est surmontée d'un attique décoré par l'inscription ci-dessus rapportée.

C'est cette partie supérieure du monument qui est la plus endommagée. La voûte du cintre s'est un peu déprimée, et la pierre qui en est la clef, retenue seulement par une de ses extrémités, demeure suspendue et semble menacer les visiteurs.

On prétend qu'il y a peu d'années encore, ce monument, dont l'origine remonte au commencement du troisième siècle, était presque complet. Voici ce que l'on raconte à ce sujet dans le pays : Ahmed, le dernier bey de la province, celui-là même que la France a dépossédé en 1837, envoya à Djémilah, à l'époque où il faisait bâtir son palais à Constantine, des ouvriers chargés de démolir l'arc de triomphe qu'il croyait de marbre, et dont les matériaux devaient servir à ses propres constructions. Ce ne fut qu'après la chute de la portion de l'attique qui se trouve au-dessus des piédroits, que les ouvriers arabes reconnurent que le monument était de pierre, et la démolition fut alors abandonnée.

La hauteur totale du monument est de 12m,65 sur une largeur de 10m,60. Il est d'une seule arcade de 7m,32 de hauteur et de 4m,35 de largeur. Deux pilastres de chaque côté reposent sur un stylobate commun, et encadrent les trumeaux, creusés chacun d'une niche destinée sans aucun doute à des statues.

Comme on le voit, ce n'est point par des dimensions gigantesques que ce monument est remarquable, mais par sa conservation, après seize siècles d'existence, marqués par de si grandes révolutions et au milieu de peuplades barbares.

Djémilah a été occupée, pour la première fois, par les troupes françaises, le 11 décembre 1838. La moitié du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique y fut laissée d'abord, avec une section d'artillerie de montagne et un détachement du génie pendant que l'armée continuait sa marche sur Sétif, ancienne capitale des Mauritanies, et qui alors aussi n'était qu'un amas de ruines, aujourd'hui restaurées. Le demi-bataillon travailla aussitôt à se retrancher avec les pierres, seuls souvenirs vivants de l'antique splendeur de Djémilah. Ce poste fut attaqué à plusieurs reprises par les Kabaïles, qui, dans la nuit du 15 au 16 décembre, s'avancèrent intrépidement, en poussant, suivant leur usage, des cris frénétiques, jusqu'au pied des petits murs élevés à la hâte ; ils furent vigoureusement ramenés par une sortie à la baïonnette, et éprouvèrent des pertes assez fortes, en tombant dans une embuscade.

A son retour de Sétif, le corps expéditionnaire renforça la garnison de Djémilah, en y laissant le 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique tout entier. L'effectif des troupes réunies sur ce point s'éleva ainsi seulement à 670 hommes.

Le 18, vers les dix heures du matin, les Kabaïles, descendus de leurs montagnes, s'emparèrent de toutes les positions voisines, et commencèrent une attaque qui dura le reste de la journée et une grande partie de la nuit. Dès lors fut établi autour de la place un blocus qui se resserra de plus en plus. Trois ou quatre mille hommes enveloppaient le camp ; le bataillon fut obligé de s'y tenir renfermé. De petits postes, établis par les assaillants, et qu'ils retranchaient habilement avec des pierres et des levées de terre (car ils étaient munis d'outils), surveillaient toutes les issues. Plusieurs tentatives d'escalade, faites toujours la nuit, furent constamment repoussées avec succès. Une circonstance remarquable, c'est l'opiniâtreté avec laquelle les Kabaïles s'acharnaient à cette espèce de siége ; ils allèrent même jusqu'à creuser, autour du camp, des fossés, à l'exemple, disaient-ils, de ceux avec lesquels les Français avaient pris Constantine. Quelques uns de leurs retranchements furent assez élevés pour dominer ceux des assiégés, et, de là, leur feu plongeait dans le camp, et y faisait des ravages. « Ceux à qui le plomb manquait, racontent des témoins oculaires de cette mémorable défense, chargeaient leurs fusils avec nos propres balles, qu'ils arrondissaient tant bien que mal ; d'autres nous renvoyaient même le fer-blanc des boîtes à mitraille. Ils avaient crié d'abord : « Nous vous tenons » et nous vous défendons de sortir ; vous n'irez pas même » boire. » — En effet, il fut impossible de sortir, et pendant cinq jours et cinq nuits, durée de notre blocus, nous fûmes tous privés d'eau, officiers comme soldats. Nous n'avions pour toute boisson qu'une ration d'eau-de-vie, distribuée matin et soir. Un petit approvisionnement de bois qui nous restait permit à quelques uns seulement de joindre de la viande grillée à un peu de pain ou de biscuit. Au milieu de ces privations, la discipline ne se relâcha pas un instant. »

Des convois de vivres avaient été dirigés sur Djémilah ; mais le mauvais temps et les mauvais chemins ne leur avaient pas permis d'y arriver. Enfin, le 23 décembre, le 26e régiment de ligne vint débloquer cette petite et vaillante garnison, qui, après douze jours d'occupation, évacua le poste qu'elle avait si bien gardé, et rentra à Constantine.

Le 15 mai 1839, Djémilah fut occupée de nouveau par les troupes françaises, et, ce qui constate les progrès de la domination de la France dans la province de Constantine, cette occupation se fit sans tirer un seul coup de fusil. La position fut immédiatement fortifiée et approvisionnée pour six mois.

Le corps d'armée qui se rendit de Constantine à Alger par les célèbres Portes-de-Fer, traversa Djémilah le 19 octobre 1839. M. le duc d'Orléans visita avec un vif intérêt les ruines de la vieille cité romaine, et admira surtout l'arc de triomphe. Le prince en fit exécuter le dessin et grava son chiffre sur la face interne du pilier gauche de l'arcade. Une lettre qu'il adressa à cette époque au roi son père contenait le passage suivant :

«... Je ne puis prononcer, sire, le nom de Djémilah sans vous soumettre un vœu que j'ai formé en campant avec l'armée au milieu des ruines de cette ville, et qui, ici, a été accueilli par un assentiment trop unanime pour que je ne sois pas autorisé à vous l'adresser. Je demanderais que l'arc de triomphe de Djémilah, le plus complet des monuments romains que nous ayons visités en Afrique, fût démonté pierre par pierre et transporté à Paris, comme consécration et trophée de notre conquête de l'Algérie. La conversion de la Barbarie en province européenne marquera votre règne d'un des grands événements du siècle. Depuis neuf ans, plus de deux cent mille Français, dont vous avez voulu que vos fils partageassent les travaux, ont conquis à la France et à la civilisation un vaste empire, ont construit des routes, bâti des établissements de tout genre, bravé bien des périls, supporté bien des privations. Ce serait une récompense digne de leurs travaux que d'élever, sur une des places de la capitale, le plus beau souvenir qu'ait laissé dans notre nouvelle possession le grand peuple qui nous a donné de si mémorables exemples. Je suis sûr que chacun de ceux qui ont porté les armes en Afrique, et qui ont dépensé dans ce difficile pays leur sang ou leur santé, serait fier de voir à Paris, avec cette simple inscription : *L'armée d'Afrique à la France*, ce monument qui rappellerait ce qu'il a fallu d'efforts et de persévérance à nos soldats pour arriver à ce résultat... »



(Algérie. — Arc de triomphe de Djémilah, destiné à être transporté à Paris, d'après le désir exprimé en 1839 par le duc d'Orléans.)

Ce vœu paraît devoir être accompli. M. le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, a donné des ordres pour que l'arc de triomphe de Djémilah soit démonté pierre par pierre, et toutes les parties dont il se compose transportées jusqu'à Philippeville, où elles seront placées à bord d'un bateau à vapeur qui doit les conduire à Marseille. Le transport de Djémilah à Philippeville, à cause des accidents du terrain et du mauvais état des routes, présentera de grandes difficultés; mais on espère pouvoir les surmonter. Le soin de cette opération est confié à M. Ravoisié, architecte, membre des commissions scientifiques de Morée et d'Algérie, qui a fait un travail complet sur tous les anciens monuments de Djémilah, et particulièrement sur l'arc de triomphe ; il en a, en 1841, exécuté un modèle en relief, au 20ᵉ de l'exécution, qui est aujourd'hui déposé à l'École des Beaux-Arts. Le point de la capitale sur lequel ce trophée de granit sera réédifié n'est point encore déterminé d'une manière définitive. Entre autres projets, cependant, la préférence semble en ce moment accordée à celui qui consisterait à placer l'arc de triomphe de Djémilah entre le bassin des Tuileries et la grille de sortie du côté de la place de la Concorde.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54, 59.)

§ 6.

Le soir même de ce jour, Walter Effendon et You-hi étaient enfermés dans la pièce la plus retirée de la maison du facteur américain. Le haniste, assis sur un fauteuil de bambous, semblait inquiet, et ses regards se portaient souvent vers la porte, comme s'il eût craint d'être surpris dans cette entrevue. Quant à Effendon, il se promenait d'un air agité, tenant des papiers à la main.

Rendu à la liberté depuis quelques heures seulement, il s'était empressé de mander le négociant chinois auquel il avait tout confié.

En apprenant le déguisement de Marie, qu'il avait toujours prise pour le fils du facteur, You-hi témoigna une vive surprise; mais lorsque Effendon arriva à lui raconter l'étrange rencontre du matin, son étonnement devint de l'incrédulité. Cependant l'Américain persista dans son affirmation. Ce double cri dont il était encore troublé avait bien été poussé par Marie; ces traits qu'il avait entrevus étaient bien les siens. Sa fille n'était point morte, mais au pouvoir d'un ravisseur qu'il voulait découvrir à tout prix. Il venait en conséquence d'écrire une requête au gouverneur ou vice-roi de Canton, dans laquelle il exposait brièvement les faits et demandait que Marie fût recherchée et rendue.

— Si tu ne promets une récompense, le gouverneur ne fera aucune démarche, observa You-hi.

— Tu as raison, dit le facteur; je vais ajouter que je paierai pour ces recherches ce qu'il exigera...

— N'écris point cela, interrompit vivement le haniste; ils exigeraient tout ce que tu possèdes. Offre une somme ronde... mille liangs, je suppose.

— Soit! dit Effendon, qui courut à une table pour joindre cette promesse à sa pétition. Mais comment faire parvenir directement cette demande au vice-roi?...

— Tu n'as qu'un moyen, dit You-hi, et bien qu'il soit contraire aux lois...

— Tu as raison, interrompit l'Américain en se levant; je cours à la porte chinoise.

— Et surtout, reprit You-hi, qui baissa la voix, ne dis point que c'est moi qui t'ai donné ce conseil; car si l'on me soupçonnait d'être dans ta confidence, je serais perdu.

Effendon rassura le haniste en lui promettant la plus grande discrétion, et le quitta pour courir aux factoreries, afin de réunir ses amis.

Le moyen qu'il voulait employer pour faire parvenir sa requête exigeait en effet leur secours.

L'expérience ayant appris que les pétitions remises aux mandarins par les étrangers n'arrivaient jamais au vice-roi, les plus hardis avaient inventé une méthode bizarre, mais certaine, de les faire parvenir à leur adresse. Ils se rassemblaient pour cela au nombre de trente ou quarante, dispersaient à coups de bâtons le poste qui gardait la porte, et se précipitaient dans la ville chinoise en poussant de grands cris, et en crevant les lanternes de papier des marchands. Ceux-ci, saisis d'une terreur panique, prenaient aussitôt la fuite; les gardiens des rues fermaient les barrières, et les *dizainiers* (1) couraient chercher un mandarin qui arrivait enfin pour connaître le motif de cette subite irruption. Alors les pétitionnaires abaissaient leurs bâtons, présentaient leur demande et se retiraient, certains que le vice-roi, instruit de ce désordre, voudrait voir la requête qui y avait donné lieu.

L'expédition d'Effendon réussit au-delà de ses espérances, car le hasard amena la litière du vice-roi lui-même au plus fort du tumulte, et ce fut à lui que le facteur remit sa supplique.

Cependant deux jours s'écoulèrent sans qu'il reçût de réponse, et il se préparait à réitérer sa demande au moyen d'une nouvelle excursion, lorsqu'on lui remit un papier portant le cachet de mandarin de premier ordre. Il l'ouvrit en tremblant, et lut ce qui suit:

« Moi, King-fo, pourvu du diplôme de *tsin-sse* (2), ayant porté tour à tour les deux boutons bleus et le bouton de corail; portant aujourd'hui le bouton de pierres précieuses (1), et recommandé neuf fois sur le registre des *ping-pou* (2); gouverneur de la province de Canton au nom du fils du ciel, le grand et souverain empereur,

» Au chef barbare de la factorerie américaine.

» Nous avons lu la requête que tu nous as adressée en suppliant, et en la lisant, nous avons reconnu la vérité de la parole du sage, quand il a dit que les cœurs des hommes étaient aussi variés que les différents sols du céleste empire. Car, de même que l'on voit des rochers stériles et des terres dangereuses ne produisant que des plantes empoisonnées, il est des cœurs d'où rien de bon ne peut sortir; tels sont ceux des barbares étrangers.

» Tu as désobéi aux ordres du souverain empereur, et maintenant tu te plains qu'on t'ait ravi ta fille que tu tenais cachée dans ta maison; mais sache que l'homme sage ne croit point à la parole de celui qui a violé les lois.

» Et quant aux mille liangs dont tu parles, nous voulons bien nous en contenter pour cette fois, bien que ce soit une amende insuffisante pour la faute que tu as commise en ne te soumettant point aux volontés du fils du ciel.

» Que ceci soit à tes yeux une loi. »

Nous n'essaierons point d'exprimer la douleur et l'indignation d'Effendon, après la lecture de cette dépêche, où se révélaient à la fois la haine pour l'étranger, l'injustice hypocrite et la rapacité, qui forment pour ainsi dire la règle traditionnelle de l'administration chinoise. Son premier mouvement fut de rassembler les équipages des navires américains qui se trouvaient sur le fleuve, de les armer et d'aller à leur tête demander justice au vice-roi. La réflexion lui fit comprendre toute la folie d'un pareil projet. Il courut chez You-hi, auquel il montra la réponse qu'il venait de recevoir en lui demandant conseil. Le haniste l'engagea à renouveler sa requête. Lui-même, touché par les prières du facteur, et par l'offre de cinq cents liangs, promit de s'employer en sa faveur. Mais cette seconde démarche ne fut point plus heureuse que la première. Effendon eut beau se faire appuyer par les agents des autres factoreries, et recourir à l'influence du *kong-hang*, le vice-roi persista dans sa décision.

Cette inflexibilité jeta le malheureux père dans une véritable folie de désespoir.

Tant qu'il avait cru sa fille morte, il avait accepté son malheur, sinon avec résignation, du moins sans révolte et comme un désastre irréparable. Semblable à ces soldats dont toute l'ardeur tombe subitement, et qui se soumettent à leur défaite, il s'était pour ainsi dire enveloppé dans une affliction immobile et silencieuse; mais cette soumission abattue, qui n'était que l'abandon de tout espoir, disparut dès que celui-ci put renaître. A l'accablement succéda une sorte de fièvre de joie que les refus du vice-roi changèrent en rage. Livré à toutes les inspirations de sa douleur, et aigri par le sentiment de son impuissance, Effendon prenait mille résolutions aussitôt abandonnées, formait mille projets impossibles, et allait demandant à tous des conseils inutiles ou des secours qu'on ne pouvait lui donner.

Cependant, You-hi avait continué à prendre des informations secrètes sans pouvoir retrouver les traces de Marie. Enfin, un jour il arriva chez le facteur tout essoufflé et le visage épanoui.

— Elève un autel à tes génies domestiques, s'écria-t-il; je viens t'apporter des nouvelles de ta fille!

Effendon poussa un cri.

— Où est-elle? demanda-t-il éperdu.

(1) Les rues sont barrées, de loin en loin, par des barrières que gardent des soldats, et que l'on ferme dès qu'il s'élève quelque tumulte. Il y a en outre, de dix maisons en dix maisons, un *dizainier*; c'est un chef de famille chargé, sous sa responsabilité, de la surveillance d'une partie de la rue. Chaque bourgeois remplit à son tour ces fonctions de dizainier.

(2) En Chine, il y a deux degrés littéraires: celui de *Kin-jin* (homme recommandé), et celui de *tsin-sse* (docteur avancé en grade).

(1) On sait que chacune des neuf classes dans lesquelles sont rangés tous les fonctionnaires chinois se distingue par un bouton différent.

(2) *Ping-pou*, tribunal (ou ministère) de la guerre.

— A Péking !

— Que dis-tu ? Marie...

— A été emmenée de Canton il y a environ un mois.

— Mais comment ? Par qui ? D'où as-tu appris ?...

— Un moment, maître, un moment, dit le Chinois en s'asseyant et s'essuyant le front. Pour trois demandes, il faut trois réponses.

— Mais tu es sûr, bien sûr que c'est elle ? reprit Effendon, qui respirait à peine.

— Si tu ne t'es pas trompé toi-même quand tu l'as reconnue dans la voiture à panneaux de laque.

— Je ne me suis pas trompé. Mais le maître de cette voiture ?

— Voilà ce que je cherche depuis trois semaines, répliqua le Chinois.

— Et tu as appris enfin ?...

— J'ai appris beaucoup de choses ; mais par les cieux azurés qu'invoque notre souverain empereur, si tu veux les connaître il faut que tu m'écoutes.

— Parle ! parle ! dit le facteur suffoqué d'impatience et de joie.

— Tu sais, reprit You-hi, que nous avons à Péking un tribunal de censeurs chargé d'avertir le fils du ciel lorsqu'il se trompe, et de parcourir les provinces pour examiner de quelle manière les mandarins gouvernent le royaume du milieu.

— Sans doute.

— Eh bien ! il y a un mois qu'un de ces censeurs se trouvait à Canton, et la voiture où tu as reconnu ta fille était la sienne...

— Mais comment Marie se trouve-t-elle en son pouvoir ?

— Ah ! voilà par où j'aurais dû commencer l'histoire ! reprit You-hi ; et si tu ne m'avais point troublé dans mon récit...

— Enfin, qu'est-il arrivé ?

— Il est arrivé, maître, que le soir où ta fille a disparu elle a été bien réellement frappée par des assassins, puis jetée dans le Tigre, comme en faisait foi le mouchoir que l'on t'a apporté.

— Ensuite ! interrompit Effendon haletant.

— Ensuite le courant l'a poussée près d'un de nos bateaux de fleurs (1), d'où elle a été aperçue.

— Et on l'a sauvée ?...

— Mourante, à ce qu'il paraît. Heureusement que le censeur Fo-hu se trouvait là. Il a voulu qu'elle fût transportée dans sa demeure, et elle y est revenue à la vie, puisque tu l'as vue peu de temps après.

— Et tu as recueilli toi-même ces détails...

— Au bateau de fleurs, où tout s'est passé.

Effendon sauta au cou du haniste.

— Tu es mon sauveur, You-hi ! s'écria-t-il hors de lui ; c'est à toi que je devrai ma fille. Mais comment la redemander à celui qui l'a recueillie ?

Le négociant chinois secoua la tête.

— Fo-hu consentira d'autant plus difficilement à te la rendre, dit-il, que ses propres enfants sont morts, et que son avarice est insatiable. Il mariera ta fille à quelque mandarin de la cour, moyennant une grosse somme.

— Que dis-tu ? Mais je demanderai justice à l'empereur.

— Et comment lui faire parvenir la supplique ?

— Tu as raison, reprit le facteur anxieux ; si les mandarins servent d'intermédiaire, ils la supprimeront ; mais ne puis-je la confier à des mains sûres ?... Toi-même, You-hi, refuserais-tu de la porter à Péking, si je te promettais...

— Ne promets rien, interrompit vivement le marchand ; me mêler de cette affaire serait me perdre.

(1) Espèce de *casinos* flottants, ornés de fleurs, où se trouvent réunis tous les moyens d'amusements, et où les Chinois se rassemblent le soir en partie de plaisir.

— Que veux-tu dire ?

— As-tu donc oublié que tout rapport avec les étrangers nous était sévèrement interdit, si ce n'est pour notre commerce ? Je ne pourrais me charger de ta réclamation sans montrer que j'ai violé la loi imposée aux hommes de la dynastie des Han.

— Eh bien ! je trouverai quelque autre.

— Personne, Effendon ! personne !

— Mais que puis-je donc faire ? s'écria l'Américain éperdu.

You-hi plia les épaules.

— Te contenter de savoir que ta fille est sauvée...

— Jamais ! s'écria Effendon. J'ai dit souvent que la volonté pouvait remuer des montagnes ; le moment est venu de le prouver. Quels que soient les obstacles, je reverrai Marie, ou je succomberai.

La suite à une prochaine livraison.

POLICE DES ASSEMBLÉES NATIONALES GAULOISES.

Dans la vieille Gaule, la multitude, passionnée pour les discours, écoutait ses orateurs avec un religieux silence, et laissait éclater ensuite des témoignages bruyants d'approbation ou de blâme. A l'armée, on marquait son assentiment en choquant le gais ou le sabre contre le bouclier. Interrompre une harangue et troubler l'attention publique était réputé un acte grossier et punissable. « Dans les assemblées politiques, dit un écrivain ancien, lorsqu'un des membres faisait du bruit ou interrompait l'orateur, un huissier s'avançait l'épée à la main, lui imposait silence avec menaces, renouvelait cette sommation deux ou trois fois et, si l'interrupteur persistait, il lui coupait un pan de sa saie assez grand pour que le reste devînt inutile. » Si cet usage était rétabli de nos jours, combien d'honorables membres de nos assemblées législatives, qui n'ouvrent guère la bouche que pour interrompre les orateurs, risqueraient de sortir du lieu des séances sans basques à leurs habits.

LES CONTEURS ARABES.

Toute l'activité industrielle et domestique, au-dedans et au-dehors, est le partage des femmes en Arabie. Quand elles ne vaquent pas aux soins intérieurs du ménage, elles taillent, soignent, cultivent leurs vignes, vont chercher à la fontaine l'eau qu'elles rapportent sur leurs têtes, ou s'occupent de tout ce qui concerne le labourage et la culture. Ce continuel exercice au grand air donne à leur taille et à tous leurs mouvements une liberté, une élasticité extrêmes. La gracieuse vivacité de leur esprit est aussi remarquable que l'élégance de leur tournure, et achève de les ranger fort au-dessus de leurs dignes époux, qui forment bien la race la plus indolente qu'on puisse voir. La population mâle d'un village reste tout le long du jour à flâner sous les vignes, les figuiers, les dattiers, errant paresseusement. Les plus actifs récitent à demi-voix les versets du Coran, et le grand nombre dorment sous les branches touffues qui leur offrent à la fois abri et nourriture. Leurs récits interminables, toujours écoutés avec enthousiasme, roulent la plupart du temps sur les exploits de leurs ancêtres dans des excursions de pillage ; les qualités du cheval ou du chameau favori fournissent un thème non moins inépuisable à des causeries toujours écoutées avec ravissement.

Quelquefois ils s'amusent des récits d'un conteur de profession. Burckhardt réussit à merveille dans ce rôle en racontant à son auditoire les aventures de Robinson Crusoé. Un voyageur anglais, Wellsted, ayant joui chez un scheikh d'un de ces longs récits qui font tout l'amusement des

Arabes, reçut en don du conteur le manuscrit de l'histoire qu'il venait d'entendre, et qui n'était autre que celle de Sindbad le marin, avec très peu de changements. Tout le temps des Bédouins se passe ainsi à écouter, à fumer du tabac, et à boire du café sans lait ni sucre. Au temps où lady Esther Stanhope occupait tout l'Orient de ses bizarreries, un parti de Bédouins étant occupé à causer sur son compte, et à discuter sérieusement les singularités de sa conduite et de ses manières, quelques uns exprimèrent des craintes qu'elle ne fût pas très saine d'esprit. Lorsque tous les assistants eurent donné leur opinion sur le plus ou moins de bon sens que possédait à leur avis la dame anglaise, un vieux scheikh reprit très gravement : « Elle est folle, cela est évident : elle met du sucre dans son café. » La question fut aussitôt résolue, et d'après ce trait personne ne mit plus en doute le fâcheux état de la raison de lady Stanhope.

ANIMAUX AVEUGLES.

Un des caractères les plus remarquables des animaux supérieurs est d'avoir des sens bien distincts, et pour ces sens des organes particuliers. Ainsi, dans la division à laquelle les zoologistes ont donné le nom de *Vertébrés*, et qui renferme les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles et les Poissons, on trouve toujours le sens de la vue, et pour ce sens un organe particulier, l'œil. Il ne faudrait pas cependant en conclure que tous les animaux voient. Les Insectes ou *Articulés* qui suivent les vertébrés, sont encore, il est vrai, pourvus d'yeux très parfaits; mais l'organe de la vue devient toujours moins apparent à mesure que l'on descend l'échelle des êtres, et finit même par disparaître complétement dans les espèces inférieures, telles que les huîtres et les coraux, qui terminent la série animale et qui forment ces grands embranchements désignés sous le nom de *Mollusques* et de *Zoophytes*. On peut dire, en thèse générale, que tous les animaux supérieurs peuvent, comme nous, entrer en relation avec le monde extérieur au moyen des sens, et que cette faculté diminue à mesure que l'être est plus inférieur.

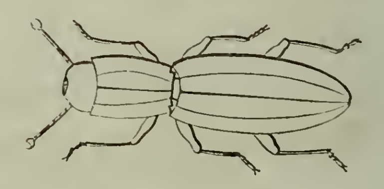
Il existe cependant quelques curieuses exceptions à cette loi dans les ordres où les sens existent tous, et sont même portés au plus haut degré de perfection et de délicatesse. On trouve des espèces isolées à qui la nature a refusé le plus utile de tous, celui de la vue. La classe des insectes nous en offre quelques exemples : on se souvient, en effet, que chez ces animaux la vue est très parfaite; la nature, qui ne nous a accordé que deux yeux, en a donné un nombre considérable à certains insectes, et l'on peut difficilement se faire une idée de l'aspect que doit avoir le monde pour le papillon, qui le considère à travers dix-sept mille facettes. Quoi qu'il en soit, à côté de cette munificence, nous trouvons des insectes tout-à-fait aveugles; ces insectes, qui font tous partie de l'ordre des *Coléoptères*, sont : les *Claviger*, Müller, l'*Anommatus terricola*, Wesmael, et le *Monopsis brunnea*, Gyllenhal. Tout récemment encore on a découvert un Coléoptère qui se trouve dans le même cas. Cet insecte, nouveau pour la science, est tout-à-fait parisien, car il a été trouvé au milieu même de la capitale, dans l'île Louviers. Il n'offre aucune trace d'yeux. On pouvait conclure *à priori* qu'un insecte aveugle devait être aptère : il ne porte en effet point d'ailes sous ses élytres, et ces dernières sont soudées. M. Aubé, qui vient d'en faire paraître la description (*Annales de la Société entomologique de France*, t. IX, p. 225), a proposé de lui donner le nom de *Langelandia anophthalma*, dédiant le genre nouveau que cet insecte constitue à M. Langeland, jeune entomologiste plein d'espérance, à qui l'on doit cette découverte, et que la mort vient d'enlever récemment à la science qu'il cultivait déjà avec tant de succès.

La classe des insectes n'est pas la seule qui nous offre des animaux privés d'yeux ; on en trouve quelques exemples jusque dans l'embranchement des vertébrés. Il existe un mammifère complétement aveugle, le *Zemni* ou *Rat-taupe aveugle* (*Spalax typhlus*, Pallas); la peau passe devant ses yeux sans s'ouvrir ni s'amincir ; elle est couverte de poils aussi serrés en cet endroit qu'autre part, et recouvre un petit grain noir qui paraît organisé comme un œil, et qui cependant ne peut servir à la vision, puisqu'il est recouvert d'un bandeau qui ne se lève jamais (1).

La classe des reptiles nous présente aussi un animal aveugle, le Protée (*Proteus anguinus*). V. 1836, p. 235.

Si nous examinons maintenant le genre de vie de ces animaux aveugles, tandis que leurs congénères sont clairvoyants, nous trouvons une coïncidence remarquable entre leurs habitudes et leur organisation ; tous mènent une existence plus ou moins souterraine.

Pour ce qui est des insectes, les *Clavigers* vivent toujours renfermés dans des galeries souterraines où les fourmis les retiennent captifs; l'*Anommatus terricola* vit également dans la terre ; le *Monopsis brunnea* dans les endroits les plus sombres des écuries les moins éclairées, où on le rencontre en abondance sous le fumier et le long des murailles; le *Langelandia anophthalma*, enfin, se nourrit



(Langelandia anophthalma. — La grandeur naturelle est seulement de 4 millimètres.)

de détritus de végétaux : on l'a trouvé sous des pièces de bois posant à terre, et qui, par leur propre poids, s'étaient un peu enfoncées dans le sol.

Le *Zemni* est assez commun dans la nouvelle Russie, près d'Odessa ; il été vu aussi en Hongrie, et peut-être existe-t-il en Grèce. Jour et nuit, ces singuliers animaux creusent dans la terre végétale, molle et grasse, de longues galeries que l'on reconnaît à l'extérieur par des rangées correspondantes de buttes élevées, assez semblables aux taupinières, mais d'une dimension plus grande. On voit que le *Zemni*, dans l'ordre des Rongeurs, joue le même rôle que la *Taupe* dans celui des insectivores : mais dans celle-ci, les yeux, quoique bien imparfaits, existent encore, tandis que chez le premier, ils disparaissent entièrement.

Le *Protée* enfin, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, vit dans les lacs souterrains des cavernes de la Carniole, et ce curieux reptile accomplit toutes les phases de son existence au milieu de ténèbres presque complètes.

C'est un fait bien digne de remarque que l'organe de la vue ait été refusé précisément à des animaux condamnés à mener une vie toute souterraine, et nous y trouvons une preuve nouvelle de la nécessité d'éclairer par l'étude des mœurs les mystères de l'organisation des animaux.

(1) Voyez une figure du *Zemni* à la partie zoologique du Voyage de M. Demidoff dans la Russie méridionale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES VARÈGHES RUSSES.



(Costumes des Varèghes russes aux neuvième et dixième siècles, d'après le professeur Kruse.)

Au neuvième siècle, la Russie fut envahie par trois princes valeureux, trois frères, Rurik, Siwar, Truwar, venus des bords de la mer Baltique, et, selon quelques traditions allemandes, issus du Mecklembourg. C'étaient les habitants de Novogorod qui, dans un moment de crise, avaient eux-mêmes appelé ces soldats étrangers à leur secours. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur imprévoyante confiance, Rurik et ses frères se plurent dans le pays où l'on n'avait pas craint d'invoquer l'appui de leurs armes, et après s'y être présentés comme auxiliaires, ils y restèrent comme maîtres. Rurik s'empara de Novogorod, et fit de la vieille république un état monarchique. Il était soutenu dans son œuvre de conquête par une tribu de guerriers que les anciens chroniqueurs désignent sous le nom de Varèghes. Dans plusieurs sagas islandaises, et dans l'histoire primitive de la Scandinavie, on retrouve à chaque instant, avec quelques légères modifications, ce nom de *Varèghes*, *Varingues*, *Veringes*, *Varingiens;* il désigne des cohortes de soldats mercenaires qui servirent longtemps de gardes aux empereurs de Constantinople, et s'associèrent à diverses expéditions. Un écrivain suédois, M. Cronsholm, a expliqué l'origine et raconté les exploits de ces guerriers aventureux, et il est bien démontré qu'ils appartenaient tous à la race scandinave. Un professeur allemand, M. Kruse, vient d'ajouter, par ses recherches ethnographiqus et archéologiques, de nouvelles preuves à celles qui établissaient l'identité des Varèghes russes et des Varinghes de Suède et de Norvége. En fouillant dans les tumulus de l'Esthonie, de la Livonie, de la Courlande, M. Kruse a retrouvé les mêmes armes, les mêmes ornements arrachés aux vieux tombeaux des guerriers scandinaves, et à l'aide de différentes pièces recueillies çà et là, il a reconstitué un costume d'homme, de femme, d'enfant, semblable à celui que l'on ferait en réunissant quelques uns des anciens ornements déposés dans les musées de Stockholm, de Copenhague et de Christiania. Voici le détail de ces costumes, que M. Kruse publie dans le prospectus de ses ouvrages sur les antiquités des provinces de la mer Baltique appartenant aujourd'hui à la Russie.

L'homme a sur la tête un petit casque en bronze, auquel était attachée par un anneau une clochette qui résonnait à chacun de ses mouvements; il porte au cou un collier composé de petites feuilles triangulaires en bronze, quelquefois garni aussi de sonnettes, et quelquefois de diverses monnaies en or. La poitrine est couverte d'un vêtement de laine, noir et grossier, entremêlé d'anneaux de bronze, et lié sur les reins par une ceinture en cuir ou une chaîne de métal. Dans la Courlande, dit M. Kruse, beaucoup de paysans portent encore des ceintures pareilles, ciselées et ornées de diverses figures; de l'ancienne ceinture sortent deux grosses chaînes qui parfois tombent jusque sur les genoux, et auxquelles sont attachées des amulettes et des pièces de monnaie de différents pays, et à côté d'une de ces chaînes repose un large poignard.

Les bras sont revêtus d'un épais tissu garni d'anneaux de bronze, d'argent et d'or; les doigts sont ornés de plusieurs anneaux forgés également, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ces métaux. Le tissu qui recouvre les jambes est fixé au-dessous du genou par de larges cercles de bronze. La chaussure est formée d'un lambeau de cuir qui se replie sur le pied, et qui est lié par des courroies. C'est encore à présent la seule chaussure en usage parmi les paysans de

l'Islande. Sur l'épaule droite est un manteau en laine décoré ordinairement d'anneaux de bronze.

Les armes offensives des guerriers se composent d'une large épée à deux tranchants suspendue au côté gauche par un baudrier, d'un long couteau et d'une hache attachés à la ceinture, d'une lance, d'un arc, et d'un certain nombre de flèches garnies de pointes de fer. Les armes défensives sont la cuirasse et le bouclier.

La femme porte sur la tête un diadème en bronze, à ses oreilles deux feuilles triangulaires d'un métal sonore, à son cou une chaîne formée de différentes pièces de monnaie, parfois un collier de bronze ciselé, ou d'anneaux d'or; sur la poitrine, des ornements et des amulettes de diverses formes et de divers métaux; sur les bras, des bracelets qui, pour la plupart, représentent un serpent se mordant la queue; à leurs mains, des anneaux d'or, d'argent ou de bronze; sur les flancs, une ceinture formée de feuilles de métal triangulaires, auxquelles sont suspendus symétriquement des anneaux de bronze. Le bas de la robe est, comme la poitrine, parsemé de divers ornements auxquels on attribuait souvent une vertu magique. A la chaîne qui tombe des épaules de cette femme sont suspendues les clefs, indices de son autorité domestique, et elle tient à la main les ciseaux qui doivent lui servir à couper la laine des moutons.

Le costume de l'enfant représenté dans la gravure s'explique par ce que nous venons de dire de celui de l'homme et de la femme.

M. Kruse pense que plusieurs des tombeaux où il a fait ces fouilles précieuses datent des huitième et neuvième siècles; car il a trouvé dans les urnes cinéraires qu'ils renferment des monnaies septentrionales de cette époque. La plupart cependant ne remontent pas au-delà de la fin du dixième ou du commencement du onzième siècle. Tous les objets qu'il a recueillis étaient encore en bon état, même les ceintures de cuir et les étoffes grossières des vêtements.

On sait que les anciens peuples du Nord avaient coutume d'enterrer les morts avec leurs armes et leurs bijoux, quelquefois même avec leur cheval de bataille. Ce fait explique les curieuses découvertes des archéologues scandinaves, et les découvertes plus récentes que l'on doit au zèle de M. Kruse, et qui ne peuvent manquer d'éclaircir plusieurs points obscurs de l'histoire ancienne des peuplades septentrionales.

AIL DU MIDI, AIL DU NORD.

Les Gascons, dont la prédilection pour l'ail est un sujet de critiques et de plaisanteries de la part des Parisiens, ne sont pas aussi coupables qu'ils le paraissent lorsqu'ils s'abandonnent à leur gourmandise pour ce comestible maudit par le poëte romain. L'ail du midi est mieux *parfumé* (si ce mot peut être appliqué à une telle odeur) que l'ail du nord; il n'a pas, comme celui-ci, la saveur âcre et cuisante qui sévit sur les lèvres, ni cette odeur infecte qui repousse les causeurs. Disons encore, à la décharge des Gascons, que, dans certaines contrées de Normandie, on consomme au moins autant d'ail que sur les bords de la Garonne, et l'on n'y peut invoquer, pour désarmer la critique, la circonstance atténuante dont nous venons de faire mention. Pourquoi donc ces malheureux Gascons sont-ils seuls en possession d'être poursuivis du titre de *mangeurs d'ail?* C'est sans doute que, le midi étant bien moins riche en viande que le nord, l'ail y joue un rôle plus prépondérant. — Le fait est qu'il suffit à beaucoup de méridionaux d'avoir une tête d'ail, *oun cap d'ail*, pour manger gaiement leur pain de seigle. Un morceau de pain frotté d'ail et des raisins cueillis dans la vigne forment le déjeuner obligé de tous les vendangeurs, y compris même les bourgeois invités. Les Gascons qui habitent Paris conservent généralement un souvenir affectueux de ce déjeuner bizarre, mais très appétissant. Qui ne se rappelle l'ode à l'ail d'un député de la Garonne célèbre sous la restauration?

On rencontre dans le midi des champs entiers couverts d'ail: à Cavaillon, à Vaucluse, le vingtième du territoire ne produit pas autre chose; auprès de Bordeaux, il se tient des foires où l'on ne vend que de cette denrée.

On dit que pour faire disparaître la mauvaise odeur de l'ail, il suffit de manger de la betterave rouge cuite sous la cendre.

Nous vivons avec nos défauts comme avec les odeurs que nous portons: nous ne les sentons plus; elles n'incommodent que les autres. Madame DE LAMBERT.

DES CLIMATS.

(Voy. 1842, p. 161.)

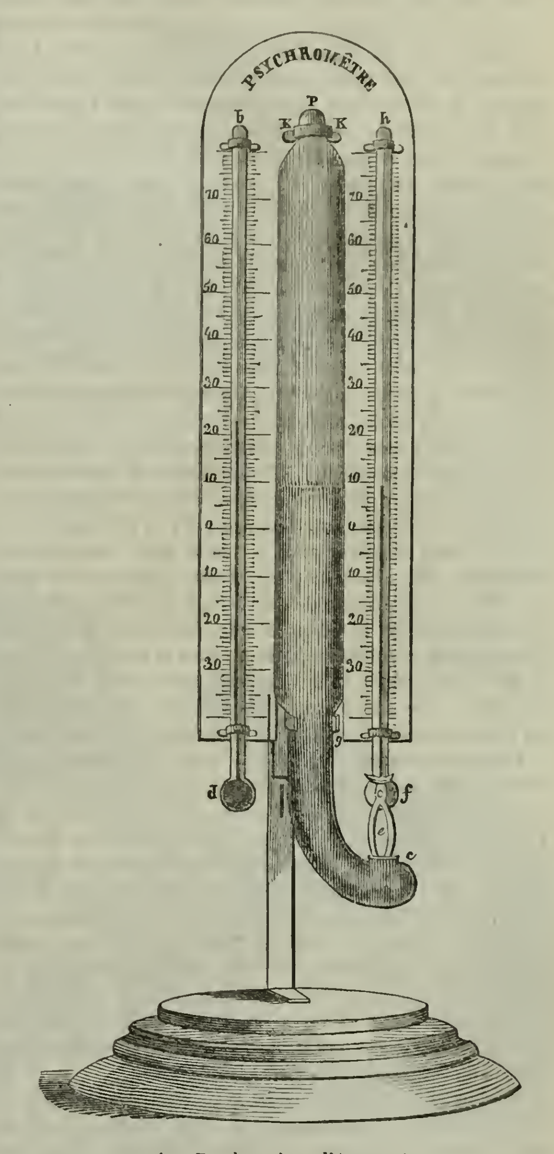
De l'humidité de l'air. — Après la température, l'élément le plus influent sur le bien-être de l'homme, la santé des animaux et la richesse de la végétation, c'est l'humidité. Une sécheresse continuelle s'oppose à toute végétation; un air constamment chargé de vapeurs est malsain et quelquefois mortel.

Quantité de vapeur d'eau dans l'air. — Pour bien comprendre l'importance de cet élément, il faut d'abord se faire une juste idée du rôle que l'eau joue dans l'atmosphère. Cette eau, qui provient de l'évaporation des mers, des lacs, des rivières, de la terre humide, peut y exister sous trois formes: 1° à l'état de vapeur invisible; 2° sous forme de nuage, brouillard, brume (voy, 1842, p. 253); 3° à l'état de pluie, neige, grésil et grêle. L'étude de la vapeur d'eau considérée dans l'atmosphère forme une branche importante de la physique connue sous le nom d'*hygrométrie*. Exposons en quelques mots les principes de cette science. Dans un jour d'hiver, quand le ciel est couvert de nuages, l'air chargé de brume, le temps triste et sombre, nous nous sentons pénétrés par le froid, quoique le thermomètre soit au-dessus de zéro, et chacun se plaint de l'humidité qui règne dans l'atmosphère. En effet, pour peu que la température s'abaisse dans la soirée, la terre est enveloppée de brouillards qui ne se dissipent que le lendemain vers le milieu du jour. Tout le monde est persuadé que l'air contient alors une énorme quantité de vapeur aqueuse. En été, au contraire, quand le soleil brille sur un ciel sans nuages, quand le thermomètre monte à 25° ou 30°, une vive chaleur pénètre notre corps, et l'on serait tenté de croire que l'air doit à peine contenir une faible proportion de vapeur d'eau; mais le raisonnement et l'expérience nous conduisent à une conclusion opposée. Comment en effet l'air contiendrait-il si peu de vapeur en été, quand de toutes parts l'eau se vaporise sous l'influence de la chaleur; quand la terre est sèche quelques heures après les pluies les plus abondantes; quand les rivières baissent, que les lacs se dessèchent et que les sources tarissent? Ainsi donc nos sensations sont trompeuses, et ne nous apprennent absolument rien sur la quantité absolue de vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère. Nos lecteurs ne s'étonneront pas d'apprendre qu'en général il y a moins de vapeur d'eau dans un mètre cube de l'air humide de l'hiver que dans un mètre cube de l'air sec de l'été. En effet, l'eau ne reste à l'état de vapeur invisible que sous l'influence de la chaleur. Plus la température est élevée, et plus l'air peut dissoudre de vapeur; or, nos sensations ne nous apprennent l'existence de cette vapeur d'eau invisible qu'au moment où celle-ci est prête à passer à l'état de brouillard ou de *vapeur vésiculaire*. Ce

passage se fait dans la nature sous l'influence de la température, comme tout le monde en a été témoin sans se rendre compte du phénomène. En été, quand on monte une carafe d'eau fraîche de la cave, on voit sa surface extérieure se ternir, parce qu'elle se couvre de petites gouttelettes semblables à celles de la rosée. Cette rosée, c'est la vapeur d'eau contenue dans les couches d'air qui se sont trouvées en contact avec la carafe. La température de ces couches d'air ayant été abaissée par le contact avec le verre froid, elles n'ont pas pu tenir plus longtemps la vapeur d'eau en dissolution, et celle-ci s'est précipitée, c'est-à-dire qu'elle est passée à l'état liquide. L'expérience inverse se fait d'elle-même à la surface de la carafe d'eau : à mesure que son contenu se réchauffe, la rosée qui la recouvrait disparaît, parce que la température du verre n'est plus assez basse pour que la vapeur reste à l'état liquide. Il faut donc distinguer deux genres d'humidité : 1° l'*humidité absolue*, c'est-à-dire la quantité d'eau que contient l'air. Toutes choses égales d'ailleurs, celle-ci est d'autant plus grande que la température est plus élevée. Nos sensations ne nous apprennent rien sur cette quantité absolue. 2° L'*humidité relative;* c'est la quantité de vapeur d'eau contenue dans de l'air à une température connue, considérée par rapport à la quantité de vapeur que cet air est capable de dissoudre à la même température. Nos sensations nous donnent quelques indications sur cette humidité relative. En effet, la peau attirant l'humidité de l'air comme toutes les substances organiques, il s'établit une espèce de lutte entre la peau et l'air chargé de vapeur d'eau. Si celui-ci l'emporte, l'air nous paraît sec ; si au contraire sa température est basse relativement à la quantité de vapeur d'eau dont il est chargé, alors la peau absorbe l'humidité, et nos sensations nous avertissent de cette absorption. Par conséquent, si l'air contient 90 pour cent de la quantité de vapeur d'eau qu'il peut dissoudre, cet air nous paraîtra humide, quelle que soit sa température; s'il ne contient que 40 pour cent, nous le trouverons très sec. On comprend, d'après cela, que la quantité de vapeur d'eau que l'air peut dissoudre étant d'autant plus grande que l'air est plus chaud, l'air nous paraisse humide en hiver, quoiqu'il contienne réellement moins de vapeur d'eau que celui qui dans l'été nous semblera très sec; la seule différence, c'est que l'air froid de l'hiver peut à peine maintenir à l'état invisible la vapeur qu'il contient, tandis que l'air chaud de l'été la dissout complétement.

Les instruments destinés à mesurer les quantités de vapeur d'eau contenues dans l'air se nomment des *hygromètres*. La plupart présentent des difficultés et des défauts qui les rendent peu propres aux usages météorologiques.

Le *psychromètre d'August* est à la fois le plus exact et le plus facile à observer ; il consiste dans deux thermomètres *db* et *fh* aussi semblables que possible. La boule du thermomètre *f* est entourée d'une mousseline qui communique par une petite bande de linge ou de papier *e* avec un réservoir d'eau *c*P. La boule du thermomètre *hf* est toujours mouillée, tandis que la boule *d* ne l'est point. Or, l'eau en s'évaporant à la surface du thermomètre *f* le refroidit, et celui-ci se tient toujours plus bas que le thermomètre *d ;* mais plus l'air sera sec, plus l'évaporation sera active, le froid produit considérable, et plus les indications des deux thermomètres différeront l'une de l'autre. Si les deux instruments marquaient le même degré de température, il faudrait en conclure que l'air contient toute la vapeur d'eau qu'il peut dissoudre, ou qu'il est *saturé*, comme disent les physiciens. Un écart de 10 à 11 degrés indique une sécheresse extrêmement rare dans nos climats, où une différence de 6 à 8 degrés annonce déjà une sécheresse très grande. On peut déduire des indications du psychromètre la quantité de vapeur que contient un mètre cube d'air, et connaître par suite l'humidité relative de l'atmosphère ; mais ces déductions supposent des connaissances de physique et de mathématiques que nous ne saurions présupposer chez tous nos lecteurs.



(Le Psychromètre d'August.)

L'*humidité relative* n'est pas la même dans les différentes saisons. C'est en hiver qu'elle est la plus grande, comme on devait s'y attendre, et en été qu'elle est la plus faible; en automne elle est aussi plus forte qu'au printemps, parce que l'air est encore chargé de l'eau vaporisée pendant tout le cours de l'été.

Influence de la hauteur sur l'humidité. — Depuis de Saussure, c'est une erreur généralement accréditée parmi les physiciens que l'air est plus sec sur les hautes montagnes que dans les plaines. Cela tenait à ce qu'on raisonnait sur des observations isolées. En effet, les voyageurs choisissant toujours de belles journées pour leurs ascensions, il en était résulté que l'on trouvait l'air plus sec en haut qu'en bas. Mais les séries météorologiques continues faites au sommet du Faulhorn, à 2683 mètres au-dessus de la mer, par M. Kæmtz, pendant l'été de 1832 et 1833, et par MM. Bravais et Martins, pendant celui de 1841, font voir qu'en moyenne l'humidité relative est plus forte sur les montagnes. Comment en serait-il autrement, puisqu'elles sont si souvent enveloppées de nuages, et que la température de l'air est en général beaucoup plus basse que dans la plaine ?

Influence des vents sur l'humidité. — Les vents ont une grande influence sur l'humidité de l'air par leur température et par leur direction. Ainsi les vents du nord, du nord-est et de l'est, qui soufflent chez nous après avoir traversé le continent européen, sont en général des vents secs. Ceux du sud et du sud-ouest surtout, qui arrivent chargés des brumes de l'Atlantique, sont presque toujours humides. Toutefois, certaines combinaisons peuvent changer leur état hygrométrique. Supposons que le vent de sud-ouest ait régné pendant longtemps, il a accumulé dans l'atmosphère une grande quantité de vapeur d'eau; mais ce vent venant des tropiques a une température assez élevée, et la vapeur reste invisible. Que le vent souffle alors tout-à-coup du nord ou du nord-est, c'est-à-dire que l'air de la Sibérie se précipite vers nous, immédiatement l'air est refroidi; la vapeur d'eau passe à l'état liquide, et le ciel se couvre de nuages qui se résolvent en pluie. On croit alors que c'est le vent du nord qui amène la pluie, mais il n'a fait que déterminer sa formation. Quelquefois, mais plus rarement, le vent du nord est chargé de nuages, parce que sa température est si basse qu'il ne peut dissoudre la faible proportion de vapeur d'eau dont il est chargé. Que le vent du sud vienne à souffler tout-à-coup, sa chaleur dissout ces nuages, et l'on s'étonne de voir le beau temps coïncider avec le retour d'un vent qui habituellement nous amène la pluie. Aussi l'influence des vents sur l'état hygrométrique de l'air est-elle fort différente dans la saison froide et la saison chaude. Ainsi, en hiver, dans l'intérieur du continent européen, c'est le vent d'est qui est le plus froid, parce qu'il vient de l'intérieur du continent européen, et le vent d'ouest qui est le plus sec, parce qu'il est le plus chaud. En été, c'est précisément le contraire.

Vapeur vésiculaire et pluie. — Quand la température de l'air est trop basse, relativement à la quantité de vapeur d'eau qu'il contient, celle-ci se précipite à l'état de vapeur vésiculaire visible, et forme les brouillards et les nuages. (Voyez 1842, p. 253.) Cette vapeur se compose de sphères creuses dont l'enveloppe est de l'eau comme celle des bulles de savon. Si celles-ci s'accroissent, et que la température continue à baisser, le nuage se résout en pluie. Quelquefois cependant la vapeur invisible se condense en gouttelettes de pluie, sans passer par l'état intermédiaire de vapeur vésiculaire. C'est ainsi qu'on explique ces pluies par un ciel serein, vues d'abord par M. de Humboldt, et revues depuis lui par un grand nombre d'observateurs.

Mesure de la quantité de pluie. — On donne le nom de *pluviomètres* aux instruments destinés à mesurer la quantité de pluie qui tombe du ciel. Il y en a de plusieurs sortes; le plus simple se compose d'un entonnoir circulaire, terminé en bas par un réservoir cylindrique d'un diamètre plus petit. Après la pluie, on mesure la hauteur de la colonne d'eau formée par la réunion de toutes les gouttes de pluie qui, de la surface de l'entonnoir, ont coulé dans le cylindre, et l'on en déduit la quantité d'eau qui est tombée sur une surface d'un diamètre égal à celui de la partie la plus évasée de l'entonnoir. Cette quantité s'estime en centimètres et millimètres. Quand on dit qu'il est tombé 2 centimètres de pluie, cela équivaut à dire que si la quantité de pluie tombée à la surface du sol s'était *solidifiée* sans changer de volume, elle eût formé une couche de 2 centimètres d'épaisseur. Les quantités de pluie qui tombent pendant une seule averse sont extrêmement variables. Quelquefois elles atteignent à peine un millimètre. En général, dans nos climats, elles sont de quelques centimètres. Cependant, à Bayonne, il tomba en un jour 25 centimètres d'eau; à Gênes, 81 centimètres dans le même espace de temps. Entre les tropiques, sur les bords du Rio-Negro, M. de Humboldt recueillit en cinq heures 47 millimètres d'eau. A Cayenne, l'amiral Roussin a trouvé que la quantité d'eau recueillie depuis huit heures du soir à six heures du matin, était de 32 centimètres. Aussi, dans ces beaux climats, malgré la rareté des pluies, leur abondance est telle qu'à la fin de l'année la quantité d'eau tombée est beaucoup plus grande que dans les contrées les plus pluvieuses de l'Europe. A Bergen, la ville de l'Europe où il pleut le plus, la quantité annuelle de pluie s'élève à 224 centimètres, tandis que dans l'Inde, par exemple, elle est de 190 à 320 centimètres. A Paris, elle oscille autour de 50 centimètres.

Quantité de pluie dans les diverses saisons. — Tout le monde sait qu'il ne tombe pas la même quantité d'eau dans les diverses saisons de l'année; chaque pays présente, à cet égard, de grandes différences. Dans la France occidentale, à Paris par exemple, c'est en automne qu'il pleut le plus, c'est-à-dire qu'il tombe la plus grande quantité d'eau à la surface de la terre; dans la France orientale, au contraire, à Strasbourg, c'est en été; dans toute l'Angleterre, c'est l'automne qui est la saison la plus pluvieuse; à Pétersbourg, c'est l'été; l'hiver, au contraire, est extrêmement sec, et la quantité de neige qui couvre la terre dans cette saison est à peine égale à la moitié de la masse d'eau qu'elle reçoit en été. En Sibérie, il tombe quatre fois plus d'eau en été qu'en hiver; aussi la terre n'est-elle souvent couverte que d'une couche de neige d'une épaisseur très faible. Dans la vallée du Rhône, sur les bords de la Méditerranée, il pleut très rarement en été; mais la moitié de la pluie totale de l'année tombe en automne. A mesure qu'on remonte le cours des fleuves, la quantité des pluies estivales augmente, et la distribution annuelle se rapproche de celle qu'on observe dans l'est de la France. Si l'on désigne par 100 la quantité totale de pluie qui tombe dans l'année, le petit tableau suivant donnera une idée parfaitement exacte des quantités proportionnelles de pluie qui tombent dans chaque saison en Angleterre, en France, en Allemagne et à Pétersbourg.

	Angleterre occident.	Intérieur de l'Angleterre	France occident	France orientale	Allemagne.	Pétersbourg.
Hiver. . . .	26,4	23,0	23,4	19,5	18,2	13,6
Printemps. .	19,7	20,6	18,3	23,4	21,6	19,4
Eté.	23,0	26,0	25,1	29,8	37,1	36,5
Automne . .	30,9	30,4	33,3	27,3	23,2	30,5

On voit qu'en Angleterre, dans l'intérieur de l'île, il tombe en été 26 pour 100 de la quantité annuelle de pluie, c'est-à-dire un peu plus du quart. En hiver, à Pétersbourg, 13,6 pour 100, c'est-à-dire la huitième partie à peu près de la quantité totale qui tombe dans le cours de l'année tout entière.

Avis à nos Lecteurs.

La mesure de la quantité de pluie qui tombe à la surface de la terre offre des difficultés qu'il n'est pas donné à tout le monde de surmonter; mais il n'est personne qui ne puisse rendre de grands services en observant le psychromètre. Ces observations donnent à la fois la marche de la température et celle de l'humidité de l'air. Le meilleur serait d'observer toutes les heures paires jour et nuit; toutefois il suffirait de quatre observations faites à des intervalles équidistants, tels que neuf heures du matin, midi, trois heures et six heures du soir, ou bien encore six heures du matin, deux heures de l'après-midi et dix heures du soir. Les personnes sédentaires habitant la province pourraient ainsi contribuer aux progrès de la météorologie de la manière la plus méritoire. En effet, on ne connaît guère que le climat de Paris et celui de quelques villes situées aux extrémités du royaume, telles que Strasbourg, Bordeaux, Marseille, Avignon, etc. Tout l'intérieur, et en particulier le plateau central, est aussi inconnu sous le rapport météorologique que certaines parties de l'Amérique du sud. Une série de deux ou trois ans du genre de celle dont nous parlons, faite dans une ville, un

village, une ferme isolée, serait déjà un acheminement très désirable.

Mais il ne suffit pas d'observer, il faut que ces observations arrivent à la connaissance du public. Pour cela le moyen le plus simple nous paraît être le suivant. Il faudrait publier tous les mois, dans un journal quelconque, la série *psychrométrique;* puis, lorsque cette série comprendrait deux ou trois ans, écrire au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris qu'une série météorologique embrassant deux, trois, quatre ans, a été faite dans la ville de ....., en observant à telles et telles heures, et qu'elle a été insérée dans tel journal. Par les comptes rendus de l'Académie des sciences, cette annonce recevrait une grande publicité, qui tournerait au profit de la météorologie, et ensuite à celui de l'agriculture, de l'art forestier, de l'hygiène publique, et de la connaissance des phénomènes qui sont en connexion avec les modifications de l'atmosphère. Il nous serait agréable de publier dans le *Magasin pittoresque* les noms de personnes qui auraient rendu ces services à la science.

SCÈNES DE FAMILLE.

II.

LE COIN DU FEU.

M. Benjamin à M. Argant.

Vous voilà donc de nouveau mécontent; et ce château de Normandie, où vous vous réjouissiez si fort de passer votre mois de février, a perdu tous ses charmes. Les coupes de bois, dans ces grandes éclaircies veloutées de givre; les bruyantes chasses, le long des allées à perte de vue et des sentiers tournoyants, ne sont plus, selon vous, qu'une accumulation de plaisirs destructifs et barbares; malgré sa



(Le Coin du feu.)

monotonie, le coin du feu vous irait mieux, si vous n'y étiez poursuivi par les glapissements des enfants et des chiens, le babil des femmes, les bâillements contagieux des gastronomes, les jambes et les vanteries de dimensions également démesurées des chasseurs. Ah! mon pauvre ami! pourquoi ne vouloir extraire de chaque situation que son amertume? ne cueillir de chaque arbuste que ses épines? Savez-vous que l'humble abeille, même sur le bourgeon amer, sait trouver du miel?

Il me semble que toute situation, comme le Janus des temps antiques, a deux faces opposées. La vie humaine a ses deux visages, l'un souriant, l'autre morose. Pour être heureux, il faut se glisser doucement du côté favorable, et au bon point de vue. C'est pour vous y attirer et pour m'y maintenir, qu'en votre absence je continue les observations que je vous ai promises sur les douceurs du foyer domestique. Un jeune ménage, logé dans ma maison, me donne de fréquentes occasions de poursuivre ces études, auxquelles je me plais fort.

Tandis que les bruyants ébats d'une société nombreuse ne sauraient alléger pour vous le poids de la longue soirée, elle paraît trop courte à mes jeunes voisins. Sans la crainte d'être indiscret et d'ôter quelque chose à l'intimité et aux douceurs de leur retraite, je descendrais plus souvent; mais, quoique toujours gracieusement accueilli, je sens si bien que je ne suis pas nécessaire, que je finis par redouter de devenir importun.

C'est un riant tableau que celui de cet intérieur. Je les trouve toujours ensemble, dans une jolie pièce qui sert de cabinet au mari. Celui-ci écrit à son bureau, tandis que sa jeune femme, assise au coin de la cheminée, est occupée à coudre, et que l'enfant, perché sur son grand tabouret,

étudie tout bas la leçon qu'il ânonnera plus d'une fois à l'oreille de sa mère, avant de la réciter à haute voix et couramment au papa.

Que ne puis-je faire passer dans votre âme tout ce qui pénètre la mienne à l'aspect de ce paisible intérieur! On sent partout qu'une volonté constante et attentive a présidé aux moindres détails d'un bien-être qu'entretient le continuel échange de services et d'affections. Si c'est la fermeté du père qui a formé la docilité du fils, c'est la tendresse de la mère qui la leur rend si douce à tous deux. Cet amour n'est jamais dénué de force; elle gouverne en aimant. L'intérieur de la maison est son domaine; elle y règne; elle a su se soustraire à ce fléau de la richesse, qui attaque même aujourd'hui la bourgeoisie aisée, à l'abus des loisirs; elle n'a point à envier à l'humble ménagère, qui prépare elle-même le repas de sa famille, l'innocente joie, récompense de ses peines; si elle ne fait pas tout, elle surveille tout, prévoit tout, adoucit, charme tout. Ses domestiques sont des êtres de plus à régulariser, à améliorer, à rendre heureux, à aimer. Oh! que ce petit royaume où elle entretient la paix, l'ordre et le bonheur lui vaut bien mieux que les succès des bals, et les pompes des spectacles, et les monotones visites, et tous ces vains devoirs de société, qui remplissent si mal le vide que l'absence de tous les vrais devoirs creuse autour des femmes riches!

Vous m'avez reproché plus d'une fois d'aimer la poésie, ce qui veut dire, dans votre dialecte, que je me plais aux illusions, aux rêves, que je ne sais pas voir ce qui est. Vous vous trompez, mon ami; la poésie que j'aime, c'est justement celle de la vie réelle. Je ne suis pas arrivé à mon âge sans avoir appris à lire ailleurs que dans les livres, et le poëme bourgeois dont je rassemble les traits en étudiant les hommes avec lesquels je vis, en observant les objets, les scènes que le cours naturel des choses amène sous mes yeux, m'occupe et me touche autrement que tous ceux que je pourrais entasser dans ma bibliothèque. Par exemple, aucun écrivain n'a su peindre le bonheur: toute félicité en récit devient fade; eh bien! je vous assure que celle que je lis sur le visage de mes voisins, sur le front pur et radieux de l'enfant, sur celui non moins candide et doucement recueilli de la mère, dans l'air calme, reposé, satisfait du mari; ce bonheur-là n'a rien de morne, rien de monotone; l'amour le vivifie, et il est anobli par le sentiment du devoir et l'habitude du travail.

En voilà assez; je ne veux ni vous disposer plus mal pour vos parties tumultueuses, ni m'attirer vos railleries. Probablement que vous trouverez mes descriptions longues, et d'un mince intérêt; mais si je savais traduire en paroles la poésie des actes les plus simples, je serais trop habile, et trop heureux aussi si je pouvais vous apprendre à sentir cette poésie réelle, à la déchiffrer peu à peu. Plût à Dieu que je pusse inspirer le goût de cette étude à mes frères les hommes! ce serait les faire entrer dans une voie d'amélioration; car on ne saurait contempler le bien sans l'aimer, l'aimer sans commencer par cela même à le pratiquer.

Adieu, revenez-nous bientôt, et, s'il se peut, moins frondeur.

FRAGMENTS DE LEIBNITZ.

Lettre au Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Il s'est conservé dans les poussières de la bibliothèque de Hanovre, sans que pendant longtemps on y ait fait grande attention, plusieurs liasses de papiers provenant de la succession de Leibnitz. Un Allemand, M. Erdmann, en a fait récemment le dépouillement, et a publié à Berlin quelques uns des morceaux qui lui ont paru les plus remarquables. Permettez-moi de dire en passant qu'il est pénible de voir la langue française aussi effroyablement écorchée par nos voisins, qu'elle l'a été dans cette publication entachée à chaque page des barbarismes et des fautes d'orthographe les plus impardonnables: Leibnitz, il y a un siècle et demi, en aurait rougi. Quoi qu'il en soit, il y a là beaucoup de bonnes choses. Malheureusement la plus grande partie des morceaux recueillis ne se compose, dans la vérité du mot, que de morceaux. Ce sont des commencements d'ouvrages non achevés, en latin ou en français, deux ou trois seulement en allemand. Là, comme dans tous ses ouvrages, les vues de cet illustre philosophe se distinguent par les plus beaux caractères de lucidité et de profondeur. Quelques unes m'ont paru particulièrement frappantes par un caractère si vivant qu'on le dirait de notre temps, ce qui semble augmenter leur valeur propre par un certain cachet de curiosité. Comme précédemment, monsieur, vous nous avez déjà entretenus de quelques idées, que l'on dirait également d'hier, jetées en avant par ce philosophe sur l'Égypte et l'Orient, j'ai pensé que quelques passages de ces nouveaux écrits ne vous paraîtraient pas dénués de tout intérêt pour vos lecteurs. Ma difficulté est de choisir.

Je commencerai quelques réflexions sur cette accumulation d'ouvrages futiles, qui se développe avec une rapidité si prodigieuse, que nos bibliothécaires commencent déjà à se demander avec effroi quelles dimensions devront prendre leurs magasins, avant la fin du siècle, pour donner place à ce que le travail de la presse y jette chaque jour. Comment conserver tant d'inutilités? comment les classer? Autant vaudrait conserver et classer dans une collection minéralogique toutes les poussières qui se remuent sur le sol. Leibnitz, qui entrevoit cette plaie, dont le goût des lectures frivoles et la facilité qu'il y a d'être auteur ont si fort accru l'étendue, n'y aperçoit de remède pour l'avenir que dans de grandes expéditions de découverte ordonnées par les gouvernements à travers ces océans d'écriture. Il insinue même à Louis XIV qu'il conviendrait à la gloire de son règne de donner un exemple à cet égard en instituant une sorte de magistrature régulière de la littérature, destinée non pas à inventer, mais à aider le public, en démêlant et en signalant ce qu'il y a de décidément bon dans cet immense chaos. « Le prince, dit-il, fera tirer la quintessence des meilleurs livres, et y fera joindre les meilleures observations encore non écrites des plus experts de chaque profession, pour faire bâtir des systèmes d'une connaissance solide et propres à avancer le bonheur de l'homme. » Ces pensées sont tirées du début d'un ouvrage qu'il intitulait: *Préceptes pour avancer les sciences.* Voici ce qu'il observe à propos de la manie d'écrire, *scribendi cacœthes*, comme disaient les anciens.

« Quand je considère combien nous avons de belles découvertes, combien de méditations solides et importantes, et combien se trouvent d'esprits excellents qui ne manquent pas d'ardeur pour la recherche de la vérité, je crois que nous sommes en état d'aller plus loin, et que les affaires du genre humain, quant aux sciences, pourraient en peu de temps merveilleusement changer de face. Mais quand je vois de l'autre côté le peu de concert des desseins, les routes opposées que l'on suit, l'animosité que les uns font paraître contre les autres, qu'on songe plutôt à détruire qu'à bâtir, à arrêter son compagnon qu'à avancer de compagnie, j'appréhende que nous ne soyons pour demeurer dans la confusion et dans l'indigence où nous sommes par notre faute. Je crains même, qu'après avoir inutilement épuisé la curiosité sans tirer de ces recherches aucun profit considérable pour notre félicité, on ne se dégoûte des sciences, et que les hommes, par un désespoir fatal, ne retombent dans la barbarie. A quoi cette horrible masse de livres, qui va toujours en s'augmentant, pourrait contribuer beaucoup: car enfin le désordre se rendra presque insurmontable; la multitude des auteurs, qui deviendra infinie en peu de temps,

les exposera tous ensemble au danger d'un oubli général ; l'espérance de la gloire qui anime bien des gens dans le travail des études cessera tout d'un coup ; il sera peut-être aussi honteux d'être auteur que cela était honorable autrefois. Tout au plus s'amusera-t-on à des livres horaires qui auront peut-être quelques années de cours et serviront à divertir pendant quelques moments un lecteur qui veut se désennuyer, mais qu'on aura faits sans aucun dessein d'avancer nos connaissances ou de mériter le goût de la postérité. On me dira qu'il y a tant de gens qui écrivent qu'il n'est pas possible que tous leurs ouvrages soient conservés. Je l'avoue, et je ne désapprouve pas ces petits livres à la mode, qui sont comme les fleurs d'un printemps ou les fruits d'un automne qui ont de la peine à passer l'année. S'ils sont bien faits, ils font l'effet d'une conversation utile : ils ne plaisent pas seulement, ils empêchent les oisifs de mal faire, et servent encore à former l'esprit et le langage. Cependant il me semble qu'il vaut mieux pour le public bâtir une maison, défricher un champ, ou au moins planter quelque arbre fruitier ou d'usage, que de cueillir quelques fleurs ou quelques fruits. Ces divertissements sont louables, bien loin d'être défendus ; mais il ne faut pas négliger ce qui est plus important. On est responsable de son talent à Dieu et à la république. »

Dans quelques pages d'introduction à un traité, que malheureusement Leibnitz s'est également contenté de méditer, sur la méthode de la philosophie et de la théologie, *De vera methodo philosophiæ et theologiæ*, toujours préoccupé par ce bonheur solide du genre humain qu'il a eu toute sa vie en vue, même dans sa géométrie, il s'élève à des considérations extrêmement dignes d'attention sur l'imminence d'un certain éloignement de la philosophie purement physique ou psychologique, pour revenir à une philosophie plus élevée, et touchant de plus près aux idées religieuses. Je vous demande permission de vous en citer quelques traits qui semblent véritablement prophétiques des tendances de la France moderne, qui semble vouloir, en effet, grouper ensemble toutes les sciences particulières autour de la théologie.

« On dirait que les études sont soumises à certaines périodes. Il y a eu un temps où la théologie scolastique était dominante : aujourd'hui à peine en trouve-t-on quelques restes desséchés dans le fond de quelques couvents. Le flambeau des lettres s'étant allumé, on s'est mis à marcher en sens contraire, et l'on a disserté avec autant de passion sur une syllabe de Plaute et d'Apulée qu'autrefois sur les universaux et la distinction modale. Aujourd'hui nous sommes délivrés de cette maladie, mais le péril n'est que plus grand. Nous avons commencé à devenir hommes, et notre jugement mûrissant, nous avons déposé les jouets d'enfant en même temps que la robe prétexte, comme si la sagesse du monde, depuis qu'il s'est dégagé de la barbarie, s'était graduellement augmentée d'année en année ; nous avons reconnu combien il importe aux intérêts du genre humain d'étudier la nature, et de déterminer les lois des figures et des mouvements, qui peuvent nous être si utiles pour l'accroissement de notre puissance. Mais, comme dans une république, la plupart d'entre nous travaillent pour les autres et très peu pour eux-mêmes, et nous ramassons par nos expériences des matériaux pour la postérité qui, dans les siècles futurs, s'en servira pour construire l'édifice de la vérité. Aussi vois-je de grands hommes qui, ayant passé leur jeunesse dans l'étude des lettres ou des mathématiques, leur âge mûr dans les affaires ou dans le travail des sciences naturelles, reviennent, dans un âge plus avancé, à cette science de l'esprit qui a pour objet notre propre félicité. C'est avec bien de la sagesse que l'illustre François Bacon a dit que la philophie prise légèrement éloignait Dieu, mais que prise profondément elle ramenait au créateur. J'estime qu'il sera de même de ce siècle, et que les hommes rentrant en eux-mêmes, et reconnaissant le prix de la philosophie sacrée, les mathématiques serviront désormais à assurer la rectitude du jugement et à faire mieux connaître l'harmonie, et pour ainsi dire l'idée de la beauté, l'observation de la nature à exciter l'admiration envers son auteur qui a rendu sensible l'image idéale du monde ; enfin les études de tout genre à fonder la félicité de l'homme. »

Voici, monsieur, une troisième citation d'un tout autre genre, et que je ne puis m'empêcher de vous recommander, car elle semble se rapporter à vous tout particulièrement ; je veux dire à ce mode de peindre les idées dans les imaginations par le moyen des figures, mode que vous avez mis si heureusement en usage depuis quelques années. Leibnitz aurait même voulu pousser le pittoresque encore plus loin que vous ne faites. Il entendait que l'on construisît sur ce pied-là tout un système de langage, sans exclure cependant le mélange avec le langage ordinaire. C'est à peu près, à ce que je vois, le parti qu'ont adopté de notre temps diverses publications légères. En définitive, voici ce qu'il en dit : « Si on l'introduisait parmi nous, sans renoncer pourtant à l'écriture ordinaire, l'usage de cette manière d'écrire serait d'une grande utilité pour enrichir l'imagination et donner des pensées moins sourdes et moins verbales qu'on ne le fait maintenant. Avec le temps, tout le monde apprendrait le dessin dès sa jeunesse, pour n'être point privé de la commodité de ce caractère figuré qui parlerait véritablement aux yeux, et qui serait fort au gré du peuple ; comme en effet les paysans ont déjà certains almanachs qui leur disent sans paroles une bonne partie de ce qu'ils demandent ; et je me souviens d'avoir vu des imprimés satyriques en taille-douce qui tenaient un peu de l'énigme, où il y avait des figures signifiantes par elles-mêmes, mêlées avec des paroles, au lieu que nos lettres, aussi bien que les caractères chinois, ne sont significatifs que par la volonté des hommes, *ex instituto*. » Et son interlocuteur lui répond, car ceci est tiré d'un de ses dialogues sur l'entendement : « Je crois que votre pensée s'exécutera un jour, tant cette écriture me paraît agréable et naturelle ; et il semble qu'elle ne serait pas de petite conséquence pour augmenter la perfection de notre esprit, et pour rendre nos conceptions plus réelles. » Ainsi, monsieur, vous n'avez point à craindre, d'après cela, de marcher aussi loin que vous l'entendrez dans la carrière du pittoresque, puisque voilà le maître de la philosophie moderne qui vous l'ouvre si largement.

Dans un ordre plus élevé, j'admire beaucoup, et je pense, monsieur, que vous serez de mon avis, une vue bien lumineuse sur la révolution française, et même, à certains égards, sur ses suites, jetée en avant, à un siècle de distance, on dirait presque une prophétie. C'en est une du moins comme en peuvent composer des philosophes. Parlant de ces sentiments matérialistes qui, dès la fin du dix-septième siècle, commençaient à décomposer les classes supérieures de la société : « Je trouve, dit-il, que des opinions approchantes, s'insinuant peu à peu dans l'esprit des hommes du grand monde qui règlent les autres, et dont dépendent les affaires, et se glissant dans les livres à la mode, disposent toutes choses à la révolution générale dont l'Europe est menacée, et achèvent de détruire ce qui reste encore dans le monde des sentiments généreux des Grecs et des Romains, qui préféraient l'amour de la patrie et du bien public, et le *soin de la postérité* à la fortune et même à la vie. Ces *public spirits*, comme les Anglais les appellent, diminuent extrêmement et ne sont plus à la mode. Les meilleurs sentiments du caractère opposé qui commence à régner n'ont plus d'autre principe que celui qu'ils appellent l'*honneur*. Mais la marque de l'homme d'honneur chez eux est seulement de ne faire aucune bassesse comme ils le prennent. Et si pour la grandeur ou par caprice quelqu'un versait un déluge de sang, s'il renversait tout sens dessus dessous, on compterait cela pour rien. On se moque hautement de l'amour de la patrie ; on tourne en ridicule ceux

qui ont soin du public; et quand quelques hommes bien intentionnés parlent de ce que deviendra la postérité, on répond : Alors comme alors. Mais il pourra arriver à ces personnes d'éprouver elles-mêmes les maux qu'elles croient réservés à d'autres. Si cette maladie d'esprit épidémique va croissant, la Providence corrigera les hommes par la révolution même qui en doit naître. Car, quoi qu'il puisse arriver, tout tournera toujours pour le mieux, en général, au bout du compte; bien que cela ne doive et ne puisse pas arriver sans le châtiment de ceux qui auront contribué, même au bien, par leurs actions coupables. »

Ma lettre, monsieur, est déjà bien longue; cependant je ne puis résister au désir de la terminer par un très beau fragment sur l'utilité dont serait pour le genre humain cette science encyclopédique que Leibnitz a rêvée toute sa vie, et sur laquelle il a du moins laissé à la postérité bien des indications précieuses. Ce fragment appartient à un traité qui aurait eu pour titre : *De natura et usu scientiæ generalis.*

« Si l'on parvenait à posséder cette science générale, je pense qu'après la piété, la justice, l'amitié, la santé, il serait impossible de rien trouver de meilleur et de plus efficace pour le bonheur dans les choses humaines; j'ose même dire que la piété et la justice, et souvent l'amitié et la santé, résulteraient de cette science. Celui qui en serait maître serait d'abord en état de se satisfaire, par des démonstrations certaines, sur tout ce qui peut être trouvé au sujet de Dieu et de l'âme; car nous avons déjà toutes les données nécessaires pour cet objet. Il aimerait donc Dieu par-dessus toutes choses, puisqu'il comprendrait sa beauté, et il serait prêt à tous les événements, ayant démontré que toutes choses sont parfaitement ordonnées, et que rien n'égale la bonté de Dieu. Ainsi il serait libre et délivré de cette inquiétude des choses à venir dont les âmes faibles, qui ne savent adorer Dieu que par une crainte servile, sont misérablement tourmentées. Comprenant la perfection de Dieu et l'harmonie des choses, il n'ignorera pas ce que Dieu exige de lui, et quels sont les devoirs de sa vie. Il apercevra avec joie que rien n'est plus doux que le joug de Dieu, et que ce qui nous est souverainement utile est en même temps souverainement agréable à Dieu. De là une excellente conciliation de la justice avec la prudence, de l'amour de Dieu avec l'amour de soi, de l'honnête avec l'utile, principes qui ne s'opposent l'un à l'autre que par l'effet de l'ignorance et de l'erreur. La conscience sera ainsi affranchie de ces scrupules qui font que souvent, lors même que l'on est sur la voie de la justice, on y agit cependant injustement, parce que l'on ignore comment l'action que l'on commet peut prendre, moyennant une intention convenable, la bonté qui lui appartient. Rien n'est plus utile à l'homme que l'homme; rien n'est plus doux que l'amitié; rien n'est plus précieux auprès de Dieu même qu'une âme raisonnable : or, aimer tout le monde, même ses ennemis, ne haïr personne, même de ceux à qui l'on est contraint de nuire, n'est pas moins un précepte de la haute raison que du Christ. Celui qui sent ainsi, agissant toujours avec candeur, se trouvant capable de rendre service à beaucoup de gens à l'aide des connaissances particulières que sa science lui procure, acquerra facilement des amis et une position de fortune convenable. La candeur de l'esprit est en effet une chose de si haut prix, que ceux même dont le caractère est le plus rusé auront toujours de l'inclination pour un ami candide. Quant à la position de fortune, celui qui a des amis n'en peut manquer, et en laissant même de côté la faveur des amis, celui qui est en état d'inventer des procédés propres à faciliter la vie humaine serait en honneur même chez les Chinois et chez les Turcs, et pourvu qu'il vive au milieu d'une population qui le comprenne et qui ne soit pas elle-même dans l'indigence, il ne manquera jamais de ce qui est nécessaire pour vivre bien et heureusement. Enfin, comme les choses qui vont bien ou mal à notre corps sont connues au moyen de la science générale, aussi bien du moins qu'elles peuvent l'être au moyen des expériences qui existent déjà, et que cette science fournit en même temps la possibilité d'inventer à volonté de nouvelles expériences, la santé et les autres biens d'une douce existence ne lui manqueront pas non plus, autant du moins qu'ils sont dans la puissance de l'homme, ou autant qu'il plaira à un sage d'appliquer les facultés de son esprit au soin de son corps. »

Si j'ai tenu à cette dernière citation, c'est qu'il m'a paru que Leibnitz s'y était peint lui-même : on retrouve là cet esprit si pur et si élevé, ce cœur si plein d'humanité et d'affabilité, cette âme pieuse et sereine. C'est tout ce qui se voit dans la vie de Leibnitz ; c'est tout ce qui se peut lire sur sa noble et aimable figure. Aussi, pour achever cette lettre, que mon admiration pour Leibnitz m'empêche de trouver d'une étendue indiscrète, vous signalerai-je l'existence d'un



(Portrait de Leibnitz d'après la gravure de Gruzmacher, et fac-simile de sa signature.)

très beau portrait de ce grand homme, peint d'après nature, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, par un artiste habile, et qui se trouve actuellement en la possession de M. Kraukhing, directeur du Musée de Dresde. Il vient d'être fort bien rendu par un graveur de Berlin, M. Gruzmacher. Comme on n'a vu jusqu'ici, soit en France, soit en Allemagne, que des représentations très imparfaites et très infidèles des traits de ce grand homme, j'ai pensé, monsieur, que cette indication vous paraîtrait peut-être utile pour votre précieux recueil.

Agréez, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE VIEILLARD AUX DEUX FLUTES.

LÉGENDE (1).



(Le Vieillard aux deux flûtes. — Dessin de M. Gérard Séguin.)

Au quatorzième siècle, il y avait dans la principauté de Kalenberg une grande ville nommée Hamelen. Bâtie au confluent du Hamel et du Weser, elle recevait dans son port des navires de tous pays, et distribuait ensuite leurs chargements dans l'Allemagne. On la citait partout pour son commerce, sa richesse, sa puissance; et l'homme qui pouvait dire : — Je suis citoyen d'Hamelen, était sûr de ne trouver partout que des protecteurs ou des complaisants.

Aussi les habitants étaient-ils devenus durs, injustes et orgueilleux, comme il arrive d'habitude à ceux qui peuvent tout ce qu'ils désirent.

Or, il entra un jour dans le port un vaisseau étranger, d'une construction tellement singulière, que les plus vieux marins ne purent dire où il avait été construit. Il voguait sans voiles, sans rames, et son chargement était composé de marchandises précieuses, telles qu'étoffes de soie, cuirs parfumés, poudre d'or et épices d'Orient. Un seul homme le conduisait. C'était un vieillard à barbe blanche, habillé d'une robe de velours jaune, serrée par une ceinture de lin, et portant, suspendues au cou par une chaîne d'argent, deux flûtes, dont l'une était d'ivoire et l'autre d'ébène.

Tous les habitants d'Hamelen accoururent, comme on peut le croire, pour voir l'étrange vaisseau et le capitaine inconnu qui le conduisait. Celui-ci reçut les visiteurs avec bienveillance; mais à toutes leurs questions il répondait qu'il était venu pour faire du commerce, non pour raconter son histoire, et il montrait sa marchandise étalée sur le tillac.

Cependant tous s'en allaient sans rien acheter, et chacun faisait sa supposition sur le mystérieux étranger : les uns disaient que ce devait être quelque juif d'Orient que l'appât du gain avait attiré dans ces mers éloignées; d'autres prétendaient qu'il était venu de l'Inde en suivant une route inconnue par le nord; il y en avait enfin qui le soupçonnaient d'être un pirate enrichi qui s'était défait de tous ses compagnons.

Cette dernière opinion ne tarda pas à l'emporter, par cela seul qu'elle était la plus défavorable. Elle se répandit dans la ville, et bientôt il fut accepté de tout le monde que le vieillard aux deux flûtes (c'était ainsi qu'on l'avait appelé) était un écumeur de mer qui cherchait à vendre le fruit de ses rapines. Quelques habitants se hasardèrent alors à dire qu'il serait prudent d'interroger cet homme afin de connaître la vérité; d'autres prétendirent que l'on avait même le droit de l'arrêter; enfin, un marchand, qui craignait la concurrence que pouvait lui faire l'étranger, s'écria que le plus sage serait avant tout de saisir ses marchandises comme celles d'un homme suspect. Ce dernier avis fut sur-le-champ partagé par tout le monde. On s'adressa au conseil

(1) Le sujet de ce récit est emprunté à une tradition populaire en Allemagne, dont nous avons déjà fait mention dans un de nos premiers volumes.

qui gouvernait alors Hamelen, et quelques uns des magistrats furent envoyés vers le navire pour s'emparer de ce qu'il contenait.

Le vieillard voulut en vain s'y opposer, en remontrant qu'on le dépouillait sans raison, et contre toute justice; les magistrats répondirent que les marchandises lui seraient rendues lorsqu'il aurait prouvé qu'elles lui appartenaient légitimement, le menaçant, s'il faisait résistance, de le jeter lui-même en prison.

L'étranger comprit alors que l'on était décidé à ne rien entendre; il s'assit donc près du gouvernail, et laissa emporter le chargement sans rien dire. Enfin, quand tout le monde se fut retiré, il se leva, détacha la corde qui retenait le navire, et le laissa descendre au cours du fleuve.

La foule curieuse s'était rassemblée pour le voir partir, et les magistrats eux-mêmes étaient restés sur le port. Le vieillard, qui les aperçut, se pencha sur le bord du navire.

— Je pars, hommes injustes! dit-il d'une voix menaçante; je pars chassé et dépouillé par vous; mais je laisserai ici de quoi vous punir et me venger.

A ces mots il ouvrit l'escarcelle rouge qu'il portait à la ceinture, et on en vit sortir trois petits animaux presque semblables; l'un était un lérot, l'autre un campagnol, le dernier un raspeçon (1). Tous trois s'élancèrent dans le fleuve, le traversèrent à la nage et atteignirent le rivage; après quoi le navire continua sa route.

Les habitants s'étaient contentés de rire de la singulière vengeance du vieillard, mais ils ne tardèrent point à éprouver combien elle était sérieuse. Le lérot, le campagnol et le raspeçon se multiplièrent si prodigieusement qu'ils finirent par s'emparer pour ainsi dire de la ville entière. Ils avaient chassé des maisons les animaux domestiques, et nichaient au coin des fenêtres à la place autrefois occupée par les hirondelles. A peine la table était-elle dressée, qu'on les voyait accourir tous et manger le repas préparé pour la famille. Ils pénétraient par troupes innombrables dans les greniers d'abondance, consommant en quelques jours les vivres qui devaient suffire pour une année. Il en résulta bientôt une disette qui les rendit plus dangereux en les affamant. Ils se répandirent alors dans Hamelen détruisant toutes les marchandises, et dans les navires dont ils rongeaient les voiles et les cordages. Plus tard ils attaquèrent les charpentes des maisons qui commencèrent à tomber en ruines; enfin, la rage de faim qui les tourmentait devint telle qu'ils arrivèrent à attaquer les hommes pendant leur sommeil, et à dévorer les nouveaux-nés dans leurs berceaux.

Les habitants, qui avaient vainement employé tous les moyens connus, ne savaient plus comment échapper à cette calamité. Leurs magasins étaient vides, et les vaisseaux étrangers n'osaient plus approcher de leur port. C'en était fait d'Hamelen si le conseil supérieur ne se fût décidé à faire annoncer qu'il accorderait une récompense de cent mille pièces d'or à celui qui pourrait délivrer la ville des animaux qui la désolaient.

Il y avait déjà quelque temps que cet avis était publié, et personne ne s'était encore présenté, lorsque l'on vit, un jour, reparaître le navire sans voiles, monté par le vieillard aux deux flûtes.

Celui-ci n'aborda point au port, mais il envoya au conseil suprême une lettre dans laquelle il proposait de délivrer Hamelen du fléau qu'il y avait envoyé, au prix des cent mille pièces d'or proposées.

Après l'avoir lue, les magistrats accoururent au port et crièrent au vieillard de descendre à terre, jurant qu'ils lui paieraient la somme s'il avait réellement le pouvoir de les sauver.

(1) Ce sont trois variétés de rats.

Le vieillard, se fiant à ce serment, descendit, et prenant sa flûte d'ivoire, il se mit à parcourir les rues d'Hamelen en répétant un air singulier, dont aucune musique connue ne pourrait donner idée. A mesure qu'il jouait, on voyait les raspeçons, les campagnols et les lérots accourir de tous côtés et se presser à sa suite comme une armée; lorsqu'ils furent ainsi réunis, il retourna au port et les fit tous entrer dans son navire, qui repartit seul, et disparut bientôt à l'embouchure du fleuve.

Se tournant alors vers les magistrats, il leur dit :

— Vous voyez que j'ai tenu ma promesse; maintenant songez à tenir la vôtre.

Mais les magistrats n'ayant plus rien à craindre, commencèrent à trouver des raisons pour violer la parole donnée.

— Le salaire, dit l'un d'eux, doit être proportionné à la peine, et un air de flûte ne peut être raisonnablement estimé cent mille pièces d'or.

— Donnez-lui-en deux cents, et il devra nous estimer généreux, ajouta un second.

— Deux cents! répéta le marchand qui avait conseillé autrefois de confisquer le chargement du vieillard; avez-vous oublié que cet homme est la première cause de tout ce que nous avons souffert?

— C'est la vérité! s'écrièrent toutes les voix.

— Loin de lui devoir quelque chose, nous serions en droit de lui infliger un châtiment rigoureux, reprit le marchand; qu'il s'estime donc heureux de repartir sans qu'on lui demande compte du passé; car notre pardon est une récompense suffisante.

Le vieillard rappela en vain que le fléau avait été la punition d'une première violence commise contre lui, et qu'avant de le faire disparaître, il avait exigé le serment qu'on lui accorderait les cent mille pièces d'or; les magistrats lui imposèrent silence, et l'un d'eux, prenant un air pieux, ajouta que tout venant de Dieu, c'était lui seul qu'il fallait remercier. Tout le monde applaudit, et l'on se rendit à l'église pour lui adresser des actions de grâces, comme si Dieu acceptait les prières des injustes et des parjures.

Le vieillard demeura debout à la même place, jusqu'à ce que le dernier des habitants eût franchi le seuil du temple; mais saisissant alors sa flûte d'ébène :

— Qu'ils soient donc récompensés selon leurs œuvres! dit-il d'une voix terrible.

Puis il recommença à parcourir les rues d'Hamelen en jouant de sa flûte noire, et, cette fois, tous les enfants sortirent des maisons, et se mirent à le suivre, entraînés par un pouvoir irrésistible. Il passa ainsi devant chaque porte, et sa troupe grossissait toujours; enfin, quand elle fut complète, il redescendit vers le fleuve.

Or pendant ce temps les habitants d'Hamelen priaient dans l'église; mais tout-à-coup une voix lugubre retentit sous les voûtes, et elle disait :

— Le crime des pères sera puni dans leurs fils.

Ils se levèrent épouvantés, car ils avaient reconnu l'accent de l'inconnu, sortirent en foule et coururent au port : le vieillard n'y était plus; mais chaque vague du fleuve roulait dans ses replis le cadavre d'un de leurs enfants!

Une chapelle fut élevée en commémoration de ce grand désastre. On peignit sur les vitraux des mères en pleurs parcourant les rives du Weser, au milieu duquel se montraient de petites têtes flottantes et de petites mains qui s'élevaient pour demander du secours; au fond apparaissait le vieillard jouant de la flûte d'ébène, et l'on écrivit au-dessous :

A nos enfants morts par la malice du démon.

Mais dès le soir même une main invisible effaça, dit-on,

les derniers mots de cette inscription, et les habitants d'Hamelen lurent, le lendemain, avec surprise et épouvante :

A nos enfants morts à cause de l'injustice de leurs pères.

LA CHOUETTE ET LES AGONISANTS.

Il est une idée généralement répandue, surtout dans les campagnes, et dont on peut essayer de donner une explication satisfaisante. Publier cette explication dans le *Magasin pittoresque*, c'est la meilleure manière d'en faire vérifier la justesse ou l'erreur.

Les chouettes, dit-on, pressentent la mort prochaine des malades, et viennent se percher sur les cheminées des maisons où gisent les agonisants. Toutes les garde-malades attesteront le fait et citeront les circonstances où, à demi assoupies dans leur fauteuil, elles ont entendu le *hou-hou* aigu et voilé de la chouette qui attristait le lugubre silence de la nuit.

Celui qui écrit ces lignes a dû accomplir le douloureux devoir de veiller un mourant. Pendant qu'il était plongé, près du feu, dans une pénible somnolence, il entendit très distinctement le bruit de la chouette. Réveillé aussitôt par toutes les idées que ce cri fatal souleva dans son imagination, il crut reconnaître que le son provenait de l'intérieur de la cheminée.

Attiré vers le malade par cette impression de mauvais augure, il le trouva fort oppressé et respirant avec une grande difficulté. Il lui donna quelques soins; mais en retournant auprès du feu il remarqua que, l'appartement étant situé à l'entresol, il était impossible au cri de la chouette de descendre six étages de cheminée. Il jugea donc qu'il devait se tromper en rapportant à l'intérieur de la cheminée le point de départ du cri : écoutant alors plus attentivement, au sein du silence le plus profond, et se tenant en garde contre sa préoccupation première, il reconnut que le cri de la chouette venait de l'agonisant lui-même, et n'était autre chose que le sifflement alternatif produit par les efforts d'expiration et d'aspiration du pauvre malade. La faiblesse de la mort avait gagné le nez et les lèvres, et les poumons faisant effort forçaient l'air à s'ouvrir un passage; de là résultait nettement le *hou-hou* de la chouette.

L'observateur s'assura du fait à plusieurs reprises; il réveilla quelques personnes auxquelles il fit faire la même série de remarques.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les assistants commençaient par rapporter le cri à l'intérieur de la cheminée; il fallait un certain temps pour les bien convaincre que le cri partait du malade lui-même. Cette illusion provenait-elle d'un effet acoustique? Ou bien était-ce un effet de l'imagination, qui, se ressouvenant du dire populaire, se préoccupait aussitôt de l'idée de la chouette perchée au haut de la cheminée? De plus savants en décideront; ce qui m'importait ici, c'était de mettre au jour un fait qui peut contribuer à rectifier une idée très répandue.

Si on pouvait avoir un peu de patience, on s'épargnerait bien du chagrin; le temps en ôte autant qu'il en donne.

Madame DE SÉVIGNÉ.

DOST-MOHAMMED-KHAN ET AKBAR-KHAN.

Il y a un an, toute l'Angleterre était plongée dans la stupeur et l'anxiété. Les nouvelles de l'Inde étaient désastreuses. Une terrible insurrection avait éclaté en novembre à Caboul; plusieurs officiers d'un grand mérite venaient de tomber victimes de la fureur populaire, et les garnisons anglaises, chassées de leurs postes, périssaient après deux mois d'efforts et de privations dans les terribles défilés qui conduisent de l'Afghanistan dans l'Inde. On pouvait croire la domination anglaise sérieusement menacée, et le gouvernement engagé dans des complications sans fin et des sacrifices incalculables. Mais depuis, la situation a entièrement changé. Après avoir repris pour la satisfaction de l'honneur national les villes perdues, l'Angleterre a reconnu le danger de sa conquête de 1839, et s'est décidée à ne plus s'immiscer aux affaires de ce peuple anarchique et indomptable; les troupes anglaises ont évacué tout l'Afghanistan en faisant à ce pays des adieux qui contrastent singulièrement avec les mœurs de nos sociétés modernes, et qui, en Angleterre même, ont excité des cris de réprobation.

Dans les phases de ce drame sanglant, deux personnages surtout, parmi les Afghans, peuvent fixer à titre différent notre attention : ce sont Akbar-Khan et Dost-Mohammed-Khan.

Dost-Mohammed-Khan peut avoir maintenant cinquante ans; il appartient à la tribu Barukzaï, une des grandes subdivisions de la nation afghane, tribu puissante et devenue, du fait de Dost-Mohammed même, implacable ennemie de la famille de Sodoouzaï, en qui résidait depuis cent ans la souveraineté de l'Afghanistan.

La vie de Dost-Mohammed-Khan se compose de deux parties très distinctes; sa jeunesse licencieuse, turbulente, foulant aux pieds tous les devoirs, se jouant de tous les engagements, contraste fortement avec son âge mûr, où il s'est toujours montré adroit, calme et réfléchi : sa jeunesse a été employée à conquérir le pouvoir par tous les moyens possibles dans une société orientale; son âge mûr, à le conserver par les seuls moyens d'un succès certain, la prudence, l'activité et le courage.

Depuis le commencement de ce siècle, l'Afghanistan a été déchiré par les guerres des fils de Timour-Chah. Zeman-Chah, Mahmoud, Ayoub et Chah-Choudja, se sont longtemps disputé le trône de Caboul. Serferaz-Khan, père de quarante fils, au nombre desquels était Dost-Mohammed, fut mis à mort par le roi Zeman-Chah. Feth-Khan résolut de venger la mort de son père, embrassa le parti du roi Mahmoud, et le ramena de Perse dans l'Afghanistan. La guerre se poursuivit dans tout le royaume. Mahmoud, en possession du trône, mécontent de la conduite de son frère Firouz, gouverneur de Herat, envoya Feth-Khan Barukzaï avec mission de lui ôter le gouvernement de cette ville. Dost-Mohammed, jeune encore, y suivit son frère; mais trouvant apparemment qu'il n'y avait pas là de lauriers à cueillir, il tira de cette expédition le seul parti avantageux qui se présenta à lui. Il pénétra par force dans le gynecée du prince Firouz, et déroba à la princesse Rokaïa, sœur de Mahmoud, une riche ceinture brochée de perles de grand prix; après cet exploit, il se sauva en toute hâte, prit la route de Cachemire, et se réfugia auprès de son frère Azim-Khan. Feth-Khan écrivit à ce dernier de s'emparer de la personne de Dost-Mohammed-Khan; mais avant que le coupable eût pu être saisi, Feth-Khan fut mis à mort par Mahmoud. Il y a, comme on le voit, du sang entre les Barukzaï et Mahmoud. Dost-Mohammed-Khan à son tour voulut venger la mort de son frère, et se trouvant à la tête de deux mille hommes, se mit au service d'Ayoub, compétiteur de Mahmoud. Promesses et engagements, Dost-Mohammed n'hésita point à tout trahir, et s'empara par stratagème de la citadelle de Caboul, avec intention d'y placer sur le trône un autre prince. Bientôt après, il rentra en faveur auprès d'Ayoub, qui parvint à se maintenir sur le trône en prenant pour son visir Azim-Khan, frère de Dost. Ce dernier se contenta pendant quelques années du titre de serdas ou chef, mais ne renonça pas à ses projets. Il arriva même que, son frère, lorsqu'il partit pour le Sinth, dans le but de réclamer le tribut, leva en toute hâte le camp parce qu'on l'avait averti que Dost-Mohammed n'attendait qu'un moment

favorable pour le piller et lui enlever l'argent. La partie ne fut que remise ; car peu de temps après Azim-Khan s'étant éloigné de Caboul pour combattre les Sikhs, il fut dépouillé de ses trésors par Dost-Mohammed, et mourut de



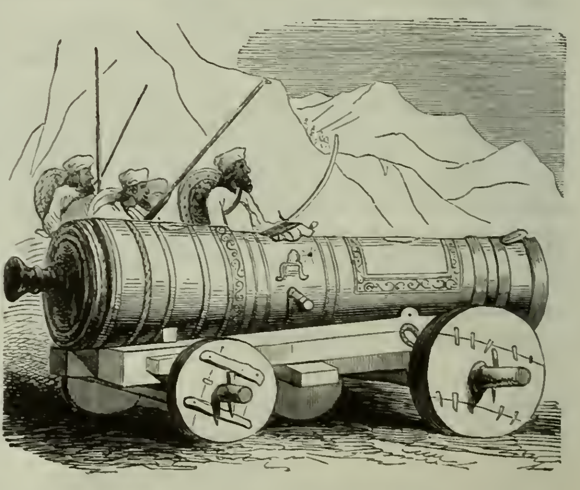
(Dost-Mohammed-Khan, ex-emir des Afghans.)

chagrin. Dost-Mohammed feignit de reconnaître l'autorité du roi Ayoub, et combattit même pour lui; mais il fut défait trois fois, et le roi Ayoub lui-même fut mis à mort par Habiboullah, neveu de Dost-Mohammed.

Caboul tomba en 1824 au pouvoir de l'un des frères de Dost-Mohammed qui, ne se sentant pas assez fort pour prétendre au premier rang, accepta le gouvernement du Kohistan; mais il se révolta au bout d'un an et s'empara du pouvoir. Depuis, grâce à son courage, aux services de quelques hommes dévoués à ses intérêts et capables de tout, il se maintint, en dépit des révoltes des chefs et d'une tentative faite en 1834 par le Chah-Choudja pour ressaisir le trône de Caboul. Il ne fut pas heureux contre son redoutable voisin Randjit-Singh, roi de Lahore; la perte de Pichaver et l'attitude constamment menaçante du *lion de Pendjab*, comme on l'appelait, était l'objet incessant de ses préoccupations. Il désirait ardemment l'alliance des Anglais; mais il exigeait leur intervention pour se faire restituer Pichaver; ne pouvant l'obtenir, il se tourna vers la Russie et prêta l'oreille à ses avances. Cette conduite éveilla la susceptibilité de l'Angleterre. La campagne de 1839 eut lieu : Chah-Choudja fut replacé sur le trône. Dost-Mohammed se sauva au nord de Caboul, dans le Kohistan; les Anglais allèrent l'y chercher. A la suite d'une bataille où il combattit vaillamment, mais qu'il perdit, il se sépara de ses soldats, traversa la ville de Caboul incognito, se présenta devant l'envoyé britannique sir Macnaghten, et en lui remettant son épée se déclara prisonnier des Anglais. Comme tel, il fut envoyé au-delà de l'Indus, voyagea jusqu'à Calcutta, où tout le monde lui prodigua des témoignages d'admiration et de sympathie, et repartit pour Saharanpour, ville dans le nord de l'Hindoustan, qui lui fut assignée pour résidence. Il paraît que les reproches de connivence avec les insurgés de Caboul dont on a voulu charger l'ex-émir étaient sans fondement; en eût-il même l'idée, il est peu probable qu'il ait pu se faire de semblables illusions; car le gouvernement central, tout en le traitant avec de grands égards et avec humanité, l'entourait de la plus stricte surveillance.

L'ex-émir est d'une taille élevée, robuste et musculaire; une jeunesse orageuse, les soucis du pouvoir, une captivité si pénible pour un esprit actif et inquiet comme le sien, ont laissé de profondes traces sur sa physionomie, et cependant il a toujours conservé cet air de dignité, ce port majestueux, ce maintien grave et simple à la fois, cet œil intelligent et scrutateur qui le faisaient de prime abord reconnaître comme chef, quand, dans sa salle d'audience à Caboul, il ne se distinguait des autres ni par sa mise ni par aucun insigne; quand, contrairement à l'étiquette de l'ancienne cour, il s'asseyait parmi les autres serdas. Il captivait les Européens par la modération de son caractère, la parfaite convenance de son langage et la justesse de ses observations. Le peuple de Caboul trouvait en lui une protection sûre et efficace contre la rapacité des grands; et ceux mêmes qui, par des combinaisons politiques, ont le plus travaillé à le mettre de côté, n'ont pu s'empêcher de reconnaître en lui un chef habile et remarquable.

L'aîné, et le plus aimé de ses fils, Akbar-Khan, dont le portrait a été fait par un touriste anglais (M. Vigne), a seul joué un rôle dans les derniers événements de son pays. Quoique âgé de trente ans, il ne s'était fait connaître par aucun trait particulier, et les voyageurs qui ont visité Caboul avant 1840 ne le citaient que comme un bon cavalier, un tireur adroit, et tout au plus un jeune homme de bonne mine, qui ne manquait pas d'intelligence. A l'époque de la défaite de Bamian, Akbar-Khan se sauva dans les Etats du khan de Bokhara, et y resta jusqu'au mois de novembre 1841. Quand l'insurrection éclata à Caboul, il vint la seconder à la tête d'un corps de cavaliers qu'il sut s'attacher et entretenir de ses propres ressources. Il paraît que la position dangereuse de son père, retenu toujours prisonnier dans l'Inde, n'exerça aucune influence sur sa conduite, car il embrassa avec zèle la cause des Afghans et leur haine contre la domination britannique. Son parti s'accrut considérablement à la fin de décembre, et ce fut lui qui, au milieu de l'effervescence populaire et des intérêts différents des chefs, négocia avec les autorités anglaises l'évacuation de Caboul



(Un Canon afghan.)

et leur retraite. Dans une des conférences, les temporisations de sir N. Macnaghten, envoyé britannique à la cour de Caboul, lui servirent de prétexte pour commettre le plus lâche des crimes : il se jeta à l'improviste sur l'envoyé, et lui tirant à bout portant un coup de pistolet il l'étendit mort. Après ce meurtre, la garnison anglaise n'eut plus que le choix de prendre la route de l'Inde ou de se laisser tuer à

Caboul. On adopta le premier parti. Akbar-Khan offrit de donner une escorte ; mais ce n'était là qu'une perfidie : il eut soin de commander aux tribus d'alentour de se réunir sur le passage des troupes anglaises dans les défilés; puis il déclara les principaux officiers, ainsi que les femmes qui se trouvaient au camp, ses prisonniers, et les renvoya à Laghman. De ce nombre fut l'héroïque lady Sale. Quelles que fussent les privations des Européens jetés dans un pays aussi sauvage et sans ressources, les différents récits s'accordent à dire que les prisonniers anglais ont été traités avec assez d'humanité et d'égards. Mais on sait que toute l'armée anglaise a été détruite dans les défilés par le feu ennemi, les maladies et le froid. Akbar-Khan dirigea ensuite ses efforts contre Djelalabad, où le brave général Sale s'était fortifié avec environ deux mille hommes ; le 6 avril 1842, une sortie vigoureuse le força à s'éloigner avec précipitation. Pendant ce temps, le gouvernement de l'Inde avait pris toutes les mesures nécessaires pour pénétrer dans l'Afghanistan avec des forces imposantes. L'approche de l'armée anglaise, du côté de Candahar et du côté de l'Inde, hâta la délivrance des prisonniers. La ville de Caboul fut reprise par le général Pollock. D'un autre côté, Dost-Mohammed-Khan fut élargi sans condition, sans engagement, abandonné à ses propres forces et à son avenir. Il est à regretter que cet abandon complet et définitif de l'Afghanistan ait été marqué par des traits d'une vengeance barbare et stérile. Les fortifications de Djelalabad et de Ghazni, la citadelle de Caboul, ont été démolies : cela peut encore se justifier ; mais on a passé au fil de l'épée des habitants désarmés, incendié leurs demeures, détruit toutes les ressources des classes laborieuses, et réduit à la misère des milliers d'individus. Ces actes ne rendront les Afghans ni plus dociles ni plus pacifiques ; ils n'auront servi qu'à rendre exécrable le nom des Européens, et à leur fermer pour longtemps l'accès et l'exploration de ces pays.



(Akbar-Khan, fils de Dost-Mohammed-Khan.)

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54, 59, 69.)

§ 7.

Quelques jours après cette conversation, la demeure d'Effendon était vide, et un nouvel agent se trouvait chargé de la direction du comptoir américain. Le facteur avait disparu sans que personne pût soupçonner ce qu'il était devenu. Quelques uns le soupçonnaient de s'être embarqué secrètement pour retourner en Amérique ; mais l'opinion générale était que, poussé à bout de courage, il avait mis lui-même un terme à ses peines par une mort volontaire.

Or, pendant que l'on discutait à ce sujet dans la factorerie, Effendon, chaussé de sandales en paille de riz, coiffé d'un chapeau pointu ayant dix-huit pouces de bord, et enveloppé dans une longue robe en *daba* (1), serrée par une ceinture à laquelle pendaient un couteau, un éventail et une boîte à parfums, était déjà en route pour la ville de Peking.

En prenant le costume de marchand coréen que nous

(1) Etoffe de coton dont on s'habille en Corée.

venons de décrire, il avait eu principalement en vue de justifier sa tournure et son accent étrangers; mais il s'aperçut bientôt que cette précaution était à peine nécessaire. Incapables de soupçonner la témérité de son entreprise, et accoutumés d'ailleurs aux variétés de langages et de physionomies des races qui couvrent l'immense territoire du céleste empire, les Chinois ne prirent point garde à lui; et ce qui, à ses propres yeux, avait paru une folie que l'amour paternel pouvait seul justifier, lui sembla bientôt une entreprise presque facile.

Le désir d'éviter toute rencontre qui eût pu le faire reconnaître, avait décidé Effendon à se rendre à Peking par eau. Malheureusement cette voie était encore plus lente que sûre; car, bien que les Chinois aient ouvert dans leur pays trois cent cinquante canaux qui sont devenus le moyen presque unique de transport pour les marchandises et les voyageurs, leurs ingénieurs n'ont point encore inventé les écluses, et lorsque la barque arrive à un barrage, il faut l'échouer sur une double cale, au haut de laquelle se trouve une machine qui aide à la hisser, puis à la redescendre. Les retards continuels qu'une pareille opération apportait au voyage eussent donc permis au facteur d'examiner en détail le pays qu'il traversait, si son impatience ne l'eût rendu insensible à tout ce qui frappait ses yeux.

C'était pourtant un spectacle aussi riche que curieux et varié. Des milliers de bateaux se croisaient sur le canal, remplis de passagers assis sur des nattes, qui abrégeaient la route en jouant aux cartes, aux dés, ou au *tsoi-moi* (1); les deux rives étaient diaprées de blé, de cannes à sucre, de riz ou de cotonniers, et les routes fourmillaient de paysans, à la ceinture desquels pendaient la bourse de tabac, la pierre à fusil et le briquet, ou de femmes portant leurs plus jeunes enfants dans un sac fixé à leurs épaules. Ils passèrent également devant quelques lacs couverts de radeaux, de pêcheurs qui faisaient plonger des *leu-tzés* (2), auxquels ils enlevaient ensuite leur proie.

En arrivant à Nanking, Effendon trouva un grand rassemblement de bourgeois occupés à voir un combat de sauterelles qui donnait occasion à de nombreux paris (3).

Le patron de la barque prit aussi dans cette ville un nouveau passager qui, comme Effendon, se rendait à Peking. C'était le fils d'un pauvre corroyeur qui, au lieu de continuer la profession de son père, avait voulu parcourir la carrière des lettrés. On sait qu'en Chine toutes les places, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre militaire, sont données au concours, et sans égard pour la classe à laquelle appartient le candidat. Les aspirants qui ne réussissent point dans ces épreuves s'établissent habituellement comme maîtres d'école dans les villes ou dans les bourgs, et facilitent ainsi à de plus jeunes les moyens de se présenter dans la lice à leur tour. C'était grâce à l'un de ces maîtres que le fils du corroyeur avait pu acquérir les connaissances demandées pour l'examen de dernier rang. Quant à l'argent qu'exigeait cet examen, le corroyeur le lui avait procuré en vendant comme esclave un de ses frères, espèce d'idiot auquel il n'avait jamais pu apprendre son métier; car la loi chinoise, semblable à la loi romaine, donne au père la toute propriété de ses enfants, et lui permet d'en disposer comme d'une chose. Grâce à ce secours, Tchao (on nommait ainsi le jeune Chinois) avait réussi à se faire recevoir lettré; mais il n'avait encore pu obtenir la place que ce titre lui permettait de remplir.

C'était, du reste, un jeune homme remuant, causeur, officieux, et toujours en quête d'une occasion qui pût lui être profitable.

Quelques heures après son embarquement il était déjà familier avec Effendon, et lui avait raconté toute son histoire.

— Jusqu'à présent on ne m'a rien accordé, continua-t-il; mais, ainsi que le sage l'a dit, l'homme est un petit ciel et une petite terre soumis à mille variations; que je fasse seulement le premier pas, le reste ira tout seul. Tu es mon ami, Kang-ho (c'était le nom pris pour Effendon); je puis te dire mon plan. Tu sais que le *dessous du ciel* (1) est partagé en dix-neuf provinces qui ont chacune plusieurs *fou* (départements), de même que chaque *fou* se divise en *tcheou* (arrondissements), et ceux-ci en *lian* (cantons). Mon titre de lettré me permet d'administrer un de ces derniers. Si je montre de l'habileté, mon nom sera recommandé sur le livre du *li-pou* (2), et j'avancerai rapidement. Je puis dans peu d'années remonter de degrés en degrés les neuf classes, et arriver à porter le bouton de pierre précieuse. Que je réussisse donc à acheter de quelque vieux gouverneur le droit de le remplacer, et le reste sera facile. Seulement pour cet achat, il faut une forte somme, et c'est afin de la gagner que je me rends à Peking, où les moyens de fortune sont plus nombreux.

— Et que comptes-tu faire? demanda Effendon.

— Tout ce qui pourra me procurer des *liangs;* car rien ne me coûtera pour en gagner.

Cependant à mesure qu'ils approchaient de Peking, le nombre des barques augmentait sur le canal, et ralentissait encore leur course. Ils apercevaient de loin en loin des grandes villes carrées entourées de fortifications que dominaient des arcs de triomphe, des *tas* (3), et les hautes tours des monastères de bonzes. A quelque distance de ces villes se trouvaient les cimetières ou les tombeaux de différentes formes et ornés de pyramides, de statues d'hommes, d'effigies d'animaux, étaient pour la plupart entourées de thuyas et de cyprès. En passant devant ces champs de repos, Effendon fut témoin de plusieurs cérémonies funèbres que les Chinois célèbrent avec une grande pompe, la vénération pour les morts, et le respect pour les parents étant les seules vertus religieuses qui leur soient enseignées. Dans ces cérémonies, les bonzes précèdent le cercueil porté par une vingtaine d'hommes, et surmonté d'un baldaquin. Derrière vient une litière dorée, autour de laquelle on brûle des parfums, et où se trouve une tablette portant les noms et les titres du mort, tels qu'ils doivent être inscrits sur la tombe. Les enfants suivent, coiffés d'un bonnet particulier, et revêtus par-dessus leurs habits d'une robe de grosse toile. Arrivé au lieu choisi pour l'inhumation, on dépose le corps dans une fosse profonde, on le recouvre de terre mêlée de chaux, et après avoir planté tout autour des bougies parfumées et des étendards coloriés, on se met à brûler en l'honneur du mort des chevaux, des habits ou des hommes de papier. Tout se termine enfin par un repas composé de mets précédemment déposés sur la tombe; et lorsqu'il est achevé, les parents regagnent leur demeure, emportant la tablette dont nous avons parlé. Ils la placent chez eux, près de l'autel consacré aux génies domestiques, et la parfument d'encens deux fois par année.

A quelques *li* (4) de Peking, les embarras qui se multipliaient sur le canal devinrent tels, que les deux voyageurs préférèrent descendre et suivre à pied la route pavée de granit qui conduit à la capitale du *Céleste-Empire.*

Au moment d'y arriver, ils furent pourtant arrêtés de nouveau par une revue de troupes qui interceptaient toutes les

(1) Jeu qui se joue avec les doigts, comme la *mourre*.

(2) Espèce de cormoran.

(3) Ces combats sont fort en usage, de même que ceux de grillons, de cailles et de coqs.

(1) Nom que les Chinois donnent à leur empire.

(2) Il y a six tribunaux ou conseils supérieurs établis à Peking, et qui sont de véritables ministères. Le *li-pou* correspond à notre ministère de l'intérieur.

(3) On appelle *tas* ces bâtiments à cinq ou six étages, avec autant de toits avancés, que nous voyons dans toutes les peintures chinoises. On en ignore la destination.

(4) Mesure chinoise. Il faut dix *li* pour faire une lieue.

issues. Effendon essaya en vain de se faire un passage entre les bataillons, mais il fut repoussé à coups de bambous par les hommes de police, chargés de maintenir les spectateurs. Il fallut donc attendre patiemment la fin de la revue. Tchao, qui trouvait partout l'occasion de parler et de montrer ses connaissances, profita de ce retard pour expliquer le système militaire de la Chine à son compagnon coréen. Il lui apprit que le *fils du ciel* avait à ses ordres plus d'un million de soldats, tant Chinois que Mongols et Mantchous. Ces soldats, qui se mariaient et se succédaient de père en fils, étaient dispersés dans les deux mille villes fortifiées de l'empire, où ils recevaient de l'Etat une solde et une certaine quantité de terre qu'ils cultivaient à leur profit. Leur armement était fort varié : il y avait des cavaliers qui combattaient avec des fouets armés de pointes de fer; d'autres corps étaient fournis de fusils à mèche, d'autres de lances et de javelots ; mais la majorité de l'armée se composait de soldats semblables à ceux que l'on passait en revue. Or, ceux-ci portaient une double tunique, une cotte de maille en nankin, ornée de plaques de métal ; un casque en fer, surmonté d'une houppe de crins coloriés, un sabre, un arc, un carquois et une petite boîte où se trouvaient leurs cordes et leurs dards de rechange.

Tchao montra à Effendon quelques bataillons d'élite appelés les tigres de guerre, à cause de leur costume d'une seule pièce, collant, zébré et surmonté d'un capuchon à oreille, qui leur donnait quelque ressemblance avec cet animal féroce. Ils étaient armés d'un cimeterre et d'un bouclier de bambous.

Le défilé achevé, les deux voyageurs purent enfin reprendre leur route, et ils ne tardèrent pas à apercevoir les murs de Peking hauts de trente pieds, entourés d'un fossé, et défendus de loin en loin par de grandes tours.

§ 8.

Effendon sentit son cœur battre en entrant dans la capitale chinoise. Il avait atteint le but de son voyage ; il respirait le même air que sa fille ! Quelles que fussent les difficultés qui lui restaient encore à vaincre, ce premier succès lui prouvait ce que peut le courage. Aussi son cœur commença-t-il à reprendre espérance, et ce fut avec une disposition presque joyeuse qu'il s'engagea dans les rues de la grande capitale chinoise.

Ces rues tirées au cordeau, larges de trente toises, et s'étendant à perte de vue, étaient encombrées d'une foule si nombreuse qu'il fallait ralentir le pas dès qu'on y était entré. Elles étaient pleines de marchands de comestibles en plein vent, de colporteurs ayant leurs marchandises posées sur les deux plateaux d'une espèce de balance dont le fléau était appuyé sur leurs épaules, de forgerons et de savetiers allant d'un lieu à l'autre avec leur étalage portatif, de barbiers qui appelaient les pratiques au bruit d'une pincette d'acier, ou qui les rasaient avec un instrument triangulaire, peignaient leurs sourcils et leur brossaient les épaules. Des deux côtés s'élevaient des maisons en bois peint, décorées à leur sommet de boules vernies, et au premier étage d'une galerie couverte. Les rez-de-chaussée étaient tous occupés par des marchands qui appelaient les acheteurs en frappant sur des *gongs* retentissants. Effendon observa que chaque quartier avait son commerce spécial, et chaque boutique son mât orné de banderolles au-dessous desquelles des enseignes rouges ou noires étalaient en lettres d'or les noms des marchands, leurs généalogies, leurs vertus et celles de leurs marchandises. De loin en loin s'élevaient des *pay-sangs* (1) de bois sculpté, et percés de trois portes qui rappelaient un grand événement, des colonnes sur lesquelles se lisaient des inscriptions en l'honneur de quelques hommes célèbres, enfin des corps-de-garde fortifiés tout garnis d'étendards. Malgré la foule qui encombrait les rues, on apercevait presque devant chaque porte des jeunes gens occupés à jouer au volant, que la plupart renvoyaient fort adroitement avec la tête, les coudes ou le genou. Tchao, qui était déjà venu à Peking, jouissait de l'étonnement dont son compagnon ne pouvait se défendre.

(1) Arcs de triomphe.

— Ce n'est encore rien que tout cela, disait-il avec cette espèce d'orgueil que l'on met à faire les honneurs du pays que l'on connaît à l'étranger qui y arrive ; il faudrait voir la demeure impériale, où se trouve le grand palais entouré d'eau auquel conduit un pont de jaspe représentant un dragon ; puis le temple du ciel, dont la salle principale, soutenue par quatre-vingt-deux colonnes peintes en or et en azur, représente la voûte céleste; les temples consacrés à Fou-hi et à Con-fu-tzée ; enfin la grande imprimerie impériale, la bibliothèque, le tribunal pour les médecins, la maison des enfants-trouvés, et celle pour l'inoculation et la vaccine. Peking est un monde qui demanderait la vie d'un homme pour être bien connu ; car les deux villes chinoise et mantchou qui le composent, réunissent près de deux millions d'habitants.

Tout en parlant ainsi, le jeune lettré s'était dirigé vers une auberge où il avait déjà logé, et Effendon le suivit. En y réfléchissant, il avait pensé que l'activité remuante de Tchao et sa connaissance de Peking pouvait lui être utile pour la recherche qu'il allait commencer. En conséquence, dès le soir même, il lui apprit quel était le but de son voyage, et lui demanda si, moyennant une récompense, il voulait l'aider dans cette tâche.

Le jeune lettré accepta avec sa vivacité ordinaire, et dès le lendemain il se mit en campagne après avoir reçu les instructions du facteur.

La suite à une autre livraison.

VETO D'UN NOBLE POLONAIS.

La plupart de nos lecteurs connaissent assez les formes des anciennes diètes polonaises pour se souvenir que leurs résolutions étaient invalidées par l'opposition d'une seule voix, et qu'en beaucoup de circonstances les plus violents moyens, les menaces et le meurtre même, furent employés pour obtenir l'unanimité. Une diète provinciale avait été convoquée dans le but de prendre une résolution qui convenait à tout le monde, mais pour laquelle cependant on craignait le *veto* d'un certain noble du pays. Pour éviter cet obstacle, on convint de se réunir et on se réunit en effet un peu avant l'heure de la convocation, et les portes de la chambre furent aussitôt fermées aux verroux. Quelques moments après, à l'heure précise, arrive le dissident ; on lui refuse l'entrée, attendu que la diète est définitivement constituée. C'était en été ; il monte sur le toit, s'introduit par le tuyau dans le poêle qui servait à chauffer la salle en hiver, et y demeure tapi jusqu'à l'heure de voter. Tout-à-coup, et quand l'adoption de la mesure allait être proclamée unanime, le voilà qui passe la tête hors du poêle comme fait une tortue hors de son écaille, et qui prononce le fatal *veto*. Malheureusement pour lui, au lieu de retirer soudainement sa tête, il promena un instant ses regards triomphants sur l'assemblée, pour jouir de l'étonnement que son apparition subite venait d'y causer. Un des nobles qui se trouvaient près de là, tirant soudain son sabre, d'un seul coup le décola.

UNE RÉPONSE DE JEFFERSON.

Nommé résident de la république des Etats-Unis auprès de la cour de France, Jefferson fut présenté en cette qualité au ministre des affaires étrangères. — Vous remplacez, je crois, M. Franklin, lui dit M. de Vergennes. — Je succède

au docteur Franklin, répondit Jefferson; personne ne peut le remplacer.

Cette réponse modeste fut d'autant mieux accueillie dans les cercles de Paris, que le prédécesseur de Jefferson y avait eu un succès de vogue, et laissait de profonds souvenirs.

IMAGERIE DU CHOEUR DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Nous avons déjà donné un article (année 1839, page 14) sur les sculptures peintes qui décorent le pourtour du chœur de Notre-Dame de Paris. Nous ajoutons ici quelques détails complémentaires.

Cette belle imagerie, qui est, non pas en bas-relief mais en ronde-bosse, entourait entièrement le chœur, comme celle d'Amiens, comme celle de Chartres, et était complétée du côté de la nef par un jubé à cinq arcades en ogive, avec une arcature figurée au-dessus en forme de frise. C'était l'usage, et nous avons trouvé un aspect de ce jubé dans une vieille gravure sur bois des premières années du seizième siècle.

Ce jubé, et toute la portion de l'imagerie qui régnait autour du sanctuaire, ont été détruits à la fin du dix-septième siècle, lorsqu'on songea à établir une décoration insolite en style froid et monotone, nonobstant la diversité des marbres de couleur.

Ce fut un peu plus tard que l'idée vint de couvrir les parois de l'église du badigeon, qu'on avait depuis renouvelé trois fois, et dont l'épaisseur était devenue telle qu'il était presque impossible de deviner la plupart des détails délicats de la riche ornementation des chapiteaux des tribunes.

On se prit à penser cependant qu'une œuvre faite au quatorzième siècle pouvait bien être moins méprisable qu'on ne le supposait; on entreprit de la dépouiller de son enveloppe de badigeon, et l'on vit apparaître de charmants détails d'architecture et d'ornementation, des figures d'un beau caractère et d'une exécution digne de leur destination, une riche coloration malheureusement fort altérée, d'abord par le temps suivant toute apparence, et ensuite par la chaux. Ces enluminures, malgré les soins qu'on a pris pour les respecter, ne sont donc plus aujourd'hui que des indices précieux de l'ancienne richesse de la décoration polychrome dont nos églises étaient jadis revêtues. Elles ont le mérite de pénétrer la surface de la pierre sans offrir aucune épaisseur. On voit que les artistes du temps, tout en revêtant leurs œuvres de teintes qui les mettaient en harmonie avec les peintures dont les murailles étaient couvertes, avec les verrières historiées, ne négligeaient pas ce qui était nécessaire pour laisser apparaître le talent d'exécution du tailleur d'images. De nos jours, quand on veut imiter ce genre de décoration dont les Grecs faisaient également usage, ainsi que de nombreux exemples le démontrent, on emploie de grossières couleurs à la colle ou à l'huile, sous lesquelles disparaissent toutes les finesses conservées par le ciseau.

Le réticulaire qui forme le fond de l'imagerie de Notre-Dame de Paris, n'est pas un simple composé de lignes croisées en diagonales; chaque losange est une espèce de brique moulée à petites rosaces en relief, formant un fond très riche.





(Figurines du chœur de Notre-Dame de Paris.)

Quelques figures avaient éprouvé des mutilations; elles ont été réparées avec intelligence. Il a été fait usage pour ces restaurations du ciment de Molêmes, qui s'adapte parfaitement à la pierre sans l'ébranler, fait en peu de jours corps avec elle, et se taille très facilement à frais quand on sait l'employer.

Le débadigeonnage de l'architecture qui encadre l'imagerie, a permis de distinguer des détails bizarres, dans lesquels on reconnaît déjà les tentatives des artistes pour substituer le pur caprice au symbolisme jusqu'alors si généralement en usage. Nous donnons deux jolies figurines servant de support ou d'amortissement à des arcs de l'élégante et riche dentelle formant couronnement du côté du fond. Rien de plus gracieux que leur pose un peu fantastique; mais pourquoi ces pieds d'animaux donnés à ces jeunes musiciens, accompagnant sur leurs instruments les louanges du Seigneur?

Ces espèces de culs-de-lampe sont assez nombreux; quelques uns représentent des chantres, et même des personnages couronnés et se tordant la bouche avec la main d'une manière grotesque, sans doute pour moduler leur voix. D'autres figurent des moines ou des chanoines rampant, la tête en bas comme des reptiles; et toujours ces pieds de bœuf ou de bouc!

Les essais de débadigeonnage ne se sont pas arrêtés à l'imagerie; ils ont dégagé sur les fûts de quelques colonnes des tribunes de curieuses arabesques des temps, peintes en azur, en cinabre et or; ils ont fait voir avec quelle remarquable délicatesse les chapiteaux de ces colonnes sont sculptés. C'est un encouragement pour généraliser une opération qui sans doute procurera encore de plus précieuses découvertes, non seulement à Paris, mais dans les provinces, où un si louable exemple ne tardera pas à être imité, nous aimons du moins à le penser.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ANDERNACH.



(Vue d'Andernach, sur les bords du Rhin.)

La petite ville d'Andernach s'élève, à l'embouchure de la Nette et sur la rive gauche du Rhin, au milieu d'un vaste amphithéâtre de montagnes basaltiques. Sa situation heureuse, son aspect antique et sombre, les ruines de ses vieux monuments, tout y concourt à enchanter l'imagination. Peu de villes, parmi celles qui présentent le plus de sujets d'observation, excitent à un aussi haut degré la curiosité du voyageur. « Ici, dit M. Victor Hugo, il n'y a pas une pierre des édifices qui ne soit un souvenir, pas un détail de paysage qui ne soit une grâce. »

Dans son livre intitulé *Notitia orbis antiqui*, Cellarius parle d'Andernach sous le nom d'Antonacum, comme d'une ville faisant partie de l'empire. Sous le règne de César Auguste, Drusus Germanicus y érigea une des cinquante tours qui la rendaient célèbre, et qui fut détruite par Civilis, général batave, insurgé contre l'empereur Galba. La ville devint dans la suite le quartier-général d'un préfet militaire. Plus tard, les rois d'Austrasie y construisirent un palais dont on voit encore les restes, et dont Sigebert fut le dernier possesseur. Dans le moyen-âge, Andernach fut une des cités du Rhin les plus florissantes, jusqu'à l'époque où elle tomba au pouvoir des électeurs de Trèves. Comme elle était la seconde de l'électorat, l'étymologie de son nom est attribuée par quelques auteurs aux mots de *die andere darnach* (la suivante) sous lesquels elle était désignée. Elle passa aux électeurs de Cologne, qui en firent une ville municipale, jusqu'à ce qu'elle fut annexée à la France. Les Suédois la prirent d'assaut et la pillèrent en 1632, et les Français lui firent subir le même sort en 1633; elle fut dans la même année la proie d'un incendie auquel soixante-quatorze maisons seulement échappèrent.

Andernach a encore sa ceinture de murailles flanquée de quatorze tours; mais une pierre se détache chaque jour de ces vieilles murailles, qui ne servent plus qu'à protéger contre les vents du nord quelques carrés de légumes, tandis que les tours ont été transformées en modestes demeures de jardiniers. Le châtelet qui défendait la ville du côté de l'est n'offre plus qu'une grande ruine. Sous les fondements de l'Hôtel-de-Ville se trouvent de vastes souterrains, nommés les bains juifs, et qui furent vraisemblablement des bains romains. La caserne de cavalerie que l'on aperçoit à peu de distance fut une église gothique, dont la nef remonte au quatorzième siècle. A l'entrée d'Andernach, et du côté qui regarde Coblentz, l'on remarque une porte toute criblée de trous de mitraille noircis par le temps; elle est indifféremment appelée porte de Coblentz ou Ræmerthor, et le style de l'architecture la fait attribuer aux Romains, quoique la

forme de l'arcade indique une origine plus récente. Non loin de là, l'œil s'arrête sur des débris d'un aspect imposant : c'est l'ancien évêché. A l'autre extrémité, sur le Rhin, est une tour sphérique, appelée le *Reinkrahe*, à laquelle est fixée une grue qui sert à embarquer des meules de moulin. A quelques pas s'élève, au pied d'une petite colline, une tour du treizième siècle, surmontée d'une autre tour moins grande, octogone, et couronnée d'un toit conique. Les murs de cette masure sont lézardés, sa voûte et ses escaliers sont rompus, mais ses croisées sont toutes chargées de petites fleurs. Un autre édifice curieux est l'église paroissiale, dédiée à sainte Geneviève, église qui date du onzième siècle. L'empereur Valentinien et un fils de Frédéric Barberousse y ont été ensevelis, s'il faut en croire quelques écrivains ; toutefois cette opinion ne s'appuie sur aucun document authentique, et elle paraît d'autant moins fondée, quant à Valentinien, que cet empereur mourut, comme on le sait, à Bregetio en Pannonie. Quatre clochers byzantins, d'ornementation variée, capricieuse, exquise dans certains détails, s'élèvent au-dessus de l'église, deux au portail et deux à l'abside ; les deux premiers sont carrés et surmontés de quatre pignons triangulaires, dont les intervalles portent des losanges ardoisés qui, se rejoignant par leurs sommets, se terminent en pointe d'aiguille. Sur la façade est un bas-relief peint. Jésus y est représenté à genoux, devant les instruments de sa passion. Le sculpteur a gravé sur ce bas-relief une inscription latine dont voici la traduction : « O vous qui passez par » ce chemin, arrêtez-vous, et voyez s'il est douleur pareille » à ma douleur. 1538. »

Les sites, aux environs d'Andernach, sont d'un charme inexprimable ; les caractères les plus différents des plus beaux paysages y sont tous réunis : des montagnes aux flancs noirâtres, des collines cultivées et tapissées de vignes, au pied desquelles serpentent les eaux du Rhin ; des prairies verdoyantes, de vastes et sombres forêts, des champs fertiles, de romantiques vallées, çà et là des laves et des roches calcinées, presque partout une végétation vigoureuse ; il semble que la nature ait déployé dans ces lieux toute la puissance et la magie de son art.

Mais il est, non loin d'Andernach, au milieu d'une vallée couverte de bois épais, un lac dont il faut bien, prétendent les habitants, se garder d'approcher, surtout au coucher du soleil. La tradition rapporte qu'au milieu de ce lac s'élevait jadis une île verdoyante, où l'on admirait un superbe château. Ce château était habité par un chevalier qui était revenu des croisades dans un état de tristesse inconcevable ; il vivait toujours seul, et paraissait incessamment poursuivi par une sombre pensée. Il passait des jours entiers sur le rivage du lac à chanter des chants mélancoliques, en s'accompagnant de la harpe. Un soir, un orage effroyable éclata autour de sa demeure. On entendit de loin les sons de la harpe se mêler aux rugissements de la tempête. L'orage dura toute la nuit, et le lendemain l'île et le château ne s'élevaient plus sur la surface de l'eau. Le chevalier avait aussi disparu. On se demandait si c'était par ses propres fautes qu'il avait mérité un tel châtiment. Personne ne pouvait expliquer cette catastrophe, lorsqu'un pèlerin, venu de la Terre-Sainte, vint assurer que le chevalier avait été justement puni pour avoir secrètement embrassé la foi des mécréants.

Depuis cet événement, on voit, dit-on, le soir, se promener sur le lac, au clair de la lune, une ombre gigantesque ; c'est le chevalier. Il porte toujours une harpe dont il s'accompagne encore en chantant. Il est très dangereux d'errer en ces instants près du lac. Quelques personnes ont payé cette témérité de leur vie, et leurs corps même n'ont pu être retrouvés. Les chants du chevalier exercent sur l'âme une telle puissance, qu'en l'écoutant on se sent irrésistiblement entraîné vers lui, et l'on tombe dans l'abîme. L'île et le château ne doivent reparaître à la surface du lac que lorsqu'il y aura assez de cadavres pour combler le gouffre qui les a engloutis.

ÉPREUVE DU BATON A MANDEUVRE.

Il subsistait encore au dernier siècle, à Mandeuvre, près de Montbéliard, une épreuve judiciaire d'un genre assez singulier. Lorsqu'un vol avait été commis dans le village, tous les habitants étaient sommés de se rassembler sur la place de l'église, le dimanche suivant après vêpres. Là, un des maires de l'endroit ordonnait au voleur de restituer l'objet volé, et d'éviter pendant six mois le contact des honnêtes gens. Si le coupable persistait à ne pas se montrer, on en venait alors à ce qu'on appelait *la décision du bâton*. Les deux maires tenaient chacun par un bout un bâton qu'ils élevaient au-dessus de leur tête, et ordonnaient à tous les assistants de passer dessous. Telle était la terreur superstitieuse inspirée par cette cérémonie, qu'il n'y avait pas d'exemple que le coupable eût osé s'y soumettre. Il restait seul et se trouvait ainsi découvert. S'il eût eu l'audace de passer sous le bâton, et que plus tard on eût reconnu sa culpabilité, toute communication avec lui aurait été rompue pour toujours, et il eût été à jamais banni de la société de ses compatriotes.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842.)

COSTUME DES ROIS ET REINES DE LA PREMIÈRE RACE.

L'histoire des rois de la première race, stérile et pauvre en écrivains, l'est encore bien plus en monuments contemporains qui puissent en expliquer les mœurs et les costumes. A défaut de ces monuments, on est généralement obligé d'emprunter à des temps postérieurs les figures de personnages qu'il serait impossible de reproduire avec le caractère et la physionomie de leur siècle.

Grégoire de Tours, qui parle à peine des prédécesseurs de Childéric, nous apprend que ce roi, ayant été chassé de son pays par les Francs, vint se réfugier auprès du roi de Thuringe. Durant son absence, les Francs obéirent à Egidius, général de l'Empire ; mais à la mort d'Egidius, en 464, les Francs rappelèrent leur roi Childéric.

Tels étaient à peu près les seuls documents historiques relatifs au règne de Childéric, lorsque, le 27 mai 1653, on découvrit à Tournay un tombeau qui ne laissait plus d'incertitude sur l'existence de ce prince. Dans ce tombeau, on trouva une bague, une tête de bœuf creusée de haut en bas, une épée, un style à écrire, de petites figures qu'on a prises pour des abeilles, une boucle, et deux médailles ovales représentant, l'une un scarabée, et l'autre une grenouille. Ce qui servit à dissiper tous les doutes sur le nom et la qualité de celui à qui ces divers objets avaient appartenu, fut la bague portant une tête en creux avec l'inscription : *Chiderici regis*. Cette bague, de la forme de celles qu'on a appelées *annuli sigillatorii*, ou anneaux à sceller, représente Childéric la tête nue ; de longs cheveux flottent sur ses épaules à la manière des anciens rois francs, et il tient à la main une pique ou haste, autre signe de la royauté.

Ces précieuses antiquités avaient été données par l'empereur Léopold à l'électeur de Mayence, qui, en 1664, les offrit à Louis XIV, auquel il avait des obligations. On les voit encore à la Bibliothèque royale, où le roi ordonna qu'elles fussent déposées.

C'est surtout sous le rapport historique que le tombeau de Childéric peut être considéré comme un des monuments les plus remarquables qu'on ait découverts dans le dix-septième siècle. Toutefois il n'offre pas d'indications suffi-

santes sur le costume des premiers temps de la monarchie. Ces indications ne se trouvent que sur les statues des rois placées, soit sur le portail, soit dans l'intérieur de quelques églises.

Il résulte des recherches faites à sujet, que les rois de la première race avaient emprunté des Romains les diverses parties de leur costume ; aussi les voit-on presque toujours revêtus de la tunique, de la toge et de la chlamyde. La chlamyde, vêtement que les Romains portaient ordinairement à la campagne, ne différait de la toge que parce qu'elle était plus courte ; elle s'attachait sur l'épaule droite par une boucle qui joignait les deux côtés, de telle sorte que le bras droit se trouvait libre, tandis que le gauche était caché et ne pouvait agir qu'autant qu'on relevait une partie de ce vêtement. A l'exemple des nations germaines, les rois portaient aussi une espèce de *pallum*, manteau ouvert par devant, et qui ressemblait encore au manteau des anciens Grecs.

A Rome, la tunique était l'habit qu'on portait par-dessous ; mais elle était assez courte et ne recouvrait les bras que jusqu'au coude, tandis que les tuniques de nos premiers rois étaient fort longues et descendaient jusqu'à terre. Des ceintures à bouts pendants servaient à resserrer la tunique ; celles des reines de la première et même de la seconde race étaient enrichies de pierreries.

Quant à la chaussure, elle était fort simple. Chlovis seul, parmi les anciens rois, est représenté ayant le pied presque entièrement découvert; cette infraction à l'usage établi avait été occasionnée par une circonstance particulière de la vie de ce prince.

Chlovis, dit Grégoire de Tours, ayant reçu de l'empereur Anastase les codiciles du consulat, se revêtit de la pourpre, prit la chlamyde, plaça le diadème sur sa tête, jeta de l'or et de l'argent au peuple, et depuis ce temps fut appelé consul et auguste. Il y a apparence qu'il prit encore d'autres ornements de la dignité consulaire, et que c'est à compter de cette inauguration qu'il porta la chaussure échancrée, à l'exemple des empereurs d'Orient. C'est ainsi qu'on le voyait représenté à l'entrée de l'église de Saint-Germain-des-Prés, ainsi qu'au portail de Notre-Dame de Corbeil. La tête de cette dernière statue était entourée d'un nimbe ou cercle lumineux, image du soleil dans sa plus haute exaltation.

Le nimbe, ce signe symbolique dont parlent les historiens et les poëtes de l'antiquité, était autrefois placé autour de la tête des dieux et des empereurs. Dans les premiers temps du christianisme, on le reproduisait sur les images qui représentaient Dieu, les anges et les saints. C'est là sans doute, non moins que l'exemple des empereurs romains, ce qui porta les anciens rois de France à mettre cet ornement sur leurs portraits et sur leurs statues. Cet usage s'éteignit avant la fin de la première race, et on ne retrouve plus le nimbe que dans les images et statues des rois qui ont été regardés comme saints et béatifiés.

A l'exemple de leurs princes, plus d'une fois les Francs dépouillèrent la saie guerrière et le ceinturon de cuir pour revêtir la toge des dignités romaines ; plus d'une fois leur blonde chevelure se para du manteau impérial ; l'or des chevaliers, la pourpre des sénateurs et des patrices, les couronnes triomphales, les faisceaux, tout ce que l'empire romain créa pour sa gloire concourut à celle de nos ancêtres.

Au portail de la même église de Notre-Dame de Corbeil, on remarquait aussi la statue de Chlotilde, femme de Chlovis. La tête de cette reine, entourée d'un nimbe, était surmontée d'une couronne de forme annulaire ; sa ceinture était ornée de pierreries, et ses cheveux, descendant en longues tresses jusqu'au-dessous du genou, semblaient prouver que, comme les rois de la première race, les reines avaient grand soin aussi de leur chevelure, qui, pour elles également, était un ornement et un signe de royauté.

Parmi les anciens monuments de la monarchie française, il en est peu qui soient aussi curieux que les statues qu'on remarquait dans le porche de la vieille tour qui sert d'entrée principale à l'église de Saint-Germain-des-Prés. Il y en avait huit, quatre de chaque côté.

Des quatre statues élevées au côté latéral gauche, et que nous reproduisons p. 92, la première en commençant par la droite est celle de l'évêque saint Remy, foulant aux pieds un monstre, emblème de l'idolâtrie, sans doute parce qu'il avait contribué à la conversion de Chlovis. L'image de ce prince vient après : elle est remarquable par la forme des vêtements et la richesse des ornements ; la troisième représente la reine Chlotilde ; enfin la quatrième est celle de Chlodomir.

La robe de Chlovis descend jusqu'à terre ; son ample et long manteau ou chasuble antique n'a qu'une ouverture par où passe la tête ; entre sa robe et son manteau pend une large bande d'étoffe ; son sceptre est terminé par un aigle, comme le bâton consulaire.

Chlotilde est revêtue d'une robe juste au corps et large par le bas, avec deux ceintures, l'une serrée sous le sein, l'autre lâche, placée plus bas, et dont les bouts se terminent à mi-jambes par trois cordons. Son manteau, peu ample, descend au-dessus du genou par devant, et jusqu'à terre par derrière. Sur le haut de sa poitrine est un grand bijou. Sa longue chevelure, attachée par intervalles, descend de part et d'autre, et laisse les oreilles découvertes. Sa couronne est décorée d'enroulements dont la disposition a quelques rapports avec la fleur-de-lis.

Les quatre statues du côté opposé du portail de Saint-Germain-des-Prés représentaient Thierry, Childebert, Ultrogothe et Chlotaire.

Aux monuments de la première race dont nous avons déjà parlé (Saint-Germain-des-Prés et Notre-Dame de Corbeil), il faut joindre encore les figures du portail de Saint-Germain-l'Auxerrois, ainsi que celles qui ornaient le troisième portail de Notre-Dame de Paris, du côté de l'Archevêché, et qui étaient disposées en deux bandes, à peu près comme celles de Saint-Germain-des-Prés.

Deux statues de rois mérovingiens étaient aussi sculptées sur deux des colonnes qui soutenaient le cloître de Saint-Denis. Nous donnons l'une de ces statues : le roi qu'elle représente porte un grand manteau et une ceinture à bouts pendants.

Les costumes des rois et des reines de la première race se rapprochent, en général, de ceux de Chlovis et de Chlotilde, et n'en diffèrent que dans quelques détails.

Nous devons signaler, comme une singularité remarquable, que Chlotaire II a été représenté portant son manteau attaché à l'épaule gauche, bien que l'usage fût alors de laisser toujours le bras droit libre et découvert.

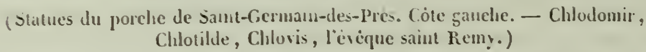
Dagobert, fils de Chlotaire II, fut nommé roi d'Austrasie en 622. Six ans après, il réunit la Neustrie et la Bourgogne à l'Austrasie, et devint maître des trois royaumes, en s'emparant de la succession de son père au détriment de Charibert son frère, qu'il réduisit à la possession d'une partie de l'Aquitaine. Dagobert se livra à de grands désordres, et dépouilla presque toutes les églises de son royaume pour enrichir l'abbaye de Saint-Denis, qu'il avait fondée, et où il mourut en 638.

Parmi les différentes statues de ce roi qui ont décoré l'église Saint-Denis, la plus ancienne et la plus digne d'attention est sans contredit celle que nous représentons. Placée sur la façade de l'édifice, lors des constructions ordonnées par l'abbé Fulrad, elle fut conservée par l'abbé Suger, et survécut ainsi à tous les changements qu'un accroissement de richesses, produit par la munificence des rois, fit subir aux bâtiments de cette célèbre abbaye. Montfaucon pense que cette statue a été faite à la mort de Dagobert, ou même de son vivant. Ce roi est représenté assis, revêtu de deux

tuniques d'inégale longueur, dont la première, plus courte que l'autre, est serrée sur la poitrine et monte jusqu'au cou. Une grande chlamyde, attachée sur l'épaule droite, recouvre en entier le bras gauche. La couronne, de forme annulaire, est peu chargée d'ornements.

C'est après la mort de Dagobert que les maires du palais parvinrent à la toute-puissance, et que, laissant à des princes dégénérés le nom et presque tous les dangers de la royauté, ils en usurpèrent les honneurs et les avantages. Alors commencèrent ces débats sanglants et désordonnés qui agitèrent





(Statues du porche de Saint-Germain-des-Prés. Côté gauche. — Chlodomir, Chlotilde, Chlovis, l'évêque saint Remy.)



(Statue de roi mérovingien. — Cloître de Saint-Denis.)

si violemment le dernier siècle de la race mérovingienne, sous le règne de ces rois fainéants, que le poëte a flétris avec raison :

Fantômes élevés sur un trône avili,
Ils passent comme une ombre et tombent dans l'oubli.

Nous avons cru devoir reproduire ici les tombeaux de Morard et d'Ingon, tous deux anciens abbés de Saint-Germain-des-Prés, parce que quelques savants du dix-huitième siècle ont supposé que le premier était celui de Charibert, roi de Paris en 562. Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie françoise*, rapporte qu'en 1704, tandis qu'on jetait les fondements du grand autel de l'église de Saint-Germain-des-Prés, on trouva, à six ou sept pieds en terre, plusieurs cercueils de pierre, dont l'un, plus grand et plus orné que les autres, avait un couvercle fait en dos d'âne et taillé en écailles. Montfaucon pensa que ce tombeau pouvait être celui de Charibert, et insista même pour qu'on en fît l'ouverture ; mais un des supérieurs de l'abbaye ne voulut point y consentir, et le tombeau fut recouvert de terre comme auparavant. Toutefois ces indications ne restèrent point inutiles, et, le 6 prairial an VII (25 mai 1799), plusieurs érudits distingués furent chargés par le gouvernement de faire faire des fouilles aux endroits désignés par Montfaucon. Nous empruntons à M. Alexandre Lenoir, l'un des membres nommés pour diriger les travaux, les détails suivants sur le résultat de ces fouilles.

Tombeau de Morard. — Le couvercle de ce tombeau ayant été levé, on trouva un squelette vêtu : les pieds étaient dirigés vers l'orient. Les draperies dont il était couvert formaient deux vêtements : le premier, assez bien conservé, était un long manteau ample et dessinant de grands plis, dont les chutes descendaient jusqu'au bout des pieds. L'étoffe était en satin d'un tissu très fort et à très grands dessins ; sa couleur, quoique passée, paraissait avoir été d'un rouge foncé. Le second vêtement était une longue tunique de laine, couleur de pourpre brun, ornée dans le bas d'une broderie également en laine, sur laquelle on avait gaufré des ornements. Des espèces de pantoufles, d'un cuir noir très bien tanné, lui servaient de chaussure. Ces pantoufles ou souliers, sans oreilles et sans boucles, n'avaient qu'une couture placée à l'extérieur du pied.

Au côté droit du cadavre, on a trouvé une canne de bois que l'on croit être de coudrier, d'environ six pieds de longueur, surmontée d'une petite traverse d'ivoire formant béquille, ouvragée à jour, et dont la sculpture peut remonter au huitième ou neuvième siècle. Cette traverse était fixée sur le bois par une base de cuivre du même travail.

La disposition de ce corps, l'espèce d'étole dont il était revêtu, et principalement la longue canne trouvée près de lui, tout semble caractériser un abbé, et autorise à penser que le cadavre renfermé dans ce tombeau était celui, non pas de Charibert, mais bien de l'abbé Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 990.

Tombeau d'Ingon. — En continuant les fouilles, on découvrit un autre sarcophage en pierre de Saint-Leu, fermé simplement d'une pierre plate et carrée. Lors de l'ouverture, on trouva un squelette vêtu qui avait d'abord été déposé dans un cercueil de bois. La crosse, composée d'enroulements et de feuilles de vigne, était aussi de bois : elle se trouvait posée à droite et près du cadavre, comme s'il eût pu s'en servir. Les ossements intacts étaient couverts d'un grand vêtement de taffetas violet foncé, ressemblant assez à l'habit des religieux de l'ordre de Saint-Benoît.



(Statue de Dagobert I. — Eglise de Saint-Denis.)



(Ingon et Morard, abbés de Saint-Germain-des-Prés. — D'après Alexandre Lenoir, Musée des monuments français.)

Les pièces qui formaient l'ensemble de ce vêtement avaient été assemblées, non par de simples coutures ou par des surjets, suivant l'usage actuel, mais au moyen d'un galon de soie verte et étoilé d'une broderie d'or, qui servait à lier les lisières entre elles. Cette espèce de tunique longue et très ample était bordée par une grande bande d'étoffe à grands dessins, relevés en dorure sur le fond. La mître, de soie blanche, ressemblait parfaitement à la moire. La tête était posée sur un coussin qui avait conservé sa forme, quoique entièrement détruit. Les gants étaient bien conservés, et d'un tissu de soie à jour, fait à l'aiguille autour d'une base cylindrique. La bague qu'Ingon portait au doigt n'offrait rien de curieux ni par la matière ni par la forme; elle était d'un métal composé de cuivre et d'argent mélangés. Le chaton, en forme de croissant, renfermait une turquoise décolorée. La chaussure, parfaitement semblable à celle de nos guêtres, était d'une étoffe de soie, de violet foncé, ornée de dessins très variés, représentant des polygones ou écus dans le champ desquels sont tracés des lévriers et des oiseaux en or. Les guêtres étaient serrées en haut et en bas d'une coulisse retenue par un petit cordonnet de soie de la même couleur.

La place qu'occupait le tombeau et les étoffes qui couvraient le squelette ont fait reconnaître en lui Ingon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, parent, selon l'histoire, de Robert-le-Pieux, roi de France. Cet abbé succéda à Morard, et mourut en 1025.

La même abbaye de Saint-Germain-des-Prés a reçu les restes des rois de la première race. Des travaux exécutés en 1656 firent découvrir plusieurs tombes, parmi lesquelles on remarquait celles de Chilpéric I, de Frédégonde et de Childéric II. Nous avons précédemment publié celle de Frédégonde (voy. 1840, p. 268).

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62.)

Février.

Mois brumeux; le plus sombre, heureusement aussi le plus court de l'année ! L'humide vent du sud-ouest gémit autour de la maison et se fait jour à travers les clôtures mal jointes. Pourquoi mon âme est-elle aussi triste que ce ciel gris qui jette sur le paysage son uniforme teinte et ses mornes reflets ? Mes écoliers me semblent plus sournois que de coutume. Certes, ils ne souhaitent pas avec plus d'impatience que moi l'heure qui nous sépare, et me laissera seul, querellant avec mes vaines résolutions !

Pour les Romains, février était l'époque du culte des manes (*februa*), sacrifices aux morts. En effet, la nature entière semble avoir pris le deuil; les arbres étendent leurs squelettes noirs et dépouillés; la terre nue se revêt d'un linceul, et le ciel pleure sur un sol sans parure.

. . . . . Comme les nuées courent vite et s'effrangent en courant! J'aurais cru que là-haut c'était de la neige que laissait échapper ce nuage roussâtre, et c'est d'une pluie froide et fine que la terre s'abreuve.

Si je n'étais un pauvre être destiné à s'éteindre dans l'ombre, enseveli sous une touffe d'herbes avec tout ce qu'il a pensé et senti, sans que rien jamais dise qu'il a vécu, j'aimerais à observer, à noter ces différences de chaleur dans les différentes couches de l'atmosphère et du sol. De légers indices les signalent pour celui qui regarde et passe : le savant y trouverait peut-être quelque loi naturelle à découvrir. Tantôt c'est d'en haut, tantôt d'en bas, que viennent le froid ou la chaleur. L'autre jour la neige disparaissait sur la terre, tandis qu'à la même exposition elle se conservait sur les toits. Hier je la voyais blanchir encore le faîte des maisons, et à la surface du sol elle fondait à mesure.

D'où me viennent ces lointaines réminiscences de mines, de trésors cachés aux lieux où la neige est plus rapidement fondue, comme si le métal servait de conducteur à quelque foyer souterrain? Quelque conte enfantin sans doute dont le souvenir erre dans les brouillards de ma mémoire... Un moment! je suis sûr d'avoir lu (dans ces notes peut-être que le curé m'avait laissé parcourir); oui, j'y ai lu que des arbres fossiles avaient été découverts à une assez grande profondeur, la gelée blanche se conservant plus longtemps à l'endroit où ils étaient enfouis. On disait aussi que de vieilles tranchées, des conduits d'eau perdus, d'anciens égouts, des débris d'antiques constructions, des puits mêmes, depuis longtemps recouverts, avaient été retrouvés grâce à cette même indication, la neige fondant moins vite au-dessus d'eux qu'ailleurs. Mais c'est aux savants qu'il appartient de suivre de semblables observations. De quel poids seraient-elles partant d'un pauvre maître d'école?

Vis-à-vis ma fenêtre, tournant sous la grosse branche d'un vieux pommier, je vois un tout petit oiseau; il me semble le reconnaître pour un de mes hôtes d'été; il se blottit contre l'écorce, la tête en bas, perché à l'envers, fort indifférent à la position, mais non au froid humide contre lequel il cherche à s'abriter : je crois que c'est une mésange. Les deux petits cris aigus par lesquels elle appelle mon attention ressemblent au bruit d'une scie qu'on aiguise. C'est sans doute à de faibles créatures, morfondues et gelées comme celle-ci, que s'adressait naguère le poëte laboureur :

O frêle oiseau! pauvre petite chose,
Qui gazouillais,
Qui sautillais,
Si gai quand fleurissait la rose!
Que deviens-tu?
Où pourras-tu,
Par cette froidure cruelle,
Clore l'œil et reposer l'aile,
Affamé, tremblant, seul et nu?

Pâle réminiscence des vers gracieux et naïfs de Burns!

5 février.

Le vent tournait à l'est nord-est ce matin; le temps était assez clair, et je me promettais une bonne promenade avec notre cher curé, lorsqu'il est arrivé chez moi pour me gronder.

— Quoi, frère, a-t-il dit, votre jardin est négligé! je crois que vous n'y avez pas mis les pieds de l'hiver. Qui élaguera vos arbres? Regardez votre voisin! son quinconce de tilleuls est taillé. Voyez les pousses rosées qui le couronnaient former maintenant un tapis sous les branches! les enfants de Baptiste vont mettre tout cela en fagotins qui pétilleront au foyer et accompagneront gaiement le bruit de la bise. Rien de labouré, rien de fumé autour de vous! Vous vous lassez avant d'avoir remué la bêche. Faut-il vous rappeler votre Virgile? *Pater ipse...*

— Oui, cher curé : *Pater ipse colendi haud facilem esse viam voluit*. Mais, de bonne foi, croyez-vous que la récolte valût la peine du labeur? Que voulez-vous que je sème dans ce petit recoin? quelques fleurs? Je serai à temps dans la belle saison.

— Que vous connaissez mal le prix de la terre et du temps, ambitieux que vous êtes! Un recoin, dites-vous? Eh mais! il peut fournir à votre table, à vos plaisirs, à vos générosités même. Plus il est resserré, moins votre négligence a d'excuse. Je comprends qu'on soit au-dessous, non au-dessus de sa tâche. Comment traiteriez-vous vos écoliers s'ils n'apprenaient pas la leçon parce qu'elle est trop courte? Allez, allez, le vieil adage a raison :

Au grand terroir louanges donne;
A semer le petit t'adonne.

— Encore du Virgile, mon cher pasteur. *Laudato ingentia...*, etc. Mais ces mots harmonieux sont barbares au village; laissez, laissez-moi les oublier.

— Allons, je le vois, le mal est devenu chronique : notre vieille maladie se fait jour sous mille formes. Il devrait pourtant suffire ici d'un brin de mousse pour la guérir.

Et l'excellent homme, cueillant entre des pierres une petite touffe verte, m'a fait admirer, en la tournant au jour sous divers aspects, ses brins semblables à de petites plumes d'un vert chatoyant, à reflets soyeux, que surmontaient de délicates urnes rougeâtres.

— Elle n'a pas attendu les louanges des hommes, m'a-t-il dit, pour fleurir en toute sa beauté. Les invisibles graines qu'elle livre au vent prépareront, sur de stériles rochers, un terrain fertile, à des générations qui ne sont pas nées. Elle se plaît à orner ce vieux mur, mieux que ne le serait un palais, et il lui suffit d'un peu d'humidité pour germer et pour vivre.

J'étais prêt à dire : — Mais, à quoi sert-il qu'elle vive? lorsque le regard du jeune prêtre m'a arrêté. J'ai compris tout ce qu'il y avait de stérile et d'étroit dans cet avare désir d'utilité immédiate qui me poursuit, et nous avons continué notre promenade, mon âme se dilatant peu à peu aux paroles, tour-à-tour sévères et tendres, de mon compagnon.

Lorsque je me suis plaint de ne pouvoir, comme je m'en étais flatté, apprendre à mes élèves à être heureux, indigne que je suis d'enseigner cette science, moi que le temps attriste, que la solitude lasse, qui ne sais ni employer mes loisirs avec suite, ni retremper mes forces dans le travail; au lieu de me gourmander de ma lâcheté, mon compatissant ami a trouvé des louanges pour relever mon courage. Il prétend que j'ai déjà fait quelque chose, que j'ai communiqué une salutaire impulsion à mes élèves, que leurs questions sont plus intelligentes : il m'a doucement réprimandé « d'entrer en chagrin de m'être chagriné, en dépit de m'être dépité, » comme disait son patron saint François de Sales.

Causant ainsi, nous sommes arrivés à une descente fangeuse. Un bouvier venait derrière nous, chassant des vaches. Il a trouvé plaisant de les lancer de notre côté; peu s'en est fallu que mon compagnon ne fût poussé dans un cloaque. Furieux, j'allais me jeter sur ce manant, qui rappelait son chien en nous criant d'un ton goguenard : — Il y a de la boue, pas vrai? lorsque le bras du curé m'a fortement retenu.

S'adressant au vacher, d'un ton aussi tranquille qu'à l'ordinaire, il a loué la beauté de plusieurs de ses bêtes, dont les cornes lisses, la tête fine, les jambes menues, le fanon étroit, et les larges flancs, les mamelles gonflées de grosses veines, annonçaient, selon lui, qu'elles étaient bonnes laitières. Il a demandé l'âge de celle qui semblait la reine du troupeau.

— Six ans, vienne Pâques fleuries, a répondu le bouvier.

— Son lait augmentera alors probablement deux ans encore. Combien peut-elle vous en donner de litres par jour? dix, au moins?

— Dame, c'est selon; quelquefois plus : ça va comme on lui remplit la panse, et bien nourrir coûte, comme on dit.

— Mal nourrir coûte davantage.

— Monsieur le curé a dit la chose. S'arrêtant appuyé sur sa bête favorite, qui tournait la tête vers lui d'un air de connaissance, le vacher a poursuivi avec effusion : — Voyez-vous, quand on lui donnait son saoul de regain, de foin et de luzerne, elle vous donnait ses deux livres approchant de beurre par jour. Maintenant ils parlent de la sécheresse de l'an dernier; je vous demande si c'est la faute de ces pauvres créatures? Et ils leur fricassent des soupes, ainsi qu'ils les appellent, avec de la paille hachée, des cosses, des balles, des mauvaises herbes, quoi! mais les bêtes ne sont bêtes que de nom, allez! Celle-là sait son proverbe : *A donnant, donnant.*

La physionomie du vacher n'était plus la même. J'avais plaisir à y voir briller de l'affection pour l'animal au poil lisse, court et brillant, qu'il pansait sans doute plus de deux fois la semaine. La vache était son élève, il l'avait soignée à sa naissance.

— La mère était maigre, mais on sait son métier; et c'est la génisse d'une vache maigre, et le veau d'une vache grasse qu'il faut conserver.

Heureux d'être écouté avec intérêt, l'homme mesurait son pas sur le nôtre. La corne d'une des vaches étant rompue, le curé promit de donner du goudron pour qu'on pût en étendre tous les jours sur la partie lésée. Il avait aussi des recettes pour améliorer les soupes si détestées du vacher. — Le père Thomas, de la ferme de Belair, les trempait d'eau bouillante, les faisait cuire même, y ajoutant une demi-livre de sel par vache : il faisait tremper les soupes le soir pour le matin, et le matin pour le soir, évitant soigneusement de les donner aux animaux avant qu'elles fussent parfaitement refroidies.

C'était toujours de quelque fermier, dont il nommait la ferme, de quelque paysan, dont il désignait le village et le champ, que le curé tenait les conseils qu'il laissait échapper dans la conversation. Enfin, lorsqu'à une croisée de route notre compagnon fut contraint de nous quitter, ce n'était évidemment pas sans peine qu'il se séparait de nous; il s'arrêta au détour du chemin pour nous saluer, de loin encore, à sa façon, toujours grossière, mais franche, maintenant amicale, et qui n'était pas sans une nuance de respect. Il n'y avait pas jusqu'à son chien, noir, hérissé et sale, qui ne se retournât aussi pour nous regarder d'un œil caressant.

Resté seul avec le bon curé, j'ai voulu le féliciter du succès obtenu par cet esprit de douceur et de conciliation dont il venait de me donner l'exemple.

— Qui pourrait prétendre cueillir le blé où l'on a semé les chardons et l'ivraie? m'a-t-il dit. Ce n'est pas à nous, c'est à ceux qu'il a vus avant, que la disposition hostile et humoriste de ce pauvre homme fait tort. Je ne pourrais être blessé que de l'accueil fait par lui aux premiers voyageurs qu'il va trouver sur sa route; je voudrais de bon cœur leur avoir préparé une rencontre sympathique et bienveillante!

Nous étions arrivés sur un tertre, d'où l'on domine le cours de la Seine; le fleuve, rentré dans son lit, avait laissé par places des flasques d'eau qui, çà et là, réfléchissaient le sombre azur du ciel.

Nos yeux erraient avec délice sur le charmant bariolage de vert et de brun que présente la campagne. Cet harmonieux mélange du travail de l'homme et de celui de la nature reportait nos âmes vers l'auteur de toutes choses, et, sans nous les être communiquées par des paroles, je suis sûr que nos pensées obéissaient à une même émotion.

Je voyais au loin le laboureur revenir semer à la volée des blés d'été parmi les sillons de froment d'hiver, dont la rivière avait en partie noyé ou entraîné les semences. Les terrains plantés de légumineuses paraissaient de même stériles et ravagés, tandis que tout ce qui était prairie et pâturage gagnait au lieu de souffrir par le séjour des eaux.

— Regardez, me dit mon compagnon, comme nous nous disposions au retour, voilà une leçon d'échange et de commerce amical donnée par le fleuve à ses riverains. En parlant il étendit le bras, d'abord vers les champs inondés naguère, puis vers ceux qui, aux pieds des collines et montant sur leurs pentes, paraissaient rayés de bandes vertes, ici d'un blé vigoureux et pressé, là de pois, de haricots, d'asperges, et autres légumes, en prospérité complète.

— Si les propriétaires du rivage que les eaux envahissent parfois ne cultivaient que des prairies, ils n'auraient point à s'inquiéter et à souffrir de la crue du fleuve; ils nourriraient des troupeaux dont le fumier engraisserait les terres de leurs voisins, et c'est de ceux-ci qu'ils recevraient les plantes céréales et légumineuses dont leurs bestiaux auraient favorisé l'accroissement. Les efforts individuels, si souvent trompés, cesseront de l'être, quand les travailleurs de bon accord sauront s'entendre, qu'il y aura harmonie, association, assurance mutuelle entre eux; bien des maux ne viennent que faute de s'entendre.

Samedi 11.

Que m'importe aujourd'hui la succession incessante de neige et de pluie, celle-ci assombrissant le ciel et les nuages de sa teinte grise et sombre, l'autre s'échappant à flocons épais de nuées qui d'abord paraissaient rosées? L'influence du temps est peu de chose pour mes élèves et pour moi; entouré de livres que me prête le curé, aidé de ses conseils, de quelques conversations glanées près du foyer de mes voisins, je rédige, pour mes écoliers, des maximes d'agriculture qu'ils répètent après moi, plus joyeusement que leurs leçons de grammaire. Pendant que j'écris, j'entends le plus jeune de ma classe chanter :

Sème la fève en février,
Quand le chaton du coudrier
Pend en grelots sur son écorce;
Et si tu veux bien moissonner,
Ne crains pas de trop tôt semer :
Avant mars la sève a sa force.

22 février.

— Le vent vient de bas, voyez monter les nuages au ciel! m'a dit la blanchisseuse au moment où, passant devant son linge étendu sur la verte pelouse, je m'élançais gaiement dans la campagne.

— Il pleuvra donc? ai-je demandé.

— C'est pas dit, a-t-elle répondu en examinant les légers flocons, blancs et lilas, qu'une tiède brise d'ouest poussait vers le centre du dôme d'azur.

Suivant l'exemple de mon cher pasteur, je cherche à éveiller en moi des sentiments sympathiques pour tous ceux que je rencontre, et à obtenir un mot de chacun; c'est, comme il dit, semer la bienveillance à la volée.

Ainsi le pêcheur qui venait au-devant de moi, sa longue ligne sur l'épaule, m'a appris que ce n'était plus le moment de pêcher l'ablette, l'eau étant déjà trop claire. — Mais sous trois jours, il n'y aura plus moyen de jeter la ligne; les grandes eaux vont revenir, et le poisson ne sortira plus.

En effet, ce temps si printanier, si délicieux, doit fondre les neiges des montagnes et appeler de nouveau les grandes pluies. Forcé de quitter le sentier boueux et inondé, je cherchais à couper sur les limites des terres cultivées; et, emportant à chacun de mes pieds un peu de l'héritage de leurs

propriétaires, je ne marchais pas sans peine, et trouvais l'air trop chaud.

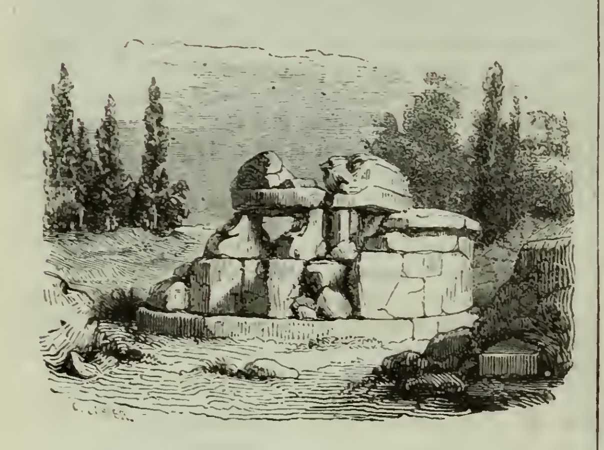
Quelle admirable campagne! A l'est, je voyais les lignes onduleuses des coteaux de Montmorency se dessiner sur le ciel; les ombres projetées par les légers nuages étaient du bleu le plus vif, et s'allongeaient sur les pentes violacées, formant le plus admirable contraste avec la fraîche et franche verdure des premiers plans. La plaine, couverte de travailleurs, présentait le spectacle le plus vivant et le plus animé. Les blouses bleues des hommes; les tabliers, les fichus, les mouchoirs de tête rouges des femmes, diapraient gaiement la marqueterie brune et verte des champs labourés; çà et là l'on voyait des chevaux bais et blancs errer sur les prairies.

Je me suis étonné qu'on laissât une vache paître en un champ de blé.

— C'est pour le faire *taller*, m'a dit, demi-courbé et s'appuyant sur son hoyau, un vieillard qui travaillait à côté : le blé poussait trop en herbes.

C'est ainsi que j'ai appris un axiome d'agriculture : *Il n'est bon blé que de tallage.* En effet, de l'un des premiers nœuds souterrains du blé sortent de petites racines, tendres et blanches comme du lait; du collet de chacune de ces racines part un épi, et si les gelées du printemps ne viennent brûler et racines et tiges, on peut compter sur une belle et bonne récolte.

HYPOGÉES.



(Hypogée étrusque près de Cortone, connu sous le nom de sépulcre de Pythagore.)

On entend généralement par hypogée un tombeau sous terre, quoique, d'après les racines mêmes de ce mot (*hypo*, sous, et *gé*, terre), on puisse l'appliquer à toutes les parties d'un édifice quelconque construites au-dessous du niveau du sol.

On a divisé ces tombeaux ou hypogées en deux classes, suivant qu'ils étaient seulement creusés dans le sol, sans indication apparente, ou surmontés d'une construction funéraire.

Parmi les hypogées, ceux de la première classe ont naturellement échappé en plus grand nombre à l'action destructive du temps et de la main des hommes; c'étaient pour la plupart, et particulièrement chez les Grecs, de véritables cercueils souterrains, creusés à d'assez grandes profondeurs, et souvent superposés au-dessus les uns des autres. Les beaux vases peints en terre cuite, très improprement appelés étrusques, et qui sont presque tous des œuvres grecques, ont été trouvés dans des hypogées que l'on a découverts à Egine, dans l'Etrurie, dans la Sicile et dans la grande Grèce.

Les hypogées de l'Italie avaient moins de profondeur que ceux des Grecs, parce qu'on n'y renfermait que des urnes cinéraires. Dans la suite, les Romains étendirent de plusieurs suites de chambres l'enceinte de ces demeures souterraines, et les décorèrent de peintures, meubles et ornements réservés jusqu'alors à l'intérieur des maisons et des palais.

Dans presque toutes les villes étrusques, on a retrouvé des sépultures de cette nature, et c'est là un fait assez ordinaire; car tout ce sol antique recouvre des tombeaux. Mais c'est à Volterra, à Chiusi, à Tarquinie, à Vulci et à Cerac, que sont en grand nombre les plus remarquables de ces monuments souterrains. On en a trouvé quelques autres à Gubio, dans l'Ombrie, à Sienne, à Toscanella (l'ancienne Tuscania), à Castel d'Arezzo et à Noschia, situées entre Viterbe et la mer. On sait qu'il y a quelques années un paysan labourant son champ sur une propriété du prince de Canino, Lucien Bonaparte, fit la découverte d'un tombeau qui conduisit le prince à faire fouiller toutes ses terres, travail qui le mit en possession d'une immense quantité de vases peints, d'ustensiles et d'objets d'art actuellement dispersés dans les Musées de Munich, de Berlin, de Londres et de Rome.

Quant à l'hypogée que représente notre gravure, il est situé près de Cortone, sur la pente d'une riante vallée qui aboutit au lac Trasimène. On crut longtemps que ce sépulcre était isolé; il est maintenant reconnu qu'il formait le centre d'un grand tombeau circulaire, et qu'il était comme le noyau d'un de ces immenses amas de terre appelés *tumulus*, semblable à celui d'Alyathée, père de Crésus, en Lydie, et à celui d'Arons, autrement dit tombeau des Curiaces. La porte en était cachée : à l'intérieur, il avait la forme d'un rectangle, avec des niches sépulcrales et non des cercueils. Les gros blocs de pierre calcaire qui composent cet hypogée, admirablement appareillés, sans ciment ni crampons de fer intérieurs, prouvent qu'il a été construit à la plus belle époque de l'art étrusque; mais c'est par suite d'une tradition contredite par tous les faits qu'on lui a donné le nom d'*il sepolcro di Pittagora*, puisqu'il est avéré que Pythagore n'a jamais habité l'Etrurie.

LA COMTESSE AUX 365 ENFANTS.

Quelques chroniqueurs hollandais racontent que Marguerite, comtesse de Henneberg, et fille de Florent IV, comte de Hollande, ayant refusé l'aumône à une pauvre femme qu'elle accusa en même temps d'inconduite, accoucha le vendredi saint suivant, 26 mars 1276, de 365 enfants; les garçons furent appelés Jean et les filles Elisabeth. On montre encore à Losdunen, près de La Haye, deux bassins d'airain où cette nombreuse postérité fut baptisée, et un grand tableau perpétuait la mémoire de ce fait singulier.— Cette tradition, encore aujourd'hui très populaire, a été expliquée d'une manière assez satisfaisante. En 1276, l'année, en Hollande et dans la plupart des Etats de l'Europe, commençait le 25 mars. La comtesse accoucha le lendemain, second jour de l'année, d'un garçon et d'une fille, c'est-à-dire d'autant d'enfants que la nouvelle année avait de jours; et cette phrase, mal interprétée par des chroniqueurs ignorants, a donné lieu à la bizarre légende que nous avons rapportée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1843. — PEINTURE.

ISCHIA.



(Salon de 1843. Peinture. — Vue de l'île d'Ischia, par M. Karl Girardet. — Dessin de M. Karl Girardet.)

Ischia, qui semble se balancer, au milieu d'une mer d'azur, en face de ces campagnes souriantes dont Virgile a fait les Champs-Elysées ; la belle, la poétique Ischia n'est éloignée de Naples que de quelques heures de marche : c'est la plus grande île du golfe. Autrefois, on l'appelait Pythecuse ; les poëtes de la Grèce et de Rome l'ont désignée sous le nom d'Inarima. Il y a trois cents ans à peine qu'on la nomme Ischia. Les Erithréens ont été ses premiers habitants ; mais les fréquentes et terribles éruptions de l'Epomée, cône volcanique, dont la hauteur égale celle du Vésuve, la dépeuplèrent, et elle resta inhabitée jusqu'à l'an 450 avant Jésus-Christ. A cette époque, les Romains y fondèrent des établissements et la gardèrent jusqu'au règne d'Auguste. Ce prince l'échangea avec les Napolitains contre l'île de Capri. Depuis ce temps, Ischia suivit la destinée de Naples.

En 1302, la ville fut détruite par une nouvelle éruption de l'Epomée. En 1441, Alphonse d'Aragon s'en étant emparé, chassa tous les hommes, et, par une exécrable tyrannie, les remplaça dans leurs familles par des soldats catalans et espagnols.

Aujourd'hui, Ischia est le rendez-vous du beau monde de Naples. Ses eaux thermales, ses bains, ses étuves, la douceur de son ciel, les magnificences de sa végétation en ont fait un lieu de repos et de délices, où tout ce que Naples compte d'élégants et d'oisifs accourt en foule sur des barques rapides ornées de feuillage et de fleurs.

Quelques poëtes, ravis des beautés d'Ischia, les ont chantées dans des vers harmonieux. C'est d'elle et du golfe entier que Lamartine a dit :

L'Océan, amoureux de ces rives tranquilles,
Calme, en baignant leurs pieds, ses orageux transports ;
Et, pressant dans ses bras ces golfes et ces îles,
De son humide haleine en rafraîchit les bords.

. . . .

Maintenant sous le ciel tout repose ou tout aime.
La vague en ondulant vient dormir sur le bord ;
La fleur dort sur sa tige, et la nature même
Sous le dais de la nuit se recueille et s'endort.

Le délicieux paysage d'Ischia a été parfaitement compris par M. Karl Girardet. Nos lecteurs ont eu souvent déjà l'occasion d'apprécier le talent de ce jeune artiste. Sa peinture est simple ; on n'y trouve point d'effets heurtés et de mise en scène théâtrale ; on y sent un sincère amour de la nature qui émeut et charme. Dans les arts, le cœur est un grand maître : on plaira toujours si on compose avec émotion ; un paysage peint de souvenir, à l'aide de croquis, dans un moment de douce rêverie, parlera souvent plus à l'âme surprise qu'une étude dessinée d'après nature avec une exactitude géométrique ; la fidélité cependant ne gâte jamais rien : elle s'allie d'une manière très heureuse avec le sentiment poétique dans le tableau de M. Girardet.

PALAIS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Anciennement le palais Bourbon.

HISTOIRE DU MONUMENT.

Le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la Chambre des députés dépendait, au commencement du siècle dernier, de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et faisait suite au Pré aux Clercs, célèbre par les duels et les rendez-vous des gentilshommes de la cour. Pendant la minorité de Louis XV, on l'acheta à raison de cinquante livres la toise, avec l'intention d'y élever un hôtel de mousquetaires. Mais les finances de l'Etat se trouvant alors trop obérées pour que le régent de France donnât suite à ce projet, on se contenta de réparer l'hôtel des mousquetaires qui était situé entre les rues du Bac, de Beaune, de Verneuil et de Bourbon.

La famille des Condé occupait alors un vaste hôtel dans le voisinage du Luxembourg, sur l'emplacement même où se trouve actuellement le théâtre de l'Odéon. La duchesse douairière de Bourbon, mère du duc de Bourbon, premier ministre sous Louis XV, désirant avoir une habitation pour elle seule, fixa son choix sur les terrains qu'elle possédait sur les bords de la Seine près de la rue de Bourgogne, racheta ceux qu'elle avait cédés au roi vers 1719, et fit construire en 1722, sur une terrasse qui dominait le cours du fleuve, un élégant hôtel par l'architecte italien Girardini. Un portique sur la rue de l'Université servait d'entrée à une vaste cour plantée de marronniers et précédant la cour d'honneur. Le bâtiment, composé d'un rez-de-chaussée seulement, se terminait à chaque extrémité par des pavillons; à gauche, des bosquets et des parterres plantés avec art séparaient l'hôtel de ses dépendances et de l'hôtel que fit construire, vers la même époque, le comte de Lassay, sur le terrain qui formait l'angle du quai et du nouveau cours des Invalides. Cet hôtel de Lassay est encore aujourd'hui ce qu'il était alors, et sert d'habitation au président de la Chambre des députés; il peut donner une idée de l'aspect extérieur de l'ancien hôtel de Bourbon du côté de la Seine.

Lorsque le prince de Condé devint par succession propriétaire de l'hôtel de Bourbon, il songea à y transporter sa résidence. Aucune situation ne pouvait être, en effet, plus favorable pour un palais princier: elle avait l'avantage de présenter des abords larges et faciles et celui de procurer l'agrément d'un admirable point de vue sur les rives de la Seine, les Champs-Elysées et le Jardin des Tuileries; de plus, un pont d'un style élégant venait d'être récemment construit, et servait à établir une communication entre le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Germain, en face même de l'hôtel de Bourbon. Mais l'hôtel élevé pour la duchesse douairière était insuffisant pour le logement d'un prince du sang accompagné d'une suite nombreuse; le prince de Condé se rendit donc propriétaire de tout l'espace compris entre le quai, la rue de Bourgogne, la rue de l'Université, et ce qu'on appelait encore le marais des Invalides. L'hôtel de Lassay, devenu l'hôtel de Brancas, s'y trouva compris, ce qui permit de donner plus d'étendue aux jardins. Le palais Bourbon, fut successivement agrandi jusqu'en 1777, époque à laquelle le prince vint l'habiter. L'ensemble des dépenses de terrain, constructions et embellissements de toute nature qui, en 1789, firent ce palais l'un des plus beaux de la capitale, s'était élevé à la somme de 16 361 246 livres; il n'était toutefois habité que pendant une très petite partie de l'année, le château de Chantilly étant toujours resté la demeure favorite des Condé.

La révolution survint: le prince de Condé, le duc de Bourbon son fils, et le duc d'Enghien son petit-fils, quittèrent la France. Le palais Bourbon fut confondu en 1790 avec les propriétés de l'Etat, par suite du décret qui prononça la confiscation des biens des émigrés; un autre décret de l'an III de la république arrêta que le conseil des Cinq-Cents y tiendrait ses séances; les architectes Gisors et Lecomte furent chargés de faire subir au palais les transformations nécessaires à sa nouvelle destination. Sous la tribune en marbre des orateurs, on plaça dans un bloc de pierre une boîte en plomb qui contenait:

1° Deux pièces de 5 francs, l'une de l'an IV, l'autre de l'an V de la république;

2° Deux médailles octogones en argent, portant pour exergue d'un côté: *République Française;* au bas, *Représ. du Peuple* l'an V, et, dans le champ, un faisceau surmonté d'un bonnet de liberté. L'autre face de la médaille portait en exergue: *Conseil des Cinq-Cents;* dans le champ, une table de la loi, posée sur une équerre et sur laquelle était écrit: *Constitution de l'an III*, le tout entouré d'un serpent qui se mord la queue, symbole de l'éternité; au bas le nom du président des *Cinq-Cents:* F. Villers;

3° Une médaille en plomb, portant d'un côté dans le champ: *Représentation du Peuple;* de l'autre, *Rép. Fr., Conseil des Cinq-Cents;*

4° Deux gros sous en cuivre d'un décime;

5° Deux autres sous de cinq centimes;

6° Un écrit contenant la Constitution de l'an III;

7° Une plaque en cuivre, avec cette inscription:

LA CONVENTION NATIONALE A ORDONNÉ
CE MONUMENT PAR UN DÉCRET DU 2e JOUR
COMPLÉMENTAIRE, AN III DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE, POUR EN FAIRE LE LIEU DES
SÉANCES DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.
GISORS ET LECOMTE EN FURENT LES ARCHITECTES;
LE CONSEIL DES CINQ-CENTS, DANS SA
DEUXIÈME SESSION, LE 26 BRUMAIRE AN VI
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, FIT POSER CETTE
INSCRIPTION SOUS LA PRÉSIDENCE DU CITOYEN VILLERS,
ET SOUS LA DIRECTION DES CITOYENS TALOT,
JACOMIN, MARTINEL, LAA ET CALES, MEMBRES
DE LA COMMISSION DES INSPECTEURS,
POUR CÉLÉBRER LA CONFECTION DE CET ÉDIFICE (1).

De ce moment, le palais Bourbon devint le siége de l'un des principaux corps politiques de l'Etat. Témoin des orages du 18 fructidor et du triomphe du Directoire sur les partisans de la réaction royaliste, il semblait aussi destiné à servir de théâtre au grand événement du 18 brumaire. Mais l'Orangerie de Saint-Cloud, par son éloignement de la capitale, parut plus favorable au général Bonaparte pour le coup d'Etat qu'il méditait.

Les Cinq-Cents n'occupaient pas le palais Bourbon en entier; la Convention installa, dans une autre partie des bâtiments, l'*Ecole centrale des travaux publics* instituée par elle sous l'influence de Lamblardie, Monge, Carnot et Prieur; cette école reçut par une loi du 15 fructidor an III (1er septembre 1795) le nom d'école Polytechnique; on peut donc dire que le palais de la Chambre des députés a été le premier berceau de cette école célèbre que l'Europe envie à la France.

Napoléon consacra l'ancien palais Bourbon et la salle du conseil des Cinq-Cents aux séances du corps législatif. Dans le but de donner à ce palais un caractère plus imposant, et en même temps de compléter par une décoration monumentale le magnifique ensemble de la place Louis XV, il fit élever en 1807, en face du pont de la Concorde, le péristyle de douze colonnes que l'on voit aujourd'hui. La sculpture du fronton fut confiée au talent du célèbre Chaudet qui représenta l'*Empereur remettant à la députation du corps législatif les drapeaux enlevés à Austerlitz.* Les bas-reliefs qui décoraient le dessous du péristyle figuraient: *Napoléon législateur; — l'Empereur alliant la religion à la victoire; — l'Empereur distribuant des récompenses aux sciences et aux arts; — la bataille d'Austerlitz; — l'Empereur au tombeau du grand Frédéric.*

Tout, dans cet édifice, attestait la puissance de Napoléon, et là encore sa gloire éblouissait et ne permettait pas de censurer les actes de son gouvernement; ce fut seulement lorsque la fortune commença à l'abandonner que l'on osa élever la voix et faire opposition à ses volontés.

Une fois le colosse tombé, la France se trouva sous le régime de la Charte de 1814. La Chambre des députés succéda au Corps législatif. Le fronton d'Austerlitz disparut et fut remplacé par un fronton provisoire en plâtre, dont le sujet était *la Charte, accompagnée de la France et de la Justice, protégeant les sciences, les lettres, les arts et l'industrie.* Les emblèmes impériaux furent effacés.

Une loi du 5 décembre 1814 rendit au prince de Condé le

(1) Lorsqu'en 1829 on retira de la boîte ces divers objets, le papier sur lequel était écrite la constitution de l'an III, se trouva réduit en poussière.

Tous ces détails sont empruntés à l'ouvrage de M. Dejoly, architecte actuel de la Chambre des députés.

palais Bourbon ; mais le paiement d'un loyer de 124 000 fr. permit aux députés de continuer à y tenir leurs séances. Enfin le 23 juillet 1827, le gouvernement fit l'acquisition du palais et de la plus grande partie de ses dépendances pour le prix de 5 500 000 francs.

Pendant les quinze années de la restauration, ce palais a constamment fixé l'attention de la France et de l'Europe. C'est là qu'eurent lieu ces mémorables discussions qui ont fondé en France les principes du gouvernement constitutionnel. C'est dans cette enceinte que s'illustrèrent d'une part, les Foy, les Benjamin Constant, les Manuel, les Casimir Périer ; et de l'autre, les Lainé, les Villèle, les Martignac, etc.

Mais l'ancienne salle des Cinq-Cents menaçait ruine. En 1828, sous le ministère de M. le vicomte de Martignac, la construction d'une nouvelle salle fut décidée, et on fut dans la nécessité de disposer une salle provisoire dans le jardin. Les travaux de la nouvelle salle commencèrent en 1829, et, de même qu'à l'époque de la construction de la salle pour le conseil des Cinq-Cents, on posa une nouvelle première pierre au-dessous de la tribune du président contenant une boîte en plomb. Cette boîte en renferme une autre en bois de cèdre dans laquelle sont placées plusieurs médailles, les plans de l'édifice gravés sur une planche de cuivre, et une autre planche portant cette inscription :

SOUS LE RÈGNE
DE CHARLES X,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,
A ÉTÉ RECONSTRUITE
LA SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

LE IV NOVEMBRE M DCCC XXIX,
LA PREMIÈRE PIERRE DE CET ÉDIFICE A ÉTÉ POSÉE
PAR SON EXCELLENCE
LE COMTE DE LA BOURDONNAYE,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE,
EN PRÉSENCE
DES DEUX QUESTEURS,
PIERRE-MARIE, COMTE DE BONDY, — GABRIEL-JACQUES LAINÉ
DE VILLE-L'ÉVÊQUE ;
DU VICOMTE HÉRICART DE THURY,
CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ;
ET DE JULES DE JOLY,
ARCHITECTE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La nouvelle salle était en construction lorsqu'éclata la révolution de juillet, et ce fut dans la salle provisoire que Louis-Philippe Ier, élu roi des Français, vint, le 9 août 1830, prêter serment à la Charte nouvelle et recevoir celui des pairs et des députés.

La construction de la nouvelle salle fut terminée le 21 septembre 1832. La Chambre des députés en prit immédiatement possession. D'immenses changements, d'importantes améliorations, de nombreux embellissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur donnent maintenant au palais de la Chambre des députés l'importance architecturale digne de sa haute destination.

Les salles principales du palais de la Chambre des députés qui se groupent autour de la salle des séances, sont :

La salle Louis-Philippe, le salon du Roi, la salle de Distribution, la salle des Conférences, la salle des Pas-Perdus, et la Bibliothèque.

Salle Louis-Philippe.

La salle Louis-Philippe sert de salle d'introduction du côté de la cour : au-dessus de la porte principale enrichie de bronzes et sur la face correspondante sont sculptés deux grands bas-reliefs, représentant l'un, la Loi vengeresse, et l'autre la Loi protectrice, exécutés par M. Triquetti.

Dans une grande niche pratiquée à l'extrémité de la salle vis-à-vis la porte est placée la statue colossale du roi, par M. Jacquot. Aux quatre niches situées entre les colonnes sont les statues de Bailly et de Mirabeau, par Jaley; de Casimir Périer, par Duret; et du général Foy, par Després.

Le salon du Roi.

Le salon du Roi est de forme carrée ; c'est dans cette pièce que le roi, assis sur son trône, reçoit les députations des deux Chambres à l'ouverture de chaque session.

M. Eugène Delacroix, à qui l'on doit la décoration de cette salle, a placé dans les quatre grands caissons du plafond les figures de la Justice, de la Guerre, de l'Industrie et de l'Agriculture. Quatre génies, portant leurs divers attributs, occupent les caissons des angles. Au-dessus des archivoltes des arcades, règne une suite de sujets se rapportant de chaque côté à la figure principale du côté correspondant.

L'artiste a peint, sur les pieds-droits des arcades, des figures colossales en grisaille, représentant : l'Océan et la Méditerranée, la Garonne et la Saône, la Seine et le Rhône, la Loire et le Rhin. L'ensemble de cette décoration fait le plus grand honneur à l'artiste qui en a été chargé; c'est une œuvre complète, et dont l'harmonie prouve combien il est avantageux de confier à un seul homme toutes les parties d'une même décoration. Nous ne doutons pas que le succès obtenu dans cette occasion par M. Delacroix ne soit un enseignement utile pour l'avenir et n'exerce une grande influence sur la manière de comprendre la peinture monumentale.

Salle des Distributions.

La salle des Distributions est de même forme et de même grandeur que le salon du Roi auquel elle correspond : sa décoration est beaucoup moins riche ; le plafond doit être peint en grisaille par M. Abel de Pujol.

Salle des Conférences.

La salle des Conférences a 20 mètres de long sur 11 de large. La voussure du plafond doit être décorée de sujets de l'histoire de France, par M. Heim. A l'une des extrémités de cette grande salle, on voit une grande cheminée en marbre vert de mer décorée de pilastres, de trophées et de deux figures en ronde-bosse, l'Histoire et la Renommée groupées autour du buste du roi. En face de cette cheminée est la statue de Henri IV, exécutée par M. Raggi ; le piédestal porte l'inscription suivante : *La violente amour que je porte à mes sujets me fait trouver tout aise et honorable.* Trois tableaux décorent les parois des murs, ce sont : les *Bourgeois de Calais*, par Ary Scheffer; la *Mort de Socrate*, par Peyron ; le *Président Molé*, par Vincent.

Salle des Pas-Perdus.

La salle de la Paix, ou salle des Pas-Perdus, est de même grandeur que la précédente; elle est décorée des groupes du Laocoon et d'Aria et Petus, fondus par Keller, et d'une statue colossale de la Minerve antique. Le plafond et les voussures doivent être peints par Horace Vernet.

Bibliothèque.

La grande salle, qui forme le principal vaisseau de la bibliothèque, a 42 mètres de longueur sur 10 de largeur; elle est divisée en cinq parties et voûtée en coupoles ; elle se termine à ses extrémités par des culs-de-four. Les livres sont disposés dans des armoires en bois de chêne de Hollande, divisées en trois parties dans leur hauteur; on communique à la troisième à l'aide d'une galerie. Toutes les peintures de cette salle, dont une partie est déjà terminée, ont été confiées à M. Eugène Delacroix.

Cette bibliothèque, qui ne contient pas moins de 55 000

volumes de choix, est spécialement consacrée à MM. les députés.

Salle des Séances.

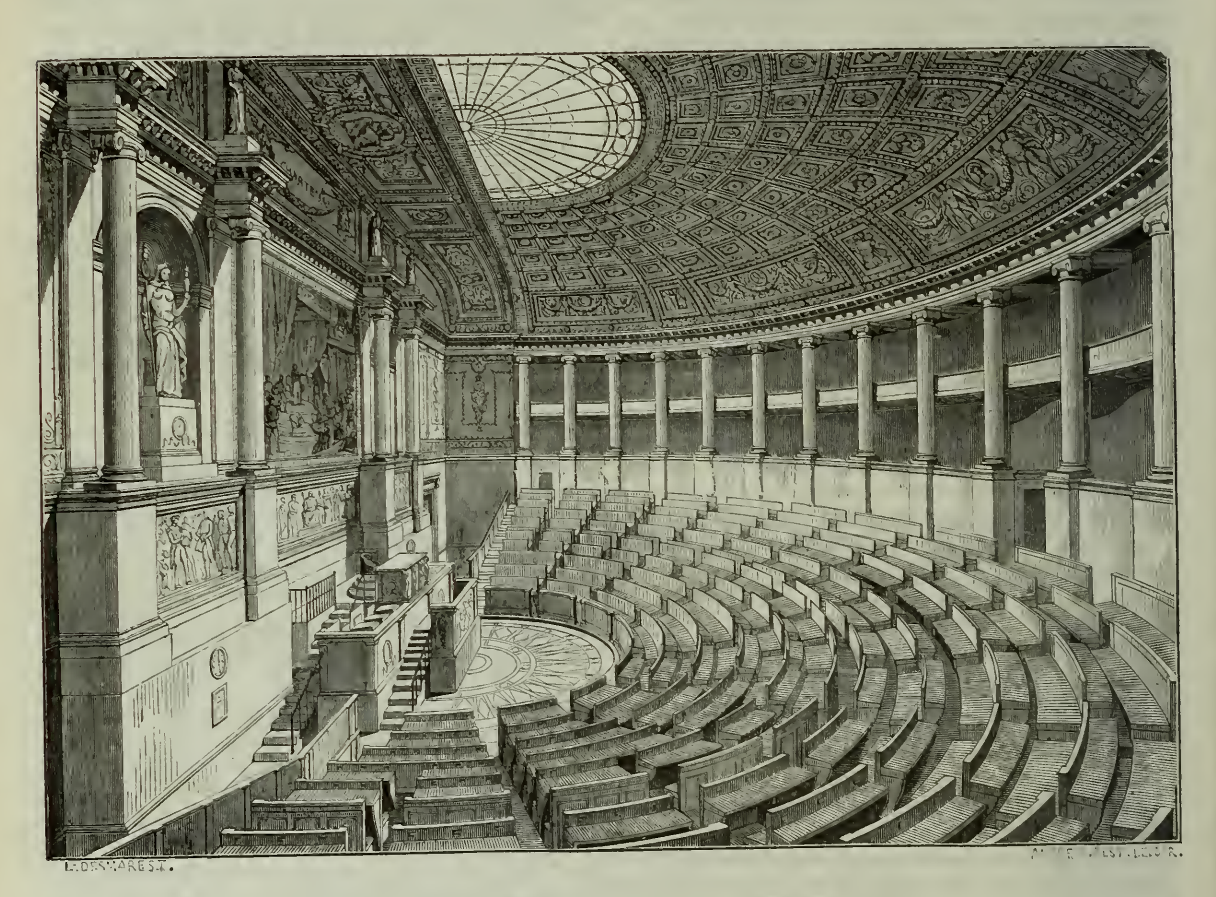
Lorsqu'il fut décidé en 1828 que l'on reconstruirait la salle des séances, une grave question s'éleva d'abord sur la forme qu'il était le plus utile d'adopter.

Les partisans du système de délibération adopté en Angleterre désiraient que la nouvelle salle des séances fût de forme carrée. Quelques autres, sans approuver ce système, pensaient que l'on devait préférer une forme tout autre que la semi-circulaire; mais le plus grand nombre était d'avis qu'il fallait conserver celle que l'usage avait consacrée en France.

Cette question ayant acquis de l'importance par la diversité même des opinions, l'architecte M. Dejoly fut chargé de présenter cinq esquisses de forme différente sur lesquelles trois commissions eurent à donner leur avis. La première, composée d'architectes, présidée par M. Héricart de Thury, décida que « la forme semi-circulaire, consacrée chez les » anciens comme chez les modernes, avait été reconnue » la plus convenable par l'expérience d'accord avec la » théorie. »

La deuxième, formée de savants, présidée par le baron Cuvier, fut d'avis, à l'unanimité, « que le projet semi-cir- » culaire réunissait tous les avantages qu'on pouvait désirer » sous le rapport de la commodité et de la sonorité. »

Enfin, une troisième commission prise dans le sein de la



(Intérieur de la Chambre des députés. — Dessin de M. Desmarest, architecte.)

Chambre des députés, ayant encore été appelée à se prononcer sur cette question, adopta la décision des deux premières.

La forme semi-circulaire fut donc préférée; et le 18 avril 1828, les nouveaux plans furent approuvés par M. de Martignac, alors ministre de l'intérieur.

La forme donnée à la salle des séances n'a certainement pas été sans quelque influence sur le caractère et l'esprit de nos discussions parlementaires, et s'il nous était permis d'émettre une opinion, nous n'hésiterions pas à considérer cette forme comme vicieuse. En nous plaçant d'abord au point de vue des architectes composant la première commission, nous dirons que c'est à tort qu'on a cru pouvoir s'appuyer de l'exemple des anciens; on ignore entièrement quelles pouvaient être la forme et la disposition de leurs salles d'assemblées; de plus ces assemblées différaient essentiellement des nôtres. C'est donc sur la forme de leurs théâtres qu'on a cru pouvoir prendre modèle, et nous nous demandons alors quelle analogie il peut y avoir entre ces sortes de monuments consacrés à des représentations scéniques et à des sacrifices, et une salle de délibération à notre usage. Quant à l'opinion émise par la seconde commission sur la sonorité et la commodité de la forme semi-circulaire, nous la croyons tout aussi contestable que la première; on a reconnu en effet que la disposition la plus favorable à l'acoustique est celle qui permet à l'individu qui parle de se placer à l'extrémité d'une salle rectangulaire dont les auditeurs occupent toute la profondeur dans le sens de sa plus grande dimension. La voix, en effet, ne diverge pas, et parvient plus facilement à l'auditeur placé en face de l'orateur qu'à celui qui se trouve à une distance égale, mais de côté. C'est par suite de cette expérience qu'on a adopté cette disposition pour les salles de cours publics récemment construites; mais, outre ces considérations qui auraient dû faire rejeter la forme semi-circulaire, il en est d'autres assurément plus sérieuses, et dont on a peut-être fait trop bon marché; nous voulons parler, ainsi que nous le disions plus haut, de l'influence que cette disposition est susceptible d'exercer sur le mode des discussions. Les Anglais qui assistent aux séances de notre Chambre des députés sont frappés de cette appa-

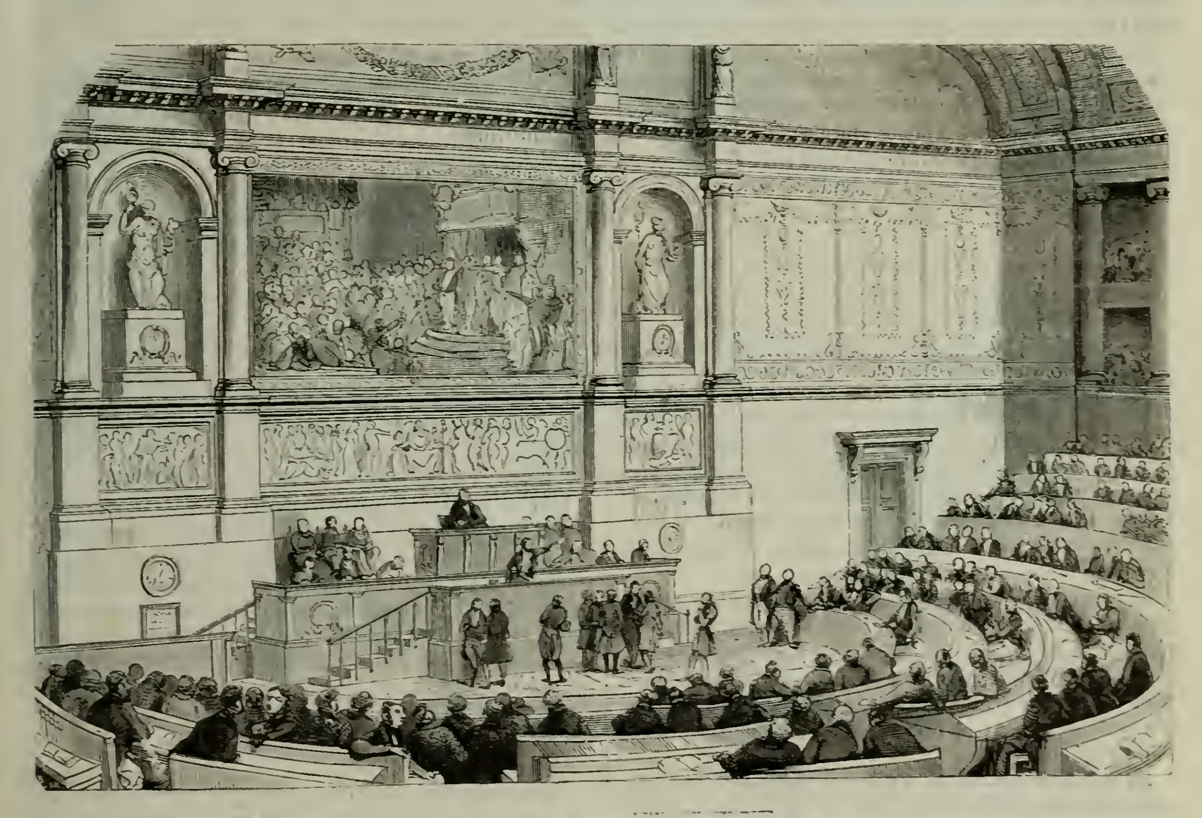
rence théâtrale qu'elles empruntent précisément de la forme même de la salle. L'orateur placé à la tribune ne ressemble t-il pas réellement à un acteur s'adressant à un public payant, et ces galeries réservées au public ne paraissent-elles pas plutôt destinées à recevoir des femmes venant faire parade de leurs élégantes toilettes, que des auditeurs sérieux, intéressés aux débats des affaires d'une grande nation? N'est-il pas évident que tout cet appareil doit contribuer à augmenter la défiance que certains orateurs peuvent avoir d'eux-mêmes, et que tel qui, dans les bureaux et dans les commissions, est à même de faire preuve d'une grande pratique des affaires et de connaissances spéciales, hésite à aborder la tribune où il semble que le brillant langage et l'éloquence entraînante aient seuls le privilége de commander l'attention.

Nous pensons donc que, sans rien perdre de la dignité qui convient au local des délibérations du premier corps politique de l'Etat, la salle pourrait avoir une autre forme beaucoup plus convenable, et une décoration à la fois moins ambitieuse et plus sévère. La disposition adoptée pour la salle provisoire nous a toujours paru bien préférable à celle de la salle définitive sous tous les rapports. Nous croyons que les nouvelles Chambres que l'on construit à Londres pour le parlement donneront tout-à-fait gain de cause à l'opinion que nous venons d'émettre.

Mais revenons à la salle actuelle, et essayons de donner une idée de son ensemble à ceux qui n'ont pu la voir.

Son hémicycle est décoré de vingt colonnes de marbre blanc qui supportent la voûte, et entre lesquelles sont réservées les tribunes publiques en deux étages.

La face droite, au centre de laquelle sont placés les bureaux du président, des secrétaires et la tribune des orateurs, présente trois grandes divisions séparées par deux



(Une séance de la Chambre des députés. — Dessin de M. Eugène Lamy.)

ajustements composés chacun de deux colonnes de même ordre que celles de la partie circulaire, accompagnant une niche où se trouvent placées les statues de la Liberté et de l'Ordre-Public, par M. Pradier; au-dessus des colonnes sont placées les statues de la Force, par Desprez; de la Justice, par Dumont; de la Sagesse, par Foyatier, et de l'Eloquence, par Allier.

Entre ces figures, et sur des tables pratiquées dans l'attique, on a peint en grisaille, sur la table du milieu, l'Histoire, la Renommée, la Paix, la Concorde soutenant une grande guirlande, au centre de laquelle on lit : Charte de 1830. Sur les deux autres, des génies, des trophées, et des couronnes de laurier et d'olivier entourent les inscriptions suivantes : 27, 28, 29 *juillet* 1830. — 9 *août* 1830.

Le soubassement au-dessus du fauteuil du président est décoré d'un bas-relief de M. Roman : la Charte, protectrice des arts, des sciences, de l'agriculture et du commerce. Deux autres bas-reliefs, placés entre les piédestaux des colonnes, représentent, au-dessous de la Liberté, Louis-Philippe acceptant la Charte de 1830, par Ramey; au-dessous de l'Ordre-Public, le roi distribuant les drapeaux à la garde nationale, par Petitot. Le bas-relief de la tribune des orateurs est dû à M. Lemot; ce bas-relief était placé dans l'ancienne salle des séances.

La grande division du centre dont il a déjà été parlé est occupée par un grand tableau de M. Court, représentant Louis-Philippe jurant d'observer et de maintenir la Charte de 1830. Les deux autres divisions, dans les soubassements desquelles se trouvent les entrées principales de la salle des séances, sont garnies de tentures de velours vert : les places occupées par ces tentures devaient être décorées de tableaux.

Par suite des agrandissements du palais, les anciennes constructions furent entièrement restaurées; la façade du côté du quai entre autres dut être complétée; le bas-relief qui décorait le fronton n'était qu'en plâtre; M. Cortot fut chargé d'en exécuter un nouveau ayant pour sujet *la France accompagnée de la Force et de la Justice, appelant à elle les illustrations pour concourir à la confection des lois* (voy. 1842, p. 319, le dessin de ce fronton et une cri-

tique de cette œuvre que quelques personnes ont trouvée sévère).

Sur les murs en arrière du corps du pérystile, on a sculpté deux bas-reliefs : celui de gauche, qui est de M. Pradier, représente l'Instruction publique ; celui de droite, par M. Rudde, représente les Arts.

Les statues placées en avant du grand perron sont celles que l'on y a mises sous l'empire; on s'est contenté de les restaurer.

La dépense des travaux d'agrandissement, restaurations et décorations exécutés de 1829 à 1840, a été de 4 885 000 fr.

La construction de la voûte et du comble de la salle des séances a été faite en fer et en poterie ; la couverture est en lames de cuivre.

Le système de chauffage et de ventilation qui a été adopté pour les différentes localités du palais de la Chambre des députés, a été établi à grands frais et avec beaucoup de soin ; mais depuis cette époque, on a apporté encore de nouveaux perfectionnements dans les moyens employés pour le chauffage des édifices publics ; on doit citer, comme modèle celui du palais du quai d'Orsay, consacré au conseil d'Etat et à la Cour des comptes. Le chauffage du palais de la Chambre des députés se fait par l'air chaud, et celui du palais du quai d'Orsay se fait à l'eau chaude.

AGRONOMIE.

DES DISTILLERIES AGRICOLES DANS LE NORD.

La culture de la vigne, d'où résulte la production des vins et des spiritueux, nuit à l'engrais des bestiaux et à l'abondance de la viande de boucherie ; elle emploie beaucoup de bras, elle consomme des fumiers et elle ne contribue pas à en former ; elle est éminemment irrégulière dans ses produits; elle présente enfin aux vignerons un tel appât de gains éventuels, que tous s'y laissent prendre tôt ou tard, et négligent les profits lents, mais réguliers et sûrs, de l'élève et de l'engraissement des bestiaux.

La production du vin est donc, en quelque sorte, en opposition avec la production des bestiaux, ou du moins elle ne lui vient pas en aide : il suffit d'avoir passé quelque temps dans les pays à vignobles pour se bien assurer de ce fait, et pour ériger en principe que la culture de la vigne et celle des prairies ne sont ni préparatoires ni complémentaires l'une à l'autre.

La distillerie du vin, qui a pendant longtemps fourni des spiritueux au monde entier, est une opération purement industrielle. Elle n'influe sur l'agriculture du Midi que pour l'encourager à planter de nouveaux ceps ; mais elle n'est douée d'aucune vertu agricole, au contraire : en favorisant le développement des vignobles elle excite à l'épuisement du sol; elle ne fournit directement aucun moyen de réparer, par une rotation de culture ou par une création d'engrais, le mal qu'elle occasionne aux contrées méridionales.

Il paraît que cet état de choses, si funeste au midi, s'aggrave chaque jour, par suite de ce qui a eu lieu dans le Nord, où l'établissement des lois de douanes, qui pèse principalement sur les spiritueux, a provoqué la création des distilleries de grains et de pommes de terre. Aujourd'hui, le genièvre que l'on boit en Hollande, en Belgique et dans l'Allemagne septentrionale, remplace parfaitement l'eau-de-vie du Midi de la France ; et l'alcool qu'on extrait des pommes de terre, aux portes de Paris, est ouvertement mélangé avec celui qui arrive de nos vieilles provinces de Gascogne. La chimie a perfectionné les procédés de distillation des grains et des pommes de terre à un tel point, que le goût d'empyreume, dont le gosier le moins délicat était si cruellement affecté, a disparu presque totalement.

Un bien ne vient jamais seul, dit le proverbe : tandis que par ces perfectionnements des arts chimiques le Nord s'affranchissait du tribut payé au Midi, il a trouvé en outre, dans ces établissements de distillerie, une véritable machine agricole bien plutôt encore qu'un atelier industriel.

Les résidus de distillerie sont effectivement la meilleure nourriture que l'on puisse donner aux bestiaux pour activer leur engraissement : le fumier qui en résulte enrichit le sol, et *une distillerie peut suppléer aux prairies.*

Personne n'ignore que les prairies sont indispensables, dans une exploitation agricole, pour nourrir les animaux de travail, ainsi que les animaux de vente producteurs de fumiers. *Les prairies sont, en quelque sorte, la caisse d'épargne des propriétés agricoles :* ce sont elles qui, nourrissant les bestiaux, rendent chaque année à la terre l'engrais que lui ont enlevé les plantes céréales, textiles et oléagineuses. Malheur, on le sait, malheur au cultivateur qui ne restitue point au sol la richesse que le sol lui a prêtée! car il mange son fonds avec son revenu, et il ruine au moins ses enfants, s'il ne se ruine lui-même.

C'est donc un bienfait du ciel qu'un établissement industriel réunissant aux profits immédiats que donne généralement l'industrie l'avantage inappréciable d'être un puissant auxiliaire agricole.

Les Flamands, qui sont les cultivateurs les plus laborieux et les plus ingénieux de toute l'Europe, quand il s'agit de faire tourner l'industrie au profit de l'agriculture, ont depuis longtemps apprécié sous ce point de vue les distilleries de grains que la Hollande créait dans le but unique de produire de l'alcool. Les distilleries leur ont servi à tirer parti d'un sol purement sablonneux qui se trouve aux environs de Gand et de Bruges. Des terres pour la plupart incultes avant ces établissements se sont couvertes des plus riches moissons. M. van Albroëck, l'un des plus sages agronomes de la Belgique, cite à ce sujet quelques chiffres dont l'examen doit porter la conviction dans l'esprit de nos lecteurs.

Vers 1818, dit-il, il existait dans deux villages, auprès de Gand, vingt-cinq distilleries ; dans chacune d'elles on trouvait constamment à l'étable soixante bêtes à cornes, et comme on remplaçait successivement les animaux gras que l'on vendait par des animaux maigres, on nourrissait chaque année 180 bêtes par distillerie, ou 4 500 pour les vingt-cinq établissements. Les marchands étrangers venaient les échanger contre leur argent, et payaient les cultivateurs qui avaient élevé les animaux maigres, ainsi que les distillateurs qui les avaient engraissés.

Mais ce n'était pas tout.

Chaque distillerie donnait par semaine trente futailles de cet excellent engrais liquide connu sous le nom d'*engrais flamand :* on avait donc dans l'année trente-neuf mille futailles pour les vingt-cinq ateliers. De plus, chaque bête à cornes, à l'étable, donnait annuellement dix ou douze voitures de fumier, ce qui ajoutait à l'engrais flamand quinze mille voitures. Quelle richesse pour l'agriculture de ces villages !

Il était facile de prévoir que cette prospérité ne durerait pas longtemps sans que le gouvernement et la concurrence ne vinssent en prendre leur part ; et ils l'ont prise si bien, qu'en 1830 il ne restait plus que sept distilleries. Toutefois le principe des distilleries agricoles s'est répandu, quoique lentement, à Bruges surtout, cette ancienne capitale des beaux-arts, qui, située au milieu de mauvais terrains, mériterait cependant d'être nommée l'une des capitales de la science agricole : on y cite le président de la Société d'agriculture des Flandres, M. Goupy, qui prend à tâche de prêcher d'exemple, et de doter ses principales fermes de distilleries agricoles avec lesquelles ses fermiers s'enrichissent.

Cette propagande en faveur des distilleries de grains est l'un des plus redoutables ennemis qu'aient à combattre nos provinces vinicoles. Une réduction dans les droits d'entrée, aux frontières, sur les spiritueux méridionaux expédiés par

la Charente et par la Gironde, ne suffira pas pour faire concurrence aux spiritueux septentrionaux, dont la fabrication locale est si intimement unie à l'existence agricole du pays, et dont l'habitude est si bien enracinée dans la population que l'eau-de-vie de grains y est préférée à l'eau-de-vie de vins.

De tout ce qui précède on peut tirer cette conséquence : que les agriculteurs d'une contrée ne doivent pas se borner à produire exclusivement des *denrées exportables*, comme le vin, qui épuisent le sol et qui poussent les habitants dans une seule voie, savoir la vente à l'extérieur; mais qu'ils doivent surtout se tourner vers les industries agricoles, telles que celles des bestiaux, qui augmentent la fertilité des campagnes tout en leur apportant les écus de la ville.

QUELQUES REMARQUES SUR LES OMNIBUS.

L'omnibus n'est pas précisément agréable, mais il est utile; il ne satisfait point au goût du beau ni ne répond aux sentiments délicats, mais il sauvegarde contre les boues de Paris la très nombreuse classe de gens qui n'ont pas équipage. — Il ne permet point aux élégants de développer leurs poses, ou d'étaler leurs grâces sur les coussins; mais il apprend à tout le monde comment il faut se tenir le corps droit, n'occuper au plus que sa place, relever les basques d'un habit ou les bouts d'une écharpe, serrer les coudes contre le corps, retirer les genoux en arrière, et surtout ramener ses pieds sous la banquette.

L'omnibus donne aux rentiers sédentaires des faubourgs une certaine humeur voyageuse; et s'il leur ôte les moyens d'y satisfaire par les saignées fréquentes qu'il opère à leurs épargnes, il ne fait que refléter notre époque, où le *Quò non ascendam* habite toutes les têtes, et où chacun, en rêvant à monter, use un temps et des forces qui lui donneraient au moins les moyens de bien marcher.

L'omnibus est respecté dans les rues, non pour son mérite, mais pour son poids; il ne va pas très vite, mais il va toujours; et comme, dans un choc, sa masse multiplierait notablement l'effet de sa vitesse, on lui cède le pas de peur d'être accroché. Il exerce sur la voie publique cette sorte de police, sinon légale, du moins réelle, qui est la fonction des gens musclés, larges d'encolure, hauts des épaules. Dans les rues qu'il parcourt, on rencontre aujourd'hui beaucoup moins d'embarras qu'autrefois; les charrettes à bras, ce constant désespoir des fiacres et des cabriolets, se rangent du plus loin qu'elles aperçoivent le colosse. En cas d'arrêt, le conducteur descend, s'interpose entre les voitures accrochées, met le holà dans les rixes, et prend le commandement des manœuvres de dégagement; son autorité, due à ses insignes, à son uniforme, à son sang-froid impartial, au caractère en quelque sorte public dont il est revêtu, est d'autant moins méconnue qu'elle se trouve sous la protection immédiate d'un cocher perché fort haut, et dont le fouet, par conséquent, peut atteindre fort loin, sans compter les voyageurs encagés qui glapissent au moindre retard.

L'omnibus a de bons chevaux : il a fait, sous ce rapport comme sous bien d'autres, une révolution parmi les voitures de place. Les tristes haridelles qui haletaient sur le pavé de Paris ne paraissent plus que de loin en loin, attelées à de vieux fiacres; une volée de cabriolets et de petites voitures circule maintenant dans la ville avec des chevaux qui ont au moins de la chair sur les côtes, s'ils ne vont pas plus vite qu'autrefois, et c'est, sans contredit, à la création des omnibus qu'il faut remonter pour trouver l'origine de cette transformation. Les chevaux d'omnibus représentent particulièrement cette race française d'animaux forts et durables, doués cependant d'un trot uniforme assez rapide et longtemps prolongé, race qu'il nous importe tant de développer, parce qu'en continuant à l'améliorer sous le rapport de la vitesse, on en fera la meilleure d'Europe pour la cavalerie.

L'omnibus est une école de politesse, d'égards et de menus soins mutuels. On y donne la main aux enfants; on fait une petite place à ceux qui voyagent gratis par privilége de jeunesse; on offre l'avant-bras et le poignet aux dames pour leur faire une rampe d'appui quand elles entrent ou quand elles sortent. S'agit-il de payer, c'est à qui s'empressera de faire traverser les pièces et la monnaie d'un bout de la voiture à l'autre; une voyageuse veut-elle descendre, c'est à qui grossira sa voix pour prévenir le conducteur.

Le pavage de Paris a d'abord souffert du passage continuel de ces grosses voitures, qui concouraient, avec les bouleversements dûs aux tuyaux de gaz, à rendre impraticables les rues les plus fréquentées : mais le bien est sorti de cette aggravation du mal, et maintenant on perfectionne tous les jours l'ancien pavage; on en invente de nouveaux dont on recueillera certainement d'excellents résultats partiels et spéciaux.

Ainsi, de cette institution des omnibus, si simple et si féconde, on voit sortir, comme de toutes les bonnes choses, une foule de conséquences heureuses : police des rues, amélioration de la voie publique, tendance au nivellement du prix des loyers entre les faubourgs et le centre; habitude des égards et des formes polies chez les uns, condescendance et affabilité chez les autres.

C'est qu'elle est une institution véritablement populaire, créée en vue d'intérêts généraux; c'est qu'elle prend son point d'appui dans la satisfaction légitime des besoins de toutes les classes de la société qui peuvent disposer de trente centimes.

La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Madame DE MOTTEVILLE.

SUR LA CORRESPONDANCE AVEC LA LUNE.

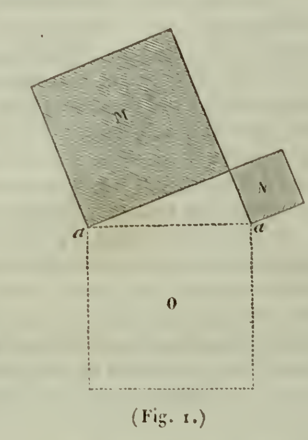
A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Dans un de vos derniers numéros, au sujet de l'usage qu'un astronome allemand a récemment proposé de faire du carré de l'hypothénuse pour adresser des signaux aux astres qui nous entourent, vous avez été conduit à donner à vos lecteurs la figure classique de cette fameuse proposition de géométrie. Quelques personnes de mon voisinage, qui partagent avec moi la lecture de votre intéressant recueil, se sont trouvées piquées de la vue de ce mystérieux assemblage de lignes, ainsi que de la propriété générale que votre article leur disait s'y rattacher; et, m'ayant fait instance de leur expliquer la chose plus au long, m'ont mis dans un certain embarras, attendu qu'aucune d'elles, bien entendu, ne connaissait la géométrie, et qu'aucune cependant n'était d'humeur à en suivre les éléments jusque là. Cette curiosité ne laissait cependant pas de me paraître plausible, car, indépendamment de l'aiguillon de la circonstance, la proposition de l'hypothénuse est en effet d'un grand et frappant caractère; sans compter qu'elle a une utilité pratique qui se découvre tout de suite, puisqu'on peut imaginer toutes sortes de circonstances, comme de carrés d'étoffe ou de terre à échanger contre un seul carré équivalent, où l'on aurait à composer un carré dont la surface fût justement la somme de celle de plusieurs autres. Je me mis donc à réfléchir un instant, et j'arrivai bientôt à un moyen fort simple qui satisfit pleinement mes amis, sans exiger de leur part trop de contention, et en leur donnant

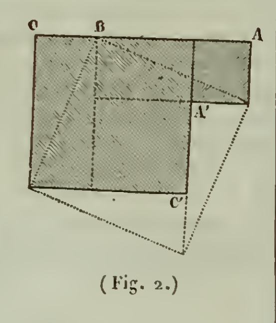
pourtant un assez juste goût des procédés de la géométrie pour leur faire plaisir.

La question est de démontrer que, si l'on dispose les deux carrés donnés M et N de manière à ce qu'ils soient en équerre l'un sur l'autre en se touchant par un de leurs sommets, ainsi que le représente la fig. 1, le carré O que l'on fera sur la ligne *aa* qui joint les deux sommets suivants, aura une surface égale à la somme de celles des deux carrés M et N.



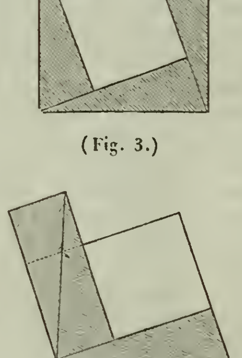
(Fig. 1.)

Pour le démontrer, au lieu de disposer les deux carrés en les engageant par le sommet, ainsi que le faisaient les Grecs dans la démonstration qu'ils nous ont transmise, et dont la figure de votre précédent article représente l'artifice, je les engage par le flanc comme l'indique la figure ci-jointe (fig. 2); puis je prends la grandeur AB égale au côté du plus grand des deux carrés, et j'achève la construction indiquée par la figure. Il est clair que je forme ainsi quatre triangles rectangles parfaitement égaux. Or maintenant supposez que j'enlève de cette figure les deux triangles situés à gauche et au-dessus, et que je les ajuste à droite et au-dessous, c'est-à-dire que je mette le sommet A en A' et le sommet C en C', il est clair que ce déplacement n'aura rien changé à l'étendue de la surface; seulement la figure, au lieu de présenter, comme primitivement, deux carrés, n'en présentera plus qu'un, celui qui est ponctué, et qui a justement pour côté l'hypothénuse. Donc le carré fait sur l'hypothénuse est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés.



(Fig. 2.)

On peut attaquer la proposition d'une manière plus hardie encore en la prenant par l'inverse : elle devient alors sensible même à des enfants. Je taille quatre équerres de papier, et je les dipose comme le marque la fig. 3 : c'est le carré fait sur l'hypothénuse; j'ôte deux des équerres que je replace sur le côté des deux autres, et il en résulte deux carrés acolés (fig. 4), qui sont justement les carrés faits sur les côtés de l'angle droit. Il faut seulement remarquer que la proposition inverse demande implicitement que l'on sache que la somme des angles d'un triangle rectangle est égale à deux angles droits, tandis que dans la directe on l'apprend en chemin.


(Fig. 3.)

(Fig. 4.)

Vous voyez, monsieur, que ma démonstration ressemble un peu à celles qui se font avec le jeu connu sous le nom de casse-tête chinois. Aussi, bien qu'elle ne se trouve point parmi celles que donne Montucla dans ses Récréations mathématiques, et qui reposent toutes, comme celle d'Euclide, sur l'engagement des carrés par le sommet, me paraît-il bien vraisemblable que quelque autre a dû s'en aviser avant moi. C'est pourquoi, de peur de m'attirer querelle, j'ai bien soin de vous prévenir que je n'entends me targuer, dans l'ignorance où je suis à cet égard, d'aucune espèce de priorité, et que je n'ai d'autre intention, dans la communication que j'ai l'honneur de vous adresser, que de mettre vos lecteurs en partage de ce qui m'a semblé donner quelque plaisir à mes amis. Mais en même temps cette démonstration m'a conduit à observer, au sujet de la proposition de votre savant, que, s'il y a des habitants raisonnables dans la lune, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'ils fissent usage dans leur géométrie de la démonstration et de la figure que je viens de dire. Il ne serait donc pas impossible non plus qu'ils n'eussent aucune idée de la figure d'Euclide, et que par conséquent il leur vînt quelque difficulté de comprendre le signal que nous nous serions avisés d'aller leur faire de cette façon. Bien que les vérités de la géométrie soient effectivement universelles, il ne s'ensuit pas qu'il y ait la même universalité dans les moyens employés pour les prouver. Je comparerais volontiers à cet égard l'écriture géométrique à notre écriture ordinaire, où les mêmes mots présentent des figures différentes, suivant qu'on les trace avec des petites lettres ou des majuscules, de sorte que dans une province où l'on ne ferait usage que de petites lettres, on serait fort en peine pour lire un mot écrit en majuscules, encore que ce fût un mot que tout le monde y connaîtrait fort bien. On pourrait donc à la rigueur s'imaginer que le travail que nous aurions exécuté sur notre globe, au lieu de mettre en mouvement les géomètres de la lune, y intriguerait seulement les minéralogistes, qui croiraient voir dans ces protubérances entrecroisées quelque phénomène extraordinaire de cristallisation ou de contraction; et permettez-moi d'ajouter qu'ils ne seraient peut-être pas embarrassés de l'expliquer par l'invention de quelque belle hypothèse. Aussi trouvé-je, monsieur, le savant allemand bien téméraire dans le nouvel emploi qu'il nous propose de la figure d'Euclide; d'autant que je ne compte pas qu'il est très possible que messieurs de la lune, tout astronomes et géomètres que je les veuille bien supposer, ne soient pas plus gros que des moucherons, et que, malgré toute leur bonne volonté, il leur soit par conséquent bien difficile, avec leurs petites mains microscopiques, de nous rendre des signaux aussi énormes que ceux que nous ne nous ferions pas scrupule d'exiger d'eux en retour des nôtres. D'ailleurs la proposition ne reposet-elle pas sur ce que ces êtres inconnus en seraient justement au même point que nous en fait de longueur de vue; ce qui paraît d'autant plus aventuré que nous varions nous-mêmes tous les jours à cet égard, et qu'il y a cent ans nous n'aurions pas été capables d'apercevoir sur les astres qui nous avoisinent des choses que nous y distinguons maintenant très clairement? Enfin ne semble-t-il pas que la raison d'analogie nous doive persuader que les Lunariens, par suite de leur manque d'atmosphère, se tiennent, au moins habituellement, dans l'intérieur de leur planète, comme des vers dans une pâte molle, sauf à venir, de temps en temps, mettre un instant le nez dehors pour voir le ciel? Permettez-moi donc, monsieur, de conclure de tout ceci que le chapitre des moyens de correspondance avec la lune peut être encore regardé, sans trop d'injustice, comme un des *desiderata* de la télégraphie. — Agréez, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE JUBÉ DE DIXMUDE

(Belgique).



(Le Jubé de l'église de Dixmude, en Belgique.)

Descamps écrivait, il y a soixante ans, dans son Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant : « Le jubé de Dix» mude est une curiosité par sa délicatesse dans son exécu» tion ; il y a un nombre de figures d'un grand fini, et non pas » sans mérite. » On raconte plusieurs légendes sur l'origine de ce monument, toutes aussi dénuées de vérité les unes que les autres. J'ai décomposé un fragment de ce jubé par des procédés chimiques, et j'ai remarqué que la matière ressemble beaucoup à la pierre qu'on retire de la grotte de Saint-Pierre à Maestrich. Malheureusement le badigeon a recouvert plusieurs petits ornements qui font perdre une partie de la beauté des détails. L'artiste qui a construit ce monument est ignoré, mais on connaît celui qui a sculpté les statuettes qui se trouvent dans les petites niches. Sur un livre tenu par une de ces statues on trouve : *Urban Taillebert, suid Yper*; et sur un autre livre: *In l'iaer 1600 zoo waeren dere beelden.* C'est donc au ciseau de Taillebert, qui sculpta, en 1588, les stalles de l'église Saint-Martin à Ypres, que sont dues les statuettes légères, sculptées en bois de chêne en 1600, après que la fureur des iconoclastes se fut assouvie sur celles qui s'y trouvaient auparavant. Au bas d'une de ces statues sont sculptés les mots *Wout van Volmeberke:* c'est peut-être le nom d'un des donateurs. »

Nous empruntons à l'*Histoire de la ville de Dixmude*, *par M. l'abbé van de Putte*, la description qu'on vient de lire ; comme l'auteur, nous déplorons l'effet du badigeon, dont chaque couche a dû faire disparaître une partie de la finesse des détails et alourdir ces dentelures si admirablement exécutées. Mais que dire d'un incroyable bariolage sous lequel on a déguisé ces statuettes? Que dire surtout des deux petits autels, l'un d'un style quasi ionien, l'autre quasi corinthien, qui sont aux angles du monument ? N'est-il pas vraiment admirable que l'esprit des deux vieux artistes triomphe et intéresse encore malgré ces réparations d'un si mauvais goût et d'un si fâcheux anachronisme?

MÉMOIRES SUR SOCRATE,

Par Xénophon.

(Deuxième article. — Voy. p. 22.)

Former des citoyens, élever des hommes publics, des hommes d'Etat, n'était que la moitié de la tâche de Socrate. Suivons-le maintenant dans ses enseignements privés : les sentiments les plus généraux de l'homme, et les devoirs les plus spéciaux de chaque état, les sciences, les arts, les métiers, ce qu'il savait comme ce qu'il ne savait pas (car souvent, ainsi qu'un innovateur célèbre de nos jours, il enseignait au nom même de son ignorance), Socrate montrait tout, expliquait tout. Dans son amour pour que rien ne se fît que selon la règle, il allait jusqu'à donner des leçons de coquetterie aux dames grecques, et à leur apprendre comment elles devaient retenir leurs époux près d'elles. Sa tribune était tour à tour une échoppe de cordonnier ou le seuil d'un temple, la place publique ou un jardin, l'atelier d'un statuaire ou la boutique d'un marchand; son texte, les grandes idées de justice, de probité, d'honneur, ou les hautes théories de l'art ; son but, l'éducation d'Athènes.

Un jour il alla s'asseoir avec ses disciples sous le portique du temple de Jupiter. Il s'agissait de relever à leurs

yeux l'honneur d'une vertu qui en embrasse beaucoup d'autres, la tempérance, et de vaincre un ennemi redoutable, le sophiste Antiphon. Antiphon arrive bientôt après accompagné aussi de ses élèves, et à peine Socrate aperçu, il commence ainsi : « Socrate, je pensais que ceux qui font profession de philosophes en dussent infailliblement devenir beaucoup plus heureux; mais vous me semblez avoir recueilli un très misérable fruit de votre sapience; car vous vivez de sorte que je ne sais valet qui eût la patience d'être ainsi traité par son maître. Vous vous nourrissez des plus pauvres viandes et boissons du monde ; vous n'êtes pas seulement chétivement vêtu, mais vous n'avez même qu'une seule robe hiver et été ; vous allez sans manteau et ne portez point de souliers; l'argent même, ce métal si plaisant à recevoir, si commode à faire vivre libéralement et délicieusement ceux qui le reçoivent, vous n'en recueillez ni n'en avez; aussi pouvez-vous hardiment, suivi ainsi de vos disciples, vous nommer un maître et professeur de misère. »

Socrate regarda autour de lui pour voir l'effet que produisaient ces paroles, puis : « Vous me jugez bien malheureux à ce que je vois, Antiphon, et vous me plaignez tant que, s'il vous fallait choisir, vous aimeriez mieux, je m'en assure, mourir que de vivre comme je fais. Considérons donc, si vous le voulez, ce qu'il y a de si fâcheux dans ma vie. Mes aliments vous font pitié ! Est-ce parce qu'ils ne me nourrissent pas ? Voyez ma santé. Est-ce parce que j'ai plus de peine à les obtenir que vous ? Je les trouve partout. Parce qu'ils me semblent insipides ? Vous ne connaissez pas l'assaisonnement de mon appétit. Quant à mon habillement, il est vrai que je n'en ai qu'un, et quant à mes souliers, il est vrai que je n'en ai point... Mais pourquoi changez-vous de vêtements et armez-vous vos pieds de chaussures ?... n'est-ce pas pour vous garantir du froid ou du chaud, et vous permettre de cheminer à votre aise?... Eh bien ! vous êtes-vous aperçu que je me sois tenu plus qu'un autre en la maison à cause de la froidure, ou que dans l'été je me batte contre personne pour avoir l'ombre, ou que je me sois privé d'aller où il me plaisait pour le mal que j'avais aux pieds ? »

— Socrate, reprit Antiphon, nierez-vous du moins que le mépris ne suive partout la pauvreté ?...

Le sage ne répondit rien ; mais comme en ce moment passait sur la place un superbe cheval appartenant à Nicias, et que tout le monde admirait, il s'approcha du cavalier et lui dit tout haut : « Monsieur, ce cheval est-il très riche ? — Que voulez-vous dire ? — Je vous demande si ce cheval est riche. — Comment cela ? — C'est qu'Antiphon vient de me dire qu'on ne peut être considéré si l'on n'est riche, et voyant tout le monde s'empresser autour de ce cheval, je pensais qu'il devait avoir beaucoup d'argent. — Est-ce qu'un cheval peut avoir de l'argent ? — Ah ! vous me rassurez; car je tremblais fort pour ma considération, d'après ce que m'avait dit Antiphon. »

Puis après ces moqueurs et simples raisonnements, le grand homme, selon sa méthode, s'élevant à des idées plus hautes, ajouta : « Restent donc mes jouissances, Antiphon, qui vous paraissent bien bornées ; mais ne voyez-vous pas que le dédain même que je montre pour ces vils plaisirs du manger, du dormir, raconte et dit tout haut que j'ai d'autres choses plus plaisantes, où j'ai mis mon amour, et qui me remplissent à la fois et du bien qu'elles me font et de la douce espérance du bien qu'elles me feront ? Si ceux qui s'occupent du labourage, de la navigation, du commerce, sont heureux, et se réjouissent quand leurs affaires prospèrent, quelle immense occasion de joie a donc celui qui pense en lui-même qu'il va gagnant de plus en plus en vertu et dans l'amitié des gens honnêtes ! Hé bien ! Antiphon, je suis l'homme qui pense cela ! » Et comme Antiphon se taisait : « Bien plus, ajouta le sage vivement, s'il était besoin de faire service à ses amis et à sa patrie.... dites-moi qui aurait le plus de loisir d'y vaquer, celui qui vivrait comme je vis, ou celui qui se traiterait de cette manière que vous peignez si heureuse ? Qui porterait plus aisément les fatigues et incommodités de la guerre, celui qui ne saurait exister sans un ordinaire exquis, ou celui qui se contente de ce qu'il trouve ? Lequel des deux étant assiégé se rendrait plus tôt, celui qui a besoin de tout, ou celui qui sait se passer de tout ? Il semble, Antiphon, à vous en croire, que la grandeur et la félicité ne soient autre chose que délices et grosses dépenses. Mais quant à moi, j'estime qu'avoir besoin de peu, c'est s'approcher de Dieu même, puisque n'avoir besoin de rien n'appartient qu'à Dieu seul. » Après ces mots, il se retira, laissant le sophiste confondu, et se rendit assez vite (car le temps était précieux pour lui) à une autre partie de la place où semblait l'appeler un devoir nouveau. Ses yeux ne quittaient pas un jeune homme qui venait d'entrer dans la boutique d'un faiseur de brides; il se dirigea vers cette boutique, y entra et s'assit sur l'établi ; en face de lui était un jeune Athénien de vingt ans, nommé Euthydemus, qui faisait partout profession d'ignorance, disant que les hommes de génie n'avaient pas besoin d'apprendre, et devinaient tout. Socrate, qui voyait là un vice à combattre, allait entamer l'entretien ; mais Euthydemus, sans lui laisser le temps de parler, se lève dédaigneusement, et s'apprête à sortir, comme s'il eût craint qu'on ne l'accusât de faire cas du savoir de Socrate ; le malicieux sage, se retournant alors vers ses disciples, dit tout haut : « Messieurs, les actions et les études d'Euthydemus font assez paraître que dès qu'il aura l'âge, quoi que l'on propose au conseil public, il ne se taira pas, mais en parlera et opinera. Et il me semble que dès cette heure il médite un haut discours, dont voici l'exorde : Je vous puis assurer, Athéniens, que je n'ai onques en ma vie appris aucune chose que ce soit, ni ne me suis soucié de converser avec aucun de ceux qu'on disait être habiles gens, tant à parler qu'à manier les affaires, mais qu'au contraire j'ai toujours évité, non seulement d'apprendre, mais de sembler avoir appris ; toutefois je ne laisserai pas de vous dire mon avis tel que d'aventure il m'est venu en la fantaisie. » Les assistants commencèrent à rire ; Socrate ajouta : « Voilà un exorde fort propre et fort convenable, n'est-il pas vrai, ni plus ni moins que si quelqu'un demandant la permission d'exercer l'art de la médecine en cette ville venait commencer sa harangue en cette sorte : « Je vous puis assurer, Athéniens, que je n'ai de ma vie étudié l'art de la médecine, ni n'ai jamais écouté aucun savant médecin; toutefois donnez-moi congé d'exercer, et je me mettrai en devoir d'apprendre à vos périls, faisant mon essai sur vous-mêmes. »

Euthydemus s'était arrêté en entendant prononcer son nom, et avait ouï à la fois et ces paroles et les rires qu'elles faisaient naître; mais, chose singulière, et qui prouve plus que toute autre l'autorité de Socrate, Euthydemus lui-même, au lieu de s'éloigner ou de s'irriter, devint un de ses plus assidus disciples, tant ce noble personnage savait bien corriger par l'accent et le geste la rudesse de ses conseils. On sentait bien dans ses plus mordantes critiques que ce n'était pas le vain plaisir de montrer son esprit qui aiguisait ainsi ses paroles, mais l'ardent désir de faire pénétrer la vérité plus avant dans le cœur de ceux qu'il gourmandait.

Quand Dieu crée ces grands précepteurs du genre humain, il les crée complets ; il leur donne le cœur comme l'intelligence. Rien de plus affectueux que l'âme de Socrate. Ce n'était pas une de ces supériorités orgueilleuses et solitaires qui ne vivent que pour elles-mêmes, et ne se rattachent à l'humanité que pour se dire : Je la domine. Socrate aimait; Socrate s'émouvait ; il tenait à l'homme par les liens les plus délicats de la tendresse. Écoutons-le parler sur

l'amitié : « Combien avez-vous d'eslaves, Critobulus ? dit-il un jour à un de ses disciples. — Cent. — Et de bœufs ? — Deux cents. — Et de chevaux ? — Cinquante. — Et d'amis ? — D'amis ?... Attendez... D'amis ? J'en ai... un... deux... trois... Oh ! non ; celui-là n'est pas mon ami, cinq... cinq... cela fait... — Comment, lui dit Socrate, vous savez par cœur le nombre de vos troupeaux, de vos esclaves, vous les dites sans hésiter ; mais la liste de vos amis, vous l'ignorez, vous en ôtez, vous en remettez ! Et toutefois, si on fait comparaison d'un bon ami avec toute autre chose, ne sera-t-il pas toujours trouvé la plus précieuse ? Y a-t-il cheval, y a-t-il couple de bœufs qui soient de tel profit qu'un véritable ami ? Y a-t-il esclave si bien affectionné ? Y a-t-il demeure plus abritable ? Y a-t-il enfin richesse quelconque de plus de service ? Car le bon ami s'offre toujours à remplir et fournir sa part de ce qui défaut à son ami, soit dans le ménage, soit dans les affaires publiques. Si son ami veut faire plaisir à quelqu'un, il lui prête l'épaule ; s'il survient quelque trouble ou effroi, il lui donne secours, soit de ses biens, soit de ses mains. Il aide à persuader ; il aide à forcer. Quand tout se porte bien, il sert d'une singulière délectation. Bref, tout ce que les mains peuvent faire de service, tout ce que les yeux peuvent voir, les oreilles ouïr, les pieds expédier, tout cela est fourni entièrement par les bénéfices de l'ami, et souvent ce que quelqu'un n'aurait ni négocié, ni vu, ni entendu, ni achevé pour lui-même, un ami se trouvera l'avoir fait pour son ami ! — Voilà un beau portrait et véritable de l'ami, reprit Critobulus, et qui donne le désir d'en avoir un ; mais dites-nous donc, Socrate, le moyen de poursuivre, de prendre un ami. — Ce n'est ni à la course comme le lièvre, repartit le sage en souriant, ni à la pipée comme les oiseaux, ni par force et violence comme les ennemis ; une telle vénerie demande d'autres armes. — Lesquelles donc ? Je suis très désireux de connaître cette science. » Socrate sourit, car c'était là où il en voulait venir ; puis il commença avec cette finesse d'argumentation qui lui était propre : « Quand donc vous voudrez devenir ami de quelqu'un, me permettez-vous de lui dire que vous faites grand cas de sa personne, et que vous avez une merveilleuse envie d'être lié avec lui ? — Pourquoi non ? Je ne connais personne qui ne s'affectionne pour qui semble lui être affectionné ? — Et me donnez-vous aussi le pouvoir de dire que vous êtes très soigneux de vos amis ; que vous avez affaire de leurs affaires, plaisir de leurs plaisirs ; êtes prêt à tout entreprendre pour eux ? —Cela ne peut pas nuire. —Et si je disais encore que vous n'êtes sujet ni à la débauche, ni à la gourmandise, ni à la paresse, ce qui fait qu'on peut se fier à vous pour la conduite des affaires ? — Ce serait fort bien dit. — Que vous n'êtes ni avaricieux ni avide, ce qui empêche les querelles d'intérêt. — On ne peut mieux. — Et que vous n'empruntez jamais sans rendre. — Vous prépareriez parfaitement les voies. Mais, Socrate, pourquoi me faire ces questions ? car il est certain qu'en parlant ainsi de moi vous m'avancerez dans cette amitié, et il vous est tout loisible de le dire. — Non vraiment, repartit Socrate, ce ne m'est pas loisible, et il ne dépend pas de moi que je parle ainsi, mais de vous. — Comment donc ? —Comment ? Le voici : Une femme d'Athènes me disait un jour que les courtières de mariages avaient merveilleusement bonne main à nouer les alliances, quand le bien qu'elles disent des personnes est vrai ; mais qu'en usant de mensonge, elles ne font que préparer des haines entre ces époux abusés aujourd'hui, et désabusés demain. Vous voyez donc qu'il ne m'est loisible de faire toutes ces louanges de vous qu'autant qu'elles seront vraies. — Je comprends ; vous voulez bien m'aider à acquérir des amis, pourvu que de ma part j'aie tout ce qui y est propre et requis. — Ne blesserais-je pas vos intérêts mêmes en disant de vous ce que les premiers jours de liaison démentiraient ? — Qu'en concluez-vous donc, Socrate ? — J'en conclus, que puisque d'un côté il n'est rien de si divin qu'un ami, que de l'autre je ne puis mieux vous en acquérir qu'en racontant partout vos vertus, et qu'en troisième lieu je ne les puis vanter que si elles existent ; j'en conclus que vous n'avez qu'une chose à faire, c'est d'être tempérant, dévoué, reconnaissant. Soyez vertueux pour avoir des amis, et ayez des amis pour être vertueux. »

Quelles paroles ! Ainsi le grand homme allait chercher dans nos penchants les plus doux la source de notre perfectionnement. Plein de respect pour l'âme humaine et pour ce que Dieu y a placé, il ne condamnait, ni ne retranchait, ni ne ravalait les attachements, il aimait mieux les sanctifier et les élever, pour ainsi dire, au rang d'instituteurs. « Soyez vertueux pour avoir des amis ; ayez des amis pour être vertueux ! » Divine doctrine, bien digne de cette Grèce qui avait fait de l'amitié une sorte de vertu publique en la donnant pour fondatrice au bataillon sacré des trois cents Thébains !

La fin à une autre livraison.

PRÉSERVATIFS CONTRE LES VOLEURS.

Un député qui était, sous la restauration, l'un des membres les plus influents de l'opposition, fut appelé d'office, dans sa jeunesse, à défendre trois hommes accusés d'un vol. Il s'acquitta si bien de sa mission qu'il les sauva.

A quelque temps de là, ne songeant plus à cette affaire, il vit arriver chez lui ses trois clients, qui lui déclarèrent que, n'ayant point d'argent pour lui témoigner leur reconnaissance, ils avaient cherché les moyens de s'acquitter en quelque sorte pécuniairement envers lui, au moyen d'un bon avis.

« Voulez-vous écarter les voleurs de votre maison de campagne, monsieur l'avocat, dit d'un ton pénétré l'orateur de la bande : ayez un petit chien et une veilleuse ; vous pouvez être certain qu'aucun voleur étranger à votre maison ne se hasardera à s'y introduire. Un appartement éclairé la nuit plonge le voleur dans l'incertitude ; la règle, en pareille occurrence, est de s'abstenir. Quant aux petits chiens, les larrons les redoutent bien plus que les gros, parce que ces petits roquets aboient sans cesse et fuient sous les meubles où on ne peut les attraper, tandis qu'un gros chien se jette sur l'homme et peut être tué dans la lutte. Un gros chien de basse-cour est d'ailleurs plus sensible à l'appât d'un morceau de viande ou d'un os qu'un petit chien habitué à être bien nourri et à n'accepter sa pitance que de la main de quelques personnes familières. »

L'avocat fut sensible à cette singulière confidence de la part de ses pauvres clients, qui trahissaient pour lui les secrets du corps des voleurs. Il communiqua la recette à ses nombreux amis ; il en usa toute sa vie et s'en trouva bien, ainsi que ceux de ses amis qui la pratiquèrent. Devenu magistrat, il eut une infinité d'occasions de constater l'efficacité du préservatif qui lui avait été enseigné dans sa jeunesse.

Puisse la connaissance des faits qui précèdent être de quelque utilité à nos lecteurs du *Magasin*.

La vérité est, à mon avis, la plus grande divinité que la nature ait manifestée aux hommes, et celle à qui elle a accordé la plus grande puissance. Aussi, bien qu'elle soit quelquefois combattue par tout le monde, et que toutes les probabilités semblent, dans certaines circonstances, s'unir contre elle avec l'imposture, d'elle-même elle s'insinue, je ne sais comment, dans l'esprit des hommes ; et tantôt, par un effort soudain, elle révèle toute sa force ; tantôt, après avoir été longtemps obscurcie par d'épaisses ténèbres, elle finit par s'en dégager, et triomphe du mensonge.

POLYBE.

FANTAISIE,

Par J.-J. Grandville.

L'HOMME DESCEND VERS LA BRUTE.

Première tête. — Sera-t-il bon? sera-t-il méchant? Qui peut rien affirmer encore? Son avenir dépendra surtout de son éducation. Cependant je n'aime pas ce regard, ce sourcil; il y a là le germe de quelque mauvaise passion.

Deuxième tête. — Le germe fatal s'est développé. Les traits expriment déjà l'entraînement au mal, la violence du caractère, la méchanceté, le désordre.

Troisième tête. — Tout est perdu! Le vice domine: il est le maître absolu de cet homme, et lui a déjà imprimé sur la face ses stigmates flétrissants.

Quatrième tête. — Arrivé à l'excès, le vice perd son énergie. Les muscles se détendent; l'abrutissement commence.

Cinquième tête. — La dégradation est à son dernier terme; les dernières lueurs de l'intelligence se sont éteintes. Est-ce là un homme? est-ce une bête?



LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 39, 54, 59, 69, 85.)

§ 9.

Plusieurs jours furent employés par Tchao et par Effendon à prendre les renseignements dont ce dernier avait besoin; mais enfin le jeune lettré, qui avait lié connaissance avec les domestiques du censeur Fo-hu, vint en triomphe annoncer au facteur que le vieux mandarin avait bien chez lui une jeune fille muette qu'il faisait passer pour sa fille, et qu'il avait ramenée de son dernier voyage à Canton.

Ces détails ne permettaient guère de doute; cependant l'Américain voulut acquérir une certitude, et écrivit un billet que Tchao se chargea de faire parvenir à Marie. Il revint effectivement, le soir même, avec quelques lignes écrites à la hâte par la jeune fille qui implorait l'appui de son père.

La vue de cette écriture produisit sur celui-ci une impression impossible à rendre. Malgré tous les indices, il avait jusqu'alors conservé une sorte de doute sur la vie de sa fille; il ne pouvait renoncer à cette espérance ni y croire complétement; il avait peur de prendre ses désirs pour des raisons; mais maintenant la preuve était sous ses yeux, il voyait, il touchait ces caractères que Marie avait tracés; il les couvrait de baisers et de larmes.

— Conduis-moi chez cet homme, dit-il à Tchao lorsqu'il eut relu deux ou trois fois la lettre. Je veux qu'il me rende ma fille aujourd'hui même!

— J'ai peur qu'il ne te refuse, observa le lettré.

— Pourquoi cela?

— Parce que nous touchons au moment où l'empereur se fait présenter les filles ou les nièces de ses principaux mandarins, et épouse les plus belles. Si ta fille était choisie, ce serait pour Fo-hu une cause de richesse et de puissance.

— Ah! courons, s'écria Effendon; je les forcerai bien à reconnaître mes droits.

Mais lorsqu'il arriva chez le censeur on refusa de le recevoir. Tout ce qu'il put obtenir fut de laisser une lettre dans laquelle il réclamait sa fille. Il revint une heure après pour chercher une réponse; mais les serviteurs de Fo-hu le chassèrent comme un imposteur, en lui déclarant qu'ils avaient ordre de le livrer aux gens de la police s'il osait se représenter.

Effendon n'essaya point une résistance inutile; il se fit indiquer sur-le-champ la demeure du juge, et courut lui porter sa plainte.

Grâce à de riches présents, l'affaire n'eut point à subir de retards, et le censeur fut appelé à comparaître dès le jour suivant. Le facteur avait d'abord espéré s'appuyer sur le témoignage de Tchao; mais à la nouvelle du procès, celui-ci s'était prudemment éclipsé, et tous les efforts d'Effendon pour le retrouver furent inutiles. Il se présenta donc seul devant le juge, et se trouva en présence du ravisseur de Marie.

C'était un petit vieillard à barbe blanche, à l'air avide et rusé; il tenait à la main un bâton de bois précieux entouré de caractères dorés, et portait le costume d'État composé d'une robe de soie ornée de deux griffons, de bottes à pointes courbées, et d'un chapeau de feutre violet, surmonté d'une pierre précieuse qui indiquait sa dignité.

Effendon interpellé par le juge répéta son histoire telle qu'il l'avait arrangée, et raconta les circonstances qui lui

L'ANIMAL S'ÉLÈVE VERS L'HOMME.

Première tête. — Un petit chien ; rien de plus.

Deuxième tête. — L'instinct s'éveille, se raffine, et déjà ressemble presque à de l'intelligence.

Troisième tête. — L'éducation a perfectionné l'instinct ; une certaine bonté naturelle s'est développée. Ces traits respirent la fidélité, le dévouement. Tel homme, se dégradant jusqu'à la férocité, donne la mort à son semblable ; cet animal se jettera au milieu du fleuve, et, sans souci du péril, sauvera la vie à son maître.

Quatrième tête. — Ne lit-on pas dans ces regards expressifs l'attachement, l'amitié ? Ces frémissements de joie et de reconnaissance ne semblent-ils point révéler une sensibilité presque réfléchie ? Plus d'un homme malheureux, isolé, abandonné, aime à s'y tromper, et se fait de l'animal un compagnon qui se réjouit avec lui, s'afflige avec lui, qui partage sa bonne et sa mauvaise fortune.

Cinquième tête. — Le voici savant. Il émerveille la foule : il résout des problèmes qui embarrasseraient ses spectateurs. — Charlatanisme à part, n'est-ce pas du moins un sujet d'étonnement légitime qu'il soit arrivé à comprendre jusqu'aux signes les plus imperceptibles de son maître ? Il s'est associé par sa soumission et la douceur de ses instincts à l'intelligence humaine. Il est en somme plus près du bien que du mal, plus près de la lumière que des ténèbres. Que faut-il encore pour que ce voile qui semble couvrir et obscurcir sa pensée se déchire ?



avaient révélé la présence de sa fille chez le censeur (sans parler toutefois du billet qu'il avait reçu d'elle), et il finit par demander qu'elle lui fût rendue.

Fo-hu prit la parole à son tour, et commença par s'étonner de l'audace de cet inconnu qui osait s'attaquer à un des premiers dignitaires de l'Empire-Céleste. Il déclara que sa requête devait être marquée du signe *sie* (faux, menteur), et fit approcher plusieurs de ses esclaves, qui, après avoir frappé la terre de leur front, affirmèrent que la jeune fille qui habitait chez leur maître était bien sa nièce, née d'un frère qu'il avait eu à Canton, et qui venait d'y mourir.

Mais Effendon ne se laissa point effrayer par ces témoignages ; et maintenant son affirmation avec une hardiesse qui étonna le juge, il demanda que la muette fût conduite au tribunal, et qu'elle décidât elle-même la contestation.

— Si elle est la nièce de Fo-hu, dit-il, elle ne peut me connaître ; et, bien qu'elle soit privée de la parole, ses gestes prouveront suffisamment que je suis pour elle un étranger ; si au contraire vous la voyez s'élancer vers moi et repousser cet homme, vous ne pourrez douter de la vérité de ma réclamation.

Fo-hu pâlit à cette proposition, et objecta l'indécence qu'il y aurait à faire paraître en public une femme de noble famille.

— Qu'elle vienne voilée, répliqua Effendon ; mais qu'elle vienne, car elle seule peut décider entre nous.

Le juge ayant approuvé l'expédient ordonna à ses huissiers de se rendre à la demeure du censeur pour en ramener sa nièce ; et Fo-hu paraissant enfin accepter l'épreuve de bonne grâce, leur donna pour conducteur un de ses esclaves auquel il fit tout bas quelques recommandations. Effendon occupé à parler au juge ne s'en aperçut pas.

Après une assez longue attente, les gens qui avaient été envoyés reparurent. L'esclave et Fo-hu échangèrent un regard.

— Avez-vous trouvé celle que vous cherchiez ? demanda le juge.

— Elle est à la porte de ton tribunal, répondirent les huissiers.

— Ah ! qu'elle entre ! qu'elle entre ! s'écria Effendon, qui ne pouvait maîtriser son émotion.

Mais Fo-hu fit signe d'arrêter.

— Avant que cet essai t'éclaire, dit-il au juge, j'ai une demande à t'adresser.

— Parle.

— Si cette jeune fille me reconnaît pour son oncle, cet homme est un imposteur.

— Sans aucun doute.

— Je demande donc ; dans ce cas, qu'il subisse une punition exemplaire, afin de prouver à tous, comme dit le poëte, que la mauvaise action apporte sa punition aussi sûrement que le bouton du pêcher produit sa fleur.

— Ceci est juste, répliqua le juge, et sera exécuté selon ton désir ; mais voyons d'abord cette jeune fille.

Les huissiers allèrent ouvrir la porte et la firent avancer.

Effendon fit un brusque mouvement pour s'élancer à sa rencontre ; mais il s'arrêta tout-à-coup avec un geste de surprise. Cette taille courte, cette démarche oscillante, ces mains aux ongles allongés, ce n'étaient ni les mains, ni la démarche, ni la taille de sa fille !

— Marie ! s'écria-t-il tremblant, et les bras tendus.

La jeune fille le regarda, parut effrayée, et passant rapidement près de lui, elle alla se jeter dans les bras de Fo-hu, comme si elle eût voulu se mettre sous sa protection.

— Tu le vois, dit le censeur triomphant, elle ne te connaît point.

— C'est impossible, s'écria Effendon, qui luttait contre son propre doute. Marie! Marie!

Et s'élançant vers la jeune fille, il lui arracha le voile qui couvrait ses traits!... Mais il recula aussitôt avec un cri de douleur : ces traits lui étaient inconnus!

Il s'ensuivit un moment de confusion qui suspendit la séance. La jeune fille effrayée et confuse s'était cachée le visage dans ses mains. Fo-hu réclamait la punition de l'insolent imposteur, et le juge criait aux huissiers de l'arrêter. La chose était facile, car Effendon se tenait à la même place, immobile, muet, et pour ainsi dire écrasé sous le poids du douloureux désappointement qui venait de le frapper. Cependant, lorsqu'il se sentit saisir, il releva la tête et retrouva une partie de sa présence d'esprit. Il voulut élever des doutes sur la sincérité de l'épreuve; il demanda que de nouvelles recherches fussent faites chez Fo-hu; mais le juge l'interrompit en déclarant que son imposture était suffisamment manifeste.

— Et comme j'ai promis une punition exemplaire, ajouta-t-il, je te condamne, toi Kang-ho, à porter le grand *tcha* (1) pendant les deux années que tu passeras dans les prisons de l'Etat. Que ceci soit exécuté.

§ 10.

Nos lecteurs connaissent déjà le supplice du *tcha* ou *cangue*, l'un des plus usités dans l'Empire-Céleste. L'instrument de torture qui a reçu ce nom est une sorte de charpente composée de deux pièces échancrées vers le milieu; on introduit le cou du condamné dans ces échancrures, puis, les deux pièces étant rejointes, le juge y appose son sceau et son arrêt, afin d'empêcher de les rouvrir. Le *tcha* forme ainsi une sorte de collier qui varie, pour le poids, depuis soixante jusqu'à deux cents livres, et suit partout le malheureux patient. Un geôlier, armé d'un fouet, le promène ainsi chaque jour dans les rues, exposé aux huées de la populace et le ramène le soir à la prison.

Effendon, qui venait de subir une de ces promenades, était arrivé avec son gardien à l'extrémité des faubourgs de la ville, près de l'un des canaux qui servent à y conduire les denrées des différents points de la campagne. Là, épuisé par la souffrance, il s'accroupit à terre et s'évanouit. Le geôlier voulut en vain le forcer à se relever en le frappant; Effendon demeura immobile.

— Je l'aurais cru plus fort, murmura l'homme au fouet en le regardant. Que vais-je faire maintenant de cette masse sans mouvement?

Il promena les yeux autour de lui pour chercher quelqu'un qui pût l'aider à relever le facteur; mais le lieu était solitaire, et la nuit qui commençait à descendre ne permettait de voir qu'à quelques pas. Le geôlier se résigna à attendre, et s'assit près de son prisonnier.

Dans ce moment un bruit de rames se fit entendre sur le canal, et une loche accosta. Deux hommes en sortirent vêtus de la chemise blanche, du large pantalon, de la blouse boutonnée au côté, du chapeau de paille pointu qui indiquent les bateliers, et portant un fardeau qu'ils déposèrent à quelques pas.

Le geôlier, qui avait relevé la tête, reconnut le cadavre d'un noyé.

— Par les génies de l'eau! s'écria-t-il avec un sourire grossier, vous avez pêché là un gros poisson!

— Et qui ne nous enrichira guère, observa un des bateliers.

— N'avez-vous donc rien trouvé sur le mort?

— Rien que cette petite cassette renfermant une fiole de drogues et des papiers.

— Au fait, son costume indique un médecin.

— Qui ne guérira plus personne.

(1) Voyez 1839, p. 223.

— Voici pourtant un patient qui en aurait besoin; je ne sais comment le reconduire à la prison.

Les bateliers tournèrent les yeux et aperçurent alors Effendon.

— Ah! tu as quelqu'un à ton collier de bois, dirent-ils en s'approchant.

— Un riche marchand de Canton, répondit le gardien avec une sorte d'orgueil.

— Riche! répétèrent les bateliers. Pourquoi donc alors n'a-t-il pas acheté un remplaçant?

Effendon, que la fraîcheur du soir avait ranimé, tressaillit à ce mot.

— Est-il vrai qu'un autre puisse prendre ma place? demanda-t-il étonné.

— Si tu peux y décider quelqu'un, répliqua le geôlier.

— Mais comment trouver un homme qui y consente?

— On en trouve bien qui se font décapiter pour le condamné, observa le batelier.

Les yeux du facteur brillèrent; il fit un effort, et se redressant malgré le *tcha* dont le poids l'écrasait :

— Qui de vous veut subir ma peine? demanda-t-il, et je l'enrichis pour sa vie entière!

— Combien de temps dois-tu porter le grand *tcha?* demandèrent les bateliers.

— Deux années.

Ils secouèrent la tête.

— Aucun homme n'y résisterait, reprirent-ils. Mieux vaudrait la mort sur le billot.

— A moins qu'on ne permette parfois au prisonnier de déposer son collier, observa le gardien avec un clignement d'yeux significatif.

— Mais le moyen, quand la clef du *tcha* est aux mains des juges?

— On peut en avoir une seconde.

— Et le cachet.

— On le soulève sans le rompre.

— Peux-tu vraiment faire ce que tu dis? s'écria Effendon.

— Pour un taël!

Le facteur fouilla dans ses vêtements et jeta la somme demandée aux pieds du gardien. Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre, et au bout d'un instant le *tcha* fut entr'ouvert.

En se sentant libre, Effendon jeta un cri de joie et se leva d'un bond.

— Un instant, cria le geôlier qui le saisit par le bras; je t'ai montré ce que je savais faire; mais il faut maintenant que tu replaces ton cou dans ce collier.

— Non! s'écria le facteur, car j'ai trouvé un remplaçant.

— Et qui donc?

— Ce cadavre!

— Que dis-tu?

— Je dis que tu vas lui passer au cou ton grand *tcha*. Arrivé d'aujourd'hui à la prison, nul ne m'y connaît encore, et nul ne s'apercevra du changement. Revêts le mort de mes vêtements, déclare que j'ai succombé, et nul ne soupçonnera la substitution.

— C'est impossible, dit le gardien, on pourrait découvrir...

— Cent taëls si tu consens.

— Cent taëls!

— Et autant à ces deux compagnons pour se taire.

— Affaire faite! s'écrièrent joyeusement les bateliers.

Le gardien voulut opposer quelques objections; mais ils lui représentèrent vivement que c'était pour eux une occasion unique de s'enrichir, et il finit par se laisser persuader. Effendon leur remit la somme convenue en billets sur le *hou-pou*, et l'on procéda tout de suite au changement d'habits. Le facteur revêtit la robe du noyé, prit la petite cassette que les bateliers lui donnèrent, et s'échappa en ayant peine à croire lui-même à sa miraculeuse délivrance.

Il suivit quelque temps le faubourg en marchant aussi

vite qu'il le pouvait ; mais arrivé à la porte de la ville mantchoue les forces lui manquèrent, et il fut obligé de s'asseoir près de la lanterne qui en éclairait l'entrée.

Après quelques instants de repos, il se rappela la cassette qu'il portait et l'ouvrit. Ainsi que l'avaient dit les bateliers, elle ne renfermait qu'une petite bouteille de bronze soigneusement fermée et quelques papiers. Ceux qu'Effendon parcourut d'abord renfermaient des formules de différents poisons avec l'indication de leurs effets ; enfin le dernier était une lettre adressée au médecin Wang-ti, et dans laquelle on le pressait de se rendre à Peking *pour le grand projet qui lui avait été communiqué.*

Effendon relisait cette lettre pour la seconde fois, et cherchait à deviner quel pouvait être ce projet, lorsqu'en levant les yeux il aperçut deux hommes qui se tenaient à quelques pas avec des lanternes, et qui semblaient l'examiner. Inquiet de leur attention, le facteur se leva pour continuer sa route en se hâtant de replacer les papiers dans la cassette ; mais l'un des porteurs de lanternes, qui s'était approché, aperçut le nom gravé sur celle-ci.

— C'est lui, dit-il à demi-voix, et en faisant signe à son compagnon d'approcher.

— Qui es-tu, et que veux-tu de moi? demanda Effendon troublé.

— Ton nom n'est-il pas Wang-ti ? murmura le Chinois.

— Que t'importe ?

— Tu es médecin.

— Peut-être.

— Et tu arrives de Pao ?

— Eh bien !

— Nous sommes envoyés au-devant de toi par Fo-hu.

— Fo-hu ! répéta Effendon tressaillant.

— Viens ! il t'attend.

Le facteur hésita ; pendant ce temps une litière s'était approchée ; les deux Chinois l'enlevèrent, et après l'y avoir assis donnèrent le signal aux porteurs qui partirent au pas de course.

Effendon voulut d'abord s'élancer au-dehors : mais la pensée de sa fille l'arrêta. La méprise qui avait lieu allait le rapprocher d'elle, et lui fournirait peut-être les moyens de la voir !... Il résolut de profiter de ce hasard inattendu, en jouant aussi longtemps qu'il le pourrait le rôle de celui dont il portait les dépouilles.

Laissons-le donc conduire chez Fo-hu, et passant sous silence l'entretien qu'il eut avec le censeur, et qui dura une partie de la nuit, transportons-nous au lendemain matin dans l'habitation impériale du *jardin rond*, située à quelques *li* de Peking.

La fin à une prochaine livraison.

LES MÉTIERS ET LES SCIENCES.

Les hommes ont l'habitude, toutes les fois qu'ils reconnaissent quelque ressemblance entre deux choses, de leur appliquer à toutes deux, même dans le point où elles diffèrent, ce qu'ils ont trouvé vrai de l'une d'elles. Ainsi ils comparent à tort les sciences, qui consistent entièrement dans le travail de l'esprit, avec les arts, qui demandent un certain usage et une certaine disposition du corps ; et voyant que le même homme ne peut apprendre à la fois tous les arts, mais que celui qui n'en cultive qu'un seul devient plus facilement un grand artiste ou un excellent artisan, parce que les mêmes mains sont moins aisément propres à labourer la terre et à toucher de la lyre, ou à exercer à la fois plusieurs autres arts différents qu'à en exercer un seul, ils croient qu'il en est de même des sciences, et les distinguant l'une de l'autre selon la diversité de l'objet dont chacune d'elles s'occupe, ils pensent qu'il faut les étudier chacune à part, omission faite de toutes les autres. En quoi, certes, ils ont grand tort ; car puisque toutes les sciences réunies ne sont rien autre chose que l'intelligence humaine qui reste toujours seule, toujours la même, si variés que soient les sujets auxquels elle s'applique, et qui n'en reçoit pas plus de changements que n'en apporte à la lumière du soleil la variété des objets qu'elle éclaire, il n'est pas besoin d'imposer aucune limite à l'esprit humain ; en effet, si l'exercice d'un art nous empêche d'en apprendre un autre, il n'en est pas ainsi dans les sciences : car la connaissance d'une vérité nous aide justement à en découvrir une autre, bien loin de nous faire obstacle.

DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit.*

L'imagination et l'esprit ne sont point, comme on le suppose, les bases du véritable talent littéraire ; c'est le bon sens avec l'expression heureuse. Tout ouvrage, même un ouvrage d'imagination, ne peut vivre, si les idées y manquent d'une certaine logique qui les enchaîne et qui donne au lecteur le plaisir de la raison, même au milieu de la folie. Voyez les chefs-d'œuvre de notre littérature ; après un mûr examen, vous découvrirez que leur supériorité tient à un bon sens caché, à une raison admirable, qui est comme la charpente de l'édifice. Ce qui est faux finit par déplaire : l'homme a en lui-même un principe de droiture que l'on ne choque pas impunément. De là vient que les ouvrages des sophistes n'obtiennent qu'un succès passager ; ils brillent un instant d'un faux éclat, et tombent dans l'oubli.

CHATEAUBRIAND.

LORIENT ET SES ENVIRONS.

La ville de Lorient, chef-lieu de préfecture maritime et l'un des cinq grands ports du royaume, est située sur les côtes de Bretagne, au confluent de la *Scorff* et de *Blavet*, à peu de distance de cette dernière rivière, dans la baie du *Port-Louis*. Le style de ses édifices, la régularité de ses maisons et la disposition de ses rues larges et bien alignées, indiquent assez que son origine est toute récente. Ce n'était en effet, au commencement du dix-huitième siècle, qu'un petit village de pêcheurs. La ville actuelle a été bâtie en 1720 par la compagnie française des Indes, dont elle fut longtemps l'entrepôt. Les Anglais, jaloux de sa prospérité toujours croissante, voulurent la détruire et l'assiégèrent en 1746 avec des forces considérables. Sa chute, retardée par une défense énergique, paraissait néanmoins inévitable, lorsqu'un gentilhomme breton, le comte de Tinteniac, accourut à son secours, à la tête de 300 hommes ; et ce renfort, tout faible qu'il était, sauva la place. Les Anglais, contraints de lever le siége, abandonnèrent, dans leur retraite précipitée, plusieurs pièces de canon dont le roi fit présent à la ville. Les monuments les plus remarquables de Lorient, sont : l'arsenal, une caserne pour les équipages de ligne, de vastes magasins, la tour du signal pour les vaisseaux, le lazaret, la machine à mâter, et, sur la place du marché, une colonne en granit, élevée en 1833 à la mémoire de l'intrépide Bisson. Les promenades sont agréables et ornées d'une belle fontaine. Une partie de la population tire toute sa subsistance de la pêche aux harengs et aux sardines ; Lorient fait aussi quelques armements pour l'Amérique, l'Asie et les îles. Ses exportations consistent en farines, eaux-de-vie, étoffes de laine et de coton, quincaillerie, mercerie, horlogerie ; le retour se fait en denrées coloniales de toute espèce. Cependant, on doit le dire, malgré ce que semblaient promettre la rapidité de son accroissement et les avantages de sa position, cette ville est aujourd'hui bien déchue de sa splendeur première ; la vie et le mouvement qu'on y remarquait dans le temps où florissait la compagnie des Indes, ont presque entièrement disparu de son sein. Quoique sa rade offre un mouillage sûr aux escadres les plus fortes, son port est d'un aspect d'au-

tant moins animé, que son étendue avait été proportionnée à l'importance de ses expéditions à cette époque : c'est principalement aujourd'hui un bassin de construction.

La plage de Lorient, aride et plate, conserve le même aspect à une assez grande distance. Si l'on tourne ses regards du côté de l'Océan, on aperçoit au sud les îles que Pline appelait *insulæ veneticæ*, et dont les principales sont : Hoëdic, Houat, Belle-Ile avec ses fortifications et ses trois petits forts, Groaix, moins considérable, mais citée pour l'audace de ses marins.

Entre Lorient et Vannes, la côte s'allonge du nord-ouest au sud-est, à plus de 8 kilomètres dans la mer, et forme une langue de largeur inégale. C'est la presqu'île de Quiberon, célèbre par le malheureux événement dont elle fut le théâtre en 1795, et dont un monument, érigé en 1829, perpétue le souvenir. Rien de plus triste que l'aspect de ce pays. Le sol, inculte, coupé par des dunes de sables mouvants charriées par les vents, dépourvu d'arbres et subdivisé par des murailles en pierres sèches, y présente à peine çà et là quelques endroits recouverts d'un gazon maigre et clairsemé. Aussi, on ne voit après la moisson, dans toute son étendue, que des sables, des murs, et, tout alentour, l'immensité des mers. La côte de cette presqu'île, roide, escarpée et couverte d'écueils, n'a, du côté de l'ouest, que le petit havre de Pontivi, qui est à peu près impraticable. Celle qui regarde l'est au contraire est basse, accessible, et possède deux ports, ceux de Haliguen et d'Orange, l'un et l'autre également fréquentés. Au tiers de la presqu'île, on voit le fort de Penthièvre, assis, aux bords de la mer, sur un rocher escarpé, et beaucoup plus bas, presqu'à l'extrémité de la pointe de terre, la petite ville de Quiberon.

Au-dessus de cette presqu'île, la nature change tout-à-coup, et présente à l'œil étonné de verdoyantes collines, des bois de pins, des vallées fertiles, et des plaines couvertes d'ajoncs et de bruyères sauvages. Là, s'étendent, dans l'espace compris entre la mer et les rivières d'Intel et d'Auray, les communes de Cocmaker, d'Ardeven, de Carnak, dont on aime à visiter les monuments druidiques. Si l'on se rapproche de Lorient, on trouve la ville d'Auray. C'est dans le voisinage de cette ville que fut livrée, le 29 septembre 1364, après l'annulation du traité d'Evran, une sanglante bataille entre les Anglo-Bretons, commandés par Montfort, et les



(Vue du port de Lorient, en Bretagne, département du Morbihan.)

Français, ayant Charles de Blois à leur tête. Ces derniers y éprouvèrent une défaite complète, et leurs principaux chefs, le fameux Du Guesclin entre autres, y furent faits prisonniers. La mort de Charles de Blois, tué dans l'action, laissa la possession entière du duché de Bretagne au comte de Montfort, qui régna sous le nom de Jean IV.

Près de Lorient, s'élève, à l'embouchure du Blavet, la petite cité de Port-Louis, bâtie par Louis XIII, et défendue par une citadelle et des bastions qui protègent l'entrée du port. Son industrie principale consiste dans ses presses à sardines, dont le produit est considérable. Le vieux château qui apparaît de l'autre côté de Lorient, au nord, sur la rive droite de la Scorff, est celui de Trafaven, célèbre dans la contrée par les esprits follets dont le peuple l'imagination des habitants.

Sur le penchant d'une colline qui domine la rivière du Blavet, une autre petite ville, à l'aspect antique et sombre, excite plus encore la curiosité : c'est d'Hennebon. L'on y trouve plusieurs maisons remarquables d'architecture gothique. Au quatorzième siècle, elle fut le théâtre de plusieurs événements militaires, pendant la guerre de la succession au duché, entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Livrée à ce dernier, en 1341, par la trahison d'Ollivier de Spinefort, elle resta au pouvoir des Anglais, malgré les tentatives réitérées de Charles de Blois pour la reprendre, jusqu'en 1373, époque où elle tomba sous les armes du connétable Du Guesclin. Ses fortifications sont aujourd'hui détruites : il n'en existe plus que quelques débris. Le château qui la défendait a disparu, il n'en reste que la porte ogivale, pratiquée dans une courtine qui réunit deux fortes tours, servant maintenant de prison à la ville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1843. — PEINTURE.

CHRISTOPHE COLOMB DEVANT LE CONSEIL DE SALAMANQUE.



(Salon de 1843. — Christophe Colomb devant le conseil de Salamanque, par M. Colin. — Dessin de M. Colin.)

Le sujet de ce tableau est une des pages les plus intéressantes, et peut-être aussi les moins connues de la vie de Christophe Colomb. Nos lecteurs savent les refus et les dégoûts que ce grand homme eut à essuyer dans la plupart des cours de l'Europe ; partout on le traita de visionnaire et d'esprit chimérique. Le Portugal, Gênes et Venise n'ayant pas seulement daigné l'écouter, il entreprit, malgré son extrême pauvreté, d'aller implorer la cour d'Espagne, et se mit en route avec l'aîné de ses fils, obligé de s'arrêter aux portes des couvents pour demander du pain et de l'eau. Enfin il obtint une lettre de recommandation auprès d'Isabelle de Castille, et il sut la toucher par son enthousiasme et la séduire par la magnificence de ses desseins.

La reine ordonna sur-le-champ à son confesseur Ferdinand de Talavera, prieur du Prado, de réunir à Salamanque une commission savante pour examiner les projets de Christophe Colomb. La conférence s'ouvrit en 1484, au couvent de Saint-Etienne, où Colomb reçut une généreuse hospitalité. La commission était composée tout entière de clercs ; on y avait rassemblé des professeurs d'astronomie, de géographie, de mathématiques et des autres branches de la science, plusieurs dignitaires de l'église espagnole, enfin quelques moines érudits. La plupart des membres de ce conseil arrivaient prévenus contre les audacieuses idées de ce visionnaire, comme l'appelaient les ignorants. L'orgueil même de tous ces savants était intéressé à tourner en dérision les projets du novateur, et chacun répétait « que » c'était une grande présomption à un particulier de sup» poser qu'il possédât à lui seul des connaissances supé» rieures à celles de tout le reste du genre humain. » Christophe Colomb était un marin inconnu, il n'avait pas un seul titre universitaire ; aussi les érudits se tenaient-ils d'abord en garde contre ses meilleurs arguments.

Seul, le maintien assuré, le regard ferme, il s'avança au milieu de cette assemblée imposante, et commença à développer ses théories, plaidant, comme a dit son historien, la cause du Nouveau-Monde. Les seuls religieux de Saint-Etienne l'écoutèrent d'abord ; leur couvent était le plus instruit de toute l'Espagne dans les sciences exactes, et Colomb appuyait surtout ses conjectures sur des démonstrations d'astronomie et de cosmographie ; les autres membres du conseil souriaient dédaigneusement.

Aussitôt que Colomb eut fini de parler, il fut assailli par une foule d'objections tirées non de la science, mais de la foi religieuse qui n'aurait point dû être invoquée dans un pareil débat. Il avait apporté des arguments géographiques, on ne lui répondait que par des citations des Pères. Les anciens géographes avaient soutenu l'existence des Antipodes, Pline avait déclaré que c'était là un grave sujet de discussion ; mais Lactance proclamait absurdes les Antipodes, ne concevant pas que des hommes pussent marcher la tête en bas, que la neige et la pluie pussent monter au lieu de tomber ; saint Augustin affirmait que la doctrine des Antipodes était incompatible avec la foi, parce qu'alors tous les hommes ne seraient pas fils d'Adam, comme le dit expressément la Genèse.

Après que la discussion fut épuisée dans cet ordre d'idées, vinrent quelques objections scientifiques en apparence. Les savants de l'assemblée voulaient bien admettre un autre hémisphère ; mais ils déclaraient qu'on n'y saurait parvenir, d'abord parce qu'il faudrait au moins trois ans de navigation, ensuite parce qu'on ne pourrait jamais traverser la zone torride. D'autres, sur l'autorité d'Epicure, reconnaissaient que la terre a la forme sphérique, mais n'est habitable que dans l'hémisphère septentrional ; le ciel ne s'étend qu'au-dessus de cette partie du globe, tout le reste est en proie au chaos. Quelques uns enfin accordaient à Colomb et l'existence du second hémisphère, et la possibilité d'y arriver ; mais la terre étant ronde, une fois, lui disaient-ils, que vous serez descendu sous la sphère, vous ne pourrez jamais, avec tout le secours des vents, remonter sur notre horizon.

Colomb s'efforçait de répondre à toutes ces objections, employant à les réfuter un temps précieux, au lieu de développer ses propres théories. D'abord, il disait que la Bible parlait surtout par figures pour se faire comprendre des plus humbles intelligences, puis, s'humiliant devant l'autorité des Pères en matière religieuse, il niait que, mathématiquement parlant, ils fussent infaillibles. Quant aux arguments géographiques, son instruction et son expérience les réfutaient sans peine; ainsi, à ceux qui prétendaient qu'on ne pouvait jamais traverser la zone torride, il répondait qu'il avait lui-même navigué dans les parages de la Guinée, sous la ligne, et y avait trouvé des rivages heureux, fertiles, couverts d'habitations.

Intimidé d'abord par la hardiesse même de son projet et l'auguste aspect de son auditoire, Colomb parlait avec crainte et difficulté; mais bientôt, rassuré par la conscience de son génie, il repoussa loin de lui les cartes et les mappemondes, laissa de côté la discussion savante, et poussant à son tour ses adversaires sur leur terrain favori, il cita lui aussi des textes magnifiques, de sublimes versets de la Bible, de mystérieuses paroles des Prophètes, que, dans son enthousiasme, il avait toujours regardés comme la divine Annonciation de ce monde inconnu, de ces îles fortunées qu'il promettait de découvrir. Las-Casas et ses contemporains nous disent que sa parole était vive, son regard brillant, sa pose fière et majestueuse; tout son génie semblait visible dans sa personne.

Plusieurs membres du conseil se laissèrent bientôt persuader par cette naturelle éloquence; Diego de Deza, de l'ordre de Saint-Dominique, alors professeur de théologie au couvent de Saint-Étienne, et plus tard archevêque de Séville, se déclara ouvertement pour Colomb, et plaida chaudement sa cause devant ses collègues; mais les esprits étaient prévenus, et le président lui-même, Ferdinand de Talavera, s'endurcissait chaque jour contre les raisons de Christophe; de plus, il était tout occupé des affaires publiques, et laissait volontiers languir les conférences.

Sur ces entrefaites, la cour partit pour Cordoue au printemps de 1487, et la conférence fut levée. Un rapport peu favorable refroidit les excellentes disposition du roi; puis, la guerre des Maures survenant, Colomb fut tout-à-fait oublié.

M. Colin représente dans son tableau Christophe Colomb au moment où il discute encore; une main sur un livre, l'autre sur la sphère, il argumente, il prouve, il réfute; mais déjà son œil s'anime, sa figure s'éclaire, son cœur s'échauffe; autour de lui sont rangés ses juges, qui l'écoutent à demi, sourient de pitié, et hochent dédaigneusement la tête; l'un d'eux même, se frappant le doigt du front, indique à son voisin que le pauvre orateur a le cerveau fêlé. — La disposition de tous ces personnages est belle et savante; l'exécution en est riche et harmonieuse; les détails sont d'un goût sévère et spirituellement traités; enfin, la tête seule de Christophe Colomb suffirait pour assurer le mérite de cette grande composition.

LE FACTEUR DE CANTON.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 39, 54, 59, 69, 85, 108.)

§ 11.

Yuen-ming-yuen (1), où *le fils du ciel* passe habituellement les plus beaux jours de l'année, est moins une demeure d'été qu'une ville de palais. On en compte jusqu'à cent à colonnes de cèdre, à charpentes dorées, aux tuiles peintes de mille couleurs, et séparés l'un de l'autre par des cours magnifiques ou des jardins. Ceux-ci, qui occupent un espace de près de cent mille arpents, sont entrecoupés de lacs artificiels traversés par des ponts de porcelaine, de collines surmontées de tours crénelées, de rochers couverts de kiosques, de belvédères, de pavillons si nombreux que leurs clochettes de cristal, agitées par le vent, font entendre sur tous les points leur musique vibrante et bizarre.

Or ce jour-là, le souverain empereur recevait les grands de l'empire dans l'appartement particulier où se trouvait son trône, appelé *la demeure du ciel serein*. Devant la porte de la salle se tenaient vingt-deux jeunes seigneurs ayant à la main des parasols jaunes, quelques autres tenant des soleils ou des croissants d'or, et un plus grand nombre portant des cannes à houpes bigarrées, des bannières au dragon, des haches, des hallebardes ou des massues dorées. Vis-à-vis de la porte d'entrée étaient rangées vingt pierres encadrant des tablettes de cuivre sur lesquelles se trouvait indiqué le cérémonial à suivre lorsque l'on se présentait devant l'empereur.

Au fond de la salle, sur une estrade élevée, on apercevait le trône auquel on arrivait par un escalier d'albâtre artistement ouvré. Ce trône, soutenu par deux dragons d'or massif, était entièrement couvert de pierres précieuses.

L'empereur venait de s'y asseoir. Son costume se composait d'une tunique de zibeline recouvrant une longue robe de soie jaune sur laquelle se voyait le dragon aux cinq griffes, brodé en pierreries, et d'un bonnet en peau de renard que surmontait une perle d'une grosseur prodigieuse. Il était entouré des princes du sang et de plusieurs gouverneurs de provinces auxquels on venait de distribuer du thé dans de petites tasses de bois. Quant à lui, l'œil vague et le front soucieux, il buvait à petits coups, dans un vase d'or, du lait de fèves (1), qu'un échanson venait de lui présenter à genoux.

Bien qu'il fût encore jeune, ses traits étaient déjà flétris, sa taille courbée, et quelque mal secret semblait tarir prématurément chez lui les sources de la vie. Il sortit pourtant de l'espèce de rêverie dans laquelle il était tombé en entendant le hérant jeter le cri :

— Allez et présentez-vous devant le trône.

Les principaux mandarins de la cour venaient en effet d'entrer, et commençaient à se prosterner devant l'estrade, lorsque la foule s'ouvrit tout-à-coup et laissa paraître le censeur Fo-hu tenant par la main Effendou qui avait revêtu un costume nouveau et magnifique.

Tous deux s'agenouillèrent devant le trône et inclinèrent leurs fronts jusqu'à terre; mais à la vue du censeur et de son compagnon, l'empereur avait tressailli; il fit un signe, et tous deux furent amenés sur l'estrade près de lui.

— Est-ce là le médecin que tu m'as annoncé? demanda-t-il vivement à Fo-hu.

— C'est lui, fils du ciel! répliqua le mandarin.

— Tu me garantis sa science?

— La province d'Ordos, dont mon frère a été nommé gouverneur par toi, est pleine de miracles de cet homme.

L'empereur se tourna vers le prétendu médecin.

— Et toi, dit-il, espères-tu pouvoir me rendre la force et la santé?

— Je l'espère, répondit Effendou, pourvu que tu aies confiance en ton esclave.

— Que faut-il faire? reprit le malade avec cette soumission que donne la souffrance; je suis prêt à tout, je t'obéirai en tout; éteins seulement le feu qui me brûle ici, et je te rendrai plus riche que tous les mandarins de l'empire du Milieu. Mais parle sans retard, car la douleur ne me laisse aucune trêve.

— Avant de t'apporter aucun soulagement, répondit Effendou, il faut que ton esclave t'interroge sans témoins.

L'empereur fit un geste, et tous les courtisans qui se trouvaient près de lui quittèrent l'estrade.

(1) Le jardin rond et resplendissant.

(1) Extrait de la graine du cytise des Indes.

Lorsqu'ils furent assez éloignés pour ne pouvoir entendre, le facteur se pencha vers l'empereur, et baissant la voix :

— On te trompe, grand prince ! lui dit-il ; et c'est le ciel qui m'a envoyé vers toi pour te sauver ! Mais ne m'interromps pas, ajouta-t-il en voyant le mouvement que fit l'empereur ; ne te trouble point, ne pousse pas un cri, ne fais pas un geste qui puisse donner des soupçons, car on nous regarde.

— Mais que sais-tu donc ? demanda le prince inquiet.

— Je sais que l'on veut ta mort.

— A moi !

— Une partie des mandarins de ta cour conspire pour élever au trône ton successeur ; et voilà pourquoi ta santé s'est subitement évanouie.

— Ah ! j'avais donc raison quand je soupçonnais le poison ! s'écria l'empereur.

— Oui, reprit Effendon ; mais tes soupçons les ont effrayés, et comme ils ont appris que le médecin Wang-ti connaissait des moyens plus subtils qui ne laissaient aucune trace, et conduisaient le malade à la tombe par une agonie qui ressemblait à la convalescence, ils se sont adressés à lui...

— Ainsi ils ne t'appelaient ici que pour assurer ma perte! interrompit l'empereur, que cette révélation inattendue avait jeté dans une surprise mêlée de douleur et d'indignation ; et tu ne connais pas les noms de ces infâmes ?

— Fo-hu seul m'a parlé ; c'est à lui que j'ai promis de te verser aujourd'hui même le remède qui doit assurer leurs projets.

L'empereur garda un instant le silence, et semblait réfléchir profondément. Enfin ses traits s'animèrent tout-à-coup, et un éclair de triomphe presque joyeux traversa son regard, et se tournant vers Effendon :

— Tu as ce remède ? demanda-t-il.

Le facteur montra la fiole de bronze renfermée dans la cassette du médecin.

— Remplis ce vase, dit l'empereur en lui tendant la coupe dans laquelle il avait bu son lait de fèves.

Effendon obéit. Alors le prince fit un signe, et tous les mandarins s'étant approchés, il reprit à haute voix :

— Les fils de la dynastie de Han sont protégés du ciel, et une grande bénédiction vient de descendre sur eux.

— Qu'est-il donc arrivé ? demandèrent toutes les voix.

— Regardez cet homme, reprit l'empereur, et adorez-le comme un dieu protecteur ; car sa science a découvert un breuvage qui non seulement soulage toute maladie, mais fait refleurir en nous la vie, comme l'été fait refleurir les bourgeons.

Tous les yeux se tournèrent sur Effendon, et un long murmure d'admiration s'éleva dans la foule des courtisans.

— Ce breuvage, reprit l'empereur, je pourrais le réserver pour moi seul ; mais il a été dit que le souverain maître devait être comme une rosée bienfaisante pour ses sujets. C'est pourquoi je veux que mes fidèles serviteurs aient leur part du trésor de vie.

Et saisissant la coupe :

— Qu'ils approchent donc, ajouta-t-il, tous ceux qui veulent puiser comme moi dans cette coupe la santé, la force et la jeunesse.

Il y eut à ces mots un grand mouvement dans la foule des courtisans. Tous ceux qui ignoraient le complot s'avancèrent avec empressement vers l'estrade, tandis que les autres restaient en arrière en se jetant des regards inquiets. L'empereur les compta de l'œil : c'étaient les plus hauts officiers de l'empire ! Il les appela par leurs noms.

— Pourquoi les plus nobles ne passent-ils point les premiers? demanda-t-il en soulevant la coupe d'or. Avance, avance, Fo-hu ! c'est par toi que je veux commencer...

Le censeur, pâle et chancelant, fit quelques pas vers le trône ; mais tout-à-coup il s'arrêta, étendit les mains et tomba à genoux en s'écriant que le médecin était un imposteur. Ses complices l'imitèrent. Alors l'empereur se leva menaçant, et s'écria d'une voix terrible :

— Le ciel a marqué le signe *tao* sur votre front ! Moi, qui suis le père et la mère de mon peuple, vous m'aviez entouré de vos ruses comme d'un filet, et vous y voilà pris vous-mêmes. Que les cieux azurés en soient bénis. Et vous, soldats, arrêtez ces empoisonneurs, et que la torture les force à l'aveu de leur crime.

A ces mots, les gardes accoururent des portes de la salle, s'emparèrent de Fo-hu et de ses compagnons qui furent emmenés.

Le reste de la cour semblait saisie de surprise et d'épouvante. Il y eut un moment de trouble pendant lequel le cérémonial fut oublié. Les plus fidèles serviteurs de l'empereur avaient entouré le trône, s'informant des détails du complot, et exprimant tout haut leur horreur. Enfin les yeux se reportèrent sur Effendon, qui dans le premier moment de trouble avait été oublié, et l'empereur, lui faisant signe d'approcher :

— Viens, toi qui m'as sauvé ! dit-il avec bonté ; viens, fidèle Wang-ti ! et quels que soient tes désirs, exprime-les, ils seront accomplis.

Le facteur s'agenouilla.

— Commence donc par me pardonner de t'avoir trompé, dit-il ; car je ne suis point médecin, et mon nom n'est pas Wang-ti. Tu vois devant toi, fils du ciel, un barbare étranger qui a bravé tous les périls pour venir te demander justice.

Il raconta alors en détail sa propre histoire sans rien déguiser, et tout le monde l'écouta avec étonnement et admiration. Enfin, quand il eut achevé, l'empereur lui fit signe de se lever, et le regardant avec bonté :

— Le sage excuse le tigre qui déchire le chasseur pour sauver ses petits, dit-il ; on peut donc te pardonner d'avoir violé les lois du *dessous du ciel* (1) pour ta fille. Il est dit d'ailleurs que le souverain empereur doit être une fontaine de délices pour tous ceux qui l'approchent. Relève-toi donc et reviens à l'espérance, car si celle que tu cherches respire encore, elle te sera rendue.

. . . .

Cette promesse fut tenue ; et un mois après, Effendon cingla vers l'Amérique avec Marie, dont la tendresse pour son père semblait encore avoir grandi. Elle avait en effet compris toute l'étendue de ce dévouement qui avait surmonté tous les obstacles, et vaincu pour ainsi dire les impossibilités. Aussi, lorsque l'on parlait devant elle d'entreprises difficiles, au succès desquelles le vulgaire refuse de croire, et qu'Effendon répétait selon son habitude :

— Avec la volonté on remue des montagnes !

La muette ne manquait jamais d'ajouter un signe qui voulait dire :

— Et on les transporte avec l'amour !

LA STATUE D'ARMINIUS, OU HERMANN,

EN WESTPHALIE.

Les Allemands élèvent aujourd'hui, dans la forêt de Teutoburg, témoin de la défaite de Varus, une statue colossale à Arminius, qu'ils nomment Hermann. Ce n'est pas le premier hommage de cette espèce qu'ils adressent au vainqueur des Romains. Lorsque Charlemagne pénétra chez les Saxons qui étaient depuis deux siècles en relation avec les Francs, et qui commençaient à leur porter ombrage, il trouva dans l'une de leurs villes, à Hildesheim, une image que les historiens ont nommée Irminsul, et dont le nom tudesque

(1) Nom que les Chinois donnent à la Chine.

Hermansaule désignait indistinctement une colonne ou une statue en l'honneur d'Hermann. Car ces peuples barbares n'avaient encore qu'un même nom pour ces deux formes diverses de l'art, qui sans doute devaient se ressembler beaucoup sous la main de leurs artistes. On raconte que Charlemagne renversa la figure d'Hermann. Les Saxons, convertis par leur conquérant tout à la fois à la religion et à la civilisation des Romains, substituèrent dans la suite, au milieu de leurs villes, à cette image du héros germain, celle du héros carlovingien Roland. Dans quelques cités de la Saxe, à Halle, à Halberstadt, le voyageur rencontre encore aujourd'hui le *Rolandsäule*, espèce de colosse de pierre érigé à quelque coin de la place principale, et ressemblant plus à une masse informe qu'à une figure humaine. Au seizième siècle, ces statues étaient plus nombreuses encore, et l'on en voyait à Freyberg une qui remontait à une haute antiquité.

Sous l'une et l'autre effigie, les Allemands voulaient offrir autrefois le symbole de la bravoure; aujourd'hui ils donnent un autre sens à la statue qu'ils érigent à Hermann. Ils entendent qu'elle représente l'hostilité de leur race contre les races qui ont hérité en Europe de la puissance ou du génie de Rome; et il est à craindre que ce soit principalement à la France qu'ils adressent cette sorte de défi. Mais cette intention s'appuie sur un contre-sens historique qu'il n'est pas inutile peut-être de signaler.

Hermann appartenait à cette confédération des Chérusques dont les tribus, après s'être séparées au premier siècle de l'ère chrétienne, reformèrent au second une nouvelle ligue qui prit le nom des Francs. En sorte que les Français ont plus de droits à revendiquer Hermann comme un des leurs, que n'en peuvent avoir les Allemands, descendus pour la plupart de peuples qui, au premier siècle et au second, ne couvraient pas encore le sol germanique. Mieux que ces peuplades récentes de l'Allemagne, nous pouvons nous vanter d'avoir pour notre père ce *Teut* dont on invoque sans cesse le nom contre nous au-delà du Rhin. Si nous avons préféré l'héritage de l'esprit romain à celui de l'esprit teutonique, nous ne pouvons cependant nous laisser dépouiller de nos ancêtres au point de souffrir patiemment que l'ennemi se serve de leurs noms contre nous.

Il y aurait ainsi toute une manière nouvelle pour nous de considérer l'histoire de la Germanie et les noms héroïques invoqués comme un patrimoine exclusif par la littérature allemande. Il n'y a pas jusqu'au poëme épique des Niebelungen qui ne soit faussement revendiqué par les Allemands, et qui ne puisse tout aussi bien être regardé comme la véritable épopée nationale des Francs. Le héros de ce poëme, Siegfried, est un roi franc, et, à ce qu'il semble, un prince de la maison de Mérovée. Les chants consacrés à sa fin tragique et à sa vengeance ont été probablement recueillis et rassemblés pour la première fois par l'ordre de Charlemagne. La France doit quelques unes de ses vertus au sang germain qui coule dans ses veines; elle lui doit une partie de sa force. Le temps viendra peut-être où, sans abandonner la tradition latine qu'elle a été chargée de soutenir, elle saura s'honorer aussi des souvenirs des premiers de ses héros, et ne pas permettre qu'une vaine fanfaronnade les tourne impunément contre elle.



(Atelier de M. le sculpteur Ernest de Bandel, où l'on voit des fragments de la statue d'Arminius.)

Nous ne possédons du reste que bien peu de détails sur la vie d'Arminius ou Hermann. Tout ce que nous savons de cet illustre chef des Chérusques, né l'an 18 avant Jésus-Christ, se réduit en quelque sorte au récit que les anciens nous ont laissé de la défaite de Varus. Les victoires de Drusus avaient agrandi l'empire romain de toute la partie de la Germanie comprise entre le Rhin, l'Elbe et la Saale. Pour maintenir sous leur obéissance les belliqueux habitants de ces contrées, les Romains transplantèrent sur les bords du Rhin, et jusque dans l'intérieur des Gaules, quelques unes des peuplades les plus puissantes, comme les Sicambres, et prenant des ôtages chez les autres, donnèrent aux enfants des principaux chefs une éducation toute romaine.

Arminius, qui était fils de Sigimer (*Siegmer* ou *Siegmar* signifiait, dans l'ancienne langue teutonique, *illustre par la victoire*), le premier d'entre les Chérusques, fut élevé à Rome, décoré du titre de chevalier, et servit dans les armées d'Auguste. Mais ni ces honneurs, ni le spectacle de la puissance et de la civilisation romaine n'étouffèrent dans son âme ses sentiments germaniques, et c'est dans Rome même qu'il apprit à vaincre Rome. Désespérant du succès d'une lutte engagée ouvertement, il eut recours à la ruse. On croit qu'il avait environ vingt-cinq ans, lorsqu'il forma ce grand dessein.

Le proconsul Quintilius Varus, qui, suivant l'expression d'un écrivain de son temps, était entré pauvre dans la Syrie riche, et était sorti riche de la Syrie pauvre, commandait la plus belle des armées romaines, destinée à maintenir dans la soumission les nouvelles conquêtes d'Outre-Rhin. Au lieu de laisser aux peuples soumis leurs lois et leurs coutumes, et de n'en exiger que des tributs plus légers que



(Statue d'Arminius, sur le sommet d'une montagne, dans la forêt de Teutoburg, près de Detmold, en Westphalie. — Le socle est posé depuis le 8 septembre 1841. La statue n'est pas encore complétement achevée.)

ceux qu'ils payaient avant la conquête, Varus écrasa la Germanie d'impôts, et voulut y introduire violemment les lois romaines.

Arminius, jeune guerrier distingué par sa force, par sa haute stature, par sa figure noble et son regard de feu, par son illustre naissance et par son courage audacieux, s'insinua dans la confiance de Varus et le flatta pour le perdre. Hardi dans ses projets, adroit dans sa conduite, fécond

en ressources, il comprit qu'attaquer une armée de cinquante mille hommes des meilleures troupes dans des camps fortifiés, c'eût été une véritable folie; mais il réussit, à l'aide de soulèvements fomentés par ses émissaires, à persuader au proconsul de séparer son armée en plusieurs corps, et de la disséminer en petits pelotons dans toute la contrée pour mieux en assurer la soumission. Dès que Varus fut tombé dans ce piége, les Germains, qui étaient restés en possession de leurs armes, tombèrent sur ces différents postes et les égorgèrent.

Le général n'avait gardé près de lui que trois légions : il se mit à leur tête, et marcha contre les rebelles, laissant derrière lui Arminius et ses auxiliaires. Dès que l'armée romaine, arrivée près des sources de la Lippe, dans le pays des Bructères, se fut enfoncée dans l'épaisseur de la forêt de Teutoburg, où il lui fallait à chaque pas se faire jour à coups de hache, elle vit tout-à-coup, dans un bassin entouré de collines élevées, toutes les hauteurs voisines couvertes de Germains, et apprit en même temps qu'Arminius avait assailli l'arrière-garde. Pendant deux jours entiers, l'armée romaine fut harcelée, fatiguée, décimée, sans presque pouvoir se défendre. Le troisième jour, ces escarmouches isolées se changèrent en une bataille générale. Toute la nation avait pris les armes et assistait à cette journée qui devait décider de son sort. La nature du terrain favorisa ses attaques. Une pluie continuelle rendait les chemins impraticables; le soldat romain, chargé d'une armure pesante et de son bagage, avait peine à s'avancer, tandis que le guerrier indigène, légèrement armé, se précipitait avec une impétuosité redoublée sur l'ennemi. Enfin les Romains s'ébranlèrent; leurs rangs furent rompus, les aigles prises, et il se fit un horrible carnage. Varus, blessé, ne voulut pas survivre à sa honte et se perça lui-même de son épée.

Telle fut la fameuse bataille de la forêt de Teutoburg, livrée l'an 10 après Jésus-Christ. On croit avoir découvert aujourd'hui le lieu qui fut le théâtre de la lutte; il est très probable que ce fut dans les environs de Detmold (autrefois Teutmal), dans la forêt de Lippe. Les lieux voisins sont pleins du souvenir de ce mémorable événement. Le champ qui est au pied du Teuteberg s'appelle encore Wintfeld (champ de la Victoire); il est traversé par le Rodenbach (ruisseau de Sang) et le Knochenbach (ruisseau des Os), qui rappelle ces ossements trouvés, six ans après la défaite de Varus, par les soldats de Germanicus, venus pour leur rendre les derniers honneurs. Tout près de là est Feldrom (le champ des Romains); un peu plus loin, dans les environs de Pyrmont, le Herminsberg (mont d'Arminius), couvert des ruines d'un château qui porte le nom de Harminsburg; et sur les bords du Weser, dans le même comté de la Lippe, on trouve Varenholz (bois de Varus).

Après avoir délivré son pays, Arminius ne demeura pas inactif : il détruisit les forts que les Romains avaient fait bâtir sur l'Elbe, le Weser et le Rhin, lutta avec persévérance contre les armées romaines, mit un terme à la guerre civile qui désolait la Germanie, et eut la gloire de sauver ses compatriotes de l'oppression de chefs ambitieux qui les menaçait dans l'intérieur. Sa gloire et ses services ne le garantirent pas des atteintes de la haine et de l'envie, et il périt à l'âge de trente-sept ans, victime d'un complot de ses proches, l'an 772 de Rome, 19 de J.-C.

Le célèbre auteur de la Messiade, Klopstock, a publié trois pièces auxquelles il a donné le nom de bardits; Arminius, ou plutôt Hermann, en est le héros : ces trois bardits, *Hermann et les princes*, *la Bataille d'Hermann*, et *la Mort d'Hermann*, parurent successivement à Hambourg, en 1769, 1784 et 1787. Lohenstein a écrit, sur le même sujet, un roman héroïque, intitulé *Arminius et Thusnelda*, et publié après sa mort à Leipzig, en 1689 et 1690.

Un comité s'est formé, en février 1838, à Detmold, par les soins et sous les auspices de M. Ernest de Bandel, sculpteur d'Ansbach, en Bavière, pour ériger une statue à la mémoire d'Arminius sur une montagne haute de 390 mètres, dans la forêt de Teutoburg. Voici les dimensions que ce monument doit avoir : hauteur de la statue, des pieds jusqu'au cimier du casque, 13m,642; distance des pieds à la pointe de l'épée, que le héros tient nue et droite, 14m,617; longueur de l'épée, 7m,146; hauteur du socle, qui est en pierres de taille, 29m,234. La quantité de bronze qui entre dans la statue est de 13 500 à 14 000 kilogrammes. La dépense totale est évaluée à environ 200 000 francs, et doit être couverte par une souscription nationale faite dans tous les États de la confédération Germanique. Les travaux ont commencé le 9 juillet 1838, et la dernière pierre du socle a été posée en grande cérémonie le 8 septembre 1841. Il manque près de 70 000 francs pour couvrir tous les frais d'érection de la statue, à laquelle M. de Bandel travaille sans relâche.

PHÉNOMÈNES CURIEUX RELATIFS AUX SENS.

(Voy. 1842, p. 358, 395.)

II. LA VUE.

Singulières sensations lumineuses. — L'influence mécanique d'un coup, d'un choc, d'une pression même, provoque dans l'œil la sensation de la lumière et des couleurs. Tout le monde connaît l'expression proverbiale si juste : *Voir trente-six mille chandelles.* On sait aussi qu'en pressant l'œil, après l'avoir fermé, on détermine l'apparition d'un cercle de feu, et qu'à l'aide d'une pression moins forte, on provoque celle de couleurs qu'on peut même transformer les unes dans les autres. L'espèce d'éclair qui apparaît lorsque l'on se comprime l'œil avec force dans l'obscurité, n'est d'ailleurs qu'une pure sensation, et ne saurait illuminer les objets extérieurs, même les plus rapprochés de l'œil. On peut s'en convaincre aisément. Il ne faut pas regarder l'expérience de ce fait comme complétement oiseuse. Le savant physiologiste M. Muller, auquel nous empruntons ces détails, raconte qu'il s'est trouvé un cas où les tribunaux ont soumis le phénomène à l'appréciation de la médecine légale. Il s'agissait d'un homme qui, attaqué la nuit par deux voleurs, disait en avoir parfaitement reconnu un à l'aide de l'éclatante lumière produite par un coup de poing qui lui avait été asséné sur l'œil droit.

Une lumière de ce genre n'est pas non plus visible pour une autre personne. Il est même certain que les yeux d'aucun animal ne luisent par eux-mêmes dans l'obscurité.

La sensation lumineuse peut d'ailleurs se produire sous l'influence de causes internes, même dans un organe paralysé ou atrophié. Un homme dont l'œil avait été vidé, et que M. de Humboldt galvanisait, n'en apercevait pas moins de ce côté des phénomènes de lumière. Lincke rapporte qu'un malade auquel il avait fallu extirper un œil, vit le lendemain toutes sortes de phénomènes lumineux qui le tourmentèrent au point de faire naître en lui l'idée qu'ils étaient réels. En fermant l'œil sain, il voyait flotter devant l'orbite vide des images diverses, des lumières, des cercles de feu, des personnages dansants; ce symptôme persista pendant quelques jours. Il est facile de reconnaître l'analogie de ces faits avec ceux que nous avons rapportés plus haut, relativement aux sensations des amputés. (Voyez 1842, p. 358.)

Particularités diverses relatives à la vision.—La structure de l'œil et la marche que les rayons lumineux suivent dans cet organe a beaucoup exercé la sagacité des physiologistes et des physiciens. Ils ne sont pas encore parvenus à expliquer d'une manière complétement satisfaisante toutes les circonstances relatives à la vision. Citons-en quelques unes.

D'abord l'œil, comme tous les instruments d'optique, doit avoir un *ajustement* particulier suivant les différentes distances auxquelles sont placés les objets à voir. Ainsi, en regardant, à travers un petit trou pratiqué dans une carte, deux épingles parallèles mais à des distances inégales de l'œil, une des deux épingles est constamment comme entourée d'une nébulosité lorsque l'autre est vue distinctement. La distance *de la vue distincte* est donc variable; cependant on donne ce nom à la distance la plus petite à laquelle la vision s'opère distinctement avec le moins d'effort. Elle est d'environ 30 centimètres pour une vue ordinaire s'exerçant sur une page imprimée en caractères moyens; elle est moindre pour les myopes, plus grande pour les presbytes.

On doit à M. Beudant une expérience curieuse du même genre que la précédente. Une épingle étant fixée à une distance de 5 à 6 centimètres de l'œil, on la regarde au travers d'un petit trou percé dans une carte; si l'on fait mouvoir celle-ci alternativement à droite et à gauche, l'épingle semble animée d'un mouvement en sens inverse.

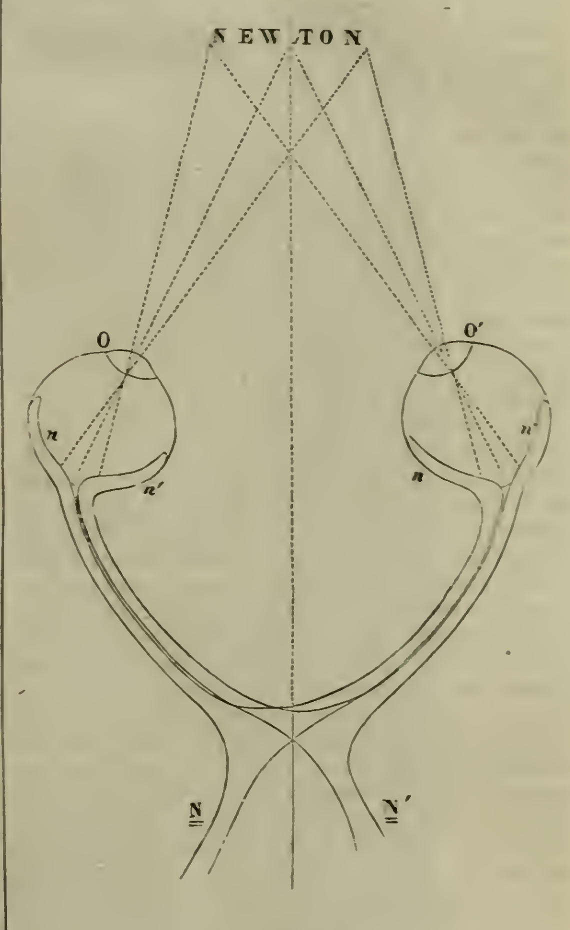
Bien que l'image d'un objet extérieur vienne se peindre à la fois dans chacun de nos deux yeux, nous n'en voyons généralement qu'une seule à la fois, parce que nous avons acquis l'habitude de rapporter à un même objet les deux impressions faites sur les points correspondants de la *rétine*, partie de l'organe sur laquelle la sensation se produit. Mais si par une cause quelconque les deux yeux ne sont pas accommodés ensemble pour la distance que l'on fixe, une double image apparaît. C'est ce que l'on remarque lorsque regardant la lune avec un seul œil, on vient à ouvrir l'autre, que l'on avait d'abord tenu fermé.

Il faut, du reste, se garder de confondre la vue double par les deux yeux avec la vue double ou multiple par un seul. Beaucoup de personnes voient plusieurs images de la lune même avec un seul œil. Ces images sont situées les unes sur les autres, et ne se couvrent qu'en partie; chacune a ses bords particuliers. Chez la plupart des individus, ce phénomène n'a lieu que quand les regards se portent sur des objets extrêmement éloignés; il y en a cependant chez lesquels des objets même rapprochés y donnent lieu. Prévost l'avait remarqué sur lui-même. Steifensand en a fait le sujet d'intéressantes observations. Cet écrivain est myope. Lorsqu'il regarde une tache claire sur un fond blanc, et qu'il s'éloigne peu à peu, non seulement l'image du point clair devient confuse, mais encore elle se déploie, indépendamment de plusieurs images accessoires sans netteté, en deux images situées de côté, dont la distance augmente avec éloignement du corps; à mesure que ces images s'écartent l'une de l'autre, elles deviennent confuses. De l'œil droit, l'image gauche est un peu plus élevée; de l'œil gauche, c'est la droite. En tournant la tête à droite l'image gauche s'abaisse, et la droite s'élève quand l'œil gauche regarde; l'inverse a lieu si l'œil droit agit. En tournant tout-à-fait la tête, les images tournent aussi autour d'un centre commun. Griffin rapporte également que, quand il a regardé pendant long-temps dans le télescope, l'œil qu'il tenait fermé voit ensuite triples les objets rapprochés de lui. Ces phénomènes se rattachent à la construction optique de l'œil; ils tiennent vraisemblablement aux divers champs de fibres dont se compose chaque couche de cristallin. (*Physiol. de Muller.*)

La *semi-vision* ou *hemiopie* est un phénomène beaucoup plus rare et plus difficile à expliquer que la vision double. Il consiste en ce que la personne chez laquelle il se manifeste n'aperçoit que la moitié à droite ou la moitié à gauche des objets: la séparation entre leurs parties visibles et invisibles étant verticale lorsque les deux yeux sont placés sur une même horizontale. Ainsi en fixant un mot inscrit sur une muraille, NEWTON par exemple, on n'en aperçoit que la moitié gauche NEW, ou la moitié droite TON, suivant le sens dans lequel a lieu l'hémiopie.

Le docteur Wollaston a éprouvé cette sensation singulière à deux reprises différentes. Une première fois, après un violent exercice de deux ou trois heures, il n'apercevait que la moitié droite des objets. Ce phénomène dura un quart d'heure environ: il avait lieu pour un œil comme pour l'autre, ou pour les deux ensemble. Vingt ans plus tard le même accident se renouvela, mais en sens inverse; cette fois, c'était la moitié droite des objets qui était invisible.

Pour expliquer la semi-vision, Wollaston a émis une hypothèse fort ingénieuse, dont la figure 1 donnera une idée nette.

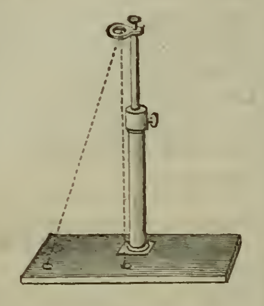


(Fig. 1.)

O et O' sont les deux yeux coupés en leur milieu par un plan horizontal; N et N' sont les deux nerfs optiques qui, partant du cerveau, viennent aboutir à la partie postérieure des yeux, et y former la rétine par leur épanouissement, après s'être confondus dans le *chiasma* C. Or, si l'on admet un demi-croisement dans cette région, le nerf N se partageant en deux branches *n* et *n* qui aboutissent au côté gauche de chacun des deux yeux, et le nerf N' se divisant pareillement en *n'* et *n'* qui s'appliquent sur le côté droit de ces organes, il suffira qu'un seul des deux troncs nerveux N et N' soit momentanément paralysé pour que la semi-vision ait lieu. En effet, suivant la marche des rayons lumineux qui, d'un objet quelconque, tel que le mot NEWTON placé en face des deux yeux, viennent frapper ces organes, nous voyons de suite, d'après la figure, qu'après s'être croisés en un point qui est le *centre optique* de l'organe, la gauche de l'objet va se peindre renversée sur la droite de la rétine, et réciproquement la droite sur la gauche. Par conséquent la paralysie du nerf gauche N empêche de voir la partie à droite TON du mot NEWTON. Si, au contraire, le nerf droit N' avait cessé de fonctionner, la moitié gauche du mot serait devenue invisible.

Il y a au fond de l'œil un *point insensible*, ou *punctum*

cæcum, sur lequel la lumière ne cause aucune impression. C'est le petit espace circulaire occupé par l'extrémité du nerf optique, et d'où partent tous les filaments nerveux qui s'entrelacent pour former la rétine. L'expérience suivante fait reconnaître l'existence de ce point. Sur un plateau horizontal noirci on place deux petits disques blancs ou deux petites boules de quelques millimètres de diamètre, et dont les centres sont à environ 8 centimètres l'un de l'autre. Ensuite, en se servant du *visier* circulaire adapté à la tige verticale mobile qui est fixée au plateau, on place l'œil gauche verticalement au-dessus du disque de droite; et en tenant la ligne des yeux parallèle à la ligne des disques, on ferme l'œil droit. Le visier ayant d'abord été placé à 36 centimètres environ de distance du plateau, on l'élève ou on l'abaisse doucement, toujours dans la même verticale; et on trouve bientôt une position voisine de la première, pour laquelle le disque de gauche devient complétement invisible. En-deçà ou au-delà le disque éclipsé reparaît; et même, pour peu que la ligne des yeux eût été oblique par rapport à celle des disques, il n'aurait pas disparu.

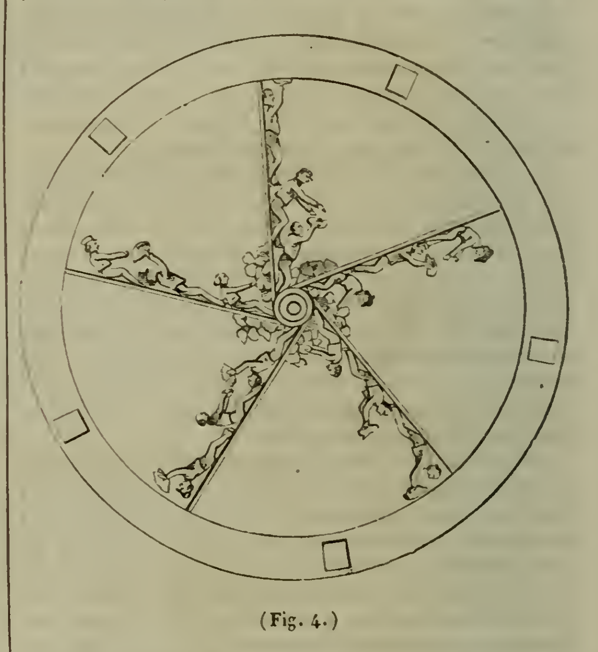

(Fig. 2.)

Persistance des sensations lumineuses. — On connaît ce jeu d'enfant qui consiste à faire tourner avec vitesse un charbon dont une des extrémités est incandescente. A mesure que le mouvement de rotation devient plus rapide l'arc lumineux augmente d'amplitude; et enfin, lorsque l'on atteint une certaine vitesse, on voit une circonférence entière sur tous les points de laquelle le charbon semble être à la fois. Or, comme son mouvement n'est évidemment que successif, il faut en conclure que la sensation lumineuse sur l'organe de la vue a une durée appréciable, puisque l'impression produite par le charbon dans une des positions qu'il occupe n'a pas encore cessé pendant le temps qui s'écoule jusqu'à son retour dans cette position. Cette persistance explique un grand nombre d'illusions du même genre. Ainsi une corde sonore en vibration semble occuper un espace dont la largeur va en augmentant des extrémités au milieu. On voit disparaître les raies d'une roue qui tourne rapidement. Un météore qui sillonne avec vitesse la voûte étoilée, laisse après lui une traînée lumineuse dont la longueur apparente dépend de cette vitesse même; de sorte que si elle était assez grande, il pourrait arriver, comme dans l'expérience du charbon ardent, qu'un arc lumineux se montrât un instant avec ses deux extrémités appuyées sur l'horizon.

La persistance des impressions lumineuses sur la rétine a donné lieu à des jeux d'optique fort intéressants, qu'on a désignés sous les noms de *phénakisticope*, de *thaumatrope*, de *fantascope*, etc. Le premier n'exige qu'un petit nombre de pièces, savoir : 1° un axe en fer *ab* (fig. 3), tournant très facilement dans une tige en laiton *tg* recourbée deux fois à angle droit, qu'il traverse à frottement doux; 2° un disque circulaire en carton (fig. 4), partagé en plusieurs secteurs égaux, et percé vers sa circonférence de trous régulièrement espacés, en nombre égal à celui des secteurs. Sur chacun de ceux-ci on a représenté la même scène; seulement on y a varié les attitudes des personnages, de manière à y établir diverses transitions entre les positions extrêmes que chacun d'eux doit occuper. On fixe le disque sur l'axe tournant, en enlevant d'abord la vis *v*, et en la resserrant ensuite sur le disque, qui se trouve ainsi maintenu entre cette vis et l'appui *p*, le côté des figures étant tourné vers *a*. On tient alors l'axe dans une position fixe, en prenant le manche *m* dans la main gauche; et fixant l'œil à la hauteur de l'une des ouvertures percées dans le disque, on se place devant une glace pour y regarder l'image réfléchie. Si l'on imprime alors au disque un mouvement de rotation rapide en agissant avec la main droite sur le bouton *b*, les secteurs dans lesquels est décomposée la surface circulaire sembleront ne plus changer de place; mais les petites images qui y sont tracées paraîtront se mouvoir avec une vitesse qui dépend de celle de la rotation. Les trois maçons de notre figure 4 se passeront l'un à l'autre, avec une



(Fig. 3.)


(Fig. 4.)

merveilleuse prestesse, les moellons que l'un d'eux prend à ses pieds. Le sonneur fera mouvoir sa cloche à pleine volée. Le laquais maniera le balancier de sa pompe aussi facilement que s'il ne s'agissait pour lui que de faire sauter une plume. En un mot, tous ces petits travailleurs s'agiteront avec une ardeur et une vélocité qui changeraient promptement l'aspect du monde physique si elles pouvaient être imitées par l'industrie humaine.

La durée totale de l'impression lumineuse est d'autant plus grande que la lumière est plus intense. Elle est d'environ $\frac{1}{10}$ de seconde pour un charbon incandescent. Il faut d'ailleurs, pour qu'il y ait production d'une sensation, que l'action de la lumière se fasse sentir sur la rétine pendant un certain temps qui dépend aussi de l'intensité. C'est pour cela que nous distinguons une étincelle électrique ou un éclair, bien que leur lumière soit presque instantanée, tandis qu'une balle, un boulet chassé de plein fouet, ou même d'autres corps animés d'une moindre vitesse, mais dont la surface ne réfléchit qu'une lumière diffuse, ne peuvent être aperçus.

L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères.

NAPOLÉON.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

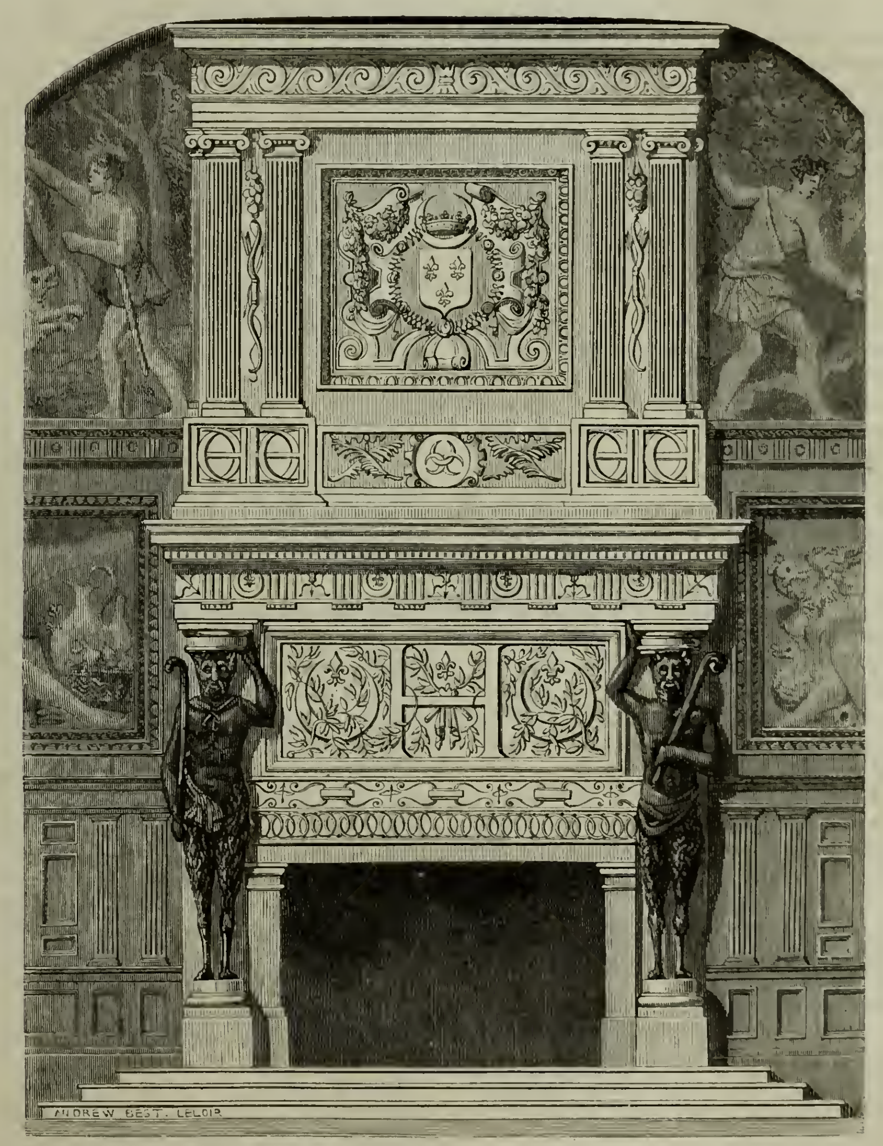
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS I.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU.

(Suite. — Voy. p. 49.)



(Cheminée de la salle de Bal, dans le château de Fontainebleau. — Voy., sur les satyres substitués ici aux colonnes, p. 126.)

DÉCORATIONS INTÉRIEURES.

Galerie de François I.

Cette galerie, située au fond de la cour de la Fontaine ou des Fontaines, est une des premières constructions qu'ait fait exécuter François I. Elle s'étend, au premier étage, dans toute la largeur de cette cour; sa longueur est de 64^{m},318, et sa largeur de 5^{m},847. Dans l'origine elle était percée de fenêtres des deux côtés, les unes ayant vue sur la cour, et les autres sur le jardin de la Reine ou de l'Orangerie. Plus tard, quand Louis XV adossa un nouveau bâtiment à cette galerie, du côté du jardin, les fenêtres de ce côté se trouvèrent bouchées, comme on les voit aujourd'hui.

La décoration de la galerie de François I est extrêmement remarquable; la sculpture et la peinture ont rivalisé entre elles pour la rendre des plus riches et des plus complètes. Le plafond, divisé en autant de grands compartiments qu'il y a de travées, est composé de caissons de formes variées, exécutés en bois de noyer, et dont les moulures étaient dorées. Un lambris du même bois, composé de panneaux sur lesquels se trouvent sculptés des armoiries de France, des trophées, des salamandres et des chiffres de François I, règne tout au pourtour sur une hauteur de deux mètres. Les trumeaux, entre les fenêtres, sont décorés de sujets peints, entourés de riches encadrements de stuc, tous différents les uns des autres, et où des figures, soit en bas-relief, soit en ronde bosse, représentent toutes les fictions de la mythologie ancienne, telles que des Chimères,

des Nymphes, des Faunes, groupés au milieu de cartouches, de guirlandes de fruits et d'emblèmes de toute espèce. Le parquet répondait à la richesse du plafond et des lambris.

Les sujets des peintures ne forment pas une suite ; ils sont pour la plupart empruntés à la fable. On y voit Vénus châtiant l'Amour d'avoir abandonné Psyché, le Combat des Centaures et des Lapithes, la Mort d'Adonis, et autres sujets de ce genre ; quelques autres cependant semblent faire allusion à la gloire de François I. Ces peintures pour la plupart sont l'œuvre du Rosso ou ont été exécutées sous sa direction ; plusieurs dénotent une main moins habile, et n'ont peut-être été exécutées qu'après la mort de cet artiste. On sait que le Rosso mourut en 1541 à Fontainebleau, où il était depuis neuf ans. Les ravages du temps et les maladroites restaurations que ces fresques ont eu à supporter ne permettent pas de juger très bien de leur mérite réel ; on peut toutefois reconnaître qu'elles sont inférieures sous tous les rapports à celles qui furent exécutées par le même maître sous la porte Dorée, et surtout à celles de la salle de bal, que l'on doit au Primatice.

Les sculptures de la galerie de François I portent le caractère du goût maniéré et de l'exagération dans les formes importés en France par les artistes florentins ; on les attribue, non sans raison, à Dominico del Barbiere, qu'on sait avoir travaillé à Fontainebleau sous la direction du Rosso, connu en France sous le nom de *maître Roux*. Guilbert pense qu'elles sont de Paul Ponce, sculpteur bolonais. Peut-être ces deux artistes y ont-ils travaillé concurremment. Quel que soit d'ailleurs le degré de mérite qu'on croie devoir reconnaître dans les peintures et les sculptures qui décorent la galerie de François I, quelles que soient les idées d'après lesquelles on veuille apprécier la valeur de cette décoration, il faudra convenir, ce nous semble, qu'à défaut d'un goût très pur et d'une correction irréprochable, on y trouve une abondance et une fécondité qui font honneur à l'imagination des artistes dont elle est l'ouvrage ; sans chercher à en analyser tous les détails, on est forcé d'y admirer la riche et séduisante harmonie de l'ensemble.

Ajoutons en même temps que ce n'est pas aujourd'hui qu'on pourrait réellement juger de tout cet effet, puisque la couleur naturelle des boiseries, l'éclat des dorures, la finesse et la transparence des stucs, ont entièrement disparu sous plusieurs couches d'un badigeon grossier et blafard qui les dénature entièrement. Espérons que bientôt on le fera disparaître, et que cette galerie sera soigneusement restaurée et remise dans son état primitif.

Dans l'examen détaillé que l'on fera des peintures de la galerie de François I, il ne faut pas oublier un petit tableau représentant une ancienne vue du château de Fontainebleau ; cette curieuse peinture fait partie de l'encadrement d'un des derniers panneaux de la galerie, du côté des appartements de la cour Ovale.

Sur le milieu de la façade de la galerie de François I, du côté de l'Orangerie, il existait une petite pièce formant saillie à l'extérieur. C'est dans ce cabinet que François I renfermait des objets précieux qui lui étaient envoyés de toutes les parties du monde, médailles antiques, camées, objets d'orfévrerie, vêtements et ouvrages des Indes et autres pays. C'est là qu'il se plaisait à consulter les artistes sur la valeur des objets d'art qu'il y avait réunis à grands frais, c'est là qu'il cherchait à augmenter ses connaissances en conférant avec eux. Benvenuto Cellini nous a conservé le souvenir d'une de ces conférences intimes dans son Traité des ouvrages d'orfévrerie : elle nous met à même de juger à la fois et de l'enthousiasme de l'artiste pour les qualités de son bienfaiteur, et de l'estime et l'admiration du roi pour son protégé. On sait quelle part eut Benvenuto Cellini dans les travaux de sculpture ordonnés par François I pour l'embellissement de Fontainebleau ; déjà nous avons vu qu'il avait été chargé de la décoration de la porte Dorée. Le roi professait une admiration toute particulière pour les ouvrages de cet artiste d'un caractère si original : il lui avait commandé douze statues de dieux et de déesses ; ces statues devaient être fondues en argent ; le Jupiter seul fut exécuté. Cellini avait aussi composé une fontaine, qui aurait été d'un effet prodigieux à en juger par la description qu'il en donne dans ses Mémoires : la principale statue, qui eût été une figure de Mars en bronze, ne devait pas avoir moins de 17^{m},541 de haut. Cette fontaine ne fut pas achevée. François I, ne se contentant pas des œuvres de sculpture que Benvenuto Cellini devait exécuter d'après ses ordres, voulut aussi réunir à Fontainebleau tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Primatice fut envoyé à Rome à cet effet, et, de concert avec Vignole, il fit couler en bronze le Laocoon, la Cléopâtre, l'Hercule Commode, etc., qui furent placés à Fontainebleau, et dont la plupart existent encore dans les châteaux royaux.

L'étage au-dessus de la galerie de François I était occupé par la Bibliothèque : elle était confiée aux soins du docte Pierre Gillius. L'étage inférieur contenait les Etuves ou salles de bains, composées de plusieurs pièces richement et diversement décorées.

Salle de Bal ou des Fêtes.

La salle des Fêtes du château de Fontainebleau, commencée par François I et terminée seulement sous Henri II, est un grand vaisseau qui, tant par son étendue et sa disposition que par le style et la magnificence de sa décoration, mérite d'être cité comme une œuvre d'art tout-à-fait à part.

Cette superbe salle est située, ainsi que nous l'avons déjà dit, au premier étage du corps de bâtiment qui se trouve entre le pavillon de la porte Dorée et la chapelle Saint-Saturnin. Elle a 26 mètres de longueur, et sa largeur, entre les trumeaux, est de 9 mètres ; mais elle se trouve augmentée de toute la profondeur des embrasures de fenêtres, qui n'ont pas moins de 2^{m},20. Cette disposition est des plus favorables, car chacun de ces grands renfoncements dans lesquels on pouvait se tenir à l'écart laissait toute la partie du milieu entièrement libre pour les danses et les ballets. Dix grandes baies en arcades de 3 mètres de largeur, cinq sur la cour ovale, et cinq sur les jardins, laissent pénétrer abondamment la lumière dans cette salle, qui forme ainsi, comme Serlio le disait, une grande loge d'où la vue pouvait s'étendre sur les parterres plantés de fleurs, ornés de fontaines jaillissantes, et au-delà sur les massifs de verdure de la forêt dont le rideau se découpe à l'horizon.

Dans le principe, on avait eu l'intention de voûter la salle des Fêtes, et c'est par cette raison sans doute que les piliers avaient été faits aussi saillants, et qu'on avait disposé des consoles sculptées pour recevoir la retombée des arcs dont la courbure se retrouve aux deux extrémités. Serlio nous apprend « que les consoles et les impostes de pierre étaient déjà posées lorsque survint un homme influent (*uomo d'autorita*), et plus judicieux que le *maçon* qui avait la conduite de cet édifice, et donna l'ordre qu'on y substituât à la voûte un plafond de bois... » Il est plus que probable que cet homme influent n'était autre que Primatice, qui, chargé de décorer cette galerie, trouva que le système du plafond lui laissait un bien plus beau champ pour les fresques dont il était chargé, et lui permettrait de donner un plus grand développement à ses compositions. Ce plafond de menuiserie, composé de grands caissons octogones, ornés des chiffres et des emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers, rehaussés d'or et d'argent se détachant sur des fonds de couleur ou sur le bois même, est du plus bel effet. Une magnifique boiserie divisée en panneaux par de petits pilastres

sert de revêtement à toute la partie inférieure des murailles, dans une hauteur de plus de deux mètres; la couleur naturelle du bois de chêne et la dorure des moulures d'encadrement forment une heureuse opposition aux peintures. Au-dessus de la porte d'entrée, et dans toute la largeur de cette salle, est une tribune supportée sur des consoles, et dont l'appui en bois est orné des sculptures du meilleur goût. Cette tribune servait à placer les musiciens soit pendant les repas, soit lors des bals. A l'autre extrémité de la salle était une grande cheminée monumentale qui en occupait toute la hauteur; cette cheminée fut exécutée entièrement sous Henri II. Nous aurons occasion d'en parler à la fin de cet article.

Quant aux magnifiques peintures exécutées sur les parois des murailles, par Nicolo del Abate, sous la direction et d'après les compositions de Primatice, elles méritent à tous égards de fixer l'attention; car c'est bien certainement la décoration monumentale la plus importante et la plus complète qui existe en France. Les sujets des huit grandes fresques qui occupent les espaces entre les cintres des arcs sont : 1° Bacchus entouré de Faunes et de Satyres; 2° le Parnasse avec Apollon et les neuf Muses; 3° une assemblée de dieux et de déesses, où dansent Junon, Minerve et Vénus; 4° le banquet des noces de Thétis et de Peleus; 5° Jupiter et Mercure traités par Philémon et Baucis; 6° le cours du Soleil, assisté du Printemps et des autres saisons avec les Heures; 7° Vulcain, à qui Vénus commande de forger des armes pour son fils; 8° Cérès avec des moissonneurs. Au-dessus de la tribune est une grande peinture qui représente un concert de musiciens. Outre Nicolo del Abate, les autres artistes au talent desquels Primatice eut recours pour l'exécution des peintures dont il avait la direction dans différentes parties du château, sont : Ruggiero Ruggieri, Caccianemici et Bagna Cavallo.

Dans les voûtes et dans les embrasures des arcades sont encore divers tableaux encadrés de riches moulures de stuc; ce sont des sujets de deux ou trois figures, qui représentent des allégories mythologiques ou des figures de divinités, comme Hercule, Mars, Pomone, Comus, Adonis, des Nymphes, des Naïades, etc. Ces peintures de moindre importance sont cependant très remarquables par le mérite de leur composition et de leur exécution; elles s'harmonisent parfaitement bien avec le reste de la décoration, qui se trouve complétée par des trophées et des cartouches aux chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers.

Cette salle a été complétement restaurée dans les dernières années; les boiseries, le plafond, les dorures ont retrouvé tout leur éclat, et la restauration des fresques du Primatice a été confiée au talent de M. Alaux, qui s'en est acquitté avec une rare intelligence et un soin scrupuleux dont il faut lui savoir gré. Cette restauration offrait de grandes difficultés; les couvertures de la galerie étant restées longtemps dans un état de dégradation complète, les eaux s'étaient infiltrées dans les murs construits en grès, et cette humidité constante avait contribué à détruire la plus grande partie de ces admirables fresques. Si les restaurations eussent été opérées avec le même système de peinture, elles n'auraient eu aucune chance de durée, et l'on a préféré avec raison adopter le procédé de peinture à la cire appliquée sur de bons enduits composés d'après les nouveaux procédés de MM. Thénard et Darcet.

Il est impossible en entrant dans la salle de Bal de Fontainebleau de ne pas être saisi d'admiration, et de ne pas être frappé de l'effet que produit cet ensemble à la fois si grandiose, si magnifique et si harmonieux. Cette salle ainsi rétablie dans son état primitif est tout-à-fait propre à donner une idée juste et complète de l'état des arts au milieu du seizième siècle, et des résultats merveilleux qu'il était possible de produire par leur heureux concours.

Galerie d'Ulysse ou la grande galerie.

La galerie d'Ulysse est aussi appelée la grande galerie, par opposition à la galerie de François I, qu'on appelait la petite galerie. Elle fut construite en 1528 par François I, qui en avait également fait commencer la décoration intérieure; mais elle ne fut achevée que sous le règne de Henri II; Charles IX même y fit encore travailler. Cette galerie ayant été entièrement détruite, nous rapporterons une partie de la description qu'en a faite le P. Dan dans son ouvrage intitulé *le Trésor des merveilles de Fontainebleau :*

« Pour traiter maintenant de ses rares tableaux, plus admirables en l'art et dans leur dessein que dans l'apparence du coloris que les injures du temps ont de beaucoup terni, et pour en sçavoir le prix et le mérite, il suffit de dire que c'est un des plus beaux et des plus excellents ouvrages qui soient sortis du dessein du sieur de Saint-Martin (Primatice, qui avait été fait prieur de Saint-Martin), que le sieur Nicolo (Nicolo del Abate) a parfaitement bien peints à frais (à fresque), contenant cinquante-sept tableaux de six pieds et demi de haut et huit de large, avec chacun leur bordure de stuc et plusieurs beaux et divers ornements dorés.

» En ces tableaux est artistement représentée l'histoire des travaux d'Ulisse à son retour du siége de Troye, dont le sujet est tiré de l'Odyssée d'Homère, où, au jugement de tous les plus intelligens en l'art de peinture, il n'y a tableau qui ne soit une merveille et un riche trésor, qui sert aussi tous les jours à plusieurs d'une école très parfaite pour rendre et sçavans et bien instruits, non seulement en cet art tous ceux qui y étudient, mais encore qui porte coup et enseigne doctement tous ceux les quels en considèrent l'histoire et le sens moral qui s'en peut tirer. — Et si cette histoire est plus fabuleuse que véritable (comme plusieurs estiment), à tout le moins est-il asseuré que le poëte qui l'a si parfaitement décrite a eu intention de représenter par là les mœurs et les nobles qualités d'un prince et d'un héros illustre, tel qu'il fait voir Ulisse pour servir de patron et d'instruction à tous les autres. »

On peut juger, d'après cette description écrite par un homme contemporain de Louis XIII, quel devait être le mérite de ces peintures qui composaient la principale décoration de la grande galerie, et qui avaient déjà à cette époque un siècle d'existence. Le P. Dan nous apprend aussi que Henri IV ayant trouvé en un état qui menaçait ruine cette œuvre incomparable que les mouvements des troubles et des guerres civiles avaient laissée à l'abandon, il la fit réparer, et de plus l'orna d'un lambris peint avec plusieurs camaïeux.

Comment se fait-il donc que cette galerie, qui renfermait d'aussi nombreux chefs-d'œuvre d'art, qui avait été religieusement restaurée par Henri IV, qui excitait encore une admiration générale sous le règne de Louis XIII, comment se fait-il, disons-nous, qu'elle n'ait pu trouver grâce auprès des vandales qui en ont conçu et exécuté la démolition, malgré l'effet que produisit cette destruction sur les véritables amis des arts au dernier siècle. M. Castellan, dans son intéressant ouvrage sur Fontainebleau, ouvrage qui nous a souvent guidé dans nos recherches, rapporte à ce sujet une lettre du comte Algarotti, datée du 2 juin 1744. Nous pensons qu'on nous saura gré de la transcrire ici.

« J'ai revu encore une fois à Fontainebleau les admirables peintures de notre *Nicolino* (Nicolo del Abate); elles avaient encore la fraîcheur, le relief et la force du coloris qu'elles possédaient quand Vasari les décrivait, et aussi dignes d'être recouvertes de riches rideaux, comme le voulait Vedriani dans le siècle passé. Les aventures d'Ulysse racontées par Homère étaient le sujet de ces peintures composées par le Primatice, et exécutées par Nicolo. Je ne puis exprimer le plaisir que j'éprouvai à admirer cette poésie visible. Cependant, si j'avais retardé seulement de quelques heures, c'en était fait, et j'aurais eu à en déplorer à jamais la perte.

Les maçons étaient déjà sur le toit de la galerie qu'ils démolissaient ; les débris de la voûte de ce monument tombaient sur nos têtes, et il fallut supplier les ouvriers de suspendre un moment leur dévastation pour se procurer le loisir de contempler le chien fidèle qui flatte et reconnaît son vieux maître, de voir Ulysse qui, ayant tendu son arc puissant, défie les efféminés prétendant à la main de Pénélope, et tous les autres miracles si vrais de la haute peinture.

» Antiphatem Scyllamque et cum cyclope Charybdum.

» Encore si l'on avait, ajoute-t-il, chargé quelque habile artiste de dessiner fidèlement et de graver ces peintures avant de les détruire, pour qu'il en reste une idée plus exacte que celle qu'en donnent les estampes faites autrefois! en effet, ayant vu les originaux, je puis affirmer qu'elles ne peuvent tout au plus servir qu'à indiquer l'ensemble de la composition, sans en retracer en rien le beau caractère. » — « Quand les moines de Parme voulurent, dit-il encore, agrandir la cour de l'église Saint-Jean, ils eurent le soin, avant de faire démolir le vieux édifice, de faire copier par les Carraches les peintures du Corrége qui la décoraient, et l'Aretusi se servit de ces copies pour orner la coupole du nouvel édifice; mais en France, ni *Varioli* ni Boucher n'ont copié le Primatice et Nicolo. En quelques jours, on voit détruire l'admirable travail qui a coûté de longues années à ces grands peintres dignes émules d'Homère, et que François I avait attirés d'Italie pour illustrer son règne. »

M. Castellan ajoute à cette lettre, et nous sommes tout-à-fait de son avis : « Nous ne savons pas ce que c'est que le *Varioli*, à moins qu'on ait estropié ainsi le nom de Vanloo; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Boucher n'était pas non seulement hors d'état de copier la grande et magnifique peinture de Nicolo, mais même de l'apprécier à sa juste valeur. Au reste, dans ce siècle malheureux pour les arts, nous doutons même qu'on eût trouvé en Italie un peintre digne de nous conserver la mémoire de ce chef-d'œuvre. »

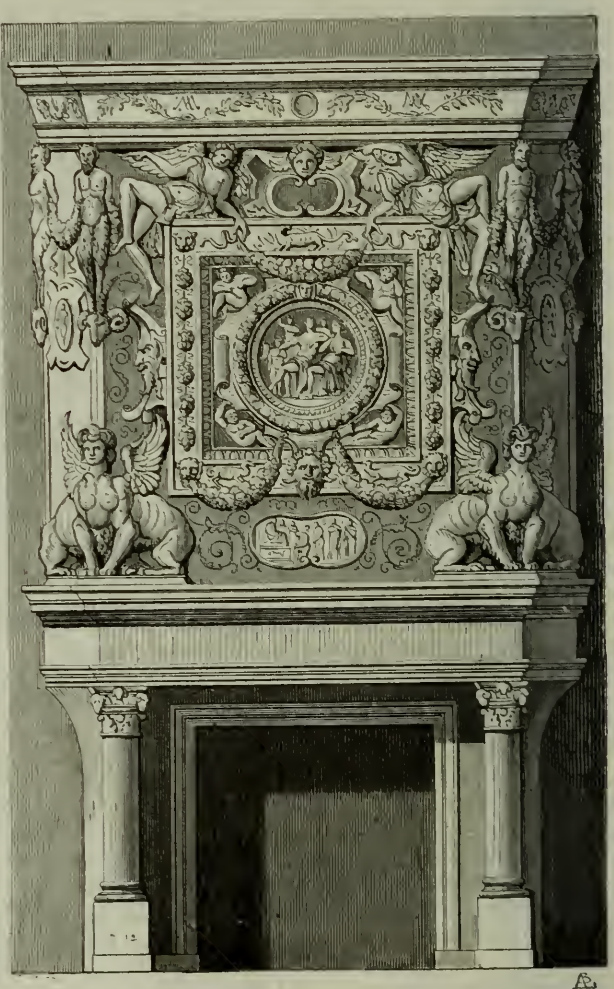
Peut-être pourrait-on nous reprocher de nous être laissé entraîner un peu loin de notre sujet en nous étendant aussi longuement sur ce qui se rapporte aux peintures de la galerie d'Ulysse ; mais nous espérons qu'on le comprendra en songeant que ces peintures, plus intéressantes encore que celles de la salle de Bal, puisqu'il s'agit ici de compositions distinctes et d'un mérite supérieur, ont servi à former cette fameuse école de Fontainebleau, dans laquelle les Français étaient en grand nombre, et où se distingue particulièrement Jean Cousin, le véritable chef de notre école française.

La destruction de la galerie d'Ulysse est donc à jamais regrettable : ces chefs-d'œuvre eussent pu, en servant d'enseignement aux générations suivantes, exercer une grande et salutaire influence sur la peinture monumentale qui a tant de peine à se naturaliser dans notre pays.

Chapelle Saint-Saturnin.

Nous n'essaierons pas de retracer ici toutes les modifications successives qu'eut à subir la chapelle Saint-Saturnin, dont la fondation date de l'origine du château, et l'a peut-être même précédé. Celle qui existe aujourd'hui a été reconstruite par François I en même temps que les bâtiments de la cour ovale, mais antérieurement à la salle de Bal, puisque Serlio, décrivant son projet, parle de la chapelle Saint-Saturnin. Elle avait alors un porche saillant du côté de la cour; ce porche était surmonté de campaniles qui existent encore, et qui servaient à contenir les cloches d'une horloge très fameuse que François I y avait fait placer, et qui existait encore en 1642. Ce fut Henri IV qui supprima le porche de la chapelle Saint-Saturnin, lorsqu'il construisit le bâtiment adjacent et qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la cour dans le même style que celui de la salle de Bal.

La chapelle Saint-Saturnin est divisée en deux étages, c'est-à-dire la chapelle inférieure et la chapelle supérieure. Cette dernière, quoique s'élevant à peu près sur le même plan que la chapelle basse, est beaucoup plus haute et plus richement ornée; elle se termine, à ses extrémités, en hémicycles, et sa voûte en berceau, ornée de caissons, est divisée par des arcs doubleaux qui retombent sur des colonnes saillantes. Le point de rencontre de ces arcs à la partie supérieur de la voûte est orné de médaillons dans lesquels on lit : *Franciscus Francorum rex anno Domini* 1545 *absolvi curavit.* Dans l'un de ces médaillons on voit



(Cheminée de l'appartement du roi, dans le château de Fontainebleau.)

une salamandre surmontée de la couronne impériale, et dans une autre sont sculptées les armes de France. Sur le milieu du comble de cette chapelle s'élevait une lanterne qui avait, dit-on, près de 10 mètres de haut, et passait pour une merveille de construction : cependant elle fut démolie parce que l'on reconnut qu'elle écrasait la voûte. Il est à propos de remarquer ici que dans le château de Fontainebleau, où toute trace de l'architecture gothique avait entièrement disparu, la chapelle Saint-Saturnin, et précisément à titre de chapelle, conservait seule quelques uns des caractères de cette architecture dans la disposition de son sanctuaire panoptique et dans l'ornementation de ses fenêtres divisées par des meneaux en forme d'entrelas ; mais, il faut le constater en même temps, l'ogive n'apparaît plus nulle part. C'est particulièrement sur le jardin que l'architecture exté-

rieure de la chapelle Saint-Saturnin produit un bon effet.

La chapelle inférieure, restaurée à plusieurs époques, a été entièrement dénaturée. Henri IV fit repeindre et dorer la chapelle Saint-Saturnin à l'époque de l'ambassade de don Pedro de Tolède, qui fut reçu à Fontainebleau avec une magnificence toute royale.

Aujourd'hui la chapelle inférieure reste seule consacrée au culte; on y a placé des vitraux composés par une jeune princesse qui était chère aux artistes, et dont la perte prématurée a été bien vivement sentie. La chapelle supérieure a été transformée en bibliothèque sous l'empire, et conserve cette destination.



(Cheminée provenant du château de Villeroy, actuellement au Musée de la sculpture française, au Louvre.)

Chapelle de la Sainte-Trinité.

L'origine de cette chapelle date de saint Louis, lors de l'établissement de l'ordre de la Sainte-Trinité; mais elle n'occupait pas alors la place où nous la voyons aujourd'hui. François I voulant la coordonner avec les bâtiments du château, et compléter la façade de la cour du Cheval-Blanc de ce côté, racheta les biens des religieux, et fit réédifier entièrement la chapelle de la Sainte-Trinité. Mais, soit que la décoration n'ait pas pu être terminée sous François I, soit qu'étant détériorée, il fût devenu nécessaire de la renouveler, il est certain que les peintures et les sculptures qui ornent la voûte de la nef et les chapelles, ont été exécutées sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII; la plupart sont de Freminet. Il est à désirer qu'une restauration complète de cette chapelle soit entreprise le plus tôt possible, si l'on veut sauver ce qui reste de ce monument qui mérite de fixer l'attention.

Appartements du Roi et de la Reine.

Après les grandes galeries que nous avons décrites, et qui servaient aux jours de réception, de fêtes ou de cérémonies, il nous reste à parler des pièces consacrées aux appartements du Roi et de la Reine, et dont plusieurs existent encore.

La plupart des sujets peints qui décorent les principales pièces n'ont été exécutés que sous Henri IV, et sont du célèbre Dubois. Dans une même salle, cet artiste a représenté les amours de Théagène et de Cariclée, et, dans une autre, plusieurs sujets tirés de la *Jerusalem délivrée;* dans quelques unes des pièces qui composent les appartements du Roi et de la Reine, on peut encore voir les plafonds, les lambris, les cheminées qui datent du temps de François I. Mais dans plusieurs autres, la décoration a été entièrement changée par les rois ses successeurs. C'est ainsi que, sous Louis XV, des portes qui étaient comprises dans la hauteur des lambris et n'avaient pas plus de 1 mètre de large, ont dû être agrandies considérablement sans égard pour l'ensemble de la décoration, afin de permettre aux dames de la cour d'alors de passer avec leurs paniers et leurs coiffures montées. On voit que souvent la plus petite cause, le plus petit détail de mode ou de goût peut exercer la plus grande influence sur le caractère de l'art d'une époque. En voyant ces grandes portes Louis XV coupant et les lambris et les peintures du seizième siècle, il semble voir une grande dame du temps de Louis XV au milieu de la cour de François I.

S'il était dans notre pensée de faire une histoire du château de Fontainebleau, il nous resterait encore bien des localités à parcourir, bien des salles et des galeries à décrire; mais il ne faut pas oublier que la tâche que nous nous sommes imposée comprend particulièrement ce qui se rapporte au siècle de François I, et que si nous avons involontairement empiété sur celui de Henri II, c'est que certaines parties du château appartiennent par moitié à ces deux rois.

CHEMINÉES DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Après avoir si longuement parlé des décorations intérieures du château de Fontainebleau, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur une partie essentielle de l'intérieur des appartements, à laquelle les artistes de la renaissance semblent avoir attaché une grande importance; nous voulons parler des cheminées dont l'usage est général dans les pays septentrionaux, et qui, en France, devinrent un objet sérieux d'étude et donnèrent lieu à une recherche toute particulière.

Le foyer domestique a toujours été le point central de la famille, le lien commun de tous ses membres, le sanctuaire vénéré où l'on est heureux de se trouver réuni. On conçoit que l'art s'en soit emparé pour y construire en quelque sorte des monuments d'une physionomie toute particulière. Dans le moyen-âge, les cheminées étaient énormes, disposées de telle sorte qu'on pouvait presque se tenir debout sous leur manteau, qui formait une grande saillie en avant de la muraille; il existe bien des exemples de ce genre de cheminées dans les anciens châteaux; elles étaient de la plus grande simplicité et n'offrent que peu d'intérêt; la décoration de ces cheminées était tout accidentelle, elle se composait alors des armes ou des trophées de chasse qu'on y suspendait. Ce fut au quinzième siècle qu'on commença à attacher une certaine importance à la décoration des che-

minées, ainsi qu'on peut en juger par une cheminée encore existante dans le palais des ducs de Bourgogne à Dijon, et qui est reproduite dans le *Moyen-Age pittoresque.* Il existe aussi, rue de la Pie, 21, à Rouen, une cheminée de cette époque qui est représentée dans l'ouvrage de M. Delaquérière sur les maisons de Rouen. Mais c'est surtout au seizième siècle que l'usage de décorer les cheminées se développa de plus en plus, et nous ne manquons pas d'exemples pour apprécier le goût et la variété qu'on apporta dans ce genre de décoration. Le Musée d'Orléans possède une cheminée de la renaissance très remarquable par sa composition, par ses sculptures et les peintures et dorures dont elle est enrichie; cette cheminée existait dans une des maisons de la rue de la Pierre-Percée. Une autre cheminée qui n'est pas moins remarquable, et qui, de même que celle-ci, conserve encore les vives couleurs et les dorures dont elle était entièrement ornée, existe encore dans l'hôtel Daluis, rue Saint-Honoré, à Blois, appartenant à M. Naudin, conseiller de préfecture. Dans l'abbaye de Saint-Amand, à Rouen, on voit encore les restes de deux cheminées du seizième siècle, décorées de sculptures. Mais la plus remarquable de cette ville se trouve dans une maison rue de la Croix-de-Fer; cette cheminée, décorée de bas-reliefs très curieux accompagnés d'ornements de la plus grande richesse, est gravée dans l'ouvrage de MM. Taylor et Nodier. Il existe également une belle cheminée du seizième siècle au château de Montmaur (canton d'Epernay). Ducerceau, dans son ouvrage des plus beaux bâtiments de France, donne le dessin de plusieurs cheminées de l'intérieur des appartements du château de Madrid; quelques unes d'entre elles étaient décorées de tableaux en faïence dus au talent de César della Robbia.

Les appartements du château de Fontainebleau devaient être ornés de cheminées richement décorées; plusieurs de ces cheminées ont été détruites par suite des changements opérés dans les distributions, entre autres celle qui existait dans le cabinet des curiosités et que le P. Dan nous apprend avoir été « fort enrichie de figures, les unes de relief, » les autres en basse-taille, avec divers moresques et grotesques. » Mais il en existe encore deux que nous avons cru devoir reproduire ici (p. 121 et 124), afin de donner une idée de ces monuments sur lesquels s'exerçait le goût des artistes à cette époque. L'une de ces cheminées, celle qui date du règne de François I, est dans une pièce de l'appartement du roi; elle est composée avec toute la liberté d'une imagination qui n'admet aucune règle. Le motif général n'a rien de remarquable pris dans son ensemble. Mais tous les détails de sculpture qui sont prodigués dans cette composition capricieuse sont d'une élégance et d'un style d'exécution qui dénotent une main habile et exercée; ce sont des chimères à double corps, des faunes, des têtes de satyres et d'animaux; puis au centre, un sujet peint entouré de figures d'enfants et surmonté de figures de femmes aux formes sveltes et voluptueuses qui suspendent des guirlandes de fruits. La salamandre apparaît au milieu de l'encadrement, et dans la partie inférieure se trouve encastré un camée d'albâtre qu'on pourrait croire antique. Toutes ces sculptures se détachent sur des fonds dorés ou colorés et sont accompagnées d'arabesques délicates et d'une exécution parfaite; ces couleurs et ces dorures qui viennent d'être ravivées sont aujourd'hui trop brillantes et nuisent à l'harmonie: il est à regretter aussi qu'on ait jugé à propos de composer un encadrement à l'ouverture de la cheminée avec des porcelaines de Sèvres, à l'aide desquelles on a cherché à imiter les faïences de Palissy. Il faut se garder, dans les restaurations, d'ajouter aux monuments ce qui leur manque, quand on n'est pas certain de reproduire ce qui était.

La seconde cheminée que possède encore le château de Fontainebleau est celle de la salle de Bal, exécutée sous Henri II. C'est peut-être la plus grande, la plus riche de cette époque. Elle occupe toute la hauteur de la salle depuis le sol jusqu'au plafond; sa composition est beaucoup plus architecturale que celle de la cheminée que nous venons de décrire. Elle se compose de deux parties. La partie inférieure, qui est la plus haute, est couronnée d'un entablement dorique avec triglyphes, supporté aux deux extrémités par des satyres de bronze (ces satyres ont été remplacés par des colonnes, comme il est certain qu'ils étaient à cette place, nous avons cru devoir les rétablir d'après la description du père Dan). L'espace compris entre le vide de la cheminée et l'entablement est décoré d'un H de très grande dimension, accompagné de croissants dans lesquels s'entrelacent des branches de laurier. La partie supérieure se compose d'un ordre de pilastres ioniques accouplés deux par deux, et supportant un entablement dont la frise est ornée d'enroulements. La base de ces pilastres repose sur des socles dans lesquels on a placé des H et des D entrelacés. Le centre de la partie supérieure est occupé par les armes de France surmontées d'un croissant, et l'on voit apparaître partout les emblèmes de Henri II et de Diane de Poitiers.

Cette cheminée, située en face de la porte, se détachant sur un fond de peintures, et accompagnée de lambris dorés, se trouve, par ses dimensions et son caractère, parfaitement en harmonie avec la salle.

La troisième cheminée dont nous avons donné une représentation (page 125) appartenait au château de Villeroy. Elle a été enlevée, lors de la destruction de ce château, pour être transportée au Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins; depuis la suppression de ce Musée, elle a été placée au Louvre, dans une des salles du Musée des sculptures françaises, où elle est encore aujourd'hui. La composition de cette cheminée est des plus élégantes et d'un joli style. Les sculptures sont dues au ciseau de Germain Pilon, et sont d'un sentiment plein de finesse et de grâce; le buste qui est dans la niche du milieu est celui de l'amiral Coligny, et a sans doute remplacé celui de quelque membre de la famille de Villeroy qui aura été brisé. Les portraits des chefs de famille étaient ainsi souvent le principal motif de la décoration des cheminées; on se plaisait à avoir constamment sous les yeux l'image de celui qui devait être un objet d'amour et de vénération pour tous. Souvent des sentences morales étaient inscrites au-dessus du foyer, et rappelaient les devoirs qui nous sont imposés à tous; mais souvent aussi les sujets les plus étranges, les décorations les plus capricieuses, tenaient lieu de ces motifs, et n'étaient là que pour récréer plus ou moins agréablement la vue.

LE MYTHE DES CIGALES,

ET LA LÉGENDE DE L'OISEAU BLEU.

Lorsqu'en été, dans les prairies, et parmi les blés nouveaux, on entend les cigales chanter depuis le matin jusqu'au soir, on ne se doute guère que sous la frêle enveloppe de ces petits insectes sont cachées des âmes humaines à qui il a été donné de vivre des accords du chant, sans avoir jamais à souffrir ni de la faim ni de la soif.

Il est vrai que les naturalistes ne disent rien dans leurs livres de l'existence merveilleuse de ces âmes privilégiées; de sorte qu'on n'ose y croire entièrement. Cependant c'est une histoire qui nous vient des Grecs, dont la vive imagination pénétrait si bien les mystères poétiques de la nature. Et si La Fontaine, qui a une grande autorité en pareille matière, semble les contredire sur ce point dans celle de ses fables où une cigale va crier famine,

> Chez la fourmi, sa voisine,

c'est sans doute qu'à l'époque où il fit cette fable, qui est,

comme on sait, la première de son recueil, il ne connaissait pas encore Platon, et n'avait point lu l'histoire des cigales, telle qu'elle est admirablement racontée et embellie dans *le Phèdre*.

Socrate et Phèdre, son jeune ami, s'entretiennent ensemble, assis sur l'herbe touffue, près de la source de l'Ilissus, à l'ombre des arbres en fleurs qui embaument l'air de leurs parfums, dans un lieu charmant et solitaire dont le chant animé des cigales trouble seul le silence. Après avoir entendu la lecture d'un discours de l'orateur Lysias sur l'Amour, Socrate en fait deux nouveaux, à la suite l'un de l'autre, sur le même sujet, pour réfuter celui de Lysias. Cependant l'heure est venue de se reposer; c'est le milieu du jour, et la chaleur invite au sommeil. Mais Socrate engage alors la discussion sur la forme du discours de Lysias, comme ouvrage de rhétorique : « Nous avons du loisir, dit-il; d'ailleurs n'entends-tu pas les cigales chanter, comme elles en ont l'habitude, et converser au-dessus de nos têtes? Sois sûr qu'elles nous regardent et nous surveillent; et si elles nous voyaient, comme la multitude, sommeiller en plein midi, et, faute de savoir occuper notre esprit, céder à l'influence de leurs voix assoupissantes, elles pourraient avec raison se rire de notre paresse, croyant voir des esclaves venus dans leur asile pour dormir près de la fontaine, comme des brebis qui se reposent au milieu du jour. Mais si elles nous voient continuer notre entretien sans nous laisser charmer par leurs chants de sirènes, peut-être, en récompense, nous accorderont-elles le bienfait que les dieux leur ont permis d'accorder aux hommes.

— Quel est ce bienfait? demanda Phèdre. Je ne crois pas en avoir jamais entendu parler.

— Cependant, reprit Socrate, il n'est pas permis à un amant des Muses d'ignorer cette histoire. On dit donc que les cigales étaient des hommes avant la naissance des Muses. Quand les Muses vinrent au monde pour enseigner aux hommes l'art du chant, plusieurs d'entre eux furent pris d'une telle passion de chanter qu'ils en perdirent le sentiment de la vie, et moururent sans même s'en apercevoir. Après leur mort, ils furent changés en cigales, et sous cette nouvelle forme, ils ont reçu des Muses le privilége de n'avoir jamais besoin de nourriture. De là vient que les cigales chantent sans boire ni manger depuis le moment de leur naissance jusqu'au terme de leur vie. Après quoi, elles vont rejoindre les Muses et leur font connaître ceux par qui chacune d'elles est honorée sur la terre... Par exemple, à la plus âgée, Calliope, et à la cadette, Uranie, elles font connaître ceux qui, vivant au sein de la philosophie, rendent ainsi hommage aux chants de ces deux déesses, les plus mélodieux de tous... Voilà bien des raisons pour parler au lieu de dormir. — Parlons donc.

Si, après ce récit, on refuse encore de croire à l'origine merveilleuse des cigales, et à leurs relations avec le chœur sacré des Muses, je ne veux pas disputer, n'ayant pas d'autre preuve à donner de la vérité de cette histoire; mais si on la prend comme une fable, on en appréciera du moins la belle invention, et l'on admirera la morale élevée que Socrate y a introduite en mêlant aux croyances de la religion populaire ses hautes idées sur Dieu, dont l'œil toujours ouvert sur les hommes voit leur conduite, pénètre leurs pensées; de sorte qu'ils doivent prendre garde de jamais céder au mal, étant sans cesse en la présence de ce juge sévère de leurs actions.

L'histoire de ces hommes de la Grèce, qui furent pris d'une telle passion pour le chant qu'ils en perdirent le sentiment des besoins du corps, m'en rappelle une autre dont l'origine est moins antique et la source moins éloignée; c'est la légende allemande de l'oiseau bleu.

Un matin, le moine Félix sort de son couvent; et comme il se promène dans la forêt voisine, il entend gazouiller un petit oiseau dont la chanson le réjouit. C'était une belle journée de printemps; les rayons du soleil paraissaient entre les feuilles naissantes des arbres, la terre était couverte de fleurs nouvelles, l'air était doux et parfumé. L'oiseau continue sa chanson, et le moine s'arrête à l'écouter. C'étaient des sons d'une harmonie merveilleuse, des accords d'un charme indéfinissable; et, comme pour accompagner cette mélodie, s'élevaient de toutes parts des bruits qui avaient une douceur infinie. Jamais il n'avait assisté à un concert aussi ravissant : les chants de l'orgue, dans la froide église du couvent, n'étaient rien auprès de cette musique inexprimable de la nature, qu'il entendait couché dans les hautes herbes, sous le ciel bleu, au milieu des bois. Il écoute, il écoute, et plus il écoute, plus il est ravi. Cependant il se fait tard, l'heure de la retraite est venue, Félix s'achemine vers son couvent; mais, ô surprise! quand il arrive, il ne reconnaît pas le portier, et le portier ne le reconnaît pas, et lui refuse l'entrée. Un dialogue s'établit, les autres frères accourent, nouvelle surprise; aucune de ces figures ne lui est connue. Alors, sur ses instances, on le conduit au prieur, et le digne homme, qui tombait de vieillesse, se rappelle, en effet, qu'autrefois on lui a présenté un jeune novice appelé Félix, qui ressemblait exactement à la personne qu'on lui amène. On consulte les anciens registres du couvent. Son nom s'y trouve : cent ans s'étaient écoulés pendant qu'il écoutait chanter l'oiseau bleu.

Le caractère différent de ces deux contes exprime bien la différence du génie des Grecs et du génie des Allemands. Ce long ravissement où tombe le moine de la légende allemande est cet état de rêverie sans fin dans lequel l'âme, s'oubliant elle-même, devient le jouet des illusions des sens et de l'imagination; de sorte qu'elle demeure sans action, sans pensée, sans essor vers le ciel, plongée et comme perdue dans le sentiment et la jouissance des beautés terrestres du monde visible.

Au contraire, dans la fable grecque, le chant des Muses qui enseignent aux premiers hommes la poésie et la philosophie, est pour eux, dans l'ignorance où ils vivaient, exilés du ciel, et nouveaux sur la terre nouvelle, comme la révélation consolante de leur divine origine, et des beautés invisibles du monde céleste, leur antique séjour d'où ils sont tombés, et dont ils avaient perdu jusqu'au souvenir. Lorsque la mémoire leur est ainsi rendue, ils sont comme éclairés d'une lumière merveilleuse dans laquelle ils revoient en esprit les belles choses dont la vue plus distincte faisait leur félicité avant qu'ils fussent tombés sur la terre; et ce spectacle les pénètre encore d'une joie pure, et en même temps si vive, qu'ils ne se lassent point de le contempler. Ils ne voient plus, ils n'entendent plus, les images de la terre ne les touchent plus; recueillis en eux-mêmes, ils sont dans ce ravissement divin où l'âme, détachée du corps et des sens, et appliquée tout entière au chant des Muses, c'est-à-dire à la poésie et à la philosophie, jouit véritablement de la vue du ciel. Car telle est, suivant les idées platoniciennes, l'explication de ce mythe populaire, demi-religieux, demi-philosophique, qui exprime avec une admirable poésie la félicité de ceux qui honorent les Muses, c'est-à-dire qui s'appliquent à la sagesse et à la connaissance du beau et du vrai.

Cette belle tradition et le respect des cigales devaient donc être mieux conservés, et sans doute, si Socrate revenait sur la terre, et voyait les systèmes des philosophes de notre temps et les vers de nos poëtes, il ne manquerait pas de dire que les cigales méconnues et sans honneur parmi nous sont allées s'en plaindre aux Muses, qui, pour les venger de nos mépris, nous ont retiré le don de l'inspiration et des lumineuses pensées.

ENFANT NOURRI PAR UNE CHÈVRE.

A l'époque de la guerre soutenue par Bélisaire contre les Goths en Italie, les habitants d'un petit bourg du Picentin nommé Salvia (aujourd'hui Urbi-Soglia dans la Marche d'Ancône) furent obligés de quitter précipitamment leurs demeures et de se sauver au loin. Une femme nouvellement accouchée disparut sans qu'on pût savoir ce qu'elle était devenue, laissant dans son berceau son enfant qu'un heureux hasard vint arracher à une mort inévitable. Les cris poussés par le pauvre petit abandonné attirèrent près de lui une chèvre qui le nourrit de son lait et le garda soigneusement pour écarter toutes les bêtes qui auraient pu lui faire du mal. Les habitants, qui restèrent longtemps sans pouvoir rentrer dans leurs foyers, furent surpris, à leur retour, de trouver l'enfant encore en vie. Les femmes qui avaient du lait lui présentèrent en vain leurs mamelles, l'enfant les repoussait en pleurant. La chèvre, de son côté, par ses bêlements, paraissait se plaindre; on fut obligé de la laisser continuer à nourrir l'enfant. « Un jour que je me trouvais sur les lieux, dit l'historien grec Procope, on me mena voir cet enfant comme une chose extraordinaire, et on le tourmenta exprès pour le faire crier. A l'instant la chèvre, qui n'était qu'à un jet de pierre, accourut en bêlant, et se mit sur l'enfant qu'elle couvrit de son corps pour le défendre et le préserver de tout danger. » Cette aventure touchante fit donner à l'enfant le nom d'Egiste, du grec *aigs*, chèvre.

GAVACHERIE.

C'est le nom assez bizarre que l'on donne à un petit territoire où l'on ne parle que le patois saintongeois (variété du patois poitevin), et qui est enclavé dans les arrondissements de Libourne, de La Réole et de Marmande, pays essentiellement de langue romane. Cette enclave est habitée par les descendants des colons qui, au quinzième et au seizième siècles, y furent attirés de la Saintonge, et qui, bien qu'entourés de toutes parts par une population gasconne, ont conservé jusqu'à nos jours leur ancien langage et des mœurs particulières.

J'ai toujours trouvé que l'éloquence de la nature parlait au cœur plus que celle des écoles; aussi l'amour de la nature est-il le sentiment le plus durable. A mesure que nous avançons dans la vie, nous reconnaissons avec tristesse la vanité des choses que nous avons aimées dans notre jeune âge. L'espérance, l'amour, la gloire, la beauté, l'amitié même, tout change, tout s'évanouit; la nature seule est inaltérable. Si nous revenons, vieillis et oubliés, aux lieux de notre naissance, nous retrouvons les mêmes collines, les mêmes fleurs que nous aimions dans notre jeunesse. Voilà pourquoi l'amour de la nature fleurit dans notre cœur au milieu des cendres de sentiments autrefois bien plus vifs. Nous aimons à nous reposer sur quelque chose de stable et qui ne puisse pas tromper notre espérance. Nous apercevons le terme de tous les autres plaisirs, mais nous sommes sûrs que ceux de la nature dureront plus que nous. ***

SALON DE 1843. — PEINTURE.

LE HALAGE, PAR M. ED. HILDEBRANDT.

Non loin de Kralinger-Ambach, la patrie d'Adrien Van der Werf, serpente la petite rivière d'Yssel, dont le courant vient affluer à la Meuse. Les terrains qu'elle arrose sont gras, fertiles, et offrent aux peintres des perspectives charmantes. De loin en loin, sur les bords, sont des cabanes de pêcheurs, pauvres, mais où règnent l'ordre et la propreté qui voilent aux yeux la misère et disposent à aimer les habitants.



(Salon de 1843. Peinture. — Le Halage, par M. E. Hildebrandt.)

M. Hildebrandt s'est épris de cette nature si simple, qui a inspiré aux maîtres hollandais et flamands tant de chefs-d'œuvre. Comme eux il se complaît à étudier les scènes de cette vie laborieuse et rustique, et il parvient souvent à les rendre avec une finesse remarquable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES-AVEUGLES.



(Nouveaux bâtiments de l'institution royale des Jeunes-Aveugles, boulevard des Invalides.)

Dans l'été de 1783, sur une promenade encombrée de bateleurs, équilibristes et autres artistes en plein vent, la foule se pressait surtout avec curiosité autour d'un orchestre ambulant composé de dix ou douze jeunes aveugles qui, par une sorte de dérision amère et touchante à la fois, avaient chargé leur nez de lunettes, et feignaient de lire, en jouant, les cahiers de musique étalés sur un volumineux pupitre, devant lequel les concertants étaient rangés. Dans le nombre des auditeurs qu'avaient attirés ce jour-là ces grotesques d'un nouveau genre, un homme se tenait immobile; il ne riait pas comme ses voisins. Au milieu des éclats de gaieté qui s'élevaient de toutes parts, mêlés au son des instruments, il se demandait, lui tout seul, s'il n'était pas quelque moyen de suppléer à la vision dans nombre de cas essentiels, et d'alléger d'autant la triste condition de toute une classe d'infortunés. Cet homme se nommait Valentin Haüy; il était le frère d'un homme éminent dans les sciences, dont l'illustre Cuvier lui-même s'est chargé d'écrire l'éloge, et de signer ainsi le passeport pour la postérité savante, le cristallographe Haüy.

Bien que la renommée plus modeste du philanthrope n'ait point été consacrée par un semblable panégyriste, il est certain que son nom vivra dans l'avenir, et s'y placera, dans la mémoire des générations reconnaissantes, à côté de celui de l'abbé de L'Epée. L'idée qu'il conçut est si simple, que l'on s'étonnera certainement, ainsi qu'il arrive toujours pour les choses grandes et utiles, que personne ne se fût avisé avant lui d'une semblable invention. Elle consistait uniquement dans la substitution du *relief* aux caractères ordinaires pour les lettres, chiffres, figures, contours géographiques ou autres, en un mot, tous les signes habituellement tracés pour l'usage des clairvoyants.

A peine Valentin Haüy eut-il trouvé la solution du problème qui l'occupait, que, plein d'une sainte ferveur, il se mit à en entreprendre et à en poursuivre l'application avec une persévérance et un dévouement infatigables. Trois ou quatre jeunes aveugles qui mendiaient aux portes des églises, et auxquels Haüy fut obligé de promettre une somme égale chaque jour à celle que leur produisait l'aumône pour les déterminer à venir recevoir chez lui ses leçons, tel fut l'humble commencement du pieux athénée qui plus tard est devenu l'institution royale des Jeunes-Aveugles.

Encouragé par quelques premiers succès, Haüy s'adressa, pour pouvoir continuer ses expériences, à la Société philanthropique. Sa demande trouva des juges éclairés et des appuis dans les personnes de l'illustre Baillyet du généreux duc de Larochefoucauld-Liancourt. Avec leur aide, il put établir ses élèves dans une maison de la rue Notre-Dame-des-Victoires. En 1785, les jeunes aveugles s'y trouvaient déjà au nombre de vingt-cinq, tous nourris, logés, et instruits gratuitement. Bientôt l'attention publique se fixa sur cette étrange école, et, dès l'année suivante, l'instituteur, convié à Versailles, eut l'honneur de présenter au roi ses élèves les plus avancés, dont les exercices répétés sous les yeux de toute la cour, témoignèrent suffisamment du zèle ingénieux de leur maître. Vers la même époque, l'Académie des sciences se fit rendre un compte détaillé de la méthode d'Haüy, et donna à cette invention son entier assentiment.

Survint la révolution, durant laquelle l'institut naissant fut quelque temps oublié. Mais l'école des Jeunes-Aveugles ne tarda pas à être réorganisée par un décret du Directoire qui l'institua définitivement établissement national, et porta à 86, ou à un par département, le nombre des élèves qui y seraient entretenus aux frais de l'Etat. Elle fut alors transférée de l'ancien couvent des Célestins, près de l'Arsenal, où elle avait été établie quelques années auparavant, dans la maison des Filles Sainte-Catherine située rue des Lombards. Plus tard le gouvernement consulaire en fit une annexe de l'hospice des Quinze-Vingts, et cette association,

entièrement contraire au but de l'institution, en retarda beaucoup les progrès. A son tour, la Restauration déplaça les jeunes aveugles et les établit dans la maison dite de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, local tout à la fois peu salubre et trop resserré, où ils sont encore aujourd'hui, mais d'où ils vont sortir pour habiter, sur le boulevard des Invalides, le vaste édifice représenté par la gravure qui est en tête de cet article. Là, du moins, ces infortunés trouveront toutes les conditions d'espace et de bien-être désirables, et leur nombre, infiniment trop restreint jusqu'à ce jour (il n'est encore que de 110), pourra désormais s'élever progressivement. Il est en effet d'autant plus urgent de développer l'œuvre d'Haüy, en donnant à l'institution royale des Jeunes-Aveugles une extension convenable, que cet établissement est unique en France. Or, il résulte de relevés, sinon minutieusement exacts, du moins fort approximatifs, que le nombre des aveugles est dans notre pays, par rapport à celui des clairvoyants, de 1 sur environ 1 600, soit de 40 000 pour toute la population, dont 20 000 sont aveugles-nés. Si l'on considère d'autre part qu'un grand nombre de ces infortunés appartiennent à la classe pauvre, et ne peuvent subvenir à leurs besoins par leur travail, on jugera facilement de l'énormité de la charge imposée par la cécité au reste de la société, qui doit à ses membres infirmes protection et existence. Cette dette sacrée, elle ne saurait mieux l'acquitter envers l'aveugle qu'en le plaçant dans un milieu où ses facultés puissent se perfectionner, et en lui enseignant une profession.

C'est donc un premier et notable bienfait que d'avoir agrandi l'institut fondé par le pieux Haüy. Espérons que le progrès n'en restera pas là, et que des écoles départementales à l'usage des jeunes aveugles ne tarderont pas à s'établir sur les principaux points de la France. Ce vœu exprimé, voyons quelle éducation est donnée à cette classe si digne de tout notre intérêt, dans la seule maison publique qui lui soit ouverte aujourd'hui.

Cette éducation toute spéciale comprend quatre points bien distincts : elle est à la fois physique, littéraire, musicale et industrielle.

Sous le premier rapport, elle a pour objet essentiel de développer l'activité corporelle du jeune aveugle, de redresser sa tenue physique qu'il est trop porté à négliger, de vaincre son apathie naturelle, et de prévenir par l'exercice les maladies dont une vie trop sédentaire et stagnante pour ainsi dire fortifie le germe inhérent à son organisation ; de lui donner de la hardiesse en le forçant à surmonter la défiance trop concevable dans son état, qui, à défaut de stimulant, le vouerait à une perpétuelle et funeste immobilité ; enfin, de cultiver en lui, et de porter, s'il est possible, à la perfection, ce précieux sens du toucher qui est sa vue à lui, et qui doit compenser, hélas ! bien insuffisamment, la privation originelle à laquelle il est à jamais condamné.

Ce but est dès à présent atteint à un degré satisfaisant dans l'institution royale des Jeunes-Aveugles. L'aspect des pensionnaires de cet établissement, dans le préau où ils prennent leurs récréations, ne diffère en rien de celui que pourrait offrir une réunion de jeunes gens du même âge, jouissant de l'usage de tous leurs organes : leur gaieté est peut-être un peu moins bruyante, plus concentrée, plus réfléchie, si l'on peut s'exprimer ainsi, que celle des jeunes clairvoyants ; mais l'attitude du corps est bonne, l'allure est franche et décidée, et ce n'est pas sans étonnement qu'on les voit se livrer à des exercices violents, à des courses rapides, telles que celles du *jeu de barres*, avec autant de vélocité et de précision que le pourraient faire les collégiens les plus agiles et les plus allègres.

La fin à une prochaine livraison.

LE PRIX DU SANG D'UN HOMME CHEZ LES ARABES.

Avant Mahomet, la coutume des Arabes, en temps de guerre, était de faire mettre à mort autant de prisonniers que chaque tribu avait perdu de têtes dans le combat. La perte d'une femme ou celle même d'un esclave était vengée par la mort d'un homme libre. Mahomet défendit cet usage, et le réduisit, conformément à la parole de Moïse, à la loi du talion, c'est-à-dire à un homme libre pour un homme libre, à un esclave pour un esclave, et à une femme pour une femme.

D'après la loi mahométane, lorsqu'un homme meurt assassiné, son fils, son frère ou son plus proche héritier doit se porter partie contre le meurtrier et demander *le prix de son sang*. Du temps d'Abd-al-Mothleb, ce prix était fixé d'après un tarif. Tout assassin, par exemple, se trouvait quitte du sang qu'il avait répandu envers le plus proche héritier de sa victime, en lui payant dix chameaux.

L'ART D'EMBELLIR.

On remarque dans les poésies de Malherbe le sonnet suivant, adressé à M. de Flurance :

> En voyant Caliste si belle,
> Que rien ne s'y peut désirer,
> Je ne me pouvois figurer
> Que ce fust chose naturelle.
>
> J'ignorois que ce pouvoit estre
> Qui luy coloroit ce beau teint,
> Où l'Aurore mesme n'atteint
> Quand elle commence de naitre.
>
> Mais, FLURANCE, ton docte escrit
> M'ayant fait voir qu'un sage esprit
> Est la cause d'un beau visage,
>
> Ce ne m'est plus de nouveauté,
> Puisqu'elle est parfaictement sage,
> Qu'elle soit parfaicte en beauté.

Si l'on s'enquiert de ce M. de Flurance, on apprend qu'il était gentilhomme de la chambre du roi, et qu'il publia en 1608 un petit livre tout platonicien, intitulé *l'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe :* La sagesse de la personne embellit sa face, *estendu en toute sorte de beauté et ès moyens de faire que le corps retire en effect son embellissement des belles qualitez de l'âme.* Cet ouvrage, où règne un agréable mélange d'érudition et de légèreté mondaine, est dédié à la reine Marie de Médicis. C'est un curieux échantillon du goût et de l'esprit de la cour de France, qui était déjà, selon notre auteur, *la plus chérie habitation des grâces qui fût en l'univers.* Dans le premier des cinq discours qui composent l'ouvrage, l'auteur traite de la Beauté et de la Sagesse en général, et voici un fragment qui donnera une idée des conclusions où il arrive.

« La beauté n'est-elle pas l'unique perfection des choses ? Seule aymée, seule estimée, n'est-elle le violent charme de nos passions, le seul bien qui nous contente ? Que si elle règne sur nos affections, domine nos volontés, esclave nos libertez ; si elle est ce qui charme nos sens, gaigne nos cœurs, occupe nos entendements, bref ce qui du tout nous possède, n'adorerons-nous pas la sagesse, si nous l'en recognoissons mère ? et ne luy dédierons-nous pas les temples de nos volontez pour n'y recognoistre autre principe des choses aymables ? Nous n'y chérirons plus des couleurs menteuses ny des figures nuagées ; et l'indignité de leur illusion nous frappera tellement au cœur, qu'elle nous fera comprendre que la beauté ne nous vient point de si mauvaise part, ains que la nature nous en a donné une vive source au dedans, qui découle de la mesme roche dont nous

viennent et l'estre et le vivre. Et que nous offençons extrêmement le lustre, l'appareil, la douceur, les attraits d'un visage digne d'esmouvoir nostre considération, d'en rechercher le vif effect par un si vil artifice. Il le faut prendre de meilleure main et en suyvre la queste à l'odeur que nous en donne icy le ciel, ayant pour secret infaillible que la raison du beau se rapporte à la sagesse et à un ordre qui en dépend, parce que le Beau n'est point sans le Bon, et qu'il en tire son origine. »

JEAN ZISKA,

GÉNÉRAL DES HUSSITES.

Jean de Troczow était né, en 1380, au bourg de Troczow en Bohême. Dans sa première jeunesse, ayant perdu un œil en jouant avec des enfants, on lui donna le surnom de *Ziska*, qui en bohémien signifie borgne. Il était chambellan du roi de Bohême Wenceslas lorsque le supplice de Jean Hus, brûlé vif à Constance en 1415, malgré un sauf-conduit, souleva toute la Bohême contre l'Église romaine, et fut l'origine de cette terrible guerre des Hussites (1), qui dura plus d'un demi-siècle, et fit trembler Rome et l'Allemagne entière.

Ziska se mit à la tête des mécontents. En 1419, il commença à faire des courses dans le district de Pilsen, s'empara du chef-lieu de ce district, et assigna pour rendez-vous à tous ses partisans une montagne du cercle de Bechin; quarante mille personnes s'y trouvèrent, et y communièrent sous les deux espèces. Le lieu de cette réunion, que Ziska fortifia et dont il fit sa place d'armes, prit le nom de *Tabor* (camp en bohémien), d'où l'on appela Taborites les soldats de Ziska. En même temps, il adressa aux habitants de la province de Pilsen, pour organiser chez eux une levée en masse, une lettre trouvée en 1541 dans la maison de ville de Prague, et dont voici quelques fragments :

« Mes très chers frères. . . . . Quiconque est capable de » manier un couteau, de jeter une pierre ou de porter une » barre, doit se tenir prêt à marcher. . . . . Il faut aujourd'hui s'armer non seulement contre les ennemis du » dehors, mais aussi contre les ennemis intérieurs. . . . . La » main de Dieu n'est pas raccourcie; ayez bon courage, et » tenez-vous prêts. Dieu vous fortifie ! — ZISKA DU CALICE, » par la divine espérance, chef des Taborites. »

Bientôt les succès de Ziska décidèrent Prague à lui ouvrir ses portes le 30 juillet 1419. Suivant l'ancienne coutume nationale connue sous le nom de *défenestration*, le bourgmestre et les principaux sénateurs, qui s'étaient déclarés les adversaires des Taborites, furent jetés par les fenêtres de l'hôtel-de-ville, et reçus sur les piques et les fourches des soldats et du peuple qui entouraient l'édifice. Wenceslas mourut dix-huit jours après, et le lendemain même de sa mort les Hussites chassèrent les moines et les prêtres, saccagèrent les églises, détruisirent les images, les tableaux, les orgues, en un mot tout ce qui rappelait le culte catholique. Le roi de Bohême n'avait pour héritier que l'empereur d'Allemagne Sigismond; mais ce dernier, ayant laissé violer le sauf-conduit qu'il avait donné à Jean Hus, était en horreur à toute la Bohême. Après quelque hésitation, Prague et les autres villes du royaume se liguèrent entre elles pour la défense de leurs croyances religieuses, et jurèrent de ne jamais reconnaître Sigismond. Alors s'engagea entre l'Allemagne et la Bohême une lutte terrible, où celle-ci dut au génie de ses chefs et à l'indomptable courage de ses soldats de repousser les innombrables armées de l'Empire. En vain Albert d'Autriche, à la tête de 80 000 hommes, mit, au mois de juillet 1420, le siége devant Prague; Ziska, qui n'avait sous ses ordres que quelques milliers de combattants, le battit complétement et le força de rentrer en Allemagne. L'année suivante, Sigismond, dont une nouvelle armée venait d'être détruite, vint, avec 60 000 Hongrois, Autrichiens et Moraviens, cerner Ziska qui s'était retranché sur le mont Taurkank. Mais l'intrépide chef des Taborites, dont la position semblait désespérée, se fraya, dans la nuit du 23 décembre, un sanglant passage à travers l'armée impériale, la suivit dans sa retraite en Moravie, et enfin l'anéantit entièrement à Deutschbrod, le 3 janvier 1422.

Une croisade prêchée dans tous les États catholiques jeta successivement cinq armées sur la Bohême : cinq fois Ziska repoussa ses ennemis, grâce à des prodiges d'habileté et à l'enthousiasme toujours croissant de ses *porte-fléaux*, ainsi que les impériaux désignaient ses soldats. Ce fut, du reste, des deux côtés une guerre d'extermination. On ne faisait aucun quartier aux prisonniers; dans les villes prises d'assaut, tout était massacré sans distinction d'âge ni de sexe. Partout où les Hussites pénétraient, les couvents et les églises s'écroulaient dans les flammes, tandis que les moines et les prêtres périssaient dans les supplices, et que leur mort, au dire du jésuite Balbin, donnait lieu à de nombreux miracles. Cet historien raconte qu'un jour des moines ayant été pendus à des tilleuls, les feuilles de ces arbres prirent dès lors la forme de capuchons de moines. Il prétend en avoir vu lui-même, et ajoute qu'on les montrait au peuple comme une merveille. 550 monastères et églises disparurent en quelques années. Ce fut comme le prélude de cette guerre sauvage de destruction qui, au seizième siècle, anéantit dans toute l'Europe tant de monuments du moyen-âge.

Sigismond, vaincu huit fois par Ziska, s'était enfin décidé à entrer en négociation, lorsque celui-ci mourut de la peste le 12 octobre 1424, pendant le siége de Przibislaw. Le chef des Hussites eut, du reste, d'énergiques successeurs dans les deux Procope, et la guerre recommença avec plus d'acharnement que jamais.

Ziska a été l'un des plus grands capitaines du moyen-âge. On ne peut se garder d'un sentiment de surprise lorsqu'on songe que, dès 1420, au siége de Raby, il avait perdu l'œil qui lui restait, et que ce fut pourtant après cette époque que *ce vieux chien aveugle*, comme il se nommait lui-même, remporta ses plus éclatantes victoires. Pour lui, quand il s'agissait de combattre, il n'y avait plus de distinction entre le jour et la nuit. Un soir, comme il venait de donner l'ordre d'attaquer, on le prévint que la nuit empêchait d'agir. Aussitôt il fit mettre le feu à un village pour éclairer son armée, et ses troupes engagèrent un combat dont, suivant leur habitude, elles sortirent victorieuses.

« Après qu'il eut perdu la vue, dit Lenfant dans son *Histoire de la guerre des Hussites*, on le menait sur un char auprès du principal drapeau. De là il se faisait expliquer l'ordre de la bataille, la situation des lieux, les vallons, les rochers, les montagnes, les forêts, et selon ces instructions il rangeait son armée en bataille et donnait le signal du combat. » Ce fut à l'habileté de ses manœuvres que ce guerrier, appelé *un autre Annibal* par Æneas Sylvius, dut presque tous ses succès. Ainsi, les habitants de Prague s'é-

(1) Les Hussites, nom sous lequel on confondit tous les insurgés de Bohême, se divisèrent en plusieurs sectes, dont les deux principales furent les Calixtins et les Taborites. — Les Calixtins étaient surtout une secte politique. Ils différaient des catholiques seulement sur quatre articles : la nécessité de la communion sous les deux espèces, la prédication libre des prêtres, la punition des péchés publics par les magistrats, et l'interdiction au clergé de posséder des domaines temporels. — Les Taborites, qui composaient exclusivement les bandes armées de Ziska, condamnaient toutes les traditions, tous les rites, tous les usages, tous les sacrements de l'Église. Ils croyaient que Jésus-Christ était dans toute nourriture reçue par un homme en état de grâce aussi bien que dans l'eucharistie. On les appelait aussi quelquefois les *soldats du calice*.

tant révoltés contre lui et s'étant mis à sa poursuite, il sut les attirer dans une chaîne de montagnes dont les localités lui étaient parfaitement connues, et les battit complétement.

Lenfant a tracé ainsi le portrait de Ziska :

« Il étoit, dit-il, de moyenne taille; il avoit le corps robuste et bien ramassé, la poitrine et les épaules larges; la



(Portrait de Ziska, d'après une ancienne estampe.)

tête grosse, ronde et toute rasée, les cheveux châtains; le nez aquilin; une grande bouche avec une moustache à la polonoise. Il étoit vêtu aussi à la polonoise; ses armes étoient une lance et une massue. »

La massue ou, pour mieux dire, l'espèce de fléau dont était armé Ziska se voyait encore dans la cathédrale de Czaslaw en 1619; elle en fut enlevée, à cette époque, par les Impériaux.

Les dernières volontés que l'on prête à Ziska ne sont pas moins extraordinaires que le reste de sa vie. Il ordonna, dit-on, que son cadavre fût laissé en plein champ, aimant mieux être mangé des oiseaux de proie que des vers, et, de plus, prescrivit qu'on fabriquât un tambour de sa peau, voulant faire encore fuir les ennemis après sa mort. Quoi qu'il en soit de cette tradition, il est constant qu'un tambour fait avec une peau humaine, que l'on prétendait être celle de Ziska, fut, au siècle dernier, transporté de Bohême à Berlin. C'est ce qui résulte notamment de la correspondance suivante de Voltaire et du grand Frédéric. Voici la lettre de Voltaire.

Lille, 16 novembre 1743.

Est-il vrai que, dans votre cour,
Vous avez placé, cet automne,
Dans les meubles de la couronne,
La peau de ce fameux tambour
Que Ziska fit de sa personne?
La peau d'un grand homme enterré
D'ordinaire est bien peu de chose,
Et, malgré son apothéose,
Par les vers il est dévoré.
Le seul Ziska fut préservé
Du destin de la tombe noire;
Grâce à son tambour conservé,
Sa peau dure autant que sa gloire!
C'est un sort assez singulier.
Ah! chétifs mortels que nous sommes!
Pour sauver la peau des grands hommes,
Il faut la faire corroyer.
O mon roi! conservez la vôtre;
Car le bon dieu qui vous la fit
Ne saurait vous en faire une autre
Dans laquelle il mit tant d'esprit.

Réponse de Frédéric II.

Berlin, 4 décembre 1743.

La peau de ce guerrier fameux,
Qui parut encor redoutable
Aux Bohêmes, ses envieux,
Après que le trépas hideux



(Massue ou Fléau de Ziska. — Tambour fait avec la peau de Ziska. — D'après Bruckmann.)

Eut envoyé son âme au diable,
Est ici pour les curieux.

« Oui, continue en prose l'écrivain royal, oui, la peau de Ziska, ou, pour mieux dire, le tambour de Ziska, est une des dépouilles que nous avons emportées de Bohême. »

La figure que nous donnons de ce tambour a été dessinée

d'après une gravure jointe à la 70e lettre de la seconde centurie des *Epistolæ itinerariæ* du savant Ernest Bruckmann; la peau paraît avoir appartenu au dos et à la poitrine.

CONTES POPULAIRES IRLANDAIS.

III.

LA BOUTEILLE ENCHANTÉE.

Dans l'ancien temps, lorsque les génies visitaient encore cette terre, près des ruines de Mourne vivait un bon et honnête paysan nommé Mick Purcell. Il avait une brave femme et plusieurs beaux enfants; mais c'était là toute sa richesse, et il était souvent tourmenté par le besoin. La femme avait fort à faire de prendre soin des enfants et du ménage, de traire sa vache et d'aller vendre du lait et des œufs à la ville voisine. Lui, de son côté, cultivait sans relâche un modeste coin de terre, et malgré tous ses efforts parvenait à peine à réunir la somme nécessaire pour payer son fermage. Depuis plusieurs années pourtant, il était parvenu à remplir assez exactement toutes ces obligations. Mais voici venir tout-à-coup une de ces saisons fatales qui désolent et accablent les pauvres gens. Des pluies continuelles ruinent la moisson de Mick; ses poules périssent l'une après l'autre, et le porc qu'il engraissait pour le vendre en automne est atteint aussi par une épidémie. Mick est hors d'état d'acquitter le prix de son bail dont le dernier terme approche.

— Comment allons-nous faire? dit-il avec angoisse à sa femme Molly.

— Il nous reste encore une vache, répond Molly; il faut



(Bouteille, fais ton devoir!)

que demain matin tu conduises la pauvre bête au marché, et que tu la vendes.

— Et quand elle sera vendue, reprend le malheureux fermier, que deviendrons-nous?

— Je ne sais, mais Dieu prendra soin de nous, et ne nous laissera pas mourir de faim. Te souviens-tu du jour où notre petit Billy était si malade, où nous n'avions aucun remède à lui donner; ce jour-là même arriva le bon docteur de Bailydahin. Il me demanda une tasse de lait, et me remit deux schellings; puis le lendemain il nous envoya des médicaments, et revint lui-même visiter notre enfant jusqu'à ce qu'il l'eut guéri; et quand j'allai le remercier, il me fit servir encore un bon déjeuner. N'était-ce pas là l'œuvre de Dieu?

— Voilà ce que tu dis toujours, reprit Mick, et tu as raison. Demain donc j'irai à la ville, et je vendrai notre vache. Mais auparavant il faut que tu remettes une pièce à ma veste.

Le lendemain, Mick sortit après avoir bien promis à sa femme de ne céder sa vache qu'à un très bon prix. En passant près des ruines d'un ancien château, il s'arrêta pour regarder les nombreuses plantes qui s'élevaient entre les murailles, et se dit: « Ah! que n'ai-je seulement la moitié des trésors enfouis sous ces pierres! Je n'aurais pas besoin de traîner aujourd'hui ma dernière vache au marché. N'est-ce pas une honte qu'il y ait là de si grosses sommes perdues dans les entrailles de la terre, tandis que tant de malheureux ont tant de peine à gagner un schelling. Mais allons, si Dieu le veut, je m'en reviendrai ce soir avec quelques beaux écus dans ma poche. »

Mick continua son chemin, et aperçut au pied d'une colline un étranger qui le salua. C'était un homme qui avait la taille d'un nain, la figure vieille et ridée, un nez pointu, des yeux rouges, des cheveux blancs et des lèvres bleues. Malgré l'ardente chaleur du jour, il était enveloppé dans un épais manteau qui lui couvrait tout le corps, en sorte qu'on ne distinguait pas ses jambes. Mick, après lui avoir rendu poliment son salut, non toutefois sans le regarder avec un singulier sentiment de surprise, poursuivit sa marche, traînant sa vache par le licol: mais l'étranger le suivit. Il ne cheminait pas comme les autres hommes, il semblait voltiger comme une ombre. Mick effrayé avait grande envie de faire le signe de croix, mais il n'osa de peur d'offenser l'inconnu; il se contenta de murmurer à voix basse une prière, et il regrettait de n'être pas resté ce jour-là dans sa demeure.

Tout-à-coup le nain lui adresse la parole, et lui dit:

— Où vas-tu donc ainsi, mon brave homme?

— Au marché de Cork, répondit le paysan d'une voix tremblante.

— Pour y vendre cette vache?

— Hélas! oui. Il le faut.

— Veux-tu me la vendre, à moi?

Mick tressaillit. Il avait peur de conclure un marché avec

cet être étrange, et pourtant il ne se sentait pas la force de le repousser.

— Combien m'en donnerez-vous ? dit-il.

— Tiens ! mon ami, répondit le petit vieux en tirant une bouteille de dessous son manteau, voilà ce que je te donnerai.

Le paysan regarda le nain et la bouteille, et malgré son effroi ne put s'empêcher de rire.

— Ris tant que tu voudras, continua le nain; je te dis que cette bouteille vaut mieux que tout l'argent que tu pourrais trouver à Cork, et te sera plus utile.

— Comment pouvez-vous croire, reprit Mick, que je sois assez fou pour échanger ma belle vache contre cette bouteille vide ?

— Accepte ma proposition, te dis-je encore; tu ne t'en repentiras pas.

— Non ! s'écria Mick; qu'en dirait ma femme ? Et puis comment pourrais-je payer mon fermage si je ne vends pas ma vache pour de l'argent ?

— Je te répète encore une fois que cette bouteille vaut mieux pour toi que de l'argent. Accepte mon offre, c'est la dernière fois que je te la fais, Mick Purcell.

— Comment me connaissez-vous donc ? s'écria le paysan en entendant ainsi prononcer son nom.

— Peu importe, répondit le nain. Je te connais, et je sais que tu es un brave homme; voilà pourquoi je veux te secourir. Es-tu sûr que ta vache ne périsse pas avant d'arriver à Cork ?

— Que Dieu me garde d'un tel malheur ! s'écria Mick épouvanté.

— Es-tu sûr, continua le nain, que tu la vendes convenablement à un marché où il y en a tant d'autres, et enfin es-tu sûr qu'à ton retour, on ne t'enlève pas ton argent ? Mais pourquoi perdre ici mon temps, puisque tu refuses ton bonheur ?

— Non ! je ne voudrais pas refuser mon bonheur, répondit Mick, et si j'étais certain que votre bouteille fût aussi précieuse que vous le dites, quoique j'aie peu d'estime pour une bouteille vide, je vous abandonnerais ma vache.

— Ce que je t'ai dit est vrai; voici la bouteille. Quand tu seras rentré dans ta cabane, fais ce que je vais te prescrire... Tu hésites encore ?... Eh bien ! adieu. Si tu avais accepté, tu serais devenu riche; mais tu mendieras toute ta vie, tu verras tes enfants languir dans la misère, et ta femme mourir dans le besoin. Cela t'inquiète peu, n'est-ce pas, Mick Purcell ?

— Allons, je veux vous croire, dit Mick en faisant encore un effort pour vaincre son hésitation. Voici ma vache, et si vous m'avez trompé, que la malédiction d'un pauvre homme retombe sur vous !

— Je me soucie fort peu de ta malédiction et de ta bénédiction; je ne t'ai pas trompé, et tu le reconnaîtras ce soir, si tu veux suivre mes instructions.

— Eh bien ! parlez, dit Mick en jetant encore un regard de douleur et d'affection sur sa vache.

— Quand tu seras rentré chez toi, sois calme, et ne t'inquiète pas de la colère de ta femme. Dis-lui de nettoyer le plancher de ta cabane, de mettre au milieu de la chambre la table couverte d'une nappe blanche, et prononce ces mots : *Bouteille, fais ton devoir.* Tu verras ce qui arrivera,

— Et voilà tout ? s'écria Mick d'un air inquiet.

— Tout ! répondit le petit homme. Adieu, Mick Purcell; à présent tu es riche.

— Que Dieu le veuille ! dit le paysan en reprenant le chemin de sa demeure.

Au même instant, le nain disparut avec la vache.

Mick serra la bouteille sur son sein, de peur qu'elle ne s'évanouît aussi, et chemina tout inquiet.

— Comment ! Mick, s'écria sa femme du plus loin qu'elle le vit, te voilà de retour ! A peine as-tu eu le temps d'aller jusqu'à Cork. Au nom du ciel, que t'est-il arrivé ? Où est la vache ? L'as-tu vendue ? Combien en a-t-on donné ? Qu'y a-t-il de nouveau en ville ? Raconte-moi donc ton voyage ?

— Comment veux-tu que je réponde à la fois à toutes ces questions, dit Mick fort en peine d'en venir au fait. Tu demandes où est la vache; je n'en sais rien moi-même.

— Bien. Tu l'as donc vendue ? A quel prix ?

— Patience, patience, Molly, tu sauras tout.

— Mais qu'est-ce donc que cette bouteille que j'aperçois sous ta veste ?

— Sois calme, si tu peux l'être, chère Molly; et puisque tu veux le savoir, je te dirai que voilà ce qu'on m'a donné pour notre vache.

— Quoi ! s'écria Molly, comme frappée par un coup de tonnerre. Que Dieu ait pitié de nous ! Jamais je n'aurais supposé que tu fusses si fou. Et comment allons-nous payer notre fermage ? Et comment...?

— Allons ! tu n'es pas raisonnable, ma chère Molly. J'ai rencontré au pied de la colline un petit vieux qui venait je ne sais d'où, qui s'en est retourné je ne sais où, et je lui ai cédé la vache pour cette bouteille.

— Et tu as cru à ce qu'il te disait ? s'écria Molly en colère, et en saisissant la bouteille pour la briser.

Mick, qui se souvenait des instructions du nain, garda son sang-froid et reprit doucement la bouteille.

Molly se mit à pleurer; mais quand son mari lui eut raconté en détail sa rencontre avec le nain, la pauvre femme se calma peu à peu, car elle croyait aussi aux féeries et aux enchantements.

Sans dire un mot, elle se leva de la chaise où elle s'était jetée dans sa douleur, balaya le plancher, apporta la table au milieu de la chambre, et la couvrit d'une nappe blanche. Puis Mick déposa la bouteille sur le sol et prononça ces mots : *Bouteille, fais ton devoir.*

— Regarde, maman ! regarde ! s'écria un des enfants en courant auprès de sa mère.

Deux petits êtres légers et aériens s'échappaient de la bouteille, et apportaient sur la table des assiettes, des couverts d'or et d'argent, et des mets choisis. Puis, leur tâche accomplie, ils redescendirent dans la bouteille et disparurent. Mick et sa femme ne revenaient pas de leur surprise. Jamais ils n'avaient vu un luxe pareil et de telles raretés. Enfin, ils s'approchèrent de la table, se mirent à manger, et malgré leur bon appétit irlandais, ils ne purent consommer qu'une faible partie de tout ce qui leur avait été servi.

Quand ils eurent achevé ce merveilleux repas, les deux petits êtres aériens sortirent de nouveau de la bouteille, et emportèrent tout ce qui restait sur la table.

— Ah ! s'écria Molly, ce brave homme ne t'avait pas trompé; te voilà riche, mon cher Mick.

Le lendemain, le paysan s'en alla vendre à la ville les couverts d'or et d'argent qui avaient été apportés sur sa table, paya ses dettes et acheta une charrette et des chevaux. Ses voisins furent fort surpris de le voir faire tant de dépenses, lui qu'ils avaient vu naguère si pauvre, et ne savaient comment expliquer sa subite fortune.

L'un d'eux, à force de questions insidieuses, parvint à découvrir le secret du paysan, et lui offrit en échange de sa bouteille un champ et une maison. Mick, qui se croyait désormais à l'abri de tout sinistre événement, accepta le marché.

Mais le pauvre homme avait trop compté sur sa fortune. Il éprouva de nouvelles calamités, de nouveaux revers, épuisa tout l'argent et l'or que lui avait donnés sa bouteille, et enfin se trouva réduit à prendre encore une fois le chemin de Cork pour vendre sa dernière vache.

En passant au pied de la colline où il avait rencontré le nain, il se souvint de cet heureux événement, et s'écria : « Ah ! par saint Patrice, que ne puis-je voir encore une

fois le brave homme qui m'apporta un si grand secours. »

A peine avait-il dit ces mots que le nain parut.

— Eh bien ! Mick Purcell, dit-il, je t'avais annoncé que tu serais riche.

— Hélas! oui, répondit Mick en baissant la tête; il est vrai que j'ai été riche, et il est vrai aussi que ne le suis plus. Si vous voulez faire un nouveau marché, prenez ma vache, et donnez-moi une autre bouteille, car j'en ai grand besoin.

— Je le veux bien. Voici la bouteille. Tu sais ce que tu dois faire. Adieu.

— Bien ! bien ! s'écria Mick avec joie en songeant déjà aux belles pièces d'or et d'argent qu'il allait amasser.

— Adieu pour toujours, dit le nain. Nous ne nous reverrons plus. Et il disparut.

— Adieu, cher seigneur, répondit le paysan. Cette colline mérite d'avoir un beau nom. Je l'appellerai la Colline de la Bouteille (*Bottle-Hill*).

Molly en voyant revenir son mari avec la magique bouteille n'osait en croire ses yeux. En un instant elle eut balayé le plancher, mis la table. Les enfants avaient faim, le chien même était exténué de besoin. Mick déposa gaiement la bouteille sur la table, et s'écria : *Bouteille, fais ton devoir*.

Mais cette fois on en vit sortir deux méchants génies, grossiers et hideux, qui, au lieu d'apporter des couverts d'or et d'argent, tenaient à la main des bâtons noueux avec lesquels ils se mirent à frapper impitoyablement le pauvre Mick, sa femme et leurs enfants; puis ils rentrèrent dans leur prison de verre.

Mick se frotta les membres, soupira, se désola; puis se relevant tout-à-coup, comme frappé d'une idée lumineuse, il prit la bouteille sous un bras et sortit sans mot dire, tandis que sa femme et ses enfants gémissaient et se lamentaient.

Il se rendit à la maison du paysan qui avait acheté sa première bouteille, et arriva chez lui au moment où il était assis à table avec une nombreuse société.

— Eh bien ! Mick, dit l'heureux paysan d'un ton dédaigneux, qu'y a-t-il de nouveau ?

— Je vous apporte une autre bouteille que je voudrais vous vendre.

— Est-elle aussi bonne que la première ?

—Elle est meilleure, bien meilleure. Si vous le permettez, je vais vous donner devant vos convives une preuve de son pouvoir.

— Voyons ! mon brave homme.

Mick déposa la bouteille sur le sol, prononça les paroles solennelles, et à l'instant même, voilà les deux méchants génies qui s'élancent le bâton à la main, tombent d'abord sur le maître de la maison, puis sur sa femme et ses amis, et frappent avec une telle violence, que de tout côté on n'entend que des cris de douleur, des gémissements. Le paysan, étendu sur le parquet, meurtri, torturé, pousse des accents de désespoir, et s'écrie : — Malheureux Mick ! rappelle ces démons ou je te ferai pendre.

— Je ne les rappellerai pas, répond Mick, avant que tu m'aies rendu mon ancienne bouteille que je vois là sur la table.

— Rendez-la-lui, au nom du ciel, dit le paysan, sinon c'en est fait de nous.

Mick ayant ainsi obtenu la permission de reprendre son trésor rappela les deux mauvais génies, et retourna dans sa demeure.

Cette fois, il sut garder l'heureux talisman qu'il avait eu la folie d'abandonner. Il mit la précieuse bouteille à l'œuvre, et devint riche, si riche, qu'un noble comte lui demanda la main de sa fille.

A la mort de Mick, pendant le banquet qui, ordinairement, en Irlande succède aux funérailles, une querelle s'éleva entre les domestiques de la maison; et, en s'élançant l'un contre l'autre et se battant, ils cassèrent les deux bouteilles. Dès ce jour, les richesses de la famille de Mick cessèrent de s'accroître; mais la colline près de laquelle il rencontra le nain a conservé le nom qu'il lui avait donné. On l'appelle encore aujourd'hui *la Colline de la Bouteille*.

LE CACHET DE MICHEL-ANGE.

Dans la riche collection de pierres gravées que possède le Cabinet des Médailles, on remarque une intaille sur cornaline transparente, connue sous le nom de *Cachet de Michel-Ange*, et qui, dans un espace de 15 millimètres de largeur sur 13 millimètres de hauteur, contient dix-huit personnages, savoir : quinze figures humaines et trois figures d'animaux.

Cette petite pierre, d'un très haut prix, a appartenu à plusieurs illustres personnages. On a même prétendu qu'Alexandre-le-Grand en fut le premier possesseur; mais il est plus certain que Michel-Ange l'acquit au prix de 800 écus romains, et qu'elle fut vendue à Louis XIV, qui la portait en bague, par le fils d'un M. Lautier d'Aix, en Provence.

Le sujet de cette gravure est fort simple, et l'on n'imagine pas qu'il puisse représenter autre chose que des vendanges : mais cette explication a paru sans doute trop naturelle à plusieurs savants qui, depuis plus d'un siècle, ont exercé leur sagacité sur son prétendu sens emblématique. Comme peu d'œuvres d'art ont été l'objet d'autant de controverses que cette cornaline, nos lecteurs nous sauront peut-être gré de leur faire connaître quelques unes des singulières et curieuses dissertations auxquelles ont donné lieu et le sujet qu'elle représente et l'époque à laquelle elle appartient.

La première dissertation, dans l'ordre de l'ancienneté, est celle du P. Tournemine, qui, dans les Mémoires de Trévoux (février 1710), avança, on ne sait sur quel fondement, que cette intaille était un ouvrage de Pyrgotèles, et qu'Alexandre, qui s'en servait comme de cachet, l'avait fait graver lorsque, vainqueur des Perses, et méditant la conquête de l'Inde, il affectait de prendre le nom et les attributs de Bacchus; que Pyrgotèles, qui, suivant Pline, partageait avec Apelles et Lysippe l'honneur de pouvoir retracer exclusivement les traits du conquérant de l'Asie, les avait évidemment reproduits dans la figure de l'homme debout, placé au centre de sa composition, puisque le visage de cette figure était tout semblable à celui des médailles d'Alexandre, et qu'ainsi le cheval qui se cabre derrière ce personnage ne pouvait être que Bucéphale. Pyrgotèles, ajoutait le P. Tournemine, a donc réalisé avec autant d'art que d'esprit la double pensée d'Alexandre; car ce prince se trouve à une vendange, une coupe à la main : voilà le dieu du vin; il tient son cheval de bataille : voilà le conquérant.

Cette explication justifie assez la réputation qu'il s'était faite chez les jésuites, où, selon Voltaire, il était connu par ces deux vers :

> C'est notre père Tournemine,
> Qui croit tout ce qu'il imagine;

ou bien il faudrait croire qu'il eût été doué d'une puissance de vue toute particulière, car la figure du personnage qui lui paraissait ressembler aux médailles d'Alexandre n'occupe pas sur la pierre une surface d'un demi-millimètre.

Quoi qu'il en soit, l'opinion du P. Tournemine alarma un membre de l'Académie des belles-lettres, M. de Mautour, qui prétendit que la cornaline ne représentait pas des vendanges, mais une fête en mémoire de la naissance de Bacchus, et que toutes les figures qui la composent concouraient à le démontrer.

On remarque d'abord sur la pierre, dit M. de Mautour, deux femmes, dont l'une tient sur ses genoux le jeune Bacchus, Ino sa nourrice, et la belle Hippa, dont il est parlé

dans les hymnes d'Orphée. Dans un vieillard assis par terre, on reconnaît Athanas, mari d'Ino, ou, si l'on veut, un faune qui tient une patère pour faire une libation à l'honneur de Bacchus. Toutes les figures de la pierre s'adaptent ainsi au système de M. de Mautour, hors celle du cheval, qui ne laisse pas que de l'embarrasser. Si le P. Tournemine s'est trouvé pourvu de regards perçants à l'endroit de la ressemblance d'Alexandre, M. de Mautour devient myope pour faire prévaloir celle de Bacchus. Il déclare que la petitesse de la figure, très reconnaissable pourtant, de l'animal en question, ne permet pas de la distinguer nettement, et qu'il ne voit pas là un cheval, mais bien plutôt un tigre ou un léopard. Au reste, ajoute-t-il, cheval ou léopard, point de chicane sur ce point; car, pour la plupart des mythologistes, le dieu Soleil ne diffère point du dieu Bacchus; or le char de Bacchus est traîné par des léopards, et celui d'Apollon par des chevaux. Qu'importe donc que l'animal représenté sur la pierre soit un cheval ou un léopard, puisque l'un et l'autre sont l'attribut du même dieu? Qui dit Bacchus, dit Apollon.

Ce raisonnement parut risible aux antiquaires d'alors, mais moins peut-être que la façon dont M. de Mautour expliqua la figure du pêcheur gravée dans l'exergue. Cette interprétation est en effet assez singulière. Ne trouvant rien sur la pierre qui caractérisât ni la personne d'Alexandre, ni le génie de Pyrgotèles, M. de Mautour cita une idylle de Théocrite, dans laquelle un pêcheur raconte qu'assis sur une roche au bord de la mer, il lui avait semblé jeter sa la ligne pendant toute une nuit, et qu'il avait eu le bonheur de saisir un poisson d'or. « Maintenant, dit M. de Mautour, le pêcheur de la cornaline a la ligne à la main; il paraît assis sur un rocher dans une plage maritime; ce doit être celui de Théocrite; et comme le poëte vivait à la cour de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, qui fit célébrer une fête magnifique en l'honneur de Bacchus, j'en conclus que l'artiste qui a gravé une pareille fête sur la cornaline était contemporain de Théocrite. »

Peu frappé de cette conséquence, le P. Tournemine réfuta M. de Mautour; mais enfin la dispute commençait à se calmer, lorsque survint un troisième savant, M. Baudelot, qui soutint qu'il n'était question sur la cornaline ni d'Alexandre ni de Bacchus, mais de Thésée; que le sujet représentait la fête de *pyanepsies,* instituée par Thésée en l'honneur d'Apollon, à qui il devait principalement sa victoire sur le Minotaure; et que, voulant rappeler comment, pendant sa navigation vers la Crète, il avait été forcé de se nourrir de fruits, une des plus anciennes cérémonies de cette fête consistait à ramasser et à porter dans des corbeilles toutes les différentes sortes de fruits qu'offrait la saison. Or, c'était là précisément l'occupation de la plupart des figures représentées sur la pierre.

Ainsi, d'après le système de M. Baudelot, l'Alexandre du P. Tournemine ou le Bacchus de M. de Mautour se trouve transformé en Thésée, et la coupe qu'il tient à la main devient une offrande à Apollon. « Mais le cheval, s'écrie le P. Tournemine; mais mon Bucéphale, qu'est-ce que vous en faites? — Croyez-vous donc que cela m'embarrasse? répond M. Baudelot. Le cheval n'est-il point un des attributs de Neptune? et, selon les poëtes, n'est-ce point à ce dieu que le fils d'Egée devait sa naissance?

» Cette explication admise, voyez, ajoute M. Baudelot, comme tout devient clair dans la composition. A droite et à gauche sont les Athéniens et les Athéniennes qui célèbrent la fête en pleine campagne, selon le rit en usage. On n'a pas oublié d'y mettre un enfant, par allusion au cruel tribut payé au Minotaure. » Puis fouillant dans tous les auteurs, et s'autorisant de leurs témoignages, M. Baudelot rend raison de la position de l'oiseau, et pourquoi on trouve un bélier ou un bouc dans cette composition. Enfin, une carte des environs d'Athènes dans la main, il croit reconnaître dans l'exergue l'entrée du Pirée, du côté de Mégare, de Cramyon et d'Eleusis; et rappelant les victoires de Thésée sur les nombreux brigands qui infestaient sa patrie, il voit dans le pêcheur à la ligne le symbole de la tranquillité de l'Attique.

Au reste, M. Baudelot soupçonne encore que la cornaline pourrait bien avoir été gravée du temps de Cimon, général des Athéniens. Il n'est même pas éloigné de croire que l'artiste a voulu consacrer la mémoire de quelques pyanepsies solennellement célébrées dans les magnifiques jardins de Cimon, qui, au rapport de Plutarque, en laissait toujours l'entrée libre, et en abandonnait avec plaisir les fruits à tout le monde.

De nos jours, on a moins disserté sur le sujet du cachet de Michel-Ange, mais on a contesté son antiquité. M. de Murr pense qu'il est l'ouvrage de *Maria di Pescia*, célèbre graveur, ami de Michel-Ange, qui se serait ainsi désigné par le petit pêcheur placé dans l'exergue. Mariette, auteur d'un Traité des pierres gravées, auquel nous avons emprunté quelques uns des détails qui précèdent, regarde la cornaline comme antique, mais pense aussi que cette figure de pêcheur est une espèce de logogriphe dont le graveur s'est servi pour marquer son nom, suivant un usage qui n'est pas sans exemple dans l'antiquité. Il raconte que Cicéron étant questeur en Sicile offrit aux dieux du pays une statue d'argent sur laquelle il fit graver ses deux premiers noms Marcus Tullius, suivis, non pas de son surnom *Cicero*, mais d'un pois chiche; que Sauron et Batrachus, célèbres sculpteurs de Sparte, n'ayant pu obtenir que leurs noms fussent mis dans l'inscription du temple d'Octavie qu'ils avaient construit, s'avisèrent de tailler sur les bases des colonnes un lézard (*Sauros*), et une grenouille (*Batrakos*), symboles de leurs noms; et que, d'après cet exemple, il se pourrait bien que le mot grec *Alieus*, pêcheur, désignât le graveur Allien, célèbre artiste de qui l'on a des pierres gravées d'une singulière beauté.

Quelle que soit la valeur réelle de toutes ces opinions, il est certain que, indépendamment de son auteur et de l'époque à laquelle elle appartient, cette admirable cornaline



(A, cachet de Michel-Ange amplifié.)

(B, dimension réelle.)

sera toujours regardée comme un chef-d'œuvre de gravure. Le grand Michel-Ange n'a pas dédaigné de lui emprunter les deux femmes, dont l'une se baisse pour recevoir la corbeille que sa compagne lui met sur la tête; il en a fait le groupe principal de sa composition de Judith et Holopherne, au Vatican, dans la chapelle Sixtine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE SONGE DE LA VIE HUMAINE,

PAR MICHEL-ANGE.



(Le Songe de la vie humaine. — Dessin de Michel-Ange.)

Un homme repose sur un tombeau ouvert où des masques mêlés, représentent, dans les différents âges et les différentes conditions de la vie, la vanité de nos passions et de nos plaisirs.

Tout-à-coup une trompette céleste retentit : l'homme s'éveille. Autour de lui, dans un arc-en-ciel mystérieux, une main invisible retrace les scènes de la vie humaine.

Voici d'abord l'enfance qui n'est encore sollicitée que par les appétits matériels. Tout entier au soin de préparer sa nourriture, l'enfant ne lève point les yeux, il n'a point souci de l'avenir, sa pensée et son désir ne vont pas au-delà de l'heure présente ; il n'a qu'une seule inquiétude : quand son repas sera-t-il prêt ?

Plus haut, l'adolescent, accoudé sur une table, regarde dans le vague et rêve. Quelle est donc cette vie dont les portes s'entr'ouvrent devant lui ? Qui l'a appelé à vivre et

à quelle fin? Derrière lui tout est obscurité, ignorance, faiblesse, néant. A-t-il déjà vécu sous d'autres formes et dans d'autres mondes dont il ne lui a pas été donné de conserver le souvenir? Il cherche en vain; il l'ignore: s'il a joué d'autres rôles et d'autres scènes, un rideau noir, épais, immense, l'en sépare: son esprit se fatigue en inutiles efforts pour le soulever; il se lasse de plonger sans espoir dans cet abîme de ténèbres; il tourne ses regards devant lui: il entrevoit le monde et ses perspectives infinies à travers une sorte de vapeur brillante; des images confuses, capricieuses, les unes belles et souriantes, les autres menaçantes et sévères, flottent autour de lui et murmurent à ses oreilles des paroles qui troublent son âme (1).

Mais la force vient à l'adolescent, et avec elle la confiance. Ses passions commencent à fermenter. A l'exemple des autres hommes, il s'accoutume au train de cette vie; il songe moins à en sonder les mystères: il s'occupe plus d'en jouir. Cette bouteille qu'il presse contre sa bouche n'est pas seulement un symbole: la jeunesse d'autrefois, disons-le à l'honneur de la nôtre, aimait plus le vin et son ivresse; l'orgie des festins était plus commune même parmi ceux que distinguaient la naissance, l'éducation ou le génie.

D'autres passions succèdent, d'autres mouvements entraînent le jeune homme; les tumultes de son cœur suspendent pour lui le cours du temps, il n'en mesure plus la rapidité; il cède aux enivrements de la nature. L'espérance ne lui avait point menti; de si charmantes émotions le pénètrent et le captivent, qu'il commence à aimer la vie pour elle-même. Mais un moment vient où il tressaille: ces jours si beaux, ces heures si légères, c'étaient des années. Le printemps a fui, l'été arrive.

Il entre dans un monde nouveau qu'il croyait connaître. Il est initié aux joies, aux inquiétudes, aux douleurs, aux devoirs plus sévères de la famille (2). Il ne monte plus la pente verte et riante de la vie; il est au sommet, et le versant est aride et sec: il donne un soupir au passé et songe qu'il faudra bientôt descendre.

Longtemps il avait nié l'égoïsme, l'ingratitude, l'intrigue, l'amour du lucre; plus tard, il avait su que tous ces maux étaient répandus dans le monde, mais il était bien assuré, disait-il, que jamais son cœur ne s'ouvrirait comme une autre boîte de Pandore pour leur servir de refuge. Hélas! par quelles insensibles voies est-il conduit à se démentir si cruellement? Que sont devenus cette noble intolérance, cette haine du vice, ces mépris de la cupidité qu'il opposait avec fierté aux exemples du monde. L'ambition, l'amour de l'or, tourmentent à leur tour son sommeil, suivent ses pas, à toute heure, en tous lieux. Pourquoi ces vieillards sont-ils si lents à mourir? Que font-ils de ces trésors dont ils ne peuvent jouir? Attendrons-nous, pour recueillir leur héritage, que nous ayons aussi hérité de leur décrépitude? Ainsi murmure l'affreux égoïsme. Et les procès, les luttes, les coupables pensées dévorent toute cette partie de la vie qui, pour quelques hommes seulement, est le temps de la maturité, du recueillement et de l'étude.

Enfin l'homme s'affaisse et tombe, laissant derrière lui quelques enfants pour le pleurer et pour continuer cette trame infinie des générations qui se déroule incessamment sous la main de Dieu.

Telle est, ce nous semble, la signification du *Songe de la vie humaine*, l'un des innombrables dessins échappés au crayon ou à la plume de Michel-Ange, répandus dans tous les musées et tous les cabinets de l'Europe, et qui, tout inachevés et tout imparfaits qu'ils sont, suffiraient, à défaut d'autres œuvres, pour attester l'originalité et la hardiesse de ce puissant génie.

« Si le nombre des dessins produits par Michel-Ange pouvait être rassemblé, a dit M. Quatremère de Quincy, on serait tout porté à croire qu'ils avaient dû occuper tout son temps, et qu'au lieu d'avoir été des improvisations, amusements de ses loisirs, ils avaient dû constituer une grande partie de ses travaux. »

Ces esquisses, ces ébauches de composition, ne sont connues que de peu de personnes. Pour la plupart, elles n'ont pas été reproduites par la gravure, ce que l'on doit regretter même lorsque l'on n'admirerait point Michel-Ange sans réserve. On ne saurait trop professer de reconnaissance pour les riches collecteurs qui prennent soin de faire multiplier et propager à l'aide du burin les dessins des grands maîtres. Agir autrement est une preuve d'égoïsme ou d'incurie condamnable: c'est non seulement priver les peintres d'éléments précieux d'étude, et les amateurs de vives jouissances; c'est encore manquer de respect et de piété pour le génie lui-même, qui n'a certainement point été inspiré pour les plaisirs de quelques hommes, mais pour ceux du genre humain tout entier, ou plutôt pour son avancement et sa civilisation. Combien de dessins originaux, quelquefois supérieurs aux peintures les plus achevées de leurs auteurs, sont détruits par l'ignorance ou par les événements, sans qu'il en reste pour la postérité aucune trace ou même un souvenir!

Malgré nos recherches, nous n'avons pas appris si le dessin du *Songe de la vie humaine* existe encore: nous ne savons même rien de son histoire; les biographes de Michel-Ange n'en font point mention. Mais plusieurs graveurs nous l'ont successivement conservé (1), avec des différences toutefois tellement sensibles, soit dans les détails, soit dans l'invention des groupes, qu'ils ont dû nécessairement avoir eu sous les yeux des modèles différents. Landon a admis une seule de ces versions dans son Œuvre de Michel-Ange; on en trouve plusieurs au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.

En l'absence d'explications authentiques transmises par les contemporains sur cette singulière inspiration de Michel-Ange, chacun est réduit à la commenter suivant son bon plaisir; un champ libre est ouvert à toutes les imaginations: la description que nous avons donnée est donc de notre part une simple conjecture, que nos lecteurs sont parfaitement libres de rejeter ou de modifier.

Nous ne connaissons point dans les arts du dessin une autre composition analogue, si ce n'est l'estampe populaire si curieuse intitulée *l'Echelle des âges*. A-t-elle précédé Michel-Ange et a-t-elle servi de modèle au *Songe de la vie humaine*, comme tant de représentations informes de Jugements derniers lui ont servi pour la composition de la grande peinture de la chapelle Sixtine? Peut-être.

En poésie, il est une description célèbre qui n'est point sans rapport avec le dessin que nous avons reproduit, de même que le génie du poëte lui-même, Shakspeare, n'est pas sans quelques analogies avec celui de Michel-Ange. Dans la charmante comédie *Comme il vous plaira*, un personnage très original récite le morceau suivant:

« Ce monde n'est qu'un grand théâtre dont nous sommes les acteurs. Chaque homme y joue successivement plusieurs rôles, et les sept âges de la vie sont sept actes ou tableaux, qui le présentent sous autant d'aspects et de costumes différents.

» D'abord c'est l'enfant, qui vagit aux bras de sa nourrice.

» Puis l'espiègle écolier, le visage frais comme le matin,

(1) Le croquis de Michel-Ange devait être très peu arrêté. Les graveurs, obligés à plus de précision, ont donné aux figures, dans leurs différentes versions, des attitudes et des expressions dont il est permis de discuter l'intelligence et le choix.

(2) Même observation que dans la note précédente. Il est probable que Michel-Ange avait indiqué un enfant entre la jeune femme et le vieillard.

(1) Steni, Rossi, Soyez, et d'autres.

et son petit sac à la main, se traînant à l'école à pas de tortue.

» Après vient l'amant, accompagnant de soupirs brûlants une ballade plaintive, adressée aux sourcils de sa belle.

» Ensuite le soldat, à l'air tapageur, irascible, chatouilleux sur le point d'honneur, se précipitant à la gueule du canon pour y chercher cette bulle qu'on appelle la gloire.

» Au cinquième acte se présente le juge, au ventre majestueusement arrondi et lesté d'un chapon, l'œil sévère, la contenance grave, plein de sages dictons et de maximes banales.

» La scène change encore : cette fois, c'est le vieillard, le Pantalon de la pièce, les pieds fourrés dans des pantoufles et des lunettes sur le nez; sa voix est grêle et chevrotante, et ses cuisses amaigries se perdent dans son haut-de-chausses, monde maintenant trop vaste pour lui.

» Enfin le dernier tableau nous montre l'homme dans une seconde enfance, dans un oubli profond, sans dents, sans yeux, sans goût, sans rien... et la toile tombe ! »

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1841 et de 1842.)

SAUVAGES IMAGINAIRES, COSMOGRAPHIE DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE.

Jadis, au coin des grands feux de l'âtre, nos pères charmaient l'ennui des longues soirées en racontant les merveilles des terres lointaines. Ils parlaient des choses étranges qui se voyaient dans les îles de l'Océan, des richesses prodigieuses de la Taprobane, où il y avait des mines d'or, d'argent et de pierres précieuses gardées par des griffons et des dragons *espouvantables*. Puis on ouvrait les grands livres auxquels les cosmographes avaient confié tant de choses curieuses, et l'auditoire silencieux écoutait dans le ravissement l'histoire du Phénix, celle de l'arbre donnant le saint chresme, et que gardait jour et nuit un serpent énorme; celle du haut et puissant empire du prestre Jean, qui, en guerre, faisait porter devant lui, par quatorze rois couverts d'or et d'argent, quatorze gonfanons (étendards) ornés de pierreries (1). La voix du lecteur attentionné s'élevait posée et grave lorsqu'il arrivait aux récits des voyageurs, et qu'il rencontrait des passages comme ceux-ci :

« *Des gens sans teste.* — En une isle devers Midy demeurent des gens de layde nature et de mauvaise nature, qui nont point de teste et ont des yeux aux espaules, et la bouche torte comme un fer de cheval anmy la poitrine. En une autre isle aussy y sont gens sans teste et ont les yeux et la bouche derrière les espaules.

» *De diverses isles.* — En une autre isle y a gens qui ont la face plate et toute egale, sans nez et sans yeux, fors (hors) deux petits pertuis ront (trous ronds) en lieu des yeulx, et une bouche plate aussy comme fendure (fente) sans lèvres; et en une autre isle y a gens de layde façon qui ont la levre pardessus la bouche, si grant que quant ils veulent dormir au soleil, ils couvrent toute la face de leur levre. En une autre isle y a des petites gens comme nains, toutesfois sont ils deux fois plus grant que li pigimen (pygmées), et ont un petit pertuis en lieu de bouche, et pour ce leur convient prendre ce qu'il menguent et boivent à un petit tuel (tuyau) de plume ou dautre choce; et si nont point de langue et ne parlent point mais sifflent, et font signes lun à lautre, et entendent li un que lautre dit. Et en une autre isle y a gens qui ont pié de cheval, et sont fors et puissans et tost (toujours) courans, car ils prennent les bestes sauvaiges a cours et les menguent. Et en une autre isle y a gens qui vont sur les mains et sur les piés comme beste, et sont trestous velus, et ravissent legierement sur les arbres aussi tost comme feroit un singe.... Et en une autre isle y a gens qui vont tousiours sur les genoulx moult merveilleusement, et semble a chacun pas quil doivent cheoir, et il ont en chacun pié viij orties (orteils). Plusieurs autres manieres y a li autres isles la entour desquels on pourroit tenir trop long-temps compte, mais la matiere seroit trop alloingnee (trop longue à traiter).

» *Des geans hideux a veoir.* — En une de ces isles y a de gens de grant stature comme geans, et sont hideux à veoir, et nont que un seul œil au milieu du front, et ne menguent que char (chair) ou poisson tout creu.

» *De la terre de Pitan, où les gens ne manguent point.* — En outre ceste isle, y a une autre isle qui a nom Pitan ; les gens de ceste isle ne cultivent ne labourent point les terres, car ils ne menguent point, et cependant ils sont de bonne couleur et de façon belle selon leur grandesse, mais non pas si petit comme pigimen (pygmées). Ces gens vivent de loudeur des pommes sauvaiges. Et quand ils vont nulle part loing, il portent des pommes avec eulx, car sil auoient perdu loudeur, il mourroient tantost (bientôt). Puis y a une autre isle où les gens sont tous pelus fors (excepté) la face et les paumes. Celles gens vont aussy bien pardessus la mer comme pardessus terre seche, et menguent chair et poisson tout creu.

» De la terre de Goch et Magoch, va on vers la terre de Bakerie (la Boukharie), où il y a molt (multitude) mauvaises gens et molt très crueulx. En cette terre, y a arbres qui portent laine comme brebis dont lon fait des draps pour vestir. En ce pays y a molt de ypommes (hippo-hommes, des centaures) qui conversent aucun fois (qui séjournent tantôt) en terre et aucun fois en cave, et sont demy homme et demy cheval, si comme je vous ay autres fois dit, et ne menguent que gens quant il les peuvent prendre. »

Voilà ce que rapportait messire Jean de Mandeville, chevalier anglais, qui avait visité pour s'instruire les plus éloignés pays de l'Asie. Il y avait bien çà et là quelques incrédules qui hochaient la tête et se déridaient; mais alors le lecteur ouvrait le livre de frère Odrio de Frioul, envoyé en 1314, par le pape, pour prêcher la foi aux mécréants, et qui était mort en odeur de sainteté. Le saint homme avait vu les petits hommes, les pygmées (1), les gens à têtes de chien, et les bêtes à têtes d'hommes; et voici ce qu'il en dit :

« *Des pumeaux, gens du prestre Jehan, si comme nous le disons.* — En ceste cité vins à un fleuve qui a nom Calay, qui est le plus grant qui soit en tout le monde; car là où il plus estroit est, il y a bien un mille de large. Celz fleuve cuert (court) parmy la cité des pumeaux, laquelle a nom Chaam, et est une des plus belles et des meilleures que jay vues. Ces pumeaux sont petite gens, il nont que trois espens de lonc. Ils sont bel et gracieux selon leur grandeur ; tous hommes et femmes ils se marient, et ont enfans au vije mois de leur nativité, et vivent six ans de tout le plus. Les grans gens qui avec eux habitent, se ilz ont enfans en en ce pays la, leurs enfans devenront du tout semblable à ces pumeaux qui sont sy petit comme dit est. Et pour ce (cela) sont ces pumeaux en si grant nombre et en si grant multitude que cest merveille. Ces pumeaux ont tousiours guerre aux grues et aux chinnes (cygnes) du pays, qui là sont plus grandes que les pumeaux. Et souvent en l'année s'en vont ces pumeaux a tres (en) grant ost (armée) et a tres (en) grant multitude contre ces oyseaux, et se combattent à eux aussy mortellement et aussy cruelment comme nulle autre gent..... »

(1) Toutes ces croyances singulières de nos pères sont recueillies et présentées avec un goût parfait dans un charmant petit livre dû a la plume élégante de M. Ferdinand Denis, et intitulé *le Monde enchanté*.

(1) Son traducteur français, Jehan Lelong, les appelle *pumeaux*, imitant ainsi la forme grecque *pugmai*.

D'après le voyageur, cette ville des pygmées était dans le Mangy ou Chine méridionale.

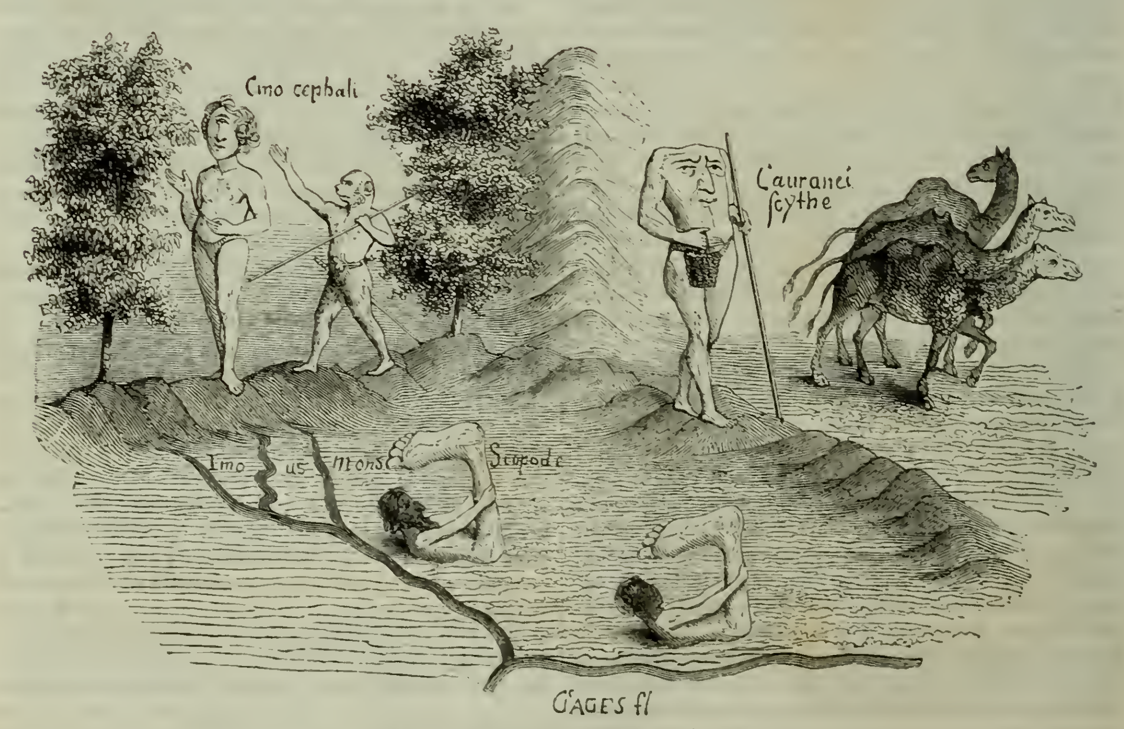
« *De la isle Vacumeran.* — De ce royaume (celui de Campe ou Ciampa en Cochinchine), alasmes vers midy. Si trouvasmes plusieurs isles dont li une est nommé Vacumeran. Ces isle a bien ıj milles de tour ; les gens y ont *visaiges de chien*, tous hommes et femmes : ils aourent (adorent) un buef (bœuf) pour leur dieu, et pour ce, chacun d'eulx



(Fig. 1. — Les Pygmees combattant les Grues.)

porte sur son chef (sa tète), devant son fronc, un buef dor ou dargent en enseigne que cilz (ces) buefs est leurs dieux. »

Parvenu à la grande cité de Casaie, dans le Mangy (*Hang-tcheou*, au sud de Nan-king), il y fut cordialement reçu par un homme riche, converti à la foi du Christ, qui le confia aux soins d'un religieux chrétien : « Cilz (ce) religieux, dit-il, me mena en un lieu, me ouvrit la porte d'un jardin, et me y mena jusqu'à un monulat (monticule) qui estoit lenmye jardin ; lors il sonna une clochette, et tantost (bientôt) à ce son descendirent de la montaigne bien jusques a deux cent mille bestelettes *qui toutes avoient les visaiges comme gens*, ainsi que comme ont les marmottes. Ces bestes descendirent, etc. »



(Fig. 2. — Monocules, Blenmys, Sciopodes.)

Que pouvait faire l'incrédule après de semblables témoignages ? Ce que l'on fit alors, croire implicitement. Telles furent en effet quelques unes des idées singulières qui eurent cours au moyen-âge, et que l'on retrouve consignées, à quelques variantes près, dans tous les co-

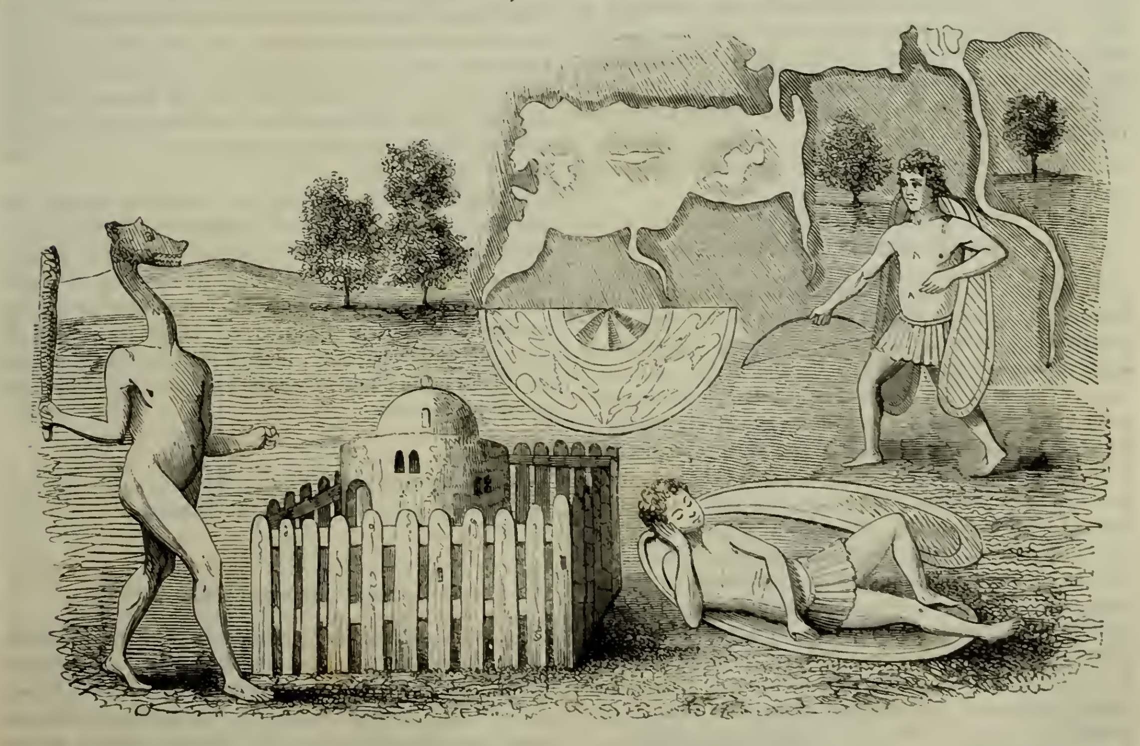
mographes en prose ou en vers. Les voyageurs mêmes, que l'on pourrait croire plus éclairés, puisqu'ils ont l'expérience pour eux, en sont non seulement imbus, mais ils ont vu de leurs yeux les êtres fantastiques qui en sont l'objet.

Cette foi aux choses merveilleuses, qui semble être le



(Fig. 3. — Cynocéphales combattant les monstres des forêts.)

partagé des peuples enfants, finit par devenir tellement forte que, plus tard, alors qu'ils ont grandi par l'intelligence, il leur est presque impossible de la rejeter entièrement. On sait de quelle étendue furent reculées les bornes du monde



(Fig. 4. — Hommes aux longues oreilles.)

après la prodigieuse impulsion donnée à la science nautique par les Portugais et par Christophe Colomb. Les nefs rapides franchissaient les mers les plus vastes pour aller aborder de lointains rivages. Mais là, presque toujours, leurs hardis marins se trouvèrent en rapport avec des peuplades dont les mœurs sauvages, les costumes bizarres, étaient peu de nature à leur faire oublier les contes dont avait été bercée leur enfance. Puis, lorsque le pilote venait à porter sur sa

carte les résultats de ses navigations, il se trouvait tracer les limites de vastes continents dont l'intérieur était ignoré. D'après ce qu'il avait vu sur les côtes, les régions situées en arrière devaient cacher bien des mystères. Ce fut là désormais que l'on relégua toutes les créations des poëtes et des cosmographes.

Il existe au Dépôt de la guerre un joli atlas dessiné en 1550 par Guillaume le Testu, pilote du Havre, et qui est une preuve de ce que nous avançons ici. Nous lui devons quelques unes des figures qui accompagnent cet article, et si nous les avons choisies dans un ouvrage d'une époque déjà moderne, c'est pour montrer quelle fut la vigueur des antiques croyances helléniques. Dans l'Inde, au-delà du Gange, sont représentés les Pygmées combattant les grues; plus loin, les Cynocéphales ou hommes à têtes de chien, se promenant dans les bois, à quelque distance de Blemmys qui traversent tranquillement les vallées des monts Emodus, le panier au bras, le bâton à la main, pour se rendre dans cette vaste plaine arrosée par le Gange et l'Indus, où des Sciopodes se reposent gaiement sur le dos, à l'ombre de leur large pied. Au milieu de l'Amérique du Sud, il a placé des Cynocéphales qui vont livrer combat aux monstres des forêts (fig. 3). Sur les rivages de cette Terre Australe, rêve des anciens navigateurs qui s'est dissipé devant la hardiesse de Cook, habitent les hommes aux longues oreilles, assez longues pour qu'ils puissent reposer dessus comme dans le plus commode des lits (fig. 4), et ces monstres qui ont, avec un corps d'homme, un long cou surmonté d'une tête de chien. Cette idée des hommes aux longues oreilles n'est, du reste, que l'exagération d'un fait observé par d'anciens voyageurs, et entre autres par Marcopolo. Les peuplades sauvages de certaines parties de la Malaisie et de la Polynésie, voisines de l'Asie, ont l'habitude de se distendre graduellement les lobes des oreilles, de manière à les faire pendre jusque sur les épaules, et y placent de grandes feuilles de bananier ou de pandanus roulées, chargées de fleurs ou d'autres ornements. La plupart des tribus américaines ont aussi cet usage. Ce sont très vraisemblablement des particularités de mœurs mal observées qui ont donné naissance à toutes les autres imaginations dont nous avons rappelé les plus bizarres.

DU MOYEN DE CRÉER
DES AVENUES PERPÉTUELLES.

On ne peut se défendre d'un certain sentiment de douleur lorsque l'on voit abattre ces arbres magnifiques, l'ornement des avenues, et qui sont un témoignage vivant de la prévoyance de nos ancêtres. Cependant, il est certain que, si l'on ne devait jamais profiter des pièces de charpente que fournissent ces plantations, ce serait une perte réelle pour la richesse nationale. Ajoutons encore que, pour avoir des arbres dans de belles conditions de venue, il faut leur appliquer pendant une période très longue, pendant toute la vie d'un homme, des soins trop coûteux et trop assujettissants pour que les intérêts purement matériels y trouvent leur compte; il faut donc chercher à obtenir ces soins en les demandant à un autre sentiment qu'à celui de l'intérêt pécuniaire! c'est au goût du beau, au désir des jouissances du luxe qu'il faut faire un appel. Ainsi devant la porte d'entrée du château on plantera de magnifiques avenues qui seront parfaitement soignées et dont le propriétaire tirera une grande satisfaction d'amour-propre.

Cependant, lorsque arrivera le moment où les arbres seraient susceptibles d'être abattus utilement, il pourrait se faire que l'amour bien naturel de la décoration empêchât le propriétaire de livrer à la cognée l'ornement de sa demeure : il attendra, son successeur attendra encore; et d'ajournement en ajournement, la vétusté et la dégradation seules forceront à arracher des arbres devenus inutiles; la richesse nationale n'aura tiré aucun parti de soins longuement et dispendieusement appliqués : la jouissance particulière sera interrompue pendant un tiers de siècle, pendant une génération, et l'aspect de la nudité succèdera au magnifique coup d'œil de l'avenue séculaire.

Frappées de ces faits fâcheux, plusieurs personnes ont eu l'idée de former des avenues perpétuelles et que l'on puisse cependant utiliser : il suffit pour cela d'introduire, dans la création des avenues, des arbres variés et à durée différente; puis, de mettre l'avenue en coupe réglée. C'est ce qu'a proposé M. Rest Maupas, directeur des pépinières du département du Rhône : il ne s'agit que de planter en même temps et de mêler dans la même plantation les arbres dont la vie se prolonge beaucoup avec ceux dont l'existence est courte.

Ainsi, au lieu de planter une avenue avec des arbres tous semblables à 5 ou 6 mètres de distance, on mettrait tous les grands arbres, d'une durée de soixante ans, à 12 mètres les uns des autres. Dans l'intervalle on en place deux qui doivent être abattus au bout de trente ans.

Pendant les trente premières années, l'avenue se compose d'arbres placés à 4 mètres de distance; après trente ans, on coupe les deux arbres du milieu arrivés à maturité, et on en plantera un seul entre les deux abattus, d'une durée de quatre-vingt-dix ans; l'avenue sera formée alors d'arbres éloignés chacun de 6 mètres.

Lorsque cette seconde plantation aura trente ans, on abattra les premiers plantés qui en compteront soixante et seront arrivés au terme de leur développement; on remplacera alors l'intervalle de 12 mètres qui existera entre les arbres de trente ans par deux arbres en état d'être coupés après trente ans, et lorsque le moment arrivera de couper ce couple, il restera une avenue composée d'arbres de soixante ans, situés à 12 mètres l'un de l'autre, et ayant encore trente ans à vivre pour atteindre quatre-vingt-dix ans qui forment leur durée; dans l'intervalle, on aura eu soin de mettre de nouveaux arbres de quatre-vingt-dix ans de durée, qui auront trente ans au moment où l'on coupera la première plantation d'arbres nonagénaires, lesquels on remplacera par deux autres arbres à trente ans de vie, et ainsi de suite.

Le *Magasin pittoresque* est lu dans les campagnes par une foule de personnes; c'est pourquoi nous avons voulu donner de la publicité à une combinaison ingénieuse, qui, mise d'abord en pratique par mille de nos lecteurs seulement, se propagerait rapidement et contribuerait à augmenter les ressources matérielles de la France en fait de belles pièces de charpente, tout en préparant à l'ami de la nature des magnifiques avenues et une source non interrompue de jouissances.

L'esprit ne tient pas lieu du savoir.

VAUVENARGUES.

USAGE DES POSSIDONIATES.

Un usage des habitants de Possidonia, rapporté par Athénée, montre quelles racines profondes jetait la civilisation grecque partout où elle avait une fois pénétré. — Possidonia (depuis Pæstum), ville de la Grande-Grèce, dont les ruines sont aujourd'hui situées à quelque distance de Salerne, avait été prise par les Romains, qui, vers 273 avant Jésus-Christ, y avaient envoyé une colonie. « Les Possidoniates, dit l'historien, qui auparavant étaient Grecs, tombés sous la barbarie romaine, ayant changé leur langue, leurs institutions, sortent de la ville à un certain jour de fête, à l'un des jours qui sont célèbres dans la Grèce, vont renou-

veler le souvenir des anciens noms et des coutumes antiques et légitimes de la patrie, puis ils se retirent après avoir pleuré ensemble leur triste destinée. »

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES-AVEUGLES.

(Fin. — Voy. p. 129.)

Ainsi que nous l'avons dit, et d'après la découverte d'Haüy, l'éducation scientifique et littéraire de l'aveugle a pour base le *relief*. Le premier usage qu'on en fait est consacré à la lecture. Des livres imprimés en caractères saillants, d'une longueur moyenne, sont placés dans les mains de l'aveugle. L'institution royale possède une bibliothèque assez importante de traités élémentaires et de recueils choisis composés d'après ce système ; l'impression s'en fait à l'établissement même. Les caractères sont rangés dans une casse semblable à celle des imprimeurs. Les aveugles les placent eux-mêmes dans un châssis, dont les dimensions répondent au format du grand in-quarto. Le châssis est ensuite posé sur une presse, dont le rouleau, en passant sur un fort papier humide qui y est adapté, amène une saillie de lettres suffisante pour les rendre sensibles au doigt exercé de l'élève. Deux feuillets tirés sont collés ensemble, et forment le recto et le verso.

C'est à l'aide de méthodes, grammaires, précis, cartes, plans, etc., exécutés d'après ce mode, que les aveugles s'initient successivement à la lecture, aux règles de leur langue maternelle et à celles de la langue latine; à la connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature, des sciences naturelles ou exactes, en un mot, de tout ce qui compose la base de l'enseignement ordinaire. En général, ils manifestent une très vive passion pour l'étude, et y montrent une aptitude véritablement surprenante. On ne saurait croire quelle vive lumière habite ces éternelles ténèbres. Il n'est pas rare de les voir mener de front trois ou quatre genres de travaux intellectuels des plus ardus et des plus opposés entre eux, et faire dans chacun des progrès qui dépassent non seulement tout ce que l'on pourrait attendre d'eux, mais même les succès universitaires de nos jeunes clairvoyants les plus laborieux et les plus heureusement doués.

L'un des arts qui leur offrent le plus de difficultés est sans contredit l'écriture ; mais c'est aussi un de ceux qu'ils se montrent le plus désireux d'acquérir. Haüy avait inventé pour eux une planche qui consistait en un châssis à tringle sous lequel se plaçait le papier, et où la main de l'aveugle se trouvait dirigée de manière à ne tracer que des lignes droites. Ce procédé, l'un des meilleurs qui pût être adapté à notre écriture ordinaire, avait pourtant de grands inconvénients : ces caractères ainsi tracés étaient presque toujours informes, et l'aveugle ne pouvait se relire.

L'écriture en points, inventée par M. Charles Barbier, et qui est aujourd'hui usitée à l'institution royale, concilie toutes les exigences. Rien de plus simple et de plus ingénieux que ce système : l'auteur a trouvé moyen de figurer tous les sons et articulations, c'est-à-dire tout le langage, avec *trois points* placés dans des dispositions relatives différentes. Nous regrettons que les limites de cette publication ne nous permettent pas d'exposer en détail les combinaisons dont se compose cette écriture, qu'on peut appeler *sonographique*, car son orthographe est fondée sur le son, et non sur l'étymologie. Une réglette percée de trous correspondants aux points, et une pointe d'acier, tels sont les instruments dont se sert l'aveugle pour écrire. Les points qu'il marque ainsi étant rendus palpables par la saillie extérieure du papier qui les reçoit, il lui est facile de se relire.

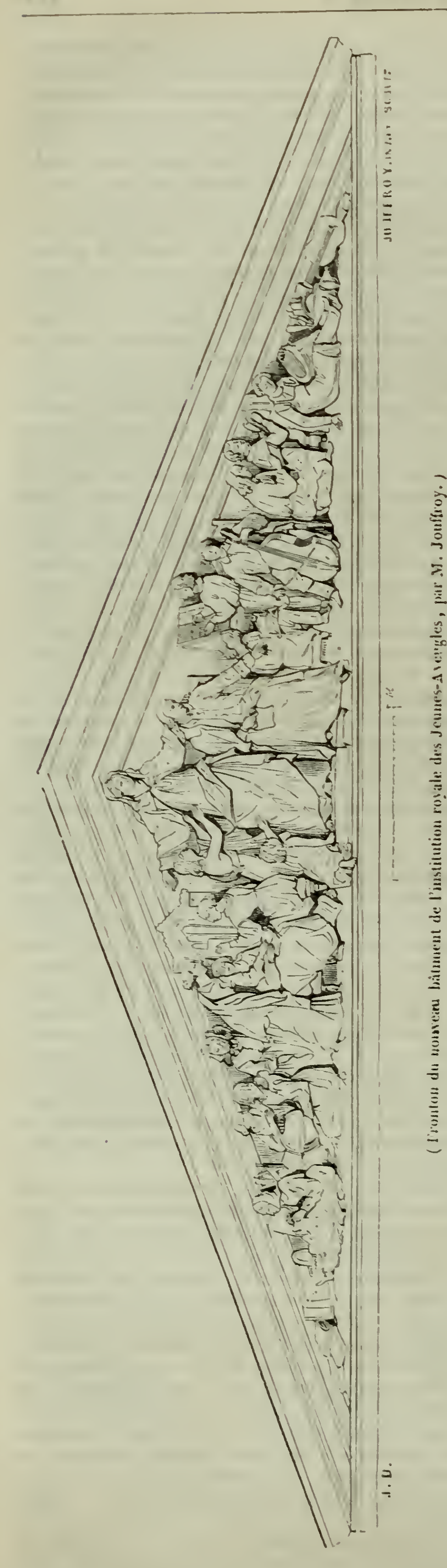
La troisième branche de l'instruction des jeunes aveugles, et l'une des plus importantes, est l'enseignement de la musique. Nous avons dit plus haut la remarquable aptitude que presque tous montrent pour cet art. Le mode d'enseignement usité à l'institution royale ne diffère en rien de ce qu'il est ailleurs : les mêmes méthodes et les mêmes procédés sont suivis ; seulement, c'est exclusivement à la mémoire de l'aveugle que la partition est confiée, non que l'on ne puisse appliquer à la notation musicale le système adopté pour l'impression des livres, mais parce que ce procédé, essayé déjà infructueusement, ne saurait être employé que pour le chant; et on le concevra sans peine, car les mains, c'est-à-dire les yeux de l'aveugle ne peuvent tout à la fois suffire au doigter d'un instrument et à la lecture de la musique. Au reste, sa mémoire sous ce rapport est réellement prodigieuse; les phrases les plus compliquées viennent s'enchaîner dans son cerveau avec une incroyable promptitude, et y restent pour ainsi dire gravées.

Lorsque nous visitâmes l'institution royale, les élèves étaient à vêpres, et nous assistâmes avec eux à l'office divin dans la petite chapelle de l'ancienne maison de Saint-Firmin. Ce fut pour nous un spectacle curieux et touchant à la fois que de voir ces infortunés lisant de l'extrémité des doigts l'énorme vespéral que chacun avait sur ses genoux, tandis que leurs yeux voilés ou éteints erraient dans le vague, et que leurs voix juvéniles et bien timbrées pour la plupart chantaient les louanges du Seigneur et toutes ces merveilles de la création qu'ils ne connaissent que par ouï-dire. Ce ne fut point sans un indicible serrement de cœur que nous les entendîmes réciter ce passage du psaume qui s'applique si bien à leur triste destinée : *Oculos habent, et non videbunt...* Un organiste, aveugle aussi, accompagnait les chants sacrés avec beaucoup de précision. Il se forme à l'institution beaucoup de musiciens passables, et quelques uns fort distingués ; de ce nombre est M. Gauthier, aujourd'hui professeur dans la maison et auteur de compositions musicales appréciées du monde artiste.

La quatrième et dernière partie de l'enseignement des aveugles se compose des arts mécaniques ; car il ne suffit pas d'assouplir et de fortifier leur corps, de développer leur esprit par l'éducation littéraire, et de l'adoucir par les arts, il faut encore leur assurer une profession qui les fasse vivre après leur sortie de la maison, où ils ne peuvent en aucun cas séjourner plus de huit années. Toutes les industries ne peuvent leur convenir, on le concevra facilement. Celles auxquelles ils sont le plus aptes, et qui par conséquent leur sont enseignées de préférence à l'institution royale, sont d'abord celles du *tricot* et du *filet*, qui commencent à donner à leurs doigts la dextérité convenable ; puis celles du *vannier*, du *briquetier-potier*, du *tourneur* et du *cartonneur*, du *cordier*, de l'*empailleur de chaises*, du *tisserand*, du fabricant de *sparterie*. La *menuiserie* et la *cordonnerie* peuvent aussi être enseignées aux aveugles, bien qu'avec plus de difficultés.

Telle est, dans son ensemble, l'éducation que reçoivent les élèves de l'institution royale des Jeunes-Aveugles, sous la direction de M. Dufau, philanthrope zélé et sincère autant qu'écrivain distingué, qui, depuis 1815, n'a cessé d'appliquer toutes les ressources d'un esprit judicieusement observateur à la recherche, souvent couronnée de succès, des moyens les plus propres à améliorer le sort de ses intéressants pupilles. Sans doute, les méthodes d'enseignement suivies laissent encore à désirer ; elles appellent des perfectionnements que le directeur signale lui-même avec une rare bonne foi, et qui viendront avec le temps. Ce n'est pas là le plus pressé ; car ce dont il faut s'inquiéter surtout, c'est du sort qui attend l'aveugle au moment où il quitte l'institution royale et ses compagnons d'infortune, pour rentrer dans une société d'étrangers et d'indifférents.

C'est là, il faut en convenir, un grave problème dont la solution paraît avoir été trop négligée jusqu'à ce jour. Que l'on s'imagine, en effet, la position du malheureux adoles-



(Fronton du nouveau bâtiment de l'institution royale des Jeunes-Aveugles, par M. Jouffroy.)

cent aveugle, jeté brusquement au milieu d'habitudes et de relations nouvelles, de lieux qu'il ne connaît pas, forcé de se refaire péniblement toute une vie, tout un horizon matériel et social, de lutter d'industrie avec les clairvoyants, si toutefois il trouve de l'ouvrage. Et comment le quêter, ce travail, l'obtenir, sans guide, sans indication, dans un monde si nouveau pour lui, au milieu de la concurrence énorme dont toute voie est encombrée? A quoi lui servira, le plus souvent, l'éducation qu'il a reçue, si ce n'est à lui faire sentir plus vivement tout le poids de son infortune? Mendiant lettré, il sera réduit à manger le pain de l'aumône, et à utiliser sur la place publique ses connaissances musicales, à moins toutefois qu'il ne trouve place à ce titre dans quelque café ou guinguette de bas étage.

Justement préoccupée des maux et des dangers qui le menacent, une réunion d'hommes honorables s'est constituée en *Société de patronage et de secours* pour les aveugles du royaume. Un fonds social a été formé au moyen de la cotisation des membres; et bien que la Société ne date que de 1841, elle a déjà pu réaliser quelques bienfaits. Mais ce ne sont là que des secours individuels, éventuels, et dès lors très insuffisants. Une institution spéciale est nécessaire pour assurer une existence aux anciens élèves de la maison royale; elle peut être érigée à d'autant moins de frais qu'il ne s'agit point d'un hospice, mais seulement d'un atelier ou centre commun de travail ouvert à tout aveugle susceptible d'exercer une industrie utile, et placé sous la protection de l'autorité, dont la tâche se bornerait à l'organisation et à la surveillance du travail. Cette idée, d'une exécution si facile et si peu dispendieuse, appartient à M. Dufau, et nous ne saurions faire trop de vœux pour qu'elle soit accueillie et mise en pratique.

Avant de terminer cet article, nous désirons consacrer quelques lignes au nouvel édifice qui doit incessamment recevoir les jeunes aveugles, et au fronton qui le décore.

C'est tout un monde que cette vaste habitation; et dans le labyrinthe de chambres, de couloirs, d'escaliers, de cours qui la compose, les aveugles trouveront amplement à exercer leur étonnante intelligence des lieux et leurs facultés locomotives. Rien n'a été du reste épargné pour rendre cette demeure digne de sa destination et du nom qu'elle doit porter. Les agencements intérieurs sont luxueux; les pièces sont vastes, bien aérées: l'expérience fera seule juger de leur bonne ou mauvaise distribution. A droite et à gauche de l'édifice est attenant un petit jardin clos de murs (un pour chaque sexe).

Le fronton de M. Jouffroy représente la Charité enseignant à Valentin Haüy son ingénieuse méthode. A droite de ces deux personnages principaux se groupent les jeunes filles aveugles; à leur gauche les jeunes garçons. Entre les mains des élèves de l'un et de l'autre sexe figurent des livres en relief, des instruments de musique, des compas, des fuseaux, en un mot, tous les attributs de l'enseignement qu'ils reçoivent à l'institution. Nous n'avons pas à nous étendre sur cette composition que nos lecteurs ont sous les yeux. Il nous suffira de dire que le plan général en est heureusement conçu; que les personnages sont bien groupés; que le sujet ressort clairement de l'ordonnance du fronton, grâce au talent avec lequel, sans accuser aucun indice matériel d'infirmité, l'artiste est parvenu à exprimer la cécité par l'expression incertaine du regard et l'indécision gracieuse des mouvements et de la pose. En somme, ce bas-relief fait honneur au ciseau de M. Jouffroy.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Musées du Mans, de Nantes et d'Angers, Tables de 1841 et de 1842.)

MUSÉE D'ORLÉANS.



(Musée d'Orléans. — Le Flûteur, par Van Hoëck.)

Avant la révolution, vivait à Orléans un homme qui, au milieu des grandes occupations politiques dont la France était agitée, consacrait tous ses efforts à la culture et à la vulgarisation de l'art. Passionné pour la peinture dès son enfance, dessinateur et graveur habile lui-même, M. le comte de Bizemont avait réussi à fonder dans sa ville, en 1786, une école de dessin placée sous la protection du duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe; mais les troubles de la révolution vinrent interrompre ses efforts. Suivant l'exemple donné par presque toute la noblesse, M. de Bizemont émigra et se rendit à Constantinople, où l'art qu'il avait jusqu'alors cultivé seulement par goût, devint pour lui un moyen d'existence. Rappelé enfin dans sa patrie, où il retrouva une partie de sa fortune et la considération dont il avait toujours été entouré, il se consacra tout entier à un projet qui était depuis longtemps son rêve favori, la création d'un Musée à Orléans.

Il fit en conséquence un appel à tous les amateurs qui possédaient des toiles de quelque valeur, réunit celles qui se trouvaient éparses dans les greniers de l'administration, sollicita des dons du gouvernement, et finit enfin par former la collection qui existe aujourd'hui.

Ce fut le 4 novembre 1825 que le Musée d'Orléans fut inauguré. Le nombre des objets d'art qui le composaient alors s'est considérablement accru depuis, et l'on y trouve aujourd'hui quatre cent soixante-douze tableaux, cent seize dessins et trois cent cinquante morceaux de sculpture ou antiquités, parmi lesquels se trouvent quelques objets d'un haut intérêt, sous le rapport de l'art et de l'histoire.

Les tableaux les plus remarquables proviennent de l'ancienne collection du président Houdry, et du château de Richelieu. Ces derniers sont un don de M. Pitté, ancien négociant d'Orléans. Le local destiné au Musée étant devenu trop petit depuis l'augmentation de la collection, on n'a exposé dans les salles que les meilleurs tableaux, auxquels on a ajouté une étiquette indiquant l'école et le nom du peintre. Malheureusement les donateurs se sont fait trop souvent illusion en inscrivant sans preuves, au-dessous des toiles qu'ils offraient, les noms des plus grands maîtres. Nous devons mentionner pourtant trois tableaux qui, s'ils ne sont point authentiques, ne méritent pas moins d'être remarqués. L'un attribué à Guido Reni, et représentant *Loth et ses deux filles se retirant dans le pays de Zoor, après l'embrasement de Sodome*; l'autre supposé d'An-

drea Sacchi (*la Résurrection de Lazare*) ; enfin le dernier, qui est une Vierge ravissante d'expression et de pose, attribuée au Guerchin.

Après ces trois toiles, il faut citer, pour les anciennes écoles, un petit portrait sans auteur connu, dont le coloris nous a frappé; une jolie Marine, de Guillaume Vander Velde; *un Incendie*, de Vander Poël, et enfin *le Flûteur*, dont nous donnons un dessin, et que la notice du Musée attribue à Van Hoëck. Nous ne savons s'il s'agit de *Jean* Van Hoëck, élève de Rubens, et dont le succès fut presque égal à celui de son maître, ou de *Robert* Van Hoëck, que l'on croit parent du précédent. Le même embarras existe pour le tableau représentant *une Jeune fille se chauffant à une chaufferette*, que l'on suppose peint par Kraus, sans dire si ce Kraus est *Jean Ulrick* Kraus, plus connu par ses gravures que par ses peintures, ou *Georges Melchior* Kraus, de Francfort-sur-le-Mein. Si l'on a voulu parler de ce dernier, le tableau n'appartient pas à l'école flamande, mais bien à l'école française de Greuze, dont *Georges Melchior* était élève.

La suite à une prochaine livraison.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS, EN VERTU DE LOIS SPÉCIALES, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1841 (1).

(Voy. 1839, p. 347; 1840, p. 390; 1841, p. 402.)

Routes royales. — Une somme de plus de 56 millions a été dépensée sur ces routes depuis la loi du 14 mai 1837 jusqu'au 31 décembre 1841 ; savoir :

1° Pour les travaux des lacunes	32 594 244 fr.
2° Pour les rectifications de fortes rampes assimilées aux lacunes	3 763 361
3° Pour les réparations extraordinaires	19 658 260
Total	56 015 865

La dépense de l'année 1841 seule a été d'environ 10 millions et demi.

Les ateliers ouverts, en 1841, pour l'achèvement des parties en lacunes se sont étendus sur 86 routes et ont embrassé un développement de 1 206 499 mètres; sur cette longueur, on a terminé environ 231 297 mètres courants de terrassements, et 471 605 mètres courants de chaussées pavées ou d'empierrement.

Les routes sur lesquelles on s'est occupé de corriger les rampes rapides sont au nombre de 32 ; les ateliers ont embrassé un développement de 162 897 mètres. Sur cette longueur, on a terminé 9 620 mètres courants de terrassements, et 92 560 mètres courants de chaussées.

107 routes ont pris part aux fonds destinés aux réparations extraordinaires ; des améliorations fort utiles y ont été produites, et en rendent la circulation plus commode et plus rapide.

Les travaux de la campagne de 1841 auront eu ainsi pour résultat de livrer à la circulation 472 kilomètres de routes neuves, et de substituer plus de 92 kilomètres de nouvelles portions de route, d'un parcours facile, à d'anciennes voies dont l'inclinaison opposait de graves obstacles au roulage. D'un autre côté, les réparations extraordinaires exécutées, en améliorant sensiblement l'état d'un grand nombre de routes, occasionnent une diminution considérable dans les frais de transport des marchandises.

Les travaux des quatre nouvelles routes royales classées par la loi du 14 mai 1837 sous les noms de routes de Marseille en Italie, d'Avignon à Digne, de Nevers à Dijon, de Rennes à Brest, ont absorbé en 1841 une somme d'environ 508 000 francs. Les travaux de ces routes se poursuivent avec autant d'activité que le permettent les difficultés d'expropriation. Quant à la route de Metz à Trèves par Sierck, sa confection est toujours entravée par les exigences du génie militaire.

Routes stratégiques. — Les travaux exécutés pendant l'année 1841 ont eu pour objet la construction du viaduc de Clisson, dans le département de la Loire-Inférieure, l'établissement de rampes aux abords du pont suspendu de Morannes et de Lavalette, l'achèvement de traverses dans plusieurs villes. La dépense a été de 121 867 fr. L'opération peut être considérée comme terminée.

Ponts. — Les sept grands ponts dont la reconstruction avait été votée par la loi du 2 juillet 1837 sont aujourd'hui complétement terminés et livrés à la circulation. La dépense de 1841 s'est élevée à 55 189 fr. Sur les 1 200 000 fr. alloués le 8 juillet 1840 pour la reconstruction des trois ponts de Béziers, de Carcassonne et d'Espalion, 655 000 francs, dont 450 000 en 1841, ont été dépensés jusqu'à ce jour.

Canaux. — Les 15 lignes navigables créées en vertu des lois des 5 août 1821 et 14 août 1822 sont aujourd'hui livrées à la navigation. Le bief de partage du canal du Nivernais a été ouvert le 15 mars 1841, et il ne reste plus à terminer que la rigole alimentaire dérivée de l'Yonne. Au canal de Berry, il reste à compléter les moyens d'alimentation, et à terminer les travaux de perfectionnement de la navigation du Cher.

On voit donc que le commerce peut être considéré comme étant en possession de tout le développement des lignes navigables autorisées par les lois de 1821 et de 1822.

Les premiers résultats qu'a déjà produits l'ouverture de ces lignes peuvent faire concevoir pour l'avenir les plus légitimes espérances. Sans doute il reste encore des travaux d'amélioration à entreprendre ; mais la plupart pourront s'exécuter sans interrompre la navigation, et le pays n'en jouira pas moins des avantages qu'avaient pour but de lui assurer les lois ci-dessus rappelées.

La perception des droits de navigation est maintenant établie sur toutes les parties de canaux livrées au commerce. Sur quelques unes les produits ont été peu considérables, mais sur quelques autres ils ont été très-importants. Les revenus du canal du Rhône au Rhin se sont élevés, en 1841, à 823 670 fr. Le canal de Bourgogne a produit, dans cette même année, 1 327 065 fr. Le revenu de la navigation de l'Oise a été de 540 028 fr., et celui du canal de la Somme de 242 760 fr. Sur tous les canaux réunis, le produit des droits de navigation s'est élevé à 3 779 322 fr.

En 1840 ce produit ne s'élevait qu'à 2 565 514 fr. ; en 1839 il avait été de 2 769 807 fr. Ainsi les canaux fournissent déjà au-delà des sommes nécessaires à leur entretien ordinaire, et bientôt sans doute ils procureront un produit net dont l'accroissement annuel allègera les charges que le trésor est appelé à supporter en vertu des lois de 1821 et de 1822.

Les lois des 3 juillet 1838 et 8 juillet 1840 ont autorisé l'établissement de quatre nouvelles lignes navigables, savoir : le canal de la Marne au Rhin, sur lequel on a dépensé 7 425 752 fr. avant 1841, et 6 719 539 dans le cours de cette année ; le canal latéral à la Garonne, pour lequel ces mêmes dépenses se sont élevées à 11 800 000 fr. et 5 500 000 fr.; le canal de l'Aisne à la Marne, où l'on n'a dépensé encore que 422 458 fr., dont 400 000 en 1841 ; et le canal de la Haute-Seine, auquel on n'a encore pu employer que 734 000 francs, dont 599 000 en 1841.

Perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières. — Une somme de 3 187 666 fr. a été consacrée en 1841 à l'amélioration de la navigation de la Loire, de la Saône, du Rhône, de la Garonne et du Lot. L'Escaut, la Moselle, l'Ill, la Baïse, la Midouze, l'Adour, l'Aa ; les ca-

(1) Les rapports officiels sur les travaux publics exécutés en 1842 ne sont pas encore publiés.

naux de Calais, de la Colme et de Bourbourg ; la Meuse, la Marne, la Seine, l'Yonne, la Vilaine, la Charente, la Dordogne, le Tarn, le Lot, la Saône et l'Aisne, ont reçu aussi, dans le cours de cette année, d'importantes améliorations dont le chiffre s'est élevé à 10 093 578 fr.

Ports maritimes de commerce. — Une somme totale de 36 303 995 fr., dont environ 11 millions en 1841, a été dépensée, jusqu'au 31 décembre de cette année, sur les 68 930 000 alloués, en vertu de diverses lois spéciales, à 42 ports répartis sur toute l'étendue de nos côtes.

Les travaux sont en activité sur tous les points, et déjà dans quelques ports ils sont entièrement terminés. C'est ainsi qu'à Saint-Valery-sur-Somme, au Crotoy, au Hourdel, à Fécamp, à Saint-Gilles, à la Ciotat, les ouvrages autorisés par la loi du 19 juillet 1837 ont reçu une exécution complète; à Bayonne on a réalisé l'amélioration la plus vivement attendue par le commerce, c'est-à-dire l'installation du bateau à vapeur remorqueur de l'Adour. Dans plusieurs autres ports, tels que Cherbourg, Granville, Landernau, Riberou, Saint-Georges-du-Douhet, la Perrotine, Cannes, les travaux approchent du terme de leur achèvement.

Enfin, parmi les ouvrages entrepris plus récemment, en vertu de la loi du 9 août 1839, des résultats importants sont déjà obtenus : à Nantes, plusieurs portions de quais ont été livrées au commerce; au port du Havre, on a ouvert une partie du bassin Vauban, comprenant un développement de 600 mètres de murs de quais, et pouvant recevoir cinquante navires de 300 à 500 tonneaux ; et à Marseille, l'élargissement des quais de Vieille-Ville est en partie réalisé.

Travaux de la Corse. — Depuis les lois de 1837 et 1839, on a ouvert en Corse plus de 284 kilomètres de longueur de routes royales, dont une partie est complétement achevée. L'année 1841 a contribué à ce résultat par 20 543 mètres de longueur de routes ouvertes, et par un degré d'avancement très grand pour les parties antérieurement ébauchées. Malheureusement, les prétentions exagérées de beaucoup de propriétaires dont les terrains sont nécessaires à l'ouverture des routes nouvelles, prétentions auxquelles certains individus que la voix publique accuse prêtent un coupable appui, donnent lieu à des augmentations considérables de dépense. Les résultats auraient donc été bien plus satisfaisants si d'une part on n'avait pas eu à lutter sur autant de points contre les propriétaires à déposséder, et si de l'autre les ateliers n'étaient pas réduits à l'inaction, depuis le commencement du mois de juin jusqu'à la fin d'octobre, par les fièvres qui désolent les côtes de la Corse à cette époque. La dépense faite sur les sept routes royales que l'on ouvre s'est élevée à près de 1 100 000 fr. en 1841.

Sur les 1 200 000 fr. affectés à l'amélioration des ports et à l'éclairage des côtes de la Corse, 220 000 fr. environ ont été dépensés en 1841, et 500 000 les années précédentes.

Phares et fanaux. — 700 000 fr. ont été affectés à cette destination pour la seule année 1841, non compris les quatre grands phares en construction sur les côtes de Corse.

Aujourd'hui 45 phares des trois premiers ordres, tant de l'ancien que du nouveau système, sont allumés sur nos côtes maritimes. Outre ces feux, destinés à signaler au loin les principaux attérages, 90 fanaux de moindre portée éclairent les entrées des rades et des ports les plus fréquentés.

Les nouveaux fanaux de cette dernière espèce, dont la construction a été entreprise ou continuée dans la dernière campagne, sont au nombre de six.

Les résultats nouveaux obtenus se réduisent à l'achèvement d'un phare de troisième ordre, et à la reconstruction de trois anciens fanaux, dont les réverbères sidéraux ont été remplacés par des appareils catadioptriques.

Parmi les établissements en cours d'exécution, on peut citer comme les plus remarquables le grand phare de Dunkerque et le fanal de la Teignouse, destiné à signaler l'un des plus dangereux écueils de la baie de Quiberon.

Chemins de fer. — On a dépensé, en 1841, 1 282 249 fr. sur le chemin de fer de Lille à la frontière de Belgique ; 1 002 852 fr. sur le chemin de fer de Valenciennes à la même frontière ; et 610 246 fr. sur le chemin de fer de Montpellier à Nîmes. Les dépenses pour l'établissement de ces deux premiers chemins sont évaluées respectivement à 6 041 066 fr., et à 3 991 524 fr.

Études. — On a poursuivi, dans le cours de cette année, des études de navigation et de chemins de fer commencées les années précédentes, ou même on en a entrepris de nouvelles.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1841 et 1842.)

INCENDIE DU PALATINAT FAUSSEMENT ATTRIBUÉ A TURENNE.

Le 25 juillet 1675, Turenne était en présence de son adversaire Montécuculli. Une bataille allait s'engager, et les habiles manœuvres qu'il avait faites donnaient à Turenne le droit de croire qu'il serait vainqueur. Après avoir parcouru le front de son armée et reconnu la position de l'ennemi, Turenne s'arrêta à Nider-Salsbach (dans l'Ortenau) et s'assit sous un arbre, sur lequel il fit monter un vieux soldat, qui l'avertissait des mouvements de l'ennemi. Vers midi, il écrivit à Louis XIV qu'il se disposait à tomber sur l'arrière-garde de Montécuculli dès qu'il commencerait sa retraite. A deux heures, le général d'artillerie Saint-Hilaire fait prier Turenne de venir observer un mouvement de l'ennemi. Turenne va joindre Saint-Hilaire, et le rencontre sur une petite hauteur. Au moment où Saint-Hilaire avançait le bras pour montrer au maréchal la direction du corps dont le mouvement l'avait inquiété, un boulet lui enlève le bras et frappe Turenne au-dessous du cœur. Turenne tomba mort. Le fils de Saint-Hilaire s'écria aussitôt : « Ah! mon père! — Ce n'est pas moi, lui répond Saint-Hilaire, qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme. »

Les habitants de l'Ortenau laissèrent en friche pendant de longues années la place où Turenne avait été frappé ; ils conservèrent religieusement l'arbre sous lequel il s'était longtemps assis. Cet arbre n'a cessé d'exister que parce que des voyageurs de toutes les nations sont venus en arracher des débris.

En 1781, le cardinal de Rohan fit élever un monument à l'endroit où Turenne avait reçu la mort. En 1801, par les ordres de Moreau, on le restaura.

Turenne n'a pas été seulement pleuré de ses concitoyens : sa mémoire est restée un objet de respect pour les Allemands. Cependant ce grand homme a été accusé d'avoir incendié le Palatinat. Mais cette accusation est fausse.

Il est vrai qu'en 1689, Louvois donna ordre d'incendier le Palatinat pour en faire un désert, et empêcher ainsi, par le manque de vivres, les Impériaux d'attaquer la France de ce côté. On frémit en lisant les horreurs qui furent commises, et on conçoit que leur souvenir se soit perpétué dans ces malheureuses contrées. En effet, le maréchal de Duras et son lieutenant le général Mélac, brûlèrent 20 villes, 50 châteaux et 40 villages ; les tombeaux des électeurs furent violés. Pendant deux ans, le Palatinat, l'Ortenau, l'évêché de Trèves, furent ainsi dévastés. C'est surtout Mélac qui est encore l'objet de l'exécration des habitants du Palatinat. C'est lui, en effet, qui s'y montra le destructeur le plus acharné. Il passait pour sorcier ; pour se donner un air plus terrible, il couchait avec deux grands loups. (*Mémoires de Villars.*)

Quant à Turenne, il ne prit aucune part à cette guerre barbare. Si la tradition du pays lui est à cet égard défavorable, je n'hésite pas à croire que c'est surtout parce que le souvenir de ses admirables campagnes dans le Palatinat ayant rendu son nom populaire, il y est demeuré comme le type de tous les généraux français du règne de Louis XIV.

Voici, au reste, la réfutation de l'erreur : elle est tirée de l'ouvrage de Beaurain (1), et on pourra juger, d'après les autorités que cite ce savant géographe, combien ses dénégations sont positives et sans réplique :

« Il me reste, dit Beaurain (p. 117), à justifier Turenne d'une inculpation aussi calomnieuse qu'accréditée. On l'accuse d'avoir reçu et exécuté l'ordre de réduire en cendres les États de l'électeur palatin. Les historiens, dont la plupart ont compilé sans examen, confondent les époques, et placent en 1674 la ruine de ce pays en 1688, c'est-à-dire treize ans après la mort du maréchal. La simple exposition des faits suffit pour laver sa mémoire. Le vicomte jugeant que quand les renforts des confédérés les auraient joints, leur supériorité l'obligerait à repasser le Rhin, résolut de



(Tombeau de Turenne, à Salsbach.)

leur ôter les moyens de subsister à la droite du fleuve : il en fit donc enlever ou consommer les grains et les fourrages; il n'y a rien dans cette conduite que de conforme aux lois de la guerre. Les paysans palatins, réduits à la plus affreuse disette, déchargèrent leur rage sur quelques soldats qui tombèrent entre leurs mains, et dont on trouva les corps mutilés (2). Les troupes mirent alors sans ordre le feu à quelques villages (3). Dès que Turenne en fut informé, il défendit de brûler sous les peines les plus rigoureuses (4). J'observerai que l'humanité qui caractérisait le général français ne s'acorde pas avec la réputation d'un incendiaire qu'on lui donne, d'après un accident fortuit auquel il n'eut aucune part. Si Louis XIV avait mandé au vicomte de ruiner le Palatinat, il eût accusé la réception de cet ordre, et rien ne l'indique dans ses papiers; ce qu'il dit dans une lettre adressée au monarque (27 juillet) ne peut s'entendre que de la disette que souffraient les habitants, et à laquelle on remédia autant qu'il fut possible; car le maréchal autorisa le commis des vivres « à distribuer du pain de » munition aux sujets de l'électeur palatin, comme aux sol- » dats de l'armée, » ce qui serait contradictoire avec l'intention de brûler leurs maisons. D'ailleurs, Turenne manda quelques jours après au marquis de Louvois : « qu'il avait » répondu à l'électeur ce qui était vrai, c'est-à-dire que si » les soldats avaient brûlé sans ordre quelques villages, » c'étaient ceux où ils avaient trouvé des soldats tués par » les paysans. » Il est donc injuste d'attribuer au général français des désordres commis la nuit par des troupes qu'on pouvait d'autant moins contenir dans une discipline sévère qu'elles étaient séparées en plusieurs quartiers des deux côtés du Necker. Les gazettiers de Hollande qui cherchaient à rendre le nom français odieux à toute l'Europe, employèrent souvent le mensonge pour y réussir : ils ont écrit que Turenne avait brûlé le Palatinat par ordre de Louis XIV; les historiens les ont copiés, et cette atrocité a été crue. Je pense qu'il est sage de douter quand des assertions sans preuves ou de méprisables gazettes noircissent la mémoire d'un homme rempli d'humanité.

» M. Colini a fait imprimer à Manheim, en 1767, une

(1) Histoire des dernières campagnes de Turenne. Paris, 1782; 2 vol. in-fol.

(2) Ils en brûlerent quelques uns à petit feu, en pendirent d'autres la tête en bas, et les laissèrent mourir ainsi. Ils arrachèrent le cœur et les entrailles à d'autres, leur crevèrent les yeux, et, après les avoir mutilés de diverses manières, les exposèrent sur les grands chemins. (Hist. de Turenne par Ramsay, t. II, p. 255. Ed. in-12, 1771.)

(3) Lettre du maréchal de Turenne à l'électeur palatin, du 27 de juillet.

(4) Il fit mettre à mort les soldats coupables de ces vengeances. (Ramsay, p. 256.)

dissertation, dont le but est de prouver que l'électeur palatin n'envoya point de cartel au vicomte de Turenne, et que cette pièce et la réponse sont supposées : l'une et l'autre existent dans les archives de la maison de Bouillon. J'ai eu entre les mains les originaux, et j'affirme qu'ils sont conformes aux copies insérées dans la collection des Mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal. M. Colini s'est donc trompé quand il a dit : « Que le » cartel est imaginaire, mais qu'il est très certain que Tu» renne fit réduire en cendres une partie des villages du » Palatinat. » L'ouvrage du dissertateur contient 135 pages : c'en est beaucoup trop pour nier une vérité et accréditer une calomnie. »

MOSAIQUE DE CONSTANTINE.

La belle mosaïque que nous publions ici a été découverte, au mois de juin 1842, à 2 000 mètres à l'est de la ville de Constantine (Algérie), sur la rive gauche du Rhummel, et sur le flanc de la colline de Koudiat-Ati. Elle était à un mètre au-dessous du sol, au milieu de débris de constructions antiques, dans un terrain cultivé par le 3e régiment de chasseurs d'Afrique : c'est aux travailleurs de ce régiment qu'est due cette intéressante découverte.

La copie de cette mosaïque a été exécutée de la moitié de la grandeur même de l'original, et coloriée, cube par cube, par M. le capitaine d'artillerie Delamare, membre de la commission scientifique d'Algérie, qui a consacré plusieurs mois à ce long et minutieux travail. M. le capitaine Delamare a été en même temps chargé par M. le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, du soin d'enlever et de faire transporter en France ce monument curieux de l'art antique. L'extraction a été faite avec un entier succès d'après les instructions fournies par M. Lebas, architecte, membre de l'Institut ; et si, comme il y a lieu de l'espérer, le transport s'opère avec le même bonheur, la mosaïque de Constantine ne tardera pas à venir accroître les richesses du Musée royal à Paris, ou du Musée de Versailles.



(Mosaïque découverte à Constantine en 1842, et qui doit être prochainement transportée à Paris.)

Nous avons indiqué (1837, p. 207) les procédés à l'aide desquels ces sortes d'ouvrages sont composés et peuvent être déplacés. Nous avons fait connaître également les mosaïques les plus célèbres (1837, p. 208), et donné les dessins de quelques unes d'entre elles (1835, p. 41 et 272 ; — 1836, p. 296).

La mosaïque de Constantine, d'après la description qu'en a faite M. le capitaine Delamare, est rectangulaire ; elle a 7m,14 sur 8m,36. Le milieu du rectangle vers le bas est occupé par un tableau d'une composition et d'une exécution fort remarquables. Le surplus est rempli par 36 ornements circulaires, 6 de chaque côté du tableau, et 24 au-dessus. Ces ornements, tous différents et d'un goût parfait, sont reliés par une guirlande de feuilles. La mosaïque est complète ; elle est terminée par une riche bordure qui règne tout autour.

Le tableau qui occupe le bas du rectangle a 2m,4 de large sur 3m,20 de haut. Il représente Neptune et Amphitrite, grands comme nature, debout, presque nus, la tête ornée d'auréoles ; ils sont placés sur un char d'or traîné par quatre chevaux marins ; deux génies ailés voltigent autour d'eux et soutiennent une espèce de draperie ou d'écharpe rouge enflée par le vent. De la main gauche Neptune tient son trident ; la main droite laisse échapper les rênes. Amphitrite, la tête parée de boucles d'oreilles, porte des bracelets au haut des bras. Les cubes qui formaient son collier, et le bracelet de l'avant-bras droit, ont été soigneusement enlevés. Il est présumable que ces ornements étaient en pierres précieuses ou en or, et qu'ils ont été dérobés anciennement. Amphitrite regarde Neptune, et s'appuie sur lui en passant son bras gauche sur son épaule.

Au bas du tableau, au-dessous des chevaux marins, quatre enfants nus montent deux barques à voiles, et sont occupés à pêcher. L'un d'eux, celui qui tient le gouvernail de la barque de gauche, porte un collier et deux bracelets à chaque bras. Au-dessous des barques, deux génies marins, portés sur des dauphins, jouent sur l'eau et tiennent à la main des plantes marines. Vingt-cinq poissons sont disposés autour des personnages, à partir du haut du tableau jusqu'en bas.

L'ensemble de la mosaïque a été exécuté par d'habiles artistes, et le tableau semble destiné à jeter un nouveau jour sur l'histoire de la peinture antique. M. Delamare pense que cet ouvrage est du temps des successeurs de Massinissa, l'allié des Romains, qui avait fait de Cirta (Constantine) la capitale de son royaume, et où ses descendants, surtout Micipsa, firent fleurir les sciences et les arts.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. 1842, p. 349, 378.)

Après plusieurs autres années d'épreuves, quelquefois maître d'école, plus souvent apprenti tailleur, toujours misérable, Stilling prit le parti de s'éloigner de la maison paternelle : il y était moins aimé et il s'y sentait plus à charge depuis qu'une belle-mère y était entrée.

Il ne quitta pas Florenbourg sans visiter les tombes de sa mère et de son grand-père. Il s'assit un moment sur chacune d'elles et les arrosa de ses larmes. Il se disait en lui-même : Si ces deux personnes vivaient encore, cela irait bien autrement pour toi dans ce monde.

Pauvrement vêtu, sans argent, vivant de charité, il voyagea quelque temps au hasard, jusqu'à ce que, passant près de Schauberg, il se rappela que le fils de M. Stolbein était pasteur dans cet endroit. Il alla le trouver, et lui demanda sa protection. Le pasteur l'accueillit bien, et lui procura du travail chez un honnête tailleur. Mais il était dans la destinée de Stilling d'abandonner sans cesse cette profession pour celle de l'enseignement, où il était cependant toujours malheureux. Le maître d'école de Schauberg lui proposa un jour une place de précepteur à la campagne, dans une riche famille. Stilling accepta, et partit avec une espérance de bonheur qui fut cruellement déçue. Cet épisode est certainement un des plus tristes de sa vie.

La maison de son nouveau maître, M. Hochberg, était située dans un joli petit vallon, arrosé par un frais ruisseau. Madame Hochberg, personne d'une rare beauté et richement vêtue, vint à la rencontre de Stilling, le salua avec bienveillance et le fit entrer dans un salon magnifiquement meublé. Bientôt arrivèrent deux jeunes garçons pleins de vivacité, et une jolie petite fille ; les garçons étaient en habits de hussards écarlates ; on eût pris la petite fille pour une princesse. Ces beaux enfants vinrent faire leur révérence à leur nouveau précepteur et lui baiser la main. De sa vie, chose pareille ne lui était arrivée ; il ne savait quelle contenance garder, et comme il leur présentait la paume de la main, ils se tourmentaient de la lui tourner pour la baiser. Aussitôt après, les enfants s'échappèrent en sautant, bien aises de s'être acquittés de leur tâche.

M. Hochberg et son beau-père, homme fort âgé, étaient allés à l'église ; madame vaquait dans la maison ; en sorte que Stilling se trouva seul dans le salon. Il vit tout de suite qu'il lui manquait deux choses essentielles pour la place qu'il allait remplir : la première, c'est qu'il n'entendait rien aux manières du beau monde : il ne savait que saluer et serrer la main ; la seconde, c'est que ses habits n'étaient pas à la mode, et de plus en fort mauvais état. Il avait, à la vérité, gagné huit florins chez le maître tailleur ; mais qu'était-ce que cela dans un si grand dénûment ? Après avoir acheté des souliers, un chapeau et une chemise, il ne lui restait plus que deux florins, et c'est à peine si l'on s'apercevait encore, en le voyant, de ces achats. Il sentait bien qu'il aurait journellement à rougir ; il fallait donc qu'il s'appliquât à apprendre la politesse, et que par son zèle et son habileté il gagnât la faveur de ses maîtres, afin qu'ils lui aidassent à sortir peu à peu de sa misère.

M. Hochberg arriva enfin : c'était un homme grand et assez corpulent ; beaucoup de dignité dans le maintien, le teint brun, les yeux noirs comme du jais, la démarche d'un grand Espagnol. Cependant, il n'y avait rien d'affecté. En entrant, il jeta un regard de prince sur Stilling, regard qui pénétra celui-ci jusqu'à la moelle ; puis, inclinant légèrement la tête, il dit : Serviteur, monsieur.

Stilling fit de son mieux une courbette, et dit : Votre serviteur, monsieur mon patron. Je dois avouer qu'il avait bien étudié une heure ce compliment ; mais, comme il ne pouvait pas prévoir ce que M. Hochberg dirait ensuite, il était au bout de son latin. Après un ou deux tours dans la chambre, M. Hochberg dit à Stilling : Êtes-vous résolu à servir chez moi comme précepteur ? — Oui. — Quelles langues savez-vous ? — Le latin assez bien. — Bon, monsieur. Il est vrai que vous n'en aurez pas encore besoin ; mais il est essentiel de le savoir pour l'orthographe. Savez-vous aussi le calcul ? — Je connais la géométrie et les mathématiques pour lesquelles le calcul est indispensable. — Eh bien ! cela n'est pas mal, ça peut me convenir. Je vous donnerai 25 florins par an avec la table.

Stilling trouvait bien que c'était trop peu ; cependant il dit : — Je me contenterai des appointements que vous fixerez, et j'espère que vous me donnerez selon que je mériterai. — Oui, votre conduite déterminera la mienne à cet égard.

On se mit à table. Ici encore, Stilling s'aperçut de tout ce qu'il avait à apprendre avant de savoir manger selon les usages. Malgré tous ces petits désagréments, il éprouvait une joie secrète de se voir enfin sorti de la poussière et lancé dans la société des gens de bon ton, après laquelle il avait si longtemps soupiré. Il observait attentivement tout ce qu'il voyait de propre à le former, et même, quand il était seul dans sa chambre, il s'exerçait à saluer profondément. Il considérait sa condition actuelle comme une école destinée à l'instruire des bienséances.

Le lendemain de son arrivée, il commença les leçons avec les enfants ; ceux-ci étaient fort bien élevés, et ils se montraient particulièrement affectueux avec leur maître, dont ils adoucissaient ainsi toutes les peines.

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi paisiblement sans que Stilling eût rien à désirer, sinon de meilleurs habits. Il fit part à son père du changement survenu dans son sort, et en reçut une réponse satisfaisante.

M. Hochberg avait fait une absence au grand chagrin de Stilling, parce qu'il était le seul avec qui il pût causer de choses qui l'intéressassent. La joie qu'il éprouva de son retour ne fut pas de longue durée. Sa situation devint de jour en jour plus pénible. M. et madame Hochberg avaient cru que leur précepteur avait encore des habits à Schauberg ; mais quand ils s'aperçurent qu'il avait tout apporté sur son corps, ils commencèrent à avoir une petite idée de lui et à se défier de sa fidélité. On mettait tout sous clef ; on se montrait réservé à son égard, et souvent il pouvait voir à leur discours qu'on le tenait pour un vagabond. Or, pour rien au monde, Stilling n'aurait fait tort d'un liard à qui que ce fût ; aussi ne pouvait-il endurer les soupçons à ce sujet ; et, en vérité, on ne comprend pas comment cette fatale idée avait pu venir à l'esprit de ces braves gens. Il est très probable que l'un des domestiques était infidèle, et cherchait à faire tomber les soupçons sur le précepteur ; malheureusement on ne lui laissait rien voir d'assez significatif pour lui donner occasion de se justifier.

On rendit insensiblement ses fonctions plus pénibles. Sauf les heures de repas, il était enfermé tout le jour avec les enfants dans un petit cabinet d'étude de quatre pieds de largeur et dix de longueur. De cette manière, il n'avait pas un moment à lui, excepté le dimanche, et encore le passait-il tristement, car il n'osait plus sortir, faute d'habits, pas même devant la porte de la maison. Une extrême indigence, un continuel emprisonnement et le mépris et la défiance insupportable dont il était l'objet, étaient comme les trois têtes d'un Cerbère incessamment déchaîné contre le pauvre Stilling.

Vers la Saint-Martin, ses yeux s'ouvrirent complétement sur sa triste position, et la mélancolie la plus noire s'empara de lui. Il cria à l'Éternel avec tant de force, qu'on aurait dû l'entendre d'un pôle à l'autre ; mais ce n'était pas avec épanchement, le cœur semblait n'y être pour rien : aussi n'y puisait-il aucune consolation. Jamais il n'avait entendu nommer cet effroyable tourment, encore moins en

avait-il jamais éprouvé la moindre chose. Ajoutez à cela qu'il n'avait autour de lui pas un seul ami dans le sein duquel il pût verser ses douleurs. Il n'aurait pas cru d'abord qu'il lui fût possible de demeurer longtemps dans un tel état, et pourtant de jour en jour il empirait. Ses maîtres et toutes les autres personnes ne faisaient pas plus attention à lui que s'il n'eût jamais existé, quoique, du reste, ils fussent contents de ses leçons.

Aux approches de Noël, sa situation devint plus horrible encore. Pendant le jour, il était renfermé en lui-même, semblable à un homme engourdi par le froid; et quand, à dix heures du soir, il rentrait dans sa chambre à coucher, ses sanglots éclataient, tout son corps tremblait, les dents lui claquaient comme à un malfaiteur au moment suprême; et quand il s'était mis au lit, le combat qu'il avait à soutenir contre cette angoisse mortelle allait au point de faire trembler le lit et même les fenêtres, jusqu'à ce qu'enfin il s'endormît de fatigue. C'était encore un grand bonheur pour lui de pouvoir dormir; mais lorsqu'il s'éveillait le matin et qu'il voyait les rayons du soleil éclairer son lit, l'épouvante revenait et le froid de la mort le saisissait de nouveau. L'astre du jour, dans toute sa magnificence, n'était pour lui que l'œil courroucé de l'Eternel qui le menaçait de ses foudres. Pendant tout le jour, le ciel lui paraissait rouge de sang, la vue d'un être vivant le faisait tressaillir comme si c'eût été un spectre; en revanche, ç'aurait été pour lui un vrai bonheur et un rafraîchissement que de vivre dans un gouffre ténébreux au milieu de cadavres.

Il trouva enfin le temps, durant les jours de fêtes, de réparer de fond en comble ses vêtements. Il retourna son habit et mit tout en aussi bon état qu'il lui fut possible. L'indigence est industrieuse; il vint à bout de cacher sa misère de manière à pouvoir au moins aller une ou deux fois sans honte à l'église de Holzheim. Il était devenu si pâle et si maigre, que ses lèvres ne cachaient plus ses dents; le chagrin avait défiguré ses traits d'une manière effrayante. Ses sourcils étaient redressés en haut, le front couvert de rides, les yeux ternes, creux et hagards, la lèvre supérieure retirée vers les narines, la lèvre inférieure et les joues pendantes. Quiconque le voyait le considérait avec étonnement et se détournait de lui.

Le dimanche après le nouvel an, il était allé à l'église. Nul ne parlait mieux à son cœur que M. le pasteur Bruck. Celui-ci, du haut de la chaire, avait remarqué Stilling, et, dès que le service fut fini, il se hâta de sortir pour le chercher au milieu des gens rassemblés devant la porte. Il le prit par le bras et lui dit : « Venez avec moi, monsieur le précepteur; venez dîner chez moi, nous passerons l'après-midi ensemble. » Je ne saurais dire l'impression que ces bienveillantes paroles firent sur l'âme de Stilling; il était près de sangloter à haute voix; des torrents de larmes coulaient le long de ses joues. Il lui fut impossible de répondre au pasteur; mais celui-ci l'emmena dans sa maison sans lui faire de questions. Madame la ministre et ses enfants furent saisis d'effroi à sa vue, et montrèrent pour lui la plus vive compassion.

Dès que M. Bruck eut ôté sa robe, on se mit à table. Aussitôt le pasteur se mit à lui parler de son état, et avec un intérêt si profond que Stilling ne pouvait que pleurer à chaudes larmes, et ceux qui étaient à table pleuraient également. Cet excellent homme lisait sans se tromper dans l'âme de Stilling; il l'assurait avec force que toutes les souffrances qu'il avait endurées jusqu'à présent n'étaient, dans les desseins miséricordieux de l'Eternel, qu'un feu destiné à le purifier et à le préparer pour quelque chose de remarquable; que sa douloureuse situation n'avait pas d'autre but, et qu'il ne se passerait pas longtemps avant qu'il vît luire le jour de sa délivrance. Il lui donna encore d'autres consolations de cette nature qui répandaient comme une douce rosée sur l'âme aride et desséchée de Stilling. Mais cette consolation fut de courte durée; il fallut rentrer le soir dans la geôle, et le soulagement dont il avait joui lui fit sentir d'autant plus vivement sa douleur.

Ces terribles souffrances durèrent environ cinq mois. Le 12 avril 1762 était marqué pour sa délivrance. Il s'était levé accablé encore du même poids avec lequel il s'était mis au lit, et était descendu, comme à l'ordinaire, pour le déjeuner; à neuf heures, il était dans la chambre des leçons, assis devant la table, et renfermant en lui-même sa douleur habituelle; il sent tout-à-coup un changement complet s'opérer en lui, toute sa mélancolie a disparu, et son âme est inondée d'une paix profonde et d'une parfaite joie. Il examine ce qui se passe en lui et reconnaît bientôt qu'il veut partir; il s'y était résolu sans le savoir; au même instant il se lève et monte à sa chambre pour se livrer en liberté à ses pensées. Les larmes de joie et de gratitude qu'il y répandit ne seront comprises que de ceux qui se sont trouvés dans de semblables états d'âme. Il eut bientôt fait un petit paquet des deux ou trois haillons qu'il possédait; il le jette par la fenêtre dans une cour de derrière, laisse sa canne dans sa chambre, descend et sort d'un air indifférent par la porte de la rue; il passe derrière la maison, prend son paquet et s'éloigne précipitamment sans suivre de chemin.

LA MAISON DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

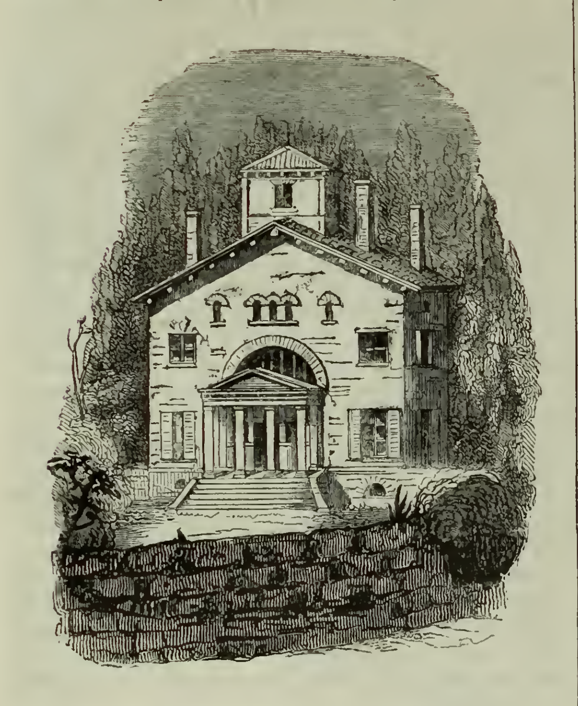
Après avoir visité les cours du Nord, erré par toute l'Europe, traversé les mers, toujours à la poursuite de la gloire, de la fortune et du bonheur, c'est dans un petit coin de sa patrie que Bernardin de Saint-Pierre trouva ce qu'il avait en vain demandé à l'ancien et au nouveau monde. Il avait usé dans ses longs pèlerinages *le désir de voir et l'humeur inquiète* qui trop souvent tourmentent la jeunesse; il était allé s'assurer au loin que c'est dans l'ombre et près de soi que se cachent la sagesse et le bonheur. Ce tendre et profond amour de la nature qui parfume ses ouvrages s'épanouit en lui, non lorsqu'il parcourait de vastes solitudes aux sublimes aspects, non quand, le cœur gonflé de passions dévorantes et d'ambitieuses pensées, il partageait les fêtes et les banquets des grands de la terre, mais lorsque, dans une petite mansarde de la rue Neuve Saint-Etienne, il vivait seul et pauvre, étudiant les richesses de la création dans l'humble fraisier qui croissait sur sa fenêtre; voyant de loin les clochers, les toits, les dômes de Paris se confondre, noyés dans un même rayon de soleil. C'est près de la pauvre servante qui l'avait bercé tout petit, qu'après avoir fréquenté les beaux esprits du siècle, il revint étudier la philosophie pratique. Marie Talbot, vieille, isolée, sans instruction, dépourvue de tout, gagnant, par un travail assidu, six sous par jour qui suffisaient à sa vie « quand le pain n'était pas trop cher, » la simple Marie lui apprit ce que tant de savants ignorent : à aimer le travail, à se contenter chaque jour de peu, et à confier le lendemain à la Providence.

L'ambitieux qui naguère rêvait des royaumes à régenter, des peuples à régénérer, apprit qu'une famille à rendre heureuse est assez pour remplir la vie. Une maison qu'il fit bâtir dans une des charmantes petites îles de la vallée d'Essonne, un modeste jardin qu'il planta devinrent pour lui un assez vaste horizon. Tous ceux que la lecture des ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre a rendus meilleurs (et il est du petit nombre de ces écrivains privilégiés qui font germer dans le lecteur de douces et saines pensées), tous ceux qui le lisent et qui l'aiment verront avec plaisir la demeure où s'écoulèrent quelques unes des années les plus heureuses de cet aimable vieillard, dont le radieux couchant a rayonné sur notre enfance. C'est plaisir d'entendre les instructions qu'il donnait à sa femme pour embellir son gracieux séjour :

« Fais, lui disait-il, fais semer les capucines en bordures » et par bouquets vers le pavillon, sur le massif de terre à » gauche du pré, en face de la maison, de sorte qu'en grimpant les tiges puissent s'accrocher aux arbrisseaux qui » sont sur la crête. J'en excepte les arbres et arbrisseaux à » fruit. . . . .

» . . . . . Je te conjure de ne rien négliger pour faire » planter incessamment des graines farineuses, car ce temps » peut empirer. Tu feras mettre sur couche des grains de » potiron et de concombre... Je m'étends, mon amie, un peu » au long sur ces instructions, parce qu'il est urgent de profiter du temps des semences qui commence à se passer. » D'ailleurs une femme d'un bon esprit, comme toi, une » mère de famille, une maîtresse de maison, doit savoir que » le jardin est la base la plus assurée de la cuisine, et que » dans ce temps-ci on ne doit pas perdre un pouce de terrain... Engage donc Ricour à continuer ses labours, et » fais-y travailler Geneviève deux heures par jour. Quelques » bonnes paroles feront encore plus que l'intérêt.

» Fais planter des haricots flageolets tout le long de ma » haie; ils viennent vite, ne s'élèvent pas haut, et ne craignent point les rats. Fais observer un bon pied de distance » à droite et à gauche des petits arbres; fais planter aussi » sur la crête des fossés des asperges; fais mettre des haricots d'Espagne tout le long de la langue de terre au-delà » du pavillon sur l'eau; ils font en grimpant une charmante » décoration, et produisent un très bon légume. »



(Maison de Bernardin de Saint Pierre, à Essonne.)

Quand Bernardin presse sa compagne de le rejoindre dans son champêtre asile, il trouve des accents aussi mélodieux que ceux du rossignol.

Essonne, ce 14 ventôse an II.

» . . . . . . Ma maison est toute carrelée à l'exception » de la salle à manger; les perrons sont faits, les croisées » posées presque partout. . . . .

» Devance l'hirondelle, toi qui, dans mon automne, m'as » rappelé au printemps de la vie. Oh ! quand pourrai-je te voir assise à mes côtés !... Tu trouveras ici tout ce qu'il faut au bonheur : bon air, doux exercice, vues charmantes, nourriture saine, laitages abondants, et un ami qui » met sa félicité à te rendre heureuse........ Viens........ » la gaieté des oiseaux, les moutons qui paissent l'herbe » nouvelle au haut de la colline, les doux contours de la » vallée dont les saules fleurissent, valent mieux pour te » distraire que les spectacles bruyants de la capitale. Viens » embellir notre hameau de ta présence. »

Ailleurs, il fait à son ami Ducis la description d'une douce retraite qu'il habita plus tard, à Eragny, avec sa seconde femme.

« . . . . J'habite un lieu digne d'un philosophe » comme vous. Ce n'est pas un paysage semblable à celui » de Corbeil, mais il a aussi ses charmes. Il présente des » cultures semblables à celles de la vallée de Montmorency, » avec des lieux agrestes et rocailleux au sommet de ses » collines qui suivent à perte de vue les sinuosités de l'Oise. » Ces sommets sont revêtus, à droite et à gauche du chemin, de longs tapis tout violets d'une espèce de grande » renoncule qui ne croît que dans les cailloux; sa couleur » d'un bleu pourpre forme la plus charmante harmonie » avec leur blancheur d'une part, et la verdure des collines » de l'autre. . . . »

Quelques mots d'une lettre de Ducis feront mieux voir Bernardin dans son nid de verdure, entre sa femme et ses enfants, que tout ce que nous pourrions dire et raconter :

« Véritablement, je suis un pauvre homme dont le monde » et la société ne peuvent tirer aucun parti. Aussi est-ce la » nature qui me dit : Mets-toi à l'écart; tu n'es bon que là. » J'ai le bon esprit de l'entendre et de me tenir dans mon » coin. . . . . Nous sommes tous comme des vaisseaux » qui se rencontrent, se donnent quelques secours, se séparent et disparaissent. Vous, mon ami, qui vivez avec » une tendre et vertueuse compagne, avec de jolis enfants, » goûtez le bonheur d'un époux et d'un père. Voilà les trésors que Dieu vous a donnés. Il protègera le nid; sa » douce chaleur est l'âme et la vie. Ah! que les petits » aient le temps d'y sentir croître leurs ailes, et qu'ils » aient le bonheur de ne pas s'en écarter. Les mœurs ne » s'apprennent pas, c'est la famille qui les inspire. »

Avec quelle vivacité aussi le voyageur fatigué savoure ce doux repos. Bernardin ne peut souffrir qu'on l'arrache à ce foyer paisible qui renferme son univers. Quand sa célébrité le fait rechercher, quand on s'efforce de le retenir à Paris, il écrit à sa femme :

« Je suis comme le scarabée du blé, vivant heureux au » sein de sa famille, à l'ombre des moissons; mais si un » rayon du soleil levant vient faire briller l'émeraude et » l'or de ses élytres, alors les enfants qui l'aperçoivent s'en » emparent et l'enferment dans une petite cage, l'étouffent de gâteaux et de fleurs, croyant le rendre plus heureux qu'il ne l'était au sein de la nature. »

L'image touchante de la mort ne s'offre pas à l'homme sage comme un objet d'effroi, ni à l'homme pieux comme un dernier terme. Elle ramène le premier à l'étude de la vie, et lui apprend à en profiter; elle présente au second un avenir de bonheur, elle lui donne l'espérance au milieu de ses jours de tristesse. Pour l'un et pour l'autre la mort devient la vie. Il faut présenter au jeune homme le tableau d'une noble vieillesse, et au vieillard le tableau du jeune âge, afin que tous deux aiment à voir ce cercle éternel, et que la vie s'achève dans la vie. GOETHE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CATHÉDRALE DE BALE.



(Salon de 1843. Peinture. — Des Moines transportant un cercueil dans la crypte de la cathédrale de Bâle, par M. Renoux.)

La plupart des voyageurs qui ont visité Bâle se sont arrêtés de préférence devant l'hôtel-de-ville, et semblent avoir tenu la cathédrale en une médiocre estime ; cependant cette église mérite encore d'être citée après les belles cathédrales du Rhin, et les souvenirs historiques qui s'y rattachent lui assurent une place distinguée parmi les monuments de la Suisse.

La cathédrale de Bâle a été commencée en 1010 par l'empereur Henri, consacrée en 1019, puis reconstruite en 1536. Le chœur, la partie inférieure de son extrémité orientale, et la crypte située au-dessous, sont de cette époque et d'une architecture qui ne ressemble en rien à celle qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de saxonne ou de normande. L'église s'appelle indistinctement de plusieurs noms : *le Munster*, *Saint-Léonard*, *Saint-Pierre*, *Saint-Martin*, *Saint-Alban* ou *Sainte-Elisabeth.* Elle est placée au-dessus du pont, sur une haute terrasse ombragée de beaux marronniers, d'où la vue s'étend sur le Rhin et les campagnes voisines. Elle est vaste, spacieuse, et ornée de deux beaux clochers parallèles et de même forme, qui s'élèvent au-dessus de son portail. Ces flèches, construites en pierres rouges, sont d'une architecture élégante, peut-être même trop coquette, et qui ne s'harmonise pas assez avec le reste de l'église, bâtiment lourd et vulgaire; la hauteur des clochers est de 68 mètres. Au-dedans, un autel de marbre et un magnifique baptistère forment les principaux ornements de la nef. Il ne faut pas oublier cependant un très beau buffet d'orgues enrichi de peintures d'Holbein, quelques boiseries habilement ouvrées, une chaire d'un travail délicat portant la date de 1465, et quatre colonnes formées de piliers détachés. Enfin l'église compte parmi ses appendices une remarquable salle où se font les cours de théologie.

Chacun sait que ce fut dans la cathédrale de Bâle que se tint, en 1431, le fameux concile contre les disciples de Jean Hus, qui joue un si grand rôle dans l'histoire ecclésiastique. Du chœur un escalier conduit à la salle du concile, petite chambre basse avec quatre fenêtres gothiques, parfaitement conservée telle qu'elle était à l'époque où se tint le concile. Un banc de bois scellé dans le mur et recouvert d'un grossier coussin en fait le tour. Deux clepsydres qui servirent d'horloge aux prélats sont encore accrochées au mur, près d'une copie de la fameuse Danse macabre. « Je ne pus me défendre d'une certaine émotion, dit M. Emile Souvestre, en me trouvant dans cette salle qui avait retenti de tant de paroles solennelles, de tant d'anathèmes terribles, de tant d'arguties sanglantes. Je me représentais assis sur ce banc circulaire les prélats venus de tous les coins de l'Europe pour *passer la foi au creuset*, vieillards graves et chauves dont les mains tenaient un livre pour bouclier, une plume pour épée, et qui, avec ce livre et cette plume, brisaient les armées, ébranlaient les trônes et forçaient les portes des villes. Je les voyais tous avec leurs robes traînantes, leurs yeux penseurs, leurs attitudes humblement impérieuses... Jean de Ségovie, Œneas Sylvius, Louis Aleman, le légat Julio Cesarino, Louis, patriarche d'Aquilée, Gilles, Charlier, etc... C'était entre ces murs, devant ces horloges de sable arrêtées depuis quatre cents ans, et à ces murmures majestueux et tristes du Rhin, qu'ils avaient commencé à faire retentir le grand débat religieux qui devait transformer bientôt l'Europe en un champ de bataille. Quels souvenirs et quelles images ! »

A l'extérieur, on remarque le portail de Saint-Gallus,

décoré des statues du Christ et de saint Pierre, et de celles des Vierges folles et des Vierges sages : la façade présente aussi des sculptures bizarres.

Mais la véritable richesse de l'église, son plus bel ornement, son premier titre historique, ce sont les tombeaux, les épitaphes, les inscriptions de toutes sortes qui remplissent le chœur et la nef souterraine. On se demande pourquoi Holbein ne dessina pas plutôt sa danse des Morts sur les vitraux ou les murs de la cathédrale. En présence de cette foule de tombeaux illustres, de cette multitude d'évêques, de princes savants ensevelis sous les dalles de l'église et dans les caveaux de la crypte, les étranges dessins, les effroyables peintures de la ronde funèbre auraient semblé d'une vérité plus saisissante encore, et les terribles vers du poëte qui commenta l'œuvre d'Holbein eussent été mieux placés dans cette cathédrale que sur les murs d'un cimetière où dort la foule des morts inconnus :

Qui marchez en pompe superbe,
La mort un jour vous pliera.
Comme soubz vos piedz ployez l'herbe,
Ainsi vous humiliera.

Les épitaphes et les inscriptions de la cathédrale de Bâle sont si nombreuses, qu'il a fallu des volumes entiers pour les recueillir. On les trouve à peu près réunies dans deux gros livres connus seulement des antiquaires : *Basiliensium monumentorum antigrapha A. Simone Grunæo Ligio, Lignicii* 1602, et *Joh. Toujolæ Basilea sepulta*, 4°, 1661.

Parmi cette multitude de tombeaux, on distingue surtout ceux de l'impératrice Anne, née comtesse de Hochbourg, épouse de l'empereur Rodolf de Hasbourg, premier du nom, du prince Charles, l'un de ses fils, d'Arnold de Rothberg, évêque de Bâle, et de plusieurs savants du seizième siècle. Auprès du chœur, contre un pilier, se lit l'épitaphe d'Erasme, faite d'une table de marbre rouge, à la frise de laquelle on voit un *Deus Terminus* avec les mots : *Cedo nulli*, qu'Erasme avait pris pour sa devise : le *Deus Terminus* lui servait de cachet. Erasme chérissait singulièrement la ville de Bâle ; il y fit imprimer la plupart de ses ouvrages, et quoiqu'il fut obligé de s'en exiler pour dissidence religieuse, il revint y mourir en 1536.

M. Renoux, peignant l'église souterraine de Bâle, a voulu ajouter encore au lugubre aspect de ces voûtes funèbres : sous cette triste colonnade chargée de figures étranges, sous ces mornes piliers, le long desquels se tiennent debout les images sculptées des évêques et des princes trépassés, défile le noir cortége des moines qui portent un cercueil ; les torches éclairent ces sombres demeures, et nous découvrent la riche architecture de l'église souterraine, sans que cette vive clarté enlève rien d'ailleurs à la tristesse profonde des caveaux funéraires. Le peintre ne descend pas par simple curiosité sous ces voûtes où dorment les morts ; il suit le nouveau cercueil qu'on y amène, et c'est au travers de cette lugubre impression qu'il regarde les murs et les tombeaux, les colonnes et les sculptures. Il n'illustre pas seulement la crypte de Bâle, mais il exprime en même temps le sentiment pieux dont l'âme est saisie devant toutes ces sépultures :

Mauldicte en ton labeur la terre,
En labeur ta vie useras,
Jusques que la mort te soubterre,
Toy, poudre, en poudre tourneras.

Quand nos facultés ne se développent que partiellement et au hasard, il en résulte des défauts pour l'esprit et pour le caractère. Ce n'est qu'en les exerçant beaucoup, avec méthode et dans leur ensemble, qu'elles s'entr'aident mutuellement.

Le développement harmonique de nos facultés, qui semble ne servir qu'à l'esprit, contribue encore à cette paix de l'âme qui constitue le bonheur. Une imagination déréglée fatigue et égare l'homme qu'elle agite ; une contention trop habituelle de l'esprit le rend sec et stérile, et nous fait perdre pour ainsi dire le goût du bonheur.

La nature semble tendre de partout vers une harmonie universelle. Ce qui se développe partiellement est toujours plus ou moins vicieux. Le développement parfait de l'esprit, en élevant le cœur à son niveau, produit les grands caractères qu'on admire dans l'histoire. DE BONSTETTEN.

ÉDUCATION D'UNE JEUNE AVEUGLE,

SOURDE, MUETTE, ET PRIVÉE DE L'ODORAT.

(Second et dernier article. — Voy. p. 58.)

« Six mois après que Laura Bridgman eut quitté la maison paternelle, sa mère vint à l'institution, et arriva dans un moment de récréation. Laura jouait alors avec les autres enfants, et sa mère, ne voulant pas d'abord l'interrompre en s'approchant d'elle, resta quelques minutes à la contempler avec des yeux pleins de larmes. Cependant, en courant, l'enfant vint à la heurter, et, la reconnaissant pour étrangère à la maison, commença aussitôt à lui toucher les mains ; elle examina sa toilette, et essaya de découvrir si elle ne la connaissait pas. Cette première recherche ne lui ayant rien appris, elle se détourna de sa mère comme d'une étrangère. La pauvre femme ne put contenir sa douleur en voyant que sa fille ne la reconnaissait pas. Pour essayer de réveiller ses souvenirs, elle lui donna un collier qu'elle portait habituellement avant de venir à Boston ; Laura le reconnut de suite avec beaucoup de joie, le passa autour de son cou, et me chercha avec empressement pour me dire qu'elle comprenait que ces perles venaient de la maison paternelle.

» Encouragée par ce petit succès, sa mère essaya alors de la caresser ; mais Laura la repoussa, préférant aller retrouver ses compagnes. Enfin un autre objet venant également de la maison paternelle lui fut donné, et aussitôt elle commença à manifester un peu de préoccupation ; elle examina l'étrangère plus attentivement, et me fit comprendre qu'elle devinait que cette personne venait de Hanover. Alors elle voulut bien recevoir ses caresses ; mais au plus léger signe de ses compagnes elle s'en éloignait encore comme d'une personne qui lui était parfaitement indifférente. Le chagrin de la pauvre mère était déchirant : quoiqu'elle eût entrevu la possibilité de ne pas être reconnue, et qu'elle se fût préparée à beaucoup souffrir, la réalité était au-dessus de ses forces.

» Cependant, un instant après, elle reprend encore son enfant : alors une idée vague paraît traverser l'esprit de Laura ; sa physionomie commence à exprimer le doute : la personne qui la tient ne peut lui être étrangère ; elle la touche avec empressement, et une vive expression d'intérêt vient animer ses traits ; son visage devient très pâle, puis très rouge ; elle n'a pas encore tout deviné, mais ce qu'elle pressent l'agite profondément. A ce moment d'anxiété si pénible, sa mère l'attire plus près d'elle et l'embrasse avec effusion. Alors la vérité se fit sentir à Laura ; tout sentiment de défiance disparaît de sa physionomie, et c'est avec une expression de joie excessive qu'elle s'appuie sur le sein de sa mère, et s'abandonne à ses plus tendres caresses.

» A partir de ce moment, elle ne pensa plus au collier ; les joujoux qu'on lui offrait furent rejetés ; ses petites compagnes, pour lesquelles un moment avant elle laissait avec joie celle qu'elle croyait une étrangère, essayèrent en vain maintenant de l'arracher à sa mère. Cpendant l'habitude d'une obéissance immédiate à toutes mes volontés la fit céder encore, lorsque, par un signe qui lui était familier, je l'engageai à me suivre ; mais dans cette occasion sa soumission parut lui coûter extrêmement. Elle vint se serrer

près de moi avec crainte, et sa physionomie annonçait un grand trouble intérieur. Au bout de quelques instants, je la ramenai à sa mère, et elle se jeta dans ses bras avec toutes les apparences de la joie la plus vive.

» Au moment de la séparation, Laura accompagna sa mère jusqu'à la porte, se tenant pendant tout le temps aussi près d'elle que possible. Arrivée au seuil de la maison, elle étendit la main pour savoir qui était près d'elle : ayant reconnu la directrice de la maison pour qui elle a une vive affection, elle la saisit d'une main, tandis que de l'autre elle serrait convulsivement sa mère. Cet instant de douloureuse hésitation dura peu; bientôt elle laissa retomber doucement la main de sa mère, se retourna tout-à-fait vers la directrice, et s'appuya sur elle en sanglotant. — La pauvre mère partit alors, et l'enfant, rentrée dans le cercle ordinaire de ses occupations, ne tarda pas à reprendre sa sérénité accoutumée.

» Sans aucune idée de l'éclat du monde extérieur, inaccessible au charme des sons, à la douceur des parfums, elle paraît pourtant heureuse, cette étrange enfant! heureuse et gaie comme un oiseau! L'emploi de ses facultés, l'acquisition d'une idée nouvelle lui donne un plaisir indicible. Jamais on ne la voit sombre ou chagrine; elle aime passionnément le jeu, et lorsqu'elle se mêle à une partie, sa voix éclatante domine toutes celles de ses compagnes.

» Quand on la laisse seule, elle sait toujours se distraire par quelque occupation : un ouvrage d'aiguille, par exemple, peut captiver son attention pendant des heures entières. Si on ne lui a donné aucun genre de travail, elle en imagine et s'amuse à compter avec ses doigts ou à épeler les mots qu'elle a appris le plus récemment. Dans cette étude solitaire, elle paraît raisonner, réfléchir, discuter même. Lorsque sa main droite épelle mal un mot, elle l'en punit aussitôt en la frappant légèrement avec sa main gauche; au contraire, si elle a réussi dans la combinaison de ses lettres, elle se donne un petit coup sur la tête, comme pour se témoigner son contentement. Quelquefois elle fait exprès de se tromper, et alors c'est en souriant qu'elle châtie sa main inhabile.

» Lorsque Laura marche, elle tient ses mains étendues, et reconnaît toutes les personnes qu'elle rencontre, ce qu'elle témoigne en faisant à chacune un signe particulier. Si elle trouve sur son passage une petite fille de son âge, si surtout c'est une de ses amies de prédilection, on la voit sourire de plaisir; ses bras et ceux de sa compagne s'entrelacent, leurs mains se saisissent, et aussitôt s'établit une conversation animée; elles échangent des joies, des chagrins, des baisers et des adieux, comme des enfants possédant l'usage tous leurs sens.

» On a remarqué qu'elle choisit toujours pour amies celles de ses compagnes qui sont le plus intelligentes. Il lui est évidemment désagréable d'avoir des rapports avec des intelligences bornées, à moins cependant qu'elle ne puisse prendre de l'autorité sur elles et en faire de dociles instruments de ses fantaisies.

» Elle aime assez que d'autres enfants soient soignés et caressés par les maîtres qu'elle affectionne, mais il ne faut pas que cela soit poussé trop loin, ou elle devient jalouse. Elle a besoin d'avoir sa part, et si ce n'est celle du lion, c'est au moins la plus grande. Lorsqu'elle ne croit pas l'avoir obtenue, elle dit : *Eh bien! ma mère m'aimera.*

» Pour le seul plaisir de l'imitation, elle fait des choses qui ne peuvent évidemment avoir aucun sens pour elle. Ainsi on l'a vue assise pendant une demi-heure avec un livre ouvert devant les yeux, et remuant les lèvres comme elle avait observé que certaines personnes le font en lisant.

» Un jour elle prétendit que sa poupée était malade; elle fit semblant de lui donner une médecine, puis elle la mit au lit avec de grandes précautions, et plaça une bouteille d'eau chaude à ses pieds. Elle était enchantée de son jeu et riait de tout son cœur. Lorsque j'entrai dans sa chambre, elle insista pour que je vinsse tâter le pouls de sa malade, et mon ordonnance de lui appliquer un vésicatoire sur le dos lui causa un tel ravissement qu'elle en cria presque de joie.

» Elle est très expansive avec ceux qu'elle aime. Si elle se trouve assise à travailler près d'une de ses amies, elle s'interrompra à tout moment pour l'embrasser et lui faire mille caresses touchantes par leur expression de sincérité.

» Elle n'est calme que lorsqu'elle est seule; quand elle sent la présence de quelqu'un, elle n'a pas de repos jusqu'à ce qu'elle puisse s'emparer de sa main, et engager aussitôt une conversation. »

Tout ce qu'on vient de lire est extrait d'un rapport fait par le docteur Howe, directeur de l'institution des Aveugles à Boston, un an après que Laura Bridgman y était entrée. Nous pensons que le nom du bienfaiteur de cette pauvre enfant ne sera pas indifférent aux personnes qui auront lu son histoire. Dans ce qui va suivre, c'est M. Dickens qui continue de parler.

J'ai feuilleté le journal de Laura; la rédaction en est très nette, et les expressions dont elle se sert se comprennent facilement sans exiger d'explication. Ses lettres sont bien formées, ses lignes bien rangées, et son écriture est parfaitement lisible. Ayant témoigné le désir de la voir écrire, la maîtresse qui était près d'elle lui dit de signer son nom deux ou trois fois sur une feuille de papier. Pendant qu'elle écrivait, je remarquai que sa main gauche suivait toujours la droite qui tenait sa plume. Sans être rayée, elle écrivait droit et avec aisance.

Le sens du toucher est devenu chez elle tellement exquis qu'elle peut reconnaître à un très grande intervalle de temps une personne qu'elle a bien connue une fois. C'est ce qui arriva pour un de mes amis qui m'avait accompagné, et qui était déjà venu. Plus de quatre mois s'étaient écoulés depuis sa dernière visite, et cependant, aussitôt qu'il eut posé sa main dans celle de Laura, elle exprima son nom sur la paume de la main de sa maîtresse. Je voulus à mon tour prendre sa main, mais elle me repoussa comme elle repousse tout homme qui lui est étranger. Elle retint, au contraire, avec un plaisir évident la main de ma femme, et la baisa; puis elle examina toute sa toilette avec une curiosité et un intérêt de jeune fille.

Avant de voir Laura, j'avais visité une autre salle où jouaient à différents jeux très animés un assez grand nombre de jeunes garçons aveugles. A notre entrée dans cette salle, le maître qui nous accompagnait avait été salué bruyamment par tous les enfants, et tous s'étaient écriés presque simultanément : « Regardez-moi, monsieur Hart! je vous en prie, monsieur Hart, regardez-moi! » manifestant ainsi le désir bien singulier dans leur condition de faire *voir* leurs exploits. Je remarquai parmi eux un petit garçon à figure souriante, qui, un peu à l'écart des autres, s'amusait à un exercice gymnastique des bras et de la poitrine, et paraissait y prendre un grand plaisir, lorsqu'en rejetant ses bras en arrière il lui arrivait d'aller toucher un de ses camarades. Cet enfant était sourd-muet et aveugle comme Laura Bridgman.

Olivier Caswell a eu le plein usage de tous ses sens jusqu'à l'âge de trois ans et demi. A cette époque, il eut la fièvre scarlatine, et au bout de quatre semaines il devint sourd; quelques semaines plus tard, aveugle; six mois après, il était muet. Ce dernier malheur parut lui être particulièrement sensible; on le vit souvent poser sa main sur les lèvres des personnes qui parlaient, puis la reporter avec inquiétude sur les siennes, comme pour s'assurer qu'elles étaient pourtant en bon état.

« A peine entré dans l'établissement, dit le docteur Howe, il témoigna son désir d'apprendre par l'extrême attention avec laquelle il toucha tout ce qui l'entourait. Ayant de plus que Laura le sens de l'odorat, il s'en servait aussi pour distinguer les objets.

» Je commençai par lui enseigner immédiatement le lan-

gage des doigts, sans le faire passer par divers degrés préliminaires habituellement en usage. Je pris plusieurs objets dont les noms sont courts, tels que clef, vase, etc. Je plaçai sa main sur l'un d'eux, la clef par exemple, puis, appuyant mes doigts sur les siens, je formai l'une après l'autre les lettres qui composent le mot clef. L'esprit et les mains d'Olivier suivaient avec une vive attention tous les mouvements de ma main. Lorsque j'eus répété plusieurs fois la même opération, il chercha à m'imiter. Laura était mon auxiliaire dans cette première leçon, et l'intérêt qu'elle y apportait allait jusqu'à l'agitation. Ces deux enfants présentaient un singulier spectacle : la figure de Laura était colorée et inquiète, ses doigts entrelacés dans les nôtres les touchaient assez pour pouvoir suivre tous nos mouvements, mais si légèrement qu'ils ne les gênaient pas. Olivier était toute attention, la tête un peu inclinée et le visage relevé ; une de ses mains suivait tous les mouvements de mes doigts, et l'autre étendue essayait de les répéter. Dans ces moments-là il se peignait sur sa physionomie un sentiment d'inquiétude auquel succédait un petit sourire s'il pressentait qu'il pouvait réussir à m'imiter, et enfin un rire joyeux au moment où il était averti par une petite tape sur la tête, mon signe d'approbation habituel, qu'il avait en effet réussi. Laura sautait de joie, et c'était de tout cœur qu'elle lui appliquait aussi une bonne tape dans le dos pour lui prouver sa satisfaction.

» Il apprit bientôt à former les lettres des mots clef, vase, etc.; et, comme chaque fois qu'il avait achevé un mot, je lui faisais toucher l'objet, il s'aperçut enfin de la relation que je souhaitais qu'il établît entre le nom et la chose; et de lui-même, lorsque j'avais exprimé un nom, il choisissait l'objet qui s'y rapportait.

» Alors, après avoir déposé sur une table tous les objets qui nous avaient servi d'étude, je m'éloignai à quelque distance avec les deux enfants. Je pris les doigts d'Olivier, et je lui fis former les lettres du mot clef ; Laura suivait tous ses mouvements. Aussitôt qu'il eut achevé, elle alla lui chercher une clef. Notre élève parut s'amuser beaucoup de ce manége, et devint de plus en plus attentif. Je lui fis faire ensuite les lettres du mot pain, mot nouveau pour lui ; Laura courut lui en chercher un morceau. Il le sentit, le porta à la bouche, et releva la tête d'un air très entendu, parut réfléchir un moment, puis se mit à rire aux grands éclats, semblant vouloir dire : Oh ! oh ! je comprends à quoi l'on peut arriver ainsi.

» Je vis clairement qu'il avait la capacité et le désir d'apprendre, et je le remis entre les mains d'un instituteur intelligent, ne doutant pas de la rapidité de ses progrès. Mes espérances furent, en effet, pleinement justifiées. »

TAÏTI.

(Premier article.)

L'île de Taïti, que sa reine Pomaré vient de mettre sous la protection de la France, est la plus grande de l'archipel de l'océan Pacifique connu sous le nom d'*îles de la Société*.

De formation volcanique, aussi bien que les îles qui l'environnent, ce qu'indique suffisamment le basalte qu'on y rencontre à chaque pas, Taïti se compose de deux montagnes coniques réunies par un isthme. La grande presqu'île, de forme circulaire, a 35 kilomètres de diamètre environ ; la petite, située au sud-ouest, est un ovale, de 24 kilomètres de long sur 16 kilomètres de large. L'isthme, qui a 4 kilomètres de largeur, n'est qu'une terre plate submergée dans les hautes marées. La circonférence de toute l'île est de près de 175 kilomètres; on y trouve plusieurs bons mouillages, dont les meilleurs sont Papava et Papeïti.



(Ile de Taïti. — Vue de la baie de Papeïti et de l'ilot de la Reine.)

Les autres îles du groupe, au nombre de dix, sont la gracieuse Maïtia, surnommée *le Boudoir* par l'élégant Bougainville; Eimeo; Tatoua-Roa, formée de quelques îlots boisés; Tabou-Eimanou; Wahine, riche, fertile, et d'une étendue de 25 milles environ; Raïatea, Tahaa, Bora-Bora, et Toubaï, île élevée et richement boisée.

A l'ouest des îles Taïti se trouvent encore Scilly, Mohipa, et Bellinghausen, qui peuvent être considérées comme appartenant au même groupe, quoique d'ordinaire on les en distingue.



(Ile de Taïti. — Baie de Matavaï.)

Découverte pour la première fois en 1608 par Fernand Quiros, Taïti reçut de cet habile marin le nom de Sagittaria; puis elle fut à peu près oubliée des Européens jusqu'au moment où Bougainville, ramené à la mythologie par les images riantes qu'elle lui présentait, la nomma *Nouvelle-Cythère;* plus tard, Cook donna au groupe entier le nom d'*Iles de la Société*, en l'honneur de la Société royale de Londres. Quand cet illustre navigateur avait demandé aux habitants de l'île principale le nom de leur pays, ceux-ci avaient répondu : O Taïti (c'est Taïti), et il avait appelé Otaïti cette terre qui devint bientôt fameuse par toute l'Europe. Dans tous les récits des illustres voyageurs que nous venons de citer, Taïti semble la véritable Atlantide, l'Eldorado. Elle fut proclamée *la Reine de l'océan Pacifique.*

Effectivement, la nature semblait avoir tout fait pour cette île heureuse : éloignée de toute grande terre au milieu d'un vaste océan, sa température, qui ne tombe jamais au-dessous de 15 degrés (thermomètre de Réaumur), s'élève rarement au-dessus de 27, et permet à tous les végétaux propres à la Polynésie d'y croître en liberté. De jolies montagnes boisées la dominent, et une large bande de terre d'une admirable fertilité, qui l'entoure comme une ceinture, est couverte d'arbres-à-pain, de goyaviers, de manguiers, de cocotiers, d'orangers, de citronniers, magnifiques végétaux qui, en même temps qu'ils fournissaient à une population nombreuse une nourriture saine et abondante, semblaient plantés pour le plaisir des yeux, pour l'ornement de l'île. De jolis ruisseaux descendant du flanc des collines jusqu'à la mer contribuent à entretenir cette fertilité, et un grand lac profond et poissonneux creusé par la nature au flanc des montagnes de la plus grande presqu'île, semble un inépuisable réservoir de fraîcheur.

Lorsqu'au dix-huitième siècle, des navigateurs, imbus des idées d'innocence primitive et d'âge d'or antérieur à l'établissement régulier de toute société, virent s'élever au milieu des flots de l'océan Pacifique cette île riante qui semblait une riche corbeille de fruits et de fleurs, ils battirent des mains, et quand, abordant, ils se virent entourés d'une innombrable population qui accourait à eux les bras ouverts et le visage riant, leur offrant les beaux fruits du pays, les excellents coquillages recueillis sur les brisants qui entouraient l'île, et recevant avec reconnaissance les verroteries ou les plumes rouges qu'on lui rendait, ils ne doutèrent presque pas d'avoir enfin trouvé le paradis terrestre.

Rien de curieux et d'intéressant comme les récits de Cook et de Bougainville, qui étudièrent avec amour, avec passion les mœurs des Taïtiens. Ce peuple était alors organisé en grandes tribus qui semblaient véritablement des familles, et les chefs, souverains de l'île, ne paraissaient que des patriarches. La propriété existait dans le pays, mais il ne semble pas que l'usurpation ou le vol y fussent connus avant

l'arrivée des Européens. Les maisons, qui n'étaient que de vastes hangards couverts de feuilles de palmier, soutenus par des colonnes d'arbres à pain, étaient d'ordinaire ouvertes à tous venants.

Des hommes grands et forts, des femmes petites, mais d'une beauté originale et piquante, entouraient les navigateurs européens, soit montés sur leurs légères pirogues, soit en nageant gracieusement. Les hommes portaient une ceinture de feuillage ou d'étoffe légère qui semblait une parure bien plutôt qu'un vêtement; les femmes, ceintes d'une draperie plus ample que celle des hommes, portaient en outre une sorte de tunique percée d'un trou pour y passer la tête, retombant jusqu'aux genoux par devant et par derrière, ouverte des côtés, et assez semblable à la chasuble de nos prêtres. Une même étoffe formait tous leurs vêtements, et elle leur était fournie par l'écorce du mûrier; les indigènes n'avaient même pas la peine de tisser cette étoffe, un léger battage suffisait à l'obtenir, et les morceaux réunis entre eux au moyen d'une eau glutineuse formaient facilement des pièces de 20 mètres sur plus d'un mètre de largeur. Ces étoffes, employées blanches pour la toilette des femmes, étaient teintes de diverses couleurs, rouge, rose, jaune, pour les autres usages. Les hommes en enroulaient des morceaux autour de leur tête en forme de turban; les femmes allaient tête nue, les cheveux coupés assez court et bouclant naturellement, comme on les voit sur la tête des enfants. Hommes et femmes se paraient de plumes et de coquillages, et les verroteries qu'on leur offrait devenaient un objet de grand luxe.

Leurs armes étaient la massue, la fronde, l'arc et les flèches. Leurs pirogues, formées d'un seul tronc d'arbre creusé au moyen du feu, ou faites de planches jointes ensemble, contenaient de six à cinquante hommes. Souvent ils se servaient de pirogues jumelles liées ensemble par un mât qui s'élevait au milieu.

La vie de ces heureux insulaires se passait au milieu des jeux; la danse, la lutte, la musique, étaient leurs exercices favoris; leur musique était douce et simple; c'était presque toujours un chant accompagné par le tambour, la trompette marine, ou la flûte dont ils jouaient avec le souffle des narines. Leur poésie était le plus souvent improvisée; mais ils avaient un rhythme bien marqué et une véritable prosodie. Ils avaient des opéras où le chant et le récitatif alternaient; puis deux autres genres de représentations dramatiques, drames sérieux et bouffonneries. Ces dernières semblaient particulièrement leur plaire. Cook, Bougainville, Vancouver, assistèrent à des représentations de ce genre, dont le dernier nous a laissé une assez longue description. Cook eût en outre le spectacle d'une naumachie donnée exprès pour lui par les Taïtiens; la description qu'il en donne est des plus curieuses, et il ajoute que ces insulaires ne connaissaient aucun autre genre de combats que les combats sur mer. Pour ces guerres, ils avaient des ressources vraiment extraordinaires, et la population de l'île, qui n'était pas alors de moins de cent mille habitants, fournissait dans certaines occasions jusqu'à trente mille hommes de guerre, douze cents pirogues de combat, et six cents pirogues de transport.

La religion parut aux navigateurs que nous venons de citer une sorte de polythéisme; cependant les Taïtiens reconnaissaient un dieu supérieur à toutes les autres divinités, et lorsque Cook leur parla du Dieu des chrétiens, ils crurent y retrouver celui qu'ils nommaient *Oro;* ce qui peut donner à penser que les Taïtiens étaient monothéistes, mais imaginaient entre Dieu et l'homme des êtres intermédiaires, des sortes de génies ou d'anges, peut-être même des demi-dieux. Ils croyaient à l'immortalité de l'âme sans croire à la punition ou à la récompense, dans une autre vie, des actions accomplies dans celle-ci.

Leur culte était plein de superstitions grossières, et de plus il admettait les sacrifices humains. Dans ces sacrifices, où jamais on ne tuait plus d'un homme à la fois, il ne semble pas que les Taïtiens immolassent des ennemis vaincus, mais plutôt des coupables déjà condamnés, des vagabonds, ou enfin des hommes de la dernière classe du peuple; car les distinctions sociales étaient connues chez eux, et ils étaient en quelque sorte organisés en castes; ce qui pourrait annoncer une ou plusieurs conquêtes successives dont ils n'ont en aucune façon gardé la mémoire, la tradition historique ne remontant pas chez eux au-delà de quelques générations. L'esclavage était inconnu à Taïti, et par suite jamais ces insulaires ne faisaient de prisonniers dans leurs guerres, qui étaient sans quartier; mais la domesticité était en usage parmi eux, et probablement héréditaire.

De quelques cérémonies bizarres qu'il vit pratiquer dans un sacrifice humain auquel il assista, Cook inféra que jadis les Taïtiens avaient été anthropophages; mais lui-même et tous les voyageurs depuis lui, affirment que si jamais cette coutume barbare a été en usage à Taïti, elle a depuis longtemps complétement disparu.

Quant aux mœurs, ce que les voyageurs nous en ont transmis prouve qu'elles étaient loin d'être pures. Mais les voyageurs du dix-huitième siècle semblent n'avoir été que médiocrement frappés des vices de ce pauvre peuple, dont ils se plaisent à exalter les qualités, le doux caractère, l'hospitalité, la générosité parfois un peu fastueuse. Ils les peignent comme légers et oublieux, expansifs, portés à la bonté, exprimant par des larmes presque toutes leurs émotions, enfin véritablement enfants; et Cook lui-même, qui prend leur ignorance pour de l'innocence, leur incurie pour du bonheur, s'écrie : « Il est bien à désirer que les communications établies entre les Européens et les naturels des îles de la mer du Sud soient rompues avant que la civilisation n'infecte cette race ignorante du mal, qui passe des jours fortunés au sein de l'innocence et de la simplicité. »

Mais, qu'elle dût leur apporter le bonheur ou la misère, la corruption ou la vertu, il n'était plus au pouvoir de personne d'empêcher la civilisation européenne de pénétrer à Taïti. Par la richesse de ses productions, cette île allait devenir le lieu de relâche obligé de tous les vaisseaux naviguant dans la mer du Sud; parmi les indigènes plusieurs voulurent partir avec les navigateurs, et durent rapporter dans leur pays des germes de cette civilisation que Cook regardait comme un poison. *Otourou*, homme d'un rang éminent, s'embarque avec Bougainville; Hidi-Hidi et Maï partent avec Cook. La belle reine Oberéa a l'imprudence d'épouser le navigateur Wallis, et la Didon taïtienne se voit abandonnée par ce nouvel Enée, moins pieux que le premier. Enfin Vancouver pleure en s'arrachant au rivage, où il laisse à regret la belle Rahina, qui, de son côté, regrette amèrement celui qu'elle voit s'éloigner pour toujours.

Telle était l'île Taïti dans la dernière moitié du siècle dernier; il nous reste à la faire voir à nos lecteurs telle qu'elle est aujourd'hui, ce qui fera le sujet d'un prochain article.

JUSTICE ET SUPPLICES DANS LE ROYAUME DE SIAM.

Le comte de Forbin, qui fit partie de l'ambassade envoyée au roi de Siam par Louis XIV (voy. 1840, p. 35), ne repartit pas avec ses compatriotes et séjourna deux ans dans ce pays, sur lequel il a laissé dans ses Mémoires des renseignements fort curieux. Nous en extrayons le passage suivant, relatif à la manière dont s'exerçait la justice.

« Le roi, dit-il, fait exécuter lui-même la justice. Il y a toujours avec lui quatre cents bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtiments. Les châtiments ordinaires sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez,

et de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la cangue au cou, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au cep, et plusieurs autres supplices de cette espèce, il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé au moins quelquefois dans sa vie. »

ÉDUCATION DE LA FAMILLE.

Varron avait coutume de répéter que, si la douzième partie du soin apporté chaque jour à avoir du bon pain et une bonne cuisine était mise à perfectionner sa propre famille, depuis longtemps tout le monde serait parfait.

« Il n'est pas facile de concevoir comment un homme invoquant Dieu, le père du genre humain, considérant surtout combien notre connaissance de Dieu est bornée, si ce n'est en ce point qu'il est notre père miséricordieux, peut en son cœur trouver d'autre sentiment que celui de la charité. Mais il arrive quelquefois que nous adorons Dieu comme s'il était notre semblable. Nous l'assimilons à nos préjugés; nous lui prêtons nos propres passions; nous établissons une idole qui sourit ou qui menace suivant nos désirs. Au lieu d'imiter le père juste et tout-puissant de tout le genre humain, nous en faisons au contraire un Dieu qui nous imite. De cette manière, toutes les qualités odieuses de l'esprit humain se trouvent enlacées dans notre religion. Nos dévotions constituent la substance de nos passions; nos habitudes de communier avec Dieu sont devenues des occasions d'excommunier les autres... Si nous pouvons découvrir les traces de ses pas, c'est seulement dans l'étroite voie que notre imagination puérile lui a pratiquée; et nous identifions sa cause avec les ébullitions de notre vanité et de notre colère. Or, quand la piété est une fois égarée, chaque accroissement de piété est un accroissement de mauvais vouloir; nous fermons notre âme à toute atteinte de compassion pour ceux que, suivant nous, Dieu a exclus de son sein, et nous nous lançons dans une guerre sainte, non pas contre notre vanité, notre entêtement et tous les défauts qui nous accablent, mais contre les ennemis de nos opinions et trop souvent de nos erreurs. »

BUCKMINSTER, *prédicateur catholique américain.*

HISTOIRE DES HUISSIERS.

Lorsque l'aristocratie fut vaincue par les armes, il restait à la soumettre aux lois communes; dans cette seconde phase de sa lutte avec la royauté, les huissiers ou sergents formaient, pour ainsi dire, la milice du roi, et il y avait pour eux danger de blessures et même de mort.

Vers 1323, un gentilhomme du Languedoc, nommé Jourdain de Lille, tua un huissier, ou sergent, avec la masse d'argent aux armes du roi qu'il lui arracha des mains.

En 1399 ou 1400, Edouard, baron de Beaujeu, fit jeter par la fenêtre un huissier qui lui signifiait un ajournement.

Quelques gentilshommes du Poitou, de l'Anjou, du Maine et de la Saintonge, avaient l'habitude, vers l'année 1532, de noyer dans les fossés de leurs châteaux ou d'assommer les sergents qui se hasardaient à leur porter des assignations.

Les lois anciennes prouvent que les faits de cette nature étaient dans le train ordinaire des choses.

Charles VI, « considérant que les sergents et huissiers » étaient moult de fois injuriés et villénés, et très extrêmement battus, mutilés et navrés, et les aucuns morts et occis, » ordonna, en 1388, à toutes personnes de leur prêter main forte lorsqu'ils exerceraient leurs fonctions. Mais cette disposition, plusieurs fois renouvelée depuis, restait toujours sans effet. « Si les sergents veulent aller » exécuter ou faire aucun exploit de justice contre un gentilhomme ou autre riche et puissant, dit le commentateur » de l'ordonnance de 1560 (1), ils sont contraints mener » leurs recors de bien loin, à grands frais, d'autant que les » voisins se cachent et n'y osent aller de peur d'encourir » leur inimitié, d'être battus et intéressés en leurs biens. »

Ceux qui injuriaient ou battaient les sergents étaient censés injurier et battre le roi lui-même; et par suite de cette fiction, la peine de mort fut portée contre eux par l'ordonnance de Moulins en 1566, et par l'édit d'Amboise en 1572. Toutefois, on se bornait à condamner les coupables à la prison et à des peines pécuniaires; les lois anciennes, qui prodiguaient la peine de mort, s'appliquaient rarement dans toute leur rigueur.

Dans cette espèce de guerre que les sergents ou huissiers avaient à soutenir, tous les torts n'étaient pas d'un seul côté: eux-mêmes, très fréquemment, agissaient avec une violence brutale, injuriaient les parties et commettaient des actes d'improbité; ce qui leur a valu ce passage de Rabelais: « A Rome, gens infinis gagnent leur vie à empoisonner, à » battre et à tuer. Les chicanous la gagnent à être battus. » De mode que si par long temps demeuraient sans être » battus, ils mourraient de male faim, eux, leurs femmes » et leurs enfants. Quand un moine, prêtre, usurier ou » avocat veut mal à quelque gentilhomme de son pays, » il envoie vers lui un de ces chicanous. Chicanous le citera, » l'ajournera, l'outragera, l'injuriera impudentement, tant » que le gentilhomme sera contraint lui donner bastonnades » et coups d'épée sur la tête, ou mieux le jeter par les créneaux et fenêtres de son château. Cela fait, voilà Chicanous » riche pour quatre mois. Car il aura du moine, de l'usurier » ou avocat salaire bien bon, et réparation du gentilhomme, » aucunes fois si grande et si excessive que le gentilhomme » y perdra tout son avoir, avec danger de misérablement » pourrir en prison, comme s'il eût frappé le roi. »

« Un sergent, s'écrie Noël Du Fail, magistrat et conteur » du seizième siècle, en ce mot vous comprenez et enveloppez toutes les méchancetés. »

Cette classe était tellement malheureuse et si méprisée qu'elle ne pouvait se recruter que parmi les individus incapables de gagner leur vie autrement. Au quinzième siècle, et même au seizième, ils étaient encore, en grand nombre, complétement illettrés.

Les Etats-Généraux de 1484 exprimèrent, dans leurs cahiers, le vœu que l'on ne pût être reçu huissier sans savoir lire et écrire; modeste degré d'instruction rendu obligatoire par un édit de l'année suivante pour la prévôté de Paris, et le 4 octobre 1550, par une décision du parlement de la même ville. Enfin l'ordonnance de Roussillon (1563), applicable à tout le royaume, se borna à exiger qu'ils sussent écrire leur nom. Notons que pendant longtemps il ne fut pas indispensable de savoir écrire pour exercer le métier, les significations pouvant se faire de vive voix; et c'est ce qui explique ce brocard du jurisconsulte Rebuffi: « Cette lie du

(1) Les commentaires de Joachim Du Chalard ont été cités à plusieurs reprises dans le *Magasin pittoresque*. Ce livre, dont la première édition parut en 1561, n'est peut-être pas assez connu. On y trouve de précieux détails sur l'état de la société contemporaine; la pensée est élevée et le style plein de verve, quand il n'est point gâté par cette érudition exubérante qui était de mode alors. Nous avons inutilement cherché cet auteur dans les Biographies. Le titre de son livre nous apprend qu'il était né à la Souterraine, en Limousin, et qu'il exerçait la profession d'avocat au Grand-conseil.

peuple n'est ordonnée que pour servir de *va-lui-dire.* »

Dans l'intention de faire respecter les sergents, l'édit d'Amboise, renouvelant un article de l'ordonnance d'Orléans, leur enjoignit de porter sur l'épaule, en manière d'égide contre le bâton, un écusson de trois fleurs-de-lys.

Le législateur s'ingéniait en vain; les gentilshommes, qui n'avaient pas oublié que leurs ancêtres avaient été de petits souverains dans leurs seigneuries, résistaient toujours, derrière leurs tourelles, à l'action de la justice royale, lorsque Henri III, tournant pour ainsi dire la position de l'ennemi, décida, en 1580, par l'édit de Melun, que toutes personnes qui avaient seigneuries ou maisons fortes seraient tenues d'élire domicile en la ville royale la plus voisine, et que les exploits signifiés au domicile élu auraient le même effet que s'ils l'eussent été à la partie elle-même ou à son domicile réel. L'édit ajoutait que si la partie n'élisait pas domicile, les significations pourraient se faire à l'un de ses officiers, baillis, prévôts, serviteurs domestiques, etc.

Mais ce fut seulement sous Richelieu, après la défaite de la haute aristocratie et le triomphe définitif du pouvoir central, que le sort des huissiers s'améliora d'une manière bien sensible. Délivrés alors de leurs ennemis les plus redoutables, et plus rarement maltraités, eux-mêmes sortirent plus rarement aussi des bornes de la modération. Toutefois, aux deux derniers siècles, ils avaient fait peu de progrès dans l'estime publique, comme en témoigne notre ancien répertoire théâtral, où ils sont souvent mis en scène pour essuyer des injures et recevoir des coups.

Les officiers ministériels qui ont remplacé les anciens sergents sont les huissiers; nos huissiers audienciers correspondent aux anciens huissiers. Sous ce dernier titre on désignait les sergents attachés au service des audiences, parce qu'ils ouvraient et fermaient l'*huis* (la porte) du tribunal; *huissorius* signifiait portier dans la basse latinité. Cependant les sergents prenaient volontiers, comme plus honorable, la qualification d'huissiers, malgré la défense qui leur en avait été faite, notamment en 1405 par arrêt du parlement.

Les préventions contre cette classe d'officiers publics sont presque effacées aujourd'hui, et il est fort rare que l'on se porte à leur égard à des voies de fait. Ce changement dans leur condition provient sans doute de ce qu'il se trouve chez eux plus d'instruction et de probité que chez leurs devanciers, mais surtout de ce que les nécessités de l'ordre social sont mieux comprises. Sans les huissiers, il n'y aurait pas de justice possible, et l'estime publique est acquise désormais à tout citoyen qui exerce honnêtement d'utiles fonctions.

Nous joignons à cette étude, bien qu'il ne s'y rattache pas directement, le récit d'un fait non moins célèbre dans l'histoire de l'Université de Paris que dans celle des huissiers.

En 1440, un maître ou docteur en théologie, poursuivi par trois sergents qui avaient charge de l'arrêter, se réfugia dans le couvent des Grands-Augustins. Les sergents veulent y pénétrer avec leurs recors, mais ils rencontrent une rude résistance, et l'un des religieux augustins est tué dans le tumulte.

Plainte devant le prévôt de Paris; on invoque l'inviolabilité des asiles, les priviléges de l'Université; l'Université profère sa grande menace de fermer les écoles si elle n'obtient pas satisfaction; les trois sergents sont condamnés à faire amende honorable, en chemises, sans chaperons, jambes et pieds nus, ayant chacun à la main une torche ardente de quatre livres pesant.



(Palais des Beaux-Arts. — Bas-relief en pierre de liais, représentant une réparation publique faite à l'Université et aux religieux Augustins par trois huissiers.)

La cérémonie eut lieu au Châtelet, puis à l'endroit où le meurtre avait été commis, et encore à la place Maubert. Les coupables furent bannis à perpétuité, et l'on confisqua tous leurs biens, dont une partie servit à faire exécuter une croix en pierre, et un bas-relief destiné à perpétuer le souvenir de cette éclatante réparation. Ce bas-relief, que nous avons fait dessiner, était placé jadis au coin de la rue des Grands-Augustins, sur le quai de la Vallée; on le voit actuellement au palais des Beaux-Arts, fixé au mur à droite dans la cour semi-circulaire. Cette exposition en plein air peut faire craindre pour la longue conservation de ce curieux monument dont le temps a déjà détruit plusieurs détails.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MORLAIX.



(Vue de Morlaix, département du Finistère.)

La ville de Morlaix, que l'on rencontre sur la route de Paris à Brest, à 44 kilomètres seulement de cette dernière ville, n'est qu'un chef-lieu d'arrondissement et ne compte qu'environ douze mille habitants; mais son port et les relations étendues de ses négociants peuvent la faire regarder comme la capitale commerciale du département du Finistère.

Morlaix a, comme toutes les vieilles villes, son histoire fabuleuse. Conrad, archevêque de Salisbury, qui écrivait au douzième siècle, prétend qu'elle se nommait autrefois *Julia*, et que Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie, vint y prêcher le christianisme l'an 73 de Jésus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existait, au sixième siècle, dans le lieu où se trouve aujourd'hui Morlaix, une bourgade dont le nom était *Keulent ;* on ignore à quelle époque ce nom fut changé en celui de Morlaix, ou plutôt *Mor-lès*, évidemment donné à la ville à cause de sa situation au fond d'une vallée ou la mer montait. *Mor-lès*, en celtique, signifie *haut de la mer*.

Hoël II donna la ville et le château de Morlaix en dot à sa fille Aliénor, lorsqu'il la maria, en 498, au vicomte de Léon. Les descendants de ce dernier conservèrent ce domaine jusqu'au douzième siècle, où les ducs de Bretagne le réclamèrent. Il en résulta des débats souvent sanglants, heureusement terminés en 1331 par le traité de Guérande, qui rendait Morlaix au duc.

La duchesse Anne y ayant fait son entrée solennelle en 1506 (1), les notables de la ville lui présentèrent un petit navire d'or enrichi de perles, et une hermine apprivoisée portant un collier de pierreries.

Ce fut à Morlaix que l'on construisit, en 1513, *la Cordelière*, qui était le plus grand navire de l'époque et dont nous avons raconté la fin glorieuse (2).

(1) Voy, 1837, p. 32.
(2) Voy. 1837, p. 35, 188.

En 1522, Henri VIII, roi d'Angleterre, envoya plusieurs navires croiser sur les côtes du Finistère. Un traître nommé Latricle, qui remplissait à Morlaix les fonctions de capitaine, fit savoir à ceux qui commandaient ces vaisseaux que, toute la noblesse étant aux *montres* générales de Guingamp et les bourgeois à la foire de Noyal, près Pontivy, la ville serait facile à surprendre. A cette nouvelle, plusieurs officiers anglais se déguisèrent en marchands, et, accompagnés de quelques uns des leurs, connus pour avoir autrefois trafiqué à Morlaix, ils entrèrent dans la ville, surprirent les principaux postes, et ouvrirent les portes aux troupes de débarquement qui les suivaient. Celles-ci se répandirent dans les différents quartiers, les pillèrent, y mirent le feu, et, chargées de butin, regagnèrent leurs vaisseaux. Mais quelques centaines d'hommes qui s'étaient enivrés s'arrêtèrent au bois du *Stivel*, où les gentilshommes, qui revenaient de Guingamp en toute hâte, les trouvèrent et les passèrent au fil de l'épée. Leur sang rougit les eaux de la source, qui, depuis ce temps, s'est appelée *Fontaine des Anglais*.

Cet événement fit comprendre la nécessité de fortifier l'entrée du port de Morlaix, afin d'empêcher l'approche des ennemis et de nouvelles descentes. Aussi François I autorisa-t-il les Morlaisiens à construire sur le rocher du *Taureau*, placé à l'entrée de leur rade, une forteresse qui a été augmentée en 1742 et qui met actuellement cette passe à l'abri de toute insulte.

Pendant les guerres de la Ligue, Morlaix se déclara, comme tout le reste de la Bretagne, en faveur de l'union catholique et du duc de Mercœur. Le maréchal d'Aumont, qui commandait dans l'ancien duché au nom de Henri IV, assiégea le château placé à l'ouest de la ville, sur une hauteur où se trouve aujourd'hui une promenade, et le réduisit à la dernière extrémité. Ayant appris que la femme du gouverneur, la dame de Rosampoul, dont on vantait partout la beauté et qui se trouvait alors sur le point d'accoucher,

était obligée de se nourrir de chair de cheval, comme tout le reste de la garnison, il lui fit parvenir quelques moutons, des volailles et du gibier, en lui écrivant qu'il ne faisait point la guerre aux dames; mais elle lui renvoya le tout sur-le-champ, avec une lettre de remercîments, disant qu'elle ne voulait point faire meilleure chère que son mari et ses compagnons d'armes.

En 1548, Marie Stuart débarqua à Morlaix. Elle se rendait à Paris pour épouser le Dauphin, depuis François II. Le seigneur de Rohan la reçut à la tête de la noblesse et la conduisit à l'église Notre-Dame pour entendre un *Te Deum* en son honneur. Comme la princesse était sur le point de passer le pont-levis de la porte dite de la Prison, ce pont se rompit sous le poids de la cavalerie qui l'accompagnait, et les Écossais se mirent à crier *Trahison!* Mais de Rohan, qui marchait près de la litière de Marie Stuart, s'écria vivement :

— Jamais Breton ne fit trahison!

Et donnant rapidement des ordres, il fit réparer le dégât, et le cortége continua sa route.

Le corps de ville fut établi à Morlaix en 1561. Ses membres étaient choisis parmi les négociants. Le maire siégeait aux États de Bretagne, l'épée au côté comme ceux de Saint-Malo, de Brest et de Nantes. Morlaix était également le siége d'une sénéchaussée, d'un consulat et d'une amirauté.

Les seuls monuments de quelque intérêt que renferme Morlaix sont la fontaine des Carmélites, appartenant au style lombard, et l'église de Saint-Mélaine qui date du quinzième siècle. L'ancien Hôtel-de-Ville, construit sous Henri IV, a été remplacé par un édifice nouveau, d'une belle proportion, où se trouvent réunis les bureaux de la mairie et les tribunaux. Il y a en outre, sur le quai de Léon, une manufacture royale de tabac qui occupe plusieurs centaines d'ouvriers.

La ville de Morlaix est bâtie sur le versant de trois collines, au confluent de deux rivières, le Jarleau et le Kerleut, qui se jettent dans son port. Le port, qui assèche à toutes les marées, ne reçoit guère que des bâtiments de deux cents tonneaux. M. Alexandre fils aîné, un des hommes les plus intelligents et les plus laborieux du Finistère, avait proposé un projet dont l'exécution devait permettre aux navires de rester toujours à flot dans le port de Morlaix, et aux vaisseaux de trouver une rade sûre et défendue au bas de la rivière, à l'endroit appelé *Dour-du* (eau noire). Ce projet, approuvé par tous les marins, avait semblé sourire à M. le comte Jaubert lors de son passage au ministère, et l'accomplissement en paraissait certain; mais depuis, tout a été remis en question, et il est douteux que le port de Morlaix jouisse jamais des avantages que devait lui procurer la combinaison proposée par M. Alexandre.

En attendant, le commerce de cette ville, ruiné par l'empire, et que la restauration elle-même n'avait pu ranimer, reprend peu à peu son ancienne importance. A l'exportation des toiles, dont Landerneau a désormais le monopole dans le Finistère, a succédé celle du beurre, des grains, du papier. Un nouveau chemin ouvert sur Quimper et des travaux importants exécutés aux points d'arrivée des différentes routes qui aboutissent à Morlaix, vont faire affluer toutes les productions du Finistère vers cette ville, qui expédiera, en retour, sur tous les points du département les vins, les denrées coloniales et les marchandises de la Provence. Déjà un bateau à vapeur, naviguant régulièrement entre Morlaix et le Havre, a commencé à établir un échange rapide et dont l'importance va chaque jour augmentant. Morlaix semble donc se trouver dans une de ces crises de force et d'accroissement qu'il s'agit seulement de bien conduire. Sa population, sortie enfin de sa longue torpeur, cherche, s'agite, travaille; tout se transforme et s'améliore. Les rues, où l'on n'entendait autrefois que le bruit des lourds chariots, sont maintenant sillonnées par d'élégants cabriolets, les cahutes qui bordaient les quais ont fait place à de riches demeures, un Hôtel-de-Ville s'est élevé; on a établi des fontaines; on parle d'un collége et d'une bibliothèque. Encore un peu de temps, et Morlaix n'aura à craindre la comparaison avec aucune des villes de son importance dans la Bretagne ou ailleurs.

BIJOUTERIE DU CORAIL.

(Voy., sur la Pêche du corail, 1834, p. 299.)

Dès l'année 1560, deux marchands de Marseille, Linche et Didier, avaient bâti sur la côte d'Alger, du consentement du sultan, la forteresse du Bastion de France, destinée à servir de magasin et de retraite aux Français qui se livraient à la pêche et à la fabrication du corail. Jusqu'à la révolution, cette branche de fabrication fut très florissante à Marseille; à cette époque elle tomba, se releva avec éclat pendant l'empire, mais pour retomber, vers 1825, dans un état de ruine presque complet. La mode des bijoux de corail avait passé en France : aussitôt l'Italie s'empara de cette industrie, et Naples allait nous ravir le privilége de fournir la bijouterie du corail au monde entier, lorsque, vers 1834, quelques fabricants de Marseille parvinrent à rendre cette industrie à leur patrie. Outre l'importance commerciale de la fabrication des bijoux de corail, il faut encore remarquer que la pêche du corail, aujourd'hui que nous sommes maîtres de l'Algérie, devient un nouveau lien entre ce pays et la France; que cette pêche, encouragée par le gouvernement, pourrait fournir à la marine royale de bons marins, habitués à ces difficiles parages. Aujourd'hui cependant cette pêche est entre les mains des étrangers. Par suite de la cession temporaire qui a été faite aux Anglais du privilége de la pêche sur les bancs de corail dépendants de l'Algérie, les corailleurs italiens ont remplacé les français; ainsi, de 1832 à 1836 on compte 687 bateaux corailleurs, et sur ce nombre il y en a 30 français et 657 toscans, sardes et napolitains. Cet état de choses est grave; malgré la suppression de tout droit sur les bateaux français et la redevance de 200 piastres fortes sur les bateaux étrangers, nos fabriques de corail ne sont alimentées que par les pêcheurs italiens.

Deux mille marins sont occupés à cette pêche. Que l'on pense aux avantages immenses que les États de toute l'Europe tirent, pour leur marine, des pêches et des encouragements donnés aux citoyens, et pour ne nous occuper que de la France, rappelons que la pêche de la morue forme chaque année 1 200 nouveaux matelots, et en occupe plus de 22 000, qui fournissent à l'État les meilleurs marins, et l'on se convaincra que la pêche du corail peut être très importante, bien que sur une échelle moindre.

Si, passant de ces considérations sur la pêche, nous venons à l'industrie elle-même du corail, voici quel est son état aujourd'hui.

Marseille n'a pas eu de peine à reprendre son ancienne supériorité; les coraux napolitains, étant d'un travail grossier, ont bientôt cédé la vogue aux nôtres, travaillés par d'habiles artistes. Aujourd'hui le commerce de Marseille fournit le royaume de Lahore, où le général Allard a donné accès à ses produits, le Sénégal, la Guinée, New-York, la Nouvelle-Orléans, Mexico, Cayenne, le Brésil, le Levant, l'Allemagne. On a pu voir à l'exposition de 1839 des bijoux de coraux dont le travail était à l'abri de toute critique; le choix du corail, la taille, le poli, le bon goût du dessin et des ornements rendaient ces morceaux extrêmement précieux. Un jeu d'échecs représentant l'armée des Croisés et celle des Sarrasins valait 10 000 fr. En somme cette industrie, qui tend à ouvrir à l'une des productions de notre colonie d'Alger un débouché si utile à elle-même et à Marseille,

donne lieu à un mouvement annuel de plus de 6 millions de francs, dont un pour l'exportation, chiffre qui s'accroît tous les jours.

COMÈTE DE 1843. — COMÈTES EN GÉNÉRAL.

(Voyez 1833, p. 234.)

Anecdotes sur des phénomènes astronomiques imprévus. — Un soir, le célèbre astronome Tycho-Brahé venait de quitter son observatoire et s'en retournait chez lui. Il avait à peine fait la moitié du chemin, lorsque son attention fut attirée par les exclamations de surprise qui partaient d'un groupe de gens absorbés dans la contemplation d'un point du ciel placé entre les constellations de Céphée et Cassiopée. Tycho-Brahé tourne ses regards vers la même région de la voûte céleste, et y aperçoit une étoile nouvelle aussi brillante que Sirius, la plus belle de toutes les étoiles. L'apparition de l'astre avait été si soudaine qu'elle avait frappé même des personnes étrangères à la connaissance des constellations. Si l'étoile eût été visible une demi-heure auparavant, elle n'aurait certainement pas échappé aux regards de Tycho, qui venait de faire la revue du ciel du haut de son observatoire. Sa surprise fut assurément non moins grande que celle des bons bourgeois qui avaient la priorité de la découverte. L'histoire ne raconte pas qu'il en soit résulté le moindre désagrément pour l'astronome, ni qu'on lui ait imputé à mal d'avoir quitté son observatoire une demi-heure trop tôt, ni même que les esprits légers de l'époque aient voulu lui prouver qu'il devait prévoir le phénomène.

Ceci se passait le 11 novembre 1572. Laissons de côté l'étoile nouvelle dont nous pourrons reparler quelque jour, en nous contentant pour cette fois de dire à nos lecteurs qu'il serait inutile de la chercher aujourd'hui; et pour en venir à un fait plus récent, transportons-nous au commencement de l'été de 1819. M. Pons, laborieux observateur de Marseille, venait de découvrir, le 12 juin, une fort petite comète qu'il n'était possible d'apercevoir qu'à l'aide de télescopes. Les astronomes suivaient assidûment la marche du nouvel astre; et comme il n'était visible que dans la première moitié de la nuit, ils consacraient l'autre moitié au repos. Le public paraissait prendre peu d'intérêt à une apparition qui était comme non-avenue pour lui; et il faut avouer que la comète de M. Pons était fort insignifiante: pas même de barbe ni de queue! Tout-à-coup nos savants entendent dire que la comète s'est montrée à tous ceux qui ont voulu la voir avec un éclat qu'ils ne lui avaient pas reconnu munis de leurs lunettes. Mais cela paraissait impossible. On s'explique donc: une comète a été vue le matin avant le lever du soleil, l'autre était couchée vers minuit. L'une a paru dans la constellation du Lynx, l'autre est dans le Lion. L'une enfin, tout au contraire de l'autre, est fort belle; tout le monde peut la voir à l'œil nu, et elle est munie d'une assez longue queue. Le doute n'était donc plus possible, et il fut d'ailleurs levé dès la nuit suivante. On reconnut que, décidément, la comète du 2 juillet, dont nous donnons ici la figure, avait paru s'allumer à l'improviste.



(Fig. 1. — Comète de 1819.)

Il n'y a dans tout ceci rien qui doive surprendre. Les astronomes ne peuvent soumettre à leurs calculs qu'un nombre assez restreint de phénomènes; et leur supposer la faculté de prédire tous ceux qui doivent survenir à la surface de la voûte céleste, c'est leur faire un honneur que Matthieu Laensberg seul revendique aujourd'hui. Comme l'a fort bien fait observer un de nos amis, professeur d'astronomie à la Faculté de Lyon, dès qu'il s'agit d'un phénomène qui se manifeste à l'improviste, et qui est visible à l'œil nu, les astronomes perdent la supériorité que leur assure la force de leurs télescopes; et celle du nombre étant pour le public, il n'est pas étonnant que, dans cette lutte inégale, l'honneur de la découverte revienne quelquefois au dernier.

L'apparition d'une nouvelle comète est précisément un de ces faits pour la prévision desquels toute la science astronomique ne peut être d'aucun secours. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que sur les 500 comètes environ dont il est fait mention depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours, il n'y en a que *trois* dont la périodicité soit constatée, et dont on puisse annoncer le retour à des époques calculées d'avance. Il n'y a donc nullement lieu de s'étonner que nos astronomes n'aient aperçu qu'en même temps que tout le monde la belle traînée lumineuse qui a signalé la présence, sur notre horizon, de la nouvelle comète.

Comète de 1843. — Ce corps céleste, dans sa marche aujourd'hui bien connue pour la courte période de temps pendant laquelle il a été visible, a offert des particularités assez curieuses pour que nous croyions faire chose agréable à nos lecteurs en leur présentant le résumé de tout ce l'on sait à ce sujet.

Le 17 mars dernier, vers sept heures et demie du soir, une grande traînée lumineuse fut aperçue dans la région sud-est du ciel, presque au même moment, à Paris, à Brest, à Tours, à Sens, à la Ferté-sous-Jouarre, à Reims, à Neuchâtel en Suisse, à Salins, à Marcillac (Allier), etc. Les astronomes de l'Observatoire de Paris ne purent apercevoir le *noyau* qui était caché dans les vapeurs de l'horizon. Mais le lendemain et le jour suivant, ils distinguèrent ce noyau, et relevèrent ses positions. Notre figure 2 donnera une idée exacte de l'apparence qu'offrait la comète vers sept heures et demie du soir, le dimanche 19 mars, sur l'horizon de Paris. Le noyau était un peu à l'est de l'étoile η de la constellation de l'Eridan. La queue passait au-dessous des étoiles ζ, ϵ, δ de l'Eridan, au-dessus de γ; elle couvrait le groupe $\iota\kappa\lambda\nu$ du Lièvre, et son extrémité arrivait un peu au-dessus de ζ du Lièvre. Sa longueur était de 41° 30'; sa largeur de 1° 15'. Elle avait une très légère courbure. La lettre S indique sur notre figure l'étoile *Sirius*; la lettre R, *Rigel*, qui fait partie de la belle constellation d'Orion, dont on voit trois autres étoiles, les *trois Rois*, dans la partie supérieure.

Une troisième observation était nécessaire pour déterminer exactement la marche de la comète. Malheureusement, pendant les jours qui suivirent le 19 jusqu'au 26 inclusivement, l'état du ciel ne permit pas de faire cette observation à Paris; ce fut le 27 seulement qu'elle put être faite.

Cependant, des communications faites à l'Académie des sciences, il résultait que la comète avait été aperçue à Bergerac dès le 10 mars; à la Tête-de-Buch, vers la même époque; à Nice, le 12; à Auxonne, le 14. Mais il n'arrivait aucune observation précise, de nature à être jointe à celles de Paris.

Enfin, M. Plantamour, directeur de l'Observatoire de Genève, favorisé par un plus beau ciel, ayant obtenu la troisième position indispensable, communiqua à M. Arago les résultats singuliers auxquels ses calculs l'avaient conduit; savoir, que la comète avait dû, le 27 février, raser la surface du soleil, ou même pénétrer dans la matière lumineuse de cet astre. Ce résultat aurait été trop fécond en conséquences importantes pour qu'il ne fût pas naturel d'en

chercher sans retard la confirmation. Aussi les jeunes astronomes de l'Observatoire combinèrent-ils leurs deux observations avec celles de M. Plantamour. Leurs calculs, confirmés depuis par une autre observation faite le 27 mars, prouvèrent que le résultat de M. Plantamour n'était pas parfaitement exact, mais que cependant la comète de 1843, parmi toutes celles dont les annales astronomiques conservent le souvenir, s'est le plus approchée du soleil. Ainsi le noyau n'a réellement pas pénétré dans la matière lumineuse, mais il en est passé à une distance qui n'est guère que de 128 000 kilomètres ou de la douzième partie du diamètre de l'astre. La comète de 1680 n'avait pas été à moins de 140 000 kilomètres du soleil.

Le diamètre du noyau est compris entre 2 et 3 rayons terrestres, de sorte que le volume de cette partie centrale de la comète ne surpasse p
de celui de la terre.

La plus petite distance à
a été de 128 000 000 de k
plus petite distance au sole

La vitesse de translation
la portion de sa course la
de 416 kilomètres par sec
translation de la terre. La
12 kilogrammes, au mon
guère que de 500 mètres
cent trente-deuxième part
comète. La vitesse de la lu
mètres par seconde, n'est
que celle de cet astre.



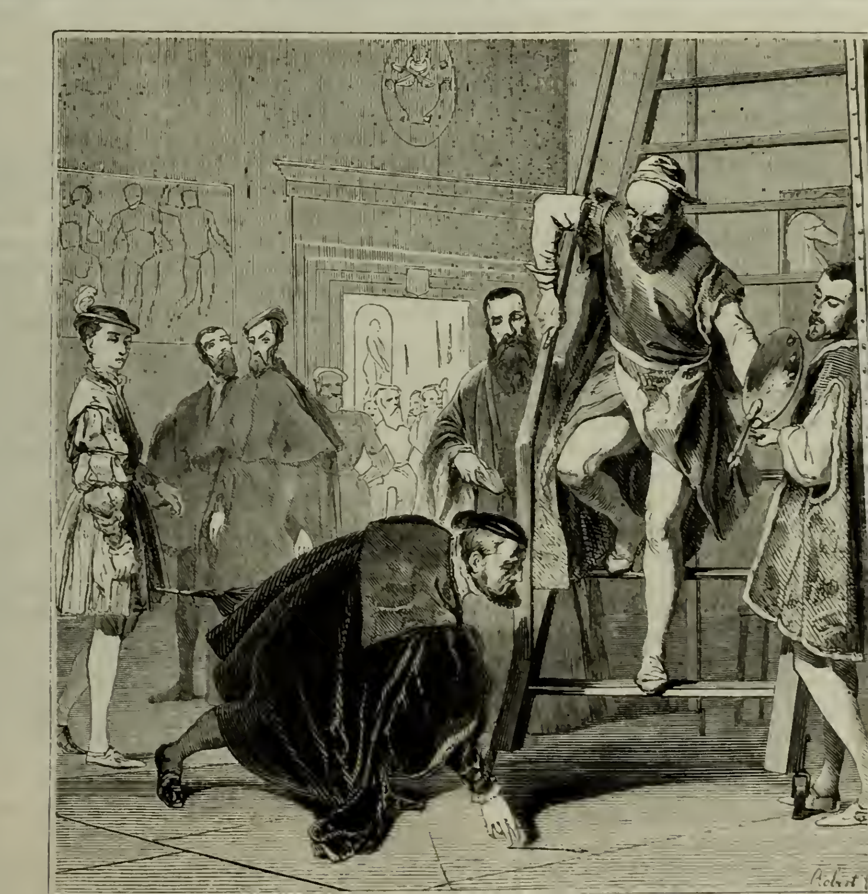
si prodigieuses bévues de la part de quelques écrivains qui en ignoraient complétement la signification? C'est ce que nous nous proposons de dire prochainement à nos lecteurs.

LE TITIEN.

(Voy. le Convoi du Titien, 1833, p. 112.)

Le Titien (Tiziano Vecelli dà Cadore) fut aimé et honoré à l'égal d'un prince par tous les souverains contemporains; ils lui prodiguèrent les grâces et les distinctions les plus enviées, le logèrent dans leurs palais, et voulurent être peints de sa main, afin que leurs traits demeurassent immortels.

Tout jeune encore, le Titien fut chargé par le sénat de Vicence de terminer, dans la salle du de son premier maître, Jean Bellin : *aux genoux du pape Alexandre II* satisfait de l'exécution de ce travail, un office de trois cents écus de reve rare appela de même le Titien pour que Jean Bellin avait commencées da faire son portrait, ainsi que celui de L'Arioste, alors à Ferrare, chanta du jeune peintre, qui, en revanche, trait du grand poëte. Le Titien peign plusieurs souverains, François I, S duc et la duchesse d'Urbin, et le dog mandé à la cour du duc de Mantou Paul III, qui le logea à Belvéder, lui Farnèse, le prince Farnèse, plusi



splendide ; il recevait les cardinaux à sa table, et étant toujours entouré de grands seigneurs et de poëtes illustres. Henri III, passant par Venise pour aller prendre la couronne de Pologne, voulut voir le Titien, et se rendit lui-même dans l'atelier du peintre : comme il admirait plusieurs belles toiles et en demandait le prix, le Titien lui en fit présent.

M. Robert Fleury, voulant mettre en scène le Titien, devait nécessairement le placer dans un palais, à la cour de quelque prince. Le trait qu'il a heureusement choisi montre mieux encore toute l'estime que les rois contemporains faisaient du talent du grand peintre. Le Titien laisse tomber son pinceau, et tandis qu'il descend de son échelle pour le ramasser, l'empereur Charles-Quint lui-même se baisse et relève le pinceau. D'éminentes qualités distinguent le tableau de M. Robert Fleury; la couleur y est surtout remarquable : en peignant le Titien, on ne pouvait paraître trop bon coloriste.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93.)

Jeudi 2 mars.

J'attendais ce mois comme le héraut du printemps. Après les belles journées dont nous avons joui cet hiver, j'espérais que de son urne capricieuse mars nous verserait plus de rayons de soleil que de grêle et de pluie, et c'est la neige qu'il amène. Les paroles de Baptiste n'ont pas l'air de devoir se vérifier. Vers le milieu de février, il m'en souvient, je le plaignais, le voyant, sa bêche sur l'épaule, revenir des champs par une forte pluie, sans avoir pu labourer le sol trop humide ; et dans son langage sentencieux, il me dit :

– Patience, maître ! Février est comme un enfant qui pleure toujours ; mais laissez tant seulement venir mars pour sécher nos sillons : un picotin de sa poussière vaut la rançon d'un roi. C'est en mars que la terre appelle le hoyau, que le vent chatouille l'œil du bourgeon sur la branche pour réveiller les fleurs. Puis vient avril qui ouvre tout avec ses chaudes brises, et éparpille les graines sur les champs. . . . .

Ce matin j'ai tiré d'affaire mon pauvre petit chasseur d'insectes. Il ne risquait rien moins que de se faire rosser, et de brouiller son père, pauvre journalier, avec un des plus riches paysans de la commune. En explorant les haies du voisinage (pour le bien, comme il dit, puisque c'est afin de les purger d'escargots, de limaces, et même, à ce qu'il prétend, de mulots et de taupes), Jacquot a foulé aux pieds quelques sillons d'une pièce de froment d'hiver déjà assez haut sur tige. Le fils du propriétaire de ce blé, Dominique, est un de mes plus vigoureux écoliers. Il avait pris le coupable sur le fait ; et je me sais bon gré d'être arrivé à temps pour arracher mon petit prolétaire aux robustes poignets de son camarade. Je soupçonne fort, en dépit des explications et justifications, que l'ancien amour de Jacquot pour les nids et les œufs d'oiseaux n'était pas complétement étranger à l'ardente recherche qui lui a fait oublier son code rural.

Une histoire qui m'est revenue fort à propos, et que j'ai lue en classe, a aidé à pacifier la querelle, en donnant fort à réfléchir à mes futurs cultivateurs.

Après une petite morale sur le respect dû aux propriétés, loi dont la justice est toujours plus vivement sentie par ceux qui possèdent que par ceux qui n'ont rien, j'ai dit à Dominique, dont l'expression me paraissait sournoise et mécontente, qu'il se pouvait que la chose tournât à l'avantage de la récolte de son père, et qu'il ferait bien d'examiner si, au bout du compte, le froment foulé ne se trouverait pas le plus épais et le plus riche en épis au temps de la moisson.

— D'habiles laboureurs s'y prennent à peu près comme Jacquot pour tripler leur récolte. Dès que le seigle ou le froment commencent à monter en tuyau, ils le renversent, afin que la tige, couchée sur le sillon et à moitié recouverte de terre, produise, de chacun de ses nœuds, des racines et des rejetons. De même que, pour rafraîchir une vigne (en mars, le mois où nous sommes), on couche les sarments dans une rigole, afin que de leurs bourgeons naissent de nouvelles racines qui nourriront de nouveaux ceps, ce que vous appelez, je crois, *provigner ;* de même que des *traçants*, lancés naturellement de tous côtés, reproduisent et multiplient les fraisiers, ainsi c'est en couchant les céréales qu'on parvient à les faire, en quelque sorte, *tracer* ou *provigner*. Et ce n'est pas à une étourderie d'écolier, c'est au mauvais vouloir de leurs ennemis, que les Piémontais ont dû cet étrange mode de culture.

Ma morale avait rencontré des regards inattentifs, ma recette des mines incrédules ; mais dès qu'il a été question d'une histoire, les oreilles sont redevenues attentives, et le doute s'est évanoui à l'aspect de l'in-quarto recouvert en parchemin où j'ai lu ce qui suit, écrit en lettres moulées, ce qui fait toujours bien.

« Il y a environ un millier d'années que les Saluciens et » les Verceillois (c'est-à-dire les habitants de Saluces et de » Verceil, deux villes du Piémont qui formaient jadis de » petites principautés) étaient en guerre contre les habi- » tants de la vallée d'Aoste. Ceux-ci, courant les terres de » leurs ennemis, faute de pouvoir brûler leurs millets et » leurs grains qui étaient encore en herbe et verts, se mi- » rent à les *relabourer* avec grand nombre de bœufs, les » renversant pour les gâter et par là affamer leurs ennemis. » Mais l'événement fut tout autre ; car, contre leur inten- » tion, ces blés-là, au lieu de mourir, reprirent nouvelle » vie, et même se rendirent meilleurs qu'auparavant par ce » renversement en terre, s'y provignant et par conséquent » s'augmentant en tiges, d'une en sortant plusieurs avec » profit ; ce que, tiré en conséquence pour toutes sortes de » blé, cet accident fut rédigé en art et pratiqué quatre à » cinq cents ans après. »

De tous les traits d'histoire que j'ai racontés jusqu'ici, nul n'a eu plus de succès : j'ai même quelque frayeur de voir mes écoliers imiter de trop près les exploits des habitants de la vallée d'Aoste, et fourrager les blés en herbe. Le garde champêtre, dans son ignorance des méthodes de culture piémontaises, pourrait fort bien ne pas trouver la chose de son goût ; aussi peu s'en faut que je ne regrette mon anecdote historique et agricole, bien qu'elle ait fait évanouir la rancune de Dominique.

Samedi 4, minuit.

J'étais allé visiter à plusieurs reprises, dans le jardin du presbytère, un petit amandier, qui, bien exposé, entouré de paillassons, et dans un coin de mur qui l'abrite, s'est prématurément couvert de fleurs. La neige de ces derniers jours a enseveli sous d'épais flocons les précoces bouquets que j'avais vus éclore avec tant de plaisir. Habitué à recevoir tous les dons du ciel d'une âme égale, mon jeune pasteur n'en a pas été affligé comme moi, et aujourd'hui, vers midi, le vent de bas ayant repris, la neige s'est fondue sous un rayon de soleil, et a laissé reparaître les rameaux aussi fleuris, aussi beaux que jamais dans leur printanière parure. Alors le curé m'a regardé avec son radieux sourire qui valait un sermon.

— Je ne sais où j'ai lu, m'a-t-il dit, qu'en Suisse, un fameux botaniste trouva au mois de mars, sous des roches verticales, quelques perce-neiges emprisonnés dans une épaisse couche de glace qui, sans les flétrir, environnait leurs fleurs d'un globe de cristal. Voilà un mois que vous voyez le coudrier et le saule marceau secouer au vent froid de la nuit leurs branches toutes fleuries, sans que la gelée en noircisse les chatons. Tout-à-l'heure, vous l'avez pu re-

marquer, la neige s'est d'abord fondue sur ces rameaux et au pied des arbres, tandis qu'il en subsiste encore une légère couche autour de cette souche abattue dans l'allée du milieu. Je ne puis m'empêcher de croire que les végétaux ont reçu de celui qui sema la vie avec tant d'abondance et sous tant de formes diverses, une température moyenne qui leur est propre, et qui leur permet de résister jusqu'à un certain point au froid et à la chaleur. N'est-il pas certain, du moins, que les racines des arbres pompent, en s'enfonçant profondément dans la terre, une eau plus chaude que l'atmosphère d'hiver, plus fraîche que celle d'été ? En vérité, je crains plus pour mes espaliers le *refroidissement* que la gelée, et je me prépare à l'avance contre la lune rousse.

Au moment où je demandais l'explication de ces paroles, l'heure des classes a sonné, et il m'a fallu quitter mon jeune pasteur, non sans surprise de l'entendre parler de la lune rousse que j'avais considérée jusqu'ici comme un épouvantail des campagnes, une pure superstition. De fait, je n'ai jamais trouvé de différence entre la lune de mars et celle des autres mois de l'année. Peut-être seulement brille-t-elle davantage au milieu d'un ciel plus pur, où je me plais à la contempler à cette heure de nuit.

Mardi 7.

Quel plaisir d'assister au développement rapide de la végétation ! J'ai taillé les nouvelles pousses de mes rosiers, dont les jeunes feuilles percent les bourgeons de tous côtés. Mes violiers sont en pleines fleurs, l'or bruni des scrophulaires brille au milieu des primevères blanches et violettes que le petit Gustave a transplantées dans mon jardin. Tous ces parfums se confondent avec la suave odeur des violettes qui embaument les bordures; deux jacinthes, présent du curé, vont fleurir sur ma fenêtre, et Dominique m'a apporté des rejetons de fraisiers de tous les mois, et des plants de laitues panachées. Je suis vraiment orgueilleux de mon jardin ! Jacquot m'a promis des muguets, des orchis, qu'il cherche dans le bois pour les transplanter dans mon petit parterre. Depuis que j'ai ouï dire au pépiniériste Robert que ces fleurs, qu'il traite de mauvaises herbes, se refusent à la culture, le désir de vaincre leur naturel sauvage, et de les contraindre à aimer l'ombre de ma petite maison, s'est emparé de moi. Oh ! tous mes loisirs vont appartenir à mon jardin, étroit Eden pour tout ce qu'il doit contenir !

Samedi 18.

Jamais je ne vis temps plus beau ! Jamais je ne passai plus douce et plus tiède après-midi, assis et causant sur le banc du presbytère avec mon pieux ami. Des oiseaux chantaient en se disputant le perchoir de la nuit, et leurs petites querelles égayaient l'air tout imprégné des vivifiantes odeurs qu'exhalent les bourgeons du peuplier et de tous ces arbres, de toutes ces plantes qui répondent plus tôt que de coutume à l'appel du printemps.

Le curé m'a expliqué sa pensée sur les ravages causés dans nos campagnes par les fraîches nuits d'avril et de mai. Il craint d'avoir à les redouter dès la fin de mars, et attribue tout le mal à un refroidissement rapide et à l'évaporation.

— Le matin, m'a-t-il dit, bien qu'il n'ait pas gelé de la nuit, si l'on trouve toutes les pousses de l'année roussies, brûlées, les paysans s'en prennent à la lune. En effet, plus le ciel est pur et serein, plus vite la chaleur de la terre s'exhale et se perd dans l'espace; la couverture de nuages qui s'opposerait au rayonnement du sol et lui renverrait sa chaleur, intercepte en même temps la lumière de la lune : le mal n'arrive donc que lorsqu'elle brille de tout son éclat. Aussi, bien qu'elle soit étrangère au phénomène, le lui a-t-on attribué. Lorsque le soleil, au printemps, commence à prendre de la force, la différence de température entre le jour et la nuit est plus marquée ; les plantes alors, les jeunes rameaux sont gonflés de sève, mouillés de rosée, et j'attribue les gelées locales qui les détruisent à la rapide évaporation de cette humidité, lorsqu'au lever du soleil la température s'abaisse subitement. J'ai bien envie de me permettre une comparaison, a poursuivi le jeune pasteur ; un homme qui, couvert de sueur, s'exposerait à un courant d'air frais hasarderait sa vie ; eh bien ! les végétaux qui nous environnent ont une vie organisée qu'ils peuvent perdre aussi si nos soins intelligents ne les préservent.

Il m'a parlé ensuite des différents moyens de garantir nos cultures : ce sont des branches sèches de bouleaux enfoncées dans les murs au-dessus des espaliers, des nattes, comme celles que je lui ai vu tresser cet hiver, des châssis étendus devant les arbustes; la moindre gaze, un léger réseau en filaments d'écorce, suffisent pour concentrer la chaleur terrestre et faire obstacle à la gelée.

— J'ai ouï dire, a-t-il continué, que dans certains pays on préserve les plantes de l'influence de la lune rousse en les secouant au point du jour. En effet, c'est un moyen de les essuyer. A l'aube, on brûle des herbes humides au-dessus du vent, afin que la fumée remplaçant les nuages épaississe l'atmosphère et s'oppose au rayonnement du sol. Nous devons l'exemple et l'enseignement à nos voisins; nous ne saurions donc mieux faire que d'essayer, pour eux et devant eux, tout ce qui nous semble utile.

17 avril, mardi de Pâques.

Les fraîches nuits d'avril ont justifié les précautions du pasteur. Nos paysans, qui s'en moquaient, gémissent maintenant devant des récoltes qu'ils croient perdues, bien que le bon curé affirme que le mal, comme toujours, sera moins grand que la peur. Est-ce que le remède « n'est pas toujours près du mal ? » dit-il ; et sans cesse il trouve des exemples pour le prouver.

Hier entre autres, un de mes écoliers, dont l'esprit n'est sans doute devenu observateur que parce que son infirmité le rend plus sédentaire, Gustave, nous aborda tenant une poignée d'herbes flétries, c'était du seigle ; entr'ouvrant la gaîne qui enveloppe la tige, il nous fit voir qu'elle était dévorée par un très petit ver blanc : tout un champ appartenant à la mère Simonne avait été, assurait-il, ravagé par ce ver, la récolte était perdue.

— Non pas, dit le curé qui nous avait quittés et revenait apportant, piquée sur un bouchon, une très petite mouche noire, rayée de jaune à la naissance des ailes. — Ce ver blanc est la larve de la mouche naine, *musca pumilionis*, que vous voyez ici. En octobre, elle pique le collet des céréales qui commencent à pousser, et y dépose un œuf ; la larve qui en éclot dévore la substance intérieure et fait périr la tige principale. Mais la sève est maintenant dans toute sa vigueur, la végétation dans toute son énergie, et chaque plante va s'enraciner avec plus de force et produire plusieurs tiges à la place de celle que ce ver a détruite. La mère Simonne peut donc se rassurer, sa récolte passera ses espérances.

Longtemps nous avons causé ainsi, les enfants, Gustave et Jacquot, nous apportant des faits, des exemples : enfin ils nous ont quittés, et nous sommes restés, le pasteur et moi, plongés dans une douce rêverie. Le soleil se couchait glorieux, allumant des topazes, des rubis, des grenats, des pierreries sans nom dans les obscures vitres des pauvres chaumières éparses sur la colline à mesure qu'un de ses rayons venait à les toucher.

— Il en est ainsi de nos âmes, a dit le curé, après un assez long silence ; que le soleil moral les frappe, et il fera jaillir de la plus vulgaire des vertus ignorées, des lumières inconnues. Et c'est la méditation, la prière, la lecture qui seules peuvent ouvrir accès à cette lumière d'en haut.

Le curé s'est tu : sa voix s'éteignait, il a toussé ; et je ne

sais quelle triste pensée m'a serré le cœur, tandis que je regardais son pâle visage.

Quand il a repris la parole, l'astre avait disparu à l'occident, et les chauves-souris réveillées par l'humide chaleur de la soirée tourbillonnaient autour de nous à la poursuite des insectes.

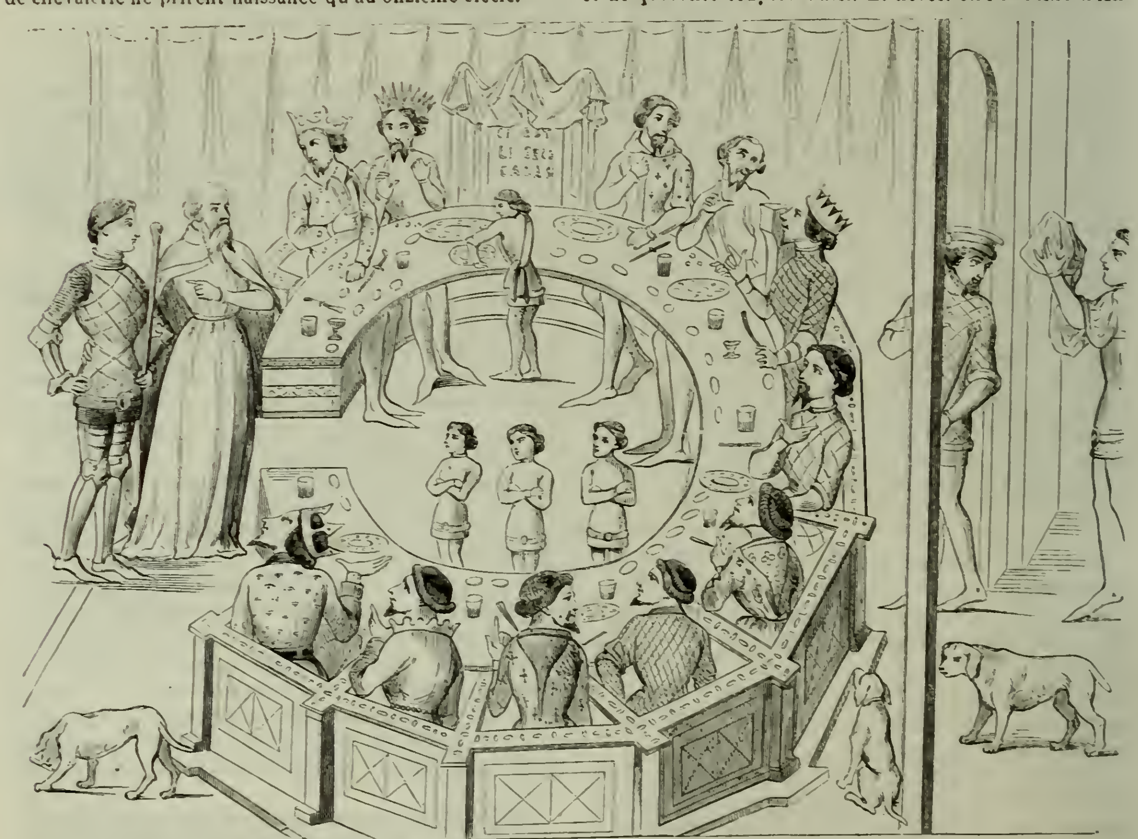
— Ce serait notre tâche, a-t-il dit, que de préparer les cœurs à recevoir la lumière morale, celle qui illumine l'esprit, celle qui réchauffe et attendrit le cœur. Mais nos forces et notre zèle fléchissent, mille riens nous détournent de notre œuvre. Ah! que du moins jamais ma voix ne s'élève pour maudire ceux dont l'œil est fermé à ces clartés divines, ceux qui ont tourné leur vie au nord! Je les plains trop pour qu'il me reste la force de les blâmer.

CHEVALIERS DE LA TABLE-RONDE.

Suivant les chants populaires en langue galloise retrouvés en Bretagne vers 1100 par un archidiacre d'Oxford, le célèbre et mystérieux Artus, roi de la Grande-Bretagne au seizième siècle (voyez 1835, p. 101, et 1839, p. 250), doit être regardé comme l'instituteur des chevaliers de la Table-Ronde. Mais c'est là seulement une des nombreuses traditions fabuleuses qui se rattachent au nom d'Artus; car les ordres de chevalerie ne prirent naissance qu'au onzième siècle.

Quoi qu'il en soit, en 1344 le roi d'Angleterre Edouard III, résolut de reconstituer l'ordre de la Table-Ronde. « En ce temps, dit Froissard, vint en propos et volonté au roi Edouard qu'il feroit refaire et rédifier le grand châtel de Windesore, que le roi Artus fit jadis faire et fonder là où fut premièrement commencée et estorée (créée) la noble Table-Ronde, dont tant de bons vaillans hommes issirent et travaillèrent en armes et en prouesses par le monde; et feroit le dit roi une ordonnance de chevaliers, de lui et de ses enfans, et des plus preux de sa terre; et seroient en somme quarante... Et pour cette fête commencer le roi d'Angleterre assembla de tout son pays comtes, barons et valiers.

» Adonc furent élus quarante chevaliers par avis et par renommée les plus preux de tous les autres; et scellèrent et s'obligèrent par foi et par serment avec le roi de tenir et poursuivre la fête et les ordonnances telles qu'elles étoient accordées et devisées. Et afin que la dite fête fût sçue et connue en toutes marches, le roi d'Angleterre l'envoya publier et dénoncer par ses hérauts en France, en Ecosse, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, et aussi en l'empire d'Allemagne. Et donnoit à tous chevaliers et écuyers, qui venir y voudroient, quinze jours de sauf-conduit après la fête. Et devoit être à cette fête une joûte de quarante chevaliers de par-dedans, attendans tous autres, et de quarante écuyers aussi. Et devoit être la reine d'Angleterre, accompagnée de trois cents dames et damoiselles toutes nobles et gentilles dames, et parées d'un parement semblable. » La fête eut lieu le 23 avril, jour de saint Georges. « Le roi y fit grand appareil, et y furent, du royaume d'Angleterre, comtes, barons et chevaliers, dames et damoiselles; et fut la fête moult grand' et moult noble, bien fêtée et bien joûtée, et dura par l'espace de quinze jours. Et y allèrent plusieurs chevaliers de deçà les mers, de Flandre, de Hainaut, de Brabant; mais de France n'en y eut nul. »



(Les Chevaliers de la Table-Ronde.— Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

Les nombreux poëmes et romans du moyen-âge, qui ont retracé les aventures d'Artus et des personnages de sa cour, forment ce que l'on a appelé le Cycle de la *Table-Ronde.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES PREMIÈRES ANNÉES DE VAN-DYCK.



(Van-Dyck recevant une leçon de dessin de sa mère. — Composition et dessin de M. Eugène Le Poittevin.)

Les premiers jouets de Van-Dyck furent des brosses, des palettes, et tous les ustensiles nécessaires à la peinture. Son père, originaire de Bois-le-Duc, était un peintre sur verre, en grand renom dans la ville d'Anvers, qu'il habitait depuis la fin du seizième siècle. Sa mère, dont un biographe vante l'habileté à *broder au petit point*, avait encore un autre talent, ainsi que l'atteste le fait qui a inspiré à M. Eugène Le Poittevin la composition reproduite par notre gravure : elle peignait le paysage et les fleurs. Aussi partageait-elle avec son mari la tâche d'initier le petit Van-Dyck aux premiers secrets de l'art.

Les parents de Van-Dyck, reconnaissant dans leur fils une aptitude précoce et une vocation décidée, l'envoyèrent de bonne heure dans l'atelier de Van-Palen. Van-Palen avait visité l'Italie et étudié les maîtres anciens ; il donna d'excellentes leçons à l'enfant, qui en profita si bien, qu'à seize ans, il n'avait plus guère à apprendre de son maître et réussit à se faire admettre dans l'école de Rubens.

Un des traits les plus curieux de l'enfance de Van-Dyck, et les plus caractéristiques de son talent, est celui-ci, que l'on a déjà raconté ailleurs, mais avec quelques erreurs de détail : Rubens avait un atelier réservé, dans lequel il permettait peu qu'on entrât, et, toutes les fois qu'il sortait, il en laissait la clef à un nommé Valvéken, son domestique de confiance. Mais les élèves étaient curieux. Valvéken n'était pas incorruptible, et, dès que Rubens avait tourné les talons, son homme de confiance livrait le sanctuaire à l'indiscrétion des élèves, qui profitaient de cette connivence pour étudier, dans toutes leurs phases d'élaboration, les tableaux du maître. Un jour, que Valvéken les avait introduits, selon son habitude, dans l'atelier réservé, ils se pressaient autour d'un tableau que Rubens avait au chevalet : c'était la fameuse *Descente de Croix* d'Anvers (voy. 1835, p. 25) ; tous voulaient voir à la fois ; ils se disputaient les places avec une pétulance telle que l'un d'eux, Diépenbeke, poussé violemment par ses camarades, vint tomber sur la toile et effaça, dans sa chute, le bras de la Madeleine, le menton et une joue de la Vierge. L'accident était d'autant plus grave que les parties effacées étaient précisément finies. Que faire ? Que devenir ? Comment avouer à Rubens cette terrible nouvelle ? Comment la lui cacher ? A défaut d'autre expédient, on parle déjà de se sauver, pour éviter la colère du maître,

lorsque Van-Hock, l'un des jeunes gens, dit : « Mes amis, » il faut, sans perdre de temps, risquer le tout pour le tout. » Nous avons encore environ trois heures de jour; que le » plus capable de nous prenne la palette et tâche de réparer » ce qui est effacé. Pour moi, je donne ma voix à Van-» Dyck, le seul de nous en état de le faire. » L'avis fut unanimement goûté; Van-Dyck, tremblant, essaya en vain de décliner ce dangereux honneur : entouré, sollicité de toutes parts, il dut enfin céder et se mettre à l'œuvre. Le lendemain, Rubens conduisit ses élèves devant sa *Descente de Croix*, et, désignant avec satisfaction le travail de Van-Dyck : « Ce n'est pas là, leur dit-il, ce que j'ai fait de plus » mal hier. » Cependant, en y regardant de plus près, Rubens s'aperçut qu'une main étrangère avait passé par là, et il apprit tout ce qui était arrivé la veille. Au dire de quelques biographes, il effaça tout; mais nous aimons mieux croire, avec les autres, qu'il laissa subsister la restauration de son habile élève.

Rubens eut bien vite reconnu la supériorité de Van-Dyck; il le prit en vive affection et le fit travailler à ses toiles, préférablement à tout autre. Toujours surchargé d'ouvrage, il trouva un auxiliaire précieux dans ce jeune artiste, dont il ne fit bientôt plus que composer et retoucher les tableaux.

Sur les instances de Rubens, qui donnait ce conseil à tous ceux de ses élèves dont il faisait cas, Van-Dyck se décida à faire le voyage d'Italie. Mais, avant de partir, il voulut laisser à son maître un souvenir de reconnaissance affectueuse, et il lui fit hommage de plusieurs tableaux, entre autres d'un *Ecce Homo* et d'un *Christ au jardin des Oliviers*. Rubens plaça ces toiles dans les principales pièces de ses appartements; il les louait avec un enthousiasme sincère et les montrait avec orgueil, ainsi qu'un portrait de sa femme, également dû au pinceau de Van-Dyck. Il offrit, en échange, à son élève, l'un des plus beaux chevaux de son écurie.

Le jeune Van-Dyck, en se rendant en Italie, s'arrêta au village de Saventhem, où il composa la *Charité de saint Martin* et la *Famille de la Vierge*. Dans la *Charité de saint Martin*, il se peignit lui-même, sur le cheval dont Rubens lui avait fait présent. Ce tableau, l'une des plus grandes compositions de l'auteur, est resté à l'église de Savanthem. Quant à la *Famille de la Vierge*, où Van-Dyck avait fait le portrait de son père et de sa mère, elle a disparu, sans qu'on ait pu savoir jamais ni ce qu'elle était devenue, ni par qui elle a été enlevée.

Van-Dyck, dans une carrière trop courte, sut se faire un nom qui restera parmi les plus grands noms de l'art. Né à Anvers, le 22 mars 1599, il mourut, le 9 décembre 1641, à Londres, où l'amitié du roi Charles I l'avait comblé de faveurs et de distinctions.

LETTRE SUR LES PENSÉES DE PASCAL.

(Voy., sur Pascal, 1839, p. 328, 386.)

Monsieur,

L'accueil que vous avez bien voulu faire à ma correspondance sur Leibnitz, m'enhardit à tenter de nouveau votre complaisance. Cette fois, ce sera pour Pascal. Vous savez sans doute déjà, par le bruit que l'on en a fait, que M. Cousin, en examinant le manuscrit d'après lequel ont été publiées les fameuses Pensées, a reconnu des différences du plus grand intérêt entre l'original et le texte que les éditeurs en ont tiré; c'est sur quoi j'imagine qu'il sera peut-être agréable à vos lecteurs d'avoir quelques détails.

Vous vous rappelez, monsieur, qu'après la mort de Pascal, on trouva parmi ses papiers une multitude de notes qu'il destinait à la composition d'un grand ouvrage apologétique de la religion chrétienne. Ces notes, remises par sa famille à ses amis de Port-Royal, qui se chargèrent de leur publication, sont la base du livre célèbre connu sous le nom de *Pensées de Pascal*. Le manuscrit, pieusement conservé par la famille jusque dans les premières années du dix-huitième siècle, fut donné en 1711 à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés par l'abbé Périer, neveu de Pascal. De cette bibliothèque, à l'époque de notre révolution, il a été transporté à la Bibliothèque royale où il se trouve aujourd'hui. Malgré sa valeur, il avait été en général fort peu consulté, à cause de son écriture qui est des plus difficiles. Mais tout dernièrement, M. Cousin, amené sans doute à ce sujet par suite de l'Eloge de Pascal proposé récemment par l'Académie française, s'étant avisé de scruter avec attention ces lambeaux presque indéchiffrables, leur prix s'est tout-à-coup découvert, car il est devenu évident que les premiers éditeurs n'ont communiqué que très imparfaitement au public l'héritage de Pascal.

On savait, à la vérité, depuis longtemps que Port-Royal avait jugé à propos de faire subir aux Pensées plus de changement qu'il n'en est avoué dans la préface mise en tête de la première édition. M. Sainte-Beuve, dans le second volume de son histoire de Port-Royal publié tout dernièrement, était entré dans plusieurs détails fort intéressants à cet égard, et l'on pourrait croire que c'est son exemple qui a mis M. Cousin sur cette voie. Il se trouve d'ailleurs dans les œuvres d'Arnauld une lettre de ce membre célèbre de la Société de Port-Royal qui ne peut laisser aucun doute sur cette question : elle est adressée à M. Périer, le beau-frère de Pascal. « Souffrez, monsieur, lui écrit-il, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. On ne saurait être trop exact quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit *changement* qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. C'est la conduite que nous avons tenue touchant les considérations sur les dimanches et fêtes de feu M. de Saint-Cyran. Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examens que les personnes indifférentes, parce que l'affection qu'ils ont pour un ouvrage les rend plus indulgents, sans qu'ils le pensent, et moins clairvoyants. Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner si, ayant laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous trouvons maintenant qu'on les doit *changer*, en y faisant plus d'attention après que les autres les ont remarquées. » Il existe aussi parmi les papiers inédits de madame Périer, une lettre plus significative encore du comte de Brienne à cette dame. « Comme ce qu'on y a fait, lui dit-il en parlant des Pensées, ne change en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur, mais ne fait que *les éclaircir* et *les embellir*, et qu'il est certain que s'il vivait encore il souscrirait sans difficulté à tous ces petits *embellissements* et *éclaircissements* qu'on a donnés à ses Pensées, et qu'il les aurait mises lui-même en cet état s'il avait vécu davantage et s'il avait eu le loisir de les repasser, puisqu'on n'y a rien mis que de nécessaire et qui ne vienne naturellement à l'esprit à la première lecture qu'on fait de ces fragments, je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement vous opposer à la gloire de celui que vous aimez... C'est, madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. Dubois et de M. de La Chaise, qui conviennent d'une voix que les Pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles n'étaient. »

Voilà qui prouve assez clairement que dans les Pensées telles qu'elles ont été imprimées, il y a effectivement des corrections qui sont du fait de Port-Royal. Mais est-on cependant en droit d'en conclure que toutes les altérations qu'on y constate viennent de cette source? C'est ce qu'a fait résolument M. Cousin; et aussi a-t-il tiré de là le texte

d'une accusation très vive contre les membres de l'illustre société. Mais leur défense vient d'être fort bien prise par M. Libri de l'Académie des sciences, qui, tout en vengeant Pascal de quelques assertions fort téméraires de M. Cousin, touchant le mérite mathématique de ce grand homme, a montré qu'une bonne partie des altérations devait être attribuée à la censure, qui s'exerçait alors avec tant de rigueur, surtout contre le parti janséniste, et dont il semble que M. Cousin aurait dû prendre plus de souci. Le savant académicien cite à ce sujet un récit fort curieux de la visite faite à l'archevêque de Paris par le libraire qui publia les Pensées, lorsqu'il porta à ce prélat, qui l'avait fait demander, le premier exemplaire. L'archevêque lui dit qu'ayant appris qu'il y était resté quelque chose qui pouvait favoriser les jansénistes, il lui paraissait qu'il serait convenable, avant de le mettre en vente, d'y insérer un *carton*, c'est-à-dire de remplacer la page suspecte par une autre. Le libraire lui répondit qu'il en écrirait à madame Périer, la sœur de Pascal. « Ensuite il avoua, je cite le texte même, que ce n'étoit pas son métier de parler de ce que cette personne avoit remarqué, mais qu'il pouvoit représenter à sa Grandeur que depuis longtemps on n'avoit examiné aucun livre avec plus de sévérité que celui-là, et qu'on avoit fait *tous les changements que les approbateurs avoient jugé à propos de faire*; et il ajouta que personne ne pouvoit lui en rendre un compte exact que lui Desprez, puisqu'il avoit été le solliciteur des approbations, et qu'ainsi il étoit assuré qu'on n'y avoit rien laissé qui pût commettre l'auteur ni sa mémoire. M. l'archevêque s'étant fait nommer les approbateurs, en parut content, et dit : « Ce sont de fort honnêtes » gens. Je suis assuré que M. l'abbé le Camus n'y aura rien » laissé passer que de fort à propos. »

Si la citation faite par M. Cousin ne laisse pas de doute que Port-Royal n'eût fait de son plein gré certains changements aux Pensées, celle-ci, monsieur, n'en laisse pas non plus sur ce qu'il y a eu d'autres changements exigés par la censure et auxquels les éditeurs ont bien été forcés de se résigner. Ainsi, la question des altérations de ce texte fameux, l'une des gloires de notre langue, se complique beaucoup plus qu'il ne semblait d'abord. Il faut y distinguer : 1° des omissions faites volontairement par les éditeurs de fragments jugés ou trop imparfaits, ou inutiles, ou même condamnables ; 2° des corrections de divers genres ; 3° des suppressions faites en vue de ne pas indisposer la censure ; 4° des suppressions voulues par les censeurs ; 5° des modifications de toutes sortes exigées par eux également. Il est évident que l'on ne saurait débrouiller un tel chaos ; mais aussi ce travail n'est-il nullement nécessaire. Il nous suffit d'être assurés que nous ne possédons pas le texte véritable de Pascal et d'en savoir la cause. Il n'en faut pas davantage pour être en droit de conclure, comme l'a fait M. Cousin dans son rapport à l'Académie française, que pour donner au monde une idée aussi juste que possible de l'œuvre qu'avait méditée ce grand homme et à laquelle il voulait consacrer le reste de sa vie, il est indispensable d'en faire une édition nouvelle d'après le manuscrit.

Ce vénérable manuscrit consiste en un grand volume in-folio dans lequel, après la mort de Pascal, une main amie, vraisemblablement celle de sa sœur, madame Périer, a ramassé, en les collant sur les pages blanches, les petites notes écrites au hasard et sur des morceaux de papier de toutes dimensions. C'est véritablement un des trésors de notre bibliothèque nationale. « On ne peut se défendre, dit M. Cousin, d'une émotion douloureuse en portant ses regards sur ce grand in-folio où la main défaillante de Pascal a tracé, pendant l'agonie de ses quatre dernières années, les pensées qui se présentaient à son esprit et qu'il croyait lui pouvoir servir un jour dans la composition du grand ouvrage qu'il méditait. Il les jetait à la hâte sur le premier morceau de papier, « en peu de mots et souvent même à demi-mot. » (Préface de la première édition.) Quelquefois il les dictait à des personnes qui se trouvaient auprès de lui. L'écriture de Pascal est pleine d'abréviations, mal formée, presque indéchiffrable. Ce sont tous ces petits papiers sans ordre et sans suite, qui recueillis et collés sur de grandes feuilles, composent le manuscrit autographe des Pensées. » Quelquefois Pascal, trop souffrant sans doute pour écrire lui-même, s'est vu forcé de dicter la pensée qui lui traversait l'esprit à la première personne qui se trouvait à portée de son lit. Il est touchant d'en rencontrer quelques unes tracées d'une main inhabile et peu savante, vraisemblablement par son bon domestique Picard ; comme celle-ci par exemple : « S'il se *v*ante, je l'abaisse ; s'il s'abesse, je le *v*ante, et le contr*eu*dit toujours jusqu'a *s*e qu'il co*n*pr*e*ine qu'il est un monstre inco*n*pre*a*nsible. » Ne croirait-on pas assister, en lisant cette phrase où l'esprit et la forme contrastent si singulièrement, à une scène d'intérieur chez ce grand homme ?

Me permettrez-vous maintenant, monsieur, d'entrer d'un peu plus près dans ce détail ? je le ferai aussi brièvement que possible, et en suivant le rapport de M. Cousin. Comme lui, il faut préalablement remarquer un système général d'altération qui consiste dans le mélange de pensées extraites, soit de la correspondance de Pascal, soit d'autres ouvrages, soit même des souvenirs de sa conversation, avec les pensées consignées dans le manuscrit et qui devaient seules servir à la construction du Traité sur la religion. Ainsi, par exemple, le chapitre des Pensées sur la mort vient d'une lettre de Pascal à madame Périer sur la mort de leur père ; la plus grande partie du chapitre sur les miracles et des pensées chrétiennes est tirée de la correspondance avec mademoiselle de Roannez, etc. Il résulte de là qu'un quart et peut-être même un tiers des Pensées considérées jusqu'à présent comme des fragments du grand ouvrage sont tout-à-fait étrangères à son plan et à son objet, et appartiennent à d'autres intentions ainsi qu'à d'autres époques de la vie de l'auteur. Voilà un premier point digne de considération, et qui fait beaucoup pour éclaircir l'idée de l'œuvre projetée. Reste seulement, après cela, à régulariser ce qui se rapporte aux Pensées proprement dites, c'est-à-dire au manuscrit.

La première classe de changements dont il y ait à faire mention sont les corrections louables : je me bornerai à en citer un exemple. Pascal écrit : « Il n'y a point d'Etats qui aient duré mille ans. » C'est une faute d'histoire ; Port-Royal le redressant, met : « Il n'y a point d'Etats qui aient duré quinze cents ans. » (Chap. II.)

Viennent ensuite les corrections inutiles, et celles-ci, pour me servir de l'expression du savant académicien, sont à l'infini. On ne peut guère les attribuer qu'à la main lourde et maladroite du duc de Roannez qui fut spécialement chargé de mettre au net les notes de Pascal. Ainsi l'original dit nettement et simplement : « Toutes les autres religions ne l'ont pu ; voyons ce que fera la sagesse de Dieu. » Port-Royal, allongeant la phrase, écrit : « Voyons *ce que nous dit sur tout cela* la sagesse de Dieu *qui nous parle dans la religion chrétienne.* » (Ch. III.) Ailleurs, Pascal dit : « Depuis deux mille ans aucun païen n'avait adoré le dieu des juifs. » Port-Royal : « Depuis deux mille ans le dieu des juifs *était demeuré inconnu à la foule des nations païennes.* » (Chap. XV.) Pascal : « Jésus-Christ est venu aveugler ceux qui voient clair et donner la vue aux aveugles. » Port-Royal : « Jésus-Christ est venu afin que ceux qui ne voyaient pas vissent et que ceux qui voyaient devinssent aveugles. » (Chap. XVIII.)

Mais voici maintenant des corrections bien autrement défectueuses, et malheureusement elles abondent aussi. Pascal dit : « Les enfants quittent la maison délicate de leurs pères pour aller dans l'austérité d'un désert. » Port-Royal : « Les enfants *abandonnent* la maison de leurs pères pour aller *vivre* dans les déserts. » (Chap. XV.) Pascal : « On ne

s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. » Port-Royal : « On ne s'imagine d'*ordinaire* Platon et Aristote qu'avec de grandes robes, et *comme des personnages toujours graves et sérieux.* » (Chap. XXXI.) Pascal, parlant des effets de l'imagination, même sur l'homme le plus sérieux et dans les circonstances les plus graves: « Voyez-le entrer dans *un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité:* le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que si le prédicateur vient à paraître et que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé et si le hasard l'a barbouillé *de surcroît, quelque grande vérité qu'il annonce*, je parie la perte de la gravité de notre sénateur. » Port-Royal change tout ce tableau. « Voyez-le entrer *dans la place où il doit rendre la justice.* Le voilà prêt à ouïr avec une *gravité* exemplaire. Si l'*avocat* vient à paraître et que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre et que son barbier l'ait mal rasé, et si le hasard l'a encore barbouillé, je parie la perte de la gravité du *magistrat.* » (Chap. XXV.)

Voici maintenant quelques exemples de suppressions ; et c'est là, si je ne me trompe, que l'on peut aisément reconnaître la main de M. l'abbé le Camus, si appliquée à ne rien laisser échapper où l'on pût trouver une odeur de jansénisme. Dans l'imprimé, l'intéressant paragraphe sur saint Athanase du chapitre XXVIII, tourne court et se termine ainsi : « C'étaient des saints, disons-nous ; ce n'est pas comme nous. » Pascal développe au contraire l'allusion entre la persécution des athanasiens et celle des jansénistes. « C'étaient des saints, disons-nous; ce n'est pas comme nous. *Que se passait-il donc alors? Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime ; tous les évêques y consentirent et le pape enfin. Que dit-on à ceux qui résistent? qu'ils troublent la paix; qu'ils font schisme.* » La pensée suivante, très philosophique et très profonde, est entièrement défigurée. Pascal dit : « Nous connaissons la vérité non seulement par la raison, mais par le cœur. » L'imprimé substitue à cette pensée si juste, si profonde, si philosophiquement exprimée, la phrase suivante pleine de louche : « Nous connaissons la vérité non seulement par raisonnement, mais aussi par *sentiment et par une intelligence vive et lumineuse.* » Enfin ailleurs, des parties considérables, fort bien liées dans Pascal, se trouvent, par un dessein inexplicable, découpées et dispersées par lambeaux isolés. C'est ce qui a lieu constamment pour le célèbre morceau sur les deux infinis, et pour celui plus célèbre encore de la gageure à faire sur l'existence de Dieu. Je serais entraîné beaucoup trop loin, monsieur, si je m'ingérais de vous en marquer ici tout le détail. Je m'imagine, en mesurant mes pages, que pour ne point abuser il doit être temps d'en finir, et je vais finir en effet, si vous le voulez bien, en vous offrant quelques unes des pensées qui n'avaient encore été publiées nulle part. Cette nouveauté sera peut-être plus agréable encore à vos lecteurs que les observations de pure critique.

Sur les astrologues. — Ils disent que les éclipses présagent le malheur, parce que les malheurs sont ordinaires, de sorte qu'il arrive si souvent du mal qu'ils devinent souvent; au lieu que s'ils disoient qu'elles présagent bonheur, ils mentiroient souvent. Ils ne donnent le bonheur qu'à des rencontres du ciel rares; ainsi ils manquent peu souvent à deviner.

Talon de soulier. — Que cela est bien tourné ! Que voilà un habile ouvrier! Que ce soldat est hardi! Voilà la source de nos inclinations et du choix des conditions. Que celui-là boit bien! Que celui-là boit peu! Voilà ce qui fait les gens sobres et ivrognes, soldats, poltrons, etc.

La gloire.— L'admiration gâte tout dès l'enfance. Oh! que cela est bien dit! Oh! qu'il a bien fait, qu'il est sage! etc... Les enfants de Port-Royal, auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire, tombent dans la nonchalance.

Ennui. — Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire, sans divertissement, sans application : il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide : incontinent il sort du fond de son âme, l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir.

Honnête homme. — Il faut qu'on n'en puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule. Quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe ; je voudrois qu'on ne s'aperçût d'aucune qualité que par la rencontre et l'occasion d'en user: *ne quid nimis;* de peur qu'une qualité ne l'emporte et ne fasse baptiser. Qu'on ne songe pas qu'il parle bien, sinon quand il s'agit de bien parler; mais qu'on y songe alors.

— Si l'antiquité étoit la règle de la créance, les anciens étoient donc sans règle.

— La nature recommence toujours les mêmes choses, les ans, les jours, les heures; les espaces mêmes et les nombres sont bout à bout à la suite l'un de l'autre : ainsi se fait une espèce d'infini et d'éternel ; mais ces êtres terminés se multiplient infiniment. Ainsi, il n'y a, ce me semble, que le nombre qui les multiplie qui soit infini.

— Ce n'est pas une chose rare qu'il faille reprendre le monde de trop de docilité : c'est un vice naturel, comme l'incrédulité, et aussi pernicieux.

— Quand je considère la petite durée de ma vie absorbée dans l'éternité précédente et suivante, *memoria hospitis unius diei prætereuntis*, le petit espace que je remplis, et même que je vois abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore, et que tu ignores, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là ; pourquoi à présent plutôt qu'alors? Qui m'y a mis? Par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi?

Ce sont là certainement, monsieur, des choses qui ne sont pas moins belles que celles que toute l'Europe est habituée à admirer depuis longtemps dans le petit livre de Pascal : espérons donc que le public ne tardera pas à posséder ce monument dans toute sa vérité.

Agréez, etc.

DUNKERQUE.

Une chapelle bâtie au septième siècle, au milieu des dunes, par saint Eloi, fut l'origine de Dunkerque (*église des collines*, ou des *dunes*, dans l'ancien idiome flamand). Un havre naturel y attira des pêcheurs ; quelques cabanes s'élevèrent autour de l'édifice sacré; un hameau se forma, et, situé dans une position avantageuse, il s'accrut rapidement.

Dunkerque était, en 960, un bourg considérable, que Beaudouin III, comte de Flandre, fit entourer de murailles; c'était, au douzième siècle, une place fort importante. Des pirates normands qui infestaient les côtes de Flandre ayant, vers 1170, causé quelque dommage au commerce de ses habitants, ceux-ci se liguèrent avec le comte Philippe d'Alsace, armèrent une flotte considérable, tirèrent une vengeance éclatante de ces forbans, et allèrent à leur tour porter le ravage sur les côtes de la Normandie. Peu de temps après, le même comte Philippe fit construire à Dunkerque quelques uns des vaisseaux avec lesquels il se rendit, en 1177, en Palestine.

Peu de villes eurent plus que Dunkerque à souffrir des

guerres dont la Flandre fut le théâtre du treizième au dix-septième siècle. Philippe-le-Bel s'en empara en 1299; six ans après les habitants secouèrent la domination française, et chassèrent la garnison qu'on avait laissée dans leurs murs. Les Gantois s'en rendirent maîtres en 1382; les Français la leur reprirent bientôt après, et la rendirent horriblement saccagée à Yolande de Bar, héritière des comtes de Flandre : aussi cette princesse déplore-t-elle, dans une charte du 12 août 1384, *la désolacion de sa ville de Dunkerque, qui, par ces guerres de Flandre, a esté arse et destruite.* Les Français l'assiégèrent sans succès en 1448. Le maréchal de Thermes la prit en 1558, et ses soldats y commirent d'horribles excès. Les Flamands la reprirent peu de temps après, et exercèrent sur les partisans de la France de cruelles représailles. Du reste, les Dunkerquois avaient, depuis trois siècles, appartenu successivement à tant de maîtres différents, qu'ils croyaient appartenir à tout le monde : lors de la restauration de leur hôtel-de-ville, qui eut lieu en



(Vue de Dunkerque, département du Nord. — Dessin de M. Morel-Fatio.)

1562, ils firent graver sur un même écusson les armes de l'Empire, d'Espagne, de Flandre, de Navarre et de Vendôme.

Prise de nouveau par les Français en 1583, Dunkerque retomba la même année au pouvoir des Espagnols, auxquels Condé l'enleva en 1646, pour la leur rendre en 1652. Turenne y entra en vainqueur après la bataille des Dunes, en 1658, et la remit immédiatement aux Anglais, qui en relevèrent les fortifications et y firent construire une citadelle. Louis XIV la leur acheta, en 1662, pour une somme de cinq millions, et en fit faire par Vauban l'une des premières places maritimes du monde.

Mais au traité d'Utrecht (1712) l'Angleterre en exigea la destruction. « On va travailler, dit un auteur contemporain, » à la démolition de Dunkerque; on demande huit cent mille » livres pour en démolir le tiers seulement. » On peut juger par là de l'immensité des travaux que le grand roi y avait fait exécuter. Ce fut en vain que les habitants de la ville condamnée envoyèrent à la reine d'Angleterre une supplique pour la prier de leur laisser au moins leur port : la reine Anne fut inexorable; l'œuvre de destruction s'acheva, et les Anglais entretinrent sur les lieux un commissaire, afin de s'assurer qu'on ne cherchait point à relever ces constructions qui leur avaient causé tant d'effroi.

C'est qu'en effet Dunkerque avait toujours été pour eux un dangereux voisinage; c'était du port de cette ville qu'étaient sortis les plus terribles ennemis de leur commerce et de leur marine. Dès le quatorzième siècle, les corsaires de Dunkerque étaient célèbres par leur audace et leur habileté : alors vivait le capitaine Jean Gaultier, qui poursuivit un jour, avec quarante hommes à son bord, un vaisseau anglais de première force, l'atteignit à l'entrée de la Tamise, et le ramena à Dunkerque avec tout son équipage. Un peu plus tard, un autre corsaire, Jean Léon, qui se faisait appeler *Godts-Vrient* (l'ami de Dieu), avait également acquis une terrible célébrité; enfin c'était Dunkerque qui avait produit le plus fameux des corsaires et l'un des plus grands marins de la France au dix-septième siècle, Jean Bart, qui avait pris ou brûlé aux Anglais près de cent bâtiments en 1691, plus de vingt en 1692, et encore près de cent en 1693.

Du reste, les Anglais gagnèrent peu à la démolition de Dunkerque. Louis XIV ordonna presque aussitôt après la construction du canal et des écluses de Mardick, travaux qui eussent en quelque sorte remplacé les ouvrages avancés du port. Il est vrai que l'Angleterre parvint, en 1717, à faire suspendre ces constructions; mais on les reprit en 1740. L'Angleterre stipula encore, dans les traités d'Aix-la-Chapelle et de Paris (1748 et 1763), qu'ils seraient de nouveau abandonnés, et qu'on ne pourrait plus désormais les reprendre; mais bientôt après eut lieu la guerre d'Amérique: les Dunkerquois gardaient rancune aux Anglais: de 1778 à 1784, ils armèrent en course cent quarante-six bâtiments, qui leur firent douze cents prises, évaluées vingt-quatre millions de francs. Ils en armèrent plus de cent cinquante pendant les guerres de la révolution, et causèrent à leurs éternels ennemis un dommage bien plus considérable encore.

Nous avons dit que Dunkerque, défendue par les Espagnols, avait été prise par Turenne, en 1658, après la *bataille des Dunes*. Le lieu où ce grand général avait vaincu les Espagnols fut encore, en 1793, le théâtre d'une victoire remportée par les Français: cette seconde victoire est connue dans l'histoire sous le nom de *bataille d'Hondscoote;* cette fois, c'étaient les Anglais qui combattaient contre la France; Dunkerque, qu'ils avaient investie, et que le succès de cette journée délivra, était défendue par Hoche. Houchard commandait l'armée française.

Le gouvernement de la restauration a consacré des sommes considérables au rétablissement du port de Dunkerque; et si, aujourd'hui, cette ville n'est plus une place de guerre de première classe, c'est du moins encore une des places de commerce les plus importantes de la France. « Dunkerque, dit un voyageur contemporain, est, si l'on en croit ses habitants, la seconde ville du département du Nord; elle en est assurément la première, par la beauté et la propreté de ses rues; là ne se voient plus les percées tortueuses et inégales de Cambrai, de Valenciennes, et d'une partie de Lille. Presque toutes les rues, à Dunkerque, sont percées à angle droit. Dunkerque, par sa régularité et ses places nombreuses et vastes, rappelle au voyageur hollandais une belle ville de sa patrie. Pour le Parisien, accoutumé à tout rapporter à la grande cité qui l'a vu naître, Dunkerque a quelque ressemblance avec le Marais; à cette différence près, que rien n'est plus triste que ce quartier général des douairières parisiennes, tandis que Dunkerque, animé par une population propre, active et belle, est, sous tous les rapports, une ville fort agréable. »

On remarque à Dunkerque: l'Hôtel-de-Ville, construit en 1644; la tour du port, sur laquelle est établi un phare qui sert de guide aux vaisseaux; le Champ-de-Mars; la place Jean-Bart, plantée d'arbres et décorée d'un buste colossal du célèbre marin, dû au ciseau de Lemot; le péristyle de l'église Saint-Eloi; le bassin de la marine, restauré en 1794, et où le gouvernement fit construire des frégates jusqu'en 1818; le bassin et l'écluse de chasse, achevés en 1826.

L'ART DE NOMMER LES VÉGÉTAUX.

Lorsque Linné parut, l'histoire naturelle était un chaos. Les botanistes, en particulier, ne pouvaient s'entendre entre eux. Tournefort leur avait appris à classer les plantes, mais ils ne savaient pas les nommer. On cherchait à retrouver les espèces décrites par Théophraste, Dioscoride et Pline, et à leur donner le nom qu'elles portaient dans l'antiquité. Ces noms portaient le plus souvent à faux; tels sont ceux de *Spartium*, *Agrostis*, *Plantago*, *Lactuca*. Mais le nombre des végétaux connus s'élevant déjà à plus de 10 000, on sentit que nulle mémoire ne pourrait suffire à tant de noms. Pour éviter cet inconvénient, on voulut distinguer chaque plante nouvelle par une phrase qui ne permît pas de la confondre avec une espèce voisine déjà connue: ainsi l'on disait *deuxième Pulmonaire; Kali, autre genre; Anagallis à fleurs bleues*. Mais le nombre des espèces allant sans cesse en augmentant, on fut bientôt forcé de désigner les plantes nouvellement découvertes par de longues périphrases. Ainsi une troisième espèce d'*Anagallis* ayant été trouvée par Gaspard Bauhin, il la désigna par cette phrase: *Anagallis aquatique, à feuilles rondes, non crénelées*. On le voit, ce ne sont plus des noms qui désignent les plantes, ce sont des phrases, et bientôt quelques unes d'entre elles eurent plusieurs lignes de longueur. Ainsi, au lieu d'aider la mémoire on la surchargeait, au lieu de faciliter l'étude on la rendait impossible. Aussi, quand le grand Haller publia sa *Flore* de la Suisse, les botanistes, d'un commun accord, désignèrent-ils les espèces par le numéro qui les accompagnait.

Linné parut, et avec ce génie du bon sens qui caractérise le véritable savant, il établit une nomenclature qui n'est que l'imitation de celle dont on se sert pour désigner les personnes. Un individu appartenant à une famille nombreuse est toujours désigné par deux noms, le nom de famille d'abord, puis le nom de baptême. Si je dis Jussieu, je ne désigne rigoureusement aucun individu de cette famille; mais en ajoutant le nom de Bernard, c'est de l'illustre fondateur des familles naturelles que je parle. Linné remplaça fort judicieusement le nom de baptême par un adjectif, et le nom de genre qui correspond au nom de famille parmi les hommes, par un substantif. Ainsi quand on dit *Renoncule*, cela signifie seulement qu'il est question d'une espèce du genre Renoncule. Or, en France seulement, on en compte quarante-trois espèces, et dans le monde entier cent cinquante; il est par conséquent impossible de savoir de quelle Renoncule il est question. Mais quand on dit *Renoncule âcre*, il n'y a plus de doute: c'est une espèce en particulier, c'est celle qui se trouve si communément dans nos prés qu'on a voulu désigner. Par cet artifice aussi simple qu'ingénieux, le nombre des mots se trouvait nécessairement borné. En effet, le nom d'espèce étant une épithète, désignant une qualité quelconque de la plante, il est clair que deux ou trois cents adjectifs faisant partie du langage vulgaire, sont suffisants pour caractériser toutes les plantes connues; car tout en changeant le nom de genre on peut reprendre les noms d'espèces déjà employés dans d'autres genres. Ainsi, par exemple, il y a une *Rose des champs*, une *Rose alpine*, une *Rose laineuse* qu'on ne confondra jamais avec la *Renoncule des champs*, la *Renoncule alpine*, la *Renoncule laineuse*, ni avec le *Thlaspi des champs*, le *Trèfle alpin*, etc., quoique les noms spécifiques soient les mêmes.

Les noms d'espèces doivent exprimer une des qualités inhérentes à la plante, telles que la ressemblance de quelques unes de ses parties avec les organes correspondants de quelques autres végétaux, la forme de ses feuilles, ses propriétés médicales ou industrielles, sa couleur, son odeur, sa saveur, etc. Ces noms sont préférables aux épithètes tirées de la rareté ou de la fréquence d'une plante, car une plante commune dans un pays sera rare dans les pays voisins: ils sont aussi préférables à celles qu'on dérive de sa prédilection pour les bords de la mer, les marais, les rochers, les sables, les montagnes, car souvent on les trouvera dans des localités tout-à-fait différentes. Ainsi, au Spitzberg, on cueille au bord de la mer un grand nombre de plantes désignées par l'épithète d'*alpines*, et une plante des marais peut se trouver dans un terrain sec. Il en est de même des épithètes tirées de la taille; car une plante n'est que provisoirement la plus grande ou la plus petite de son espèce; de nouvelles découvertes peuvent rendre ces dénominations tout-à-fait erronées. Les adjectifs tels que *européen*, *américain*, *africain*, sont mauvais, parce que la plante peut se retrouver à l'état sauvage dans un autre continent. L'*Erigeron du Canada* est une des plantes les plus

communes des environs de Paris, et l'*Agave américain* couvre les bords de la Méditerranée, où il est connu sous le nom d'aloès. Un nom d'espèce bien fait est donc celui qui reste toujours vrai dans quelque circonstance que se trouve la plante et quelles que soient les découvertes de la science : aussi doit-il exprimer une qualité essentielle et indélébile du végétal auquel il est appliqué, ou bien être complétement insignifiant. Ainsi, quand je dis le *Genet des teinturiers*, le *Genet à feuilles en forme de flèche*, l'*Astragale à feuilles sucrées*, le *Dryas à huit pétales*, ces épithètes significatives sont excellentes, de même que les désignations insignifiantes de *Trèfle élégant*, *Trèfle de Micheli*, du nom de celui qui l'a découvert le premier.

Passons aux noms de genre. Le genre renfermant un certain nombre d'espèces semblables et cependant distinctes, il est évident qu'il eût été très difficile de créer des substantifs significatifs qui s'appliquassent toujours exactement à toutes les espèces que les progrès de la science et le zèle des voyageurs font connaître chaque jour. En effet, un nom de genre exact au moment où il a été créé, sera faux quelques années après. Ainsi le nom du genre *Rose*, est exact pour la plupart des espèces du genre dont il peint la couleur, il est faux quand il s'applique aux espèces à fleurs blanches ou jaunes. Un nom de genre insignifiant est nécessairement toujours exact quelque variées que soient les espèces qu'il embrassera par la suite. Linné puisa d'abord dans la mythologie : ayant nommé les papillons d'après les dieux et des déesses de l'Olympe, il ne lui restait plus que les noms harmonieux de ses divinités inférieures, tels que *Daphné*, *Dryas*, *Atropa*, *Iris*, *Nymphæa*, *Nayas*, *Amaryllis*, *Musa*, etc. Ces noms épuisés, il reprit ceux des anciens, mais sans chercher à reconnaître les plantes auxquelles ils les appliquaient ; car leurs descriptions sont si incomplètes que cette détermination devient réellement impossible. Ainsi le *Cytise* de Virgile n'est point compris dans le genre *Cytise* de Linné, il est dans le genre *Luzerne*. Linné introduisit ensuite dans la botanique un usage touchant, c'est de donner aux genres nouveaux les noms des botanistes ou des voyageurs zélés, noms déjà connus et respectés de tous ceux qui s'occupent des végétaux : les plantes conservent ainsi le souvenir des hommes qui ont bien mérité de la science. Quel est l'homme assez dépourvu de poésie pour cueillir sans émotion la *Linnæa borealis*, ou qui s'arrêterait sous l'ombrage du gigantesque *Adansonia* du Sénégal sans se rappeler l'intrépide voyageur qui l'a fait connaître? C'est ainsi que sont nés les noms de *Jussiæa*, *Candollea*, *Bonplandia*, *Lamarkia*, *Tournefortia*, *Sparmannia*, *Humboldtia*, etc. Après les botanistes, les autres savants ont des droits à cet honneur, car leurs travaux réagissent sur la botanique. Ainsi, personne ne désapprouvera la création des genres *Buffonia*, *Daubentonia*, *Cuviera*, *Geoffroya*, *Blainvillea*, *Bertholetia*, *Lavoisiera*, *Laplacea*, etc.? Puis viennent les noms des artistes qui ont reproduit les fleurs avec talent, tels que Bauer et Redouté ; ceux des poëtes qui les ont chantées, comme Virgile et Castel. « Mais dans l'usage de ces dédicaces, a dit M. de Candolle, il faut éviter avec soin les abus qui s'y sont malheureusement glissés ; on ne doit pas prostituer cette marque d'honneur à des hommes qui n'ont rien fait pour la science. S'il est permis de consacrer les noms des princes ou des administrateurs qui ont soutenu les botanistes dans leurs entreprises, il faut être avare de ce genre de dédicace. Que les noms de Gaston de Bourbon, qui avait fondé l'un des plus anciens jardins de la France ; de Gustave III, roi de Suède, protecteur de Linné ; de Jefferson, qui a favorisé les voyageurs botanistes dans les Etats-Unis ; que ceux de la reine d'Angleterre, née Strelitz, ou de l'impératrice Joséphine (1), qui ont fait servir leur puissance à l'encouragement de la botanique ; que de pareils noms, dis-je, soient consacrés à la reconnaissance publique, tout le monde applaudit, et ces noms sont adoptés par les nations même les plus ennemies ; mais que le moindre commis d'un ministre ait reçu un pareil honneur, c'est ce dont on doit s'indigner ! »

(1) *Gastonia*, *Gustavia*, *Jeffersonia*, *Strelitzia*, *Josephinia*.

Ainsi la science ou l'art peuvent seuls conduire à cette immortalité par les fleurs ; et lorsqu'un botaniste, mu par un autre sentiment plus tendre, essaya de glisser dans la science le genre *Hortensia*, l'usage accepta ce nom gracieux, mais l'impitoyable loi de la priorité le changea et rétablit celui d'*Hydrangea* qui remontait à Linné ; car l'antériorité est la seule règle admise, elle explique si elle n'excuse l'empressement incroyable avec lequel les naturalistes baptisent tout être inconnu qui tombe sous leur main.

Pour nommer les familles végétales, collections de genres analogues entre eux et qui correspondent aux nations parmi les hommes, on choisit le genre le plus remarquable ou le mieux caractérisé et on lui ajoute la terminaison *acée*. Ainsi, les *Renonculacées* sont une grande famille dont le genre *Renoncule* est le type, mais qui renferme en outre les genres *Clématite*, *Anémone*, *Aconit*, *Ancolie*, *Dauphinelle*, *Hellébore*, *Pivoine*, etc. Toutefois il y a quelques exceptions à cette règle ; elles jouissent de la prescription de l'usage, mais elles ne sauraient être renouvelées.

En terminant, je ne puis m'empêcher d'exprimer un vœu ; il est aussi celui de tous les hommes qui veulent sincèrement la diffusion des sciences dont ce recueil peut être l'un des instruments les plus actifs, c'est que les noms botaniques soient adoptés par tout le monde. A l'avantage d'être universellement compris dans tous les pays, se joint celui d'être par eux-mêmes un enseignement fécond. Sans doute le nom de *Bouton d'argent* est un peu plus facile à retenir que celui de *Renoncule à feuilles d'aconit*. Mais, que vous apprend le premier ? rien, sinon que la plante ainsi nommée porte des fleurs blanches ; le second vous indique sa famille, son genre, et la forme de ses feuilles : en outre, si vous savez que toutes les Renoncules sont des plantes âcres, dangereuses ou suspectes, vous vous tiendrez en garde contre celle-ci. Un grand nombre de Renoncules ayant des feuilles qui n'ont pas la moindre ressemblance avec celles de l'Aconit, vous les distinguerez au premier coup d'œil de la plante en question. En quoi le nom de *Coquelourde* est-il préférable à celui d'*Anémone pulsatile*, celui de *Chapeau d'évêque* à celui d'*Epimède des Alpes ?* Si je l'osais, je demanderais encore une seconde concession : ce serait de préférer les noms latins, qui sont compris de tous les botanistes du monde entier ; mais je craindrais d'être taxé d'exigence, et si on consent à les franciser d'abord, on ne tardera pas à les adopter purement et simplement, au lieu de les traduire, et de détruire ainsi leur utilité, leur grâce et leur harmonie originelles.

Ne faites rien que votre ennemi ne puisse savoir.

Si vous avez à peser un service avec une injure, ôtez au poids de l'une et ajoutez à celui de l'autre : vous ne serez que juste. SÉNÈQUE.

AMOUR DE LA PATRIE ET DES ENFANTS.

Parmi la multitude et la variété des choses de notre vie présente que la nature a rendues douces et chères aux hommes, il n'en est point qui excitent une plus vive tendresse que l'amour de la patrie et des enfants. Cela se comprend aisément : tous les autres biens, tous les autres plaisirs tant désirés finissent aussitôt que la vie ; la patrie et les enfants nous passionnent même pour le temps où nous ne

serons plus. Un désir presque prophétique des siècles futurs, qu'on ne peut qu'imparfaitement expliquer, quoiqu'il existe certainement dans nos âmes, nous pousse à souhaiter la perpétuité de notre gloire, le plus grand bonheur de notre pays, et la félicité constante de nos descendants. Cet ardent amour de la patrie et des enfants après la mort a plus de force selon que l'esprit est plus grand et l'âme plus élevée.

PALMIERI, *la Vita civile.*

SALON DE 1843. — SCULPTURE.

LA MADELEINE, PAR M. BARRÉ.

La Bretagne, de tout temps fertile en poëtes et en écrivains, aspire aujourd'hui à se signaler dans les arts comme elle a déjà fait dans les lettres : Rennes, qui s'honorait déjà des noms de MM. Edouard Turquety et Emile Souvestre, et qui cette année même se recommandait dans le monde savant par l'excellente Histoire de M. Lehuërou, est encore dignement représenté au salon de 1843 par la Madeleine de M. Barré.



(Salon de 1843. Sculpture. — La Madeleine, statue par M. BARRÉ.)

Canova avait agenouillé mollement sa statue ; M. Barré a voulu peindre une douleur plus énergique, une componction plus vive. Sa Madeleine est debout, les yeux tournés au ciel ; elle appuie l'une de ses mains sur une tête de mort, et de l'autre elle serre ardemment contre son cœur l'humble croix de bois des anachorètes. La pierre à laquelle la statue se trouve à demi adossée indique que Madeleine est au désert, et qu'elle achève, dans la solitude, de purifier son cœur. Déjà la pécheresse est disparue, et la sainte est prête à subir ce glorieux martyre où elle parut à ses bourreaux « transparente et pure comme un cristal. »

AFFINITÉ DES LANGUES CELTIQUES

AVEC LE SANSCRIT.

On sait que les langues de l'Europe sont classées en six divisions principales, dont une se rattache au nord de l'Afrique, c'est le basque ; une autre au nord-ouest de l'Asie, c'est le rameau ouralien ; et les quatre autres, embrassant le reste des langues de l'Europe, appartiennent à différents degrés, mais d'une manière évidente, au système indo-européen. En tête de ce système est placé le sanscrit, dont le nom signifie concret, perfectionné, et qui, d'après les monuments les plus positifs, remonte, sous sa forme actuelle, à plus de quinze siècles avant notre ère. Le rameau des langues celtiques, après avoir servi, surtout vers la fin du dernier siècle, à soutenir de singuliers systèmes, dont les partisans ont été ridiculisés par le nom de *celtomanes*, était par contre-coup tombé dans un discrédit peu mérité, et avait été négligé par la plupart des savants qui, dans ces derniers temps, s'étaient occupés de l'étude comparative des langues, et avaient refusé au celtique toute analogie avec le sanscrit. L'opinion contraire a été soutenue d'une manière victorieuse par M. A. Pictet, dans un savant mémoire que l'Institut a couronné en 1837. On sait que le groupe celtique se partage en deux branches bien distinctes, la branche gaëlique et la branche cymrique. La première renferme, 1° l'*irlandais*, dont quelques uns des monuments sont du septième et du sixième siècle ; 2° l'*erse*, qui est la langue des montagnards de l'Ecosse ; 3° le *manx*, dialecte corrompu du gaëlique parlé dans l'île de Mans. La seconde comprend de son côté, 1° le *gallois* ou *cymrique proprement dit*, dont les monuments écrits sont assez nombreux et fort anciens, car il nous reste aussi des poésies des septième et sixième siècles ; 2° le *cornique*, dialecte actuellement éteint de la province de Cornouailles, et qui diffère assez peu du gallois ; 3° le *bas-breton*. L'auteur du mémoire a, dans une étude approfondie, comparé directement ces langues avec le sanscrit, et voici les principaux résultats auxquels il est parvenu : 1° Le fond des racines celtiques est en grande partie identique à celui des radicaux sanscrits ; 2° le système des consonnes des langues celtiques correspond en général exactement au sanscrit ; 3° les lois euphoniques du sanscrit ont laissé dans les langues celtiques des traces assez profondes pour démontrer jusqu'à l'évidence que ces lois existaient déjà à un assez haut degré de développement avant la séparation de ces idiomes ; enfin, 4° le système de la dérivation et de la composition des mots et des formes grammaticales se rattache intimement au sanscrit, et ne trouve que là l'explication de ses anomalies. D'où l'on voit qu'il est permis à l'auteur de conclure que deux langues qui, après tant de siècles de séparation, et malgré tant de causes incessantes d'altération, ont conservé des analogies qui s'étendent à ces diverses parties de leur organisme, doivent indubitablement avoir une origine commune, et dès lors le groupe des langues celtiques appartient d'une manière incontestable à la grande famille des langues indo-européennes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ILES MARQUISES.

(Suite et fin. — Voy. p. 35.)



(Iles Marquises. — Un Moraï, à Nouka-Hiva.)

La population des Marquises paraît s'élever actuellement, d'après les évaluations les plus modérées, à 20 ou 25,000 âmes. Elle est, ainsi que nous l'avons déjà observé, divisée en tribus, qui généralement n'occupent guère que les deux versants et le fond d'une vallée. La plupart vivent inconnues ; mais quelques unes ont acquis, par suite de leurs rapports avec les Européens, une certaine renommée, et celles-là occupent les versants méridionaux de Nouka-Hiva. Ainsi la relation de Porter, celle de l'amiral d'Urville, le rapport de M. Dupetit-Thouars, nous ont fait connaître les Taïoas, habitants de Taïo-Haé, les Féïis et Happahs leurs voisins, puis les belliqueux Taïpis, qui occupent les districts de l'extrémité orientale.

Parmi les Hékaïkis ou chefs il en est quelques uns dont les noms sont arrivés jusqu'à nous. Le premier en nom qui nous soit connu est *Tapéga-Kéatanoui* dont parle Krusenstern (1804). Il y avait peu de temps que le navire était à l'ancre, lorsqu'un malentendu ayant failli amener une rixe entre les marins et les naturels, l'amiral russe crut devoir rendre une visite officielle au chef des Taïoas. Il descendit à terre accompagné de quarante des siens suffisamment armés pour défier l'île entière. « Le roi, dit Krusenstern, vint à notre rencontre à quelques centaines de pas de sa maison ; il nous fit l'accueil le plus cordial. Nous trouvâmes chez lui toute la famille rassemblée et très contente de notre visite, car chacun de nous apportait un présent. La reine fut au comble de la joie de recevoir un petit miroir....

» Après nous être reposés et rafraîchis avec du lait de cocos, nous allâmes, sous la conduite de Roberts (1), voir un moraï. Mais avant de quitter la maison, on nous présenta la petite-fille du roi, qui, comme tous les enfants et petits-enfants de la famille royale, est traitée d'*Atoua* (être divin). Elle avait sa maison particulière, dans laquelle personne ne pouvait entrer, à l'exception de sa mère, de sa grand'mère, et ses plus proches parents. Cette habitation était *tabou* pour tout le reste des insulaires. Le plus jeune frère du roi portait sur ses bras cette petite divinité, enfant de huit à dix mois. Je demandai combien de temps les mères allaitaient leurs enfants ; on me répondit qu'en général dès qu'un enfant vient au monde, une des plus proches parentes, parmi lesquelles il s'élève ordinairement des disputes à ce sujet, l'emporte chez elle et le nourrit de fruits et de poissons crus. Ainsi ces insulaires ne sont point allaités, et cependant les hommes sont d'une stature colossale.

» Enfin nous nous sommes mis en chemin pour le moraï, et nous avons passé près d'une source minérale ; elles sont très nombreuses à Nouka-Hiva. Le moraï est placé sur une montagne assez haute, que nous eûmes beaucoup de peine à gravir, ayant le soleil presque perpendiculaire sur nos têtes. Au milieu d'un bois touffu, si entrelacé de lianes qu'il semble impénétrable, nous avons trouvé une espèce d'échafaud au haut duquel était un cercueil renfermant un cadavre dont on n'apercevait que la tête. Le moraï était

(1) Anglais fixé à Nouka-Hiva depuis neuf ans. Il s'y trouvait en même temps que le Français Joseph Cabri, dont les journaux ont annoncé la mort il y a quelque temps.

orné en dehors de piliers de bois taillés pour représenter des figures humaines, mais ce n'était que le travail d'un artiste maladroit. Près de ces statues s'élevaient des colonnes enveloppées de feuilles de cocotier et de toile de coton blanche. Nous étions fort curieux de savoir ce que signifiaient ces enveloppes; mais tout ce que nous apprîmes à ce sujet, c'est que les colonnes étaient *tabou*. A côté du moraï se trouvait la maison du prêtre; il était absent. Chaque famille a son moraï particulier; celui que nous vîmes appartenait à celle du prêtre; et sans Roberts, qui est allié à cette famille aussi bien qu'à la famille royale, nous n'eussions peut-être pas pu le visiter, car les Noukahiviens n'en accordent pas volontiers la permission. Les moraïs sont ordinairement sur des montagnes, au centre du pays; celui-ci fait exception, car il n'est pas fort éloigné du rivage. »

Le moraï, dans toute la Polynésie, n'est autre chose que le lieu des tombeaux, le dernier séjour des âmes (1); car on suppose que celles-ci vont habiter ces colonnes enveloppées de feuilles dont Krusenstern ne put connaître la destination; aussi sont-elles sacrées, et, comme telles, revêtues d'étoffes blanches, insignes des dieux, des atouas. Pendant longues années le moraï est conservé avec soin; mais il finit par être délaissé, abandonné aux caprices d'une végétation exubérante.

En 1813, époque de l'arrivée de Porter à Taïo-Haé, Kéatanouï vivait encore, mais ce n'était déjà plus le chef robuste de Krusenstern : l'homme dans toute sa vigueur était devenu un vieillard débile. Autour de lui se groupait une nombreuse famille, parmi laquelle Patini, sa fille, apparaissait plus belle et plus majestueuse que ses compagnes. Elle reçut les compliments de Porter avec une hauteur et une dignité qui l'étonnèrent; elle semblait fière de sa beauté et de sa naissance; car les chefs de Taïo-Haé se prétendent issus en droite ligne d'Otaïa, le père des peuples de Nouka-Hiva; et les autres Hakaïkis sont fiers de leur alliance. Lors du débarquement du capitaine américain, les Taïoas étaient en guerre avec les Happahs. Kéatanouï se trouvait dans une espèce de fort bâti sur le sommet d'une des montagnes qui séparent les deux tribus; à son retour, il accabla Porter de témoignages d'amitié; il changea de nom avec lui, et insista pour qu'il l'aidât dans sa guerre contre les Happahs. Puis voyant que toutes ses instances étaient inutiles et ne pouvaient vaincre la résistance de son *taïo*, de son ami, il s'écria : « Mais les Happahs ont maudit les cendres de ma mère; tu es Keatanouï maintenant, c'est donc aussi ta mère. »

Enfin les événements prirent une telle tournure que Porter se vit obligé d'intervenir activement. Un détachement de marins, commandé par son lieutenant Downes, s'avança contre les Happahs, et cinq cadavres emportés triomphalement par les Taïoas furent le témoignage de la victoire qui ramena la paix.

Curieux de connaître ce qui allait être fait des cinq cadavres, Porter se dirigea vers le village de ses alliées. Il arriva au milieu d'une assemblée de cinq ou six cents guerriers dont il entendait depuis longtemps les chants de guerre accompagnés du bruit des tambours. Les corps des victimes de la guerre, encore attachés aux lances qui avaient servi à les transporter, gisaient auprès des tambours ornés d'étoffes appropriées à la circonstance; quelques indigènes faisaient retentir ces instruments en les frappant avec leurs mains, tandis que d'autres, armés de leurs lances, chantaient à tue-tête. Un prêtre semblait présider à cette cérémonie lugubre.

La vue du capitaine américain occasionna une confusion extrême; de bruyantes clameurs s'élevèrent de toutes parts; les corps furent cachés subitement; mais Porter exigea qu'on les remît en place, et les réclama pour les faire enterrer. Cependant, sous différents prétextes et à force d'instances, les indigènes obtinrent d'en garder deux qui devaient être sacrifiés à la mémoire d'un prêtre tué précédemment; puis, sur la demande de l'étranger, la cérémonie se continua.

Le prêtre, monté sur une espèce d'estrade, secoua la branche sèche d'un palmier, à laquelle pendait une touffe de cheveux, et il prononça quelques paroles qui furent suivies de trois acclamations spontanées, poussées avec un grand ensemble par tous les guerriers. Chaque acclamation était accompagnée d'un fort battement de main. Après ce début, les tambours vibrèrent sous une rapide impulsion. Ce concert sauvage dura environ cinq minutes, pendant lesquelles les personnages de ce sombre tableau chantaient à pleine voix en faisant des gestes très animés; puis le bruit des tambours et des chants cessant graduellement, le silence se rétablit. Par trois fois la scène fut recommencée, et à chaque fois avec plus d'animation

Les Taïoas chantaient la défaite de leurs ennemis, et remerciaient les dieux d'avoir envoyé à leur aide les puissants alliés qui leur avaient valu un triomphe aussi complet.

Mais une partie de cette cérémonie, que Porter n'a pu voir, ou qui lui a été soigneusement cachée, est celle par laquelle on dut préluder à de hideux repas en cuisant la chair et les membres des cadavres. L'anthropophagie est encore une des coutumes des îles Nouka-Hiva, bien qu'elle y soit moins commune aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Cet horrible usage tient non pas à une dépravation des mœurs, mais à une exaltation de sentiment propre au premier âge de la vie des peuples, à certains rites religieux, à certaines idées superstitieuses. C'est ainsi que dans la distribution des morceaux, le vainqueur a droit aux yeux, à la paume des mains, aux lèvres, à la langue, selon que le vaincu avait le regard terrible, la main puissante, la parole facile, car il croit ainsi hériter des facultés de celui auquel le sort fut fatal.

Une autre coutume non moins affreuse que celle-ci règne aussi à Nouka-Hiva : ce sont les sacrifices humains, qui ne sont que malheureusement trop fréquents. Et en effet, le sang des hommes doit apaiser les atouas, les dieux irrités. Toutes les fois qu'une calamité vient fondre sur le peuple, et quand un chef descend dans la tombe, les victimes humaines sont encore nécessaires. Les sacrifiés, les *heunas*, sont choisis dans les tribus voisines. Le jour où l'atoua a dit sa volonté, le jour de la mort du chef, les guerriers se mettent en campagne. « Malheur alors à la pirogue solitaire qui ne peut fuir à temps! malheur à la famille endormie dans une douce sécurité! malheur surtout à l'homme isolé dans les champs! Saisi, garrotté, il est enlevé et transporté au lieu du sacrifice, tué impitoyablement, et son corps se dessèche à côté de celui auquel il est offert. » (*Les Marquises*, par MM. Vincendon-Dumoulin et Desgraz.) C'est dans ces enlèvements de victimes qu'il faut voir la cause principale des guerres incessantes que se font entre elles les tribus de ces îles.

La paix qui suivit la défaite des Happahs par les troupes de Porter ne tarda pas à être troublée par le mauvais vouloir. Les attaques répétées, les bravades de la remuante tribu des Taïpis, rien ne put les engager à changer de conduite. « Les Happahs ont été battus, disaient-ils, parce que les Happahs sont des poltrons, aussi bien que les Taïoas et que Kéatanouï leur chef. Quant aux Américains, ce sont des lézards blancs, une véritable boue. Incapables de supporter la fatigue, de braver la chaleur, de se passer d'eau, de grimper sur les montagnes, ils menacent les Taïpis, une tribu qui n'a jamais été vaincue par l'ennemi, à qui les dieux ont promis un constant succès à la guerre! » Deux jours après cet insolent défi, Porter envahit le territoire ennemi, et la *tribu invincible* se vit obligée à demander la paix, non sans avoir fait une longue et vigoureuse résistance.

(1) Les temples s'appellent *miaï*, les consacrés.

La soumission des Taïpis fit regarder Kéatanouï comme souverain de l'île entière. A sa mort, son fils conserva le titre de *grand chef*, et il a eu pour successeur Témoana, dont il est parlé dans le rapport de M. Dupetit-Thouars. Le jeune chef, converti par les missionnaires anglais, voulut engager son peuple à embrasser le christianisme; mais l'aversion des Nouka-Hiviens pour les missionnaires était très prononcée. « Laissez-nous comme nous sommes, répondirent-ils aux exhortations de leur chef; les missionnaires ne peuvent-ils pas demeurer parmi nous sans détruire nos usages? Les Happahs et les Taïpis ne nous attaqueraient-ils pas s'ils nous voyaient abandonner nos coutumes? » L'opposition fut si manifeste que Témoana s'éloigna de son peuple en le menaçant de revenir un jour à la tête de plusieurs navires de guerre. Mais ces menaces effrayèrent peu les Taïoas, et quelques années après, Témoana vint reprendre possession de son titre de chef. Au moment où M. Dupetit-Thouars se trouvait à Taïo-Haé, les Taïpis lui avaient enlevé sa femme; mais l'amiral fut la redemander, et négocia entre eux une réconciliation qui se termina à la plus grande joie de toutes les tribus.

Les forts qui ont consacré la prise de possession des Marquises par la France ont été élevés sur les points les plus remarquables des deux groupes de l'archipel, l'un à Wahitahou, et un autre dans la baie de Taïo-Haé; ce dernier a reçu le nom de fort Collet, en l'honneur du contre-amiral de ce nom, père du capitaine Collet, chargé par M. Dupetit-Thouars de sa fondation et de son commandement. En outre, un poste domine la baie de Hanamanou ou du Sandal, et par conséquent toute la grande île de Hiva-Houa.

L'importance des Marquises, comme station, avait été sentie, il y a plus d'un demi-siècle, par un homme compétent dans la matière (Claret de Fleurieu), et dont nous croyons important de reproduire les paroles au moment où les événements survenus récemment à Taïti semblent faire préférer cette dernière île aux Marquises. « La connaissance détaillée de ce groupe est intéressante pour nos navigateurs, et principalement pour ceux qui, expédiés des ports d'Europe, et après avoir doublé le cap Horn, doivent se porter à la côte nord-ouest de l'Amérique. Les îles de la Société (Taïti), quoique plus petites, ne méritent cependant pas la préférence; leur relâche dans ce cas ne présente pas le même avantage de position; elles sont situées à environ trois cents lieues sous le vent des premières, et pour y parvenir, il faut traverser sur un espace deux cents lieues un archipel très dangereux (l'archipel de Paumotou), composé d'îles à fleur d'eau, à travers lequel on ne peut naviguer qu'avec peu de voiles pendant la nuit, qui toute l'année est longue et sans crépuscule entre les tropiques; au lieu que, du cap Horn aux îles de Mendoça, on ne cesse point d'avoir une mer libre qui permet de faire usage de toute sa voilure pendant l'obscurité comme pendant le jour. Relâcher à ces dernières îles au lieu d'aller chercher à trois cents lieues sous le vent celles de la Société, lorsqu'on doit ultérieurement se porter à la côte nord-ouest de l'Amérique, c'est accourcir sa route d'environ six cents lieues; c'est abréger d'un mois la durée de la navigation. » Ces considérations sont surtout importantes dans l'hypothèse du percement de l'isthme de Panama.

DE LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES.

Les résultats de la science appartiennent à tous. Les moyens par lesquels elle les a obtenus ne seront jamais compris que d'un petit nombre de gens qui sont du métier; les doutes, les hésitations, les labeurs de l'homme d'étude ne regardent point le public, qui ne voit et ne doit voir que les résultats. Il en est de même de la plupart des objets que nous employons: leur usage nous est connu, mais nous ignorons comment l'industrie a pu les créer. Vouloir faire de la science le monopole d'un petit nombre de penseurs, l'enfermer dans le sanctuaire comme les grands prêtres de l'Egypte, c'est mettre la lumière sous le boisseau, et dérober à l'humanité des idées et des avantages qui lui appartiennent. Quelques savants s'opposent à cette diffusion des connaissances; ils y voient un dommage réel pour le progrès, ils aiment à s'envelopper d'obscurité et haïssent le profane vulgaire. C'est qu'ils confondent le moyen et le but. Sans doute le mathématicien et le physicien ne sauraient faire comprendre à tout le monde comment ils sont parvenus à tel ou tel résultat; mais si le résultat est vrai, il sera clair ou simple, et on le comprendra; s'il est important, il excitera l'admiration de tous. Il y a dans le public un sentiment instinctif qui n'est jamais sourd à la voix de la vérité. Cet instinct sommeille quelquefois, se déprave souvent, mais il se réveille ou se corrige, et finit par distinguer le vrai du faux.

Exposer au public les résultats de la science est un talent rare et une tâche difficile. Il n'est point de savants qui ne l'aient tenté; un petit nombre seulement a réussi. Peu d'hommes, en effet, unissent le génie qui invente au talent qui expose. Ces deux facultés sont le plus souvent isolées, et je ne prétends établir aucun parallèle entre elles. L'homme qui cultive le champ des connaissances humaines est supérieur à celui qui en répand les fruits. Mais l'inventeur n'a pas le droit de mépriser le professeur; car ce n'est pas un défaut que d'être intelligible pour tous, et je ne sache pas qu'Euler, Laplace, Herschell, Brewster, Arago et Cuvier soient des savants moins éminents, parce qu'ils ont su faire admirer à tous la grandeur et la puissance du génie humain. Mais, disent les adversaires de la diffusion des connaissances, mieux vaut l'ignorance que des notions imparfaites. Je ne suis point de cet avis. Eh quoi! parce que je suis incapable de comprendre comment l'homme a pu mesurer la distance des astres et calculer le retour des comètes, vous voulez me cacher les résultats de ces calculs! vous voulez que les étoiles soient toujours pour moi des points brillants fixés à la voûte du ciel! que j'ignore que les uns sont des soleils, les autres des globes comme la terre! Parce que je suis étranger à l'anatomie, j'ignorerai éternellement que le mouton, le bœuf, la chèvre, la girafe, le musc, appartiennent à une même famille d'animaux! Exigerez-vous que je connaisse dans ses moindres détails la structure des fleurs pour me faire part d'une particularité intéressante relative aux végétaux! Que ces savants oligarchiques rentrent en eux-mêmes, et ils seront moins exigeants. Comment osent-ils parler de notions complètes, de connaissances parfaites et approfondies? Pour eux, le doute, l'obscurité, l'ignorance, commencent un peu plus loin que pour le public, mais commencent toujours quelque part. La difficulté n'est que reculée. D'ailleurs les sciences marchent si vite qu'au bout de cinquante ans le savant le plus éminent n'est plus qu'un écolier. Nous sourions déjà en lisant la Physique de l'abbé Haüy, et il est mort en 1822. Au commencement du siècle, il était à la tête de deux sciences, la physique et la minéralogie.

Imitons les artistes qui exposent leurs œuvres devant ceux qui les sentent et devant ceux qui ne les comprennent pas, car nous ne sommes point juges des impressions ni de l'intelligence d'autrui; et tel esprit qui semble une terre ingrate est un sol fertile qui fera germer le bon grain que vous y aurez jeté. Dans une société qui ne reconnaît plus de privilèges, la science ne doit pas avoir celui d'être inaccessible à ceux qui n'en font pas l'objet de leur vie tout entière. Avec un peu de labeur réciproque de la part de celui qui enseigne et de ceux qui écoutent, toute vérité peut être comprise par chacun suivant la mesure de son entendement et de ses lumières. Les efforts mêmes du disciple sont une gymnastique utile qui lui donne la mesure de ses forces, lui inspire une confiance modeste, et l'encourage à de nouveaux essais qui finissent par devenir des travaux sérieux et importants.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE D'ORLÉANS.

(Suite et fin. — Voy. p. 145.)

Le musée d'Orléans a plusieurs bonnes toiles de l'école française, en tête desquelles il faut placer deux paysages de Patel père, rappelant pour la finesse et l'harmonie les meilleures œuvres de Claude Lorrain. Patel, dont il nous est resté un grand nombre de tableaux remarquables, est pourtant peu connu; les biographes ignorent le lieu de sa naissance et le nom de son maître. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il périt dans un duel, en 1703, ce qui lui fit donner le surnom de *Patel-le-Tué*, pour le distinguer de son fils, Pierre Patel, qui peignit également le paysage avec succès.

Après ces deux toiles, on peut indiquer deux portraits, celui d'Anne-Marguerite d'Acigné, femme du duc de Richelieu, que l'on croit peint par Mignard, et celui de Rigaud, peint par lui-même.

On connaît la manière large, noble, et un peu théâtrale de ce dernier, qui fut surnommé par ses contemporains le Vandyck français. Rigaud excellait surtout dans les portraits d'hommes; quant à ceux de femmes, il ne les entreprenait jamais qu'à contre-cœur.

— Si je les flatte trop, disait-il, on ne reconnaît plus le modèle; si je ne les flatte pas assez, c'est le modèle qui ne veut plus se reconnaître.



(Musée d'Orléans. — Henri de Lorraine, duc de Guise.)

La ville de Perpignan, sa patrie, qui jouissait du privilége *de faire tous les ans deux nobles*, nomma Rigaud en 1709, et cette nomination fut confirmée successivement par Louis XIV et par Louis XV, « tant en considération de » la réputation acquise par cet artiste, que pour avoir peint » la famille royale jusqu'à la quatrième génération ; » il fut en outre pensionné et décoré du cordon de Saint-Michel.



(Musée d'Orléans. — Louis, cardinal de Lorraine.)

C'est au musée d'Orléans que se trouve le tableau de *Saint Benoît recevant le viatique*, regardé comme le meilleur de Jean-Baptiste Deshaies. Cet artiste, élève de Restout, puis de Carle Vanloo, et qui épousa, à son retour de Rome, la fille de Boucher, avait plus de gravité que les autres peintres de son époque, et il eût sans doute laissé un nom célèbre, s'il ne fût mort à trente-quatre ans, alors même que son talent mûri allait se révéler dans toute sa puissance.

A côté de cette composition se trouvent deux peintures de Marie Vien : *les Disciples d'Emmaüs reconnaissant notre Seigneur à la fraction du pain*, et *la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.* Ces deux compositions ont toutes les qualités d'ordonnance et de correction que l'on connaît au maître de David, mais elles manquent de couleur, de souplesse et d'élan, comme toutes ses autres œuvres. Vien avait eu pourtant une vie difficile, au moins dans ses commencements, et montrait pour l'art une chaleur que l'on est surpris de ne point retrouver dans ses tableaux. Né à Montpellier en 1716, il avait prouvé dès l'âge de dix ans des dispositions extraordinaires pour le dessin. Ses parents n'en persistèrent pas moins à en faire un procureur. Vien essaya de leur obéir ; mais ne pouvant s'accoutumer à l'étude de la procédure, il quitta son patron, et entra comme dessinateur-coloriste dans une manufacture de faïence. Enfin, en 1741, il partit pour Paris, où il se mit à étudier avec ardeur, dessinant tour à tour des *images* pour les marchands du Pont-Neuf, et des *académies* pour les concours ; il avait alors vingt-cinq ans. Enfin, il obtint le grand prix de Rome, et à partir de ce moment sa réputation ne cessa plus de grandir.

Nommé directeur de l'académie de peinture à Rome, en 1771, il la réorganisa et lui donna un nouvel élan. David, qui était parent de Boucher, et qui avait commencé par suivre l'école maniérée de ce peintre, fut ramené par Vien à une manière plus sérieuse, et lui fut ainsi redevable de la gloire qu'il acquit plus tard.

En ajoutant aux tableaux que nous avons déjà mentionnés une jolie *étude de femme*, par madame Brune Pagès, et un paysage de Huet, nous croyons n'avoir rien oublié de ce qui mérite véritablement d'être vu au musée d'Orléans *sous le rapport de l'art;* restent les toiles dont la valeur est surtout historique.

Les plus curieuses sont celles qui représentent quatre divertissements de la cour, se rapportant aux quatre éléments. Drevet de Nancy, qui les a peintes, s'est surtout appliqué à la fidélité des costumes et à la ressemblance des personnages. Pour figurer l'air, il a représenté une dame de Lorraine et les dames de sa suite, galopant à travers une forêt : un de nos dessins représente une de ces dames. Pour la terre, on voit une marche triomphale à l'occasion de la naissance de Louis XIII ; pour le feu, des illuminations, des feux d'artifice et des tournois ; enfin, pour l'eau, une promenade en bateau et des divertissements sur la glace. Un détail qui nous a frappés dans ce dernier



(Musée d'Orléans. — Une Cavalcade, par Drevet de Nancy.)

tableau, c'est que les traîneaux sur lesquels glissent les dames de la cour portent des attributs sculptés qui symbolisent les caractères de ces dernières. Ainsi l'un d'eux, monté par une jeune fille à l'air coquet, est décoré d'un miroir ; un second, qui porte une femme à mine hautaine, a pour ornement un paon, et ainsi des autres.

Les deux portraits de Henri de Lorraine, duc de Guise, et de Louis son frère, cardinal de Lorraine, sont deux figures peintes sur bois dans le même cadre. Nous les donnons à cause de leur caractère d'authenticité.

La part prise par ces deux hommes à nos guerres de religion, la prodigieuse puissance à laquelle ils parvinrent, et l'assassinat dont ils furent victimes, en ont fait deux personnages aussi importants que dramatiques dans notre histoire nationale. Henri-le-Balafré surtout fut un homme de génie, auquel il ne manqua pour arriver au souverain pouvoir qu'un peu moins de mépris de ses ennemis. On sait que lorsqu'on le prévint que Henri III voulait le faire égorger, il se contenta de répondre : *Il n'oserait !* Et cette confiance le perdit.

Le musée d'Orléans possède aussi un portrait de Louis XI, sur la toile duquel on lit une inscription que l'on prendrait pour une épigramme, si l'on ne savait que ce portrait provient d'une maison de Cléry, habitée par le roi lui-même lors de son pèlerinage. Voici du reste ce curieux quatrain : c'est Louis XI qui parle :

Du corps, seulement, la santé
Je demandois à Notre-Dame ;
Trop l'importuner c'eust été
De la prier aussi pour l'âme.

On a réuni dans une des salles du musée d'Orléans un

grand nombre d'antiquités, de vaisselles de la renaissance, de meubles gothiques merveilleusement sculptés, de mosaïques et d'armes curieuses. Cette collection, de même que celle des tableaux, est disposée avec goût et dans un ordre parfait, grâce aux soins du conservateur, M. Jacob. Malheureusement, la ville n'accorde pour le musée qu'une très faible subvention, presque totalement absorbée par l'entretien. Le gouvernement envoie bien, de loin en loin, quelques tableaux, mais peu propres, en général, à réveiller le goût de la peinture et à servir de modèles.

DE DIFFÉRENTS MODES DE CARRELAGE
POUR L'INTÉRIEUR DES HABITATIONS.
JEU DU PARQUET (1).

Les formes géométriques les plus simples et les plus régulières sont, en général, celles que l'on emploie avec le plus de succès pour les matériaux destinés à la confection des édifices. Examinons, par exemple, les différents carrelages qui se présentent le plus souvent dans l'intérieur de nos habitations. Nous y voyons des triangles équilatéraux, des carrés, des hexagones et des octogones réguliers, c'est-à-dire des *polygones réguliers*, ou figures qui ont tous leurs angles et tous leurs côtés égaux.

Les figures 1, 2 et 3 représentent respectivement des carrelages composés d'une seule espèce de carreaux, qui sont des triangles équilatéraux dans la première, des carrés dans la seconde, et des hexagones réguliers dans la troisième. Il est à remarquer que ces trois polygones réguliers sont les seuls que l'on puisse employer dans les carrelages où l'on ne veut pas combiner des figures dont les nombres de côtés ne soient pas les mêmes. Ainsi il ne serait pas possible d'assembler des pentagones réguliers ou figures à cinq côtés sans laisser des vides irréguliers entre eux. Au contraire, les polygones de sept, de huit, et à plus forte raison d'un plus grand nombre de côtés, ne pourraient être réunis chacun par un angle autour d'un même point sans que l'on fût obligé *d'épaufrer* ou d'entailler cet angle, et par conséquent de modifier leur figure.

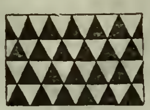


Fig. 1.

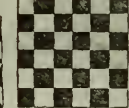


Fig. 2.

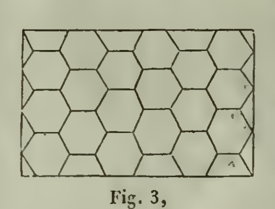


Fig. 3.

Mais la combinaison de carrés avec des octogones réguliers, représentée dans la figure 4, remplit exactement tous les vides du plan que l'on veut recouvrir, et produit un effet agréable à l'œil, lorsque l'on donne des teintes différentes très tranchées aux deux espèces de figures. On emploie ordinairement dans ce but la *pierre de liais*, qui est blanche, et la pierre noire de Caen ou de Senlis. On peut encore rechercher ce contraste pour des polygones de même espèce, comme on le voit sur les fig. 1 et 2; mais il ne plaît pas alors autant.

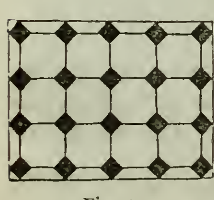


Fig. 4.

Les combinaisons des fig. 3 et 4 sont les plus généralement usitées et les plus agréables, quoique les hexagones et les octogones soient des figures moins simples que les triangles et les carrés. Pour se rendre compte de cet effet, il suffit de remarquer que les angles des hexagones et des octogones sont plus obtus et par conséquent moins sujets à s'épaufrer que ceux des triangles et des carrés; de plus, la superficie du carreau restant la même, le contour de ce carreau, et par suite le développement des *joints*, devient plus petit à mesure que le nombre des côtés augmente, ce qui est avantageux à la solidité de la construction; enfin le contraste de couleurs dans la fig. 4 contribue à l'effet agréable de cette figure, en faisant ressortir l'une des couleurs par l'autre, et en donnant à chacune d'elles une teinte plus pure et plus parfaite (voy. 1834, p. 63, 90, 98). Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les fig. 3 et 4 plaisent plus que les combinaisons des fig. 1 et 2; et il ne faut voir dans ce fait, motivé par des causes si différentes, qu'une confirmation d'un principe que tout en architecture tend à confirmer: *Le beau résulte du bien.*

Il existe encore une combinaison, fort peu usitée, de polygones réguliers de deux espèces différentes, savoir de *dodécagones* réguliers et de triangles équilatéraux. La fragilité des angles de ceux-ci fait avec raison préférer celle de la fig. 4.

De simples combinaisons de carreaux partagés en deux triangles de couleurs différentes donnent lieu à des effets très agréables, que les architectes devraient mettre plus souvent à profit pour le carrelage des édifices publics et particuliers.

Le P. Sébastien Truchet, de l'ancienne Académie des sciences, est le premier qui envisagea ce sujet sous le point de vue géométrique. Il raconte, dans un Mémoire imprimé parmi ceux de l'année 1704, qu'étant allé faire un voyage au canal d'Orléans, il rencontra, dans un château voisin, des carreaux de faïence carrés et mi-partis de deux couleurs par une diagonale: ils étaient destinés à carreler une chapelle et quelques appartements. Cela lui donna occasion d'examiner de combien de manières deux de ces carreaux pouvaient se joindre ensemble par le côté pour en former différents dessins.

On voit d'abord que, suivant la situation qu'un seul carreau peut prendre, il forme quatre dessins différents (fig. 5, 6, 7 et 8), qui néanmoins peuvent se réduire à deux, puisque le premier et le troisième, le second et le quatrième, ne diffèrent qu'en ce que les parties claires et ombrées sont transposées mutuellement.



Fig. 5. Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.

Maintenant, si l'on combine deux de ces carreaux ensemble, il en résultera soixante-quatre arrangements différents; car, sur chacun des quatre côtés d'un des carreaux représentés par les fig. 5, 6, 7 et 8, on peut placer un quelconque des trois autres carreaux dans quatre positions différentes.

Il faut cependant observer que de ces soixante-quatre combinaisons il y en a précisément une moitié qui ne fait que répéter l'autre absolument dans le même sens, ce qui les réduit à trente-deux. On les réduirait à dix, si l'on n'avait pas égard à la situation.

On pourrait combiner d'une manière analogue trois, quatre, cinq carreaux les uns avec les autres: on trouverait que trois carreaux peuvent former entre eux 128 dessins, que quatre en forment 256, etc.

Les fig. 9, 10, 11, 12, 13 et 14 représentent quelques uns des compartiments les plus remarquables choisis dans l'innombrable quantité de ceux qui naissent d'un aussi petit nombre d'éléments.

On trouve encore chez quelques tabletiers, sous le nom de *jeu du parquet*, une petite table garnie d'un rebord et contenant 64 ou 100 petits carrés mi-partis, que l'on choisit

(1) Les figures et le fond de cet article sont empruntés à l'ouvrage intitulé: UN MILLION DE FAITS, *aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres.*

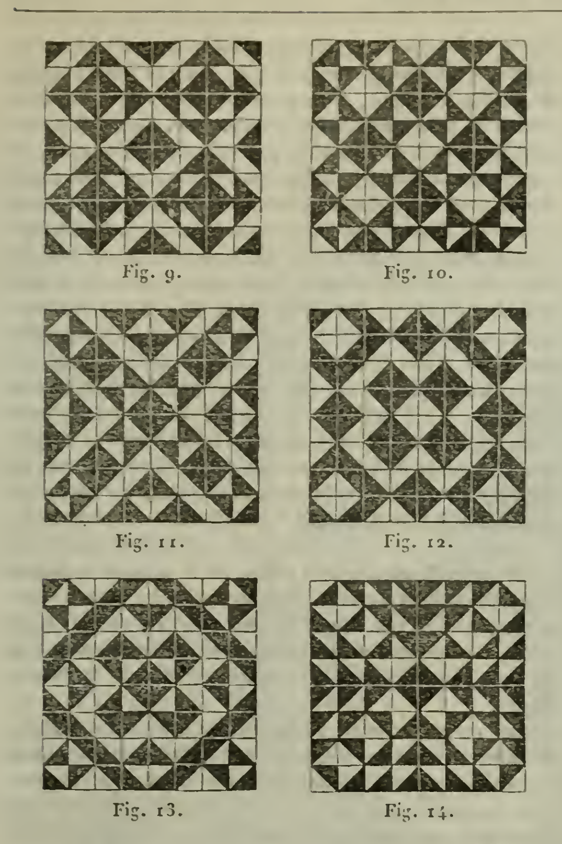


Fig. 9. Fig. 10. Fig. 11. Fig. 12. Fig. 13. Fig. 14.

parmi un plus grand nombre, de manière à établir des combinaisons agréables. Les personnes curieuses de cet amusement, et qui ne se contenteraient pas des figures que nous donnons, en verront de très nombreuses dans le Mémoire cité du P. Truchet, et surtout dans un Traité spécial sur la la matière, publié en 1722 par le P. Douat, confrère du P. Truchet, sous le titre : *Méthode pour faire une infinité de dessins différents avec des carreaux mi-partis de deux couleurs par une ligne diagonale.*

TESTAMENT DE PIERRE DE COHORN,

GÉNÉRALISSIME SUÉDOIS EXILÉ A AVIGNON,

ET SON TOMBEAU A MONTFAVET,

Près de cette ville.

Pierre de Cohorn, deuxième fils de Toussaint, général de la cavalerie suédoise, et d'Iolande Munck, contribua beaucoup à l'élévation de Christian, roi de Danemark, à la couronne de Suède. L'évêque d'Upsal, qui avait contribué à l'élévation de ce prince, fit si bien valoir les services de Cohorn, qu'il lui fit donner les charges de chambellan et de généralissime. Cependant Christian, dépossédé du trône de Suède par son compétiteur Stenon Sture, n'eut rien de mieux à faire, en 1470, que de retourner en Danemark pour y prendre de nouvelles forces; il se rendit ensuite à Lorette et de là à Rome pour voir le pape Sixte IV (La Rovère), et tâcher de le mettre dans ses intérêts.

Cohorn, favorisé de son prince, le suivit partout et serait sans doute retourné en Danemark pour y jouir du fruit de son attachement et de sa fidélité, si la jalousie ne l'eût engagé dans une querelle particulière avec le fils du comte de Scheilemberg, que le roi aimait beaucoup. Cohorn eut l'avantage du combat, mais il encourut la disgrâce de son souverain. Il s'éloigna de la cour de ce prince sans violer la fidélité qu'il lui avait jurée, quelque avantage qu'il eût trouvé en Suède en se rangeant du parti de Sténon Sture, auprès duquel son frère aîné Christian Frédéric de Cohorn, gouverneur d'Upsal, jouissait de la plus grande faveur (1). Dans cette circonstance, Julien de La Rovère, neveu du pape, qui venait d'être transféré de l'évêché de Carpentras au siége métropolitain d'Avignon (1474), et qui fut pape plus tard sous le nom de Jules II, offrit à Pierre de Cohorn un asile et sa protection s'il voulait l'accompagner de Rome, où il se trouvait alors, dans le comtat. Le général accepta et vint se fixer à Avignon ; puis, après avoir marié Jean de Cohorn, son fils unique, avec Agnès de Rhodes, il se retira au monastère de Montfavet, près d'Avignon, chez les chanoines réguliers de Saint-Ruf ; il y mourut le 10 juillet 1479, après avoir laissé à son fils, sous la forme de testament, des instructions intéressantes dont l'original existe entre les mains de madame la comtesse de Seguins-Vassieux, née Cohorn, dernier rejeton de sa race ; il est écrit sur parchemin, en caractères gothiques, en langue latine, avec les armoiries peintes dans le goût du temps. Plusieurs descendants de Pierre de Cohorn se sont illustrés dans nos armées de terre et de mer. Le monastère de Montfavet fut pillé et brûlé par le terrible baron des Adrets, au temps des guerres de religion ; cependant, le 6 février 1741, le tombeau de Pierre de Cohorn a été trouvé dans l'intérieur d'une ancienne chapelle que le cardinal Bertrand de Montfavet avait fait bâtir auprès de la tour d'Espagne ; c'est dans un coin de ce vieil édifice qu'on a retrouvé cette sépulture couverte d'une table de marbre de près de trois mètres et de plus d'un mètre de largeur, sur laquelle est la statue couchée d'un chevalier armé de toutes pièces et casque en tête, les mains jointes, ayant à ses côtés deux écus aux armes de cette famille, entourés d'un rouleau portant ces mots : *Nuntiant funera monstris*, faisant allusion aux cors de chasse qui sont les armes de Cohorn ; sur la bordure de la pierre est une inscription altérée en quelques endroits par la vétusté, écrite en lettres gothiques.

Cette table de marbre et les ossements de Pierre de Cohorn furent transportés dans l'église des Récollets de Montfavet, en présence des commissaires de l'archevêque d'Avignon et des religieux de ce couvent, comme il conste par un procès-verbal en forme authentique, du 6 février 1741. Le monument se trouve aujourd'hui dans le même état de conservation.

Extrait du testament de Pierre de Cohorn, traduit du latin.

Je m'aperçois, mon cher fils, que ma fin approche et que le terme des malheurs vient à grands pas remédier à tous mes maux. Mais avant d'entrer dans cette voie par laquelle tous les hommes doivent passer, je dois vous transmettre comme un héritage, et par forme de testament, certains avis paternels que je vous adresse tels que je les ai reçus autrefois de mon père lorsqu'il était au lit de la mort. Il me recommanda, avant toutes choses, la crainte du Seigneur, ensuite le soin de la réputation et de l'honneur, enfin le service du prince. Il est donc très important pour vous de mettre Dieu dans vos intérêts en le craignant et en l'aimant, car vous ne sauriez réussir à quoi que ce soit si vous ne vous attachez à lui par l'exacte observation de sa loi. Pour ce qui est de l'honneur, si vous voulez être estimé et vivre heureux, ayez une conduite uniforme, mais pourtant, selon les différentes occasions, proportionnée aux différentes personnes avec qui vous aurez à traiter. Il s'en trouve de trois sortes dans l'usage ordinaire de la vie : vous en avez qui sont au-dessus de vous, d'autres qui sont vos égales, d'autres vos inférieures. Quant aux personnes du premier rang, telles que les princes, vous ne sauriez avoir

(1) Charles Menno, baron de Cohorn, si célèbre dans l'histoire sous le surnom de Vauban hollandais, était issu au cinquième degré de Christian-Frédéric. Attaché à l'ambassade de Suède en Hollande, il entra de bonne heure au service de cette puissance. Ses descendants habitent [illegible]

trop d'égards ni trop de respect pour eux, étant les arbitres de notre bonne ou de notre mauvaise fortune et les lieutenants de Dieu sur la terre, desquels on ne saurait impunément braver la majesté par des paroles, moins encore la choquer par des actes, ainsi qu'une funeste expérience ne me l'apprend que trop. Car sur ce point, mon fils, n'attendez pas que j'aille vous citer des exemples étrangers, puisque vous avez le malheur d'en trouver dans votre maison. Hélas! qui est-ce qui ignore la tempête qui nous a submergés? Nous abandonnâmes nos amis, nos parents, nos biens, enfin notre pays; nous avons parcouru presque toute l'Europe, errant de royaume en royaume sous les étendards de Christian I. Enfin nous abordons à Rome, capitale du monde chrétien, et comme si la fortune m'eût réservé à un plus triste naufrage, cette ville qui devait être pour nous un séjour de paix et de tranquillité, devint pour moi le théâtre d'une funeste tempête. Rappelez pour un moment à votre souvenir cette maudite jalousie, ce funeste duel, cette fatale victoire qui fit succéder l'indignation à la faveur, et qui ensevelit dans un même tombeau et mon rival et toute l'affection de mon prince! De là la fuite, l'exil, la source de tous les maux dont nous sommes accablés. C'est là, je



(Tombeau de Pierre de Cohorn, dans l'église des Récollets de Montfavet, près d'Avignon.)

l'avoue, un pernicieux exemple qu'un père a donné à son fils. . . . . Servez-vous du puissant appui et de l'amitié du cardinal de La Rovère, qui ne sera pas inutile pour avancer de beaucoup cet ouvrage. Les bienfaits que nous avons reçus de lui sont trop considérables pour qu'ils doivent jamais être oubliés. Avec quelle bonté ne nous accueillit-il pas dans son palais après ma disgrâce! Il nous sauva par sa protection et nous secourut de ses richesses. C'est vers ce temps-là que, partant pour Avignon en qualité d'évêque, il nous offrit cette ville pontificale comme un port assuré après la tourmente. Enfin, il nous a comblés de tant de bienfaits, que vous ne sauriez manquer à la reconnaissance sans ternir votre réputation; c'est pourquoi je vous recommande d'avoir pour ce prince de l'Eglise et pour cet illustre ami toute sorte d'égards et de considérations. Je ne dois pas non plus, mon fils, passer sous silence noble Jean de Rhodes, à qui nous devons des obligations si essentielles; il est notre consolation dans la douleur, notre conseil dans les affaires, notre compagnon inséparable dans l'exil. Vous demeurez déjà dans sa maison en qualité de son fils adoptif; il remplit envers vous les devoirs d'un bon père; il est donc de votre honneur de soutenir aussi à son égard le caractère d'un fils reconnaissant et respectueux. — Jusqu'ici je vous ai montré vos devoirs envers les princes vos supérieurs et les gens de considération vos égaux; écoutez maintenant ce que vous devez à vos inférieurs. . . . . A l'armée, et hors de chez vous, il faut gagner l'affection du soldat en le regardant comme votre compagnon d'armes; dans le particulier et chez vous, il faut regarder vos domestiques comme vos enfants et les soulager dans leurs peines; enfin ayez des égards pour tous les états, pour vous attirer l'estime et le cœur de tout le monde.

Pour ce qui regarde maintenant la culture de l'esprit, les belles-lettres vous seront d'un grand secours, et surtout la connaissance de l'histoire si propre à former les mœurs; c'est pourquoi, mon fils, je vous exhorte à lire les livres historiques, non point pour procurer un vain plaisir à votre esprit, mais pour vous former vous-même; car c'est le propre de l'histoire d'exciter les jeunes gens à la vertu, de les retirer du vice et de leur faire éviter les malheurs qui peuvent leur arriver; par exemple, l'intempérance qui ternit la gloire d'Alexandre; la volupté si funeste à Marc Antoine, et la colère si funeste à tant d'autres, étant alors comme présentes aux yeux de l'esprit, ces leçons ont beaucoup de pouvoir pour réprimer les passions.

Enfin, gravez dans votre cœur les préceptes de la sagesse, si vous voulez vous rendre agréable à Dieu et aux hommes. Adieu, mon fils, et quoique votre bon naturel et les égards que vous avez pour moi m'adoucissent beaucoup les incommodités de l'exil, vous me les rendrez encore plus légères si, dans le peu de temps qui me reste à vivre, vous attachant à l'observation de ces avis, vous montrez un jour que vous n'avez point dégénéré de la vertu de vos ancêtres.

Nous querellons souvent les malheureux pour nous dispenser de les plaindre. VAUVENARGUES.

Entre personnes qui se comprennent à demi-mot, on ne perd pas ses paroles à soutenir des opinions connues et admises par tous. On tient compte tacitement de ce que personne n'ignore: on cherche des nuances au-delà des vérités connues; on y fait des restrictions ou l'on y ajoute. Lorsqu'on devise ainsi, amicalement, est-il permis de se retrancher derrière les lieux communs de la sagesse populaire et de tirer avec une si grosse artillerie contre des arguments fins ou hasardés qui vont, pour ainsi dire, en toute confiance à la découverte? ***

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SCÈNES DOMESTIQUES.

(Voy. p. 4 et 77.)

III.

LA VISITE DU MÉDECIN.



(La Visite du médecin. — Composition et dessin de M. Eugène Lamy.)

Benjamin à Argant.

Oui, rien n'est stable, ami; vous aviez raison de me l'écrire, mais non de l'écrire en raillant. L'ironie, croyez-moi, est une des voix du mal, dont le souffle corrompt tout. Vous avez ri de la longue lune de miel de ce bon ménage, un peu terne, disiez-vous. Hélas! l'égalité de leur calme bonheur n'était pas pour eux de la monotonie! Ils l'ont perdu. Mon jeune voisin a été frappé dans sa force; la fièvre a brisé ses membres robustes, et il n'y a plus d'espoir que dans le cœur inépuisable de celle qui veille à son chevet. Ah! si le spectacle riant de leur félicité réjouissait naguère mes yeux, je ne les détournerais pas dans leurs jours de tristesse; loin de là, j'éprouve même une sorte d'orgueilleuse satisfaction à contempler cette lutte contre la douleur et la mort: c'est comme une révélation de notre haute destinée.

La jeune femme que j'admirais, lorsqu'à la tête de sa maison elle organisait le travail autour d'elle et distribuait la joie de chaque jour, remue en moi un tout autre intérêt depuis que je la vois, près de ce lit de souffrance, tenir en réserve un soulagement, une consolation, un espoir, pour toutes les angoisses. C'est le bonheur qui a fui, non la paix et l'ordre. Je ne doute pas que la tendre garde-malade elle-même ne trouve une secrète douceur dans ce dévouement de toutes les heures, dans ces efforts de tous les instants. S'il est vrai qu'une joie soit attachée à l'exercice de chacune de nos forces physiques, assurément le développement de nos vertus morales ne saurait être dépourvu de toute jouissance.

Là, toujours là, prévoyante et non inquiète, la préoccupation d'apporter un adoucissement, si ce n'est un secours efficace, à chaque crise, ôte l'âpreté à sa douleur. Ce n'est pas tant au mal qu'elle songe qu'aux remèdes qui le peuvent prévenir ou soulager. On suit son âme dans ses yeux, et l'on voit que, passant de secours en secours, d'espoir en espoir, elle traverse la maladie, la mort, comme les sauvages, en s'attachant aux rameaux des arbres, aux lianes qui pendent des hauts sommets, traversent, les yeux au ciel, sans regarder au-dessous d'eux, les plus effroyables abîmes.

Ce matin je suis entré chez elle avec le médecin, et, à demi caché par le rideau de la fenêtre, j'ai assisté à la visite qu'attendaient, dans une vive anxiété, la sœur et le beau-frère du malade. Après avoir veillé tant de nuits à ce chevet sans connaître de lassitude, c'est avec une clarté parfaite que la jeune femme a rendu compte au docteur de l'effet produit par ses prescriptions, et a décrit les différents symptômes du mal: elle ne se servait pas des termes de l'art, mais elle a tout vu, tout observé, et elle se faisait comprendre, grâce à cette admirable science d'instinct, qui est comme une révélation du cœur.

Longtemps sans parler, le docteur l'a écoutée; longtemps

il a consulté le pouls et s'est tu. Vieux comme je le suis, je ne pouvais supporter ce silence; le médecin a fini par adresser une ou deux questions au malade, qui n'a répondu que par quelques paroles incohérentes.

— Le cerveau se prend, a dit enfin le docteur d'une voix triste. La sœur du malade a poussé un cri étouffé en cachant son visage dans son mouchoir.

— Nous le sauverons! s'est écriée la jeune femme, comme pour se cuirasser contre le désespoir de sa belle-sœur. Je ne sais ce que vous auriez éprouvé, vous, qui vous vantez parfois de stoïcisme; mais dans ce moment j'ai profondément senti la justesse de ce que j'avais lu jadis, dans madame de Staël, je crois: « Qu'il est bien plus difficile de considérer la douleur avec indifférence qu'avec espoir. »

N'allez pas me dire: — Mais, que deviendra votre jeune voisine, si cette espérance est trompée? Elle la placera plus loin, mon ami, elle vivra pour le rejoindre après avoir vécu pour le soigner.

MÉMOIRES SUR SOCRATE,

Par Xénophon.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 22, 105.)

Pour compléter ce portait du célèbre précepteur de la Grèce, il manque un dernier trait; c'est de le montrer élève. Pour lui, en effet, sa tâche ne se bornait pas à faire part à ses disciples de ce qu'il savait, il fallait encore qu'il leur apprît à apprendre. Si modestes que nous soyons, notre vanité se refuse toujours un peu aux leçons, et notre inexpérience en dissipe souvent le fruit: Socrate, s'il est permis de parler ainsi, se fait donc disciple comme Dieu se fit homme; et par sa candeur à confesser son ignorance, par son ardeur à la détruire, par ses questions empressées et sagaces, par son respect pour celui qui l'éclaire, il arrive tout ensemble à réconcilier ses élèves avec leur rôle d'élèves, et à le leur enseigner.

La famille formait la base de la société antique; sa constitution était donc un des sujets d'étude les plus difficiles, et son administration un des plus importants problèmes de l'antiquité. Socrate le savait bien, et nous le voyons sans cesse, dans le cours de ses Mémoires, proposer à ceux qui veulent gouverner l'Etat, l'exemple du gouvernement domestique, les y ramener comme au type primitif, et chercher toujours dans le ménage ses comparaisons et ses leçons pour l'administration de l'Etat. Un jour donc, il se dirigea dès le matin, avec ses jeunes amis, vers le portique du temple de Minerve, où se trouvait souvent un citoyen, du nom d'Isomachus, mais que la voix publique appelait *le Beau et Bon*, et dont on citait partout la maison comme un modèle de bonne administration intérieure. Socrate l'abordant: — Isomachus, j'ai un grand désir d'apprendre d'où vous vient ce nom de *Beau et Bon*. — Je ne sais, Socrate, reprit Isomachus en riant, si quand on me désigne à vous on me nomme ainsi, mais lorsque l'on m'appelle pour contribuer à l'entretien des galeries, ou à la fourniture des jeux, je ne vois pas que personne demande *le Beau et Bon*, mais l'on m'appelle Isomachus de mon nom, et du nom de mon père. — Mais, d'où vous vient ce renom de gouverner votre maison mieux qu'aucun autre? Quel est votre secret? — Mon secret? le voici: je vais au-dehors, et ma femme veille au-dedans. — Et qui a rendu votre femme capable de cette surveillance? Son père et sa mère vous l'ont-ils donnée tout instruite, ou est-ce vous qui lui avez servi de maître? — Qu'eût-elle pu savoir quand je la pris d'entre leurs mains, n'ayant à peine que quinze ans, et élevée de façon à ne voir, n'entendre, et ne demander que le moins de choses possibles? Elle savait faire de la laine, un habillement, départir la filasse aux chambrières, et je n'en voulais pas davantage. — Comment donc l'instruisîtes-vous, Isomachus? dites-le-moi; et assurez-vous que j'aurai beaucoup plus de plaisir à entendre ce récit que si vous me représentiez les plus belles joûtes et les plus beaux combats qu'on vit jamais. — Je commençai d'abord par faire un sacrifice et une prière aux dieux, en leur demandant de m'apprendre ce qui serait le meilleur et pour elle et pour moi. — Après? — Après, je m'approchai d'elle, et je lui dis: « Ma femme, avez-vous pensé pourquoi nous nous sommes épousés? Ce n'est pas que nous n'eussions pu tous deux trouver mariage ailleurs, mais je vous ai choisie entre toutes et vos parents m'ont agréé entre tous, comme étant vous et moi, par notre éducation, par notre caractère, par nos qualités, bien assortis pour cette société du mariage; car les dieux ont composé avec grande prévoyance l'attelage de ce couple qu'on appelle l'homme et la femme pour qu'ils s'aidassent l'un l'autre en toute occasion. » Lors, ma femme me répondit: Pauvre que je suis! de quoi vous saurai-je aider? Quel pouvoir ai-je? Tout doit être dans votre main. Pour moi, tout ce que j'ai à faire, c'est, comme ma mère me l'a dit quand je vins céans, de vivre chastement. — Je crois qu'elle vous l'a dit, ma femme, et elle a eu raison; mais en outre, il est en la puissance du mari et de la femme, vivant chastement, de mettre si bon ordre dans leurs affaires qu'elles s'augmentent honnêtement. — Mais en quoi puis je servir à cette augmentation? — Vous le pouvez grandement, ou il faudrait dire que la reine des abeilles qui gouverne la ruche a charge de peu d'importance. — Comment cela? — Ma femme, écoutez-moi: « Tout ce que j'ai, je vous l'ai donné; tout ce que vous avez, vous me l'avez donné: qui apporta le plus, c'est ce qu'il est inutile de rechercher; le plus industrieux et le meilleur, voilà le plus riche en apport. Mais, pour amplifier ces biens, nos devoirs et nos pouvoirs sont différents quoique égaux. Il y a deux sortes de travaux, ceux du dehors, et ceux du dedans. Au-dehors, le labourage, la surveillance des troupeaux, la conduite des arbres, la récolte des fruits; au-dedans, la réception et la garde du blé et de la laine, et la distribution du travail aux ouvrières. L'homme fait par les dieux plus fort, plus courageux, plus indifférent à la froidure et à la chaleur, dirige le dehors; la femme veille au dedans; semblable en cela à cette reine des abeilles à laquelle je vous comparais tout-à-l'heure, qui ne sort jamais de la ruche, et cependant lui profite plus qu'aucun autre, ne laissant jamais chômer les mouches à miel, envoyant à la besogne celles qui ont à faire leur journée dehors, reconnaissant tout ce que chacune apporte, le serrant, le faisant partager, veillant à la fabrication de la cire, et ayant soin des petits qui naissent: occupation belle, douce, plaisante, et qui la fait appeler la reine; voilà ce que vous êtes, ma femme, dans notre ménage. »

Tel est, Socrate, ce que je me rappelle des propos que je pense lui avoir tenus premièrement.

— Et ne vous aperçûtes-vous point, Isomachus, que ce discours la portât à un plus grand soin de sa maison?

— Si, vraiment; je vis bientôt en elle les preuves d'un cœur grand, élevé, et docile en tout à mes leçons.

— Contez-moi donc ces leçons et ces progrès, comme à celui qui se réjouit plus d'entendre raconter les vertus d'une femme vivante, que si Zeuxis lui montrait la plus belle femme du monde en peinture pourtraite de sa main.

Isomachus expliqua alors avec mille détails curieux sur la vie privée des Grecs, comme il conduisit d'abord sa femme dans toute sa maison, lui montrant les diverses salles et leurs usages, les chambres d'été, les chambres d'hiver, le quartier des hommes, le quartier des femmes, séparé par les étuves, lui remettant toutes choses, les vases d'airain, les provisions de blé, l'argent;... puis alors, il commence à lui développer le beau rôle qu'elle a à jouer dans ce petit Etat dont elle est maîtresse. Diriger tant de serviteurs, administrer tous ces biens, apprendre aux ouvrières

tout ce qu'elle sait, apprendre d'elles ce qu'elle ne sait pas; élever les enfants, récompenser, punir, améliorer tous les esclaves, ordonner toutes choses dans cet ordre qui fait la beauté, travailler elle-même de ses mains, soit à pétrir, soit à blutter, car le travail met une plus belle couleur sur les joues que le fard;... puis, il ajouta ces mots remarquables: « Voilà ce que vous devez faire, ma femme, pendant que moi je besognerai au-dehors. Mais il est une chose à laquelle nous devons travailler en commun, et que les dieux ont posée entre nous comme un prix auquel nous devons prétendre tous deux... à savoir, commander à nos passions: celui qui sera meilleur que son compagnon, soit l'homme soit la femme, emportera ce beau prix. Chacun d'eux n'est pas et ne peut être bon en toutes choses, mais l'un a souvent ce qui manque à l'autre; voilà pourquoi ils ne se peuvent passer l'un de l'autre et comment leur union est si utile. Ainsi, ma femme, sachant ces choses, essayons de faire le mieux que nous pourrons notre devoir, chacun de notre côté. Et mon plus grand plaisir serait que vous pussiez vous montrer meilleure que moi, et me faire par ce moyen moindre que vous, et aucunement votre sujet. »

Socrate applaudit à ces paroles que sa doctrine avait inspirées, et nous les citons avec empressement, comme attestant un fait curieux et trop peu connu; elles montrent que, sous l'empire des maximes de Socrate, le mariage, même dans l'antiquité, s'était élevé à sa plus haute et à sa plus morale expression: l'union de deux âmes pour le bien. Plus avancé, selon nous, que bien des socialistes modernes, Socrate ne veut pas faire une espèce d'homme de la femme, et détruisant un sexe sous prétexte de le réhabiliter, dire un où la nature dit deux;... il accentue au contraire, il marque plus encore la profonde différence de l'homme et de la femme, et trouve dans cette différence même et leur égalité de puissance et leur force de développement. La femme d'Isomachus n'est pas cette esclave que l'on a coutume de nous représenter comme l'image d'une épouse grecque; elle est plus que libre, elle est reine; elle est celle que les dieux ont donnée à Isomachus pour l'aider à marcher au bien, *car elle a ce qu'il n'a pas.* Profondes et évangéliques paroles qui nous prêchent l'association dans la vue du beau moral, comme certains théoristes la demandent pour l'acquisition des biens matériels; doctrine pure qui nous fait aimer dans les autres, non seulement ceux qui doivent nous rendre heureux, mais ceux qui doivent nous rendre bons, et établissent entre tous les hommes par l'amour, par le mariage, par la parenté, par l'amitié, une sorte de sainte-alliance pour la vertu, une sorte de croisade contre le vice.

Citons encore un trait qui nous montre l'influence de Socrate sur les familles grecques.

Un de ses amis vint un jour le trouver, étant dans une grande angoisse. Après une sédition survenue en la ville, il lui était arrivé un tel nombre de sœurs, de nièces et de cousines dont les maris s'étaient retirés au fort, qu'il avait chez lui quatorze personnes à nourrir. « Or, comment ferai-je, Socrate? car c'est une bien dure situation: voir périr ses plus proches sans en tenir compte, c'est impossible: mais entretenir autant d'hôtes, c'est impossible aussi. »

Socrate, après un moment de silence, répondit avec cet air d'étonnement qu'il savait si bien prendre pour amener la réponse qu'il désirait. — Comment donc se fait-il, mon cher Aristarchus, que Céramon, qui nourrit grand nombre de gens, trouve moyen non seulement de subvenir à leurs besoins et aux siens, mais encore d'en tirer profit, et vous, qui en nourrissez grand nombre aussi, ayez peur que la disette ne vous fasse périr?

— C'est que ceux que nourrit Céramon sont esclaves, et les miens sont personnes nobles.

— Qui vaut donc le plus, les personnes nobles ou les esclaves?

— Les personnes nobles, sans contredit.

— Comment donc se fait-il que ceux qui valent moins enrichissent leurs hôtes, et que ceux qui valent plus, les ruinent?

— C'est que ceux de Céramon sont des artisans.

— Qu'est-ce donc qu'un artisan? n'est-ce pas quelqu'un qui fait des choses utiles.

— Oui. — La farine, est-ce chose utile? — Sans doute. — Et le pain? — Qui le nie? — Et les chemises, les robes, les manteaux, les chaperons? — Toutes choses très utiles.

— Et vos hôtesses, savent-elles faire tout cela?

— Elles n'en ignorent aucune.

— Hé bien! ne voyez-vous point que Nausicyde à faire de la farine, nourrit, lui, toute sa famille, et plusieurs vaches en surplus; que Ciribe avec sa boulangerie, Denias avec sa fabrique de manteaux, vivent grassement et font encore service à la république?

— Oui; mais ils emploient à ce travail des esclaves, et mes hôtesses sont nobles et mes parentes.

— Encore qu'elles soient vos parentes et nobles, pensez-vous qu'elles ne doivent faire autre chose que manger et dormir? Ont-elles appris ce que vous dites qu'elles savent dans l'intention de ne s'en jamais servir? Où est la justice, où est la vertu, dans ceux qui travaillent, ou dans ceux qui, ne faisant rien, regardent d'où leur viendra ce qui est nécessaire? Je crois que vos parentes ne vous plaisent pas beaucoup, ni vous à elles, car vous trouvez qu'elles vous chargent, et elles s'aperçoivent bien que vous ne les entretenez qu'à regret. N'y a-t-il pas danger que ce mauvais accord ne croisse et que ce qu'il y avait d'amitié entre vous ne baisse? Mais si vous les mettez une fois en besogne, vous les aimerez, voyant qu'elles vous apportent du profit, elles vous aimeront se voyant dans vos bonnes grâces; et plus tard, le souvenir de ces bienfaits mutuels augmentera votre mutuelle affection. Si la besogne qu'elles doivent faire était déshonnête, je serais d'avis qu'il faudrait plutôt mourir; mais je m'assure qu'elles ne savent et n'ont appris rien qui ne soit bienséant à une femme. De plus, ce qu'on sait bien faire on le fait vite, avec plaisir; donnez-leur donc ces conseils comme choses qui sont dans votre intérêt et dans le leur.

— Votre discours me semble si convenable, Socrate, que, bien que je n'aie jamais voulu emprunter à intérêts, je vais l'aller faire de ce pas pour avoir des matières à ouvrages. Et aussitôt argent fut trouvé et laine achetée. Les hôtesses d'Aristarchus commencèrent à faire chacune ses petites besognes, elles déjeunaient en travaillant, et après le travail soupaient. De sorte que de mélancoliques elles devinrent gaies incontinent, et au lieu de s'entre-regarder de travers, elles prirent plaisir à se voir ensemble et aimaient Aristarchus comme leur protecteur, pendant que lui les aimait comme bonnes ménagères et à lui utiles. Enfin, il revint un jour tout fier et tout joyeux vers Socrate, lui faire le récit de tout cela, et ajouta en riant: Elles vont même jusqu'à me reprocher que je suis le seul en ma maison qui vive sans rien faire.

— Répondez-leur, repartit le sage, comme le chien du berger. Les brebis se plaignaient aux maîtres qu'il ne leur donnait en échange de leur laine, de leurs agneaux et de leur lait, que l'herbe qu'elles trouvaient, pour pâture; tandis qu'il partageait son pain même avec ce chien qui ne rapportait rien. — Non, répondit le chien; mais c'est grâce à moi que vous rapportez;... sans moi, vous n'oseriez pas même paître... Aristarchus, dites cela à vos hôtesses, et apprenez-leur que c'est par votre moyen qu'elles sont gardées et qu'elles vivent en toute joyeuse sûreté, faisant leurs ouvrages.

Quel délicieux tableau! Rien n'y manque; pas même ce petit trait d'orgueil humain qui porte les travailleuses à accuser le gardien. Quelle belle glorification du travail, du travail manuel, du travail fructueux! Quelle profondeur

dans cette rapide indication de la mésintelligence suivant l'oisiveté !

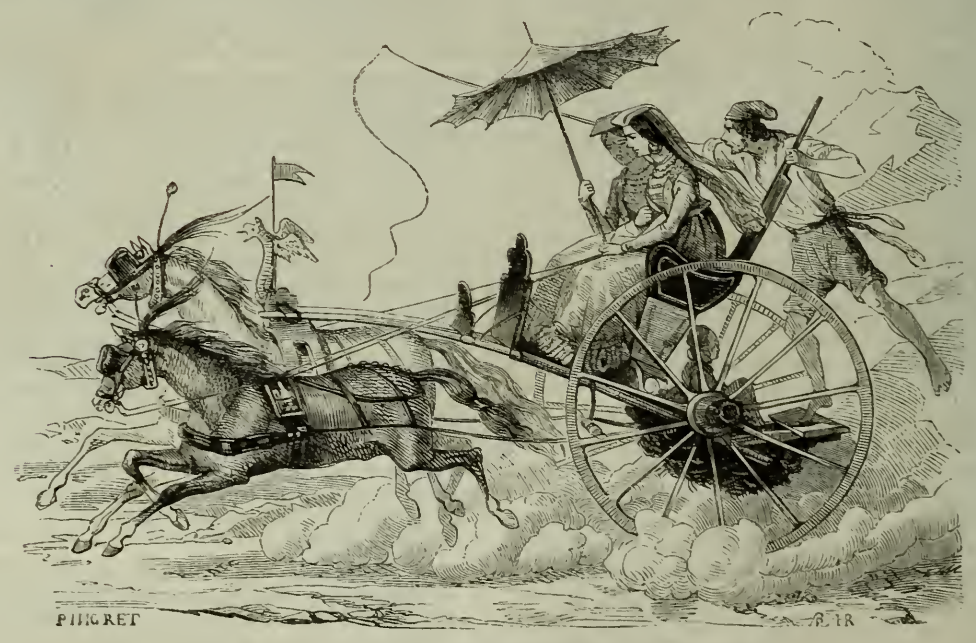
Tel fut ce moralisateur sublime, sans modèle et sans imitateur. Ce n'est pas qu'avant lui et après lui, bien des hommes éminents par le talent et le cœur n'aient parcouru la Grèce en dissertant avec éloquence sur la vertu, le courage, etc. Mais ce qui distingue justement Socrate d'avec eux, c'est qu'il ne dissertait pas... il causait, et surtout il faisait causer. Comme son but était non de montrer la sagesse, mais d'éveiller celle des autres, il donnait d'abord le premier rôle à ses interlocuteurs. Placé en face d'eux comme un confesseur pour ainsi dire, il arrachait la vérité de leur âme, il forçait le secret de leur conscience, et quand une fois il tenait bien leur pensée, qu'elle était devant lui, il l'examinait avec eux, la combattait, la renversait. Semblable aux laboureurs qui, avant d'ensemencer une terre, la retournent, en extirpent les racines, les pierres, les mauvaises herbes, Socrate ne semait sa divine doctrine dans les âmes qu'après les avoir remuées, fouillées, débarrassées. N'est-ce pas bien là ce caractère que nous avons signalé au début, ce caractère d'éducateur? Et pour que la similitude fût parfaite, Socrate, tel qu'un sage gouverneur qui ne s'éloigne jamais de son élève, Socrate, dans l'espace de plus de soixante ans, ne quitta pas et ne voulut jamais quitter sa chère Athènes... Je me trompe, il la quitta deux fois, pour aller la défendre à Potidée et à Ambracium. Point de ces voyages lointains dont les hommes de savoir sont si curieux; point de ces pérégrinations dans les villes étrangères dont les hommes illustres font des triomphes; pas même de courtes absences pour aller admirer les jeux publics de la Grèce; sa cité l'occupait tout entier; et, du reste, il sortit moins d'Athènes, dit-il lui-même, que les aveugles et les estropiés.

Voilà ce que fut sa vie : quant à sa doctrine, un seul mot la caractérise : *Connais-toi toi-même.* Il réduisit toutes les sciences à une seule, la science de l'âme, et prépara ainsi le monde à la génération spiritualiste du christianisme. Oui, Socrate fut un des prophètes les plus évidents de Jésus Christ; prophète, non par des paroles comme les hommes de l'Écriture, mais, ce qui est bien plus expressif, prophète par la doctrine, par la pensée et même par le martyre. Socrate est le saint Jean païen du christianisme, et son cachot est comme le précurseur de la croix.

VOITURES DE NAPLES.

(Voy. le Calesso, 1834, p. 257.)

Sous le ciel heureux de Naples, la vie est si douce et si facile qu'on semble n'avoir d'autre souci que celui de l'embellir: le lazzarone drape élégamment ses haillons flétris; il aime à orner son vieux chapeau de belles fleurs, et quand il demande l'aumône, il a un bouquet à la boutonnière de son gilet. Les ustensiles des plus pauvres ménages affectent même une forme élégante, et, comme dans l'ancienne Etrurie, le pot au feu est presque un objet d'art, tant il y a de grâce dans la courbure de ses anses et l'arrondissement de ses flancs. Les voitures sont aussi un exemple de l'imagination et de l'élégance napolitaine. Le tableau de M. Pingret, que nous reproduisons ici, nous donne une idée fidèle de la légèreté aérienne de ces charmants *curriculi*, *corricoli*, auprès desquels nos plus fins tilburys semblent de lourdes voitures. Le cocher est debout derrière la voiture, un pied suspendu, et, le corps penché en avant, il excite à l'aide d'un long fouet la course rapide de ses petits chevaux, infiniment plus fougueux et plus ardents que ceux de nos cabriolets de louage. Et cependant on peut se permettre une promenade dans ces délicieux corricoli pour un carlino, c'est-à-dire la somme modique de 40 centimes. En France on a essayé, sans succès, de placer les cochers derrière les voitures. Quelques années avant la révolution, on vit à Longchamp une magnifique voiture à six chevaux menée à grandes brides par un cocher placé derrière la voiture sur un siége très élevé. Mais cette invention n'eut pas d'imitateurs. Les cabriolets, à Londres, sont aujourd'hui conduits de cette manière qui n'est point sans danger pour les piétons.



(Salon de 1843. Peinture. — Voiture napolitaine, par M. PINGRET.)

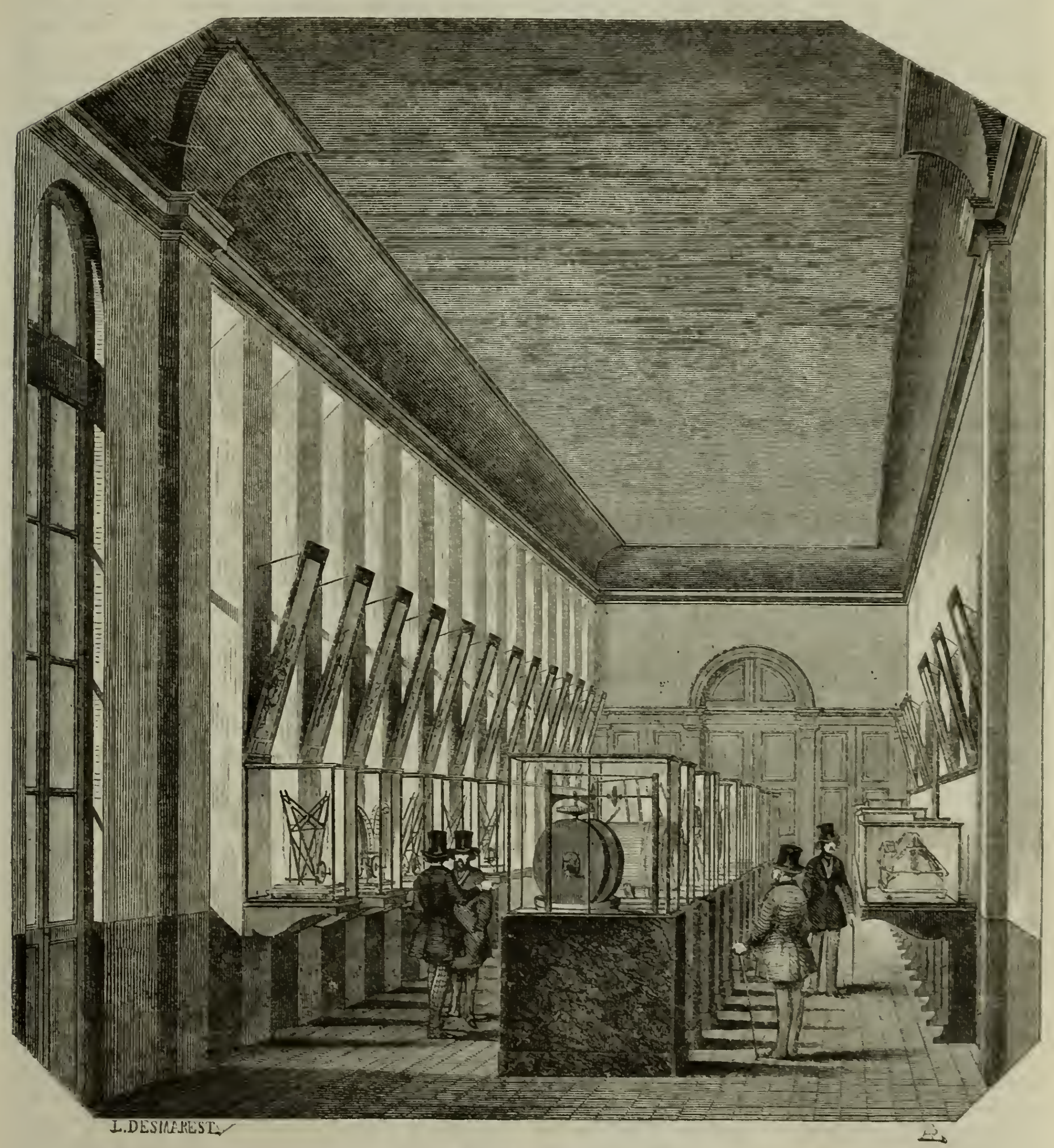
CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS.

Le Conservatoire des arts et métiers occupe aujourd'hui la plus grande partie de l'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs.

Cette abbaye, située rue Saint-Martin, fut fondée, ainsi que l'église, en 1060 par Henri I, et dotée de fonds de

terre très considérables. La dédicace de l'église fut faite en 1067 sous Philippe I, fils du roi Henri. L'abbaye perdit alors son premier titre pour prendre celui de prieuré.

Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, occupé par les moines Bénédictins de la congrégation de Cluny, avait avec ses dépendances une étendue de quatorze arpents ; il était entouré de murailles élevées et crénelées, et flanquées de distance en distance de tourelles.



(Conservatoire royal des arts et métiers, à Paris. — Vue d'une partie de la grande galerie, au premier étage.)

Le cloître était le plus remarquable de Paris par le style et la magnificence de son architecture ; cet ancien cloître a été démoli ; celui qui existe maintenant a été commencé en 1702 et terminé en 1718.

En 1633, le cardinal de Richelieu, premier ministre de Louis XIII, fut nommé au prieuré de Saint-Martin-des-Champs sur la résignation du cardinal Lavalette.

Les bâtiments de l'ancien monastère de Saint-Martin datent de différentes époques ; aucun de ceux qui existent encore n'appartient à celle de la fondation, à l'exception peut-être de quelques restes de murailles et de deux tourelles dans l'une desquelles on a établi un réservoir qui alimente une fontaine publique, au coin des rues Saint-Martin et du Vertbois. Le chœur de l'église, bien qu'en très mauvais état, est un spécimen des plus intéressants d'architecture du douzième siècle ; c'est, avec certaines parties de l'église Saint-Germain-des-Prés, ce que nous possédons dans ce genre de plus ancien à Paris. La nef de l'église, qui est d'une époque plus récente (du quatorzième siècle probablement), est très remarquable par ses proportions et son étendue ; elle est très bien éclairée par dix-huit grandes fenêtres en ogive ; c'est certainement le plus grand vaisseau sans point d'appui intérieur qui existe dans Paris.

Le joli réfectoire adossé au cloître fut érigé sous le règne de saint Louis. Il est attribué à Pierre de Montereau, et peut être considéré comme un petit chef-d'œuvre d'architecture gothique (voyez 1840, p. 168). Sous le règne de Louis XIII on commença le grand bâtiment sur le jardin faisant face à l'est, et les deux ailes en retour au midi et au nord ; ils furent achevés en 1742. Le grand escalier, placé au centre des bâtiments et dans le milieu de la façade du jardin, est remarquable par sa grandeur et sa belle disposition. Sa construction mérite d'être citée ; il fut exécuté en entier dans le siècle dernier par M. Antoine, archi-

tecte du roi, auquel on doit l'hôtel des Monnaies. C'est au pied de cet escalier que se trouve le vestibule carré dans lequel on peut d'un angle à l'autre s'entendre parfaitement, quoiqu'en parlant à voix basse; cela résulte d'un effet d'acoustique produit par la courbe de la voûte. Le jardin du couvent, outre l'espace du jardin actuel du Conservatoire, occupait toute la partie consacrée depuis au marché Saint-Martin.

Les bâtiments, les cours, les jardins et l'église de cette abbaye, jusqu'à la rue Vaucanson, furent affectés au Conservatoire des arts et métiers par un acte d'urgence du 10 juin 1798 (22 prairial an VI), en exécution de la loi du 10 octobre 1794 (19 vendémiaire an III), qui avait décrété la création du Conservatoire. Une partie réservée à cette époque pour la Mairie du sixième arrondissement sera bientôt restituée au Conservatoire, en exécution d'une ordonnance du 5 février 1833.

Dans le principe, il n'était d'abord question que de former une collection de modèles et de machines. Cette collection formée, on comprit bientôt qu'elle ne pouvait être utile et profitable que si des professeurs habiles étaient appelés à faire un enseignement spécialement appliqué aux sciences industrielles. En 1810, on créa donc ce qu'on appelle aujourd'hui la petite Ecole, dont l'enseignement comprenait la géométrie élémentaire et la géométrie descriptive, le dessin de l'architecture et des machines, le dessin de la figure et de l'ornement. Quelquefois il a été question de supprimer cette école, d'autres fois de lui donner une plus grande extension. Les avis sont partagés à cet égard depuis surtout qu'on a établi au Conservatoire les grands cours, c'est-à-dire l'enseignement supérieur. La petite école est aujourd'hui composée de 80 élèves environ. L'enseignement y est gratuit; il suffit pour y être admis d'avoir quatorze ans au moins, de savoir lire et l'arithmétique.

En 1819, on nomma trois professeurs, savoir: 1° un de chimie; 2° un de géométrie appliquée; 3° un d'économie industrielle.

En 1828, on créa une chaire de physique appliquée; tout récemment enfin, en 1840, on compléta l'enseignement par l'adjonction de six nouveaux professeurs; savoir: un second de chimie appliquée, un de législation industrielle, un de géométrie descriptive, un de mécanique appliquée, et deux d'agriculture. Tous les cours sont publics et se font en général le soir ou le dimanche. Ils sont suivis par un grand nombre d'auditeurs auxquels les dimensions restreintes d'un seul amphithéâtre ne permettent pas toujours de trouver de place.

En 1830, les galeries du rez-de-chaussée, dites galeries des filatures, galerie d'agriculture et salle Vaucanson, encombrées d'une quantité de grandes machines, de métiers ou d'objets en général très peu intéressants sous le rapport de la science, et peu en harmonie avec les progrès de l'industrie, furent fermées au public. Dès ce moment, MM. les professeurs adoptèrent pour l'exécution des modèles un nouveau système, qui consistait à les faire exécuter sur une échelle réduite, mais avec assez de perfection toutefois pour qu'ils pussent fonctionner. Ces modèles ainsi réduits ont le double avantage d'occuper une espace beaucoup moins grand, et d'être susceptibles de pouvoir se transporter aux amphithéâtres pour servir aux démonstrations pratiques. Pour plus d'intelligence encore des machines ou des appareils les plus compliqués, on y a joint des dessins de la même grandeur destinés, à l'aide des plans et coupes divers, à en développer toutes les parties, et à en faire comprendre la composition ainsi que la corrélation de toutes les parties entre elles. Ces dessins, exécutés par M. Leblanc, ancien conservateur des galeries, sont conçus de manière à remplir parfaitement le but qu'on s'est proposé.

Ces nouveaux modèles réduits et ces dessins sont exposés dans la grande galerie du premier étage, où l'on peut admirer aujourd'hui une suite très intéressante des principales machines mises en usage par l'industrie moderne (voir une vue d'une partie de cette galerie, p. 189). On y remarque particulièrement les modèles de plusieurs machines à vapeur, des machines soufflantes, la machine à fabriquer le papier continu, celle que M. Philippe a inventée pour la fabrication des roues de voiture, l'appareil de Roth pour la fabrication du sucre, celui de Chevalier pour le même objet, la scierie mécanique de Cochot; puis, à côté de ces machines d'invention française, on voit, comme témoignage de notre impartialité, quelques unes de ces conquêtes que l'industrie doit au génie anglais et allemand, telles que la grue double de Hick et Rothwel, le moulin à blé à trois meules, selon le système anglais; la machine à colonne d'eau de Reichenbach.

Au milieu de la grande galerie se trouve la salle du chemin de fer, où l'on peut étudier l'établissement des rails et deux systèmes différents de locomotives, qui, quoique exécutés au cinquième de la grandeur réelle, se démontent dans toutes leurs parties de manière à laisser voir le mode de construction dans les moindres détails, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

A l'extrémité de la galerie se trouve la salle des tours, dans laquelle on peut voir un grand nombre de ces œuvres d'adresse ou de patience, bien plus faites pour distraire les curieux et les oisifs que pour servir à l'enseignement des personnes sérieuses. De là on pénètre dans la salle des hauts fourneaux, dont la plupart des modèles proviennent de la collection d'Orléans, et ont été exécutés par MM. Perrier, de Chaillot. On y voit aussi un grand modèle de la construction d'une forge et d'un fourneau anglais par Taylor.

Dans l'aile correspondante se trouve le cabinet de physique qui a été acquis du physicien Charles.

La grande galerie des machines, la salle du chemin de fer, celle des tours, et la galerie des hauts fourneaux, sont les seules localités dans lesquelles le public soit admis. Il est à regretter que les galeries du rez-de-chaussée, qui restent fermées depuis treize ans, n'aient pas encore été appropriées pour y établir les nouveaux modèles et augmenter les collections aujourd'hui si incomplètes encore. L'agriculture surtout réclame une place convenable pour exposer et ses moyens et ses produits, et l'on a peine à concevoir l'état d'abandon dans lequel est resté depuis si longtemps un établissement aussi utile que le Conservatoire, et qui pourrait exercer une si grande influence sur les développements de l'industrie en France.

Le Conservatoire, établi à la hâte dans les bâtiments d'un couvent, est loin d'être constitué et organisé comme il devrait et pourrait l'être; des salles humides et sombres dans lesquelles de précieux modèles se détérioraient promptement, auraient pu facilement être assainies et restaurées: on a préféré les fermer. L'église, susceptible de devenir une magnifique salle d'exposition, est dans un état de ruine qui va croissant tous les jours, et rendra la restauration des plus difficiles; le joli réfectoire, où serait admirablement placée la bibliothèque aujourd'hui trop à l'étroit, est resté sans vitrage, et n'est aucunement utilisé. Les dix professeurs, obligés de professer dans le même amphithéâtre, qui d'ailleurs est trop petit, ne peuvent souvent choisir les heures les plus convenables au public. Enfin il existe au Conservatoire des portefeuilles de dessins faits à grands frais dans les pays étrangers, dans le but de nous initier aux connaissances industrielles et aux inventions profitables des autres peuples, et le public ne peut consulter ce précieux recueil faute d'un local convenable pour lui en donner communication.

Il y a longtemps déjà qu'on a compris qu'un tel état de choses ne pouvait pas se prolonger, et cependant on n'a

encore pris aucun parti pour le faire cesser. Déjà plusieurs interpellations ont été adressées aux ministres à ce sujet, et à chaque session, le député du sixième arrondissement ne manque pas de faire entendre sa voix en faveur de la classe industrielle, et d'appeler l'attention de l'autorité sur un établissement aussi utile. Des promesses ont été faites à plusieurs reprises, et ces promesses ne se sont jamais réalisées. Il nous semble cependant qu'il serait temps de comprendre que l'une des conditions de la paix est d'honorer l'industrie à l'égal des autres professions. On a dépensé des millions au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'Ecole des beaux-arts, rien de mieux; mais le Conservatoire ne doit-il pas, à son tour, fixer l'attention du pouvoir? Est-ce donc parce qu'il se trouve relégué au centre d'un quartier industriel et loin de ceux adoptés par le luxe et l'opulence qu'il reste dans cet état d'abandon? Mais sa situation est, au contraire, une des conditions les plus favorables dans lesquelles il puisse se trouver; et en créant ainsi, au milieu d'un quartier habité par la classe ouvrière, un grand centre d'enseignement industriel, on aura trouvé le moyen le plus sûr d'améliorer la condition de cette partie de la population.

HÉROÏSME D'UN MANDARIN.

Il y avait, dit-on, anciennement à la Chine un conseil composé de douze mandarins, chargé d'écrire jour par jour l'histoire des empereurs durant la vie de chacun de ces empereurs. Ce conseil s'assemblait tous les jours, et dans le lieu de son assemblée se trouvait un grand coffre cerclé de fer, et percé en dessus d'une ouverture par laquelle on jetait les mémoires qui devaient servir à l'histoire du règne.

La loi prescrivait que ce coffre ne fût ouvert qu'après la mort de chaque empereur. Cependant, il y a cent cinquante ans environ, un de ces empereurs voulut voir comment il était traité dans ces mémoires, et il va sans dire que c'était un mauvais prince; un homme de bien n'aurait pas eu cette idée. Par son ordre on ouvre le coffre sacré, et il s'indigne d'y trouver la peinture vivante de l'injustice de son administration. Furieux, il fait appeler le chef du conseil, et après lui avoir reproché sa témérité, il lui fait couper la tête. Les mémoires du lendemain mentionnent cette atrocité, et le nouveau président subit le sort de son prédécesseur, et un troisième est également sacrifié. Quand vint le tour du quatrième d'être introduit devant l'empereur, il se fit précéder d'un esclave qui portait son cercueil; puis, d'un visage ferme et serein, il s'adressa en ces termes à la bête féroce prête à le dévorer: « Tu vois que je ne crains pas la » mort, car voilà la bière et ma tête. C'est en vain que tu » espères imposer silence à la vérité; il restera toujours une » voix qui parlera malgré toi. Ordonne qu'on me frappe; » j'aime mieux être mort que de vivre sous un maître qui a » résolu d'égorger tous les honnêtes gens de son empire. »

On dit que, frappé de l'intrépidité de ce mandarin, l'empereur le renvoya comblé de présents, et que, sans plus s'inquiéter de rechercher ce qu'on mettait dans le coffre, il fit en sorte que le fidèle historien n'eût à l'avenir à enregistrer que de bonnes actions.

DE LA PRÉPONDÉRANCE DE LA FRANCE (1).

Depuis Charlemagne, il y a eu en Europe une autorité toujours respectée même par ses rivaux, toujours reconnue même par ses ennemis, la prépondérance de la France; prépondérance non de force, car la politique de la France a toujours été plus heureuse que ses armes, mais prépondérance de dignité, de considération, d'influence et de conseil, que lui donnaient l'âge et les souvenirs; et je ne sais quelle suite dans ses conseils, quel bonheur dans ses progrès, qui, toujours les mêmes, malgré les fautes de son administration et les revers de ses armes, faisaient dire à un grand pape « que la France était un royaume gouverné par la Providence. » La France était l'aînée de toutes les sociétés européennes; et lorsque les peuples de la Grande-Bretagne et de la Germanie habitaient encore leurs forêts et leurs marais, la Gaule, cultivée par l'étude des lettres grecques et latines, forte de la discipline romaine, instruite à l'école de ces maîtres du monde, polie par leurs arts et leur urbanité, qui même à la fin s'étaient exilés de Rome pour se réfugier aux extrémités de l'Empire; la Gaule, comme une terre bien préparée, avait reçu tous les bienfaits de la civilisation chrétienne. Bientôt elle devint monarchique; et l'ancienneté de la noble maison de ses rois, aimée aussi de toutes les autres, l'excellence de sa constitution, les vertus et les lumières de son clergé, la dignité de son corps de magistrature, la renommée de sa chevalerie, la science de ses universités, la sagesse de ses lois, la douceur de ses mœurs, le caractère de ses habitants bien plus que la force de ses armes, toujours balancées et souvent malheureuses, surtout le génie de Charlemagne, l'avaient élevée en Europe à un rang qui n'était plus contesté. Rien de grand dans le monde politique ne s'était fait sans la France, elle était dépositaire de toutes les traditions de la grande famille et de tous les secrets d'Etat de la chrétienté; rien de grand, j'ose le dire, ne se fera sans elle. Et ce qui lui assure à jamais cette prééminence et y met en quelque sorte le dernier sceau, est l'universalité de sa langue, devenue la langue des cabinets et des cours et par conséquent la langue de la politique; sorte de domination la plus douce à la fois et la plus forte qu'un peuple puisse exercer sur d'autres peuples, puisqu'en imposant sa langue un peuple impose en quelque sorte son caractère, son esprit et ses pensées, dont la langue est la fidèle expression. DE BONALD.

(1) Cette page, digne de Bossuet, est extraite d'une brochure de 1815, dans laquelle M. de Bonald réclamait des puissances européennes nos frontières du Rhin, sans lesquelles l'auteur montrait que la France n'est pas *finie*, et ne peut être par conséquent considérée comme douée de stabilité.

LE ROI THÉODORE.

La lutte acharnée des Corses contre les Génois, leurs oppresseurs, durait déjà depuis sept années, et les premiers, abandonnés par toute l'Europe, venaient de se constituer en république sous la protection de la sainte Vierge, lorsque, le 15 mars 1736, ils virent un bâtiment portant pavillon anglais débarquer au port d'Aleria le baron Théodore de Neuhof. Ce baron était un aventurier qui avait mené jusque là l'existence la plus agitée, et dont le reste de la vie devait répondre au passé. Né à Metz en 1690, d'un gentilhomme westphalien, Antoine, baron de Neuhof, qui était venu s'établir en France, et demeuré orphelin de bonne heure, il avait été attaché comme page à la maison de la duchesse d'Orléans; entré ensuite en qualité de lieutenant dans le régiment de La Marck, il était allé s'engager au service de la Suède. Là son talent pour l'intrigue l'avait fait remarquer du ministre de Charles XII, le baron de Goertz, qui, d'accord avec Alberoni, l'avait employé dans plusieurs missions secrètes à Londres. Les vastes projets du ministre espagnol ayant échoué, Théodore repassa en Suède, puis se rendit en Espagne où, grâce au duc de Riperda, successeur d'Alberoni, il épousa une noble Irlandaise, et obtint un brevet de colonel. Mais rien ne pouvait fixer son caractère inquiet. Il revint en France où le système de Law lui enleva le peu de bien qu'il possédait. Après avoir erré dans diverses contrées de l'Europe, poursuivi partout par ses créanciers, il parvint à se faire nommer à Florence résident de l'empereur Charles VI. Ce fut dans cette ville qu'il

commença à entretenir des relations avec quelques chefs corses, et il sut agir avec tant d'adresse que ceux-ci, en récompense de la protection qu'il leur promettait, s'engagèrent à le mettre à leur tête. Théodore parcourut de nouveau le continent, mais il fut rebuté par toutes les cours où il se présenta. Il fut plus favorablement accueilli en Turquie, où il se vit fortement appuyé par un autre aventurier, le célèbre comte de Bonneval, qui avait embrassé le mahométisme et était devenu pacha. Mais la Porte tardant à prendre une détermination, Théodore se mit en rapport avec un envoyé du bey de Tunis. « Il passa lui-même en Afrique, dit Voltaire, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si l'on voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins, et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corses que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île, avec le secours des principales puissances de l'Europe dont il était sûr. Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron Théodore aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aleria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, et, pour preuve, il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins en monnaie de billon : ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance ; il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse ; il aposta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre : il fut élu roi ; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin ; il eut une cour et des secrétaires d'Etat. »



(Le roi Théodore, d'après une ancienne estampe.)

Ce fut le 15 avril, dans une assemblée générale tenue à Alezani, que le baron de Neuhof fut proclamé roi sous le nom de Théodore I. Son inauguration eut lieu avec toute la pompe que purent lui donner les Corses : on lui mit sur la tête une couronne de laurier ; on le promena au milieu d'une foule immense, porté sur les épaules des principaux citoyens. Après avoir promulgué quelques décrets concernant la police de son nouveau royaume, Théodore s'entoura d'une garde de quatre cents soldats, distribua de nombreux brevets de noblesse, et institua un ordre de chevalerie sous le nom d'*Ordre de la Délivrance*. Profitant en même temps de l'enthousiasme que son arrivée avait excité, il rassembla une armée, et soumit toute l'île, à l'exception de La Bastie, Fiorenzo, Calvi, Ajaccio, Porto-Vecchio et San Bonifacio, qui restèrent au pouvoir des Génois ; mais il bloqua ces places si étroitement qu'on fut obligé de leur envoyer de Gênes des vivres, du bois, et jusqu'à de l'eau potable.

Cependant, les secours annoncés par leur roi n'arrivant pas, la confiance que les Corses avaient mise en lui commença fortement à s'ébranler ; en même temps le supplice de plusieurs individus appartenant aux premières familles du pays excita le plus violent mécontentement. Le 4 novembre, Théodore, connaissant la disposition des esprits, convoqua à Sartene les députés de toutes les *pieves* (paroisses) non soumises aux Génois, et leur déclara qu'il allait quitter le royaume pour presser l'arrivée des secours qu'on lui avait promis. Il établit un conseil de régence, nomma trois gouverneurs, et, le 11 du même mois, s'embarqua, travesti en abbé, sur un bâtiment provençal qui le conduisit à Livourne. De là, après avoir inutilement mendié une assistance qu'on lui refusa partout, il passa à Amsterdam, où l'un de ses créanciers le fit jeter en prison. Néanmoins il parvint à intéresser en sa faveur quelques juifs et quelques négociants de la ville, auxquels il promit le commerce exclusif de l'île. Ceux-ci payèrent ses dettes, lui avancèrent cinq millions pour équiper trois bâtiments marchands et une frégate chargée de vingt-quatre canons, de neuf mille fusils, et d'une grande quantité de munitions. Il débarqua à Soraco le 13 septembre 1738 ; mais la Corse, pendant son absence, avait été occupée par les troupes françaises, et il n'osa pas s'aventurer dans l'intérieur de l'île. Il se rembarqua au mois de décembre, et se présenta avec sa flottille devant Ajaccio. Repoussé par les vents contraires, ou trahi par le capitaine du navire qu'il montait, il fut jeté sur la côte de Naples ; il y fut arrêté et envoyé à Gaëte. Cependant on lui rendit bientôt la liberté, et le malheureux roi recommença sa vie errante. Il fit sans succès, en 1742, une nouvelle tentative sur la côte près de l'Isola-Rossa, monté sur un navire du gouvernement britannique, qui aurait voulu arracher la Corse à la domination de la France. Une dernière humiliation lui était réservée à son retour à Londres : il y fut poursuivi par ses créanciers, et languit sept ans en prison, en proie à la plus profonde misère. Enfin, Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, qui lui assura les moyens de subsister jusqu'à sa mort, arrivée le 17 décembre 1755. Il fut enterré sans aucune pompe dans le cimetière commun de Sainte-Anne de Westminster. On mit sur sa tombe une épitaphe terminée par la phrase suivante : *La fortune lui donna un royaume et lui refusa du pain.*

Ainsi finit misérablement cet aventurier, qui pendant quelque temps occupa l'attention de l'Europe, et qui semble n'avoir pas été à la hauteur du rôle que la fortune l'appelait à jouer. Son existence extraordinaire avait frappé vivement les esprits, et il a été choisi pour héros par plusieurs romanciers. Il figure aussi dans un assez grand nombre de caricatures politiques contemporaines. L'une d'elles, intitulée : *Le bal satirique allégorique que les puissances de l'Europe ont tenu à la grande salle germanique*, en 1740, représente le baron de Neuhof déguisé en arlequin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

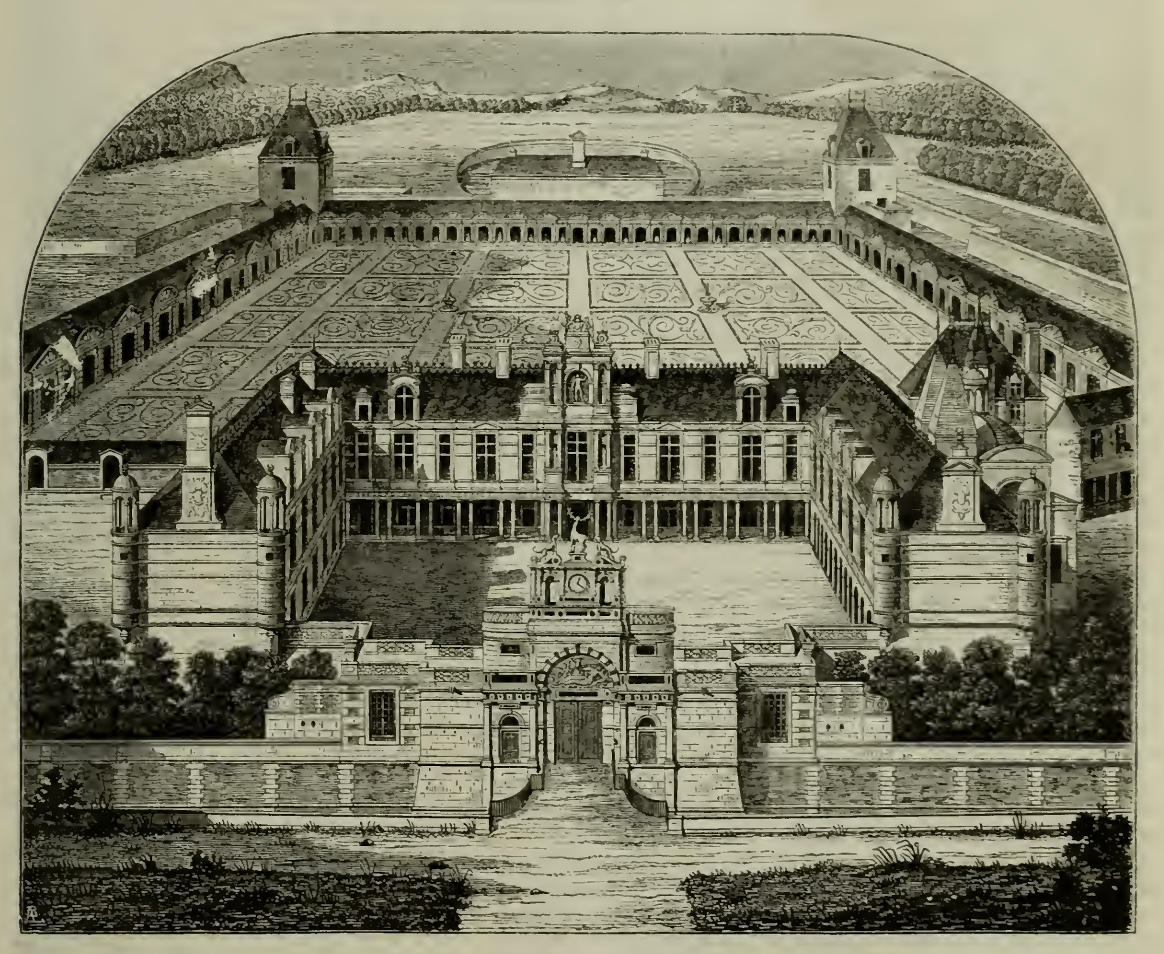
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voy. p. 49, 121.)

RÈGNE DE HENRI II.



(Vue générale du château d'Anet, bâti par Philibert Delorme, sous le règne de Henri II, pour Diane de Poitiers.)

Pour caractériser le style de l'architecture qui dominait en France sous le règne de François I, nous nous sommes plus particulièrement attaché à l'étude des principaux palais et des châteaux qui furent élevés à cette époque, comme étant plus propres qu'aucun autre édifice à donner une idée exacte de la direction qu'avaient prise les arts pendant cette période féconde de leur histoire; nous devons cependant ajouter que (sans parler des églises qui doivent être classées à part) le style d'architecture de la renaissance fut également appliqué, sous le règne de François I, à des constructions civiles de plus d'un genre qu'il eût été utile d'étudier : malheureusement elles ont été détruites pour la plupart. Dans le nombre de celles qui subsistent, il faut signaler l'Hôtel-de-Ville de Paris comme le plus intéressant exemple d'architecture civile du règne de François I. Ce fut un architecte italien, nommé Dominique Cortone, qui en fut l'auteur, et la première pierre en fut posée en 1533, ainsi que cela était consigné dans une inscription latine en lettres d'or gravée sur le portail, et rapportée en entier par Corrozet.

Cet édifice, l'un des premiers dans lesquels on ait introduit les éléments du style de la renaissance pure, nous prouve que les artistes italiens, lorsqu'ils étaient appelés en France, avaient le bon esprit de comprendre que pour un autre pays, d'autres besoins et un autre climat, il convenait d'adopter et d'autres formes et d'autres dispositions que celles qui faisaient le mérite des édifices de l'Italie. C'est ainsi qu'ils n'hésitaient pas à introduire la lumière par de grandes et larges baies dans des intérieurs où l'on n'avait pas la chaleur extérieure à redouter, qu'ils acceptaient franchement la nécessité de ces nombreux et immenses tuyaux de cheminée indispensables dans ce pays-ci, et qu'ils les décoraient avec goût; c'est par le même sentiment encore qu'ils comprenaient que dans le Nord la tradition des combles élevés devait être conservée comme une nécessité. Quoique l'œuvre d'un étranger, l'Hôtel-de-Ville de Paris ne pourrait donc réellement pas être considéré comme appartenant à l'art italien, et son architecture est en effet tellement appropriée aux conditions essentielles d'un édifice élevé en France et pour des besoins français, qu'on pourrait presque dire que c'est de l'architecture française faite par un Italien, surtout si on la compare à celle adoptée dans tant d'autres circonstances, et qui n'est trop souvent qu'une maladroite imitation d'architecture italienne due à l'inintelligence de certains artistes français.

L'Hôtel-de-Ville de Paris, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans ce recueil (voy. 1833, p. 249, et 1841, p. 230), mérite d'être cité comme un modèle complet d'ar-

chitecture civile au seizième siècle, et comme tel pouvant être d'un enseignement des plus utiles et des plus profitables, tant par la juste entente de ses dispositions que par le caractère de son archicture, le choix et le goût des détails de son ornementation. Cet édifice, resté inachevé à la fin du règne de François I, ne fut achevé que sous celui de Henri II, et certaines parties supérieures de la façade appartiennent même au règne de Henri IV.

Le grand développement qu'avaient pris les arts en France, sous le règne et par l'influence de François I, se continua après l'avénement au trône de Henri II son fils, qui eut lieu en 1547. Catherine de Médicis, femme de ce dernier, ne contribua pas peu à répandre en France le goût des arts, des sciences et des lettres, qui semblait héréditaire dans sa famille. Les monuments commencés par François I, et restés inachevés à sa mort, furent continués et terminés par son fils. Sous François I, l'on procédait encore par tâtonnement, et comme cela est inévitable dans les époques de transition, le goût n'étant pas fixé, on mélangeait indistinctement tous les styles; la plupart des édifices conservaient encore de nombreux témoignages du style gothique qu'on n'abandonnait que progressivement. Les travaux d'architecture les plus importants exécutés alors avaient été presque tous confiés à des Italiens, et si quelques architectes français sont parvenus à entrer en rivalité avec eux, on ignore leur nom. Ce ne fut qu'à la fin de ce règne que Pierre Lescot, chargé par François I de la reconstruction du Louvre, conçut l'ensemble de cet admirable édifice, devenu depuis si célèbre dans le monde entier, et qui semble résumer à lui seul les plus grands efforts tentés par l'architecture en France au seizième siècle. La partie du Louvre, à peine commencée lorsque Henri II monta sur le trône, fut achevée sous le règne de ce roi, ainsi que l'indiquent les monogrammes et les attributs qui furent introduits dans sa décoration. Notre intention est de consacrer un article spécial à l'étude et à l'histoire de ce monument. A côté de Pierre Lescot, il faut nommer immédiatement Philibert Delorme et Jean Bullant, et à côté du Louvre nous placerons les châteaux d'Anet, des Tuileries et d'Ecouen. Dès lors, la France devient rivale de l'Italie; elle peut proclamer hautement le nom d'artistes nationaux, et s'enorgueillir de leurs œuvres. Malheureusement, disons-le, nous devons regretter que le génie d'hommes aussi éminents n'ait été mis à l'épreuve que pour satisfaire la vanité ou le caprice des rois, des princes ou de leurs favorites. Et quoique les châteaux que nous venons de citer puissent être effectivement considérés comme des œuvres d'art très remarquables, ce ne sont cependant que des habitations royales ou princières, et ils ne peuvent être mis sur la même ligne que ces monuments plus durables à l'aide desquels les nations transmettent aux générations futures les pages ineffaçables de leur histoire.

Tel est donc le point de vue auquel il faut se placer pour juger convenablement la valeur des hommes et des productions dans lesquels se trouve résumé le caractère de la renaissance sous Henri II.

LE CHATEAU D'ANET,

Bâti par Philibert Delorme pour Diane de Poitiers, sous le règne de Henri II.

Une des œuvres les plus importantes d'architecture, commencée et achevée sous le règne de Henri II, est le château d'Anet. Philibert Delorme, qui en fut chargé, avait déjà exécuté divers travaux sous le règne de François I. Mais, outre qu'il serait difficile de les étudier, vu qu'ils ont à peu près tous disparu, aucun ne pourrait être mis en comparaison avec le château d'Anet, auquel cet habile architecte semble avoir donné tous ses soins, et dans l'exécution duquel il a cherché à déployer toutes les ressources de son art. Sous ce rapport, ce château mérite de fixer notre attention comme l'œuvre complète d'un même homme appartenant à cette époque caractéristique de notre histoire où la France, volant de ses propres ailes, sut enfin se passer du secours des étrangers, et avoir une architecture appropriée à son génie, à ses goûts et à ses besoins.

Anet est situé sur les bords de la rivière de l'Eure, entre les villes de Mantes et de Dreux, dans une riche et fraîche vallée bordée de collines boisées qui bornent la vue. L'origine du château est fort ancienne : des chartes de 1169 nous ont transmis le nom d'un seigneur Simon d'Anet. Vers 1340, le comte d'Evreux, fils de Philippe-le-Hardi, devint possesseur du domaine d'Anet. On voyait encore à la fin du siècle dernier les vestiges des murailles fortifiées que Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, avait fait élever, et que Charles V fit démanteler après s'en être rendu maître. En 1444, Charles VII, pour reconnaître les services que lui avait rendus le grand sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, lui fit don de la châtellenie d'Anet et d'autres terres, avec de riches redevances. Après la mort de ce seigneur, qui eut lieu à la bataille de Montléry, Jacques de Brézé son fils, qui avait épousé Charlotte de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, devint seigneur d'Anet, et ce fut dans l'intérieur de ce château que, dans la nuit du 3 juin 1476, il se rendit coupable du meurtre de sa femme dans un accès de jalousie. Enfin, Louis de Brézé, fils de Jacques, après avoir perdu sa première femme Catherine de Dreux, épousa, le 29 mars 1514, la célèbre Diane de Poitiers, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. Etant devenue veuve en 1531, elle se retira dans l'ancienne demeure des seigneurs d'Anet. Elle avait alors trente deux ans; toute jeune, elle avait été admise au nombre des filles d'honneur de la reine Claude, et après la mort de François I, elle brilla à la cour, et acquit de suite un grand ascendant sur l'esprit du roi Henri II, qui n'avait alors que treize ans. Son influence balança bientôt celle de la fière Catherine de Médicis.

L'ancien château d'Anet, disposé nécessairement pour les habitudes guerrières et les mœurs chevaleresques du moyen-âge, ne pouvait plus convenir à cette noble châtelaine parvenue tout d'un coup à un si haut degré de grandeur, et qui devait bientôt prouver qu'en France la grâce, l'esprit et la beauté étaient bien plus propres à usurper le pouvoir que la force, la violence et l'intrigue. Henri II, ne pouvant donner un trône à Diane, voulut lui créer un palais digne d'être habité par la déesse dont elle portait le nom. Anet devait devenir un séjour enchanté et embelli de tous les prestiges de l'art et de la nature. Aucune limite ne fut donc probablement imposée à l'imagination de Philibert Delorme, lorsqu'il fut chargé de réaliser cette poétique et royale intention. C'est ce séjour qui a inspiré à Voltaire les vers suivants :

> Il voit (l'Amour) les murs d'Anet bâtis au bords de l'Eure;
> Lui-même en ordonna la superbe structure.
> Par ses adroites mains avec art enlacés,
> Les chiffres de Diane y sont encore tracés;
> Sur sa tombe, en passant, les plaisirs et les grâces
> Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.
>
> *Henriade*, chant IX.

Pour qui visite aujourd'hui les ruines du château d'Anet, il est assez difficile de retrouver dans ce qui subsiste les traces de cette ancienne splendeur. Cependant, à l'aide des gravures publiées dans le recueil d'Androuet-Ducerceau, et en rassemblant par la pensée tous les débris provenant de cette magnifique habitation, et dispersés aujourd'hui en différents lieux, on parvient à se convaincre que Henri II avait trouvé dans le talent de l'habile architecte auquel il avait accordé sa confiance, un digne interprète de sa galante et délicate prodigalité.

Nous essaierons donc de donner à nos lecteurs une idée de cette délicieuse demeure, une des productions les plus

remarquables de notre architecture privée, exécutée sous la direction de l'artiste qui passe pour un des premiers maîtres de la renaissance française, et qui s'était associé pour l'accomplissement d'une œuvre aussi importante des hommes tels que Jean Goujon, surnommé le Phidias français, et Jean Cousin, qui doit être considéré comme le chef de notre école de peinture. On voit par là quel intérêt s'attache au château élevé pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et quelle place importante il faut lui accorder dans l'histoire de l'architecture de la France.

On fixe la date de la reconstruction du château d'Anet à l'année 1548. Philibert Delorme, en plusieurs points, et particulièrement pour le corps de bâtiment sur le jardin, fut obligé de conserver certaines parties de l'ancien château, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son ouvrage de la manière suivante : « L'architecte aura la seule charge » et le crédit de faire ce qu'il voudra ; car s'il a un compa- » gnon ou un autre qui l'observe, ou qui se vueille mesler » d'ordonner, il ne sçaura jamais rien faire qui vaille ; je » l'ay veu et expérimenté au chasteau d'Annet, au quel lieu, » pour me laisser faire ce que j'ay voulu en conduisant le » bastiment neuf, je lui ay proprement accomodé la maison » vieille qui estoit chose autant difficile et fâcheuse qu'il est » impossible d'excogiter. Bref, j'ai faict ce qui m'a semblé » bon, et de telle sorte et telle disposition, que j'en laisse le » jugement à tous bons esprits qui auront veu le lieu et » entendu la subjection et contrainte qui sy présentoit à » cause des viels bâtimens, et n'eussent esté les grandes » ennuies et haines que m'en portoient les domestiques et » autres, l'on y eût faict encore des œuvres trop plus excel- » lentes et plus admirables que celles qu'on y voit ; s'il y a » quelque chose singulière et rare, louenge en soit à Dieu.»

Il résulte de ce passage que l'architecte d'Anet eut de nombreuses et grandes difficultés à vaincre pour exécuter ce qu'il avait conçu ; il en reparle encore de nouveau au sujet du cabinet supporté par une voûte en trompe qu'il ajouta extérieurement à la chambre qu'habitait le roi quand il venait au château, « laquelle trompe, dit-il, fut faite par » contraincte pour n'avoir espace ou lieu pour le faire au » corps d'hostel qui ja estoit commencé, ne aussi au vieil » logis qui estoit fait. » Philibert Delorme attachait une grande importance à la construction de cette trompe, dont il développe le système d'appareil et de coupe de trait dans plusieurs chapitres de son ouvrage.

Nous avons cru utile d'établir préalablement ces faits, afin qu'on puisse plus sûrement juger des contraintes qui furent imposées à Philibert Delorme, et mieux apprécier conséquemment l'habileté avec laquelle il est parvenu à les surmonter. Nous ne nous arrêterons pas à ce qu'il dit de la haine des domestiques et autres personnes contre lesquelles il eut à lutter, et cependant cela nous prouve que de tout temps, depuis Vitruve jusque aujourd'hui, l'architecte, bien différent en cela du peintre et du sculpteur qui sont seuls maîtres de leur œuvre, est obligé souvent de subir des influences étrangères, et de suivre forcément les prescriptions ridicules qui lui sont imposées.

Les conditions préexistantes dont parle Philibert Delorme l'obligèrent-elles de modifier les dispositions générales qu'il pouvait avoir conçues ? C'est ce que nous ne saurions décider. Mais voici en tout cas quelle fut celle qu'il adopta.

L'ensemble du château se composait d'une cour principale à peu près carrée, et de deux cours latérales consacrées aux cuisines-offices et autres dépendances en arrière des bâtiments : dans la largeur des trois cours s'étendait un vaste parterre divisé en plusieurs compartiments plantés de fleurs, et continuellement rafraîchi par les eaux de deux fontaines jaillissantes. Ce parterre était entouré de galeries ouvertes intérieurement et circonscrit par les fossés remplis d'eau, qui formaient de toute part la clôture du château. A l'extrémité du parterre était une grande loge à jour donnant sur un grand bassin de forme circulaire dans lequel l'eau retombait en cascade.

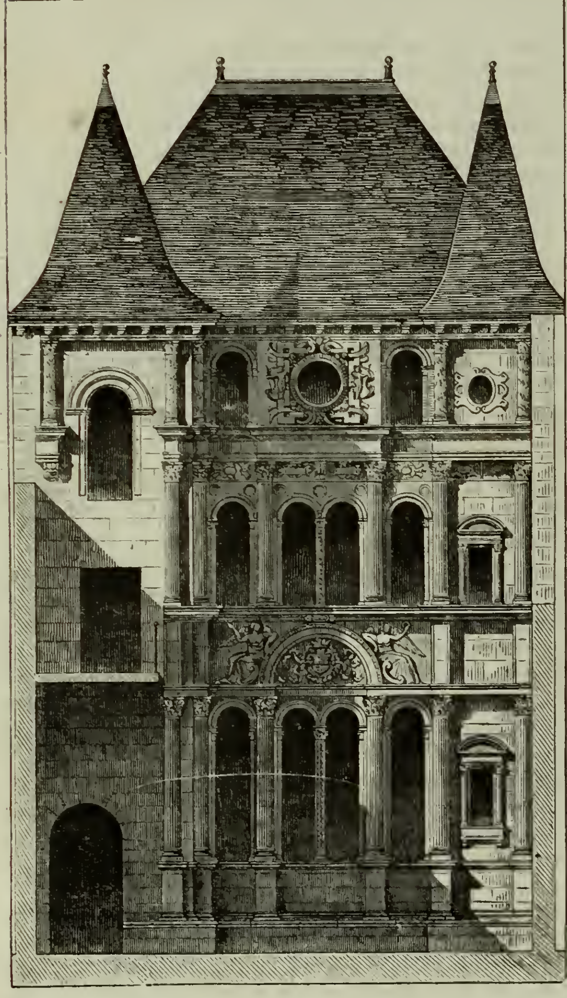
La cour centrale était entourée de trois côtés de corps de bâtiments d'égale hauteur, et du quatrième côté, celui de l'entrée, elle était close en partie par de simples murs d'appui au-dessus des fossés, et en partie par des constructions basses destinées à la conciergerie, à la capitainerie, etc. La grande porte du château s'ouvrait au milieu d'une construction triomphale surmontée de deux étages de terrasses bordées de riches balustrades, et couronnée d'un motif architectural dans lequel était ajustée cette horloge célèbre qui indiquait à la fois les heures, les mois de l'année et les phases de la lune. Un cerf en bronze, placé au sommet de ce portail, marquait les heures en frappant du pied, comme s'il eût été harcelé par deux chiens, également de bronze, qui faisaient en même temps entendre leurs aboiements. Au-dessus de la porte, qui est carrée, le cintre de l'arcade qui l'encadre était orné de ce fameux bas-relief de bronze exécuté par Benvenuto Cellini pour Fontainebleau, et dont nous avons parlé précédemment (voyez 1843, p. 52). L'ensemble de cette construction monumentale, exécutée en pierre de choix, était de plus enrichi de marbres de différentes couleurs ajustés avec goût, et qui devaient lui donner une physionomie originale. Cette espèce de frontispice, élevé à l'entrée du château d'Anet, existe encore quoique assez détérioré ; tous les bronzes ont disparu ainsi que l'horloge ; mais la grande porte, ornée d'attributs de chasse et de pêche, et des chiffres de Diane, est encore conservée à sa même place (voyez la vue générale du château, p. 193).

Dans la cour, des portiques à colonnes régnaient au rez-de-chaussée du bâtiment faisant face à l'entrée, et de celui en aile à droite auquel la chapelle était attenante d'un côté, quoique isolée des trois autres. La façade du bâtiment du fond était plus riche et plus ornée que celle des ailes ; au milieu était un portail à trois ordres dorique, ionique et corinthien, superposés, dont les intervalles étaient décorés de niches, de statues et de bas-reliefs d'un charmant effet. Le troisième ordre, qui s'élevait dans la hauteur des combles latéraux, accompagnait une arcade pleine dans laquelle était placée une statue de Diane de grande dimension. Au sommet de ce portail se découpaient les armoiries de la famille de Brézé.

Ce morceau d'architecture, grâce aux soins de M. A. Lenoir, a été sauvé de la destruction qui le menaçait, et l'on peut aujourd'hui en admirer l'ensemble dans la première cour de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris (voy. 1838, p. 105). On conçoit néanmoins quelle différence doit résulter, pour l'effet qu'il produit, de le voir ainsi isolé et séparé des parties en arrière-corps qui l'accompagnaient. C'est dans le corps de bâtiment dont ce portail faisait le motif principal qu'étaient distribués les appartements d'habitation ayant vue, d'un côté, sur le jardin. Le rez-de-chaussée était de plain-pied avec une terrasse élevée au-dessus d'un *cryptoportique* (ainsi que le désigne Philibert Delorme lui-même). De cette terrasse, on descendait aux parterres par un perron en forme de croissant, que son auteur considérait comme une œuvre remarquable de coupe de pierre.

La chapelle, qui, ainsi que nous l'avons dit, avait son entrée dans le bâtiment en aile à droite de la cour, était isolée des trois autres côtés et formait saillie dans la cour des cuisines ; son plan, en forme de croix grecque, avait permis de disposer trois autels semblables, et les angles extérieurs de la croix avaient été utilisés pour les sacristies et les escaliers à l'aide desquels on pouvait monter jusque sur la coupole. Cette chapelle est aujourd'hui la partie la mieux conservée du château, et cette conservation même est le meilleur éloge qu'on puisse faire de la perfection avec laquelle elle avait été construite, car la voûte en pierre de sa coupole, dont les pierres sont apparentes à l'extérieur et sont restées

continuellement exposées aux pluies et aux neiges de notre climat, n'ont pas subi la moindre altération. On ne saurait donc trop louer et le soin extrême qui a présidé au choix des matérieux, et l'art infini avec lequel l'appareil en a été dirigé. Les deux escaliers de cette chapelle, couverts par de hautes pyramides de pierre, nous offrent encore une preuve de cette même perfection d'exécution. Mais si les conditions de durée et de conservation sont les premières de l'art de



(Vue d'une habitation du seizieme siècle, dite Maison de Diane de Poitiers, à Orléans.)

bâtir, ce ne sont pas les seules, et, en pénétrant dans ce sanctuaire, on regrettera bientôt que Philibert Delorme ne se soit pas montré aussi habile artiste que savant constructeur. La composition de la chapelle, il faut bien le dire, n'est pas un chef-d'œuvre d'art, et l'on voit évidemment que l'architecte, trop préoccupé d'imiter les modèles de l'antiquité, a perdu là cette originalité qu'on retrouve dans les autres parties du château; mais cependant, il est impossible dans certains détails de méconnaître le sentiment et le goût particulier du maître qui en dirigea l'exécution. Partout dans l'intérieur de ce petit monument, la pierre est restée apparente, et sa nudité est à peine déguisée à l'aide de quelques sobres dorures. La voûte est sculptée en caissons losanges dans chacun desquels est une tête d'ange; elle est ouverte à son sommet, et couronnée d'une lanterne terminée elle-même par un petit dôme. Le pavement reproduit, par des losanges blancs et noirs, la projection des caissons de la voûte, et la mosaïque du centre, composée des marbres les plus précieux, est exécutée avec une rare précision. La porte était à elle seule un morceau d'ébénisterie digne d'être cité; les panneaux en étaient découpés à jour, mais toutefois se fermant à volonté : par ce moyen, les personnes placées à l'extérieur même pouvaient prendre part au service divin. Cette porte, toute en bois de noyer richement sculpté et doré, était sur sa face intérieure entièrement incrustée des bois les plus rares et les plus beaux, l'acajou, l'amaranthe, l'ébène, etc., qui devaient, à cette époque, avoir un très grand prix. Ce même luxe de sculpture et d'incrustation existait dans toute la menuiserie du château, et deux portes d'Anet, restaurées et replacées dans une des salles du premier étage de l'Ecole royale des beaux-arts, ne peuvent en donner qu'une faible idée. On voit aussi quelques panneaux sculptés, provenant également d'Anet, dans d'autres parties de l'Ecole. Il existe encore dans le château même, outre la porte de la chapelle qui est dans un état déplorable, quatre autres portes sculptées et dorées qui méritent d'être soigneusement conservées.

Mais revenons à la chapelle, pour y admirer les magnifiques sculptures de Jean Goujon; ce sont huit figures de femmes ailées et drapées, tenant les unes des palmes, les autres des trompettes, placées dans les tympans des arcs, et huit figures d'anges portant les instruments de la Passion, disposées dans les compartiments des voûtes en berceau. Toutes ces sculptures, auxquelles le temps n'a fait subir aucune altération et qui ont été miraculeusement épargnées par ces hommes dont les ravages se sont fait sentir si cruellement dans les autres parties du château, sont bien empreintes du même caractère que les figures des œils-de-bœuf du Louvre; on ne peut y méconnaître le sentiment original de leur auteur.

Combien ne devons-nous pas regretter la disparition des statues des douze Apôtres placées dans les niches de cette chapelle, et qui avaient également été exécutées par Jean Goujon! Où pourrions-nous retrouver aujourd'hui ces admirables vitraux, exécutés par le célèbre Jean Cousin, dont les sujets étaient : Jésus-Christ enseignant l'Oraison dominicale, Abraham congédiant Agar et Ismaël, et le Combat des Hébreux contre les Amalécites? Ces vitraux étaient peints en grisaille; Philibert Delorme paraît en avoir dirigé l'exécution, car il dit dans son Traité d'architecture : *Ces vitres que j'ai faict faire au château d'Annet, qui ont été des premières vues en Frances pour émail blanc.* Recueillis par M. Lenoir, ces vitrages ont servi à la clôture de la chambre sépulcrale où fut placé le tombeau de François I au Musée des monuments français; depuis la suppression de ce musée, on ignore ce qu'ils sont devenus. Les vitres des fenêtres du château étaient également peintes en grisaille. Avant cette époque, on sait que les vitraux des églises étaient entièrement colorés, et que ceux des habitations étaient composés de morceaux de verre de très petite dimension et d'une teinte verdâtre. On comprend donc que Philibert Delorme ait attaché une certaine importance à la fabrication des vitres d'Anet en verre blanc, et que la décoration de sujets peints en grisaille lui ait paru préférable comme devant moins intercepter la lumière. A l'intérieur les appartements étaient décorés de peintures exécutées sous la direction de Jean Cousin. De toutes les productions dont cet habile maître avait enrichi ce château, ou qui avaient été exécutées sous sa direction, il n'existe plus rien que trois figures, de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, à peine reconnaissables et peintes dans les soffittes du vestibule de la chapelle.

Une tribune en bois sculpté, qui s'avançait en saillie à l'intérieur de la chapelle au-dessus de la porte d'entrée, et se trouvait de plain-pied avec le sol du premier étage, permettait aux habitants du château de venir assister à la messe sans sortir des appartements.

C'est au milieu de la cour de gauche que s'élevait la fameuse fontaine pour laquelle Jean Goujon avait sculpté cette belle figure de Diane, qui passe pour le portrait de la Du-

chesse de Valentinois. L'ensemble de cette fontaine est reproduit dans une gravure de Ducerceau, et ce qui en reste est maintenant placé dans une des salles du Musée de sculpture française, au Louvre : cet admirable groupe se compose de la figure de Diane couchée ; elle tient un arc d'une main, et passe l'autre autour du cou d'un cerf qui est auprès d'elle; ses deux chiens favoris l'accompagnent.

Dans cette délicieuse habitation de la duchesse de Valentinois, tout était empreint du sentiment poétique qui avait



(Vue d'une construction du temps de Henri II, rue de Nazareth, à Paris.)

présidé à son érection. Les sujets de décoration, les moindres détails d'ornements, figuraient les allusions les plus flatteuses; partout on remarquait les intentions délicates des artistes qui avaient été appelés à coopérer à cette œuvre; toutes les ressources de la nature et de l'art avaient été mises à contribution pour répondre aux vœux de Henri II, qui, à l'aide des fictions de la mythologie antique, était parvenu à faire de Diane de Poitiers une véritable idole.

A l'extérieur des bâtiments les pierres les mieux choisies, le bronze, les marbres les plus variés, avaient été mis en œuvre dans toutes les parties. Des statues représentant toutes les divinités mythologiques, les bustes des empereurs et des grands hommes de l'antiquité grecque et romaine, étaient répandus à profusion et sur les façades et dans les jardins. Les combles étaient couronnés de crêtes dorées. La croix de fer qui surmontait le dôme de la chapelle était à elle seule un chef-d'œuvre de serrurerie. A l'intérieur c'étaient bien d'autres richesses encore : la menuiserie des lambris, des portes et des plafonds avait été composée et exécutée avec un art et une recherche infinie; on avait su marier aux plus beaux bois indigènes des bois étrangers de toute espèce apportés à grands frais des pays les plus lointains; les verrières, peintes avec réserve, adoucissaient la vivacité de la lumière sans l'atténuer entièrement, et, de toutes parts, l'éclat des dorures et de l'émail chatoyait à la vue. De riches tentures recouvraient les murailles là où la peinture n'avait pu trouver place. Dans les salles d'introduction, dans celles où se tenaient les gardes du roi, étaient suspendus des armures et des équipements de chasse; dans les pièces qui servaient de retraite à l'hôte privilégiée de ce lieu de délices, on pouvait admirer des meubles d'ébène artistement sculptés, des coffrets incrustés d'ivoire et de nacre apportés d'Orient, et toutes les raretés qu'il était possible de réunir à cette époque.

Dans les salles destinées aux repas, on avait sans doute disposé de magnifiques dressoirs tout chargés des belles faïences de Palissy et des émaux de Léonard Limousin. Ne se contentant pas des productions nationales, Diane avait certainement voulu que les artistes étrangers vinssent également payer leur tribut à ses prodigalités sans limite, et l'on peut croire qu'elle possédait aussi quelque service de faënza, de riches aiguières de Cellini, et son oratoire devait certainement renfermer quelque précieuse Vierge de Raphaël.

Deux parcs, d'une étendue d'environ 24 hectares, venaient ajouter au royal séjour de Diane de Poitiers tous les charmes d'une nature riche et féconde. Dans l'un de ces parcs on entretenait des bêtes fauves destinées à procurer à leur maîtresse les plaisirs de la chasse, sans qu'elle eût à en redouter les dangers. L'Eure, par ses circuits, y formait une île qui avait été nommée île d'Amour. Peut-il être rien de plus mystérieux et de plus discret qu'une île? Dans l'autre parc étaient la héronnière, les volières pour les oiseaux, les viviers et l'orangerie. Enfin, comme pour expier par la charité un luxe qui avait une coupable origine, Diane avait fondé auprès de sa propriété un refuge pour les pauvres, dont les misères sans cesse sous ses yeux devaient souvent reporter sa pensée sur la vanité des grandeurs et de la richesse! Cet Hôtel-Dieu et un petit couvent de cordeliers qui étaient à l'extrémité des parcs ont eu le même sort que le château; tout a été entraîné par le même torrent...

Maintenant, que reste-t-il de tout cela? quelques pierres encore debout au milieu d'une végétation sans cesse renouvelée! Seules, les eaux de l'Eure ont continué de couler calmes et limpides à travers ces fraîches prairies, sans que cette succession d'événements ait pu en arrêter ni même en retarder le cours. Des bestiaux paissent aujourd'hui là ou se réunissait la cour brillante de Henri II; et les salles élevées par Philibert Delorme, sculptées par Jean Goujon et peintes par Jean Cousin, sont tout au plus propres à servir de granges.

Malgré la dévastation qu'eut à subir le château d'Anet et quels que soient les regrets que nous éprouvions d'avoir vu disparaître ainsi tant de chefs-d'œuvre d'art, il est néanmoins heureux pour l'étude de son architecture et comme précieux spécimen du style de Philibert Delorme, que les parties les plus importantes des bâtiments de ce château nous aient été conservées; ce sont, sur les lieux mêmes, la chapelle et la décoration de l'entrée, et à l'Ecole des beaux-arts le portail qui décorait autrefois le milieu du corps de bâtiment principal. Mais ce dont il eût été bien intéressant de posséder quelque partie, ce sont les décorations intérieures, qui malheureusement ne nous sont parvenues que par fragments. Il existe encore dans une partie du château un ancien plafond dont les peintures et les dorures sont assez bien conservées, et dont les compartiments sont ornés des armes de France et de celles de la duchesse de Valentinois. On y voit aussi, comme dans toutes les décorations du château, des D et des H entrelacés, et les croissants de Diane combinés de toute manière. Ce plafond

toutefois n'est pas aujourd'hui à la place qu'il occupait primitivement; il a été tronqué et replacé dans une pièce dont la construction ne date que de la fin du dix-septième siècle.

En dehors du château, vers l'ouest, on voit encore la chapelle sépulcrale qui avait été construite pour recevoir le tombeau de Diane de Poitiers. Ducerceau, dans son ouvrage sur les plus excellents bâtiments de France, en parle comme venant seulement d'être terminée (1576); il n'en reste aujourd'hui que les quatre murs: Diane de Poitiers était morte en 1566. Les débris du tombeau de cette femme célèbre ont été recueillis par M. Lenoir, dans le village d'Anet où ils avaient été dispersés: l'urne sépulcrale servait d'auge à porcs, le cercueil de plomb avait été fondu.

Le tombeau de Diane de Poitiers, remonté et restauré avec soin à l'aide de ce qui en restait, avait été placé au Musée des monuments français; depuis la suppression de ce musée il a été placé dans le parc de Neuilly, la famille d'Orléans en ayant réclamé la propriété comme héritière des Penthièvre.

Après avoir appartenu à Charles de Lorraine, petit-fils de Diane de Poitiers, la propriété d'Anet, par suite d'un mariage d'une princesse de Lorraine avec César duc de Vendôme, fils de Henri IV, passa dans la famille de Vendôme. Le château fut longtemps habité par Louis-Joseph duc de Vendôme, le vainqueur de Villa-Viciosa, qui y fit représenter les batailles qu'il avait gagnées en Espagne et en Italie. C'est à cette époque que fut construit le grand escalier qu'on voit encore aujourd'hui dans le seul corps de bâtiment qui subsiste. De la famille des Vendôme, Anet passa dans celle des Condé. En 1775, par la mort du comte d'Eu, qui ne laissa pas d'héritiers, Anet fit retour à la couronne. Mais Louis XV disposa du château et des vastes terres qui en dépendaient en faveur du duc de Penthièvre, grand amiral. A la révolution, le château fut vendu par le département d'Eure-et-Loir. En 1815, le duc d'Orléans, le roi actuel, eut la pensée de le racheter; mais il fut effrayé des dépenses que nécessiterait sa restauration, et il y renonça.

Le château d'Anet appartenait en dernier lieu à la famille Passy; il a été vendu récemment à M. de Caraman, qui se propose, sinon de restaurer, au moins de conserver le peu qui reste de tant de splendeur et de magnificence.

A côté du célèbre château d'Anet, chef-d'œuvre de Philibert Delorme, nous ne craignons pas, pour caractériser le style de l'architecture du règne de Henri II, de représenter deux exemples de construction plus modestes qui nous paraissent cependant avoir quelque intérêt. L'un est une habitation particulière qui existe encore dans la ville d'Orléans, qu'on désigne sans aucune autorité sous le nom de maison de Diane de Poitiers, mais qui appartient bien évidemment au milieu du seizième siècle. Nous avons déjà eu occasion de citer d'autres maisons d'une époque antérieure qu'on voit à Orléans (voy. 1842, p. 193). Mais celle-ci se distingue entre toutes par la régularité de son ensemble et la correction de ses détails, qui, par leur caractère, dénotent une époque plus avancée de la renaissance, celle de Lescot et de Philibert Delorme. Quant à l'autre morceau d'architecture qui appartient au règne de Henri II, c'est un arc en pierre existant à Paris, rue de Nazareth, et destiné à mettre en communication deux corps de bâtiment de l'ancienne cour des Comptes. Cette petite construction, menacée, non pas d'une destruction, mais d'un déplacement prochain, nous prouve quel soin et quelle recherche d'art on apportait au seizième siècle dans les moindres parties des édifices. Bien que situé sur une rue étroite et détournée, cet arc, qui rappelle encore certaines dispositions du moyen-âge, où l'on n'hésitait pas à mettre ainsi des constructions à cheval sur les rues, est remarquable par la délicatesse d'exécution qu'on observe dans les consoles sculptées qui lui servent de support: on y voit des têtes de faunes et de femmes d'un joli sentiment, et on y remarque le croissant et le chiffre de Diane alterné avec celui de Henri II; ce qui équivaut à une date.

LE MOUCHERON,

Poëme attribué à Virgile.

De même qu'on attribue à Homère la *Batrachomyomachie*, on met aussi sur le compte de Virgile quelques badinages poétiques, tels que *le Moucheron*, *l'Alouette*, etc. Quel que soit le degré d'authenticité de ces opuscules, il y a toujours un rapprochement curieux à faire entre eux et les chefs-d'œuvre auxquels on les associe. Quiconque a présents à la pensée les souvenirs de l'Iliade et de l'Enéide sera bien aise de leur comparer ces petites productions, et de chercher s'il existe des traits de ressemblance entre les poëmes pygmées et les poëmes géants, que l'on a longtemps considérés comme de la même famille.

Le Moucheron de Virgile n'a pas même l'importance littéraire de la Batrachomyomachie; quant à ses proportions et à son caractère, il appartient plutôt au genre de l'apologue qu'au genre épique. « Cet ouvrage, dit l'auteur, » n'est qu'un jeu de ma muse qui s'essaie; il n'a pas plus » de consistance que le réseau léger tissu par l'araignée; et » la gloire que j'attends de mon œuvre doit être aussi fugi- » tive que l'insecte qui en est le héros. »

Voici la fable dégagée des épisodes qui la surchargent.

Dans une riante prairie, un berger savoure d'heureux loisirs: rien n'altère la sérénité du ciel, rien ne trouble non plus la paix de son âme. Son troupeau, docile et habitué à ne jamais franchir les limites que lui assigne la volonté du maître, n'exige de sa part aucune surveillance. Tour à tour il joue des airs joyeux sur son chalumeau, et puis s'abandonne à de molles rêveries. Cependant la fraîcheur de l'ombrage, le murmure du ruisseau, tout l'invite au sommeil; il cède bientôt, il s'endort. Des songes riants voltigent autour de lui, et aucun rêve funeste ne l'avertit du danger qui le menace. Un serpent monstrueux se dresse auprès de sa tête, sorti du sein des hautes herbes; encore un instant et il va l'enlacer dans ses replis inextricables, il va distiller sur son visage le venin qui donne la mort. Le malheureux dort toujours, et d'un sommeil que n'agite aucun pressentiment. Les dieux l'abandonnent. Il périra sans doute... non; car un insecte ami de l'homme veille sur ses jours: un moucheron se dévoue pour le sauver. Le pauvret, s'exposant aux traitements que nous ne manquons pas de faire subir à ses pareils, vient se poser sur le visage du pasteur, le pique à l'endroit le plus sensible et l'éveille en sursaut. Irrité de cette fâcheuse interruption, le berger en connaît facilement l'auteur. Saisir, écraser son bienfaiteur, c'est l'affaire d'un instant. A peine a-t-il consommé l'iniquité qu'il aperçoit son redoutable ennemi, déjà si rapproché de lui qu'il n'a que le temps d'échapper d'un bond rapide à ses terribles atteintes. Il gravit la colline, se remet de son effroi; puis, armé d'une branche de chêne qui lui sert de massue, il court à la rencontre du monstre. Un coup adroitement dirigé écrase la tête hideuse du serpent, qui expire dans d'affreuses convulsions. L'étoile du soir ne tarde pas à briller. Le berger rassemble son troupeau et regagne la bergerie. Mais à peine est-il étendu sur sa couche modeste, que l'ombre plaintive du moucheron se présente à lui, et lui reproche d'avoir récompensé son dévouement en lui donnant la mort, sans même lui accorder les consolations d'une honorable sépulture. Touché d'un repentir tardif, le berger construit un petit mausolée, sur la pierre duquel il grave le récit de l'événement et l'expression de ses regrets.

Si maintenant on veut effleurer la question d'érudition, et savoir jusqu'à quel point *le Moucheron* peut être attri-

bué à Virgile, voici les principaux motifs que l'on peut faire valoir pour l'affirmative et pour la négative.

Suétone raconte quelque part que Lucain, après avoir mis au jour ses premières compositions dans un âge peu avancé, s'écria, emporté par un mouvement d'orgueil : « Combien j'ai encore d'années à parcourir avant d'atteindre l'âge où Virgile a composé son Moucheron! » voulant ainsi se vanter d'une précocité plus hâtive que celle du chantre d'Enée. Stace, s'adressant à un poëte son contemporain, lui dit : « Jeune homme, tu chanteras ces vers avant l'âge où Virgile a chanté ceux du Moucheron. » Voilà des autorités imposantes, car les écrivains latins devaient s'être informés avec un soin scrupuleux de tout ce qui concerne le premier d'entre eux. Il existe d'ailleurs un grand nombre d'attestations du même genre ; et si l'on ne consultait que l'histoire littéraire, on inclinerait en faveur de l'authenticité du livre.

Mais le goût donne un démenti formel à l'érudition. Il est impossible d'admettre que le prince des poëtes latins, dont tout le monde connaît l'exquise délicatesse et la grâce inimitable, ait écrit dans un style aussi mauvais que celui du Moucheron, et qu'il ait étouffé une pensée ingénieuse sous les épisodes maladroitement accumulés dont nous avons fait grâce au lecteur.

Afin de concilier les témoignages de l'érudition et les appréciations d'une saine critique, il resterait un moyen terme; ce serait de supposer que Virgile a fait réellement un poëme intitulé *le Moucheron*, que ce poëme a été perdu, et qu'un ouvrage apocryphe du même titre a été attribué au grand poëte par quelque médiocrité des âges suivants.

Nos vertus nous sont d'autant plus chères que nous avons eu plus à souffrir pour elles. Il en est de même de nos enfants. Toute affection profonde suppose un sacrifice.

DE LA RESSEMBLANCE ET DE LA DIFFÉRENCE.

Il suffit souvent d'une certaine subtilité dans l'esprit pour démêler les ressemblances qui existent entre deux événements ou deux suites d'événements. Souvent même ces ressemblances sont tellement frappantes qu'elles se témoignent d'elles-mêmes : Plutarque, dans ses Parallèles, a donné de beaux exemples de ce genre d'exercices. Mais quelquefois aussi les choses sont d'une similitude si singulière à divers égards, qu'il en résulte une sorte de séduction, et que l'on est tenté de ne plus voir entre elles de différence : elles ne se ressemblent point tout-à-fait cependant, car il n'y a pas deux choses au monde qui soient identiques et dont les conséquences doivent se dérouler identiquement. Il faut donc savoir distinguer sous les ressemblances les différences qui s'y cachent, et qui pour être moins visibles n'en sont pas moins importantes : c'est où il faut parfois une grande profondeur d'esprit. La rivière paraît absolument la même en ce point-ci qu'en cet autre point placé plus haut ; mais ici un caillou jeté au fond de l'eau, sans que rien le décèle, déterminera secrètement un banc de sable à se former, et demain, par le seul fait de ce mince accident, toute la ressemblance sera détruite, et l'on n'apercevra plus que la différence. C'est surtout dans l'étude de la politique et de l'histoire que cette considération est essentielle. Faute de voir la différence dans la ressemblance, on court risque de s'y laisser tromper tout autant que faute de voir la ressemblance dans la différence. M. de Pradt fait à ce sujet une bonne réflexion sur la téméraire entreprise du roi de Naples, qui voulut, dit-il, donner une seconde représentation : La petite pièce de la descente à Cannes. « Il ignorait, ajoute-t-il, que rien n'est si difficile que de faire avec succès deux fois la même entreprise, qu'il se trouve toujours quelque différence dans les choses qui ont l'air de se ressembler, et que c'est par ces différences qu'elles échouent. La plupart des hommes mettent de l'esprit à trouver des ressemblances ; il y en a bien plus, et du meilleur, à distinguer les différences. »

ORIGINE DU PROVERBE :

GARDEZ-VOUS DES CHARRETTES.

Tiré du *Livre des fais et bonnes mœurs du sage roi Charles*, par Christine de Pisan.

Comme le conte de Tancarville se fust longuement tenus de venir vers le roy, nonobstant mandé feust, s'envoya excuser, disant « que, pour le trop long séjour fait à Paris, pour cause du maulvaiz air, avoit esté malade, et pour ce, une pièce s'esbattoit à chacier en la forest de Bière (Fontainebleau), et se tenoit à Melun ; mais bien brief (bientôt) viendroit. » Le roy, qui oy (entendit) l excusation du maulvaiz air, bien luy sembla que partout où il estoit et demouroit que ses sujets ne debvoyent mie ressougner (répugner), pour maulvais air ne autre cause aler vers luy, respondi au messagé : « Dya (assurément) [illegible] a meilleure cause ; il ne voit mie bien cler, et il a (il y a) [illegible] Paris trop de charetes ; si s'en fait bon garder. » Celle responce bien entendi le conte, et tost vint devers le roy. A propos de quoi vint le commun mot : « Gardez-vous des charettes. »

LAO ET LES KORIGANS.

Tradition bretonne.

Le vent de mer vient du côté de l'*eau noire* (dourdu) ; les étoiles fleurissent dans le ciel ; les jeunes filles ont repris le chemin des métairies, portant au doigt les bagues de plomb que leurs amis ont achetées pour elles *au pardon ;* les jeunes gens viennent de traverser la lande en chantant le *Lez-Breis* (1) : on n'entend plus la voix sonore des jeunes gens, on ne voit plus les habits blancs des jeunes filles ; il fait nuit !

Et cependant, voici que Lao paraît avec une joyeuse troupe à l'entrée de la bruyère déserte ; Lao, le célèbre sonneur qui est arrivé des montagnes pour mener la danse au pardon de l'Armor : son visage est aussi rouge qu'une lune de Mars ; ses cheveux noirs flottent au gré du vent, et il porte sous un bras son biniou magique, dont les sons mettent en branle jusqu'aux vieilles femmes chaussées de sabots.

Les voilà arrivés au carrefour de l'*Avertissement*, là où se dresse une croix de granit toute tachée de mousse ; les femmes s'arrêtent et disent :

— Prenons par le sentier qui descend vers la mer. Mais Lao montre au dessus de la colline le clocher de Ploujeau, et s'écrie :

— Si c'est là que nous allons, pourquoi ne point traverser la bruyère ?

Les femmes répondent :

— Parce qu'au milieu de la bruyère, Lao, se trouve une ville de Korigans (2), et que, pour passer auprès sans danger, il faut être pur de tout péché.

Mais Lao éclata de rire.

— Par le ciel ! j'ai déjà reçu trente fois l'absolution pour communier à Pâques ; j'ai parcouru de nuit toutes les routes des *pardons*, et je n'ai jamais vu vos petits hommes noirs

(1) Chant national et guerrier des Bretons.

(2) Petits nains bretons qui, selon la tradition, habitent les monuments druidiques appelés pour cela *maisons de Korigans.*

comptant leur argent au clair de lune, comme on le dit à la veillée. Montrez-moi la route qui conduit à la ville des Korigans, et j'irai leur chanter les jours de la semaine (1).

Mais les femmes s'écrièrent toutes :

— Il ne faut point tenter Dieu, Lao! Dieu a mis dans le monde des choses que l'on doit ignorer et d'autres que l'on doit craindre; laissez les Korigans danser autour de leurs maisons de granit.

— Danser, répète Lao ; les Korigans ont donc aussi des *sonneurs?*

— Ils ont le sifflement du vent dans la bruyère et les chants de l'oiseau de nuit.

— Eh bien, dit l'homme des montagnes, je veux qu'aujourd'hui ils aient une musique de chrétiens. Je traverserai la lande en jouant mes plus beaux *jabadaos* de Cornouaille.

Parlant ainsi, il prend son biniou, commence à faire entendre de joyeuses cadences, et suit hardiment le sentier qui se dessine comme une ligne blanche à travers les bruyères sombres. Les femmes effrayées se signent, puis descendent la colline.

Cependant Lao marche devant lui sans crainte, jouant toujours du biniou. A mesure qu'il avance, son cœur devient plus courageux, son souffle plus fort et le son s'élève plus perçant. Il a déjà parcouru la moitié de la lande, il aperçoit devant lui le *menhir* qui se dresse dans la nuit comme un fantôme, et plus loin la maison des Korigans!...

Alors il lui semble entendre un murmure qui va grandissant. Il ressemble d'abord au gazouillement d'une source, puis au bruit d'une rivière, puis au grondement de la mer; et il y a dans ce grondement mille rumeurs différentes : ce sont tantôt des rires étouffés, tantôt des sifflements furieux, tantôt des chuchotements à voix basse, tantôt des froissements de pas sur l'herbe desséchée.

Lao commence à souffler moins fort; son œil inquiet se promène à droite et à gauche sur la lande. On dirait que les touffes de bruyères se sont animées; toutes semblent s'agiter et marcher dans l'ombre ; toutes prennent une forme de nains hideux, et les voix deviennent plus distinctes!... Tout-à-coup la lune se lève, et Lao pousse un cri !

A droite, à gauche, derrière, devant, partout, aussi loin que son œil peut voir, la lande est couverte de Korigans qui accourent. Lao, éperdu, recule jusqu'au menhir et s'y appuie; mais les Korigans l'ont aperçu et l'entourent en criant de leurs voix de cigales :

— C'est le beau sonneur de Cornouaille qui est venu pour faire danser les Korigans.

Lao veut faire le signe de la croix; mais tous les petits hommes l'entourent en criant :

— Tu nous appartiens, Lao, tu n'es pas en état de grâce; sonne donc, beau sonneur, et mène la danse des Korigans. Lao résiste en vain; dominé par une puissance magique, il sent le biniou s'approcher de ses lèvres, il joue, il danse malgré lui, et les Korigans l'entourent de leurs rondes.

L'un a saisi sa ceinture dénouée, l'autre s'est coiffé de son chapeau à chenilles bariolées; et chaque fois que Lao veut s'arrêter, tous reprennent en chœur :



(La légende du Joueur de biniou.)

— Sonne, beau sonneur, sonne, et mène la danse des Korigans!

Lao continua ainsi toute la nuit; mais à mesure que les étoiles devenaient plus pâles dans le ciel, les sons du biniou de Lao devenaient plus faibles, ses pieds se détachaient plus difficilement de la terre; enfin l'aube du jour blanchit le ciel, les chants des coqs se firent entendre dans les fermes éloignées, et les Korigans disparurent.

Alors le sonneur des montagnes se laissa tomber sans haleine au pied du menhir. Le biniou se détacha de ses lèvres crispées; ses bras retombèrent sur ses genoux, sa tête s'abaissa sur sa poitrine pour ne plus se relever, et des voix répétèrent dans l'air :

— Dors, beau sonneur, dors! tu as mené la danse des Korigans, tu ne mèneras plus celle des chrétiens.

(1) La tradition prétend que les Korigans forcent les voyageurs à danser en rond avec eux, en répétant en celtique : « Lundi, » mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BEFFROI DE VALENCIENNES.



(Le Beffroi de Valenciennes, écroulé le 7 avril 1843.)

L'antiquité du beffroi de Valenciennes remontait jusqu'au treizième siècle : il avait été construit en 1222, sous le règne de la comtesse Jeanne, fille du fameux empereur Beaudoin de Constantinople ; mais soit que la construction en fût vicieuse ou l'emplacement mal choisi, dès l'an 1237 il fut démoli, et l'on jeta les fondements d'un nouveau beffroi à l'extrémité méridionale de la place. Les lettres d'octroi par lesquelles la comtesse Jeanne accorda un terrain et une ruelle pour établir ce monument sont du mois d'août de cette année. La comtesse chargea le seigneur de Materen, gouverneur de Valenciennes, de surveiller la construction du nouveau beffroi. De 1250 à 1260, l'édifice fut achevé dans toutes ses parties. C'était une tour quadrilatérale, à angles arrondis, bâtie en grès dans la partie inférieure, et en pierres blanches à partir d'une cer-

taine hauteur jusqu'au sommet; elle se terminait, dans l'origine, par quatre petites tourelles arrivant en encorbellement et par une plate-forme générale garnie de murs d'appui crénelés. Au-dessus de cette plate-forme, couverte de plomb, s'élevait la hutte de bois du guetteur, fortement établie sur un soubassement qui la rehaussait encore de plusieurs toises. A la base de la tour étaient adossées plusieurs constructions, qui servaient de lieu de dépôts pour marchandises.

Au commencement du seizième siècle, Jacquemart-le-Vagrier, dit l'Arbre d'or, voulant *réjouir* ses concitoyens, disent les chroniques, institua quatre musiciens ou *museux* qui devaient, sur le balcon du beffroi, jouer du hautbois tous les jours à midi, et du matin jusqu'au soir les jours de marché. Cet usage se perpétua pendant deux siècles; mais, en l'an VII, la république confisqua et fit vendre les biens affectés à cette fondation.

Pendant les guerres de Charles-Quint avec François Ier et Henri VIII, on avait éprouvé que le guetteur ne voyait pas d'assez loin l'approche des partis français qui venaient ravager la campagne de Valenciennes; en conséquence, dans l'année 1546, le beffroi fut exhaussé de quelques toises; la flèche fut de même relevée de 21m,325 en 1647, et l'on y plaça, en guise de girouette, un grand aigle doré, emblème héraldique de l'empereur Charles-Quint. Un pauvre poëte de Valenciennes fit à cette occasion les vers suivants, remarquables surtout par leur extrême naïveté : il faut se rappeler qu'ils sont postérieurs au Cid :

Puis à Pâques aussi on rehovea,
La couverture estant sur le belfroid,
Lors simple et coint; en cela empescha
Par moult de fois le guet qui adrecha
Les habitants, dissant assez ne voye
A descouvert, ce ce par bon avoy
Il convient veoir pour danger eschiver;
Bon œuvre on doit pour le peuple achever.
Me Olivier, lequel nouvellement
Estoit créé le maistre charpentier
D'icelle ville, en ce cas tellement
Se conduisit, par le commandement
Desdits sieurs, que le guet peut guettier,
Par plus monter qu'ainçois le rapointier,
Environ XXII pieds de rechausse.
Qui de bien faire a desir Dieu l'exauce.

A la même époque, Pierre Romain, horloger allemand, construisit pour le beffroi une magnifique horloge, et laissa une instruction pour la démonter et la remonter. — En 1615, quelques agrandissements furent apportés aux bâtiments du pourtour, qui servaient alors de bourse aux marchands. De 1680 à 1700, les magistrats élevèrent devant la tour un bâtiment à la moderne, faisant face à la place, surmonté aux deux ailes de deux petites lanternes ou belvédères de très bon goût, qu'un auteur signale, dans un livre d'architecture, comme un modèle d'élégance. En 1712, on rebâtit sur les autres faces neuf maisons d'habitation, décorées de jolies sculptures, et connues sous le nom de leurs diverses enseignes : le *Dromadaire*, le *Taureau marin*, le *Cheval marin*, le *Triton*, la *Sirène*, le *Chameau*, le *Castor* et l'*Eléphant*. L'octroi occupait le *Dromadaire* et le *Taureau marin*; les six autres maisons étaient louées à certaines professions désignées, qu'on ne pouvait changer sans la licence des magistrats. Outre les deux pavillons, la façade de la cour se composait encore d'une galerie découverte, et de deux balcons aux étages supérieurs. Les bustes des douze Césars, plus grands que nature, les quatre Saisons et autres sculptures délicates ornaient ces constructions.

De 1782 à 1784, sous la prévôté de M. de Pujol, qui fit reconstruire et réparer presque tous les monuments de Valenciennes, le couronnement du beffroi fut remis à neuf et encore exhaussé. On démolit la plate-forme et toute la partie supérieure jusqu'à l'endroit où l'on trouva la bâtisse saine et solide; là-dessus fut élevé un nouveau couronnement dans le style Louis XV; les colonnes ornées, les balcons contournés, les vases Pompadour vinrent se placer désagréablement sur la tour gothique de Jeanne de Flandres. Les pierres employées pour cette restauration étaient en calcaire bleu, leur solidité ayant paru supérieure à celle des pierres blanches; malheureusement ces pierres bleues étaient d'une pesanteur énorme, et devaient tôt ou tard écraser l'édifice : aussi prévit-on dès lors un écroulement, et *M. de Rollecour, l'un des magistrats, défendit à son cocher, sous peine d'être chassé, de passer jamais avec sa voiture dans les environs du beffroi.* — On oublia en même temps de garnir de plomb le palier du balcon, et la pluie, filtrant au travers des pierres, fit pourrir peu à peu les dernières assises.

En 1800, la girouette aux armes d'Espagne fut remplacée par une brillante Renommée sonnant de la trompette. Cette statue, debout sur un globe doré, fut menée en triomphe par les rues de la ville, avant d'être hissée sur son piédestal. Mais deux ans après, un violent ouragan abattit cette Renommée, qui heureusement n'atteignit personne dans sa chute. A la restauration, on plaça sur le beffroi un lion d'or, emblème héraldique de Valenciennes.

En 1811, le maire de la ville eut la fantaisie de remplacer les deux élégants belvédères et tout le bâtiment de la façade par une lourde construction où furent logés l'octroi et le cercle du commerce. Chacun protesta contre cet acte de vandalisme, et M. le général Pommereul, préfet du Nord, témoigna là-dessus son sentiment à l'architecte d'une façon toute militaire.

Enfin, depuis dix ans, on projetait une restauration complète du beffroi. L'affaire fut renvoyée de commissions en commissions; le conseil municipal fit venir un architecte de Paris, et sur son rapport, se décida à voter la restauration du vieux monument; restauration difficile, dont la direction fut malheureusement confiée à l'architecte de la ville et les travaux adjugés au rabais à un entrepreneur. Les ouvriers firent d'abord de si fortes tranchées dans la vieille maçonnerie, que l'architecte lui-même en fut effrayé; des lézardes se montrèrent le long de l'édifice, et, dans la matinée du vendredi 7 avril, les pierres commencèrent à tomber successivement du faîte. Le même jour, à quatre heures vingt minutes du soir, la tour s'écroula tout entière avec un fracas épouvantable, s'abattant à peu près sur elle-même. Le poids des pierres bleues qui couronnaient le beffroi, et surtout celui des vingt-quatre consoles qui supportaient le balcon, et ne pesaient pas moins de six milliers chacune, étaient devenus trop lourds pour les piétements affaiblis. Toutes les habitations voisines furent écrasées par cette horrible masse, et la ville eut à déplorer la mort affreuse de plusieurs de ses habitants, trop lents à quitter le voisinage du beffroi, malgré les nombreux indices de sa ruine prochaine.

En 1824, le capitaine Coste avait pris avec le graphomètre les différentes dimensions de la tour, et l'on nous saura peut-être gré de les reproduire ici :

	mètres
De la base au balcon.	39,50
Du balcon au-dessus du dôme.	14,50
Du dôme au-dessus de la lanterne, sous la boule.	7,50
De la lanterne jusqu'au bout du paratonnerre. .	8,55
Total.	70,05

La sonnerie du beffroi était fort belle et fort ancienne; elle se composait de huit cloches, savoir : — la grosse cloche, dite Blanche-Cloche, du poids de neuf mille livres, et la cloche des ouvriers, dite Curiande, du poids de 3 800 livres; toutes les deux avaient été placées en 1358 au beffroi; elles avaient sonné pour la première fois le jour de la Toussaint de la même année. — Une cloche qui sonnait l'heure au beffroi; elle porte la date de 1356 avec l'inscription suivante :

Cheste noble cloque d'oneur
Fut faite l'an Nostre Seigneur
XXX cens IIIIxx et VI;
Faire la fist Jehan Partis,
Qui estoit prosvos à ce tamps
Avoech ses douze pers sautans.
Et si la fist maistre Robers
De Croisilles, pourquoi les vers
Disent que tape sans séjour
Vingt-quatre heures nuit et jour,
Pour oïr la communauté
Que Diex ait en saveté.

— Une cloche à la date de 1533 ou 38 : elle sonnait les demi-heures et avait été baptisée du nom d'Anne, ainsi que le dit son incription :

Anne suis de nom, sans discors,
Réjouissant les cœurs par vrais accords.

Deux cloches de 1597, blasonnées du cygne valenciennois. — Une cloche de 1626, avec le même cygne et cette inscription : *Nous avons été fait pour l'horloge de Valenciennes, par Jean Delecourt et ses fils en* 1626. — Enfin une dernière cloche, sans millésime apparent, mais entourée d'ornements, parmi lesquels on distingue des fleurs de lis, une madone, un saint Michel à cheval, et des armoiries flanquées de deux bâtons en croix de Saint-André, comme on en voit sur quelques emblèmes de Charles-Quint.

Toutes ces cloches étaient ensevelies sous les décombres; on les en a retirées plus ou moins endommagées : la cloche, nommée Anne, qui réjouissait les cœurs par de vrais accords, est complétement fendue.

POÉSIES D'ANACRÉON.

Le poëte Anacréon, né à Téos (aujourd'hui *Bodroun*), ville d'Ionie, vivait du temps de Pisistrate, de Solon, d'Ésope, 500 ans environ avant l'ère chrétienne. Comme Pindare et Homère, il a eu la gloire de donner son nom au genre de poésie où il a excellé. Ses chants légers et gracieux vivent encore par toute l'Europe; sa vie s'écoula facile, insouciante et heureuse : elle n'a guère laissé d'autre trace que ses chants. Pour savoir quelque autre chose du *sage de Téos*, comme l'appelle notre Béranger dans une de ses plus belles odes, il faut avoir recours aux plus célèbres personnages de l'antiquité, sinon toujours aux plus dignes de foi. Platon vous dira qu'Hipparchus eut tant d'admiration pour Anacréon, qu'il envoya à Téos un vaisseau à cinquante rames, avec des lettres où il le suppliait de passer la mer Egée pour venir à Athènes, l'assurant qu'il y trouverait un peuple d'amis enthousiastes de son génie. Hérodote raconte que Polycrate, tyran de Samos, voulait toujours l'avoir à sa cour, non seulement pour que le poëte pût prendre part à ses plaisirs, mais encore et surtout pour profiter lui-même des conseils de l'aimable vieillard. Valère Maxime rapporte qu'Anacréon mourut à Abdère, étranglé par un pepin de raisin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Athènes lui éleva des statues sous la figure d'un beau vieillard animé d'une douce ivresse, chantant et s'accompagnant de la lyre.

D'autres historiens nous apprennent qu'Anacréon joignait à une médiocre fortune beaucoup de désintéressement, deux grandes raisons pour être heureux. A les en croire, ce même Polycrate, qui n'eut d'un tyran que le nom, lui ayant fait présent de cinq talents (environ trente mille francs de notre monnaie), le poëte, qui n'avait pas coutume de posséder tant d'argent, en perdit presque le sommeil pendant deux jours. Il se hâta de rapporter au trop généreux Polycrate ses cinq talents, pour retrouver avec le repos son insouciante gaieté. On reconnaît dans ce trait, cité par Giraldi dans son Histoire des poëtes, l'original de la fable du Savetier, un des chefs-d'œuvre de La Fontaine :

Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme,
Et reprenez vos cent écus.

Les poésies d'Anacréon respirent la mollesse et l'enjouement, la délicatesse et la grâce. Il est impossible de donner une esquisse de sa manière; il y a dans ces compositions inspirées une douceur de nuances et je ne sais quelle allure facile et vive, quelle grâce naïve, qu'étouffe et fait disparaître l'effort de la traduction. On peut voir dans La Fontaine une imitation charmante de deux pièces d'Anacréon : mais La Fontaine avait un génie parent de ce divin génie grec. De nos jours, Béranger a fait mieux que traduire ou imiter le chantre de Téos; il l'a fait revivre, et il a su ajouter à son luth la plus noble corde de la lyre de Tyrtée.

LA CIGALE,

Ode d'Anacréon.

Que je te trouve heureuse, petite cigale! A peine, sur la cime d'un arbre, t'es-tu désaltérée de quelque goutte de rosée, tu chantes; le monde t'appartient. Ils sont à toi tous les trésors que tu vois dans les champs, tous ceux que font naître les heures rapides. Amie des laboureurs, à qui as-tu jamais causé le moindre dommage? Les hommes te saluent comme l'avant-courrière des beaux jours. Tu es aimée des Muses, aimée d'Apollon; quel autre que lui te donna cette voix harmonieuse? La dure vieillesse ne t'a jamais flétrie. Sage fille de la Terre, tu mets tout ton bonheur à chanter; tu ne crains aucune maladie; exempte de chair et de sang, ta nature est semblable à celle des dieux.

Cette ode rappelle à nos lecteurs un charmant entretien de Socrate, qu'un élégant écrivain a récemment cité dans nos colonnes (le Mythe des cigales, p. 126). Vingt passages des poëtes anciens font foi de leur vénération pour le chant de la cigale. Plusieurs peuples révéraient particulièrement cette *fille de la terre;* les Athéniens entre autres, qui avaient plus que tous l'orgueil d'être *autochthones*, ou fils du sol, paraient souvent leurs cheveux de petites cigales d'or.

En disant que *la cigale ne vieillit jamais*, Anacréon fait sans doute allusion à la fable de Titon, qui, ayant souhaité d'être immortel, et ne s'étant pas souvenu de demander en même temps aux dieux une perpétuelle jeunesse, devint si vieux, que l'Aurore le prit en pitié et le métamorphosa en cigale.

Outre les odes enjouées qui ont rendu son nom si célèbre, il paraît qu'Anacréon avait composé des élégies et des hymnes qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

FERMAT.

Le ministre de l'instruction publique a présenté aux Chambres, dans le cours de cette session, un projet de loi portant allocation d'un crédit de 15 000 francs à la réimpression des œuvres mathématiques de Fermat, l'un des plus grands géomètres qui aient illustré la France. Il sera sans doute agréable à nos lecteurs de trouver ici quelques détails sur les travaux d'un émule des Pascal et des Descartes.

Né à Toulouse vers 1595, mort en 1665, Pierre de Fermat quitta fort peu sa patrie, où il exerçait les fonctions de conseiller au parlement. Il y laissa la réputation d'un magistrat intègre et dévoué à ses devoirs, et passa même pour un des plus grands jurisconsultes de son temps. On n'en sait guère plus long aujourd'hui des événements de sa vie; et c'est dans ses écrits qu'il faut véritablement chercher son histoire. Encore, soit qu'il fût peu soucieux de rendre publics les résultats de ses travaux, soit qu'il fût trop occupé par les devoirs de sa charge pour trouver le temps de rédiger et de mettre en ordre les fruits de ses instants de loisir, on a à regretter la perte des démonstrations des propositions les plus curieuses auxquelles il était parvenu. C'est uniquement dans la correspondance qu'il entretenait avec Descartes, Pascal, Roberval, Torricelli, Huygens, Wallis, Carcavi, Mersenne, etc., dans un très petit nombre d'opus-

cules pleins de génie et d'originalité, et dans les notes dont il avait chargé son exemplaire du *Diophante* édité par Bachet de Méziriac, qu'il a semé les nombreuses découvertes qui ont à jamais illustré son nom.

Après sa mort, un de ses fils fit imprimer le *Diophante* de Bachet, avec les notes qui enrichissaient les marges de ce livre. (Toulouse, 1760, in-fol.) On trouve, en tête, un petit traité du P. de Billy, compilation assez bien faite des découvertes de Fermat. Son fils Samuel recueillit encore ses principaux écrits, et les publia à Toulouse en 1679, in-fol. (*Varia opera mathematica*, etc.). Ces deux volumes, tirés à un petit nombre d'exemplaires, ont toujours été d'un grand prix pour les géomètres; et leur rareté a augmenté à ce point, qu'il est presque impossible aujourd'hui de se les procurer à aucun prix, ou au moins qu'on les paie à un taux fort élevé lorsqu'on a la chance de les rencontrer.

Il semble avoir été dans la destinée de Fermat de précéder ses contemporains dans la plupart des grandes découvertes qui ont donné un si prodigieux essor aux sciences mathématiques, et de deviner, avec une sagacité merveilleuse, des propriétés aussi belles qu'imprévues dans les nombres, propriétés dont les démonstrations n'ont pu être trouvées qu'après des efforts inouïs de la part des plus illustres géomètres modernes, qui même n'ont pas complétement réussi. Nous allons énoncer quelques unes de ces propositions, en les faisant précéder par quelques explications qui les rendront complétement intelligibles à nos lecteurs.

Prenons plusieurs suites de nombres, telles que

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8...
1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15...
1, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 22...
1, 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29...

dans lesquels chaque nombre surpasse le précédent de 1, de 2, de 3, de 4... unités. Prenons successivement les sommes de 1, de 2, de 3, de 4... termes de chacune de ces séries, nous aurons les nouvelles suites de nombres

1, 3, 6, 10, 15, 21, 28, 36..
1, 4, 9, 16, 25, 36, 49, 64...
1, 5, 12, 22, 35, 51, 70, 92...
1, 6, 15, 28, 45, 66, 91, 120...

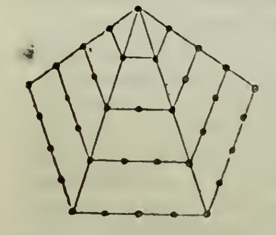
qui comprennent les *nombres polygones* de différents ordres. Ceux de la première ligne sont les *trigones* ou triangulaires, ainsi nommés parce que l'on peut disposer en triangles des points en nombre égal, comme on le voit ci-dessous.

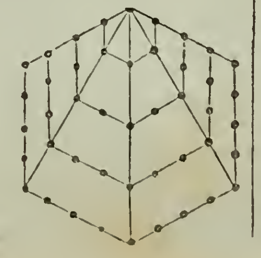
1 3 6 10 15, etc.

Ceux de la seconde sont les *tétragones* ou carrés représentés par des points arrangés en carrés.

1 4 9 16 25, etc.

Ceux de la troisième sont les *pentagones* et de la quatrième les *hexagones*, dont les figures ci-dessous feront comprendre la représentation géométrique en points...





Cela posé, voici en quoi consiste la plus remarquable, peut-être, des propositions de Fermat. « Un nombre quelconque peut toujours être considéré comme la somme de trois trigones, ou de quatre carrés, ou de cinq pentagones, ou de six hexagones, etc.; zéro pouvant entrer une ou plusieurs fois dans la somme. » Ainsi, en ce qui concerne les carrés, tout nombre est la somme de quatre ou de moins de quatre carrés.

Nous avons déjà dit (voy. 1838, p. 269) que l'on appelle *puissances* d'un nombre, les résultats successifs de la multiplication de ce nombre par lui-même; 9, 27, 81, 243 sont donc respectivement la seconde, la troisième, la quatrième, la cinquième puissance de 3. La proposition la plus remarquable, peut-être, à laquelle Fermat soit parvenu, la seule qui ne soit pas encore complétement démontrée aujourd'hui, consiste en ce que, au-dessus du carré (ou seconde puissance), il n'y a aucune puissance qui soit décomposable en deux puissances de même degré qu'elle. Ainsi, aucun cube (ou troisième puissance) n'est la somme de deux cubes.

Lorsqu'on voit des géomètres tels qu'Euler et Lagrange s'attaquer sans succès complet à des propositions de ce genre; et qu'on ne peut cependant douter, d'après tout ce que l'on sait de la candeur et du caractère de Fermat, qu'il ne possédât les démonstrations de ses découvertes, ainsi qu'il l'atteste constamment dans ses lettres, et que le reconnaissent ses contemporains; quelle idée ne doit-on pas concevoir de l'étendue et de la profondeur de cet incomparable génie! L'admiration sera plus grande encore si l'on songe qu'il précéda Descartes dans l'invention de la géométrie analytique; et qu'il doit être regardé, d'après l'autorité de Lagrange et de Laplace, ou plutôt d'après l'étude attentive de l'histoire et de la métaphysique des mathématiques, comme le véritable inventeur de la méthode infinitésimale, avant Barrow, Newton et Descartes. Son nom doit aussi être associé à celui de Pascal dans l'établissement des principes du calcul des probabilités.

Comment donc se fait-il que ce puissant génie ait laissé un nom beaucoup moins populaire que celui de son rival Descartes, contre lequel il eut tous les honneurs de la discussion soulevée à propos de l'application de sa méthode à la détermination des *maxima* et des *minima*, et que la véritable portée de cette méthode n'ait pas été signalée comme un titre de gloire pour notre pays avant la fin du dix-huitième siècle? C'est que, soit avec intention, soit par négligence, Fermat n'imita jamais Descartes, qui présentait dans ses ouvrages l'histoire de sa pensée, de manière à mettre sur la voie ceux qui voudraient aller plus loin. Bien au contraire, il ne laissait pas apercevoir quelle route avait pu le conduire à ses découvertes, et il ne donnait pas à ses écrits cette clarté et cette simplicité qui distinguent ceux de notre grand philosophe. Aussi est-il au moins douteux qu'il eût remplacé Descartes, si celui-ci n'eût pas existé, et nous ne pouvons pas nous empêcher d'avouer, à l'honneur de Leibnitz et de Newton, ce qui concerne le calcul différentiel, que ce qui donne en pareil cas le droit le plus irrécusable à l'invention, c'est l'extension du principe à tout ce qu'il peut embrasser. C'est sous ce rapport que Leibnitz et les Bernouilli ont si bien mérité de la science.

Il faut ajouter cependant que nous sommes loin de posséder aujourd'hui tous les écrits mathématiques de Fermat. Son fils Samuel laissa écouler quinze ans avant de publier les *Varia opera*, et il ne fait dans sa préface aucune mention de Carcavi, qui était resté dépositaire de tous les papiers de Fermat, dont il était l'ami intime. Heureusement, M. Libri a retrouvé dans le courant de 1839 des manuscrits complétement inédits de l'illustre géomètre. Quoiqu'ils ne renferment pas la démonstration de la seconde proposition que nous avons énoncée plus haut, on y trouve une foule de recherches intéressantes. « Quelques passages doivent faire penser, dit M. Libri, que les connaissances de Fermat,

dans l'arithmétique transcendante, étaient encore plus étendues qu'on ne l'avait supposé, et que le célèbre théorème sur les puissances n'est pas la dernière proposition du grand géomètre de Toulouse qui restât encore à démontrer dans ces derniers temps. »

On voit de quel intérêt sera la publication annoncée par le ministre pour toutes personnes qui cultivent la géométrie sans avoir les ressources d'une riche bibliothèque. Qu'il nous soit donc permis d'espérer que la voie ouverte par la réimpression des œuvres de Laplace et de Fermat sera suivie par le gouvernement, et que bientôt les jeunes gens adonnés à l'étude des sciences pourront se procurer à peu de frais les œuvres des hommes illustres qui ont le plus contribué aux progrès de l'esprit humain. Seulement, nous pensons que pour porter tous leurs fruits, de semblables publications doivent être dirigées avec les soins les plus



(Pierre de Fermat, géomètre, né à Toulouse vers 1595, mort en 1665.)

scrupuleux, et accompagnées de notes et de commentaires où seront nettement esquissés les progrès accomplis depuis l'époque où elles ont paru pour la première fois. — Nous ne pensons pas d'ailleurs qu'on veuille réimprimer les œuvres de Fermat, non plus que celles d'aucun grand géomètre, autrement qu'en français.

LA CARTE GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

(Deuxième article. — Voy. p. 26.)

Le décret de la Convention, qui chargeait le Corps des Ingénieurs des mines de la description de la France souterraine, eut pour effet immédiat la publication d'une série de notices relatives à la constitution géologique de points particuliers du territoire. Ces notices étaient rassemblées périodiquement dans un recueil institué par l'administration sous le nom de *Journal des Mines*. Mais on ne tarda pas à reconnaître qu'il serait impossible de construire avec ces descriptions parcellaires une description générale capable de satisfaire aux conditions que la science est en droit d'exiger d'une œuvre de ce genre. De même que l'on n'arriverait pas à tracer convenablement la carte géographique d'un pays en se contentant de mettre les uns à côté des autres les plans topographiques des divers cantons, et qu'il faut premièrement un canevas général sur lequel on dispose ensuite, chacun à sa place, les relevés de détail; de même pour une carte géologique, il faut nécessairement aussi s'élever d'abord à une certaine conception d'ensemble. Il le faut d'autant plus que l'on ne saurait, par la seule comparaison des descriptions particulières de deux cantons éloignés l'un de l'autre, décider si ces cantons dépendent d'une même formation, c'est-à-dire font partie d'une même masse minérale; ce qui est cependant la première donnée qu'une carte géologique doive fournir, puisqu'une carte de ce genre a pour but de faire connaître l'étendue et la configu-

ration des diverses masses minérales dont le fond du territoire se compose. Cette difficulté tient à ce qu'une même masse, lorsqu'on la considère sur une certaine étendue, varie souvent de telle manière d'un endroit à l'autre, qu'on ne peut s'apercevoir de la connexion qui existe entre les deux points qu'en suivant, dans l'intervalle qui les sépare, sans la perdre jamais de vue, la masse à laquelle ils appartiennent tous deux. Ainsi il n'y a que l'observation de la continuité qui fournisse une méthode tout-à-fait régulière pour la détermination de la solidarité géologique des divers lieux. Sans ce moyen fondamental de certitude, on est à chaque instant exposé, ainsi qu'il n'y en a que trop de preuves dans les annales de la science, à diviser, d'après des différences superficielles, ce que la nature a uni, et à unir, au contraire, sur des apparences trompeuses en sens inverse, ce qu'elle a profondément divisé. Sans pousser plus loin ces considérations, on peut donc en conclure que la carte générale d'un grand territoire ne peut être entreprise avec succès que par des observateurs qui se transportent successivement sur tous les points, afin de les comparer en connaissance de cause, après avoir étudié avec attention les liaisons ou les interruptions que manifestent les masses minérales dans le trajet de l'un à l'autre.

Il suit de là que pour respecter les lois de la science, au lieu de répartir dès l'origine le travail de la carte géologique de France entre un si grand nombre de mains, il aurait fallu le remettre, au contraire, au plus petit nombre possible d'observateurs. Non seulement un tel arrangement, d'après ce que nous venons de dire, suffisait pour que l'exécution fût meilleure; mais en permettant de n'appeler à cette délicate opération que des hommes tout-à-fait choisis, elle achevait d'en assurer la rectitude. C'est à M. Brochant, membre de l'Institut et inspecteur-général des Mines, que l'on doit la sage direction qui fut donnée à l'administration sur ce point. Formé d'abord à l'esprit rigoureux et généralisateur de l'Ecole polytechnique dont il fit partie dès l'établissement de son premier noyau, formé ensuite à l'école de Werner, par Werner lui-même, M. Brochant avait rapporté de l'école de Freyberg le goût, et pour mieux dire la passion que l'illustre professeur a eu la vertu d'allumer en faveur de la géologie chez tant de disciples. Chargé, dès 1802, de professer cette science à l'Ecole des Mines, il en paraissait naturellement, aux yeux de tous les ingénieurs, le patron, et rien ne se faisait sur ce terrain par ses anciens élèves qu'il ne le vît avec intérêt et ne l'étudiât. C'est ainsi que ses pensées étaient sans cesse ramenées sur la question d'une description générale de la France. En 1811, il présenta au gouvernement un projet conçu d'après les vues que nous avons tout-à-l'heure indiquées: mais les circonstances n'étaient point alors favorables, et sa proposition n'eut pas de suite. Les dernières années de l'empire, les premières de la restauration furent également trop embarrassées par des affaires pressantes pour qu'il se trouvât aucun ministre en disposition de prêter l'oreille à une mesure de ce genre. L'Angleterre eut donc le temps de prendre les devants; et en 1822, lorsque parut la carte géologique de ce pays, la France, sauf les descriptions de détail du Journal et des Annales des Mines, en était encore à cet égard au point où le dix-huitième siècle et le décret de la Convention l'avaient laissée. Mais l'exemple de la nation voisine, l'évidence des avantages qui devaient résulter d'un tel travail, le vœu unanime des ingénieurs, firent heureusement effet, et M. Brochant eut enfin la satisfaction de voir adopter par l'administration le projet qu'il avait tellement à cœur depuis longtemps. Comme il avait été dès le principe le conseiller de l'entreprise, il semblait juste qu'il en devînt, à l'heure de l'exécution, le directeur. C'est en effet ce qui eut lieu; et bien que son caractère, dans l'accomplissement de ce travail, tienne à certains égards de l'administrateur plus que de l'observateur, on peut dire que ce n'a pas été une circonstance indifférente à la perfection de notre carte géologique que ce soit un modèle d'exactitude et de netteté, tel qu'était M. Brochant, qui ait présidé à son ensemble.

Mais le principal mérite de M. Brochant, et il ne faut pas craindre de l'en louer hautement, est d'avoir su choisir parmi tant d'autres les deux hommes qui ont mené si excellemment à fin cette œuvre difficile. Il est vrai que les ayant tous deux formés, il avait eu toute facilité pour les connaître. Un autre les aurait peut-être craints: mais, bien que l'opération fût en quelque sorte à lui, puisqu'elle lui était livrée officiellement, M. Brochant ne craignit pas de laisser paraître au-dessus de lui ces deux jeunes gens, en leur confiant généreusement toute la charge pour leur en laisser en définitive tout l'honneur. Après être allé avec eux en Angleterre pour les préparer à leur tâche par l'étude des déterminations déjà faites sur ce territoire qui offre tant d'analogies avec le nôtre, il leur partagea le travail. Une ligne se dirigeant de Honfleur sur Alençon, de là sur Châlons-sur-Saône, puis le long de la vallée du Rhône jusqu'à la mer, fut prise pour base: M. Dufrénoy fut chargé des observations à l'ouest de cette ligne, M. Elie de Beaumont de celles à l'est. Favorisé par les circonstances curieuses du terrain qui lui était ainsi livré, et porté par la nature vigoureuse et sagace de son génie, M. Elie de Beaumont, qui ne faisait que sortir des bancs, prit rang immédiatement parmi les premiers géologues de l'Europe par ses considérations sur la Tarentaise et sur les Vosges, et surtout par ses célèbres aphorismes sur le soulèvement des montagnes. En même temps, M. Dufrénoy se signalait par son beau ralliement des calcaires du Midi à ceux du Nord, et par ses études sur les Pyrénées dont il semblait que ses devanciers ne lui eussent rien laissé à dire, et où il sut trouver tant de choses nouvelles. Dès 1835, l'Académie des sciences appela le premier dans son sein, en remplacement de M. Lelièvre, et, quelques années plus tard, la mort de l'excellent M. Brochant ayant laissé une nouvelle vacance, ce fut M. Dufrénoy qui y fut appelé. Indépendamment des titres scientifiques de ces deux savants géologues, la patrie leur tiendra compte de leurs fatigues et de leur courageuse persévérance. Il faut avoir pratiqué soi-même les observations géologiques pour savoir combien elles sont pénibles. Toujours à pied, à travers champs, exposés à toutes les intempéries et toutes les mésaventures, entraînés à la piste capricieuse des couches souterraines, sans pouvoir calculer, comme les touristes ordinaires, la convenance des gîtes, les plus intrépides se trouvent ordinairement lassés, après quelques mois, de cette âpre chasse aux minéraux: MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont, sans autres repos que ceux que l'hiver leur ordonnait pour la coordination de leurs matériaux, ont eu la constance de la soutenir pendant dix ans, de 1825 à 18[illegible]. Les traces de leurs pas sur le sol de France, durant ces minutieuses investigations, forment un développement de plus de vingt mille lieues. Ils ne se sont pas contentés de l'étudier jusqu'à ses limites: toutes les fois que cela leur a semblé nécessaire, ils ont poursuivi jusque dans les pays voisins, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Espagne, les formations minérales dont les prolongements sont étendus sur notre territoire. C'est dans les cratères du Vésuve et de l'Etna qu'ils sont allés chercher la solution des questions que soulèvent nos volcans éteints de l'Auvergne et du Vivarais. Les dernières années ont été consacrées par eux à revoir en commun les endroits décisifs, afin de parvenir à un parfait accord sur tous les points: de sorte qu'en dernière analyse, grâce à l'amitié et à l'absence de tout sentiment de rivalité entre ces deux hommes éminents, l'anatomie générale du territoire, quoique faite séparément par moitié par chacun d'eux, se présente cependant avec la garantie de leur double témoignage, comme s'ils avaient travaillé à l'analyse de chaque membre tous deux ensemble.

La détermination de la nature des masses minérales qui

en chaque point occupent la surface du territoire, c'est-à-dire se présentent soit dans les carrières, soit partout où l'on creuse à une petite profondeur au-dessous de la terre végétale, n'est pas le seul avantage qui résulte de ce beau travail. Grâce aux admirables ressources de la science, MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont ont pu déterminer aussi la constitution intérieure du territoire, c'est-à-dire la nature des masses minérales que l'on rencontrerait successivement en chaque point, si l'on y creusait un puits jusque dans les grandes profondeurs. Combien de telles données sont précieuses, et combien elles le deviendront plus encore quand l'usage des travaux souterrains sera devenu plus commun ; c'est ce dont chacun peut aisément se faire idée. On sait depuis longtemps que c'est par la connaissance de l'ordre de superposition des terrains de diverse nature, que l'on est arrivé à soupçonner que les riches formations houillères qui se montrent au jour en Belgique devaient se prolonger sous notre territoire. De là, en perçant des puits à travers la craie à quinze cents et dix-huit cents pieds de profondeur, on a atteint les couches de combustible qui font la richesse de Denain, de Douai, de Valenciennes, et dont rien à la superficie du sol n'aurait pu faire soupçonner l'existence. La même chose a eu lieu plus récemment encore pour aller rejoindre, sous la Lorraine, le prolongement des couches carbonifères de Sarrebruck. Enfin, c'est sur la connaissance du cours souterrain des couches que sont fondés tous les calculs que l'on peut faire sur le forage des puits artésiens, industrie qui paraît appelée à un si brillant avenir. On n'a pas oublié que la ville de Paris vient de retrouver, à point nommé, à quinze cents pieds de profondeur, la couche aquifère qui forme le fond de tout le bassin de l'Ile-de-France, et dont les bords ne se montrent que dans les contours de la Beauce et de la Champagne. En voilà assez pour marquer tout l'intérêt qu'il y a à connaître dans chaque canton, non seulement ce que l'on y a immédiatement sous les pieds, mais ce que l'on a la chance d'y trouver en descendant dans les entrailles de la terre.

Un dernier service rendu par la carte géologique, et sur lequel nous ne pouvons nous dispenser d'insister, puisque, pour être lié moins directement aux besoins de l'industrie, il n'est cependant pas d'un caractère moins élevé, consiste dans la détermination systématique des reliefs généraux du territoire. Les cartes géographiques ordinaires se bornent à tracer le contour des côtes, le cours des rivières, les lignes de partage suivant lesquelles les eaux se divisent, enfin les saillies extraordinaires qui forment les chaînes des montagnes. A côté de ces traits de relief qui frappent au premier aperçu, il en existe d'autres plus généraux et qui ne se révèlent qu'à l'observateur attentif : ce sont ceux qui résultent de la configuration extérieure des diverses masses minérales dont le groupement constitue la masse totale du territoire. Chacune de ces masses affecte dans les dispositions générales de sa superficie une manière d'être qui lui est propre, et qui communique par conséquent au territoire une physionomie particulière partout où elle règne. Il n'y a donc que l'observation géologique qui puisse éclaircir convenablement des circonstances si complexes, et permettre de démêler avec netteté des détails au milieu desquels la topographie la plus scrupuleuse demeurerait perdue sans le fil conducteur que la géologie lui fournit. « Les lignes géologiques qui déterminent les contours des masses minérales, disent très bien les deux savants ingénieurs dans l'explication de leur carte, dessinent en quelque sorte le squelette d'une contrée, tandis que les lignes hydrographiques ne représentent que ces traits purement extérieurs qui, sur un même visage, varient avec les années. De plus, les vallées des rivières ne sont que des sillons isolés, tandis que le modelage général du relief de la terre se rattache aux lignes géologiques. Si nous pouvions voir la surface de la terre de très loin et bien éclairée par le soleil, comme nous voyons celle de la lune, à peine y distinguerions-nous les légers enfoncements que suivent les plus grands fleuves; et les lignes de proéminence qui nous frapperaient le plus seraient presque toujours intimement liées à la forme et à la distribution des masses minérales. Ces lignes proéminentes ne peuvent rester sans influence sur la direction des cours d'eau ; cependant elles ne déterminent pas toujours les contours des bassins hydrographiques, parce qu'elles présentent souvent des dentelures qui permettent aux rivières et même aux grands fleuves de les traverser. De là les discordances nombreuses et souvent capitales qui existent entre le relief réel de la surface d'une contrée et le dessin linéaire que le tracé des cours d'eau semble présenter de ce même relief. »

Un simple coup d'œil jeté sur la carte géologique de la France suffit pour manifester d'une manière frappante ces rapports entre les formes extérieures du sol et sa composition intérieure. L'immense quantité de vallées et de petits ruisseaux qui sillonnent dans toutes les directions les montagnes granitiques du Limousin et de l'Auvergne se reproduit fidèlement dans la partie de la Vendée, de la Bretagne et des Vosges, dont le sol appartient comme l'Auvergne et le Limousin aux terrains cristallisés. Ce caractère est même si prononcé qu'on pourrait tracer approximativement la limite des terrains de cette nature par le seul examen des cours d'eau. La même considération est encore un guide presque certain pour distinguer les contrées dont le sol est formé par les couches de sédiment des diverses espèces. On voit, en effet, que dans les départements de la Dordogne, du Lot, de l'Aveyron et du Tarn, où le calcaire jurassique domine, les vallées sont rares et profondes ; la forme abrupte de leurs escarpements montre en outre qu'elles sont le produit de fentes causées par les anciennes révolutions de la terre, et qui ont coupé le terrain sur une épaisseur considérable. Il en résulte que ces contrées présentent à l'ordinaire de vastes plateaux bordés par des murs presque verticaux. Le simple passage de l'un des bords d'une vallée à l'autre exige plusieurs heures. Le plateau, élevé au-dessus de la mer de plusieurs centaines de mètres, conserve le même niveau sur douze à quinze lieues de largeur, sans autres accidents que des crevasses énormes qui le traversent. Les plateaux formés par ces calcaires ne sont cependant point partout aussi étendus ; mais le petit nombre et la profondeur des vallées qui les coupent sont des caractères qui les distinguent presque constamment d'une manière suffisante. Les contrées formées par les couches de craie ont une certaine analogie avec celles qui sont formées par ce calcaire-ci. Toutefois dans les pays de craie, outre les vallées formées ainsi par déchirement, il y a toujours un certain nombre de vallées moins abruptes et creusées simplement par l'action des eaux. Les ruisseaux y sont donc plus nombreux, tandis que les parties saillantes, quoique allongées plus ou moins en forme de plateaux, sont cependant en général sensiblement arrondies. Enfin les couches argileuses, si abondantes dans les terrains tertiaires, donnent souvent à ces terrains la propriété de retenir les eaux. Aussi leur surface est-elle fréquemment couverte d'une quantité prodigieuse de petits étangs qui donnent à la contrée une physionomie toute spéciale. Les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, ainsi que les plaines si fertiles de la Bresse, offrent des exemples saisissants de cette disposition singulière.

« Plusieurs des relations qui existent entre les formes extérieures du sol et la nature intérieure du terrain, disent nos deux géologues, sont d'un ordre infiniment supérieur aux modifications que les travaux des hommes peuvent opérer. On ne saurait nier sans doute que l'industrie humaine n'ait produit de grands changements sur les apparences extérieures de beaucoup de parties de la surface du globe; et n'est-ce pas, en effet, de nos jours, une chose rare et im-

posante qu'une scène naturelle composée d'éléments assez grands pour qu'on puisse se dire que les travaux des hommes n'ont eu sur elle aucune influence, et qu'elle est exactement telle qu'on la verrait si le régime des Celtes et des druides régissait encore l'Europe ?... Mais si, en dépouillant le sol de ses bruyères ou de ses forêts, en l'ouvrant à l'action des agents atmosphériques qui tendent à le dégrader, en apportant des modifications jusque dans le climat auquel il se trouve exposé, les travaux des hommes ont changé la forme des rapports qui existaient dans l'origine entre la constitution intérieure du sol et sa manière d'être extérieure, ils n'ont pu rendre semblables, même à l'extérieur, des sols dont l'intérieur est différent. L'industrie humaine a profité des circonstances qui dévoilent la composition intérieure du sol, mais elle a dû, dans chaque contrée, se conformer à leur nature, et les moyens variés qu'elle a pris pour les mettre à profit n'ont fait, en général, que les rendre plus apparentes. La facilité toujours croissante des communications, l'établissement des chemins de fer, pourront rapprocher les villes, et prolonger pour ainsi dire les faubourgs de Paris jusqu'aux frontières du royaume ; mais ces puissants instruments d'une civilisation perfectionnée, tout en devenant pour les campagnes une source nouvelle de fécondité, ne pourront faire que des cultures établies sur des sols différents s'identifient plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'à ce jour. La facilité des communications ne changera ni la forme des vallées, ni l'aspect des coteaux, elle permettra, au contraire, de les comparer plus facilement, et par conséquent de mieux saisir leurs dissemblances. Le besoin de noms propres pour désigner les espaces où se manifestent ces dissemblances se fera donc de plus en plus sentir ; et ceux qu'une longue habitude a affectés à cet usage, loin de s'effacer, prendront un sens de plus en plus déterminé. La *Beauce*, la *Brie*, la *Sologne*, ne cesseront donc jamais d'avoir des noms spéciaux ; et l'on comprendra de mieux en mieux que la connaissance des noms de ce genre et de tout ce qu'ils expriment, est à la fois la base de la géographie ordinaire et de la géographie minéralogique. C'est là leur point de contact et leur point de départ commun. Les limites de ces régions naturelles restent invariables au milieu des révolutions politiques, et elles pourraient même survivre à une révolution du globe qui déplacerait les limites de l'Océan et changerait le cours des rivières, car elles sont profondément inhérentes à la structure du sol, tandis que les lignes hydrographiques dépendent d'un état d'équilibre qui pourrait être dérangé de bien des manières. »

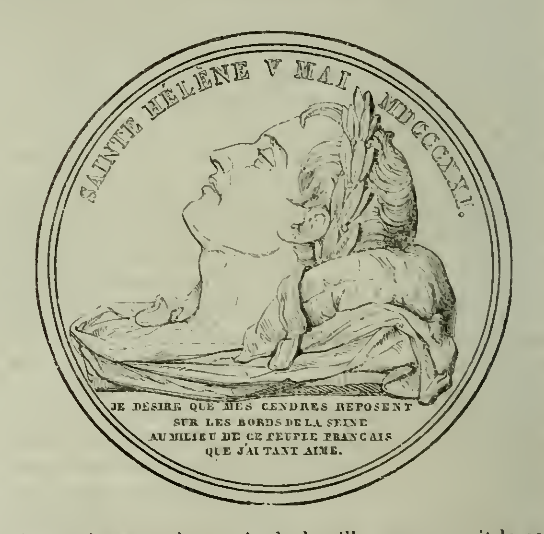
Telle est la division naturelle que l'on pourrait faire de la France en arrondissements d'un caractère bien différent de celui des circonscriptions arbitraires de nos départements. L'examen de la carte géologique nous révèle, au contraire, des affinités manifestes entre ces provinces minérales et les anciennes provinces administratives que les longs mouvements de l'histoire, joints aux habitudes des populations, avaient conduit à admettre. Cela s'explique sans peine, puisque ces provinces, déterminées primitivement par la nature, se marquent d'une manière analogue dans le système général de la population par les groupements, et si l'on peut ainsi dire, par les familles correspondantes qu'elles y déterminent. Il est donc probable qu'elles finiront par se faire reconnaître de plus en plus expressément par la politique qui a pu trouver un profit momentané à les rejeter, mais qui, par la suite des siècles, trouvera sans doute un avantage plus durable à les choisir pour fondement.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE

DU PASSAGE A ROUEN DES RESTES MORTELS DE NAPOLÉON.

L'exécution de cette médaille, votée par une société de souscripteurs rouennais, a été confiée au talent d'un de nos graveurs les plus habiles et les plus justement renommés, M. de Paulis, qui, après dix-huit mois d'un consciencieux travail, vient de terminer son œuvre, l'une des productions remarquables de la numismatique moderne.





La face de la médaille représente la tête laurée de Napoléon, appuyée sur l'oreiller funèbre. Au-dessus, on lit ces mots simples, mais expressifs dans leur brièveté : *Sainte-Hélène*, 5 *mai* 1821. Au-dessous, le vœu testamentaire du héros expirant : « Je désire que mes cendres » reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple » français que j'ai tant aimé. »

Sur le revers de la médaille apparaît l'arc de triomphe que la ville de Rouen avait fait dresser au milieu du fleuve pour honorer les restes de l'empereur lors de leur passage (voy. 1841, p. 46). Le bateau à vapeur *la Dorade*, sur lequel s'acheva la patriotique mission du prince de Joinville, occupe le premier plan, et sur le pont du bâtiment, glissant à travers les quais de la ville, on aperçoit le cercueil entouré de l'état-major du prince et des marins de *la Belle-Poule*. Au-dessous du navire, on lit : *Passage à Rouen des restes mortels de l'empereur Napoléon*. Toute cette seconde partie de l'œuvre est traitée avec la même habileté que la première, et M. de Paulis, dans l'arrangement harmonieux de cette grande scène, a su éviter avec un rare bonheur la confusion presque inévitable dans des compositions exécutées sur une si petite échelle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HISTOIRE DE LA COLONNE INFAME.

(Premier article.)



(La Colonne Infâme, élevée à Milan, près de la porte du Tésin, en 1630, détruite en 1778.)

En l'année 1630, une peste terrible dévasta la ville de Milan. Les historiens portent à 140 000 le nombre des habitants qui en furent victimes. Le comte Pietro Verri, auteur d'une description très énergique de ce fléau et de ses ravages, ajoute quelques réflexions qui peuvent servir d'introduction à l'histoire de la colonne infâme.

Dans les désastres publics, dit-il, la faiblesse humaine incline toujours à soupçonner des causes extravagantes, au lieu d'y voir les effets du cours naturel des lois physiques. C'est ainsi que quelquefois l'on voit les habitants des campagnes s'en prendre de la grêle, non pas aux lois atmosphériques, mais aux sorciers. Il en fut de même à Milan, en 1680. Au milieu d'une calamité si grande et si cruelle, le peuple chercha la source du mal dans la méchanceté des hommes, et regarda la destruction qui le menaçait comme le résultat d'onctions contagieuses. Toute souillure qui se remarquait sur les murailles était considérée avec effroi ; tout homme qui, par inadvertance, étendait la main pour toucher un mur, était traîné en prison aux cris d'une populace furieuse, quelquefois même était massacré sur la place. Trois voyageurs français arrêtés à regarder la façade du dôme, en ayant touché le marbre, furent frappés avec violence et conduits en prison. Un pauvre octogénaire, citoyen honorable, ayant essuyé avec son manteau la poussière du banc sur lequel il voulut s'asseoir dans l'église de S. Antonio, fut aussitôt entouré, saisi, frappé ; on le traîna par la barbe, on se rua sur lui, et en quelques minutes le peuple en fit un cadavre. L'autorité, loin de chercher à dissiper ces erreurs, à réprimer ces violences, s'en rendait complice.

Telle était la situation des esprits à Milan, lorsqu'eurent lieu les faits suivants qui ont été racontés par Verri, et plus récemment par l'illustre Manzoni.

Le 21 juin 1630, vers les quatre heures et demie du matin, une femme d'humble condition, nommée Caterina Rosa, se trouvait par hasard à une fenêtre d'une arcade qui existait alors à l'entrée de la Vedra de' cittadini, du côté qui donne sur le cours de la porte du Tesin, presqu'en face des colonnes de San Lorenzo. Cette femme vit s'avancer un homme vêtu d'une cape noire, ayant son chapeau sur les yeux, et dans une main un papier sur lequel il appuyait l'autre comme pour écrire. Elle l'aperçut qui, à l'entrée de la rue, s'approchait le long des maisons, et de distance en distance traînait ses mains sur le mur.

Alors il vint à l'idée de cette femme que cet homme était peut-être un de ceux qui mettaient du poison aux murailles. Agitée de ce soupçon, elle passa dans une autre chambre qui regardait la rue dans sa longueur, pour ne pas perdre de vue l'inconnu qui allait toujours son chemin, et elle vit qu'il avait toujours ses mains sur la muraille.

Or, il y avait à la fenêtre d'une maison de la même rue une autre spectatrice, appelée Ottavia Bono, qui eut le même soupçon ridicule.

Il est probable que l'homme en question essuyait au mur

ses doigts tachés d'encre ; en outre, il pleuvait, ce qui explique comment il marchait en rasant les maisons pour se mettre le plus possible à couvert sous les avant-toits.

Mais les deux femmes ne s'arrêtèrent point à cette explication naturelle : elles s'appelèrent l'une et l'autre et se communiquèrent leurs pensées : peut-être même l'une d'elles provoqua les soupçons de l'autre qui autrement n'y aurait jamais songé. Quoi qu'il en soit, elles se placèrent de nouveau en observation, et elles virent l'inconnu salué en passant par quelqu'un qui marchait dans une direction opposée. Quand ce nouveau personnage vint à passer sous la fenêtre de Caterina, cette femme n'eut rien de plus pressé que de lui demander quel était celui qu'il venait de saluer. Le passant répondit qu'il ne savait pas son nom, mais que c'était un des commissaires de la santé. Caterina ajouta aussitôt qu'elle venait de voir cet homme faire des gestes qui ne lui plaisaient guère.

Quelques minutes après, cette aventure courut de porte en porte et devint le bruit du quartier. Tous les habitants sortirent de leurs maisons, allèrent regarder aux murs, et ce fut à qui y découvrirait le plus de taches. On ne manqua point d'en trouver en effet, et qui probablement existaient depuis bien années sans que l'on y eût fait la moindre attention. Mais en ce moment personne ne douta qu'elles ne fussent toutes du fait de l'inconnu. La foule s'empressa d'allumer des torches de paille et d'enfumer les murs pour les purifier.

Cependant la rumeur publique s'étendant de proche en proche envahit bientôt toute la ville. Avant le soir, on ne parlait plus dans Milan que du scélérat qui avait frotté de matières onctueuses et mortifères les murs et les portes de la Vedra de' Cittadini.

Le sénat ordonna au capitaine de justice d'aller sur-le-champ prendre des informations. Le capitaine de justice s'adjoignit le notaire criminel : l'un et l'autre constatèrent que les murs avaient été enfumés et recueillirent des témoignages. Il résulta de cette première enquête que le commissaire de santé qui avait été vu le matin du 21 juin par Caterina Rosa et Ottavia Bono, se nommait Guglielmo Piazza.

L'ordre d'arrestation de ce malheureux ne se fit pas beaucoup attendre, et il fut conduit en prison. Sa maison fut visitée dans tous les sens pour s'assurer s'il avait des vases à onction ou de l'argent, mais on n'y trouva rien.

La première question qu'on lui adressa fut celle-ci : — Est-il à votre connaissance que l'on ait trouvé certaines souillures sur les murailles des maisons de cette ville, particulièrement du côté de la porte du Tésin ? — Je n'en sais rien, répondit-il, parce que je n'ai que faire du côté de la porte du Tésin. — Ce n'est pas vraisemblable, observa le magistrat.

La seconde question porta sur l'emploi de sa journée, le 21 juin. — Il répondit qu'il s'était trouvé avec les députés d'une paroisse chargés de veiller à l'exécution des ordres du tribunal de santé. — On lui demanda les noms de ces députés. — Je les connais de vue, répondit-il ; mais j'ignore leurs noms. — C'est invraisemblable, observa encore le magistrat ; et interpellant alors Piazza avec sévérité, il lui ordonna de répondre avec plus de franchise, s'il ne voulait qu'on le mît à la corde pour avoir la vérité de toutes ces invraisemblances. — Si leurs seigneuries, répondit Piazza, veulent aussi me la mettre au cou, elles le peuvent bien, car je ne sais rien de ce qu'elles m'ont demandé.

Pour le coup, cette réponse est qualifiée d'impudence. On met Piazza à la torture en lui enjoignant de se résoudre à dire la vérité. Parmi les cris, les gémissements, les prières, les supplications, il répond : — Je l'ai dite, seigneur. — On insiste. — Ah ! pour l'amour de Dieu, s'écrie le malheureux, que votre seigneurie me fasse relâcher, et je dirai ce que je sais ; qu'elle me fasse donner un peu d'eau. — On le relâche, on l'assied ; et interrogé de nouveau, il répond : — Je ne sais rien ; que votre seigneurie me fasse donner un peu d'eau.

— A la torture ! répète le magistrat. On lie Piazza, on l'enlève de terre en le pressant toujours de déclarer la vérité, et il répond : — Je l'ai dite, — d'abord avec des cris, puis à voix basse, jusqu'au moment où les juges voyant que bientôt il ne pourrait plus répondre d'aucune manière, le firent reconduire en prison.

Dès la journée du 23, l'affaire ayant été rapportée au sénat, ce tribunal suprême décréta que : « Piazza, après avoir été rasé, revêtu des habits de la cour et purgé, serait appliqué à la torture extraordinaire, avec ligature des membres, autant de fois que l'ordonneraient les magistrats, le tout pour plusieurs mensonges et invraisemblances résultant du procès. » Il paraît que cette coutume de raser, d'habiller et de purger les accusés venait de la superstition que dans leurs cheveux, dans leurs vêtements et jusque dans leurs intestins, en l'avalant, ils pouvaient avoir caché une amulette ou un pacte avec le diable, dont il était prudent de les désarmer.

Les nouvelles tortures n'arrachèrent au malheureux Piazza que de nouveaux cris de douleur : — « Ah ! mon Dieu ! » ah ! quel assassinat ! Ah ! seigneur fiscal ! ah ! du moins » faites-moi pendre vite... Faites-moi trancher la main ou » qu'on m'achève. Accordez-moi du moins un moment de » relâche... Ah ! seigneur président !... pour l'amour de » Dieu ! faites qu'on me donne à boire... Je ne sais rien, » j'ai dit la vérité. »

Ces scènes affreuses auraient pu se renouveler indéfiniment sans résultat. En vain on lui demandait l'aveu du crime, le récit des circonstances, les noms de ses complices, Piazza conservait même, lorsque ses forces physiques l'abandonnaient, la force de protester de son innocence. On eut recours à un autre moyen. Par ordre du sénat, l'auditeur fiscal de la santé promit à Piazza l'impunité, à condition qu'il dirait la vérité tout entière. Cette promesse d'impunité, que l'on n'était nullement déterminé à tenir, ne fut point consignée dans un acte formel et authentique ; et quoiqu'elle dût inspirer ainsi peu de confiance, elle eut son effet. Découragé, souffrant, convaincu que s'il lui restait une seule chance de salut, ce ne pouvait être qu'en satisfaisant ses juges, même aux dépens de son honneur et de la vérité, Piazza succomba à la tentation et mentit.

Qui peut concevoir, dit éloquemment Manzoni, les combats de cette âme, à qui la mémoire si récente de ses tourments faisait sans doute éprouver tour à tour et la crainte affreuse de les souffrir de nouveau, et l'horreur de les faire souffrir à d'autres ; à qui l'espoir d'échapper à une mort épouvantable ne se présentait qu'avec l'épouvante de la donner à un innocent ? Car il ne pouvait croire qu'ils voulussent abandonner une proie sans s'être au moins assurés d'une autre, qu'ils voulussent en finir sans une condamnation. Il céda, il embrassa cette espérance si horrible, si incertaine qu'elle fût ; si monstrueuse, si difficile que fût l'entreprise, il résolut de mettre une victime à sa place. Mais comment la trouver ? A quel fil se rattacher ? Comment choisir là où il n'y avait personne ? Lui, c'était un fait réel qui avait servi d'occasion et de prétexte pour l'accuser. Il était entré dans la rue de la Vedra, il était allé le long du mur, il l'avait touché ; une malheureuse avait entrevu, mal vu certainement, mais vu quelque chose. Un fait non moins innocent, non moins insignifiant fut, comme on va le voir, ce qui lui suggéra la personne et la fable.

Quelques jours avant son arrestation, il avait acheté d'un barbier, nommé Giangiacomo Mora, et qui demeurait précisément dans la rue de la Vedra, un onguent préservatif de la peste, que cet homme fabriquait et vendait publiquement. Puisque l'on voulait une fable où il fût question d'onguent, de conspiration, de la rue de la Vedra, aucun per-

sonnage ne pouvait se présenter plus naturellement à l'esprit du prisonnier.

Piazza sacrifia donc Mora à ses terreurs. Il le dénonça d'abord timidement comme son complice; il se laissa tirer un à un des détails mal liés entre eux, vagues, la plupart absurdes, qui tendaient à rendre cette complicité probable. Il répondit qu'un jour passant devant la porte du barbier, celui-ci l'avait appelé et lui avait dit : — J'ai je ne sais quoi à vous donner. — Je lui demandai, ajoutait Piazza, ce que c'était; et il me dit : — C'est je ne sais quel onguent. — Je lui dis : — Oui, bon, je viendrai le prendre plus tard. Et à deux ou trois jours de là il me le donna.

Ce n'était pas assez pour les magistrats : ils sommèrent Piazza d'être plus précis, et ils lui dictèrent en quelque sorte les réponses qu'ils attendaient de lui. — Que vous a dit le barbier en vous remettant le pot d'onguent? — Il me dit : — Prenez ce pot d'onguent, frottez-en les murailles ici autour; puis revenez chez nous, et vous aurez une poignée d'argent.

Le malheureux inventait ainsi à grand'peine et comme par force. Les magistrats ne s'arrêtèrent point cette fois à relever les invraisemblances de son récit. Ils firent reconduire Piazza à son cachot, et envoyèrent aussitôt des agents s'emparer de la personne du barbier.

HISTOIRE D'UN CHALE DE CACHEMIRE

DANS L'ANTIQUITÉ.

Les cachemires ne sont point une production des temps modernes. On pouvait le conjecturer d'après les usages des Indiens, de qui nous viennent ces précieux tissus, et chez lesquels il n'est aucune invention dont la date soit récente; mais on en a une preuve plus directe : on trouve dans un ouvrage ancien, dans un livre attribué à Aristote, le *Traité des récits merveilleux*, la description d'une pièce d'étoffe qui ne peut être qu'un cachemire. Nos lecteurs en jugeront; voici la traduction du passage entier :

« On fit, dit-on, pour Alcisthène de Sybaris, une pièce d'étoffe d'une telle magnificence, qu'on la jugea digne d'être exposée dans la fête de Junon Lacinienne, où se rend toute l'Italie, et qu'elle y fut admirée plus que tous les autres objets. Cette pièce d'étoffe passa, dans la suite, dans les mains de Denys l'Ancien, qui la vendit aux Carthaginois pour 120 talents (660 000 fr. de notre monnaie). Elle était de couleur pourpre, formait un carré de quinze coudées de côté, et était ornée en haut et en bas de figures ouvrées dans le tissu. Le haut représentait les animaux sacrés des Susiens, le bas ceux des Perses. Au milieu étaient Jupiter, Junon, Thémis, Minerve, Apollon et Vénus; aux deux extrémités, Alcisthène et Sybaris deux fois reproduits. »

Plusieurs choses prouvent que cette pièce d'étoffe était un cachemire. D'abord, si la matière du tissu n'était pas de la laine, elle avait plus d'analogie avec cette substance qu'avec aucune autre, et ne pouvait être que du duvet des chèvres du Tibet; le mot grec ἱμάτιον ne peut laisser aucun doute à cet égard. Ensuite, les dessins étaient, non pas brodés, mais *ouvrés dans le tissu*, ce qui ne peut convenir qu'à un cachemire ou à une tapisserie de haute lice : or le vêtement d'Alcisthène n'était certainement point une tapisserie de haute lice; un tapis, même des Gobelins, eût été une parure peu confortable pour un Sybarite. Enfin ces dessins représentaient les animaux sacrés des Susiens et des Perses, voisins, comme on sait, de l'Inde, et qui alors, dans tout l'éclat de leur puissance, devaient y dominer. Quant aux personnages mythologiques, tels que Jupiter, Junon, Thémis, etc., il est maintenant démontré que la religion de l'Inde fut la source de la mythologie des Grecs; il n'est donc pas étonnant que ceux-ci aient reconnu les divinités de leur pays dans des personnages où l'artiste indien n'avait voulu figurer que les objets de son propre culte.

On peut nous faire ici une objection : aujourd'hui l'on ne trouve sur les cachemires aucune représentation d'objets animés. C'est une circonstance digne d'être remarquée; mais elle ne prouve rien contre la thèse que nous soutenons, car elle doit être attribuée au mahométisme, qui proscrit ces représentations; et avant que cette religion ne devînt dominante en Orient, on ne concevrait pas pourquoi les Indiens, si prodigues sur leurs monuments de figures d'hommes et d'animaux, n'en auraient pas également orné les tissus qu'ils fabriquaient.

Il nous paraît donc démontré que le vêtement décrit par l'auteur du livre des *Récits merveilleux* était un véritable cachemire. Il nous reste maintenant à dire quelques mots de l'histoire de ce châle antique.

Suivant Athénée, dans l'ouvrage duquel se trouve en partie cité le passage que nous avons traduit, cette pièce d'étoffe avait également été décrite par un autre écrivain, Polémon, dans un livre intitulé : *Des peplum qui se trouvent à Carthage*. Qu'est-ce que c'était que ces *peplum?* Dans quel but les Carthaginois les avaient-ils réunis? La solution de ces questions pourrait peut-être jeter quelque jour sur le sujet qui nous occupe.

Outre le livre que nous venons de citer, et quelques traités philosophiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici, Polémon avait composé un assez grand nombre d'ouvrages qui lui avaient valu le surnom de *Périégète*, surnom qui, dans l'une de ses nombreuses acceptions, pourrait se traduire par le mot italien *cicerone*. Parmi ces ouvrages, dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous, nous citerons seulement un livre sur les peintres, deux livres sur les objets consacrés aux dieux dans le temple de Delphes et dans l'acropole d'Athènes, et enfin un livre sur les tableaux qui se trouvaient à Sicyone. Ces tableaux étaient réunis (le titre d'un autre ouvrage de Polémon nous l'apprend) dans un portique nommé *Pœcile* comme cet autre portique d'Athènes où se voyait le fameux tableau de la bataille de Marathon; ils formaient une véritable galerie de peinture. L'acropole d'Athènes, le temple de Delphes, remplis des chefs-d'œuvre de tous les arts, étaient aussi de véritables musées. N'en était-il pas de même de la collection de *peplum*, de voiles ou de châles que possédait Carthage? Nous serions tentés de le croire. Mais dans quel but aurait été formée cette collection de tissus? Evidemment afin de fournir des modèles aux manufactures dont les produits devaient alimenter le commerce d'exportation. On concevrait en effet difficilement qu'un peuple aussi avare que les Carthaginois, sans autre motif que l'amour des arts, eût dépensé la somme énorme de 660 000 fr. pour posséder une petite pièce d'étoffe. La conjecture que nous venons d'émettre expliquerait cette extraordinaire libéralité : la dépense devait être productive; lorsqu'il s'agissait de semblables dépenses, la reine de l'industrie et du commerce ne se montrait plus avare.

Ainsi, en sortant des mains de Denys, qui n'y avait vu qu'un objet dont on pouvait tirer bon parti, notre châle antique fut transporté à Carthage, où, placé sans doute dans un temple, il devint l'un des objets les plus remarquables d'une riche collection de modèles destinés aux ouvriers qui fabriquaient les tissus. Mais quel était alors l'âge de cette précieuse étoffe?

Sybaris, on le sait, fut détruite par les Crotoniates 510 ans avant l'ère chrétienne. On ne peut guère supposer qu'un habitant de cette ville ait pu, après la ruine de sa patrie, déployer le luxe excessif que les historiens reprochent à Alcisthène. En admettant cependant que cet homme fut un des derniers habitants de Sybaris, et qu'il échappa au désastre de ses concitoyens, on ne peut guère le faire vivre après l'année 480. D'un autre côté, Denys l'Ancien régna sur les Syracusains de 405 à 368. En prenant pour l'époque

où il devint possesseur du tissu qui nous occupe une année intermédiaire entre ces deux termes extrêmes, on trouvera que ce tissu avait au moins un siècle d'existence lorsqu'il fut acheté par les Carthaginois. Il avait un siècle et demi lorsque fut écrit le livre des *Récits merveilleux*, si cet ouvrage est en effet d'Aristote. Enfin, lorsque Polémon le décrivit, il n'avait pas moins de trois cents ans; et cependant, s'il fallait adopter les conjectures d'un savant académicien, ce ne serait encore qu'une faible partie du temps qu'il subsista.

Transporté à Rome par Scipion Emilien avec les dépouilles de la ville africaine, 146 ans av. J.-C., il aurait été, vingt-quatre ans après, rapporté sur le sol de l'Afrique par Caius Gracchus, pour servir de vêtement à la déesse *Cœlestis*, sous la protection de laquelle le tribun avait mis la colonie romaine qui allait rendre à Carthage une existence nouvelle. Ramené à Rome, sous le règne d'Héliogabale, pour la ridicule cérémonie du mariage de cette déesse avec le dieu Soleil, il aurait été reporté de nouveau à Carthage, et ce serait ce vêtement que les auteurs de l'*Histoire auguste* auraient voulu désigner par le *peplum* dont les habitants de cette ville revêtirent Celsus en le proclamant empereur. Enfin il n'aurait été détruit qu'en 421, époque où les chrétiens renversèrent le temple de Cœlestis. Ainsi il aurait duré plus de *neuf cents ans.* Fabriqué au pied de l'Himalaya, il avait traversé l'Asie pour venir, au-delà de la Méditerranée, aborder sur les rivages de l'Italie méridionale. Transporté de là dans la Sicile, puis à Carthage, il serait encore revenu deux fois à Rome, et aurait ainsi passé sept fois la mer. Pendant sa longue existence, il aurait assisté à la ruine de bien des empires : Sybaris et Crotone, qui au temps de leur splendeur pouvaient mettre sur pied des armées de cent mille combattants, Syracuse et Agrigente, Sparte et Athènes, l'empire des Perses et celui d'Alexandre, Tyr et la Phénicie, avaient successivement cessé d'être comptés parmi les puissances de la terre, que cette légère parure, contemporaine de leur grandeur passée, subsistait encore. Certes, quand Scipion, contemplant du haut d'une colline l'incendie de Carthage, répétait, en versant des larmes à l'idée qu'un sort pareil pouvait un jour menacer sa patrie, ces paroles d'Hector : « Il viendra un jour où Troie, la ville » sacrée, sera détruite avec Priam et son peuple de héros ! » il était loin de se douter qu'au milieu de ces murs embrasés se trouvait un frêle tissu qui devait voir se réaliser en partie ses funestes pressentiments : Rome fut prise et pillée par Alaric l'année même de la destruction du temple de Cœlestis.

TAÏTI.

(Second article. — Voy. p. 156.)

A partir du moment qu'on peut véritablement appeler la découverte de Taïti par Cook et Bougainville, cette île heureuse devint le lieu de relâche de tous les vaisseaux naviguant dans la mer du Sud. Cook lui-même y revint plusieurs fois, apportant aux insulaires les animaux et les végétaux des quatre anciennes parties du monde; car l'Amérique, connue depuis trois cents ans à peine, devenait vieille auprès de cette jeune sœur l'*Océanie*, qui semblait sortir des flots.

Mais en apportant des bienfaits aux Taïtiens, la civilisation leur apporta aussi plus d'un fléau : les maladies les décimèrent; la cupidité, ce vice affreux des peuples en décadence, s'introduisit chez eux; elle y fit de rapides progrès, et au lieu des légers vols qu'on leur avait vu commettre presque innocemment, et toujours comme des enfants, pour s'approprier quelques babioles, plumes rouges, verroteries, etc., on les vit ruser comme de vieux marchands européens pour obtenir quelques pièces d'or presque inutiles dans un pays où la nature offre à profusion tout ce qui peut être nécessaire à l'homme, où deux ou trois de leurs arbres fourniraient amplement aux besoins d'une famille d'insulaires, alors même que toutes les autres richesses naturelles disparaîtraient tout-à-coup.

La dépopulation de Taïti et la dégradation physique de ses habitants étaient donc déjà arrivées à un degré véritablement affligeant, lorsqu'en 1808 les Sociétés bibliques et méthodistes d'Angleterre se décidèrent à y envoyer des missionnaires. La France n'y avait envoyé que quelques prêtres catholiques isolés, dont l'action avait été à peu près nulle; et on ne doit pas s'en étonner en songeant que la France, qui, par ses missionnaires, avait jadis fait de véritables prodiges dans le Chili et au Paraguay, se trouvait en 1767, époque du voyage de Bougainville, en pleine ferveur philosophique et encyclopédique, et que déjà elle préludait à la révolution.

La Société des missions d'Angleterre avait, à la vérité, en 1797, envoyé des missionnaires à Taïti; mais ces premiers apôtres, fort bien accueillis comme mécaniciens, comme ouvriers habiles, n'avaient presque rien fait encore pour la foi chrétienne, quand, en 1803, mourut Pomaré I, qui les avait pris sous sa protection, sans toutefois se convertir au christianisme. La guerre civile éclata à la mort de ce chef; son fils Otou, ou Pomaré II, chassé par un parti puissant, se réfugia à Eiméo, où pendant plusieurs années il vécut dans une sorte d'exil, attendant le moment favorable pour ressaisir la puissance. Effrayés par une guerre sanglante que tous les efforts des ministres de paix semblaient animer davantage, les missionnaires anglicans, à l'exception de deux, quittèrent alors l'île de Taïti pour se réfugier à Port-Jackson.

Des deux pasteurs qui restèrent dans les îles de la Société pendant le temps où la guerre civile désolait ce beau pays, l'un, M. Nott, résidait à Liméo lorsque Pomaré vint y chercher refuge. Malheureux, vaincu, le monarque fugitif se rapprocha du missionnaire. Il douta de son dieu qui lui sembla se déclarer pour ses ennemis, et pensant que la divinité des chrétiens pourrait lui être plus favorable, il abjura le culte d'Oro pour celui du Christ. Baptisé par M. Nott, et puisant une grande force dans la conviction que le nouveau dieu auquel il venait de se vouer combattrait pour lui, il ne tarda guère à vaincre ses ennemis; puis, revenant triomphant à Taïti, il demeura souverain absolu de tout l'archipel, et son abjuration de l'antique idolâtrie ne tarda pas à amener celle de presque tous ses sujets.

Les missionnaires furent alors rappelés dans l'île; ils y revinrent volontiers, et, les nouveaux renforts qui, comme nous l'avons dit, leur avaient été envoyés de Londres étant arrivés presque en même temps, les îles de la Société se trouvèrent, en réalité, sous l'influence absolue des pasteurs méthodistes. Quant au roi Pomaré II, il passait tout son temps à traduire la Bible en langue taïtienne, et on montre encore dans un joli îlot le belvédère qui lui servait de cabinet lorsqu'il se livrait à cette pieuse occupation.

Tout ceci se passait de 1815 à 1821, époque à laquelle, par la mort de Pomaré II, monta sur le trône son fils Pomaré III, dont les missionnaires s'étaient emparés dès son enfance, et qui ne fut plus qu'un instrument entre leurs mains. Ils gouvernèrent véritablement l'île avec une rigueur impolitique. Non contents de proscrire ce qui dans les mœurs des insulaires était véritablement blâmable, ils voulurent les assujettir trop rapidement aux plus minutieuses pratiques de leur culte. Ils leur défendirent, dit-on, non seulement de danser, de chanter, de lutter le dimanche, mais encore de marcher autrement que pour se rendre à l'église, et même de faire cuire leurs aliments et de balayer leurs cases le jour du sabbat. Les antiques coutumes de la vie de liberté furent ainsi toutes proscrites à la fois. Le tatouage, autrefois marque d'honneur, fut défendu comme appartenant aux temps d'idolâtrie; le gouvernement patriarcal et paternel fut remplacé par une espèce de gouver-

nement représentatif; Taïti eut des assemblées délibérantes et un conseil des ministres.

Mais l'arc trop tendu devait se rompre; et de même que, trop pauvres ou trop accoutumés à avoir la liberté de leurs membres, les Taïtiens, pour obéir aux missionnaires, prenaient du costume européen, l'un le frac étriqué, l'autre le chapeau militaire, celui-ci les bottes, celui-là les gants, sans aucune autre pièce de l'ajustement; de même, dans l'ordre moral, ils prirent seulement quelques règles chrétiennes qu'ils arrangèrent tant bien que mal avec leurs mœurs accoutumées.

Toutefois, les missionnaires se montraient de plus en plus sévères; ils imposaient aux pécheurs des pénitences, des amendes et surtout des corvées. La grande route qui entoure l'île a été faite par corvées imposées à raison des péchés des Taïtiens. Mais les riches délinquants avaient obtenu, ajoute-t-on, le droit de faire faire leurs corvées par leurs domestiques, et les pauvres par des amis complaisants, lorsqu'ils en trouvaient.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1836 la Société des missions catholiques envoya à Taïti deux missionnaires français. L'Eglise protestante taïtienne, divisée par le schisme,



(Ile de Taïti. — Vue de la rivière prise de la case de la reine. — Dessin de M. Lebreton, attaché à la dernière expédition de M. Dumont d'Urville.)

se réunit contre eux. Les deux prêtres eussent été peut-être victimes d'un soulèvement populaire, si le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. Morenhoët, ne fût intervenu. Il s'ensuivit une longue et sourde guerre entre les missionnaires protestants et les autorités taïtiennes, la reine à leur tête, d'une part; les sujets français résidant à Taïti et l'agent consulaire américain, d'autre part. Destitué bientôt par son gouvernement, M. Morenhoët fut accrédité comme représentant de la France à Taïti; puis notre gouvernement demanda réparation des outrages subis par ses sujets. Une amende fut exigée et payée; mais aussitôt après le départ des navires français, les exactions ayant recommencé de plus belle, une nouvelle expédition fut jugée nécessaire, et cette fois on exigea, outre le libre accès de Taïti pour tous les Français prêtres ou laïques, et le salut de vingt et un coups de canon pour notre pavillon, que les Français seraient traités dans l'île à l'égal de la nation la plus favorisée, qu'un emplacement pour la construction d'une église catholique serait désigné, et que les prêtres français seraient autorisés à exercer leur ministère dans l'île.

Ces conditions furent encore acceptées et bientôt violées, de telle sorte que, le 21 novembre 1842, l'amiral Dupetit-Thouars reparut dans la baie de Papeïti, demandant au nom de la France, et pour la troisième fois, une réparation des griefs dont se plaignaient nos nationaux. Parmi les conditions imposées par lui, se trouvait une indemnité de 10 000 piastres fortes (57 000 fr.), qui eussent été immédiatement payées, le pays étant fort riche en numéraire, si un parti français ne se fût élevé au sein même du gouvernement. Il ne paraît pas que la reine fût d'abord de ce parti;

loin de là, elle était, dit-on, complétement dominée par les missionnaires anglais, et elle se réfugia à Eiméo en apprenant l'arrivée de la frégate française *la Reine Blanche*, qui portait l'amiral; mais le parti français l'ayant emporté, la reine vint elle-même demander à M. Dupetit-Thouars de consentir à recevoir l'état de Taïti sous la protection de la France.

L'amiral accepta le protectorat qu'on lui offrait, et bientôt le pavillon français et le pavillon taïtien flottèrent réunis sur toutes les *Iles de la Société*. A son départ, M. Dupetit-Thouars installa provisoirement, en attendant la ratification de la France, un gouvernement composé de l'agent consulaire français M. Morenhoët, de M. Reine, lieutenant de vaisseau, faisant les fonctions de commandant militaire, et de M. Carpagna, enseigne de vaisseau, comme capitaine de port.

Et maintenant, si l'on se demande quel est l'état de ces îles conquises ainsi pacifiquement par notre marine, nous devrons avouer qu'il est à certains égards assez triste: les habitants, tombés du nombre de 145 000 à 8 000 environ, n'ont plus à proprement parler ni civilisation, ni moralité. Le mal est-il sans remède? Nous ne le croyons pas. Taïti est toujours verte et fleurie; l'arbre à pain, le bananier, l'oranger, y viennent toujours presque sans culture; ses cannes à sucre sont les plus belles du monde, et à ces richesses naturelles sont venues se joindre d'autres richesses que les Européens lui ont données. L'île où Cook ne vit d'autres quadrupèdes que des rats, des cochons et quelques chiens, a maintenant dix mille bœufs, de nombreux chevaux, des chèvres et des moutons en abondance. Elle compte aujourd'hui bon nombre de jolies maisons quasi-européennes qui ont remplacé ses grossiers hangars, une sucrerie et diverses usines qui ont été établies sans traîner après elles l'horrible plaie de l'esclavage. Les missionnaires ont fondé un collége qu'ils ont nommé Académie de la mer du Sud (*South sea Academy*), où quelques enfants du pays reçoivent une même éducation avec leurs propres enfants. L'enseignement de ce collége, où fut élevé le roi Pomaré III, se compose, outre l'enseignement primaire, des mathématiques, de l'histoire, de la géographie, de l'astronomie, du dessin, et de quelques éléments des autres arts et des autres sciences. Cette académie est, si nous ne nous trompons, un excellent germe que la France doit s'étudier à développer. Ajoutons que le commerce de Taïti peut s'accroître de jour en jour. Des navires de Sydney y apportent des farines et s'en retournent chargés de sucre et de café; d'autres navires y viennent pêcher la nacre et les perles; les baleiniers s'y ravitaillent; enfin l'importance de Taïti comme colonie est d'autant plus grande que de vastes terrains y restant à défricher faute de bras, de nombreux colons peuvent en s'y établissant centupler ses produits. Par la conquête presque simultanée des îles Marquises et des îles de la Société, la France se trouve en possession de la plus belle partie de la Polynésie.

CHERUBINI.

(Fin. — Voy. p. 65.)

Tandis que, dans ce commerce intime avec le patriarche de la musique, Cherubini travaillait, plein de sécurité, à la partition de *Faniska*, Napoléon quittait à l'improviste le camp de Boulogne, passait le Rhin à la tête de 160 000 hommes, s'avançait en Allemagne avec la rapidité de l'aigle, entrait en vainqueur dans la capitale de l'Autriche qui lui avait ouvert ses portes, et après avoir écrasé la troisième coalition par le coup de tonnerre d'Austerlitz, forçait l'empereur François à s'humilier pour obtenir la paix. Pendant le cours des négociations, informé que Cherubini était à Vienne, il le fit venir à Schœnbrunn, et lui dit: « Puisque vous voilà, nous ferons de la musique, et vous dirigerez nos concerts. » Il y eut effectivement dix ou douze soirées musicales; l'empereur s'y montrait affable, et le ton familier de quelques entretiens semblait annoncer un retour à des rapports plus bienveillants. « J'espère bien, dit-il un jour à l'artiste, que vous n'êtes ici qu'en congé et que vous reviendrez à Paris. » C'était mettre celui-ci sur la voie de faire une demande; mais l'un était trop fier pour demander, et l'autre ne pouvait guère offrir.

Faniska, opéra en trois actes, fut représentée, le 25 février 1806, sur le théâtre impérial de la Porte d'Italie, en présence de l'empereur, de toute sa cour et d'un public connaisseur. Telle fut la réussite que, le lendemain, la cour et la ville déféraient à l'auteur le titre de premier musicien de l'Europe. L'ouvrage se répandit bientôt dans toute l'Allemagne, et partout il alla aux nues. Encouragé, reconnaissant, Cherubini aurait été heureux d'offrir à l'Allemagne un nouveau chef-d'œuvre; il en avait un vif désir; mais la situation politique n'étant plus la même, il repassa en France.

A son retour à Paris, Cherubini éprouva une nouvelle atteinte de cette affection nerveuse qu'il avait déjà ressentie; mais cet accès, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés en Allemagne, fut plus sérieux. Le musicien se figurait qu'il était parvenu au terme de sa carrière d'artiste, et qu'il ne devait plus composer. Sous l'empire de cette idée fixe, qui dura plus de dix-huit mois, en proie à la plus sombre mélancolie, il recourut encore à ses chères fleurs, et cette fois il se mit à étudier la botanique, science d'ailleurs si conforme à ses goûts de classification et de méthode. Il herborisait, il dessinait les plantes, et, guidé par l'illustre Desfontaines, il fit de rapides progrès. Il obtint de ces doux passe-temps le remède qu'il en avait espéré. Devenu plus calme, il fit avec Auber, son disciple et son ami, le voyage de Chimay, où il était attendu par le prince Joseph de Caraman et par son épouse, que sa beauté et le charme de ses manières ont rendue si célèbre. L'amitié sollicita et obtint de lui la reprise de ses occupations musicales; et, pour complaire à ses hôtes, il entreprit un ouvrage dans le style religieux, le mieux approprié à la situation actuelle de son âme. Il composa la messe à trois voix (1808), où l'on vit éclore en quelque sorte un art nouveau. Il retrouva même une telle puissance d'inspiration, qu'il écrivit sa partition en jouant la poule au billard, ne déposant la plume que quand on l'avertissait de son tour, et sans être troublé par les conversations qui continuaient autour de lui. Cette messe, exécutée pour la première fois dans la belle église de Chimay, produisit une sensation extraordinaire. L'auteur n'interrompit pas ses études botaniques; il les suivit, au contraire, avec un redoublement d'intérêt; car c'est à Chimay qu'il commença un herbier. Il l'augmenta beaucoup par la suite, et conserva soigneusement cette collection végétale, monument curieux d'une crise de son existence. M. Rosellini, son gendre, savant antiquaire de Pise, en est aujourd'hui possesseur. Cherubini fut bientôt en état de se remettre à ses travaux accoutumés. *Pimmalione*, drame italien, fut écrit en 1809 pour le chanteur Crescentini, qui faisait verser des pleurs à Napoléon. Cherubini fit copier la partition avec soin et relier l'ouvrage avec luxe, dans l'intention de l'offrir à l'empereur; mais le volume ayant été remis au grand chambellan qui s'était chargé d'obtenir l'audience de présentation, l'auteur n'entendit plus reparler ni de l'audience ni du livre. *Le Crescendo* (1810), opéra français sous un titre italien, et *les Abencerrages* (1813), continuèrent à montrer en lui le compositeur dramatique.

La dynastie des Bourbons étant remontée sur le trône de France, il fut désigné comme surintendant de la musique du roi en survivance. Survivancier de la même charge à la cour de Louis XVI, Martini en remplissait titulairement les

fonctions près de celle de Louis XVIII. Quand il eut terminé sa carrière, Cherubini lui succéda comme titulaire. Alors il se livra presque exclusivement aux compositions d'église, et ce qu'il écrivit pour les chapelles de Louis XVIII et de Charles X tient du prodige. Les principales prières de l'office divin, combinées sous toutes les formes musicales et pour tous les emplois de la voix, reproduisirent les vieux chants de la chapelle Sixtine, rehaussés par les richesses de l'instrumentation moderne. Je citerai entre autres la première messe de *Requiem* (1816) et la messe du *Sacre* (1825), deux ouvrages sublimes et d'ailleurs scrupuleusement conformes aux convenances de l'église.

Jusqu'à la restauration, ni les émoluments ni les honneurs n'étaient encore venus trouver l'artiste. Ce n'est pas comme compositeur, mais comme capitaine du corps de musique de la garde nationale, que Cherubini fut décoré de la Légion-d'Honneur, et, chose singulière, c'est par Napoléon, pendant les Cent-Jours, qu'il fut nommé chevalier. Il ne fut appelé à l'Institut que quand ce corps eut reçut une augmentation de personnel. Longtemps il n'avait eu pour toute ressource que les modiques appointements attachés à sa place d'inspecteur ou de professeur au Conservatoire, et ses œuvres dramatiques étant improductives, il se trouva réduit avec sa famille à un état voisin de la gène. Les hommages du monde civilisé le dédommageaient de cet oubli. Les principales Académies de l'Europe lui avaient adressé, avec le titre d'associé ou de correspondant, une preuve de leur estime; les compartiments de son secrétaire étaient remplis des diplômes honorifiques qui lui parvenaient de toutes parts. Mais (il nous est permis, et nous sommes fiers de le dire) la plus modeste de ces Sociétés artistiques, la Société académique des Enfants d'Apollon, était celle que son cœur préférait, parce qu'il y avait été présenté par Viotti, et qu'il s'y trouvait en famille.

Enfin, le jour de la justice arriva pour lui dans sa patrie d'adoption. Louis XVIII lui donna le cordon de Saint-Michel. Charles X, à l'occasion du sacre, le nomma officier de la Légion-d'Honneur. En 1822, il reprit des mains de Perne, chef provisoire du Conservatoire, la direction de cet établissement. Les appointements de cette place achevèrent de le mettre dans une honorable aisance. Dès l'origine de l'institution, il s'était associé laborieusement à la rédaction des méthodes élémentaires; le manuscrit du *Solfége*, tout entier de sa main, est une des richesses de la bibliothèque.

En 1833, l'opéra d'*Ali-Baba* fut le fruit de sa muse septuagénaire et son dernier ouvrage pour la scène. En 1835, à la sollicitation pressante de Baillot, son ami et son digne interprète, il publia trois quatuor qu'il lui dédia, et qui furent suivis de trois autres et d'un quintetto. En 1836, il composa une seconde messe de *Requiem*, destinée à ses propres funérailles. Il était âgé de soixante-seize ans.

Résumer dans quelques considérations d'ensemble les idées de Cherubini sur son art, et rétablir et mettre en relief quelques faits de détail relatifs à ses travaux ou à sa personne, ce ne sera que compléter l'histoire de sa vie.

Une pièce fort curieuse, que l'on peut regarder comme un véritable document historique à consulter, est en ce moment publié par la famille de Cherubini; c'est un catalogue qu'il a dressé lui-même par année de chacune de ses compositions; cette publication est faite dans l'intention de servir à la cession que la famille veut faire des manuscrits autographes de Cherubini. Une remarque que l'on ne pourra faire sans un certain attendrissement, c'est que son dernier morceau est adressé à son ami Ingres, celui dont l'admirable pinceau devait transmettre les nobles traits de Cherubini à la postérité. (Voy. p. 65.)

Les funérailles de Cherubini furent célébrées avec beaucoup de pompe. Plus de trois mille personnes s'étaient rendues au Conservatoire pour escorter le convoi, qui se dirigea vers Saint-Roch par les boulevards. Toute l'école, professeurs et élèves, l'accompagnait. Une musique lugubre exécuta, entre autres productions de l'illustre mort, pendant la marche du cortége, le morceau composé autrefois pour les obsèques du général Hoche, et, dans l'intérieur du temple, le *Requiem* fait récemment et exprès pour cette triste cérémonie. Ainsi rien n'a manqué à l'ovation funèbre. Depuis, une souscription a été spontanément ouverte entre les artistes, dans la vue de lui élever un tombeau surmonté de son image. Aujourd'hui, l'autorité municipale de la ville de Paris, voulant éterniser le souvenir du célèbre musicien, se propose de donner le nom de Cherubini à une des rues de la capitale situées dans le voisinage des grands théâtres lyriques.

Tel fut Cherubini, nature colossale, exceptionnelle, génie incommensurable, existence pleine de jours, de chefs-d'œuvre et de gloire. Il trouva parmi ses émules ses plus sincères appréciateurs. Le chevalier Seyfried a consigné dans une notice sur Beethoven que ce grand musicien regardait Cherubini comme le premier des compositeurs contemporains. Nous n'ajouterons rien à cet éloge; le jugement d'un tel rival est pour Cherubini la voix même de la postérité.

Aujourd'hui plus que jamais les instructions qu'on fait pour les jeunes gens doivent plutôt leur être données comme des ébauches de celles qu'il leur importe de se faire à eux-mêmes, que comme des règles qui leur soient rigoureusement et définitivement imposées; d'abord, parce qu'en principe général, on ne sait et on ne retient jamais aussi bien ce qui a été doctoralement enseigné par un maître que ce qu'on a eu le mérite de s'enseigner à soi-même: et ensuite, parce que le temps présent et tant d'événements étranges, inattendus, prodigieux même, où la présomption et la témérité ont si souvent triomphé de la raison et de la prudence, ont généralement disposé tous les hommes, et surtout ceux du premier âge, à penser assez favorablement d'eux mêmes pour préférer leurs propres inspirations aux suggestions de la sagesse d'autrui. Je pense donc que quand on se trouve en position de donner des conseils, il faut laisser quelque chose à faire à la raison de ceux qui doivent les suivre.

Quelques conseils à un jeune voyageur.

Un philosophe indien à qui l'on demandait quelles étaient, suivant lui, les deux plus belles choses de l'univers, répondit: Le ciel étoilé sur nos têtes, et le sentiment du devoir dans nos cœurs.

SALON DE 1843. — PEINTURE.

LE FOSSOYEUR,

Par M. E. Le Poittevin.

Il y a dans toute œuvre d'art deux parties bien distinctes, que l'on confond trop souvent: la pensée ou le sentiment qui a inspiré cette œuvre, et le procédé plastique qui sert en quelque sorte d'instrument à ce sentiment, à cette pensée, qui en est, en d'autres termes, le mode d'expression. C'est à la confusion de ces deux points de vue que tiennent la plupart du temps la divergence, les contradictions réciproques des critiques même les plus consciencieuses.

L'art ne s'adresse pas seulement à l'œil; il s'adresse encore, il s'adresse surtout à la partie morale de notre être. Pour atteindre son véritable but, il ne lui suffit donc pas de reproduire avec exactitude des formes plus ou moins gracieuses: il faut encore que quelque chose d'intime vive sous ces formes; il faut qu'il parle à notre intelligence, à notre cœur; il faut qu'il nous fasse rêver ou penser.

Nous sommes loin de nier, dans l'art, la valeur de l'ha-

bileté de main, de ce qu'on est convenu d'appeler *le faire;* mais nous n'attachons pas non plus à cette qualité une importance absolue. Aussi la critique d'un genre déterminé de productions artistiques nous semble-t-elle moins appartenir aux artistes voués à ce genre qu'au public, parce que les artistes sont trop enclins, en général, à juger au point de vue de leur manière individuelle, et à tout ramener à une question d'exécution, au lieu de s'enquérir du sentiment ou de la pensée. Nous, au contraire, désintéressés dans les querelles d'écoles, nous absoudrons bien des imperfections de forme en faveur du sens intime d'une œuvre, et nous dirions volontiers à l'art : Néglige plutôt notre œil que de ne pas remuer notre âme.

Rien de plus simple, par exemple, comme exécution, que cette petite composition de M. Le Poittevin; et pourtant elle vous arrête, elle vous saisit, elle vous remue; sur le front le plus insoucieux, sur le visage le plus riant, elle laissera la trace d'une pensée, d'une rêverie.

Un bonhomme, fossoyeur de son état, vient de creuser une fosse dans un cimetière de village. Sa besogne finie, il s'est assis pour fumer avec un sang-froid philosophique, les jambes pendantes dans l'abîme de quelques pieds qu'il vient de creuser. Mais le fossoyeur n'est pas seul : trois petits enfants, — ses enfants à lui, — sont venus voir *travailler* leur père. L'un d'eux, marmot de trois ou quatre ans, s'amusait à charrier sur une petite brouette quelques fleurs fraîchement coupées, lorsque, près de la fosse creusée par son père, ses yeux tombent sur une tête de mort et sur des ossements humains. L'enfant s'arrête tout interdit à cette vue : les bras lui tombent le long du corps avec une charmante naïveté d'étonnement, il semble interroger de l'œil ces vestiges humains, et l'on serait tenté de croire qu'une pensée sérieuse commence à germer dans cette jeune tête. Près de la croix du cimetière, derrière ce bambin, sa sœur, l'aînée de sa famille, baisse la tête avec une tristesse recueillie, tandis que le tout petit enfant qu'elle tient dans ses bras, ennuyé ou peut-être effrayé, se cache, par un mouvement de bouderie plein de vérité, sur le sein de la jeune fille.

Le fossoyeur est pénétré de la solennité de cette scène muette. Le contraste de ces enfants, de ces fleurs, de ces débris humains, a saisi fortement son imagination. Il ne se



(Salon de 1843. Peinture. — Le Fossoyeur, par M. E. Le Poittevin. — Dessin de M. Karl Girardet.)

epose plus, il ne songe même plus à sa pipe, qu'il tient ristement renversée; non, mais il regarde, il compare, il médite pour la première fois de sa vie peut-être; il médite sur toutes les pensées qui peuvent venir à un père, même fossoyeur, au milieu d'un cimetière, en présence de ses enfants, d'une fosse, d'ossements humains et de fleurs coupées.

Les accessoires de ce tableau en complètent heureusement l'expression : d'un côté l'église du village, avec sa naïve et consolante physionomie, qui rappelle à l'idée de Dieu; de l'autre, sur l'arrière-plan, un joli petit paysage, des maisonnettes dont les cheminées fument dans le lointain, tous les emblèmes de la vie calme et reposée des champs, qui vient aboutir, comme la vie tumultueuse des villes, à une fosse.

Cette toile est de celles qu'on aime à voir longtemps : on y sent une vague et douce poésie religieuse; on y lit une triste question sur la vie, question dont le mot, toujours cherché, échappe toujours.

Que dire maintenant de l'inscription placée sur la pierre d'une tombe : *Ci gît Le Poittevin?* A moins que le paysage du *Fossoyeur* ne soit un paysage historique, quelque coin de terre aimé où l'auteur ait rêvé une tombe, cette inscription ne saurait être qu'une coquetterie d'artiste; car *le Fossoyeur* n'est pas, assurément, le dernier mot du talent de M. Le Poittevin.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MONT CARMEL.



(Monastère du mont Carmel, en Syrie.)

On comprend généralement sous le nom de *Carmel* ou de *mont la Rosée de l'Hermon*, une chaîne de montagnes situées en Syrie, qui, partant du cours du Jourdain, se prolonge, du nord-est au sud-est, sur un espace d'environ 28 kilomètres, et vient aboutir, à pic, sur la Méditerranée. La circonférence de cette chaîne, à sa base, est d'environ 70 milles ou 92 kilomètres; ses flancs écartés sont couverts d'une forte et mâle végétation; on y trouve une couche fourrée d'arbustes entremêlés de chênes, des roches grises, de formes bizarres et colossales. La cime est une vaste campagne rocailleuse, large de 20 kilomètres; la vigne, qu'on y cultivait autrefois, a fait place à des forêts hantées par des bêtes féroces et notamment par des panthères.

Mais on désigne plus particulièrement sous le nom de *Carmel* la montagne qui forme cap, au midi de Saint-Jean-d'Acre, au nord de Dora, et sur le sommet de laquelle se trouve le monastère que notre gravure représente. Elle s'élève de 344 toises au-dessus du niveau de la mer.

Le Carmel est célèbre à divers titres; il paraît qu'on adorait là autrefois une ancienne divinité nommée aussi *Carmel.* Tacite nous apprend qu'elle n'avait ni temple ni statue, mais seulement un autel et qu'on lui rendait un culte (Hist., 2); à en croire Jamblique, au contraire, Pythagore serait allé souvent seul méditer dans le temple situé sur cette montagne. Il est difficile de ne pas admettre qu'il y avait autrefois sur le mont Carmel une ville de ce nom, appartenant à la tribu de Juda (Josué, XV, 55; et IV Reg., XXV, 5); c'était là que demeurait Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl. Saint Jérôme, qui vante la fertilité des pâturages qui couvraient la montagne, dit que, de son temps, les Romains avaient une garnison au Carmel, ce qui suppose l'existence d'une ville. C'est encore sur le Carmel que Saül, revenant de son expédition contre Amalec, éleva un arc de triomphe (I *Reg.*, XV, 11).

Mais le Carmel doit surtout son renom au séjour qu'y ont fait les prophètes Elie et Elisée. On montre, dans l'église du monastère actuel, du côté de la mer, la grotte que le premier habita longtemps, et dans laquelle il s'était réfugié pour fuir les persécutions d'Achab et de Jézabel: elle a 45 mètres de long sur 36 de large; le saint, couchant dans une autre grotte, en avait fait son oratoire, et c'est là qu'il obtint, à force de prières, d'abondantes pluies qui consolèrent le pays, après trois ans de sécheresse. A cette grotte est adossée une chapelle qui passe pour la plus ancienne de celles qui ont été érigées en l'honneur de la Vierge: elle est sous le vocable de *Notre-Dame du mont Carmel.* La tradition la fait remonter à l'an 83 de Jésus-Christ.

On sait que, pendant son séjour au Carmel, Elie pria, tout un jour, Achab de lui amener les prêtres de Baal; et que là, après avoir fait descendre, devant le peuple d'Israël assemblé, le feu du ciel sur l'holocauste préparé de ses mains, il donna le signal de l'égorgement de ces faux prophètes. On montre encore aujourd'hui le lieu de ce sacrifice et de cette exécution.

A quelques pas au-dessus de l'oratoire d'Elie, se trouve la grotte d'Elisée, son disciple, taillée dans le roc, tout près d'une citerne. C'est là que la Sunamite vint, dit-on, prier le prophète de lui ressusciter son fils.

Au bas de la montagne, on peut voir une caverne longue

de 60 centimètres, large de 54, et haute de 36. Grâce à une citerne et quelques arbres, c'est une retraite assez agréable; mais l'abord en est dangereux et difficile. Elle a conservé le nom de *grotte des Fils des Prophètes*. A en croire la tradition, c'est là qu'Elie recevait les principaux du peuple. Aujourd'hui, elle est habitée par un santon.

A 4 kilomètres au-dessus, un champ, dit *jardin des Melons*, sollicite aussi l'attention du voyageur. Voici ce qu'on raconte à propos de ce champ. C'était autrefois un jardin rempli de melons; passant, un jour, près de ce jardin, le prophète Elie, tourmenté par la soif, pria le jardinier qui le cultivait de lui donner un melon. Le jardinier n'eut aucune pitié, et, ajoutant la raillerie à la dureté d'un refus : « Ce que vous voyez, dit-il, ce que vous prenez pour des melons, ce ne sont que des pierres. » L'homme de Dieu, indigné, maudit le jardin, et, dès lors, les melons ne furent plus, en effet, que des pierres. Nous ne voudrions pas nous porter garant de l'authenticité du miracle; mais ce qu'il y a d'incontestable, c'est la parfaite ressemblance des pierres qui couvrent ce champ avec des melons. Il n'est pas rare de voir des voyageurs emporter de ces pierres.

Beaucoup de religieux chrétiens ont vécu, pendant le moyen-âge, dans les grottes du Carmel. Jean, patriarche de Jérusalem, institua, en 400, en l'honneur du prophète Elie, une communauté d'ermites qui a donné naissance à l'ordre des Carmes. Henri IV, de son côté, y fonda l'ordre militaire hospitalier des chevaliers du Mont-Carmel, réunis ensuite à l'ordre des chevaliers de Saint-Lazare.

En 1821, époque de la lutte héroïque de la Grèce contre la Porte, Abdallah-Pacha détruisit de fond en comble le monastère du mont Carmel, avec son ancienne église, dédiée à saint Elie, sous prétexte que les Grecs pourraient bien s'en faire une forteresse. Le Grand-Seigneur, indigné de cet acte de vandalisme, rendit un firman par lequel il enjoignait à Abdallah-Pacha de rebâtir le couvent à ses frais; mais le pacha ne tint nul compte de la volonté de Sa Hautesse. Charles X intervint; et, grâce aux secours envoyés par ce prince et par les fidèles de la chrétienté, les pères Carmes purent rebâtir leur monastère avec les matériaux de l'ancien.

Au nombre des personnages illustres qui ont visité le Carmel, on cite saint Louis, qui y fit un pèlerinage, vers le milieu du treizième siècle, et Jeanne de Dreux, femme de Philippe-le-Long, qui s'y rendit quatre-vingt-dix ans après.

Le sens du mot *Carmel* n'est pas bien fixé. On désigne quelquefois sous la dénomination générale de *Carmel* les lieux d'une fertilité remarquable, plantés de vignes et d'arbres fruitiers. C'est encore un des noms de la pourpre, parce qu'on pêchait au pied de cette montagne, du côté du nord, les coquillages qui donnent cette couleur.

Du monastère, assis, comme on peut le voir d'après notre gravure, sur la pointe du cap Carmel, on découvre, d'un côté, la mer; de l'autre, des montagnes avec d'énormes roches boisées; au pied du Carmel, à l'ouest, Caïffa (Caïphas) et son port; à 12 kilomètres de là, au nord, sur le rivage qui s'y découpe en forme de bassin, Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïs). Au pied nord de la montagne, le torrent de Cison court se jeter dans la mer; un peu plus loin, le fleuve Beleus ou Belus coule dans une direction parallèle au Cison, et va, comme lui, perdre ses eaux dans la Méditerranée.

L'historien Josèphe attribue le Carmel à la Galilée; mais il appartenait plutôt à la tribu de Manassé et au midi de la tribu d'Aser. Nazaret n'en est éloigné que de 32 kilomètres.

ASSOCIATION ENTRE DES ANIMAUX
DE GENRES DIFFÉRENTS.

Nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'intelligence des animaux (voy. 1838, p. 407; 1839, p. 23 et 88; 1841, p. 15). Parmi les actes qui dénotent plus que de l'instinct, ceux qui résultent d'un commun accord entre certaines espèces animales ont toujours, à bon droit, vivement frappé les savants comme le vulgaire. Les rapports singuliers du trochilus et du crocodile (voy. 1837, p. 59), les pêches faites en commun par les pélicans de la mer Noire (voy. 1840, p. 163), les travaux auxquels les insectes eux-mêmes se livrent ensemble dans quelques circonstances, en dehors des cas ordinaires (voy. 1839, p. 283), ont été observés par des hommes dont le témoignage ne saurait être mis en doute. Mais parmi ces actes d'association, ceux qui se passent entre des animaux de genres différents sont de nature à piquer davantage la curiosité; en voici quelques uns.

Le requin et le pilote. — Les marins désignent, en général, sous le nom de *pilote*, un poisson d'environ 30 centimètres de longueur, qui accompagne ordinairement les navires, et sert de guide au requin dans la recherche des débris que l'on jette à la mer. Bien que révoqué en doute, ce fait a été constaté de la manière la plus positive par l'illustre M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui a été à même de l'observer le 26 mai 1798, à bord de la frégate *l'Alceste*, entre le cap Bon et l'île de Malte, avec un concours de circonstances véritablement curieuses. Mais laissons parler notre grand naturaliste.

« La mer était tranquille; les passagers étaient fatigués de la trop longue durée du calme, lorsque leur attention se porta sur un requin qu'ils virent s'avancer vers le bâtiment; il était précédé de ses deux pilotes, qui conservaient assez bien une même distance entre eux et le requin. Les deux pilotes se dirigèrent vers la poupe du bâtiment, la visitèrent deux fois d'un bout à l'autre, et après s'être assurés qu'il n'y avait rien dont ils passent faire profit, reprirent la route qu'ils avaient tenue auparavant. Pendant tous leurs divers mouvements, le requin ne les perdit pas de vue, ou plutôt il les suivait si exactement qu'on aurait dit qu'il en était traîné.

» Il n'eut pas été plus tôt signalé, qu'un matelot du bord prépara un gros hameçon qu'il amorça avec du lard; mais le requin et ses compagnons s'étaient déjà éloignés d'une certaine distance quand le pêcheur eut achevé toutes ses dispositions; cependant il jeta à tout hasard son morceau de lard à la mer. Le bruit qu'en occasionna la chute se fit entendre au loin; nos voyageurs en furent étonnés et s'arrêtèrent: les deux pilotes se détachèrent ensuite et vinrent aux informations à la poupe du bâtiment.

» Le requin, pendant leur absence, se joua de mille manières à la surface de l'eau; il se renversa sur le dos, se rétablit ensuite sur le ventre ou s'enfonça dans la mer, mais il se tint toujours dans la même région.

» Aussitôt que les deux pilotes eurent atteint la poupe de *l'Alceste* et aperçu l'appât offert au requin, ils allèrent retrouver leur compagnon. Ils ne l'eurent pas plus tôt rejoint, que celui-ci se mit à continuer sa route; les pilotes firent effort pour le gagner de vitesse, dès qu'ils l'eurent devancé, ils se retournèrent brusquement et revinrent pour la troisième fois à la poupe du bâtiment. Cette fois ils étaient suivis du requin, qui parvint ainsi, grâce à la sagacité de ses petits amis, à apercevoir la fatale proie qu'on lui avait destinée.

» On a dit du requin qu'il avait l'odorat très délicat. J'ai fait attention à ce qui s'est passé dans le moment où il s'est approché du lard; il m'a paru qu'il n'en fut avisé qu'à l'instant où ses guides le lui eurent pour ainsi dire indiqué. Ce n'est qu'alors qu'il nagea avec plus de vitesse, ou plutôt qu'il fit un bond pour s'en emparer. Il en détacha d'abord une portion sans être harponné; mais à la seconde tentative qu'il fit, l'hameçon pénétra dans la lèvre gauche, il fut pris et hissé à bord.

» On peut jusqu'à un certain point se faire une idée des motifs qui, dans cet exemple, déterminent le requin à ne

faire aucun mal au pilote ; mais on n'aperçoit pas de même ceux du pilote pour s'imposer les devoirs pénibles de la domesticité à l'égard d'un maître comme le requin. M. Bosc a été à même d'apprécier ces motifs dans sa traversée d'Europe en Amérique.

» Il a bien voulu m'informer que les pilotes se nourrissent de la fiente des requins; ce qui explique, par la raison d'un intérêt mutuel, cette association de deux espèces qui ne peuvent différer davantage par le volume et les habitudes. »

Sans avoir la même importance, parce que l'on ignore s'ils résultent d'une association réciproquement consentie, les faits suivants, rapportés par le même savant, nous paraissent dignes d'intérêt.

Le lion et le caracal. — Linné et Buffon ont donné le nom de *caracal* à une espèce du genre chat, connue encore sous le nom de lynx de Barbarie ou du Levant. Thévenot, sur le dire des Arabes, qui appellent cet animal le guide ou le pourvoyeur du lion, nous apprend qu'il précède le lion de quelques pas, qu'il le conduit vers les endroits les plus abondants en gibier, et que, s'il en est éloigné, il jette un cri particulier, dont l'objet est de fixer l'attention du lion sur une proie qui va passer à sa portée : le lion, pour prix de ses services, lui abandonne une partie de cette proie.

Le caracal est regardé comme le lynx des anciens. On en connaît plusieurs variétés provenant de Barbarie, de Nubie, d'Arabie, ainsi que de Perse et du Bengale.

Le lion et le loup. — Il paraît que le lion, au Sénégal, fait choix d'un autre compagnon qu'on ne supposerait pas aussi officieux.

Adanson dit savoir, à n'en pas douter, que le loup fraie avec le lion ; qu'on les trouve souvent ensemble le long du Niger, et que cent fois il a entendu leurs mugissements partir des mêmes lieux. Il ajoute qu'une nuit, couchant dans une case de nègres sur le comble de laquelle on avait mis sécher du poisson, un loup et un lion vinrent ensemble y prendre de ce poisson.

Adanson les distingua très bien, et sut encore mieux qu'ils avaient marché côte à côte, en allant le lendemain examiner l'impression de leurs pas sur le sable.

Autres exemples. — Tout le monde a vu à la ménagerie du Jardin des Plantes, des chiens enfermés dans la même loge qu'un lion ou une lionne. Des aigles ont aussi vécu avec des coqs, à la ménagerie de Versailles et à celle du Muséum. On a même vu des chattes allaiter des chiens, des écureuils et des rats.

Enfin on nous assure qu'au moment où nous écrivons, il y a dans Paris même, chez des personnes passionnées pour l'éducation des animaux, un chat et une poule entre lesquels il existe les relations les plus amicales.

William Temple a comparé la vérité au liége, qui surnage toujours, quelque effort que l'on fasse pour l'immerger.

PRÉCEPTES MORAUX DE GEORGES WASHINGTON.

Georges Washington, que l'on a appelé le père de la liberté américaine, a laissé un grand nombre de lettres, de journaux, de manuscrits, recueillis et publiés avec vénération par un de ses concitoyens. Plusieurs de ces manuscrits datent de son enfance, et ne sont guère remarquables que par la netteté de l'écriture et par les dispositions qu'ils indiquent pour les études mathématiques. Nous allons extraire quelques lignes de l'un d'eux, qu'il écrivit à l'âge de treize ans, et qui est intitulé : *Règles de civilité et de conduite.* On ignore si les préceptes qui s'y trouvent ont été simplement copiés par le jeune Washington, ou s'ils ont été rédigés par lui ; mais, quoi qu'il en puisse être, ils ont dû exercer une influence sur sa conduite dans la vie.

— Quand vous êtes en compagnie, ne faites rien qui implique un manque de respect envers les assistants.

— En présence de quelqu'un, ne chantez pas entre vos dents et ne tambourinez pas avec vos doigts.

— Ne parlez pas hors de propos ; ne dormez pas quand les autres parlent ; ne restez pas assis quand les autres sont debout ; ne marchez pas quand les autres s'arrêtent.

— Soyez bref et clair quand vous parlez avec des gens occupés.

— Quand vous visitez un malade, ne faites pas le médecin si vous n'avez pas étudié la médecine.

— Ne discutez pas avec vos supérieurs ; exprimez toujours votre pensée avec modestie.

— Soyez simple dans vos vêtements, et tâchez qu'ils soient commodes plutôt que fastueux ; suivez les modes adoptées par les personnes raisonnables de votre classe.

— Ne soyez pas comme un paon toujours occupé à regarder si ses plumes sont lisses et brillantes.

— Ne fréquentez que des personnes estimables ; il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.

— Eloignez de vos discours la méchanceté et l'envie.

— A table, ou parmi des personnes qui se livrent à la gaieté, ne parlez point de choses tristes. Ne rapportez point d'histoires lamentables de maladie ou de mort ; et si d'autres sont moins discrets, tâchez de détourner la conversation. Ne racontez point vos rêves, si ce n'est à votre ami intime.

— Ne proférez point de paroles injurieuses, soit sérieusement, soit pour plaisanter. Ne vous moquez de personne, quelque sujet qu'on vous en donne.

— Montrez-vous poli et bienveillant, mais non pas familier ni hardi ; soyez le premier à saluer, à entendre, à répondre. N'ayez pas l'air de rêver lorsque l'on cause autour de vous.

— Lorsque deux personnes disputent, ne prenez pas sans nécessité le parti de l'une ou de l'autre. Ne soyez pas obstiné dans vos opinions ; pour les choses indifférentes, soyez de l'avis du plus grand nombre.

— Ne vous empressez point de raconter des nouvelles dont vous ignorez l'exactitude. En rapportant ce que vous avez entendu, ne nommez pas toujours ceux qui l'ont dit. Ne découvrez pas un secret.

— Ne cherchez pas à connaître les affaires d'autrui. Ne vous approchez pas des personnes qui causent en particulier.

— N'entreprenez pas ce que vous ne pouvez pas accomplir, mais tenez scrupuleusement votre promesse.

— Ne dites pas de mal des absents, car cela est injuste.

— Ne montrez pas trop de plaisir à prendre vos repas ; ne mangez pas avec gloutonnerie ; *coupez votre pain avec un couteau ;* ne vous appuyez point sur la table ; ne critiquez pas ce que vous mangez.

— Ne vous mettez jamais en colère à table ; mais si vous ne pouvez vous en empêcher, ne le laissez pas voir. Tâchez plutôt que votre visage exprime le contentement, surtout si vous êtes avec des étrangers ; car la bonne humeur fait une fête du repas le plus modeste.

— Quand vous parlez de Dieu ou de ses attributs, faites-le avec gravité et respect. Obéissez à vos parents et honorez-les, quelle que soit leur position.

— Faites-vous des récréations raisonnables, non coupables.

— Travaillez à garder vivante dans votre sein cette petite étincelle du feu céleste que l'on appelle conscience.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables de 1842; et 1843, p. 90.)

PREMIÈRE RACE. — *Suite.*

COURONNE. — SCEPTRE. — CHAPE DE SAINT MARTIN DE TOURS. — CHEVELURE. — BARBE.



(Statue de Peppin, dans l'église de Fulde, d'après Brower, Gaignières et Montfaucon.)

Couronne. — Les couronnes des rois et des reines de la première race offrent une grande variété de formes. Plusieurs ressemblent à des bonnets et sont terminées par des espèces de diadèmes; d'autres ont des trèfles, ornement qui se trouve, bien antérieurement, aux couronnes des empereurs et impératrices de l'empire d'Orient. Ce ne fut que sous Louis VII (1137-1180) que le trèfle, dont on forma la fleur-de-lis, fut un attribut particulier au blason de l'Etat et aux couronnes de nos rois. Jusqu'à cette époque, on n'en avait pas encore mis sur l'écu de France, et ce n'est guère qu'à dater de ce temps qu'on en parsema le manteau des rois et les meubles à leur usage. Les couronnes sont indifféremment ouvertes ou fermées, et quand elles sont ouvertes, les trois fleurons qui les surmontent s'élèvent toujours perpendiculairement, de manière à figurer une espèce de trépied renversé.

Sceptre. — Le sceptre a été de tout temps une marque de commandement. Le plus ancien des sceptres des rois de France était celui que tenait Chlovis au portail de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; c'était un bâton surmonté d'un aigle. Au même portail, Childebert avait son sceptre surmonté d'une touffe de feuilles semblable, par la forme, à une pomme de pin. Les sceptres, à terminaison variée, n'avaient point de longueur ni de forme bien déterminée.

L'historien Velly raconte que le sceptre de nos premiers rois était tantôt une simple palme, tantôt une verge d'or de la hauteur du prince, et courbée par le haut comme une crosse. On ne connaît pas de sceptre de cette dernière forme.

Le sceau de Dagobert tiré des archives de Saint-Maximin de Trèves, est remarquable par le sceptre que tient ce roi, et qui ressemble à une branche composée de plusieurs rameaux. Un autre sceptre non moins curieux est celui qui, sous le nom de sceptre de Dagobert, fut longtemps conservé au trésor de Saint-Denis; mais la partie supérieure seule peut être regardée comme un monument des premiers siècles de la monarchie française : elle représente un homme placé sur le dos d'un aigle qui vole, espèce d'apothéose dans le genre de celles qu'on voit sur les monuments romains, et dont le travail grossier semble se rapporter au goût de la première race.

Etendard royal. — Ce fut vers la fin du règne de Chlovis que les Français eurent pour principale enseigne la *chape de saint Martin de Tours.* On appelait ainsi, selon quelques chroniqueurs, un étendard ou voile de taffetas, sur lequel était peinte ou brodée l'image de ce saint, que l'on venait en grande cérémonie prendre sur son tombeau. On la promenait solennellement autour du camp avant d'aller combattre, et on la gardait respectueusement sous une tente. Selon d'autres, cette chape était un pavillon sous lequel on portait les reliques de ce saint, mort l'an 400. Les armées se croyaient invincibles sous ses auspices. Il n'est plus fait mention de cet étendard depuis le règne de Hugues Capet.

Chevelure. — La longue chevelure fut, sous la première race, la marque distinctive des rois et des grands; elle désigna les princes mérovingiens alternativement pour le trône comme candidats, et pour l'échafaud comme victimes. « Jamais, dit l'historien Agathias, on ne coupe les cheveux aux fils des rois des Francs. Dès leur première enfance, leur chevelure tombe d'une manière gracieuse sur leurs épaules; elle se partage sur le front et se range également sur la droite



(Soldats sous Charlemagne, d'après Herbé.)

et sur la gauche; elle est pour eux l'objet d'un soin tout particulier. » Ils la séparaient en effet par des rubans, la parsemaient de poudre d'or, l'ornaient d'or, de perles et de pierreries.

Les historiens ont expliqué de diverses manières le sur-

nom de *Chevelu* donné à Chlogion ou Chlodion, roi des Francs, qui succéda à Walir-Mund ou Pharamond. Nicolas Gilles, dans sa Chronique, prétend qu'il fut ainsi surnommé, parce qu'ayant conquis quelques parties de la Gaule, il permit aux habitants de ces contrées de laisser croître leurs cheveux, ce qui leur avait été défendu depuis les conquêtes de César. L'abbé Trithème dit, au contraire, que ce prince reçut ce surnom, parce qu'il fit couper les cheveux aux Gaulois pour les distinguer des Francs, qui les portaient très longs. Havyn suit un troisième avis, et pense que ce surnom lui vint de l'ordre donné aux Francs de porter de longs cheveux, afin qu'on ne pût les confondre avec les Romains qui les avaient fort courts. Enfin une quatrième opinion est celle qui attribue cette appellation au privilége qu'avaient seuls les membres des familles princières de laisser croître leurs cheveux.

Selon toute apparence, ce fut sous Chlovis que les Francs abandonnèrent l'ancienne coutume de se raser le derrière de la tête, première révolution que la chevelure éprouva en France, et qui amena la mode des cheveux ronds. Le roi continuait à les porter très longs, et ses parents de même; la noblesse, à proportion de son rang et de sa naissance. Le peuple était plus ou moins rasé; l'homme serf l'était tout-à-fait; l'homme de poëte, c'est-à-dire payant tribut (voyez 1842, p. 316), ne l'était point entièrement. Les cheveux étaient alors en si grande vénération qu'on jurait sur sa chevelure, comme on jure aujourd'hui sur son honneur. En saluant quelqu'un, rien n'était plus poli que de s'arracher un cheveu et de le lui présenter. Chlovis s'arracha un cheveu et le donna à saint Germier, pour lui marquer à quel point il l'honorait. Aussitôt chaque courtisan s'en arracha un et le présenta au vertueux évêque, qui retourna dans son diocèse enchanté des politesses de la cour.

Il n'aurait guère été possible au prélat de faire une pareille politesse aux courtisans. La tête du clergé, tant supérieur que subalterne, avait beaucoup de ressemblance avec celle des capucins de nos jours: le sommet était rasé en rond; venait ensuite un cordon de cheveux fort courts; le surplus de la tête était sans cheveux. C'était aussi l'usage, lorsqu'on embrassait la profession religieuse, d'abdiquer en quelque sorte ses cheveux. Un moine, par ses vœux, se rendait serf de Dieu. Il était naturel qu'il lui fît le sacrifice de ce qui passait alors pour le symbole de la puissance et de la liberté.



(Retour de chasse sous Charlemagne, d'après Aubry.)

L'auteur des Essais sur Paris, Sainte-Foix, parle d'une autre coutume de nos ancêtres relative à leur chevelure. Il raconte que, parmi les Francs, celui qui ne pouvait payer ses dettes allait à son créancier, lui présentait des ciseaux, et devenait son serf, en se coupant ou se laissant couper les cheveux.

Le respect pour les cheveux était alors si grand, qu'une loi de 630 prononce une amende considérable contre quiconque est assez téméraire pour porter les ciseaux sur la tête d'un homme libre sans son consentement.

La coutume de dégrader les princes, en leur coupant les cheveux, s'accrédita parmi les descendants de Chlovis. Quand Charlemagne régnait, cette valeur donnée aux cheveux ne s'était pas encore effacée, et de les perdre, il y allait de l'infamie; car ce prince l'infligea à titre de peine pour des crimes qui avaient de la gravité.

Barbe. — Ce ne fut que vers le commencement du sixième siècle que les Français cessèrent de se raser entièrement le visage: ils conservèrent un petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton. Bientôt ce bouquet s'étendit le long des joues, et la barbe était déjà très ample, très commune en France au septième siècle. Les soins que les Français se donnèrent pour cultiver leur barbe rendirent ce nouvel ornement très respectable. Arracher un poil à quelqu'un, lui tirer ses moustaches, furent autant de crimes qu'on s'empressa de prévenir. La même loi de 630 prononce également une amende contre quiconque osera couper la barbe d'un homme libre, sans son consentement. Cette amende est fixée à la moitié de la peine décernée contre celui qui coupait les cheveux. Les gens d'église étaient les seuls qui ne culti-

vaient pas la barbe. Nul n'était admis dans le clergé, à moins qu'il n'eût abjuré la nouvelle mode et fait le sacrifice du poil qui régnait autour de son menton. Aussi les peintres s'écartent-ils prodigieusement du costume, lorsqu'ils représentent les prélats, les prêtres, les moines des sixième, septième et huitième siècles avec des barbes vénérables. Cette prétendue marque du pouvoir et de la sainteté était absolument étrangère aux ecclésiastiques de ces temps reculés. Les laïcs, au contraire, poussaient le luxe et la coquetterie jusqu'à parer leurs barbes de perles, de paillettes d'or et d'argent ; du moins, quelques statues de nos anciens rois avaient des barbes ainsi décorées.

La mode des barbes très courtes s'introduisit sous le règne des rois fainéants. La jeunesse de la plupart de ces princes put influer sur cette révolution. Par la suite, les Français dégagèrent le bas des joues, et l'on vit renaître le petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton.

Charlemagne supprima cette réserve. Il y a même tout lieu de croire que ce monarque n'aimait pas les visages surchargés de poil. Il n'accorda aux Bénéventins Grimoald pour duc, qu'à condition que ce nouveau souverain obligerait les Lombards à se raser le visage.

SECONDE RACE.

PEPPIN-LE-BREF. — CHARLEMAGNE.

« Il me paraît bon et utile que celui-là soit roi, qui, sans en avoir le nom, en a la puissance, de préférence à celui qui, portant le nom de roi, n'en garde pas l'autorité. » Telle fut la réponse faite par le pape Zacharie aux envoyés de Peppin, lorsque ce fils de Charles-Martel le fit consulter sur le dessein de faire passer sur sa tête la couronne des Mérovingiens. Fort de cette autorité, Peppin, surnommé *le Bref*, à raison de sa taille, âgé alors d'environ trente-sept ans, déposa, en 752, le roi Childéric III. Élu, dit un chroniqueur, de l'avis et du consentement de tous les Francs, et premier roi de la seconde race, dite des Carlovingiens, il est le premier aussi qui se soit fait sacrer avec les cérémonies de l'église ; il reçut l'onction sainte, de la main de Saint-Boniface, dans la cathédrale de Soissons. Les actes de ce prince portèrent pour la première fois la formule *par la grâce de Dieu*. En 755, il transféra du mois de mars au mois de mai les assemblées générales de la nation qu'on avait nommées jusqu'alors *Champ-de-Mars* et qu'on nomma depuis *Champ-de-Mai*.

La statue que nous publions (p. 220) et que Christophe Brower, dans ses Antiquités de Fulde, a donnée comme une image de Peppin, a été dessinée dans l'église de Fulde, où elle se trouvait, par Gaignières, des manuscrits duquel Montfaucon l'a tirée. Cette figure, par son style, ne semble pas appartenir au huitième siècle. Le sceptre, qui se termine par une fleur de lis, ressemble beaucoup à ceux de Hugues Capet, Robert, Henri I, Philippe I et Louis VII : Montfaucon la croit faite à l'époque où ces rois régnaient.

Le costume de Peppin est composé d'un ample manteau à riche bordure, qui est ramené sur la poitrine par une boucle ronde, et d'une tunique resserrée par une ceinture enrichie de broderies. Il porte des bottines pour chaussure. Le siége sur lequel il est assis est terminé en haut par des têtes de lions. Il tient à la main gauche une espèce de tablette ou sphère, au milieu de laquelle est une croix entourée de pierreries. Sa tête est entourée du nimbe ou cercle radieux, qui semble avoir cessé, à la fin de la première race, d'être mis aux statues des rois.

L'empereur Copronyme envoya à Peppin, en 757, les premières orgues qui aient paru en France : elles furent placées dans la chapelle de Compiègne.

A la mort de Peppin (768), les Francs se donnèrent pour rois ses deux fils, Charles et Carloman, à la condition que Charles aurait la Neustrie et la Bourgogne, Carloman l'Austrasie avec la Septimanie et la Provence. Carloman mourut en 771, et Charles se fit reconnaître roi par tous les Francs. Ce Charles est celui que l'on trouve en tête de l'histoire de tous les peuples modernes ; son surnom de Grand s'est mêlé à son nom propre et ne peut en être séparé : c'est *Charlemagne*. A lui finit la dissolution de l'ancien monde ; à lui commence l'édification du monde moderne. Sous sa main, comme l'a dit l'historien de la civilisation française, s'est opérée la secousse par laquelle la société européenne, faisant volte-face, est sortie des voies de la destruction, pour entrer dans celles de la création.

Les brillantes conquêtes et les fréquents voyages de Peppin et de Charlemagne en Italie furent en partie cause des changements survenus dans les costumes et les mœurs des Français. Du règne de ces princes, date l'usage des étoffes de soie en France, où le luxe était très grand alors. Ce fut principalement en ce temps que, pour se distinguer du peuple, les grands bordèrent leurs vêtements (souvent tout couverts d'or et de pierreries) d'hermine, de martre, de zibeline, de menu-vair, etc.

Les femmes, depuis longtemps, portaient des étoffes très précieuses et du linge très fin.

Au milieu de toute sa cour superbement vêtue, Charlemagne paraissait habituellement mis avec une extrême simplicité. Son costume ordinaire, dit Eginhard, était celui de ses pères, l'habit des Francs : il avait sur la peau une chemise et des hauts-de-chausses de toile de lin ; par-dessus étaient une tunique serrée avec une ceinture de soie, et des chaussettes ; des bandelettes entouraient ses jambes, des sandales renfermaient ses pieds, et, l'hiver, un justaucorps de peau de loutre lui garantissait la poitrine et les épaules contre le froid. Toujours il était couvert de la saie des Vénètes, et portait une épée dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent ; il scellait les traités avec le pommeau. Quelquefois il en portait une enrichie de pierreries, mais ce n'était jamais que les jours de très grandes fêtes, ou quand il donnait audience aux ambassadeurs des autres nations. Les habits étrangers, quelque riches qu'ils fussent, il les méprisait, et ne souffrait pas qu'on l'en revêtit. Deux fois seulement, dans les séjours qu'il fit à Rome, d'abord à la prière du pape Adrien, ensuite sur les instances de Léon, successeur de ce pontife, il consentit à prendre la longue tunique, la chlamyde et la chaussure romaine.

L'habillement de guerre de Charlemagne consistait en une casaque, une cuirasse, des brassarts et des cuissarts. Les gens de sa suite étaient armés comme lui, mais ne portaient point de cuissarts.

L'usage des cuirasses et des casques, qui, sous le commencement de la première race, était fort rare, ainsi que celui de l'arc et des flèches, fut non seulement introduit, mais même ordonné sous la seconde race. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un article des Capitulaires de Charlemagne : « Que le comte ait soin que les armes ne manquent point aux soldats qu'il doit conduire à l'armée, c'est-à-dire qu'ils aient une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches... qu'ils aient des cuirasses, ou des casques. »

Plusieurs capitulaires nous apprennent que les Français ne quittaient leurs armes, devenues alors très pesantes, que lorsqu'ils allaient à l'église. Les provinces continuèrent à fournir, comme auparavant, leur contingent pour la guerre. Les troupes étaient commandées par les comtes et les ducs. Les ecclésiastiques furent exclus, par une loi de Charlemagne, du service militaire, ce que quelques évêques regardèrent comme un déshonneur. Les nouveaux mariés en étaient exempts jusqu'au bout de l'an de leur mariage.

Charlemagne rendit les premières lois somptuaires qui réglèrent le prix des étoffes, et distinguèrent l'état et le rang des particuliers par rapport à leur habillement. Un capitulaire de l'an 808 défend d'acheter un sayon double plus de vingt sous, et un sayon simple plus de dix.

Quand les Francs, qui vivaient au milieu des Gaulois, virent ceux-ci revêtus de saies brillantes, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Charlemagne, qui trouvait ce dernier habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant, dès qu'il reconnut que ces petits manteaux écourtés n'avaient d'autre objet que d'étaler autant de fourrures et de broderies que l'art du tailleur pouvait en mettre, il proscrivit cette mode. « A quoi servent, disait-il, ces petits manteaux? Au lit, ils ne sauraient nous couvrir; à cheval, ils ne nous défendent ni de la pluie ni du vent; sommes-nous assis, ils ne préservent nos jambes ni du froid ni de l'humidité. »

Charlemagne avait imité à bien des égards le faste des empereurs d'Orient, et c'est sur le modèle de leurs chasses qu'il avait formé l'état des siennes. Ses équipages étaient brillants et nombreux, et toute sa cour prenait souvent part à ce divertissement impérial. Des lions, entretenus pour cet usage, en faisaient parfois les frais. On attaquait le lion à cheval, en lui tirant une flèche ou en lui lançant un javelot. L'animal blessé se retournait avec fureur contre celui de qui il avait reçu le coup; mais le cavalier l'écartait, en lui jetant une pièce d'étoffe sur laquelle l'animal furieux se précipitait. Un autre cavalier survenait, frappait le lion, et pour s'en emparer usait du même stratagème.

Hincmar parle de certains bas officiers de la cour de Charlemagne nommés bersariens et bévérariens : c'étaient des officiers des chasses. Les bersariens (nom emprunté au mot de la basse latinité *bersare*, qui signifie percer de traits) servaient à la chasse aux loups, et les bévérariens à la chasse du castor ou bièvre.

Un certain jour de fête qu'il se trouvait dans le Frioul, Charlemagne, après la célébration de la messe, emmena tous les siens à la chasse, vêtus comme ils étaient. La journée était froide et pluvieuse. Le monarque portait un habit de peau de brebis. Les seigneurs de sa cour, arrivant de Pavie, où les Vénitiens avaient récemment apporté toutes les richesses de l'Orient, étaient vêtus, comme dans les jours fériés, d'habits surchargés de peaux d'oiseaux de Phénicie entourées de soie, de plumes naissantes du cou, du dos et de la queue des paons enrichies de pourpre de Tyr et de franges d'écorce de cèdre. Sur quelques uns brillaient des étoffes piquées; sur quelques autres, des fourrures de loir. C'est dans cet équipage qu'ils parcoururent les bois; aussi revinrent-ils déchirés par les branches d'arbres, les épines et les ronces, percés par la pluie, et tachés par le sang des bêtes fauves. L'empereur leur enjoignit de ne pas changer d'habits, et de se présenter le lendemain avec les mêmes vêtements. Ils obéirent; mais tous alors, loin de briller dans de beaux habits neufs, faisaient horreur avec leurs chiffons infects et sans couleur, ces minces fourrures et ces fines étoffes s'étant plissées et retirées au feu près duquel chacun avait cherché à se réchauffer. A leur vue, Charlemagne dit au serviteur de sa chambre : « Frotte un peu notre habit dans tes mains, et apporte-nous-le. » Prenant ensuite et montrant à tous les assistants ce vêtement qu'on lui avait rendu bien entier et bien propre, il s'écria : « O les plus fous des hommes! quel est maintenant le plus précieux et le plus utile de nos habits? est-ce le mien, que je n'ai acheté qu'un sou, ou les vôtres, qui vous ont coûté des livres pesant d'argent? »

Ceux qui l'approchaient n'osèrent jamais porter à la guerre et contre l'ennemi autre chose que des armes, des vêtements de laine et du linge. Si quelqu'un d'un rang inférieur, et ignorant cette règle, se présentait à ses yeux avec des habits de soie ou enrichis d'or et d'argent, il le gourmandait et le renvoyait avec de sévères paroles.

Quoiqu'il fût d'ordinaire vêtu simplement, Charlemagne déployait une grande magnificence dans les cérémonies solennelles. Il s'y montrait avec un justaucorps brodé d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, une saie retenue par une agrafe d'or, et un diadème tout brillant d'or et de pierreries. C'est revêtu des ornements impériaux, et la couronne sur la tête, qu'il se rendit à l'église d'Aix-la-Chapelle pour associer publiquement à l'empire son fils Louis, en août 813, l'année qui précéda sa mort arrivée le 28 janvier 814. Son sceptre était tout en or, orné de perles, de saphirs et de rubis; la main de justice était en ivoire, et le reste en or et en perles; le globe impérial était une sphère creuse, de l'or le plus pur, cerclée de trois bandeaux entrecroisés, et surmontée d'une croix richement garnie de pierreries, ainsi que les demi-cercles de la partie supérieure.

Le grand costume impérial se composait de deux tuniques. La première, l'*aube*, plus courte et recouvrant en partie l'autre, était faite d'une étoffe de soie blanche, ou taffetas solide appelé *samit*, et ornée, autour de l'échancrure du cou, au-dessous des épaules et au bout des manches, de riches parements brodés en perles sur fond d'or : un ornement assez caractéristique est cette espèce de plaque carrée qu'elle présente en avant, à l'endroit où le grand-prêtre des juifs portait le pectoral, dont elle n'est sans doute qu'une imitation; au bas était une large bordure brodée en or sur fond pourpre, et consistant en cinq bandes cousues les unes aux autres. La deuxième tunique, la *dalmatique*, vêtement qui se mettait par-dessus l'aube, était faite d'une étoffe de soie violette. Elle avait un petit collet formé d'un simple galon d'or, avec une petite fente au devant du col, et deux riches parements de broderie au bout des manches. Les autres parties de ce costume étaient : l'*étole*, longue bande de drap d'or bordée de perles et ornée de compartiments semés de pierres précieuses; les *gants*, en soie de couleur pourpre, brodés en perles et couverts de pierreries entremêlées de plaques émaillées; le *manteau* ou *pluvial*, de la forme d'une chape d'église (moins le grand chaperon rabattu), en soie rouge, et garni aux deux marges antérieures d'un riche bandeau semé de perles à profusion et rehaussé de pierres précieuses.

L'ensemble du costume impérial offre, comme on le voit, une frappante ressemblance avec l'ensemble du costume ecclésiastique. Quelques auteurs, considérant la royauté comme un sacerdoce et le sacre comme une véritable ordination, ont pensé que le monarque se laissait réellement revêtir, dans cette cérémonie, du costume d'un ministre des autels. D'autres, au contraire, repoussant cette interprétation plus mystique qu'archéologique, se sont servis de cette similitude pour faire remonter l'institution du costume impérial à ces époques reculées où le costume ecclésiastique lui-même ne différait en rien du costume civil.

Sur une mosaïque faite sous son règne, Charlemagne porte la couronne impériale fermée par le haut, comme la portaient les empereurs d'Orient. Il a des moustaches sans barbe, une tunique fort courte, et par dessus une chlamyde attachée à la manière des Romains. Il a aussi un ornement que plusieurs antiquaires ont pris pour un ordre; mais cette supposition tombe d'elle-même, lorsqu'on considère qu'il porte, en petit, le même ornement aux genoux, et que d'ailleurs Charlemagne n'a été le fondateur d'aucun ordre. Le premier ordre établi en France est l'ordre de l'Etoile, créé par Jean I en 1351.

La couronne dite de Charlemagne, que l'on conservait autrefois, avec tous les autres monuments impériaux, à l'Hôtel-de-Ville de Nuremberg, d'où on la transportait, à chaque élection impériale, dans la ville choisie pour le couronnement, a été, depuis les guerres de la révolution, remise en garde à la cour de Vienne, qui la conserve aujourd'hui. Elle se compose de huit plaques d'or de grandeur inégale, quatre grandes entièrement semées de pierreries, et quatre plus petites décorées de sujets émaillés, avec une bordure de pierreries; une croix mobile qui s'implante der-

rière la plaque principale, et un demi-cercle, également mobile, qui va de la plaque antérieure à la plaque postérieure, complètent son ajustement. La plaque principale a, sur l'original, 0m,149 de hauteur sur 0,122 de largeur; les autres plaques n'ont que 0m,088 de large, ce qui donne pour la circonférence 0m,737. Son poids total, avec les pierreries et le petit bonnet de velours rouge qui la garnit intérieurement, est de 3k,230.

On conserve également à Vienne l'épée de Charlemagne, qui, à compter de l'extrémité de la poignée jusqu'au bout du fourreau, a 1m,17 de longueur, et pèse 2 kilog. 562 gr. La poignée, ainsi que la branche transversale, est en bois et recouverte de feuilles d'or travaillées, ciselées et émaillées. Le fourreau est également émaillé dans toute sa longueur. La lame, large à sa naissance de 0m,061, et portant à son centre une gouttière très peu creusée, se termine par une extrémité arrondie comme le fourreau, et semble par cette particularité justifier le titre de *Joyeuse* qu'elle portait : une pareille épée, en effet, n'était pas destinée à frapper, mais bien à figurer dans les occasions d'éclat où se manifestait l'allégresse publique.

La France possède, comme l'Allemagne, des insignes royaux décorés du grand nom de Charlemagne. Ces insignes, qui servaient depuis un temps immémorial au couronnement des rois de France, qui échappèrent au pillage du trésor de Saint-Denis, et dont Napoléon et Charles X se plurent à rehausser les splendeurs de leur sacre, sont au nombre de quatre : la couronne, le sceptre, l'épée, et les éperons. Ils sont actuellement déposés au garde-meuble de la couronne.

Charlemagne n'avait pas moins d'éloignement pour le luxe de la table que pour le luxe des habits. Quoiqu'il mangeât toujours avec sa nombreuse famille, on ne lui servait jamais que quatre plats outre le rôti. On pourrait cependant trouver quelque luxe, au moins d'étiquette, dans l'histoire suivante, que rapportent les légendaires. Les jours de jeune, disent-ils, Charlemagne dînait à deux heures après midi, contre l'usage commun, qui était de ne dîner qu'à trois heures. Un évêque parut scandalisé de ce léger relâchement. Charlemagne lui dit qu'il avait raison; mais il lui ordonna de jeuner jusqu'après le dîner des derniers officiers du palais. Or il y avait cinq tables consécutives. Les princes et les ducs servaient l'empereur, et ne dînaient qu'après lui. Les comtes servaient les ducs, et étaient à leur tour servis par des officiers inférieurs, de sorte que la dernière table ne finissait que bien avant dans la nuit. Ainsi l'évêque eut lieu de juger que l'empereur avançait l'heure de son dîner par une juste condescendance pour ses officiers.

(Charlemagne en grand costume impérial, d'après l'ouvrage sur les ornements impériaux, publié en 1790 à Nuremberg, par MM. d'Ebner, d'Elsenbach et Schneider.)

Cet empereur mérita le titre de *Grand* non seulement par ses conquêtes, mais aussi par ses sages institutions. Restaurateur des lettres, il attira en France, par ses libéralités, les savants les plus distingués de l'Europe. Il fonda dans son palais même la première académie qu'on eût vue dans les Gaules; il s'honora d'en être membre. Il favorisa aussi l'agriculture, et fit d'admirables règlements. On lui doit le code connu sous le nom de *Capitulaires* et promulgué en 805. Charlemagne est le patron de l'université de Paris, et sa fête se célèbre le 28 janvier.

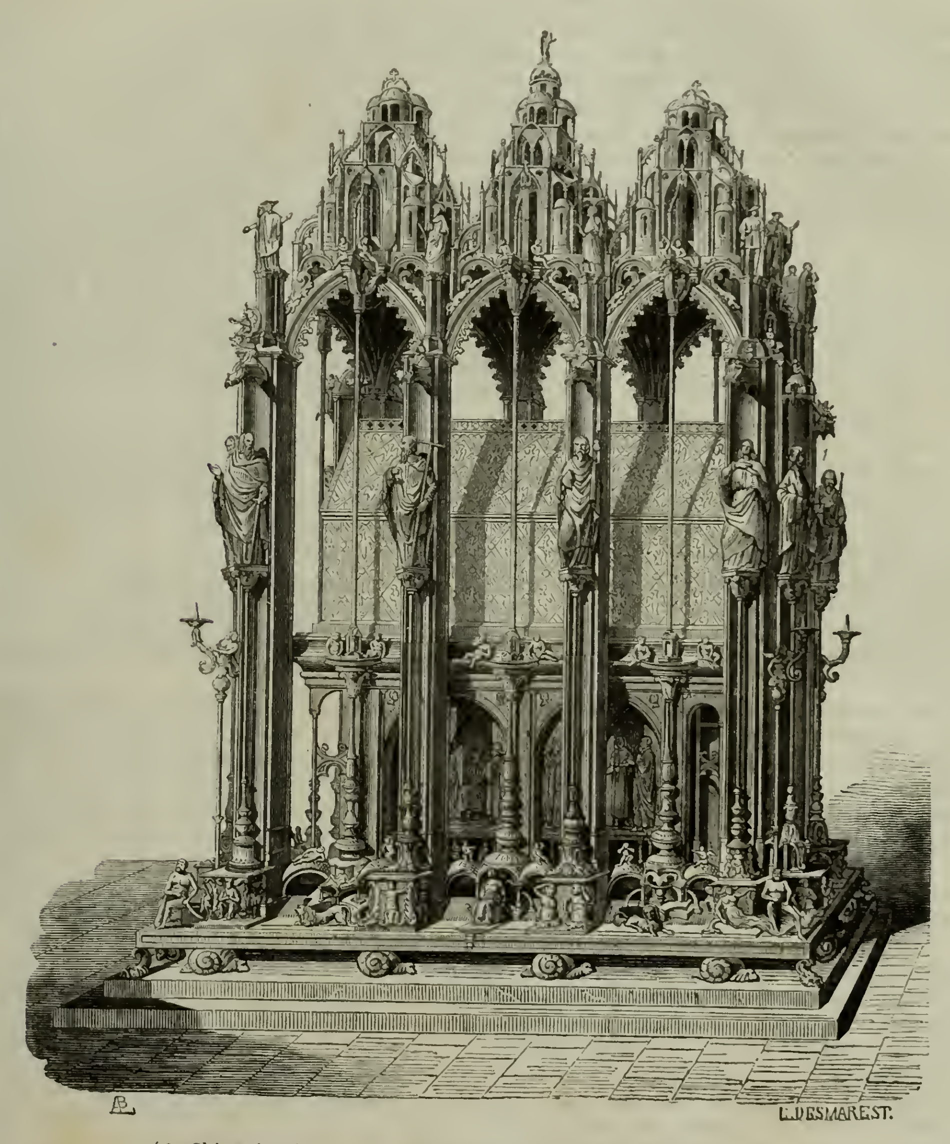
Ce prince prodigieux, dit Montesquieu, était extrêmement modéré. Il mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. Tout le capitulaire *De villis*, de l'an 800, est un chef-d'œuvre de prudence, de bonne administration et d'économie. « Je ne dirai plus qu'un mot, ajoute Montesquieu; il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins, et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA CHASSE DE SAINT SÉBALD, A NUREMBERG.

(Voy., sur Nuremberg, 1833, p. 77, 85; 1841, p. 49.)



(La Châsse de saint Sébald, à Nuremberg, par Pierre Vischer. — Seizième siècle.)

Ce tombeau, fondu en bronze par Pierre Vischer, avec l'aide de ses cinq fils, dans les années 1506-1519, est placé, ainsi que nous l'avons déjà indiqué ailleurs, au milieu du chœur de la petite église de Saint-Sébald, à Nuremberg. Il est de moyenne dimension; ses minces et brunes colonnettes enferment et font admirablement valoir la châsse de saint Sébald, toute couverte de lames d'or et d'argent (1). La base du monument, soutenue par d'énormes escargots et chargée de figures d'enfants qui jouent avec des insectes, son toit surmonté de constructions architectoniques et de clochetons byzantins, les colonnettes qui joignent la base au faîte, sont d'un goût tout-à-fait allemand; on retrouve encore le même caractère dans les figures d'enfants jouant avec des chiens qui ornent la console de la châsse, dans les bas-reliefs qui en entourent le socle et qui représentent les miracles attribués à saint Sébald, dans le portrait du saint portant son église sur sa main, dans celui que Pierre Vischer a fait de lui-même. Mais les douze statues d'apôtres qui sont adossées aux colonnes, à la hauteur de l'entablement de la châsse, ont des têtes et des draperies qu'on peut comparer aux plus beaux morceaux que l'imitation des anciens ait inspirés au génie moderne : les sirènes qui soutiennent les candélabres aux quatre angles affectent les formes allongées et fuyantes que, quelques années après, le Primatice naturalisa en France; les figures nues qui sont assises au pied des colonnes semblent posées par Michel-Ange, et celles qui en couronnent le faîte ont le costume et la tournure des œuvres les plus élégantes que Florence ait produites à la fin du quatorzième siècle. Ce chef-d'œuvre, qui n'a point son pareil parmi toutes les sculptures allemandes, ne peut être comparé qu'aux pages les plus complexes et les plus élevées d'Albert Durer. L'exécution, quoique faite sur de petites proportions, est tout-à-fait monumentale : elle est à la vérité inégale, comme ayant été laissée à diverses mains; mais les attitudes, où l'on sent la direc-

(1) Nous empruntons cette description au savant ouvrage de M. H. Fortoul sur *l'Art en Allemagne*. Ce livre, que nous consultons souvent, est jusqu'ici le seul en France qui fasse bien connaître et comprendre l'histoire ancienne et moderne des beaux-arts en Allemagne.

tion suprême du maître, sont partout d'une grande beauté.

M. H. Fortoul cite plusieurs autres œuvres de Pierre Vischer, entre autres les bas-reliefs de quelques tombes du cimetière Saint-Jean à Nuremberg, une statue d'Apollon Sagittaire qui décore le rez-de-chaussée du Musée, un médaillon de bronze qu'on voit derrière l'autel de l'église de Sainte-Egide, un tombeau en bronze de l'archevêque Ernest de Saxe sous le portail de la cathédrale de Magdebourg.

Il paraîtrait que nous avions trop ajouté de foi à une tradition populaire en attribuant à Pierre Vischer la statuette de *l'Homme aux oies* (1838, p. 85). L'auteur de ce charmant caprice est, d'après M. Fortoul, Pancreas Labenwolf.

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte naturellement sur ce qu'il doit aux autres plutôt que sur ce qu'il a le droit d'en attendre.

Madame Guizot.

LES HAUTS LIEUX.

IDOLATRIE DES JUIFS.

Qui n'a été frappé, en lisant la Bible, du retour opiniâtre des Juifs au culte de Baal et aux sacrifices sur les *hauts lieux?*

La science archéologique a dû rechercher ce que pouvaient être ces autels de Baal, ces hauts lieux, suivant l'expression de la Bible.

Sorti de l'Egypte, le peuple juif était au moment de pénétrer dans le pays de Chanaan : Moïse ne cessait de l'avertir qu'il allait se trouver au milieu d'idolâtres qui rendaient un culte insensé à de faux dieux. Les livres saints sont remplis de ces avertissements donnés aux Hébreux, de résister à la contagion et de briser les idoles. Craintes fondées, avertissements inutiles! Le peuple au milieu duquel allait s'établir le peuple juif était composé de tribus moabites et chananéennes, toutes vouées au culte des astres, et qui ne pouvaient manquer d'exercer sur les Juifs la double influence de la langue et de la race, influence accrue par la civilisation, le commerce et la navigation : aussi, dès les premiers temps, le peuple juif se montra-t-il enclin à pratiquer ce culte des tribus chananéennes. La lecture attentive de la Bible nous le présente, soit sous les juges, soit sous les rois, toujours flottant entre le culte du vrai Dieu et celui des idoles, entre la vérité et l'erreur ; on le voit même quelquefois sacrifier sur les autels du vrai Dieu avec des pratiques phéniciennes.

Dans le chapitre VI du livre des Juges, nous lisons que le père de Gédéon, de la tribu de Manassès, avait érigé à Ephra un autel à Baal, et que c'est par l'ordre de Dieu que Gédéon le détruisit et coupa par le bas l'arbre au pied duquel cet autel était élevé. Devenu chef des Juifs, Gédéon extirpa tout culte idolâtre ; mais à sa mort les Hébreux retournèrent à Baal.

Sous les rois, rien de plus triste et de plus curieux tout à la fois que ce retour des Juifs au culte des faux dieux dans l'enceinte même du temple de Salomon. Jéroboam, Abiam et autres princes élèvent des autels et sacrifient à Baal. Mais ce qui est plus significatif, c'est de voir Salomon lui-même élever des idoles à Astarté, à Moloch, et à Chamos, idole des Moabites ; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces monuments s'élevèrent en face même de celui de la ville sainte. (Liv. des Rois, III, IX.)

Josias emploie le fer et le feu, il anéantit les idoles et fait mettre à mort les prêtres ; mais c'est alors qu'éclate surtout cette ténacité du peuple juif à l'égard des idoles étrangères : car lorsque ces autels érigés par les rois de Juda dans le temple du vrai Dieu et dans leurs propres palais furent détruits par Josias, les Juifs mécontents de cette destruction firent construire sur les toits en terrasses de leurs maisons des autels où ils adoraient les astres. (Jérémie.)

Ces autels, ces *hauts lieux* (1) consistaient en une construction en pierre, affectant plus ou moins la forme pyramidale, au moyen d'assises en retraite qui servaient à monter au faîte. Ces monuments étaient souvent d'une très grande dimension. Leur forme était empruntée à l'Asie, et particulièrement à la Perse, où le culte des astres, le sabéisme, était plus généralement répandu. La Bible, dans le chapitre IX du livre des Juges, nous fournit des notions curieuses sur le haut lieu que l'on voyait à Sichem. Ce monument était, comme les autres hauts lieux importants de la Judée, une grande tour conique ou pyramidale, dans un temple assez vaste pour que l'on pût y célébrer les repas publics, et au sommet de laquelle était un autel composé de deux degrés, le premier en pierre, et le second construit de la cendre des cuisses des victimes, particularité aussi étrange que curieuse, attestée par Pline et par Pausanias.

Xénophon, dans sa *Retraite des dix mille*, dit qu'en arrivant à une ville de l'Asie, qu'il indique, les Grecs virent tout le peuple s'enfuir à leur approche, et se réfugier dans un temple, sur une vaste pyramide.

(1) En hébreu, ces mots *hauts lieux* sont rendus par *bamoth*, pluriel du mot *bama*. Il est impossible de ne pas reconnaître là le radical du mot grec *bômos* (la chose élevée). Par Cadmus, on le sait, les Grecs avaient reçu dans leur langue un grand nombre de mots phéniciens.

COLONIES FRANÇAISES.

(Voy. les Tables de 1839 et 1840.)

LA GUADELOUPE. — LA POINTE-A-PITRE. — LA BASSE-TERRE.

La Pointe-à-Pitre. — En 1763, l'emplacement qu'occupe ou plutôt qu'occupait la ville de la Pointe-à-Pitre avant sa récente destruction n'était qu'un marais d'eau saumâtre, couvert d'une épaisse végétation de palétuviers, et entrecoupé de savanes noyées, sur lesquelles se montraient çà et là quelques misérables *ajoupas* de pêcheurs blancs et nègres. A l'orient, une chaîne de mornes peu élevés domine ces marécages ; mais à l'occident se déroule la nappe magnifique d'un port naturel, dont les eaux profondes et tranquilles peuvent abriter des milliers de navires. Aussi, dès l'année 1740, M. de Clieu, gouverneur de la colonie, adressa un mémoire au ministre de la marine sur l'importance de cette position et sur le grand parti qu'on pouvait en tirer. Mais la colonie, ruinée par de fréquents ouragans, fit ajourner le projet d'un établissement trop coûteux pour ses faibles ressources. Cependant déjà, en 1759, pendant leur occupation, les Anglais s'étant servis avec succès d'un des enfoncements du port, ce résultat attira l'attention du gouvernement de la métropole, et à la paix de 1763 on commença à fonder une ville. D'abord, en raison de sa position autour d'un petit mamelon qui avançait dans le marais, on la nomma *Morne-Renfermé*. Mais bientôt elle fut appelée Pointe-à-Pitre, du nom d'un pêcheur dont l'ajoupa occupait la pointe où commencèrent les premières constructions. Elle est située par les 16° 15′ de latit., et par les 63° 50′ de longit. O. de Paris, dans la partie de l'île Guadeloupe nommée Grande-Terre, vaste plateau madréporique peu élevé au-dessus du niveau de la mer, et cependant couvert de riches habitations en grande partie détruites par le dernier tremblement de terre.

Dans l'origine ses développements marchèrent avec lenteur, jusqu'au moment où on y établit le siége de l'amirauté et la sénéchaussée qui se trouvait dans le bourg de Sainte-Anne, et de laquelle ressortaient les quartiers de la Grande-Terre, ceux de la Baie-Mahaut, du Lamentin, du Petit-

Bourg, etc. Dès lors la Pointe-à-Pitre prit un accroissement considérable. Mais il semble que sa destinée l'avait marquée d'avance pour de grands désastres. Le 21 mars 1780, un incendie la réduisit en cendres. Alors on reconstruisit la ville en pierres, sur un plan régulier, les rues larges et se coupant à angle droit, les maisons hautes de trois étages et chargées de vastes balcons de fer. Ce fut à cette époque que MM. de Clugny, gouverneur, et Foulquier, intendant, reçurent de France l'ordre de transférer le siége du gouvernement à la Pointe-à-Pitre, ordre qui ne fut pas exécuté à cause des embarras financiers de la colonie. Quoi qu'il en soit, cette ville ne continuait pas moins à augmenter sa prospérité commerciale, lorsqu'arriva la révolution française, qui réagit sur toutes les colonies.

Dans ces graves circonstances, la population de la Pointe-à-Pitre signala son dévouement à la métropole en résistant courageusement à l'invasion anglaise. Mais l'état d'abandon où se trouvait alors la colonie détermina une prompte reddition; et en 1794 le général Dundas, avec une garnison de 4 000 hommes soutenue par quatorze vaisseaux de guerre, gouvernait la Guadeloupe au nom du roi d'Angleterre, quand, le 4 floréal an II (23 avril 1794), une petite flotte française, composée des frégates *la Pique* et *la Thétis*, du brick *l'Espérance*, parut devant le Gozier, quartier voisin de la Pointe-à-Pitre; elle portait 1153 hommes, sous les ordres du général de division Aubert et du commissionnaire conventionnel Victor Hugues. Cette faible troupe débarqua à la pointe des Salines, repoussa les Anglais, à minuit enleva d'assaut le fort Fleur-d'Epée, et le lendemain matin entra triomphante dans la ville de la Pointe-à-Pitre, aux acclamations des habitants. Là, 87 navires de commerce et d'immenses amas de marchandises anglaises furent saisis. Mais les vaincus revinrent à la charge avec des forces encore plus considérables. La lutte se prolongea surtout à la Pointe-à-Pitre, qui eut le bonheur de coopérer à la défaite complète des Anglais. Pendant le régime révolutionnaire du commissaire Hugues et celui de ses successeurs Jeannet, Baco, de Laveaux et Lacrosse, qui ne firent que de l'anarchie, la Pointe-à-Pitre vit tarir les sources de sa richesse. Mais de l'expédition faite en 1801 sous les ordres du général Richepanse, dans le but de rétablir l'ancien ordre de choses, de cette année date l'ère de la grande prospérité de la ville. De 1804 à 1808 surtout son commerce fut immense. La guerre avec l'Angleterre lui fit ouvrir son port à toutes les nations neutres. Ses corsaires, aussi intrépides que nombreux, désolaient le commerce anglais, et enlevaient même des frégates. Tels étaient l'éclat et la puissance de cette colonie séparée de la mère-patrie par un ennemi maître des mers, que le gouvernement anglais envoya une armée de 20 000 hommes et une flotte formidable pour conquérir la Pointe-à-Pitre. Cette conquête ne s'accomplit qu'après une vigoureuse résistance de la faible garnison et des milices coloniales, si inférieures en nombre aux envahisseurs. Le régime des Anglais ne fut pas, en général, préjudiciable au train des affaires; mais à la paix, quand il fallut rendre la colonie, ils dépouillèrent avec la plus incroyable audace tous les établissements publics, et remirent à la France une colonie à demi ruinée. Depuis, de nombreuses améliorations vinrent rendre à la ville son importance et sa beauté. Les quais furent achevés, le morne de la Victoire rasé, la caserne et le théâtre élevés sur la place de la Victoire, les nouvelles maisons élégamment bâties, la propreté des rues surveillée, et la police convenablement administrée. Mais un objet de première nécessité, l'eau potable, continue à y manquer; on est obligé d'aller la chercher à quelque distance, encore est-elle saumâtre. Cependant plusieurs projets ont été présentés en 1785, 1796 et 1825, pour amener l'eau vive des montagnes de la Guadeloupe par un aqueduc. Ce travail serait d'une facile exécution.

La ville ne forme qu'une paroisse, autrefois desservie par les capucins. Avant le dernier désastre, sa population était de 20 000 âmes. Elle comptait une soixantaine de rues, quinze cents maisons et trois places publiques, entourées d'une belle ceinture de quais ombragés d'énormes sabliers. Là se trouvaient les magasins des principaux négociants, et on y voyait ces immenses dépôts de denrées françaises, américaines et coloniales qui alimentaient le commerce de la plus riche ville des Antilles après la Havane. En face, et sur la surface unie du port, reposaient cent navires occupés à charger ou à décharger leurs marchandises, tandis que des goëlettes et des bateaux caboteurs, des *sabus*, des pirogues et autres petits bâtiments légers, glissaient en tous sens : le mouvement de la ville se répétait sur les eaux. Malheureusement ce vaste port ne peut recevoir que des frégates de second rang, à cause des cailles sous-marines à l'endroit de sa passe, et des carcasses de navires coulés par Victor Hugues pour empêcher les Anglais d'y pénétrer.

Le séjour de la Pointe-à-Pitre serait enchanteur, si l'atmosphère n'était infectée par les miasmes délétères des palétuviers, si les eaux étaient meilleures, et enfin si la nature mouvante du sol ne le rendait plein de dangers mortels. Ses lourdes maisons de pierre ont beaucoup contribué à sa ruine le 8 février. Quant aux particularités de ses mœurs et habitudes, il n'en existe pas de saillantes. C'était une ville tout européenne, un de nos ports de mer du continent, autant pour les usages que pour le fond de la population blanche, qui comptait plus de Normands, de Gascons et de Provençaux que de créoles.

Basse-Terre. — Cette ville, chef-lieu et résidence du gouvernement colonial, est située par les 16° lat. et 64 long. O. de Paris, à 12 kilomètres de la Soufrière, sur le rivage, aux pieds des montagnes, et à 50 kilom. de la Pointe-à-Pitre. Elle s'étend en bande le long de la mer, et présente ainsi beaucoup plus de longueur que de largeur. Outre le gouverneur et le préfet, le procureur-général et les magistrats de la cour royale habitent la Basse-Terre où se trouvent aussi les principales forces de la colonie; mais sa rade foraine, exposée à tous les vents et à de violents raz de marée, ne permet à aucun vaisseau de l'Etat d'y séjourner plus de vingt-quatre heures.

En 1660, la Basse-Terre était déjà assez considérable; son église paroissiale était belle; l'établissement des Jésuites et celui des Carmes présentaient un aspect monumental. Tous les jours elle grandissait, malgré les désavantages de sa position maritime, quand, en 1691, 1703, 1759, elle fut successivement pillée, saccagée et brûlée par les Anglais. Après avoir réparé ces désastres et fleuri de nouveau, un incendie y éclata, le 15 août 1782, à quatre heures du soir; la destruction fut complète, et toute son ancienne splendeur disparut dans les flammes. A cette époque, presque toute la richesse coloniale y était concentrée, et sa population s'élevait à 14 000 âmes. Mais la perte de son commerce, transporté à la Pointe-à-Pitre, fit baisser le nombre de ses habitants, qui maintenant n'est guère que de 8 000 âmes.

En général, ses rues sont assez larges et belles, surtout dans la paroisse de Saint-François. Mais ce qui plaît le plus à la Basse-Terre, c'est l'abondance de ses eaux vives qui arrosent toutes ses rues; car chaque maison possède une fontaine dans sa cour. En 1767, le gouverneur, comte de Nolivos, la fit paver et l'orna d'une agréable promenade appelée cours Nolivos, plantée de hauts tamarins, et qui a été décorée d'une fontaine en 1774. Au-dessus de la ville, et près de la maison du gouverneur, se trouve le champ d'Arbaud, ainsi nommé en souvenir d'un des premiers administrateurs de la colonie. Cette vaste et superbe place, plantée d'arbres en 1817, sert aux manœuvres de la garnison.

En 1667, l'hôpital Saint-Louis fut bâti par le général Prouville de Tracy. Dulion, gouverneur, et M. de Chambré, agent de la seconde Compagnie des Indes occidentales, donnèrent de l'accroissement à cette pieuse insti-

tution en y ajoutant un établissement militaire. Mais en 1794, lors de l'attaque des Anglais, des matelots, profitant du désordre causé par le combat et les dissensions des différents partis, le pillèrent et l'incendièrent ainsi que



(La Guadeloupe. — La Pointe-à-Pitre, chef-lieu de la Grande-Terre,

l'intendance qui renfermait les archives. Les Anglais s'emparèrent alors de la ville, et lorsque, quelques jours après, le général Pélardy les en chassa, ils démolirent l'arsenal, les batteries et les casernes. En 1802, les boulets tirés sur les nègres révoltés, commandés par Ignace et Delgrès, renversèrent beaucoup de maisons.

Cependant, depuis la paix, les Français, ayant recouvré leur colonie, fondèrent de grands établissements publics



(La Guadeloupe. —

et d'une belle construction dans la ville de la Basse-Terre, qui renferme 46 rues, 873 maisons et beaucoup de terrains vacants plantés en vergers.

D'un côté la mer la baigne, de l'autre elle est abritée par les mornes Bellevue, Mont-Désir, Beau-Soleil, de l'Espérance et Saint-Charles, divisés par de profondes ravines. Ces mornes qui s'élèvent en amphithéâtre sont couverts de riches champs de cannes, et parés de belles et riantes

habitations. Plus haut on aperçoit le camp Saint-Charles, cantonnement sanitaire fondé en 1810 par les Anglais, et le Matouba, maison de campagne du gouverneur. Au-dessus, le volcan de la Soufrière.



en partie détruite par le tremblement de terre du 8 février 1843.)

Les coups de vent ou ouragans ont plusieurs fois bouleversé la ville ; les plus terribles sont ceux de 1821 et de 1825. L'approche en est défendue, du côté de la mer, par les batteries royales des Irois et des Carmes. Mais du côté de la terre le fort Richepanse est malheureusement dominé par ses alentours.

Des montagnes descendent les rivières des Pères et celle des Galions, qui fournissent l'eau à la ville. Cette dernière



La Basse-Terre.)

est ainsi nommée des galions espagnols qui s'y arrêtaient toujours pour y renouveler leur provision d'eau. Quant à la rivière aux Herbes, elle est souvent à sec, mais ses débordements sont terribles ; deux ponts la traversent.

Nous terminerons en rappelant que la Basse-Terre a donné naissance à trois hommes d'un noble caractère et d'un grand mérite : le général Dugommier, le peintre Lethière et le naturaliste Lherminier.

LE CONTRE-MAITRE (1).

...Le Français avait déjà remarqué, en visitant la mine, un jeune contre-maître, nommé Williams, dont l'intelligence et le langage correct l'avaient frappé. M. Watson, qu'il avait interrogé, s'était contenté de répondre :

— C'est un garçon qui a toujours fait son devoir.

En revenant de la fabrique avec Henri, M. R... aperçut Williams assis à la porte d'un cottage à l'aspect riant, qui semblait être sa demeure. Le jeune contre-maître se leva à leur approche et les salua avec une politesse digne. M. R... s'arrêta et lia conversation avec lui.

Après lui avoir fait plusieurs questions sur les travaux de la mine, la qualité de la houille, son abondance, les modes d'extraction, il lui demanda s'il était du pays.

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit Williams; je suis du pays de Galles.

— Un pauvre et noble pays, observa M. R...

— Noble, je le crois, reprit Williams; car le maître d'école nous a souvent raconté des actes de courage et de dévouement accomplis par nos aïeux dans la défense de leur liberté; mais pour pauvre, je le sais par expérience.

— Vous avez donc connu la misère?

— Et je puis dire que c'est une bonne mais rude institutrice, monsieur; sans elle je ne serais point aujourd'hui contre-maître dans la mine de M. Watson.

— Comment donc cela est-il arrivé?

— Oh! c'est toute une histoire, monsieur.

— Voulez-vous nous la conter? demanda M. R..., en souriant.

Williams s'excusa en objectant qu'il n'y avait rien dans ce récit qui pût intéresser un autre que lui; cependant sur les instances de M. R..., il consentit à le faire. Il présenta des siéges au Français et à Henri qui s'assirent.

« — Ce que j'ai à vous raconter est bien peu de chose, monsieur, dit-il; tout s'est passé bien simplement et selon la volonté de Dieu. Nous étions quatre enfants orphelins, sans autres ressources que la solde de notre frère aîné, John, qui servait sur les navires du roi; il nous l'envoyait régulièrement, et c'était assez pour payer la pension de mes deux jeunes sœurs et du petit Richard: quant à moi, j'avais déjà onze ans, et je gardais les troupeaux sur la colline.

» Tout allait donc bien, et la vieille femme chez qui logeaient mon frère et mes sœurs se rendait chaque mois à la ville pour toucher l'argent envoyé par John. Mais un jour... oh! je me le rappelle, monsieur, comme si c'était hier... je descendais le coteau en préparant un sifflet de sureau pour le petit Richard..., je la vis qui revenait d'un air agité.

» — Eh! qu'avez-vous, mère Kitty? lui criai-je.

» — Oh! c'est toi, dit-elle en m'apercevant; eh bien, me voilà bien attrapée avec tes frères, j'en serai pour mes seize schellings six pences.

» — Comment! m'écriai-je, n'avez-vous point eu l'argent de John?

» — John, répéta la vieille; il s'est laissé tomber d'une hune, le malheureux garçon...

» — Et il est blessé?

» — Il est mort!

» Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris au premier instant tout ce qu'il y avait dans ce mot : *il est mort;* mais il me sembla que je recevais un coup intérieur. Je m'assis machinalement sur la route sans rien dire et comme un idiot.

(1) Conte extrait des *Jeunes industriels* de mesdames Edgeworth, Belloc et Montgolfier. Cet ouvrage, qui paraît en ce moment chez Renouard, est une pittoresque et amusante revue de tout ce qu'il y a de plus intéressant, de plus curieux, de plus nouveau dans les sciences, les arts et l'industrie en France et en Angleterre.

» — Oui, mort, répéta la vieille femme; et j'en suis, moi, pour mes seize schellings six pences. Ah! tu peux pleurer, garçon, tu peux pleurer...

» Mais je ne pleurais pas; je me répétais à moi-même tout bas : *John est mort! John est mort!* sans pouvoir me le mettre dans l'esprit. Je me rappelais à peine avoir vu mon frère aîné; je ne le connaissais que par le bien qu'il nous faisait : aussi était-ce pour moi bien moins un homme qu'un bon génie. Dans tous les cas difficiles, à propos de toutes les espérances lointaines, je m'étais habitué à dire : *Si John voulait!* comme on dit : *Si c'était la volonté de Dieu!* John était pour moi une puissance protectrice et bienfaisante à laquelle je n'avais point donné de corps, si bien que je ne pouvais associer son souvenir à l'idée de mourir.

» Cependant après être resté quelque temps assis sur la route, je me relevai lentement, et je me dirigeai vers la chaumière de la vieille Kitty. Comme j'approchais de la porte, j'entendis le petit Richard pleurer, et la voix rude de la bonne femme qui disait : — Tu as déjà mangé plus de pain qu'on ne m'en paiera.

» Dans ce moment, je passai le seuil, et je vis mes deux sœurs qui étaient debout dans le coin le plus obscur avec Richard assis à leurs pieds. Au lieu de l'écuelle de soupe au lard qui composait d'habitude leur repas, chacun d'eux tenait à la main un morceau de pain sec et noir boulangé pour les volailles de la mère Kitty!...

» Je ne saurais vous dire comment cela se fit, monsieur; mais, à cette vue, je me sentis le cœur frappé et je fondis en larmes. Je venais de comprendre ce que signifiaient ces mots : John est mort!

» Les jours suivants achevèrent de m'éclairer. La vieille Kitty diminuait à chaque repas, pour mon frère et mes sœurs, cette part d'un pain qui leur semblait plus noir et plus sec à mesure qu'il était plus reproché; enfin elle arriva un jour chez le fermier où je servais, et lui dit devant moi :

« — Je suis décidée à ne plus garder cette nichée de chiens, voisin.

» — Quelle nichée? demanda le fermier.

» — Eh bien! mais le frère et les sœurs de ce garçon, répondit-elle en me montrant.

» Je tressaillis.

» — Et, que voulez-vous faire d'eux? mère Kitty, lui demandai-je.

» — Ce qu'ils ne tarderaient pas à faire de moi, répliqua-t-elle; de la graine de mendiants.

» — Ah! m'écriai-je, vous n'aurez point le cœur d'envoyer par les chemins de pauvres enfants que vous avez élevés et qui vous ont regardée jusqu'à présent comme leur mère.

» — Alors, trouve-moi le moyen de nourrir quatre bouches avec la part d'une seule, reprit la vieille femme; j'aime mieux abandonner les orphelins à la charité de tous que de les voir souffrir près de moi : le besoin rend dur, et je sens que je les haïrais si je les gardais plus longtemps. Chacun ne peut faire que selon sa force, et de plus riches les secourront.

» Je ne répondis rien, car je ne trouvais après tout aucune raison capable de toucher la mère Kitty; mais j'avais le cœur navré. Oh! si j'avais eu de la force comme mon frère John, si j'avais pu me faire le père de ces orphelins!... Malheureusement, je dépassais tout au plus la tête de ma sœur aînée; et le fermier Dickson ne m'avait jusqu'alors donné pour gages que les vieux habits de la ferme et deux paires de sabots neufs par an.

» Pendant que je réfléchissais ainsi tristement, la conversation avait continué entre Dickson et sa vieille voisine.

» — Encore, si nous étions près des *charbonnages*, disait celle-ci, on pourrait y envoyer l'aînée des petites.

» — C'est une triste vie, observa le fermier en secouant la tête.

» — Je ne dis pas non, mais on paie bien, et ce qu'elle pourrait gagner suffirait presque pour nourrir l'autre et le petit Richard.

» Je fus frappé comme d'un trait de lumière.

» — Mais il y a des charbonnages à huit milles d'ici! m'écriai-je.

» — Eh bien! demanda la vieille.

» — Eh bien, je puis y aller travailler, et vous abandonner la meilleure part de mon salaire pour que vous gardiez les trois enfants.

» La mère Kitty releva la tête et me regarda.

» — Tu ferais cela, toi? dit-elle.

» — Il ne sait pas ce que c'est que ce travail sous terre, interrompit Dickson.

» — Non, répliquai-je; mais puisque d'autres s'y résignent pour vivre, je m'y résignerai bien, moi, pour l'amour de mes sœurs et de Richard.

» La vieille femme devint pensive, et ajouta au bout d'un instant: — Ce serait toujours trois petits à nourrir avec le travail d'un seul.

» Mais Dickson reprit que si j'allais aux *charbonnages*, ma sœur aînée pourrait me remplacer chez lui; si bien que la mère Kitty n'aurait à sa charge que deux pensionnaires. Tout fut convenu ainsi; et, dès le lendemain, je partis pour les mines après avoir embrassé mon frère et mes sœurs.

» Dickson avait eu raison, monsieur, en me disant que je ne savais pas ce qu'était ce travail sous terre. Au premier instant, lorsque je sentis la tonne au fond de laquelle j'étais assis descendre dans le puits, et que je vis le soleil disparaître, il me sembla que j'entrais dans mon tombeau. Mais ce fut bien autre chose lorsque j'arrivai dans la galerie d'exploitation. J'aperçus là une fourmilière d'hommes nus jusqu'à la ceinture et tout noirs: les uns étaient à genoux, d'autres accroupis, plusieurs étendus sur le dos, et tous s'agitaient en silence à la lueur des lampes. Je crus voir la réalisation d'une vieille gravure que j'avais remarquée autrefois chez un de nos voisins, et qui représentait les supplices de l'enfer.

» Il y avait aussi dans cette foule lugubre de travailleurs des enfants occupés à rouler des chariots sur des *rails*, ou à ouvrir et refermer les portes des galeries chaque fois qu'une brouette en sortait.

» J'étais destiné à ce dernier emploi.

» On me plaça au fond d'une niche creusée dans une des parois de la galerie, et l'on me mit en main une corde au moyen de laquelle la porte devait successivement s'ouvrir et se fermer.

» Ce travail était peu fatigant; mais mon isolement, le silence forcé qui en était la suite, l'obscurité surtout, me jetèrent dans une profonde tristesse. Figurez-vous en effet, monsieur, un jeune garçon habitué à vivre parmi les genêts et les bruyères fleuries, à voir le soleil se lever et se coucher sur les campagnes, ou courir partout où ses pieds pouvaient le porter, subitement condamné à l'immobilité, aux ténèbres et à l'atmosphère brûlante de ces affreux souterrains! Pendant les deux premiers jours je tâchais de ne point m'écouter moi-même, et d'opposer ma volonté à mes sensations; mais au bout de ce temps ma volonté céda: je me laissai aller au découragement; je pleurais quelquefois des heures entières, ne cessant que quand je n'avais plus de larmes et recommençant dès que j'en retrouvais.

» J'étais bien résolu pourtant à persister malgré tout. Je me disais à moi-même: Ton frère John est mort en travaillant pour les petits; travaille comme lui quand tu devrais mourir de même, c'est ton devoir.

» A force de me répéter ces mots, je repris courage; puis craignant que l'abattement ne revînt, je fis comme les enfants peureux qui tirent leurs couvertures par-dessus leurs yeux pour ne rien voir; je cessai de regarder ce qui m'entourait; je m'empêchai de penser, et j'arrivai enfin à tirer ma corde machinalement sans savoir ce que je faisais.

» Cela dura quelques mois; mais au bout de ce temps, je m'aperçus que mon esprit s'endormait tout-à-fait, et que je ne pouvais plus le réveiller même quand j'en avais besoin. J'entendis un des contre-maîtres dire un jour en passant près de moi:

» — Ce garçon-là devient idiot.

» Ce mot m'épouvanta, monsieur! Si je devenais idiot, comment pourrais-je protéger mes sœurs et mon jeune frère? à quoi serais-je bon, et quel maître voudrait de moi? Je résolus de secouer mon engourdissement et de faire marcher mon esprit que je tenais depuis plusieurs mois, les jambes croisées pour ainsi dire. Le difficile était de lui trouver une occupation qui pût le tenir en haleine sans me ramener à mes tristesses. Je commençai par m'amuser à compter les brouettes chargées de charbon qui passaient devant moi. Après avoir vu combien il en passait en une heure, je voulus calculer combien il en passerait en un jour, en un mois, en une année. Puis je me rappelai qu'il y avait des jours de repos, et j'en fis la déduction; je multipliai le nombre que j'avais trouvé par celui des galeries où l'on exploitait une quantité égale de houille, je partageai le total en trois parts, et je sus ainsi ce qui revenait à chacun des associés de la mine. Ce problème modifié de mille façons, achevé et recommencé tous les jours, m'habitua à faire rapidement de tête toutes les opérations usuelles.

» Lorsque j'en fus là, je me dégoûtai de l'arithmétique, et je commençai à songer à autre chose. J'avais une Bible dans laquelle on m'avait enseigné à lire lorsque j'étais tout petit.

» Je me mis à l'apprendre par cœur pendant mes heures de repos, et, lorsque j'étais de retour à ma niche, je répétais à demi-voix les passages que je savais; je m'efforçais de m'expliquer à moi-même tous les mots et de me rappeler comment ils étaient écrits.

» Je m'amusais même à en tracer les lettres dans l'air, avec le doigt, ce qui faisait rire les brouetteurs qui passaient. Ce fut ainsi, monsieur, que j'appris à m'exprimer plus correctement et que j'acquis quelques connaissances d'orthographe et de grammaire élémentaire, que j'ai tâché de perfectionner plus tard.

» Vers cette époque, des places d'enfants mineurs devinrent vacantes, et l'on me fit passer dans les galeries.

» Le travail y était plus pénible, mais mieux payé, et l'on n'était pas du moins condamné à l'inaction.

» Je continuai à observer et à réfléchir, interrogeant les plus vieux mineurs sur tout ce que je voyais, et m'efforçant de retenir les enseignements qu'ils devaient à leur expérience.

» Ces leçons m'étaient surtout données pendant les heures de repas, ou le matin en venant au travail; car nous quittions tous les jours la mine à la nuit close pour retourner dans nos familles ou à nos pensions, et, le lendemain, il fallait revenir aux puits avant le jour. J'ai été ainsi trois années sans apercevoir le soleil, si ce n'est quelquefois à son lever et sans voir la campagne que je traversais tous les jours: seulement en me rendant le matin à la mine, le long des champs de blé, je cueillais quelquefois des bleuets et des menthes sauvages que j'emportais avec moi sous terre, comme pour me rappeler qu'au-dessus il y avait encore du jour, de l'air et des fleurs.

» J'ai presque honte de vous raconter ces enfantillages, monsieur, mais vous verrez tout-à-l'heure pourquoi.

» On faisait au milieu du jour un repas qui suspendait tous les travaux et pour lequel les enfants avaient coutume de se réunir au fond du puits de la galerie, où il venait un peu de jour, et d'où l'on voyait un morceau de ciel, à peine large comme la main, mais bleu et transparent.

» Un jour que je me trouvais là avec les autres, je proposai à une petite fille, appelée Jenny, de venir voir un couloir que l'on avait ouvert dans la matinée, et qui devait, disait-on, conduire à une nouvelle veine. Elle me suivit, et nous entrâmes en rampant dans le couloir qui avait déjà une vingtaine de pieds de profondeur.

» Arrivés au fond, je relevai la lampe que j'avais apportée pour faire voir la coupe du terrain, et je commençais à répéter pour Jenny les explications que le contre-maître m'avait données, lorsque, tout-à-coup, un craquement sourd se fit entendre à quelques pas. Jenny se détourna avec une exclamation de terreur; presque au même instant le couloir s'affaissa derrière nous, et nous nous trouvâmes ensevelis sous les terres éboulées.

» Je ne puis vous dire, monsieur, combien de temps je restai étourdi; mais quand je revins à moi, je m'étais sans doute instinctivement dégagé, car je me trouvai assis au fond du couloir dans une obscurité profonde, mais sans blessure.

» J'étendis les mains pour chercher Jenny: elle était à mes pieds, étendue sans mouvement; je l'appelai, car je n'osais bouger, elle me répondit par un gémissement. La pauvre fille reprenait à peine ses sens; enfin elle parut m'entendre, je la sentis se soulever, et elle me demanda où nous étions.

» — Enterrés dans les couloirs, lui répondis-je.

» Elle se redressa comme si elle se fût alors tout rappelé, et poussa un cri.

» Je lui recommandai de se taire, parce qu'elle pourrait, en criant, amener quelque nouvel éboulement; elle se tut aussitôt et je l'entendis qui pleurait.



(Jeune fille employée au travail des mines, d'après un dessin du *Quarterly-Review*. — Voy. p. 12 et 13.)

» Moi-même, je sentais mon courage près de m'abandonner; mais je me dis qu'il serait honteux de montrer ma faiblesse à Jenny, qui n'avait que moi pour la soutenir. Je commençai donc à la consoler de mon mieux, en l'assurant que nous ne tarderions pas à être secourus.

» Cependant, les heures se passèrent sans amener aucun changement à notre situation; vingt fois je crus entendre les coups de pioche indiquant que l'on ouvrait un passage vers nous, et vingt fois je reconnus que je me trompais. Enfin je calculai que la nuit était venue, et que les mineurs devaient être remontés. Il était impossible que l'on ne se fût point aperçu de l'éboulement du couloir, mais nul ne nous y avait vus entrer, on ne nous y savait point enfermés sans doute, et l'on pouvait être plusieurs jours sans reprendre les travaux de déblai. Cette idée m'ôta tout ce qui me restait de force; je pensai au brave John qui était mort comme j'allais mourir, à mes sœurs, au petit Richard, et mes larmes coulèrent; seulement je pleurais bas, pour ne point affliger Jenny.

» La nuit se passa, le jour vint et rien ne parut. Je commençais à sentir un grand besoin de manger; je cherchai le morceau de pain que je n'avais pas achevé la veille, et j'allais y mordre, lorsque Jenny, qui gardait depuis quelque temps le silence, dit à demi-voix:

» — J'ai bien faim.

» Je pensai qu'elle était plus faible, plus jeune que moi; je lui donnai le pain qui me restait. Mais les heures s'écoulèrent et l'air commençait à nous manquer. Jenny se mit bientôt à parler, à parler comme si elle avait la fièvre... Parfois, elle pleurait et appelait au secours; d'autres fois, elle riait et chantait: ses chants et ses rires me faisaient encore plus de mal que ses pleurs. Cependant, je tâchais de l'entretenir dans ses idées joyeuses. Elle se croyait dans la campagne, égrenant des épis de blé et tressant des pailles, comme elle l'avait fait autrefois. Je lui avais donné un bouquet de menthes séchées que j'avais retrouvé dans ma poche, et elle disait à chaque instant: — Sens-tu la bonne odeur qui vient de là-bas? C'est la bordure de thym que la mère Potter a plantée près de ses ruches.

» Mais, je vous demande pardon, monsieur, de m'arrêter si longtemps sur ces détails: quand nous avons couru un grand danger, tous les souvenirs qui s'y rattachent nous sont précieux, et nous finissons par croire qu'ils intéressent également les autres. Je ne vous ferai pas languir plus longtemps.

» Ainsi que je l'avais craint, on ne se douta que le troisième jour de notre accident; on se mit alors à déblayer avec précaution, et on nous retira de notre tombeau quasi mourants.

» Le grand air et les soins qui nous furent donnés nous rappelèrent à la vie. M. Watson visitait alors par hasard les mines du pays de Galles. Il voulut me voir ainsi que Jenny, et celle-ci lui raconta comment tout s'était passé; il parut content de ma conduite, me proposa de le suivre et devint mon protecteur. C'est grâce à lui, monsieur, que j'ai pu avec le temps élever mes sœurs et le petit Richard, devenir contre-maître et épouser Jenny, qui m'a toujours su gré du morceau de pain et du bouquet de menthes fanées. »

M. R... et Henri avaient écouté l'histoire de Williams avec beaucoup d'intérêt; lorsqu'il eut fini, le Français lui serra la main.

— Je vous remercie de votre récit, dit-il; c'est à la fois un exemple et un enseignement: vous avez prouvé par votre conduite qu'il n'est point de position tellement désespérée qu'on ne puisse en sortir avec du courage et de la patience, et l'aide de Dieu.

L'abus que l'on fait du mot *nécessaire* est une cause de ruine aussi bien pour les familles que pour les gouvernements. Les enfants et les fous désirent toutes choses: tout leur est nécessaire; ils ne savent point distinguer. C'est une preuve de peu de jugement que de se faire une trop longue liste de choses *nécessaires*. HALIFAX.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES BOULEVARDS DE PARIS A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



(Boulevards de Paris au dix-huitième siècle. — Gravure de GODARD.)

En moins de deux ans, Louis XIV avait fait aplanir et planter d'arbres tous les boulevards, depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à l'entrée de la rue Royale, où se trouvait la nouvelle porte Saint-Honoré. Mais le *Cours*, comme on appelait alors ce vaste espace de terrain, était encore revêtu de murs dans toute sa longueur, et quoique cette promenade fût déjà chère aux Parisiens, elle semblait toujours être en dehors de la ville, comme le sont aujourd'hui les boulevards du midi. Ce ne fut qu'à la fin du dix-huitième siècle, en l'année 1777, que l'on commença enfin à paver les boulevards, et à en combler les fossés, pour que des maisons pussent être élevées des deux côtés de la promenade. Dès lors, et en moins de dix ans, la solitude du *Cours* se métamorphosa en le quartier le plus peuplé, le plus riche, le plus brillant de tout Paris; dès 1782 Mercier, dans son *Tableau de Paris*, place les boulevards *à côté de tout ce qu'il y a de plus beau dans la capitale.* « C'est, dit-il, une promenade vaste, magnifique, commode, ouverte à tous les états, infiniment peuplée de tout ce qui peut la rendre agréable et récréative. »

La belle société avait depuis longtemps abandonné le quartier du Marais; et la place Royale, si brillante au siècle précédent, n'était plus peuplée que de bonnes d'enfants et de marchandes de citrons. La vogue était alors aux Tuileries et surtout aux galeries du Palais-Royal; cependant les boulevards partageaient aussi la faveur de la mode; et quoiqu'ils fussent de bonne heure devenus trop bourgeois, cependant ils attiraient encore la foule élégante par leur richesse, leurs curiosités, leurs spectacles de toutes sortes. Les plus beaux magasins de modes, les plus brillants cafés, les *académies de coëffure* les plus renommées et les plus fastueuses se trouvaient aux boulevards. Tout le jour, les petits théâtres paradaient sur leur balcon; et les moralistes du temps se plaignaient que ces farces fissent perdre aux ouvriers les heures les plus précieuses de la journée.

Un peu plus loin, devant la porte du sieur Curtius, s'égosillait sans relâche un crieur: « Entrez, entrez, messieurs, venez voir le grand couvert; entrez, c'est tout comme à Versailles. » Curtius ne prenait que deux sols par personne, et, moyennant cette modique somme, il faisait voir, assise autour d'une grande table, toute la famille royale, escortée des ducs et pairs; puis, dans la pièce voisine, se trouvaient moulées en cire les plus jolies femmes de Paris, les écrivains en renom, les voleurs fameux, enfin toutes les célébrités de l'époque. Et telle était la vogue dont jouissaient ces figures de cire, que le sieur Curtius gagnait plus de cent écus par jour, « avec la montre de ces mannequins enluminés. »

Mais ce qui mit surtout à la mode la promenade du boulevard, ce fut l'invention de l'artificier Torré: il avait imaginé de donner au public, pour son argent, deux fois par semaine, des feux d'artifice sur le boulevard du Temple. Les propriétaires des maisons voisines, effrayés de ces divertissements dangereux, intercédèrent auprès du ministre de la police, pour qu'il défendît ces feux d'artifices; le sieur Torré, qui avait fait de grands frais d'établissement, se

trouvant ainsi ruiné, eut recours à un expédient qui lui réussit : sur l'emplacement qu'il avait acheté, il éleva des salles de bal, fit construire des cafés, établit des boutiques de modes, et obtint la permission de réunir deux fois la semaine le public, de cinq à dix heures du soir ; le prix d'entrée était de trente sous. La nouveauté du spectacle, unie à l'intérêt qu'avaient inspiré les malheurs du pauvre artificier, donnèrent une vogue incroyable à ce nouvel établissement, que son propriétaire appela Vauxhall, quoiqu'il n'eût rien de commun avec le Vauxhall de Londres. — Le Vauxhall de Torré trouva de nombreux imitateurs qui n'eurent point sa fortune ; le *Colisée* et la *Redoute chinoise* firent d'assez minces affaires, et se ruinèrent enfin.

Mais la physionomie de la foule élégante qui fréquentait les boulevards n'était pas moins curieuse que tous ces spectacles, pas moins riche que toutes ces boutiques éblouissantes qui bordaient la promenade des deux côtés. La grande mode était alors aux bonnets *à la Grenade*, *à la Thisbé*, *à la sultane*, *à la Corse;* toutes les femmes étaient coiffées *en limaçon*. Les hommes portaient des chapeaux blancs *à la Boston*, *à la Philadelphie*, *à la Colin-Maillard*. « Une rage de frisure, disait Mercier, a gagné tous les états : garçons de boutique, clercs de procureurs et de notaires, domestiques, cuisiniers, marmitons, tous versent à grands flots la poudre sur leur tête, tous y ajustent des bonnets pointus, des boucles étagées. L'odeur des essences et des poudres ambrées vous saisit chez le marchand du coin comme chez le petit-maître élégant et retapé. » Il n'y avait pas moins de douze cents perruquiers à Paris, employant plus de six mille garçons ; et les économistes du temps calculaient que la farine dépensée à poudrer les chevelures eût nourri dix mille pauvres par an.

La canne avait remplacé l'épée, et les femmes elles-mêmes, comme on peut le voir dans *le Mariage de Figaro*, avaient repris la canne qu'elles portaient au onzième siècle ; elles sortaient seules, dans les rues et sur les boulevards, la canne à la main. La canne n'était pas, d'ailleurs, pour elles un pur ornement ; elles en avaient véritablement besoin plus que les hommes, « vu la bizarrerie de leurs hauts talons, qui ne les exhaussaient que pour leur ôter la faculté de marcher. » En même temps, la folie des femmes pour les petits chiens était poussée jusqu'au dernier point. « Nos dames, dit un moraliste du temps, sont devenues gouvernantes de roquets, et partout on les voit suivies de grands imbéciles qui, pour leur faire la cour, portent leurs chiens publiquement sous le bras dans les promenades et dans les rues. »

Les hommes avaient bien aussi leurs petits ridicules particuliers. Les *lorgneurs* remplissaient les promenades et les spectacles ; et à force d'être commune, cette coutume ne passait plus pour indécente. A côté des lorgneurs devait être rangée une autre classe tout aussi impertinente, c'est-à-dire celle des *physionomistes :* la science de Lavater était à la mode, et chacun se piquait de lire sur le visage d'autrui ses pensées les plus secrètes ; ces prétendus philosophes se plantaient résolument au milieu des boulevards ou du Palais-Royal, et là s'appliquaient à dévisager tous les passants.

Enfin nous citerons quelques lignes de Mercier, qui doivent donner une juste idée de la bonne compagnie du temps, si vivement peinte déjà sur la scène par Marivaux : « Nous n'avons plus de petits-maîtres, dit l'auteur du *Tableau de Paris*, mais nous avons l'élégant... L'élégant n'exhale point l'ambre ; son corps ne paraît pas, dans un instant, sous je ne sais combien d'attitudes ; son esprit ne s'évapore point dans des compliments à perte d'haleine : sa fatuité est calme, tranquille, étudiée ; il sourit au lieu de répondre ; il ne se contemple point dans un miroir, il a les yeux incessamment fixés sur lui-même, comme pour faire admirer les proportions de sa taille et la précision de son habillement ; il laisse parler les autres, la dérision imperceptible réside sur ses lèvres ; il a l'air de rêver, et il vous écoute... Les femmes, de leur côté, n'épuisent plus les superlatifs, n'emploient plus les grands mots *étonnant*, *délicieux*, *incompréhensible ;* elles parlent avec une simplicité affectée, et n'expriment plus sur aucune chose ni leur admiration ni leurs transports... Les femmes ne veulent plus parler, à l'exemple des élégants. »

DES DUELS AVANT 1789.

ORDRE DE LA MADELEINE.

(Voy., sur les Ordres de chevalerie, 1841, p. 298.)

L'usage des duels proprement dits s'est introduit chez nous vers le règne de Charles VIII ; mais au seizième siècle et au dix-septième, la fureur de ces combats singuliers, qui, la plupart du temps, n'étaient que d'infâmes guets-apens, fut portée au plus haut degré. — « Mettez trois François aux déserts de Lybie, dit Montaigne, ils ne seront pas un mois ensemble sans se harceler et s'esgratigner. »

On peut voir d'après les Mémoires contemporains de Brantôme, de d'Aubigné, de l'Estoile, de Tallemant des Réaux, qu'il n'y a peut-être pas un nom illustre parmi les gentilshommes de la cour de France, depuis François I jusqu'à Louis XIV, qui ne soit terni par une ou plusieurs histoires de duels dégénérant en assassinats. « En mars 1607, dit l'Estoile, M. de Loménie supputa combien il avoit péri de gentilshommes françois par les duels, depuis l'avénement de Henri II en 1589, et il s'en étoit trouvé quatre mille de compte fait ; ce qui, pour un espace de dix-huit ans, donne au-delà de deux cent vingt par an. » On songea alors à réprimer sérieusement cette sanglante monomanie qui décimait la noblesse et enlevait à l'Etat ses plus intrépides défenseurs. Henri IV et Louis XIII rendirent plusieurs ordonnances qui furent illusoires, jusqu'au moment où Richelieu sut s'en faire une arme terrible contre l'aristocratie, et en cela il fut secondé par l'opinion publique.

Dans les premières années de Louis XIII, un aventurier breton, nommé Jean Chenel, sieur de La Chappronnaye, et descendant du célèbre Beaumanoir, prétendit avoir fait la rencontre en Sicile d'un ermite qui lui prédit que la France périrait si l'on n'y abolissait pas le duel. Dès lors le gentilhomme s'occupa ardemment des moyens d'empêcher la prédiction de s'accomplir. Il crut enfin avoir trouvé un remède efficace dans l'établissement d'un ordre de chevalerie dont tous les membres, bons gentilshommes, braves et adroits aux armes, feraient vœu de ne jamais accepter de cartel et de poursuivre sans pitié les duellistes connus. Les statuts de ce nouvel ordre furent imprimés à Nantes en 1614, et, dans un autre ouvrage très rare intitulé : *Les Révélations de l'ermite sur l'état de la France* (Paris, 1617, in-8), La Chappronnaye raconte qu'il se rendit à Paris pour supplier Louis XIII de se déclarer le chef de son ordre, et qu'il en reçut verbalement, avec le titre de *chevalier de la Madeleine*, l'autorisation de porter la marque distinctive de l'ordre, dont le fondateur paraît avoir été le seul membre. La décoration consistait en une croix d'or émaillée de rouge, représentant d'un côté l'effigie de saint Louis, et de l'autre celle de sainte Madeleine. Un trait caractéristique termine ce livre, et montre que le réformateur lui-même ne cherchait qu'une occasion de commettre le délit qu'il voulait faire cesser. « J'offre, dit-il au roi, le combat contre celui qui voudra tenir le parti du duel (seul à seul, les armes à la main, en la place qu'il vous plaira nous ordonner), afin de maintenir que le duel est une action indigne d'un homme de bien et d'honneur, d'un fidèle François et d'un homme de courage. »

Louis XIV se montra au moins aussi rigoureux contre les duellistes que Richelieu, mais il concourut plus d'une fois lui-même à la violation de ses propres ordonnances. Les duels recommencèrent de plus belle sous le régent, qui ne fit rien pour les réprimer, et sous Louis XV et son succes-

seur. La révolution produisit une nouvelle sorte de duels, les duels politiques.

DES COMÈTES.

(Voyez 1833, p. 234; 1843, p. 163.

Caractères extérieurs des comètes. — Le mot grec *cométés* (chevelu) est l'étymologie du mot comète. En effet, la *chevelure* ou *nebulosité*, espèce de brouillard qui entoure ordinairement la partie centrale d'une comète, parait être le caractère physique le plus essentiel de ces astres. Le point central, plus brillant que le reste, s'appelle *tête* ou *noyau*. Les traînées lumineuses qui accompagnent souvent les comètes portent le nom de *queues*.

Mais il y a des comètes qui n'ont ni noyau ni queue, et que l'on considère comme telles parce que les observations astronomiques y font reconnaître des mouvements propres d'une certaine nature. Un caractère non moins essentiel que la nébulosité consiste donc en ce que ces astres décrivent dans l'espace, autour du soleil, des courbes si allongées qu'ils échappent toujours à notre vue, si ce n'est dans la partie de leur cours la plus rapprochée de la Terre. Il est par conséquent impossible de les confondre, au moins lorsqu'on les a suivis pendant un laps de temps suffisant, soit avec les étoiles fixes, dont les mouvements à la surface de la voûte céleste ne peuvent être reconnus qu'à l'aide des instruments les plus parfaits et à la suite d'observations minutieuses très longtemps prolongées, soit avec les planètes, qui décrivent autour du soleil des courbes presque circulaires, et qui, sans la lumière du jour, seraient également visibles en toute saison.

Donnons quelques détails sur chacune des parties des comètes.

Nébulosité. — On n'a pas encore observé attentivement au télescope une seule comète, sans y reconnaître cette espèce de masse gazeuse, éclairée, qui entoure ordinairement le noyau comme par bandes circulaires concentriques, au moins d'un côté, et qui souvent aussi s'ouvre et s'allonge du côté de la queue, de sorte que celle-ci paraît en être le prolongement. Les plus faibles lumières peuvent, sans cesser d'être visibles, parfois même sans être sensiblement affaiblies, traverser dans le sens de sa plus grande épaisseur cette partie de la comète, tant la matière qui la compose est rare et diaphane. Ainsi on aperçoit des étoiles même de onzième grandeur, à travers la partie centrale de certaines nébulosités cométaires.

Le célèbre astronome allemand Schrœter a vu les nébulosités des comètes de 1799 et de 1807 se dilater du quart de leurs diamètres et revenir à leurs dimensions primitives dans le même jour.

La nébulosité n'a pas un éclat uniforme sur toute son étendue. Ordinairement elle est séparée de la partie centrale par un anneau circulaire peu lumineux, avec lequel elle présente un contraste tranché. Le noyau, quand il existe, n'est donc pas en contact avec la partie la plus brillante de la nébulosité. On a aperçu quelquefois jusqu'à trois de ces anneaux concentriques fortement éclairés, que séparaient des intervalles où la lumière était à peine sensible. Voici les épaisseurs absolues et relatives de quelques nébulosités.

Date de la comète.	Epaisseur en kilomètres	Epaisseur, le rayon de la terre étant 1.
1799.	32 000.	5,0
1807.	48 000.	7,5
1811.	40 000.	6,3

Il y avait une distance de 48 000 kilomètres entre le bord intérieur de la nébulosité et le centre du noyau dans la comète de 1811. Il en résulte pour cette nébulosité un rayon total de 98 000 kilomètres, représenté par 15 5, celui de la terre étant 1.

Noyau. — Il est ordinairement petit, rond, plus éclatant que le reste de l'astre, quoique l'intensité de sa lumière soit habituellement beaucoup moindre que celle des planètes, et mal terminé à ses bords. Beaucoup de comètes en sont complétement dépourvues; d'autres possèdent un noyau diaphane; d'autres enfin ont un noyau probablement solide et opaque, qui réfléchit la lumière de manière à avoir plus d'éclat que les planètes. Les diamètres absolus, mesurés par divers astronomes, varient beaucoup. Les comètes de 1798 et de décembre 1805 n'avaient que 30 à 40 kilomètres de diamètre à leurs noyaux. Celui de la grande comète de 1843 avait de 15 à 20 000 kilomètres.

Queue. — Elle est le plus souvent unique, mais quelquefois aussi elle est double ou même multiple. Ces différentes queues sont ordinairement dirigées du même côté. Cependant la comète de 1823 avait deux queues opposées, l'une paraissant se diriger vers le soleil, l'autre en sens contraire. La comète de 1744 avait six queues, ou du moins sa queue paraissait divisée en six parties, larges chacune d'environ 4° et longues de 30° à 48°, à bords tranchés et assez vifs, d'une clarté assez peu intense vers leurs parties centrales, séparées enfin par des intervalles aussi sombres que le reste du ciel.

Les queues des comètes sont souvent très longues. Celle de la grande comète du mois de mai dernier peut être citée sous ce rapport; cependant elle n'a surpassé que de peu la moitié de celle de la comète de 1680, que sa courbure fait assimiler par les contemporains à un sabre turc: les queues des comètes de 1769 et de 1618 étaient plus de deux fois et demie aussi longues, en apparence. Le petit tableau suivant montre les longueurs absolues et relatives de quelques uns de ces singuliers appendices cométaires.

Date des comètes.	Long. de la queue en kilomètres.	Long. de la queue, le rayon de l'orbite terrestre étant 1.
1680.	280 000 000.	1,8
1769.	64 000 000.	0,4
1744.	12 000 000.	0,08

La plupart des queues des comètes paraissent partagées, dans le sens de la longueur, en deux bandes lumineuses entre lesquelles existe une bande obscure. Ordinairement aussi la queue s'élargit beaucoup en s'éloignant de la tête de la comète. Cependant la comète représentée à la p. 164 a mis en défaut l'une et l'autre de ces règles, que l'on s'accordait à regarder comme générales. La queue de celle-ci conservait une largeur à peu près uniforme sur toute son étendue, et s'il existait quelque différence d'intensité lumineuse entre les différentes parties, c'était à l'avantage du centre plutôt que des bords.

Il y a des observations dignes de foi desquelles semble résulter que les queues des comètes peuvent être soumises à des mouvements d'une violence dont aucun des phénomènes mécaniques observés à la surface du globe ne saurait donner idée. Si les allongements et les contractions signalés par Chladni dans la queue de la comète de 1811 ont été mesurés exactement, il faudrait en conclure qu'une portion considérable de la matière lumineuse de la comète se mouvait avec une vitesse plus de 14 millions de fois aussi considérable que celle du boulet de 12 kilogr. au moment où il sort du canon, à raison de 500 mètres par seconde, et surpassant 22 fois la vitesse de la lumière (qui est de 310 000 kilomètres par seconde).

Les figures des pages 163 et 164 donnent une idée suffisante de l'aspect que peuvent présenter de longues queues de comètes à la vue simple. En voici d'autres qui montreront diverses particularités de la structure de ces astres lorsqu'on les observe avec un bon télescope.

D'abord notre fig. 1 représente la forme et les proportions de la fameuse comète de 1811, telle que l'a observée le célèbre Olbers, le 8 septembre de cette année. Le disque ou

noyau C était rond, mal terminé sur ses bords, et avait 2′ de diamètre. L'espace obscur *fbadg* autour de ce noyau était entouré d'un arc lumineux et large FBADG, dont les contours extérieurs affectaient presque exactement la forme d'une parabole (courbe dont nous reparlerons plus tard). L'espace intérieur obscur *fbadg* différait encore sensiblement en clarté du fond noir de la voûte céleste extérieurement au contour FBADG.

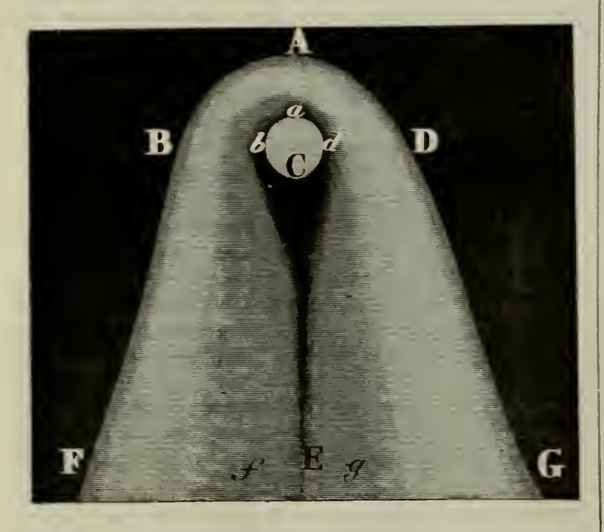
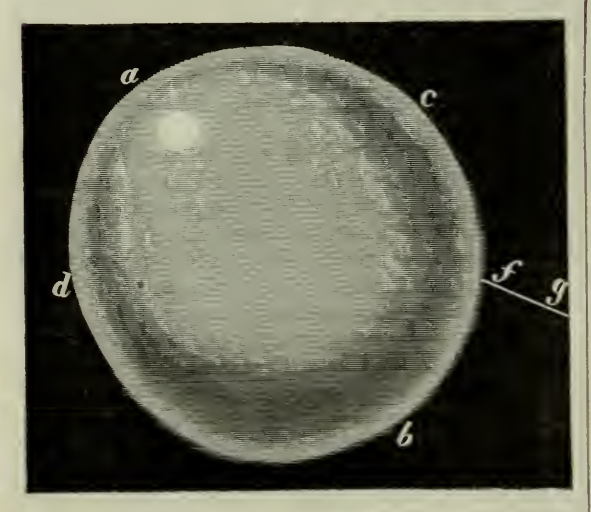


Fig. 1. — Comète de 1811.)

La fig. 2 est celle de la comète d'Encke, d'après une observation du 30 novembre 1828. Les différences qu'elle présente avec celle de 1811 sont palpables. Elle avait une forme sphérique. La partie la plus brillante était très éloignée du centre de la nébulosité, et n'était pas même au milieu de la partie plus lumineuse qui l'entourait. La ligne *fg* indique la direction de la droite qui joignait le noyau au soleil. Le diamètre *cd* de la nébulosité entière avait environ 9′, et celui de la partie lumineuse moyenne seulement 4′. Le contour *cad* était, à proprement parler, de forme parabolique, et toute cette partie *cda* était beaucoup plus lumineuse que la partie inférieure *cdb*, qui était plus circulaire et mal terminée sur les bords.



(Fig. 2. — Comète de 1828.)

Nombre des comètes. — Pingré, savant et laborieux astronome du siècle dernier, a réuni dans sa *Cométographie* le catalogue de toutes les apparitions de comètes dont il a pu trouver les traces dans l'histoire des peuples anciens et modernes. Ce catalogue, complété par les observations et les recherches plus récentes, porte à environ 500 le nombre des comètes signalées; parmi elles, 150 seulement ont été assez régulièrement observées pour que l'on ait pu calculer certains éléments de leur *orbite*, de la courbe qu'elles décrivent autour du soleil. Mais il est évident que le nombre des comètes qui auraient été visibles pour nos instruments ou même pour des observateurs un peu attentifs, est beaucoup plus considérable que 500. Avant l'invention des lunettes, on ne notait dans les chroniques que les plus brillants de ces astres, que ceux qui frappaient la vue de tout le monde. Or le nombre des comètes télescopiques est très considérable. Ainsi, de 1769 à 1807, dans un intervalle de trente-sept ans, on n'a pas rencontré une seule comète visible à l'œil nu; et pendant le même intervalle de temps, les astronomes munis de leurs lunettes n'en ont pas aperçu moins de 36 qui ont été régulièrement observées. Il ne se passe guère d'année maintenant où l'on ne découvre un, deux ou trois de ces astres. En portant à deux seulement par an le nombre de celles qui ont dû paraître dans notre hémisphère depuis les six mille ans que la chronologie hébraïque assigne à l'existence du monde, on en compterait donc 12 000; et à ce nombre il faudrait encore ajouter toutes celles qui n'ont été visibles que pour l'hémisphère austral, celles que leur proximité du soleil a rendues invisibles, celles que les brouillards de l'hiver ou les nuages ont empêché d'apercevoir.

Lambert, un des esprits les plus éminents du siècle dernier, pensait que le nombre des comètes qui passent entre une planète et le soleil doit être proportionnel à la superficie de l'orbite de cette planète; et cette considération l'avait conduit à porter à plusieurs millions le nombre des comètes. Mais ce calcul nous paraît fort exagéré; il est très probable que le nombre des comètes qui traversent les régions supérieures de l'espace est loin d'augmenter dans la proportion assignée par Lambert.

Recherche des comètes. — Parmi les travaux que l'on peut conseiller aux amateurs d'astronomie, il y en a peu qui exigent moins de frais d'installation et moins de connaissances profondes que la recherche des comètes. Avec un simple *chercheur*, ou petite lunette astronomique d'un champ assez étendu, que l'on peut se procurer avec son pied et ses accessoires pour environ 300 francs, toute personne qui voudra mettre un peu de persévérance et de méthode dans ses investigations sera à peu près assurée de les voir couronnées de succès au bout de peu d'années. On devra d'abord acquérir une connaissance assez exacte du ciel pour rapporter la position des astres qu'on pourra découvrir aux étoiles avoisinantes; il faudra surtout se garder de confondre avec les petites comètes télescopiques dans le genre de celle de notre fig. 2, les nébuleuses fixes qui y ressemblent beaucoup, mais qui s'en distinguent facilement par l'absence de tout mouvement propre. Mais cette étude préliminaire n'est ni longue ni pénible. Avec une petite sphère céleste de 16 francs, et quelques cartes que l'on peut aussi se procurer à fort bon compte, on sera promptement familiarisé avec l'aspect du ciel et avec la position des nébuleuses qui pourraient devenir des causes d'erreur. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que l'on ne trouvera pas, soit dans les résultats que l'on obtiendra, soit dans les charmes mêmes de l'étude de la voûte céleste, d'amples compensations aux fatigues auxquelles on sera assujetti. Il est à remarquer que la plupart des hommes qui ont entrepris ce genre de travaux ont fini par s'y adonner avec passion. Il nous suffira de citer à ce sujet l'anecdote plaisante que La Harpe raconte sur l'astronome Messier, au sujet du nom de *furet des comètes* que lui avait donné Louis XV. « En effet, il a passé sa vie à » éventer la marche des comètes, et les cartes qu'il en a » tracées passent pour être très exactes. Le *nec plus ultra* » de son ambition est d'être de l'Académie de Pétersbourg. » C'est d'ailleurs un très honnête homme, et qui a la sim-

» plicité d'un enfant. Il y a quelques années qu'il perdit sa » femme; les soins qu'il lui rendait empêchèrent qu'il ne » découvrît une comète que Montagne de Limoges lui escamota. Il fut au désespoir... Dès qu'on lui parlait de la » perte qu'il avait faite, il répondait, pensant toujours à sa » comète : — Hélas ! j'en avais découvert douze; il faut que » ce Montagne m'ôte la treizième. — Puis, se souvenant que » c'était sa femme qu'il fallait pleurer, il se mettait à crier : » — Ah ! cette pauvre femme... — Et il pleurait toujours sa » comète. »

COL DE FLUELA

(Pays de Davos).

Le pays de Davos est une des vallées les plus curieuses et les moins visitées de la chaîne des Alpes. Elle doit cette défaveur, si c'en est une, à sa situation retirée dans le sein des montagnes, en dehors des grandes lignes de communication qui se croisent dans cette partie de la Suisse. Elle ne mène à rien. Entourée de toutes parts de cimes élevées, elle se rétrécit tellement à son extrémité inférieure que la petite rivière qui l'arrose en occupe alors toute la largeur, et, flanquée sur ses deux rives d'escarpements à pic, s'échappe de ce réduit comme par une fente. On peut donc bien dire du pays de Davos que c'est un pays perdu. Il paraît même que son existence, par suite de ces circonstances, demeura longtemps inconnue aux habitants de ces contrées. La tradition rapporte que ce fut au treizième siècle seulement que l'on en fit la découverte. Les chasseurs du baron de Vatz, en poursuivant un ours dans les montagnes de Schalfik, qui séparent cette vallée de celle du Rhin, arrivèrent jusque sur les hauteurs qui la dominent, et aperçurent alors au-dessous d'eux le lac et les belles verdures qui en garnissent le fond. Comme cet endroit n'avait pas de nom, ils lui donnèrent celui de *Tavau*, qui, dans la langue des Grisons, signifie *là-derrière*. C'est de là qu'est



(Col de Fluela, dessiné d'après nature au mois d'août 1840.)

venu le nom de Davos. Le baron de Vatz, voulant utiliser ces pâturages, y fit construire douze chalets, et pour récompenser ses chasseurs, leur permit de faire venir des montagnes du Haut-Valais, dont ils étaient originaires, des personnes de leur famille pour prendre possession de ces châlets. C'est ainsi que le pays fut peuplé. On montre encore, vers le milieu de la vallée, une chétive cabane qui passe pour une de ces premières maisons. Mais un monument plus certain de ces temps primitifs, c'est la langue. En effet, tandis que dans toutes les vallées qui entourent celle-ci, on parle le grison, c'est-à-dire l'ancienne langue des Rhétiens, dans tout Davos on parle le dialecte allemand du Haut-Valais. Les habitants portent aussi le nom de *Walser*, altération de *Waliser*, qui est le nom des habitants du Haut-Valais. Enfin, on retrouve encore dans le pays quelques noms de famille qui existent aussi dans le Valais. La famille de Wilhelm Béli, un des premiers colons, a été longtemps une des plus considérées de cette petite république. Du reste, il paraît que la population s'y est développée assez promptement, sans doute par l'effet de nouvelles migrations de Valaisans; car, en 1436, deux siècles seulement après sa découverte, le pays de Davos se joignit à une vallée voisine, le Prettigau, et jeta les fondements de *la ligue des dix juridictions*, qui, s'alliant plus tard avec *la ligue grise* et celle de *la Maison-Dieu*, a formé la république fédérative des Grisons.

Les verdures de la vallée de Davos sont d'un effet d'autant plus agréable, que l'on ne peut y arriver que par des montagnes rudes et presque désertes. C'est comme un oasis dans le fond d'un désert de neige et de rochers. La vue est surtout saisissante quand on suit le hardi chemin du Schalfikthal. Le voyageur, parvenu au col situé à l'extrémité de la vallée de Stréla, n'aperçoit plus autour de lui que des pointes noirâtres, des amas de pierres brisées, des flaques de neige, quelques brins de gazon essayant encore de végéter et de fleurir, et à l'horizon une ligne sévère de pics dentelés, rayés de blanc et de noir, comme dans une parure de deuil; mais à peine a-t-il fait quelques pas en avant, qu'entre lui et ces cimes austères se découvre tout-à-coup un abîme, et dans le fond de cet abîme un petit lac bleu, une rivière qui, sortant du lac, s'écoule doucement à travers de magnifiques prairies, enrichie à droite et à gauche par le produit des torrents et des cascades que versent les montagnes; des forêts séculaires de sapins et de mélèzes forment entre la neige et les roches nues qui occupent les hautes régions et la fraîche couleur des prés une ceinture d'un vert sombre, déchirée çà et là par quelques pâturages alpestres. Tel dut être le spectacle qui frappa les yeux des chasseurs du baron de Vatz, lorsqu'après avoir franchi tant de passages difficiles, ils parvinrent les premiers sur ces sommités désolées. Mais aujourd'hui ce beau fond de vallée est comme une fourmilière de pasteurs. La main de l'homme y est partout. On y distingue, dans la profondeur, des clochers, des villages, une longue et vivante perspective; des chemins qui se croisent et sillonnent la verdure; des ponts coupant de distance en distance les lignes des eaux; des chalets à fourrage jetés de tous côtés sur les prairies, et montant d'étage en étage jusqu'au-dessus des forêts. On compte dans la vallée environ trois mille habitants, et sept à huit mille têtes de bétail. C'est la principale richesse, car on n'y cultive pas de céréales. La population se distingue par sa beauté, sa vigueur, et en général par sa bonne humeur. Depuis trois cents ans, elle a fourni à l'Europe un nombre considérable d'hommes d'État, d'ecclésiastiques, de généraux et d'autres officiers supérieurs. Aujourd'hui sa force, devenue excessive par rapport aux dimensions de la vallée, nécessite des migrations nombreuses. Comme dans la vallée voisine d'Engaddine, un grand nombre de jeunes gens vont chercher fortune en faisant dans les grandes villes le métier de limonadier ou de pâtissier. Ces deux industries sont celles qui ont le plus de faveur. Beaucoup reviennent ensuite dans la vallée natale. Mais ce retour, profitable à la richesse du pays, ne l'est malheureusement pas autant à la conservation de la simplicité pastorale.

La longueur totale de la vallée est d'environ cinq lieues; son fond, mesuré entre les pentes des montagnes, n'a guère plus d'un quart de lieue. Il en part vers le haut quatre vallons latéraux qui s'enfoncent à très peu de distance les uns des autres dans la chaîne des Alpes : ce sont les vallons de Fluela, de Dischma, de Sertig et de Monstein. Chacun de ces vallons aboutit à un col par lequel on peut descendre dans la Haute-Engaddine. Les autres débouchés de la vallée sont : le col de Stréla, qui, par le Schalfikthal, donne sur la ville de Coire, située à huit heures de marche; le col de Statz, praticable pour les voitures, et débouchant sur le Prettigau; enfin le défilé de Rugha, dans lequel se trouve une bonne route taillée dans le roc à 400 mètres au-dessus du torrent, dans les escarpements qui forment par en bas la vallée. Le col de Fluela, dont nous avons essayé de donner une idée dans la gravure ci-jointe, est une des sorties, sinon les plus commodes, du moins les plus dignes d'intérêt pour le voyageur, en raison de son caractère grandiose et sévère. Au sommet se trouve un petit lac alimenté par la fonte de champs de neige qui y plongent de toutes parts, et d'environ un quart de lieue d'étendue. Il vient encore sur ses bords quelques petites fleurs. Les eaux se versent, d'un côté, dans l'Inn et de là dans le Danube; de l'autre, dans la rivière de Davos, et de là dans le Rhin. C'est un point de partage remarquable. Les eaux qui vont au Danube sont celles qui descendent vers le magnifique escarpement qui occupe le fond du tableau, et qui à lui seul fait une montagne. Ces hautes solitudes ne sont guère peuplées que par les chamois, les renards et les marmottes. Ces derniers animaux surtout y abondent, et l'on ne peut y passer sans s'entendre saluer de leurs cris, et voir leurs troupes effarées se précipiter à travers la neige jusque dans les trous de rochers qui forment leurs terriers. Il y a aussi dans ces montagnes des loups et des ours; mais ces bêtes féroces, depuis qu'on les poursuit activement, y ont beaucoup diminué : les chasseurs s'en plaignent, mais non les bergers ni les voyageurs.

La richesse morale comme la richesse matérielle de l'homme est dans le travail. C'est par le travail que l'on est à la fois heureux et riche. Mais pour devenir l'un et l'autre, il faut que nos efforts aillent au but qu'on se propose. Un travail sans succès est un tourment que les poëtes ont jugé digne d'être placé dans les enfers. Je crois qu'inversement un travail toujours heureux serait une jouissance toujours croissante. Mais pour aller au but il faut des lumières.

C'est en faisant tomber la lumière de l'homme qui pense et fait des théories sur le travail de l'homme qui agit et pratique, que la grande société se développe. La science et le travail, la théorie et la pratique, tendent sans cesse à se rapprocher. Plus les sciences se perfectionnent, et plus elles deviennent faciles dans leur application; plus le travail se rapproche des principes, et mieux il peut être guidé par les principes.

S'il est bon que la partie de la nation qui *agit* soit éclairée par celle qui *pense*, il est bon aussi que la partie qui pense se rattache à l'action, afin d'être sans cesse ramenée par l'expérience dans la route du vrai et de l'utile.

DE BONSTETTEN.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93, 166.)

1er mai.

Tous mes écoliers prenant leur volée, ont couru s'ébattre au soleil. Presque aussi enfants qu'eux, le curé et moi avons passé la journée à parcourir les bois et les champs, sur des tapis verts et diaprés, sous des dômes d'où pleuvent les fleurs et les parfums.

— En tous pays on fête ce jour radieux, disait en sortant le pasteur. Heureuse époque où la vie se développe autour de nous, où l'on voit croître à la fois, les jours, les plantes, les feuilles et les fleurs. Vraie fête de l'espérance! Jadis, en votre village, vous avez, j'en suis sûr, chanté, dansé, comme moi, autour du mai, et mangé votre part de l'omelette commune?

Non; je n'avais pas de souvenirs si riants. Mes premier de mai se sont passés au collége; l'on n'y fêtait plus le printemps, et pas encore la saint Philippe. Mais si je ne me rappelais point de fêtes qui me fussent personnelles, point de régals au foyer domestique, les causeries de mes camarades m'avaient laissé de profondes traces. Entre autres, il me revenait en mémoire un jour, où je ne sais quel parfum de lilas et d'aubépine pénétra dans nos classes enfumées : l'enivrement fut général; si les maîtres, cédant peut-être aussi à l'influence printanière, ne se fussent montrés indulgents, je crois qu'il y aurait eu émeute. Le plus turbulent de ceux qui demandaient une récréation et une promenade, garçon né en Thessalie, ne pouvait se lasser de parler des rires, des banquets, des rondes sur l'herbe,

des profusions de fleurs, de chants, de gâteaux, qui, chez lui, faisaient du 1er mai le plus beau jour de l'année. A son exemple, chacun raconta les plaisirs goûtés dans la maison paternelle. Mais les récits du Thessalien avaient je ne sais quelle poésie agreste, quelle suavité de souvenirs qui les gravait dans ma mémoire; ils séduisirent en vérité jusqu'au maître d'études. Ce dernier s'avisa de mettre en vers les couplets que l'écolier chantait en nous les traduisant à mesure, et ils devinrent de mode au quartier.

D'après les récits de notre camarade, en son pays, avant que le premier rayon de soleil ait bu les gouttes de rosée qui tremblent au bout des vertes lames du gazon naissant, les jeunes Grecques se répandent dans la campagne, faisant retentir d'échos en échos, de vallée en vallée, leurs joyeuses chansons de mai. Elles courent, messagères de l'Aurore, et chargées de fleurs comme elle, couronner de guirlandes, orner de bouquets les sources et les fontaines, tandis que les prêtres de chaque petit canton se réunissent et remontent en procession le cours des ruisseaux, pour bénir leurs ondes, à l'endroit même où elles jaillissent du sol.

— Ainsi, reprit le pasteur, les eaux portent le long des rives qu'elles fertilisent, avec les fleurs qu'effeuille la jeunesse, les bénédictions des vieillards et des saints, et la fraîcheur et la fécondité qu'elles reçurent d'en haut.

En parlant nous étions arrivés sous de grands peupliers, aux troncs satinés et marbrés de blanc qui ombragent une source limpide. Elle doit son nom de *Fontaine aux Prêtres* aux anciens moines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui réunirent les eaux et les ont abritées sous une étroite voûte. C'est au bord de ce petit courant que nous nous sommes assis, savourant à l'aise l'odeur pénétrante des bourgeons nouvellement éclos. De passagères brises promenaient sur la plaine des ombres veloutées, couchaient par ondes les foins verts, et agitaient de blanches ombellifères, semblables à des flocons d'écume, sur leurs flots nuancés. Les parfums des arbustes et des plantes fleuries nous arrivaient par raffales, avec les gazouillements des oiseaux, le murmure interrompu de la petite source, et les frôlements légers des bouleaux et des trembles.

Tout ce qui nous entourait parlait de la saison nouvelle; le curé n'eut donc pas grand'peine à me faire retrouver un couplet de la chanson grecque, réveillé dans ma mémoire par tant d'impressions analogues :

Mai vient distiller la rosée;
Voilà que tout va refleurir;
Voilà, dans la plaine arrosée,
Les ruisseaux pressés de courir,
Les graines de germer, les bourgeons de s'ouvrir,
Et les garçons et les fillettes
D'aller cueillir les paquerettes,
Les primevères, les muguets,
L'aubépine en guirlande, et l'iris en bouquets.

Je m'arrêtai, cherchant à me rappeler le reste de la chanson, où il s'agissait, je crois, des regrets de l'exilé lorsque les parfums du printemps viennent lui rappeler sa patrie.

— Ce sentiment est de tous les temps, de tous les âges, a repris le curé. *Super flumina Jerusalem*, est un hymne de mai. Les charmes de la nature à son réveil ramèneront toujours notre pensée vers le lieu où nous les avons goûtés pour la première fois. L'oiseau même revient à son nid, de par-delà les mers, en cette saison qui rappelle si vivement à chacun de nous le pays où il est né. On dirait que ces mouvements d'instincts ne vibrent dans la création tout entière que pour venir se réfléchir dans le cœur de l'homme. J'y vois comme un principe lointain d'unité, comme une révélation matérielle et constante de la main divine qui relie, par une harmonie secrète, tous les êtres qu'elle a créés.

Un chant enfantin se faisait entendre depuis quelques moments, en se rapprochant de nous; il interrompit le curé, et nous distinguâmes bientôt ce couplet d'une chansonnette dont le refrain se répétait en chœur :

Voici venir le renouveau;
Tout est vert déjà, tout est beau.
Cueillez la marguerite,
O gai!
Le coucou fleurit tout de suite;
Puis le muguet passe si vite
Qu'il meurt si vous ne le cueillez
Bien vite :
O gai!
Vive le joli mois, le joli mois de mai!

Le groupe chanteur débusqua de derrière le petit tertre couvert de gazon et d'arbustes qui protége la fraîche naïade, et je reconnus ma petite amie de l'année dernière; deux jeunes garçons, ses frères, faisaient avec elle et Gustave, en cheminant et en chantant, une récolte de primevères et d'autres fleurs.

— C'est pour faire des balles de coucou, me dit en confidence la petite Jeanne; et elle me montra les corolles d'or enfilées en chapelets et pelotonnées de manière à former de légères paumes.

Pendant que je m'amusais à faire jaser l'enfant, le curé choisissait quelques fleurs parmi celles que Gustave portait en faisceau; il me les donna. Un coup d'œil, un mot, suffirent pour m'expliquer sa pensée. Son bouquet se composait de ces petites moutardes jaunes ou sénevé, plantes sauvages qui viennent partout, fleurissent de bonne heure et tard, et donnent aux champs une teinte dorée; il y avait une julienne blanche, une fleur de chou, une de navet, dues probablement aux semences égarées de quelque potager voisin; une cardamine violette, cresson des prés, qu'un des petits garçons appela « cressonnette, bonne à manger parce que c'est fort, » disait-il, s'y trouvait aussi; j'y vis les brins parfumés d'un violier arraché à quelque vieille muraille, le thalictron jaune, fleurissant au bout de sa quenouille de siliques longues et déliées, ou plutôt de gousses, comme les nommait Gustave. Il y avait du tabouret ou bourse-à-berger dont la tige est garnie de silicules, autres gousses plus larges que longues, aplaties et échancrées; le thlaspi élevait dans ce bouquet champêtre ses petites fleurs blanches et ses graines vertes; il y avait de l'alliaire, que les vaches doivent éviter parce qu'elle altère le parfum de leur lait, de la roquette enfin, qui donne du montant à la salade, et aime à parer les décombres de ses petites corolles brunes à l'intérieur et bordées d'un jaune pâle.

— Trouves-tu pas que les fleurs choisies par M. le curé se ressemblent toutes? demandais-je à Gustave, lorsque la petite Jeanne, sans lui donner le temps de répondre, fière de montrer qu'elle savait distinguer les couleurs, s'écria :

— Non, non, elles ne sont pas pareilles; il y en a des jaunes, des violettes et des blanches.

— Est-ce que la couleur y fait quelque chose? reprit son grand frère Jérôme d'un air de dédain. Sait-on pas que la girotlée rouge, blanche, et jaune, est toujours de la giroflée!

— M'est avis, répondit enfin Gustave, que toutes les fleurs du bouquet ont un air de famille; c'est vrai qu'il y en a des grandes et des petites, mais leurs quatre feuilles sont toujours placées comme qui dirait en croix.

— Justement, tu l'as dit : le bouquet appartient en entier à une seule famille de fleurs. Les plantes qui se ressemblent beaucoup se rapprochent par leurs qualités comme par leurs formes; il ne serait donc pas mal avisé d'apprendre à reconnaître celles-ci pour découvrir, partout où elles se retrouvent, quelques unes des qualités qui les accompagnent ordinairement. Que t'en semble? Tiens, ces plantes-ci ont toutes, dans la tige ou la feuille, un peu du

goût piquant du cresson, aucunes ne sont vénéneuses ; plusieurs de leurs racines, en les cultivant, grossissent et deviennent savoureuses ; quelques unes de leurs tiges, de leurs feuilles, sont bonnes à manger ; leurs graines donnent de l'huile que l'on brûle et que l'on mange aussi ; leurs fleurs sont plus ou moins odorantes; et ne seriez-vous pas tous fièrement contents, de trouver dans les bois quelque navet nouveau à racine plus sucrée ? quelque nouvelle espèce de rave, de choux d'un aspect et d'un goût nouveau ? une fleur qui rappelât la giroflée avec d'autres nuances de couleur, et qui fût comme elle belle à voir, agréable à sentir? Puis les fleurs, les feuilles, les racines que vous auriez découvertes grâce à leur ressemblance avec celles dont vous connaissez déjà les agréables formes, la bonne odeur et le bon goût, seraient doublement à vous quand vous les auriez améliorées en les cultivant. Eh bien ! le nom de famille des plantes qui forment ce bouquet vient de la disposition des quatre *pétales* (ou feuilles de la fleur, comme tu dis, Gustave), toujours en croix : c'est un des principaux traits de ressemblance entre elles. En voyez-vous d'autres, enfants?

Chaque plante fut examinée en détail; chacun de mes petits interlocuteurs désigna, en termes de sa façon, les ressemblances que tous s'empressaient à l'envi de découvrir. Me jetant dans la distinction entre les siliques et les silicules, déjà remarquée par Gustave, j'allais diviser la famille des crucifères en deux branches, lorsque le curé me ferma la bouche, et murmura à mon oreille qu'il y en avait assez et même trop, qu'il fallait laisser nos petits auditeurs aux chants, aux danses, aux libres et joyeuses expériences que nous appelons des jeux. Nous nous éloignâmes donc, laissant le bouquet de crucifères à Jérôme, qui en goûtait les feuilles, et assurait, avec des grimaces variées, qu'elles étaient toutes piquantes.

Nous trouvâmes l'ami du pasteur, vieux chirurgien, que nous allions visiter, occupé à suivre ses espaliers, et coupant, de ses doigts, les bourgeons mal placés qui poussaient devant et derrière les principales branches.

— Vous voyez, dit-il au pasteur; je ne veux rien laisser ici d'inutile. Et il continua sa besogne, tandis que notre bon curé, de son côté, échenillait soigneusement les branches. Après avoir ébourgeonné les poiriers, pincé quelques jeunes rameaux, « pour repousser la sève vers ceux qu'il faut conserver, » grommela le chirurgien entre ses dents; un abricotier se trouvant sous sa main, il s'empressa d'en supprimer les branches vertes.

— Cela vaut mieux que d'avoir à les retrancher quand les jeunes pousses seront *aoûtées* et que chaque coup de serpette ouvrira une plaie. Je fais ici de la chirurgie d'hygiène, a-t-il ajouté, clignant de l'œil au curé ; et je ne sors pas de ma profession, comme tant d'autres. Croiriez-vous que le fils du gros vigneron Thomas étudie la médecine? Il ferait mieux de couper les cimes des sarments de la vigne de son père, comme je fais de ceux-ci. Et le docteur s'est mis à tailler avec ses doigts quelques ceps en espaliers.

— Vous vous y prenez de trop bonne heure, je le crains, a répondu notre pasteur. N'est-ce pas en mai qu'il faut biner, et en juin seulement qu'on épampre et qu'on ébourgeonne?

— Oui dà! C'est ce que disent vos livres et vos professeurs! Et pourquoi cela, s'il vous plaît? De peur de faire couler le raisin, je présume, en ébranlant le sarment qui porte la fleur. Mais regardez, et voyez que l'année étant précoce, et mes ceps bien exposés, la grappe est déjà formée; et si je ne retranche les extrémités de ma vigne, les pampres superflus attireront la sève, et mon fruit ne grossira pas. C'est pour nous autres, voyez-vous, qu'est fait le vieux dicton :

L'ombre du maistre
Fait la vigne craistre.

Cela peut bien n'être pas français, monsieur le bachelier ès-lettres, a-t-il ajouté, se tournant brusquement vers moi, mais cela n'en est pas moins juste. Les livres marquent les quantièmes, le cultivateur voit la saison.

Je ne sais ce qu'avait le vieux bourru à me prendre ainsi à partie, mais plusieurs allocutions dans le genre de celle-ci m'ont assez mal disposé en sa faveur, et c'est sans regret que je l'ai quitté lorsqu'il a jugé à propos d'abréger notre visite, parce qu'il avait à surveiller des vers à soie que sa femme voulait faire éclore, et qu'il comptait, avant la nuit, aller voir sa petite plantation de mûriers.

— J'en suis inquiet, a-t-il répété plusieurs fois, en nous reconduisant. Ces arbres d'ordinaire se montrent prudents, tardifs à déployer leurs feuilles, mais cette année ils sont pusillanimes.

— Qui sait s'ils n'ont pas raison, a répondu humblement le cher pasteur. Ils doutent comme moi que l'hiver soit fini. Lorsque je sens de trop bonne heure les vents aux tièdes haleines, disait mon pauvre père, je songe aux neiges qui fondent et refroidiront l'air; lorsque dans l'humide printemps je trouve la terre trop chaude sous mes pieds, je songe aux vapeurs qui s'en exhalent et vont là-haut préparer les froides pluies. N'avez-vous pas trouvé les premières bouffées de printemps hâtives et chaudes? Ne sentez-vous pas le sol humide et brûlant? Et, remarquez! partout on voit des plantes précoces, d'autres en retard, comme s'il y avait incertitude dans la saison et dans la température. Le Vendredi-Saint, avec sa gelée matinale, s'est déjà chargé d'ébourgeonner si rudement nos arbres, qu'à vous parler franc, mon vieil ami, je croirais plus sage de protéger vos ceps que de les épamprer avant le plein développement de la feuille. Il est encore à craindre que les arbres à fruits n'aient besoin d'être chaudement vêtus. J'aime comme vous, cher docteur, les vieux adages, et c'est aussi de mon père que je tiens celui-ci :

Février et mars trop chaud
Mettent la fleur en défaut
Et le printemps au tombeau.

Il me semble d'ailleurs que je n'ai pas encore vu sur nos collines l'hirondelle des fenêtres.

— Savez-vous, qu'avec vos pronostics, vous passerez pour un rêveur, mon cher curé, a répondu le docteur campagnard, qui m'a l'air de ne pas suivre volontiers les ordonnances d'autrui ; quant à moi, j'ai vu une *hirundo urbica*, pas plus tard que ce matin.

— *Una rati non est prænuntia veris hirundo*, me suis-je pressé de dire (une hirondelle n'est pas l'annonce certaine du printemps). Si j'avais lâché mon proverbe pour relever ma considération aux yeux du docteur, j'aurais pu m'en dispenser. Il a hoché la tête en grommelant tout bas : — Du latin ! parbleu, il ne nous manquait plus que cela ! Et, après avoir serré la main du curé :

— Sans rancune, monsieur le maître d'école, a-t-il ajouté en me saluant. Vous pouvez être un fort brave garçon, comme l'affirme mon digne ami que voilà; mais j'aimerais autant, voyez-vous, qu'on laissât nos bambins *pincer* les pois et les fèves, c'est le moment ; sarcler les cultures, ces maudites *sangles* qui les envahissent montrent qu'elles n'en ont que trop besoin : cela vaudrait mieux, croyez-moi, que de leur noircir les doigts d'encre, et l'esprit de latin.

Je ne me presserai pas de renouveler ma visite au docteur.

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COSTUMES IRLANDAIS.



(Jeunes villageoises et mendiantes irlandaises.)

Ce groupe n'est pas un dessin fait à plaisir. L'artiste a copié ce qu'il a vu, et n'a rien embelli : il craint plutôt de ne pas avoir conservé à ces pauvres habitantes de la verte Erin, de l'île Emeraude, tout ce qu'il y avait dans leur démarche et leur costume de simplicité élégante, de grâce et de fierté.

Il raconte qu'il était assis au bord d'une route, près de la ville de Cork, esquissant une vieille porte d'abbaye. C'était un jour de marché. Les habitants de la campagne allaient et venaient, et souvent malgré lui il détournait des saintes ruines ses yeux et son crayon pour dessiner quelques unes des figures qui passaient devant lui : les personnages s'éloignaient presque toujours trop rapidement, et le dessin restait imparfait; mais s'il arrivait qu'une conversation vînt à s'engager très près de lui, il bénissait la halte et s'empressait de la mettre à profit. Parmi les esquisses de cette journée qu'il aime à se rappeler, il nous a permis de choisir celle que nous publions.

La jeune villageoise qui cheminait vers la ville, assise sur un petit cheval vigoureux, entre deux paniers d'une forme particulière remplis de pommes de terre et d'œufs, était sans doute la fille de quelque pauvre jardinier des environs. Son teint était hâlé par le soleil. Ses traits étaient fins, ses yeux étincelaient de malice sous de longues paupières et de noirs sourcils, et en souriant sa bouche laissait voir deux jolies rangées de petites dents blanches. Sa mise était bien simple : sa tête, ses bras, ses pieds étaient nus; mais son long manteau bleu, vêtement national des Irlandais, la couvrait presque tout entière. L'artiste nous fait observer qu'elle était assise sur son cheval à contre-sens, c'est-à-dire à droite : toutes les Irlandaises, et de tout temps, ont chevauché ainsi, pauvres et riches, plébéiennes et nobles, même à la cour. Le vieux poëte Spencer a signalé cet usage, qui, dit-il, était commun aux femmes d'Espagne et du nord de l'Afrique. Il y a donc erreur dans notre gravure.

L'autre jeune femme, qui allait aussi à Cork, mais à pied, ne paraissait pas appartenir à une famille plus aisée. Son manteau, par exception, était, non pas bleu, mais d'un vert foncé. Elle était admirablement drapée, et sans aucune affectation. Cet art et ce goût sont naturels aux Irlandaises, et tous les voyageurs l'ont remarqué.

La mendiante était aveugle. Sa fille, belle enfant de douze ou treize ans, implorait la pitié des passants « au nom de Dieu, » et rarement l'implorait en vain; elle remerciait avec une vive et aimable éloquence. Il y avait une noblesse inexprimable dans l'air de tête de la vieille femme. Les mendiants irlandais ne sont pas méprisés et pourchassés comme ceux d'Angleterre et de beaucoup d'autres pays : il faut dire aussi qu'ils n'ont point les vices qu'entraînent ordinairement le vagabondage et l'extrême pauvreté. Leur sort n'est pas, après tout, beaucoup plus précaire que celui du reste de la population. Quel fermier irlandais est assuré de ne pas être chassé au premier jour avec toute sa famille par un lord impitoyable, et réduit à mendier son pain (1)? De même que dans notre Bretagne, les mendiants sont les messagers des chaumières; ils y rendent mille services qui leur assurent partout l'hospitalité; et leurs récits, leurs chants dissipent l'ennui des longues soirées d'hiver.

Il y a plus d'un rapport entre le peuple du midi de l'Irlande et le peuple espagnol : catholiques tous deux, ils se ressemblent par leur pauvreté, leur imagination, la vivacité, l'abondance de leur parole, et leur fierté. Le manteau, la mantille sont, dans les deux pays, d'un usage immémorial, universel; c'est le caractère le plus saillant du costume. Quelques antiques monuments, encore debout sur le sol, semblent aussi attester une origine commune. Il n'est pas sans intérêt de remarquer cette analogie entre deux nations

(1) Voy., sur l'état politique du peuple irlandais et sur O'Connel, 1838, p. 333.

dont les souffrances et l'agitation tiennent aujourd'hui captive l'attention de toute l'Europe.

J'ai eu plus d'une fois occasion de me convaincre que, dans les hommes même les plus laborieux, et qui se recommandent le plus par leur exactitude et par leur zèle, la conscience et l'honneur s'engageaient d'autant plus avant dans l'accomplissement d'un devoir, qu'ils se faisaient une plus haute idée des difficultés et de l'importance de son objet. *Conseils à des surnuméraires.*

UN FONDATEUR.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

L'Étranger.

La tempête qui avait duré tout le jour augmenta de violence vers le soir. La mer, de plus en plus houleuse, battait ses rives avec un redoublement de fureur. Le ciel, d'un gris plombé que sillonnaient de rapides éclairs, semblait toucher l'eau. Le tonnerre grondait sans relâche, et la *mouette rieuse* accueillait l'ouragan par ce cri haut et joyeux qui ressemble à un éclat de rire, et lui a valu son surnom.

Enfermées dans leurs cabanes, les femmes des pêcheurs se réjouissaient en songeant que, grâce à la solennité du lendemain, leurs maris ne pouvaient mettre à la mer, et risquer encore une fois leur vie contre l'espoir incertain d'une pêche abondante. Les hommes s'agitaient en entendant gronder au-dehors le vent et l'orage, ces compagnons ordinaires de leurs courses aventureuses, mais aucun n'osait enfreindre les ordres de l'abbé, seigneur suzerain du canton, qui les condamnait au repos dès la veille de Pâques.

Une seule barque luttait au large dans la redoutable baie de Biscaye, et résistait vaillamment aux assauts du ciel et de la mer. A demi submergée par la pluie qui tombait à torrents, emportée par la houle jusqu'au fond du ravin creusé entre deux montagnes mouvantes, engloutie un moment, sauvée l'instant d'après, elle semblait douée d'une puissance surnaturelle. On eût cru voir un de ces esquifs mystérieux qui, au dire des habitants des côtes de Bretagne, cinglent la nuit à travers les écueils vers l'île des morts pour y déposer les ombres des trépassés. Cependant, il y avait à bord de celui-ci toute la fièvre de la vie, toutes les angoisses de la lutte. Une jeune femme, plongée jusqu'à la ceinture dans l'eau qui remplissait la barque, tenait entre ses bras deux enfants qu'elle s'efforçait de réchauffer de son haleine, tandis qu'un homme grand et vigoureux pesait de tout son poids sur la barre du gouvernail qui menaçait à chaque minute de se rompre. C'était la dernière chance de salut. La voile déchirée pendait en lambeaux aux débris du mât. Le frêle canot faisait eau de toutes parts, et les vagues amoncelées accouraient de tous les points de l'horizon vers leur proie. Un éclair illumina la côte et montra la ceinture de récifs qui la bordait. L'homme redoubla d'efforts, mais il fut le plus faible. Une énorme houle brisa le gouvernail, enleva la barque et la lança sur les rochers : portée par un immense volume d'eau, elle les franchit miraculeusement, et alla s'échouer au-delà sur la plage vaseuse.

— Bénis soient la Vierge Marie et mon saint patron ! dit l'homme en faisant le signe de la croix. Qu'il leur plaise nous laisser ici jusqu'au jour, et nous sommes sauvés !

— Sauvés de la mer pour mourir sur terre de misère et de faim, murmura la femme.

— Ne te défie pas toujours de la Providence, Meg! dit le marin, tandis qu'il s'occupait à vider le bateau. Nous voilà quasi en terre ferme ; et là où il y a des hommes, il y a aide et pitié à espérer.

— Dis plutôt persécutions et injustices à souffrir, Patrice. As-tu donc déjà oublié notre chaumière brûlée, notre champ dévasté d'abord par les Danois, puis par tes compatriotes, par les troupes de Brien Borombe, après qu'ils eurent chassé les Danois?

— Et toi-même, femme, oublies-tu que plus de moitié de ces braves étaient morts dans ce champ en se battant contre les pirates? ceux qui survivaient avaient bien droit à la récolte.

— Oui ! et ils en ont usé si largement qu'ils ne nous ont rien laissé.

— Rien ! s'écria Patrice, et il se releva fièrement. Comptes-tu pour rien nos enfants, nos bras, notre courage, sans parler de la protection de saint Patrice, le divin patron de l'Irlande et des Irlandais.

— Oh! l'Irlande! soupira Meg. Qui sait si nous la reverrons jamais! Tu es toujours le même, toi, Pat; tu as beau perdre, tu te trouves encore riche. Quand on nous a enlevé la terre que tu avais labourée et semée, le toit que tu avais bâti, tu as dit : — Il nous reste une barque! Et à présent que la barque est à demi fracassée, si la mer l'emporte pièce à pièce, que nous restera-t-il ?

— L'aide de Dieu, et ce qu'il y a là-dedans, dit Patrice en montrant son front. Vois-tu, Meg, celui qui a fait l'homme a enfoui dans son cœur et dans sa tête des trésors que la pauvreté se charge d'en tirer. Sois tranquille, la mine n'est pas encore épuisée, j'y trouverai de nouvelles ressources pour nourrir toi et nos enfants.

— Il est bien vrai que tu ne nous as jamais laissé manquer, mon pauvre homme : aussi ne me plaindrais-je pas si j'avais seulement de quoi couvrir ces innocents que le froid transit dans mes bras.

En un clin d'œil Patrice eut dépouillé sa grosse veste : il en fit une couverture pour les petits, et disposa ses filets en un hamac où sa femme put s'étendre et dormir. La marée descendait, le bateau se trouvait à sec et hors de l'atteinte des vagues.

L'orage s'apaisa vers le matin, et les premières lueurs du jour trouvèrent l'Irlandais occupé à remorquer l'arche qui contenait sa famille endormie. Quand il eut solidement amarré la barque au rivage, il promena autour de lui des regards satisfaits.

— Un beau pays, sur ma foi ! s'écria-t-il. Pas tout-à-fait aussi vert que l'Ile-Verte, mais quasi aussi riche en bruyères et en marais ! Et qui m'empêchera de tendre mes filets dans ces joncs, et d'y attraper des canards sauvages, des sarcelles, et quelques uns des oiseaux voyageurs qui longent les côtes en mai? Dieu a jeté la manne dans l'air, sur la terre et dans l'eau ; bien manchot qui n'en aurait sa part.

Les cris des enfants qui s'éveillaient en demandant du pain tirèrent Patrice de ses rêves d'abondance. Mais pour le moment le pain était du luxe; il n'y avait pas à y songer. Il ramassa quelques coquillages et alla puiser de l'eau à une rivière dont l'embouchure était voisine. Une étroite bande de sable se déroulait entre la côte et l'immense *platin* de vase uni que la mer laissait à nu ; elle fourmillait de crabes qui faisaient la chasse à une nuée de petits insectes marins, sorte de sauterelles qui semblaient éclore de chaque grain de sable. Ce n'était que mouvement et surabondance de vie. Des moules, des huîtres, détachées des récifs, jonchaient la plage. Patrice revint chargé de provisions. Le ciel était bleu, le soleil chaud, et les herbes rares et grêles qui croissaient sur le revers des dunes répandaient un parfum printanier. Après avoir apaisé leur faim, les enfants commencèrent à s'ébattre sur la terre moite, et à courir à la découverte. L'aîné poussa un cri de joie en apercevant dans un creux abrité du vent

une pâle fleurette : il l'apporta en triomphe à sa mère.

— Quand je te disais, Meg, qu'il y avait encore du bonheur pour nous en ce monde ! — Le cœur de Patrice se dilatait en voyant se ranimer ses enfants et sa femme.— Je veux qu'avant ce soir, ajouta-t-il, vous ayez une natte pour lit, et une natte pour toit, en attendant mieux.

Il prit sa serpette et s'achemina vers le marais le plus voisin, tandis que Meg tirait d'un coffre sauvé du naufrage le linge et les vêtements qu'elle étalait au soleil.

— Maman ! s'écria Thaddy, qui avait environ cinq ans, je vois venir un homme de ce côté. Il a un grand sabre : j'ai peur !

L'enfant se serra près de sa mère. Meg regarda autour d'elle d'un air de détresse. Patrice n'était plus en vue. L'homme approchait toujours ; et, comme le disait Thaddy, il avait l'air fâché, et tenait un grand sabre.

Quand il fut à portée de la voix : — De quel droit, cria-t-il, vous établissez-vous ainsi sur les terres du prieuré d'Esnandes ? Ne savez-vous donc pas que lesdites terres et dépendances, pêcheries, moulins, etc., ne relèvent que de M. le prieur, qui les tient lui-même, à titre de redevance, de monseigneur Guillaume, duc d'Aquitaine ? Si vous n'avez une permission du seigneur suzerain ou de son féal, il vous faut déguerpir et sans tarder.

Meg ne comprit pas les paroles, mais bien le geste et la menace. Elle montra du doigt la mer, la barque échouée et ses enfants.

— Oui, oui, quelque famille de vagabonds jetée à la côte, et venant l'on ne sait d'où ! S'il fallait donner asile à tous les naufragés, les terres de monseigneur n'y suffiraient pas.

A ce moment, Patrice sortit du marais, courbé sous un énorme faisceau de roseaux et de joncs. A la vue de l'étranger, il redoubla le pas ; mais celui-ci lui épargna la moitié du chemin, car il ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'il courut à lui le sabre levé, le sommant de jeter bas ce qu'il tenait, et l'accusant de pillage et de vol. L'Irlandais le regardait avec de grands yeux ébahis, tandis que le garde lui débitait tout d'une haleine le texte des lois et ordonnances en vertu desquelles il le faisait prisonnier pour avoir enfreint les droits et priviléges du prieuré, et coupé sans permis les joncs d'un marécage.

Pour Patrice comme pour Meg, cette harangue n'était qu'un vain bruit de mots, mais il ne se méprit pas plus qu'elle sur l'intention hostile qui la dictait, et jetant son fardeau, il fit signe à l'homme de marcher le premier, et se mit en devoir de le suivre avec sa femme et ses enfants, qu'il ne pouvait abandonner sans protection sur cette côte inhospitalière.

Meg rassembla à la hâte les vêtements qui séchaient, en fit un paquet que son mari chargea sur son dos avec ses filets, et prenant chacun un enfant par la main, ils se mirent en route derrière le garde qui brandissait son sabre, multipliant d'autant plus ses discours et ses menaces, qu'il avait affaire à des muets.

On était en avril, le temps était superbe, et à mesure qu'on s'éloignait de la côte le pays se montrait plus riant. La route serpentait à travers des tapis de blés verts et des vignes en fleur.

— N'est-ce pas pitié, disait Meg, que sur ce sol béni de Dieu, on arrête un pauvre étranger pour avoir coupé quelques mauvaises herbes ? S'il ne croît pas de si bonnes choses dans l'Ile-Verte, du moins les toits de bruyère et les lits de fougère n'y manquent à personne.

— Nous n'avons pas choisi, femme, reprit Patrice. Dieu commande aux vents et aux tempêtes, et si de l'Ile-Verte il nous a poussés jusqu'ici, c'est qu'il avait sur nous quelque dessein caché.

— Que sa sainte volonté soit donc faite ! dit Meg en croisant ses bras sur sa poitrine.

— Amen ! répondit Patrice.

Au bout d'une heure de marche, ils virent poindre à l'horizon les tours du prieuré. Le couvent était défendu comme une place forte. L'église même, située en dehors du cloître, avait un aspect demi-religieux, demi-guerrier : ses murs, épais de cinq à six pieds, se terminaient par un chemin de ronde ; des machicoulis en surmontaient une partie (1). Cet appareil militaire, si général au moyen-âge, était motivé ici par le voisinage des côtes de Saintonge ; les Anglais y faisaient de fréquentes descentes par suite de leurs continuels démêlés avec la France pour la possession du duché d'Aquitaine, dont le comté de Saintonge dépendait. Du côté de la terre, les moines avaient aussi à se défendre contre les agressions des seigneurs turbulents, qui ne se faisaient faute, en temps de troubles, de dîner sur les terres de l'Eglise.

A mesure qu'on approchait du monastère, Meg se sentait défaillir ; elle se voyait déjà enfermée dans cette vaste prison, et jetée avec son mari et ses enfants au fond de quelque noir cachot, condamnés par des juges qui ne pouvaient les comprendre.

Cependant la campagne s'animait de joyeux groupes qui de toutes parts s'acheminaient vers le prieuré, tandis que les cloches, sonnant à grandes volées, appelaient les fidèles à la solennité de Pâques. Les sons vibrants et cadencés couraient dans l'air, messagers de la *bonne nouvelle*, et semblaient dire en leur langage mystique : — Enfants du Christ, réjouissez-vous, le Sauveur est ressuscité !

La procession se déroule dans la campagne ; la croix d'argent brille sur le bleu du ciel ; les bannières déployées montrent aux yeux éblouis des assistants l'image rayonnante de la Vierge Marie, patronne des mariniers. Une longue file d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, précède et suit les moines. Patrice tombe à genoux ; il prie, il pleure, il ne se sent plus étranger ; il a reconnu les saintes images qu'enfant il apprit à vénérer : ce sont les mêmes symboles, le même culte. Qu'aurait-il donc à craindre ? N'est-il pas au milieu d'une population amie ? Tous ces fidèles unis à lui dans une même pensée, dans une même prière, ne sont-ce pas des catholiques, des frères en Dieu ?

Son aspect étranger attire l'attention de la foule : on le regarde ; mais lui ne voit que l'autel resplendissant, n'entend que le glorieux alléluia.

L'office fini, on le conduit dans la salle, déjà pleine, où le prieur rend la justice. Le garde a longuement exposé la plainte et le délit : c'est au tour de Patrice. On l'exhorte à parler ; il prononce quelques paroles inintelligibles, puis va s'agenouiller au pied du crucifix, et récite le Pater.

— Qu'on fasse venir le frère Hiéronyme, dit le prieur ; il a voyagé au loin ; il saura peut-être la langue de ce malheureux.

En effet, frère Hiéronyme eut à peine échangé quelques mots avec Patrice, que se tournant vers le prieur : — Cet homme est Irlandais, mon père, dit-il ; de cette race éprouvée que je visitai par votre ordre il y a dix ans, et de laquelle je pus vous dire au retour que chez nulle autre nation je n'avais trouvé plus de foi et de persévérance. Patrice Walton (c'est le nom de cet étranger) croit m'avoir vu dans son île, et il me semble maintenant me rappeler son visage. Si ma mémoire ne me trompe, il était fervent entre tous.

(1) Nous donnons ce curieux monument tel qu'il existe encore aujourd'hui, avec son architecture moitié civile, moitié religieuse. L'église d'Esnandes, construite dans le quatorzième siècle, sous l'invocation de saint Martin, a été une de celles où, en 1592, les catholiques de La Rochelle allaient célébrer leur culte proscrit dans cette ville pour la troisième fois. D'immenses souterrains qui règnent encore sous l'église servaient de refuge aux assiégés. — Nous devons ce dessin et ces renseignements à l'obligeance de MM. d'Orbigny père et Théodore Vivier, de La Rochelle. Quoique la date de cette construction soit postérieure de quatre siècles à l'époque où se passe notre histoire, nous avons cru pouvoir nous permettre ce rapprochement, au risque de faire un anachronisme.

Dépossédé de son champ, et réfugié avec sa famille à bord de son bateau, où il vivait de pêche, il a été surpris par l'orage : jeté sur nos côtes, il y demande asile et protection.

— Il les aura, répondit le prieur. Et touchant l'Irlandais du bout de la crosse abbatiale : — Je te déclare vassal de l'Eglise, serf du prieuré d'Esnandes, et comme tel, absous de l'accusation qui pèse sur toi.

Quelques murmures circulèrent parmi les assistants, jaloux de leurs priviléges, et peu soucieux de les partager avec le nouveau venu.



(Quatorzième siècle. — Eglise d'Esnandes. — Voy. la note à la page précédente.)

Le prieur promena un regard sévère sur l'assemblée :

— Qui donc oserait limiter notre miséricorde et notre charité ? dit-il. N'avons-nous pas accueilli vos pères et vous-mêmes, alors que demi-nus, affamés, vous fuyiez la tyrannie de vos seigneurs ? Nos terres n'ont-elles pas toujours été le refuge des opprimés ? Et s'il nous plaît en ce saint jour imiter le père de famille dont il est parlé dans l'Evangile, et donner à celui qui est venu le dernier le même salaire qu'à celui qui travaille depuis le matin, qu'avez-vous à y voir ?

La rumeur s'était apaisée, mais les visages restaient sombres, et le mot *étranger* arriva jusqu'aux oreilles du prieur.

— Est-ce à dire, reprit-il, que parce que, de pauvres que vous étiez, nous vous avons faits riches, votre cœur se soit endurci jusqu'à repousser votre frère ? Ne lisons-nous pas dans les saintes Ecritures : — Accueillez l'étranger, car vous aussi vous avez été étranger en Egypte. Parle, ajouta-t-il en s'adressant à Patrice, que te faut-il pour faire vivre ta femme et tes enfants ? Choisis d'un champ à défricher, libre pendant trois ans de toute redevance, du droit de pêcherie dans la baie, ou d'un de nos moulins à faire tourner.

Le frère Hiéronyme traduisit les offres du prieur à Patrice Walton ; mais, au grand étonnement de tous, celui-ci secoua la tête en signe de refus.

— Il n'a pas compris, dit le prieur.

— Si bien, et voilà sa réponse, reprit le moine : Il n'est pas meunier, et n'entendrait rien à la besogne du moulin ; pêcheur, il n'a plus de barque ; et quant à la terre, il ne veut pour champ qu'une portion du limon que la mer dépose sur nos grèves.

— Qu'il en soit ainsi qu'il le désire ! Mais du moins sa femme et ses enfants auront part aux aumônes distribuées chaque matin à la porte du couvent.

— Il vous remercie de votre charité, mon père, mais il dit que le pain de l'aumône appartient aux vieillards et aux orphelins, et qu'il ne veut pas rogner leur portion. Il se croit sûr de pouvoir soutenir sa famille avec le travail de ses mains, pourvu que votre seigneurie lui concède le droit de cueillir dans la saussaie et l'oseraie autant de branches qu'il en voudra.

Le prieur accorda sans peine cette permission. Il y joignit le don d'une hutte abandonnée par les pêcheurs sur les dunes, et après avoir réprimandé le garde d'un excès de zèle si peu d'accord avec la charité chrétienne, il leva la séance, laissant tout l'auditoire ébahi de la folie de Patrice.

— C'est un idiot, disaient les uns; il peut choisir, et il demande ce qui appartient à tous, ce qui est du droit commun. — Refuser de pareilles propositions, et du prieur encore! — Que prétend-il donc faire? disaient les autres. Il ne sait pas que cette boue mouvante enfonce sous le pied, et qu'on ne peut même y ramasser les crabes qu'y apporte la marée? Tous arrivaient à la même conclusion : — C'est un orgueilleux, un fou, qui laissera mourir de faim sa femme et ses enfants.

Cependant Patrice s'était remis en route le cœur joyeux, portant sur son dos un des petits, et tenant l'autre par la main.

— N'avais-je pas bien raison, Meg, de te dire qu'il ne fallait désespérer de rien?

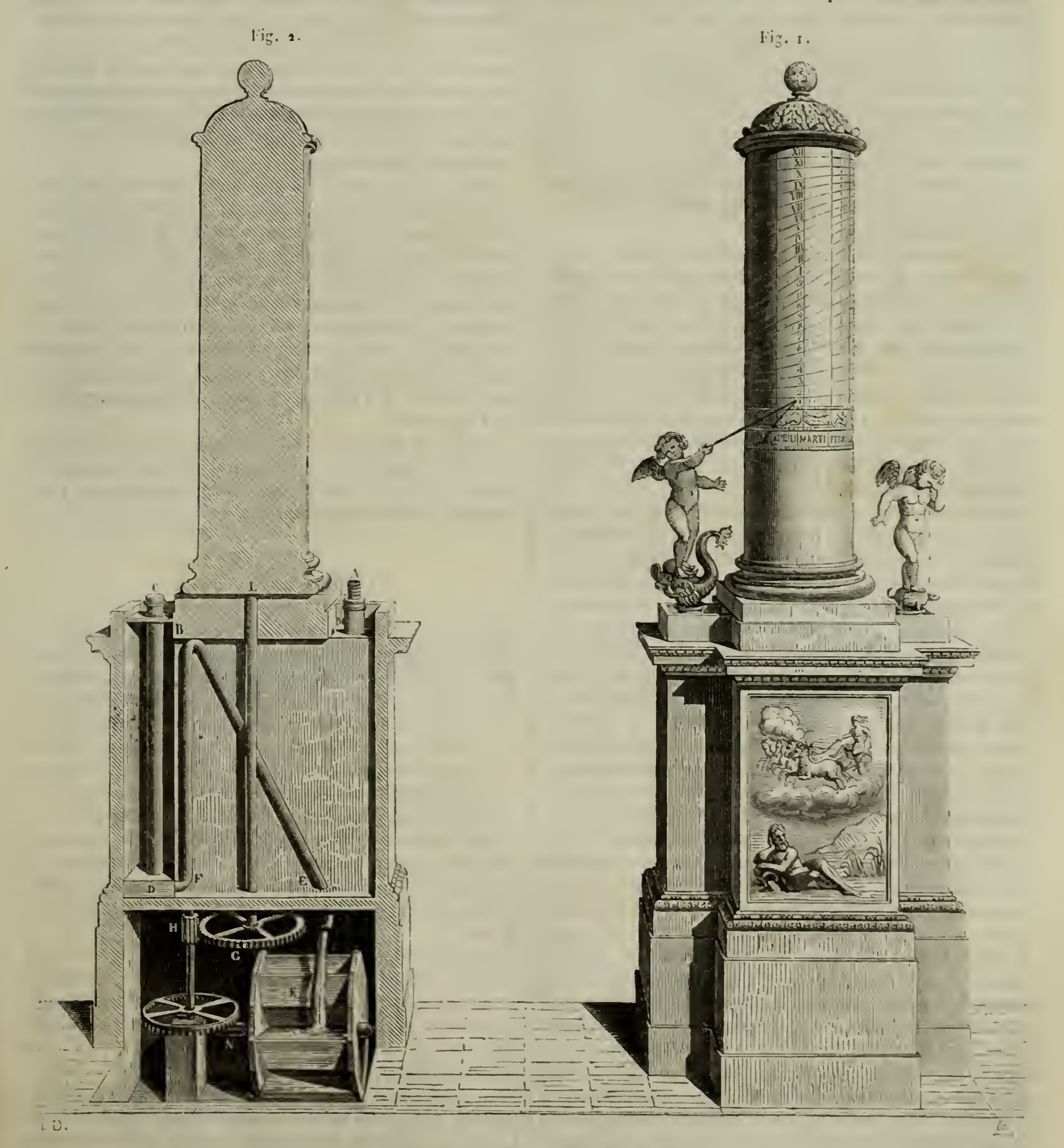
— Hélas! dit Meg, je ne sais quels sont tes projets, ni de quoi nous vivrons demain; pour aujourd'hui un des bons moines y a pourvu. Et elle montra un pain que le frère Hiéronyme l'avait forcée d'accepter.

— Patience, chère femme; le soin de demain me regarde. Patience, et tu verras de quoi peut venir à bout le travail aidé de la foi!

La suite à la prochaine livraison.

DES CLEPSYDRES CHEZ LES ANCIENS.

On désigne sous le nom de *clepsydres*, des deux mots grecs *kleptô* je cache, *udôr* eau, toutes les horloges mues par l'eau. Des machines de ce genre paraissent avoir été employées dès la plus haute antiquité en Chine, en Chaldée et en Egypte. Suivant Macrobe et Sextus Empiricus, leur origine est au moins aussi reculée que celle de la division du



(Clepsydre de Ctésibius restituée par Perrault.)

zodiaque en douze signes. Les Egyptiens avaient, au sujet du Cynocéphale, une tradition qui remonte au temps des fables, et qui dénote bien l'emploi de l'eau pour la mesure du temps. Il est probable que l'invention attribuée à Platon d'un instrument hydraulique pour mesurer les heures de la nuit, n'était autre chose qu'une importation en Grèce de la

clepsydre égyptienne. Ce fut Scipion Nasica qui, vers le premier tiers du second siècle avant l'ère chrétienne, introduisit à Rome l'usage des horloges hydrauliques. Un fait qui est propre aussi à démontrer leur antiquité, c'est que César les trouva dans la Grande-Bretagne, pays encore barbare lorsqu'il y porta les armes romaines.

Il n'est donc pas exact d'attribuer, comme on l'a fait souvent d'après l'autorité de Vitruve, leur invention à Ctésibius, mécanicien célèbre qui florissait en Egypte sous le règne de Ptolémée Evergète II, vers l'an 124 av. J.-C.; mais ces machines ont reçu probablement de lui de notables perfectionnements.

C'est à Vitruve que nous devons l'indication sommaire de la principale clepsydre attribuée à Ctésibius; et Claude Perrault, l'illustre architecte de la colonnade du Louvre, suppléant à l'insuffisance du texte de Vitruve, joignit à sa traduction de cet auteur les figures que nous reproduisons page 245, et qui sont la divination de l'œuvre du mécanicien grec.

Pour l'intelligence de ces figures, il faut rappeler d'abord que, chez les anciens, la division du jour différait essentiellement de la nôtre. L'intervalle entre le lever et le coucher du soleil était partagé en 12 heures égales; mais comme cet intervalle varie chaque jour dans un même lieu, il s'ensuit que les heures n'avaient pas la même longueur deux jours de suite : il fallait donc un cadran particulier pour chacun des 365 jours de l'année.

Voici comment Ctésibius avait résolu le problème. Vers la droite de la fig. 1, on voit un enfant dont les larmes coulant goutte à goutte alimentent la clepsydre ; cette eau provient elle-même d'une source ou d'un réservoir dont nous reparlerons plus tard. A mesure que cette eau tombe dans la machine, elle remonte du côté opposé au moyen d'un conduit deux fois recourbé ; et l'autre petit amour, qui est porté sur une tige flottant à la surface du liquide dans la seconde branche, monte avec celui-ci, et montre, par le bout de sa baguette, l'heure du jour ou de la nuit le long de la colonne qui surmonte l'appareil.

La fig. 2 indique la direction que suit l'eau intérieurement. A est le tuyau par lequel la statuette de l'enfant qui pleure est en communication avec le réservoir. M est un espace vide où retombent les larmes ; auprès de la lettre M on voit un trou par lequel le liquide traverse le socle de la grande colonne, et tombe dans le conduit long et étroit marqué BCD. CD est un support mobile dans l'intérieur de ce conduit, qui porte à sa base un flotteur en liége D, et qui, par conséquent, monte à mesure que se remplit le canal dans lequel il peut se mouvoir.

Mais comme les indications d'un jour n'étaient pas bonnes pour le jour suivant, Ctésibius avait imaginé de rendre la colonne horaire mobile autour de son axe, et d'y tracer une graduation différente pour chacun des 366 jours dont se compose une année bissextile. La manière dont Perrault supplée au texte latin, en ce qui concerne le mouvement de la colonne horaire, est extrêmement ingénieuse, et représentée aussi dans la fig. 2. Un siphon FBE est en communication avec le bas du canal CBD. Lorsque l'eau aura rempli ce canal, à la fin des 24 heures, elle sera montée jusqu'au sommet du siphon, qui sera ainsi amorcé ; et, en vertu de la propriété fondamentale de cet appareil, il donnera alors écoulement à l'eau qui remplit le canal, et le videra complétement. En sortant du siphon, l'eau tombe dans une roue à augets, disposée de manière à tourner sous l'influence du poids qui s'accumule dans l'un des augets. Ceux-ci sont au nombre de six; la roue K ne fait donc son tour qu'en six jours. Le pignon N a 6 dents, et communique son mouvement à une roue qui en a 60. Le pignon H, monté sur le même axe que la roue, a 10 dents, et engrène avec la roue G, qui en a 61. On en conclut, suivant le principe connu des engrenages, que les vitesses des roues G et K sont dans le rapport du produit 60 des nombres de dents 6 et 10 des pignons au produit 21960 des nombres de dents 6, 60 et 61 des roues; ce rapport est le même que celui de 1 à 366. La colonne supérieure, que l'on peut supposer fixée sur l'axe L et mobile avec la roue G, tournera donc sur elle-même de manière à accomplir une révolution en 366 jours ; et l'extrémité de la baguette indicatrice sera toujours posée sur le jour et sur l'heure convenables.

Quelque ingénieuse que fût cette disposition des clepsydres, ces horloges avaient des inconvénients qui devaient rendre bien difficile de donner de la précision à leurs indications. Plutarque avait déjà remarqué que la vitesse d'écoulement de l'eau varie avec la température; et l'observation la plus grossière suffit pour constater que cette vitesse varie aussi avec la hauteur de l'eau au-dessus de l'orifice du réservoir qui se vide. On peut, il est vrai, se procurer un écoulement constant par plusieurs moyens, dont le plus simple est indiqué par Bailly dans son Histoire de l'astronomie, et a été certainement connu des anciens. Il suffit d'avoir deux réservoirs, dont le premier verse dans le second, muni d'une décharge à la hauteur où l'on veut entretenir l'eau ; et de régler les dimensions et les dépenses des deux réservoirs, de manière que l'un fournisse toujours autant au moins que l'autre débite.

Oronce Finé, géomètre et mécanicien du temps de François Ier, a proposé un autre moyen, aussi simple qu'ingénieux, d'obtenir cet écoulement constant. Sa clepsydre consistait en un petit navire nageant sur l'eau d'un réservoir, et muni d'un siphon qui vidait l'eau avec une vitesse uniforme, parce que l'orifice restait toujours à la même distance du niveau. Cette clepsydre offre quelque ressemblance avec celles que l'on emploie encore aujourd'hui dans certaines parties de l'Inde : un petit bateau percé d'un trou, qui surnage d'abord, et s'enfonce au bout d'un certain temps fixé par l'expérience.

Le *vase de Mariotte*, dont l'application aux quinquets et aux petites lampes à réservoir latéral est bien connue, et le *flotteur de Prony*, sont encore des appareils propres à déterminer un écoulement constant.

L'ÉCOLE DE SALERNE.

L'école de Salerne, qui était renommée dès le onzième siècle, a laissé son nom à un petit poëme didactique en vers latins, dans lequel l'un de ses docteurs les plus célèbres, Jean de Milan (*Joannes de Mediolano*), a résumé les principaux préceptes et axiomes admis par toute la faculté.

Ce poëme, suivant l'opinion du Père Pagi dans sa Critique des Annales de Baronius, aurait été composé en 1066, et dédié à Edouard, roi d'Angleterre.

Mais, suivant des autorités nombreuses et plus décisives, ce serait seulement vers l'an 1100 que cet ouvrage aurait été écrit en réponse à une consultation de l'un des fils de Guillaume-le-Conquérant, Robert, duc de Normandie, blessé au bras par une arme empoisonnée pendant le siége de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, le poëme de l'Ecole de Salerne n'est certainement point parvenu jusqu'à nous sans altérations ou additions. Il en a été fait plusieurs éditions au dix-septième siècle, contenant les unes plus de 400 vers, les autres moins de 300. Il se trouve des manuscrits où il y en a de 664 jusqu'à 1096.

Du temps de la Fronde, un médecin de Paris, nommé Martin, en a publié une traduction burlesque qu'il a dédiée à Scarron. Quelques bibliographes croient que ce nom de Martin est supposé, et que le traducteur véritable n'est autre que le célèbre Guy Patin.

Nous avons sous les yeux une traduction sérieuse en vers, publiée à Paris en 1749 : on regrette de n'y point retrouver la concision du texte, mais le sens est fidèlement rendu.

Nous avons pensé que quelques citations ne seraient point lues sans intérêt.

Moyens de se passer de médecin.

S'il n'est nul médecin près de votre personne,
Qui dans l'occasion puisse être consulté,
En voici trois que l'on vous donne :
Un fonds de belle humeur, un repos limité,
Et surtout la sobriété.

Utilité de se laver souvent les mains.

En sortant de table, l'usage
Veut que vous vous laviez les mains.
La netteté sied bien. Les yeux rendus plus fins
Sont de cette pratique un second avantage.
Laver souvent les mains est une propreté
Qui contribue à la santé.

Avantages de la sobriété.

Sur le manger et sur le boire
Réprimez l'appétit, usez-en prudemment.
L'homme sobre plus tard arrive au monument.
Un docte médecin l'a dit ; on peut l'en croire.

Des aliments.

Choisissez une nourriture
Simple, et conforme à la nature.
Mangez de bons œufs frais, n'en perdez point le lait ;
Prenez de forts bouillons, buvez du vin clairet.
Fine fleur de froment et mets de cette espèce,
Vous feront arriver à l'extrême vieillesse.

Des œufs.

Si vous mangez un œuf, qu'il soit frais et mollet,
Et sur chaque œuf buvez un trait.

Des noix.

Qu'aux viandes pour dessert succède le fromage ;
Qu'au poisson succède la noix.
Une seule suffit, deux sont trop ; l'homme sage
Se garde bien d'en manger trois.

Pour avoir de l'embonpoint.

Vous manque-t-il de l'embonpoint ?
En ce cas, ne négligez point
L'usage du froment, le porc frais, la moelle,
Les fromages nouveaux, les rognons, la cervelle,
Les vins doux, l'œuf mollet, les chairs d'un jus exquis,
Figues mûres, raisins nouvellement cueillis,
Vous feront une graisse et saine et naturelle.

Du dormir.

Réservez à la nuit un sommeil limité.
Pour un vieillard, pour un jeune homme,
Dormir sept heures d'un bon somme,
C'est bien assez pour la santé.

Des yeux.

Vous récréez vos yeux, quand vous leur faites voir
La verdure des champs, l'eau coulante, un miroir.
Tel aspect leur est salutaire.
Variez ces objets ; offrez-leur, pour bien faire,
Des coteaux le matin, et des ruisseaux le soir.

Que le bon Dieu te patafiole ! — L'origine de cette phrase triviale pourrait être italienne. *Patafio* peut être une abréviation d'*epitaphio* ou *epitafio*. Si l'on en tire le verbe *patafiare* (faire l'épitaphe), on conçoit parfaitement que l'on ait dit : *Iddio patafia lei*, ou *patafia la !* C'est-à-dire : « Que Dieu te fasse une épitaphe ! » ou plutôt : « te mette dans le cas d'en recevoir une ! »

DE L'ÉPIGRAPHIE MONUMENTALE.

On a soulevé plusieurs fois cette question : Les inscriptions monumentales doivent-elles être écrites en langue vulgaire ou en latin ? Le pour et le contre ont été défendus avec d'excellentes raisons, sinon avec un égal succès, car jusqu'à présent les champions des inscriptions en latin sont demeurés maîtres du champ de bataille.

Que nous ayons décoré nos monuments d'inscriptions latines quand, asservis par la conquête, nos mœurs étaient toutes romaines, quand le langage de nos oppresseurs était devenu le langage officiel du pays, cela se conçoit. Qu'on ait continué à écrire en latin sur la voie publique quand les clercs seuls d'abord, et plus tard les hautes classes, savaient lire, cela pouvait être indifférent ; mais que ces routines se soient conservées plusieurs siècles après notre affranchissement, après la création d'une langue nationale devenue universelle à son tour, non parce qu'elle a été imposée, mais parce que sa beauté, sa clarté, les chefs-d'œuvre qu'elle a produits, l'ont répandue par toute l'Europe civilisée ; qu'on y persévère, lorsque la lecture est devenue un instrument à l'usage de tout le monde, du plus pauvre comme du plus riche, du simple manœuvre comme du savant, c'est ce qui peut à bon droit surprendre.

Le but de l'érection d'un monument votif est essentiellement de perpétuer la mémoire d'un personnage ou d'un fait, de transmettre un souvenir, d'offrir un exemple ou une leçon. Il faut donc que ce souvenir, cet exemple, cette leçon soient retracés d'une manière parfaitement claire et intelligible, pour la génération qui a la prétention de les transmettre aux générations futures, pour la nation qui les offre aux autres nations. Qui veut enseigner doit commencer par comprendre ce qu'il enseigne, s'il ne veut qu'on se moque de lui.

Il est probable que nos descendants continueront d'apprendre le latin, mais il est plus probable encore qu'ils ne cesseront pas de parler la langue maternelle. Pourquoi donc leur ferions-nous croire que nous doutions nous-mêmes de sa perpétuité ?

Espèrerait-on perpétuer la mémoire d'un grand homme en mettant un masque sur son portrait, l'idée qui fit ériger un monument en mettant un voile sur son épigraphe ?

Le masque a pourtant été longtemps à la mode. On travestissait sans façon un roi, un guerrier, un poëte français, en triomphateur romain, ou en philosophe grec. On avait du moins cette intention, quoique bien certainement un enfant de la ville de Cécrops ou de celle de Romulus, revenant au monde, eût pu beaucoup s'amuser de cette grotesque mascarade.

On affubla de même les inscriptions en vers ou en prose. Le comique dialogue des morts de Boileau n'a pas cessé d'être vrai. Le voile pseudo-latin qu'on étend sur la légende du sujet ou l'inscription du monument a donc le tort d'en dérober le sens à la masse sans aucun profit sensible pour... je ne sais en vérité pour qui ou pour quoi.

On a essayé quelquefois de secouer le joug de cette tyrannique habitude.

Lorsque l'on érigea en 1610 l'ancienne statue équestre du terre-plein du Pont-Neuf, le père Cotton, à qui l'on demanda de faire les inscriptions du piédestal, eut le bon esprit de penser qu'il était convenable de parler français sur un monument élevé par la France à son roi. Cette sage et patriotique innovation pouvait exercer la plus heureuse influence, et faire rentrer l'épigraphe monumentale dans la voie de la raison. Par malheur le célèbre jésuite laissa son travail incomplet, et l'on chargea de l'achever l'intendant Gilbert Gaulmin, trop bon latiniste pour écrire dans une langue que ne parlait pas Cicéron. L'occasion fut donc manquée.

On fit la même faute (c'en est une à mon sens) lorsqu'on rétablit cette statue en 1818. Mais on sait que Louis XVIII, qui passe pour être l'auteur de l'inscription gravée sur la face principale, n'entendait pas raison à ce sujet.

Desmaret de Saint-Sorlin fit, pour le piédestal de la statue érigée à la mémoire de Louis XIII, place Royale, un sonnet en vers français, qui fut gravé sur l'une des faces latérales.

Lorsque le maréchal de La Feuillade éleva le monument de Louis XIV sur la place des Victoires, les inscriptions furent composées en latin et en français par Regnier Des Marais.

C'étaient de bons exemples. Ils n'émanaient pas d'assez haut pour faire autorité; ils furent rarement imités.

La révolution, qui réforma tant d'abus, glissa à peu près sur celui-ci. Pourtant les innovations furent un peu plus fréquentes. L'inscription française du Panthéon : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, est certainement aussi belle, aussi concise, aussi énergique que les plus belles inscriptions grecques ou latines.

Les inscriptions du petit monument élevé à Desaix sur la place Dauphine sont entièrement en français, et l'on ne voit pas ce que le monument et la gloire de celui à qui il est dédié y ont perdu.

La colonne de la place Vendôme n'est qu'une longue épigraphe, ou plutôt une chronique figurée à la manière de la colonne Trajane et de la tapisserie de la reine Mathilde. Dans ces trois remarquables monuments, l'iconographie, cette écriture primitive, prend la place du langage écrit, et ils ont cela de commun, qu'outre les faits historiques qu'ils retracent, ils offrent les costumes, les armes, les habitudes de l'époque sans déguisements.

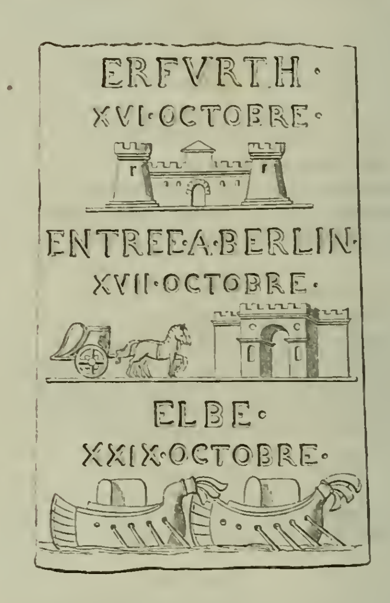
Voilà pourquoi la colonne Vendôme est un monument national par dessus tous les autres élevés sous l'empire ou depuis. C'est de la gloire que tout le monde comprend, ce sont des faits que chacun s'explique sans avoir besoin du secours d'un commentateur. Pourquoi n'a-t-on pas eu le courage d'aller jusqu'au bout, et de mettre en langue française les quelques lignes latines qu'on a écrites au-dessus de la porte, pour constater que le monument est fait du *bronze enlevé aux ennemis durant cette glorieuse guerre de trois mois?* Cela valait bien la peine d'être proclamé hautement, et dans la même langue que parlaient les bulletins de cette miraculeuse campagne.

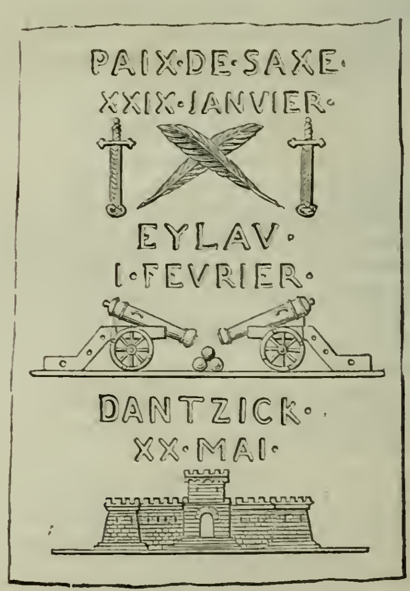
L'arc de triomphe de l'Etoile est couvert de représentations ou inscriptions iconographiques, et des noms des batailles et des généraux qui les ont gagnées.

On ne s'est pas avisé de mettre ces noms en latin, et on a bien fait. Je ne vois pas cependant qu'il y ait une grande différence entre des noms et des phrases, entre des noms isolés et un nom qui entre dans la composition d'une de ces phrases; je ne vois pas du moins de raison suffisante de traiter les uns différemment des autres. Je ne sache pas d'ailleurs que personne ait blâmé le parti qui a été pris ici. L'adopter sans réclamation c'est blâmer le parti contraire. Espérons donc qu'on n'y reviendra plus.

Je crois néanmoins que, surtout quand il s'agit de cette forme laconique d'inscription qui se borne à rappeler le nom d'une victoire, il conviendrait d'y ajouter un signe convenu qui en développât le sens d'une manière un peu plus complète. Encore une fois, les inscriptions sont faites pour être lues et comprises.

Lorsque Napoléon voulut, en 1809, ériger un obélisque sur le terre-plein du pont Neuf, l'un des concurrents (car le projet fut mis au concours), M. Peyre, aujourd'hui membre de l'Institut, imagina de couvrir son obélisque de figures hiéroglyphiques, à la façon des obélisques égyptiens. Il semble qu'en réalité ces aiguilles, privées de tout détail architectonique et placées en vedette au-devant des temples, n'étaient que de simples poteaux uniquement destinés à porter des inscriptions. M. Peyre rentrait donc parfaitement dans le caractère de la chose; mais il voulait que ses figures fussent à la fois intelligibles et utiles, et non une vaine décoration. Un seul de ces signes, accompagné d'un nom et d'une date, lui suffisait pour indiquer, sans confusion possible, une bataille, un combat, une capitulation, le passage d'un fleuve, une entrée, un siége, un traité de paix, ainsi qu'on pourra le voir par le fragment ci-contre de son projet. Il est fâcheux que cette excellente idée n'ait pas été adoptée, et qu'on n'en ait pas fait l'application à l'arc de l'Etoile; il est désirable qu'elle ne soit pas perdue pour l'avenir. On sent qu'il est très facile d'étendre ce procédé à





des faits tout autres que des faits militaires, et d'écrire ainsi toute une histoire nationale sur un monument, au moyen d'une décoration fort simple, fort intelligible et à peu près inaltérable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PAYAS, EN SYRIE.



(Ruines d'une mosquée, à Payas.)

Payas ou Bayas, pachalik, petite ville ruinée de Syrie, dépendant des possessions de la Porte Ottomane dans l'Asie-Mineure, est située à 12 kilomètres N.-O. d'Alep, à 16 N. de Scanderoun (Alexandrette), sur le golfe même de ce nom. Il n'y a pas longtemps encore que Payas était une ville ayant une sorte d'existence politique : Kutchuc-Ali, son dernier chef, surnommé *le tyran de Payas*, en avait fait une position militaire assez importante. Cet homme audacieux avait secoué l'autorité de la Turquie, et s'était composé une milice de bandits déterminés, à la tête desquels il pillait les caravanes, exploitait la terre et la mer, et rançonnait tous les districts voisins. Retranché dans les rochers et les cavernes du mont Alma-Dagh (l'ancien mont Almanus), c'était de là qu'il fondait habituellement sur sa proie; son nom était la terreur du pays, et Payas, entrepôt de son butin, était devenue riche et populeuse. Mais le Grand-Seigneur se lassa de ce brigandage : il envoya contre son sujet rebelle des forces considérables, qui écrasèrent Kutchuk-Ali; le pays fut entièrement dévasté, et de la ville naguère si florissante il ne resta plus qu'un monceau de ruines, qui sont aujourd'hui la station ordinaire des caravanes de Constantinople à Alep.

Avant cette catastrophe, on voyait à Payas un château destiné à la défense d'un petit havre; des caravansérails, des marchés bâtis en pierre; un beau collége turc, dans lequel habitait un chef de derviches; enfin, deux ou trois mosquées. Celle dont nous donnons la gravure était la principale de la ville : le fût de son minaret est brisé, l'herbe envahit les murs et le toit; mais le dôme, surmonté du croissant sacré, est encore intact; et malgré l'abandon de cet édifice, l'intérieur n'en est pas dévasté.

On croit assez généralement que Payas était bâtie à l'emplacement même de l'ancienne Issus, dont le nom se rattache à l'une des plus grandes révolutions politiques des temps passés : c'est entre la ville d'Issus et Alexandrette que fut livrée la fameuse bataille dans laquelle Darius perdit définitivement la partie contre Alexandre, et où se dénoua l'un des actes du drame de la grande lutte de l'Orient contre l'Occident. Ces plaines sont encore célèbres par la victoire de Septime Sévère sur Pescennius Niger, son compétiteur à l'empire.

Les environs de Payas sont renommés pour la beauté de leurs jardins, plantés d'orangers et de citronniers. Vers une petite baie, au nord de la ville, on voit les ruines de l'ancien port, autrefois très sûr et maintenant fort dangereux; au sud coule un torrent qui servit, dit-on, de limite entre la Syrie et la Cilicie; enfin, sur une montagne voisine, on remarque les ruines d'un monument en marbre gris, assez semblable à un arc de triomphe.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. p. 150.)

Après s'être éloigné en toute hâte de la maison de M. Hochberg, où il avait été si malheureux, Stilling se di-

rigea vers Waldstætt. Dans cette petite ville, il trouva du travail chez un maître tailleur nommé Isaac. Cette fois il se croyait bien fermement résolu à ne plus jamais abandonner cette humble profession. Mais un honnête négociant, nommé Spanier, qui venait quelquefois visiter maître Isaac, prit goût à la conversation de Henri, devina son savoir, l'élévation de son esprit, et le pria avec tant d'instance de venir se fixer chez lui pour y donner des leçons à ses enfants, que le pauvre garçon céda encore à la tentation. Il n'eut pas à regretter sa faiblesse. Spanier était un modèle de bonté : il comprenait le caractère de Henri, et il conçut pour lui l'affection d'un père. Il l'employait quelquefois à ses affaires de commerce, et il lui laissait la liberté de suivre les études qu'il aimait.

Ce genre de vie dura sans interruption pendant sept ans. Ce fut chez M. Spanier que Stilling lut pour la première fois *le Paradis perdu* de Milton, *les Nuits* d'Young, et *la Messiade* de Klopstock. Ces poëmes répondaient aux besoins de son âme, qui avait gardé, depuis les douleurs qu'il avait éprouvées chez M. Hochberg, une disposition à une douce et tendre mélancolie. Il s'appliqua aussi sérieusement à la philosophie, et lut entre autres les écrits de Wolf et la Théodicée de Leibnitz.

Cependant les années s'écoulaient, et Stilling n'avait pas en réalité de profession. Il parlait quelquefois de ses inquiétudes sur l'avenir à M. Spanier, qui se mit à réfléchir avec lui.

Une après-midi, M. Spanier se promenait en long et en large dans la chambre, comme il avait coutume de faire quand il méditait quelque chose d'important. Stilling avait un livre grec à la main : — Ecoutez, précepteur, lui dit enfin M. Spanier, il me vient maintenant à l'esprit ce que vous devez faire : vous devez étudier la médecine. — Il serait difficile d'exprimer ce que Stilling éprouva à cette proposition. Il chancelait de telle façon que M. Spanier en fut effrayé, et lui dit en le prenant par le bras : — Mais qu'avez-vous donc ? — Oh ! monsieur Spanier ! oui, je le sens, voilà précisément ce à quoi je suis destiné.

Stilling trouva d'abord sa famille opposée à ce projet, dont l'exécution n'était pas en effet facile. Les études de médecine étaient longues et coûteuses. L'oncle Jean en particulier s'efforçait de dissuader Henri de suivre cette voie. Mais un jour l'oncle Jean changea tout-à-coup d'idée, et voici à quel propos. Ce brave homme était très lié avec un curé catholique, homme très bizarre et très bon oculiste, qui lui avait écrit que se sentant près de sa fin il désirait remettre entre de bonnes mains ses livres de médecine, et surtout un manuscrit où il avait déposé toutes ses expériences d'oculiste ; qu'en considération de la bonne et longue amitié qui avait subsisté entre eux deux malgré la différence de religion, il venait lui demander s'il ne se trouverait point parmi les membres de la famille Stilling quelqu'un qui eût du goût pour la médecine ; et que dans ce cas il donnerait à ce dernier son manuscrit, sous l'unique condition que celui qui en deviendrait propriétaire soignerait gratuitement tous les pauvres qui se présenteraient.

Cette proposition parut à l'oncle Jean un signe visible de la volonté de Dieu.

Stilling commença donc à se préparer par des travaux sérieux à sa nouvelle carrière, et avant même d'aller étudier dans une université, il se fit une petite clientelle comme oculiste.

En automne 1769, étant dans sa trentième année, il fut appelé à Rasenheim pour y donner des soins à un jeune enfant qui courait risque de perdre la vue. Dans ce village demeurait un négociant nommé Friedenberg, ami de M. Spanier. Stilling fut bien accueilli dans la famille de ce négociant. Il se fit une douce habitude d'aller la voir, et, malgré sa pauvreté, il s'y fiança avec la fille de M. Friedenberg. Mais Christine (c'était le nom de la jeune fille) n'avait point à espérer de dot, et Stilling ne pouvait être en position de devenir chef de famille avant d'être médecin. La pensée que la destinée d'une autre personne dépendait désormais de son courage et de son travail, lui donna des forces et une persévérance dont il ne se serait point cru capable.

Un jeune chirurgien de Schœnenthal, nommé Troost, devait aller passer l'hiver à Strasbourg pour se perfectionner dans sa profession. Stilling lui fut présenté. Ils se sentirent dès les premiers instants de la sympathie l'un pour l'autre, et il fut décidé qu'ils feraient ensemble le voyage de Strasbourg.

Ce ne fut point sans larmes et sans déchirements de cœur que Stilling se sépara de sa fiancée, de M. Friedenberg, et de son cher bienfaiteur M. Spanier. Les détails qu'il donne sur les moments qui précédèrent son départ sont extrêmement touchants ; ils prouvent toute la candeur et toute l'honnêteté de son âme.

En quittant Waldstætt et Rasenheim, Stilling n'avait pour toute ressource que quarante écus. Le chirurgien Troost l'engagea à s'arrêter quelque temps à Francfort. A la fin de ce séjour, Stilling ne possédait plus qu'un seul écu. Il n'osa pas en parler à Troost, et il était dévoré par l'inquiétude. Sur le Rœmenberg, il rencontra M. Liebmann, négociant de Schœnenthal, qui lui avait en plus d'une occasion témoigné de l'amitié. M. Liebmann l'invita à souper, et pendant la soirée lui dit : — Mais, mon cher Henri, où donc avez-vous trouvé l'argent nécessaire pour aller étudier à Strasbourg ? Stilling, que ses malheurs avaient conduit à une confiance religieuse presque absolue, et comparable, à certains égards, à la foi au fatalisme, répondit en souriant : — J'ai dans le ciel un père qui est riche, et qui me donnera ce dont j'ai besoin. M. Liebmann le regarda un peu surpris, et ajouta : — Mais encore, quelle somme avez-vous ? — Un écu. — Et c'est tout ? Alors je suis un des banquiers de votre père, et je dois tirer ma bourse... Aussitôt il lui compta trente-trois écus, en disant : — Si vous pouvez me rendre un jour cet argent, ce sera bien ; sinon, ce sera encore bien. Stilling sentait ses yeux se remplir de larmes brûlantes. Il remercia M. Liebmann du fond du cœur. Quelques jours après il arriva avec Troost à Strasbourg.

Les deux étudiants en médecine prirent une chambre en commun chez un riche marchand qui avait un frère à Schonenthal, et trouvèrent une pension honnête. Le premier jour, ils vinrent de bonne heure prendre leur place à table pour faire connaissance avec les convives à mesure qu'ils entraient. Il y en eut un surtout qui attira leur attention : c'était un homme de belle taille, les yeux grands et vifs, le front haut et large, la démarche aisée, l'air décidé. Troost dit à son compagnon : — Ce doit être un homme remarquable. — Oui, reprit Stilling ; mais je crois qu'il nous donnera du chagrin. Les manières indépendantes de l'étudiant le lui faisaient penser, mais il se trompait fort. Ils entendirent qu'on l'appelait M. Gœthe. A la même table était Salzmann. Gœthe et lui étaient amis de cœur. Mais le favori de Gœthe était Leose, bon théologien et homme de beaucoup de talent et d'un esprit plein de noblesse ; il avait entre autres le don fort rare de faire d'un air froid la satire du vice, la plus frappante de vérité, en présence même des vicieux.

Troost dit tout bas à Stilling : — Nous ferons bien de garder le silence pendant une quinzaine de jours. Celui-ci reconnut qu'il avait raison. Ils se turent donc, et personne ne fit particulièrement attention à eux, si ce n'est Gœthe, qui portait de temps en temps ses yeux de leur côté ; le haut bout de la conversation lui appartenait tout naturellement et sans qu'il le cherchât. Troost, connaissant mieux le monde que Stilling, lui donnait des directions utiles ; sans lui il aurait fait mainte chose déplacée.

Stilling s'était mis de tout son cœur à ses études ; il vivait dans son élément ; il suivait des cours d'anatomie, de physique et de chirurgie ; il dévorait tout ce qu'il entendait,

mais il ne prenait pendant la leçon aucune note; il transformait tout en notions générales qui se gravaient par ce travail même dans son esprit. Heureux l'homme qui sait faire usage de cette méthode! mais cela n'est pas donné à chacun. Ses professeurs le remarquèrent bientôt et s'attachèrent à lui, surtout parce qu'il montrait toujours du sérieux et de la modestie.

Mais ses trente-trois écus disparaissaient; il ne lui en restait de nouveau plus qu'un. Dans ce temps d'embarras, Troost lui dit un jour: — Je crois que vous n'avez pas apporté d'argent; je vous en prêterai jusqu'à ce que vous ayez reçu une lettre de change. Quoiqu'il ne fût pas plus question pour Stilling de lettres de change que d'argent, il accepta cependant cette offre bienveillante, et Troost lui prêta six louis d'or.

Stilling vint un jour à table avec une perruque ronde qui n'était plus de mode et qu'il achevait d'user; nul ne s'en formalisa, si ce n'est M. Waldberg de Vienne, qui, sachant que Stilling était très religieux, lui demanda ironiquement si Adam portait une perruque ronde dans le paradis. Tout le monde partit d'un éclat de rire, excepté Salzmann, Gœthe et Troost. La colère alluma le sang de Stilling, qui répliqua aussitôt: — Vous devriez rougir de honte; une plaisanterie aussi triviale ne mérite pas qu'on en rie! Gœthe ajouta: — On devrait, avant de se moquer de quelqu'un, savoir s'il le mérite. C'est une œuvre du diable que de rire d'un homme de bien qui n'a offensé personne. — Dès ce moment, Gœthe prit Stilling sous sa protection, se lia d'amitié avec lui, et chercha toutes les occasions de lui rendre service.

Sa manière de vivre fit sensation à l'université et lui attira l'estime générale. Il s'appliqua à étudier à fond toutes les branches de l'art médical. L'anatomie attira toute son attention, et pendant l'hiver il visita les hôpitaux avec un des professeurs. Mais la philosophie était de toutes les sciences celle qui avait le plus d'attraits pour lui, et pour s'y exercer davantage, en même temps que pour s'habituer à en parler en public, il donna le soir, de cinq à six, un cours gratuit de philosophie qui attira une foule d'auditeurs et lui valut quelques amis. Il s'occupa aussi des belles-lettres sous la direction de Gœthe.

Ce même hiver, Herder arriva à Strasbourg. Stilling fut mis en relation avec lui par l'intermédiaire de Gœthe et de Troost; jamais il n'avait rencontré un homme qui eût excité davantage son admiration. « Herder n'a qu'une pensée, mais cette pensée est tout un monde. » Ce philosophe donna à Stilling une esquisse de toutes choses en un seul tableau. Si jamais esprit a reçu d'un autre esprit une impulsion qui lui ait imprimé un mouvement éternel, Stilling l'a reçu de Herder. Il sympathisait mieux avec cet illustre génie qu'avec Gœthe, à cause de sa parfaite simplicité.

Troost partit au printemps, au grand regret de Stilling qui lui recommanda de porter de ses nouvelles à Rasenheim.

Dix jours avant la Pentecôte, Stilling était allé au théâtre, où l'on jouait *Roméo* et *Juliette*. Pendant la représentation, il fut saisi d'un profond sentiment de tristesse qu'il ne pouvait s'expliquer: toutes les lettres qu'il avait reçues ne contenaient que de bonnes nouvelles. Peu de temps après, un jour de vacances, comme il était dans sa chambre, il éprouva tout-à-coup, à neuf heures du matin, un mouvement d'effroi; le cœur lui battait avec une force extrême; il se lève, il se promène en long et en large, et se sent irrésistiblement pressé de partir pour Rasenheim. Tout effrayé, il se met à considérer le tort que ce voyage ferait à sa bourse et à ses études; il s'efforce de chasser de son esprit une idée aussi extravagante et se remet à son travail. Mais tout est inutile, son inquiétude s'accroît; quelque chose lui disait toujours plus distinctement de partir. En vain il se représente ce qu'on va penser de cette course à quatre-vingts lieues de Strasbourg pour trouver peut-être tout à la maison dans le meilleur état; il faut qu'il parte. Il se met à genoux, et prie Dieu, si telle est effectivement sa volonté, de lui en donner une pleine certitude. Dans ce moment, entre un domestique qui lui remet une lettre de M. Friedenberg.

Il lui annonçait que sa fiancée était malade, très malade, aux bords de la tombe, et qu'elle désirait le revoir encore une fois. La lettre portait les traces des larmes que le père avait versées en abondance en l'écrivant. Henri, à cette lecture, ne pleura pas, ne soupira pas; il semblait inanimé. Enfin il revient à lui et court, le cœur déchiré, chez son ami Gœthe. En entrant, il lui crie: — Tiens, lis, je suis perdu. Gœthe lit, ses yeux se remplissent de larmes: — Pauvre Stilling! lui dit-il. Il le ramène dans sa chambre et fait son paquet, tandis qu'un autre ami fait prix pour lui avec un batelier qui partait l'après-midi pour Mayence. A peine Stilling avait-il quitté le bord, qu'il se sentit tranquillisé et eut le pressentiment qu'il retrouverait Christine en vie et qu'elle se rétablirait. A Mayence, il se confia à deux bateliers qui devaient le conduire à Bingen; mais à l'approche de la nuit, il reconnut qu'ils avaient de mauvais desseins; un orage s'éleva, ils refusaient de le mettre à terre, sa perte était certaine. Cependant il aperçoit dans l'ombre un mât, il appelle au secours; ses deux bateliers cherchent en vain de fuir, l'autre bateau les atteint, reconnaît en eux les auteurs d'un crime récent, et sauve Stilling.

Il arriva sans autre accident à Cologne, dans la compagnie d'un ambassadeur en mission secrète dont il avait gagné le cœur.

De là, il se rendit à pied à Rasenheim.

La suite à une autre livraison.

LA FAUCONNERIE.

C'était un noble et royal plaisir que de faire attaquer le héron, le canard, la perdrix, par un oiseau farouche devenu docile, obéissant, à force de soins et de patience. Que dis-je! plusieurs faucons s'entendaient entre eux; ils réunissaient leur courage et leur adresse pour dompter le milan dans les nues; ils le faisaient tomber aux pieds des chasseurs et des belles dames charmées de ce spectacle, qui chaque fois se renouvelait avec des épisodes nouveaux. Le milan et ses ennemis étaient à peine visibles au plus haut des airs, et dans un instant aussi prompt que la pensée, vainqueurs et vaincus descendaient à terre en combattant. On peut attribuer la destruction de la fauconnerie au peu de goût que montra Louis XIV pour ce genre de chasse, car il préférait celle du cerf à toutes les autres. Les courtisans font peu de cas d'un plaisir que le roi dédaigne; et puis le grand roi tenait une cour magnifique, on voulait y briller. La vie de château fut abandonnée; les dépenses augmentant d'un côté, on les diminua d'un autre. Pour avoir une fauconnerie bien organisée, il fallait posséder une grande fortune. Les marchands apportaient des faucons de tous les pays du monde: la Suède et la Norvége, l'île de Chypre et la Turquie, l'Espagne, Tunis et Maroc, fournissaient des oiseaux de toute espèce. Ce commerce occupait une grande quantité de personnes. Un faucon se payait quelquefois quatre cents écus, somme énorme pour ce temps-là. Ceux qu'on apportait de la Turquie étaient fort estimés pour le vol du héron; et comme la chasse du héron était la plus renommée pour les émotions qu'elle procurait, il arrivait tous les ans des faucons turcs par centaines.

L'arrivée d'un marchand de faucons turcs était une affaire dont on s'occupait six mois à l'avance; on allait à sa rencontre, fort loin, pour choisir; on payait quelquefois sans marchander, d'autres fois on prenait sans payer. Ceux qui voulaient des faucons à bon marché attendaient les marchands sur la route et leur enlevaient les oiseaux. De là vient

le mot *voleur*, inventé pour désigner ceux qui volaient des oiseaux de vol.

C'était peu de faire venir à grands frais des oiseaux de lointains pays; il fallait encore avoir des fauconniers pour les dresser, une grande quantité de volailles pour les nourrir, beaucoup de chevaux pour les suivre, beaucoup de chiens pour lever le gibier qu'ils devaient chasser. Les chevaux destinés à suivre le faucon étaient les plus agiles qu'on pouvait trouver; on devait être là quand la proie était prise, pour que le faucon ne cédât point à l'envie de la dévorer; un bon fauconnier arrivait malgré tous les obstacles. C'était une course au clocher : dès que le faucon était lancé, tout le monde partait au galop. Les dames et les châtelains, leurs valets et leurs chiens criant et aboyant, traversaient la plaine, sautant haies et fossés, pour arriver sur le champ de bataille. On se servait de lévriers pour saisir les gros oiseaux que les faucons portaient à terre, ou les lièvres qu'ils arrêtaient dans leur course. Ces chiens suivaient des yeux le combat dans l'air, tout en galopant pour se trouver à l'endroit où le groupe des combattants s'abattrait; auxiliaires des faucons, ils achevaient la victoire. Gasse de La Vigne, racontant les exploits de deux faucons appartenant à Charles VI, et que Du Guesclin avait donnés à ce prince, dit qu'ils abattirent une grue, qui à terre soutint un vigoureux combat contre deux lévriers; cependant ils finirent par la prendre. Le comte de Tancarville s'écria, plein d'enthousiasme : « En nom Dieu! ne donnerois mie le plaisir que j'ai pour mille petits florins. »

Les méthodes les plus ingénieuses avaient été trouvées pour rendre dociles ces oiseaux sauvages. Ils obéissaient à la voix, au sifflet, au geste du fauconnier : un instant ils étaient dans la nue, à peine si l'on pouvait les apercevoir; bientôt ils revenaient sur le poing du chasseur. Mais quel travail, quelle patience pour arriver à ce résultat! D'abord il fallait, pendant trois, quatre, cinq jours et autant de nuits, empêcher l'oiseau de dormir; plusieurs fauconniers se relevaient pour cette opération. Vaincu par le sommeil, dompté par la fatigue, le faucon finissait toujours par perdre son naturel sauvage. L'homme qui le soignait lui donnait alors à manger de la chair de poulet toute chaude, il lui parlait pour se faire connaître; et peu à peu l'oiseau, qui en obéissant avait tous ses comforts, et en faisant le rebelle ne pouvait pas dormir, déduisait cette conséquence qu'il valait mieux se soumettre à l'homme que de lui résister.

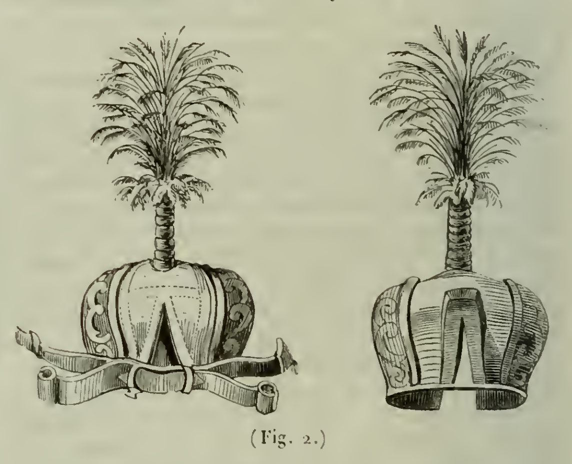
Voici deux fauconniers *affaitant ung faulcon et le mettant hors de sauvagine.* Ce sont les expressions du *Livre du roy Modus*, le plus ancien de tous les ouvrages écrits



(Fig. 1.)

en français sur la fauconnerie. Cette gravure est faite d'après le manuscrit de la Bibliothèque du roi (1). Nous avons voulu donner à nos lecteurs le plus ancien type original qui existe sur la matière que nous traitons. Le faucon est vu des deux côtés; les fauconniers sont armés de la brochette qui, sans cesse passée devant les yeux de l'oiseau, l'empêche de dormir.

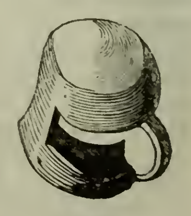
Pour dresser un faucon, il ne fallait jamais employer des ustensiles qui eussent déjà servi. Voici ce que dit le *roy Modus :* « Qui a nouvel faulcon, il doit avoir nouvel arroy, comme un gant bel et blanc, et de cuir de cerf mol et pasteux, et laisse de bon cuir, laquelle doit estre attachée au gant; et doit estre pendue une brochette à une cordelette de laquelle on doit manier et replanier le faulcon. » Ces gants étaient quelquefois ornés avec un grand luxe. Charles VI, envoyant à Bajazet des faucons et des autours, lui envoya aussi des gants brodés de perles et de pierreries; ils firent l'admiration de la cour de Byzance.



(Fig. 2.)

Avant d'affaiter le faucon, il fallait le *siller*, c'est-à-dire qu'avec une aiguille et du fil on lui liait les deux paupières. Ce fil, tordu et non noué sur la tête, se lâchait peu à peu, de sorte que les yeux du faucon ne pouvant plus agir en arrière, il y voyait mieux par devant. Les jambes de l'oiseau étaient garnies de *jets* (courroies), avec lesquels on l'attachait sur le perchoir; on y joignait des sonnettes (grelots), pour qu'on pût entendre l'oiseau quand on ne le voyait pas. Au bout du jet était la *vervelle*, petit anneau de cuivre sur lequel on gravait le nom du propriétaire de l'oiseau. Dans la fauconnerie royale, sur toutes les vervelles, on lisait d'un côté : *Je suis au roi;* sur l'autre face était écrit le nom du grand-fauconnier.

Sur la tête du faucon, et pour l'empêcher de voir, on plaçait un chaperon de cuir lié par derrière avec des courroies. Au-dessus, on formait un panache avec des plumes d'oiseaux rares que les gens riches faisaient venir de tous les pays. Les faucons des princes et des grands seigneurs se reconnaissaient toujours aux ornements qui décoraient le chaperon; ils étaient composés avec des plumes d'oiseau de paradis. La fig. 2 représente le chaperon par devant et par derrière. La figure de gauche montre les courroies qui se lient sur le cou de l'oiseau. Celle qui n'a point de plumet (fig. 3) représente un *chaperon de rustre;* on nommait ainsi celui dont se servaient les marchands pour apporter leurs oiseaux.



(Fig. 3.)

Les faucons ainsi armés (équipés) étaient portés à la chasse sur une cage (brancard), dont nous avons déjà donné la figure (1835, p. 104).

Lorsqu'on était en plaine et que la pluie survenait, on déployait un parapluie semblable à celui qui est représenté dans notre figure 4.

Mais avant de courir les champs le faucon sur le poing,

(1) Ce livre fut composé en 1328. Les anciennes éditions étant devenues fort rares, M. Elzéar Blaze l'a réimprimé en 1839, en caractères gothiques, avec cinquante gravures faites d'après les dessins originaux du manuscrit.

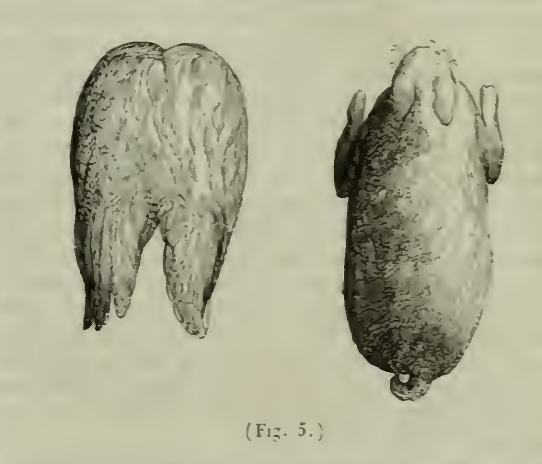
il y avait bien des précautions à prendre, bien des leçons à donner. Lorsque le faucon était familier avec son maître, il



(Fig. 4.)

fallait peu à peu l'accoutumer aux cris des hommes et des chiens, au bruit des chevaux ; car une fois libre il aurait eu peur, et serait parti pour ne plus revenir. Ensuite on l'accoutumait au *leurre*. Le leurre est un simulacre d'oiseau, en cuir rouge pour qu'on le voie de loin, rembourré pour que les serres du faucon s'y fixent ; il est garni de bec, d'ongles et d'ailes. La figure 5 représente un leurre d'oiseau et un leurre de lièvre.

Sur le leurre on plaçait de la chair de volaille toute chaude, et on habituait le faucon à venir la manger à la voix du fauconnier ou au coup de sifflet. On attachait le faucon à la filière (une ficelle), on le lâchait à quelques pas de soi, une autre personne lui enlevait le chaperon, et puis on l'appelait en montrant le leurre. La vue de cet oiseau ou de ce lièvre factice, l'odeur de la chair fraîche, l'attiraient bientôt, et, lorsqu'il avait goûté l'appât qu'on lui présentait, on le lâchait un peu plus loin pour le faire revenir encore. Ces leçons se répétaient plusieurs jours de suite, d'abord à pied, ensuite à cheval, et le faucon finissait par



(Fig. 5.)

comprendre qu'en obéissant il pouvait compter sur une bonne pitance. Voici une gravure du *Roy Modus*, représentant la scène que nous venons de décrire.



(Fig. 6.)

Quand le faucon revenait bien sur le leurre, on lâchait devant lui une perdrix ou une caille à qui on arrachait quelques plumes pour diminuer la vitesse de leur vol. Le faucon fondait sur l'oiseau ; mais du moment qu'il l'avait pris, on le rappelait sur le leurre, et on lui donnait la tête et le cœur de la perdrix, ou de la caille, ou du canard. Lorsqu'on servait ces oiseaux sur la table, ils étaient toujours sans tête, car le faucon l'avait mangée. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours, quoique nous n'ayons plus de faucons à nourrir. Après quelques leçons données de cette manière, on chassait sérieusement. Si le faucon prenait un oiseau de change, c'est-à-dire un oiseau qu'il ne devait pas chasser, on lui donnait sur le leurre ce même oiseau dans la chair duquel on mêlait des substances amères pour l'en dégoûter.

On avait des faucons pour chasser la perdrix, la caille ; d'autres pour le lièvre et le lapin ; d'autres pour le héron, le canard, le milan, etc. Quand on voulait dresser les faucons à la chasse du lièvre, on faisait traîner devant eux un lièvre empaillé dans lequel se trouvait un poulet vivant : le faucon tombant sur le mannequin le déchirait à coups de bec, le poulet montrait sa tête et le faucon la mangeait. « Diable ! disait maître Faucon, il paraît que ces animaux contiennent des poulets, pour lesquels j'éprouve une tendresse extrême ; chassons-les. » Plus tard, on leur faisait abandonner le lièvre qu'ils avaient pris en leur montrant le leurre de lièvre bien garni de chair de poulet.

Pour dresser les faucons à la chasse du milan, on les habituait à manger deux à deux ensemble, sans se quereller ; car, lorsqu'il arrivait que deux faucons liant (prenant) un milan au haut des airs se battaient entre eux, le milan se sauvait, et la chasse était manquée.

On commençait par leur faire tuer une poule de la couleur du milan ; le lendemain, on leur présentait un véritable milan à terre, mais attaché à la filière, et on avait eu la précaution de lui couper les serres pour qu'il ne luttât point avec avantage contre le faucon apprenti. Du moment que le faucon avait lié sa proie on l'empêchait de la manger, et on lui présentait la chair d'une poule sur le leurre. Vous voyez que, pour entretenir une fauconnerie, il fallait non seulement des bifteks, des gigots et des poules, mais en-

core des perdreaux vivants, des lièvres vivants, des hérons vivants, des milans vivants. Ces deux derniers oiseaux n'étaient pas faciles à prendre, on ne se les procurait qu'à grand prix, car ceux que l'on attrapait dans les chasses étaient presque toujours blessés par les faucons et ne pouvaient plus vivre. Mais du moment qu'une marchandise est recherchée par les amateurs elle abonde au marché. On apportait des pays étrangers des milans et des hérons; car il était défendu sous les peines les plus sévères de les prendre en France, de même qu'il était interdit de dénicher les faucons, ce privilége étant spécialement réservé aux fauconniers du roi. Ils avaient même le droit d'aller voler (chasser au faucon) jusque sous les fenêtres des châteaux; dans les villages qu'ils traversaient, dans ceux où ils couchaient, les paysans étaient obligés de les nourrir eux, leurs chiens, leurs oiseaux et leurs chevaux. Duclos, dans l'*Histoire de Louis XI*, dit qu'à cette époque, les chiens et les oiseaux ruinaient le peuple. Mézeray, parlant de l'avarice de ce roi, ajoute : « Néansmoins que pour ses plaisirs rien ne lui avoit été cher, spécialement pour la chasse, car il avoit entretenu des légions de chiens, d'oyseaux, de veneurs et de fauconniers; s'estant rendu si jaloux de cet exercice, qu'il l'avoit défendu sévèrement sur peine de la corde, même aux gentilshommes, si bien que de son règne c'étoit un bien plus grand crime d'avoir tué un cerf qu'un homme, de quoi on faisoit d'étranges contes. »

On attirait le milan par le moyen d'un duc que l'on plaçait dans un lieu découvert, à la cime d'un arbre. Le duc, oiseau de nuit, a pour ennemis naturels tous les autres oiseaux; s'il se trouvait un milan à quelques kilomètres à la ronde, il venait aussitôt pour chercher querelle au duc, et on lançait les faucons à sa rencontre. Aujourd'hui encore, dans les chasses bien entretenues, les gardes se débarrassent facilement des pies et des oiseaux de proie au moyen d'un duc ou même d'une chouette, embusqués eux-mêmes dans le voisinage; ils tuent les oiseaux destructeurs qui viennent pour attaquer l'oiseau de nuit. J'ai réussi très souvent à cette chasse avec un duc empaillé.

La fin à une prochaine livraison.

UN FONDATEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 242.)

CHAPITRE II.

Efforts et revers.

Il y a des caractères dont l'énergie s'accroît avec les obstacles; celui de Patrice Walton était de cette trempe : il se mit donc à l'œuvre, et distribua à chacun sa tâche. La femme eut l'intérieur de la chaumière à ranger et à clore; Thaddy fut chargé de tresser tant bien que mal les roseaux que lui passait son frère. Quant au père, quelque mystérieuse besogne l'appelait au-dehors; il rentra et ressortit plusieurs fois dans la nuit, sans éveiller Meg et les enfants : accablés de la fatigue et des émotions de la journée, ils dormaient encore profondément sur leur lit de feuilles, deux heures après le lever du soleil.

Meg s'éveilla la première; et comme elle cherchait à rassembler ses idées et à se rendre compte de ce qui s'était passé la veille, ses yeux s'arrêtèrent sur un amas de plumes grises et noires déposées dans un coin de la chaumière.

Elle appela Thaddy. — Va voir ce que c'est, petit, dit-elle. Mais dès que l'enfant s'approcha, le monceau de plumes remua, et il en sortit plusieurs cris et des sifflements doux, clairs, semblables aux premiers tons d'une flûte.

— Ce sont des oiseaux, maman, dit Thaddy; et il y en a beaucoup, beaucoup!

Meg se frotta les yeux et regarda de nouveau. Il n'y avait pas moyen de s'y tromper : c'étaient des *macreuses* au plumage noir, au bec large et plat, des *avocettes* de la grosseur d'un pigeon, des *barges*, à la chair délicate.

Tandis que Meg se perdait dans la contemplation de cette abondance inattendue, Patrice entr'ouvrit la porte.

— Qu'en dis-tu, femme? Dieu n'a-t-il pas béni ma chasse, et n'ai-je pas bien employé le temps pendant que tu dormais? Va sans retard au prieuré, car les dettes de l'hospitalité se doivent payer premières : tu demanderas le frère Hieronyme, et tu lui offriras les plus belles de nos macreuses en souvenir de l'Irlande, où elles abondent quelquefois au point d'obscurcir le soleil. Les barges seront pour la table du prieur, comme le mets le plus recherché. Ton offrande faite, tu passeras par le bourg avec le reste de tes oiseaux, et tu les échangeras contre un pain et des couvertures.

Meg fit de point en point ce que son mari lui avait commandé, et rapporta plus qu'il n'avait prévu. Elle avait vendu à grand bénéfice ses douze douzaines de macreuses et d'avocettes, les dernières pêches ayant été moins abondantes que de coutume, et les pêcheurs n'ayant pu s'embarquer à cause des fêtes de Pâques.

Dans son juste orgueil, Patrice l'emmena au bord de la mer; il lui montra les piquets qu'il avait déjà plantés le long de la rive, et sur lesquels il avait établi à l'approche de la nuit ses *alourets* (1) pour prendre les oiseaux aquatiques qui fréquentaient ces côtes, et qui, lors de la nouvelle lune, ne voyant pas le piége, y donnaient à tire d'aile, croyant s'abattre sur la vasière.

— Mais ce n'est là qu'un commencement, ajouta-t-il, un encouragement à mieux faire. Tandis que les petits s'amuseront à ramasser des crabes sur le sable, tu m'aideras à tirer ce qui reste du bateau à terre.

— Qu'en veux-tu faire, Patrice? il n'est plus bon à rien; à peine si les planches tiennent ensemble.

— J'ai mon projet : donne-moi seulement un coup de main, femme, et, par mon glorieux patron, je jure que ces débris nous rapporteront plus d'argent que le bateau ne nous en a valu lorsqu'il était tout d'une pièce.

Walton se mit sur-le-champ au travail. Il dépeça la barque en entier, réservant les quatre meilleures planches pour sa nouvelle construction. Il en choisit une, longue de 3 mètres environ, et presque également large d'un bout à l'autre; il la recourba à l'avant en forme de proue, et en fit la *sole* (2) ou fond de sa nacelle. Il ajusta sur celle-ci deux autres planches latérales suivant la même courbure à un bout, coupées à angle droit à l'autre bout : il ferma le tout avec une ou deux planchettes par derrière, et eut ainsi un bateau plat de l'allure la plus étrange et en apparence la moins propre à la navigation. C'est qu'en effet Patrice ne le destinait point à naviguer sur l'eau.

Toute simple qu'elle fût, cette œuvre ne s'acheva point en un jour. Constructeur novice, et n'ayant d'autre modèle et d'autre guide que l'idée qu'il avait conçue à l'avance, obligé la plupart du temps d'improviser ses outils, Patrice n'avançait guère. Trois semaines se passèrent donc à faire et à défaire; mais si ses journées étaient laborieuses, il n'en persistait pas moins dans les veilles qui assuraient le pain de la famille. Il levait ses filets jusqu'à deux et trois fois en une nuit, et la chasse, alimentée par le passage continuel des oiseaux qui émigrent au printemps, du sud vers le nord, et du nord vers le sud, continuait à être toujours aussi abondante. Après les échanges vinrent les recettes en argent, et Meg, qui commençait à se faire comprendre, parcourait les villages, et allait quelquefois jusqu'à La Rochelle, ville dis-

(1) *Allaowrat*, expression dérivée du celte mélangé avec l'ancien irlandais. Elle signifie filet de nuit noire, de *allaow*, obscurité, nuit, et de *rat*, dont on a fait ret, filet.

(2) *Sole*, semelle, fond.

tante de deux à trois lieues, où elle trouvait un facile et prompt débit de ses marchandises.

Cette prospérité croissante réveilla la jalousie des vassaux du prieuré. Le bruit se répandit que l'Irlandais avait un charme pour attirer et prendre les oiseaux de passage : s'il avait refusé les offres et les charités de l'abbé, c'est que Dieu et le diable ne se pouvaient accorder ensemble. Comment croire qu'un homme n'eût pas recours à quelque maléfice pour accaparer à lui seul tout le gibier de la côte? Les chasseurs les plus expérimentés avaient beau multiplier les piéges, ils ne prenaient plus rien. Cela ne pouvait durer. Les envieux résolurent d'épier l'Irlandais. Ils surprirent, non ses sortiléges, mais les secrets de son industrie. Ils le virent tendre ses rets, et passer une partie de la nuit caché dans les joncs, ou derrière un monticule de sable, attirant les oiseaux en imitant leurs cris divers. Enfin, lorsque, vaincu par la fatigue, il s'endormit, ses ennemis sortirent à petit bruit de leur cachette, et, s'avançant à pas de loup, ils déchirèrent les filets, donnèrent la volée aux oiseaux déjà pris, et arrachèrent tout ce qu'ils purent atteindre de piquets.

A son réveil, Patrice vit d'un coup d'œil tout le désastre. Il l'attribua d'abord à quelque violent coup de mer; mais nulle part il n'y avait trace d'ouragan. Le ciel était pur; la brise soufflait de terre, et la marée montait avec sa régularité accoutumée. L'honnête nature de Walton répugnait tant à croire au mal, à une basse et perfide jalousie, qu'il doutait encore, lorsque Meg, inquiète de ne l'avoir pas vu rentrer, accourut.

— Qu'y a-t-il, Patrice? demanda-t-elle; il est grand jour et tu n'es pas encore venu te reposer. Tu en fais trop, mon pauvre homme, tes forces y passeront.

Patrice ne répondit pas. Les bras croisés sur sa poitrine, debout sur le monticule qui l'avait abrité pendant la nuit, il regardait les lambeaux de filets qui pendaient encore aux piquets arrachés.

Meg suivit la direction de ses yeux, et s'écria en joignant les mains : — J'en étais sûre! Les misérables! Je ne les entendais qu'à demi hier en revenant de la ville, mais ils avaient l'insulte et la menace à la bouche. Patrice, va trouver le frère Hiéronyme : il est de nos amis, et te fera parler au prieur. Plains-toi hautement, et demande-lui la punition de ces lâches!

Patrice secoua la tête. — Je n'ai jamais vu que la plainte et la colère fussent de bons remèdes contre l'envie, dit-il; je crois en savoir un meilleur. Le temps que je perdrais à courir au prieuré sera employé plus utilement à finir mon bateau : grâce à Dieu et à toi, femme, nous avons un peu d'argent et des provisions pour quelques jours : mets-toi donc à faire un filet plus fort que le premier, à mailles redoublées, à la fois serrées et lâches, comme tu en as seule le secret.

Ramassant un des débris du réseau que la vague venait d'apporter à ses pieds. — Les fous! dit-il; si au lieu de détruire, ils avaient *regardé*, ils seraient à présent aussi savants que nous : mais l'envie aveugle les hommes; c'est pourquoi ils se nuisent au lieu de s'entr'aider.

Ce jour-là même le bateau fut achevé. Le lendemain, à marée basse, Patrice en fit l'essai; il l'emplit à demi de piquets tout taillés, le lança sur la vase, et, se plaçant au milieu, un genou appuyé sur le fond, les deux mains cramponnées aux deux côtés, une jambe dehors, et du pied repoussant le limon, comme la rame repousse l'eau, il fit glisser le bateau sur la vasière avec la rapidité d'un cheval au trot.

Les enfants battaient des mains dans un transport de joie à cette nouvelle conquête de leur père qu'ils prenaient pour un amusement. Arrivé à une certaine distance du rivage, Patrice, se maintenant ainsi que sa nacelle en équilibre, enfonça de nouveaux pieux dans la vase, mais cette fois hors de l'atteinte des méchants. Ils n'avaient pas pour y parvenir son ingénieux *pousse-pied* (1), sans lequel ce terrain mobile et détrempé était inabordable. Patrice put donc multiplier ses filets, et en couvrir tout ce que la marée laissait à nu.

Le gibier augmenta en proportion, au grand mécompte des jaloux. L'aisance de la famille étrangère s'accrut d'autant, et Meg put acheter avec ses profits un âne pour porter ses denrées au marché. De son côté, Patrice apprenait aux enfants à tresser l'osier en corbeilles; il labourait et ensemençait un petit jardin qu'il avait défriché autour de la chaumière : tout allait s'améliorant et prospérant sous la double influence de l'ordre et du travail.

— Patience, disaient les envieux, cela ne durera pas toujours. Les oiseaux cesseront de passer, et la chance de l'Irlandais s'envolera avec eux.

Ils se trompaient; Patrice avait prévu ce temps de disette, et sans en prendre trop souci, fort de sa confiance en Dieu, il songeait aux moyens de remplacer son gagne pain par quelque autre. Un matin qu'il revenait de lever ses filets, où il n'avait trouvé que quelques maigres oiseaux, derniers traînards des longues bandes d'émigrants qui, après avoir longé les rives de la mer, s'en éloignaient de jour en jour; un matin donc, Patrice plus rêveur que de coutume, s'arrêta à regarder un des anciens piquets que son bateau avait heurté au passage. Depuis sa base jusqu'à la hauteur que baignait chaque marée, le pieu était revêtu de goëmons, de polypiers, auxquels pendaient des centaines de moules, les unes grosses, les autres petites. Il en recueillit beaucoup et les porta à Meg, qui les trouva meilleures, plus grasses, plus savoureuses que les moules de roche.

— Il y a quelques causes à cela, pensa Patrice. Suspendues au-dessus de la vase, ces moules n'en prennent ni le goût, ni l'odeur; quand la mer revient, elles y trempent tout entières sans lâcher leur appui; enfin, qui sait si les herbes marines auxquelles elles se cramponnent ne leur fournissent pas un suc qui les engraisse? Peut-être multiplient-elles ainsi plus vite et plus aisément? Qu'en coûte-t-il d'essayer?

Et Patrice essaya. Il tripla et quadrupla le nombre des piquets, qui, retenant les sarts et les goëmons, formèrent bientôt une petite forêt aux longs rameaux flottants chargés de coquillages. Chaque marée y apportait de nouveau frai et engraissait les moules déjà venues. Les récoltes de Patrice Walton ne firent ainsi que changer de nature; la saison de la chasse passée, la pêche des moules commença. Mais, selon son habitude, l'Irlandais ne s'en fia pas seulement à la fortune. Il s'efforça d'améliorer l'idée qu'il avait eue, et de la faire fructifier par sa persévérance. Il visitait fréquemment ses piquets, s'assurait des progrès de la population naissante qu'il parquait et multipliait ainsi à son gré : tantôt, détachant les moules trop entassées sur quelques rameaux, il les distribuait au loin sur les pieux nouvellement plantés, de manière à former d'innombrables colonies; tantôt, observant les plantes marines qui semblaient se plaire davantage dans les eaux dormantes, et celles plus rudes qui résistaient à l'agitation des vagues, il en recueillait de nouvelles que les courants poussaient dans la baie, et les entassant autour des piquets où elles ne tardaient pas à enfoncer leurs crampons aigus, il les acclimatait sur nos côtes. Ses soins intelligents portèrent leurs fruits. Le débit de cette nouvelle richesse était prompt et certain. Les femmes des pêcheurs de moules se voyant délaissées, tandis que la foule des acheteurs se pressait autour de Meg, en conçurent un vif dépit.

— Souffrirez-vous, disaient-elles à leurs maris, que ces étrangers nous ôtent le pain de la bouche? Plus notre gain

(1) C'est le nom qu'on donne encore aujourd'hui à cette petite nacelle. L'*acon* ou *pousse-pied*, d'un usage général sur les vasières d'Esnandes, de Charron, de Marsilly, se manœuvre exactement comme nous avons essayé de le décrire.

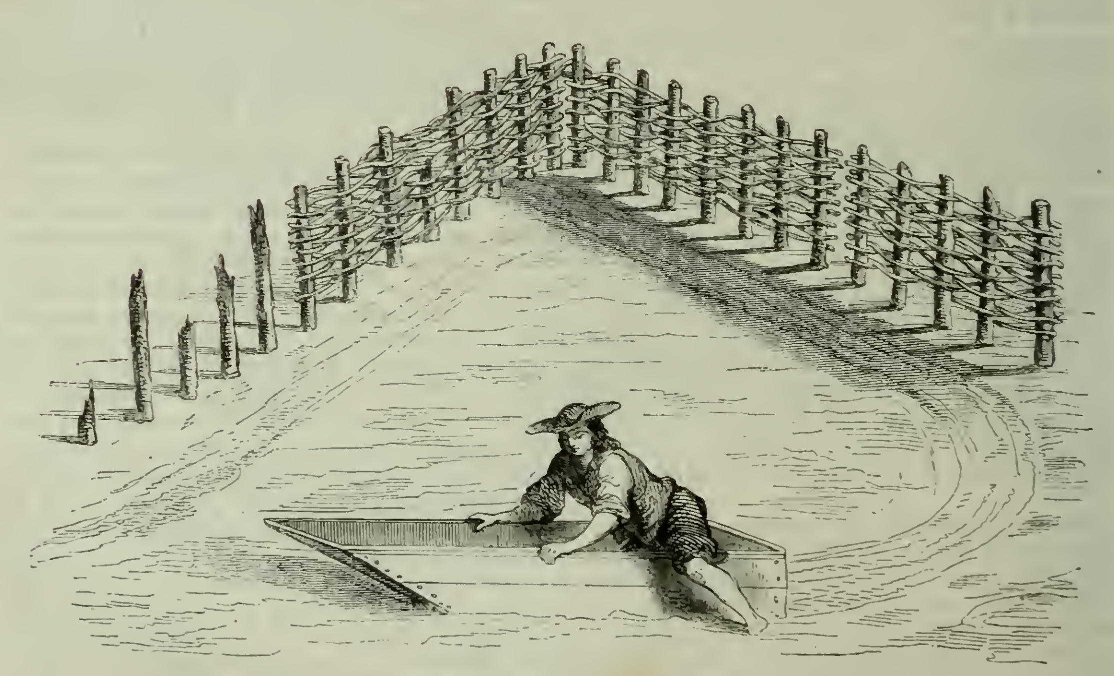
diminue, plus le leur augmente. Il y a à peine quatre mois qu'ils étaient quasi nus et affamés, et les voilà aujourd'hui bien vêtus, bien logés; la femme a un âne pour porter ses denrées au marché, tandis que, chargées comme des bêtes de somme, nous faisons la route à pied. La vasière leur rapporte plus qu'à nous le privilége des pêcheries de la baie.

Les plus sensés hochaient la tête, et disaient que, de mémoire d'homme, on n'avait rien pu faire de la vasière; que c'était un limon ingrat, sans coquillage; une vase profonde, mobile, plus propre à engloutir les hommes qu'à les nourrir.

— Bah! répliquaient les femmes; vous voyez bien qu'il en tire parti, et qu'il nous ruinera si on le laisse faire.

— C'est qu'il s'y entend mieux que nous; puis il a son idée, reprenaient les vieillards. Mais la haine et l'envie grondaient sourdement en attendant l'occasion d'éclater.

Une nuit, Patrice, après avoir fait la prière avec sa femme et ses enfants, s'était couché le cœur plus joyeux encore que de coutume. Il repassait dans sa mémoire toutes les chances difficiles de sa vie, ses efforts, ses revers, son chétif avoir tant de fois créé et perdu; il s'arrêtait avec complaisance sur le présent, sur ce bien-être dû à son industrie, et qui allait augmentant de jour en jour. Il remerciait Dieu de l'avoir aidé, soutenu à travers les plus rudes épreuves. N'était-il pas amplement récompensé de sa constance? Dans cet état de somnolence qui tient de la veille et du sommeil, il voyait sa chaumière agrandie; la natte, grossièrement tressée par Thaddy, s'élargissait et tapissait les murs; les provisions abondaient; la flamme pétillait dans l'âtre, autour duquel rayonnaient de riants visages. Meg, tout en filant, contait de belles histoires de l'Irlande, l'émeraude des mers, et les petits écoutaient la bouche ouverte, oubliant le souper qui fumait devant eux. Patrice regardait sans mot dire, ne trouvant pas de paroles pour rendre son extase. Tout-à-coup il lui sembla que ce tranquille tableau s'effaçait, et que toutes les vagues de l'Océan se déchaînaient contre sa pauvre demeure. C'étaient des mugissements effroyables, un fracas assourdissant de vent et d'eau mêlé de cris confus. La maison tremblait jusque dans ses fondements: elle allait céder. Patrice s'éveilla en sursaut; mais le terrible cauchemar persistait. L'ouragan faisait rage au-dehors, comme la nuit où il avait cru périr avec tous les siens. On eût dit que la mer avait franchi ses rives et montait jusqu'au seuil. Mais au milieu de tous les bruits qui luttaient dans l'air et sur l'eau, il crut distinguer une voix humaine: un cri perçant et prolongé, qui n'était ni le sifflement du vent, ni la rumeur des flots soulevés. Il prit un rouleau de cordes, une longue perche, et sortit en hâte. La nuit était profonde: il entendait la houle se briser à deux pas; l'écume jaillissante lui couvrait le visage. Une fois, il sentit ses pieds prêts à quitter le sol. Cependant il avançait toujours, mais avec précaution. Un point lumineux brilla à peu de distance du rivage. Ce feu s'agitait. Était-ce un signal de détresse? Un vaisseau battu de la tempête avait-il échoué sur la vasière? Il appela, et crut entendre une réponse. Il lança au loin la corde qu'il tenait, la vague la rapporta sur la plage. A ce moment, un éclair lui fit voir une barque couchée sur le flanc: l'extrémité de ses mâts touchait l'eau. La lumière s'était éteinte, mais il savait maintenant vers quel point se diriger. Il se jeta à la nage, malgré les instantes prières de Meg qui l'avait rejoint, et lui donnant à tenir un bout de la corde, il se servit de l'autre pour remorquer son bateau plat et vide qui surnageait sur les houles comme une coquille de noix.



(L'Acon ou Pousse-Pied, espece de bateau dont on se sert sur les vasières. — Voy. p. 255.)

Un corps flottant passa près de lui; il l'arrêta, le saisit au passage, le mit dans la nacelle, et continua sa vigoureuse lutte contre les vagues. Il atteignit la barque naufragée; une femme évanouie était amarrée au mât, Patrice la détacha, la déposa en sûreté dans son bateau, et criant à Meg de tirer la corde, il attendit sur le navire, tout près de sombrer, le retour de la nacelle. Enfin, il parvint aussi à regagner le rivage: la femme n'avait pas repris ses sens, et l'homme paraissait mort. Ce ne fut que vers le matin que des soins prolongés les ranimèrent tous deux et les rendirent peu à peu à la vie.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES MARCHANDS DE POISSONS A SAINT-PÉTERSBOURG.



(Barque de marchand de poissons, en Russie.)

Cette grande barque pontée et couverte représente l'habitation et la boutique d'un marchand de poissons à Saint-Pétersbourg, durant la courte saison d'été. Dans l'hiver, le poisson, engourdi par l'action excessive du froid, se vend en plein air, et l'on étale sur la même table les poissons d'Archangel ou d'Astrakan, du lac Ilmen ou du Volga. Dans l'été, vers les huit ou neuf heures du matin, on voit des maîtresses de maison de toute condition, souvent dans le négligé le plus riche, accompagnées d'un domestique, traverser les minces planches qui servent de pont entre le quai de la Néva et les barques aux poissons. Le premier objet qui s'offre à la vue dans ces marchés flottants est l'image du patron de la barque, saint Ivan ou saint Nicolas, au-dessous de laquelle brûle une lampe toujours allumée. Après avoir respectueusement fait le signe de la croix devant cet objet de vénération, la ménagère entre dans les divers compartiments qui renferment le poisson : les uns, remplis d'eau salée, contiennent les poissons de mer ; les autres sont en communication avec l'eau du fleuve par de nombreuses et étroites ouvertures. Elle choisit et désigne du doigt les poissons qu'elle désire, le marchand les retire de l'eau avec un filet, les lui montre, et les rejette quand ils ne lui conviennent pas; ce n'est le plus souvent qu'après d'interminables débats que le prix est convenu, et l'addition se fait à l'aide de ces tablettes à boules mobiles qui servent à calculer dans la plus pauvre boutique, dans les plus somptueux comptoirs, et même à la banque. (Voy. 1839, p. 88.)

UN FONDATEUR.

NOUVELLE

(Suite. — Voy. p. 242, 253.)

CHAPITRE III.

Association.

En reprenant leurs sens, les malheureux naufragés comprirent toute l'étendue de la perte qu'ils avaient faite.

— Qui m'eût dit, s'écria le pêcheur, quand je sortis hier matin de la baie, à pareille heure, par un beau soleil, que j'y rentrerais ruiné ?... Pourquoi nous avoir sauvés ? ajouta-t-il d'un air sombre ; mieux vaudrait pour nous avoir péri avec la barque et les filets qui étaient notre gagne-pain.

— Ne parlez pas ainsi, frère, dit Patrice; une barque et des filets se perdent et se remplacent tous les jours, tandis que notre vie est un don d'en haut dont nous devons compte à Dieu.

— Que Dieu me nourrisse donc ! dit l'homme ; car je n'ai plus de quoi gagner, et je ne mendierai pas.

— Vos parents, vos amis vous viendront en aide, reprit Meg.

Le pêcheur secoua la tête sans répondre.

— Ne prenez pas la chose si fort à cœur, ajouta Patrice. Moi qui vous parle, j'ai été plusieurs fois nu et vêtu, affamé et dans l'abondance. Ne vous abandonnez pas vous-même, et vous trouverez toujours quelqu'un pour vous tendre la main.

— Personne, reprit le pêcheur ; je n'ai plus de parents, et je n'ai pas d'amis. Qui donc se chargerait de ma femme, de l'enfant qu'elle porte, et de moi ?

— Nous, dit humblement Patrice. Quoique étrangers et pauvres, nous avons, grâce à Dieu, un morceau de pain à partager avec ceux qui manquent.

— Voulez-vous dire que vous nous nourririez jusqu'à ce que nous pussions de nouveau gagner notre vie ? dit l'homme se levant tout-à-coup et regardant fixement Patrice.

— Oui ; qu'y a-t-il là qui vous étonne ?

— Vous feriez cela, vous !... Et vous ? reprit-il en se tournant vers Meg.

— Je ferais comme mon mari, et avec joie, dit-elle ; n'est-il pas juste que les malheureux s'entr'aident ? En Irlande, continua-t-elle avec un retour d'orgueil national, les plus pauvres mangent leur pain en commun, et il n'y a pas si misérable chaumine dont la porte se ferme devant l'étranger !

— Vous êtes donc *l'Irlandaise !* s'écria la femme du pêcheur.

— Oui ; et que Dieu et ses saints bénissent l'île des bons cœurs ! reprit Meg.

L'homme semblait plongé dans quelque méditation profonde ; on eût dit qu'une lutte violente s'élevait au-dedans de lui. Tout-à-coup, s'adressant à Patrice :

— Vous m'offrez de partager votre pain, dit-il ; ne savez-vous donc pas?...

— Quoi ?

— Que vous n'en avez plus... Vous êtes ruiné comme moi ; bassement, lâchement, traîtreusement ruiné !

Patrice pâlit. Un vague soupçon de la vérité lui traversa l'esprit ; mais il le repoussa.

— Peut-être avez-vous raison, dit-il, peut-être la tempête qui a fait sombrer votre barque a-t-elle détruit tous mes travaux, renversé toutes mes espérances; mais peut-être aussi Dieu a-t-il permis qu'elle en épargnât quelque chose.

— Rien, dit l'homme, rien ! Tout a été nivelé, déraciné, écrasé, broyé à plaisir, vous dis-je... et ce n'est pas la mer qui l'a fait !

— Qui donc en aurait eu le cœur ? s'écria Meg avec impétuosité ; qui donc aurait pu être plus méchant que la tempête, plus destructeur que la mer en colère ?

— Qui?... moi ! s'écria le pêcheur ; et j'étais si acharné à mon œuvre de destruction que je ne voyais pas venir l'orage ; et quand j'ai voulu me dégager de tous les débris que j'avais faits, ma barque n'a quitté la vasière que pour aller donner sur les rochers où elle s'est ouverte. Il y a trois mois que je déchirai vos filets de nuit. Aujourd'hui j'ai détruit ce qui vous avait coûté encore plus de travail et de peine, ce qui faisait vivre vous, votre femme et vos enfants. Voulez-vous nous nourrir maintenant, et ne l'avons-nous pas bien gagné ?

Et il éclata d'un rire convulsif.

Patrice ne parla pas; il fit le signe de la croix et sortit. Meg regarda tour à tour le pêcheur et sa femme; puis, comme si elle se fût défiée d'elle-même, elle prit les deux enfants par la main et s'élança dehors avec eux.

Hélas ! il n'y avait pas à douter ; la ruine n'était que trop certaine. Tout avait disparu ! Plus de piquets, plus d'herbes marines, plus de moules ! A la même place gisait la carcasse de la barque à moitié enfouie dans la vase. Patrice, assis sur la plage, la tête appuyée sur ses deux mains, contemplait en silence ce qui restait du naufrage.

— Il y aura moyen de sauver les mâts et la plupart des planches à marée basse, dit-il enfin. Femme, va chercher une hache et des cordes.

Meg ne bougea pas.

— Ne vas-tu pas encore travailler pour eux? s'écria-t-elle avec indignation. N'est-ce pas un juste châtiment de Dieu que leur ruine quand ils venaient faire la nôtre? Laisse pourrir la barque, et qu'ils mendient leur pain de porte en porte !

— Nous ne sommes pas chrétiens pour maudire, Meg! dit Patrice d'un ton sévère. Dieu ne nous a-t-il pas ordonné de rendre le bien pour le mal? et où serait le mérite s'il ne nous en coûtait pas quelque sacrifice? Ces gens sont plus à plaindre que nous, puisqu'ils ont fait une mauvaise action. Ils s'en repentent, que veux-tu de plus ?

— Tu penses et tu agis en saint, mon pauvre Patrice ! Mais de quoi vivrons-nous maintenant ?

— « Aie confiance, et ton espoir ne sera pas trompé, » dit l'Ecriture. Il y a encore des provisions et un peu d'argent à la maison. Et veux-tu savoir, femme, le fond de ma pensée? c'est que dans chaque épreuve que Dieu nous suscite l'obstacle peut devenir moyen ; il n'y a que manière de voir les choses. Cet homme, par exemple, quand il a déchiré mes filets, il ne se doutait guère qu'il me mettait sur la voie d'une industrie plus profitable; et pourtant c'est la vérité. Le malheur de cette nuit renferme encore une leçon ; tâchons de la trouver.

— Retournons à la maison, dit Meg : tandis que les petits t'apporteront les cordes, moi je prendrai la scie et la hache, et je reviendrai t'aider; car il n'y a pas de temps à perdre.

— Tu es une brave femme, Meg! dit Patrice.

Et ses yeux, qui jusque là étaient restés secs, s'emplirent de larmes.

Dès que la mer se fut retirée, Patrice lança sur la vase son *pousse-pied*, et arriva en un clin d'œil à la barque. Il y trouva des filets encore pleins de poissons, un tonneau de farine, des vêtements, et quelques outils qui lui servirent à détacher les mâts et les planches qu'il chargeait à mesure dans sa nacelle. Au moyen de la corde de tirage, celle-ci glissait rapidement de la barque à la rive.

Le pêcheur et sa femme, inquiets de ne pas voir reparaître leurs hôtes, et tourmentés par le remords, se hasardèrent à sortir de la maison. Ils virent de loin ce qui se passait ; mais, ne sachant comment l'interpréter, ils restèrent à l'écart, jusqu'à ce que le petit Thaddy, dépêché par sa mère, vînt les avertir qu'on allait dîner. Le repas se faisait sur les dunes, afin de ne pas discontinuer la besogne qui pressait. Ils hésitaient encore à suivre l'enfant, lorsque Patrice s'approcha. Il tendit cordialement la main au pêcheur, qui le regardait avec anxiété.

— Que ne m'avez-vous demandé, dit-il, mon secret pour multiplier les moules et les parquer dans le voisinage des côtes; je vous l'eusse donné de grand cœur, et nous serions tous deux heureux, et peut-être amis. Vous avez détruit une source de richesse qui vous eût profité autant qu'à moi. Maintenant que nous voilà tous deux pauvres, pourquoi ne pas unir nos efforts et associer notre travail ?

— Parlez-vous sérieusement, demanda le pêcheur, ou bien profitez-vous de l'aveu de ma faute pour me railler et me faire mieux sentir ma misère ?

— Dieu et mon saint patron me sont témoins que je ne veux ni vous affliger ni vous railler. Voulez-vous travailler avec moi à refaire notre fortune ?

— Je le veux ! s'écria le pêcheur; et si de ce jour je ne vous donne mon bras, mon cœur et ma main pour vous servir et vous seconder fidèlement, chassez-nous, et que je sois maudit !

— Et moi, je promets devant la sainte Vierge, reprit la femme en se tournant vers Meg, de vous prêter toute l'assistance dont je suis capable, tant dans la maison qu'au-dehors ; de soigner, veiller, élever vos enfants comme s'ils étaient miens, et d'employer chaque jour de ma vie à réparer le mal que je vous ai fait cette nuit !

— Amen, dit Patrice.

— Amen, répéta le pêcheur.

Les deux femmes s'embrassèrent. Les travaux furent repris en commun après le repas. A la nuit tombante, tout ce qui pouvait être sauvé du naufrage était en sûreté, et, ce qui valait mieux, les cœurs, oppressés et souffrants le matin même, étaient le soir heureux et dilatés. Patrice ne se souvenait déjà plus de sa ruine que comme d'un aiguillon à son intelligente activité.

— Il y a eu de ma faute, se dit-il; je m'y étais mal pris. La malveillance s'est, il est vrai, jointe à l'ouragan ; mais celui-ci eût pu à lui seul faire autant de dégâts : une tempête plus violente, une barque jetée à la côte, devaient tôt ou tard détruire mon ouvrage. Isolés les uns des autres, mes piquets n'opposaient point assez de résistance à l'effort des eaux. Je veux, cette fois, être plus prévoyant.

Tout en songeant, il traçait sur le sable de nouvelles combinaisons : il s'arrêta à la plus ingénieuse; désormais l'aide ne lui manquerait pas pour exécuter ce qu'il avait en tête. Il dessina donc sur la vase, à marée basse, un V, première lettre de son nom de famille. Secondé par son nouvel associé, qui sous sa direction avait construit avec les planches de sa barque une autre nacelle, il planta, à trois ou quatre pieds de distance l'un de l'autre, sur les lignes tracées, de forts pieux, longs de dix à douze pieds, qu'il enfonça dans le limon jusqu'à moitié de leur hauteur; il en garnit les in-

tervalles de branches formant des espèces de claies flexibles, à jour, et pourtant résistantes. L'angle du V, tronqué et tourné vers la mer, recevait le premier choc de la vague; brisée par cet obstacle, elle se partageait et longeait les deux lignes qui s'étendaient en s'écartant vers le rivage, laissant entre elles une ouverture de quarante à quarante-cinq degrés. Patrice ménagea à l'extrémité de l'angle un espace vide de trois à quatre pieds, afin d'y ajuster, tantôt des filets, tantôt des paniers d'osier ronds et longs, destinés à recevoir le poisson apporté dans l'enclos à marée haute, et qui, s'y trouvant enfermé, cherchait une issue pour sortir à mesure que les eaux baissaient. Cette pêche journalière devait suffire à l'existence des deux familles en attendant une récolte plus abondante et plus régulière. Patrice ne se reposa pas qu'il n'eût tracé un second V parallèle au premier sur le lieu où avait péri la barque du pêcheur, jetant ainsi les fondements de la fortune de son ennemi à l'endroit même où celui-ci avait conjuré sa perte.

Il eut soin de peupler les claies de jeunes moules qu'il y fixa dans des sacs de vieux filets. Une construction vaste, solide, offrant une grande surface aux coquillages qu'y apportait chaque marée, remplaça les piquets épars et les herbes flottantes. Walton nomma ce parc, si bien inventé, *Boutchoat*, de deux mots de sa langue natale, *bout*, clôture, et *choat*, bois ou en bois (1). Mais le pêcheur voulut que le sien fût appelé *le gage du pardon.*

Ce fut un beau jour que celui du baptême de ces ingénieux appareils qui, levant un tribut sur la mer, dotaient le pays d'une véritable richesse. Quoiqu'on ne pût prévoir alors le brillant avenir des *Bouchots*, le frère Hiéronyme ne dédaigna pas de venir les bénir. Monté dans la nacelle de l'Irlandais, il fit le tour des deux enclos, priant et chantant. Il disait : — Que la bénédiction de l'Eternel soit avec toi, dans ta maison, tes greniers, dans tout ce à quoi tu mettras la main; car l'Eternel ton Dieu t'a béni, et avec toi le pays qu'il te donne. Les femmes et les enfants répondaient du rivage : — Parce que tu as connu son nom et gardé ses commandements! Patrice avait le cœur gonflé d'une sainte joie, et le pêcheur se sentait régénéré.

L'hiver se passa sans trop de privations. L'association des deux familles avait doublé leurs ressources, et quand vint le printemps, les Bouchots, soigneusement entretenus, se couvrirent d'une multitude de belles moules. Il n'y avait pas trop de l'activité de tous pour les recueillir et les porter aux différents marchés, où leur excellent goût les faisait rechercher des acheteurs. L'abondance s'accrut encore, grâce à la sage précaution de Patrice qui avait planté en tête des Bouchots, du côté de la mer, un assez grand nombre de pieux, sentinelles avancées, destinées à retenir les herbes marines chargées de frai. Ces claires-voies se tapissèrent aussi rapidement d'une sorte de coraline dont les jeunes rameaux semblaient venus là tout exprès pour protéger les générations de coquillages naissants.

Un soir, au retour de l'équinoxe, les deux associés comptaient et partageaient le gain de la semaine. La femme du pêcheur, assise au coin du feu, enseignait au plus petit des enfants à faire du filet, tout en allaitant son nouveau-né. Meg mettait le couvert, et Thaddy surveillait la chaudière où cuisait le souper. Patrice se leva, prit une longue planchette sur laquelle le frère Hiéronyme avait inscrit les jours du mois, les heures de la marée et le cours de la lune. Il y fit autant d'entailles qu'il avait reçu de deniers : c'était sa manière de tenir ses comptes. De temps à autre, il s'interrompait dans ses calculs pour contempler les visages riants groupés autour de l'âtre. Le vent soufflait au-dehors, le feu pétillait gaiement. La chaumière s'était agrandie avec l'aide des hôtes; de grands bahuts en chêne renfermaient le linge filé par les deux femmes pendant les chômages de la pêche; la fournée de la veille avait garni les planches de pains bis qui exhalaient une odeur fraîche et appétissante. Cet aspect d'abondance et de bien-être frappa l'Irlandais comme s'il s'en apercevait pour la première fois, et il se souvint de son rêve. Tout-à-coup le pêcheur, qui parcourait des yeux le calendrier du frère Hiéronyme, tressaillit et s'écria :

— Le 21 septembre !... Il y a juste un an aujourd'hui...

— Que nous sommes frères, et que nos femmes sont sœurs, interrompit Patrice.

— Oui! reprit l'homme d'une voix émue; il y a un an j'étais envieux, et votre charité m'a rendu bienveillant; j'étais méchant, et de votre bonté vous m'avez fait bon; je n'aimais personne et ne me sentais aimé de personne, et aujourd'hui je suis entouré d'une famille d'amis; je trouvais plus facile de mourir que de partager le pain de celui que j'avais offensé, et vous m'avez montré que je pouvais me rendre utile, et vous m'avez fait vivre pour réparer le mal que j'avais fait à vous et à moi. Vous avez aimé votre ennemi à l'égal de vous-même, et mon cœur qui se desséchait est redevenu tendre.

— Frère! dit Patrice, le changement qui s'est fait en vous vient de Dieu, non de moi. Il plaît à sa toute-puissance de tirer le bien du mal. Ce qui, à notre vue bornée, semble malheur et misère, n'est souvent qu'un acheminement au mieux. A nous de semer dans notre ignorance, à lui de féconder dans sa sagesse. Qui sait si nos épreuves, nos fatigues et nos sueurs ne profiteront pas, non seulement à nous qui passons, mais à ceux qui viendront après nous?

— Qui sait? répondit le pêcheur.

La fin à la prochaine livraison.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Suite. — Voy. p. 90, 220.)

NEUVIÈME SIÈCLE.

A la mort de Charlemagne (814), Louis-le-Pieux, plus généralement surnommé le Débonnaire, hérita du titre d'empereur et de roi des Francs. Peppin, autre fils de Charlemagne, avait eu en partage le royaume d'Italie. Louis-le-Débonnaire associa (817) son fils Lothaire à l'empire, créa son second fils Peppin roi d'Aquitaine, et son troisième fils Louis roi de Bavière (que l'on nomma plus tard Louis-le-Germanique). Son quatrième fils, Charles II, dit le Chauve, qu'il avait eu de Judith, sa seconde femme, n'entra d'abord dans aucun partage. Les démêlés de Louis-le-Débonnaire et de ses fils eurent pour résultat deux dépositions et deux restaurations de ce prince, décédé le 20 juin 840 à Ingelheim, île du Rhin, près de Mayence. Avant de mourir, Louis diminua la part de ses fils aînés, qui, il est vrai, l'avaient bien mérité par leurs révoltes, et dota à leurs dépens le fils de son choix, Charles-le-Chauve.

Un ancien chroniqueur (l'Anonyme, appelé aussi l'Astronome) rapporte, à l'année 791, que Louis-le-Débonnaire, âgé alors d'environ treize ans, fut armé solennellement au château de Rensbourg par Charlemagne, qui lui ceignit l'épée. C'était un reste d'ancien usage des Francs et des Germains, qui consacrait le moment où l'enfant recevait, avec les armes, le droit de défendre la patrie, comme une des grandes époques de la vie; et ce fut le commencement d'un autre usage, si célèbre depuis sous le nom de *Chevalerie.*

Lorsque le 11 novembre 833, Louis-le-Débonnaire récita publiquement lui-même, à Soissons, une confession des crimes et des fautes qu'il s'attribua avec une humilité toute chrétienne, les évêques qui présidaient à cette dégradation lui firent déposer sa ceinture militaire sur l'autel et revêtir l'habit de pénitent.

(1) Ces deux mots sont en effet dérivés de l'ancien mélange du celte et de l'irlandais. On en a fait depuis longtemps *bouchot.*

D'après le récit d'un autre chroniqueur du neuvième siècle (Thégan), Louis-le-Débonnaire, doux et indulgent de caractère, chaste dans ses mœurs, économe dans ses habitudes, était simple dans ses vêtements. Jamais on ne voyait briller l'or sur ses habits, si ce n'est dans les fêtes solennelles, selon l'usage de ses ancêtres. Dans ces jours, il ne portait qu'une chemise et des hauts-de-chausses brodés en or, avec des franges d'or, un baudrier et une épée tout brillants d'or, des bottes et un manteau couverts d'or; enfin, il avait sur la tête une couronne resplendissante d'or, et tenait dans sa main un sceptre d'or.

Toute la première partie du neuvième siècle fut troublée par les guerres, non seulement des fils de Louis-le-Débonnaire contre leur père, mais aussi des quatre frères entre eux. En ces temps d'agitation, on voit peu de changement dans les costumes.

Charles-le-Chauve n'avait que dix-sept ans, lorsque son père décéda. La France, la Bourgogne et l'Aquitaine lui échurent en héritage. Mais les rivalités des fils du vieil empereur amenèrent successivement de nouveaux partages de l'empire, jusqu'à ce qu'enfin, après de terribles luttes, on sentit la nécessité de procéder à une division finale, qui fonda définitivement la nouvelle France, et qui conféra le nom de Français au peuple gaulois ou roman. Cette division fut accomplie par le traité de Verdun, du mois d'août 843. Toute la partie de la Gaule située au couchant de la Meuse, de la Saône et du Rhône, fut assignée en partage à Charles-le-Chauve sous le nom de France. La fin violente de Charles-le-Chauve, mort empoisonné, le 6 octobre 877, par son médecin Sédécias, fut attribuée à un complot des seigneurs de



Portrait de Lothaire, tiré du manuscrit des Evangiles donné par ce prince au monastère de Saint-Martin, près de Metz, et déposé à la Bibliothèque royale.)

sa cour, irrités contre lui par ses expéditions lointaines, qui, en les ruinant, tournaient toujours à sa honte, tandis qu'il laissait impunément saccager son pays par les Normands. Ce qui ne les irritait pas moins peut-être, c'est qu'il donnait les charges à des gens de bas lieu, au préjudice des gens de



(Louis-le-Germanique. — Tiré du recueil de la *Maison de Bavière représentée en soixante-deux figures*. Bibliothèque royale.)

qualité. Enfin un autre grief, et celui-ci appartient plus particulièrement à l'histoire du costume, c'est que Charles semblait mépriser la nation française, en s'habillant à la mode des Grecs.

La France continua à déchoir, pendant douze ans encore, sous le règne des descendants dégénérés de Charlemagne. Louis-le-Bègue, fils de Charles-le-Chauve, puis Louis III et Carloman, occupèrent chacun deux ans le trône. Après la mort de tous trois, Charles-le-Gros, d'abord roi de Souabe, et seul survivant entre les fils de Louis-le-Germanique, réunit de nouveau, en 884, tous les Etats de Charlemagne; mais en 887, une diète des grands et des prélats de Germanie, assemblés à Tribur, sur le Rhin, le déclara indigne du trône, et le déposa : il mourut peu après, le 12 janvier 888. Ce fut le signal de la dissolution de l'empire. Cette race était finie : l'infécondité de huit reines, la mort prématurée de six rois, en montrent assez la dégénération; elle finit d'épuisement, comme celle des Mérovingiens, et les divers royaumes qui composaient l'empire de Charlemagne, séparés de nouveau, obéirent à des souverains indépendants les uns des autres.

C'était un usage établi parmi les princes francs du neuvième siècle de se faire inscrire au nombre des religieux d'un monastère, afin, disait-on, d'avoir part aux prières et aux bonnes œuvres qui s'y faisaient : on les appelait *fratres conscripti* (frères inscrits), et l'on trouve encore, dans plusieurs ouvrages, quelques uns de ces catalogues où les princes sont inscrits parmi les moines.

A l'exemple de son père Louis-le-Débonnaire, et de son frère Louis-le-Germanique, que les moines de Saint-Denis comptaient au nombre de leurs frères, Lothaire voulut se faire inscrire au monastère de Saint-Martin près de Metz, et il fit présent aux religieux de cette abbaye d'un manus-



(Costumes civils sous Charles-le-Chauve. — D'après Viel-Castel et Herbé.)



(Bourgeoises et Bergers sous Charles-le-Chauve. — D'après Beaunier et Miffliez.)

crit des Evangiles que l'on conserve encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale. C'est à la tête de ce livre précieux que se trouve le portrait de ce prince, portrait fait dans le temps même et que nous reproduisons.



(Seigneurs de la cour de Charles-le-Chauve. — Extrait de la Bible manuscrite donnée à ce prince, en 869, par les chanoines de Saint-Martin de Tours.)



(Princesse et dames de la cour de Charles-le-Chauve. — D'après Montfaucon et Willemin.)

Lothaire, placé sur son trône, est assis sur un grand coussin ; il a les cheveux courts, contre la coutume des rois de la première race. Sa couronne, composée de deux branches contournées qui s'élèvent au-dessus de la tête, avec

deux prolongements qui descendent le long des oreilles, est d'une forme si extraordinaire, qu'on l'a attribuée, avec raison, à la fantaisie de l'artiste. Le sceptre, fort long, est surmonté d'une pomme et va toujours en diminuant jusqu'au bas, où il se termine en pointe; c'est plutôt une haste qu'un sceptre. La chaussure, formée de bandes entrelacées, approche du *campagus* des anciens. Le campagus était la chaussure des sénateurs et des empereurs romains. Constantin-le-Grand en permit l'usage aux ecclésiastiques de Rome. Le campagus était composé de longues bandes de peau blanche en dedans et noire en dehors; après avoir enveloppé le pied et la jambe de lin très fin, on chaussait le campagus, dont les bandes entrelacées s'élevaient quelquefois jusqu'au-dessus du genou.

Les deux écuyers, placés de chaque côté du trône de Lothaire, sont remarquables par la forme de leur casque; l'un tient l'épée du prince dans le fourreau, l'autre sa haste et son bouclier, dont la partie convexe est surmontée d'une pointe. La charge d'écuyer (*scutifer*) était une des plus importantes.

La figure de Louis-le-Germanique, dont la couronne et les vêtements offrent un singulier contraste avec le goût et les habitudes des fils de Louis-le-Débonnaire, et ont certainement été exécutés trois siècles plus tard, est empruntée à la collection représentant les souverains de la *maison de Bavière représentée en soixante-deux figures*, depuis Norix jusqu'à Sigismond au quatorzième siècle, un des monuments les plus curieux que renferme la Bibliothèque royale.

Vers la fin du neuvième siècle, les costumes étaient à peu de chose près tels qu'on les avait portés du temps de Charlemagne. Le manque de monuments et le silence des auteurs contemporains permettent à grand'peine de connaître de quelle manière les simples citoyens avaient coutume de se vêtir; mais du moins on trouve de plus exactes indications relativement au costume des personnages éminents en dignité, et les sujets que nous reproduisons, d'après des documents d'une authenticité peu contestable, suffisent pour démontrer que les princes et les seigneurs conservaient encore quelque chose des traditions romaines dans la forme des habits d'apparat. C'était toujours, pour les uns, les longues tuniques resserrées par une ceinture et recouvertes d'une ample chlamyde qu'un ou plusieurs boutons tenaient attachée au dessus de l'épaule, et pour les autres, le costume militaire romain, où l'on commençait à entrevoir l'invasion du mauvais goût du siècle. Les casques, les boucliers, les épées, avaient pris des formes bizarres qui les éloignaient chaque jour davantage des modèles sur lesquels on avait voulu les façonner; et l'on pourrait dire que le costume avait subi à peu près le même genre d'altération que le langage, corrompu qu'il était par le mélange des mœurs germaines avec les mœurs des anciens sujets romains. On retrouve pourtant le costume romain jusque dans le onzième siècle, sur un sceau apposé à une charte de Robert, duc de Bourgogne, en 1054.

Dans une peinture de la grande Bible manuscrite, donnée à Charles-le-Chauve par les chanoines de Saint-Martin de Tours, en 869, et conservée à la Bibliothèque royale, ce prince est représenté assis sur son trône et recevant le livre qui lui est présenté par un des chanoines rangés en demi-cercle devant lui. A ses côtés sont des seigneurs et des soldats, tous vêtus à la manière des Romains. Le manteau du roi est retenu sur l'épaule droite par une courroie ou ruban passé dans une agrafe, et paraît être de drap d'or; il est orné d'une broderie dont les dessins sont rouges sur un fond en or. La tunique est brun-rouge; les souliers sont d'une couleur rouge-clair, avec des raies en or. La couronne est en or, avec des dessins rouges; le sceptre est rouge, avec des raies noires.

Une statue en cuivre se voyait anciennement à Saint-Denis, sur la tombe de Charles-le-Chauve: elle était de la fin du dixième siècle. Son costume, fort remarquable, est, d'après les estampes qui en restent, composé d'un manteau assez court, attaché sur l'épaule droite, et de trois tuniques l'une sur l'autre, ornées, ainsi que le manteau, de broderies enrichies de pierreries. On aperçoit deux manches de tuniques; celle de dessus est très large, tandis que l'autre est fort étroite. Les souliers sont recouverts d'une espèce de réseau en losange.

A la fameuse bataille de Fontenai en Bourgogne, le 25 juin 841, on se servit d'arcs et de flèches, dont on avait repris l'usage depuis quelque temps. On combattait aussi avec des masses d'armes et de grands sabres, ou espèces de coutelas d'une pesanteur énorme. Les anciens Gaulois, que l'on nommait Romains, portaient alors des casaques rayées, différentes de celles des Francs. A cette époque, les comtes français devaient fournir à chaque soldat une lance, un bouclier, un arc, deux cordes et douze flèches. Lorsqu'un jeune homme se destinait au service, il était tenu de se présenter devant le prince ou le général, pour lui demander la permission de servir son pays; si le prince la lui accordait, il en recevait avec appareil une lance et un bouclier.

L'usage de ce temps voulait que les seigneurs qui abordaient le roi dussent embrasser ses pieds; la reine embrassait ses genoux; et si le roi permettait à un grand d'embrasser ses genoux, il lui donnait par là une marque de la plus grande faveur.

La chlamyde n'était pas seulement le manteau des hommes; pendant longtemps elle avait été à l'usage des femmes: Agrippine, suivant Tacite, en portait une de brocart d'or. Des Romains cette coutume était passée chez les Francs, et c'est pour cela que les monuments de la première race nous représentent souvent les reines enveloppées de cette espèce de vêtement. Plus tard, on ne le remarque que sur des figures allégoriques, et les femmes paraissent l'avoir remplacé par un voile quelquefois uni et léger, d'autres fois chargé de riches broderies, mais toujours fort ample et relevé sur les bras.

Une des peintures de la Bible donnée à Charles-le-Chauve en 869 représente quatre femmes écoutant un prophète. Ces figures, dont deux tiennent des volumes reliés, et les deux autres des rouleaux de vélin teint en bleu ou en pourpre, sont d'un haut intérêt pour l'histoire du costume féminin au milieu du neuvième siècle. Elles nous apprennent que les femmes portaient à cette époque deux tuniques. L'une, celle de dessous, plus étroite et généralement plus longue que celle de dessus, avait des manches justes au poignet et formant à cet endroit une multitude de plis. La tunique de dessus avait des manches plus ou moins largement ouvertes et qui souvent ne dépassaient pas le coude. De larges bandes ornées bordaient l'ouverture du cou et des manches, le bas de la robe, et dessinaient antérieurement une large suture du haut en bas. La ceinture était placée au-dessus des hanches. Un voile richement brodé, couvrait la tête, enveloppait les épaules et descendait presque jusqu'à terre. La chevelure se dérobait entièrement sous ce voile, et ne se prolongeait pas, comme l'usage en vint par la suite, en nattes d'une longueur démesurée.

Les quatre femmes peintes dans la Bible de Charles-le-Chauve portent des chlamydes de couleurs variées: celles de dessus sont blanches, à manches de brocart d'or; une seule est rose; celles de dessous sont orange ardent, brun clair, bleu clair, violet, avec manches bleu clair, et broderies rouges sur bandes en or. Les souliers de ces différentes figures sont noirs.

Un écrivain du neuvième siècle, Abbon, moine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans un poëme latin sur le siége de Paris par les Normands en 886, siége auquel il avait assisté, attribue à l'orgueil, à la débauche et au luxe

tous les maux sous lesquels gémissait la France. Il n'est peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs de voir avec quelle noble indignation il s'élève contre le luxe des vêtements :

« France, que sont devenues ces forces avec lesquelles tu » as jadis ajouté des royaumes à ton empire ? Tu te laisses » emporter à l'orgueil et à un goût effréné pour les habits » précieux. France, il te faut des agrafes d'or pour relever » tes magnifiques vêtements, et de la pourpre de Tyr pour » donner à ta peau un vif incarnat ; tu ne veux pour tes » épaules que des manteaux enrichis d'or ; une ceinture ne » plaît à tes reins que si elle est garnie de pierres précieuses, » et tes pieds ne s'accommodent que de courroies dorées ; » des habillements modestes ne suffisent pas à te couvrir. » Voilà ce que tu fais, et aucune autre nation n'en fait au- » tant. Si tu ne perds ces vices, tu perdras tes forces et le » royaume de tes pères. De ces vices naissent tous les crimes, » ô France ! fuis-les donc à jamais. »

DES ARBRES FORESTIERS DE LA SUISSE,

ET DU PARTI QUE L'ON EN TIRE.

On compte en Suisse 218 espèces d'arbres ou d'arbustes indigènes, dont 55 s'élèvent à peine à la taille de 0m,65, 101 de 0m,65 à 3m,25, 24 de 3 à 8 mètres, et 38 qui dépassent 8 mètres. Les espèces les plus communes, c'est-à-dire celles qui constituent les forêts les plus étendues de la Suisse, sont, dans les régions basses, les chênes, les pins et les sapins; dans les montagnes, les hêtres, les mélèzes, les pins et les sapins.

Les noirs sapins dominent surtout dans les forêts de la Suisse. Le mélèze est moins commun ; il croît à différentes hauteurs, près des glaciers, ordinairement sur les pentes tournées vers le nord. L'arole croît également à des hauteurs variables ; de même que l'aulne vert, qui s'élève quelquefois au-dessus de la limite des sapins. L'aulne glutineux vient dans les lieux bas et humides, et le bouleau ne s'élève pas en Suisse au-dessus de 1430 mètres, tandis que, dans le nord de l'Europe, il dépasse la limite des sapins. Sur le bord des torrents, on remarque un grand nombre de saules. Le châtaignier croît çà et là dans les terrains qui ne sont pas calcaires jusqu'à 780 mètres.

Voici, d'après Wahlenberg, quelles sont les différentes régions forestières de la Suisse (1). Les forêts de hêtres ne s'élèvent guère au-delà de 1300 mètres au-dessus du niveau de la mer ; quelquefois jusqu'à 1495 ; les forêts de sapins blancs jusqu'à 1478 ; celles de pins sylvestres (ou daille) et de sapins rouges jusqu'à 1787. Dans les hautes montagnes, au-dessus de la limite des arbres, le terrain est orné de deux espèces de rhododendron, qui ne sont limitées que par le voisinage de la neige éternelle. Auprès de ces arbrisseaux élégants, on trouve quelquefois l'alizier faux néflier et une hybride, entre cette espèce et l'alizier commun, qui mériterait d'être introduite dans la culture. Quelques saules rampent à la surface d'un sol inégal, et leurs rameaux, recouverts fréquemment par la terre que la pluie entraîne sur eux, sans qu'ils cessent pour cela de s'étendre, offrent le singulier phénomène d'arbres plus ou moins souterrains. Les extrémités de ces rameaux forment quelquefois un gazon, de telle sorte que le voyageur étonné marche pour ainsi dire sur la sommité d'un arbre. C'est principalement le saule herbacé qui présente cette apparence, parce que sa station habituelle est sur les pentes rapides de terrain meuble, surtout parmi les débris de schiste, que la fonte des neiges et la pluie entraînent facilement.

(1) D'après Kasthofer, le blé s'arrête, en Suisse, à 1105 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'avoine à 1137, le seigle à 1495, l'orge à 1560.

Au pied des montagnes, sur des pentes moins rapides, le busserole, remarquable par ses fleurs roses et ses fruits rouges, rampe et couvre de grands espaces. Les forêts et les broussailles des régions peu élevées présentent une assez grande quantité de plantes ligneuses. On trouve çà et là de très beaux érables, des sorbiers, plusieurs espèces de roses ; le cytise des Alpes qui, malgré son nom spécifique, vient plus souvent sur le Jura que dans les Alpes. Aux environs de Genève, il ne se trouve jamais dans les Alpes, mais assez fréquemment sur le revers méridional du Jura. On le cultive de préférence au cytise *laburnum*, parce que la couleur jaune de ses fleurs est plus vive, que ses feuilles sont plus vertes, et qu'il est moins attaqué par les insectes. Dans la Suisse allemande, on le recherche pour la fabrication des instruments de musique.

La Suisse tire un grand parti de ses forêts, et les nombreuses glisseries qui, de 1816 à 1819, furent établies pour exploiter les richesses forestières, situées sur les sommets les plus élevés de ses montagnes, notamment du mont Pilate, prouvent assez qu'elle en tirerait encore un plus grand parti, si des lois restrictives n'étaient venues arrêter l'essor de ses exploitations. La Suisse exporte en France et en Italie une grande quantité de bois de construction, surtout de sapin, de hêtre, de mélèze et de chêne. Le sapin et le chêne servent au chauffage, et le chêne est toujours recherché à cause de la faculté qu'il a de se conserver longtemps sous l'eau et dans les lieux humides. Les feuilles de l'érable sont employées comme fourrage. Dans le canton de Glaris on prépare beaucoup de bois à plaquer, et on l'expédie dans les Pays-Bas, en Angleterre, etc. Le buis, le cormier, le sorbier, le cerisier, qui croissent épars dans les forêts, de même que le noyer, cultivé dans les plaines, sont employés aussi par les ébénistes et les menuisiers d'une manière souvent ingénieuse : tandis que les bergers de la Suisse centrale se servent de l'érable pour fabriquer beaucoup de petits objets de luxe.

Un pâtre nommé Hukkler est le premier qui ait trouvé moyen de travailler l'érable avec assez de goût. Il en fit d'abord des cuillers et des fourchettes, des vases pour boire, des gaînes de couteaux de chasse. Les différentes nuances de ce bois lui servirent à varier ses produits. Il n'avait aucune idée du dessin ; mais un goût naturel fort distingué lui apprit à imiter les enroulements et les nervures des feuillages, ainsi que les formes élégantes des fruits. Ces sculptures se vendirent d'abord pour rien à des étrangers, étonnés de la délicatesse du travail autant que de la simplicité de la matière. Hukkler vit encore ; ce père de l'industrie unique de Brienz a fait l'acquisition d'une bonne maison de bois, où il passe sa vieillesse. Le succès de ses premiers essais augmenta le prix de ses œuvres ; bientôt elles furent imitées ; des dépôts s'établirent à Interlaken et à Berne ; et on les retrouve semées à travers l'Europe dans les cabinets des amateurs. Steehly et Fischer sont aujourd'hui les Phidias et les Praxitèle de cette sculpture sur bois, qui rapporte à une seule bourgade 150 000 fr. de revenu, et qui vaut à ses ouvriers les plus habiles de 3 à 5 fr. par jour, somme énorme pour la localité. A Berne, une fourchette travaillée à Brienz se vend 1 fr.; à Brienz même on la paie 60 cent. Des Anglais fort curieux de ces ouvrages emportent tous les ans beaucoup de grandes urnes de Brienz, d'une forme heureuse, élégante et originale, et qui feraient honneur à un bon artiste. On y retrouve avec plaisir tous les souvenirs des montagnes : les anses sont formées par des nœuds naturels des branchages flexibles ; les ornements sont des pampres, des mûres sauvages, des branches de mélèze, groupés avec un art et un caprice admirables. On vend un de ces beaux vases de 70 à 100 fr.

BENSSERADE.

Isaac de Bensserade (1), poëte du dix-septième siècle et membre de l'Académie française, naquit en 1612 à Lyons-la-Forêt, petite ville de la haute Normandie. Son père, maître des eaux et forêts, suivant les uns, était tout simplement, au dire de Ménage, procureur à Gisors; ce qui est beaucoup



(Bensserade.)

plus certain, c'est qu'il lui laissa en mourant une succession si embarrassée, que Bensserade aima mieux y renoncer que de se donner les soins nécessaires pour la débrouiller. Se trouvant donc à sa sortie du collége de Navarre sans patrimoine et sans état, il s'avisa de se faire présenter au cardinal de Richelieu en qualité de parent du côté de sa mère qui se nommait Laporte; le cardinal, sans trop approfondir la chose, lui accorda une pension de deux cents écus. Insuffisante sans doute pour le train que Bensserade voulait déjà mener dans le monde, cette faveur ne lui sembla pas mériter une reconnaissance assez vive pour l'empêcher de prédire et chanter la mort du cardinal dans un méchant quatrain qui lui fit supprimer immédiatement sa pension.

L'amiral de Brézé, autre allié maternel qu'il s'était donné, l'emmena avec lui sur sa flotte; mais à l'attaque d'Ortibello où cet amiral fut tué, Bensserade, si l'on en croit le médisant Tallemant-des-Réaux, démentit bien le sang des Abencerrages dont il se disait issu: il se réfugia à fond de cale, et comme quelqu'un l'avertit que les coups de canon à fleur d'eau étaient les plus dangereux: « Hélas! s'écria-t-il, où est-ce donc que je me fourrerai? » Hors de ce danger, Bensserade revint à la cour et y fit bientôt fortune sur le pied de bel esprit. Les libéralités de la reine, du cardinal de Mazarin et de la maison de Villeroy lui composèrent un revenu d'environ douze mille livres, et le mirent en état d'avoir un *carrosse à couronne* et *trois laquais*, sorte de luxe alors inconnu ou inusité parmi les poëtes de profession et qui lui suscita bien des envieux.

La tragédie de *Cléopâtre* (qu'il écrivit et fit représenter n'ayant encore que vingt-trois ans), celles de *la Mort d'Achille*, de *Méléagre*, et les comédies d'*Iphis* et *Janto* et de *Gustafe*, avaient acquis à Bensserade une réputation d'homme d'esprit qui fit jeter les yeux sur lui pour la composition des ballets mêlés d'intermèdes, alors en grande vogue, et où, comme on sait, les plus grands seigneurs et le roi lui-même figuraient devant toute la cour. Bensserade justifia l'opinion que l'on avait conçue de l'ingénieuse facilité de son esprit, et imagina de confondre le caractère des personnes de distinction qui jouaient et dansaient dans ces ballets, avec celui des personnages qu'elles représentaient.

Enorgueilli par le succès de ses petits vers, de ses chansons, de ses sonnets, mais non de ses *Métamorphoses d'Ovide* en rondeaux, ouvrage orné de figures, pour lequel le roi avait donné 10 000 livres, et qui tomba tout à plat dès qu'il parut, Bensserade crut pouvoir prendre vis-à-vis de Molière, que Louis XIV lui avait donné comme collaborateur pour le *Ballet des Muses*, des airs de hauteur. On connaît l'anecdote suivante. Quelqu'un citant devant lui ces deux vers du troisième intermède des *Amants magnifiques* de Molière qu'on allait représenter :

Et tracez sur les herbettes
Les images de vos chansons;

il prétendit qu'il fallait sans doute lire :

Et tracez sur les herbettes
Les images de vos chaussons.

Le mépris, disait Molière, est comme une pilule qu'on peut bien avaler, mais qu'on ne peut mâcher sans faire la grimace; et sans attacher sans doute une trop grande importance à son distique, il résolut de se venger du quolibet de Bensserade. Il inséra dans le premier intermède des *Amants magnifiques*, pour le roi qui représentait Neptune, des vers tout-à-fait dans le genre de Bensserade; il ne s'en déclara pas l'auteur et ne mit que le roi dans sa confidence. Tous les courtisans, dupes de cette ruse, accablèrent de compliments le complaisant Bensserade, qui, par ses faibles dénégations, acheva de leur persuader que ces stances assez maniérées étaient de lui. On juge de sa confusion et de son dépit quand Molière se fit connaître comme l'auteur de ce prétendu chef-d'œuvre.

Peu s'en fallut pourtant que sa célébrité poétique ne le conduisît aux honneurs diplomatiques; il toucha 4 000 livres pour aller complimenter la reine Christine de Suède, qu'un fou avait tenté d'assassiner. On croyait, dit un chroniqueur, qu'il la tiendrait en belle humeur: mais il n'y alla pas pourtant, et l'argent lui demeura. Scarron qui n'aimait point Bensserade, et qui était fort au courant de toutes ses aventures, après avoir daté une fois une de ses lettres,

L'an que le sieur de Bensserade
N'alla point en ambassade,

data ainsi l'année suivante :

L'an que le sieur de Bensserade
Fut menacé de bastonnade.

Il fut reçut à l'Académie française, où il succéda à Chapelain, le 17 mai 1674; puis, dégoûté du monde où sa réputation commençait à baisser, il se retira sur la fin de sa vie à Gentilly, dans une maison de campagne, qu'il orna d'inscriptions et de rondeaux. Tourmenté d'une maladie cruelle, il mourut des suites d'une maladresse de son chirurgien, qui en voulant lui faire une saignée lui piqua l'artère, et, tout effrayé, prit la fuite. Bensserade expira quelques heures après cet accident, le 19 octobre 1691; il était dans sa quatre-vingtième année.

(1) L'orthographe de son nom a beaucoup varié. Il écrivait *Bensseradde*, ensuite *Bensserade*, et dans les dernières années de sa vie *Benserade*. L'orthographe que nous avons adoptée est celle qui résulte des actes authentiques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉUM DE RIO-JANEIRO.

COIFFURES DE SAUVAGES BRÉSILIENS.



(Danses de sauvages brésiliens.)

Dans la collection du Muséum impérial d'histoire naturelle de Rio-Janeiro, on a exposé un grand nombre de coiffures dont les sauvages brésiliens de la province du Para se servent en guise de masques, à certaines fêtes ou réjouissances publiques. Quelques unes de ces coiffures représentent des têtes de sanglier, de tigre, de tapir, de singe, des fourmiliers ou tatous, des poissons et autres animaux ; pour la plupart, elles sont entourées ou surmontées de filaments de cocotiers, ou de plumes et de nageoires. « Aussi légères que solides, dit M. Debret dans son Voyage au Brésil, elles sont formées d'un tissu de coton assez épais, fortement gommé des deux côtés et peint ensuite, ce qui lui donne la consistance d'un corps dur et sonore. Les différentes teintes employées dans leur coloris sont le blanc, le jaune clair, le rouge, le brun et le noir. » Ces mascarades sont, du reste, comme partout, une occasion de licence plus ou moins folle, suivant le caractère des tribus. Quant aux danses, elles sont peu variées; elles ont beaucoup de rapport avec ce que nous appelons la danse de l'ours.

UN FONDATEUR.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 242, 253, 257.)

CHAPITRE IV.

Les bouchots d'Esnandes en 1843.

Quand on gravit la haute falaise qui domine à l'ouest la plage d'Esnandes, on aperçoit d'abord une vaste nappe d'eau ; puis au-delà à droite, des terres basses couvertes de cabanes de pêcheurs ; devant soi, la pointe de l'Aiguillon qui donne son nom à la baie, et tout-à-fait à gauche la rive plate et sablonneuse de l'île de Ré, sur laquelle des ruines et les fortifications de Saint-Martin tranchent d'une manière pittoresque. Cette vue est belle surtout quand le soleil l'illumine de ses rayons, et qu'une atmosphère pure et transparente permet d'en saisir tous les détails. Bientôt la mer venant à baisser laisse à découvert d'immenses *platins* vaseux, unis comme une glace, et dont les limites se confondent avec l'eau qui se retire. A mesure que les flots reculent, là même où tout-à-l'heure la mer roulait ses vagues, on voit s'élever comme par enchantement une vaste cité de plus de 4 kilomètres de tour. Le sol sur lequel cette cité repose est nu, et réfléchit toute la pompe du ciel. De nombreuses colonnades se déploient à sa surface, et leur perspective décroissante se perd à l'horizon : des quartiers se dessinent avec leurs angles droits, des rues spacieuses s'ouvrent et se prolongent en parallèles : c'est toute une ville enfin, mais une ville sans mouvement, sans vie et comme abandonnée.

Cependant le tableau va bientôt s'animer et prolonger la surprise qu'on éprouve. Un léger bruit se fait entendre sur le rivage au pied de la falaise, et au même instant des êtres d'une forme bizarre, moitié hommes, moitié bateaux, agitant avec vivacité une seule jambe, s'élancent par centaines et de divers points sur ce platin uni qu'ils sillonnent rapidement, se dirigeant tous vers la cité sous-marine que la mer vient de leur livrer. Les voilà qui pénètrent dans les rues et l'activité s'y répand avec eux ; ils s'agitent et se croisent, paraissent et disparaissent derrière les colonnades; mais, au bout d'une demi-heure, et comme à un signal

donné, on les voit tous ensemble se diriger vers la grève en traçant de nouveaux sillons sur cette mer épaisse et immobile. Le flux reprend en même temps son empire ; l'eau gagne les rues redevenues désertes ; la vague se prolonge sur le platin ; et tout disparaît, cité, sol, habitants.

Cet étrange spectacle n'est point l'effet d'une illusion. La ville, que les flots couvrent et découvrent deux fois en vingt-quatre heures, fut fondée en 1046 par l'Irlandais Patrice Walton, qui dessina et construisit le premier bouchot sur la vasière d'Esnandes, et dont nous avons essayé de vous faire connaître l'histoire et les humbles travaux. Les millions de coquillages qui peuplent cette ville sont sortis des colonies qu'il y apporta le premier. Trois villages importants, Charron, Marsilly, Esnandes, se groupent autour de la grève où s'élevait sa cabane. Une population de plus de trois mille personnes vit de l'impôt que le premier il eut l'idée de prélever sur la mer ; et parmi les *boucholeurs* se retrouvent encore des *Waltons*, qui, depuis huit siècles, perpétuent dans le pays le nom et l'industrie du réfugié irlandais.

Ce n'était pas en vain que le frère Hiéronyme avait béni cette plage, consacrée par le pardon des injures et par l'association. Lorsque la vase que le temps et les vagues amoncèlent en hiver menace d'ensabler les bouchots, un faible insecte apparaît, et accomplit à lui seul en quelques semaines un nivellement que des centaines de bras d'hommes ne pourraient faire en plusieurs mois : le *corophie à longues cornes* se montre par milliers au printemps, et aplanit l'intérieur des bouchots, coupés de sillons larges et profonds, qui en rendraient l'accès impossible aux bateaux plats des boucholeurs (1). L'intervention providentielle de ce petit crustacé, long à peine de quelques millimètres, est une condition indispensable à l'aisance des habitants d'Esnandes.

Aidés par cette cause, en apparence secondaire, mais si efficace, ils ont toujours été prospérant ; les bouchots se sont multipliés sur toute l'étendue de la vasière. On en compte aujourd'hui plus de trois cent trente, qui donnent un revenu annuel de 495 000 francs, répartis entre trois communes, sans compter le produit de ce qu'on nomme la *petite pêche*, faite au panier lors du retrait des eaux, et qui fournit abondamment à la consommation journalière des pêcheurs et de leurs familles. Chaque bouchot coûte en frais d'établissement, de réparation, d'entretien, environ 1 130 francs, et rapporte 1 500 francs. L'exploitation en est laborieuse : comme elle ne peut se faire qu'à marée basse, il faut visiter les bouchots par tous les temps, de nuit comme de jour. Les hommes se chargent de la pénible navigation du *pousse-pied* et vaquent à la récolte. Les femmes partent chaque nuit à cheval ou dans de petites charrettes pour se rendre à Surgères, Rochefort, La Rochelle, et attendent l'ouverture des portes, afin de se trouver des premières aux marchés. Ce sont elles aussi qui approvisionnent la maison, et rapportent au logis ce qu'elles jugent nécessaire au bien-être des enfants et du mari.

Les pauvres *infirmes*, et ce sont les seuls pauvres qu'il y ait à Esnandes, ne mendient point : ils sont secourus par leurs compatriotes de la manière la plus délicate et la plus généreuse.

Deux fois par semaine les ménagères boulangent et portent cuire leur pain au four des boulangers. Les indigents ou leurs envoyés (souvent des gens aisés se chargent de cette honorable mission) se présentent avec une bourriche. Chaque ménagère, avant de faire enfourner, rompt un morceau de sa pâte, et le dépose dans la corbeille comme la *part du pauvre*. Toutes ces parts réunies, en un ou plusieurs pains, sont cuites gratis par le boulanger.

La même fraternité se manifeste à l'arrivée des barques. Les indigents, rangés sur une seule file et munis de paniers, reçoivent de chacun les prémices de la pêche : une poignée de moules, du menu poisson. Souvent un des pêcheurs se charge de faire porter la collecte à domicile par son cheval ou sa charrette. C'est un partage plutôt qu'une aumône. Les dons sont toujours accompagnés d'égards, de questions qui prouvent un intérêt mutuel.

— La pêche a-t-elle été bonne? crient de loin aux arrivants ceux qui attendent leurs parts sur la rive.

— Pas trop mauvaise, comme vous allez voir.

Et si quelque vieillard se lamente de ne pouvoir plus mettre en mer comme autrefois :

— Chaque chose a son temps, répondent les jeunes. A vous le repos, à nous le travail.

Il n'y a point d'exemple qu'un pauvre soit rebuté ou refusé par les boucholeurs : — Cela porte malheur, disent-ils.

Ainsi, sous la salutaire influence d'un travail fatigant, mais productif, auquel chacun concourt selon ses forces, qui donne un revenu modeste, mais assuré, dont le débit se fait sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur, cette population paisible, aisée, et toute catholique, conserve des mœurs exemplaires. Ne s'accroissant qu'à proportion de ses moyens d'existence, elle est restée fidèle à l'industrie qui la fait vivre depuis huit cents ans. C'est à nos yeux un fait immense qu'une pareille stabilité de travail et d'aisance dans les classes laborieuses.

A voir l'hospitalité, la probité, la gaieté, qui règnent parmi ces braves gens, on se croirait transporté dans un meilleur monde.

Cependant ce petit coin de terre a failli être bouleversé ; peu s'en est fallu que sa population patriarcale fût décimée, son ingénieuse et prospère industrie détruite de fond en comble, pour céder la place à l'accumulation des capitaux, à la grande exploitation qui tend de nos jours à supplanter les petits commerces, les petits métiers, pour faire de l'humble et laborieux travailleur, un salarié, un homme à gages, dont l'existence précaire dépend du capitaliste qui le paie.

Il y a quelques années, un riche banquier de Paris sollicita du gouvernement la concession gratuite de toute la partie de l'anse de l'Aiguillon où s'étend la vasière d'Esnandes. C'était, disait-on, un lais de mer inoccupé, inutile, dont le desséchement serait d'un immense avantage aux villages voisins. La demande ne parlait que pour mémoire, et en passant, de *quelques bouchots*, faciles à rétablir au-delà des terrains endigués, ou bien qu'à la rigueur on pouvait *abandonner*. Il ne s'agissait, en effet, que du transport impossible de plus de quatre-vingt mille pieux enfoncés de 2 mètres dans la vase, et qui tiraient leur principale valeur de l'emplacement, ou bien de la perte, de l'expropriation gratuite d'un bien acquis par de longs travaux, et garanti par les lois de l'État (1) : en un mot, il y allait de la ruine de plus de trois mille Français au profit d'un seul.

Dieu merci, il n'en est pas de notre France comme de l'Angleterre et de la malheureuse Irlande, où le bon plaisir d'un lord dépeuple d'hommes des lieues de pays pour y nourrir des moutons et y élever des chevaux de luxe.

Les riverains consternés poussèrent un cri d'effroi : il retentit haut et loin. Un homme de cœur se fit le défenseur de cette juste cause (2). Les habitants d'Esnandes, de Charron, de Marsilly, en appelèrent au gouvernement : ils furent entendus et sauvés.

(1) Voy., sur le corophie et ses curieux travaux, 1837, p. 188.

(1) Une ordonnance de 1554 fixe la forme, la longueur, l'étendue de chaque bouchot ou écluse, les distances libres qui doivent exister entre eux, la forme et la dimension des divers instruments de pêche, et protége ces utiles établissements. (*Mémoire en faveur des habitants du littoral*, etc.)

(2) M. d'Orbigny père rédigea à cette occasion le Mémoire fort remarquable cité ci-dessus, et qui a pour titre : « Les habitants

Puisse-t-il en être toujours ainsi! Puissent nos législateurs honorer et protéger partout le travail indépendant, direct, qui acquiert, conserve, améliore, tout en créant de nouvelles richesses, en multipliant les objets de consommation alimentaires. Cette industrie intelligente et productive, sous quelque humble aspect qu'elle se montre, ne saurait être trop encouragée : elle est à la fois un gage de bonheur et de moralité. Là, comme dans le champ du laboureur, les sueurs de l'homme, ses efforts d'esprit et de persévérance, fructifient, et produisent un capital qui assure, non seulement le présent du travailleur, mais encore son avenir, et celui de sa postérité.

MOEURS ISRAÉLITES DANS LA LOMBARDIE.

PÉSAHE.

Le *Pésahe* (Pâque des azimes) est une commémoration de la sortie de l'Egypte.

Dès le matin de la *gnarouba* (veille), chaque chef de famille fait chez lui une perquisition très minutieuse pour découvrir jusqu'à la moindre miette de pain; tout ce qu'il en trouve est brûlé au grand air avec certaines formalités. Cette cérémonie achevée, la Pâque est censée avoir commencé, et il ne peut plus entrer dans la maison que du pain sans levain.

A la tombée de la nuit, on allume dans toutes les maisons la lampe du samedi (lampe à huile, évasée, à huit ou dix becs, souvent en argent); puis on étend sur la table une nappe blanche, un carré long de damas rouge brodé, et des vases d'argent remplis de fleurs.

Après avoir assisté au *magnarĕou* (troisième prière du jour) dans la synagogue, les hommes rentrent chez eux afin de célébrer la Pâque. Plusieurs familles se réunissent souvent dans la même maison, pour donner plus de solennité à la cérémonie.

A la place de couverts, on voit sur la table autant de livres qu'il y a de convives. Ce sont les *Agadotte* (Récits). Dans le centre se trouve un panier recouvert de damas rouge brodé, frangé d'or. Il contient des œufs durs, de la compote de fruits, de la laitue, et du *chimourre* (pain pascal; qui diffère pour la forme du pain azime; celui-ci est mince et percé de trous, l'autre est épais et uni).

Aussitôt que tous les convives sont assis, on ouvre le livre, on soulève de la main droite le panier, et on chante ensemble, sur un air monotone semblable au récitatif d'un ancien opéra :

« Kehá lahemà guanïa dyaheàlo avadàna béarguà démisraym;
» kol dihefgu iédé oiouhcoulle, kol disrihe iédé véifsahe : achatà
» ahcà, léchatà déadià béarguà déisraél; achatà nhcà guaoudé,
» léchatà déadià béarguà déisraél béné heoryn. »

Traduction. — Voilà le pain de l'affliction que nos pères ont mangé dans la terre d'Egypte; tous ceux qui ont faim peuvent venir ici et manger, tous ceux qui sont dans le besoin peuvent venir ici et célébrer la Pâque : cette année dans ce pays, l'année prochaine dans la terre d'Israel; cette année dans ce pays, esclaves, l'année prochaine dans la terre d'Israël, hommes libres.

C'est là l'introduction du récit, pendant lequel, pour être fidèles à la vérité, nous devons dire qu'on a soin de mettre les verroux à la porte. Ces premiers versets sont en *targoum*, le reste du récit est en hébreu. Ensuite vient l'énumération de tous les prodiges que le Seigneur a opérés en faveur des Israélites depuis la création du monde jusqu'à la destruction du temple. Enfin l'on rend des actes de grâces à la divinité pour la délivrance de l'esclavage d'Egypte. A certains passages, on distribue à tous les assistants des morceaux de *chimourre*, ou des feuilles de laitue trempées dans une compote de fruits. On fait l'éloge de *Rabi Johcanan Ben-Zacay*, de *Rabl Makiva*, de *Rabi Tarfonne*, etc., qui avaient l'habitude de passer toute la nuit de Pâques en chantant les louanges du Seigneur. La première moitié du récit achevée, on se ceint les reins d'un foulard, on prend en main un bâton, et on mange debout, en grande hâte, l'agneau pascal et un œuf dur par tête. On soupe ensuite, puis on recommence la lecture de l'*Agadà*. La cérémonie de l'agneau pascal est généralement négligée de nos jours, et on lit la seconde moitié du récit très vite, afin d'arriver plus tôt aux chansons et aux hymnes qui égaient la soirée et font les délices des enfants et des vieillards. Le motif de la plupart de ces hymnes est grand et naïf tout à la fois, ainsi que toute la musique primitive. Ce sont autant d'actions de grâces adressées à l'Eternel, autant de louanges du Dieu tout-puissant. Les vieillards répètent souvent, cette heure de délassement arrivée, des légendes traditionnelles dont nous avons le plaisir de pouvoir offrir à nos lecteurs la plus bizarre. A ce qu'on prétend, elle fait allusion, dans un langage symbolique, à toutes les persécutions que le peuple d'Israël a subies et doit subir encore, et annonce leur délivrance finale. Il paraît que cette légende a été inventée à Ferrare, ou traduite par les Ferrarais seulement; car dans toute la Lombardie on la récite dans le patois de cette ville, sur un air monotone et cadencé.

Chose étrange! chose étrange! un chevreau, un chevreau qui a acheté mon père pour deux petits écus. Un chevreau, un chevreau!

Le chien est venu, et il a mordu le chevreau, parce que le chevreau a acheté mon père pour deux petits écus. Un chevreau, un chevreau!

Le chat est venu, et il a égratigné le chien, parce que le chien a mordu le chevreau, parce que le chevreau, etc.

Le bâton est venu, et il a bâtonné le chat, parce que le chat a égratigné le chien, parce que le chien a mordu le chevreau, parce que le chevreau, etc.

Le feu est venu, et il a brûlé le bâton, parce que le bâton a bâtonné le chat, parce que le chat a égratigné, etc.

L'eau est venue, et elle a éteint le feu, parce que le feu a brûlé le bâton, parce que le bâton a bâtonné, etc.

Le bœuf est venu, et il a bu l'eau, parce que l'eau a éteint le feu, parce que le feu a brûlé, etc.

Le *chohcette* (égorgeur) est venu, et il a égorgé le bœuf, parce que le bœuf a bu l'eau, parce que l'eau a éteint le feu, etc.

Le *malahe amàvet* (ange de la mort, ange exterminateur) est venu, et il a égorgé l'égorgeur, parce que l'égorgeur a égorgé le bœuf, parce que le bœuf a bu, etc.

Akadoche barouhe où (le Saint, que son nom soit béni!) est venu, et il a égorgé l'ange de la mort, parce que l'ange de la mort a égorgé l'égorgeur, parce que l'égorgeur a égorgé le bœuf, parce que le bœuf a bu l'eau, parce que l'eau a éteint le feu, parce que le feu a brûlé le bâton, parce que le bâton a bâtonné le chat, parce que le chat a égratigné le chien, parce que le chien a mordu le chevreau, parce que le chevreau a acheté mon père pour deux petits écus. Un chevreau, un chevreau!

Le *seder* (repas pascal) a encore lieu le second soir, mais habituellement avec moins de solennité; on le répète de crainte de se tromper dans la date de la commémoration. Le *Pésahe* dure huit jours; les quatre qui suivent les deux premiers ne sont point considérés comme jours de grande fête. Les deux derniers sont aussi sacrés que ceux dont nous venons de décrire la soirée; toutefois on ne fait point de *seder*, on se borne aux cérémonies de la synagogue, qui sont tout-à-fait semblables à celles du samedi (*chabatte*).

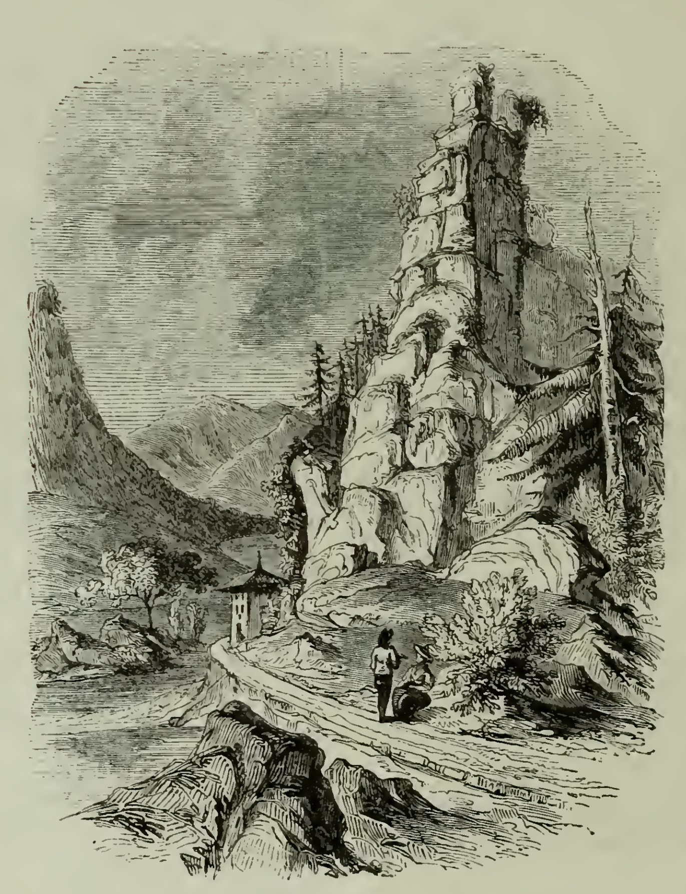
» des communes littorales de l'anse de l'Aiguillon, dans le département de la Charente-Inférieure, au gouvernement, aux chefs
» d'administration, à tous ceux qui, par leur influence et leur position sociale, peuvent venir à leur secours, et concourir auprès
» du ministere à les sauver des malheurs dont ils sont menacés. »
Nous avons puisé dans cet écrit une foule de renseignements.

LE COURS DU DANUBE.

Le Danube (*Donau* en allemand, et *Duna* en hongrois) est, après le Volga, le plus grand fleuve de l'Europe; son cours n'a pas moins de 400 lieues, et de 680 en suivant les

sinuosités de l'eau : coulant de l'ouest à l'est, il traverse la plus grande partie de l'Allemagne, l'archiduché d'Autriche, la Hongrie et la Turquie d'Europe, pour venir se jeter enfin dans la mer Noire. Dans cet immense trajet, le Danube baigne de ses flots des villes fameuses, des plaines historiques; les plus grands noms de l'histoire illustrent tout son cours : Trajan, Septime-Sévère, Charlemagne, Matthias Corvin, le prince Eugène, Napoléon, Moreau, ont laissé sur ses bords des traces immortelles de leur passage victorieux et de leurs gigantesques entreprises. Les ruines romaines s'y voient auprès des débris féodaux, et des deux côtés, sur ses rives, se dressent encore de vieux châteaux, des tours à demi écroulées, de noirs donjons gothiques qui ont supporté l'effort des guerres et des dévastations sans cesse renaissantes.

Mais si les eaux du Danube sont aussi illustres dans l'histoire que celles du Rhin, si leurs rives sont aussi puissantes à évoquer dans l'esprit du voyageur des souvenirs imposants et glorieux, elles semblent et les unes et les autres avoir été moins richement douées par la nature. On ne trouve pas souvent en descendant le Danube ces aspects pittoresques, cette variété de tableaux riants ou majestueux que présente sans cesse la navigation du Rhin. Les eaux du Danube, roulant presque toujours sur un fond vaseux, sont rarement limpides; rarement ses rives se relèvent en coteaux magnifiques, en superbes rochers; elles sont le plus ordinairement bordées de petites collines dont la pente très douce va toujours s'abaissant à mesure que le fleuve s'avance vers les marécages de son embouchure. Toutefois, dans la dernière partie de son cours, le Danube offre de loin en loin quelques beaux escarpements qui viennent accidenter la constante monotonie de ses bords.



(Les rives du Danube. — Fig. 1.)

Presque toute la beauté pittoresque du Danube est dans l'immense largeur de son cours. A partir de l'Autriche, le fleuve se déroule en une nappe d'eau considérable; il compte déjà plus de 325 mètres de largeur, et va désormais s'élargissant encore : à Presbourg, il a 390 mètres; à Bude, 650; à Belgrade, 1300; en Turquie, 1950; et à son embouchure il serait une véritable mer, s'il ne ressemblait plutôt à un immense marais. Malgré sa largeur, le Danube coule d'ailleurs avec une vitesse extraordinaire : ses eaux ont une rapidité de 590 mètres par heure, et sont tellement violentes, qu'au-dessous de Lintz en Autriche, on n'a jamais pu établir que des ponts volants ou des ponts de bateaux. Des îles infinies remplissent tout le cours du Danube, et le divisent sans cesse en plusieurs bras. Toujours garnies de bois ou de jardins, ces îles, sans rien ôter à la majesté du fleuve, rendent ses eaux plus aimables, et présentent à la vue un aspect plus riant et plus animé que celui des collines basses qui bordent les deux rives.

Suivons maintenant le cours du Danube depuis sa source jusqu'à son embouchure, et traversons avec lui tous les pays et toutes les villes qu'il arrose : chemin faisant, nous compterons toutes les merveilles, toutes les illustrations de ses bords.

Le Danube, suivant une tradition populaire, prend sa source dans la cour du château de Donaueschingen (de là son nom allemand de *Donau*); le prince de Fürstemberg, propriétaire de ce château, s'enorgueillit de la petite fontaine qui va donner naissance au grand fleuve, et se prétend suzerain du Danube. Les Allemands, jaloux de leurs légendes nationales, croient fermement à cette source danubienne; mais les géographes pensent avec quelque apparence de raison que le Danube est formé de la réunion des deux petites rivières de Brigach et de Brège, qui confondent leurs eaux un peu au-dessous de Donaueschingen. Le Danube se ressent longtemps encore de sa mince origine : lorsqu'il arrive sous les murs d'Ulm, il n'a tout au plus que 32 mètres de largeur, et il supporte patiemment le pont de pierre de cette vieille ville, dont les maisons sont aussi tortueuses et aussi noires que les rues, et qui n'arrêterait guère les regards du voyageur, n'était sa magnifique cathédrale, le Münster, l'une des plus célèbres églises de toute l'Allemagne.

Le Danube laisse loin derrière lui le royaume de Würtemberg, et se dirige vers des contrées plus fameuses. Ses eaux, qui s'accroissent à chaque instant et s'enrichissent de tous les petits fleuves tributaires, traversent rapidement la vieille Allemagne; elles baignent en passant les antiques murailles de Ratisbonne, la ville impériale qui élance dans l'air ses vingt-huit églises, et jette sur le fleuve un immense pont de quinze arches et de 1091 pieds de long; de là elles descendent à Passau en Bavière, défendue par deux châteaux et huit forts qui portaient autrefois des noms de généraux français; puis elles entrent dans l'archiduché d'Autriche à Lintz, couronné par le château de l'archiduc, et élevant au-dessus de ses vieilles maisons la colonne de la Trinité érigée par Charles IV; enfin elles baignent le pied du château ruiné de Durrenstein, où fut enfermé jadis, au retour de la croisade, Richard-Cœur-de-Lion; et déjà elles sont arrivées à Vienne, la capitale de l'Autriche et de l'empire germanique.

Vienne est l'une des merveilles de l'Allemagne, et le Danube est la merveille de Vienne : en entrant dans la ville, le

fleuve se divise en plusieurs bras, et se remplit de grandes îles toutes couvertes d'arbres verts et de vignobles; ses deux rives, relevées en coteaux, sont revêtues jusqu'au sommet de blanches maisons et de verdure; au fond de l'horizon apparaissent les cimes bleuâtres des montagnes: d'innombrables ponts unissent entre elles toutes ces diverses îles, où Vienne a placé ses promenades, ses jardins, ses maisons de plaisance. On ne compte pas moins de 39 ponts entre la ville d'une part, et de l'autre le quartier de *Léopoldstadt* et les faubourgs situés sur la rive gauche du fleuve. La Léopoldstadt est une île du Danube; on y trouve la célèbre promenade de *Brigitten-au*, plantée en quinconce, et terminée par un petit bois où se réunissent d'ordinaire plus de 30 000 personnes le jour de la sainte Brigitte, patronne de l'église paroissiale. La même île renferme encore le quartier de *Jogerzeile*, habité par la haute société, embelli de théâtres, de palais, et décoré surtout par la promenade magnifique du *Prater*, sorte de Tivoli, qui renferme des cafés, des jeux de toute espèce, un panorama, un manége, une école de natation, etc. Sous les longues allées du Prader circulent incessamment les plus brillants équipages de la ville et de la cour. Sur la rive opposée du Danube, dans le *Landstrasse*, s'élève le Belvédère, construit par le prince Eugène, et devenu une propriété impériale. La galerie de peinture dont les empereurs ont enrichi le Belvédère est l'une des plus belles et des plus précieuses de l'Europe.



(Les rives du Danube. — Fig. 2.)

N'oublions pas, avant de quitter l'Autriche, le fameux tourbillon de *Grein*, tout près de la chapelle de Saint-Nicolas. Ce gouffre attire les bateaux et les submerge; il est surtout redoutable quand les eaux sont basses. Pendant l'hiver, les grandes eaux, recouvrant les rochers, diminuent la violence du tourbillon; d'ailleurs un courant contraire serpente, à cette époque, autour des rochers, et neutralise l'attraction du gouffre.

Le Danube, au sortir de l'Autriche, se dirige vers la Hongrie, et dans cette dernière partie de son cours il traverse encore plusieurs villes célèbres, il baigne encore plusieurs châteaux illustres. C'est d'abord Presbourg, bâtie sur une colline, à 30 mètres au-dessus du fleuve, et couronnée par un château fort; le fleuve s'y partage en plusieurs bras, comme à Vienne, et il y est traversé par un pont volant de 480 toises. Au sud de Presbourg se rencontre la grande île de Schutt, toujours couverte de brouillards, et habitée par une population de goîtreux. Puis, en descendant, vient Komorn, dont la citadelle n'a jamais été prise; Pesth, qui a sur le Danube un pont de bateaux d'un kilomètre de long; Ofen (ou Bude), encore toute dévastée par le canon des Turcs. Le palais du vice-roi domine toute la ville, et sur une montagne de 278 pieds, appelée le Blocksberg, s'élève un magnifique observatoire. Bude a sa promenade favorite dans l'île de Marguerite ou du Palatin, charmant jardin comme la Léopoldstadt et le Prater de Vienne.

Le Danube passe ensuite sous les ruines du château royal de Vissegrard, habité autrefois par le vaillant Matthias Corvin; il baigne les murs de Peterwardein, célèbre deux fois, et par la victoire du prince Eugène, et par l'ode magnifique de Jean-Baptiste Rousseau; enfin il entre en Turquie, il arrive à Belgrade, l'ancien boulevard de la chrétienté, tombé au pouvoir des Infidèles. Belgrade est une place forte, ceinte de murailles, et dominée par un château turc; elle compte plus de cent églises ou mosquées, et, comme Vienne et Bude, elle a ses jardins dans les îles du Danube.

Cependant les rives du fleuve s'élèvent peu à peu; bientôt elles arrivent à un escarpement effroyable, elles se resserrent de plus en plus, et les flots coulent avec un horrible fracas entre les deux rochers à pic qui forment le défilé de *Demir-Kapi* (la porte de Fer), au-dessous d'Orsova. Quelques milles plus bas, sur la rive gauche, à 16 mètres au-dessus de l'eau, se voit la fameuse caverne qui peut contenir plus de six cents hommes; elle fut découverte par le brave général Frédéric Veterani, qui combattit si vaillamment les Turcs au commencement du siècle dernier. Encore un peu au-dessous, on trouve, près de Kladova, des restes de piliers énormes debout dans la rivière; ils indiquent l'emplacement du fameux pont de Trajan, vainqueur de l'Ister et des Daces. L'histoire accuse Adrien d'avoir fait détruire ce pont par jalousie envers son illustre prédécesseur; mais peut-être ne fut-il jamais réellement achevé tel qu'il figure sur la colonne Trajane.

Maintenant nous n'avons plus à mentionner que les noms de quelques forteresses turques, Widin, Braïlow, Giurgewo, qui règnent tristement sur une contrée marécageuse et couverte de forêts sauvages. Le Danube ressemble désormais à un vaste marais; il perd de sa vitesse en se répandant dans la campagne. Enfin, à l'extrémité de son cours, nous apercevrons encore Kimpul-Severinulici, pauvre village, avec une vieille tour qu'on s'accorde à regarder comme le débris d'un pont jeté sur le Danube par l'empereur Septime Sévère.

Un nouveau principe est une source inépuisable de nouvelles vues. VAUVENARGUES.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93, 166, 238.)

Jeudi 18.

Le temps n'a que trop vérifié les prédictions du curé. Toujours du froid, de la pluie et du hâle; c'est ainsi que les paysans appellent ce vent âpre qui sèche si rapidement le sol, le gerce, le fend et ramène aussitôt de froides nuées qui l'inondent et passent. Je suis devenu morose durant ces sombres journées; j'avais presque besoin de quereller mes élèves, et mon humeur durait encore ce matin quand je me suis rendu chez le curé.

— Je voudrais bien savoir, lui ai-je dit, ce que votre docteur ennemi des livres veut qu'on fasse et qu'on fasse faire aux enfants par ces jours de malheur? Prétend-il qu'on les envoie biner, pour ouvrir davantage la terre et faire pénétrer plus aisément cette pluie glaciale jusqu'aux racines des plantes et des arbres? Ou bien les pauvres petits malheureux doivent-ils aller sarcler aux champs, et présenter leur dos et leurs reins aux rhumatismes portés sur ces aigres raffales?

— Pendant que vous pensez au docteur je m'occupe de lui, m'a répondu le curé. Alors seulement je me suis aperçu qu'il tenait une navette, du fil, tout un attirail féminin. Je travaille pour les vers à soie de sa femme, a poursuivi l'excellent pasteur. Puisqu'elle veut essayer d'introduire une nouvelle industrie dans nos environs, n'est-ce pas un devoir de l'aider? J'ai ouï dire que pour *déliter* les vers à soie (les enlever de la couche de feuilles qu'ils ont dévorée et les transporter sur un nouveau lit), il n'est rien de mieux qu'un filet à larges mailles. J'en fais un modèle, au travers duquel les vers à soie pourront monter sur la feuille fraîche, et changer de tablette et de couche sans s'en apercevoir, et sans donner grand' peine à ceux qui les élèvent.

— Si c'est à quelque livre ou à quelque savant que vous devez la recette, pasteur, elle court risque d'être mal accueillie.

— Allez, mon susceptible ami, ce qui déplait au docteur dans l'instruction formulée à l'avance, vous déplairait à vous-même; c'est ce qui est inutile, hors de place! Essayez de faire à vos élèves la merveilleuse histoire du ver à soie, vous verrez si notre ennemi des lumières vous désapprouve. Dites comment le ver passe dans la graine dix mois de l'année, *chose morte reprenant vie en sa saison*, comme le dit Olivier de Serres, qu'il vous sera loisible de citer. Dites que l'insecte passe ses six à huit semaines de vie seulement à se nourrir, si bien qu'il a été nommé le *magnan*, comme qui dirait le *mangeant*, du verbe italien *mangiare* manger. Vous voyez que vous avez encore permission d'aborder une étymologie, vous qui les aimez tant. Puis, dans sa courte existence, que la chaleur précipite, qu'allonge la froidure, dites qu'après avoir quatre fois dormi, et, par le plus admirable des mécanismes, quatre fois changé de parure, l'insecte enfin, muni de toute sa provision de soie pour le travail, se file en fil d'or ou d'argent un magnifique tombeau. Sait-il alors que bientôt il le brisera pour déployer ses ailes et vivre d'une autre vie!

Evidemment le curé trouvait, dans l'histoire du ver à soie, matière à de plus sérieuses instructions que les miennes. Il ne s'en est point défendu, et m'a nommé quelques pères de l'Eglise qui prenaient pour devise le cocon du ver à soie. — Chez les Grecs aussi, a-t-il ajouté, le symbole de l'âme était un papillon, et le doux nom de Psyché devenait commun à l'insecte qui ressuscite et à l'esprit qui ne meurt pas.

Depuis longtemps j'écoutais le pasteur, et j'étais de plus en plus absorbé dans les pensées qu'il éveillait en moi; lorsque la porte s'est brusquement ouverte, Jacquot s'est élancé dans la chambre, tirant après lui la petite Jeanne qui pleurait et s'essuyait continuellement la langue, tantôt avec ses petites mains, tantôt avec son tablier; le mot effrayant de poison circulait dans la foule enfantine dont elle était environnée.

— C'est le maître qui l'a dit! C'est vous, monsieur, n'est-ce pas que c'est vous? répétait Jacquot d'une voix animée.

Le plus pressé était de porter secours à l'enfant. Une masse de chélidoines, espèce de papavéracée qui tapisse les vieux murs, et dont les tiges et les racines étaient apportées comme pièces du procès, nous avait fait deviner de quoi il s'agissait. Le curé a fait prendre un peu de lait à Jeanne, pour apaiser le sentiment de brûlure à la langue et à la gorge, et comme elle avait plus de peur que de mal, notre tranquillité achevant de la calmer, nous avons pu en venir aux explications.

Il s'agissait de me justifier. J'avais dit, en effet, qu'aucune crucifère n'était dangereuse, mais je n'avais pas parlé des papavéracées. Lorqu'on m'eut fait voir les quatre pétales en croix, la tige herbacée, les siliques étroites de la chélidoine, tous les caractères enfin qui la rapprochent des sénevés et d'autres crucifères, je montrai à mon tour ceux qui l'en éloignent: le calice de deux pièces au lieu de quatre; caduc, c'est-à-dire tombant au lieu de persister lorsque la fleur s'épanouit; enfin les étamines nombreuses et égales...

— Oui, oui; les autres n'ont que six petites aiguilles dorées, quatre grandes et deux petites! s'est écriée Jeanne toute consolée.

— D'ailleurs, on ne trouve jamais dans les crucifères ce suc propre, coloré, d'une odeur si désagréable, d'un goût si âcre et si mordant, qu'il suffit de le sentir et d'en poser sur le bord de la langue pour ôter l'envie d'en manger.

— Oh! mais je criais bien que non. C'est Jacquot qui fourrait malgré moi ces grosses vilaines racines jaunes dans ma bouche.

— Affaire de rire. Je croyais que c'était comme la moutarde, un peu fort, mais pas *méchant*.

Il a été décidé, à la satisfaction générale, que deux *exemplaires*, deux plantes, l'une crucifère, l'autre papavéracée, parmi celles qui se ressemblent le plus, seraient desséchées et affichées dans la classe.

— Pendues pour avoir brûlé la petite Jeanne! a dit notre légiste Benoît.

— Pourtant, à mon avis, ça ne se ressemble guère, a murmuré Gustave en se retirant; du premier coup d'œil, on voit que c'est autre chose.

Jeanne, qui est du bourg du Val, s'en retourne guérie et fort contente d'avoir été *empoisonnée* par une de ces plantes qui ont de si beaux noms, si difficiles à retenir. Que dirait-elle, si elle savait d'où nous vient ce nom de *chélidoine* (1), donné à la plante qui suspend aux vieilles murailles ses guirlandes de feuilles vertes, tachetées d'étoiles d'or, en même temps que l'hirondelle y maçonne son nid.

24, mardi.

Ces pluies successives gâtent les champs, comme on dit ici, et arrêtent les travaux. Profitons de ce temps de réclusion pour préparer les miens. Je songe à demander aux enfants un bouquet de légumineuses. Ils les connaissent; les propriétés des tiges de ces plantes pour la nourriture des bestiaux, de leurs graines pour celle de l'homme, sont familières à tous. La campagne est maintenant bariolée des fleurs blanches des pois, des fleurs de deuil des fèves, et les prairies artificielles de luzerne, de trèfle, de sainfoin, sont d'un vert charmant, diapré de mille couleurs. Cependant les oiseaux, attristés comme les hommes par ce temps

(1) Chelidonia est le nom grec de l'hirondelle.

pluvieux et froid, chantent moins, ce me semble, que l'année dernière. Je n'entends pas le rossignol; où se cache-t-il? Les hirondelles rasent constamment la terre; c'est plaisir encore de suivre de l'œil les ondulations de leur vol rapide et de les voir, le long des petites flaques d'eau des routes, arracher un peu de terre humide, afin d'en construire leurs nids.

25, Ascension.

— Comment songer à une promenade? disais-je au curé en sortant de l'église, et en regardant les nuages rapides qui voilent tour-à-tour le soleil.

— Quand les étoiles manquent au ciel, je les cherche à terre, a-t-il répondu en souriant et montrant les marguerites qui émaillaient la pelouse. Ces fleurettes n'ouvrent pas si largement leur sein, lorsqu'on est menacé d'une forte pluie. Voyez voltiger les graines des dents de lion; leur petit parasol est ouvert. Entendez le grillon dans les blés; nous n'aurons aujourd'hui tout au plus que de légères ondées; et ne faut-il pas souvent parcourir les champs qu'on habite comme on visite fréquemment ses amis, afin de les mieux connaître, de les soigner plus, de les aimer davantage?

Entrés dans les bois, nous les avons trouvés plus beaux encore que la rase campagne. Les pluies ont verni les feuilles, et maintenant que les ombrages déjà touffus n'ont pas encore toute leur épaisseur, chaque arbre a sa valeur, sa forme; on jouit de la diversité. Arrivé dans une allée de pins, je m'amusais à les ébranler et à voir le pollen de leur curieuse fleur en cône s'échapper en poussière d'or, lorqu'une voix railleuse, en m'interpellant, m'a fait tressaillir.

— Voilà un démenti à vos classiques, à votre Aristote, à votre Pline, me criait le docteur, arrêté au coin de la route. Si je savais, comme vous, mon latin sur le bout du doigt, je vous réciterais le passage de Pline. Il me souvient d'avoir eu un prix de version sur la tirade :

Les fleurs sont l'indice assuré du printemps et de l'année renaissante. Fleurs, joie des arbres! Alors ils se montrent différents d'eux-mêmes; alors, orgueilleux de leur beauté, ils étalent à l'envi leurs couleurs variées; mais la nature n'en a pas donné à tous : plusieurs sont tristes, et ne sentent pas la joie de la saison nouvelle. Le chêne, l'épicéa, le mélèze, le pin, ne sont jamais égayés par des fleurs, et n'annoncent point par ces précurseurs brillants le retour annuel de leurs fruits. Il en est de même des figuiers. Les genévriers ne fleurissent point; leur physionomie est toujours dure et sauvage. Ainsi la plupart des hommes parcourent sans éclat la carrière de la vie, etc., etc.

Hein! comme cela ronfle! C'est dommage que ce ne soit pas vrai!

— En effet, elles sont bien singulières ces fleurs de pin, qui s'allongent en pyramides et semblent monter vers le ciel, a repris le curé. Du reste, il est assez simple que les anciens, en leur qualité de premiers venus, n'aient regardé que ce qui frappait l'œil tout d'abord, de même qu'ils cultivaient de préférence les vertus d'apparat. J'aime assez qu'ils nous aient laissé quelque emblème, à nous autres gens de la masse commune, appelés à l'heureux exercice des vertus cachées!

Nous avons continué à marcher; le curé conduisait. Il a tourné dans de petites allées ombragées comme des allées de jardin. A chaque croisine s'élevaient des poteaux indicateurs : *Route de la fontaine*, *Traverse du bois;* des bancs s'offraient de distance en distance au promeneur fatigué. Je n'ouvrais pas la bouche devant mon impitoyable railleur, le curé se taisait; ce fut le docteur qui rompit le silence, en se jetant sur un banc.

— Pourquoi m'avoir ramené ici? dit-il enfin d'une voix émue. Je n'y viens plus. Mon cœur se serre à l'aspect de ces allées que je *lui* reprochais de faire peigner trop bien; de ces bancs que je critiquais, parce qu'à mon avis ils rendaient les fourrés moins sauvages; de ces écriteaux qui me semblaient les ridicules marques d'un esprit d'ordre minutieux. Maintenant qu'il n'est plus, maintenant que six pieds de terre sont tout ce que possède celui à qui appartenait le canton presque entier, je sens ce qu'il y avait de bon dans cette constante préoccupation du bien-être de ceux qu'il ne connaissait pas. Ces bois, il les avait ouverts à tous; ces sentiers, il les avait aplanis pour tous; ces routes, qui m'étaient aussi familières qu'à lui, il donnait la clef de leurs détours à tous. Dans ses vastes domaines, le promeneur prolétaire se pouvait croire chez lui, et, rencontrant le salut profond et gracieux du maître, qu'il n'avait jamais vu, il pouvait s'enorgueillir d'être pris pour le propriétaire du parc.

Je ne saurais dire combien il me manque, ce vieillard qui m'a fait si souvent me détourner, en mon humeur morose, pour ne pas rencontrer son bienveillant accueil. Tout-à-l'heure, avec vous, malgré moi, au détour de chaque allée, mes yeux cherchaient son frac brun et l'immense chapeau qu'il ôtait de si loin. Mais les arbres qu'il a plantés ne le reverront plus surveiller leur croissance, et protéger leurs hôtes emplumés. Non, vous ne pouvez vous imaginer comme il me manque! Cette cloche du château qui annonçait toutes les actions d'une vie si uniforme, dont le tintement régulier donnait l'heure à tout le village, le chant joyeux de ses coqs qui m'éveillait le matin, le beuglement champêtre de ses vaches au soir, ses pigeons que je m'indignais d'entendre roucouler sur mon toit, tout cela me manque à présent. Cette partie du bois surtout me fait mal; il l'avait appelée *les Bosquets*, il la soignait plus que le reste; à son heure régulière de promenade on était sûr de l'y rencontrer. Non, je ne veux plus y venir.

Quand nous nous sommes trouvés seuls, le pasteur et moi, j'ai demandé quel était cet homme si regretté.

— C'était le propriétaire du château qui domine la vallée, et des bois et des terres qui l'environnent. Il est mort vers la fin de l'autre année.

— Comment le nommiez-vous?

— Il s'appelait Charles. Quant à son titre et à son nom parmi les hommes, qu'importe maintenant qu'il ne vit plus? Il a laissé des souvenirs dans plus d'un cœur, car il faisait du bien à beaucoup. La salubrité du hameau, la prospérité qui nous environne sont en grande partie son ouvrage. Il a fondé les écoles, logé le médecin, rassemblé les eaux du lavoir; cette petite fontaine dont il y a un mois nous admirions la pureté, c'est lui qui en a rétabli les conduits et relevé la voûte. Et, tenez, là-bas, cette vieille idiote qui ramasse du bois, c'est lui qui la faisait vivre, et elle n'était pas la seule à subsister de ses bienfaits... Puissent ceux qui le pleurent ne pas négliger l'héritage du bien qu'il faisait.

Je ne sais pourquoi, mais, depuis cette promenade, je me sens tout raccommodé avec le docteur.

15 juin.

Que de temps sans écrire! et cependant jamais l'histoire de mon village n'a été plus fertile en événements. Un terrible ouragan a ouvert le mois et amené une suite de jours froids et pluvieux. Le 1er juin, après l'ouragan, les éclairs, le tonnerre, est venue la grêle, en larges plaques de glace.

— Jamais on n'a vu pareille chose! répétait-on autour de nous.

Et le curé, à son ordinaire, rassurait, encourageait.

— Si les grêlons sont gros, ils sont rares, et les fruits sont déjà noués, disait-il. — Juin n'est pas passé encore, répondait-il à la mère Simonne, qui murmurait d'un air triste en regardant tomber les nappes de pluie :

— Chacun n'aurait pas trop de cent mains, et il faut se croiser les bras : que faire, quand on entre dans la terre ni plus ni moins que dans un mortier?

— Ce sera comme en Bourgogne, où depuis un mois tout est fini : pas une tonne de vin pour ceux qui en avaient, année commune, des centaines de muids. Encore, si ce n'é-

tait que pour ceux-là qu'il pleut et qu'il gèle! grommelait Vincent, sourd à toute consolation.

Baptiste, ordinairement plus traitable, secouait la tête, en passant légèrement la main sur les grapillons flétris qui s'égrenaient sous ses doigts. — Tôt venu, tôt passé, disait-il ; en huit jours, tout gagné ou tout perdu.

— La semaine n'est pas finie, reprenait notre pasteur, en montrant les grosses grappes qui se dressaient, fermes et serrées, vers le haut de la treille.

Quand il ne pouvait trouver d'espérance du côté des collines, le curé ramenait nos regards vers les prairies florissantes, vers les blés verdoyants et fournis; mais plus d'un paysan, détournant la tête, s'en allait découragé, disant que quelques jours encore, et les foins seraient poussés, les blés versés.

Enfin, le 10, en dépit du vent du nord-ouest, le soleil perçant les nuées a commencé à dorer la plaine, et dimanche, par une chaude matinée, à midi, le curé a pu consoler son ami le docteur, qui ne parlait plus que de ses vers à soie, qu'il avait fallu jeter aux poules. Il a dirigé nos regards sur les ruches entourées de peuplades bourdonnantes, auxquelles il a fallu s'empresser de trouver des gîtes. Bientôt tout a été en mouvement. Il n'y avait pas assez de paniers pour loger les nombreux essaims ; peu s'en est fallu qu'on n'en perdît un. La femme du docteur, les bras et les mains frottés de mélisse, prenait des grappes d'abeilles et les plaçait doucement dans les ruches avec un courage qui me semblait téméraire. On frottait de thym et de basilic les nouveaux paniers. Rien n'était prêt, quoique le temps n'eût certes pas manqué, et notre aide et celle de quelques voisins était loin d'être superflue.

Enfin, au soleil baissant, quand nous avons pu nous asseoir sur le banc de bois à la porte du logis :

— Qui se serait douté de cette abondance par une saison si pluvieuse? a dit notre hôtesse.

— Je vous répondrai avec les paroles d'un saint, a répliqué le pasteur : « Quand le printemps est beau, dit François de Sales, les abeilles font plus de miel et moins de moucherons, parce qu'à la faveur du beau temps elles s'amusent si fort à faire leur cueillette sur les fleurs qu'elles en oublient la production de leurs nymphes. Mais quand le printemps est nébuleux, ne pouvant sortir pour la cueillette du miel elles élèvent plus de nymphes et multiplient leur race. C'est ainsi que l'âme qui se complaît trop en elle-même et dans des sentiments agréables et doux, s'oublie en ces délices et néglige les bonnes œuvres. »

16 juin.

Les promesses encourageantes du curé s'accomplissent; tout est activité dans la campagne. Je suis allé regarder faucher. Les plumets ondoyants et rosés des graminées, parsemés de scabieuses plus grosses que je ne les vis jamais, d'odorants plantains, d'orvales, de sauges bleues, de caryophyllées roses, sont tombés sous la faux, et les grandes fourches de bois, les longs rateaux, rassemblent confusément herbes et fleurs en meulons parfumés, sur lesquels les enfants se roulent en chantant :

Vive juin !
Le pain, le vin
Il donne,
En la saison
Où la moisson talonne
La fenaison

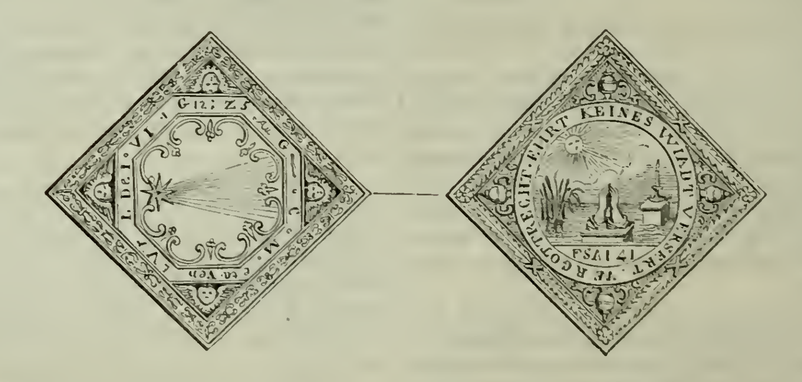
Les fleurs ne manqueront pas plus aux nouveaux essaims d'abeilles qu'à la procession de demain.

MÉDAILLES

FRAPPÉES EN MÉMOIRE DES COMÈTES.

La médaille dont nous donnons le dessin a été frappée en mémoire de la célèbre comète de 1618. On lit d'un côté : *Cometa venturi Dei virga ;* et au revers, deux vers allemands dont voici la traduction : « Ceux qui servent Dieu comme il faut n'ont rien à craindre. » Cette médaille est donnée par Gérard Van Loon dans son Histoire métallique des Pays-Bas; on y trouve aussi les médailles commémoratives des deux comètes qui parurent en 1578 et 1680. La première porte ces mots : *Offensi numinis astrum* (astre de la divinité offensée). C'était l'expiation d'une sotte plaisanterie que l'on s'était permise à Bruxelles, où l'on avait promené par les rues la caricature de la comète de 1578, une comète en papier éclairée par des chandelles. Sur la seconde se lit en allemand : « Cette étoile nous menace de grands malheurs; mais confiez-vous en Dieu, il dirigera bien toutes choses. »

Le *Mercure français* de 1618 discute assez singulièrement la question des comètes considérées comme signes



prophétiques. « Les astrologues judiciaires, dit le *Mercure*, assurent que les comètes sont présages certains de troubles, guerres, changemens d'États, ou de mort de quelques grands; et pour donner couleur à leurs prophéties, apportent pour raison que la trempe et complexion naturelle des princes, comme plus tendre et plus délicate, est plus susceptible des influences malignes des comètes, la sécheresse desquels subtilise et augmente leur humeur bilieuse, de sorte qu'ils entrent aisément en querelles, et prennent des résolutions de guerres. Si ce qu'ils disent était vrai, les médecins seraient les plus grands hommes d'État et les plus sages politiques du monde, parce qu'ils pourraient, par une dose de rhubarbe purgeant l'excès de la bile des princes, détourner tous les maux de la guerre et mettre la paix partout. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BILLET DE LOGEMENT.



(Le Billet de logement. — Dessin de M. Hippolyte Bellangé.)

Voici que le dragon arrive sur son cheval fumant : le soleil a terni son casque ; son front bronzé est souillé de poussière, et un pli de mauvaise humeur crispe sa moustache grise. L'escadron a aujourd'hui doublé l'étape, et vient de s'arrêter à ce village dont les maisonnettes de chaume sont éparpillées au bas de la colline boisée comme des ruches dans un verger.

Il a longtemps cherché le gîte où il doit passer la nuit ; mais partout on lui a crié : — Plus loin. Et il est ainsi arrivé de proche en proche à la dernière cabane du village.

Devant le seuil se tient une femme et deux enfants. A la vue du soldat, la femme lève la tête, et la petite fille se serre contre sa mère, tandis que le garçon porte militairement la main à son bonnet, et se place au port d'arme. Le dragon a présenté son billet de logement. On lui dit enfin : —C'est ici. Et l'on cherche une place pour lui et son cheval.

Mais la fatigue et la faim ont aigri l'humeur du soldat. Il trouve l'écurie humide, le ratelier mal garni, le lit trop dur, le pain trop noir. Habitué à vivre en pays conquis et à mépriser tout ce qui ne porte pas comme lui l'uniforme, il s'irrite, menace, et le fermier qui s'effraie laisse tout à sa discrétion.

Il remplit alors la mangeoire de son cheval, prend la meilleure place à table, l'assiette la plus propre, le plus grand verre, et soupe sans remercier son hôte qui le regarde d'un air sombre.

Mais voilà que le petit garçon s'est approché ; il contemple le casque brillant déposé aux pieds du dragon ; il le caresse timidement, il le soulève, il le pose avec hésitation sur sa tête en se tournant vers le soldat. Le soldat a tout vu, et il se tait ; le pli menaçant qui faisait grimacer sa lèvre s'est effacé ; l'enfant enhardi s'approche et soulève l'espadon à fourreau d'acier ; il enveloppe deux fois sa taille dans le ceinturon, le boucle, puis s'élance avec un cri de joie en regardant le sabre qui traîne bruyamment derrière lui.

Cette fois, le dragon a souri, et s'est tourné vers le fermier qui sourit également.

— Ce sera un soldat ! dit le paysan en montrant son fils avec un orgueil de père.

— A la bonne heure ! répond le cavalier qui attire l'en-

fant sur ses genoux, le regarde, l'embrasse, puis l'interroge.

Il lui demande son âge, son nom, s'il aime l'empereur, et s'il veut se battre contre l'étranger. La mère qui s'est approchée l'aide à répondre. Il se nomme Michel, il a sept ans, il crie : Vive l'empereur! et montre le poing aux Cosaques. Le dragon passe en riant la main sur la tête brune du petit garçon, et l'embrasse. Ce cœur rude, mais bon, n'a plus ni orgueil ni colère; la vue d'un enfant l'a désarmé. Il le fait boire dans son verre, manger à son plat, et lui choisit les morceaux. Tout-à-l'heure il commandait en maître, maintenant il est le serviteur soumis de Michel; tout-à-l'heure rien ne lui plaisait, maintenant tout lui convient!

La petite fille vient à son tour, et il l'asseoit sur son autre genou; il la berce dans ses bras, il lui laisse tirer sa moustache, il la fait jouer avec le ruban terni de sa croix d'honneur. A cette vue, le fermier s'apaise et oublie les torts du soldat. Les femmes rassurées se rapprochent; on apprête les rouets, on se remet à broyer le lin, et l'on reprend les chansons de la veillée.

Le dragon regarde tout, écoute tout, et les souvenirs de son premier âge lui reviennent : lui aussi est né dans un village. Il connaît les travaux de la campagne et veut le prouver. Il demande une braie, quitte son uniforme, et se met courageusement à l'ouvrage.

Puis, comme le fermier et les femmes s'émerveillent, il leur raconte sa jeunesse. Il leur dit comment il était le plus habile à manier la faux, à conduire la charrue, à battre le grain sur l'aire. Alors il était joyeux et d'humeur facile; il ne vivait point au milieu d'ennemis, toujours la main sur sa carabine; il n'avait point pris l'habitude de la violence par instinct de conservation, et ne s'était point endurci par l'isolement. Il avait des voisins, des amis, un vieux père qui l'aimait et le conseillait!

A ce dernier souvenir, le dragon redevient silencieux; mais le fermier l'interroge, et il répond avec bienveillance. Il dit ce qu'il a vu dans les autres pays, et ce qu'il serait avantageux d'imiter. Ce n'est plus un inconnu qui menace, c'est un ami qui instruit et encourage.

Puis après les utiles enseignements viennent les récits militaires, les anecdotes romanesques, les détails de mœurs étrangères qui prolongent la veillée bien au-delà de l'heure accoutumée.

Et le lendemain, quand il faut repartir, la famille entière accompagne le soldat jusqu'au seuil comme une vieille connaissance. Il a donné de la poudre à Michel, quelques crins rouges de son casque à sa petite sœur, et tous deux, en le regardant monter à cheval, lui crient du seuil :

— Reviens bientôt!

Le dragon ne reviendra point; mais cette soirée passée au foyer domestique a attendri son cœur endurci par la guerre. Il s'est rappelé ce qu'il avait été avant de devenir soldat, et il emporte de l'humble ferme un souvenir qui le rendra plus doux pour la femme sans défense et pour l'homme désarmé!

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

LE DIVIN HERRERA.

Le seul poëte auquel les Espagnols aient donné le surnom de Divin est Ferdinand Herrera, qui naquit à Séville au commencement du seizième siècle, et qui fut prêtre de la paroisse de Saint-André. C'est tout ce qu'on sait sur la vie de cet homme, mis par ses compatriotes à côté de ce que l'antiquité a produit de plus grand. Il réunissait, du reste, les connaissances les plus variées, celles des langues, de la philosophie, de l'histoire, des mathématiques. Il publia d'abord une Relation de la guerre de Chypre et de la bataille de Lépante; puis une édition annotée de Garcilasso, qui, sous le règne de Charles-Quint, avait le premier, avec son ami Boscan, assujetti la poésie espagnole à l'imitation de la poésie italienne; puis un volume de ses propres vers : enfin un récit de la vie et de la mort de Thomas Morus, qui fournissait à un sujet de Philippe II une belle occasion pour maudire la race de Henri VIII. Il mourut on ne sait quand, probablement dans les dernières années du seizième siècle, laissant de grands ouvrages, des poëmes mythologiques, une Histoire générale d'Espagne que l'incurie nationale a laissé perdre. Ainsi le génie de cet homme illustre, par une ressemblance de plus avec l'antiquité, est venu mutilé jusqu'à nous, comme un de ces torses de marbre où, dans quelques lambeaux échappés aux ravages du temps, on reconnaît encore la main d'un grand artiste et l'idée d'un ensemble parfait.

Herrera est le chef de toute une école particulière, qui a eu l'Andalousie pour patrie, et qui, dans ce climat ardent, au milieu de toutes les richesses que le commerce des Indes assemblait à Séville, s'est distinguée par le faste de l'expression et par l'ambition du coloris. Herrera, trouvant les Latins trop modestes à son gré, chercha des modèles plus libres à la fois et plus éclatants chez les Grecs. Au même temps que Ronsard, et avec plus de bonheur, il essaya de ressusciter l'hymne pindarique. Il a été plus loué pour avoir imité aussi les chants bibliques, dont le style oriental mettait à l'aise le luxe naturel de son esprit. L'ode qu'il a faite dans ce sentiment sur la bataille d'Alquara-Québir, où le Portugal tout entier périt avec son roi, est considérée avec raison comme une des brillantes compositions de la poésie espagnole. Nous avons essayé de la traduire littéralement et vers par vers. Quoique la langue française trahisse trop la redondance du style de Herrera, et que la langue espagnole seule soit capable de soutenir tant d'emphase par la plénitude de ses sons, il est, ce me semble, impossible de ne pas distinguer dans ce morceau de nobles pensées, un sentiment profond de l'une des catastrophes les plus tragiques de l'histoire moderne, et surtout le patriotisme ardent qui sait tout à la fois justifier une défaite dont il profitera, et se promettre cependant de la venger.

Donnez-moi une voix de douleur, un chant de plainte,
Un esprit de terreur et de colère,
Pour éterniser le cruel souvenir
De ce jour fatal, abhorré,
Où la malheureuse Lusitanie pleure
Sa valeur trompée et sa gloire éclipsée.
Que les larmes de l'histoire
Couvrent à jamais de tristesse et d'horreur
Les terres funestes qui s'étendent depuis le pied brûlant de l'Atlas
Jusqu'aux lieux où la mer a été rougie par le sang,
Et où les ardentes barrières de l'Orient
Et ses nations féroces ont vu reculer les étendards du Christ!

Que sont-ils devenus ceux qui, confiants en leurs chevaux
Et en la multitude de leurs chars,
Pénétrèrent dans tes déserts, ô Lybie?
Comptant sur leurs forces et sur leur courage,
Ils n'ont pas mis leur espoir dans l'éternelle justice;
Leur orgueil assuré
N'a attendu que de soi une victoire incertaine;
Et sans élever les yeux vers le ciel,
La tête haute, le cœur enflé,
Ils n'ont considéré que les dépouilles;
Et le Dieu d'Israël a ouvert sa main
Et les a laissés aller, et tout est tombé dans l'abîme,
Le char, le cheval et le cavalier.

Il est venu le jour affreux, le jour plein
D'indignation, de colère et de rage, qui a précipité
Dans la solitude et dans les gémissements
Tout un royaume déshérité désormais de ses enfants et de sa joie.
Le ciel est demeuré obscur; le soleil
A voilé sa face pour présager un si grand malheur.
Entouré de ses épouvantes,

Le Seigneur a visité les orgueilleux
Pour les frapper et pour les humilier;
Et il a prêté main forte aux Barbares,
Qui, étonnés de voir la partie égale,
Du moins n'ont pas mis leur courage
A conquérir de l'or, mais avec le fer rapide
Ont tiré la vengeance du ciel et ont puni ses fils ingrats.

Les Infidèles, pleins d'une aveugle rage,
Ont tiré leurs épées enflammées
Pour obscurcir l'éclat sans tache
De ta gloire et de ta valeur; et non contents
De t'avoir donné la mort, ils ont voulu t'ôter ta gloire,
O Lusitanie, désormais condamnée au malheur!
D'un front assuré,
Ils ont brisé sans crainte, avec un affreux carnage,
Tes escadres et ton courage.
Le sable s'est changé en un marais sanglant,
La plaine en une montagne de morts.
La force et l'audace ont passé tout entières d'un côté;
De l'autre la faiblesse, la peur, la honte.

Sont-ce donc là les fameux,
Les forts, les intrépides guerriers,
Dont la colère a ému toute la terre?
Qui ont ébranlé tant de puissants empires;
Qui ont dompté tant de nations redoutables;
Qui, dans leurs impitoyables guerres, ont changé en un désert
Tous les rivages que baigne la mer des Indes;
Qui ont renversé tant de superbes cités?
Que sont devenus leur grand cœur, leur hardiesse?
Comment ont-ils perdu
Leur héroïque valeur en un jour?
Ecrasés, loin de leur patrie,
Ils n'ont pas même reçu de sépulture.

Tel le cèdre magnifique
Du haut Liban, couvert
De rameaux, de feuilles, touchant les nues.
Les eaux l'ont fait puissant;
Elevés au-dessus des plus grands arbres,
Ses bras ont vu chaque jour croître
Leur force et leur grâce;
Sous ses vastes abris, les oiseaux que nourrit l'immense ciel
Ont suspendu leurs nids.
Dans les cavités de son tronc, il a vu naître les animaux
sauvages;
Il a offert sa tente et son ombre à tout un peuple de créatures;
En grandeur, en beauté,
Il était sans rival sur la terre.

Mais aussi haut que sa verte cime
S'éleva son orgueil;
Plein d'une folle présomption,
Il n'a fait estime que de sa majesté;
Et Dieu l'a livré
A des mains impies, étrangères,
Qui l'ont coupé par la racine.
Celui qui faisait gémir sous son poids les hautes montagnes
Est étendu sans rameaux, sans feuilles, dépouillé.
Les hommes qui vivaient sous son ombre
S'enfuient pleins d'effroi,
Et parmi ses ruines les oiseaux,
Les animaux féroces, cherchent encore leurs abris violés.

Mais toi, Lybie maudite, qui sur ton sec rivage
As vu la Lusitanie expirer,
Et son honneur finir avec elle,
Ne sois point vaine, et ne t'enfle point d'un fol orgueil.
C'est sans espoir que ta main débile
A remporté cette victoire,
Indigne du souvenir;
Car si jamais une juste douleur excite à la vengeance
Le courage espagnol,
Mise en pièces par la lance acérée,
Tu expieras par ta mort tes outrages,
Et tu seras forcée de payer ta dette de sang
A la mer épouvantée.

CHANSON DE L'HOMME ARMÉ.

Il y a plusieurs siècles, nos airs populaires avaient, comme aujourd'hui, le privilége de faire le tour du monde. La chanson de *l'Homme armé*, par exemple, était en vogue, au quinzième siècle et au seizième, dans l'Europe entière : elle a servi de thème à presque tous les compositeurs de cette époque. On a cru longtemps, d'après son titre, que c'était une chanson de guerre; mais c'est une erreur, comme le prouvent les premières paroles de cet air, qui ont été données dans le *Proportionale musices* de Tinctor :

Lome, lome, lome armé,
Et Robinet tu m'as
La mort donnée
Quant tu t'en vas.

M. Bottée de Toulmont, qui a fait de nombreuses recherches sur la musique du moyen-âge, n'a pu retrouver nulle part la suite des paroles. « On voit, dit-il, que ce n'était qu'une chanson d'amour, dont le sens se rapporte à celui d'un air trivial qui de nos jours a couru les rues : *Grenadier, que tu m'affliges*, etc.

» Il y a quelques années, plusieurs personnes avancèrent, à l'occasion de la représentation d'un ballet, que l'air de *l'Homme armé* était le même que celui sur lequel on chante les grotesques paroles : *C'est la mèr' Michel qu'a perdu son chat;* elles étaient sans doute induites en erreur par le rhythme fortement scandé de l'air en question. D'autres critiques prétendirent que l'air était perdu. Si la première de ces opinions est erronée, la seconde n'est pas plus exacte. Cette mélodie, fort peu connue aujourd'hui, n'a été qu'égarée; on la retrouve parfaitement indiquée en analysant les différentes compositions auxquelles elle a servi de base, entre autres celles de Dufay, Busnois, Brumel, Delarue, Pippelare, Josquin, Tinctor, Morales, Palestrina, etc. Il est vrai que l'auteur est inconnu. Quelques personnes ont pensé à tort, d'après une phrase que l'on trouve dans Aaron, *Toscanello in musica*, que c'était Busnois qui l'avait composée; mais la phrase ne fait allusion qu'à la manière dont Busnois a noté la chanson de *l'Homme armé*, probablement dans la messe de ce nom que Baini dit se trouver dans les archives pontificales. Cela ne prouve pas qu'il en soit l'auteur plutôt que tel autre compositeur d'alors, puisque presque tous ont écrit une messe sur ce thème. »

La musique de cet air, monotone et mélancolique comme la plupart des airs anciens et populaires, a été gravée dans l'*Annuaire historique pour* 1837, *publié par la Société de l'histoire de France.*

LA FAUCONNERIE.

(Second et dernier article. — Voy. p. 251.)

Quand on voulait dresser le faucon à la chasse du héron, il fallait se procurer plusieurs hérons vivants, on en prenait un à qui l'on cassait le bec et les pattes; on le lâchait sur les bords d'un étang, le faucon le prenait : après l'avoir laissé quelques minutes sur sa proie, on la lui ôtait pour la lui faire reprendre encore. Un valet courait avec le héron à la main, il le faisait voltiger, et du moment que le faucon fondait dessus, il le lâchait; cela s'appelait *aller au branle.* La leçon finie, on donnait au faucon le cœur du héron et la moelle des os pour l'engager à bien se comporter une autre fois : cela s'appelait *faire la courtoisie à l'oiseau.* La gravure suivante représente un héron aux pieds brisés servant de victime pour dresser le faucon : elle est copiée sur *le Livre du Roy Modus.*

Une autre gravure du même ouvrage (fig. 8) représente une chasse aux canards. Nos lecteurs trouveront sans doute que ces canards ont le bec un peu large, mais nous n'avons pas voulu faire mieux que le plus ancien ouvrage sur la fauconnerie. Notre gravure est un *fac simile.* Il en est de même de la fig. 9, qui représente une chasse aux perdrix.

On donnait le nom général de faucon à tous les oiseaux de proie qui servaient à la chasse. Ainsi le gerfaut, le sacre, le lanier, l'émérillon, le hobereau, étaient appelés faucon parce qu'on les employait à la fauconnerie. Le mâle, étant



(Fig. 7.)

beaucoup plus petit que la femelle, prenait le nom de tiercelet; il chassait la perdrix, la caille, les petits oiseaux, et la femelle était lancée contre le lièvre ou le héron, le milan ou la grue; le mâle du sacre, du lanier, prenait le nom de sacret, de laneret. Le faucon anténaire était celui qui n'avait pas mué, qui conservait encore ses plumes de l'an-



(Fig. 8.)

née précédente, *ante annum.* Celui qui n'avait pas encore mué s'appelait sor : on disait faucon-sor d'un jeune faucon à sa première année ; un vieux faucon était un faucon-hagar.

Tous ces oiseaux changeaient de nom suivant les époques où ils étaient pris. Ainsi ceux qu'on attrapait en avril ou en mai, ou ceux que les marchands apportaient pendant ces deux



(Fig. 9.)

mois, s'appelaient faucons niais, parce que, jeunes encore, ils n'étaient point sauvages; ceux pris en juin ou juillet, se nommaient faucons gentils, parce qu'on les dressait facilement; les autres, qu'on prenait jusqu'à la fin de l'année,

étaient des faucons passagers ou des faucons pèlerins : l'alphanet, le barbarot, le tunisien étaient des faucons pris sur les côtes d'Afrique. Le hobereau est le plus petit des oiseaux de proie; il enlève souvent la perdrix blessée par le chasseur; c'est le petit tyran des airs. Voilà pourquoi on donnait le nom de hobereaux à ces gentilshommes campagnards qui, n'étant pas assez riches pour chasser sur leurs terres, braconnaient sur celles de leurs voisins.

Tous ces oiseaux servaient aux plaisirs de nos pères. Louis XIII était même parvenu à chasser avec des pies-grièches qui lui servaient à prendre des roitelets. Je vais citer un passage de d'Arcussia qui le prouve, et qui montre



(Fig. 10.)

à quel point peut être poussé l'esprit de courtisanerie. « Lorsque le temps détourne le roy d'aller à la chasse, Dieu luy fournit de nouveaux plaisirs dans l'enclos du Louvre : car aussi tost que Sa Majesté sort pour aller au jardin ou aux Tuileries, les burichons, les roytelets, gorges-rouges, moyneaux et autres petits oyseaux, se viennent rendre dans les cyprès ou dans les buits des allées, à l'envy l'un de l'autre, comme s'il y avoit entre eux de l'émulation à qui tomberoit le premier entre ses mains. Sa Majesté les vole avec ses pies-grièches ou avec des éperviers ; et cela se fait ordinairement en allant aux Feuillants ou aux Capucins. » Cette flagornerie de d'Arcussia me rappelle cette phrase d'un chimiste qui, opérant devant un prince, lui dit : — « Monseigneur, voici deux gaz qui vont avoir l'honneur de se combiner en présence de votre Altesse Royale. »

Les années d'un faucon ne se comptaient que par les mues. On ne disait pas cet oiseau a quatre ans, six ans, mais il a quatre mues, six mues, etc. Car la fauconnerie a son langage comme la vénerie : on aurait sifflé celui qui n'aurait pas employé le terme propre. On fait la tête d'un oiseau en l'accoutumant au chaperon ; le haut de ses ailes s'appelle mahutte, son estomac est une mulette ; quand on le fait manger on lui donne bonne gorge, demi-gorge, quart de gorge ; ses déjections sont des emeus qu'on allait regarder tous les jours pour voir s'il se portait bien. On ne dénichait pas un oiseau, on le déserrait, etc., etc.

Nous ne prétendons pas faire ici un cours de fauconnerie; mais nous voulons donner une idée complète de cette science, dont on trouve à chaque instant des descriptions dans les anciens livres; nous voulons faciliter l'intelligence de ceux qui les liront.

Une fauconnerie bien organisée contenait, outre le logement du fauconnier, deux pièces principales : 1° la cuisine où l'on préparait la nourriture des faucons, composée de bœuf, de mouton, arrosés de sang de pigeon. Là se préparaient aussi les cures, petits pelotons de filasse qu'on faisait avaler aux oiseaux pour enlever les filandres qui tapissent leur estomac ; 2° la salle où l'on armait les faucons : nous la décrirons plus tard. En dehors et dans le jardin existaient deux galeries couvertes où étaient les perchoirs ; en face de chaque perchoir régnait un rang de gazons sur lesquels on mettait les faucons lorsque le temps était beau. Voici la figure d'un de ces gazons avec l'oiseau posé dessus et retenu par sa longe attachée au piquet.



(Fig. 11.)

Nous n'avons pas cru nécessaire de donner la gravure de la cuisine, mais on peut voir figure 10 la salle où l'on arme les oiseaux.

Armer un faucon signifie lui attacher les sonnettes, les vervelles, lui mettre le chaperon. Le premier personnage de gauche est un fauconnier portant une liasse de chaperons. Celui qui est assis à côté ajuste une plume qui doit être remise à l'oiseau que son voisin tient sur le poing. Ceci demande une explication détaillée. Dans le combat avec le héron, la grue ou le milan, il arrivait souvent que le faucon perdait une ou plusieurs de ses pennes ou grandes plumes ; nous employons le mot plume quoiqu'il ne soit pas techni-

que, mais il sera plus intelligible, ce qui est une compensation. Une plume de moins aurait dérangé l'équilibre et diminué la vitesse de l'oiseau dans l'air, et, quand elle était brisée, tordue, cassée, on avait trouvé le moyen de la raccommoder, de la redresser, de la remplacer.

Remplacer une plume! direz-vous. Oui; voici comment on opérait. Dans les fauconneries bien organisées, on avait des plumes de toutes les espèces de faucons, de tout âge, de tout sexe, et de chaque aile. Lorsqu'un oiseau mourait, ses ailes et sa queue étaient soigneusement étiquetées et serrées pour s'en servir dans l'occasion. Supposons qu'un faucon revînt du combat avec une plume cassée, c'était la quatrième de l'aile droite; on allait chercher au magasin l'aile droite d'un faucon du même âge, on arrachait la quatrième plume, on coupait en biseau la plume du faucon vivant, on faisait la même opération à celle du faucon mort, et on appliquait ces deux parties de plumes l'une vers l'autre en les maintenant par une aiguille qui pénétrait également dans les deux tronçons.

La fig. 12 représente une plume entée de cette manière; le fauconnier l'a coupée transversalement en *ab*. AB est la partie qui tient à l'aile de l'oiseau vivant, CD est la plume de l'oiseau mort; la section ayant été parfaitement égale en *ab*, les deux bouts s'appliquent fort bien l'un contre l'autre. Pour les maintenir on introduit dans chaque partie une aiguille indiquée dans la figure par une ligne pointillée, on en met la moitié dans le tronçon qui tient au corps de l'oiseau, et l'autre moitié dans la plume que l'on veut placer. Cette aiguille a ses deux bouts affilés triangulairement, et, avant de l'introduire, on la fait tremper une heure dans le vinaigre pour qu'elle se rouille vite.



(Fig. 12.)

Lorsque les plumes étaient seulement tordues et non cassées, on les redressait en les mouillant avec de l'eau chaude. Si cela ne réussissait point, on prenait un tronc de chou que l'on fendait en long, on y plaçait la plume, et puis on faisait chauffer cette enveloppe entre deux feux. Quand une plume était à demi rompue, si elle tenait encore par le nerf de dessus, au moyen d'un fil de soie et d'une aiguille on parvenait à l'assujettir dans toutes ses parties, et le faucon volait aussi bien qu'avant. D'Arcussia dit (p. 111 de sa *Fauconnerie*): « J'ay autresfois enté à un oyseau neuf pennes de chasque aisle, lequel en vola depuis aussi bien que des siennes propres. Pour le menu plumage de l'oyseau, il se peut enter, pour le marquer de plumes de diverses couleurs telles qu'on voudra. »

C'est peu de remplacer une plume cassée, on changeait quelquefois tout le pennage d'un oiseau. S'il était trop léger ou trop lourd, on remédiait à ces deux inconvénients. Un faucon maigre et fluet, pourvu de grandes ailes, ne pourra point lutter contre le vent; c'est comme un navire qui porterait trop de voiles, il serait renversé. Dans ce cas, on coupait à l'oiseau une partie des ailes et de la queue pour rétablir l'équilibre. Lorsqu'il avait le pennage trop court et trop faible relativement à son corps, on lui changeait ses plumes, en les remplaçant par des plumes plus longues; ainsi, dans ces circonstances, le faucon prenait le pennage de l'autour, l'autour était tout étonné de voler avec des ailes de faucon. Le poids des sonnettes était aussi une chose de haute importance; il fallait qu'elles ne fussent ni trop pesantes ni trop légères pour que l'oiseau conservât un juste équilibre.

Non seulement on entait les plumes aux faucons, mais encore on leur raccommodait les jambes et les ailes cassées; à moins cependant que l'aile ne fût cassée à l'articulation, alors la chose était sans remède: mais pour tous les autres cas de fracture aux jambes, aux cuisses, les fauconniers étaient d'excellents chirurgiens. Je ne donnerai pas les recettes qu'ils employaient, cela me conduirait trop loin; mais les personnes qui voudraient en faire usage pour guérir d'autres oiseaux, les trouveront dans *le livre du Roy Modus*, et dans beaucoup d'autres ouvrages qui traitent de la fauconnerie.

Vous voyez que, pour être bon fauconnier, il fallait savoir bien des choses. Ces emplois étaient transmis de père en fils; chacun profitait des traditions de son père, il y ajoutait les fruits de sa propre expérience; et c'est ainsi qu'on arrive à la perfection. Un faucon bien dressé ne tuait pas l'oiseau qu'il prenait lorsque cet oiseau était sans défense, par exemple, comme la caille ou la perdrix: un chien d'arrêt nous rapporte un perdreau blessé vivant encore, le faucon faisait la même chose. Mais l'éducation de l'oiseau présentait bien plus de difficultés que celle du chien; car le faucon se nourrissant toujours de chair vive, il était bien plus difficile de lui faire vaincre son penchant à déchirer sa proie. Et puis, les chiens que nous dressons à la chasse sont nés de parents qui chassaient; les habitudes, les goûts de leur père se sont infiltrés dans leur organisation, et la preuve, c'est qu'un chien fils et petit-fils d'un chien bon chasseur, se dresse dix fois plus vite que celui dont les parents n'ont jamais chassé. Avec le faucon, le point de départ était toujours le même, car on ne dressait jamais que des oiseaux sauvages dont les parents avaient été sauvages. Jamais avec eux on ne pouvait profiter de certains goûts acquis en domesticité; cependant tous les fauconniers habiles obtenaient avec le faucon tous les résultats qu'on obtient avec le chien. Gasse de la Vigne raconte cette histoire:

Un chevalier et sa femme avaient chacun un oiseau qu'ils aimaient beaucoup. Celui du mari était un épervier qu'il laissait libre dans la maison. L'oiseau de la femme était un étourneau qu'elle renfermait dans une cage: il parlait, chantait, sifflait; tous les voisins le trouvaient charmant, et sa maîtresse l'aimait de tout son cœur.

Or avint, en une journée
Qu'il faisoit froide matinée,
Que la dame la cage prist
Et l'estournel près du feu mist;
Mais il s'en yssit de la cage.

L'épervier fond sur l'étourneau et l'enlève. La dame crie au secours; le chevalier arrive, et comme il aimait beaucoup sa femme:

Car elle estoit et bonne et belle.
C'est grand trésor de l'avoir telle.

Il appelle son épervier, lui montre le poing, et aussitôt l'oiseau vient s'y percher avec l'étourneau dans le bec: il n'avait pas de mal.

Mais j'ay depuis oy raconter
Qu'il fut bien un mois sans parler.

Ce n'est pas trop, on pourrait devenir muet à moins. En auteur consciencieux, Gasse de la Vigne cite pour témoin du fait Pierre d'Orgemont,

Qui luy jura li sains de Romme
Qui fut présent et vit le fait
Quand chiez le chevalier fut fait.

HISTOIRE DE LA COLONNE INFAME.

(Deuxième article. — Voy. p. 209.)

On se fait aisément une idée de la surprise et de l'effroi du barbier lorsqu'on vint lui annoncer la fausse accusation portée contre lui, mensonge infâme que la cruelle opiniâtreté des juges, l'horreur de la torture et la crainte de la mort avaient seules arraché au malheureux Piazza.

Le barbier Mora était un pauvre homme vivant avec peine de sa profession. Il avait un fils et trois filles : une de quatorze ans, une de douze ; la troisième en avait au plus six. Au moment où l'auditeur et ses sbires entrèrent chez lui, il travaillait paisiblement avec son fils dans sa boutique. On les arrêta tous deux, et on se mit en devoir de visiter toutes choses. Mora avoua tout d'abord qu'il vendait un spécifique de sa composition contre la peste, et qu'il avait promis d'en vendre quelque peu au commissaire Piazza. « Votre seigneurie n'a qu'à voir, dit-il à l'auditeur. Voici » précisément le petit pot d'onguent que je tenais tout prêt » pour le donner au commissaire ; mais il n'est pas venu le » prendre. Grâce à Dieu, je n'ai point fait de mal. Regardez » partout ; je n'ai point fait de mal ! il est inutile de me faire » attacher. »

On fouille partout, dit Manzoni ; on passe en revue les vases, grands et petits, les fioles, les pots de toute espèce. (Les barbiers, à cette époque, exerçaient la basse chirurgie ; et de là à trancher aussi un peu du médecin, à faire un peu de pharmacie, il n'y avait qu'un pas.) Deux choses parurent suspectes ; et avec la permission du lecteur, il faut bien que nous en parlions, car le soupçon qu'elles firent naître dans le cours de cette visite fut ce qui, plus tard, fournit au pauvre malheureux une indication, un moyen pour pouvoir s'accuser lui-même dans les tourments. D'ailleurs, il y a dans toute cette histoire quelque chose de plus fort que le dégoût.

En temps de peste, il était naturel qu'un homme qui avait affaire à beaucoup de monde, et principalement à des malades, se tînt, autant que possible, séparé de sa famille. Puis la peste elle-même avait fait que cette population désolée sentait moins encore le besoin de la propreté, déjà médiocre dans l'usage ordinaire. On trouva dans une petite pièce, derrière la boutique, *duo vasa stercore humano plena*, dit le procès. Un sbire s'en étonne, et fait remarquer que le conduit est à l'étage supérieur. Mora répond : « Je couche ici dessous, et je ne vais point en haut. »

La seconde chose fut que dans une petite cour on découvrit un fourneau maçonné, ayant à l'intérieur une chaudière de cuivre dans laquelle était de l'eau trouble, et au fond une matière visqueuse jaune et blanche, qui jetée contre le mur s'y attachait. Mora répondit : « C'est pour la lessive. » On ne voulut pas le croire. Mais si ce poison était si puissant et si mystérieux, comment osait-on y toucher et faire les épreuves que rapporte le procès-verbal ?

Parmi les papiers, on trouva une recette que l'auditeur remit à Mora pour lui faire expliquer ce que c'était. Mora la déchira, l'ayant prise, dans cette confusion, pour celle du spécifique. Les morceaux en furent aussitôt recueillis.

En sortant de sa maison où il ne devait plus remettre le pied, de cette maison qui devait être démolie jusqu'en ses fondements, et faire place à un monument d'infamie, Mora dit : « Je n'ai point fait de mal ; si je l'ai fait, qu'on m'en » punisse ; mais depuis cet électuaire, je n'ai pas fait autre » chose. Toutefois, si j'ai failli en rien, j'en demande pardon. »

On l'interrogea le même jour, et principalement sur la lessive trouvée dans la maison, et sur ses relations avec le commissaire. Sur le premier point, il répondit que l'on s'adressât à sa femme et à ses filles. « Ce sont elles qui ont » fait faire la lessive ; on n'a qu'à leur demander, elles le » diront. Je ne savais pas plus qu'on faisait cette lessive que » je ne m'attendais à être mené aujourd'hui en prison. » La pauvre femme de Mora fut en effet interrogée, et répondit qu'elle avait fait la lessive dix ou douze jours auparavant.

Relativement au commissaire, Mora détailla les ingrédients du petit pot d'onguent qu'il devait lui livrer ; il affirma n'avoir jamais eu d'autres relations avec lui, si ce n'est qu'environ un an auparavant le commissaire était venu à sa maison pour réclamer de lui un service de son état.

On fit examiner la lessive par deux blanchisseuses et par trois médecins. Les blanchisseuses dirent que c'était de l'eau de lessive, mais altérée ; les médecins, que ce n'était pas de l'eau de lessive. On sait que la chimie n'existait point pour ainsi dire à cette époque. Si l'on avait eu les connaissances et les moyens d'analyser qui existent aujourd'hui, il n'y aurait pas eu lieu même à un commencement de procès.

Avec les formes rapides de la procédure en usage, et les préventions de ses juges, Mora devait déjà, et avec trop de raison, s'abandonner au désespoir. Toutefois, avant de le jeter dans les fers, on voulut avoir du commissaire des explications plus précises et plus nettes. On lui demanda si ce qu'il avait déposé était bien la vérité, et s'il ne se rappelait pas autre chose. Il confirma sa première déposition, mais sans rien trouver qu'il y pût ajouter. Alors on lui dit « qu'il est fort invraisemblable qu'entre ledit barbier et lui » il n'y ait pas eu d'autre négociation que celle dont il avait » déposé... C'est pourquoi, s'il ne veut pas se résoudre à » dire toute la vérité comme il l'a promis, on ne lui garantit » plus l'impunité promise, pour peu qu'il affaiblisse ses » précédents aveux, et ne dise pas en toute sincérité tout » ce qui s'est passé entre lui et le susdit barbier ; comme au » contraire, disant la vérité, il pourra compter sur l'impu- » nité promise. »

A cet avertissement terrible, le commissaire fit de grands efforts d'esprit pour soutenir son accusation ; mais il ne sut que répéter sa première histoire. « Je dirai à votre seigneurie : » Deux jours avant de me remettre l'argent, ledit barbier se » tenait avec trois autres personnes sur le cours de la porte » du Tésin, et me voyant passer, il me dit : — Commis- » saire, j'ai un onguent à vous donner. — Je lui dis : Voulez- » vous me le donner maintenant ? Il me répondit que non ; » et il ne me dit point alors à quoi pouvait servir ledit on- » guent ; mais plus tard, quand il me le remit, il me dit » que c'était pour frotter les murailles, pour faire mourir le » monde. — Quels étaient ceux qui étaient avec le barbier ? » lui demanda-t-on, et comment étaient-ils vêtus ? » — Piazza répondit qu'il ne s'en souvenait plus. On le mit de nouveau à la torture ; mais seulement pour « purger l'infamie », et pour que sa parole eût force d'indice contre l'infortuné. Pendant ses souffrances, il soutint son mensonge. Il alla plus loin ; et pour mieux s'assurer encore la faveur qu'on lui faisait espérer, il s'arrêta pendant qu'on le reconduisait en prison, disant : « J'ai encore quelque chose à confesser. » Et il dénonça comme amis et complices de Mora un nommé Baruello et deux rémouleurs de ciseaux, Girolamo et Gaspare Migliavacca, père et fils. Ces malheureux furent arrêtés ; mais ils ne jouent qu'un rôle très secondaire dans l'information.

Mora, mis en prison, fut à son tour interrogé. On lui demande dans quel but il a fabriqué son onguent. — Je l'ai fait par intérêt, répond-il naïvement. — S'il sait qui a pu salir les murs de la ville. — Il n'en sait rien. — S'il sait qui a engagé le commissaire à frotter d'un onguent pestiféré les murailles de la *Vetra de' Cittadini*. — Je n'en sais rien, répond encore Mora en inclinant la tête et en baissant la voix. — Peut-être alors commençait-il seulement à voir à quelle étrange et horrible fin tendaient ces questions détournées. Enfin les juges arrivent à la question directe, et lui demandent : « Si lui, accusé, n'a pas excité le susdit » Guglielmo Piazza, commissaire de la santé, à graisser les » murailles aux alentours de la *Vetra de' Cittadini*, et s'il » lui a donné pour le faire une fiole de verre où était l'on- » guent qu'il devait employer, avec promesse de lui donner » encore beaucoup d'argent. »

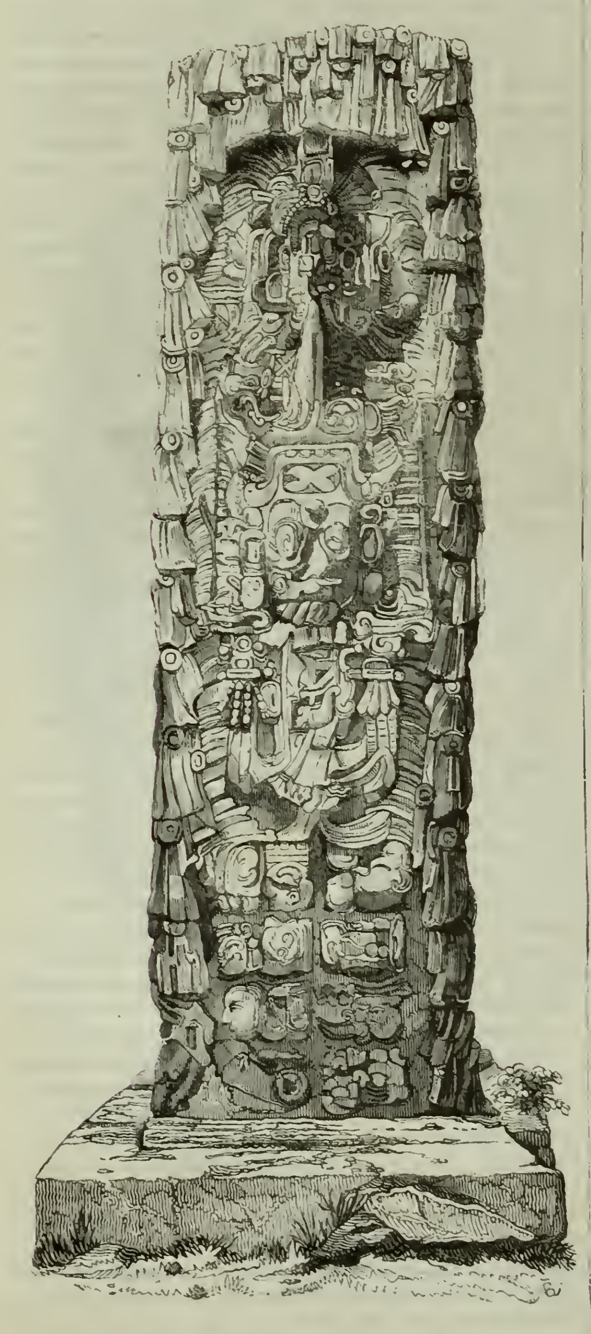
Mora s'écria avec un accent terrible d'épouvante : « Seigneur! non! Seigneur mon Dieu! non! Non, jamais! » jamais! Moi! faire de ces choses! »

On lui demanda ce qu'il dira quand le susdit Guglielmo Piazza lui soutiendra cette vérité en face.

Mora répondit : « Quand il me dira cela en face, je dirai » que c'est un infâme, et qu'il ne peut dire cela, parce que » jamais il ne m'a parlé de cette chose, et Dieu m'en garde! »

Et à l'instant même une porte s'ouvrit, et le barbier vit entrer Piazza. *La fin à une prochaine livraison.*

RUINES DE COPAN.



(Un pilier mexicain, dans le Honduras.)

Le Honduras, qui s'est séparé en 1839 de la confédération de Guatimala, a été exploré scientifiquement en 1834 par le colonel Galindo, et en 1840 par un Américain, M. Stephens (v. 1842, p. 377). Ces deux voyageurs ont publié une description intéressante des ruines de Copan, qu'ils y ont pour ainsi dire découvertes. La rivière qui porte encore le nom de cette ancienne cité détruite par les Espagnols, traverse une forêt toute parsemée de débris de temples, d'autels, de bas-reliefs, autrefois consacrés par la religion mexicaine. Parmi ces débris, dont plusieurs sont admirablement conservés, on trouve un grand nombre de piliers semblables à celui que nous reproduisons, sauf les différences des sujets sculptés. Les indigènes les appellent des idoles. Il est en effet hors de doute qu'ils représentent des divinités, de bons ou de mauvais génies (1). On distingue toujours, à peu près vers le centre de la face principale, une tête sculptée ; quelquefois, au-dessous, des mains, et à la base, des pieds ; le corps est tout-à-fait informe, ou plutôt n'est qu'une gaîne chargée, sur les quatre côtés, d'ornements ou d'hiéroglyphes. Le caractère de ces figures est en général solennel, grave, triste. L'art en est loin d'être indigne d'attention. M. Stephens affirme que très souvent le style des sculptures égale en expression, en finesse et en vérité d'imitation, ce que les Egyptiens ont laissé de plus achevé. La roideur des lignes et la pesanteur des formes étaient évidemment imposées par le dogme. Tous ces piliers ne sont pas debout et enfouis ; les uns sont penchés, les autres à demi enterrés : souvent on ne rencontre que des têtes séparées des gaînes et à demi cachées sous les racines : quelques unes représentent des animaux monstrueux, fantastiques. Il est curieux de lire dans l'ouvrage de M. Stephens les impressions étranges que produisirent plus d'une fois sur lui et sur ses compagnons les rencontres subites de ces figures tantôt terribles, tantôt grimaçantes, à peine éclairées par quelques lueurs verdâtres et tremblantes, au milieu d'un vaste silence qu'interrompaient seulement de loin en loin les cris des singes voyageant par bandes sur les arbres, ou la chute de branches que brisait le vent. Les sombres souvenirs des annales religieuses du Mexique, des sacrifices humains, de la destruction de toute une civilisation, ajoutaient encore aux émotions des voyageurs. « Ces idoles, dit M. Stephens, se dressaient quelquefois si inopinément à mes côtés, au détour d'un passage obscur, qu'elles me semblaient se mouvoir et s'avancer comme pour défendre contre notre curiosité profane leurs autels renversés et leur antique solitude. »

Le plaisir du mépris des plaisirs. — Quel plus grand plaisir que le mépris des plaisirs mêmes qui, sans pouvoir nous contenter, ne nous laissent jamais de repos?

Qui nous donnera que nous sachions goûter ce plaisir sublime ; plaisir toujours égal, toujours uniforme ; qui naît, non du trouble de l'âme, mais de sa paix, non de sa maladie, mais de sa santé, non de ses passions, mais de son devoir, non de la ferveur inquiète et toujours changeante de ses désirs, mais de la rectitude immuable de sa conscience : plaisir par conséquent véritable, qui n'agite pas la volonté mais qui la calme, qui ne surprend pas la raison mais qui l'éclaire ! BOSSUET.

(1) Comparer avec le pilier de Copan les sculptures tirées de l'ouvrage de Nebel, 1840, p. 44 et 45.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES QUAKERS.

(Premier article.)



(La Famille de Benjamin West. — Tableau de Benjamin West.)

Il y a quinze ans, on ne voyait pas sur le quai Voltaire autant de beaux magasins d'estampes qu'aujourd'hui. Les marchands n'avaient pas autant de cadres d'or sous de si belles vitres : la plupart, comme les anciens étalagistes, suspendaient simplement en plein air leurs estampes en guirlandes à de longues ficelles avec des fiches de bois. Les gravures n'en étaient pas plus mauvaises, et se vendaient un peu moins cher.

Vers ce temps, combien de fois ne me suis-je pas arrêté à contempler la *Famille de Benjamin West!* L'épreuve qui m'attirait alors pourrait bien être celle que le même marchand expose encore. C'est une de ces estampes qui arrêtent les regards de tous les passants, et que personne n'achète ; leur mérite est de donner à penser, mais elles ont peu d'éclat ; et l'on achète les objets d'art le plus souvent pour les yeux des autres. Je restais là debout, longtemps, considérant de tous mes yeux cette scène de famille aussi parfaitement gravée dans mon esprit que sur le papier. Quel calme sur ces visages ! Quelle paix profonde dans ces âmes ! Pas le plus léger souffle de discorde, point de haine, point de passion ; mais aussi quelle gravité, quel silence !

Sur le même étalage, de l'autre côté de la porte, était une autre estampe qui produisait sur moi une impression bien différente. Celle-là représentait *la Mère bien-aimée*, d'après Greuze. Qui ne se rappelle cette excellente composition, et la manière enjouée, facile, dont un philosophe du dernier siècle l'a décrite ? « Une bonne mère, fraîche, riante, est assise renversée sur sa chaise longue, et tous ses enfants sont répandus sur elle. Il y en a six au moins : le plus petit est entre ses bras ; un second est pendu d'un côté, un troisième est pendu de l'autre ; un quatrième, grimpé au dossier de la chaise, lui baise le front ; un cinquième lui mange les joues ; un sixième, debout, a la tête penchée sur son giron. La mère a la joie et la tendresse peintes sur son visage. Au fond du salon, la grand'mère éclate de rire de la scène qui se passe. Le mari revient de la chasse, étend ses bras, se renversant le corps un peu en arrière, et en riant ; jeune et gros garçon qui se porte bien, et au travers de la satisfaction duquel on discerne la vanité d'être le père de toute cette jolie marmaille. »

Si le marchand s'était proposé un contraste, il avait admirablement réussi. Les deux émotions si opposées que je ne manquais jamais d'éprouver en passant de l'une de ces estampes à l'autre me jetaient ordinairement dans une grande perplexité. A laquelle de ces deux familles devais-je accorder la préférence ? Quelle était celle où j'aurais préféré être né ? Ce qu'il y avait de communicatif, d'ouvert dans la famille de Greuze m'entraînait ; mais ce qu'il y avait de sérieux, de digne, de calme dans la famille de Benjamin West me faisait plus réfléchir, et élevait, me semblait-il, plus haut mes pensées. Des deux côtés je voyais la vertu : ici une vertu instinctive, facile, aimable, se laissant aller à toutes ses inspirations, toute au présent, peu soucieuse du lendemain ; là une vertu recueillie, ayant conscience d'elle-même, sachant son but, sa route, pressentant les écueils, la lutte, et déjà s'y préparant. Je me souvenais de deux autres tableaux de Greuze, où un fils est maudit par son père, et, à son retour, ne retrouve plus que le corps glacé du vieillard, mort sans lui avoir pardonné. Je ne me figurais pas aussi facilement un drame si terrible dans la famille de West. Supposons un malheur, me disais-je, le

plus cruel de tous, la perte d'un enfant : il est certain que cette famille grave, austère, le supportera avec plus de résignation : quelques larmes baigneront ces visages, les cœurs se serreront douloureusement, et toutes les pensées s'élevant ensemble puiseront, sinon une consolation, du moins le courage, dans l'idée de la fin de l'homme et d'une autre vie toujours présente à leur esprit. Au contraire, au milieu de cette autre famille, quel coup de foudre! Entendez-vous les cris, les sanglots? voyez-vous l'abattement, le désespoir? Mais aussi comme ils s'empresseront les uns vers les autres! comme ils s'embrasseront! comme ils se promettront de s'aimer plus encore, de combler par l'amour le vide cruel que la mort a laissé dans leur sein! C'est ainsi que je tournais la question en divers sens, chaque fois que je passais devant ces deux tableaux, flottant entre les deux exemples, à peu près comme l'homme que Démocrite tire par un bras et Héraclite par l'autre. De semblables problèmes ne sont pas sans intérêt; mais il est plus facile de les poser que de les résoudre : dans la pratique, ils sont le plus souvent résolus par le caractère, et surtout par le milieu où chacun se trouve placé. La famille de Greuze est le modèle le plus commun parmi nous; la famille de Benjamin West était quaker. L'illustre peintre était membre de cette secte fameuse des *Amis* (1), secte mystique, peu envahissante, d'une persévérance éprouvée, qui la première a réclamé l'abolition de l'esclavage, et que l'on s'est lassé de tourner en ridicule. Le résultat le plus positif de mes méditations sur le quai Voltaire fut certainement de m'inspirer à cette époque un vif désir de connaître l'origine de la secte, l'histoire de ses développements, la foi qui unit tous ses membres, et les règles de conduite qu'ils ont adoptées. *La suite à une autre livraison.*

(1) *Quaker*, en anglais, signifie *trembleur*. Le juge Bennet, habitant la ville de Derby, donna, en 1650, le nom de *Quakers* aux Amis, parce que le fondateur de la secte lui ordonna, ainsi qu'à tous les assistants, de trembler à la parole du Seigneur.

DE LA GÉOGRAPHIE BOTANIQUE.

Pendant longtemps la météorologie et la botanique furent cultivées séparément comme deux sciences qui n'avaient aucune connexion entre elles. On étudiait les plantes comme des choses inanimées, et non comme des êtres vivants qui sont en rapport avec tout ce qui les entoure. L'esprit de spécialité élevait une barrière insurmontable entre deux sciences étrangères l'une à l'autre en apparence. Il était réservé à M. de Humboldt, qui résume en lui l'ensemble des connaissances humaines, de faire voir que la météorologie et la botanique, si éloignées dans la hiérarchie des sciences, sont sœurs dans l'ensemble harmonieux de la nature. Partout dans ses nombreux voyages il avait vu la végétation se modifier ou changer lorsque les conditions climatologiques n'étaient plus les mêmes; il étudia les rapports qui existent entre la physionomie des flores américaines et les climats auxquels elles correspondent, et créa la *géographie botanique.* Dans cette science complexe, la météorologie, la physique du globe, la géologie et la botanique se donnent la main pour nous dévoiler les lois qui président à la distribution des végétaux et les causes de ces lois.

Si l'on marche du sud vers le nord, on parcourt des régions végétales différentes. Mais on conçoit que ces zones sont limitées par des courbes isothermiques (voy. 1842, p. 161), non par des lignes parallèles à l'équateur. Déterminer la limite boréale des principales espèces de végétaux est un travail utile non seulement à l'avancement de la science, mais encore au perfectionnement de l'agriculture et de l'art forestier. Mais ici, le choix des plantes n'est pas indifférent. Il est en effet des végétaux qui peuvent vivre et se reproduire sous les climats les plus divers : tels sont la Bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), la Dent-de-lion (*Taraxacum dens leonis*), le Serpolet (*Thymus serpyllum*), etc., etc.; ils doivent donc être rejetés pour caractériser les zones végétales. J'en dirai autant des plantes que l'homme, à force de soins et de peines, parvient à faire végéter sous un ciel qui n'est point fait pour elles. L'étude de leur distribution intéresse plus spécialement l'agriculteur et l'économiste. Les végétaux qui serviront à caractériser un climat doivent réunir certaines conditions, dont la première est de se trouver à l'état sauvage dans les contrées qu'ils habitent; il n'est point nécessaire qu'ils y soient très communs, cependant ils ne doivent point être rares. On choisira toujours des plantes visibles, facilement reconnaissables, parfaitement connues, afin qu'il n'y ait point de doute sur leur nom générique ou spécifique. En général, les botanistes ont préféré les arbres, tels que les lauriers, les chênes, les hêtres, les châtaigniers, les pins, les sapins, les bouleaux, etc. Ces choix sont excellents, parce que ces végétaux vivaces ne peuvent vivre qu'à la condition de résister à la rigueur des hivers; mais ils ne fructifient pas toujours en été : aussi faut-il bien distinguer la limite à laquelle ils cessent d'exister de celle à laquelle ils cessent de fructifier. Quelquefois ces deux limites se confondent, mais souvent elles sont distinctes et assez éloignées l'une de l'autre.

Quand on aura fait choix des végétaux qui caractérisent une zone, il sera facile de grouper autour d'eux les plantes les plus communes ou les plus remarquables. Ce travail a été fait pour l'Europe par M. Schouw, dans son ouvrage intitulé *Tableau physique et géographique de l'Europe.* Il distingue quatre régions principales en Europe : 1° la région des arbres à feuillage toujours vert; 2° celle du châtaignier et du chêne; 3° celle du chêne et du hêtre; 4° celle du pin et du bouleau. Ces régions correspondent assez bien aux régions agricoles, qui sont caractérisées respectivement par la culture de l'olivier, de la vigne, des céréales, et l'absence de toute culture.

Les botanistes se sont ensuite occupés de savoir quel était le nombre absolu d'*espèces* contenu dans une région. Cette détermination offre de grandes difficultés, car excepté l'Europe, on peut dire que l'on ne connaît jamais qu'une faible partie des espèces qui entrent dans la flore d'un pays; il en résulte que les nombres donnés ne sont que provisoires, et peuvent être complétement changés lorsque des recherches suivies ont permis d'enregistrer toutes les richesses végétales d'une contrée. Quand la liste est aussi complète que possible, alors on note les familles et les genres dont les espèces sont dominantes, et l'on arrive ainsi à se faire une idée des formes végétales qui caractérisent une région botanique.

L'étude du climat doit marcher parallèlement avec celle de la végétation, et souvent les circonstances climatériques expliquent de la manière la plus satisfaisante les différences que présentent les flores de contrées très rapprochées et très semblables sous d'autres points de vue.

La végétation des montagnes nous présente en petit l'image de celle de la terre considérée dans son ensemble. Au pied de la montagne, nous trouvons la flore qui correspond au climat de cette région; mais à mesure que nous montons, les végétaux de la plaine disparaissent pour faire place à d'autres plantes qui appartiennent toujours à des régions plus froides. Ainsi donc, s'élever dans l'atmosphère ou marcher vers le pôle, c'est traverser successivement des zones de plus en plus boréales.

On peut étudier la végétation des montagnes sous deux points de vue : 1° déterminer la limite altitudinale des différents végétaux, et diviser ainsi la montagne en zones ou régions analogues à celles que l'on a trouvées en allant du sud au nord, dans les plaines des continents; 2° faire la flore complète de l'une de ces zones, et la comparer à celle

qui lui correspond en latitude. Ces deux genres de recherches offrent des difficultés également nombreuses quoique de nature différente. Si l'on cherche à déterminer la limite d'une plante caractéristique dans une chaîne de montagnes, il faut d'abord tenir compte de l'orientation du versant sur lequel on se trouve. Ainsi, on verra qu'en général les plantes montent plus haut sur le versant sud que sur le versant nord. Mais on reconnaîtra bientôt que, sur un même versant, ces limites varient beaucoup suivant la configuration du relief des massifs, la direction des vallées, les changements qu'ils déterminent dans celle des vents dominants, la nature, la cohérence, la couleur, l'humidité du sol, et une foule d'autres causes dont quelques unes échappent à l'observation la plus attentive. En voici la preuve. Tous les botanistes, et même tous les voyageurs, ont été frappés dans les Alpes de l'aspect que présente la zone caractérisée par les Rhododendrons (*Rhododendron ferrugineum* et *R. hirsutum*). Ces arbustes élégants couverts de fleurs rouges forment une région parfaitement limitée, qui succède à celle des sapins et précède celle des plantes alpines ; on la cite même comme un exemple bien évident de zone végétale dont la hauteur au-dessus de la mer est d'une grande fixité. Dans un voyage sur les deux versants des Alpes comprises entre le Mont-Blanc et le Mont-Rose, on s'est appliqué à déterminer, à l'aide du baromètre, les limites de cette zone, et voici les nombres qu'on a obtenus.

Limites de la zone des Rhododendrons sur les deux versants des Alpes pennines (1).

VERSANT SEPTENTRIONAL.		VERSANT MÉRIDIONAL.	
Limite infér.	Limite super.	Limite infér.	Limite super.
1220m	1984m	868m	1898m
1469	2079	1500	2081
1494	2112	1620	2120
1584	2208	1670	2152
1640	»	1577	2194
1691	»	1788	2388
1509	2101	1517	2139

On voit que ces nombres présentent de grandes différences pour un même versant ; toutefois l'on peut dire d'une manière générale que la zone des Rhododendrons a une hauteur de 592 mètres sur le versant nord et de 622 sur le versant sud. Ainsi, l'orientation a peu d'influence sur les limites altitudinales de la zone des Rhododendrons, qui dans les Alpes pennines paraissent être à peu près les mêmes sur les deux versants.

Les montagnes isolées, telles que le Ventoux en Provence, l'Etna en Sicile et le Pic de Ténériffe dans les Canaries, se prêtent singulièrement aux études de géographie botanique; alors une partie des causes perturbatrices que nous avons signalées tendent à disparaître. C'est sur ces montagnes que l'influence de l'exposition devient prédominante, car elle n'est point contrebalancée par les abris que forment les massifs environnants. Aussi, sur ces montagnes, quelques mesures barométriques sont-elles suffisantes pour déterminer la limite d'une plante, tandis que sur de longues chaînes l'exactitude des résultats est en raison du nombre des observations dont les moyennes ont été déduites.

La nature du sol a quelquefois une influence égale à celle du climat : ainsi, en Norvége, le Pin sylvestre est, après le Bouleau blanc, l'arbre qui s'avance le plus vers le sud ; il dépasse en particulier l'Epicea (*Abies excelsa*). Dans les Alpes, c'est tout le contraire : le Pin sylvestre s'arrête au pied des montagnes, tandis que la limite moyenne de l'*Abies excelsa* est à 1 800 mètres. C'est que le pin ne prospère que dans un terrain sablonneux ; or, le terrain de transport cessant au pied des Alpes, le pin s'arrête à sa limite. Dans le nord, au contraire, il se trouve jusque dans les forêts les plus reculés de la Laponie.

Si l'on veut faire la flore complète d'une zone végétale afin de savoir quelles sont les plantes qui lui sont propres, celles qui montent de la plaine ou descendent des régions supérieures, l'on éprouve les mêmes difficultés que pour la flore d'un pays de plaine, c'est-à-dire que, malgré les recherches les plus persévérantes, on risque toujours d'être incomplet. Il est bon, dans ce cas, de préférer un sommet isolé parce qu'alors les limites de la région sont mieux circonscrites, l'action du climat plus puissante, et l'influence des régions environnantes moins marquées.

Ramond a le premier donné un exemple de ce genre de recherches, dans son Mémoire intitulé : *Etat de la végétation au sommet du Pic du Midi de Bagnères;* ce sommet s'élève à 2 880 mètres au-dessus de la mer. Ramond y fit trente-cinq ascensions en quinze années, et, chaque fois, il recueillait toutes les plantes qu'il y trouvait. La limite inférieure de ses herborisations était à 16 mètres au-dessus de la cime. Il y a constaté l'existence de 133 espèces, dont 71 phanérogames et 62 cryptogames.

M. Martins a fait le même travail sur le sommet du Faulhorn en Suisse. Ce sommet s'élève à 2 683 mètres; il se termine par un cône de 80 mètres de haut et de 4 hectares et demi de superficie : c'est la flore de ce cône qu'il a entreprise avec M. Bravais. Ces deux observateurs y ont séjourné quarante-cinq jours en tout pendant les années 1841 et 1842. Le climat de ce sommet est maintenant assez bien connu, grâce à ces deux séjours et à ceux de M. Kaemtz qui les avait précédés; car maintenant la connaissance de la température des mois d'été repose sur 131 jours d'observations distribués dans quatre années différentes.

Voici les températures des mois d'été et de l'année ; celles de l'hiver et du printemps n'ont nulle importance, puisque les plantes sont alors ensevelies sous une couche de neige qui atteint presque toujours plusieurs mètres d'épaisseur et les soustrait complétement aux influences atmosphériques.

Température moyenne	de juin.	2°,5
	de juillet.	4°,0
	d'août	3°,5
	de septembre.	1°,5
Moyenne de l'année.		— 2°,33

Eh bien ! sous ce climat plus froid que celui du cap Nord (lat. 71°), et dont l'été n'est guère plus chaud que celui du Spitzberg, sur ce rocher isolé, battu des vents de toutes parts, croissent près de 200 espèces, dont 126 phanérogames, qui fleurissent pendant l'été. Quand on parcourt cette liste, on y trouve des plantes de la plaine qui se sont aventurées jusqu'à cette hauteur ; telles sont : *Cerastium arvense*, *Alchemilla vulgaris*, *Capsella bursa-pastoris*, *Thymus serpyllum*, etc. D'autres appartiennent à la région sub-alpine ; ex. : *Aconitum napellus*, *Arabis alpina*, *Oxytropis campestris*, *Arnica scorpioides*, *Bartsia alpina*, *Cirsium spinosissimum*, *Gentiana campestris*, *Phalangium serotinum*, etc. Un grand nombre ont été aussi observées par Ramond sur le Pic du Midi, et doivent être considérées comme des plantes réellement montagnardes. Enfin il en est qui ont été trouvées au Spitzberg, et qui sont par conséquent des plantes tout-à-fait polaires ; telles sont : *Cardamine bellidifolia*, *Draba fladnizensis*, *Silene acaulis*, *Dryas octopetala*, *Saxifraga stellaris*, *S. oppositifolia*, *Oxyria reniformis*, *Polygonum viviparum* et *Triticum subspicatum*.

Ainsi, comme on le voit, ce sommet est un rendez-vous

(1) Dans ce tableau, les nombres ont été rangés uniquement d'après leur grandeur, et les deux limites placées l'une en face de l'autre ne se rapportent pas nécessairement à la même localité.

de plantes et de voyageurs appartenant à des contrées souvent bien éloignées et de climats bien différents. Mais un temps viendra où la science saura pourquoi certains végétaux s'aventurent aussi loin de leur pays natal, tandis que d'autres semblent parqués dans les limites d'une étroite localité.

SUR LE GÉNIE DE PÉTRARQUE.

(Voy., sur Pétrarque, 1836, p. 194, 234; 1842, p. 145.)

Depuis que l'ancienne littérature provençale (*langue d'oc*), restaurée dans sa langue et dans ses monuments par feu M. Raynouard, a pu être et a été sérieusement étudiée, Dante et Pétrarque, si longtemps salués par l'Europe moderne comme ses premiers poëtes, peuvent être hardiment considérés comme les derniers des troubadours et les plus grands.

C'est sur le sol de la France méridionale, des rivages de l'antique Massalie aux Pyrénées souvent franchies par les Arabes d'Espagne, alors plus civilisés que la plupart des populations chrétiennes, qu'avait fleuri, plus de deux siècles avant Dante et Pétrarque, la poésie dite *provençale*, ou *poésie des troubadours*. On peut définir cette poésie l'expression lyrique ingénieuse et polie des exploits, et plus particulièrement des sentiments et des idées chevaleresques. Cette fleur de la poésie romane correspond, ce semble, dans l'histoire générale de l'art, non pas à l'architecture romane, encore moins à la pure architecture ogivale, mais à cette première architecture de la renaissance, où l'ogive alternait encore avec le plein-cintre déjà remis en honneur, et où, dans le midi surtout, les ornements simulent volontiers les rinceaux légers et délicats des Arabes. L'architecture romane avait déjà eu son analogue en poésie sur le même sol, du troisième au septième siècle, alors qu'Ausone de Bordeaux, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, saint Avite, évêque de Vienne, Rutilius Numantianus de Poitiers, etc., par leurs trop nombreux écrits, avaient pour ainsi dire donné à la littérature romaine sa période *alexandrine*.

Avec Dante, et surtout avec Pétrarque, nous sommes en pleine renaissance, nous entrons dans l'ère moderne. La muse qui nous charme, sœur cadette de la muse antique, n'a plus ni les longs voiles, ni le corps amaigri, ni les macérations de la muse du moyen-âge; mais elle n'est pas nue; elle n'a ni le regard hardi, ni les cheveux dénoués de ses aînées de la Grèce et de Rome. Elle a retenu de cette autre vierge, élevée à l'ombre des cloîtres, où, l'air lui manquant, elle mourut bientôt étiolée, la divine chasteté qu'elle sait allier avec l'amour de la forme. Elle a conservé l'adoration mystique de la Divinité, qu'elle combine avec l'adoration matérielle, quoique mystique encore, de la créature. La muse de Pétrarque semble réellement personnifiée dans ces belles madones de Raphaël, où la forme reste humaine en atteignant le plus haut point de perfection de l'humaine beauté; mais où le divin regard et le calme sourire révèlent l'origine céleste, la céleste destination.

Tout le monde sait que l'œuvre poétique italienne de Pétrarque, celle sur laquelle repose aujourd'hui sa gloire, se compose d'un assez mince volume : trois cent dix-sept sonnets, vingt-neuf *canzoni* (nous n'avons pas en notre langue l'équivalent du mot *canzone*, qui vient du *canzos* des troubadours, et que *chanson* ne rend que très imparfaitement), sept ballades, huit sextines, quatre madrigaux, et six petits poëmes allégoriques que le poëte a intitulés : *Triomphes*. Voilà tout, si nous ne nous trompons. Mais tout le monde ne sait pas qu'en même temps qu'il fut un des plus grands poëtes du monde, Pétrarque fut encore un noble ami de son pays et de la liberté, et que son patriotisme éclairé lui inspira des lettres sublimes adressées aux différents chefs des factions qui déchiraient alors la malheureuse Italie. Un jour, avec Cola di Rienzi, son ami, il fit le rêve sublime de devenir citoyen d'une Rome régénérée; et ce poëte qu'on s'est habitué à regarder surtout et presque exclusivement comme le chantre de Laure, fut de son temps une sorte de pape, d'empereur, sacré par la muse et reconnu de l'Europe entière. Il est beau de le voir chargé mainte et mainte fois d'importantes ambassades, agir non en diplomate qui ruse pour obtenir une faible partie de ce qu'il demande, mais en arbitre souverain dont la décision fait loi, et au jugement duquel chacun se soumet avec respect. Ajoutons qu'il entrait peut-être un peu de crainte dans cette soumission des puissants aux décrets du grand homme. Dante avait habitué les princes à redouter les poëtes; et quelle que fût la mansuétude de son successeur à la royauté du génie, on tremblait en lui résistant d'éveiller sa colère, et de se trouver plongé dans quelque autre enfer aussi terrible que celui de l'implacable Florentin.

Pétrarque eut encore cette gloire de sentir le prix des beaux-arts comme celui des lettres et de la poésie, et il contribua puissamment à faire connaître à Rome les monuments de l'art antique qu'elle renfermait dans son sein, comme il lui fit connaître ses vieux manuscrits : « Tourmenté, dit M. de Sismondi dans son remarquable ouvrage » sur les littératures du midi de l'Europe, par la passion qui » a tant contribué à sa célébrité, voulant se fuir lui-même, » ou renouveler ses pensées par une forte distraction, Pétrarque voyagea pendant presque tout le cours de sa vie : » il parcourut la France, l'Allemagne, toutes les parties de » l'Italie; il visita l'Espagne, et dans son activité continuelle, dirigée vers la recherche des monuments de l'antiquité, il se lia avec tous les savants, tous les poëtes, » tous les philosophes d'un bout de l'Europe à l'autre; il » les fit tous concourir à son but, il les occupa tous de » l'objet de ses travaux, en même temps qu'il dirigea les » leurs, et sa correspondance devint le lien magique qui, » pour la première fois, unissait toute la république littéraire européenne. » Effectivement, si, avec Dante et Boccace, Pétrarque donna à ses compatriotes une langue qui, dans la bouche de ces trois grands hommes, semble presque digne de rivaliser avec les beaux idiomes de la Grèce et de Rome, et qui certainement est très supérieure à toutes les langues parlées alors en Europe, on peut dire qu'il leur donna aussi l'enthousiasme de la beauté, et qu'il fut en ce sens véritablement révélateur. Aussi ne fut-ce pas l'Italie seule qui prépara à Rome le *triomphe* du poëte; ce fut en quelque sorte l'Europe reconnaissante qui couronna Pétrarque au Capitole.

Et en cherchant bien, lorsqu'une fois on connaît ce grand homme, on retrouve même dans ses poésies italiennes de nobles et intelligibles échos de toutes les passions qui animèrent son grand cœur. L'amour de Laure n'a pas tout envahi, comme l'atteste cette magnifique canzone à l'Italie, sur l'arrivée de Louis de Bavière, qu'avaient appelé dans ce pays les princes de la Ligue.

Canzone XVI.

Mon Italie, bien que les paroles soient impuissantes contre les plaies mortelles que je vois sur ton beau corps en si grand nombre, je veux du moins que mes soupirs soient tels que l'espèrent et le Tibre, et l'Arno, et le Pô, près duquel, triste et grave, je m'asseois aujourd'hui. O toi qui gouvernes le ciel! je demande que la pitié qui t'amena sur la terre te tourne vers ton beau et bien-aimé pays. Vois, Seigneur miséricordieux, de quelles causes légères cette guerre cruelle est issue! Rouvre, attendris et pacifie, ô maître paternel, les cœurs qu'endurcit et que ferme le superbe et impitoyable Mars! Fais que ta vérité (n'importe quel je sois) leur parle par ma bouche et les pénètre!

Vous à qui la Fortune a remis en main les rênes des belles contrées dont il semble que vous n'ayez nulle pitié, répondez, que font ici tant d'épées étrangères? Pourquoi la terre est-elle teinte du sang des Barbares? Une vaine erreur vous flatte : vous voyez peu de chose, et vous croyez voir beaucoup, vous qui cherchez de l'amour et de la fidélité dans le cœur vénal. Celui qui possède le plus de monde, celui-là est le plus enveloppé par ses ennemis.

Oh! de quels déserts étrangers a été rassemblé ce déluge pour inonder nos douces campagnes! Si nous n'y obvions de nos propres mains, qui viendra nous en délivrer?

La nature sut bien pourvoir à notre salut, quand elle plaça le rempart des Alpes entre nous et la tudesque fureur. Mais le désir aveugle que l'homme oppose toujours à son bonheur a fait si bien depuis par ses efforts, qu'il a procuré la lèpre à ce corps sainement constitué. Maintenant les bêtes sauvages et les paisibles troupeaux font leur séjour dans la même enceinte, si bien que le meilleur gémit toujours; et pour plus de douleur, ceci nous vient de la race du peuple sans lois auquel, comme il est écrit, Marius ouvrit le flanc de telle sorte, que la mémoire de son œuvre ne s'est pas affaiblie depuis le jour où, épuisé de soif et de fatigue, ce héros puisa dans le fleuve autant de sang que d'eau.



(Portrait de Pétrarque couronné au Capitole, d'après la peinture de Jofanelli. — Vues d'Avignon et de la fontaine de Vaucluse. — Tombeau du poete à Arques.)

Je ne parle pas de César, qui, par toutes les plaines, a rougi l'herbe du sang de ces veines ennemies, où il enfonça notre fer. Maintenant il semble, je ne sais par quelle malignité des astres, que le ciel nous ait en haine, grâce à vous à qui fut commise une si grande charge: vos volontés divisées ruinent la plus belle contrée du monde! Quel crime, quel jugement ou quelle fatalité vous fait accabler votre voisin dans sa pauvreté, et poursuivre les infortunés affligés et désespérés, et chercher des satellites au loin, et trouver bon qu'ils répandent le sang et vendent leurs âmes à prix? Je parle pour dire la vérité, et non par haine ni par mépris de qui que ce soit.

Et vous ne vous apercevez pas encore, malgré tant de preuves, de la fourberie bavaroise, qui, en élevant le doigt, se joue avec la mort. Les tortures sont pires, à mon sens, que la perte de la vie. Mais votre sang pleut plus largement qu'une autre colère ne vous forcerait à le répandre. Pensez à vous depuis le matin jusqu'à tierce, et vous verrez quel cas fait d'autrui celui qui s'estime si peu. Noble sang latin, rejette loin de toi ces funestes fardeaux; ne prends pas pour idole un vain nom sans réalité; car la colère d'en haut qui nous rend supérieure cette nation sauvage vient de notre faute, et n'est pas une chose naturelle.

N'est-ce plus ici le sol que mes pieds ont touché d'abord? N'est-

ce plus ici mon séjour où je fus nourri si doucement? N'est-ce plus la patrie en qui j'ai mis ma confiance, mère bénigne et pieuse, qui recouvre l'un et l'autre de mes parents? Pour Dieu! que ceci émeuve parfois votre âme; et regardez avec pitié les larmes du peuple affligé qui n'espère de repos que de vous après Dieu! Et pour peu que vous donniez quelque signe de compassion, la vertu prendra les armes contre la fureur; et la bataille sera courte, car l'antique valeur n'est pas encore morte dans les cœurs italiens.

Seigneurs, regardez comme le temps vole et comme la vie s'enfuit, et la mort est sur nos épaules. Vous êtes ici maintenant, songez au départ; car il faut que l'âme arrive seule et nue à ce périlleux passage. Pour traverser cette vallée, veuillez vous décharger de la haine et des ressentiments, vents opposés à la céleste vie; et que le temps dépensé à faire souffrir autrui serve au contraire à quelque belle et glorieuse œuvre, à quelque honnête travail. Ainsi on est heureux ici-bas, et on trouve la porte des cieux ouverte.

Canzone, je te recommande de parler avec courtoisie, parce qu'il te faut aller parmi des gens altiers, et que les volontés sont envahies déjà par l'habitude mauvaise et invétérée, toujours ennemie du vrai. Tu feras l'épreuve de ton sort parmi le petit nombre des grands cœurs à qui le bien est cher. Dis-leur : Qui me préservera du danger? Je vais criant : La paix! la paix! la paix!

Et ses énergiques sonnets contre les corruptions de Rome, qui furent censurés par l'inquisition papale, ne sont-ils pas aussi le cri d'une âme vertueuse et fortement trempée?

Sonnet CV

Que la flamme du ciel pleuve sur tes toits, puisqu'il t'est si doux de mal faire, méchante qui n'es riche et grande que pour appauvrir les autres et leur retirer jusqu'aux glands et à l'eau des fleuves!

Nid de trahison, dans lequel couve tout le mal qui se répand aujourd'hui par le monde! Esclave du vin, des lits et des viandes, en qui la luxure est arrivée au comble de ses excès!

Tes jeunes filles et tes vieillards vont dansant par les salles, et Belzébuth se tient au milieu avec les soufflets, le feu et les miroirs!

Puisses-tu bientôt ne pas être nourrie sur la plume, à l'abri, mais nue au vent, et sans chaussure parmi les épines! vis enfin de façon que la puanteur en monte jusqu'à Dieu!

Et si l'on pouvait douter des hautes espérances que conçut un jour Pétrarque pour la régénération de l'Italie, qu'on lise *la canzone VI*, peut-être adressée à Rienzi : cette *canzone* dans laquelle le poëte s'écrie :

Je ne sais pas ce qu'attend ni ce que désire l'Italie, qui semble ne pas sentir ses misères, vieillie, oisive et insensible. Dormira-t-elle toujours, et aucun citoyen ne l'éveillera-t-il?

Et plus loin :

Les antiques murailles qui, maintenant encore, aimées et redoutées, font trembler le monde quand il se souvient du temps passé et qu'il se retourne en arrière, et les rochers où furent enfermés des hommes tels que leur gloire ne périra pas, si l'univers auparavant ne se dissout, et tout cela enfin qu'une même ruine environne espère se purifier par toi de tous ses vices. O grands Scipions! ô fidèle Brutus! combien vous devez être heureux si jusque là-bas est arrivé le bruit d'un pouvoir si bien placé! Comme je crois que Fabricius s'est réjoui en apprenant cette nouvelle! Et il a dit : Ma Rome sera belle encore (1)!

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1840, 1841, 1842 et 1843, p. 139.)

LE FEU GRÉGEOIS (2).

De tous les moyens de destruction employés par l'homme, le célèbre projectile connu sous le nom de feu *grégeois* ou *grec* (ces deux noms sont identiques) est sans contredit celui qui a laissé parmi nous l'impression la plus profonde, et il ne faut pas s'en étonner; car, à lire les descriptions que nous en ont faites et qu'en font encore chaque jour les écrivains modernes, français ou étrangers, il semblerait que notre artillerie ne saurait produire un seul effet comparable à ceux du feu grégeois. Écoutons plutôt Lebeau dans son histoire du Bas-Empire.

« Le feu grégeois *brûlait dans l'eau*... Il dévorait tout : » ni les pierres ni le fer même ne résistaient à son activité. » Lorsqu'on se servait d'arbalètes ou de balistes, on en jetait » alors une prodigieuse quantité qui, traversant l'air avec » la splendeur de l'éclair et le bruit du tonnerre, embrasait » avec une horrible explosion *des bataillons, des édifices* » *entiers, des navires.* »

Ce passage résume parfaitement l'opinion générale sur le feu grégeois; et les écrivains plus modernes, comme MM. Michaud, Michelet et Libri, n'ont guère fait que répéter les idées ou même les expressions des auteurs qui les avaient précédés. Tous, sans exception, s'accordent à admettre que la recette de la composition du feu grégeois est perdue; et, outre les effets puissants et terribles qu'ils attribuent à ce projectile, ils lui reconnaissent la propriété d'être inextinguible : trois points sur la fausseté desquels nous espérons ne laisser aucun doute.

Traditions historiques. — Suivant les historiens grecs du Bas-Empire, ce fut vers la cinquième année du règne de Constantin III, c'est-à-dire l'an de J.-C. 673, que Callicus ou Callénicus, architecte d'Héliopolis, porta aux Grecs le feu grégeois, dont ceux-ci le regardèrent comme l'inventeur; et peu de temps après, une flotte arabe qui menaçait Constantinople fut incendiée et détruite à Cysique.

Les empereurs grecs sentirent de bonne heure toute l'importance du feu grégeois, et sa préparation fut solennellement mise au rang des secrets d'État par Constantin Porphyrogénète. Ce prince, dans son Traité de l'administration de l'empire, voua à la malédiction du ciel et des hommes quiconque oserait la communiquer aux étrangers. Ses successeurs observèrent fidèlement ses injonctions. Le secret scrupuleusement gardé, même lorsque les rois de l'Occident implorèrent et obtinrent des empereurs le secours de navires munis du feu grégeois, n'échappa aux Grecs que dans les premières années du treizième siècle. Car c'est une grande erreur de croire, sur l'assertion de tous les historiens modernes, que le feu grégeois a été employé par les Sarrasins contre les chrétiens dès les premières croisades. En comparant les récits des historiens arabes et chrétiens, et surtout en s'appuyant sur le silence formel de tous les chroniqueurs, *témoins oculaires* des premières croisades, on prouve facilement que les Sarrasins n'ont fait pour la première fois usage du feu grégeois qu'en 1218, au siége de Damiette. Les projectiles incendiaires qualifiés de feu grégeois par des chroniqueurs ignorants et non témoins oculaires, loin d'avoir aucun rapport avec les projectiles décrits par les écrivains byzantins, présentent au contraire l'identité la plus complète avec les feux de guerre employés dans tous les pays, dès l'antiquité la plus reculée, et dont on trouve des descriptions fort détaillées dans Thucydide, Énée le Tacticien, Végèce, Procope, etc.

Il est fait mention pour la dernière fois du feu grégeois au siége de Constantinople par les Turcs, en 1453 : les assiégeants et les assiégés s'en servirent également. Au dire de Froissard, on en fit usage plusieurs fois en France au quatorzième siècle, et, suivant la chronique de Cornelius

(1) Nous avons emprunté nos citations à la récente et estimable traduction des poésies de Pétrarque, publiée l'an dernier par M. de Grammont.

(2) Cet article devait être l'un des premiers de la série : *Erreurs et préjugés.* M. Ludovic Lalanne, élève de l'École des chartres, qui avait bien voulu se charger de traiter ce sujet, se prit à l'aimer, l'approfondit, le vit s'élargir et se féconder sous ses études, et, au lieu d'un simple article, composa un mémoire complet. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une médaille à ce mémoire, dont il a été tiré depuis un petit nombre d'exemplaires à l'imprimerie royale. C'est la substance de ce travail que l'auteur offre aujourd'hui à nos lecteurs.

Zanfliet, il fut employé en Hollande en 1420 ; mais ces deux derniers faits sont peu probables. A partir des croisades, on appelait dans l'Occident *feu grégeois* toute espèce de projectile incendiaire.

Description du feu grégeois. — Il y avait trois sortes distinctes de feu grégeois. Nous allons les décrire, en nous servant uniquement des expressions employées par les historiens byzantins, qui, sur cette question, doivent être presque les seuls guides à consulter.

1° *Feu lancé au moyen de tubes.* C'était un tuyau de roseau où l'on entassait certaines matières dont nous parlerons plus tard. Pour s'en servir, on le plaçait dans un tube d'airain, et lorsque le feu était mis à l'une de ses extrémités, alors précédé de tonnerre et de fumée, par *sa nature* il s'élevait dans les airs comme un météore brûlant, et atteignait le but vers lequel on le dirigeait.

De plus, son service était simple et facile, puisqu'un seul homme y suffisait. L'état de l'atmosphère avait sur son tir la plus grande influence ; car on ne pouvait employer ce projectile que par des temps de calme parfait.

2° *Tubes de main.* Leur composition devait être identique avec celle des grands tubes, dont ils ne différaient que par les dimensions. Ils étaient lancés non pas au moyen de tubes d'airain et de machines, mais simplement à la main.

3° *Pots d'artifice.* C'étaient des pots fermés où dormait le feu qui éclatait subitement en éclairs et embrasait les objets qu'il atteignait.

Effets réels du feu grégeois. — Les effets produits par le feu grégeois se bornaient, en réalité, à peu de chose. Il est partout représenté, dans les historiens byzantins, comme jouant principalement le rôle d'épouvantail ; et il y a loin du projectile qui, suivant Anne Comnène, *lancé à la barbe des ennemis, et leur brûlant la barbe et le visage, leur faisait prendre la fuite*, à ce feu qui, au dire de Lebeau, *dévorait des bataillons, des édifices entiers...* Le feu grégeois était spécialement destiné à incendier des navires, des tours en bois, objets par eux-mêmes fort combustibles. Il était très peu redoutable pour les hommes, vérité qui ressort encore plus clairement du récit suivant de Joinville, récit que l'on cite toujours comme une peinture effrayante des effets du feu grégeois.

« Un soir, dit-il, avint là où nous guiètions les chas-» chastiaux de nuit, que ils (les Sarrasins) nous avièrent un » engin que l'en appele perrière, ce que il n'avoient encore » fait, et mistrent le feu gregoiz en la fonde de l'engin... » Le premier cop que il getèrent vint entre nos deux chas-» chastelz, et chaï en la place devant nous que l'ost (l'armée) » avoit fait pour boucher le fleuve. Nos esteigneurs furent » appareillés pour estraindre le feu... La manière du feu » grégois étoit tele, que il venoit bien devant aussi gros » comme un tonnel de verjus, et que la queue du feu, qui » partoit de li, estoit bien aussi grant comme un grant glaive ; » il faisoit tele noise au venir que il sembloit que ce feust la » foudre du ciel ; il sembloit un dragon qui volast par l'air » tant getoit grant clarté que l'on veoit parmi l'ost, comme » se il feust jour pour la grant foison de feu que getoit la grant » clarté. Trois fois nous getèrent le feu grégois celi soir et » le nous lancèrent quatre foiz à l'arbalètre à tour... L'une » des fois que il nous getèrent, si cheï encoste le chas-» chastel que les gens monseigneur de Courcenay gar-» doient... Nous saillimes sus et alames là... et nous estei-» gnimes le feu. »

Quelques jours après, « les Sarrazins amenèrent la per-» rière de grant jour, ce que il n'avoient encore fet que de » nuit, et getèrent le feu grégois en nos chas-chastiaux... » dont il avint ainsi que nos deux chastiaux furent ars. »

Les Sarrasins lançaient aussi le feu grégeois de différentes manières. « Au darrien (dernier lieu), il amenèrent un » vilain à pié qui leur geta trois fois feu grégois, l'une des » fois requeilli Guillaume de Boon le pot de feu grégois à sa » roelle (bouclier), car se il se feust pris a riens sur li, il » eust esté ars (brûlé).

Une autre fois, dans un engagement avec le roi de Sicile, les ennemis « li firent courre sus à leur gent à pié, en tel » manière que ceulz à pié li getoient le feu grégois... Et » quant le roi (saint Louis) oy ce il feri des esperons parmi » les batailles son frère, l'espée au poing, et se feri entre » les Turcs si avant, que il li empristrent la colière de son » cheval de feu gréjois. »

Plus loin : « Ils getèrent le feu gréjois ou (au) hordis » (palissade) que il y avoient fait faire, et le feu s'i prist » de légier, car les Templiers y avoient fait mettre grans » planches de sapin. »

Ce fut dans cette même bataille que « il avint ainsi que » les Turcs couvrirent monseigneur Guion Malvoisin de feu » gréjois que à grant peinne le porent esteindre sa gent. »

On voit clairement d'après ces extraits ce qu'il faut croire des effets terribles attribués au feu grégeois, qui, dans la croisade de saint Louis, ne causa d'autre dégât que l'incendie de trois châteaux en bois, et d'une palissade de planches de sapin. Il n'est pas dit une seule fois qu'on doive lui attribuer une seule mort d'homme, et bien mieux, Guillaume de Boon en reçut un pot sur son bouclier, saint Louis en eut la colière de son cheval toute remplie, Guillaume de Malvoisin en fut tout couvert, sans que Joinville mentionne qu'il en soit résulté le moindre accident pour un quelconque des trois, ce dont, dans le cas contraire, il n'eût certes pas manqué de nous instruire. Ainsi sa relation prouve irrécusablement que les effets du feu grégeois étaient nuls ou à peu près nuls sur les hommes.

Le feu grégeois était-il inextinguible ? — Nous n'avons pu, malgré les recherches les plus minutieuses dans les écrivains byzantins, rencontrer un seul mot qui fît la moindre allusion à la propriété si gratuitement prêtée au feu grégeois d'être inextinguible et de brûler dans l'eau. Dans Joinville, au contraire, il est à chaque instant question du feu grégeois que l'on éteint. Mais comme on pourrait nous objecter que la plupart des chroniqueurs occidentaux affirment que le feu grégeois ne s'éteignait qu'au moyen du vinaigre, du sable ou d'autres bizarres ingrédients, nous allons citer un texte concluant dont personne jusqu'ici n'a fait aucun usage, et qui pourtant nous semble être décisif.

L'historien grec Cinname, parlant d'une chasse donnée à un navire vénitien, s'exprime en ces termes : « Les Grecs » le poursuivirent jusqu'à Abydos, et s'efforcèrent de le » brûler en lançant le feu mède ; mais les Vénitiens, accou-» tumés à leurs usages, naviguèrent en toute sécurité, après » avoir recouvert et entouré leur navire d'étoffes de laine » imbibées de vinaigre. Aussi les Grecs s'en retournèrent-ils » sans avoir pu exécuter leur dessein ; car le feu, lancé de » trop loin, ou ne parvenait pas jusqu'au bâtiment, ou, » atteignant les étoffes, était repoussé et s'éteignait en tom-» bant dans l'eau. »

Dans ce passage important, il est question de la prétendue propriété que l'on reconnaissait au vinaigre d'éteindre les incendies, et en particulier ceux causés par le feu grégeois. Cette croyance ne reposait sur aucune base solide, car la composition chimique du vinaigre, qui n'est que de l'eau contenant environ $\frac{1}{10}$ de son poids d'acide acétique, ne peut en aucune façon le rendre plus propre que l'eau à éteindre un feu quelconque. Il ne faut pas non plus s'imaginer que ce préjugé doive son origine à l'usage du feu grégeois, car il se retrouve dans un ouvrage d'Énée le Tacticien, qui vivait environ trois cent soixante ans avant Jésus-Christ. Quant à l'inextinguibilité du feu par l'eau, dont il est question fort souvent dans certains chroniqueurs des croisades, on n'a pas besoin de recourir au feu grégeois pour l'expliquer ; c'est un phénomène qui se reproduit journellement chez nous dans les incendies un peu considérables :

l'eau, surtout lorsqu'elle y est appliquée en petite quantité, se décomposant par la chaleur, ne sert qu'à attiser la flamme; et il a dû se renouveler maintes et maintes fois sous le climat brûlant de la Syrie, où les machines et les tours en bois, promptement desséchées par un soleil ardent, offraient une proie facile à l'incendie; mais il faut se garder d'attribuer à la nature même du feu ces résultats, conséquences nécessaires des causes que nous venons d'énumérer. D'ailleurs, rien n'est plus aisé que de composer un feu très difficile à éteindre. On sait que rien ne peut empêcher la combustion de nos mèches d'artillerie, qui se consument entièrement sous l'eau.

Il est donc bien prouvé que le feu grégeois ne brûlait pas dans l'eau et n'était pas inextinguible.

La fin à une prochaine livraison.

MÉDAILLE
DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.



(Revers de la médaille.)

Jusqu'à l'année 1841, la médaille des députés est restée la même que celle que nous avons publiée (1835, p. 365). Au commencement de la session de 1842, il leur en a été distribué une nouvelle : c'est celle dont nous publions ici le revers, la face représente les traits du roi.

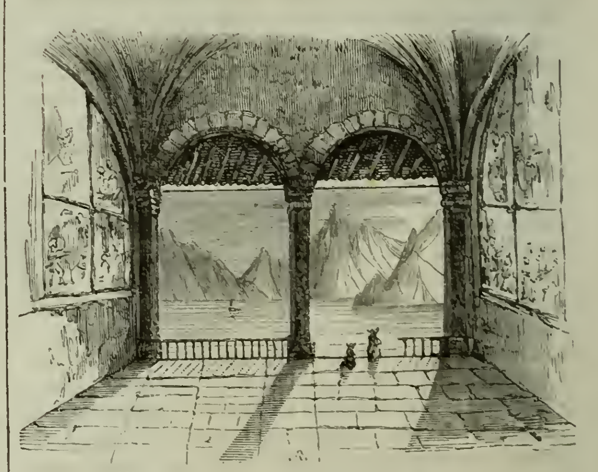
Depuis plusieurs années l'ancienne médaille était l'objet d'observations critiques, fondées tant sur son exécution que sur son petit module. La résolution définitive de la changer a été prise, sur la proposition des questeurs, par la Chambre elle-même, à la suite d'un rapport de sa commission de comptabilité déposé le 14 mai 1841. — Déjà, en 1839, la Chambre avait voté pour 1840 un crédit destiné à la fabrication d'une nouvelle médaille plus digne de sa destination; mais c'est seulement en 1841 qu'on s'en est sérieusement occupé. A cette époque, deux projets furent soumis par les questeurs à la commission de comptabilité : l'un par M. Galle, membre de l'Académie des beaux-arts, offrant d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre la France sous la figure de Minerve, inscrivant les lois sur une table, avec ses attributs ordinaires. Ce projet ne fut point accepté. Le deuxième projet, qui eut la préférence, fut présenté par M. le ministre de l'intérieur, qui proposa de faire exécuter les coins, aux frais de son département, sur le dessin de M. Petit. Le sujet représente la France debout, tenant de la main droite une table sur laquelle est inscrit le mot : *Lois*. A sa droite, sur les marches de la tribune, sont l'Agriculture et le Commerce (Cérès et Mercure); à sa gauche, les génies de la science et des beaux-arts (Uranie et Apollon). Dans le champ, en haut, on lit : *Chambre des députés;* à l'exergue : *Session*, et le millésime de l'année.

Le module de la nouvelle médaille est de 50 millimètres. L'ancienne n'en avait que 40.

La médaille distribuée aux députés est en argent : elle sert de carte d'entrée dans tous les établissements publics où l'on n'est admis qu'avec des billets : musées, expositions des tableaux, expositions des produits de l'industrie, etc.

CHAPELLE DE GUILLAUME TELL.

Le lac des Quatre-Cantons forestiers, le plus poétique des lacs suisses, n'a guère que 32 kilomètres (8 lieues) dans sa plus grande longueur. Aspects imposants, sublimes; perspectives variées, gracieuses; souvenirs terribles, touchants, glorieux; scènes à la fois douces et sévères de la nature et de l'histoire, tout ce qui peut charmer ou étonner le regard du voyageur, ennoblir sa pensée, faire battre son cœur, semble réuni en cet étroit espace. Sur sa rive la plus escarpée et la plus sauvage, au pied du sombre et menaçant Achsenberg, élevé de 1 700 mètres au-dessus des eaux, on voit s'avancer une petite plate-forme que l'on nomme Tellenplatte ou Tellensprung. Ce fut sur ce rocher que Guillaume Tell s'élança hors de la barque dans laquelle Gessler le conduisait à son château de Kussnacht, lorsqu'une effroyable tempête força le tyran de délivrer son prisonnier et de se confier à son habileté. Ce fut de là que Guillaume Tell partit pour aller attendre, « dans le chemin creux » où s'élève une autre chapelle, le passage du gouverneur. Quatre-vingt-un ans après cet événement, et trente ans après la mort de Tell, on construisit une chapelle sur ce rocher, et cent quatorze personnes qui avaient connu Tell personnellement se trouvèrent présentes à sa construction. Cette chapelle, d'une architecture très simple, ne renferme que deux autels de pierre, sur lesquels on célèbre tous les ans, le premier vendredi après l'Ascension, une messe en mémoire du héros. Les murailles et les voûtes sont couvertes de peintures historiques. On ne représente ordinairement que la vue extérieure de ce modeste temple de la liberté suisse. Une jeune voyageuse a bien voulu détacher pour nous de son album cette vue intérieure qu'elle-même a dessinée dans un mo-



(Vue intérieure de la chapelle de Guillaume Tell, au bord du lac des Quatre-Cantons.)

ment où, à l'ombre, au fond de la chapelle, elle embrassait du regard, au-delà de l'arcade, le lac et sa rive opposée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ARLESANNES.



(Costumes des femmes, à Arles.)

J'étais à Arles en 18..., et, selon ma coutume, parcourant seul le pays, je faisais mes découvertes moi-même, et m'égarais sans guide dans le labyrinthe inextricable de ses ruelles étroites, sales, tortueuses, inégales, qui circulent à travers des masures et de magnifiques ruines antiques, enterrées sous d'ignobles ruines modernes.

Un des côtés que je fréquentais le plus, hors la ville, c'étaient les Aliscamps, qui semblent être le cimetière de plusieurs nations entassées. Quoiqu'on en eût déjà enlevé beaucoup de tombes, et profané, fouillé tout le reste, l'aspect de ces vastes champs de mort n'était pas moins désolé, moins solennel, qu'aux jours où leurs sépulcres épars fournissaient au poëte une de ses comparaisons sobres et imposantes :

Si come ad Arli, ove 'l Rodano stagna,
Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo.
DANTE.

Souvent je passais la matinée à deviner ces inscriptions à demi effacées par la main du temps. Arles, à cette époque, n'était pas encore enrichie d'un musée (1), et toutes les pierres tombales n'avaient pas encore été violemment arrachées aux lieux dont elles consacraient les souvenirs, pour aller parer de noms romains, d'*ex voto* aux divinités païennes, les murs fraîchement récrépis d'une église gothique.

Un jour que je m'étais longtemps oublié aux Aliscamps, le sourd murmure des flots du Rhône qui accéléraient leur marche, le froid soudain qui me forçait à boutonner mon habit jusqu'au col, la poussière jaunâtre qui m'enveloppait d'une sorte de brouillard desséchant, m'avertirent de l'approche de la bise, du mistral, comme on nomme le vent du nord, fléau du pays. Je me hâtai de rentrer en ville. Les épitaphes latines que j'avais déchiffrées et transcrites n'ont laissé de souvenir que sur l'agenda où je les copiais. La seule inscription qui se soit fixée dans ma mémoire est celle que j'avais vue, une ou deux semaines auparavant, à Carpentras, au-dessous d'un bas-relief représentant une offrande de fleurs et de fruits. Ce n'est pas que j'eusse pu la comprendre ni même en lire les mots, que l'on m'assura être phéniciens. Mais l'explication, plus ou moins juste, donnée sur le lieu même, me frappa vivement ; et, peut-être me la rappelai-je d'autant mieux que je ne l'ai point écrite ; elle était à peu près conçue en ces termes : « Bénie » soit Thébé, fille de Thelhui, prêtresse d'Osiris, qui ne » s'est jamais plainte de personne. »

Depuis, je ne vois pas une seule lettre incrustée dans la pierre, sans que cette phrase antique me revienne aussitôt en mémoire ; et ce souvenir de la résignation d'une femme, traversant tant de siècles et de peuples, a toujours eu le pouvoir de ramener la sérénité sur mon front, un sourire de bienveillance sur mes lèvres. C'est sans doute à cette

(1) Le Muséum d'Arles, d'une date assez récente, a été établi dans la vieille église de Sainte-Anne.

expression satisfaite et affectueuse que je dus l'apostrophe qui m'accueillit au moment où, près de rentrer dans mon auberge, je m'arrêtais à considérer un groupe d'Arlesannes. A l'abri d'un porche, elles vendaient des fleurs et des fruits, tout en tricotant, selon l'usage de nos départements du Midi. En Provence, les femmes tricotent en se reposant, en allant, en venant, en faisant leur ménage, à la promenade, enfin partout et toujours.

La jolie railleuse qui m'interpellait en patois portait gracieusement le gracieux costume d'Arles : le petit fond de bonnet, retenu par un large ruban de velours ouvragé sur des cheveux noirs et brillants ; le grand fichu brodé, dessinant un cou rond, entouré d'un esclavage d'or, et laissant deviner la taille la mieux prise ; le tablier et le jupon court, de belle et riche étoffe, ne cachant que le haut d'une jambe fine chaussée d'un bas de soie bien tiré, et le pied élégant serré dans un soulier étroit. Les libertés que les Arlesannes prennent avec les passants ne tirent point à conséquence, et je répondis de mon mieux, un peu fâché de ne pouvoir le faire en provençal, à l'agacerie naïve dont j'étais l'objet : on m'accusait d'avoir tout l'air d'un garçon qui vient de rencontrer sa belle, sa *poulida pastorella ;* je le soupçonnai du moins d'après le peu de mots que j'avais compris. Mais j'eus beau débiter de l'air le plus agréable ma réponse enjolivée d'un compliment, elle prouva que je n'étais point *Arlétan*, et fit taire le groupe babillard. Il n'y eut plus d'innocentes railleries, plus d'agaçants sourires pour *l'étranger ;* et, même en qualité de chaland, je ne pus parvenir à renouer la conversation avec les jolies marchandes.

Cependant, la mère d'une de ces espiègles condescendit à échanger avec moi quelques mots de français, qu'elle parlait avec plus de facilité que le reste de la bande. Elle avait, elle aussi, une belle tournure avec sa mante plissée, sa marmotte qui entourait son visage à la façon des bandelettes qui encadrent les figures de matrones juives dans quelques tableaux du Poussin, et son petit chapeau plat mis de côté pour ombrager un front encore pur. Je pris goût à sa façon brusque et décidée ; et lorsque j'appris dans mon auberge que cette femme était une héroïne des *Ferrades*, je fus ravi d'avoir fait sa connaissance et fort disposé à la cultiver.

J'avais déjà assisté à une de ces fêtes brillantes qui se donnent tous les ans autour des *mas*, ou métairies, des environs d'Arles. Chaque propriétaire de ces vastes fermes possède dans les immenses troupeaux qui parcourent en liberté les vastes pâturages de la Camargue et du plan du Bourg, un certain nombre de bêtes à cornes. Pour que chacun puisse distinguer sa propriété, à certaines époques on marque au front les génisses et les jeunes taureaux, opération qui n'est pas sans danger, et qui attire d'autant plus de monde que c'est une occasion de festins et de réjouissances. C'est là ce qu'on appelle *la Ferrade*.

Deux bouviers, armés d'un trident, montés sur les petits chevaux de la Camargue, de race sarrasine, qui sont pleins de fougue et d'ardeur, vont galoper au milieu des troupeaux effrayés. Ils choisissent, isolent un des jeunes taureaux, le poussent malgré lui, esquivent sa colère, déjouent ses efforts pour rejoindre ses compagnons, et dirigent sa course jusqu'au milieu d'un amphithéâtre formé de charrettes, charrues, voitures, chars de toutes sortes, ornés de fleurs, de flocons de rubans, de banderoles, et servant de gradins à des milliers de spectateurs. L'animal bondissant est tout-à-coup renversé devant le brasier ardent où rougit le fer. Il est, de force, retenu à terre ; les cris *le fer ! le fer !* les applaudissements retentissent ; les mugissements de l'animal annoncent qu'il est marqué. On a lâché ses jambes et ses cornes : il se relève, farouche, furieux ; de son front baissé et fumant il menace les spectateurs ; et souvent c'est en franchissant d'un saut les obstacles qui s'opposent à sa fuite, qu'il sort du cercle et regagne en courant son pâturage (1). L'Arlesanne avec laquelle j'avais causé était femme d'un *bayle* ou berger, et plus d'une fois elle avait pris une part active à ces jeux violents. Poursuivant à cheval les génisses qui passent pour plus redoutables et plus rapides que les taureaux eux-mêmes, la courageuse amazone en avait amené plusieurs à ces ferrades, où plus de cent bêtes sont marquées en un jour ; et son intrépidité, son adresse, lui avaient valu l'admiration de tous les bayles des environs, une influence réelle dans tout l'*escabouët* (troupeau) que gouvernait son *homme ;* enfin, elle passait pour une maîtresse femme.

Je ne la rencontrai plus sans engager la conversation ; ce que je faisais avec d'autant moins de scrupule qu'elle ne laissait pas tomber une maille d'un éternel tricot qu'elle ne regardait jamais, sans perdre pour cela de vue deux jeunes fillettes élevées par elle et fréquemment gourmandées. Souvent, en causant avec moi, elle s'interrompait pour adresser quelques mots en patois aux enfants qui ne la quittaient pas ; si bien qu'un jour je m'avisai de lui demander si ses petites filles, dont la plus jeune pouvait bien avoir onze ans, savaient lire ? J'en doutais fort, vu qu'elles n'allaient point à l'école et qu'elles ne parlaient que patois.

— Ma fine non, *moun bouen* (mon bon), me répondit-elle d'un air décidé. M'est avis que ça ne vaut *ren* de donner aux *tchatonnes* plus d'esprit qu'elles n'en peuvent gouverner.

Fort partisan de la propagation des lumières, je fus scandalisé ; et, mal content d'une réponse dont je ne comprenais pas alors la véritable portée, je renouvelai ma question sous forme de reproche.

La matrone entreprit alors, avec beaucoup de vivacité, l'éloge de ses deux petites filles. — C'étaient des *braves* auxquelles il ne manquait *ren ;* la preuve, c'est qu'elle les avait élevées elle-même ; et l'orgueil qui se peignit alors sur son visage hâlé en relevait singulièrement l'expression. Le récit de leurs mérites, débité avec une rapide éloquence qui me ferma la bouche, fut long. Depuis l'art de faire le beurre et le fromage, jusqu'à celui de filer et aux différentes espèces de tricot et de tissage, je crois que tous les détails de ménage, tous les travaux qui peuvent occuper une femme, furent énumérés. Si l'une n'avait pas sa pareille pour faire la soupe à la tête de mouton, l'autre surpassait sa sœur dans l'art d'apprêter les *recuites* de lait de brebis. La Giselle avait un secret particulier pour tricoter les coins de bas ; et jamais fille n'avait eu plus d'adresse que la Madelonne pour filer la laine et la soie : c'étaient encore des jeunesses ; mais la crainte de Dieu et l'amour de la famille étaient là. Ces petites ne faisaient ni des *troutieros* ni des *fenestrieros*, elles ne couraient pas les *roumavagi* (les fêtes et foires de village) ; et ce ne serait pas un *ours mau lipats* (mal léché) que l'homme qui saurait trouver leur pareille de Saint-Remy jusqu'à la mer ! Aussi ce ne serait jamais de son vivant, à elle, que les *tchatonnes* perdraient leurs yeux dans un grimoire, ou saliraient leurs doigts dans un encrier.

Je quittai ma vieille amazone comme l'auraient fait beaucoup d'autres, en souriant avec dédain de son entêtement stupide et de sa crasse ignorance. Je ne connaissais d'éducation que celle des écoles, des pensions, des colléges ; il ne pouvait y en avoir de meilleure, à mon avis, puisqu'elle m'avait élevé, moi et les miens. Tout ce que je pouvais souhaiter de mieux aux classes laborieuses, c'était d'avoir la plus large part possible de cette instruction qui m'avait rendu capable de vivre honorablement de mes rentes, et d'occuper mes loisirs de façon à être rarement fatigué de la longueur des heures.

Certes, ce n'est pas moi qui ferai la guerre au meilleur de tous les instruments d'amélioration qui ait été donné aux générations humaines, à celui qui approvisionne la sagesse

(1) Voy. 1834, p. 215.

des pères pour la transmettre aux enfants, et qui dote chacun en particulier du trésor de science et de vertu amassé par tous. Mais cet admirable moyen d'enrichir et de former les intelligences n'est, après tout, qu'un instrument, qu'un moyen; et, quelque parfait qu'il soit, il peut être bien ou mal employé, nuire ou servir à celui qui en fait un bon ou un mauvais usage. Ce ne fut pas à Arles, ce fut à Paris que j'eus occasion de réfléchir sur ce point.

Bien que dans cette capitale le climat n'encourage guère à vivre, comme on le fait en Provence, en plein air, on peut y voir, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, sous chaque porte cochère, au coin de chaque carrefour, des laitières, des marchandes de fleurs et de fruits qui attendent les chalands. Leur sang, moins beau que celui des filles d'Arles, leur costume, fort loin d'être aussi pittoresque, aussi élégant, ni même aussi propre, n'attirent pas, ne flattent point les regards; cependant je m'aperçus bientôt que la plupart de ces femmes possédaient les avantages que j'avais en vain voulu procurer à la Giselle et à la Madelonne. Si jamais je n'avais découvert tricot ni ouvrage de femme quelconque entre leurs doigts parisiens (ce qui expliquait peut-être la négligence de leurs ajustements et l'état peu satisfaisant des chaussures et des jupons), en revanche je voyais constamment sur l'établi devant elles, ou dans leurs mains d'une propreté douteuse, quelque bouquin plus ou moins sale. J'aimais donc à penser que l'intelligence était mieux soignée que le corps et que l'esprit pouvait gagner en clarté, en élégance, en grâce, ce qui manquait aux ajustements. Je m'inquiétais seulement de voir le bon sens et l'ordre y gagner aussi peu.

Mais un soir, il arriva que deux de ces femmes se prirent de querelle au moment où je passais à portée de leurs voix glapissantes. Tandis que je hâtais le pas pour venir au secours, je songeais à cette Thébé « qui ne s'est jamais plainte de personne, » et je formais des vœux pour que l'inscription qui la bénit pût être gravée sur le chambranle de toutes les portes cochères. Ces mégères la liraient, me disais-je. Et qu'y a-t-il de plus puissant que l'exemple? C'est vivre avec les justes et les bons que de se complaire à la lecture de leurs actes, et leurs vertus peuvent devenir communicatives. Ces pensées ne m'empêchaient pas d'accourir, et j'arrivai à temps pour m'opposer à ce que des injures on en vînt aux coups.

Longtemps il fallut maintenir de force à distance les deux antagonistes, qui s'étaient, tout d'abord, prises aux cheveux, et qui vomissaient l'une contre l'autre le plus riche vocabulaire des plus effroyables injures. Les murmures circulant dans la foule ne ménageaient pas plus l'une que l'autre; les mots de paresseuses et de voleuses étaient les plus doux, et l'on parlait ouvertement de la dureté de l'une d'elles pour son pauvre petit enfant, qui, demi-nu, pleurait à côté de sa mère. Un livre, lancé par une de ces harpies, avait roulé à mes pieds; avant de le rendre j'y jetai un coup d'œil: c'était un recueil de crimes célèbres, suivi de quelques chansons odieuses.

La curiosité m'a porté depuis à regarder souvent les titres, à parcourir les brochures qui forment la lecture habituelle des marchandes à petits étalages, des femmes des marchés, des portières, des laitières, des cochers de voitures de louage, etc., dès que je trouvais occasion d'ouvrir ces sales volumes. Jamais il ne m'est arrivé de rencontrer un ouvrage de quelque valeur, propre à enseigner quelque chose, à porter à quelque bon sentiment, à éveiller quelque heureux instinct. Les moins malfaisantes de ces brochures, funeste enseignement populaire, étaient stupides. C'est alors que j'ai compris le mot de ma matrone d'Arles: Il faut que celui à qui l'on enseigne à lire n'ait que de bons livres dans les mains, afin qu'il apprenne à gouverner le surplus d'intelligence qu'il acquiert.

FABRICATION DU PAIN EN SUÈDE.

En Suède, même à Stockholm, les classes inférieures ne font du pain qu'une ou deux fois par an. Ce pain est de seigle mêlé d'avoine; on le nomme *kneckkebrœd* ou *kakebroë*. Il est rond et plat, de la forme et de la grandeur d'une assiette ordinaire, troué par le milieu, et n'a pas l'épaisseur du petit doigt. On en voit pendre, enfilés par centaines, aux plafonds des maisons de paysans. Ce pain, quoique excessivement dur, n'est pas désagréable au goût; on en présente sur la table des personnes les plus distinguées avec du pain de froment très bon et très blanc. Dans les temps de disette, et principalement dans le nord de la Dalécarlie, on ajoute à la farine de seigle et d'avoine de l'écorce de bouleau bien macérée et pilée, ce qui rend ce pain si dur qu'il faut des dents dalécarliennes pour pouvoir le manger. (Extrait du Voyage d'un officier hollandais en Suède.)

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN AFRIQUE.

(Voy. 1841, p. 403.)

ILE DE GORÉE.

Gorée, appelée Bir par les indigènes, île de l'Atlantique, sur la côte de la Sénégambie, au sud de la petite péninsule que termine le cap Vert, n'en est séparée que par le détroit de Dakar, large de 3 kilomètres. Cette île, par sa conformation, semble être le produit de quelque révolution d'un foyer volcanique. Elle se divise en deux parties. La partie haute, formée d'une montagne qui s'élève à pic à 160 mètres environ, et se prolonge vers l'ouest en colonnes basaltiques, offre, avec le fort qui la domine, le coup d'œil le plus pittoresque. La partie basse, élevée de six mètres au-dessus du niveau de la mer, et liée au plateau volcanique par une rampe roide et encaissée, est bordée de rochers qui laissent vers le nord-ouest une petite anse servant de débarcadère.

Découverte par les Portugais dans le quinzième siècle, Gorée a été occupée en 1617 par les Hollandais: ceux-ci furent les premiers Européens qui s'y établirent et la fortifièrent. Les Anglais s'en emparèrent en 1663; mais Ruyter la leur reprit deux ans après. Une escadre française, sous les ordres du comte d'Estrées, l'enleva à la Hollande en 1677, et la paix de Nimègue en assura la possession à la France. Vers 1785, sous le gouvernement de M. de Boufflers, elle était devenue le siége de tous les établissements français au Sénégal, et elle comptait cinq mille âmes de population. Mais depuis cette époque, l'établissement anglais de Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie, a graduellement déshérité Gorée de son importance. Aujourd'hui elle ne compte plus qu'environ quatre mille âmes: encore cette population est-elle presque entièrement composée de mulâtres et de nègres en grande partie esclaves.

Occupée en 1804 par les Anglais, rendue à la France en 1815, l'île de Gorée est située au milieu d'une rade naturelle formée par un baie qui existe entre le cap Manuel au nord, et le cap Sainte-Marie au sud. Cette rade, belle, spacieuse et capable de contenir une escadre qu'elle abrite même contre une attaque, est, depuis août jusqu'en novembre, exposée aux vents du sud-ouest. Le port, défendu par le fort Saint-François, offre un excellent mouillage. La marine y entretient toujours un stationnaire; mais, à de longs intervalles seulement, il est fréquenté par quelques uns des rares croiseurs que le gouvernement envoie pour réprimer la traite. Le débarcadère n'est d'ailleurs qu'une estacade en bois, d'un abord très difficile par les ras-de-marée. Pendant l'hivernage, des coups de vents appelés tournades, du mot espagnol *tornados*, mettent les bâtiments en péril; ils sont extrêmement forts, mais ils durent peu, le plus souvent une ou deux heures, parfois cinq, et très rarement huit. Durant la tourmente, l'aiguille fait ordinairement le

tour du compas. En général, les navires, de peur de ne pouvoir tenir sur leurs ancres, appareillent dès que le vent leur vient de l'arrière. A l'approche de la tournade, le ciel se plombe et s'obscurcit; puis, dans l'horizon le plus lointain, un point lumineux brille soudain comme un éclair et perce les ténèbres : presque aussitôt le vent arrive et souffle avec une violence extrême. Il soulève la mer avec une force telle, que les crêtes de chaque lame sont autant de lignes parallèles poussées vers la terre; mais il change si promptement de rumb que la mer n'a pas le temps de se faire.

La ville de Gorée embrasse plus des deux tiers de l'île, et est défendue par le fort Saint-Michel, placé au nord sur un rocher, et tenu en très bon état de défense. Une poudrière, un hôtel du gouvernement, une église, un quartier pour la troupe, un hôpital bien situé, mais peu spacieux, en sont les principaux établissements. Le débarcadère et le jardin du gouvernement servent de promenades publiques. Les maisons construites en basalte sont cimentées avec de la chaux et du sable, et terrassées à l'italienne. Le fort renferme le tombeau d'un des gouverneurs, simple pyramide élevée sur un bastion et entourée d'une grille. L'église est desservie par un prêtre catholique, homme de couleur. La garnison se compose d'une compagnie d'une centaine d'hommes et de quelques soldats du génie; elle est commandée par un lieutenant de vaisseau, gouverneur de la colonie.

L'île est stérile; on n'y voit guère qu'un ou deux palmiers, encore ne rapportent-ils point de fruits; mais l'air est salubre : des brises de mer tempèrent la chaleur presque toute l'année, et la fièvre jaune ne sévit que très rarement : aussi Gorée sert-elle en quelque sorte d'hôpital aux établissements français du Sénégal. L'eau potable manque dans la ville; deux sources, insuffisantes pour les besoins de la population (elles en alimentent à peine le quart), sourdent seules à la base du rocher; leur eau est saumâtre et de mauvaise qualité. Les habitants vont s'approvisionner à une aiguade située au fond de la baie, sur la presqu'île du cap Vert. C'est là aussi que les navires envoient leurs chaloupes faire de l'eau, ou plutôt c'est de cette même côte de Dakar que des goëlettes, armées et montées par les naturels du pays, viennent apporter aux navires des barriques d'eau, dont le prix est tarifé par le gouverneur. On a remarqué, comme un fait intéressant, que l'eau recueillie après les pluies prend à bord une odeur nauséabonde, et occasionne parfois des maladies. La colonie aurait grand besoin de bateaux-citernes pour être constamment prête à ravitailler les navires.

Le cabotage a lieu en grande partie par des pirogues construites d'un seul tronc d'arbre, qui font des traversées assez longues, parfois même de cinq heures, pour aller à la grande terre, et contiennent jusqu'à dix personnes. Il n'est pas rare non plus de voir une pirogue transporter un bœuf couché, tandis que deux autres bœufs sont amarrés en dehors et de chaque côté de l'embarcation par les cornes; amarrage qui, élevant leur tête au-dessus de l'eau, leur permet de respirer et d'arriver vivants à leur destination.

Les animaux de toute l'Afrique se trouvent dans l'île; elle est surtout peuplée d'une immense quantité de cochons, et les requins abondent dans la rade.

Le chef du royaume de Dakar, marabout depuis longtemps notre allié, rend très exactement visite à tous les navires de guerre qui abordent à Gorée, et ne manque jamais de demander en cadeau la charge entière des six coups de canon au salut desquels il a droit, aimant mieux les recevoir ainsi en nature qu'en fumée.

La grande terre est en général assez bien cultivée; la campagne est couverte d'énormes baobabs, ces géants des végétaux, au tronc large et court, au diamètre immense, aux branches gigantesques et touffues qui portent le fruit que l'on nomme pain de singe. On y voit également des plantations de riz et de beaux bananiers, mais en petite quantité. La côte est extrêmement poissonneuse. Une embarcation d'un navire peut aisément pêcher en une heure la quantité de poissons nécessaire pour les besoins de l'équipage pendant une journée.

Gorée est un lieu de relâche fortifié et l'entrepôt du commerce français sur la côte de Sénégambie. Outre les peaux, la gomme, les plumes d'autruche, les dents d'éléphant et la poudre d'or, elle en tire le bois et les provisions de tout genre dont elle a besoin. Ténériffe l'approvisionne de raisin, d'oranges et d'autres fruits.

La société est nulle à Gorée; seulement quelques négociants français y passent tristement leurs jours. L'aspect du pays, dans son ensemble, a quelque chose qui impressionne péniblement l'Européen; et pour la manière de vivre, il se trouve dans cette île plus loin de l'Europe que dans aucune des autres îles de l'Océanie.

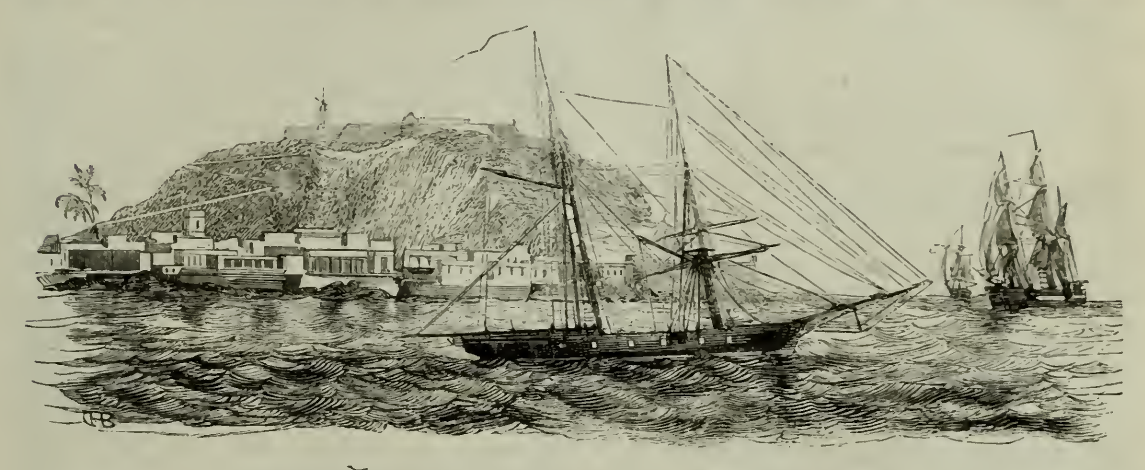


(Ile de Gorée, pointe Sud. — Dessin d'après nature par M. Durand-Brager.)

Toute la côte qui fait face à Gorée, et qui se prolonge dans la presqu'île du cap Vert, est habitée par les noirs Oualofs (plus vulgairement appelés Yolofs), que la présence des Européens a rendus plus belliqueux et plus redoutables que les autres tribus africaines. Ces noirs, du reste, ont gardé toutes leurs habitudes, sans que le contact des étrangers les ait le moins du monde modifiées. La race en est magnifique. Loin d'avoir rien de repoussant, la figure des femmes Yolofs a quelque chose qui la distingue des négresses

ordinaires, et qui la rapproche des Européens. Les femmes mariées ajoutent par-dessus le pagne (espèce de tablier qu'elles portent habituellement) une foule de colliers de verre appendus le long des hanches. Ces ornements sont leur plus grand luxe et le signe distinctif de leur position et de leurs ressources. Les Yolofs sont au surplus industrieux; ils fabriquent des tissus assez beaux, principalement des toiles de Bengali, dont ils font des pagnes, des ceintures, des écharpes.

Les principaux habitants de l'île de Gorée sont les Signarres, espèce de métis ou mulâtres. Les hommes de cette race sont assez laids, tandis que les femmes, au contraire, sont très jolies. Plus intelligentes, plus vives, plus rusées que les hommes, elles réalisent souvent de belles fortunes



(Ile de Gorée, pointe Est. — Dessin d'après nature par M. Durand-Brager.)

dans leur trafic d'échanges. La toilette d'une Signarre est très coûteuse. Sa tête est ceinte d'un riche madras; un bandeau brodé en or couvre son front; à la ceinture, sur sa chemise blanche, se noue un pagne en coton ou en laine, dont le tissu ne le cède pas en finesse aux plus beaux cachemires; un autre pagne flotte sur ses épaules; à ses bras, à ses pieds, à ses oreilles, brillent des bracelets, des anneaux, des pendants d'or massif artistement ciselés. Quant à son collier, suivant l'usage moresque, il se compose de pièces d'or monnayé enfilées par le milieu. Les Signarres font aussi consister le luxe dans la profusion des bijoux dont ils couvrent leurs esclaves, et il n'est pas rare d'en voir les pieds, les bras et les mains chargés de bagues et de bracelets.

SINGULIÈRES COUTUMES
DANS L'ARCHIPEL SANDWICH.

Le voyageur King a vu des sauvages porter cette singulière coiffure dans l'archipel Sandwich, que l'on désigne aussi sous le nom d'archipel Hawaï ou Owhyhi, nom emprunté à l'île où Cook a été tué, et qui est la plus grande de ce groupe. Ce casque, assez semblable à l'écorce d'une citrouille, était surmonté de petits rameaux verts, et orné de petites bandelettes d'étoffe, en guise de barbe. Un jour, des hommes coiffés de cette manière vinrent le long du bâtiment sur une double pirogue : ils faisaient des gestes et des grimaces qui semblaient annoncer des intentions bouffonnes. Cet usage parait avoir cessé, ainsi que d'autres non moins bizarres, depuis que les rapports avec les Européens se sont multipliés. Jadis, pour faire la conversation, on se couchait à plat ventre sur des nattes. Boire, manger, dormir, jouer, danser, était toute la vie des chefs en temps de paix : aussi étaient-ils d'un embonpoint remarquable, que les liqueurs fortes tendent de jour en jour à diminuer. Pour consacrer un mariage, il suffisait que le futur jetât une pièce d'étoffe sur sa fiancée en présence de ses parents et de ses amis. Parmi les jeux des Hawaïens, on fut étonné de trouver une espèce de jeu de dames très compliqué : le damier avait 238 cases sur 17 rangs; les joueurs y faisaient manœuvrer de petits cailloux d'une case à l'autre. Un autre jeu consistait à cacher une pierre sous un morceau d'étoffe chiffonnée; les joueurs, armés de petits bâtons,



(Un Hawaïen.)

cherchaient à le frapper. Les danses, qui faisaient partie, comme partout, des cérémonies religieuses, avaient en général un caractère doux et grave, et étaient accompagnées

de chant. On a conservé les paroles suivantes improvisées par une femme sur la tombe d'un illustre chef :

Hélas! hélas! mort est mon chef! — mort est mon seigneur et mon ami; — mon ami dans la saison de la famine; — mon ami dans le temps de la sécheresse; — mon ami dans ma pauvreté; — mon ami dans la pluie et le vent; — mon ami dans la chaleur et le soleil; — mon ami dans le froid de la montagne; — mon ami dans la tempête; — mon ami dans le calme; — mon ami dans les huit mers. — Hélas! hélas! il est parti, mon ami, — et il ne reviendra plus.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite. — Voy. p. 150, 249.)

La ville de Schœnenthal (Elberfeld) repose dans un gracieux vallon qui s'étend de l'orient à l'occident, et qu'une petite rivière nommée la Wupper parcourt dans toute sa longueur. En été, le sol, sur une circonférence de plusieurs milles, est tout couvert de toiles qui semblent une couche de neige, et le bruit de l'industrieuse activité des habitants remplit l'air comme d'un bourdonnement d'abeilles.

Le 1er mai 1772, descendaient du haut d'une colline vers cette ville trois personnes : un vieillard, une jeune femme et un homme. Le vieillard fumait une pipe qu'il ôtait de temps à autre de sa bouche pour exposer en termes brefs et précis des conseils d'économie domestique, la jeune femme et son compagnon se tenaient par la main et l'écoutaient à demi : ils avaient tous deux le cœur plein d'émotions qui n'étaient pas toutes de bonheur.

Le vieillard était M. Friedenberg : sa fille Christine était mariée à Stilling, et il les conduisait à Schœnenthal, où le jeune ménage allait se fixer. Car Stilling avait depuis quelques mois son diplôme de docteur, et allait enfin commencer la pratique de la médecine. Il était sans fortune aucune; sa femme n'en avait pas plus que lui; mais il espérait que sa profession suffirait à les faire vivre. Son sort était maintenant uni à une personne qu'il aimait de toute son âme, et il était indépendant.

Le mouvement et le bruit réveillèrent tout-à-coup Stilling au milieu des rêves qu'il faisait pour son avenir. Ils arrivèrent après quelques minutes à la maison que des amis leur avaient louée. Elle était un peu à l'écart de la rue principale, sur les bords de la Wupper, au milieu d'un petit jardin d'où l'on jouissait d'une vue magnifique.

Une petite servante les y attendait depuis plusieurs jours. Après avoir tout examiné et avoir dit son avis sur chaque chose, M. Friedenberg prit congé de ses enfants avec toute sorte de vœux pour leur prospérité. Les jeunes époux restèrent seuls, les yeux remplis de larmes. Le mobilier était des plus modestes : six chaises de bois, une table, un lit, un autre pour la domestique, une couple d'assiettes, six tasses de faïence, deux marmites, le linge et les vêtements les plus indispensables; voilà tout ce que contenait la maison. Le mobilier fut réparti du mieux que l'on put, et pourtant tout paraissait bien vide. On ne songea même pas au troisième étage qui resta désert. Quant au coffre-fort, il était encore moins meublé : cinq écus de l'Empire ne s'y trouvaient que trop à l'aise.

Il fallait une grande confiance en l'avenir pour pouvoir dormir dans une pareille situation; et cependant Stilling et sa femme goûtèrent un paisible repos; ils pensaient que la Providence ne les abandonnerait pas. Le lendemain, Stilling fit ses visites. Christine ne l'accompagna pas, car elle désirait vivre aussi inconnue et cachée que possible. L'accueil que reçut Stilling ne fut pas de nature à l'encourager beaucoup. Quelques uns de ses amis, piétistes exaltés, lui firent surtout froide mine, en le voyant vêtu de ses habits de marié : ils le trouvèrent trop mondain; au lieu de la simple perruque ronde à peine poudrée qu'il portait autrefois, il avait une perruque à bourse, des manchettes et un jabot. Les riches négociants le reçurent avec politesse, et rien de plus; leurs regards trahissaient cette pensée : « Ne me demandez pas de l'argent, de l'appui ou de l'affection; si vous me rendez des services, je vous paierai vos peines, et voilà tout. » Tout cela attristait profondément Stilling. Les sept années qu'il avait passées chez l'excellent M. Spanier l'avaient habitué à l'aisance; ses relations à Strasbourg avec Gœthe, Herder, et tant d'autres esprits distingués, lui avaient fait sentir tout le prix de conversations sympathiques, instructives et élevées : et voilà qu'il se trouvait jeté tout-à-coup au milieu des intrigues d'une petite ville, dans un monde où tout respirait l'amour du gain, où l'on n'estimait les savants que d'après leurs richesses, où tout ce qui s'appelait sensibilité, culture intellectuelle, sciences, était tourné en ridicule, et celui-là seul était honoré qui gagnait beaucoup d'argent. Stilling était là comme une toute petite lampe à laquelle personne ne paraissait disposé à demander ni lumière ni chaleur. Dès les premiers instants, il sentit son cœur oppressé.

Deux jours, trois jours s'écoulèrent sans que personne vînt réclamer ses secours. Les cinq écus se fondaient en petite monnaie avec une rapidité désespérante. Le quatrième jour arriva une femme d'un village des environs. Son fils, âgé de onze ans, avait eu la rougeole trois mois auparavant; il était sorti trop tôt; l'humeur était rentrée, s'était portée au cerveau et avait produit divers accidents si étranges que la pauvre femme croyait son fils ensorcelé. Il était depuis six semaines couché dans son lit sans aucun sentiment et sans pouvoir remuer aucun membre, excepté le bras droit, qui s'agitait continuellement d'un mouvement convulsif. Les médecins l'avaient abandonné. Fallait-il donc, pensait Stilling, commencer sa carrière par un malade abandonné de tous ses confrères? L'âme remplie d'incertitude et de tristesse, il prit sa canne et son chapeau, et partit pour Dornfeld. Après avoir fait sa visite, il dit à la femme qu'elle pourrait revenir chez lui dans une heure, ayant besoin de ce temps pour réfléchir au singulier état de son enfant. Il se rappela en chemin que son professeur vantait l'huile animale de Dippel comme un excellent antispasmodique; il s'arrêta d'autant plus volontiers à ce remède, que sûrement aucun des précédents médecins ne l'avait employé vu qu'il n'était plus à la mode. Arrivé chez lui, il prescrivit un sirop dont cette huile était la base. On vint chercher l'ordonnance, et deux heures après on revint en toute hâte appeler Stilling. Il y courut, et trouva le malade assis sur son lit, joyeux et bien portant. On lui rapporta que l'enfant, dès qu'il eut pris une cuillerée du sirop prescrit, s'était trouvé beaucoup mieux. On peut se représenter la joie de Stilling; la maison ne désemplissait pas de gens qui voulaient voir le miracle; on regardait le docteur comme un ange du ciel. Les parents pleuraient de joie et ne savaient comment témoigner leur reconnaissance. Stilling rougissait et souriait intérieurement des louanges qu'on lui prodiguait et qu'il avait si peu méritées, car la guérison était le résultat bien moins de son habileté que d'une rencontre fortuite. Il prescrivit encore quelques fortifiants, et le malade fut complétement guéri.

Cette première cure fit grand bruit. Les aveugles, les paralytiques et les impotents de toute sorte accoururent; mais comme l'huile de Dippel n'était pas un remède à tous les maux, et que Stilling n'avait pas trouvé d'autre spécifique, le concours diminua peu à peu, et se réduisit à une clientèle régulière qui pouvait à la rigueur suffire à son entretien. Cependant ses confrères se déchaînaient contre lui, le faisaient passer pour un charlatan, et détournaient de lui par tous les moyens possibles la confiance publique.

Un malheur plus grand vint accabler le pauvre Stilling. Christine fit une cruelle maladie. Elle avait de violentes convulsions qui duraient des heures entières et ébranlaient à faire pitié ce corps si frêle. Bientôt elle eut tous les symptômes de la pulmonie. A cela venaient se joindre journellement

les soucis de la pauvreté. Stilling n'avait point de crédit, et tout était si cher! Chaque matin, à son réveil, cette question tombait sur son cœur comme un poids insupportable : « Auras-tu de quoi te nourrir aujourd'hui? » Il était rare qu'il eût de l'argent pour deux jours. Il est vrai qu'il manquait de prévoyance. Il envoyait souvent les pauvres prendre leurs remèdes à la pharmacie sur son propre compte : de là des dettes qui lui suscitèrent plus tard bien des embarras. En sorte que sa clientèle augmentait parmi les malheureux, lui causait beaucoup de peine et lui rapportait fort peu. Christine s'en tourmentait, car elle était économe : elle cherchait ainsi que lui à diminuer le plus possible les dépenses d'habillement et de nourriture.

Les premiers temps du mariage de Stilling furent donc bien pénibles. Il ne trouvait de joie et de repos que dans l'affection que lui témoignait Christine. Au milieu des inquiétudes qui le tourmentaient sans cesse et de toutes parts, il ressemblait au pèlerin qui traverse pendant la nuit un bois rempli de bêtes féroces, et qui de moment en moment les entend hurler autour de lui. Quand il allait à Rasenheim, il n'osait rien dire de sa situation pour ne pas exciter d'inquiétudes; car M. Friedenberg l'avait cautionné pour la somme avec laquelle il avait fait ses études. Il n'osait pas même confier toutes ses douleurs à Christine qui n'aurait pas pu les supporter.

Il lui arrivait quelque chose de singulier dans l'exercice de son art : il guérissait plus facilement les pauvres que les riches : ce n'était pas le moyen de faire fortune. Là où il avait affaire à des nerfs délicats, des sens émoussés, une imagination surexcitée et toutes les complications des maladies des gens du monde, il ne savait plus qu'ordonner. Dans sa bonne foi, il s'en prit à son peu de savoir, et il résolut d'étudier et de méditer jusqu'à ce qu'il eût porté les règles de son art à une certitude presque mathématique. Ce pénible travail augmenta considérablement ses connaissances, mais en même temps lui fit comprendre de mieux en mieux l'impossibilité d'atteindre le but chimérique qu'il s'était proposé. Il voyait clairement que le médecin ne peut faire que très peu de chose, et ne doit en quelque sorte avoir d'autre ambition que d'aider la nature.

Au printemps de 1775, il était dans un village voisin de Schœnenthal, lorsqu'il se présenta à lui dans la rue une jeune femme aveugle qui s'écria : Où est le docteur? — Ici, ma bonne; que voulez-vous? — Ah! s'il vous plaît, regardez mes yeux. Voilà quelques années que je suis aveugle. J'ai deux petits enfants que je n'ai pas encore vus! Mon mari est un pauvre journalier qui travaille bien, mais qui ne peut pas suffire à tout; autrefois je pouvais filer, je ne le puis plus maintenant. Ah! nous sommes bien malheureux! — Stilling l'examina, et dit : Vous avez la cataracte; peut-être pourrait-on vous soulager, mais il faudrait vous faire l'opération. — Et ne savez-vous pas la faire, vous, monsieur le docteur? — Oui, mais je ne l'ai pas faite encore. — Oh! commencez par moi. — Non, ma bonne femme; je pourrais ne pas réussir, et vous seriez aveugle pour la vie. — Mais si je veux en courir la chance! Je ne deviendrai pas plus aveugle que je ne le suis maintenant. Je vous en supplie; il le faut, c'est votre devoir; si vous me le refusez, je vous le reprocherai au dernier jour. Ces paroles étaient autant de coups de poignard pour Stilling. Il était dans une grande perplexité. Il persista cependant à refuser. Mais le pasteur du village lui ayant écrit une lettre pressante le lendemain, il se détermina à tenter l'opération, qui réussit parfaitement.

Cette cure commença sa réputation d'oculiste, qui plus tard fut si grande dans toute l'Allemagne.

Vers ce temps, Stilling fut appelé un matin de bonne heure dans une auberge de la part d'un étranger. On l'introduit dans une chambre à coucher. Le malade avait la tête et le cou tout enveloppés de linges; il sort son bras, en disant d'une voix faible et sourde : « Tâtez-moi le pouls, monsieur le docteur, je suis bien malade. » Stilling le tâte : « Le pouls va bien, dit-il; je ne vois aucun indice de maladie. » Aussitôt l'étranger éclate de rire et lui saute au cou : c'était Gœthe. Stilling tout joyeux emmène son ami chez lui. Christine l'accueillit fort bien, et se mit à préparer le dîner, tandis que les deux amis allaient faire une promenade aux environs. Gœthe faisait avec Lavater un voyage d'agrément dans la contrée. Stilling et Lavater causèrent beaucoup ensemble et devinrent amis. Lavater ne partit pas sans avoir fait prendre le portrait de Stilling pour sa *Physionomique*. Gœthe apprit que Stilling avait écrit sa biographie, et en emporta le premier cahier pour le lire à loisir. Cette journée fut pour Stilling le principe de bien des directions importantes dans sa singulière destinée.

La suite à une autre livraison.

TRADITIONS DE LA MOSELLE.

Du sein des Vosges jaillissent les deux sources de la Moselle, dont les frais rivages, les riants aspects et les souvenirs historiques répandus sur ses bords attirent les regards et l'attention des voyageurs. Faible et petite à son origine, elle grandit de distance en distance, et coule à travers des champs féconds et de magnifiques prairies. Çà et là, en la suivant dans son cours, on aperçoit l'ancien *Castrum Romaricum*, aujourd'hui Remiremont; Bajon, Vaudemont; la noble cité de Toul, autrefois ville libre de l'Empire, qui se vantait d'avoir été fondée par Tullius Hostilius. Elle arrose dans sa marche rapide la charmante ville de Nancy, célèbre par la mort de Charles-le-Téméraire, le château de Custines, l'ancien Pont-à-Mousson, et Metz, jadis capitale du royaume d'Austrasie. Au-delà de Thionville (en allemand *Diedenhofen*), elle arrive enfin sur le sol allemand. Mais c'est à partir de Trèves que la vallée de la Moselle se montre dans toute sa romantique beauté. Cette vallée de la Moselle, avec son ancienne *Augusta Trevisorum*, est par ses souvenirs historiques un des points les plus intéressants de l'Allemagne. Ici vivait, il y a des siècles, un peuple dont la culture et les monuments étonnèrent les Romains eux-mêmes; ici éclata le premier rayon évangélique qui devait plus tard éclairer toute l'Allemagne; ici des milliers de martyrs consacrèrent par leur mort le dogme de la nouvelle religion. Des rives de la Moselle, l'enseignement évangélique et la civilisation se répandirent dans toute l'Allemagne. Là s'ouvre un vaste champ d'études pour l'historien : là vivent d'anciennes traditions romantiques qu'on aime à entendre raconter.

Le pont de Coblentz, qui faisait l'admiration de nos aïeux, étonne encore les voyageurs. Les ornements gothiques, les nombreuses tourelles qui le décoraient autrefois ont disparu; mais il n'en a pas moins un aspect imposant par son étendue et par la solidité de ses arches. La construction de ce pont offrait, aux temps où elle fut entreprise, d'énormes difficultés, et pour les vaincre il fallait l'esprit audacieux et persévérant de Baldoin, l'un des plus grands prélats du moyen-âge. Plusieurs fois déjà la maçonnerie avait été faite, et toujours les flots impétueux en enlevaient les lourdes pierres. Un jour, Baldoin était sur la colline, pensif et soucieux; un nouveau débordement venait d'anéantir l'arche du pont qu'il avait fait élever quelques jours auparavant. Tandis qu'il réfléchissait aux moyens de réparer ce nouvel accident, tout-à-coup il se sentit légèrement frapper sur l'épaule; il se retourne, et il aperçoit le Tentateur, avec ses cornes et sa queue, qui jette sur lui un regard ironique. Le vertueux prélat élève la main pour l'exorciser; mais le prince de l'enfer l'arrête, et lui dit :

— Un instant, seigneur évêque; je viens à vous avec de bonnes intentions, et je ne mérite pas que vous me re-

poussiez si froidement. Votre chagrin me fait de la peine, je l'avoue, car je vous veux du bien. Ne froncez point ainsi le sourcil; pourquoi le diable ne pourrait-il avoir quelque affection pour un brave homme? Ecoutez-moi donc : je vais, si vous le voulez, vous bâtir un pont aussi large, aussi solide que vous pouvez le désirer. Pour cela je ne vous demande rien, pas même la pauvre âme que l'on m'accorde d'ordinaire en échange de mes humbles services; je ne veux qu'obliger un honnête homme comme vous.

La proposition ne laissait pas que d'être assez séduisante; mais le père Baldoin s'en indigna :

— Anathème sur toi! s'écria-t-il d'une voix puissante; quitte ce lieu! je ne veux ni te voir ni t'entendre.

Satan disparut; le prélat rentra dans sa demeure, en proie à une vive agitation. La nuit il eut un rêve magnifique. Son pont était achevé, complétement achevé; il voyait s'élever ses arches, ses piliers, ses tourelles, et au milieu flottait la bannière épiscopale. Mais il remarqua que toute cette construction n'était point faite selon le plan qu'il avait tracé. Au lieu de s'étendre en ligne droite, le pont faisait un détour à gauche; les flots impuissants venaient se briser au pied de ses colonnes. C'était Dieu même qui envoyait ce rêve au saint évêque. Dès le point du jour, il fit venir l'architecte, corrigea le plan d'après la vision qu'il avait eue. Le pont fut bâti, et depuis ce temps il a résisté à tous les efforts de l'onde et à tous les orages.

Avant l'époque où l'illustre Baldoin entreprit cette œuvre gigantesque, près de cette même ville de Coblentz, vivait une vertueuse fille, canonisée sous le nom de sainte Ritza. Le Rhin la séparait du cloître de Saint-Castor; mais chaque matin, quand la cloche de la chapelle annonçait l'office divin, Ritza se mettait en route, et marchait sur les vagues du fleuve qui s'inclinait légèrement sous ses pieds. Elle allait ainsi au couvent et revenait chez elle, car son cœur était plein de foi. Mais un jour que le fleuve était enflé et que le vent soufflait avec force, Ritza eut peur : elle arracha dans une vigne un échalas pour s'en faire un appui; elle s'avança vers le fleuve, appuyée sur son bâton; alors les vagues s'ouvrent sous ses pieds, Ritza vacille et tombe dans le fleuve. Dans son danger extrême, elle sentit renaître la foi profonde qui l'avait un instant abandonnée; elle rejeta l'inutile instrument qu'elle avait pris pour soutien, et invoqua Dieu avec ferveur. A l'instant même elle remonta à la surface de l'onde, et accomplit comme la veille son pieux pèlerinage.

Sur ces mêmes rives où la religion chrétienne a semé tant de saintes légendes, le paganisme a répandu aussi quelques poétiques traditions. Les Nix, ces esprits aquatiques dont la mythologie du Nord nous montre partout les traces, se retrouvent aussi sur les rives de la Moselle. Un conte populaire rapporte que, près de la cité sanctifiée par sainte Ritza et Baldoin, vivait jadis une jeune Nix, belle comme les fleurs qui s'épanouissent au bord des eaux, et chantant comme une sirène. Elle s'asseyait le soir sur l'herbe du rivage, attirait les passants par ses accords mélodieux, et quand elle en trouvait un qui voulût l'aimer, elle l'emportait avec elle la nuit dans les airs, elle planait avec lui sous le ciel éthéré, elle lui donnait par sa magie une jeunesse perpétuelle. Ces charmantes fées de la Moselle ont disparu. On ne les entend plus chanter le soir sur les flots; on ne les voit plus passer la nuit, avec leur robe blanche, au-dessus des vieilles tours. Le philtre qu'elles employaient pour prolonger la vie fugitive est perdu, et l'on meurt à Coblentz comme ailleurs.

Un préjugé qu'on retrouve partout, c'est l'opinion qu'il est un âge où il n'est plus utile de travailler pour s'instruire; comme si l'esprit qui ne va pas en avant ne rétrogradait pas aussitôt; comme si les éléments des sciences, appris dans la jeunesse, ne devenaient pas inutiles aussitôt qu'on cesse d'en faire usage.

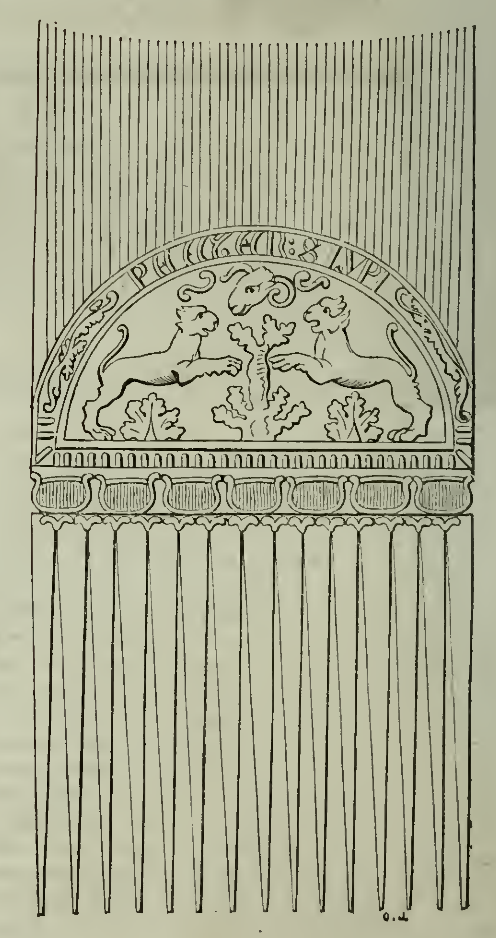
Que d'éducations l'on croit achevées et qui n'ont rien appris au jeune homme assez bien pour n'être pas oublié dans la suite! Faire de pareilles éducations, c'est remplir la tonne des Danaïdes, c'est tourmenter l'enfance à pure perte, c'est faire croire aux sots qu'ils savent quelque chose, parce qu'ils l'ont su autrefois. DE BONSTETTEN.

Si nous avons besoin d'une volonté forte pour faire le bien, elle nous est plus nécessaire encore pour ne pas faire le mal; d'où il résulte que la vie la plus modeste est souvent celle où la force de la volonté s'exerce le plus.

Le comte MOLÉ.

PEIGNE DE SAINT LOUP, A SENS.

Le peigne dont nous donnons ici le dessin d'après Millin fait partie du trésor de la cathédrale de Sens. Il est orné de pierres occidentales et de figures d'animaux. Au milieu on lit cette inscription : *Pecten sancti Lupi* (Peigne de saint Loup). Autrefois les prêtres non seulement se lavaient les mains avant la messe, mais se peignaient la tête; c'est ce qui fait que l'on trouve des peignes dans les trésors des églises.



(Le Peigne de saint Loup, au trésor de la cathédrale de Sens.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

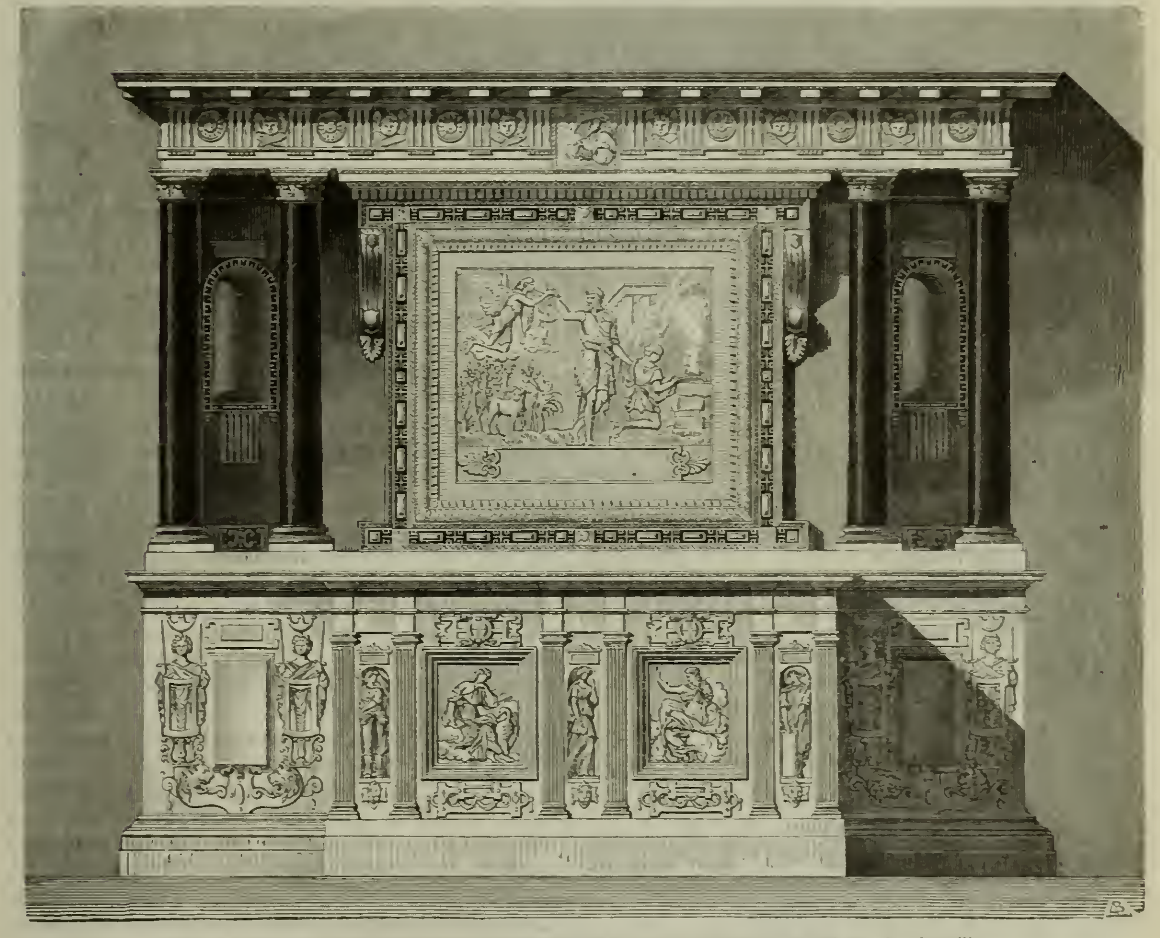
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voy. p. 49, 121, 193.)

SUITE DU RÈGNE DE HENRI II.



(Maître-Autel de la chapelle d'Ecouen placé aujourd'hui dans la chapelle du château de Chantilly.)

LE CHATEAU D'ÉCOUEN, BATI POUR LE CONNÉTABLE ANNE DE MONTMORENCY.

(Jean Bullant, architecte.)

Le château d'Ecouen, situé à deux myriamètres de Paris, et à un myriamètre de Saint-Denis, fut construit, comme la plupart des châteaux de la renaissance et comme celui d'Anet lui-même, sur l'emplacement d'un château féodal dont il conserva peut-être et la forme et l'étendue; il s'élève sur un mamelon boisé et domine la vaste plaine qui s'étend jusqu'à Luzarches. Le château d'Ecouen et les domaines qui en dépendaient étaient la propriété de la famille des Montmorency depuis plus de six cents ans, lorsqu'eut lieu la reconstruction du château vers 1540, époque où le connétable Anne de Montmorency avait encouru la disgrâce de François Ier pour lui avoir conseillé de s'en rapporter à la parole de Charles-Quint en le laissant traverser la France. Le connétable résolut alors de se créer une noble et magnifique retraite où il pût oublier, au milieu de toutes les jouissances des beaux-arts, les intrigues de la cour et les vicissitudes de la faveur royale. Ce fut à cette occasion qu'il adopta pour devise cette pensée philosophique d'Horace : *Æquam memento rebus in arduis servare mentem* ; il la fit graver sur les murs de sa nouvelle demeure, pour exprimer qu'il y supporterait son exil avec résignation et dignité.

Jean Bullant, protégé du connétable, artiste jusqu'alors inconnu, fut choisi pour être l'architecte de ce château, et la manière dont il s'acquitta de ce travail important lui eut bientôt acquis une grande célébrité.

La disposition du château d'Ecouen est extrêmement simple; elle consiste en quatre corps de bâtiments élevés au pourtour d'une cour carrée, et flanqués aux quatre angles de pavillons plus élevés, qui doivent être considérés comme la transformation des tours du moyen-âge. Le corps de bâtiment où se trouve pratiquée l'entrée principale est moins important et moins élevé que les trois autres: il se compose d'une simple galerie ouverte à l'intérieur de la cour, et d'un étage secondaire au-dessus; mais au milieu s'élève une sorte de portail dont la masse semble avoir eu pour but de reproduire l'effet de ces tours élevées qui dominaient les entrées des châteaux féodaux, comme celle qui existe encore à Vincennes, et dont le pavillon de la porte dorée de Fontainebleau, ainsi que nous l'avons fait remarquer (voyez p. 49), semble également continuer la tradition. Mais ici il ne s'agit plus ni d'une tour ni même d'un pavillon qui en reproduise l'aspect : c'est une composition architecturale purement décorative, dans laquelle l'art est hardiment intervenu pour en faire le frontispice de ce somptueux palais. Ce morceau d'architecture, dont le frontispice

placé au fond de la cour d'Anet, et qui lui est postérieur, semble être, sinon l'imitation, au moins le pendant, est en effet une œuvre d'art très remarquable. Il est composé, comme celui d'Anet, de trois étages superposés et décorés diversement; les colonnes de l'étage inférieur sont d'ordre dorique, celles du second étage d'ordre ionique, et l'étage supérieur est décoré de figures de termes ou cariatides accouplées de chaque côté du renfoncement en arcade, où Jean Bullant avait placé la statue équestre du connétable de Montmorency, comme Philibert Delorme plaça plus tard une statue de Diane au sommet du portail d'Anet.

En rapprochant ainsi l'un de l'autre les châteaux d'Ecouen et d'Anet, élevés à peu près à la même époque par deux architectes célèbres du seizième siècle, nous pourrons plus aisément faire ressortir les caractères différents qui distinguaient les artistes de ce temps, et reconnaître les principes qu'ils cherchaient, les uns et les autres, à mettre en pratique (1).

Dans le parti adopté pour la décoration architecturale des façades intérieures de la cour du château d'Ecouen, J. Bullant n'a nullement cherché à composer un ensemble, et son intention parait plutôt avoir été de faire sur chacune de ces faces un spécimen des ordonnances variées dont l'antiquité nous a conservé les exemples. Au rez-de-chaussée du bâtiment, du côté de l'entrée, est un large portique à jour, semblable à ceux dont l'Italie fut si prodigue depuis le quinzième siècle. Le milieu de la façade de droite est décoré de deux ordres de colonnes isolées et superposées, tandis que l'avant-corps du milieu de la face opposée se compose d'un seul ordre de colonnes corinthiennes de grande dimension, embrassant la hauteur des deux étages; la quatrième façade, plus simple que les trois autres, dont elle diffère également, nous offre dans la décoration et l'ajustement de sa porte principale conduisant aux jardins, l'imitation en miniature d'un arc de triomphe antique.

Est ce donc là, se demande-t-on, le parti qu'il convenait de prendre pour la décoration d'une cour de château? A quoi bon tout ce luxe de colonnes différentes de style et d'échelle, appliquées comme de véritables échantillons d'architecture sur les murailles d'une habitation seigneuriale? Et que doit-on penser de cette reproduction de l'ordre corinthien d'un temple du Forum romain pour supporter ces toits aigus et ces lucarnes semi-gothiques?

Voici où la renaissance est vraiment attaquable; c'est quand son amour aveugle de l'antiquité, paralysant ainsi toute invention, l'entraîne, en dehors de la raison, à ces puériles imitations dont les conséquences devinrent si promptement funestes. J. Bullant, quand il fut chargé de rebâtir le château d'Ecouen, revenait d'Italie; il était encore sous l'influence de l'enthousiasme qu'avaient excité en lui les restes des monuments de l'antiquité; il s'occupait de publier un ouvrage sur les cinq ordres. Réduit, comme les autres architectes de son temps, à élever des châteaux, des palais, et n'ayant pas l'occasion d'exercer ses talents dans des monuments, on comprend en quelque sorte qu'il ne voulut pas laisser échapper celle qui lui était offerte de mettre en évidence le fruit des études qu'il avait faites sur l'architecture antique. Mais on est d'autant moins disposé à l'excuser, que dans d'autres parties du château, notamment dans la composition de la façade extérieure sur la terrasse, et dans celle du frontispice déjà cité, il a prouvé qu'il pouvait, sans imiter, se faire honneur de son propre génie. Néanmoins, il faut le reconnaître, l'architecte d'Anet, plus sage et plus judicieux, bien qu'ayant également été en Italie puiser aux sources de l'antiquité, fit preuve de plus de jugement et d'une plus grande indépendance en s'attachant à appliquer les principes de l'art antique plutôt qu'à en adopter servilement les formes.

De tous les contrastes qu'on remarque dans le château d'Ecouen, aucun n'est plus frappant que celui que forme la chapelle située dans un des quatre pavillons d'angle, et qui conserve le caractère gothique exprimé par ses grandes fenêtres en ogive, ses voûtes à nervures, etc. A cet égard, nous avons déjà fait remarquer que ce style ogival, conservé par les artistes de la renaissance aux chapelles qui faisaient partie de châteaux d'un style tout différent, tenait bien plus à un sentiment religieux qu'à un sentiment d'art. Il est probable qu'au seizième siècle il y avait un certain nombre d'architectes qui admettaient le style dit gothique comme très propre aux édifices religieux, tandis qu'ils l'excluaient entièrement pour toutes les constructions civiles; d'autres, au contraire, avaient la prétention d'assimiler les églises, les chapelles et autres édifices consacrés au culte, aux mêmes formes et au même style que celui qui avait été introduit par la renaissance dans les bâtiments civils de toute espèce, soit publics, soit privés. Philibert Delorme devait être de ce dernier sentiment, si l'on en juge par la composition de la chapelle du château d'Anet et de celle destinée au tombeau de Diane de Poitiers. Plus hardi novateur que J. Bullant, plus franchement réformateur, il n'hésite pas, il rompt avec les traditions du moyen-âge; pour essayer de se frayer une voie nouvelle et d'introduire dans les formes de son architecture des détails lui appartenant en propre. J. Bullant, au contraire (au moins dans le château d'Ecouen), nous apparaît comme un homme qui cherche à faire parade de son érudition en l'art antique, plutôt que préoccupé sérieusement des besoins et des conditions qui lui étaient imposées. Moins osé cependant que nos architectes mordernes, il ne voulut pas placer le Dieu des chrétiens dans un temple du paganisme, ni se rendre coupable d'une telle hérésie; et, à défaut d'une chapelle de forme et de style nouveaux, il préféra en faire une de style gothique qui ne laisse pas que d'être d'ailleurs d'un bel effet. Mais dans l'intérieur même de cette chapelle notre artiste, passionné pour les formes de l'art antique, reprit bientôt son allure personnelle, et composa un maître-autel tout entier dans le style moderne, ainsi qu'on l'appelait alors, c'est-à-dire de la renaissance. Ce maître-autel, dont nous donnons un dessin page 300, est d'une composition élégante et pleine de goût; il est surtout remarquable par l'harmonie parfaite qui règne entre l'architecture et la sculpture: aussi est-on disposé à le considérer comme l'œuvre d'un même artiste, c'est-à-dire qu'on admettrait que J. Bullant en fut à la fois l'architecte et le sculpteur. Le bas-relief placé au centre, et qui représente le sacrifice d'Abraham, les figures de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, que le moulage et la gravure ont fait connaître à tout le monde, ainsi que les figures des Evangélistes, sont des morceaux d'un rare mérite; leur style, quoique ayant un certain air de famille avec celui de Jean Goujon, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les attribuer à cet artiste célèbre: et comme ces sculptures n'offrent aucune analogie avec celles de la même époque dont on connaît les auteurs, on a cru pouvoir supposer que J. Bullant les avait exécutées lui-même. Il n'était

(1) Il eût été sans doute préférable de placer le château d'Ecouen avant celui d'Anet, qui lui est postérieur; mais des retards dans la livraison des dessins, indépendants de notre volonté, nous ont obligés à cette transposition. Il serait néanmoins essentiel, pour l'intelligence des observations contenues dans cet article, de ne pas perdre de vue que la date de la construction du château d'Ecouen, qui n'est pas connue d'une manière précise, doit être fixée entre 1540 et 1547, et que celle de la construction d'Anet ne peut être antérieure à 1547, c'est-à-dire à l'avénement de Henri II. On pourrait d'après cela objecter que le château d'Ecouen appartient au règne de François Ier; cependant, sans pouvoir déterminer quelle fut la durée de la construction du château d'Ecouen, et bien qu'on ait retrouvé une date de 1544 sur un vitrail de la chapelle, il est constant qu'il ne fut terminé que dans les premières années du règne de Henri II, puisque l'on retrouve figurés dans toutes les parties de ce château les chiffres de ce prince et les croissants de Diane de Poitiers.

pas rare en Italie, au quinzième et au seizième siècle, de voir ainsi des artistes exceller dans plusieurs arts; il est donc possible que cet exemple ait été suivi par des Français. Jean Cousin était peintre et sculpteur; J. Bullant put bien, comme Jean Goujon, être sculpteur et architecte. L'architecture, la peinture et la sculpture ne sont-elles pas trois sœurs qui doivent s'aimer d'une égale affection, et entre lesquelles il ne saurait exister de rivalité?

Le maître-autel de la chapelle d'Ecouen avait été transporté au musée des monuments français. Depuis la suppression de ce musée, il a été placé dans la petite chapelle du château de Chantilly, château dont certaines parties extérieures sont attribuées à J. Bullant (voy. 1835, p. 17).

Nous trouvons dans une description manuscrite du château d'Ecouen, que la chapelle était intérieurement toute couverte à une hauteur de deux mètres, d'un lambris composé de bois de rapport de différentes couleurs et de figures de marqueterie; que les vitres étaient toutes peintes partie en grisaille, partie colorées; que dans celles de gauche on voyait le connétable de Montmorency avec ses cinq filles vêtues à la manière de ce temps-là (1544); date qu'on trouve sur une vitre de la petite chapelle qui est à côté de la grande. Le pavement de la petite chapelle était composé de carreaux de faïence émaillés de couleurs, représentant des histoires bien peintes par Bernard de Palissy. Au-dessus de la porte d'entrée, et dans toute la largeur de la chapelle, règne une tribune supportée par des consoles de pierre: il y en a une autre au-dessus de la porte de la petite chapelle. La menuiserie de ces tribunes, qui existent encore aujourd'hui, est dans le style de la renaissance. La peinture des voûtes est encore conservée; on y voit les attributs du connétable accompagnés du mot ΑΠΛΑΝΟΣ, *aplanos*, c'est-à-dire sans peur et sans reproche.

Dans les autres parties intérieures du château, les appartements n'ont conservé de leur décoration primitive que quelques restes de peintures sur les solives et les poutres des planchers; celles qui se voient encore sur quelques cheminées ont beaucoup souffert des différentes couches de badigeon dont elles ont été recouvertes successivement, et qui ont été récemment enlevées. Les vitres étaient peintes en grisaille et couleur, et c'est pour les fenêtres d'Ecouen que furent faits ces fameux vitraux de l'histoire de Psyché, qu'on dit avoir été exécutés sur les dessins de Raphaël, et qu'on admira long-temps au Musée des Petits-Augustins. Depuis, ils ont été restitués au prince de Condé. On nous a assuré qu'il y a quelques années ils étaient gisants dans un grenier du Palais-Bourbon: que sont-ils devenus depuis? Le carrelage des différentes pièces et galeries était composé de faïences émaillées représentant les chiffres, armes et devises de la maison de Montmorency. On a fait entrer ce qui restait de ces anciens carreaux dans le carrelage de la pièce qui servait de parloir, lorsque le château fut consacré aux demoiselles de la Légion-d'Honneur.

La cour elle-même avait été pavée avec une grande recherche; on y avait formé des compartiments à l'aide de pierres et marbres de différentes couleurs.

N'oublions pas de dire que le connétable Anne de Montmorency s'était plu à réunir dans cette magnifique demeure de nombreuses et rares productions des beaux-arts; l'intérieur des galeries était rempli de peintures des meilleurs maîtres du beau siècle de l'Italie; des statues et des bustes antiques ornaient les escaliers et les péristyles; dans les deux niches du portail de la cour à gauche de l'entrée, étaient placés les deux esclaves de Michel-Ange, que Henri, dernier duc de Montmorency, donna en mourant, en 1632, au cardinal de Richelieu. Ils sont aujourd'hui au Musée de la sculpture française au Louvre. On voyait dans la chapelle un Christ mort, que le Rosso avait peint pour le connétable avec une grande perfection. Il y avait aussi à Ecouen des sculptures de Paul Ponce et de Jean Goujon.

Entre autres raretés, on remarquait dans la galerie du premier étage une table de trois pieds, faite du bois d'un seul cep de vigne, et une autre de six pieds de diamètre d'un seul caillou gris de fer avec des taches blanchâtres en forme de croissant très poli, sans aucun grain ni fil.

Peut-être devons-nous craindre qu'on ne nous accuse d'une trop grande sévérité dans le jugement que nous avons porté de l'œuvre capitale de Bullant. Mais nous nous empressons d'ajouter que, malgré les incohérences nombreuses que nous avons signalées, Jean Bullant était parvenu avec une grande habileté à les rendre aussi peu choquantes que possible, et que le château d'Ecouen, grâce au grandiose et à la sévérité de sa masse, présente un ensemble très frappant et qui ne manque pas d'une certaine unité monumentale; disons de plus que la grande perfection et le goût exquis des détails justifient la grande renommée acquise à cet édifice. En somme, le château d'Ecouen restera toujours comme une des productions les plus remarquables de la renaissance française; et, comme tel, il doit tenir une place importante dans l'histoire de notre architecture nationale.

Les descendants du connétable continuèrent à habiter Ecouen, et y firent de nouveaux embellissements. Henri II, duc de Montmorency, que le cardinal de Richelieu fit périr sur l'échafaud en 1632, est le dernier de cette famille célèbre auquel ait appartenu le domaine d'Ecouen. Sa sœur, Charlotte de Montmorency, qui avait épousé Henri de Bourbon, prince de Condé, en hérita, et le fit passer dans sa nouvelle famille.

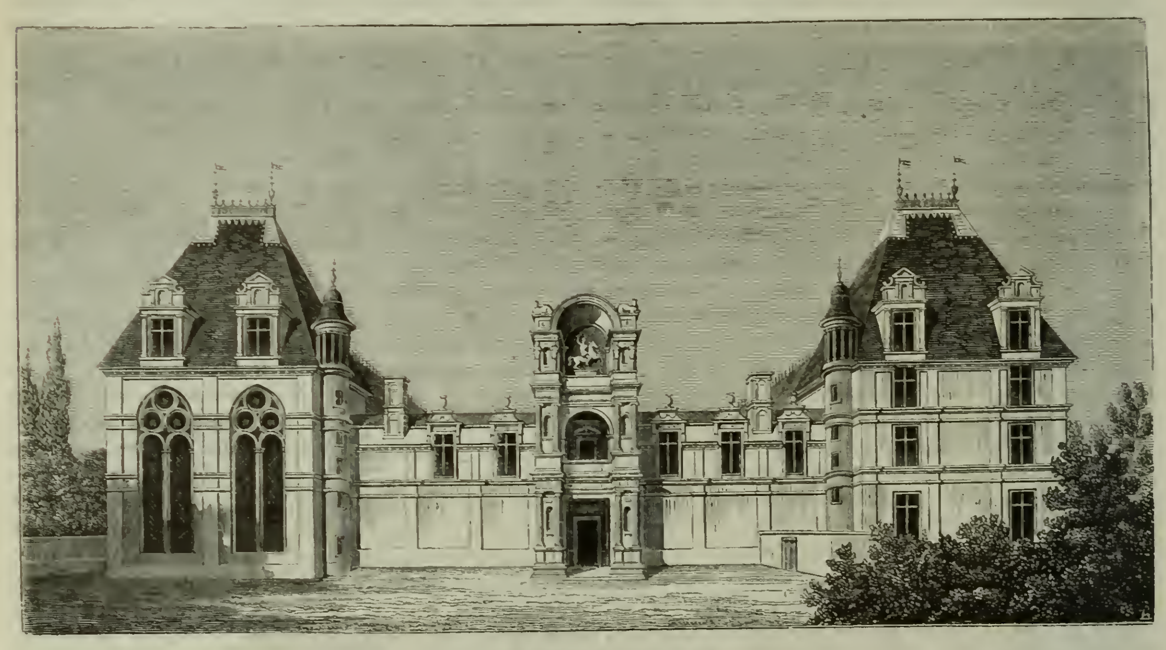
Les Condé ont continué de posséder le château d'Ecouen jusqu'au milieu de la révolution. En l'an v, il allait être vendu comme domaine national, et très probablement détruit, lorsqu'il fut retiré par l'intervention d'un ministre de l'intérieur, ami des beaux-arts. On sait qu'après la bataille d'Austerlitz, Napoléon y institua une maison d'éducation pour les filles et les nièces des membres de la Légion d'Honneur, sous la direction de madame Campan, ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette. Depuis que cette institution fut réduite aux maisons de Saint-Denis et des Loges, le château n'a reçu aucune destination et est resté dans un état complet d'abandon.

Outre le château d'Ecouen, qui avait fondé sa réputation, Jean Bullant fut chargé d'autres constructions importantes pour la reine Catherine de Médicis. En 1564, cette reine lui demanda de faire, ainsi qu'à Philibert Delorme, les projets d'un château qu'elle avait décidé de faire construire sur un emplacement où étaient situées une maison que François Ier avait achetée de Nicolas Neuville, pour la donner à sa mère, et des fabriques de tuiles ou tuileries. L'isolement de cette habitation, qui se trouvait en dehors de l'enceinte de la ville, lui fit donner le nom de château.

Les plans du château des Tuileries qui se trouvent gravés dans l'œuvre de Ducerceau, tels que Bullant et Philibert Delorme les avaient conçus, offrent une disposition pleine de grandeur et de noblesse. Ils sont faits pour donner une haute idée du génie des deux artistes célèbres qui en furent les auteurs. Mais Catherine de Médicis, effrayée sans doute de l'excessive dépense qu'occasionnerait leur exécution, les réduisit beaucoup, et se contenta de faire exécuter par Philibert Delorme, son architecte particulier, le corps de bâtiment qui avait vue sur les jardins. Plus tard, en 1572, Catherine de Médicis eut encore recours aux talents de Jean Bullant: mais cette fois elle ne lui donna pas de collaborateur; et, pendant que Philibert Delorme achevait seul le château des Tuileries, Bullant fut chargé par la reine de réunir en un seul corps d'hôtel la maison des Filles Pénitentes et un hôtel contigu dont elle voulait faire son habitation: c'est l'ensemble de ces bâtiments qui reçut le nom d'Hôtel de la Reine, et plus tard celui d'Hôtel de Soissons. Cet hôtel fut démoli dans le siècle dernier pour faire place à

la Halle au Blé et aux rues environnantes : on n'en laissa subsister que la colonne isolée qu'on voit encore aujourd'hui adossée au mur de la Halle au Blé et qui avait été élevée pour servir à des observations astronomiques (voy. 1837, p. 265). Dans l'Hôtel de la Reine, elle était située dans un angle de cour, probablement pour que Catherine pût y communiquer de ses appartements.

Jean Bullant passe aussi pour l'auteur du tombeau du connétable de Montmorency que Henri II, son fils, lui avait fait ériger dans l'église Saint-Martin de Montmorency, et



(Façade du château d'Ecouen, dans son état primitif.)

qu'on a vu pendant plusieurs années dans le jardin élysée du Musée des monuments français. Les figures couchées du connétable et de sa femme Madeleine de Savoie avaient été sculptées par Barthélemy Prieur : elles étaient d'une grande beauté. L'ensemble du tombeau se composait d'une demi-coupole supportée par dix colonnes de marbre.

On a voulu aussi attribuer à Bullant l'hôtel Carnavallet à Paris ; mais on n'a aucune certitude à cet égard, et l'on croit plus généralement que Ducerceau en fut l'architecte. Cet hôtel, qui jouit d'une certaine célébrité, fut plus tard rebâti par Mansard : nous en donnons la façade (page 309) telle



(Façade de l'hôtel Carnavallet avant la restauration opérée par Mansard.)

qu'elle était dans l'origine. On y remarque encore de belles sculptures de Jean Goujon à l'extérieur et à l'intérieur de la cour. Cet hôtel fut plus tard habité par madame de Sévigné.

Des lettres patentes de Henri II, données à Saint-Germain-en-Laye le 25 octobre 1557, appelèrent Bullant au conseil de tous les bâtiments du roi.

Jean Bullant publia un traité intitulé : *Reigle générallc d'architecture des cinq manières, à savoir : toscane, dorique, ionique, corinthe et composite, à l'exemple de l'antique.* Cet ouvrage renferme des dessins de plusieurs monuments anciens, tels que le Panthéon, le théâtre de Marcellus, etc.; il est daté d'Ecouen 1563. Une seconde édition parut en 1568. En 1567 il publia un traité de Géométrie et d'Horlogiographie, qu'il dédia à son protecteur Anne de Montmorency.

Bullant fut encore employé par Henri III, qui le confirma dans ses fonctions de contrôleur des bâtiments de la couronne, et le chargea de terminer le tombeau des Valois à Saint-Denis, commencé par Philibert Delorme en 1560, sous la direction de Primatice. Cette circonstance permet d'établir d'une manière certaine que Jean Bullant vivait encore vers 1574, mais les dates précises de sa naissance et de sa mort nous sont restées inconnues.

TOMBEAU DE LOUIS DE BRÉZÉ, DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

Il n'est pas toujours nécessaire de vastes et importantes constructions pour juger du génie d'un artiste, et souvent un monument simple et de petite dimension suffit pour permettre d'apprécier le véritable mérite de son auteur. Il ne saurait, certes, exister aucun rapport entre des édifices comme les châteaux d'Ecouen et d'Anet, et un monument comme le tombeau de Louis de Brézé que nous nous proposons d'examiner ici. Mais on comprendra combien l'étude d'un tel monument, comparé à ceux du même genre dont nous nous sommes précédemment occupés, peut être utile pour compléter les notions que nous cherchons à réunir sur les différentes productions de la renaissance dans notre pays.

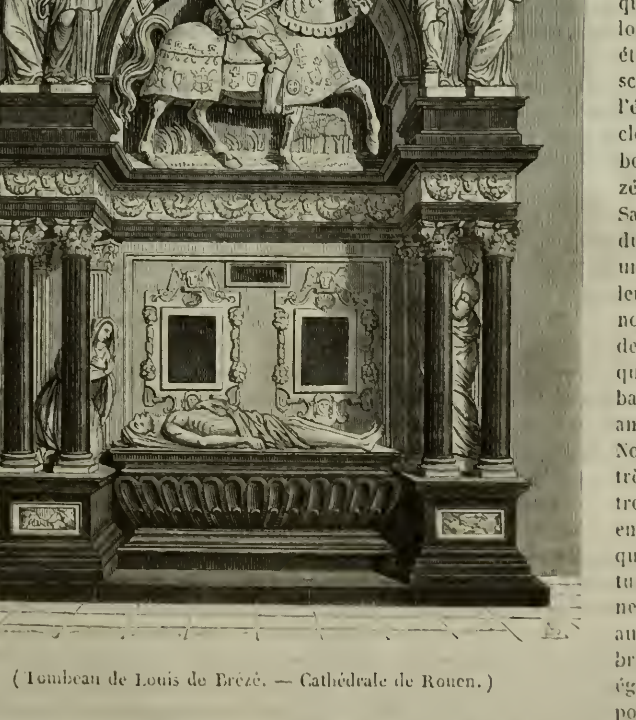
Ce mausolée, tout entier en albâtre et marbre noir rehaussé d'or, est celui de Louis de Brézé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie, petit fils de Pierre de Brézé, dont le tombeau est contigu, et mari de la célèbre Diane de Poitiers, mort au château d'Anet en 1531. Ce fut sa veuve qui le fit élever. Ce monument est adossé à l'une des murailles de la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale de Rouen : il se compose d'une arcade encadrée dans sa partie inférieure de colonnes de marbre noir accouplées, et dans

la hauteur du cintre, de quatre figures allégoriques placées aplomb des colonnes et qui supportent l'entablement supérieur. Dans la partie inférieure se trouve un sarcophage de marbre noir sur lequel est étendu le corps mort de Louis de Brézé. Cette statue est d'une vérité telle, qu'on la croirait moulée sur nature, si sa petite dimension (1^m, 50) ne rendait cette supposition inadmissible. Entre les colonnes qui s'élèvent à droite et à gauche du sarcophage on voit, à gauche, la statue de Diane de Poitiers, en habits de veuve, agenouillée et en prière; à droite, est une autre figure de femme portant un enfant, qu'on suppose être celle de la Vierge, bien qu'elle n'en ait aucun caractère. Mais cette opinion se trouve fondée sur le sens des deux inscriptions suivantes; la première : *Suspice preces, Virgo benigna*, écrite en lettres d'or sur le monument même; et la seconde : *Misericordes oculos ad nos converte*, gravée sur la tablette du sarcophage. Ces deux statues sont loin, sous le rapport du mérite de leur exécution, de celles précédemment citées, et ne peuvent être dans aucun cas attribuées au même artiste.

Dans le cintre de l'arcade, on a représenté Louis de Brézé à cheval, armé de pied en cap, l'épée à la main. Cette figure est d'un beau mouvement. On pense que, de plus, un socle qui se trouve derrière le sarcophage portait autrefois une autre statue en pied du héros revêtu de ses insignes, la couronne de comte sur la tête. Le second ordre du monument se compose, ainsi que nous l'avons dit, de quatre figures faisant fonction de cariatides, groupées deux par deux. Le sens allégorique qu'on a voulu donner à ces figures, qui faisaient sans doute allusion aux vertus de Louis de Brézé, nous est expliqué par les inscriptions suivantes, en commençant à gauche : la Victoire, avec l'inscription : *Cum triumpho vivis;* la Foi, avec *Fidelis semper;* la Prudence, *Prudens omni tempore;* et la Gloire, *Mortuus cum gloria.* Ces cariatides avec les corbeilles ont 1^m, 66 de haut; elles sont en albâtre et rehaussées de dorure en plusieurs parties. Ce sont des figures d'une bonne exécution et d'un style gracieux. Dans les tympans de l'arcade, sont sculptées deux jolies figures de Renommées, tenant des palmes. Le couronnement du monument se compose d'une niche accompagnée de colonnettes, dans laquelle est assise une figure de femme ailée avec un serpent roulé autour du bras, la main appuyée sur un glaive et un frein dans la bouche. Nous ne saurions trop décider quelle peut être la signification allégorique de cette singulière figure, au-dessus de laquelle on lit : *Dans la vertu est son tabernacle.* Aux deux angles de la corniche supérieure sont placées des chèvres qui soutiennent des écussons ornés des chiffres LB enlacés de palmes; ces chèvres font sans doute allusion à cette devise : *Tant grate chèvre que mal giste*, qui se trouve plusieurs fois répétée dans la frise du monument.

Quant aux inscriptions qui étaient gravées sur les deux tablettes de marbre au-dessus de la statue couchée, nous renvoyons ceux qui désireraient les connaître, à l'excellent ouvrage que M. Deville a publié sur les tombeaux de la cathédrale de Rouen, et dans lequel on trouvera des détails très intéressants.

Telle est donc la composition de ce monument sépulcral, dont l'ensemble est à la fois noble, riche, élégant, et porte tous les caractères du style du règne de Henri II. Nous voudrions pouvoir ajouter ici le nom de l'artiste auquel nous sommes redevables d'une œuvre aussi complète; mais nous manquons à cet égard de renseignements certains. Alexandre Lenoir a voulu reconnaître dans les sculptures le style de Jean Cousin; mais rien ne vient à l'appui de cette opinion. M. Deville, dans son ouvrage déjà cité, croit pouvoir, non sans quelque raison, les attribuer à Jean Goujon, qui faisait exécuter d'autres travaux à Rouen, précisément à l'époque où fut exécuté ce tombeau : il s'appuie de plus sur un rapprochement assez curieux qu'il fait entre les colonnes qu'on sait avoir été fournies par ce sculpteur célèbre à l'église de Saint-Maclou et celles du tombeau de Louis de Brézé : les colonnes de Saint-Maclou et celles du tombeau ont, les unes et les autres, leur fût en marbre noir, et la proportion des chapiteaux ainsi que les profils des bases présentent une analogie frappante. Nous serions donc très disposés à admettre cette conjecture, en observant toutefois que le style des sculptures de ce tombeau ne saurait appartenir au ciseau de ce célèbre sculpteur. A cet égard, M. Deville suppose que la figure du sarcophage serait seule de la main de Jean Goujon, et que les autres pourraient être l'œuvre d'un certain Nicolas Quesnel, qui travailla à Saint-Maclou sous sa direction. S'il nous



(Tombeau de Louis de Brézé. — Cathédrale de Rouen.)

était permis de joindre notre conjecture à celles déjà émises, nous dirions que, dans la composition et dans l'ordonnance du tombeau de Louis de Brézé, nous croyons reconnaître l'intervention d'un architecte, et que, dans ce cas, on pourrait peut-être supposer que Philibert Delorme, architecte de Diane de Poitiers, ne fut peut-être pas étranger à la composition du tombeau qu'elle fit élever à son mari : ce qui n'exclurait pas toutefois la coopération de Jean Goujon.

La construction de ce tombeau ne fut commencée qu'en 1535, quatre ans après la mort de Louis de Brézé, et elle fut terminée avant 1544.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

LE FEU GRÉGEOIS.

(Fin. — Voy. p. 286.)

Le secret du feu grégeois peut-il être perdu? — Cette question a été jusqu'ici résolue affirmativement : c'est à tort. Les preuves ne manquent pas à l'appui de notre assertion. En effet, dans le Grec Phrantza, historien et témoin oculaire de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, on voit, 1° qu'à ce siége on tirait du feu grégeois un autre parti que dans les siècles précédents, puisqu'on s'en servait pour faire sauter des mines; 2° qu'il était employé par les Grecs et les Turcs concurremment avec l'artillerie, et que des étrangers, l'un Vénitien, l'autre Allemand, dirigeaient exclusivement sur ce point la défense des assiégés. Les conséquences de ce dernier fait sont faciles à détruire. Le feu grégeois, connu en Égypte dès 1218, avait dû nécessairement se répandre au loin de contrées en contrées; et des nations de l'Asie et de l'Europe autres que les Grecs et les Turcs devaient indubitablement en avoir connaissance à l'époque du siége de Constantinople. Peut-on alors supposer qu'un projectile usité depuis 760 ans, que l'artillerie naissante n'avait pu faire oublier, eût disparu tout-à-coup, sans laisser aucune trace, à une ère de progrès et de civilisation comme le milieu du quinzième siècle? Cette hypothèse est inadmissible, surtout quand on réfléchit aux longues années nécessaires pour déraciner chez les peuples l'usage d'une arme à laquelle ils sont habitués (1). Est-il, en outre, nécessaire d'ajouter qu'il y aurait une absurdité évidente à prétendre qu'un mélange connu des Grecs du Bas-Empire eût pu échapper aux investigations de la chimie moderne?

Qu'est-ce que le feu grégeois? — Notre tâche maintenant devient facile. Le secret du feu grégeois ne pouvant être perdu, le problème se réduit à chercher :

1° Quels sont les projectiles usités parmi nous qui se rapprochent le plus des différentes sortes de feu grégeois?

2° Quel est, dans notre pyrotechnie, le mélange susceptible à lui seul de produire à la fois tous les effets attribués au feu grégeois?

Occupons-nous d'abord des grands tubes. Si nous prenons le *Dictionnaire d'artillerie* de *l'Encyclopédie méthodique*, publié en 1822, voici ce que nous trouvons à l'article *Fusées :*

« On nomme ainsi les grands et petits artifices renfermés » dans une cartouche... dont la forme est ordinairement » cylindrique... Ce qui est remarquable dans les fusées, » c'est la propriété de porter elles-mêmes le principe de leur » mouvement. »

Un ouvrage beaucoup plus récent complète encore cette citation : « Tous ceux, dit-il, qui se sont occupés de fusées » de guerre, ont remarqué dans leur tir une grande irré» gularité. Un projectile d'une si grande longueur offre » beaucoup de prise au vent; comme il n'est animé, à son » départ, que d'une faible vitesse, sa direction est facile» ment dérangée par les influences atmosphériques et par » l'inégale densité des couches d'air qu'il traverse... On peut » obtenir d'heureux résultats dans un temps de calme par» fait, mais le plus petit dérangement dans l'état de l'atmo» sphère suffit pour en rendre l'usage entièrement illusoire... » Il y aurait de l'imprudence à se confier à une arme qui » peut ainsi devenir inutile au moment même où l'on aurait » besoin de s'en servir. »

Si de cette définition l'on rapproche celle des grands tubes donnée plus haut (voy. p. 287), il est impossible de méconnaître l'identité parfaite qui existe entre elles, bien qu'elles soient tirées d'ouvrages composés à sept cents ans d'intervalle. Il n'est pas un seul caractère des grands tubes qui ne puisse s'appliquer à la fusée, et réciproquement. Ce projectile qui par sa nature s'élevait dans les airs, c'est bien la fusée dont la propriété fondamentale est de porter elle-même le principe de son mouvement. Il y a identité jusque dans les imperfections, puisque, malgré les progrès de la science, l'incertitude du tir de la fusée, incertitude causée par les influences atmosphériques, empêche encore aujourd'hui, comme au neuvième siècle, qu'on ne puisse entièrement se confier à cette arme. Un autre caractère de ressemblance, c'est que le service du feu grégeois, comme celui de la fusée de guerre, était très simple et très facile. La seule différence, qui est une différence sans valeur, consiste dans la substitution d'une cartouche cylindrique au tuyau de roseau.

L'identité des grands tubes et des fusées de guerre incendiaires étant, nous l'espérons, démontrée, nous sommes amené naturellement à conclure, d'après la similitude des effets produits, 1° que les tubes de main, qui ne différaient des grands tubes que par leur dimension, sont nos petites fusées ordinaires; 2° que les pots pleins de feu d'artifice sont nos boîtes d'artifice.

De plus, la poudre à canon forme la base de la composition des grandes et des petites fusées, et des boîtes d'artifice; elle peut par conséquent produire à elle seule les trois sortes de feu grégeois. Mais on se demande si quelque autre mélange ne pourrait pas donner les mêmes résultats.

Pour résoudre cette question, comme nous savons que le mélange produisant le feu grégeois doit, entre autres propriétés, avoir celle de détoner, il suffit d'examiner les différents mélanges détonants qui nous sont connus, en partant de ce point, que personne ne songera certainement à nous contester, savoir : que la chimie, étant de nos jours un peu plus avancée qu'elle ne l'a jamais été chez les Grecs du Bas-Empire, doit pouvoir facilement retrouver un mélange dont les effets sont nettement précisés et définis.

Les mélanges ou composés susceptibles d'explosion peuvent être gazeux, liquides ou solides. Il est inutile de chercher si les deux premières catégories ont pu fournir à la composition du feu grégeois : une hypothèse de ce genre ne soutiendrait pas la discussion. Les composés fulminants solides sont beaucoup mieux connus; mais cette propriété de fulminer s'oppose précisément à ce qu'ils soient employés à lancer des projectiles. Leur explosion, étant instantanée, agit sur le tube destiné à lancer le projectile aussi promptement que sur le projectile lui-même, et fait voler ce tube en éclats ou l'altère en très peu de temps. La poudre à canon, au contraire, seule, ne s'enflamme pas instantanément. La combinaison des divers éléments qui la constituent occasionne un dégagement de gaz qui a lieu successivement, et qui, comparable à l'effet d'un ressort qui se détend, agit sur le projectile et non plus sur le tube dans lequel celui-ci est renfermé.

Ainsi, d'un côté, les trois sortes de feu grégeois se retrouvent dans trois effets de la poudre à canon, et ne se

(1) Sous François I[er] on se servait encore d'arcs, d'arbalètes et de flèches, et, ce qui est plus surprenant, au siége de La Rochelle, en 1627, les Anglais, renommés comme archers au moyen-âge, lancèrent des flèches dans le fort de l'île de Ré. On sait, de plus, que dans un grand nombre de villes de la Picardie, de la Flandre, et même de l'Ile-de-France, comme Senlis, Creil, etc., le tir à l'arc et à l'arbalète n'a pas cessé d'être en honneur.

retrouvent que là ; de l'autre, la poudre à canon est l'unique mélange qui puisse à lui seul produire chacun de ces mêmes effets ; il nous est donc, par cette double raison, permis de conclure de la manière la plus rigoureuse que la composition du feu grégeois et celle de la poudre à canon sont identiques.

Pour compléter ce travail, il nous restera à traiter de l'origine de la poudre à canon. Aujourd'hui nous terminerons cet article par une anecdote qui montre bien l'obstination de certains esprits à persévérer dans les anciens préjugés.

L'un de nos plus célèbres chimistes, membre de l'Institut, nous a raconté qu'au sortir de la première séance où il avait assisté comme académicien, il fut accosté par un homme qui, avec un air mystérieux, le pria de lui accorder quelque moment d'entretien. Lorsqu'ils se furent un peu éloignés de la foule, l'inconnu demanda au savant ce que c'était que le feu grégeois. Très étonné d'une pareille question, son interlocuteur lui répondit qu'il n'en savait rien. Pressé de nouveau, il fit chaque fois la même réponse, et commençait à s'impatienter, quand le questionneur s'en alla en secouant la tête, et disant : « Ah ! on m'en avait prévenu ; je le savais bien ! Quand vous autres savants vous êtes reçus à l'Institut, on vous dit la préparation du feu grégeois ; puis l'on vous fait jurer de ne la révéler à personne. »

DE LA PRODUCTION DU BLÉ.

DE LA CONSOMMATION EN FRANCE.

La superficie totale du royaume est de 49 863 610 hectares, dont 25 559 151 hectares de terres labourables. Sur ce nombre, on estime généralement qu'il y en a 13 millions de bonne qualité ; le reste, de qualité inférieure. Bien qu'à partir d'un certain chiffre, les qualités de la terre deviennent toujours de moins en moins bonnes, cependant on voit monter graduellement le chiffre des terres ensemencées en céréales. En 1815 il n'était que de 13 279 301 hectares ; en 1825 il avait dépassé 14 millions ; dix ans après, en 1835, il était de près de 15 millions (14 888 325 hectares). Cette année, la récolte fut de 204 165 194 hectolitres ; la consommation, de 182 080 752. Il y eut donc un excédant de production, de 22 084 442 hectolitres qui ont été exportés ou sont, plus tard, entrés dans la consommation nationale, concurremment avec les produits de l'année suivante.

Ordinairement sur dix récoltes on en compte une bonne, trois mauvaises et six médiocres.

Il y a soixante ans, Turgot écrivait à l'abbé Terray : « La France, dans les temps ordinaires, rapporte du blé pour 380 jours, pour 304 jours dans les années faibles, dans les bonnes pour 450 jours. » Aujourd'hui que la culture a fait d'incontestables progrès, il se trouve que nous récoltons à peine autant qu'il y a soixante ans ; car la France produit aujourd'hui pour 380 jours dans les années ordinaires, pour 392 jours dans les bonnes années, et pour 421 dans les années très abondantes. La moyenne de trois années donnait, il y a soixante ans, 378 jours de nourriture ; aujourd'hui elle en donne pour 398 ; mais aussi notre population, qui n'était alors que de 25 millions d'individus, est aujourd'hui augmentée de près de 10 millions de consommateurs nouveaux ; et, si d'après les chiffres que nous avons cités plus haut, nous cherchons la moyenne de dix années il y a soixante ans et aujourd'hui, nous retrouverons à peu près la même proportion, c'est-à-dire 364 jours de nourriture dans le premier cas, 382 dans le second. D'où peut provenir une pareille différence ? En laissant de côté le morcellement toujours croissant de la propriété qui y contribue bien un peu, on peut expliquer surtout ce fait par la mauvaise direction donnée aux progrès agricoles. Un des vices de notre agriculture est de donner au sol trop de blé, c'est-à-dire d'en semer dans des terres qui par leur nature ne devraient pas en recevoir, et de ne point quelquefois consacrer à cette culture les terres qui y sont éminemment propres.

Olivier de Serres disait dans son vieux langage :

> Les seigles logeras dans la terre poudreuse,
> Les froments semeras dans la terre boueuse.

Ce vieux principe est toujours vrai ; c'est à tort qu'on néglige de s'y conformer. En effet, qu'est-il arrivé par suite de ce désir immodéré de vouloir mettre tout en blé, de considérer cette culture comme la culture normale et par excellence ? C'est qu'à un moment donné le revenu n'a pas couvert les frais de production.

En France, le rendement moyen d'un hectare est de 12 à 13 hectolitres ; en Angleterre, il est de près de 23 ; dans le département du Nord, il s'élève jusqu'à 20 ; dans celui de la Dordogne, il descend jusqu'à 4. Entre ces deux points extrêmes, la production varie à des degrés différents sur la surface de notre territoire.

Une terre de première classe demande peu de travail, peu d'engrais, et donne une bonne récolte qui assure un bénéfice quelquefois considérable. Si vous voulez obtenir la même quantité de produits d'un sol de qualité immédiatement inférieur, il faudra un peu plus de travail, un peu plus d'engrais, et la récolte égalera à peine celle qu'a donnée la terre de première classe. Si vous descendez encore plus bas, il y aura plus de dépenses d'amélioration, et les frais se balanceront avec les produits. Vous n'aurez pas perdu, mais vous n'aurez pas gagné. Si enfin vous voulez récolter du blé sur des terres d'une fertilité encore inférieure, vous travaillerez à perte, ou, comme on dit vulgairement, vous ne couvrirez pas vos frais. C'est ce qui est arrivé à beaucoup de cultivateurs qui, au lieu, par exemple, de faire du fourrage et d'engraisser du bétail, sont entrés dans cette fausse voie, et ont trop facilement oublié que chaque terre doit être spécialement affectée à un produit donné, à celui qui offre le plus de bénéfice pour la moindre somme de déboursés. Ce qui semble au premier abord une simple erreur d'économie domestique devient bien plus grave quand on songe qu'une fausse direction peut affecter d'une manière plus ou moins sensible la richesse nationale, influer sur la rareté, l'abondance ou la qualité des subsistances. Or, les subsistances dans un État, c'est tout ; ce n'est pas seulement la nourriture, c'est aussi la force, l'industrie, la défense, la tranquillité du pays.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES

DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. p. 145, 180.)

MUSÉE DE RENNES.

« Vous arrivez par de sales rues sur une sale place où il y a une sale église à côté d'un sale collége. Suivant votre guide, vous franchissez une grille de bois, et entrez dans une cour toute pleine d'immondices. Vous voyez un tombeau de chaque côté d'une porte, un bas-relief en bronze ; alors, en dépit des murs noirs et mal crépis, vous vous dites qu'à ces enseignes ce pourrait bien être le Musée. »

C'est ainsi qu'un des peintres les plus remarquables de notre époque, M. Eugène Devéria, commençait un article sur le Musée de Rennes en 1833 (1). Or, rien n'est changé depuis ce temps. La collection de tableaux de l'ancienne capitale de la Bretagne n'a point quitté l'espèce de cave où il la vit alors « pendant en désordre le long de murs humides et à peine éclairée par quatre soupiraux. »

(1) *Revue de Bretagne*, numéro de décembre 1833.

Du reste, le musée de Rennes a toujours joué de malheur : fondé sous la Constituante au moyen d'envois de Paris, de dons et d'achats, il fut installé provisoirement, et tant bien que mal, dans les bâtiments de l'Évêché. Mais en 1814 M. Soult, nommé gouverneur de Rennes, ayant besoin d'un local, ordonna de vider les lieux dans les quarante-huit heures. Les tableaux furent transportés à la hâte à la Mairie, ou dans un magasin touchant à l'église Toussaint. Les objets curieux, qui étaient en grand nombre, furent entassés dans des paniers, froissés, brisés dans le transport. La plupart se trouvent encore aujourd'hui à la Mairie, où ils sont dispersés dans une vaste armoire, sans soin et sans classement. Ces objets, qui proviennent d'une collection formée par un ancien président du parlement, M. de Robien, sont pourtant presque tous d'un haut prix. Ce sont des médailles grecques, romaines, juives, celtiques, au nombre de quatre mille; des pierres gravées, dont quelques unes sont montées en bagues; des chinoiseries extrêmement curieuses en ivoire, jaspe, lave, bois ou pâtes sculptées; des peintures indiennes charmantes, des bronzes antiques, des fragments de Bernard de Palissy; un plat florentin de grande dimension et d'une merveilleuse beauté, mais dont les émaux ont été malheureusement altérés; des vases du Japon admirables, des armes indiennes. Il faut ajouter à cette collection plusieurs grandes armoires et casiers en vieux laque, qui, avec réparations, formeraient un magnifique ornement de musée, et quelques tableaux apportés là faute d'espace. La même cause en a fait placer un certain nombre dans les églises et à l'école de dessin, où ils sont du moins à l'abri de la destruction.

Cette indifférence de l'administration rennaise pour son Musée est d'autant plus inexplicable que cet établissement est peut-être le plus riche de tous ceux qui existent dans l'ouest de la France. A la verité, les toiles qu'il renferme sont peu visibles. « Là, comme au Louvre, dit M. Eugène Devéria, les bonnes choses sont en haut, et les médiocres en bas. La plupart des bons tableaux traînent à terre accotés sur les piédestaux de Laocoon, de Vénus, d'Apollon, et sur ceux des statues de Lanno. » L'exiguïté du local, sa mauvaise disposition, le peu d'argent mis à la disposition du conservateur empêchent qu'il en soit autrement : aussi faut-il un véritable amour de l'art pour découvrir les bonnes peintures au fond de cette halle obscure, « où les toiles d'araignées les garantissent seules de l'humidité. »

Les tableaux du Musée de Rennes sont au nombre de trois cent six ; les dessins encadrés au nombre de cent quarante-cinq. C'est peu *numériquement;* mais ici la qualité compense largement la quantité. Voici, du reste, la liste des principales œuvres que nous y avons remarquées.

D'abord, et au premier rang, un tableau de Jordaens, de sept pieds sur cinq, représentant le *Christ au calvaire.* Jésus vient de rendre le dernier soupir; sa tête s'est abaissée sur sa poitrine ; sa chevelure, qui retombe, baigne ses traits divins d'une ombre mystérieuse ; Madeleine, affaissée au pied de la croix, lui jette un dernier regard ; les saintes Femmes l'entourent dans un saisissement douloureux. Composition, couleur, expression, tout est merveilleux dans cette œuvre achevée, et dont l'authencicité ne peut être mise en doute.



(Musée de Rennes. — Un tableau de Rembrandt.)

On doit placer presque au même rang une magnifique chasse au tigre attribuée à Rubens, mais qui n'est peut-être qu'une copie faite sous ses yeux ; un Giordano représentant le martyre de saint Laurent, et le petit tableau de Rembrandt dont nous donnons ici le dessin. Ce dernier se recommande surtout par le naturel des poses et l'harmonie de la couleur. *La suite à une autre livraison.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Voy. les Tables de 1841 et 1842.)

LE CIDRE.



(La Récolte des pommes, en Normandie.)

L'usage de faire fermenter le suc des pommes écrasées pour en composer une boisson remonte à une très haute antiquité. Le nom seul de cette boisson, à défaut d'autres preuves, ne permettrait pas d'en douter; le mot *cidre* est celtique. Tout le monde sait quelle ressource offre le cidre aux habitants des pays dont le climat ne comporte pas la culture de la vigne. Les grands vergers d'arbres à cidre en Normandie et en Bretagne contiennent des centaines de variétés de fruits dont la nomenclature est fort indéterminée; le nom des mêmes variétés diffère d'un canton à l'autre. Plusieurs de ces fruits sont indigènes sans aucun doute; d'autres paraissent avoir été importés de la Belgique par les Normands, qui y étaient depuis longtemps établis, à l'époque où leur chef Rollon se fit céder la Neustrie. Le système des prairies plantées d'arbres qu'on nomme en Normandie *mazures* a été également importé de Belgique, où on les appelle *prairies arborées.*

La récolte des fruits à cidre, qu'on pourrait nommer les vendanges des Normands, est, comme la récolte du raisin dans les pays vignobles, une époque de grande activité pour les populations rurales. Longtemps avant que la totalité des fruits soit assez mûre pour pouvoir être récoltée, quelques fruits mûrs avant les autres, piqués par les vers ou abattus par les coups de vent, couvrent la terre au pied des arbres. Les cultivateurs jaloux de la bonne qualité de leur cidre ne mêlent jamais ces fruits avec le reste de la récolte; ils les écrasent et les pressent séparément; leur jus sert à faire du vinaigre ou un cidre de qualité inférieure réservé pour la consommation de la famille. Lorsque le plus grand nombre des fruits est mûr, on s'occupe de la récolte. Après être monté dans l'arbre et avoir fait tomber en secouant les branches tous les fruits peu adhérents, le paysan normand s'arme d'une gaule, et frappe sur les branches auxquelles tiennent encore fortement quelques fruits verts. Le sol est bientôt jonché de petites branches qui auraient fleuri et porté fruit l'année suivante.

En Angleterre et en Amérique, presque tout le fruit destiné à faire du cidre se récolte à la main, et l'on ne néglige aucune précaution pour éviter d'endommager les boutons à fruits; ces boutons sont en effet, par leur nature, plus fragiles et plus délicats que les branches à bois, ce qui tient à la manière lente et successive dont ils sont formés. Tous les *yeux* des poiriers et des pommiers sont d'abord des yeux à bois; lorsqu'ils tendent à devenir boutons à fruits, ce qui dure toujours plusieurs années, ils s'entourent d'un cercle de feuilles dont le nombre augmente successivement depuis trois jusqu'à six ou sept. Chaque année ces feuilles en tombant laissent sur le support des boutons une marque circulaire, une espèce de ride, qui pénètre dans toute l'épaisseur de l'écorce. Il en résulte que ces supports n'ont presque pas de consistance et se brisent au moindre choc : aussi remarque-t-on dans les vergers de Normandie qu'une récolte presque nulle succède invariablement à une récolte abondante, et la principale cause en est certainement que les boutons à fruits, sur l'existence desquels reposait l'espoir de la prochaine récolte, ont été brutalement détruits à coups de gaule. Sans doute les arbres, fatigués d'une production abondante, ne sauraient donner successivement deux récoltes égales coup sur coup; mais du moins les années d'abondance alterneraient avec des années médiocres, si l'on employait à la récolte des fruits à cidre seulement un peu plus de précaution.

Divers procédés sont en usage pour écraser les pommes; le plus simple consiste à les placer dans une auge circulaire, ordinairement en pierre, où les broie une roue placée sur champ, et munie d'un axe horizontal assujetti à un arbre vertical. Les presses ou pressoirs à cidre n'ont rien de particulier : ce sont ordinairement dans les campagnes de lourdes

machines fort grossières. Une énorme poutre de chêne ou de châtaignier pèse sur le marc des pommes écrasées et en exprime imparfaitement le jus. On soumet ensuite ce jus à la fermentation. C'est là le point délicat de la préparation du cidre, celui qui exige le plus d'habitude et d'expérience. En effet, la qualité du cidre dépend en très grande partie de la manière dont a été ménagée la fermentation.

Le cidre, au sortir de la presse, est immédiatement transvasé dans des tonneaux placés sur champ, la bonde en haut. On a soin de ne pas boucher la bonde; on se contente de la fermer avec un tampon de linge mouillé. Il s'établit très promptement une première fermentation qu'on nomme *tumultueuse*, qui fait sortir par la bonde des tonneaux une assez grande quantité d'écume. Le premier mouvement passé, il est bon de soutirer le cidre, quoiqu'il ne soit pas encore éclairci, et de le mettre dans des tonneaux propres pour qu'il achève de s'y faire. Pendant la fermentation tumultueuse, il importe de ne pas déranger ce que les paysans nomment le *chapeau*, c'est-à-dire une sorte de couche épaisse d'écume dont une partie s'est échappée en soulevant le tampon qui couvrait la bonde. Lorsqu'on refoule le chapeau dans l'intérieur du tonneau, on hâte, à la vérité, la fermentation tumultueuse, et le cidre se trouve plus tôt bon à soutirer; mais, dans l'espoir de gagner un peu de temps, on court risque de faire aigrir le cidre, ce qui ne manque pas d'avoir lieu lorsque l'air extérieur pénètre dans le tonneau.

Le cidre est un liquide dont la fermentation n'est jamais finie; mais lorsque le plus fort du travail intérieur est terminé, on peut le mettre en bouteilles, où il continue de fermenter, jusqu'à ce qu'il ait acquis toute sa perfection. On rencontrait encore, il y a trente ans, dans les vergers de Bretagne et de Normandie, un assez grand nombre de vieux poiriers mélangés avec les pommiers. Les poires donnent au cidre beaucoup de force et de roideur; elles le rendent pour cette raison plus enivrant que le cidre dans lequel il n'entre que des pommes. Aujourd'hui, on ne rencontre plus guère que des pommiers dans les vergers bretons et normands. Les propriétaires ont reconnu la nécessité de ne pas remplacer les vieux poiriers à mesure que le temps les détruit.

En Picardie, il reste encore de très grands vergers peuplés exclusivement de poiriers dont les fruits, quoique fort beaux en apparence, ne peuvent servir qu'à préparer une espèce particulière de cidre connu sous le nom de poiré. Le poiré, très chargé d'alcool et d'acide carbonique, cause à ceux qui en boivent avec excès une ivresse furieuse, suivie, le plus souvent, de maladies de nerfs qui deviennent incurables. L'abus du poiré conduit à la paralysie, et l'abus du cidre à l'hydropisie, qui ne valent guère mieux l'une que l'autre.

Il a été impossible jusqu'à présent d'engager les paysans picards à remplacer leurs poiriers par des pommiers; ils aiment passionnément leur poiré, malgré le tort que cette boisson fait à leur santé, et ils perdent par leur faute le bénéfice important que pourrait leur procurer le commerce du cidre; car celui de Picardie pourrait être, sous tous les rapports, égal à celui de Normandie.

On nomme *gros cidre* celui dans lequel il n'entre point d'eau; il faut environ 240 kilogrammes de pommes pour obtenir un hectolitre de gros cidre ou cidre pur. Le marc, provenant de cette quantité de pommes, peut encore être brassé avec soixante litres d'eau, puis soumis une seconde fois à la presse. Ces soixante litres ajoutés au cidre pur donnent cent soixante litres de cidre encore très fort, que l'on peut garder deux ou trois ans. Le gros cidre, bien préparé, devient en vieillissant aussi fort que le vin le plus capiteux.

DROIT SINGULIER DES BARONS DE RETZ.

Le baron de Retz, seigneur de Machecoul, avait anciennement un droit très singulier sur les bouchers de la ville de Nantes. Chacun de ceux-ci était obligé de lui payer un *denier*, le jour du mardi-gras. Ils devaient le tenir à la main, et être prêts à le donner aux gens du seigneur de Retz, lorsque ces derniers leur présenteraient une aiguille. Si les bouchers ne tenaient pas le denier prêt à l'instant fixé, les gens du seigneur pouvaient piquer avec cette aiguille telle pièce de viande qu'il leur plaisait, et l'emporter.

DERNIERS MOMENTS DE JEFFERSON.

Thomas Jefferson, publiciste célèbre, et l'un des plus grands et des plus vertueux citoyens dont s'honore l'Amérique anglaise, avait toujours dit que l'un de ses souhaits les plus ardents était de mourir le 4 juillet, anniversaire du jour mémorable (4 juillet 1776) où il avait proclamé au monde l'avénement d'une grande nation, en rédigeant la fameuse *déclaration de l'indépendance*. Ce vœu fut exaucé; le 4 juillet 1826, cet homme vénérable qui avait jusque là lutté courageusement contre la mort, sembla l'accepter avec joie, et comme un bienfait longtemps imploré. Il expira ce jour même dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Peu d'heures auparavant, il écrivait à un jeune ami :

« Pour vous, cette lettre sera comme si elle parvenait de chez les morts. Avant que vous puissiez méditer les avis qu'elle vous donne, celui qui l'aura écrite sera descendu dans la tombe. Votre excellent père a désiré que je vous adressasse quelques lignes qui pussent avoir une salutaire influence sur les événements de votre vie; et de plus, moi aussi, comme portant le même nom que vous, j'y attache de l'intérêt. Avec une disposition favorable de votre part, peu de mots suffiront. Adorez Dieu, honorez et chérissez vos père et mère; aimez votre prochain comme vous-même, et votre pays plus que vous-même. Soyez juste; soyez vrai : ne murmurez pas contre la Providence. Si vous agissez ainsi que je vous le recommande, la carrière humaine dans laquelle vous entrez, ne sera que le prélude d'un bonheur ineffable et d'une vie éternelle. Et s'il est permis aux morts de s'occuper encore des choses de ce monde, toutes les actions de votre vie seront, de là-haut, sous ma garde protectrice. Adieu. »

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

LA FOSSE AUX OURS.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui, en visitant le jardin des Plantes, ne se soit mêlé, au moins quelques instants, à la foule de curieux continuellement pressée devant trois fosses profondes entourées de murs et de balcons en fer, le long de la grande allée des Marronniers, en montant vers le petit Labyrinthe. C'est Buffon qui, en 1740, fit creuser ces fosses. Si notre mémoire est fidèle, les premiers animaux qu'on y plaça furent des sangliers. Depuis, on y enferma des ours noirs d'Amérique, des ours bruns d'Europe, et de nombreux individus de cette espèce s'y sont succédé avec assez de rapidité et sans interruption.

Un arbre mort s'élève au milieu de la cour de chaque fosse pour servir aux exercices gymnastiques des animaux. A droite et à gauche sont des espèces de niches destinées à servir de logement aux ours pendant les nuits orageuses, et d'abri contre le soleil et la pluie pendant le jour. Ces loges sont munies de forts barreaux de fer et d'une solide porte à coulisse que les gardiens ferment à volonté de dessus les murs de séparation, sans être obligés d'entrer dans les fosses. Ils peuvent renfermer les ours et descendre sans danger pour nettoyer et faire les réparations nécessaires. Enfin les trois fosses communiquent ensemble au moyen de portes basses qui permettent de faire passer les animaux

de l'une dans l'autre, quand on le trouve convenable.

On a vu pendant deux ans, dans la première fosse, un ours blanc fort beau, qui n'a pas pu résister à la chaleur de notre climat, malgré les bains fréquents qu'il prenait dans une grande auge de pierre où tombe constamment un filet d'eau fraîche. Quelque mauvaise que soit la réputation de ses pareils, cet ours ne paraissait ni plus farouche, ni plus féroce, ni plus carnassier que nos ours des Pyrénées. Un jour j'ai vu un curieux jeter un petit chat de deux ou trois mois dans sa fosse; le pauvre chat courut se tapir dans un angle des murs, et eut grand' peur quand il vit le monstrueux animal s'approcher de lui à grands pas. Dans sa frayeur mortelle, il se hérissa, fit le gros dos, et se mit à montrer les dents et jouer des griffes au moment où son ennemi avançait le museau. Surpris par cette attaque imprévue, l'ours fit un bond en arrière, gagna lestement l'autre côté de la cour, et n'osa plus s'approcher du malheureux chat que l'on parvint à retirer sain et sauf.

Aujourd'hui, ce sont de jeunes ours bruns qui habitent cette fosse. Trois paraissent être frères et ont été pris dans le Nord. Ils ont un pelage jaunâtre, et ne paraissent pas devoir atteindre une très grande taille. Le quatrième est d'une couleur beaucoup plus foncée. Du reste, les ours de cette espèce varient beaucoup, soit pour la grandeur, soit pour la couleur du pelage, sans pour cela constituer des variétés constantes. Les quatre oursons de cette fosse sont très vifs, joueurs, pleins de gaieté et presque de gentillesse. Quand ils jouent ensemble on ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance de leurs gestes et de leurs attitudes avec ceux de deux jeunes enfants. Quelquefois dans les luttes, le vaincu se relève, s'éclipse doucement, puis d'un bond se place sur l'auge et attend son antagoniste dans une posture souvent très grotesque. Si celui-ci approche, avec sa large patte il lui lance aussitôt une nappe d'eau à la figure : alors il faut voir la triste figure du pauvre inondé et ses grimaces comiques. Souvent l'ourson le plus faible à la lutte est le plus habile dans les autres exercices gymnastiques. Il n'attend pas son adversaire sur l'arène, mais après s'être approché de lui en sournois, il lui donne une tape pour l'exciter, s'élance vers l'arbre et y grimpe avec agilité; il s'établit solidement sur une forte branche, et là, une patte en l'air, la gueule ouverte et une expression narquoise dans l'œil, il attend une attaque qu'il est prêt à repousser avec tous les avantages de sa position.

Un jour un enfant laissa tomber sa poupée dans la fosse. La curiosité des oursons fut aussitôt attirée par le joujou, qui leur parut sans doute d'autant plus extraordinaire que peut-être ils lui reconnurent quelque ressemblance avec une figure humaine : aussi s'en approchèrent-ils d'abord avec beaucoup de méfiance. Après avoir dix fois tourné autour, voyant que l'objet ne remuait pas, ils commencèrent à s'enhardir, puis les gambades et les culbutes allèrent leur train. Le plus hardi allongea doucement la patte, la posa sur la poupée et la retira aussitôt avec vivacité, comme effrayé de l'énormité de son action; ensuite il la considéra, la flaira plusieurs fois et y reporta une seconde fois la patte, mais sans frayeur. Il la prit alors, la tourna, la retourna, et se mit à jouer avec elle sans trop la briser dans le premier moment. Mais ses frères vinrent prendre part au jeu, et bientôt la poupée sauta de patte en patte, de gueule en gueule, laissant là un bras, ici une jambe, son beau tablier de soie accroché à une griffe, sa robe de velours à une dent, son chapeau de paille sur un museau noir, tant et tant qu'à la fin il n'en resta plus que quelques bribes.

Dans la seconde et troisième fosse sont des ours bruns adultes d'une très forte taille, et dont les deux plus gros sont nés dans la Ménagerie. Leur mère était moitié moins grande qu'eux, d'un pelage jaunâtre, et il lui manquait un œil qu'elle avait perdu dans un combat avec un animal de son espèce. Elle eut trois petits dont elle prit les plus tendres soins. Sans cesse elle était occupée à les lécher, les nettoyer, et quand le temps lui paraissait favorable, elle les prenait dans ses bras et les portait au soleil pour les faire jouer. Quoiqu'elle fût excellente mère pour tous trois, il était cependant très visible qu'elle en préférait un, et c'est toujours par celui-là qu'elle commençait à distribuer ses soins et ses caresses. Quand les petits devinrent un peu forts et commencèrent à jouer, ils se mordaient ou s'égratignaient jusqu'à se faire crier, et le jeu finissait presque toujours par une bataille. Aussitôt elle accourait pour séparer les combattants; mais j'ai constamment remarqué qu'à tort ou à raison elle commençait toujours par battre les deux frères de son favori, et que, dans sa plus grande colère, elle se bornait à grogner un peu contre ce dernier. Cependant ses trois enfants, à part ces petits débats, se témoignaient une affection mutuelle qui aurait pu faire honte à certains hommes. Un jour j'en ai vu une preuve des plus curieuses. La mère, je ne sais pourquoi, ne voulait pas qu'un de ses enfants sortît de la loge où elle le tenait prisonnier. Elle s'était placée devant la porte, et chaque fois que le petit faisait mine de vouloir sortir, elle le repoussait dedans avec la patte, et le mordait même quand il avait l'air d'insister. Son favori s'aperçut de cette petite tyrannie, et résolut de délivrer son frère. Il s'approcha de la mère qui barrait la porte avec son corps, et lui fit quelques unes de ces petites agaceries auxquelles elle avait l'habitude de toujours répondre par quelques caresses. Pendant ce temps le prisonnier cherchait à s'évader, mais en vain; car l'œil courroucé de la mère ne le quittait pas, et elle interrompait toujours ses jeux avec son favori assez à temps pour repousser l'autre dans le fond de la loge. Alors le bon frère désespérant un moment de libérer son camarade, faisait deux ou trois tours dans la fosse, puis revenait à la charge avec la même manœuvre, mais toujours sans succès. Ce manége eut lieu cinq ou six fois. Enfin, il imagina, en jouant avec sa mère, d'entrer le derrière de son corps dans la loge, de manière à occuper la porte avec elle; puis tout-à-coup, et toujours en jouant, il s'appuya contre elle de toutes ses forces, la serra contre un des côtés, fit un vide de l'autre, et le prisonnier, profitant lestement du petit espace que l'autre lui ménageait, s'élança dehors et fut libre. Aussitôt le favori quitta la mère pour caresser son frère. Tout ceci fut fait avec une foule de petits détails qu'il est impossible de raconter, mais qui ne me laissèrent aucun doute sur les intentions et l'intelligence que chacun des trois mit dans cette petite scène de famille. Il est fort remarquable que jamais la mère, tant qu'elle a vécu, n'a perdu son autorité maternelle, même quand ses enfants furent devenus beaucoup plus grands qu'elle.

Les deux grands ours sont aujourd'hui de véritables mendiants, sans cesse occupés à demander au public quelques friandises; un morceau de gâteau, de pain d'épice, une pomme, tout leur est bon. Il n'est pas de posture suppliante et grotesque qu'ils ne prennent. Vous les voyez grimper à l'arbre, s'allonger debout contre la muraille en ouvrant une gueule armée d'énormes dents, se coucher sur le dos, s'asseoir et gesticuler avec leurs pattes de devant; mais, lorsque par mille bassesses ils ont obtenu de vous ce qu'ils convoitaient, l'attitude change. Ils se retirent avec la plus grande indifférence, ou même en vous jetant un regard sournois et méchant, trahissant le désir de vous traiter comme ils ont fait de votre gâteau. N'est-ce pas là une scène de la vie humaine? Les ours ont aussi leurs parasites qui vivent à leurs dépens, et ces parasites sont des moineaux effrontés s'il en fut jamais. Sans cesse en embuscade sur les arbres voisins, ils sont aux aguets pour exercer leur industrie. Jette-t-on un morceau de gâteau dans la cour, les pierrots fondent dessus, l'enlèvent sous le nez de l'ours qui s'approchait lourdement pour s'en emparer; ou bien, si le morceau est trop lourd, ils ont l'audace de saisir les

fragments qu'ils peuvent en détacher jusque sous les pattes du monstrueux animal.

Il arrive parfois qu'un enfant, pour s'amuser aux dépens de la gourmandise de nos lourds acteurs, attache un gâteau à une longue ficelle, et le jette de manière à ce que la ficelle reste appuyée sur la plus haute branche fourchue de l'arbre : il fait ensuite descendre le gâteau jusque près de terre, le long du tronc de l'arbre. L'ours aussitôt s'en approche ; mais au moment où il va le saisir, l'enfant tire la ficelle et le gâteau remonte. L'animal se met à grimper, monte, et se croit à chaque instant sur le point de saisir la friandise qui lui échappe toujours. Bientôt il redescend pour ne plus remonter, malgré les invitations pressantes du public. On lâche la ficelle et voilà le gâteau redescendu. L'animal fait encore une ou deux tentatives, mais c'est tout ; il renonce à son projet et n'y pense plus ; il s'éloigne et commence à se promener de long en large avec la plus grande insouciance. Attendez, cependant : le voilà qui, toujours allant et venant, se rapproche de l'arbre ; mais c'est par hasard, car il ne jette pas même un regard de côté sur la proie alléchante. L'en voilà bien près, et il passe outre. L'enfant a beau remuer la ficelle, faire sautiller le gâteau, l'ours n'en veut plus et n'y fait pas la moindre attention, quoiqu'il le touche presque en passant. Mais tout-à-coup, au moment où l'enfant désespère, et va renoncer à son jeu, une large patte s'allonge avec la rapidité de l'éclair, la ficelle est rompue et le gâteau saisi et avalé avant que le public ait eu le temps de s'en apercevoir.

Malgré ces rapports si fréquents et le plus ordinairement si familiers et si pacifiques avec notre espèce, les ours ne s'humanisent guère. Il résulte, en effet, des observations faites à la Ménagerie, que le caractère de ces animaux,



(Muséum d'histoire naturelle. — La Fosse aux ours. — Fig. 1.)

sans être absolument féroce, est indomptable, et résiste à l'influence de la captivité. Ils obéissent jusqu'à un certain point à leurs gardiens ; mais ce n'est qu'à contre-cœur et en murmurant. La contrariété les irrite, et leur colère est toujours dangereuse : aussi prend-on les plus grandes précautions pour éviter de funestes accidents toutes les fois que l'on descend dans leur fosse. On les nourrit avec du pain bis dont ils commencent toujours par manger la mie, et,

plutôt pour les amuser que pour les nourrir, on leur jette des os à ronger, après en avoir ôté la chair pour la donner à d'autres animaux. Il y a quelque temps qu'on eut besoin d'en tuer un pour le disséquer. Ce ne fut pas une opération aussi facile qu'on se l'imaginait : on employa d'abord différents poisons qui n'eurent aucun effet. L'animal les vomissait ; on en vint au plus terrible de tous, à l'acide prussique, et l'on vit avec un profond étonnement qu'on



(Fig. 2.)

n'obtenait pas plus de résultat. Cet animal, dont l'air paraît si stupide, avait la finesse d'aller laver dans son auge le pain imbibé du perfide acide, et il le mangeait ensuite sans le moindre danger. Définitivement, on fut obligé de l'étrangler, et plusieurs hommes eurent beaucoup de peine à y parvenir.

JOURNAL D'UN MAITRE D'ÉCOLE.

CALENDRIER DES SAISONS.

(Voy. p. 18, 29, 62, 93, 166, 238, 270.)

29 juin.

Voilà bien des jours perdus à jouir, heure après heure, du spectacle animé que présentent nos collines. Impossible d'y résister. En dépit d'un ciel toujours couvert, malgré le vent froid du nord-ouest, et les fréquentes et longues averses, il faut que j'aille errer au travers de nos champs peuplés d'une foule de travailleurs, et poursuivre à la trace, avec les plus désœuvrés de mes écoliers, ces immenses chars, montagnes ambulantes qui laissent flotter derrière elles une traînée de fleurs desséchées et de vagues parfums.

Les chèvrefeuilles ne suspendent pas d'aussi nombreuses guirlandes que l'année dernière aux rameaux des châtaigniers et des chênes ; mais en revanche, quelle moisson de fleurs dans les bois, dans les jardins, au bord des routes ! Les arbustes plient sous le poids des roses, les pavots empourprent les plaines, les champs ; les mille-pertuis, les bluets ont succédé aux marguerites, aux boutons-d'or ; d'innombrables plantes fleurissent de tous côtés ! les liserons violets, blancs et roses, bordent chaque sentier, et envoient aux passants leur légère odeur d'amande.

Oh ! jamais je ne connaîtrai cette foule diaprée qui réjouit ma vue de ses couleurs, mon odorat de ses parfums ! Leurs diverses propriétés me sont inconnues, à moi, qui me trouvais trop savant, en mon orgueilleuse pensée, pour me venir enterrer ici. Et ces insectes, et ces oiseaux, qui m'apprendra leurs noms ? Là, c'est une couvée d'hirondelles : cinq petits, établis en rang sur un rameau, tout au haut de cet orme, dansent avec la branche à chaque souffle d'air ; ils enflent leurs plumes naissantes, écartent craintivement les pennes de leurs ailes encore novices pour se rendre plus légers. Dès que le père et la mère, fendant l'air, paraissent en vue, quelquefois les cinq oisillons quittent le rameau vacillant et poursuivent la becquée accordée seulement à celui qui y a droit. Constamment on entend le père et la mère chanter sur l'aile, et répéter leur *tuit-tuit*, qui redouble lorsqu'ils approchent de la couvée. Alors toutes les plumes frémissent, tous les gosiers murmurent, tous les becs s'ouvrent : c'est un gazouillement universel !

Parmi ces hôtes emplumés qui m'éveillent avec leurs chansons, il en est un que j'espérais mieux connaître : un tout petit oiseau, fauve dessus, la gorge et le dessous du ventre blanchâtres, la queue courte et relevée, la tête co-

quette, et les mouvements vifs et saccadés. Il avait bâti un nid de mousse sous la grange de mon voisin. Je l'épiais des fenêtres de la classe. Je l'avais vu, dessinant un ovale, engluer avec sa salive de petits paquets de mousse rangés symétriquement sur une solive qui lui servait de point d'appui. Après les avoir disposés de façon à ce que sa demeure fût plus étroite au sommet qu'au fond, il insérait de frais bouquets entre ceux qui formaient les fondements de l'édifice; entortillait le tout de petites racines chevelues, de brins de graminées, et venait insolemment piller des barbes de plumes jusque dans les balayures de l'école pour en garnir l'intérieur de son nid.

Chaque fois qu'il avait posé un des légers matériaux de sa frêle construction, je le voyais se percher fièrement sur le haut d'un pieu voisin de sa demeure, et chanter à plein gosier, lançant, pour fanfare triomphale, une phrase argentine qui se termine par un trille aigu et perlé. Hélas! je ne sais qui aura troublé mon glorieux petit architecte, mais voilà trois jours que son nid est abandonné. Je me suis hasardé à examiner de plus près le délicat édifice de mousse: il est hémisphérique; sa petite entrée est ovale et placée sur le côté; et ce palais peut avoir, en tout, à peu près douze ou quinze fois la grosseur du propriétaire emplumé.

Baptiste m'apprend que mon petit oiseau est un *roi Bertaud*. Le curé dit que les paysans appellent ainsi le roitelet; et le plus espiègle de mes écoliers m'avertit que le petit *moiniau* qui chantait si bien, se bâtissait un nid au milieu du rosier à bouquet de mon jardin. Je le verrai donc peut-être plus à l'aise encore.

Samedi soir.

De ma fenêtre je domine une grange fort aérée. C'est un plancher à jour qu'une douzaine de longues perches verticales séparent d'un toit aigu à double pente. On rentre dans cette espèce de cage une partie de la récolte. Les foins, fauchés après la rosée, couchés sur le sol par vertes ondes, retournés à plusieurs reprises tous les jours, réunis tous les soirs en tas pour offrir moins de surface à l'humidité, puis, chaque matin, étalés au rateau, sont enfin à peu près fanés; et c'est plaisir de les voir lancés des meulons sur la charrette, et de la charrette dans la grange. Je me plais à distinguer, à ses diverses teintes qui passent d'un blanc foncé à un gris verdâtre, l'herbe plus ou moins longtemps retournée, à une exposition plus ou moins favorable. Je cherche aussi à reconnaître le foin laissé sur pied, passé fleur, faute de bras pour le couper, et dont la floraison tourne en graine. D'après ce que j'entendais dire autour de moi, ce fourrage trop mûr est moins nourrissant, mais plus agréable aux chevaux que celui dont la tige fleurie renferme encore toute la sève. C'est plaisir de voir le faucheur fièrement campé sur sa montagne mouvante, développer tour à tour la force de ses muscles, la souplesse de ses reins, la justesse de son coup d'œil. Il enfonce profondément sa fourche dans les foins entassés, la charge d'un poids qu'il semble hors d'état de soulever, l'enlève pourtant avec aisance, et, se détournant à demi, lance l'énorme faix juste dans le creux qu'il doit combler. Tandis que les travailleurs luttent de force et d'adresse sur l'élastique piédestal, et qu'ils jettent par masse, le foin séché cette année sur le rateau, disent-ils, car il n'y a pas moyen qu'il sèche à terre, la jument attelée au char hennit doucement; elle appelle son petit; et c'est plaisir encore de voir accourir en bondissant le folâtre poulain qui caracole autour de sa mère.

2 juillet, soir de la fête; minuit.

Avec le bruit discordant de leurs trombones et de leurs aigres violons, il n'y a pas moyen de fermer l'œil. Ah! que je hais voir les fêtes envahir nos fraîches allées par ces troupes endimanchées; voir ces dédaigneuses beautés étaler leur luxe en balayant, de leurs longs falbalas, nos pelouses fraîchement fauchées; et ces hommes donc, en fracs, en paletots, en chapeaux gris! quels impudents regards! quels grossiers propos! Il faut que les mères soient aveugles pour laisser leurs filles se mêler avec tout ce monde corrupteur. Si nos paysannes n'osent encore découvrir, sous des nuages de dentelles, leurs poitrines et leurs bras, comme ces Parisiennes, dont elles étudient, dont elles envient le costume, elles serrent déjà leurs tailles étranglées, et s'efforcent, elles aussi, de rivaliser avec les guêpes.

Rentré dans l'intérieur du village pour éviter cette cohue, j'y ai trouvé pis encore: le cabaret et l'orgie, la débauche toute nue sans rien qui la déguise ou la pare, des voix qui agacent l'oreille, des chants qui soulèvent le cœur, l'ivresse enfin déchaînant toutes les mauvaises passions.

Le curé passait la journée chez un de ses confrères; il a fallu m'enfermer seul, dévorant ma tristesse aux bruits confus et discordants qui m'arrivaient du dehors. C'est comme si une fièvre, une frénésie, eussent saisi toute cette population: la tarentule les a mordus. — C'est la fête, disent-ils; ils vont à la fête! Le tambour bat de ce côté, le violon détonne dans cet angle; les querelles, les cris, les éclats de rire, les chants, les hurlements de la folie ou de la colère déchirent l'air, tour à tour ou tous à la fois. Encore à cette heure, d'aigres mirlitons font retentir les routes boisées; dès l'aube ils faisaient taire les oiseaux. Oh! ma solitude si chère! travaux de la campagne si gais! que ce jour vous enlève de poésie et de charme! Enfants, dont je me flatte toujours d'éclairer, d'agrandir la sphère, d'assouplir la rude écorce, combien cette journée vous recule! Comment arracher de vos têtes inoccupées tant de funestes leçons? Vos rires grossiers me poursuivent; j'entends vos voix glapissantes essayer de répéter des couplets, des mots qui ternissent vos imaginations avant qu'elles soient éveillées. Ah! vous ne m'apparaissez plus sous les mêmes traits ingénus et doux! J'ai peur, oui j'ai peur d'avoir cessé de vous aimer!

Demain ce sera fête encore; mais cette fois, je fuirai ces vapeurs empestées. Le pasteur m'a promis de venir se promener au loin avec moi. Nous irons dans les bois chercher des profondeurs que la fête n'ait pas souillées, des retraites où je n'entende que le murmure de l'insecte qui bruit sous l'herbe, le cri du grillon qui chante au bord de son trou, le gazouillement de la fauvette cachée dans l'épaisseur de la feuillée; et, par rares intervalles, la voix sonore et grave du bon curé. Qu'elle vienne refouler cet âcre mécontentement qui fermente sourdement dans ma poitrine, et qu'elle fasse pénétrer jusque dans mes veines rafraîchies l'harmonieux et suave repos des champs! A demain.

4 juillet, deux heures après-midi.

Quelle journée! Ah! gardons-en précieusement la mémoire. Il dort sans doute à présent: puissent les anges du ciel le couvrir de leurs ailes! Quel homme! L'énergie, le dévouement de la jeunesse, le sang-froid de l'âge mûr, l'expérience du vieillard! Que n'ai-je, pour me retracer ce qui s'est passé hier, la présence d'esprit, le calme qu'il trouvait pour agir! Je voudrais tant ne rien oublier! et c'est dans ma tête un chaos, un bourdonnement dans mes oreilles. Ce qu'il m'a dit, ce que j'ai vu, ses vêtements noirs ruisselants d'eau, la figure cadavéreuse de ce malheureux enfant, ces cris lugubres, cette mère comme une lionne en furie; tout cela se représente à la fois à mes yeux, et je ne sais par où commencer.

Voyons... En partant j'étais morose, amer; il n'a point paru s'en apercevoir. Par quels insensibles degrés est-il donc parvenu à changer toutes mes dispositions? J'ai peine à m'en rendre compte. Tout ce que je puis dire, c'est que j'étais humoriste et frondeur, et que peu à peu je suis redevenu heureux et bienveillant. Est-ce son atmosphère qui agit ainsi? est-ce sa volonté? Pourtant je voudrais bien retrouver par quelles voies il a conduit mon âme pour la

faire changer d'horizon en si peu de temps! Moi aussi, n'ai-je pas des âmes à conduire ?

J'ai commencé, je crois, par m'irriter en rencontrant les traces des orgies de la veille. Toute cette population de marchands forains, d'étrangers désœuvrés, avait dîné, cuisiné, s'était vautrée sur nos pelouses; les bouteilles, les vaisselles cassées, les lambeaux de papiers, de haillons, salissaient nos frais tapis de fleurs, de mousses, de bruyères; çà et là des plantes arrachées se fanaient, des branches rompues se jaunissaient. — La fête est pire qu'une trombe, disais-je. Il m'a laissé exhaler mon humeur; et peu à peu, agrandissant la sphère, il a parlé de cette fécondité de la création qui transforme et purifie tout. Après avoir élevé mes idées, en leur faisant parcourir quelques anneaux de l'admirable chaîne qui lie la mort à la vie et la vie à la mort, il a fait rayonner sa charité sur ces mêmes gens qui me semblaient vicieux, égout des villes que je me plaignais de voir déborder sur nos champs. Il a parlé : mon indignation s'est fondue en pitié. Qui sait sur quels chagrins ils viennent s'étourdir? qui sait les sublimes éclairs de vertu qu'une énergique émotion tirerait de ces âmes soi-disant pétrifiées? Un incendie ferait voler ces hommes au-devant d'une affreuse mort. Qu'un enfant tombe, lancé du haut de ces tournoyantes balançoires qui rappellent les instruments de torture du Dante, et ces belles dames déchireront leurs mouchoirs, leurs dentelles pour étancher le sang et panser les blessures.

J'ai commencé par nier, par résister à cette voix qui me venait réchauffer le cœur; j'ai été jusqu'à lui reprocher de prendre le parti des puissants, de flatter l'opulence.

— L'âme du riche, de même que celle de l'indigent, est pétrie de boue et de la rosée du ciel, m'a-t-il répondu. Allez, mon jeune ami, il y a dans ce que je vous disais plus de sympathie pour les petits que pour les grands de ce monde. Je n'ai pas servi un an, comme interne, à l'infirmerie du séminaire, sans y apprendre qu'enlever l'irritation c'est enlever la douleur; et, songez-y, c'est l'envie qui enflamme la plaie de la misère.

Tout en marchant, il lui arrivait d'entremêler à sa conversation quelques paroles de la lithurgie; car sa piété fait partie de lui-même, et n'est point chose apprise.

Debout, sur la pente du coteau couvert de vignes, nous voyions apparaître toutes les gloires du couchant, et les lignes des collines fuyantes, des bois, des prés, des villages, des ondoyantes moissons de la plaine, semblaient se fondre dans les vibrations d'une poussière de pourpre et d'or. En extase, les yeux fixés sur l'éblouissant rayon qui, jaillissant du volcan de lumière à demi caché derrière un groupe de sombres châtaigniers, allumait un second incendie dans la rivière au-dessous de nous, il a murmuré à demi-voix, comme s'il lisait dans cet immense horizon, et j'ai reconnu plusieurs passages de l'épître de la veille :

« Le voici! il vient, franchissant les montagnes, s'élançant par-dessus les collines (1) .. Car l'hiver est déjà passé; les pluies se sont dissipées; les fleurs paraissent sur notre terre, et le temps de tailler les ceps est venu. La voix de la tourterelle se fait entendre dans les bois; le figuier pousse ses premières figues; les vignes sont en fleurs, et l'on sent leur odeur embaumée. Levez-vous! Venez! vous qui vous retirez dans le creux de la pierre et dans les trous des murailles, venez!... voilà mon bien-aimé! le voilà!... »

Je l'écoutais partageant son exaltation. Un cri aigu a frappé mon oreille; le curé s'est élancé en avant : étonné, je demeurais immobile. D'autres cris de détresse ont retenti. J'ai voulu courir comme lui, une pierre a roulé sous mes pas à la descente, je suis tombé; quand je me suis relevé, il était hors de vue. Arrivé au bord de la Seine, j'ai trouvé sa soutane abandonnée sur la plage; le flot tournoyait près d'un bac au bout duquel s'agitaient des enfants demi-nus. Je nage mal, mais je quittais mon habit et me jetais à l'eau, lorsque j'ai vu mon ami reparaître; il a saisi le rebord de la barque, sur lequel il s'est appuyé pour respirer un moment.

— Appelez du secours! m'a-t-il crié. Des couvertures! un brancard! En parlant, il dénouait sa cravate, et, plongeant de nouveau, la tenant déployée : — Vite, a-t-il ajouté; cette fois, il ne m'échappera plus!

J'ai couru vers les maisons; j'en voyais deux ou trois à quelque distance. Je ne sais si, dans mon trouble, je ne m'expliquais pas bien; mais les gens me regardaient sans bouger, d'un air ébahi. J'étais comme en délire. Pendant qu'ils arrivaient l'un après l'autre, la bouche béante et les yeux grands ouverts, et qu'ils chuchotaient entre eux, moi, je n'entendais que ce cri, toujours vibrant dans mon oreille; je ne voyais que ce digne prêtre se débattant sous les flots. J'ai poussé une porte au fond de la pièce, arraché les couvertures d'un lit et je les ai emportées sans écouter les clameurs de la foule, que j'entraînais sur mes pas, et qui me suivait, comme on suit un voleur ou un fou.

Le pasteur sortait du bac, tenant le corps d'un enfant entouré de sa cravate comme d'un lien. Au moment où je le rejoignais il l'essuyait avec sa soutane restée sur la grève.

— Enveloppez-le bien et portez-le, m'a-t-il dit; moi, je le mouillerais... En effet, le gilet et le pantalon du curé ruisselaient de toutes parts. — Doucement! point de secousses.

En parlant, il arrangeait l'enfant sur mes bras, appuyait la tête sur mon épaule, la tournait de côté à l'air, et m'aidait à recouvrir de laine le reste du corps.

J'avais suivi ses ordres, imité ses mouvements; mais à l'aspect de cette face décomposée, en touchant ces membres roides et froids : — A quoi bon? ai-je demandé en frissonnant; hélas! ce n'est plus qu'un cadavre.

— Silence! a dit le curé.

Et, supportant sous un de ses bras les jambes enveloppées dans les couvertures, d'un geste il a écarté la foule et s'est dirigé vers la maison dont la porte était demeurée ouverte.

— Un lit! du feu! a-t-il dit; et, repoussant du seuil le gros des curieux : — Celui qui me résiste répondra de cette vie! a-t-il ajouté d'une voix tonnante.

Je ne sais si les femmes qui se sont trouvées prêtes à sa parole lui étaient déjà connues, ou si leur zèle se révélait à mesure. L'une a couru chercher le docteur D*** avec prière d'accourir apportant de l'émétique et sa lancette; une autre, accroupie devant le feu, attisait la flamme; une troisième faisait chauffer l'eau, les fers, les briques. Tous les autres spectateurs ont été repoussés, et la porte fermée sur eux, tandis qu'un lit en pente, bas, dressé près d'une fenêtre ouverte, recevait l'enfant enveloppé de laine et couché sur le côté droit.

A genoux devant ce corps inerte, le curé soutenait le front livide, et entr'ouvrait de force les mâchoires contractées pour introduire ses doigts dans l'intérieur de la bouche.

Jusque là j'avais cru qu'abusé par sa charité il prodiguait des soins à un cadavre; en voyant sortir de l'eau des lèvres entr'ouvertes, j'ai repris courage. Au même moment, un homme accroché en dehors de la fenêtre s'est écrié :

— N'y a qu'à le suspendre par les pieds pour lui faire rendre l'eau qu'il a bue de trop, le moutard; c'est ça qui lui tourne sur le cœur. Rien de pis que l'eau : aussi j'en veux jamais boire.

— Hors de là! a dit le curé relevant les yeux.

Ce regard a suffi; l'homme, lâchant l'appui de la croisée, est retombé à terre.

Le préjugé populaire qu'il avait réveillé trouvait de l'écho autour de nous. Les femmes murmuraient que tant que l'enfant aurait la tête plus haute que l'estomac il n'y avait pas chance qu'il rendît l'eau avalée.

(1) Épître du jour de la Visitation.

Le ton d'autorité du curé a bientôt ramené une obéissance passive. Persistant à maintenir la position élevée de la poitrine et de la tête, il a placé sous les aisselles, sous les jarrets, le long des cuisses de l'enfant, des bouteilles enveloppées de laine qu'il faisait renouveler, les remplissant d'eau de plus en plus chaude. Des briques sortant du feu ont été entourées de linge et appliquées sous la plante des pieds. Il a pris des bas de laine qui séchaient sur un escabeau, et, y versant un peu de cendres chaudes, il en a recouvert le ventre de l'enfant. Cependant, malgré d'incessantes frictions, faites tantôt avec les mains, tantôt avec des flanelles chaudes, tantôt avec une brosse sèche, aucun signe de vie ne se manifestait. Les allumettes soufrées, promenées sous les narines décolorées du noyé, ne provoquaient nulle irritation.

— Pour mort, il est bien mort, répétait-on autour de nous.

— A quoi bon toutes ces simagrées? disaient les curieux qui grimpaient à tour de rôle en s'accrochant au rebord de la fenêtre; c'est bien fini, allez! on ne ressuscite pas les morts.

Sourd aux égoïstes avis comme aux railleries grossières, le curé ne se relâchait pas. Appliquant sa bouche sur cette bouche livide, il aspira avec force l'air vicié; puis, prenant le soufflet dont il avait enlevé la poussière avec soin, il me dit de fermer la bouche et l'une des narines de l'enfant, tandis qu'il soufflerait doucement dans l'autre pour remplir d'air la poitrine, qu'il allait presser ensuite. Il voulait rappeler, par cette respiration artificielle, le mouvement alternatif de vie qui tour à tour gonfle et affaisse les poumons. Il commençait, lorsqu'un grand bruit s'est fait entendre au-dehors.

— Ouvrez, ouvrez! criait-on.

— Est-ce le médecin? demanda le pasteur.

— Non; on n'avait pas trouvé le médecin chez lui.

— Mon fils! vociféra une voix sauvage; mon fils!

Et des coups redoublés ébranlèrent la porte.

— C'est la Sabine, murmura la femme qui continuait de frictionner le corps; c'est pis qu'une bête des champs. Elle n'a que cet enfant, et elle ne connaît que lui.

La porte n'aurait pas longtemps résisté; le curé l'ouvrit, et se présenta sur le seuil.

— Paix, femme, dit-il, priez et ne vous lassez point. La vie est dans la main de Dieu, et c'est la prière qui la peut ouvrir.

Cette créature échevelée et furieuse le regarda, recula et tomba à genoux.

— Mon fils! répéta-t-elle d'une voix étouffée; je veux mon enfant!

— Pleurez et priez, mais ne m'arrêtez pas. L'enfant vit; pendant que je parle, il peut mourir.

Il la laissa prosternée; et, revenu à sa tâche avec un calme qui égalait son infatigable activité, toujours il s'efforçait de réchauffer ce corps de marbre; toujours il cherchait à redonner du jeu à ces poumons inertes. Les curieux s'étaient retirés peu à peu, à mesure que la nuit avançait; tous, l'un après l'autre, au dedans comme au dehors, avaient fini par se lasser : il n'y avait plus, dans cette chambre mal éclairée, avec ce corps immobile, que le prêtre et moi; et seul, il agissait encore. Je ne sais quelle indigne inertie m'avait gagné. Je n'espérais plus, je n'agissais plus, je ne pensais plus. Le silence n'était interrompu, à rares intervalles, que par un sanglot convulsif, qui me faisait frissonner chaque fois, et qui partait de la porte refermée; car la mère de l'enfant était demeurée accroupie sur le seuil.

Enfin, à minuit passé, le docteur entra. Il examina le corps, le toucha, se retourna vers nous, et dit en pliant les épaules :

— Il est mort!

A ce mot, je crus voir se dresser un spectre : c'était la mère. Elle avait rampé dans la chambre à la suite du médecin; et, tout-à-coup, elle surgit de terre devant lui, et lui cria d'une voix rauque et brisée :

— Le prêtre a dit : il vit!

Le docteur avait tressailli comme moi à cette apparition. Le curé, qui venait de recouvrir le corps, appuya avec bonté sa main sur l'épaule de la femme.

— Prenez courage, lui dit-il, et ne cessez pas de crier au Seigneur; car nos soins ne se relâcheront point; et, je vous le répète, l'enfant n'est pas mort.

Cette parole fut prononcée avec une ardeur de foi si vraie qu'elle ralluma mon zèle; et, pendant que le curé prenait le docteur à part, je recommençai cette succession de soins et d'efforts que le découragement avait interrompue.

J'entendais les réponses du docteur. — Parbleu, je le sais bien, disait-il, que des asphyxiés reviennent après dix et douze heures; mais celui-là est froid encore après cinq heures de secours.

— Il avait mangé, dites-vous? Au fait, on peut essayer de l'émétique : je veux bien en faire dissoudre quatre grains dans un verre d'eau. Mais c'est à savoir s'il avalera.

Le curé persistait à soutenir qu'il trouvait plus de souplesse dans les membres. Moi-même je croyais sentir le corps moins froid sous la friction. Je redoublai d'énergie. Et quand le pasteur soutenant la tête, le médecin plaça le gobelet entre les lèvres, une première gorgée disparut, puis une seconde; et, par une crispation soudaine, le malade retira le bras que je tenais.

Oh! le cri de la mère alors! et son regard quand le prêtre lui dit :

— Voilà ton fils; Dieu te le rend!

C'est là ce qui ne peut se dire ou s'écrire.

Notre digne pasteur n'a voulu s'éloigner que lorsque toute apparence de danger a été passée. — Pourvu qu'il ne soit pas abattu par tant de fatigue? Ses joues étaient si pâles, ses yeux si brillants, quand avec peine il a regagné sa demeure ce matin. Ses vêtements s'étaient séchés sur lui, car il n'avait pas voulu quitter d'un moment l'enfant que son courage a sauvé et qui périssait sans son énergique persévérance. Puissent les larmes de joie de cette mère et le regard de son enfant être un baume pour l'âme de mon digne ami, un cordial pour son corps épuisé!

19 juillet.

Je ne respire que d'hier, après ces quinze jours d'agonie. La fièvre n'est pas revenue. Ah! que Dieu nous le conserve!

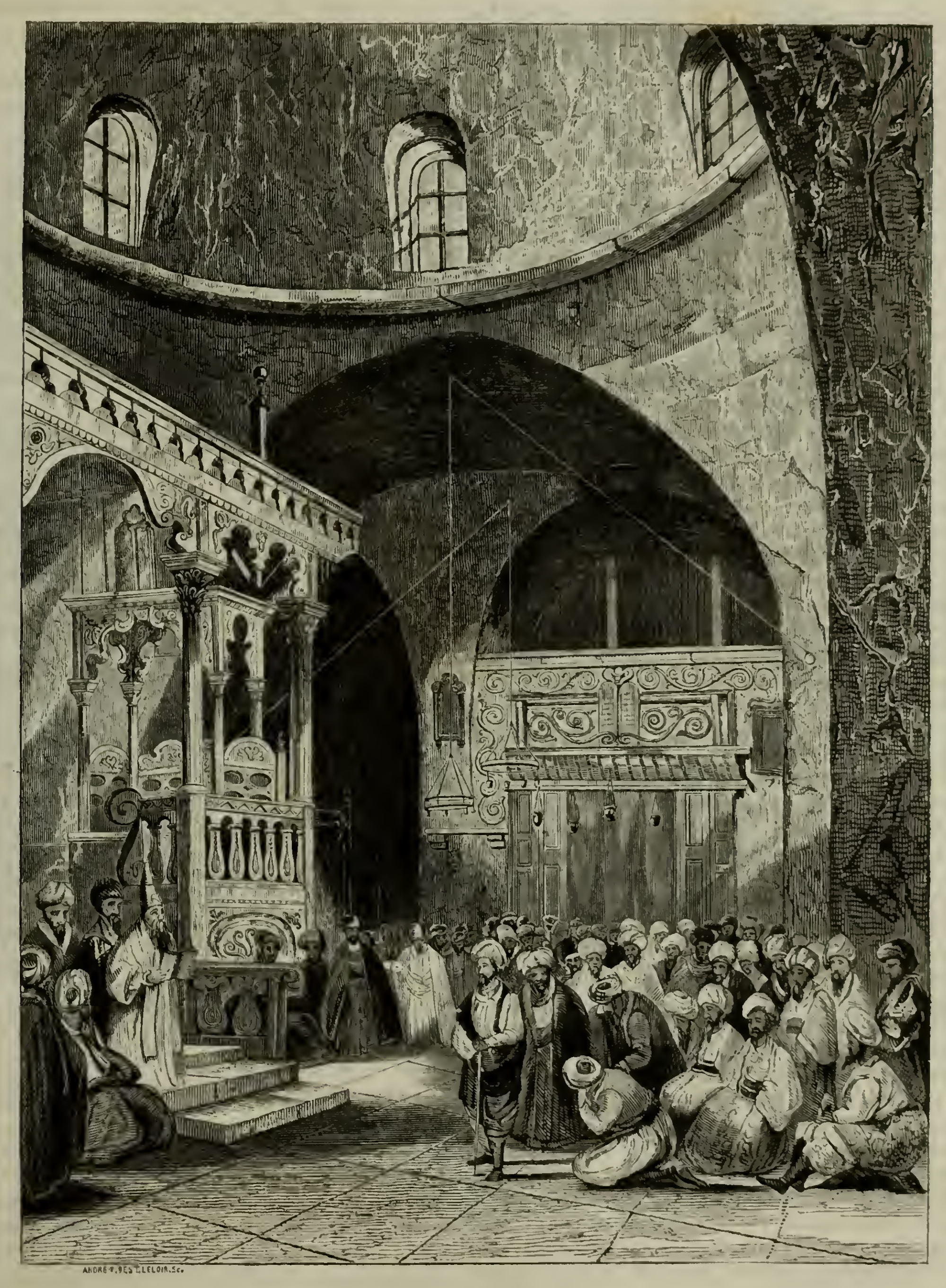
30.

La Sabine et son fils sont tous les jours renvoyés par la vieille servante : elle leur en veut du danger de son maître. Peut-être aussi serait-il trop ému à la vue de l'enfant! Ses nuits sont encore bien agitées. Le médecin secouait la tête ce matin. Et toujours, toujours le vent tourne au froid, puis à l'ouest pour ramener la pluie, lorsqu'un temps doux serait si nécessaire. Que me font les moissons perdues, les seigles versés, les récoltes noyées? Mon ami, mon digne et cher ami! si j'avais couru devant vous, si j'avais su vous remplacer, si vous aviez pu me confier cet enfant, je n'aurais pas à trembler aujourd'hui pour votre vie, si précieuse et si chère! Mais jamais, jamais je n'ai su que me plaindre et faiblir!

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES JUIFS DE JÉRUSALEM.



(Une Synagogue, à Jerusalem.)

On se rappelle la tragique histoire de la révolte des Juifs sous l'empereur Adrien, l'an 135 de l'ère chrétienne. Non content d'avoir exterminé une partie de ces malheureux et banni ceux qui avaient échappé au massacre, le vainqueur voulut effacer tous les caractères de leur nationalité. Par son ordre, le temple de Jupiter Capitolin surgit du milieu des ruines du temple du dieu des Juifs; le Saint-Sépulcre fut profané par le culte d'une autre divinité païenne, et Adonis eut un autel sur la crèche même où le Christ était né. Adrien donna à la ville rebâtie le nom d'*Ælia Capitolina;* il fit sculpter un pourceau sur la porte et défendre aux Juifs, sous peine de mort, d'en repasser le seuil. Cette interdiction n'était levée que le jour de la foire pour ceux qui consentaient à payer en argent la triste faveur de donner un coup d'œil de regret à leur patrie. C'est de cette époque que date la vie de souffrances, d'exil et de vagabondage des Juifs à travers le monde.

Repeuplée par les colons romains, les chrétiens gentils, des païens grecs, syriens et autres, la ville sainte ne tarda pas à redevenir importante; mais ce ne fut que sous Constantin qu'elle put reprendre son nom primitif.

L'antipathie de l'empereur Julien pour les chrétiens suggéra à ce prince l'idée de rappeler les Juifs à Jérusalem. Il leur en ouvrit les portes l'an 363 de J.-C., les engagea à rebâtir leur temple, et promit de les aider. Les Juifs ne se le firent pas redire : hommes et femmes se mirent, avec un

magnifique élan d'enthousiasme, à cette œuvre patriotique et religieuse ; mais leur zèle ne fut pas heureux. Suivant la tradition, à peine avait-on démoli les anciens fondements, que des éruptions de flammes souterraines, dispersant les ouvriers, obligèrent de renoncer à ce travail. Ainsi furent accomplies les prophéties.

La plupart des anciennes lois contre les Juifs ne tardèrent pas à être remises en vigueur ; car, du temps de saint Jérôme, en 386, l'entrée de Jérusalem leur était encore interdite. Cependant ils occupaient à cette époque plusieurs bourgs et villes où ils avaient des synagogues et des écoles.

Depuis lors, ils ne se rétablirent pas à Jérusalem, que nous sachions, avant le septième siècle, époque de la conquête persane et de la conquête arabe.

Expulsés de nouveau par les croisés, ils purent rentrer, après la prise de Jérusalem par Saladin, en 1188. La partie juive de la population ne se composa guère, à cette époque, que de Juifs qui n'avaient pas quitté l'Orient. Mais quand Ferdinand V, dit *le Catholique*, chassa les Juifs de l'Espagne, en 1492, beaucoup d'entre eux gagnèrent Jérusalem, où un grand nombre de Juifs allemands se rendirent aussi plus tard. De là cette division qu'on fait encore aujourd'hui des Juifs de Jérusalem en Juifs orientaux, Juifs espagnols-portugais, Juifs allemands-polonais. Les premiers appartiennent tous à la secte des Caraïtes ; les deux autres classes sont rabbinistes. Tous ensemble peuvent former un tiers de la population de la ville, dont le chiffre total paraît être de 15 à 20 000 habitants. D'ailleurs, Jérusalem est toujours visitée par de nombreux pèlerins juifs venant, la plupart, des autres contrées orientales. Il en vient aussi d'Europe, et souvent ces pèlerins finissent par se fixer dans la ville sainte.

Quelle que soit l'opinion que l'on se soit faite du caractère de la race israélite, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître quelques traits d'une véritable grandeur. Ainsi, ces membres épars d'une grande famille proscrite n'ont pas cessé de rester frères entre eux, dans la religieuse acception de ce mot. Les Juifs de la Palestine, par exemple, fort misérables en général, reçoivent de leurs coreligionnaires de tous les pays des secours qui se centralisent actuellement dans une maison de banque d'Amsterdam : on a voulu leur épargner ainsi les frais de voyage des quêteurs qu'ils envoyaient autrefois en Europe. Si nous voulions citer encore, les faits analogues ne nous manqueraient pas : une souscription est ouverte en Allemagne dans le but de fonder à Jérusalem un hôpital et une école ; cet appel a été entendu de toutes parts, et la maison Rotschild seule s'est associée à cette œuvre pour une somme de 100 000 francs.

La synagogue dont nous donnons le dessin offre le coup d'œil général d'une cérémonie religieuse. Le meuble au-dessus duquel sont figurées les tables de la loi s'appelle l'*arche sainte ;* elle est exclusivement affectée à renfermer les cinq livres de Moïse, le *Pentateuque ;* le Pentateuque doit être manuscrit et former un rouleau, suivant le mode antique : on ne le tire de l'arche sainte et on ne le déroule que pour la lecture publique.

Cette lecture se fait dans l'*elmenber*, espèce d'estrade ou chaire qu'on aperçoit à gauche, sur le premier plan. L'elmenber sert encore à d'autres lectures que celle des livres de Moïse, et le chantre y prend habituellement place.

En général, l'elmenber est au centre de la synagogue ; cependant la disposition de côté se retrouve quelquefois dans les synagogues de l'Orient, comme dans notre gravure.

Nous ne garantissons pas l'authenticité du bonnet dont le dessinateur a coiffé le personnage qui fait la lecture, non plus que l'exactitude de la pose de celui qui semble agenouillé sur le premier plan. Le culte juif n'admet la génuflexion qu'un seul jour de l'année, le jour des *Expiations*, et alors la génuflexion est générale. L'attitude du personnage en question doit être regardée comme une négligence individuelle de tenue, ou plus vraisemblablement comme une licence du dessinateur.

JEAN-CHARLES-LÉONARD DE SISMONDI,

HISTORIEN ÉCONOMISTE DE L'ITALIE ET DE LA FRANCE.

Les grands hommes sont en quelque sorte prophètes ; ils précèdent leur siècle pour éclairer sa marche. Les uns reçurent du ciel même le flambeau rayonnant qu'ils élèvent au-dessus de la foule ; d'autres allument leur lampe au foyer du passé. Parmi ceux-ci, il en est qui réunissent les clartés errantes de l'histoire jusqu'à ce que, se ranimant à leur souffle puissant, l'étincelle cachée sous la cendre des siècles soit devenue un phare. C'est là l'œuvre de Sismondi : il l'a accomplie en dépit des cris de la foule de ceux qui, dans l'emportement de leur course, se refusent à reconnaître l'écueil vers lequel nous naviguons dès longtemps, et contre lequel la société menace de s'aller briser.

Quarante-six ans de travaux incessants qui sembleraient résumer plusieurs longues et laborieuses carrières ; les études les plus consciencieuses ; la plus active, la plus sincère recherche de la vérité ; cet ardent amour de l'humanité qui pénètre, qui réchauffe à la fois les œuvres et les actes ; cette profonde et tendre compassion des misères des masses, cet infatigable zèle à en découvrir les causes, à appeler les générations entières à la poursuite du remède : voilà les justes titres de Sismondi à la reconnaissance de son siècle, à la vénération de ceux en faveur desquels il invoqua la justice, sur lesquels il appela la pitié, auxquels sa voix, qui commence à être écoutée, prépare un moins rude avenir. Les esclaves ont été délivrés de leurs chaînes, les serfs ont été arrachés à la glèbe : il est temps qu'héritiers de leur misère, le travailleur et l'ouvrier soient affranchis de l'ignorance et de la faim.

Devant la tombe à peine refermée de Sismondi, au milieu de ceux qui le pleurent, et que le temps ne consolera point, ce n'est certes pas d'intéressantes anecdotes, de piquantes appréciations des hommes distingués au milieu desquels il a vécu, que nous demanderons à sa biographie ; nous chercherons dans l'histoire de cette exemplaire et studieuse vie ce qu'il cherchait lui-même à travers les annales des peuples et des siècles qu'il déroula dans plus de soixante volumes, non la variété des événements, le pittoresque arrangement des faits, œuvre d'art façonnée avec goût pour l'amusement d'élégants loisirs, mais un enseignement utile. Puissent ces pages s'éclairer de quelques unes des vérités fécondes qu'il nous a léguées, à nous autres Français, comme au peuple le plus digne de les appliquer, de les répandre et de les populariser !

La famille de M. de Sismondi, qui s'éteint en lui, était originaire de la Toscane. C'est en couvrant de son corps l'empereur Henri VI, pour le préserver d'un poignard assassin, qu'un de ses aïeux reçut la devise et le cri de guerre de leur maison : *Cara fè m'è la vostra!* Réfugiés en France lors de l'extinction de la république de Pise, devenus protestants, établis à Genève à la naissance de cette dernière république, les Sismondi ne renoncèrent cependant point à servir le royaume où tout d'abord ils avaient été accueillis. Gédéon de Sismondi, père de l'historien, au service de la France, ainsi que son aïeul, ne quitta nos armées que pour prendre les ordres, se marier à Suzanne Girod (1770), et se fixer, comme pasteur, dans le village de Bossex, au pied du mont Salève.

L'enfance et la première jeunesse de Charles de Sismondi s'écoulèrent à Genève, où il était né le 9 mai 1773. Son instruction classique se poursuivait dans le collége de cette ville ; mais c'est dans le sein de la famille que se formèrent le bon sens pratique, le cœur généreux, qui ont dicté ses écrits, présidé à toute sa vie. La salutaire influence des

femmes, dont il trouva au commencement et au milieu de sa carrière, dans sa mère et dans sa femme, deux des plus nobles types, est fortement empreinte dans son talent plein de vues fondées sur l'observation et l'expérience, et dans son caractère facile, dévoué, tendre. Rien d'ailleurs ne lui manqua de ce qui pouvait favoriser le développement de sa rare intelligence, la fortune et le mérite de ses parents leur permettant de rassembler autour d'eux une société choisie, non seulement parmi leurs compatriotes, mais dans ce nombreux concours d'étrangers qui, de tout temps, afflue à Genève.

Les troubles de notre révolution, en ébranlant les Etats voisins de la France, vinrent bouleverser cette existence paisible. Confiants aux vues financières de M. Necker, les parents de M. de Sismondi avaient placé leurs capitaux disponibles dans les fonds français : la fortune dont ils jouissaient, et dont Sismondi n'estima jamais « les loisirs, que pour les employer au développement de toutes les facultés intellectuelles, le superflu, que pour le dévouer au soulagement de toutes les misères, » se trouva compromise ; et, en février 1793, toute la famille se rendit en Angleterre avec l'intention de s'y fixer.

Un pays où la classe intermédiaire disparaît peu à peu, laissant un abîme ouvert entre le petit nombre de ceux que démoralise une fortune colossale, et l'immense population que dégrade une affreuse misère, ne pouvait convenir à la position modeste d'étrangers qui cherchaient l'économie. Après un court séjour à Londres, et plus d'une année d'épreuve, passée en partie dans le comté de Sussex, en partie dans celui de Kent, les Genevois se décidèrent à retourner sur le continent. Mais ce temps d'exil n'avait pas été perdu pour l'âme déjà mûre du jeune Sismondi. L'impression produite par la vue de cette destructive inégalité, de cette division hostile établie entre le capitaliste et le salarié, entre celui qui possède et celui qui travaille, était ineffaçable, et la direction était donnée à cet esprit sérieux et juste, dont la mission fut de ramener la science des nations dans la route de l'observation et de la fraternité.

En quittant l'Angleterre, les Genevois avaient cru trouver un refuge à Châtelaine, maison de campagne située au confluent de l'Arve et du Rhône, et qui formait, avec une maison de ville, dot de la mère de Sismondi, l'unique avoir resté à la famille. La révolution de 1794 vint les chasser de cette retraite : ils y avaient caché un syndic de la ville, M. de Caila ; cet ami proscrit, pour lequel Charles de Sismondi exposa en vain sa vie, fut découvert, saisi et fusillé. Dès lors, le séjour des Etats de Genève devenait intolérable. Le père de Sismondi vendit sa propriété patrimoniale, et, cédant aux influences de son fils, se décida à se retirer en Toscane, patrie de ses ancêtres. Ce fut au mois d'octobre 1795 qu'il passa les Alpes avec sa famille.

Tandis que ses parents et sa sœur se reposaient à Florence des fatigues d'un déplacement forcé, d'un second exil, Charles, parcourant le pays, seul, à pied, allait choisir le lieu de leur future résidence. Il avait été frappé, en Angleterre, du magnifique aspect de campagnes désertes d'hommes, mais les mieux cultivées du monde, et par les procédés les plus ingénieux et les plus économiques. En Toscane, ce furent des beautés d'un autre genre, qui non seulement attirèrent ses yeux, mais émurent son cœur. Au lieu de plaines verdoyantes et sans bornes, aux vastes et uniformes récoltes, il rencontrait partout de petites cultures, parmi lesquelles la plus faible inclinaison du terrain, la plus légère altération du sol détermine aussitôt quelque intelligent changement. Là, il semble que la pensée d'un maître ait tracé chaque sillon, que sa main caressante ait dirigé la croissance de chaque arbrisseau. Au lieu de s'égarer sous les ombrages séculaires de parcs immenses aux arbres gigantesques, opulentes solitudes abandonnées aux jeux gracieux des bêtes fauves, et aux jouissances émoussées de quelque oisif riche et blasé, les regards de Sismondi poursuivaient les riantes ondulations de collines plantées d'oliviers, de mûriers, de figuiers, d'arbres fruitiers de toute espèce, dont les pieds vont se prolonger et se perdre dans les flots jaunis des moissons, ou sur les tapis veloutés et diaprés de fleurs des prairies artificielles. Le froment, le maïs, le seigle, les légumineuses, le lin, le chanvre morcèlent des champs qui, soutenus de terrasse en terrasse par des murailles de gazon, n'ont souvent pas plus de quatre pieds de largeur.

Lorsque, s'écartant de la grande route, le jeune homme commença à gravir ces étroits sentiers qu'aucune roue ne sillonne, et qui, accessibles seulement aux petits chevaux de montagnes chargés de leur bât, ondulent entre les oliviers, les vignes et les cultures diverses, à chaque centaine de pas, sur le revers de chaque croupe fleurie, il rencontrait quelque agréable demeure, bien bâtie, bien approvisionnée, dont le maître l'accueillait avec une franche hospitalité, et s'empressait de l'admettre à la table abondante et frugale qu'entourait une joyeuse famille. Du haut de l'aire à battre le blé (seule plateforme de quelque étendue qui se puisse trouver sur les huit ou neuf arpents que cultive chaque métayer), le jeune voyageur dominait la contrée ; partout ses yeux retrouvaient le spectacle ravissant de l'aisance et du bonheur. Le paysan faisait-il trêve un moment aux travaux variés qui, de l'aube à la nuit, exercent toute son activité sans jamais provoquer son ennui ou son dégoût, c'était pour venir, sous l'oranger et les jasmins, parures de sa maisonnette, indiquer à son hôte quelque beauté que l'admiration de l'étranger aurait pu oublier au milieu de ce délicieux paysage. En écoutant ces braves gens, Sismondi se pouvait convaincre que si de salubres labeurs avaient respecté la souplesse et la beauté de leurs corps, si une nourriture saine et suffisante entretenait la vigueur de leurs membres, le sentiment de la perpétuité, la stabilité du présent, l'espoir de l'avenir n'étaient pas moins favorables au développement de leur intelligence, tandis qu'une religion qui apporte en hommage à la Divinité toutes les puissances et tous les instincts de la nature humaine n'avait pas une influence moins salutaire sur leur sentiment poétique, leurs affections et leur moralité. En effet, le catholicisme appelle par son clergé l'homme du peuple à de fréquentes et intimes communications avec l'homme instruit et cultivé ; ses fêtes, luxe du pauvre, éveillent par leur pompe et par tout le charme des arts l'imagination des masses, et leur ménagent des intervalles de repos si nécessaires aux travailleurs. Quoique protestant, Sismondi sentait fortement ces avantages, et les a signalés dans plusieurs de ses livres.

Le choix de Charles était fait, sa recherche terminée. Il conduisit ses parents à Pescia, où le prix de la vente de Châtelaine servit à acheter Valchiusa, petite propriété exploitée, comme le sont presque toutes les terres de cette partie de la Toscane, par un *mezzaiuolo*, métayer qui, pour loyer du sol qu'aidé de sa famille il cultive, de la maison qu'il habite, du bétail et des instruments de labourage qu'il emploie, paie moitié des produits fruits de ses labeurs. Ainsi se trouvait accompli dans un petit coin de terre, par un contrat simple et primitif, et pour une seule industrie, ce que Sismondi a consacré sa vie entière à demander pour tous et dans tout : l'association stable du capital et du travail, du manufacturier et de l'ouvrier, du propriétaire et du cultivateur ; celui-là apportant tous les capitaux que les sueurs du second fertilisent ; tous deux ayant un égal intérêt à l'amélioration de la propriété dont ils partagent en frères le revenu.

Cinq des plus belles années de Sismondi s'écoulèrent dans cette ravissante retraite, vers laquelle ses plus doux souvenirs l'ont depuis toujours reporté. Là, sous l'égide d'une mère que l'on peut compter parmi les esprits les plus remarquables et les plus aimables de son temps, il achevait de former son âme ; et après avoir pressenti en Angleterre

que déraciner l'homme du sol c'est créer la misère croissante, effroyable cauchemar de notre civilisation, en étudiant l'heureuse population de la Toscane, il se confirma dans l'idée que la terre est la seule vraie caisse d'épargne du pauvre, toujours prête à recevoir ses plus petits profits, à utiliser ses moindres instants de loisir. Dès lors il commençait à sentir combien les questions sociales l'emportent sur les questions politiques. En vain l'Italie servait de champ de bataille à la France et à l'Autriche; en vain les chances de la guerre et les révolutions des partis venaient changer la forme du gouvernement, la rafale passée, l'onde reprenait son niveau, et le bonheur et l'aisance des habitants du pays ne semblaient pas gravement mis en jeu par des alternatives dont les *Ginevrini*, comme on les nommait dans le canton, faillirent plusieurs fois devenir victimes en leur qualité d'étrangers.

Trop Français quand les Autrichiens avaient le dessus, trop ami des vaincus, trop Italien quand les armées françaises triomphaient, Sismondi se trouvait toujours rangé dans le parti opprimé. Trois fois il fut jeté en prison, et sa pauvre mère eut à trembler pour les jours d'un fils qu'elle aimait avec idolâtrie. Cependant le jeune homme ne s'aigrissait point contre les doctrines au nom desquelles sa fortune avait été détruite et sa vie menacée. Il apprenait seulement que « toute œuvre de liberté a besoin de temps, et que dans les révolutions la baïonnette ou la guillotine, aveugles pouvoirs, remplacent d'abord toute la force que l'ordre empruntait naguère au respect ou à l'habitude. »

Les *Recherches sur les constitutions des peuples libres* occupaient alors Charles de Sismondi, et n'ont point été publiées; mais, dans plusieurs des ouvrages qu'il a fait paraître depuis, on retrouve quelques unes des idées très avancées, émises dans ce premier et volumineux essai; idées auxquelles les études de M. de Tocqueville sur la démocratie américaine sont venues apporter la sanction d'une observation toute vivante, et aussi directe qu'étendue. Entre autres opinions, Sismondi, bien que convaincu du principe de la souveraineté du peuple, s'élevait contre la tyrannie des majorités. Il s'attachait à prouver qu'il existe une distinction fondamentale entre le vote de la majorité et la volonté nationale. « Dans la recherche de cette volonté populaire, disait-il, il s'agit de toute autre chose que de faire un dénombrement, et le plus grand bien de tous exige qu'on apprenne à *peser* plutôt qu'à *compter* les suffrages. » Il demandait que « les représentants d'un peuple fussent en avant de lui, et non l'expression de son état stationnaire et de sa torpeur. » Il s'effrayait tour à tour de « l'aveuglement des masses et de l'égoïsme des aristocraties, « dont la volonté éclairée peut fort bien ne se proposer que son propre intérêt, non celui de tous : » à ses yeux le principal avantage des assemblées délibérantes paraît être « de relever la dignité morale du citoyen, de lui enseigner à se respecter, et de répandre les lumières dans les masses en les forçant à se mesurer avec toutes les questions. »

Ce fut à Genève, en 1801, que Charles de Sismondi publia son *Tableau de l'Agriculture toscane*, écrit vers la fin de son séjour en Italie. L'année précédente quelques intérêts avaient rappelé son père dans leur commune patrie, où, se séparant pour la première fois de sa mère, il l'avait accompagné. Madame de Sismondi, demeurée à Pescia, continuait à gérer la petite propriété de Valchiusa, dont le revenu en nature suffisait à peine à sa consommation personnelle. La société de sa fille, mariée dans le voisinage à M. Antonio Forti, les caresses de ses petits-enfants, de vagues prévisions de la future grandeur de son fils, et surtout les lettres de Charles qui faisaient pénétrer jusqu'à elle quelques lueurs d'une vie intellectuelle et littéraire, animaient l'uniformité de sa solitude, et la lui rendaient douce.

Quelle ne fut donc pas sa douleur maternelle lorsqu'elle se vit sur le point de perdre jusqu'à l'espoir de jamais revoir ce fils ! La réputation de Sismondi avait grandi; son ouvrage de la *Richesse commerciale*, imprimé en 1803, attirait l'attention sur le jeune auteur, auquel le comte Plattner proposa la chaire d'économie politique de Wilna. Cette offre, flatteuse pour l'amour-propre de Charles, n'était pas moins avantageuse sous le point de vue pécuniaire; on le laissait libre de fixer les conditions, et, dépouillés par les révolutions successives, les Sismondi étaient demeurés pauvres. Ils réunissaient en tout à peine quatre mille francs de revenu. Le père de Charles inclinait fortement pour que son fils acceptât; le jeune homme balançait. Forcé par ses recherches d'étudier l'histoire de l'Italie, il s'était pris de passion pour ces républiques poétiques et remuantes, dont le mouvement dans les lettres et sur les champs de bataille vivifie tout le moyen-âge, et il préparait leur histoire. Il fallait opter entre une gloire durable qu'il attendait de la France, et qu'elle ne donne qu'aux morts, et des succès, une fortune, qu'il pouvait aller recueillir sur-le-champ à Wilna. Les conseils d'amis et de parents le poussaient tous à ce dernier parti; car madame de Sismondi, se défiant de sa tendresse, craignait d'influencer son fils dans un but personnel. Ainsi qu'elle l'écrit dans des lettres tachées de ses larmes, « elle chassait la mère aussi loin qu'elle le pouvait. » Mais le plus énergique de tous les sentiments ne saurait être entièrement comprimé; il se faisait jour par d'involontaires explosions dans son éloquente correspondance.

« Puisqu'il me faut perdre toutes les espérances qui conservaient un reste de chaleur dans mon cœur, » écrit-elle à son fils, « je souhaite au moins que tu fasses des attachements là où tu vivras; que tu y trouves une protection, un intérêt qui me rassurent sur ton bonheur, une autre mère qui t'aime, s'il est possible, avec la même tendresse que celle qui ne sera plus en état de te donner des témoignages de la sienne. Mais, mon bien-aimé Charles, s'il est vrai que je t'ai vu pour la dernière fois, à quoi bon mes yeux se rouvrent-ils encore !... »

En dépit d'elle-même, madame de Sismondi revient sans cesse à ce départ pour Wilna; dans plusieurs lettres elle énumère les avantages de la place, la carrière qu'elle ouvre, les relations qu'elle promet; puis, après s'être complétement oubliée, tout-à-coup elle laisse échapper un cri d'angoisse :

« Ne me demande pas comment je *sens* cette affaire de Wilna, moi qui ai tant de peine à écarter ce sentiment... Lorsque tu t'effraies de dépenser dix des années de ta vie loin des pays que tu préfères, ne vois-tu pas que ces dix ans sont sûrement plus que tout ce qui me reste de vie? Du jour qu'ils commenceront, tout sera donc fini pour moi ! Je ne dis pas que j'en mourrai : c'est dans la vigueur de l'âge qu'on se figure mourir des peines qui paraissent insupportables, et qu'on croit que la mesure des forces morales doit être celle de la vie. Quand on a vieilli parmi les orages, on a appris qu'ils vous flétrissent et vous courbent à terre, mais ils ne vous emportent point; les chagrins dévorent la vie; il faut un coup de la nature pour donner la mort. »

En vain la pauvre mère se reprochait comme une lâcheté ces épanchements douloureux, son unique pensée se fait jour jusque dans les récits pleins de charme et de douce plaisanterie de sa vie domestique. Parle-t-elle de sa vieille et unique servante la Bracona, « bonne créature, » écrit-elle, « trop débile, trop tremblante pour faire les choses qui demandent un peu d'aplomb, qui ne sait point travailler, mais qui est toujours pleine de zèle... Mercredi, en venant me servir à table, elle me dit d'un air effarouché : *Che? ha pianto?* Je ne répondais rien, mais elle me regardait fixement en répétant : *Ha pianto davvero la mia signora!* Comme j'avais justement essuyé mes yeux quand je l'avais appelée, et que je me retenais avec peine, cette insistance me fit éclater de nouveau. *Che ha? che ha? per l'amor di Dio! Mi fa rimescolare. Si sente male?* Je fis signe que

non. *Meschina me!* dit-elle, *la farinata sara stata cattiva* (1)? Sa pénétration ne pouvait aller plus loin. L'idée était vraiment burlesque ; aussi me fit-elle sourire, mais sans pouvoir me faire cesser de pleurer. »

Les larmes de madame de Sismondi se séchèrent. Livré tout entier à son histoire des Républiques d'Italie, son fils avait refusé la place, et plus tard ses travaux historiques lui firent aussi repousser, à Genève et à Paris, l'honneur du professorat. Il habitait toujours avec son père leur maison qu'il fallait gérer, et les délassements ne manquaient pas à ses loisirs. Indépendamment de plusieurs voyages faits aux glaciers, il pouvait cultiver à Genève et aux environs la société la mieux choisie. Madame de Staël, alors exilée en Suisse, n'oubliait point qu'au moment où M. Necker venait d'expirer, le jeune Sismondi, que l'illustre vieillard aimait, avait voulu courir au-devant d'elle en Allemagne



J. C. L. de Sismondi

(Portrait de Sismondi, et fac-simile de sa signature.)

pour la préparer à cette triste nouvelle ; et Charles n'avait pu céder qu'à Benjamin Constant la pénible tâche d'adoucir ce coup affreux. La fille de M. Necker attirait donc le jeune homme à Coppet, où il rencontrait les esprits les plus distingués de l'époque.

Sismondi n'en était pas moins la proie de cette vague mélancolie, de ce découragement, plaie de notre temps, maladie de la jeunesse, qui frappe en elle toute force non employée. « Je ne me livre à aucune espérance... Ma vie a été une suite d'instants non liés ensemble, et perdus dans l'espace... Je ne me suis aperçu de la continuité de l'existence que par la continuité de la tristesse, » écrivait-il à cette époque ; et sa mère apportait toute son âme à le relever : « Au nom de Dieu! sors de ce cercle où tu te cloues, » s'écriait-elle. « Allons, mon cher enfant, redresse-toi, électrise-toi, pense, rêve, projette ; le présent a besoin de l'avenir. »

Puis, tout en le poussant vivement à écrire l'histoire, elle s'effrayait des inimitiés qu'il pouvait soulever en attaquant les opinions établies. « Entre tant de flèches dirigées contre vous, il en est toujours quelques unes qui atteignent le cœur, empoisonnent la vie, et tu n'es pas invulnérable, » lui disait-elle. Mais, malgré de tendres et timides conseils, l'esprit vigoureux et pratique de Sismondi ne pouvait chercher dans ses travaux de simples jeux littéraires. Au passé il avait besoin de relier le présent, et demandait compte à l'un des malheurs de l'autre.

Ce fut au commencement de l'année 1805 qu'avec madame de Staël il parcourut l'Italie tout entière. Tandis que sa compagne de voyage, personnifiant l'art dans Corinne, montrait sa brillante auréole prête à s'aller éteindre dans les brouillards glacés du Nord, Sismondi frémissait à l'aspect de la dépopulation de la campagne de Rome, et croyait assister à l'agonie d'une société en décadence. « C'est un

(1) Qu'y a-t-il? madame a pleuré?... Bien sûr, ma maîtresse a pleuré!... Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il, pour l'amour de Dieu! Madame me serre le cœur! est-elle malade?... O pauvre sotte que je suis! je vois... la tarte était manquée!

spectacle bien triste, » s'écriait-il plus tard, « que la mort d'inanition d'une grande ville ! » Et là encore, c'est dans les *latifundia* légués par les anciens patriciens aux princes de la Romagne qu'il voyait la source de la misère, de la désolation et de la pestilence de l'air, qui n'est pas la cause première de la dépopulation, mais qui marche derrière elle.

En revenant à Genève, Charles s'arrêta deux mois près de sa mère, et put la consulter sur son Histoire des Républiques italiennes, déjà écrite en partie, et dont les 16 volumes furent publiés entre les années 1807 et 1818. Indépendamment des recherches qu'entraînait un ouvrage où il fallait, selon l'expression de sa mère, « mener en laisse et sans confusion les affaires de plusieurs États séparés, M. de Sismondi écrivit dans cet intervalle, pour le grand ouvrage de Michaud, toutes les biographies qui se rattachent à l'histoire de l'Italie.

Son père avait rejoint madame de Sismondi à Pescia, où il mourut en 1810. Sa grand'mère n'était plus. Demeuré seul dans sa maison attristée, Charles, bien que presque entièrement livré à ses travaux, continuait à fréquenter le monde. Il voyait familièrement et dans l'intimité, à Coppet, avec l'élite des cours étrangères, tous les hommes d'esprit distingués et indépendants que le despotisme militaire repoussait de Paris. Dans l'hiver de 1811 à 1812, il donna à Genève son Cours sur la littérature du midi de l'Europe. Ce Cours, publié en 1813 chez Treuttel et Wurtz, entraîna, de concert avec l'Histoire des Républiques, plusieurs voyages en Italie, que Sismondi a parcourue dix fois, en Allemagne, à Paris même, où il se trouvait durant les Cent jours, et où il eut une longue entrevue avec Napoléon, qui, frappé de ses vues sociales et politiques, voulut le voir et causer tête à tête avec lui.

Sismondi avait cherché, dans l'Histoire de l'Italie, des essais primitifs des formes de gouvernement les plus variées. Il avait vu « qu'aucunes de ces combinaisons ne sont parfaites, mais que toutes peuvent recevoir les éléments de la liberté, et contribuer à l'éducation morale et au bonheur des hommes. » Restait à faire l'application actuelle de l'immense expérience, fruit de ses longues et vastes études historiques. Ce fut dans le pays le plus opposé à ses doctrines, et qui a le plus souffert des erreurs que Sismondi venait combattre, de l'abus de la concurrence, de l'excès de la production, de l'accumulation des capitaux, ce fut en Angleterre et en anglais qu'il écrivit en 1818, pour l'*Edimburgh Cyclopedia* du docteur Brewster, plusieurs aperçus de son système d'Économie politique, « de cette science économique qui s'occupe de distribuer le bonheur et non d'augmenter la richesse. » Un an plus tard, il en développa les principes dans ses *Rapports de la richesse avec la population*, œuvre constamment citée par l'héritier de ses doctrines et son plus admirable continuateur, Buret, dont le beau travail sur la *Misère des classes laborieuses* devrait, avec les *Études sur les sciences sociales* de Sismondi, faire le sujet des méditations de tout homme qui désire le bien de ses concitoyens, de ses frères, et croit avoir, en lui ou hors de lui, quelque moyen d'y contribuer.

Ce fut le sentiment qui devait lui préparer les douces joies de l'intérieur domestique, première récompense de cette vie de travaux sérieux et dévoués, qui attira Sismondi en Angleterre. Dans un de ces voyages qui le ramenaient tous les deux ans auprès de sa mère en Toscane, il avait rencontré une Anglaise née au pays de Galles, dont la famille comptait dans son sein et dans ses alliances plusieurs noms rendus célèbres par l'industrie et par la politique, entre autres les Wedgwood et sir James Mackintosh. Déjà, bien des fois, madame de Sismondi avait voulu marier Charles. En songeant à la comparaison qu'il devait naturellement établir entre toute femme et sa mère, on conçoit que la chose fut difficile : elle cessa de l'être dès qu'il connut miss Allen. Il la suivit en Angleterre, où il l'épousa en 1819, et, traversant la France, il revint passer la première année de son mariage à Pescia, entre sa mère et sa femme.

En 1820, il s'établit chez lui à Chêne, maison de campagne près de Genève, qu'il tenait de l'héritage de sa grand' mère. C'est là que s'écoulèrent pour lui vingt ans d'un bonheur tel qu'on peut à peine le rêver en ce monde : aisance et paix intérieure, travail régulier (il écrivait alors son Histoire des Français, ouvrage entrepris et suivi avec une incroyable ardeur), affection sympathique et tendre, délicieux rapports d'esprit, de sentiment et de goûts avec la douce et gracieuse compagne de sa vie; enfin une quiétude, un repos de l'âme et du cœur si remplis de charmes, que bien des fois les deux époux eurent peine à s'y arracher. L'attrait de la société de leurs nombreux amis, les plaisirs de la conversation auxquels Sismondi, qui avait joui si vivement de celle de madame de Staël, était loin d'être insensible, les rappelaient pourtant à Genève. Ils y retrouvaient M. de Candolle, ce savant si aimable, les Pictet, Bonstetten, Dumont, Rossi, madame Necker de Saussure, cette grande figure si noble, si sérieuse et si belle (1); et cependant les heureux habitants de Chêne ne se pouvaient résoudre à quitter leur campagne : plusieurs fois ils y passèrent l'hiver tête à tête. La plus aimable, la plus encourageante hospitalité y attendait les étrangers; toutes les infortunes y trouvaient sympathie; Sismondi prêtait sa plume et sa bourse, avec une imprévoyance volontaire, aux Grecs, aux Colombiens; tout peuple en lutte pour son indépendance avait droit à ses secours. Du fond de sa retraite, il communiquait avec tout ce qu'il y avait de grand et de bon. Chaque exilé pouvait en appeler à son aide, éveiller son ardente pitié. Il éleva sa voix, non sans succès, pour Confalonieri prisonnier; il avait une consolation à donner, une main à tendre à tout ce qui souffrait pour la justice et la liberté. Jusque dans ses rapports les plus familiers, on retrouvait l'empreinte de ses opinions, qui, sincèrement libérales et fraternelles, se formulaient dans les moindres actes. Habile à calculer rapidement la valeur de l'objet qu'il voulait acheter, jamais il ne marchanda, et toujours le temps du vendeur était compris dans son généreux calcul. Jamais il ne renvoya un ouvrier, quelque imparfait que pût être son ouvrage. Il insistait sur la dureté qu'il y aurait à congédier, parce qu'il ne sait ou ne peut mieux faire, celui qui a fait de son mieux. Bien moins encore eût-il renvoyé quelqu'un pour cause de vieillesse. N'ayant qu'un modique revenu qui, dans les meilleures années, ne dépassa pas huit à dix mille francs, il ne pouvait se résigner à refuser du travail au manœuvre infirme, vieux et lent, pas plus qu'à abaisser le salaire. Aussi, l'ouvrage fait chez lui était-il plus imparfait et plus long à terminer que chez tout autre; et quand sa femme, doucement railleuse, remerciait Dieu en plaisantant de ne pas leur avoir donné de vastes propriétés qui, vu cette façon de régir, eussent été une cause de ruine, le mari se contentait de sourire dans sa radieuse et inébranlable bienveillance.

Cette douce vie ne pouvait être sans nuages. Sismondi, en 1821, avait perdu sa mère; et, comme il l'écrivit sur la tombe où elle repose auprès de son époux, dans le petit cimetière de Pescia, « il ne se consolait pas de s'être trouvé loin d'elle au moment de sa mort. » La politique, dans ses oscillations, allait ébranler jusqu'au fond de sa retraite l'âme de celui qui saignait avec tous ceux qui saignent. Quel transport aussi lorsqu'il apprit les événements de 1830 ! car il était des nôtres et triompha avec nous. « La conduite de la France a relevé l'humanité à mes yeux, » écrivait-il; et, appelant notre nation à donner par ses institutions l'exemple au monde, il nous imposait « la tâche d'inoculer la civilisation à l'Afrique, et non de la cautériser par le fer et par le feu. »

(1) Nous donnerons incessamment une notice sur la vie et l'ensemble des travaux de l'auteur de l'*Éducation progressive*.

Plus tard lorsque les secousses qui succédèrent à notre révolution vinrent effrayer son entourage, il se demanda s'il avait mal jugé les anciens amis desquels il attendait le salut du monde ; puis, après s'être indigné de voir la toute-puissance de l'or et du crédit, revenant à comparer la France aux autres royaumes à mesure que les événements se déroulaient : « Il n'y a aucune nation, aucun siècle, reprenait-il, qui ne doive porter envie à la France actuelle... C'est le seul pays sur lequel on puisse compter pour mettre des barrières au despotisme... On se décourage en voyant qu'elle n'est pas contente de la plus grande somme de liberté dont ait jamais joui aucun peuple... Et, en vérité, le plus grand, le seul mal de la France aujourd'hui, c'est le manque de stabilité. »

Les années 1836, 37 et 38 virent le talent et le bonheur de Sismondi monter à leur apogée. Il parcourut, avec sa femme, le midi de l'Italie, qu'il n'avait pas visité depuis longtemps; et à Rome, le spectacle de cette agonie de la grande cité, qu'il avait prédite, stimula toute sa verve. Il avait vu de loin s'amasser en Irlande ce déluge d'hommes qui menace de noyer dans les flots de populations indigentes la colossale civilisation de l'Angleterre : il retrouvait en Italie les déserts envahissants qui assiégent la ville antique, poussant la fièvre devant eux, comme si Dieu frappait ou de la multiplication des bouches affamées, ou de la pestilence des marécages les pays maudits de l'inégale répartition d'une propriété immobile, et de l'aristocratique et funeste séparation du riche et du pauvre : à cet aspect, la passion de l'humanité qui fermentait dans l'âme de Sismondi jeta sa plus grande flamme, et il écrivit ses *Études sur les sciences sociales*, chaleureux résumé de toute cette vie d'observations, de voyages, de lectures, de veilles, de travaux, toujours dirigés vers le même but : tirer de l'histoire du passé un enseignement pour le présent.

Au retour, M. de Sismondi s'arrêta dans cette maison de Pescia, lieu rempli de souvenirs à la fois tendres et tristes, berceau de sa jeunesse où il retrouvait tout ce qui lui restait d'une famille chérie. Là, il put s'épanouir sous le soleil de la Toscane, seconde patrie vers laquelle plus d'une fois il se tourna, disant : « Nous n'avons pas de racines comme les arbres, et pourtant nous sommes bien plus difficiles à transplanter. » Enfin il arriva à Paris, heureux terme de son voyage. Là, M. et madame de Sismondi passèrent le printemps de 1838 dans la maison de leur ami le docteur Mojon, jouissant avec lui et sa femme Bianca Milesi de tout ce que l'échange des idées et des affections peut avoir de plus doux. Quel plaisir, comme le disaient les voyageurs, peut être comparé à celui d'être aimé ainsi ! quelle joie de vivre entouré de si tendres, de si constantes, de si prévoyantes affections !

Les jours de paix et de bonheur de Sismondi penchaient vers leur déclin. Revenu à Genève, il se vit appelé à donner l'une des plus difficiles preuves de courage : celle de prendre, en opposition à la majorité de ses concitoyens et contre l'opinion de quelques uns de ses meilleurs amis, le parti le plus timide en apparence, à ses yeux le plus juste. Convaincu qu'il n'est pas permis de faire d'un lieu d'asile et de refuge un poste pour l'attaque, ennemi de tout ce qui pouvait susciter des divisions entre la France et ses voisins, il voulut repousser Louis Napoléon de la Suisse. Honni, menacé, conspué, il n'en manifesta pas moins hautement et n'en soutint pas avec moins de hardiesse, en face de l'insurrection et des coups de fusil, son opposition au système de violence qui prévalut parmi le peuple des campagnes, et jusque dans les conseils genevois. Mais la crainte que tant de troubles n'amenassent la chute de cette petite république, « dernier refuge où l'amour de la cité se confonde encore avec l'amour de la patrie, » oppressait son cœur.

Cependant ses amis les plus chers disparaissaient l'un après l'autre. La mort de madame de Broglie avait renouvelé pour lui la douleur de la perte de madame de Staël : « C'étaient maintenant des ombres qui peuplaient sa pensée ; » tout son horizon s'était noirci. Un rapide voyage fait en Angleterre dans la famille de sa femme acheva d'altérer sa santé. Il retrouva néanmoins toute son énergie pour s'opposer aux changements que le parti révolutionnaire voulait apporter dans les constitutions genevoises. Il écrivit, il parla dans le conseil ; son âme dominait les souffrances morales et physiques. Dès qu'il avait senti les poignantes atteintes de la cruelle maladie (un squirre à l'estomac et dans les entrailles) qui nous l'a enlevé, redoublant d'activité, il n'avait plus quitté ce qu'il appelait son devoir et sa tâche. Il voulait finir son Histoire des Français, et il l'a terminée un mois avant sa mort. Déjà, depuis longtemps, il ne supportait plus aucune nourriture ; en proie à des hoquets convulsifs et à d'affreux vomissements, trois jours avant d'expirer, il corrigeait encore les épreuves de la dernière feuille de son vingt-neuvième volume. « Jusqu'au bout, sa patience a semblé croître à proportion de ses souffrances, et tant qu'il a eu quelque chose à faire, il est resté debout, » disait sa malheureuse veuve. Ses dernières paroles, ses derniers écrits, furent des élans de tendresse et d'affectueuses consolations pour la chère compagne de sa vie, pour de tendres amis pour des parents qu'il s'était flatté d'embrasser encore.

Un de nos plus brillants professeurs, en rendant à Sismondi l'hommage que celui-ci aurait le plus vivement apprécié, s'étonnait de ne pas voir au Père La Chaise la tombe de Sismondi et de madame de Staël à côté de celle de Benjamin Constant. En lisant le paragraphe suivant qui termine l'Histoire des Français de M. de Sismondi, il est impossible de ne pas s'associer aux sentiments si éloquemment exprimés par M. Michelet.

« Ma vie s'est partagée entre l'étude de l'économie poli- » tique et celle de l'histoire ; aussi l'économiste doit se » montrer souvent dans ce long récit à côté de l'historien. » J'ai tâché de ne point laisser perdre les leçons que donne » l'expérience sur ce qui contribue à créer, à maintenir la » prospérité des nations ; mais, surtout, j'ai toujours con- » sidéré la richesse comme un moyen, non comme un but ; » je lui ai toujours demandé si elle contribuait réellement » à répandre l'aisance dans toutes les classes, et j'espère » qu'on reconnaîtra à ma constante sollicitude pour le culti- » vateur, pour l'artisan, pour le pauvre qui gagne son pain » à la sueur de son front, que toutes mes sympathies appar- » tiennent aux classes pauvres et souffrantes. D'ailleurs ma » famille proscrite, ruinée, trois fois forcée de s'expatrier, » est rentrée dans l'obscurité ; elle est redevenue peuple, » et je m'honore d'être aussi du peuple.

» Ce fut au mois de mai 1818 que je commençai sérieu- » sement à travailler à l'Histoire des Français. C'est au mois » de mai 1842 que je pose la plume, après avoir été aussi » loin que mes forces m'ont permis d'aller. En livrant au » public cet ouvrage terminé avec les avantages que je viens » d'exposer, avec les défauts que je ne dissimule point, je » me repose dans le sentiment que j'ai rendu service à la » nation française. Je lui ai donné ce qu'elle n'avait pas, » un tableau complet de son existence, un tableau conscien- » cieux, dans lequel l'amour ou la haine, la crainte ou la » flatterie ne m'ont jamais porté à déguiser aucune vérité ; » un tableau moral où elle pourra toujours reconnaître quels » fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés » la vertu, et où, sans s'enfler d'une vaine gloire, elle ap- » prendra et pourra enseigner à ses enfants à s'estimer et à » se respecter.

» Chênes, près Genève, 9 mai 1842. »

QUELQUES PENSÉES DU PYTHAGORICIEN SEXTIUS.

Sextius vivait sous Auguste, et, au témoignage des contemporains, il avait uni aux anciennes mœurs romaines la

sagesse des philosophes grecs. Sénèque disait de lui : « Je ne sors jamais de sa lecture qu'avec plus de confiance en moi-même, et je suis tenté d'affronter tous les hasards, de m'écrier : O Fortune! qu'attends-tu? viens sur l'arène ; me voilà prêt. Semblable à un jeune héros qui cherche une occasion d'essayer ses forces, de signaler son courage contre un sanglier et un lion, je voudrais aussi trouver quelque ennemi à vaincre, quelque douleur à supporter... » Les Pères de l'Eglise ne voulurent pas qu'un philosophe aussi sage que Sextius eût été païen, et Rufin le traduisit en latin sous le nom de Xistus II, pape et martyr. Sextius avait écrit en grec ; mais la traduction latine de ses *Pensées* a seule été conservée. Sextius vient d'être traduit en français par M. le comte de Lasteyrie.

— Celui qui n'honore pas Dieu ne l'a jamais connu.

— L'âme s'éclaire en pensant à Dieu.

— Celui qui n'a rien à dire sur Dieu, est vraiment abandonné de Dieu.

— Donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement de Dieu.

— Il est bon même de jeuner pour alimenter le pauvre.

— Cherchez l'occasion d'exercer la charité, fallût-il prendre de la peine pour cela.

— Que l'ingrat ne vous empêche pas de faire du bien.

— Abstenez-vous non seulement de rendre une sentence qui ne soit dictée par la clémence, mais refusez même de l'entendre prononcer.

— Celui qui prend soin des orphelins sera, après Dieu, le père d'une nombreuse famille.

— Agissez envers les hommes comme si, après Dieu, vous étiez chargé de leurs intérêts.

— Il n'est pas vrai que celui-là aime Dieu, qui nuit à l'homme.

— Le fondement et le principe de l'amour de Dieu se trouvent dans l'amour des hommes.

— Ce qui ne nuit pas à l'âme, ne nuit point à l'homme.

— Accoutumez votre âme à se considérer comme quelque chose de grand après Dieu.

— Vous serez sage si vous travaillez autant pour votre âme que vous travaillez pour votre corps.

— Il vaut mieux jeter au hasard une pierre qu'une parole.

— Si vous voulez garder la sérénité de votre esprit, gardez-vous de faire trop de choses.

— Que votre âme ne tourmente pas votre corps.

— Ne désirez obtenir qu'après le travail ce qui doit être le résultat du travail.

— Celui qui aime une chose inutile n'aime pas les choses utiles.

— Faites de grandes choses, sans les promettre.

— Vous avez en vous quelque chose de semblable à Dieu, agissez donc en vertu de cette ressemblance.

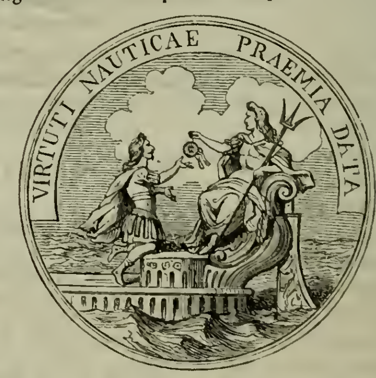
LA MARINE FRANÇAISE SOUS LOUIS XIV.

ACTION HÉROÏQUE D'UN CONTRE-MAÎTRE.

On sait à quel degré la puissance maritime de la France s'éleva sous Louis XIV. D'après un tableau officiel où l'on trouve inscrits le nom de chaque vaisseau et celui du capitaine, le nombre des canons et celui des hommes d'équipage, on voit, qu'en 1690, la France possédait 110 navires de guerre de 60 à 104 canons, un nombre très considérable de frégates, de galères et de brûlots. Tous ces bâtiments réunis portaient ensemble 14 670 canons et 100 000 hommes d'équipage. Cet état florissant était dû en grande partie à la sage et intelligente administration de Colbert et aussi aux encouragements de tout genre donnés aux marins. Une décoration spéciale pour la marine fut établie en 1693. « Comme le roi, dit un historien du temps de Louis XIV, a toujours récompensé la valeur jusque dans les moindres soldats, il a voulu que les bons matelots et les habiles pilotes se ressentissent de ses libéralités. Dans cette vue, pour exciter entre eux une noble émulation, il a fait frapper des médailles qu'on distribue à ceux qui se sont le plus signalés. Ils la portent comme marque publique et honorable de la satisfaction que Sa Majesté a de leurs services. »

Duguay-Trouin, dans ses Mémoires, a raconté un acte d'intrépidité d'un matelot auquel il fit obtenir une de ces médailles. A cette époque, les exploits des simples soldats et des simples matelots ont été trop souvent oubliés pour que nous omettions de rapporter celui-ci. Il eut lieu en 1707, à un combat que Forbin et Duguay-Trouin livrèrent aux Anglais à l'entrée de la Manche, et où l'ennemi fut complétement battu.

« Avant que de finir le récit de ce combat, dit Duguay-Trouin, je ne puis m'empêcher de parler de l'action d'un de mes contre-maîtres, qui sauta le premier à bord du *Cumberland* (vaisseau de 82 canons), par-dessus son beaupré rompu, et qui pénétra à son pavillon de poupe pour le baisser. Il était occupé à en couper la drisse, quand il vit quatre soldats anglais, qui s'étaient tenus ventre à terre, s'avancer sur lui le sabre haut. Dans ce péril imprévu, il conserva assez de jugement pour jeter à la mer le pavillon anglais, et pour s'y lancer ensuite lui-même : il eut aussi la présence d'esprit de ramasser le pavillon dans l'eau, et de gagner à la nage une chaloupe que *le Cumberland* avait à la remorque. Il en coupa le câblot ; et se servant d'une voile qu'il trouva dedans, il arriva vent arrière, et se rendit dans cet équipage à bord de *l'Achille* (navire français). Le pavillon dont je parle ici fut porté dans l'église Notre-Dame à Paris, avec ceux des autres vaisseaux de guerre anglais ; et, sur le compte que je rendis de cette action à M. le comte de Pontchartrain, le roi, sur son rapport, voulut la récompenser d'une médaille d'or, et faire maître d'équipage ce vaillant homme. Il s'appelait Honorat Toscan, et naviguait en 1712, en sa qualité de maître, avec M. le chevalier de Fougeray, lorsqu'il fut pris par *le South-Seas-Chaslet*. Les matelots ou soldats anglais, ayant su que c'était lui qui avait fait la belle action dont je viens de parler, lui firent essuyer mille indignités. Je n'ai pas voulu passer sous silence ni



(Médaille frappée sous Louis XIV en l'honneur des marins français.)

cette action, ni la récompense que ce brave soldat en reçut du roi. Ce grand prince n'apprenait jamais une action de valeur du moindre de ses sujets, qu'il ne lui en fît connaître sa satisfaction par quelque grâce. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BERTOLDO,

CONTE BURLESQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE,

Composé par le maréchal ferrant Croce, mis en vers par les académiciens della Crusca, et illustré par Crespi (1).



(Bertoldo se rendant à la cour du roi Alboïn. — D'après Crespi.)

Giulio Cesare Croce, maréchal ferrant de Bologne, composa, vers la fin du seizième siècle, un conte burlesque intitulé *les Finesses de Bertoldo*. Ce conte fut amplifié pendant le siècle suivant, et, en 1730, des académiciens della Crusca entreprirent d'en mettre la prose en vers. Ainsi travesti en poëme, il est resté populaire en Italie : en France il est inconnu, et c'est à peine si le nom de son auteur est connu de quelques uns de nos érudits.

Né en 1550 à Persiceto, village du Bolonais, Croce perdit son père, pauvre taillandier, à l'âge de sept ans. Seul en ce monde, il fut recueilli par un oncle, maréchal ferrant à Castelfranco, et là il mena la vie des enfants du pauvre. Sa figure rose et naïve fut de bonne heure noircie par le charbon et la fumée ; ses petits bras s'armèrent du marteau et frappèrent le fer sur l'enclume ; puis, après une journée de fatigue, il eut pour salaire un pain noir et un lit bien dur. C'est ainsi qu'il grandit jusqu'à l'âge de dix-huit ans à peu près, époque à laquelle il fut reçu maître en son art. Alors il quitta le toit qui avait abrité sa laborieuse enfance, et après un court séjour dans quelques petits villages où il tenta d'exercer sa profession, il vint se fixer à Bologne, et s'y associa avec un forgeron. Si cette communauté de travaux et de gains ne lui apporta pas la richesse, du moins lui permit-elle de suffire à de nombreux besoins, puisque pendant sa durée il se maria deux fois et devint le père de quatorze enfants. C'est aussi quelque temps après son arrivée à Bologne que le démon poétique s'empara de lui. Dès lors il lut et il étudia avec une ardeur incroyable. Le jésuite Quadrio, à qui nous empruntons ces détails, fait observer judicieusement qu'il n'acquit cependant jamais beaucoup de littérature, parce que le grand nombre de ses enfants le forçait de songer plus au marteau qu'à la rime. Mais la quantité considérable d'ouvrages en prose et en vers que Croce a laissés, prouve que si le travail du père avait quelque peine à nourrir tant de bouches, le loisir du poëte pouvait néanmoins produire beaucoup de vers. Bien que sa réputation fût grande, et qu'il y ait eu de ses œuvres des éditions innombrables, tant que son bras put plier le fer sous le marteau, il voulut

(1) Crespi, dit l'Espagnol, peintre bolonais, mort en 1740.

continuer ses travaux avec une dignité qui honore son caractère.

Tout porte à croire, en effet, qu'il aurait pu vivre aux dépens de quelques seigneurs, car lorsque sa vieillesse ne lui permit plus de se suffire à lui-même, les cavaliers de Bologne lui firent une pension qui procura à ses derniers jours un honnête repos. Il mourut en 1609, et un noble comte bolonais chanta sa mort dans un *lamento* funéraire.

Croce paraît avoir eu quelque connaissance de la musique; car non seulement on le représente avec une espèce de viole pendue à son cou, mais un passage de sa notice biographique nous apprend qu'il chantait lui-même ses vers en s'accompagnant de sa *lyre*. La première partie du conte rimé par les académiciens della Crusca est la seule qui doive être attribuée à Croce. On y trouve de la verve, du caractère, une saveur un peu grossière peut-être, mais vive et piquante; dans les deux autres, on ne trouve que des facéties beaucoup trop naïves.

Bertoldo est un paysan difforme, bossu, louche, bancal. D'humeur vagabonde, et pressé du désir d'exercer ses talents d'observation, il arrive à la cour du roi Alboïn, entre sans dire gare, et vient hardiment établir son rustique habit et sa grotesque figure au milieu des ducs, des marquis, des barons et des bouffons qui composent la cour du prince.

Alboïn est un brave homme, débonnaire à l'excès, marié à une maîtresse femme dont il a une peur effroyable. Il paraît avoir pour les énigmes un goût immodéré. La présence insolite et la rustique entrée de Bertoldo ne choquent point sa majesté. Elle se contente de lui adresser une suite de questions sur divers points qui semblent n'avoir été choisis par l'excellent souverain que pour donner à son hôte étrange l'occasion de déployer sa verve et son audace. — Qui es-tu? dit le prince. — Un homme! répond le paysan. — Quand es-tu venu au monde, et quel est ton pays? — Je suis venu au monde quand la Providence l'a voulu, et ma patrie est le monde.

Si Alboïn n'est pas très bien renseigné par ces réponses, il se contente néanmoins de leur caractère philosophique, et toujours, dans le but d'éprouver le nouveau-venu, il lui pose quelques problèmes dans le genre de ceux-ci: — Comment t'y prendrais-tu pour m'apporter de l'eau dans un crible? — J'attendrais qu'elle fût gelée. — Comment ferais-tu pour attraper un lièvre sans courir? — J'attendrais qu'il fût à la broche.

Le roi Alboïn ne se tient pas de joie d'avoir rencontré un rustre à la langue si bien pendue, et qui, par sa promptitude à deviner les logogriphes de son prince, semble fait pour comprendre mieux que personne le tour plaisant de l'esprit royal. Mais Bertoldo s'étant permis une tirade assez verte contre les flatteurs, et d'élever la condition du paysan au-dessus de celle des rois, le monarque, tout citoyen qu'il est, se pique et chasse Bertoldo de sa présence. — Je m'en vais, dit le paysan; mais je suis de la nature des mouches, qui plus on les chasse, plus elles reviennent avec acharnement. — Je te permets de revenir comme elles, repart Alboïn, pourvu que ce soit avec leur monture, et si tu parais à la cour autrement, je te ferai trancher la tête. — Bertoldo accepte la gageure; il ne demande pour la remplir que de retourner quelques instants dans son village, et ils se séparèrent également satisfaits, le roi et le paysan, l'un d'avoir proposé encore une piquante énigme, l'autre de se sentir assez d'esprit pour en donner le mot.

Déjà, dans ces premières pages, on sent le goût du terroir, la sève de la satire populaire. Si les lazzis de Bertoldo laissent froids les esprits cultivés, il n'est pas un auditoire plébéien qui ne les accueille avec un franc rire. En tous pays, le peuple aimera qu'un des siens réponde à un roi: Je suis un homme! Cette hardiesse flatte deux des sentiments qui sont le plus puissants dans les cœurs populaires, l'admiration de l'audace, et l'amour de l'égalité.

Bertoldo retourne à son village, mais il ne rêve pas longtemps aux moyens d'exécuter le défi que lui a jeté le prince. Bientôt on le voit revenir triomphalement monté sur un âne pelé, dont les écorchures saignantes sont comme l'appât d'une multitude innombrable d'insectes, et qui, par cette raison, est véritablement la monture des mouches. Notre rustre a gagné son pari, et le bon roi Alboïn entre dans un tel ravissement, dans un enthousiasme si passionné pour l'esprit de Bertoldo, qu'il en fait son ami, son bras droit, son conseiller intime.

La suite à une prochaine livraison.

EXPLICATION DE DIVERSES VARIÉTÉS DE MIRAGE.

(Voy. 1833, p. 218.)

LA NAUSCOPIE.

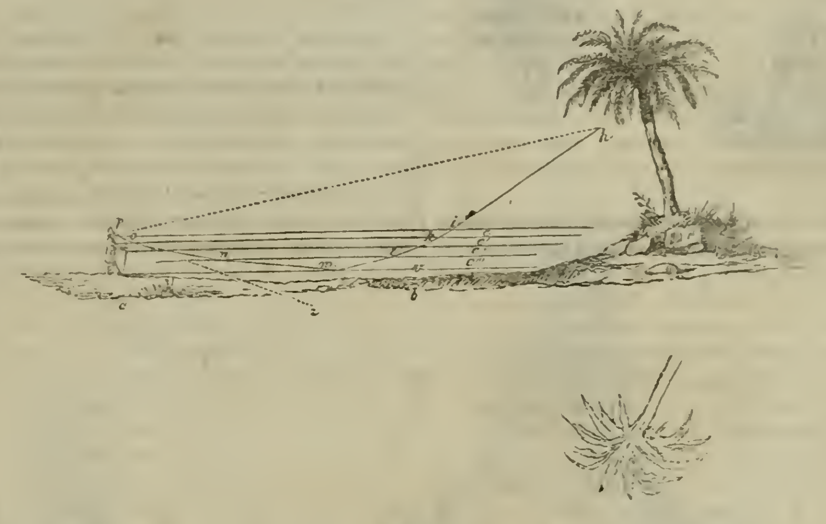
En Egypte, dans les temps ordinaires, l'air est calme et très pur: au lever du soleil, les objets éloignés se distinguent avec une netteté parfaite. L'observateur embrasse alors un vaste horizon sur lequel se détachent, de distance en distance, depuis les bords du Nil jusqu'aux limites du désert, de petites éminences couronnées d'édifices ou de villages qui se trouvent ainsi à l'abri de l'inondation annuelle. Mais quand le soleil vient à s'élever sur l'horizon, la terre s'échauffe, les couches inférieures de l'air participent à la haute température du sol, de nombreux courants s'établissent; il en résulte dans l'air un mouvement de trépidation très sensible à l'œil, et tous les objets éloignés ne donnent plus que des images mal terminées qui semblent se briser et se recomposer à chaque instant. Ce phénomène, que tout le monde a pu observer même dans nos climats, pendant les chaleurs de l'été, n'est pas encore le mirage. Pour que celui-ci se développe dans toute son étendue, il faut que le vent ne souffle pas, et que le calme de l'atmosphère permette aux couches d'air qui reposent contre le sol de s'échauffer sans se mêler avec celles qui sont au-dessus. Alors l'observateur qui regarde au loin distingue encore l'image directe des éminences, des villages, et de tous les objets un peu élevés: mais au-dessous de ces objets il voit leur image renversée, et cesse d'apercevoir le sol sur lequel ils reposent. Ainsi, tous les objets élevés paraissent comme s'ils étaient au milieu d'un vaste lac, dans les eaux duquel le ciel lui-même se réfléchit comme pour compléter l'illusion. A mesure que l'on avance, la nappe d'eau imaginaire, vers laquelle se précipitait le voyageur accablé de fatigue, et en proie à une soif cruelle, semble fuir pour faire place au sol brûlant que l'on rencontre toujours; et au loin, devant soi, on retrouve encore le même tableau sous un autre aspect.

Voici l'explication très plausible que l'illustre créateur de la géométrie descriptive, Monge, a donnée de ces apparences trompeuses dans le premier volume de la *Décade égyptienne.*

Soit *ab* (fig. 1) la surface du sol, et *h* un point élevé au-dessus de l'horizon. Quel que soit l'état de l'atmosphère, ce point pourra être aperçu directement par l'œil placé en *p*, à peu près suivant la ligne droite *ph*. Nous disons *à peu près*, parce que la lumière ne se transmet exactement en ligne droite qu'à travers un milieu parfaitement homogène; et que l'inégalité de densité des couches d'air qui s'étendent depuis la hauteur de l'œil jusqu'à celle de l'objet, suffit pour déterminer une déviation appréciable.

Mais pour les couches placées contre le sol et la hauteur de l'œil, les choses se passent tout différemment. En effet, on conçoit que, eu égard à l'immobilité supposée de l'air, à l'absence de courants, les couches les plus voisines du sol seront plus échauffées, et partant plus légères: leur densité ira en augmentant jusqu'à une certaine hauteur où elle diminuera de nouveau, conformément aux lois ordinaires de la constitution atmosphérique. Or, les rayons lumineux

qui rencontrent obliquement la séparation des deux couches inégalement denses éprouvent toujours une déviation, et s'écartent d'autant plus de la perpendiculaire à la surface de séparation que l'inégalité de densité est plus notable. C'est précisément ce qui arrivera, dans le cas qui nous occupe, pour un certain rayon lumineux *hi*, qui, partant du point *h*, viendra frapper obliquement les couches d'air parallèles au sol. Ce rayon, s'écartant constamment de la perpendiculaire au sol, suivra à travers les couches successives *c*, *c' c''*, la ligne brisée *hiklm*. Il finira donc par rencontrer une des couches sous une inclinaison assez petite pour cesser de la traverser, et pour s'y réfléchir complétement en *m*; et continuant sa route vers l'œil, il arrivera dans la direction *mnop*, qui est brisée elle-même, toujours à cause de l'inégalité de densité des couches. L'œil *p* verra donc le point *h*, suivant la direction *pr*, dans une position



(Fig. 1.)

à peu près symétrique du point *h*, par rapport au plan *mv* sur lequel se fait la réflexion; et les images de tous les objets élevés paraîtront ainsi renversées comme dans le miroir d'une vaste nappe d'eau.

Les plaines de la basse Egypte ne sont pas les seules où se développent des phénomènes qui se rattachent au mirage. Dans toutes les localités où, par suite de circonstances quelconques, une série de couches atmosphériques acquiert une densité décroissante dans un autre sens que de bas en haut, on voit apparaître des effets optiques du même genre. Ainsi, dans la vaste plaine de la Crau en Provence, plus d'un voyageur a éprouvé la même illusion que nos soldats de l'armée d'Egypte. Au Groenland même, le capitaine Scoresby a eu l'occasion d'observer les phénomènes les plus variés et les plus fantastiques. Dès que le soleil se montre dans ces parages, les couches d'air qui reposent sur le sol ou sur la surface de la mer atteignent promptement une température beaucoup plus élevée que les couches d'air qui sont à quelques décimètres de hauteur.

Les figures 2 et 3 représentent deux singulières apparences observées à Ramsgate par le docteur Vince, qui a suivi longtemps sur la mer, avec un bon télescope, les bâtiments s'approchant ou s'éloignant du port. La première fois, dans le mois d'août, c'était un navire qui était précisément à l'horizon. Son image était très nette; mais en même temps on voyait une image renversée, très régulière et disposée verticalement au-dessus, de telle sorte que dans l'image réelle et dans l'image renversée, les mâts se touchaient bout à bout. Dans la seconde apparition, qui eut encore lieu au mois d'août, et vers le soir, l'image du vaisseau était renversée et au-dessous de lui.

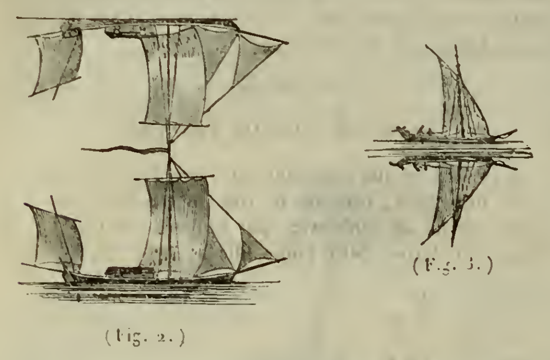
Le docteur Vince fut témoin d'un autre effet bien remarquable de mirage. Il était établi à 20 m. environ au-dessus du niveau de la mer, et regardait du côté de Douvres. Par un beau temps, on aperçoit ordinairement dans cette position les sommets des quatre plus hautes tours du château de Douvres: le reste de l'édifice est caché par une colline dont la crête se trouve à peu près à 20 kilomètres de l'observateur; la moitié de cet espace est occupée par la surface de la mer. Or, le 6 août 1806, vers sept heures du soir, M. Vince aperçut non seulement les quatre tours du château comme à l'ordinaire, mais le château lui-même dans toutes ses parties et jusqu'à sa base. Il le voyait aussi distinctement que si ce château eût été tout d'une pièce transporté sur la colline du côté de Ramsgate.

On doit à M. Biot des observations importantes de mirage, faites sur les plages sablonneuses des environs de Dunkerque. Il a prouvé que si SMO (fig. 4) est la *trajectoire* ou ligne courbe suivie par un rayon lumineux qui part du point S, et vient frapper l'œil O de l'observateur en rasant le sol en M, il y a une autre courbe LT telle, que tous les points qui sont au-dessous sont invisibles. Ainsi un objet placé au-dessus de la trajectoire OMS n'aura qu'une image; dans l'espace SLT il y en aura deux; au-dessous de LT il disparaît complétement. Une figure mobile, un homme, par exemple, qui s'éloigne successivement à diverses distances, présentera les apparences successives données dans la figure 5. La première image, à gauche, n'est pas altérée; au-delà de la dernière, à droite, il finirait par être invisible.

Les figures 6, 7 et 8 représentent les apparences sous lesquelles le soleil s'est montré au même observateur, près de l'horizon formé par l'Océan, dans les mêmes parages. La diminution du diamètre vertical est un effet de *réfraction*, et les images inférieures sont un effet de mirage.

Parmi les variétés de ce phénomène, celle que MM. Soret et Jurine ont observée sur le lac de Genève, et que l'on doit appeler *mirage latéral*, n'est pas la moins curieuse. La courbe *abc* (fig. 9), représente la rive orientale du lac: une barque ayant ses voiles déployées était en *p*, vis-à-vis la pointe de Belle-Rive, et faisait route pour Genève; les observateurs l'apercevaient avec un télescope dans la direction *gp*; ils étaient au bord du lac, au deuxième étage de la maison de Jurine, à une distance d'environ 8 kilomètres. Pendant que la barque prit successivement les positions *q*, *r*, *s*, on en vit une image latérale très sensible, en *q'*, *r'*, *s'*, qui s'avançait comme la barque elle-même, mais qui semblait s'écarter à gauche de *gp*, tandis que la barque elle-même s'en écartait à droite. Quand le soleil éclairait les

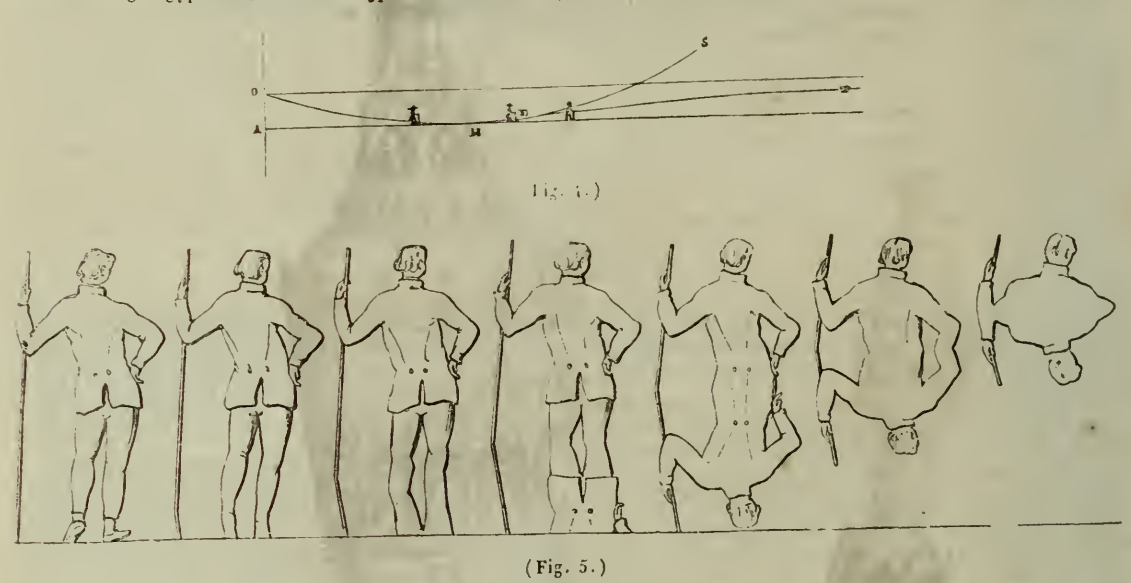
voiles, cette image était assez éclatante pour être aperçue à l'œil nu. La flèche *ly* indique la direction des rayons solaires au moment de l'observation.



(Fig. 2.) (Fig. 3.)

L'explication de ce phénomène est tout-à-fait analogue à celle du mirage égyptien. A droite de *gp* l'air était resté dans l'ombre une partie de la matinée ; à gauche de cette ligne, au contraire, il avait été échauffé par le soleil. La surface de séparation de l'air chaud et de l'air froid devait être à peu près verticale dans une petite étendue au-dessus de l'eau ; de part et d'autre de cette surface la densité de l'air allait en diminuant de droite à gauche, par suite du mélange des parties chaudes et froides : il devait donc s'y produire ce qui a lieu en Egypte dans des couches horizontales.

Wollaston a imaginé une expérience qui justifie complétement cette théorie du mirage, et que nos lecteurs pourront répéter sans peine. Prenez un verre à boire de forme cylindrique, et versez-y d'abord de l'eau pure, puis au-dessus, avec les précautions convenables, du sirop de sucre très blanc, de manière que le mélange des deux liquides ne s'opère que lentement près de la couche de superposition, et sur une épaisseur suffisante. Approchez alors l'œil de cette couche pour regarder une petite mire disposée sur la partie opposée, vous y verrez une image renversée de cette mire en même temps que l'image directe.

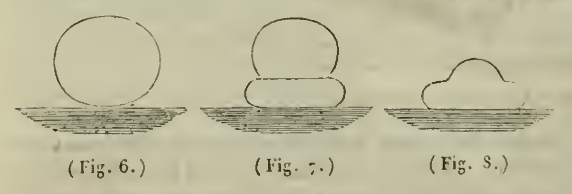


(Fig. 4.)

(Fig. 5.)

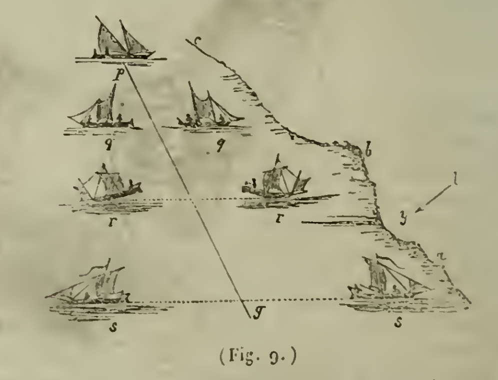
Il y a une autre expérience assez simple et qui prouve d'une manière plus décisive encore la cause réelle du mirage. On remplit de charbon allumé et on suspend à la hauteur de l'œil une caisse en tôle *cc'* (fig. 10) d'environ 1 mètre de longueur sur 15 à 18 centimètres tant en largeur qu'en hauteur. En dirigeant un rayon visuel *pm* sur une mire un peu éloignée *m*, on voit l'image directe en *m*, et une image renversée dans la direction *pm'*.

Est-ce à des effets de mirage qu'il faut rapporter les résultats vraiment étonnants que l'on raconte avoir été obtenus dans quelques circonstances par des personnes qui signalaient des objets placés bien au delà des limites de l'horizon visible ? M. Bottineau s'était acquis, dans ce genre, une grande célébrité vers la fin du siècle dernier. Né sur



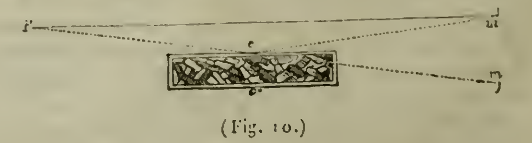
(Fig. 6.) (Fig. 7.) (Fig. 8.)

les bords de la Loire, de parents laboureurs, il avait embrassé la carrière maritime ; et c'est de 1764, époque à laquelle il habitait l'île de France, que date la découverte qu'il assurait avoir faite d'un moyen certain de reconnaître les terres et les navires en mer à une distance de 1 000 kilomètres, en combinant les effets qu'ils produisent sur l'atmosphère et sur l'eau. Cette découverte constituait, suivant



(Fig. 9.)

lui, une science nouvelle à laquelle il donnait le nom de *Nauscopie.* Il vint à Paris muni de certificats de l'intendant et du gouverneur de l'île de France, attestant l'utilité et la



(Fig. 10.)

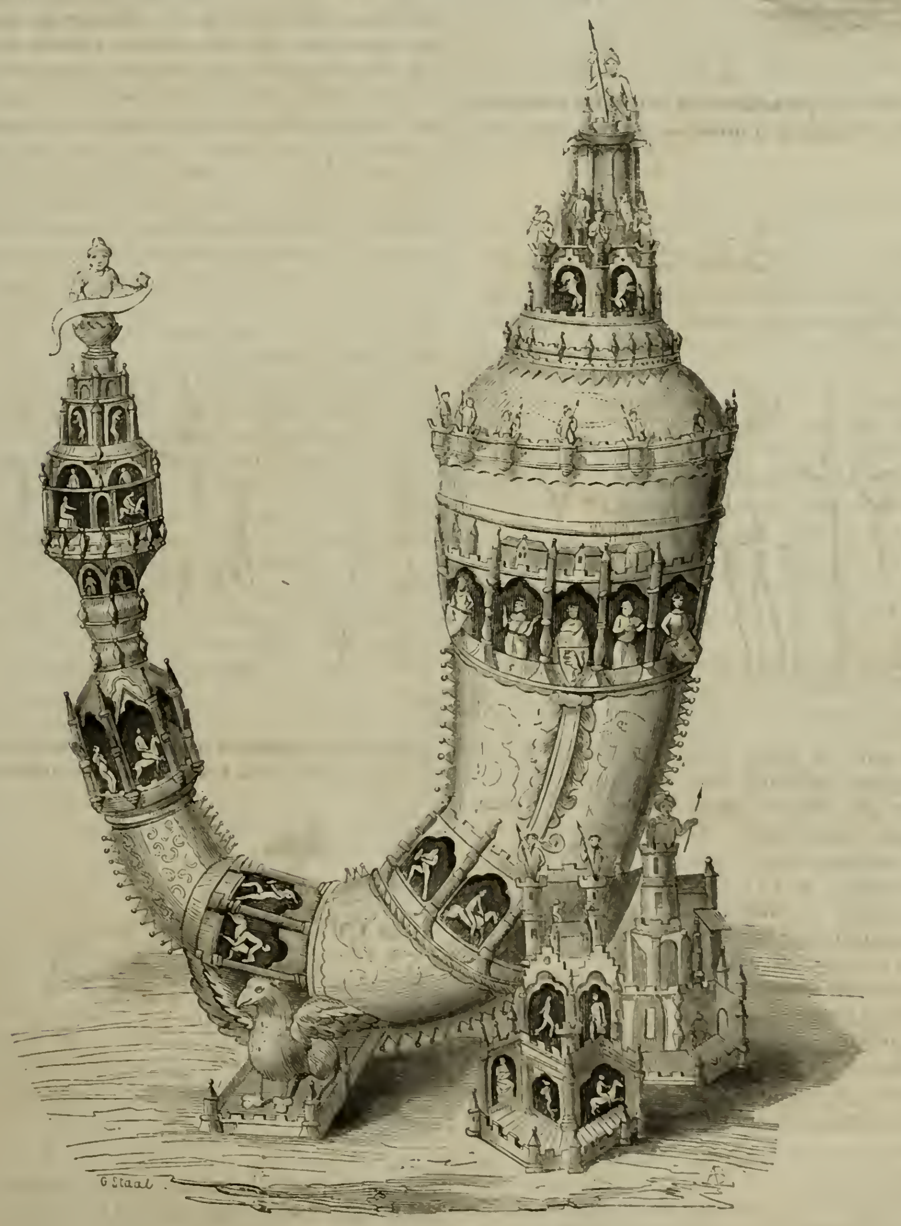
réalité de sa découverte ; mais il ne réussit même pas à obtenir une audience de M. de Castries, alors ministre de

la marine. Il retourna à l'île de France, où il vivait encore il y a peu d'années, passant presque tout son temps sur le bord de la mer, l'œil fixé sur l'horizon, et continuant, dit-on, à exciter l'étonnement de tous par l'exactitude de ses indications.

Nous aurions été porté à repousser avec une complète incrédulité l'existence de la nauscopie, si nous n'avions pas entendu l'un des juges les plus compétents en ce qui concerne les phénomènes optiques de l'atmosphère en parler avec beaucoup de réserve à l'Académie des sciences, il y a quelques années. M. Arago annonçait avoir cherché si certains phénomènes crépusculaires où les ombres portées de montagnes éloignées jouent probablement un rôle, mettraient sur la voie des moyens encore inconnus dont M. Bottineau faisait usage. Mais en recourant aux ouvrages de l'époque, il dit avoir reconnu que l'inventeur de la nauscopie prétendait voir à l'horizon les signes précurseurs de l'arrivée des navires à toutes les heures de la journée; ce qui rend complétement inexplicables jusqu'à ce jour les procédés que pouvait employer M. Bottineau.

LA CORNE D'OR DE TONDERN.

La corne d'or que reproduit notre gravure a été trouvée le 20 juin 1639, près de la ville de Tondern, dans le grand-duché de Schleswig, par Catherine Schwenz, du village d'Osterby. Cette jeune fille avait aperçu une pre-



(Corne à boire en or, découverte et conservée en Danemark.)

mière fois, sur le bord d'une route, une des pointes de la corne sortant de terre; mais elle supposa que c'était une vieille racine, et ne prit pas la peine de la ramasser. Huit jours après, passant par le même chemin, elle la vit encore, et la tira de terre, non sans effort. Elle la porta à Tondern, où elle apprit que cette corne était de l'or le plus pur. Le bruit de cette découverte se répandit aussitôt, et parvint aux oreilles de Chrétien IV, roi de Danemark. Ce monarque fit venir à Gluckstadt la jeune fille avec son précieux joyau, et voulant en faire cadeau au prince royal, il le lui acheta à un prix qui fut pour elle une fortune.

Formée à l'extérieur de onze pièces différentes, dont chacune est séparée de l'autre par un anneau, cette corne, en tenant compte des courbes qu'elle décrit, n'a pas moins

d'une aune et un quart d'Allemagne de longueur. Ce qu'elle offre de plus remarquable, ce sont les figures qu'elle représente : serpents, poissons, oiseaux de proie ; loups à gueule béante ; étoiles, tridents, têtes de morts ; chevaux à tête et mains humaines ; satyres portant celui-ci une hache, celui-là une épée recourbée en forme de faux ; hommes dans toutes les attitudes, à genoux, les mains jointes ou élevées vers le ciel, tenant l'un deux poignards, l'autre un miroir ; cavalier au galop la lance au poing ; arbalétrier visant une pièce de gibier ; prêtre vêtu d'une longue robe et coiffé d'un bonnet à queue ; femme armée d'un couteau et en menaçant un homme placé près d'elle ; puis des monstres à la face hideuse, et tout autour de la corne des lignes innombrables de points formant tantôt des croix, tantôt des cœurs.

La corne, à son ouverture, a $0^{m},108$ de large, et sa contenance est de deux litres et demi. Elle pèse environ $3^{k},125$, et sa valeur brute est évaluée à plus de six mille francs.

HISTOIRE DE LA COLONNE INFAME.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 209, 279.)

Quand Piazza fut en présence du barbier, on lui demanda si tout ce qu'il avait avoué les jours précédents était vrai. Il répondit : « Oui, seigneur, cela est vrai. » Le pauvre Mora s'écria alors : « Ah ! Dieu de miséricorde ! voilà ce qu'on ne prouvera jamais. »

Le commissaire Piazza. Voilà où j'en suis pour vous avoir prêté assistance.

Mora. On ne le prouvera jamais ; vous ne prouverez jamais que vous soyez entré dans ma maison.

Le commissaire. Plût à Dieu que je n'y fusse jamais allé dans votre maison, comme il est vrai que j'y suis allé ; voilà où j'en suis réduit à cause de vous.

Mora. On ne prouvera jamais que vous soyez venu chez moi.

Après quoi, on les ramena chacun dans sa prison.

On pressent, d'après ce qui était arrivé à Piazza, ce que les magistrats réservaient à Mora : c'était la torture. Le malheureux n'avait pas la constitution robuste de son calomniateur. Toutefois, pendant quelque temps, la douleur ne lui arracha que des cris suppliants et des protestations en faveur de sa sincérité. — « Oh ! mon Dieu ! je ne connais pas cet homme, je n'ai pas eu de commerce avec lui ; je ne puis donc pas dire pourquoi il a fait ce mensonge d'affirmer qu'il fréquentait ma maison, ni qu'il soit jamais entré dans ma boutique. Je suis mort ! Miséricorde ; seigneur ! miséricorde ! J'ai déchiré l'écrit le prenant pour la recette de mon électuaire... parce que j'en voulais tout le profit pour moi seul. »

— « Ce n'est pas une raison suffisante, » lui fut-il répondu. Il pria qu'on le relâchât, qu'il dirait la vérité. On le relâche, et il dit : « La vérité, c'est que le commissaire n'a eu aucun commerce avec moi. » La torture recommença plus cruelle ; aux instances impitoyables des juges, le malheureux répondait : « Que votre seigneurie voie ce qu'elle veut que je dise, je le dirai. »

Enfin, la douleur devenant plus puissante que la crainte de se calomnier lui-même et que la pensée du supplice, il dit : « J'ai donné au commissaire un petit pot plein de saletés ou d'ordures pour qu'il en frottât les murailles. Que votre seigneurie me relâche, je dirai la vérité. »

Voyant que la douleur produisait l'effet qu'ils avaient tant désiré, ils n'écoutèrent pas l'infortuné, qui les suppliait de la faire cesser du moins sur-le-champ. Ils lui ordonnèrent de continuer ses aveux, et, au milieu de souffrances intolérables, Mora, voulant à tout prix les satisfaire, imagina de dire qu'il avait mêlé aux ordures et à la lessive contenues dans le petit pot « la matière qui sort de la bouche des morts. »

Ce n'était pas encore assez pour les juges : il fallait que Mora, en s'accusant d'un crime qu'il n'avait pas commis, inventât en outre les motifs qui pouvaient expliquer le plus naturellement ce crime imaginaire. La torture fit encore son office, et Mora dit que le commissaire de la santé et lui avaient un intérêt évident à commettre ce crime, « parce que le commissaire aurait trouvé son compte si beaucoup de personnes étaient tombées malades, et moi aussi le mien avec mon électuaire. »

Cependant ces funestes mensonges n'étaient proférés que pendant la torture ; Mora les démentait dès qu'il était reconduit à son cachot. Le sentiment de son innocence, l'horreur du supplice qui le menaçait, le souvenir de sa femme et de ses enfants, lui avaient peut-être donné l'espérance qu'il serait plus fort contre de nouveaux tourments. Aux interrogatoires suivants, il répondit : « Non, seigneur, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit, et j'aurais plutôt à y retrancher. Cet onguent dont j'ai parlé, je n'en ai jamais fait, et ce que j'ai dit, c'est la torture qui me l'a fait dire. » Aussitôt les juges le menacèrent de renouveler la torture. Il répondit : « Je répète qu'il n'y a rien de vrai dans ce que j'ai dit hier, et que ce sont les tourments qui me l'ont fait dire. Que votre seigneurie me permette de dire un *Ave Maria*, et après je ferai ce que le bon Dieu m'inspirera. » Et il se mit à genoux devant un crucifix. S'étant relevé après quelques instants, et pressé de confirmer sa confession, il dit : « En ma conscience, il n'y a rien de vrai. » Reconduit aussitôt dans la salle de la torture, le pauvre infortuné dit : « Que votre seigneurie ne me fasse plus tourmenter, je veux maintenir la vérité que j'ai confessée. » Délié et ramené dans la salle de l'interrogatoire, il dit de nouveau : « Il n'y a rien de vrai. » On le renvoie à la torture, où de nouveau il dit ce qu'on voulait ; et la souffrance ayant achevé d'épuiser enfin le faible reste de son courage, il maintint son dire, et se déclara prêt à ratifier sa confession ; il ne voulait pas même l'entendre lire.

Mais à quoi bon retracer une à une toutes les horribles scènes de ce procès. Mora, vaincu par les souffrances, suivit l'exemple de Piazza. On voulait qu'ils eussent des complices, ils en inventèrent. Parmi les malheureux dont les noms se présentèrent à leur pensée se trouva un jeune homme, Padilla, fils du commandant du château de Milan. Padilla fut arrêté, détenu, et plus tard remis en liberté : il était noble et riche ; il avait intéressé à sa cause la noblesse et largement payé un avocat intelligent. Son père mourut de chagrin.

Il est inutile de dire que l'on ne tint point la promesse faite au commissaire Piazza : il fut condamné à mort ainsi que Mora. La veille de leur supplice, on les enferma, suivant l'usage, dans une chapelle. Un capitaine, se trouvant près de celle où était Piazza, l'entendit s'agiter et dire qu'il mourait sans l'avoir mérité, qu'il avait été assassiné par une promesse, et refusa le ministère de deux capucins venus pour le disposer à mourir chrétiennement. « Et quant à moi, ajouta le capitaine, je m'aperçus qu'il se flattait encore que les juges reviseraient son procès ; je me rendis auprès de lui, pensant faire acte de charité en lui persuadant de se disposer à bien mourir dans la grâce de Dieu, et l'assurant que je n'avais jamais vu ni ouï dire que le sénat fût revenu sur des affaires de ce genre, quand il y avait eu condamnation... Finalement, j'en dis tant qu'il se calma, et après qu'il se fut calmé, il laissa échapper quelques soupirs, et dit comment il avait eu le malheur de dénoncer plusieurs innocents. » Ensuite il fit écrire par les religieux et Mora aussi bien que lui, une rétractation formelle de toutes les accusations que la douleur ou l'espérance leur avait arrachées.

Le lendemain, ils furent exécutés.

Placés sur un chariot, ils furent conduits à travers la ville, au milieu des vociférations du peuple qui les croyait coupables. Pendant tout le trajet, ils furent tiraillés avec des fers rouges; leur main droite fut tranchée devant la boutique de Mora, leurs os rompus; ils furent attachés vivants à la roue, enlevés de terre et ainsi exposés pendant six heures; enfin on les mit à mort. Leurs cadavres furent brûlés et leurs cendres jetées dans le fleuve.

Ils supportèrent l'un et l'autre ce long supplice ou plutôt cette accumulation et cette variété de supplices avec une résignation et une constance admirables. Ils ne cessèrent, l'un et l'autre, de dire jusqu'à la fin, jusque sur la roue, qu'ils acceptaient la mort en expiation des péchés qu'ils avaient commis véritablement.

La maison du barbier fut démolie. Sur la place qu'elle avait occupée fut dressée la colonne Infâme, et il fut défendu à jamais de rebâtir dans ce lieu. (Voy. la gravure, p. 209.)

Une inscription latine fut gravée sur cette colonne. En voici la traduction littérale :

« Ici, où s'étend cette place, s'élevait autrefois la boutique du barbier Giangiacomo Mora, qui, ayant conspiré » avec Guglielmo Piazza, commissaire de la santé publique, » et avec d'autres, pendant qu'une peste affreuse exerçait » ses ravages, par des onguents mortels répandus de tous » côtés, précipita beaucoup de citoyens vers une mort » cruelle. C'est pourquoi le sénat les ayant tous deux dé» clarés ennemis de la patrie, ordonna que, placés sur un » char élevé, ils seraient tenaillés avec un fer rouge, leur » main droite tranchée, leurs os rompus; qu'ils seraient » étendus sur la roue, et, après six heures, mis à mort, » brûlés : ensuite, et pour qu'il ne restât aucune trace de » ces hommes criminels, que leurs biens seraient vendus à » l'encan, leurs cendres jetées dans le fleuve. Et afin d'é» terniser la mémoire de ce fait, le sénat voulut que cette » maison, où le crime avait été préparé, fût rasée, sans » jamais pouvoir être réédifiée, et qu'à sa place fût élevée » une colonne qu'on appellerait *Infâme*. — Arrière donc, » arrière, bons citoyens! de peur que ce sol maudit ne vous » souille de son infamie. — Août 1630. »

La colonne demeura debout jusqu'à la nuit qui précéda le 1er septembre 1778. Un coup de vent ou une main inconnue l'avait renversée et brisée pendant les ténèbres. Personne ne songea à la faire relever.

Dès 1630, le saint cardinal Frédéric Borromée avait émis des doutes sur la réalité du crime. En 1777, le comte Pietro Verri vengeait la mémoire des deux innocents, en écrivant son ouvrage intitulé : « *Observations sur la torture*, et en » particulier sur les effets qu'elle produisit à l'occasion des » onctions malfaisantes auxquelles fut attribuée la peste qui » dévasta Milan en l'année 1630. » Dans ce livre, la colonne Infâme n'était toutefois qu'un épisode; elle est l'objet même de l'œuvre de Manzoni dont nous venons d'analyser très rapidement la partie narrative en prenant pour guide l'excellente traduction de M. de La Tour.

De cet ancien récit on peut tirer, il nous semble, deux leçons, l'une pour ceux qui sont toujours mécontents du présent, l'autre pour ceux qui croient toujours que l'on est arrivé en toutes choses aux dernières améliorations possibles. Disons aux premiers qu'en comparant la justice, telle qu'elle est rendue aujourd'hui, à ce qu'elle était au dix-septième et au dix-huitième siècle, nous devons tous rendre grâce aux immenses progrès qui se sont accomplis : si nos juges, si nos jurés commettent encore quelquefois des erreurs, c'est plus souvent dans les acquittements que dans les condamnations; il est bien difficile, sinon tout-à-fait impossible, que sous le régime de nos lois pénales, et avec la publicité des débats, un homme innocent, vertueux, soit confondu avec les criminels. Disons aux seconds que l'infâme torture, aujourd'hui si éloignée de nos mœurs que l'on comprend à peine comment elle a pu être si longtemps maintenue dans des siècles éclairés, a cependant trouvé longtemps des défenseurs éloquents parmi les magistrats les plus recommandables. Lorsque les philosophes en demandèrent l'abolition, il s'éleva contre eux des réclamations violentes. C'étaient, disait-on, des utopistes; ils n'entendaient rien à l'administration de la justice; ces amis du genre humain, ces sensibles rêveurs, allaient tout compromettre : il semblait qu'en détruisant cet affreux moyen d'obtenir des aveux faux ou vrais, on allait enhardir le crime, soustraire les coupables au glaive de la justice, compromettre le salut des citoyens, renverser de fond en comble la société. Ces cris sont à peu près les mêmes que l'on répète, de notre temps, contre les écrivains qui s'intéressent à l'amélioration matérielle et morale des prisonniers, et qui osent demander si l'on ne peut pas espérer de voir abolir un jour l'échafaud. Le spectacle des erreurs obstinées du passé ne devrait-il pas au moins inspirer quelque tolérance, à défaut de doute, aux esprits que tout changement épouvante?

UN ANCIEN PROVERBE.

Les bons se souillent plus par les petites fautes que les méchants par les grandes. De là l'ancien proverbe, que *la tache paraît d'autant plus grande que ce qu'elle a touché est plus brillant*. PALMIERI.

Les gens qui ont le plus d'esprit sont ceux qui déraisonnent le plus quand leurs passions sont en jeu; car alors tout leur esprit s'applique à trouver des arguments en faveur de leur folie. Miss EDGEWORTH.

TABAC.

(Voy. 1833, p. 85.)

En France et dans presque toute l'Europe, on ne cultive que le tabac à larges feuilles (*Nicotiana latifolia*). Dans le royaume de Naples, la Grèce, les îles de l'Archipel, la Syrie et l'Asie-Mineure, on cultive exclusivement le tabac à feuilles crépues (*Nicotiana crispa*), qui est plus doux et moins caustique. Aux États-Unis, on cultive de préférence le tabac à feuilles étroites, dont la saveur et l'odeur particulières ne conviennent pas à tous les consommateurs. Les tabacs connus sous les noms de *maryland* et de *virginie* appartiennent à cette variété. Nous devons encore mentionner le tabac rustique ou faux tabac, espèce très rustique et d'un goût excessivement fort, que l'on trouve à l'état sauvage dans l'Amérique méridionale.

La culture du tabac exige un sol riche et profond, parce que les racines de la plante s'enfoncent fort avant dans la terre et se ramifient beaucoup. La graine se sème en pépinière, plutôt clair que trop serré; le plant se repique très jeune, en lignes; on a soin de le maintenir propre par des sarclages fréquents et de le *butter*, c'est-à-dire d'entasser la terre au pied de chaque plante, ce qui contribue à lui donner de la force. Lorsque le tabac est parvenu à la hauteur de $0^m,65$ à $0^m,70$, on pince son extrémité supérieure, dans le double but de l'empêcher de s'élever davantage et de prévenir sa floraison : la force de végétation de la plante se porte alors tout entière sur les feuilles et leur permet de prendre un grand développement. Toutefois la sève, lorsqu'on lui a fermé son principal canal, forme immédiatement, dans les aisselles de toutes les feuilles, de petites pousses qui, grandissant très rapidement, ne tarderaient pas à fleurir si l'on n'avait grand soin de les supprimer. On retranche également

les feuilles du bas de la plante, qui, formées les premières, se trouveraient jaunes et coriaces à l'époque de la récolte.

L'époque de la maturité des feuilles de tabac se reconnait à leur couleur, qui devient d'un vert sombre très foncé. Il importe beaucoup de savoir reconnaître l'instant précis où il convient de faire la récolte. Le tabac récolté un peu trop tôt ou trop tard perd une partie très notable de sa qualité. On coupe les feuilles du tabac à quelques centimètres seulement au-dessus de leur insertion sur la tige. Cette opération se fait ordinairement le matin ; les feuilles récoltées restent jusqu'au soir déposées sur le sol ; on a toujours soin de choisir une belle journée. Le soir, on rentre la récolte sous un hangar. Les exhalaisons du tabac pendant sa dessiccation sont fort dangereuses : si l'on portait dans un lieu clos les feuilles de tabac encore vertes, la première personne qui y entrerait au bout de quelques heures serait infailliblement asphyxiée.

On ne laisse pas les feuilles de tabac se dessécher à l'air libre ; ces feuilles, étendues par terre, sont recouvertes d'abord de nattes ou de paillassons, puis de planches qu'on charge de grosses pierres, afin qu'en se desséchant lentement ces feuilles éprouvent un mouvement de fermentation qui contribue à les rendre plus agréables.

Le gouvernement se réserve le monopole de la culture, de la fabrication et du commerce du tabac. Indépendamment des tabacs récoltés sur le sol français, l'Etat achète en Amérique pour plusieurs millions de tabacs étrangers.

La préparation du tabac à fumer a pour but de prévenir la fermentation, qui dissiperait en partie sa force. Comme il est nécessaire de hacher les feuilles, on ne peut se dispenser de les humecter, sans quoi elles se briseraient et se réduiraient en poudre grossière : on les humecte avec de l'eau légèrement salée, ce qui contribue à les empêcher de fermenter. Lorsque les feuilles sont hachées, on les expose à une température d'environ 100 degrés; après quoi elles sont étalées sur des séchoirs. Les soins qu'exige la préparation du tabac à fumer pour atteindre à la perfection désirable sont très minutieux : il est difficile de s'y astreindre dans les ateliers du gouvernement, où l'on opère sur des masses énormes. Aussi le tabac préparé à l'étranger, dans des fabriques particulières, est-il incontestablement supérieur au tabac de la régie. Cette considération seule rend presque inévitable la contrebande.

La fabrication du tabac à priser exige au contraire qu'on opère sur de très grandes masses. Les manipulateurs de la régie prétendent même qu'on ne saurait faire de bon tabac en poudre à moins d'opérer sur quarante à cinquante mille kilogrammes à la fois, ce qui serait tout-à-fait impossible à des particuliers. Dans ces masses humectées avec de l'eau salée pour prévenir la putréfaction, il se développe une chaleur telle que si elle n'était arrêtée à temps elle réduirait le tabac en véritable charbon. Malgré toutes les précautions possibles, il arrive encore assez souvent qu'une masse de



(Intérieur d'une fabrique de tabac.)

tabac se charbonne et contracte un mauvais goût : dans ce cas, l'administration ne se fait aucun scrupule de mélanger la masse manquée avec une très grande quantité d'autre tabac. Elle évite ainsi des pertes considérables, aux dépens, il est vrai, du goût des consommateurs.

L'impôt sur le tabac rapporte au-delà de 75 millions, tous frais faits. On peut juger de l'énorme quantité de tabac qui se consomme en France, si l'on calcule que le chiffre des frais de fabrication, y compris les transports et les appointements des employés, monte à 1 180 000 francs ; ce qui donne, pour 100 kilogrammes de tabac, 6 fr. 22 c. de frais.

Il y a en France 2 000 débitants de tabac. Le bénéfice annuel de chacun d'eux ne s'élève pas, en moyenne, à plus de 480 fr.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

RUINES ROMAINES, PAR HUBER ROBERT.

(Voy., sur la vie d'Huber Robert, 1833, p. 190.)



(Musée du Louvre. — Ruines romaines, par HUBER ROBERT.)

A la fin du siècle dernier, les ruines classiques étaient la mode poétique, comme de notre temps l'ont été les ruines gothiques. Pas un poëme didactique qui n'eût l'épisode obligé des ruines grecques ou romaines : pas un jardin qui

ne recherchât « ces beaux accords de tristesse » des colonnes brisées avec les grands arbres et des statues mutilées avec les vertes pelouses. M. de Chateaubriand, dans son *Génie du christianisme*, n'eut garde d'oublier les ruines, et il en donna une poétique complète, les envisageant à la fois sous le côté pittoresque et le côté sentimental. « Les ruines, dit il, considérées sous les rapports pittoresques, sont d'une ordonnance plus magique dans un tableau que le monument frais et entier. Dans les temples que les siècles n'ont point percés, les murs masquent une partie du paysage, et empêchent qu'on ne distingue les colonnades et les cintres de l'édifice ; mais quand ces temples viennent à crouler, il ne reste que des masses isolées, entre lesquelles l'œil découvre au haut et au loin les astres, les nues, les forêts, les fleuves, les montagnes... Les ruines ont ensuite des accords particuliers avec leurs déserts, selon le style de leur architecture, les lieux où elles se trouvent placées, et les règnes de la nature au méridien qu'elles occupent. »

Il semble d'ailleurs que la rêverie demandait surtout aux ruines l'effet mélancolique du contraste. Chacun connaît les belles pages de Volney sur les ruines de Palmyre : « Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques a succédé une solitude de mort. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques. L'opulence d'une cité de commerce s'est métamorphosée en une pauvreté hideuse. Les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves ; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent le sanctuaire des Dieux. »

C'est là l'éternelle pensée que développent poëtes et philosophes en présence des cités détruites. Pour la plupart, ils ne cherchent point l'émotion pieuse et douce de Goldsmith pleurant sur le village abandonné, ils se complaisent plutôt à tirer de la mémoire des temps passés et de la comparaison de l'état présent, de hauts enseignements sur le néant et la misère des choses humaines. « Ah! comment s'est éclipsée tant de gloire ! Comment se sont anéantis tant de travaux ! Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes ! Ainsi s'évanouissent les empires et les nations ! »

Huber Robert, si l'on se rappelle sa biographie, aimait l'Italie par dessus toutes choses : il y passa une grande partie de sa vie, errant dans les catacombes, et interrogeant les ruines magnifiques de la grandeur romaine. Neût-il pas été de son temps, n'eût-il pas partagé les opinions poétiques de son époque, ce séjour prolongé au milieu de Rome et de l'Italie, lui eût sans doute révélé le sentiment religieux et philosophique des ruines. Son tableau, que nous reproduisons, semble l'exacte traduction des pages de Volney, de Delille et de M. de Chateaubriand. Sous un immense arc de triomphe, la statue de Marc-Aurèle ; au fond, un temple grec à colonnes; sur le premier plan, des chapiteaux brisés, des pierres, des fragments de colonnes et des statues. Une vieille femme a noué au cheval de Marc-Aurèle la pauvre corde sur laquelle son linge est étendu ; un ouvrier scie la pierre, en face d'une sorte de bas-relief, représentant un César superbe sur son char triomphal. — L'intention du contraste est ici tellement évidente qu'elle va peut être à l'exagération et atténue l'effet poétique plutôt qu'elle ne l'augmente.

De quoi s'agit-il dans cette courte vie ? De tirer le meilleur parti de sa position pour sa propre vertu et son propre bonheur... Que l'homme donc s'éclaire sur ses véritables intérêts ; qu'il ne recherche que les biens auxquels il doit prétendre, d'après la place qu'il occupe parmi ses semblables, et au milieu de la multitude des êtres qui entrent dans la sphère de son existence. Toute la nature alors conspirera à combler ses désirs, et les secrets que son sein renferme se trouveront en conformité avec ses projets. MOLÉ.

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

LOUIS DE VARTEMA.

Louis de Vartema ou Barthema, en latin Vartomanus, gentilhomme de Bologne, écrivit dans les premières années du seizième siècle la relation d'un voyage au Levant, qui fut aussi célèbre de son temps qu'elle est oubliée aujourd'hui, quoiqu'elle ait été traduite et réimprimée souvent dans presque toutes les langues. On la trouve en français dans la collection bien connue de Jean Temporal.

Vartema partit de Venise, il ne nous dit pas en quelle année, mais probablement en 1502, et visita d'abord l'Egypte, qui était alors gouvernée par les Mamelouks, chrétiens renégats qui ne se renouvelaient que par l'achat de jeunes esclaves qu'ils élevaient dans la foi du prophète. Il se rendit ensuite par Beyrouth et Tripoli à Damas, où il séjourna pendant quelque temps pour étudier la langue arabe, et en partit au mois d'avril 1503 avec la caravane qui se rendait à la Mecque. Le journal de son voyage jusqu'à cette ville n'est curieux que parce qu'il nous prouve que depuis cette époque, c'est-à-dire depuis trois siècles et demi, l'état du pays n'a presque pas changé : ce sont toujours les mêmes exactions, les mêmes pilleries des Arabes, et les mêmes difficultés pour se procurer de l'eau et des vivres. Dans sa description de la ville sainte, Vartema réfute le conte populaire alors en vogue en Europe, qui assurait que le cercueil de Mahomet était de fer, et qu'il était suspendu à la coupole de la mosquée au moyen d'une pierre d'aimant. Ce qui n'a pas empêché des auteurs qui lui sont postérieurs de plus de deux siècles de répéter cette fable, tant il est difficile de détruire une erreur quand elle est une fois enracinée.

A cette époque, la Mecque était non seulement un lieu de pèlerinage, mais aussi le grand marché où les négociants d'Egypte et de Turquie venaient échanger les productions de ces pays contre les soieries et les aromates de l'Inde. Mais ce commerce commençait déjà à décliner depuis que les hardis marins du Portugal, franchissant le cap des Tourmentes, qui devint pour eux le cap de Bonne-Espérance, s'étaient rendus directement à Calicut. Cependant la quantité de marchandises précieuses qui remplissait les bazars dépassait tout ce que l'on voyait alors sur les plus riches marchés d'Europe. Parmi les choses qui frappèrent surtout notre voyageur, il ne faut pas oublier deux licornes qui avaient été données au soudan de la Mecque par le roi d'Ethiopie. Est-ce là un conte de voyageur, ou cet animal existe-t-il véritablement dans l'intérieur de l'Afrique ? C'est là une question qu'il ne faut peut-être pas décider trop légèrement.

A la Mecque, notre voyageur fit la connaissance d'un Maure établi dans l'Inde, qui avait autrefois visité Gênes et Venise, et qui, malgré son déguisement, ne tarda pas à le reconnaître pour Italien. Vartema fut forcé d'en convenir ; mais, pour se soustraire au châtiment qui menace tout chrétien qui s'introduit furtivement à la Mecque, il lui dit qu'il avait changé de religion au Caire ; et pour mieux le persuader, il entremêla ses discours de mille invectives contre les Portugais qui étaient devenus odieux aux Maures depuis qu'ils leur avaient enlevé le commerce de l'Inde. Le Maure fut tellement persuadé de la vérité de ses assertions, qu'ayant appris dans leurs conversations qu'il entendait l'art de fondre l'artillerie, il lui proposa d'entrer au service du roi du Decan, alors en guerre avec les Portu-

gais, ce que Vartema, qui ne demandait qu'à courir le monde, s'empressa d'accepter. Pour se rendre à son nouveau poste, il s'embarqua d'abord sur un navire destiné pour Aden, à l'entrée de la mer Rouge.

«Cette ville est, dit-il, la plus belle de toute l'Arabie ; elle peut contenir cinq ou six mille feux ; elle est ceinte de fortes murailles et défendue par cinq forts châteaux. C'est le rendez-vous de tous les vaisseaux de la Perse, de l'Inde et de l'Ethiopie, soit quand ils vont à la Mecque, soit quand ils en reviennent. » Mais à peine avait-il débarqué qu'il fut reconnu, chargé de chaînes et jeté dans une prison où il fut retenu pendant plus de trois mois ; il ne parvint à en sortir qu'en contrefaisant l'insensé, et par l'intervention de la reine qui avait pris plaisir à ses bouffonneries.

Après avoir recouvré sa liberté, Vartema visita successivement Ajar, Dante, Damar, Sana et d'autres villes de l'Arabie Heureuse dont il fait la description. Il s'embarqua ensuite pour la Perse, et après avoir été poussé par la tempête jusqu'à Zeila, sur la côte d'Afrique, il arriva enfin à Ormuz, qui était alors le siége d'un commerce très florissant, alimenté surtout par la pêche des perles. De là il gagna Herat et Schivraz : dans cette dernière ville, il fit la rencontre d'un marchand persan, nommé Cazazionor, avec lequel il avait été lié à la Mecque. Il contracta avec lui une association pour aller commercer à Samarcande ; mais ils furent forcés de renoncer à ce projet pour ne pas tomber entre les mains des soldats du grand sophi de Perse, qui ravageaient alors tout le pays. Il revint donc sur ses pas en compagnie de son nouvel ami qui lui avait promis sa nièce en mariage, et s'embarqua à Ormuz pour Chaul, dans le royaume de Cambaie. De là ils visitèrent successivement le Guzurate, le Decan, les Etats du roi de Narsingue, et enfin la ville de Calicut, alors une des plus importantes et des plus commerçantes de toute l'Inde ; car on n'y comptait pas moins de quinze mille marchands étrangers. Vartema profite de son séjour dans cette ville pour se livrer à une longue digression sur les mœurs et les coutumes de l'Inde qui remplit presqu'en entier le troisième livre de sa relation.

Quoiqu'en général tout ce qu'il dit soit fort exact et prouve sa sincérité, cette partie de son ouvrage n'offre pas beaucoup d'intérêt, aujourd'hui que l'Inde est mieux connue et mieux étudiée que bien des pays de l'Europe. Mais à l'époque où il parut, elle a dû puissamment contribuer à son succès, car on n'avait alors sur l'Inde que quelques relations remplies de fables. Le marchand persan n'ayant pu se défaire de ses marchandises à Calicut, parce que le roi de cette ville était en guerre avec les Portugais, à cause de quarante-cinq des leurs qu'il avait fait assassiner, ce qui entravait tout commerce, les deux compagnons se rendirent à Coulan, dans le royaume de Travancore, où ils rencontrèrent quelques chrétiens de Saint-Thomas. Ils parvinrent ainsi jusqu'au cap Comorin, en face de l'île de Ceylan, puis par la côte de Coromandel au Bengale. Les voyageurs y rencontrèrent quelques chrétiens qui leur donnèrent des renseignements sur les pays les plus éloignés, particulièrement sur le Cathay ou la Chine. Quelques marchands leur ayant assuré qu'ils trouveraient au Pegu un débit avantageux, ils se décidèrent à entreprendre ce voyage. Admis à l'audience du roi de ce pays, qui venait de remporter une brillante victoire sur celui d'Ava, ils piquèrent tellement son amour-propre en lui offrant toutes leurs marchandises comme un tribut apporté d'un pays lointain, qu'il leur donna en échange une grande quantité de pierreries, et surtout des rubis du plus haut prix. Les deux compagnons visitèrent ensuite Malacca et l'île de Sumatra, qui faisait alors un commerce de poivre très considérable avec la Chine. Dans cette île, ils achetèrent un chiampa avec lequel ils visitèrent les Iles des Epices : d'abord celle de Banda, puis celle de Molush, qui devait plus tard donner son nom à tout l'archipel, et enfin Borneo et Java. Les marins de cette dernière île passaient pour très habiles ; ils indiquèrent à Vartema une étoile très brillante et rapprochée du pôle austral, qui leur servait de guide quand ils avaient perdu de vue l'étoile polaire. Les habitants sont, dit-il, tellement barbares, que quand leurs parents deviennent trop vieux pour pouvoir travailler ou tombent dans quelque maladie dangereuse, ils les tuent pour se nourrir de leur chair. Craignant qu'ils ne s'avisassent un jour de les traiter de la même manière, nos voyageurs se hâtèrent de remettre à la voile pour retourner à Malacca, d'où ils gagnèrent Calicut.

Comme Vartema s'était, pendant tout son voyage, fait passer pour Musulman, le plus difficile pour lui était de gagner un endroit habité par des chrétiens, sans tomber entre les mains des Maures qui l'eussent traité comme un apostat. Il eut le bonheur de rencontrer à Calicut deux Portugais, nommés Jean-Marie et Pierre-Antoine, qui étaient venus dans l'Inde avec les Portugais, et avaient déserté de la forteresse de Cochin. Quoiqu'ils eussent été très bien reçus par le roi, qui les avait employés à fondre des canons, et à instruire ses soldats au maniement des armes, ils avaient le plus vif désir de revoir leur patrie. Ils résolurent donc, d'accord avec Vartema, de tout risquer pour lui donner les moyens de gagner une flotte portugaise qui croisait devant Cananor ; et lui, de son côté, s'engageait à solliciter un sauf-conduit, sans lequel ils n'osaient se remettre entre les mains des Portugais, après avoir servi leurs ennemis. Son projet réussit complétement quant à lui ; mais les deux Milanais, dénoncés au moment où ils allaient se mettre en route pour le rejoindre, résistèrent courageusement aux gardes qui venaient s'emparer de leur personne, et furent tués dans le combat.

Vartema resta plus d'un an avec les Portugais, qui, pour le récompenser des nombreux et utiles renseignements qu'il leur avait fournis sur des pays encore si peu connus, lui donnèrent les moyens de retourner dans sa patrie. Il s'embarqua le 6 novembre 1507 sur un navire commandé par le célèbre Tristan d'Acunha. Après avoir fait un séjour de plus de quinze jours à Mozambique, le navire qu'il montait doubla le cap de Bonne-Espérance, et arriva sans encombre à Lisbonne, où le roi de Portugal confirma à notre héros le titre de chevalier dont l'avait honoré le vice-roi des Indes. Après un court séjour dans cette ville, Vartema se rendit à Rome et de là à Bologne, où il fut de retour dans l'année 1508, après une absence d'environ six ans. Il y vécut, à ce qu'il paraît, dans une grande obscurité ; car nous ignorons complétement l'époque de sa mort. On n'est pas même d'accord sur la question de savoir si l'édition originale de son voyage est en italien ou en latin. La traduction allemande est ornée de figures en bois ; mais comme elles ne se trouvent pas dans les autres, nous avons pensé qu'il fallait les attribuer à l'imagination de l'éditeur, et qu'elles ne devaient pas inspirer assez de confiance pour mériter d'être reproduites.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — BAIE D'AKAROA.

Nous avons déjà donné quelques détails sur la découverte et l'histoire de la Nouvelle-Zélande (1833, p. 191) ; nous avons également fait connaître les mœurs et les usages des habitants de ce pays (1833, p. 219; 1836, p. 246), ainsi que leurs habitations et leurs pâhs ou forteresses (1839, p. 192). Les deux gravures que nous publions représentent, l'une l'entrée de la baie d'Akaroa, l'autre la baie elle-même, au moment où elle fut visitée par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, dans la troisième et dernière campagne d'exploration des mers antarctiques, dirigée du 8 septembre 1837

au 8 novembre 1840, par M. Dumont-d'Urville, alors capitaine de vaisseau, et nommé contre-amiral au retour de l'expédition (voyez 1842).

Les deux îles du grand Océan austral qui portent le nom de Nouvelle-Zélande, en même temps que celui de Terre des Etats, Terre de Cook et Tasmanie, sont, au nord l'île de Ika-na-Mawi (poisson de Mawi), au sud l'île de Tawaï-Pounamou. Les indigènes trouvent en effet à la première quelque ressemblance avec un poisson; le nom de la deuxième indique le lac où l'on recueille le pounamou ou jade vert.

Dès le siècle dernier, ce point du globe, si éloigné de l'Europe, puisqu'il est à peu près l'antipode de la Grande-Bretagne, avait fixé l'attention de Benjamin Franklin. Cet homme d'Etat célèbre publia, en 1771, un projet d'association pour équiper un navire destiné à ouvrir des relations commerciales avec la Nouvelle-Zélande, et à travailler à l'amélioration sociale des indigènes, en leur procurant les moyens de communiquer avec le monde civilisé. Les dépenses étaient estimées à 15 000 livres sterling; mais l'expédition ne put avoir lieu, parce que l'on ne réussit pas à réunir la somme nécessaire.

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs des parages voisins de la Nouvelle-Zélande sont fréquentés par de nombreux navires venus de différents ports de France, d'Angleterre, de l'Amérique du Nord et de l'Australie. L'objet principal qui les attire est la pêche de la baleine. Les productions particulières aux deux îles amènent aussi sur leurs côtes beaucoup d'hommes de race européenne; la plupart n'y séjournent que momentanément; quelques uns cependant s'y sont fixés. De nombreux efforts ont été tentés jusqu'à ce jour, mais sans grand succès, pour y fonder des établissements permanents. Des hommes audacieux et avides se sont fait céder, en vertu d'actes en forme, par les chefs indigènes, de vastes portions de terrains, puis ils les ont vendues à d'autres. Avec des fusils, de la poudre et des sabres, on obtient de ces sauvages des territoires plus étendus qu'un département français. Le malheureux chef qui a cédé sa propriété en emploie le prix à exterminer une tribu ennemie.

Parmi les agioteurs de terres, on compte des missionnaires. En 1837, un Français, connu sous le nom de baron Thierry, se présenta comme propriétaire d'un terrain que lui avait vendu un ecclésiastique anglais, auquel des chefs l'avaient cédé à condition qu'il fixerait son séjour parmi eux. Ceux-ci se refusèrent de reconnaître la validité du titre, attendu que l'Anglais n'avait pas rempli la clause principale sur laquelle reposait son droit.

Une compagnie de la Nouvelle-Zélande a été formée à Londres en 1839 sous la présidence de lord Durham; son capital est de 100 000 livres sterling (2 500 000 fr.) divisé en 400 actions de 250 livres chacune. Déjà précédemment une autre compagnie avait armé pour la Nouvelle-Zélande deux bâtiments, et y avait acquis des terres sur les bords du Hokianga; mais les circonstances l'empêchèrent de donner à son projet tous les développements qu'exigeait son importance. La première expédition que l'association de 1839 fit à la Nouvelle-Zélande partit le 5 mai 1839, et les premiers colons s'embarquèrent dans l'automne de la même année. C'est surtout dans Ika-na-Mawi que la compagnie a, par l'intermédiaire du capitaine Wakefield, acheté de vastes étendues de terre; elle les a revendues aux colons à raison d'une livre sterling l'acre. Toutes les mesures avaient été prises pour qu'à leur arrivée il fût pourvu à leurs besoins et qu'on les aidât à atteindre le lieu de leur destination.



(Nouvelle-Zélande. — Entrée de la baie d'Akaroa, par M. Lebreton.)

La corvette *l'Héroïne*, commandée par M. Cécille, capitaine de vaisseau, a jeté l'ancre dans la baie d'Akaroa, le 8 juin 1839. Quatre navires baleiniers français, *le Nil*, *le Gustave*, *le Cosmopolite* et *le Gange*, s'y trouvaient mouillés. La présence de *l'Héroïne* au milieu de ces baleiniers produisit un très bon effet. *Le Gange*, qui n'avait rien fait depuis qu'il était dans la baie d'Akaroa, puisqu'il avait à lutter contre les trois autres navires associés entre eux, mit aussitôt à la voile pour Pireka, et put s'y livrer à son industrie. Le commandant de *l'Héroïne* employa le temps du séjour de la corvette à la presqu'île de Banks, à visiter les différentes localités où se faisait la pêche, et il s'assura qu'elle avait eu de bons résultats pour la majeure partie des navires baleiniers.

En mars 1840, le capitaine Langlois, devenu propriétaire de la presqu'île de Banks, dans l'île méridionale Tawaï-Pounamou, est parti de Rochefort emmenant avec lui un certain nombre de colons français sur la gabare *le Comte de Paris*, de 500 tonneaux. Cette gabare, montée de quarante matelots choisis, a été mise à la disposition de l'expédition, et devait rester à la Nouvelle-Zélande pour être

employée à la pêche de la baleine. Plusieurs priviléges ont été concédés au nouvel établissement formé dans la baie d'Akaroa. Mais la position de ces colons est restée jusqu'à ce moment assez précaire, subordonnée qu'elle est encore à la décision à intervenir entre les gouvernements français et anglais sur le droit même de propriété de la Nouvelle-Zélande.

L'Angleterre, en effet, prétend y asseoir sa domination exclusive. Depuis vingt ans les missions qu'elle y entretient ont coûté 16 000 livres sterling, ou 400 000 fr. par an, ce



(Nouvelle-Zélande. — Baie d'Akaroa, par M. Lebreton.)

qui forme la somme de 8 000 000 de fr. Le nombre des indigènes qui avaient reçu le baptême ne s'élevait pas, en 1839, à plus de deux cent cinquante, et fréquemment on voyait des exemples d'apostasie. Le capitaine de la marine royale, William Hobson, nommé lieutenant-gouverneur de cette colonie, est arrivé à la baie des Iles, le 29 janvier 1840, à bord du vaisseau anglais *le Herald*. Le lendemain, il a donné lecture de sa commission et pris possession de son gouvernement. Il a annoncé en même temps que le gouvernement britannique reconnaissait tous les achats de terres déjà consommés; mais que dorénavant ces achats ne pourraient avoir lieu qu'avec son intervention. Les chefs indigènes, qui avaient d'abord montré quelques symptômes de mécontentement, ont été gagnés par des présents, et ont reconnu son autorité. Le 21 mai 1840, le gouverneur Hobson a publié une proclamation portant qu'en vertu d'un traité conclu le 5 février précédent entre lui et tous les chefs des tribus, tous droits et pouvoirs sur l'île dite du Nord (Ika-na-Mawi) ont été cédés à la reine de la Grande-Bretagne. Il a été annoncé également qu'il avait reçu l'ordre du premier secrétaire d'État des colonies d'établir les droits de souveraineté de la reine sur les îles méridionales, communément appelées l'île Moyenne et l'île de Stewart. En conséquence, il a proclamé la reine Victoria, ses héritiers et successeurs à perpétuité souverains absolus des îles de la Nouvelle-Zélande. Un ordre du conseil de la reine Victoria, en date du 23 août 1843, accorde aux vaisseaux français, comme une faveur, le droit de commercer avec la Nouvelle-Zélande.

Pour donner à nos lecteurs une idée de la poésie néo-zélandaise, nous citerons une improvisation de la veuve d'un chef nommé Nga Ware, tué dans un combat en 1821, à son retour du port Jackson, à bord du vaisseau britannique *le Coromandel*.

« Ce n'est plus le temps où Tawera (l'étoile du matin, nom que la veuve donne à son époux) se plaçait gracieusement devant moi pour attirer mes regards vers lui. J'attendrai



(Un habitant de la Nouvelle-Zélande.)

vainement mon époux à la maison pour prolonger au double de leur longueur les joies du jour du départ à Taradua dans l'île d'Huia. Ce sera moi qui presserai avec ma main la détente du fusil qui a été chargé par les étrangers. On déploya

les vergues et les voiles du *Coromandel*, du vaisseau de Nga-Ware, et il alla au loin, au port Jackson. Hélas! il est revenu dans sa patrie pour ne plus retourner en pays étranger! »

UN INTÉRIEUR DE DILIGENCE.

NOUVELLE.

§ 1.

On se trouvait aux derniers jours du mois de septembre. Après être tombée à torrents toute la journée, la pluie avait enfin cessé; mais une brume épaisse couvrait le ciel, et, bien qu'il fût à peine quatre heures, la nuit semblait déjà venue.

Une lourde diligence, attelée d'un renfort de chevaux, montait avec peine une des pentes difficiles qui séparent Belleville de Lyon, et les postillons marchaient des deux côtés de l'attelage, s'arrêtant de cinquante pas en cinquante pas pour lui permettre de reprendre haleine. Les voyageurs eux-mêmes étaient descendus, sur l'invitation du conducteur, et suivaient à pied, en maudissant les chevaux, la pluie et les mauvais chemins.

Deux d'entre eux, qui venaient les derniers, s'arrêtèrent tout-à-coup au tournant de la montée. L'un était un homme d'environ cinquante ans, à l'air souriant et doux; l'autre, plus jeune, avait au contraire les traits soucieux. Il promena les yeux sur la campagne à demi ensevelie dans le brouillard, et dit à son compagnon :

— Quel temps et quelle année, cousin Grugel! La Saône était à peine rentrée dans son lit, et voilà que les vallées vont être inondées de nouveau.

— Dieu nous en préserve, Gontran! répondit l'homme au doux visage; l'arc d'alliance peut paraître d'un instant à l'autre sur ce déluge.

— Oui, reprit l'autre voyageur avec un peu d'ironie, je sais que vous avez la manie de l'espoir, Jacques.

— Comme vous celle du découragement, Darvon.

— Ne suis-je point dans mon droit quand je regarde comment vont les choses du monde? Où voyez-vous la paix, l'ordre, la prospérité? Je n'entends parler que d'incendie, de contagions, de déluges, de meurtres! Ce qu'épargne la méchanceté des hommes, la méchanceté de la nature l'anéantit; car la matière brute elle-même semble avoir un instinct de destruction; les éléments sont comme les rois, ils ne peuvent être voisins sans se faire la guerre.

— C'est un côté des choses, cousin, le côté triste: mais il y en a un autre dont vous ne parlez jamais: vos yeux sont toujours attachés sur le volcan qui fume à l'horizon, et ne veulent pas s'abaisser sur les champs de blé mûr qui ondulent à vos pieds. Il y a enfin du bonheur dans le monde.

— Je n'en sais rien, répondit Darvon d'un ton chagrin.

— Mais vous-même, ne vous trouvez-vous point placé ici-bas parmi les plus favorisés?

— C'est la vérité, Jacques, et cependant je n'ai pu trouver dans tous les biens qui m'ont été accordés, la paix et le contentement.

— Que pouvez-vous donc désirer? Vous êtes riche, honoré, vous avez une famille qui vous aime!

— Oui, reprit Gontran; mais ma fortune m'a valu le pénible procès pour lequel je viens de faire un troisième voyage à Mâcon; ma bonne réputation n'a pas empêché mon adversaire de me faire injurier par son avocat; et quant à ma famille...

— Eh bien! demanda Jacques.

— Eh bien! ma sœur, avec laquelle j'avais toujours vécu si affectueusement, je viens de me brouiller avec elle!...

— Ce sera une courte querelle, observa Grugel.

— Non, reprit vivement Darvon, je suis las de rétablir, sans profit, de l'ordre dans ses affaires; j'ai trop souffert de son manque de suite et de raison.

— Songez à son excellent cœur et vous lui pardonnerez.

— Oh! je sais que vous trouverez toujours quelque raison pour que je prenne mes chagrins en patience; vous avez une recette pour chaque blessure de l'âme, et si je vous poussais un peu, vous me prouveriez que j'ai tort de me plaindre, que tout est bien ici-bas.

— Non, reprit Grugel; il y a dans le gouvernement du monde des choses qui me blessent comme vous; mais je ne suis point sûr de pouvoir les bien juger. La vie est un grand mystère dont nous comprenons si peu de chose! Faut-il même vous l'avouer? Il y a des heures où je me persuade que Dieu n'a point affligé les hommes de tant de fléaux sans intention. Heureux et invulnérables, ils se seraient endurcis; chacun eût compté sur sa force individuelle, se fût complu dans son isolement, et eût été sans sympathie pour son semblable. La faiblesse a, au contraire, forcé les hommes à se rapprocher, à se secourir, à s'aimer; la douleur est devenue un lien; c'est à elle que nous devons les plus nobles et les plus doux sentiments: la reconnaissance, le dévouement, la pitié!

— Fort bien, dit Darvon en souriant; ne pouvant soutenir que tout est bien, vous allez me prouver qu'il y a du bien dans le mal.

— Quelquefois, dit Grugel; soyez sûr que le mal lui-même n'est pas absolu. La science emprunte des remèdes au suc des plantes vénéneuses; pourquoi ne pourrait-on tirer quelque parti des malheurs, des travers et des passions? Croyez-le bien, Darvon, il n'y a pas de *minerai humain* tellement pauvre qu'on n'y puisse trouver quelques parcelles d'or.

— Parbleu! je voudrais savoir alors ce qu'on en trouverait dans nos compagnons de route, s'écria Gontran. Voyons, cousin, passons à la cornue ce curieux échantillon de notre race, que nous proclamons la race la plus morale et la plus intelligente!

— Il est certain, observa Jacques en souriant, que le hasard ne nous a point favorisés.

— N'importe, n'importe, reprit Darvon, que sa misanthropie rendait taquin; dégageons l'or du minerai, comme vous dites. Et d'abord combien de grains espérez-vous en trouver dans le marchand de bœufs qui va là devant nous?

Grugel leva la tête et aperçut, à quelques pas, le voyageur que lui désignait son cousin. C'était un gros homme en blouse bleue, qui suivait d'un pas lourd l'accotement de la route en achevant de ronger un membre de volaille.

— Voilà le septième repas que je lui vois faire depuis ce matin, continua Darvon, et les poches de la voiture sont encore bourrées de ses provisions! Quand il a mangé, il dort, puis remange, puis redort pour recommencer. Ce n'est même pas un imbécile, c'est une machine à digérer! Vous l'avez vu vous-même; impossible d'en tirer une réponse ni un renseignement.

— C'est un soin dont s'acquitte suffisamment notre compagnon à casquette de feutre.

— Ah! parlons de celui-là, et tâchons aussi d'*extraire son or!* Il ne fait partie de notre équipage que depuis ce matin, et le conducteur l'a déjà renvoyé de l'impériale aux voyageurs du coupé, qui l'ont renvoyé à ceux de l'intérieur. Voilà seulement deux heures que nous le possédons, et il nous a raconté son histoire et celle de sa famille jusqu'au cinquième degré. Je sais qu'il s'appelle Pierre Lepré, qu'il fait la commission des denrées coloniales depuis vingt ans dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Aisne, de l'Isère, du Rhône, et qu'il s'est marié trois fois. Encore, s'il ne fallait pas subir ses questions! mais il est aussi curieux que bavard, et quand il a fini sa confession, il veut que vous lui fassiez la vôtre. Si vous réfléchissez, il vous parle; si vous causez, il vous interrompt; sa

voix est comme une crecelle toujours en mouvement, dont le bruit finit par vous donner mal aux nerfs.

— Pauvre Lepré! dit Grugel; c'est pourtant un brave homme au fond.

— Il a un mérite, reprit Darvon, c'est de gêner mademoiselle Athénaïse de Locherais; car nous allions oublier cette aimable compagne de route, qui, après avoir crié qu'il fallait descendre pour alléger la voiture, y est restée seule de peur de se mouiller les pieds.

— Il faut lui pardonner, observa Jacques; l'isolement l'a habituée à ne prendre aucun souci des autres: c'est un cœur rétréci...

— Rétréci! répéta Gontran; vous vous trompez, cousin; mademoiselle Athénaïse de Locherais a un immense amour... pour elle-même. Le monde entier semble avoir été créé pour son usage particulier; elle ne comprend point qu'il puisse s'y passer quelque chose qui ne se rapporte point à elle et ne soit point pour elle. C'est une de ces douces créatures qui, lorsqu'on crie à l'assassin dans la rue, se retournent sur l'oreiller en se plaignant d'avoir été réveillées.

Grugel allait répondre; mais ils arrivaient au haut de la colline, la diligence s'était arrêtée, et le conducteur appelait les voyageurs en les pressant de remonter. Il venait, en effet, d'être rejoint par une estafette annonçant que le débordement de la Saône rendait le passage impossible par Villefranche, et l'avertissant de prendre à droite pour passer plus haut le Niseran et gagner Anse par un chemin détourné. La diligence qui la précédait n'ayant pas pris cette précaution avait été surprise par les eaux, et l'on parlait de plusieurs personnes noyées. Cette dernière nouvelle ne fut point heureusement communiquée aux voyageurs; mais en apprenant le long détour qu'il fallait faire, tous se récrièrent.

— Il y a une malédiction sur nous, dit Gontran déjà contrarié de la lenteur du voyage.

— Je prévoyais la chose, monsieur, s'écria avec volubilité Pierre Lepré, auquel les deux postillons venaient d'échapper et qui se rabattait sur ses compagnons de route. On m'avait déjà dit en chemin que l'Ardière et la Vauzanne étaient hors de leur lit; reste même à savoir si nous pourrons passer à Anse, où nous trouverons les eaux de l'Azergues et de la Brevanne. Par où allons-nous prendre, conducteur? Passerons-nous par le bois d'Oingt; je connais le maire, moi... un grand maigre qui fume toujours. Mais à propos! dites donc, est-ce que nous ne nous arrêterons pas avant d'arriver à Anse?

— Impossible, répondit le conducteur brusquement; j'ai déjà huit heures de retard.

— Eh bien, mais, où souperons-nous alors? s'écria le gros marchand de bœufs.

— Nous ne souperons pas, monsieur.

— Je déclare que je veux prendre un bouillon, interrompit d'une voix aigre mademoiselle Athénaïse de Locherais, qui mit la tête à la portière; je bois toujours un bouillon à cinq heures.

— Nous n'avons rien pris depuis ce matin, s'écrièrent tous les voyageurs.

— Montez, messieurs, montez, reprit vivement le conducteur; une heure de retard peut nous empêcher d'arriver. Il n'y a point à plaisanter avec le débordement, surtout de nuit; je n'ai pas envie d'avoir ma voiture noyée.

— Noyée! s'écria mademoiselle Athénaïse; mais c'est horrible! Il fallait donc prévenir! Conducteur, j'exige que vous quittiez la vallée; vous répondez de moi, conducteur; je me plaindrai aux chefs...

La diligence en partant coupa la parole à la vieille fille, qui se laissa retomber dans son coin avec une exclamation lamentable.

Jacques Grugel se crut obligé de lui dire que le détour qu'ils allaient faire les éloignait de la Saône, et faisait ainsi disparaître tout danger.

— Mais où aurai-je mon bouillon? demanda la vieille fille rassurée.

— Nous ne nous arrêterons qu'à Anse, reprit Lepré; le conducteur l'a dit, et Dieu sait quels chemins nous allons trouver. Routes départementales, c'est tout dire; et cependant je connais l'ingénieur, c'est un homme de talent; son fils s'est marié le même jour que mon aînée. Mais nous n'arriverons pas avant demain.

Il y eut un cri général: la plupart des voyageurs n'avaient point mangé depuis le matin, comptant sur le repas qui se faisait habituellement à Villefranche, et Gontran proposait déjà, avec sa vivacité habituelle, de descendre, de force, au prochain village pour se faire servir un souper, lorsque le marchand de bœufs s'écria:

— Un souper! j'en ai un à votre service.

— Quoi! pour tout le monde? demanda Lepré.

— Pour tout le monde, bourgeois. Je puis vous offrir trois services avec le dessert, et le petit coup de schnick par-dessus le tout.

En parlant ainsi, il tirait des poches de la voiture une demi-douzaine de paquets qu'il se mit à ouvrir en passant sa langue sur ses lèvres: c'étaient des provisions de tout genre proprement enveloppées et ficelées avec soin. Ses compagnons poussèrent une exclamation de surprise et de contentement.

— Ce sera un vrai festin, dit Lepré, qui avait aidé le marchand de bœufs à inventorier tous les paquets.— Peste! monsieur... Pardon, comment vous nommez-vous?

— Baruau.

— Juste! Monsieur Baruau, comme vous vous nourrissez!

— Pourquoi donc serait-on à son aise, dit le gros homme avec un certain orgueil, si ce n'était pas pour manger du bon. Du reste, ces messieurs et mademoiselle vont juger de ma cuisine.

Grugel se tourna vers Gontran, et lui jeta un regard significatif.

— Eh bien! dit-il à demi-voix et en souriant, voici les *grains d'or* que vous cherchiez.

— Des grains d'or! répéta Baruau, qui ne comprenait point; faites excuse, ce que je vous donne là est un saucisson aux truffes.

— Et ces messieurs veulent dire que pour des gens affamés il vaut de l'or, reprit Pierre Lepré en riant. C'est une figure, monsieur Baruau. J'ai un fils qui a appris les figures en faisant sa rhétorique; il m'a expliqué la chose. Mais pardon... Il faudrait d'abord que mademoiselle se servît.

On présenta les provisions à mademoiselle de Locherais qui retourna tous les morceaux, et finit par choisir les plus délicats, qu'elle mangea en se plaignant des privations auxquelles on était exposé en voyage. Pour la consoler, Baruau lui offrit un coup de vieux cognac; mais mademoiselle de Locherais jeta un cri d'horreur.

— Du cognac à moi! dit-elle avec indignation; pour qui me prenez-vous, monsieur?

— Vous aimeriez mieux du cassis, peut-être? observa le marchand de bœufs d'un air bonasse.

— Je ne bois pas plus de cassis que de cognac! s'écria fièrement mademoiselle Athénaïse; je ne bois jamais que de l'eau.

Et se tournant vers Grugel:

— Conçoit-on ce rustre, murmura-t-elle; m'offrir du cognac! comme si les épices de ce qu'il nous a fait manger ne suffisaient pas pour brûler le sang! Je suis sûr d'en être malade.

En achevant ces mots, elle s'arrangea dans son coin de manière à tourner le dos au marchand de bœufs, releva un oreiller qu'elle avait apporté, y appuya sa tête, et s'assoupit.

La fin à la prochaine livraison.

MARIA FRITH.

Cette femme, d'une haute stature, d'un caractère viril, presque toujours habillée en homme et l'épée au côté, s'était acquis une certaine célébrité sous le règne de Charles Ier, roi d'Angleterre. Malheureusement ce n'est point par des vertus qu'elle s'est fait un nom populaire. Aujourd'hui elle demeurerait confondue et ignorée parmi la foule des misérables que la justice est obligée de séparer de la société. Mais au seizième siècle son originalité, son audace, quelque soupçon de sorcellerie qu'entretenait son habileté à éviter les châtiments qu'elle méritait, l'étrangeté de ses travestissements et de ses habitudes lui donnèrent une physionomie tout-à-fait excentrique. Des artistes en renom ont reproduit ses traits : plusieurs poëtes dramatiques ont fait allusion à ses coupables exploits, et à défaut de détails sur sa vie, on ne saurait comprendre ces passages des vieux dramaturges anglais. Enfin le costume sous lequel elle est représentée dans l'ancienne estampe que nous reproduisons offre aussi un intérêt historique.

On raconte que Maria Frith entretenait une correspondance suivie avec les principaux bandits de son temps, et qu'elle se lia particulièrement d'intérêts avec le fameux Smull-Sack. Mais ce scélérat l'ayant laissée un jour en gage dans une auberge pour une somme assez forte qu'il lui devait, la plaisanterie ne fut pas du goût de Maria et la détermina à rompre toute association avec Smull.



(Portrait de Maria Frith, d'après une ancienne estampe.)

Le plus hardi méfait de Maria Frith fut l'enlèvement du général Fairfax dans la forêt de Hunslow. Cet enlèvement la fit renfermer à Newgate, d'où elle ne tarda pas à sortir, grâce à une grosse somme d'argent qu'elle donna en échange de sa liberté.

Elle mourut d'hydropisie, à l'âge de soixante-quinze ans. D'après un préjugé de ce temps, on attribua cette longévité à l'habitude de fumer qu'elle avait depuis longtemps contractée. Alors, en effet, il n'était pas moins rare de voir une femme la pipe à la bouche que vêtue d'un habit d'homme. Dans son intérieur, toute la société de Maria Frith se composait d'un singe, d'un aigle, de chiens et d'oiseaux.

Si la mémoire est plus flexible dans l'enfance, en revanche elle est plus tenace dans l'âge mûr; si l'enfance a quelquefois la mémoire des mots, en revanche l'âge mûr a celle des choses, qui s'impriment en raison de la netteté de conception de la pensée qu'on veut retenir.

De Bonstetten.

PREMIER MAT DE COCAGNE A PARIS.

Ce divertissement populaire fut introduit pour la première fois à Paris en 1425, sous la domination anglaise, c'est-à-dire à l'une des époques les plus malheureuses de notre histoire. Voici ce que raconte le *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII :*

« Le jour saint Leu et saint Gilles, qui fut au samedy premier jour de septembre, proposèrent aucuns de la paroisse faire un esbattement nouvel, et le firent; et fut tel ledit esbattement. Ils prindrent une perche bien longue de six toises ou près, et la fichèrent en terre, et au droit bout de hault mirent un pannier, et dedans une grasse oüe (oie) et six blancs, et oignirent très bien la perche, et puis fut crié que qui pourroit aller querre (quérir) ladite oüé en rampant contre mont sans aide, la perche et panier il auroit, et l'oüé et les six blancs; mais oncques nul, tant sceut-il bien gripper (grimper), n'y pot avenir. Mais au soir un jeune varlet qui avoit grippé le plus hault ot l'oüé, non pas le pannier, ne les six blancs, ne la perche, et fut fait ce droit devant Quinquempoit, en la rue aux Oües. » Cette rue est appelée aujourd'hui par corruption la rue aux Ours.

HISTOIRE D'UNE JAMBE DE CHEVAL.

Depuis un temps immémorial, les bateliers et les pêcheurs avaient remarqué dans la Saône, du côté du pont d'Aisnay, un corps métallique, visible lorsque les eaux étaient basses, et qu'ils appelaient *le tupin de fer*, c'est-à-dire le pot de fer cassé. Les pêcheurs l'évitaient avec grand soin, de peur d'y déchirer leurs filets; les bateliers, au contraire, s'en servaient comme d'un point d'appui pour s'aider à remonter le courant. Pendant plusieurs siècles ce prétendu pot resta à la même place. Enfin, le 14 février 1766, les eaux étant très basses et très fortement gelées, un constructeur de barques nommé Laurent s'aperçut que l'objet en question n'était pas un fragment de pot de fer, mais pouvait avoir quelque valeur. Un de ses amis et plusieurs ouvriers s'étant joints à lui, ils parvinrent, non sans peine, à retirer de l'eau une jambe de cheval en bronze. Ils l'offrirent d'abord à un bourgeois de Lyon pour 18 livres; celui-ci ayant refusé, ils la portèrent à l'Hôtel-de-Ville, où le prévôt des marchands leur fit donner deux louis. Cette jambe, qui est aujourd'hui au Musée, est curieusement travaillée. Elle n'est pas entièrement de bronze; l'âme est de plomb, et recouverte d'une couche de bronze d'environ 2 millimètres d'épaisseur, et qui n'est pas jetée d'une seule fonte : elle est composée uniquement de petites parties qui sont taillées en queue d'aronde et s'emboîtent l'une dans l'autre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SOUFRIÈRE, VOLCAN DE LA GUADELOUPE.

(Voy. 1839, p. 298; 1843, p. 226.)



(Cratère de la Soufrière.)

Une chaîne de montagnes volcaniques, couvertes de bois, traverse du nord au sud la Guadeloupe. Parmi les montagnes dont se compose cette chaîne et dont les sommets sont généralement de forme conique, on distingue 1° la Grosse-Montagne, les pitons de Bouillante et ceux des Deux-Mamelles, volcans aujourd'hui éteints, dont le sommet atteint une hauteur de 957 mètres; 2° le groupe de Houel-Mont, d'une hauteur de 800 mètres environ; 3° le Morne-sans-Touché, dont la hauteur n'est point exactement connue. Mais la plus remarquable de ces montagnes est la *Soufrière*, qui s'élève, dans la partie méridionale de l'île, à 1 557 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est un volcan encore en activité, dont le cratère laisse souvent échapper de la fumée, et même des étincelles, visibles pendant la nuit. Le nom de *Soufrière* lui vient de la grande quantité de soufre que l'on y trouve : ce soufre se sublime naturellement par la chaleur soûterraine, et son extrême abondance a fait regarder cette mine comme inépuisable. C'est à la même cause que doit être attribué le nom de *Solfatara* (Soufrière) donné à un lieu voisin de Pouzzoles, dans le royaume de Naples, et connu des anciens, qui l'appelaient *Forum Vulcani*. Un grand nombre d'ouvertures y donnent passage à des vapeurs sulfureuses et à de la fumée; dans de certains endroits, le sable bouillonne comme de l'eau

qui serait sur le feu. Tout le terrain de la Solfatara est creux et résonne sous les pieds. On a prétendu que ses feux communiquent par dessous terre avec le mont Vésuve qui est à une distance de 16 kilomètres (voy. 1838, p. 350, et 1840, p. 332); on ajoute que, lorsque ce volcan est tranquille, la fumée est plus forte dans la Solfatara, qui est au contraire moins agitée quand le Vésuve vomit des flammes et éprouve de fortes éruptions.

Le chemin qui conduit au sommet de la *Soufrière*, à la Guadeloupe, est très difficile et jonché de pierres calcinées. Le terrain, rouge comme de l'ocre, ressemble au résidu de la distillation du vitriol. A une certaine hauteur, dans un espace d'environ 25 toises de diamètre, on ne rencontre que du soufre, des cendres et des terres carbonisées. Là s'ouvrent plusieurs fentes profondes d'où s'échappent des vapeurs, mêlées quelquefois de flammes, et au fond desquelles on entend comme un bouillonnement : il en sort aussi du soufre qui s'attache aux parois de ces fentes, et l'on voit l'acide sulfureux, que la chaleur dégage, se condenser en gouttes et ruisseler comme de l'eau claire. Le terrain est peu solide, et si l'on ne marchait avec précaution, on courrait risque de s'y abîmer. Cet endroit paraît être le soupirail par où les éruptions de ce volcan se sont faites autrefois. On raconte que, dans un tremblement de terre, cette montagne se fendit en deux, et vomit un grand nombre de matières embrasées. Dans la plaine, au nord de cette ouverture, qui a 7 mètres de largeur sur plus de 35 mètres de profondeur, est un petit étang, dont les eaux sont fortement imprégnées d'alun. Une grotte voisine et très étendue présente des phénomènes dignes de remarque. A l'entrée, on éprouve une chaleur modérée ; en montant plus haut, par dessus des débris de pierres, on entre dans une seconde grotte où la chaleur augmente ; puis, en montant encore, on arrive à une troisième où la chaleur est si considérable que l'on peut à peine y respirer ; les flambeaux y brûlent difficilement, et l'on y est bientôt trempé de sueur ; mais en suivant cette troisième grotte à gauche, on trouve de la fraîcheur, les flambeaux brûlent très bien, et si l'on descend plus bas, on est saisi par un froid excessif.

La *Soufrière* de la Guadeloupe produit du soufre de différentes espèces : l'une, parfaitement semblable à des fleurs de soufre ; d'autres, en masses compactes et d'un beau jaune d'or ; d'autres enfin, d'un jaune transparent comme de l'ambre.

L'HISTOIRE AUGUSTE.

VENTE AUX ENCHÈRES APRÈS DÉCÈS DE L'EMPEREUR COMMODE. — CHAR COMPTEUR DANS L'ANTIQUITÉ. — CÉRÉMONIAL DE L'APOTHÉOSE.

L'*Histoire Auguste* contient non pas l'histoire de l'empereur Auguste seul ou du peuple romain, mais bien celle des Augustes, c'est-à-dire des empereurs ; c'est un recueil de mémoires qui comprennent depuis le règne de Nerva jusqu'à celui de Constantin et embrassent une période d'environ 250 ans. Dix ouvrages composés à différentes époques, par divers écrivains, furent mis à contribution pour former cette histoire, qui parut pour la première fois à Milan, en 1475 ; mais alors on y joignait Suétone, Eutrope et Paul Diacre, qui ont disparu des éditions suivantes. L'édition préférée par les érudits est celle de Saumaise, publiée en 1620. Les auteurs qui y figurent, sont : Dion, qui vivait en 230 après Jésus-Christ ; Aurelius Victor, Ælius Spartianus, Julius Capitolinus, Vulcatius Gallicanus, Hérodien, Ælius Lampridius, Trebellius Pollion, Vopiscus, qui vivaient vers l'an 300 après Jésus-Christ, et enfin Zosime qui vivait dans le cinquième siècle. Tous ces auteurs avaient écrit en latin, à l'exception d'Hérodien et de Zosime, dont les ouvrages, composés en grec, furent traduits en latin au seizième siècle. A ces auteurs on joignit, dans l'édition de Lyon (1592), Pomponius Lætus, écrivain plus moderne. Julius Pomponius Lætus, nommé mal à propos *Pierre* de Calabre, naquit à Amendolara en 1425. C'était un homme d'un esprit singulier et d'une humeur bizarre. Admirateur enthousiaste de l'ancienne Rome, il ne lisait que les auteurs de la plus pure latinité, dédaignant l'Écriture et les Pères de l'Église. Il célébrait la fête de la fondation de Rome, dressait des autels à Romulus, et ne donnait à ses disciples que des noms d'anciens Romains, au lieu de ceux qu'ils avaient reçus au baptême. Dans la chaleur de son zèle pour le paganisme, il disait que la religion n'était faite que pour les Barbares. Cependant il mourut chrétiennement à l'hôpital en 1495, laissant plusieurs ouvrages qui ne sont pas sans mérite, et écrits pour la plupart en latin. On a de lui un *Abrégé de la vie des Césars, depuis la mort des Gordiens jusqu'à Justinien III* (1588, in-folio). C'est de cet ouvrage qu'ont été extraites les vies des empereurs placées dans l'Histoire Auguste. Vossius dit qu'on y trouve bien des choses qui ne sont pas dans les historiens, et que l'auteur avait tirées de panégyriques anciens perdus depuis. Du reste, il ne faut pas accorder à Pomponius Lætus une confiance absolue ; on l'accuse d'avoir forgé lui-même des inscriptions, et falsifié le texte de Salluste dans une édition qu'il en a donnée.

Quand on considère la variété des matériaux qui entrent dans la composition de l'Histoire Auguste, il est facile de concevoir qu'elle n'offre pas cette unité, cette régularité de plan, cette méthode, ni surtout cette uniformité de style qu'on a le droit d'exiger d'un ouvrage sorti de la plume d'un seul écrivain. Ici, l'on ne trouve pour ainsi dire que des feuilles coupées dans différents auteurs, et rapprochées, cousues, pour former un ensemble, un tout plus ou moins homogène et harmonieux. Chaque empereur y tient sa place ; mais toutes ne sont pas égales ; il est des princes dont la vie est à peine effleurée, tandis que celle de certains autres y est traitée au long par deux ou même trois biographes.

Quant au style, c'est celui d'une époque de décadence ; souvent obscur, presque constamment incorrect, il est chargé de locutions, de tournures étrangères, de mots empruntés à d'autres idiomes, et introduits de force dans la langue ; à chaque page enfin, on sent une littérature épuisée qui cherche chez les autres ce qu'elle ne peut plus trouver en elle-même, la nouveauté.

Ce n'est donc ni la régularité du plan, ni la profondeur des vues, ni l'élégance et la pureté du style qu'il faut chercher dans l'Histoire Auguste ; mais ce qu'on y trouvera en revanche, et ce qui n'est peut-être pas moins précieux, c'est l'histoire d'une période de 250 ans, dont on ne sait guère que ce que nous en ont dit ces auteurs ; c'est le tableau, incorrect il est vrai, mais généralement fidèle, d'une époque qui vit s'accomplir lentement la destruction de ce grand empire ; c'est la peinture exacte des mœurs et de la civilisation, ce sont des détails du plus grand intérêt sur la vie privée des maîtres du monde, sur les usages, le costume, l'industrie de ce peuple, qui, après avoir régné sur l'univers, succomba dans la lutte que les Barbares vinrent engager avec lui ; c'est enfin le caractère de ces siècles d'asservissement, d'indifférence, où l'on racontait les crimes les plus affreux, les débauches les plus hideuses, les cruautés les plus horribles, comme on les voyait, sans indignation, sans étonnement.

En résumé, on peut dire de l'Histoire Auguste que c'est Suétone moins le style, Joinville moins la naïveté.

Malgré tout l'intérêt que peut offrir l'Histoire Auguste, elle n'est presque pas connue aujourd'hui ; et cependant l'histoire occupe une place distinguée parmi les études de notre siècle. A quoi attribuer l'oubli où elle est tombée ? Sans doute à la rareté de ses éditions, et surtout à l'absence de bonnes traductions. Il n'en existe en effet qu'une seule en français,

encore n'est-elle pas sans reproche : c'est celle de Guillaume de Moulines. Né à Berlin en 1728, d'une famille de protestants réfugiés, Guillaume de Moulines y fut longtemps pasteur de la colonie française. Écrivant sur une terre étrangère, il n'a pas pu éviter complétement les vices de ce qu'on appelle *le style des réfugiés*, style lourd, traînant, et chargé de parenthèses. Cependant il faut reconnaître et louer l'exactitude de cette traduction; elle eut deux éditions, celle de Berlin (1783, 3 vol. in-12), et celle de Paris (1806, 3 vol. in-12). Dans la préface de sa traduction, morceau en général moins bien écrit que pensé, Guillaume de Moulines porte sur l'Histoire Auguste et sur l'époque dont elle présente le tableau, un jugement qui ne manque ni de profondeur ni de justesse. Du reste, malgré les défauts de cette traduction, on doit de la reconnaissance à celui qui a surmonté toutes les difficultés et les dégoûts de ce travail pour nous faire jouir d'un ouvrage indispensable à qui veut étudier à fond l'histoire des empereurs.

Nous ajoutons ici, pour donner une idée du genre d'intérêt que présente l'Histoire Auguste, la traduction de deux passages que nous lui empruntons. Le premier est extrait de la vie de Pertinax, par Julius Capitolinus. Le biographe y raconte la *vente aux enchères des biens meubles de l'empereur Commode*, vente qui fut faite par l'ordre de son successeur Pertinax, et il en énumère les objets les plus remarquables. Le second est tiré de la vie de Caracalla et de Géta, par Hérodien, et donne les détails les plus circonstanciés sur les singulières cérémonies que l'on pratiquait pour l'apothéose des empereurs.

Vente aux enchères après décès de l'empereur Commode.

Pertinax distribua aux soldats et au peuple les largesses promises par Commode. Il pourvut avec grand soin à l'approvisionnement de l'empire. Mais telle était la pénurie du trésor public, où il n'avait trouvé qu'un million de sesterces (environ 200 000 francs de notre monnaie), qu'il fut forcé d'exiger, contre ses promesses, le paiement des impôts établis par Commode. Cependant Lollianus Gentianus, personnage consulaire qui lui avait reproché de rompre ses engagements, reconnut la nécessité de cette mesure. Pertinax mit aux enchères les biens de Commode : ainsi il fit vendre ses esclaves hommes et femmes, en exceptant toutefois ceux qui paraissaient avoir été amenés de force au palais. Et parmi ceux qui furent vendus, le vieil empereur vit avec plaisir retomber dans l'esclavage un grand nombre de ceux qui, sous d'autres princes, s'étaient élevés jusqu'à la dignité sénatoriale. Des bouffons, portant des noms ignobles et infâmes, furent mis aux enchères et vendus. Quant au produit de cette vente, et il fut considérable, il fut distribué aux soldats. Pertinax réclama aussi des affranchis les objets que Commode avait vendus pour les enrichir. Dans les enchères des biens de Commode, on remarquait : une étoffe de soie brodée en or, avec des tuniques, des casaques, des manteaux, des robes de Dalmatie à longues manches, des vêtements militaires ornés de franges, des chlamydes pourpres de Grèce pour les camps, des capuchons gaulois, une robe et des armes de gladiateur en or enrichies de pierreries, des épées d'Herculanum, des colliers de gladiateur, des vases d'or fin, d'ivoire, d'argent et de citronnier, des vases samnites pour faire chauffer la poix et la résine destinées à épiler et adoucir la peau; on voyait encore des voitures d'une fabrique nouvelle, aux rouages diversement compliqués, et aux siéges habilement disposés tantôt pour se parer du soleil, tantôt pour faciliter la respiration au moyen d'un ventilateur; d'autres *mesurant les distances et marquant l'heure.*

Cérémonial de l'apothéose chez les Romains.

C'est la coutume, chez les Romains, de mettre au nombre des dieux les empereurs qui laissent à leur mort des fils pour leur succéder; cette cérémonie s'appelle *apothéose*. La ville entière montre l'aspect du deuil auquel se mêle l'appareil de la religion. D'abord on ensevelit le corps du défunt selon l'usage suivi pour les autres hommes, mais avec beaucoup de pompe; puis on fait avec de la cire une image parfaitement ressemblante de l'empereur, et on la place sous le vestibule du palais, dans un grand lit d'ivoire porté sur une estrade et recouvert de tapis brodés d'or; cette image est couchée, le visage pâle comme un malade. De chaque côté du lit, pendant presque tout le jour, se tiennent, à gauche tout le sénat en manteaux noirs, à droite toutes les femmes auxquelles la dignité de leurs pères ou de leurs époux communique un caractère illustre. Aucune d'elles ne porte ni collier, ni bijoux d'or; mais, couvertes de vêtements blancs unis, dans l'attitude de la douleur, elles récitent des prières et manifestent leur affliction. Cela se continue pendant sept jours; de temps en temps des médecins entrent, s'approchent du lit, et, après avoir examiné longtemps le malade, déclarent chaque fois que son état ne fait qu'empirer. Puis, quand la mort a été déclarée, les plus nobles parmi les chevaliers et des jeunes gens choisis dans le sénat enlèvent le lit et le portent par la voie sacrée jusqu'à l'ancien Forum, où les magistrats romains se démettent de leurs charges. Des deux côtés du lit sont disposés des gradins sur lesquels se placent, d'un côté un chœur de jeunes gens nobles, en face s'asseoit un chœur de femmes du premier rang, et les uns et les autres chantent sur un rhythme grave et lugubre des hymnes et des *péans* en l'honneur du défunt. Ensuite on enlève le lit, et on le porte hors de la ville, dans le Champ-de-Mars. Là, à l'endroit le plus large du champ, on élève un échafaud carré, composé uniquement d'énormes charpentes, et qui a la forme d'un pavillon. Cet échafaud est à l'intérieur rempli de matières combustibles, et à l'extérieur, de riches tapis, de sculptures d'ivoire et de belles peintures. Au-dessus de cet échafaud on en élève un second semblable au premier quant à la forme et aux ornements, mais avec des portes dont les battants sont ouverts; puis un troisième et un quatrième, de moins en moins grands, s'élevant toujours jusqu'au dernier, qui est le plus petit. On peut comparer cette construction aux tours appelées *phares*, qui, dominant les ports, servent à guider les vaisseaux, la nuit, au moyen de grands feux. Ensuite on porte le lit dans la seconde chambre, et on y entasse tous les parfums que porte la terre, en fruits, en herbes, et en essences; car il n'est pas un peuple, pas une ville, pas un homme en place ou en dignité qui ne s'empresse d'envoyer sa part de ce dernier hommage à la mémoire de l'empereur mort. Puis, quand on a fait un grand amas de ces aromates, dont toute la place est remplie, on fait autour du bûcher des courses à cheval; tout l'ordre des chevaliers court en décrivant un cercle, et, dans un certain ordre, exécute des évolutions à la pyrrhique; les chevaliers sont suivis de chars marchant en ordre, dont les conducteurs, revêtus de pourpre, représentent tous les plus illustres généraux et empereurs romains. Tous ces exercices terminés, le successeur de l'empereur prend une torche, l'approche du bûcher; alors les assistants jettent aussi des brandons de toutes parts; les aromates, les essences s'enflamment en un instant, et au milieu de cet embrasement s'élève du faîte de l'édifice un aigle qui, montant avec la flamme, porte au ciel, à ce que croit le peuple, l'âme de l'empereur, qui, dès ce jour, est compté au nombre des dieux.

BERTOLDO,

CONTE BURLESQUE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Fin. — Voy. p. 321.)

Voilà donc Bertoldo porté, par la seule supériorité de ses talents, à un rang qui n'est d'ordinaire obtenu que pa

la naissance. Comment va-t-il remplir ses nouvelles et difficiles fonctions ? C'est ce que nous apprend la suite de l'histoire.

Un procès vient pardevant Alboïn, entre deux femmes de la ville, au sujet d'un panier dont chacune d'elles s'attribue la propriété exclusive. Pour reconnaître la véritable propriétaire du panier en litige, Alboïn, malgré la fécondité de son imagination, ne voit rien de mieux à faire que de renouveler l'arrêt de Salomon, et il ordonne que le panier sera partagé en deux moitiés. Une des femmes consent; l'autre s'écrie et pleure, et abandonne plutôt sa propriété que de voir mis en pièces le panier qui lui rendait tant de services et contenait si convenablement ses provisions. A ces cris et à cette douleur, Alboïn reconnaît la véritable ménagère, et, cassant sa décision première, il fait donner à cette femme son panier intact.

Tous les courtisans applaudissent à la sagesse du roi dans ce débat domestique; mais cette scène a eu un témoin moins disposé aux louanges. C'est Bertoldo, qui, raillant la décision d'Alboïn, prétend que les larmes de cette femme ne prouvaient rien, que les femmes sont toute tromperie : feintes de cœur, feintes de langue... Un *Per Bacco!* royal, sorti de la bouche d'Alboïn, interrompt cette sortie contre le sexe : le roi lui-même se charge du panégyrique des femmes, et il n'épargne ni l'étoffe, ni la broderie, ni aucun genre d'ornements.

Les Finesses de Bertoldo,



(Moyen d'être vu sans être vu.)



(Moyen d'échapper aux chiens.)

Mais il paie cher ce flux d'éloquence. Bertoldo va souffler à l'oreille des femmes de la ville que le roi a rendu un décret qui, réglant la polygamie, attribue sept femmes à un seul mari. Le sexe révolté s'attroupe, et vient en foule, vociférant, hurlant, injuriant, réclamer d'Alboïn la révocation de son absurde édit. Le roi a beaucoup de peine à s'en faire entendre, et à leur apprendre qu'on les a trompées; enfin il y parvient, et l'attroupement se dissipe; mais son enthousiasme est un peu refroidi. Il se venge de la perte de ses illusions en imposant deux nouvelles énigmes à Bertoldo : il lui mande de ne pas reparaître devant lui, à moins qu'on ne le voie pas et qu'on le voie, qu'il apporte avec lui le jardin, l'étable et le moulin, et qu'il ne soit à la fois nu et habillé. Les fées et les châtelaines n'imposaient pas jadis de plus rudes entreprises. Mais Bertoldo est un fin matois, et il remplit la première condition en se mettant un crible sur la tête, moyennant lequel on le voit sans le voir; la seconde condition, en portant dans sa main une tourte de betterave, faite avec du beurre, de la farine et des œufs, et réunissant ainsi les produits du jardin, de l'étable et du moulin; enfin en se mettant dans un filet dont les mailles l'enveloppent sans le vêtir.

Cependant le roi jouissait en paix du bonheur de faire des charades et de les voir mettre en action par Bertoldo, quand, par les intrigues de celui-ci, les femmes donnent de nouveau de l'occupation à ce bon roi, en réclamant l'exercice des droits politiques. Un chancelier de la reine est chargé de transmettre au prince les prétentions du beau sexe. Bertoldo remet à l'assemblée des *députées* une boîte renfermant un oiseau, avec défense expresse de l'ouvrir dans les vingt-quatre heures. Elles ne se tiennent pas de l'ouvrir deux heures après; l'oiseau s'envole, et Alboïn leur prouve par là que leur curiosité et leur désobéissance leur ferment justement l'entrée du sénat et des conseils. Elles auraient peut-être eu quelque chose de bon à répondre; mais comme le progrès n'en était pas encore au point où il est aujourd'hui, elles se turent et sortirent confondues.

Le reste du poëme est employé à raconter les persécutions que la reine fait subir à Bertoldo, pour venger son sexe si maltraité par ce vilain bossu. Une fois, elle veut le livrer aux chiens : mais il a eu soin de se munir de deux lièvres vivants qu'il lâche lorsque les chiens le poursuivent, et il échappe ainsi à leur fureur. Une autre fois, la reine le fait enfermer dans un sac, sous la garde d'un sbire :

mais Bertoldo, qui n'est pas Italien pour souffrir patiemment un sbire près de lui, le trompe si bien, en lui contant qu'on ne l'a mis dans le sac que pour le contraindre à épouser une femme extrêmement riche qu'il ne peut pas aimer, que le sbire dénoue le sac, et s'y laisse enfermer à la place de Bertoldo.

Enfin Bertoldo, délivré de ce danger, se revêt d'un manteau de la reine pour sortir du palais et dérouter la surveillance des gardes, puis il va se cacher dans un four au milieu de la campagne. On l'y découvre bientôt, et le roi, cédant aux menaces de son impérieuse femme, arrive lui-même avec ses estafiers pour faire pendre son conseiller fidèle. On va donc procéder à ce triste dénouement de la comédie, lorsque Bertoldo obtient du roi la faveur de choisir l'arbre où il devra être pendu. Bien entendu, il n'en trouve aucun assez droit, assez agréable, et qui mérite l'honneur d'être l'instrument d'une pendaison aussi illustre. On le ramène à la cour, où il rentre en grâce, et finit par mourir des suites d'un trop bon repas.

Dans cette partie du poëme, malgré la bizarrerie de certaines plaisanteries du héros, on trouve tous les éléments du comique populaire. Le paysan, l'homme du peuple y a tous les mérites, tous les succès; c'est lui qui a tout l'esprit, toute l'habileté, tout le bonheur. On le persécute, il échappe; on le comble de biens, il donne des leçons de sagesse à ses bienfaiteurs, et leur est encore supérieur. Les

D'APRÈS LES DESSINS DE CRESPI.



(Bertoldo méditant dans le sac.)



(Le Sbire dans le sac.)

attaques contre l'homme de police, le sbire dupé, bafoué, victimé, tout est marqué à l'empreinte de la gaieté du peuple. Au contraire, dans la suite du poëme qui n'est point de Croce, toutes ces inspirations qui donnent un sens et une valeur à la satire ont disparu. Nous n'avons plus affaire qu'à des enfants, et à des enfants imbéciles : ici, c'est Bertoldino qui fait une omelette en couvant des œufs, et qui est tout fier de remplacer la couveuse; là, il se frappe de verges pour chasser les mouches qui viennent le piquer. Le fils de Bertoldino n'est qu'une seconde édition de l'idiotisme de son père. Celui-ci n'avait jamais su monter un cheval, sa digne progéniture l'enfourche à rebours et veut le mener par la queue. Je ne multiplierai pas ces exemples, bien que les académiciens de la Crusca, sans doute pour se cacher à eux-mêmes la puérilité de leur travail, aient indiqué sous ces voiles facétieux des allégories morales, aussi insignifiantes et aussi puériles que la fable. Il est évident que si ces inventions sont aussi sorties d'une tête plébéienne, que si elles ont amusé également la classe populaire, c'est à une époque postérieure, et lorsque le peuple avait perdu de vue les anciens objets de ses satires comme ceux de ses croyances. Croce et sa génération savaient allier à la naïveté de la satire son sérieux, sa verve et sa virilité.

UN INTÉRIEUR DE DILIGENCE.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 334.)

§ 2.

La diligence continuait à avancer péniblement par des routes ravinées. Quoique humide, l'air était froid, et la nuit n'avait aucune étoile. Ranimé par le repas que la prévoyance gastronomique de Baruau lui avait permis de faire, Lepré avait repris toute sa loquacité, et, bien que ses compagnons de route eussent depuis longtemps cessé de lui répondre, il continuait à parler seul sans s'inquiéter de savoir s'il était écouté.

Ce bruit de paroles, la lenteur de la marche, l'obscurité, le froid, avaient fini par causer à tous les voyageurs un malaise impatient qui s'exprimait à chaque instant par des bâillements, des tressaillements ou des plaintes étouffées.

Darvon surtout semblait en proie à une irritation nerveuse qui s'augmentait d'instants en instants. Il avait déjà ouvert et refermé dix fois le store de la portière, appuyé sa tête à droite, à gauche, en arrière, placé ses jambes dans toutes les attitudes que lui permettait l'étroit espace dont il pouvait disposer; enfin, au point du jour, il se trouva à bout de patience.

— Je donnerais dix des jours qui me restent à vivre pour être au terme de ce voyage! s'écria-t-il.

— Nous voici à Anse, observa Grugel.

— C'est ma foi vrai, dit Lepré, qui s'était assoupi un instant. Holà! conducteur; combien de temps restez-vous ici?

— Cinq minutes, monsieur.

— Ouvrez la portière; je puis aller dire un petit bonjour au maître de poste.

On ouvrit, et Baruau descendit avec Lepré pour renouveler ses provisions. Presqu'au même instant le buraliste s'approcha en demandant s'il y avait des places.

— Une seule, répondit Grugel.

— Comment! s'écria mademoiselle de Locherais, qui venait de se réveiller en sursaut, monsieur voudrait-il par hasard faire monter quelqu'un ici?

— Un voyageur pour Lyon.

— Mais c'est impossible, reprit la vieille fille; nous sommes déjà assez affreusement gênés, monsieur; vos voitures sont trop petites; je me plaindrai à l'administration.

— Ah! voici sans doute notre nouveau compagnon, observa Grugel, qui regardait par la portière. Monsieur Lepré s'en est déjà emparé.

— C'est un militaire! s'écria mademoiselle de Locherais.

— Un sous-officier de chasseurs.

— Ah Dieu! Et il va venir ici! Mais comment n'oblige-t-on pas les soldats à voyager à pied?

— Par un temps pareil ce serait chose rude et fatigante, mademoiselle.

— N'est-ce donc pas leur métier? Ces gens-là ne se fatiguent pas. Ces voitures publiques sont horribles; elles vous exposent à des voisinages odieux!... sans compter que toutes vos habitudes sont dérangées! Je suis sûre que j'en serai malade; n'avoir rien de chaud, passer la nuit sans dormir, être pressée, étouffée!... Je ne comprends pas qu'un de ces messieurs ne monte pas sur l'impériale.

— Malgré le brouillard?

— Qu'importe, pour des hommes!

— Mademoiselle serait en effet moins gênée, observa ironiquement Darvon, et c'est une proposition qu'elle pourra faire à notre nouveau compagnon.

— Moi! parler à un soldat! dit fièrement mademoiselle Athénaïs; je préfère souffrir, monsieur!

— Le voici, interrompit Jacques.

Le sous-officier venait, en effet, de paraître devant la portière, suivi du buraliste avec lequel il se querellait. C'était un jeune homme à la tournure leste, mais dont le parler fanfaron et les manières soldatesques choquèrent Darvon au premier aspect. Il se plaignait du retard de la voiture qu'il attendait depuis la veille, et maltraitait de paroles le commis des messageries, dont les réponses étaient timides et embarrassées. Enfin le conducteur lui ayant déclaré qu'on allait partir, il s'approcha de la portière et regarda dans l'intérieur.

— Magnifique réunion, murmura-t-il, après avoir promené sur les voyageurs un regard impertinent; si le coupé et la rotonde sont aussi bien garnis... Ha çà! conducteur, vous n'avez donc pas de femmes?

— L'insolent! balbutia mademoiselle Athénaïs de Locherais.

— Au reste, reprit le soldat, en campagne on ne doit pas y regarder de si près. — Et il monta.

Gontran se pencha vers Grugel:

— Voici qui complète notre collection de ridicules, dit-il tout bas.

— Prenez garde qu'il ne vous entende, observa Jacques. Darvon fit un mouvement d'épaule.

— Les fanfarons m'ont toujours inspiré plus de dégoût que de crainte, dit-il, et celui-ci aurait besoin d'une leçon de politesse.

Cependant Baruau était rentré sans Lepré. Après avoir envoyé chercher ce dernier à l'auberge, et l'avoir attendu quelques moments, la voiture partit sans lui, à la grande joie de mademoiselle de Locherais qui espérait être plus à l'aise. Mais cette joie fut de courte durée; car le sous-officier, qui s'était d'abord placé sur l'autre banquette, vint s'asseoir à côté d'elle. La vieille fille mécontente se rangea brusquement et rabattit son voile. Le jeune militaire se tourna vers elle:

— Tiens! dit-il d'un ton moqueur, madame a peur qu'on la regarde, à ce qu'il paraît?

— Peut-être, monsieur, dit Athénaïs sèchement.

— Je comprends sa raison, reprit le sous-officier; mais elle peut être calme, je me priverai de ce plaisir.

Et comme il vit le mouvement d'indignation de mademoiselle de Locherais:

— Ce que j'en dis, continua-t-il, est dans l'intérêt de sa santé, et pour lui permettre de respirer à visage découvert, d'autant qu'on manque d'air dans cette boîte; il faudrait baisser la glace.

— Je m'y oppose, reprit vivement mademoiselle de Locherais; mon médecin m'a défendu de m'exposer au vent du matin.

— Et moi le mien m'a défendu d'étouffer, répliqua le jeune homme qui avança la main pour ouvrir le châssis.

Mais la vieille fille s'écria que la fenêtre était de son côté, qu'elle avait droit de la tenir fermée, et elle en appela aux autres voyageurs.

Quelque peu disposé que fût Darvon en faveur de mademoiselle de Locherais, il crut devoir prendre sa défense en cette occasion, et il en résulta, entre lui et le chasseur, une discussion qui se fût envenimée, si Grugel n'eût cédé au jeune militaire sa place près de l'autre fenêtre.

Le sous-officier l'accepta de mauvaise grâce, et en conservant une sourde irritation contre Gontran.

Or, le lecteur a déjà pu s'apercevoir que les qualités dominantes de ce dernier n'étaient ni la résignation ni la patience. Les contrariétés du voyage avaient d'ailleurs exalté son irascibilité maladive, aussi le dissentiment qui avait déjà éclaté entre lui et le chasseur se renouvela-t-il plusieurs fois avec une aigreur croissante jusqu'à ce qu'une dernière occasion le fit dégénérer en querelle.

Plusieurs menus bagages avaient été placés par Darvon dans le filet suspendu au plafond de la diligence; le sous-officier prétendit qu'il en était gêné et exigea leur déplacement. Gontran refusa.

— Vous êtes décidé à les laisser? s'écria le soldat, après une discussion dans laquelle il s'était animé insensiblement.

— Décidé! répondit Darvon.

— Eh bien! je m'en débarrasserai par la portière, reprit le jeune homme en étendant la main vers le filet.

Gontran saisit cette main.

— Prenez garde à ce que vous allez faire, monsieur, dit-il d'une voix altérée; depuis que vous êtes ici vous avez tout essayé successivement pour me faire perdre patience: dès votre entrée vous vous êtes posé comme ayant le privilége de l'injure et de la tyrannie; mais sachez bien que je ne suis point homme à vous le reconnaître.

— Est-ce que c'est une menace, par hasard? demanda le soldat en jetant sur Gontran un regard dédaigneux.

— Nullement, interrompit Grugel, inquiet de la marche que prenait la discussion; mon cousin vous fait seulement observer...

— Je n'accepte point d'observations des pékins, interrompit le militaire.

— Et les pékins n'acceptent point vos insolences, répliqua Gontran.

A ce mot d'insolence le sous-officier tressaillit; une rougeur rapide traversa ses traits.

— Où vous arrêtez-vous, monsieur? demanda-t-il à Darvon d'une voix que la colère faisait trembler.

— A Lyon, répondit celui-ci.

— Eh bien! nous achèverons là de nous expliquer.

— Soit.

Jacques effrayé voulut s'entremettre; mais son cousin et le chasseur l'interrompirent en même temps, et répétèrent que l'on terminerait cette affaire à Lyon.

Au même instant de grands cris se firent entendre; et la diligence fut rejointe par un char-à-banc couvert de boue. Mademoiselle de Locherais mit la tête à la portière, et s'écria :

— Ah mon Dieu! quel malheur! c'est monsieur Pierre Lepré qui nous a rattrapés; nous allons être au complet!

§ 3.

Dès qu'il eut atteint la voiture publique, le commissionnaire de marchandises coloniales sauta du char-à-banc, et se présenta à la portière que le conducteur venait d'ouvrir.

— Ah! vous partez ainsi sans attendre les voyageurs! s'écria-t-il furieux.

— Je vous ai prévenu trois fois, objecta le conducteur.

— On prévient six fois, monsieur; on prévient douze fois : vous êtes donc bien avare de vos paroles? Qu'est-ce que cela coûte de parler? Je ne pouvais pas quitter le maître de poste, peut-être, pendant qu'il m'expliquait le malheur arrivé à la diligence d'hier; car vous ne savez pas, messieurs, que la diligence qui précédait celle-ci a été noyée.

— Noyée! répétèrent toutes les voix.

— C'est bon, interrompit le conducteur; mais montez.

— Du tout, ce n'est point bon, reprit Pierre Lepré; tout le monde est dans la consternation.

— Je vous en prie, montez tout de suite...

— Et que vont penser nos familles quand elles apprendront ce désastre?

— Vite donc...

— Encore, allais-je obtenir des détails quand on est venu m'avertir que vous étiez partis sans moi...

— Et nous allons en faire encore autant, dit le conducteur impatienté.

— Par exemple! s'écria Lepré qui se hâta de monter; j'en ai assez de ce char-à-banc; me voilà, conducteur, enlevez!

On accabla le commissionnaire en épiceries de questions, et il raconta tout ce qu'il avait appris; puis, s'interrompant selon son habitude, en reconnaissant le jeune sous-officier, il s'écria :

— Ah! c'est monsieur que j'ai eu l'honneur de voir à Anse.

— Moi-même, répondit le chasseur.

— Enchanté de vous retrouver, dit Lepré. Tel que vous me voyez, je suis l'ami né de tous les militaires; j'aurais même servi si on ne m'avait pas trouvé un remplaçant.

Il fut interrompu par mademoiselle Athénaïs qui venait de s'apercevoir qu'il était tout mouillé.

— C'est cette damnée brume, dit-il en s'essuyant avec son mouchoir.

— Mais on ne monte pas en voiture dans un pareil état, reprit mademoiselle de Locherais d'un air mécontent; quand on a commencé à recevoir le brouillard, on reste dehors.

— Pour se sécher? demanda Lepré en riant; grand merci! j'en avais assez; puis mon cocher était ivre; il a failli conduire son char-à-banc dans la Saône.

— Ah! diable.

— C'eût été à ajouter à la diligence d'hier; à moins pourtant qu'il ne se fût trouvé là quelque brave pour nous repêcher! Ça s'est vu, après tout. Il y a trois ans, lors de la grande inondation, un ouvrier a sauvé seul cinq personnes qui se noyaient dans une voiture près de la Guillotière.

— Nous le savons d'autant mieux, dit Grugel, que mon cousin y avait son meilleur ami.

— Vrai! demanda le chasseur.

— Et il ne dut son salut qu'au dévouement de ce jeune homme.

— Oh! tous les détails de cette action sont sublimes, reprit Darvon avec chaleur : le cheval effrayé avait emporté la voiture au plus fort du courant; tout le monde regardait du rivage sans oser porter secours; il n'y avait plus d'espoir pour les cinq personnes qui se trouvaient dans la calèche.

— Bah! interrompit le chasseur, il y en avait peut-être qui savaient nager et qui se seraient tirés d'affaire.

Gontran dédaigna de répondre.

— La voiture commençait à enfoncer, continua-t-il, lorsqu'un ouvrier parut dans une petite barque qu'il manœuvrait avec peine au milieu du Rhône : trois fois elle fut sur le point de submerger. Les gens qui regardaient du rivage lui criaient : — N'allez pas plus loin; abordez, vous allez périr. Mais il n'écoutait pas, avançant toujours vers la calèche, qu'il atteignit enfin à force de courage et d'adresse.

— Et de bonheur, observa le militaire.

— Sans doute, reprit Grugel, qui avait remarqué le mouvement d'impatience de Gontran; mais il n'y a que les gens de cœur à avoir ce bonheur-là.

— C'est un beau trait, observa mademoiselle Athénaïs de Locherais, et qui a dû profiter à son auteur.

— Pardonnez-moi, madame, dit Darvon, l'ouvrier a sans doute jugé que la véritable récompense de nos généreuses actions était en nous; car une fois les gens sauvés, il s'est retiré sans vouloir rien recevoir, ni rien entendre.

— Pardieu! c'eût été beau de se faire payer! s'écria le sous-officier.

— Et on ne sait point son nom? demanda Lepré.

— Il se nommait Louis Duroc.

— Hein! vous dites, Louis...

— Duroc.

Lepré se tourna vers le jeune sous-officier.

— Mais c'est votre nom, s'écria-t-il.

— Le nom de monsieur! répétèrent à la fois tous les voyageurs.

— Louis Duroc, dit *l'Africain;* je le lui ai demandé à Anse pendant que nous causions à l'auberge, et je l'ai vu d'ailleurs sur son porte-manteau.

— Eh bien! après? demanda le chasseur en riant; certainement que c'est mon nom.

— Se peut-il, interrompit Gontran; et vous seriez...

— L'ouvrier en question; oui, messieurs, ça n'a pas besoin de se dire, mais ça n'a pas besoin non plus de se cacher. Je suis entré au service huit jours après la chose, et mon régiment est parti pour Alger, ce qui fait que les bourgeois de la calèche et moi nous nous sommes perdus de vue; mais je compte les revoir pendant mon séjour à Lyon.

— Je vous y conduirai! dit vivement Darvon en lui tendant la main; car je veux que nous soyons amis, monsieur Louis.

— Nous? répéta le militaire, qui regarda Gontran avec hésitation.

— Ah! oubliez tout ce qui s'est passé, reprit celui-ci; je suis prêt, s'il le faut, à reconnaître que j'ai eu tort...

— Non, interrompit Duroc, non parbleu! c'est moi qui ai fait la mauvaise tête, et j'en ai regret, parole d'honneur! Sotte habitude de régiment, voyez-vous! Parce qu'on n'a pas peur on veut le montrer à toute occasion, à tout venant,

et l'on fait le sabreur; mais au fond, on est bon enfant; ainsi sans rancune, monsieur.

Il avait serré cordialement la main de Gontran; Lepré serra également la sienne.

— A la bonne heure! s'écria-t-il; vous êtes un vrai Français... De même que monsieur... Et entre Français on doit s'entendre. Enchanté d'avoir fait votre connaissance, monsieur Louis Duroc. Mais à propos, savez-vous que c'est fort heureux que je vous aie obligé à m'apprendre votre nom (que vous ne vouliez pas me dire, par parenthèse)? Sans moi on n'aurait point su ce que vous valiez.

— C'est juste! répliqua Grugel en regardant Darvon: si monsieur eût été moins *causeur*, cette explication n'eût point eu lieu, et sans elle le cousin se serait mépris sur le caractère de monsieur Louis. Vous voyez que le hasard semble avoir pris à tâche d'appuyer ma thèse, et que tout l'honneur de la journée est à moi.

Comme il achevait ces mots, la voiture s'arrêta: ils étaient arrivés.

Les voyageurs trouvèrent en descendant la cour des Messageries pleine de parents ou d'amis qui attendaient. Le malheur arrivé la veille était connu et avait éveillé toutes les angoisses.

Comme Darvon mettait pied à terre, il entendit prononcer son nom et se détourna: c'était sa sœur à qui l'inquiétude avait fait oublier leur brouillerie, et qui s'élança vers lui avec un cri de joie.

Tous deux s'embrassèrent longtemps sans rien dire, mais les yeux humides de larmes; et quand ils se regardèrent, quand ils se prirent par la main en souriant, ils étaient réconciliés!

Comme ils sortaient ensemble de la cour des Messageries, ils rencontrèrent leurs compagnons de route. Barnau et Lepré les saluèrent; Louis Duroc leur renouvela la promesse de les aller voir; mademoiselle Athénaïs de Locherais passa seule sans les regarder, uniquement occupée de veiller à ses bagages. Jacques Grugel se tourna alors vers Gontran.

— Voici la seule objection à ma doctrine, dit-il en montrant la vieille fille. Tous nos autres compagnons se sont plus ou moins réhabilités à nos yeux: le gourmand en nous procurant un souper, le bavard en nous révélant un secret utile, le querelleur en nous donnant une preuve de sa généreuse bravoure; mais à quoi nous a servi le froid égoïsme de mademoiselle de Locherais?

— A me faire sentir ce que vaut le dévouement et la tendresse, répondit Gontran qui serra le bras de sa sœur contre sa poitrine; ah! j'adopte votre système, cousin: à partir d'aujourd'hui je croirai qu'il y a un bon côté dans toute chose, et qu'il faut seulement savoir chercher *la veine d'or*

VAN SPAENDONCK.

(Voy., sur Redouté, 1841, p. 237.)

Gérard van Spaendonck, dont Redouté a peut-être égalé le talent sans le faire oublier, est né en 1746 à Tilburg, ville du Brabant septentrional. Cet excellent peintre appartient ainsi par sa naissance à la Hollande; mais la France a été sa patrie adoptive, et c'est elle qui a surtout le droit de s'honorer de ses œuvres. En effet, van Spaendonck, jeune encore, vint chercher fortune à Paris, et il n'avait encore que vingt-huit ans lorsque, grâce à l'amitié et à la protection de Watelet, l'auteur du poëme sur *l'art de peindre*, il obtint la survivance de la place de peintre en miniature du roi. A cette époque, ses peintures de fleurs étaient déjà en grande faveur à la cour. Peu d'artistes ont été assez heureux pour voir leurs œuvres aussi rapidement et aussi constamment appréciées. L'admiration unanime que l'on professait pour ses moindres ébauches peut s'expliquer à quelques égards par les mœurs du temps. Ce goût des fleurs en peinture s'accordait parfaitement avec l'engouement pastoral qui s'était emparé des esprits dans la haute société. On sait quelle merveilleuse passion l'abus du luxe et des plaisirs de la cour et de la ville avait fait éclore pour les bergeries et les fleurs. Il semblait qu'il fût devenu impossible de vivre au milieu de cette atmosphère viciée sans y aspirer, au moins par l'imagination, un peu de l'air des champs et des parfums de la nature. Pendant plusieurs années, on ne vit plus sur les tabatières, sur les bonbonnières et les boîtes d'ornement que des bouquets peints par van Spaendonck. Mais cet artiste s'exerçait aussi à des compositions plus sérieuses. Il a peint à l'huile et a laissé de grandes toiles très estimées. Le Musée du Louvre et les galeries de Saint-Cloud possèdent quelques uns de ses tableaux les plus remarquables. Il en est un que nous avons souvent admiré dans la salle des séances de la société d'horticulture, et où l'humble genre de van Spaendonck s'élève presque à la hauteur du genre historique. Sur le dernier plan de ce tableau, on devine plutôt qu'on ne voit le siége d'une ville: des obus se croisent au-dessus des remparts, et leurs feux destructeurs sillonnent un ciel orageux. Un de ces projectiles s'est égaré et est venu briser une colonne qui décore le premier plan: un vase a été renversé et il s'en échappe des fleurs qui jonchent la terre. On ne



(Van Spaendonck, peintre de fleurs, et fac-simile de sa signature.)

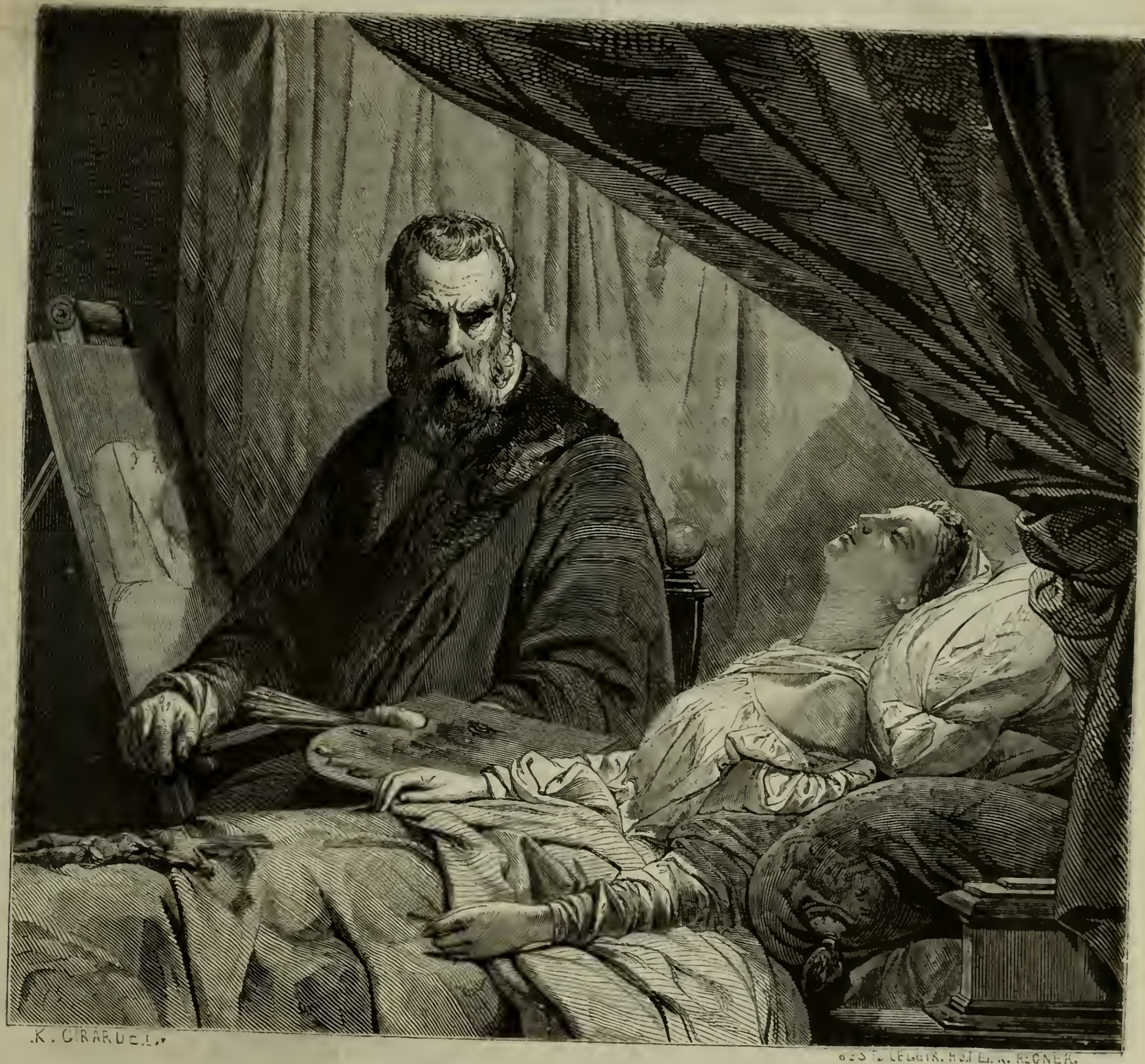
saurait imaginer le charme de cette ingénieuse opposition; c'est une hymne poétique à la paix, représentée sous un de ses plus gracieux emblèmes. Van Spaendonck était d'un caractère doux et bienveillant; on ne lui connaissait point d'ennemis. Admis en 1781 au nombre des membres de l'Académie de peinture, nommé pendant la révolution à la place d'administrateur et de professeur d'iconographie au jardin des Plantes, il fut depuis appelé l'un des premiers, lors de la fondation de l'Institut, à composer la classe des beaux arts. Il est mort en 1822.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE TINTORET ET SA FILLE,

PAR M. LÉON COGNIET.



(Salon de 1843. Peinture. — Le Tintoret et sa fille, par M. Léon COGNIET. — Dessin de M. Karl GIRARDET, élève de M. Léon COGNIET.)

Jacques Robusti, né à Venise en 1512, était fils d'un teinturier; de là il reçut le nom d'*il Tintoretto*, le Tintoret. Toute l'histoire de sa vie se résume en deux affections passionnées qui suffirent seules à remplir son cœur enthousiaste, son âme ardente. Il aima d'un amour égal son art et sa fille Marie; et lorsque celle-ci fut elle-même devenue un grand peintre, ces deux vives affections, qui s'étaient jusque là partagé le cœur du Tintoret, semblèrent se confondre désormais en une seule et s'unir étroitement.

Dès sa première jeunesse, il aimait l'art avec une telle passion, que le Titien, dont il fut l'élève pendant quelques mois, s'effraya, dit-on, de cette vocation puissante, et congédia le disciple dangereux qui menaçait de surpasser son maître. Les camarades du jeune Tintoret le surnommaient déjà *il furioso Tintoretto*, *un fulmine di penello*, un foudre de pinceau. Il peignait, en effet, du premier coup, avec une fécondité et une fougue incroyables; et telle était la violence de son pinceau, qu'il ne put jamais bien réussir dans les sujets de dévotion où il convenait de modérer le mouvement et de donner aux saints personnages une attitude chaste, une pieuse contenance. Ses apôtres avaient la vivacité ardente, la physionomie passionnée du peuple vénitien. Vasari, qui a critiqué avec une amertume excessive les tableaux du Tintoret, reconnaît cependant sa puissance, et il avoue que c'est *le plus terrible génie* qu'on ait eu en peinture. Pierre de Cortone disait de même que personne ne pouvait être comparé au Tintoret pour la *fureur pittoresque.*

Avec cet amour effréné de l'art, le Tintoret ne travaillait que pour acquérir de la gloire, ou plutôt, comme dit son biographe, pour contenter son vaste génie. Souvent on le vit proposer aux couvents de leur faire de grands ouvrages, s'ils voulaient seulement lui rembourser ses frais de couleurs. Souvent aussi, ayant terminé tous ses travaux, il s'en allait aider gratuitement le Schiavone et les autres peintres de Venise. Il fallait qu'il peignît : la peinture était sa vie, sa pensée tout entière. Il se piquait peu d'ailleurs, dans son extrême fécondité, d'atteindre toujours la perfection : aimant improviser, il était souvent fort au-dessous de lui-même; mais il ne s'en souciait guère.

Il ne faudrait pas croire cependant que le Tintoret, si fécond et si violent qu'il pût être, n'étudiât jamais et ne voulût pas chercher à approfondir cet art qu'il aimait si passionnément. Ceux qui ont fait l'histoire de sa vie nous rapportent, au contraire, qu'il était extrêmement *contemplatif*, qu'il passait de longues heures, enfermé dans sa

maison, à réfléchir et à étudier. Tout jeune encore, il avait écrit sur la muraille de sa mansarde : *Le dessin de Michel-Ange et le coloris du Titien ;* et il copiait sans cesse les tableaux de celui-ci et les plâtres des statues que Michel-Ange avait faites pour Florence. Il dessinait aussi le modèle à la lampe pour obtenir des ombres plus fortes et se former ainsi un clair obscur plus vigoureux ; de même, à l'exemple de quelques autres peintres, il faisait des maquettes de cire qu'il habillait avec un soin extrême, et il les plaçait dans de petites chambres de carton, aux fenêtres desquelles il adaptait des lampes, afin de mieux connaître la distribution des ombres et des lumières ; il suspendait aussi ces modèles au plafond dans toutes les positions, et les dessinait sous tous les points de vue possibles pour acquérir la science des raccourcis. Comme on voit, il portait dans ses études la même ardeur que dans ses travaux ; sa réflexion était aussi fougueuse que son exécution, et les heures solitaires qu'il passait ainsi au fond de son atelier nourrissaient en lui et accroissaient encore cet enthousiasme qu'il répandait ensuite sur ses toiles, aimant surtout les vastes compositions où il pouvait prodiguer le mouvement et multiplier à l'infini les personnages, comme il avait fait dans son tableau du Paradis. — C'est un précepte chez les artistes, que le Tintoret est le grand maître en fait de mouvement.

Mais, nous l'avons dit, il aimait sa fille au moins à l'égal de son art. Maria Robusti, appelée à Venise *Marietta Tintorella*, naquit en 1560. Elle annonça tout d'abord un esprit vif, un cœur charmant, un goût marqué pour la musique et le dessin. Son père ne voulut confier à personne le soin de cette chère éducation, et le grand peintre donna lui-même à son enfant les premières leçons de dessin et de peinture. M. Léon Cogniet a été frappé de cette sollicitude paternelle et de cette touchante éducation. Dans un charmant dessin exposé également au salon de cette année, il nous a montré le Tintoret donnant une leçon à sa fille. Sous un maître aussi excellent, la Tintorella fit bientôt de grands progrès. Son père ne la quittait pas. Quand elle était encore toute petite fille, il l'habillait en garçon, la menait partout avec lui, et n'était jamais mieux inspiré que lorsque sa fille le regardait peindre. Marie se forma de bonne heure un style élevé, et elle sembla avoir hérité de la facilité et de l'habileté paternelles. Avec ses études et son talent, elle aurait pu se distinguer dans la peinture historique ; mais elle pensa que ce genre trop sérieux ne convenait point à la grâce et à la modestie de son sexe. Elle aima mieux faire le portrait. Son coup d'essai fut réputé un coup de maître ; elle débuta par le portrait de Marc dei Vescovi. Chacun alors voulut se faire peindre par la gracieuse Tintorella ; la joie du Tintoret, disent les biographes, augmentait avec la réputation de sa fille. Il était plus heureux de cette figure de Marc dei Vescovi, que de son propre *Jugement dernier*, et de tous les chefs-d'œuvre qui devaient immortaliser son nom.

Jacob Strada, antiquaire de l'empereur Maximilien, se fit peindre par Marie, et fut si content de son portrait qu'il l'offrit à Maximilien comme *une chose rare*. L'empereur fit demander Marietta à son père ; il voulait l'établir avantageusement à sa cour. Philippe II d'Espagne et l'archiduc Ferdinand voulurent de même prendre soin de la fortune de la Tintorella. Mais le Tintoret repoussa toutes ces belles propositions qui lui faisaient aimer davantage sa fille, en lui prouvant qu'elle était digne de lui et qu'elle ajoutait encore à la gloire de son nom. Puis il vieillissait, et il ne voulait pas priver ses yeux de leur unique joie, éloigner celle qui devait lui rendre plus léger le lourd fardeau des ans. Il la maria à un joaillier de Venise, sous la condition expresse qu'il demeurerait avec lui. La Tintorella continua de peindre avec un succès croissant. Elle abandonna même la musique, où elle excellait aussi, jouant de plusieurs instruments, et voulut se tourner tout entière vers la peinture. Sa touche était légère, badine, gracieuse, son coloris excellent, sa facilité toujours heureuse. Une mort subite l'enleva, avant trente ans, en 1590. Elle fut inhumée en l'église de *Santa-Maria del Horto*. Son mari la pleura toute sa vie ; son père ne fit plus que languir, et bientôt après il alla la rejoindre sous les dalles de Santa-Maria.

M. Léon Cogniet, dans son admirable toile, nous représente le Tintoret en cet instant terrible où le père retrace une dernière image de sa fille chérie, couchée sur son lit de mort. Toute la nuit il a veillé pour cette œuvre douloureuse ; toute la nuit ses yeux se sont remplis de cette image adorée, qu'il veut faire revivre sur sa toile : déjà la peinture est achevée, et le peintre jette un dernier coup d'œil sur sa fille : ses yeux sont secs et terribles, sa figure austère et sombre ; la lueur d'une lampe cachée derrière le rideau éclaire cette scène funèbre et double encore la pâleur glacée de la Tintorella. Dire ce qui se passe alors dans le cœur du Tintoret, quelles sont les émotions du peintre devant son élève chérie, du père devant son enfant bien-aimée, nul ne le pourrait. On sent que tout est fini désormais dans ce monde pour le Tintoret. Quand le corps de sa fille aura été descendu dans la terre, le vieillard brisera sa palette, jettera ses pinceaux, et se plaindra que la Tintorella ait emporté avec elle dans la tombe tout le cœur et tout le talent de son vieux père. — D'une voix unanime, le public a nommé le tableau de M. Cogniet le premier de tous dans l'exposition de cette année; la couleur en est remarquablement belle, la touche vigoureuse, le sentiment surtout en est profond et puissant ; l'on ne pouvait passer devant cette toile sans un serrement de cœur ; et quand on fixait ses yeux sur le regard suprême du Tintoret en présence du corps de sa fille, on se sentait pris d'une indicible pitié pour cette immense douleur du père, que le peintre refoule en vain au plus profond de son cœur, et qui se trahit malgré lui à travers la sévérité stoïque de son visage et la dure contraction de ses traits inflexibles.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

CHAPITRE PREMIER.

La Cour des Rosiers.

Midi venait de sonner à l'horloge de R***. La cloche des fabriques annonçait la suspension momentanée des travaux. Des hommes pâles, énervés, des femmes au teint hâve et flétri, des enfants chétifs sortant par flots des ateliers, se dirigeaient vers le quartier de la ville appelé *la Petite-Pologne*, et peuplée uniquement par les ouvriers et leurs familles.

C'était un amas de maisons malsaines, bâties d'hier et déjà en ruines. Elevés à peu de frais avec quelques poteaux et des lattes transversales recouvertes d'un torchis de terre et de craie, les murs se fendaient au soleil et fondaient à la pluie.

— Vois donc, maman, comme la maison pleure ! disaient les enfants en recueillant dans leurs petites mains l'eau blanche qui ruisselait au-dedans et au-dehors.

La mère tournait la tête, regardait un moment, et répondait avec insouciance :

— Laisse-la pleurer ! Quand il y aura un trou, il faudra bien que le propriétaire le bouche.

Le soir venu, la famille rentrait en masse dans le taudis humide, composé souvent d'une seule pièce, où tous couchaient pêle-mêle.

Cet ignoble quartier, enseveli au point le plus bas de la ville, entre d'anciennes fortifications et la rivière, était coupé de ruelles infectes et tortueuses, où le soleil ne pé-

nétrait pas en plein midi ; çà et là des haillons pendus aux étroites fenêtres témoignaient de l'activité de quelques laborieuses ménagères, qui, épuisées par les fatigues du jour, prenaient encore sur leur sommeil pour faire dans la nuit du vendredi au samedi la lessive du dimanche.

Au centre de ces venelles sans nom se trouvait un étroit espace appelé la *cour des Rosiers :* autrefois de vastes jardins s'étendaient là au pied des remparts. Les plus vieux habitants de la ville se rappelaient avoir joué dans leur enfance sur les gazons fleuris, sous les berceaux de roses et de chèvrefeuille, auxquels avait succédé cet impur cloaque. De ces riants souvenirs, il ne restait que des noms formant un triste contraste avec la réalité. La butte des *Tourterelles* était un fumier hérissé de tessons, de bouteilles cassées, d'empeignes sans semelles, de semelles sans empeignes. On ne pouvait pénétrer dans la cour des Rosiers qu'en franchissant un égout, et le sol inégal et fangeux était jonché de trognons de chou et d'immondices. C'était cependant le lieu de plaisance de cette population à part, le rendez-vous général où se contaient les nouvelles du jour, où se discutaient la hausse et la baisse des salaires, cette question vitale, mais toujours insoluble, de l'industrie manufacturière.

Déserte et silencieuse de cinq heures du matin à midi, la Petite-Pologne s'animait au milieu du jour. Après le repas, qui durait un quart d'heure, les ouvriers mettaient à profit, pour s'étendre et dormir, le temps qui leur restait. Les moins apathiques jouaient aux cartes et aux dés une partie de la paie qu'ils allaient recevoir ; d'autres fumaient ; le petit nombre causait. Parmi ces derniers, deux hommes debout dans un des angles de la cour élevaient de temps en temps la voix.

— Quand je te répète que j'en suis sûr, disait le plus petit, dont les membres frêles, les traits fins et l'air emporté et sauvage contrastaient avec la haute taille et l'expression ferme et calme de celui auquel il s'adressait. — Il veut nous mettre sur la paille, nous faire mourir à petit feu. Tu verras plutôt si cette machine de malheur ne marche pas d'ici à huit jours.

— Quoi ? quelle machine ? s'écrièrent les ouvriers, se rapprochant à ce mot avec effroi.

— Un nouveau métier à filer qui supprime le travail et nous coupe les vivres.

— Hein ? Que dit-il ? Est-ce vrai, Landry ? demandèrent les auditeurs s'adressant au grand homme calme.

— Je crains que oui, répondit celui-ci.

Les ouvriers se regardèrent d'un air consterné.

—Ainsi, reprit l'un d'eux, nous pouvons nous attendre à être remerciés d'un jour à l'autre ?

— Non, non, reprit le petit homme pâle, on ne nous renverra pas ; on nous affamera ! Le prix de la journée, qui est tombé de trois francs à quarante sous, tombera à vingt, à dix peut-être.

— Et le pain ! le pain ne tombe pas ! au contraire, il augmente à mesure que la paie diminue. Comment nourrir une femme et des enfants par le temps qui court ? comment vivre ?

— Va le demander à monsieur Jacquinet : il te dira que c'est ton affaire, que ça ne le regarde pas, que nous devons nous estimer trop heureux s'il nous prend au rabais.

— Au fait, s'il n'a pas besoin de nous, c'est juste, dit froidement Landry.

— Juste ! N'avons-nous pas besoin de lui, nous ?

— Ah ! j'aimerais autant être nègre et travailler sous le fouet que de dépendre ainsi des caprices d'un maître ! s'écria un des ouvriers.

— Nègre ! tu n'es pas dégoûté, dit le petit homme. Les nègres travaillent en plein champ, tandis qu'on nous parque dans des ateliers. Ils respirent l'air à pleins poumons, et nous n'en avons pas toujours assez pour vivre. Ils ne labourent que dix heures par jour, six heures de moins que nous, encore dorment-ils à l'ombre au plus fort de la chaleur. Ils ne sont jamais exposés à mourir de faim, eux ; et s'ils tombent malades, ils sont soignés aux frais du maître.

— Et enterrés à ses dépens, quand ils crèvent.

— Oui, dit Landry ; et cependant ni moi, ni Ravageot le Belge, ni aucun de vous ne voudrait changer son sort contre celui d'un nègre.

— Bah ! pourquoi donc pas ?

— Parce que le nègre est esclave, et que nous sommes libres.

— Libres... de mourir de faim. Oh ! pour cette liberté-là, personne ne nous la dispute.

— Libres de changer de patron, si le nôtre est trop dur, reprit Landry d'une voix ferme ; libres de contenir nos ressentiments par l'espérance de jours meilleurs : libres enfin d'en appeler aux lois du pays, qui nous doivent justice et réforme, si le mal devient intolérable.

— Folie ! murmura l'homme pâle ; il n'y a de justice à attendre ici-bas que celle qu'on se rend soi-même, de réforme à espérer que celle qu'on arrache par la force.

— Il a raison ! crièrent plusieurs voix.

— Il a tort, dit Landry.

— Mais que faire ? que faire ?

— Nous rendre à nos ateliers où la cloche nous appelle, et redoubler de courage pour conjurer le mauvais sort.

Ravageot (c'était le nom du petit homme) haussa les épaules d'un air de mépris, et après avoir échangé quelques signes avec ses compagnons, prit comme les autres le chemin du faubourg où était située la fabrique de M. Jacquinet.

La suite à la prochaine livraison.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

NOUVELLES DÉCOUVERTES DANS LES PYRAMIDES. — CERCUEIL DU ROI MEMPHITE MYCÉRINUS.

Dans nos deux premiers volumes, nous avons consacré trois articles spéciaux aux Pyramides d'Egypte. Depuis cette époque, de nouveaux voyages et des travaux entrepris avec un zèle et une générosité dont on avait vu jusqu'ici bien peu d'exemples, ont conduit à des découvertes intéressantes.

Nos lecteurs se rappellent que des fouilles avaient été dirigées en 1820, par le capitaine Caviglia, dans la grande pyramide : on espérait découvrir la direction des deux canaux ED, FD (voir le plan page 348). Mais ces fouilles étaient restées sans résultat satisfaisant par suite du peu de largeur de ces canaux, et des décombres qui les obstruaient.

En 1837, le colonel Howard Vyse arriva au pied des Pyramides, avec l'intention de tenter une exploration plus complète que celle de ses prédécesseurs. L'entreprise était coûteuse ; il ne recula pas devant les dépenses considérables qu'elle devait occasionner, et, pendant plusieurs mois, il occupa journellement à ses frais deux cent cinquante ouvriers, sans compter les personnes qui l'avaient accompagné, et qui l'aidaient dans l'inspection des travaux. Un heureux hasard le mit sur la voie de la découverte qui avait échappé au capitaine Caviglia. L'ingénieur Perring, occupé à mesurer la Pyramide, sous la direction du colonel Vyse, trouva, vers le centre de la face septentrionale, l'ouverture du canal nord : on détermina la hauteur de cette ouverture, et, avec cette première donnée, on découvrit facilement sur la face méridionale l'ouverture du canal correspondant. Dès lors il était évident que les canaux qu'on avait jusqu'alors regardés comme des couloirs aboutissant à d'autres appartements n'étaient que des conduits de ventilation destinés à entre-

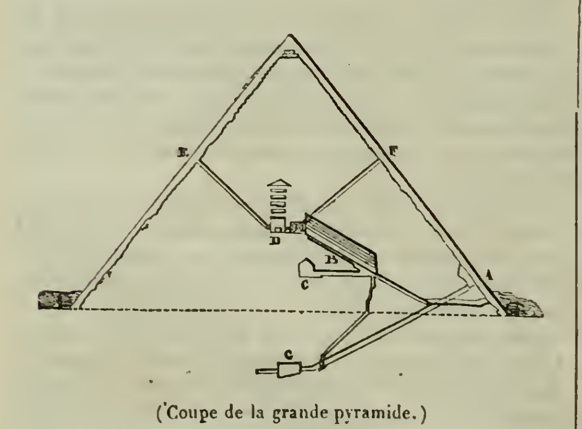
tenir dans la chambre du Roi une température salubre; opinion parfaitement justifiée d'ailleurs par les idées religieuses des Egyptiens, qui, dans leur système, liaient la conservation éternelle des corps à la doctrine de l'immortalité de l'âme. Du reste, les travaux de déblaiement, qui durèrent pendant quatre mois, et furent couronnés d'un plein succès, démontrèrent péremptoirement la vérité de ces conjectures.

Ce premier pas fait, il restait encore à savoir si la chambre du Roi, et la chambre découverte en 1764, par Davison qui lui donna son nom, étaient les seules qui existassent dans la partie centrale du monument. Tout le monde s'accordant à penser que cette seconde chambre avait été ménagée pour préserver la chambre du Roi du tassement qu'aurait infailliblement produit le poids énorme des assises supérieures, et aucun tassement n'ayant été remarqué au plafond de cette deuxième chambre, on pouvait supposer que ce n'était pas la dernière; mais rien n'avait encore démontré la justesse de cette opinion. Après six semaines de travail, le colonel Vyse parvint à percer le granit qui forme le plafond de la chambre de *Davison*, et à s'ouvrir un passage dans une chambre de même dimension qui reçut le nom de *Wellington*. De nouvelles fouilles amenèrent la découverte de trois autres chambres superposées l'une à l'autre, et dont les deux premières, désignées sous les noms de *Nelson* et de *lady Arbuthnoth*, n'offraient rien de remarquable sous le rapport de la construction. La troisième, nommée *chambre de Campbell*, présentait cette particularité, qu'au lieu d'un plafond plat, elle avait un toit incliné analogue à celui de la chambre dite *de la Reine*, circonstance qui, jointe au tassement considérable de ses parois supérieures, indiquait clairement que c'était là le dernier vide ménagé dans l'intérieur de la Pyramide.



(Une vue d'Egypte. — Dessin d'après nature, par M. MARILHAT.)

Sur le premier plan, à gauche, on voit le *Gebel-Mokattam* ou *Mont-Cassé*, qui sert de poudrière; à droite, la citadelle et le commencement du palais de Mehémet-Ali; plus loin, le grand aqueduc qui amène l'eau du Nil au pied de la citadelle, en traversant les ruines de Fostath. On aperçoit aussi la *ville des Tombeaux*, la mosquée d'Amrou, Ghizeh, la plaine où fut livrée la bataille des Pyramides, les trois Pyramides, et à l'horizon la chaîne Libyque.



(Coupe de la grande pyramide.)

A, entrée de la pyramide. — B, grand passage. — C, chambre dite de la Reine. — D, Chambre dite du Roi ou du Sarcophage. — E, F, canaux de ventilation. — G, chambre souterraine.

Jusqu'alors on avait remarqué avec étonnement l'absence totale, dans les Pyramides, de ces signes hiéroglyphiques répandus avec tant de profusion sur tous les monuments égyptiens. Le sarcophage même du prince ne portait aucune trace de dessin ou d'écriture, et l'on en avait conclu que ces monuments avaient été construits avant la formation de la langue hiéroglyphique. Cette opinion est tombée devant la découverte de caractères hiéroglyphiques tracés au pinceau, en couleur rouge, sur plusieurs des pierres qui ont servi à la construction des chambres nouvellement ouvertes. Bien plus, à la forme même de ces signes, il est facile de reconnaître qu'ils ont été écrits d'une manière cursive, et leur explication porte à croire que ce sont de simples signes de reconnaissance faits par les ouvriers employés à la construction. Ainsi il est établi aujourd'hui d'une manière certaine que la construction des Pyramides, attribuée si longtemps à un peuple ignorant encore l'art de traduire sa pensée par l'écriture, est de beaucoup postérieure à l'invention des hiéroglyphes. Enfin on a lu le nom de *Schoufou* plusieurs fois tracé sur les parois de ces chambres; et la présence de ce nom, qui offre avec sa traduction grecque *Chéops* une conformité satisfaisante, semble confirmer le témoignage d'Hérodote, qui, d'après la tradition, désigne ce prince comme l'auteur de la grande Pyramide.

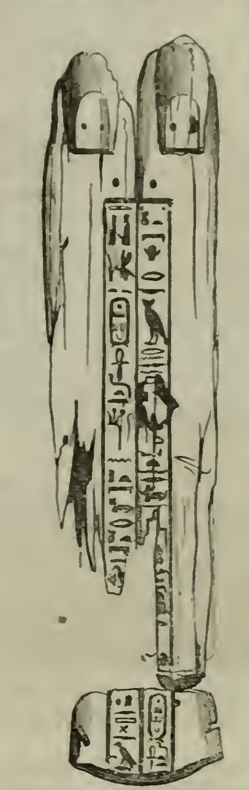
D'autres travaux ont encore mérité au colonel Vyse la

reconnaissance des savants. Bien des hypothèses avaient été émises sur la disposition intérieure des Pyramides, et il en est peu à la vérification desquelles il n'ait courageusement consacré bien du temps et des sommes considérables. Il s'est surtout appliqué à dissiper les doutes qui partageaient les archéologues au sujet du revêtement de la grande Pyramide.

Plusieurs passages des anciens auteurs, et le revêtement que l'on voit aujourd'hui même sur toute la partie supérieure de la deuxième Pyramide, indiquaient suffisamment que, dans l'origine, les assises de la grande Pyramide avaient été recouvertes d'un parement uni; mais quelle était la disposition des pierres qui formaient primitivement cette surface? Une seule partie du monument, celle qui était soustraite aux regards par des décombres, pouvait en offrir des traces. C'est sur ce point que les travaux furent dirigés, et au bout de plusieurs mois, qui furent employés au déblaiement de la partie inférieure, face nord, de la Pyramide, on découvrit à la base et vers le centre de l'édifice deux blocs de revêtement encore en place. La coupe de ces blocs offre la forme d'un trapèze ◺ dont le côté extérieur donne l'angle d'inclinaison de la Pyramide. L'appareil du revêtement est d'une telle perfection, que l'épaisseur de la couche de ciment qui lie entre eux les deux blocs ne dépasse pas celle d'une feuille de papier.

L'ascension au sommet de la grande Pyramide était presque impossible dans l'antiquité. Le petit nombre de ceux qui se livraient à ce périlleux exercice ne le faisaient qu'à prix d'argent et pour l'amusement des voyageurs. Aujourd'hui que le revêtement, insensiblement ruiné, n'existe plus, cette ascension, bien que pénible, n'offre plus de danger; elle est même maintenant assez fréquente pour que certains Arabes n'aient d'autre métier que celui de la rendre plus facile aux Européens en leur prêtant le secours de leur agilité et de leurs bras.

La plate-forme qui termine la grande Pyramide est aujourd'hui large de 6 mètres carrés; elle n'était pas, dans l'origine, d'une dimension aussi considérable. Sa largeur n'était, en 1638, selon le témoignage d'un auteur qui l'avait mesurée, que de 12 pieds. Les données intermédiaires suivent un ordre assez régulier d'augmentation dans la largeur de cette surface, tandis que le nombre des assises diminue dans la même proportion; de 1647 à 1690, on en trouvait 208; en 1763, on en comptait 206; en 1800, il n'y en avait plus que 203, et aujourd'hui on n'en compte plus que 202; ce qui prouve incontestablement que les assises supérieures ont graduellement disparu sous les efforts des Arabes qui en détachent continuellement des pierres et les font rouler du haut en bas.


(Débris du cercueil du roi memphite Mycérinus, découverts par le colonel Vyse dans la troisième Pyramide.)

Le voyageur, parvenu au sommet de ce gigantesque monument, est complétement dédommagé des fatigues de l'ascension par le spectacle imposant qui s'offre à ses regards. D'un côté, le Caire et les minarets de ses trois cents mosquées dorés par un soleil brûlant; de l'autre, le groupe des Pyramides jetées comme autant d'îles dans cette immense mer de sable; ici la Nécropole et ses mille tombeaux; là le Nil et sa fertile vallée; enfin la chaîne Libyque : tel est le tableau que l'œil embrasse avec admiration, parfois à travers des nuées de vautours poussant des cris rauques et se pressant autour de la Pyramide comme autour d'une ruche immense.



(Plate-forme de la grande Pyramide, le Chéops. — Dessin de M. Karl Girardet fait après une ascension de cette Pyramide en 1841.)

La grande Pyramide n'a pas été seule explorée par le colonel Vyse. La troisième, dite *Pyramide de Mycérinus*, moindre en dimension que celles de *Chéops* et de *Chéphren*, est beaucoup plus richement construite. L'extérieur en était recouvert autrefois de granit rose de Syène, dont on distingue encore des débris au pied de l'édifice. Les nouvelles fouilles ont appris que les Arabes y avaient pénétré comme dans les deux premières. En effet, quand

les explorateurs entrèrent dans la grande chambre, ils trouvèrent au-dessous d'une grande quantité de décombres, et près de l'ouverture d'un passage incliné qui communique avec la chambre sépulcrale, le morceau qui forme la partie inférieure du cercueil. Les autres parties furent aussitôt après trouvées au même lieu avec des os et une grande quantité d'enveloppes de momie de couleur jaune. On ne put découvrir aucune autre partie du cercueil ou des os; on examina de nouveau avec le plus grand soin les décombres qui avaient été préalablement enlevés de la chambre, lorsqu'on y trouva les débris du cercueil et les enveloppes de momie; mais on ne put en tirer rien de plus, quoiqu'on eût soumis toutes les autres parties de la Pyramide à une minutieuse exploration; or, de ce que les os et les débris du cercueil avaient été trouvés ensemble, il parut résulter la preuve que le cercueil avait été apporté en ce lieu, qu'on l'y avait ouvert, et que les profanateurs, peu soucieux des documents archéologiques offerts par ce monument, s'étaient contentés d'enlever les objets précieux qu'il contenait sans doute.

La découverte de ce cercueil, que M. Charles Lenormant, membre de l'Institut, a le premier fait connaître en France, est, sans contredit, le résultat le plus remarquable des travaux du colonel Vyse. Ce qu'il y a d'important dans le fait qu'il a révélé à la science, ce n'est pas la présence d'une momie dans la Pyramide: on ne doutait pas que les Pyramides n'eussent été spécialement et uniquement consacrées à des sépultures illustres; mais le cercueil trouvé dans la troisième Pyramide offre, dans une inscription hiéroglyphique tracée sur les planches qui le formaient, le nom d'un roi.

Manéthon, dans la liste qu'il nous a laissée des rois d'Egypte, donne pour successeur à *Souphis II*, auteur de la deuxième Pyramide, *Menchérès*, prince dont il est facile de reconnaître le nom légèrement altéré dans celui de *Mycérinus*, cité par Hérodote et Diodore; or, en appliquant à la lecture de l'un des cartouches du débris la méthode de Champollion, on obtient le mot *Menkaré*.

Ainsi se trouverait confirmée aujourd'hui cette chronologie de Manéthon regardée si longtemps comme absurde; ainsi paraîtrait établie l'existence, au quarantième siècle avant l'ère chrétienne, d'un peuple assez avancé dans la civilisation pour exprimer ses pensées par des signes déterminés et élever des monuments qui font encore, après six mille ans, l'admiration du monde entier.

En présence d'une révélation si inattendue, à la seule pensée d'une antiquité si reculée, l'imagination s'arrête confondue. Et quel serait ce monument, seul témoin d'un âge auquel l'esprit ne se reporte qu'avec une sorte d'hésitation? Deux planches mutilées, attachées par de mauvais clous de bois, et échappées à la destruction, grâce au dédain d'un pillard arabe!

ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

(Premier article.)

Parmi les études géographiques, celle qui se rapporte au relief du sol est sans contredit l'une des plus fécondes en applications utiles; elle intéresse la stratégie, le commerce, l'industrie, l'établissement des routes, des canaux, des chemins de fer, la médecine même et beaucoup d'autres sciences: aussi depuis quelques années a-t-on compris la nécessité de prêter une attention particulière à cette importante division de la géographie. Les progrès de la géologie ont surtout beaucoup contribué à ceux de la topographie. Nous avons déjà eu occasion de signaler plus d'une fois cette sorte de solidarité des connaissances humaines, qui fait qu'un pas d'une d'elles en avant détermine infailliblement un mouvement chez les autres, et accélère leur marche.

Le premier travail topographique vraiment considérable est sans contredit la carte de France entreprise en 1750 par Cassini III et IV, et terminée en 1787 (voyez 1842, p. 248). C'est une date pour l'histoire de la science. Cette carte, gravée à l'échelle de $\frac{1}{86400}$, se compose de 182 feuilles dont la réunion forme une surface de 36 pieds carrés. Elle donne autant de détails que le comporte son genre, qui n'est que semi-topographique. Sous Louis XVI, on remarque la carte des chasses dressée par Berthier; sous la république et l'empire, la création du corps des ingénieurs-géographes des camps et armées « porta l'art de lever et de dessiner les cartes au plus haut degré de perfection. » La magnifique carte des Alpes de Bacler d'Albe signale cette nouvelle époque. Le Dépôt de la guerre a depuis lors publié un grand nombre de cartes toutes fort remarquables, dressées par ses ingénieurs et gravées par les maîtres et les élèves graveurs qui sont attachés à cette importante institution.

L'œuvre topographique par excellence de notre siècle est la carte de France commencée sous la restauration. Commencée par les ingénieurs-géographes, elle est continuée aujourd'hui par les officiers du corps d'état-major. Elle est à l'échelle de $\frac{1}{80000}$e, et compte déjà 80 feuilles (voy. 1842, p. 11). Il est difficile d'imaginer que d'ici à longtemps il soit possible de faire mieux et d'obtenir de plus brillants résultats. Nous devons citer encore la carte de Morée.

L'impulsion donnée par Cassini ne se fit point sentir seulement en France; elle se communiqua bientôt à l'étranger, et tous les souverains de l'Europe voulurent, à l'instar de Louis XV, avoir la carte de leurs Etats. De grands travaux furent entrepris; mais on peut affirmer qu'il n'en est aucun qui surpasse ou même égale les œuvres topographiques que nous venons d'indiquer.

En même temps que la topographie et la gravure publiaient de grands ouvrages, la méthode géographique se perfectionnait. Buache, sous Louis XV, reprenait l'œuvre interrompue de Strabon en créant l'étude de la géographie physique. Ses contemporains apprécièrent peu l'importance de cette réforme. On sait en quoi consiste l'enseignement de la géographie en général: en une sèche nomenclature de noms de provinces et de capitales. Buache avait étudié le relief du sol, les divisions naturelles du globe. Après lui, Chappe d'Auteroche et Lacroix, continuant son œuvre, avaient rendu plus géométrique l'étude du relief du globe. Parmi les hommes qui avaient étudié la géographie d'après cette méthode toute rationnelle, on doit citer en première ligne Napoléon, qui a su tirer pour les plans de campagne tant de résultats de ses connaissances en géographie positive, et qui, à son tour, a fait faire à la science un progrès immense en écrivant un chef-d'œuvre, la *Description de l'Italie* (t. III des Mémoires de Gourgaud et Montholon).

Quelques uns des généraux de l'empire, en écrivant leurs Mémoires, ont aussi donné des descriptions précieuses. Je citerai surtout les généraux Foy et Suchet pour leurs études géographiques de l'Espagne; le général Pelet pour la géographie de l'Autriche. Mais parmi les livres qui se distinguent entre tous, il faut signaler surtout le Mémorial du Dépôt de la guerre. Les nombreux Mémoires de cet important recueil se distinguent par une science sérieuse, fruit des observations d'un grand nombre d'officiers des armées impériales: entre autres, je signalerai la géographie du bassin du Danube, modèle dans ce genre. Pourquoi donc tous ces travaux, tous ces résultats restent-ils sans profit pour l'instruction générale? A l'exception de l'enseignement géographique de l'école militaire, pourquoi donc la géographie positive est-elle partout négligée? Pourquoi donc, par cette insouciance, laisser aux étrangers le soin de vulgariser et l'avantage facile de s'approprier pour ainsi dire toutes nos découvertes?

Nous nous proposons d'esquisser dans une série d'articles

et de gravures la description du relief de l'Europe, avec l'espérance de contribuer ainsi, pour notre faible part, à répandre la connaissance des meilleurs ouvrages spéciaux sur cette partie de la science publiés soit en France, soit dans les autres pays. *La suite à une autre livraison.*

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 42.)

Dames (Paix des), surnom donné à la paix conclue, le 5 août 1529, entre François Ier et Charles-Quint, parce qu'elle fut négociée et signée uniquement d'un côté par Louise de Savoie, mère du roi de France, et de l'autre par Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas et tante de l'empereur.

Dévolution (Guerre de la). C'est la guerre que Louis XIV déclara à l'Espagne en 1667, et qui fut terminée en 1668 par le traité d'Aix-la Chapelle. Philippe IV, roi d'Espagne, étant mort en 1665, Louis, qui avait épousé la fille de ce prince, revendiqua, au nom de sa femme, le duché de Brabant, la seigneurie de Malines, la Gueldre supérieure, l'Artois, le Cambrésis, le duché de Luxembourg, la Franche-Comté et une partie de la Flandre. Il alléguait la loi civile des Pays-Bas, connue sous le nom du *Droit de dévolution*, par laquelle, en effet, sa femme, fille aînée de Philippe, devait succéder dans ces États de préférence au fils cadet, si toutefois l'on pouvait détourner une loi de son application civile pour lui donner une application politique. Louis XIV entra en campagne en 1667, et conquit successivement en peu de semaines la Flandre française et la Franche-Comté. A la paix, il ne garda que la première de ces deux provinces.

Dragonnades. C'est le nom dont on a flétri les persécutions exercées contre les huguenots dans la seconde moitié du règne de Louis XIV, pour les amener à changer de religion. On les a appelées ainsi, parce que les dragons en furent les principaux instruments.

Par une lettre datée du 18 mars 1681, Louvois annonça à l'intendant du Poitou, Marillac, que, suivant la volonté du roi, il envoyait dans sa province un régiment de cavalerie. « Sa Majesté trouvera bon, disait-il, que le plus grand nombre des cavaliers et officiers soient logés chez les protestants; mais elle n'estime pas qu'il les y faille loger tous... Si suivant une répartition juste les religionnaires en devaient porter dix, vous pouvez leur en faire donner vingt. »

Après de tels ordres, Marillac, qui d'abord avait montré quelque modération, ne garda plus aucune mesure. Lorsque les dragons arrivèrent, il les fit passer par les bourgs et les villes où il y avait le plus de huguenots, et ne les logeait que chez eux quatre à quatre, cinq à cinq, même chez les plus pauvres et chez les veuves. Les curés les suivaient dans les rues en criant : « Courage, messieurs, c'est l'intention du roi que ces chiens de huguenots soient pillés et saccagés. » Ainsi stimulés, les dragons entraient dans les maisons l'épée haute, en criant : *Tue! tue!* afin d'effrayer les femmes, devant lesquelles ils tenaient les propos les plus infâmes. Ils se faisaient livrer par de mauvais traitements tout ce qui avait quelque valeur, et détruisaient ce qu'ils ne pouvaient emporter. Les plaintes que ces excès soulevèrent partout parvinrent jusqu'au roi, qui eut honte d'avoir été si bien servi, et les dragonnades furent suspendues pendant quelques années. Elles recommencèrent en 1684, et eurent surtout pour théâtre le Béarn qui était presque entièrement protestant; là elles dépassèrent tout ce qui s'était fait jusqu'alors. Nous en empruntons les détails à une histoire contemporaine de l'Edit de Nantes. « Parmi les secrets que l'intendant du Béarn, Foucaut, apprit aux gens de guerre pour dompter leurs hôtes, il leur commanda de faire veiller ceux qui ne voudraient pas se rendre à d'autres tourments. Les soldats se relayaient pour ne pas succomber eux-mêmes au supplice qu'ils faisaient souffrir aux autres. Le bruit des tambours, les blasphèmes, les cris, les fracas des meubles qu'ils brisaient ou qu'ils jetaient d'un côté à l'autre, l'agitation où ils tenaient ces pauvres gens pour les forcer à demeurer debout et à ouvrir les yeux, étaient les moyens dont ils se servaient pour les priver de repos. Les pincer, les piquer, les tenailler, les suspendre avec des cordes, leur souffler dans le nez la fumée du tabac, et autres cruautés, étaient le jouet de ces bourreaux, qui réduisaient par là leurs hôtes à ne savoir ce qu'ils faisaient, et à promettre tout ce qu'on voulait pour se tirer de ces mains barbares. Encore que le plus fort de leur étude et de leur application fût de trouver des tourments qui fussent douloureux sans être mortels, bien des malheureux succombèrent. »

Ces persécutions, qui s'étendirent dans tout le Midi, eurent d'abord pour résultat la conversion en masse du Béarn, puis bientôt après, des révoltes sans cesse renaissantes suivies d'amnisties et de supplices. Pas une voix à la cour, hormis celle de Fénelon, ne s'éleva en faveur des malheureux protestants; et madame de Sévigné elle-même écrivait à sa fille cette phrase étrange, écho fidèle de l'aveuglement et de la passion qui égarait les meilleurs esprits : « *Les dragons ont été de bons missionnaires jusqu'ici.* Les prédicateurs qu'on envoie rendront l'ouvrage parfait. » (Voy. Camisards.)

LES MYSTÈRES.

Sur l'autorité de Boileau (1), on attribue généralement à des pèlerins venus de la Terre-Sainte, vers le commencement du quinzième siècle, la création du théâtre en France et l'invention des *Mystères*, drames dont les sujets étaient empruntés aux saintes écritures et aux légendaires. Mais il paraît bien démontré aujourd'hui que des représentations théâtrales de diverses espèces avaient précédé les *Mystères*, qui, eux-mêmes, étaient certainement en faveur dans le royaume dès le commencement du quatorzième siècle (2). L'érudition moderne a cherché à établir que le théâtre avait existé presque de tout temps en France. Suivant un ingénieux auteur, à peine l'Eglise était-elle parvenue à détruire entièrement les jeux anciens des cirques et des théâtres, que l'imagination dramatique renaissait déjà dans les couvents, dans les châteaux, sur les places publiques et dans les campagnes; on en trouve la preuve écrite dans les drames composés du cinquième au onzième siècle, et dans les récits contemporains où se peint vivement une constante avidité des différentes classes de la société, pendant toute la durée du moyen-âge, pour les plaisirs de la scène.

Les *Mystères*, forme dramatique déjà sensiblement perfectionnée sous certains rapports, semblent avoir eu pour origine la célébration de quelques grandes fêtes religieuses qui, suivant l'expression de Fontenelle, se représentaient dans les églises; par exemple, les fêtes des *rois*, des *ânes*, des *fous* et des *innocents*. L'abbé de La Rue émet l'opinion que des représentations de *Mystères* avaient eu lieu chez

(1) Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière,
En public, à Paris, y monta la première,
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.

(2) L'*Histoire littéraire*, le savant ouvrage de M. Magnin, les curieuses recherches de M. le conseiller Taillandier, etc.

les Normands et les Anglo-Normands, longtemps avant de s'introduire à Paris : il cite le mystère de la *Pentecôte*, joué à Chester en 1327, et celui de la *Naissance de Jésus-Christ*, à Bayeux, en 1350. Toutefois on sait qu'à Paris, en l'année 1313, Philippe-le-Bel donna, au roi d'Angleterre Edouard II, une fête somptueuse, dans laquelle le peuple représenta plusieurs scènes religieuses, tantôt la gloire des bienheureux, et tantôt la peine des damnés.

Aucun document authentique ne permet, du reste, d'attribuer ou de refuser à des pèlerins venus de Terre-Sainte, l'honneur équivoque d'avoir importé en France les mystères. Il est seulement constant que le roi Charles VI, après avoir assisté à Saint-Maur, près Vincennes, aux représentations d'un mystère ayant pour titre la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*, accorda aux acteurs des lettres-patentes en date du 4 décembre 1402 : ces acteurs, qui étaient, non des pèlerins, mais de paisibles bourgeois de Paris, se firent appeler *Confrères de la Passion*, et ouvrirent dans la rue Saint-Denis un théâtre public.

La forme des théâtres sur lesquels on représentait les Mystères, soit en plein air, soit dans l'intérieur d'une salle, était presque toujours la même. Plusieurs échafauds étaient disposés en étages, et chacun d'eux servait à une scène différente. Ainsi, dans le sujet le plus ordinaire, la Passion, l'échafaud le plus élevé représentait le paradis ; les autres figuraient diverses parties de la ville de Jérusalem, le palais d'Hérode, la maison de Pilate, etc. Aux deux côtés du théâtre étaient des gradins sur lesquels les acteurs s'asseyaient lorsqu'ils avaient joué leur scène ; jamais ils ne disparaissaient aux yeux des spectateurs : ceux qui se taisaient étaient réputés absents. Le dessous du théâtre représentait l'enfer : on y communiquait par une gueule de dragon qui s'ouvrait et se fermait pour le passage des diables. C'était une réminiscence du théâtre antique.

Quelque grossière que fût cette mise en scène, un si grand nombre d'échafauds constituait une sorte de magnificence scénique connue seulement dans les grandes villes. On peut juger de la simplicité ordinaire des théâtres par l'apparence de celui représenté dans notre gravure, d'après un tableau de Van-Bons. Ces témoignages empruntés à la peinture sont doublement précieux : ils sont rares et irrécusables.

A l'entrée d'un village, des comédiens de campagne



(Apprêts pour la représentation d'un mystère, d'après un tableau de Van-Bons, peint en 1580.)

appellent les habitants à la représentation d'un mystère. Un d'eux suspend au-dessus de l'avant-scène l'image de la Sainte-Vierge. Les acteurs sont mêlés aux spectateurs : on y distingue, entre autres personnages, la sainte dont le martyre est probablement le sujet de la pièce, un moine, le tyran, le diable, le *comique* ou le fou de la troupe, qui fait faire place devant les tréteaux en chassant avec un fléau de laine quelques spectateurs trop empressés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CÉPHALONIE.



(Vue de Kaligata, dans l'île de Céphalonie. — Gravure de M. Best.)

Céphalonie est la plus grande des îles semées sur la mer Ionienne. Le soleil d'Orient inonde et féconde de ses rayons cette terre privilégiée qui récompenserait généreusement les soins d'un peuple agriculteur. Mais les quatre-vingt mille habitants de Céphalonie se livrent exclusivement à la pêche, et échangent les produits qu'ils en retirent contre ceux de la Morée. Il fut un temps où la puissance maritime de Céphalonie était considérable : ses ports contenaient environ cent cinquante vaisseaux, dont cinquante au moins étaient armés. Comme toutes les anciennes possessions de la Grèce et de Rome, cette île, où les longues paix auraient eu tant de charmes, agitée sans cesse, a éprouvé bien des vicissitudes, et au milieu de luttes sanglantes a souvent changé de maîtres et de nom. Strabon prétend qu'elle s'est appelée d'abord *Cheffo* ou *Kefali ;* Pline la nomme *Melania ;* Virgile, *Samo* ou *Samos ;* d'autres enfin, *Dulichium.* Suivant Pausanias, l'île fut conquise sur les aborigènes par Céphale, et, suivant Strabon, seulement par ses quatre fils, qui donnèrent leurs noms aux quatre villes principales ; *Palis*, *Samos*, *Kram* et *Pronos.* De son côté, Pline raconte que ce fut une compagnie de Curètes qui, la première, vint s'établir sur les plages désertes de cette souveraine de l'Archipel.

Après avoir dépassé Corfou, on découvre un golfe magnifique à l'entrée duquel est située *Lixuri* (l'ancienne *Dulichium*). De l'autre côté du golfe, s'élève la ville qui sert aujourd'hui de siége au gouvernement. Elle a changé son nom de *Kram* en celui d'*Argostoli*, depuis le passage de Jason et des Argonautes, qui s'y reposèrent quelque temps en allant à la conquête de la Toison-d'Or. Marc-Antoine exilé entreprit dans l'île la fondation d'une ville où il devait faire sa résidence ; mais il fut rappelé sur ces entrefaites, et *Petulia* resta inachevée. A la division de l'empire, Céphalonie échut en partage aux empereurs d'Orient. Ils la conservèrent jusque vers l'an 982. Lorsque Genséric et les Vandales envahirent la Grèce, l'île entière fut ravagée. Depuis, elle eut à souffrir plusieurs fois des agressions des Sarrasins pendant les croisades. Les chrétiens y trouvèrent quelquefois un refuge contre leurs ennemis et contre les tempêtes. Quand Beaudouin fut élu empereur de Constantinople, il assigna des fiefs aux chefs des croisés qui l'avaient aidé à conquérir la Terre-Sainte. Céphalonie échut

à Galus de Tarente en 1215. Galus se déclara tributaire de Venise, dont la puissance maritime, à cette époque, brillait du plus vif éclat. Le comte napolitain de Tocchi acheta l'île, qui tomba enfin au pouvoir des Vénitiens en 1479. La domination des Vénitiens sur l'Archipel a été en général déplorable. Les provéditeurs vendaient les places dont ils disposaient. On allait du continent en Ionie, comme autrefois nos commerçants allaient dans les colonies du nouveau monde, pour faire fortune en peu de temps. Les mœurs des dominateurs étaient devenues celles des indigènes, et on trouvait à Céphalonie des bravi qui, comme à Venise, mettaient leur stylet mercenaire au service de toutes les haines. Malgré ce relâchement des mœurs, les Céphaloniens ont montré depuis qu'ils n'étaient pas tout-à-fait indignes de leurs pères, ces éternels alliés des Grecs dans leurs guerres homériques. Prise par les Turcs, reprise par les Vénitiens, tour à tour occupée par les Français et les Russes, puis encore par les Français et les Anglais, Céphalonie avait salué de ses acclamations l'ère de liberté que lui promettait enfin le protectorat de la France. Mais ses espérances ont été déçues : aujourd'hui elle est au pouvoir des Anglais.

L'île de Céphalonie présente au voyageur de charmantes perspectives. En s'éloignant des bords de la mer, on retrouve çà et là les traces d'une végétation puissante : les plaines sont toutes fertiles, des forêts couvrent les flancs des montagnes jusqu'à leurs cimes, de gracieux villages laissent entrevoir de loin en loin leurs blanches maisonnettes au sein de berceaux de feuillage. *Kaligatà*, représenté dans notre gravure, est l'un de ces bourgs, qui sont au nombre de vingt-cinq ou vingt-six. Le dôme de son couvent moitié chrétien et moitié grec s'élève entre deux collines verdoyantes que sépare un ruisseau quelquefois tumultueux comme un torrent, plus souvent paisible. Au loin on voit *Ennéïos*, sur lequel un temple avait été dédié à Jupiter. Du haut de ce mont élevé, le regard embrasse un spectacle magique : ici Zante, où dorment les restes de l'amie de Cicéron, Tertia Antonia ; au-dessous Leucade, célèbre par la mort de Sapho; là Ithaque, patrie d'Ulysse et de la sage Pénélope, et dans l'éloignement l'Achaïe.

LE COMTE DE SURREY.

Le premier poëte qui, en Angleterre, commença à imiter les formes de la poésie italienne, et fut, à ce titre, dans son pays, le promoteur de la renaissance, brilla à la fin du règne de Henri VIII. Il s'appelait Henri Howard, comte de Surrey, était fils et petit-fils de ministres, et frère de cette Catherine Howard qui ceignit la couronne pour la livrer au bourreau avec sa tête. Il avait été élevé à Windsor avec Henri Fitz-Roy, duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII, et fit en sa compagnie, à l'âge de quinze ans, ce grand voyage d'Europe que les Anglais ont toujours regardé comme le complément nécessaire de l'éducation. Si jeune, il reçut néanmoins une vive impression de la poésie italienne, dont il naturalisa les rhythmes dans la Grande-Bretagne. Mais non content de transporter dans sa langue les mesures que les Italiens avaient empruntées aux Provençaux, il imita même celles qu'ils avaient dérobées à l'antiquité ; il leur prit le vers blanc, rejetant comme eux l'ornement gothique de la rime, et se fiant à la cadence naturelle d'une langue qui, pour n'avoir pas la mélodie des idiômes, avait puisé dans ceux de la Germanie le principe d'une harmonie originale et puissante.

Il ne se borna pas à reproduire le système poétique de l'Italie, il en renouvela les passions qu'il poussa, il est vrai, à des extrémités singulières. Epris d'une dame qu'il a célébrée sous le nom de Géraldine, et qu'on croit avoir été de la famille irlandaise des Fitz-Gérald, il lui adressa des sonnets que les Anglais comparent à ceux de Pétrarque. Puis, le chevalier normand reparaissant dans le poëte italien, il parcourut l'Europe la lance à la main, comme Amadis, soutenant envers et contre tous l'incomparable beauté de sa dame. A Florence, où il prétendait avoir découvert le berceau des ancêtres de sa belle, il fit défier publiquement en combat singulier tout chrétien, juif, Turc, Sarrasin ou cannibale, qui ne reconnaîtrait pas la supériorité de Géraldine. S'il en faut croire un tableau demeuré en la possession de sa famille, le combat eut lieu en présence du grand duc de Toscane, et le comte de Surrey fut vainqueur.

De retour en Angleterre, il y renouvela la gloire des antiques tournois en même temps qu'il y déployait l'éclat de la poésie nouvelle. La part qu'il prit aux guerres d'Ecosse et de France acheva de le désigner à l'admiration de ses compatriotes et à la jalousie du roi. Chevalier le plus brillant du royaume, il approchait le trône de si près qu'il fut soupçonné de le convoiter en aspirant à la main de la princesse Marie, et en entretenant des relations avec le cardinal Pole. Henri VIII ne put souffrir, à ce qu'il paraît, la pensée d'avoir pour successeur un homme si accompli : il le fit saisir et l'impliqua dans le procès intenté à la reine sa sœur. Le comte de Surrey périt par la hache, n'ayant pas encore trente ans, huit jours avant la mort du roi, qui offrit ainsi pour dernière victime à ses sombres passions la plus noble tête qu'il pût encore trouver debout dans son royaume. Se voyant mourir à la fleur de l'âge, jetant à travers les barreaux de sa prison un dernier regard sur les campagnes de Windsor, où sa jeunesse s'était écoulée parmi les fêtes, le poëte adressa à la vie de touchants adieux. Les strophes où il exprima ses regrets, mélodieuses, tendres, suaves, peuvent encore aujourd'hui, malgré l'archaïsme de leur style, être citées parmi les bons morceaux de la poésie anglaise. En voici la traduction :

En une prison cruelle comment as-tu pu, hélas! te changer pour moi, superbe Windsor, où, insouciant et heureux, j'ai passé les années de ma jeunesse avec le fils du roi, dans des fêtes comme n'en virent jamais à Troie les enfants de Priam?

Est-il ici un lieu qui ne me rappelle de doux souvenirs? Cours vastes et ombragées, où nous jouions ensemble, tenant toujours nos yeux fixés sur la tour des Dames, et poussant de faciles soupirs arrachés par l'amour!

Magnifiques demeures, brillantes ladies, danses toujours trop courtes, longues conversations pleines de délices, où s'ajoutaient aux paroles des regards qui auraient attendri des tigres, où souvent nous avons plaidé la cause l'un de l'autre!

Jeu de paume où, les bras nus, nous lancions la balle avec des yeux enflammés qui cherchaient ceux de nos dames rangées sur les créneaux du château!

Avenues sablées où, attachant au casque des rubans qui nous étaient chers, montés sur des chevaux fringants, avec des cœurs amis, mais avec un visage terrible, comme si l'un devait détruire l'autre, souvent nous avons combattu à l'épée et au javelot!

Secrets bocages, que souvent nous faisions résonner de nos douces plaintes, auxquels nous apprenions le nom de nos dames, chantant les grâces que nous en recevions, quelle espérance nous avions de réussir, ou quelle crainte d'être remis à longtemps!

Sauvages forêts, bois couverts de verdure, où, la bride lâchée, sur nos coursiers légers, haletants, aux cris des meutes, au bruit des joyeux propos, nous avons chassé le cerf timide et nous l'avons forcé!

Salles aujourd'hui vides, qui chaque nuit abritaient notre sommeil, et qui, hélas! rappellent dans mon cœur notre douce union; heureux songes, paisible lit de repos!

Intimes pensées échangées avec tant de sincérité, folâtres entretiens, continuelle succession de plaisirs, amitié jurée, gardée fidèlement, doux passé, temps de nos soirées d'hiver!

Ah! tous ces souvenirs font refluer le sang vers mon cœur; les pleurs inondent mon visage, les sanglots étouffent ma poitrine; et à peine ai-je repris un peu de calme qu'aussitôt je recommence ma plainte :

O lieu de félicité, dont l'aspect double tous mes malheurs! oh! dis-moi où est mon noble compagnon, que si longtemps tes murailles m'ont vu presser dans mes bras, cher à tous, plus cher à moi qu'à tout autre?

Hélas! l'écho seul me répond! pour tromper ma tristesse, il me renvoie mes stériles plaintes. Ainsi dans le lieu où j'ai joui de tant

de liberté et de tant de biens, je languis prisonnier et délaissé ; et pour bannir la cruelle pensée de ma captivité, je n'ai d'autre recours que la pensée plus cruelle encore de la mort de mon ami.

L'homme est une créature centrale entre les animaux, c'est-à-dire la forme la plus parfaite, qui réunit les traits de tous dans l'abrégé le plus complet.

HERDER.

LA FÊTE DES VIGNERONS,

A VEVEY.

Il existe à Vevey, la seconde ville du canton de Vaud, une société connue sous la dénomination d'*Abbaye des Vignerons*, qui, depuis un temps immémorial, consacre ses travaux à l'amélioration de la culture de la vigne. Sa devise est : *Ora et labora* (prie et travaille). Chaque printemps et chaque automne, elle envoie des experts faire une visite générale de toutes les vignes du district, et, sur leur rapport, elle décerne en prix, aux plus habiles et aux plus industrieux vignerons, des couronnes, des médailles, des serpes et des outils d'honneur. De plus, pour se conformer à une ancienne coutume, peut-être d'une origine païenne, elle célèbre cinq ou six fois par siècle une fête qui s'appelle la *Fête des Vignerons*.

Quelques historiens prétendent que les religieux du couvent de Haut-Cret défrichèrent les rocs buissonneux de La Vaux, et les terres, alors incultes, des environs de Vevey, pour y implanter ce bois tortu dont le fruit ne serait que salutaire, si l'intempérance n'en faisait pas un déplorable abus. Voulant récompenser les vignerons de leurs labeurs, les moines de Haut-Cret avaient coutume de les rassembler à Vevey, chaque année, à l'époque des vendanges, et leur accordaient le plaisir d'une procession par la ville, procession accompagnée de chants sacrés et profanes, en patois du pays, dans laquelle les cultivateurs portaient leurs instruments aratoires, et qui était suivie d'un banquet où l'on n'épargnait pas le vin. Mais, dit Ebel, il est à peu près certain que la Fête des Vignerons date de plus loin que les ordres religieux.

Ces détails peu circonstanciés sur son origine sont les seuls que la tradition nous ait transmis, parce qu'un violent incendie, qui dévora, en 1688, plus des deux tiers de la ville de Vevey, détruisit aussi les archives de l'Abbaye des Vignerons, à l'exception d'un manuel portant la date de 1647, et d'une coupe de Bacchus ornée des écussons des abbés, avec le millésime 1618.

Peu à peu, dans la célébration de la fête, on s'écarta de la simplicité primitive, et de nouveaux ornements y furent incessamment ajoutés. Les cotisations des membres nombreux qui se firent agréger à la société, et probablement aussi les dons volontaires, permirent de déployer plus de luxe et de pompe. Bacchus sur son tonneau, Palès, Cérès, figurèrent successivement dans la cérémonie, portés en procession comme divinités symboliques. En 1797, la Fête des Vignerons fut très brillante ; elle le fut aussi en 1819 (le 5 août), après une interruption de vingt-deux ans, causée tant par les événements politiques qui ébranlèrent l'Europe, que par une suite d'années calamiteuses. En 1833, les 8 et 9 août, elle fut célébrée avec plus d'éclat encore et de magnificence. Vingt mille spectateurs environ assistèrent à cette cérémonie, mélange bizarre de traditions mythologiques, de pratiques chrétiennes, de vieilles coutumes, de danses, de chants, de banquets et de représentations dramatiques dans lesquelles figuraient au-delà de sept cents acteurs, tous costumés d'une manière élégante et convenable aux rôles qui leur étaient assignés.

Les conseils de la société, pour récompenser les vignerons les plus distingués, procèdent de la manière suivante. Une commission, assistée de deux vignerons experts, dont les vignes ne sont pas soumises à la visite, inspecte régulièrement, comme on l'a vu plus haut, les vignes deux fois au moins par année, c'est-à-dire aux époques les plus importantes, après la taille et après l'effeuillaison. Les succès des vignerons sont impartialement constatés et notés. Les deux d'entre eux qui, pendant neuf ans, en ont obtenu le plus, sont décorés, à la fête, de la couronne et d'une médaille d'honneur. Sur vingt-six autres vignerons que l'état prospère de la société permet de récompenser, ceux qui, pendant six ans, sont le mieux notés, reçoivent une médaille d'honneur accompagnée d'une prime. Ceux enfin qui ont obtenu le plus de succès pendant les trois dernières années, reçoivent seulement des primes. Il est indispensable, pour être récompensé, qu'à l'intelligence et au travail, le vigneron joigne la moralité. Pendant l'intervalle d'une fête à l'autre, le conseil décerne, tous les trois ans, des primes aux vignerons qui se sont le plus distingués dans l'art de cultiver la vigne durant cet espace de temps.

La cérémonie commence d'ordinaire par la distribution des couronnes. A la fête de 1833, le 8 août, dès sept heures du matin, toute la procession se dirigea dans l'ordre suivant, au bruit des salves d'artillerie, dans l'enceinte où devait avoir lieu la distribution.

ORDRE DE PARADE.

PREMIÈRE DIVISION. *Conseil, bergers et jardiniers.* — 4 tambours et fifres ; 12 musiciens ; officiers et soldats (un détachement avec un drapeau aux couleurs fédérales) ; le drapeau de la société ; le hoqueton de la société ; 2 vignerons distingués ; 2 vignerons couronnés, accompagnés de deux jeunes vignerons portant un cerceau au-dessus de leur tête ; M. l'abbé ; le Conseil ; le secrétaire et le connétable de la société ; les adjudants ; le jardin des bergères bleues, conduit par neuf bergers ; 4 musiciens, violons et flûtes ; le commandant des bergers ; jeunes bergères avec des guirlandes de fleurs ; le porteur du bouquet ; 8 bergers avec leurs bergères ; 4 bergers conduisant quatre moutons ; 8 jardiniers ; 8 jardinières.

DEUXIÈME DIVISION. *Troupe de Palès.* — 31 musiciens ; chef de la division ; 2 canéphores portant des encensoirs ; 2 canéphores portant une corbeille de fleurs ; 4 canéphores portant l'autel ; 2 canéphores portant une corbeille de fleurs ; la prêtresse de Palès ; 2 canéphores portant l'encens ; la déesse Palès portée par quatre nymphes ; 12 faucheurs avec leurs faux ; 12 faneuses avec leurs râteaux ; 1 char de foin sur lequel sont quatre jeunes faneuses.

TROISIÈME DIVISION. *Les vachers.* — 2 cornets des Alpes ; 6 vaches conduites par six bouviers ; 6 vachers ou armaillers ; une servante ; 1 char conduisant les ustensiles d'un chalet.

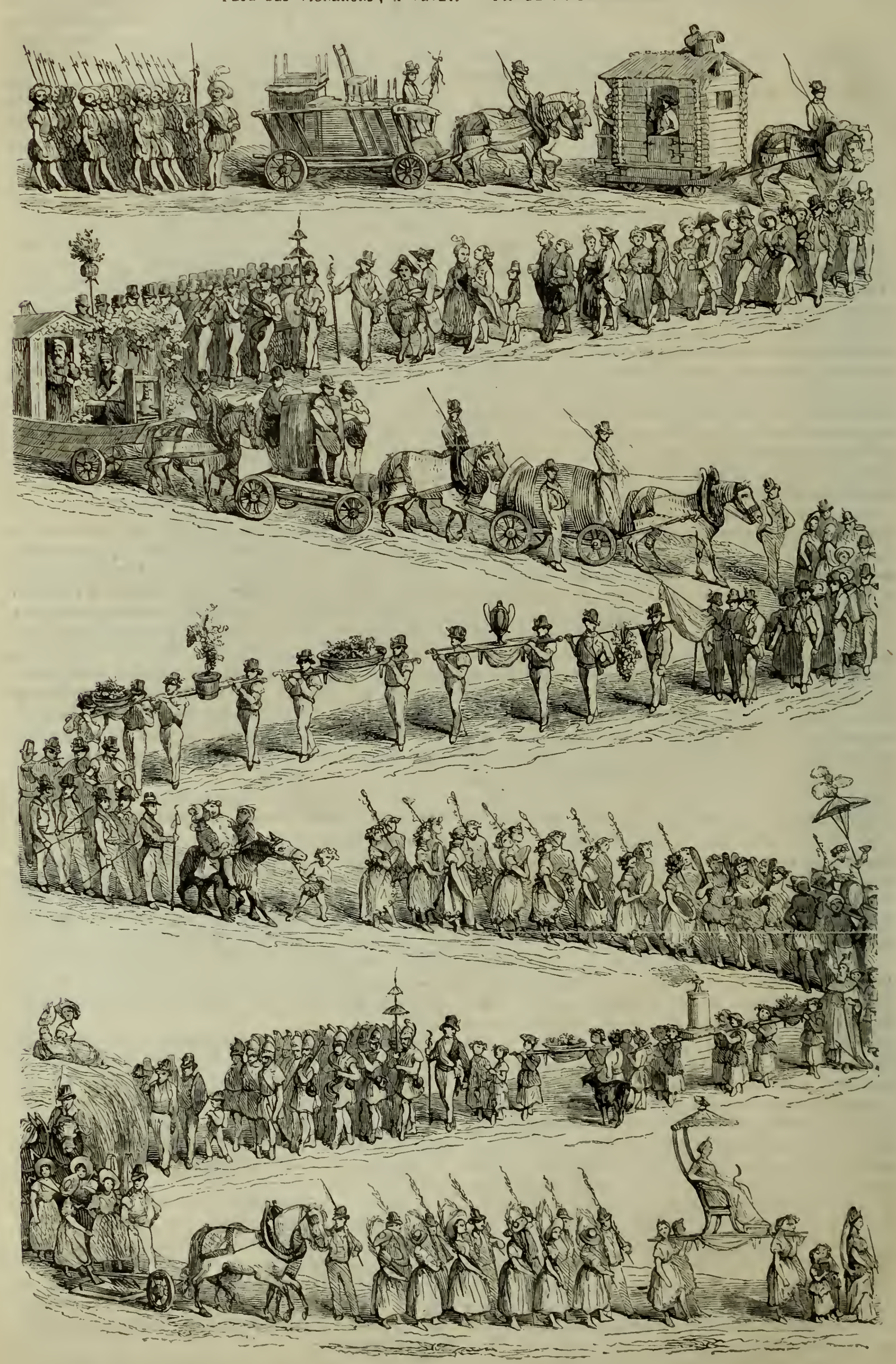
QUATRIÈME DIVISION. — 1 chef de division ; 40 jeunes gens porteurs d'attributs, ayant un drapeau et un chef.

CINQUIÈME DIVISION. *Vignerons du printemps.* — 6 musiciens ; chef de la division ; 30 vignerons, douze qui ont reçu des primes, douze récompensés ; un drapeau ; 16 vignerons portant le fossoir ; 16 effeuilleuses ; une division de vignerons pour le second labour ; une forge et ses forgerons ; 2 remouleurs.

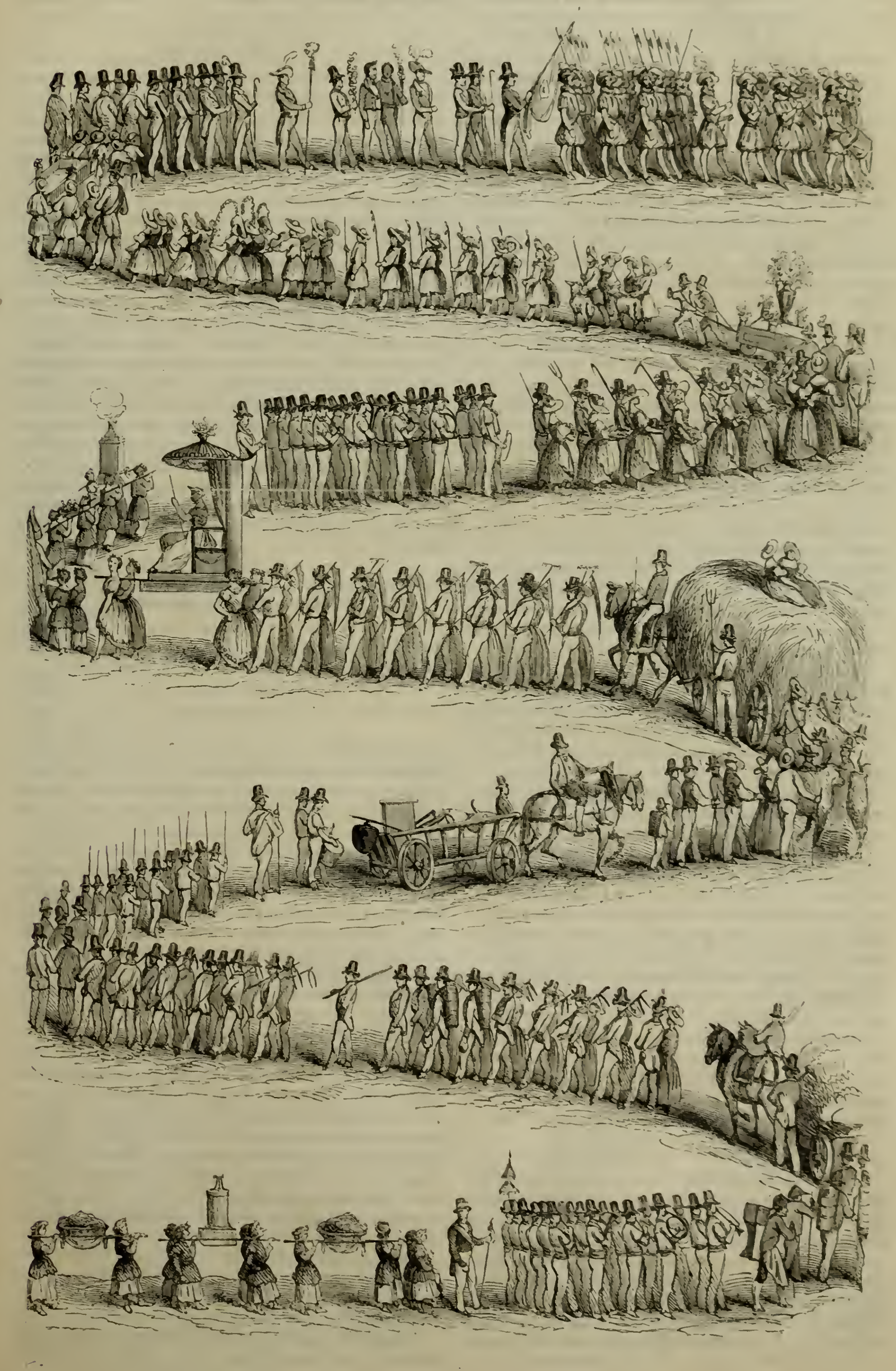
SIXIÈME DIVISION. *Troupe de Cérès.* — 31 musiciens ; chef de la division ; la charrue ; 2 semeurs ; 4 bêcheuses ; 2 canéphores portant des encensoirs ; 2 canéphores portant des offrandes ; 4 canéphores portant l'autel ; 2 canéphores portant des offrandes ; la prêtresse de Cérès ; 2 canéphores portant l'encens ; la déesse Cérès portée par quatre nymphes ; 12 moissonneurs ; 12 glaneuses ; 1 char de blé ; 2 vanneurs ; 4 batteurs.

SEPTIÈME DIVISION. *Troupe de Bacchus.* — 28 musiciens ;

Fête des Vignerons, a Vevey. — Fin de la Procession.



Fête des Vignerons, a Vevey. — Tête de la Procession.



chef de la division; 2 canéphores portant des encensoirs et 2 portant des offrandes; 3 sacrificateurs, l'un conduisant le bouc aux cornes dorées, le second la hache du sacrifice et le troisième le bassin; 4 canéphores portant l'autel; 2 canéphores portant des offrandes; le grand-prêtre de Bacchus; 2 canéphores portant l'encens; Bacchus, sur un tonneau, porté par des nègres; 12 faunes avec leurs thyrses; 12 bacchantes avec tambours de basques et cymbales; Silène, nourricier de Bacchus, monté sur un âne et servi par deux nègres.

HUITIÈME DIVISION. *Vignerons d'automne.* — 6 musiciens; 4 messiers (gardes champêtres); la grappe de Chanaan, portée par deux vignerons; chef de la division; 1 drapeau; 8 vendangeurs portant des brantes; 8 vendangeuses portant des seilles; la bossette (char de vendange) accompagnée de deux vignerons; 4 tonneliers conduisant un vase de cave en ouvrage; l'arche de Noë; le crieur de vin portant un bouquet de houx.

NEUVIÈME DIVISION. *La Noce villageoise.* — 30 musiciens, vêtus de l'ancien costume suisse, comme tous les autres acteurs de la noce; chef de division; la cuisine, dans laquelle est une faiseuse de gauffres; le baron et la baronne, avec le costume des anciens nobles féodaux; 1 domestique; le notaire; l'époux et l'épouse; 3 vieillards et leurs femmes; 8 amis de noce avec les amies; des jeunes gens du village; le char conduisant le trousseau; 1 officier; 1 détachement d'anciens Suisses avec deux tambours.

Deux grandes estrades avaient été construites, l'une sur laquelle s'est faite la distribution, et contenant trois mille personnes; l'autre destinée aux spectateurs. En face de ces estrades était dressé un plancher, orné d'arcs de triomphes où étaient figurés les attributs des Quatre Saisons. C'est sur ce plancher que s'exécutèrent plus tard les danses des divers corps figurants.

A huit heures, le conseil, le grand-prêtre de Bacchus, les deux prêtresses et douze canéphores ayant pris place sur l'estrade, le président adressa un discours aux vignerons à couronner; ensuite il déposa sur leur tête la couronne, les décora de la médaille, et leur remit les serpettes d'honneur, ainsi que la prime.

Après la distribution, six trompettes et six cors sonnèrent une fanfare, « portant au loin la renommée des experts vignerons; » puis les conseils, accompagnés du grand-prêtre, des prêtresses et des canéphores, chantèrent un hymne en leur honneur. Quatre corps de musique firent entendre l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa patrie?*

A leur tour, les vingt-huit vignerons exprimèrent leur reconnaissance par des couplets, à la suite desquels l'orchestre fit entendre l'air : *O ma patrie! ô mon bonheur!*

Après quelques autres cérémonies, les diverses troupes exécutèrent leurs danses et leurs chants, en se portant successivement sur le plancher placé devant la grande estrade.

Chaque troupe, après avoir joué son rôle, retourna à la place qu'elle occupait auparavant. Tous les corps se mirent en marche pour la procession en ville, précédés des conseils. Une heure après, ils étaient réunis sur la grande promenade, autour d'une table de huit cents couverts.

PROMENADE, CHANTS ET DANSES EN VILLE.

Le matin du 9 août 1833, le cortége arriva, en suivant le même ordre que le jour précédent, dans l'enceinte devant les estrades, parcourut la ville en répétant ses danses et ses chants dans les divers quartiers et devant les demeures des principaux figurants à la fête, et se rendit ensuite à la promenade de *Derrière l'Aile*, pour prendre part à un second banquet général, offert, comme le premier, par la société.

Le nombre des spectateurs suisses ou étrangers que cette fête avait attirés a été évalué à plus de trente mille. Les maisons particulières vinrent en aide aux hôtels pour remplir envers cette multitude les devoirs de l'hospitalité; toutefois la plupart des curieux furent obligés de passer la nuit du 8 au 9 août dans les voitures qui les avaient amenés.

DE LA CONVERSATION.

Les discours simples doivent être employés dans les entretiens privés, selon que le requiert la variété des sujets. La voix alors sera douce, claire, facile, et les mots seront appropriés aux matières en question, sans mollesse, hauteur ou injure. Quand ce qui nous touche a été exposé avec mesure, qu'on cède la parole aux autres, afin de ne pas ennuyer en parlant trop. Qu'aucun mot ne nous échappe qui montre ou fasse soupçonner le vice. Quand nous n'avons rien à dire de nous ou qui s'y rapporte, qu'on raisonne de choses honnêtes, utiles, de la manière de bien vivre, de ce qui est honorable ou infâme, des moyens de bien gouverner sa maison ou la République; qu'on parle, dans les moments de loisir, des diverses industries, des talents, des études, des beaux-arts; et si la discussion sortait de ses limites, qu'on l'y ramène, afin d'éviter le charlatanisme des digressions. Dans les entretiens de plaisir et de fête, il faut encore suivre un ordre raisonnable; car c'est une chose fort répréhensible que de parler seulement pour faire rire, et de s'ingénier plutôt à trouver des choses ridicules qu'honnêtes : c'est se faire bouffon. Mais ne savoir rien dire d'agréable, et ne pas se prêter parfois à certains bons mots, serait d'une humeur grossière et sauvage. Il arrive souvent que l'on peut parler des choses qui semblent futiles avec autorité et savoir. PALMIERI.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 346.)

CHAPITRE II.

La Self Acting-Mule.

La fabrique était un vaste carré long à trois étages, percé de plusieurs fenêtres condamnées à ne jamais s'ouvrir : elles n'avaient pas été pratiquées pour donner de l'air, mais du jour. Au dehors, à l'une des extrémités de l'édifice s'élevait un long tuyau de cheminée en forme d'obélisque, d'où s'échappaient incessamment les tourbillons d'une fumée épaisse et noire. Dans l'intérieur, les coups mesurés du piston, mû par un gigantesque balancier, ébranlaient le sol, et la machine à vapeur, haletant et soufflant avec la force de trente chevaux (multipliez par vingt, et vous aurez la force active de six cents hommes), mettait en jeu un nombre incalculable de rouages, de broches, de bobines, de métiers filant et tissant pour la plus grande gloire et le plus grand profit de M. Jacquinet, le premier et, comme on le disait dans le pays, le plus entendu des industriels. Aussi aucun honneur, aucune récompense ne lui avaient fait faute. Il avait eu sa part de tous les triomphes que notre temps décerne si libéralement au succès. Le journal du département vantait la prospérité industrielle dont il avait doté le pays. Réélu deux fois commandant de la garde nationale, il s'était dérobé aux suffrages de ses concitoyens qui voulaient l'envoyer siéger à la Chambre, et avait dit, comme Aristide : « Je cède le pas au plus digne. » Il est vrai que cette patriotique modestie masquait un projet plus ambitieux : M. Jacquinet n'avait décliné les honneurs de la députation que parce qu'il visait secrètement à la pairie. Il se promettait de consacrer au bien public les loisirs que lui laisserait la fortune; mais l'aveugle déesse, quoique ayant fait beaucoup pour lui, n'avait pas encore assez fait à son gré.

Fils d'ouvrier, successeur d'un patron qui l'avait accueilli pauvre, et qui lui avait laissé en mourant sa fille unique

pour femme et sa fabrique pour héritage, il se glorifiait d'avoir effacé le passé et éclipsé par l'éclat de son nom celui de son prédécesseur. Il n'en faut pas conclure que M. Jacquinet fût précisément ingrat ou méchant. Non, il n'eût jamais fait le mal pour le plaisir de le faire; il pardonnait même à sa femme de l'avoir enrichi, et il aimait et gâtait ses enfants avec autant d'abandon qu'il en mettait à s'aimer, à se gâter lui-même. N'était-ce pas sa progéniture, les descendants destinés à perpétuer sa race? Quant au reste des hommes, ils ne figuraient dans son esprit que comme des chiffres dont il pouvait soustraire d'assez beaux bénéfices sous forme de travaux, services, éloges; car tout allait à grossir son total. C'était en un mot un égoïste, tel que l'avaient fait les tendances de l'époque et les progrès de *l'industrialisme;* science qu'il se vantait de posséder à fond et de pouvoir professer au besoin.

Isolée des ateliers par une longue avenue plantée d'arbres, la maison qu'habitait M. Jacquinet était située entre cour et jardin. Debout à une fenêtre du rez-de-chaussée, vêtu d'une ample robe de chambre, d'un large pantalon à pieds, chaussé de pantoufles que lui avait brodées sa fille pendant le dernier voyage qu'il venait de faire, le fabricant paraissait absorbé dans la contemplation de plusieurs caisses qui encombraient la cour. Un homme aux traits réguliers et flegmatiques procédait avec méthode à l'ouverture de ces caisses et au déballage. Il tirait chaque pièce de son enveloppe, l'étiquetait, la numérotait et la déposait à terre dans un certain ordre. M. Jacquinet suivait ces diverses opérations avec une anxiété qui lui permettait à peine de respirer. Enfin, quand la dernière caisse fut vide, sa joie fit explosion :

— Pas le moindre dommage! tout en bon état! tout arrivé à bon port : *All is right!* n'est-ce pas, mon brave William? Buvez à ma santé!

L'Anglais, jusque là impassible, tourna la tête, et regardant avec mépris le verre de vin que lui tendait le fabricant, il fit un signe négatif, et montra du doigt, sur la table, la bouteille d'eau-de-vie qu'on avait entamée en son honneur le matin même.

— A la bonne heure, mon brave! Ces diables d'Anglais boiraient du feu, dit à part lui M. Jacquinet, tout en vidant un demi-verre de Cognac à William, qui avala la liqueur d'un seul trait sans sourciller, et retourna à sa besogne.

— Adélaïde! Nancy! cria le fabricant à sa fille et à sa femme, qui étaient restées à coudre près de la table à manger; venez donc! venez voir la plus grande merveille qu'ait jamais enfantée un cerveau humain! un véritable chef-d'œuvre qui laisse bien loin derrière lui l'invention d'Hargreave, la découverte d'Arkwright, et tous les perfectionnements de Lewis Paul, de Crompton, de Cartwright. Honneur à Roberts! au grand Roberts! l'inventeur de la *self acting mule! Self acting!* comprends-tu ce mot, Nancy? Traduis-le à ta mère.

— Qui agit de soi-même, je crois, papa, dit la jeune fille avec un peu d'hésitation.

— Précisément, mignonne, reprit son père en lui donnant une petite tape sur la joue. La mule qui marche seule, ou métier qui fonctionne de lui-même, et qui fait avec le secours d'un seul rattacheur la besogne de plus de deux cents ouvriers! Jugez quelle économie! à deux francs la journée, c'est quatre cents francs net de gagné par jour!

Madame Jacquinet alla se rasseoir et reprit son ouvrage.

— Vous me direz, continua le fabricant, s'exaltant de plus en plus, qu'il y a le prix d'achat, le voyage, le droit d'entrée; mais je compte tout cela : j'ai fait un marché d'or. Le manufacturier qui m'a cédé ce métier y perd trente pour cent; il m'a montré sa facture.

— S'il l'a cédé à perte, c'est qu'apparemment ce métier ne le faisait pas gagner, remarqua madame Jacquinet.

Cette observation fit sur l'enthousiasme de M. Jacquinet à peu près le même effet qu'un glaçon jeté au milieu d'un feu ardent.

— Au fait, dit-il, je n'y avais pas songé.

— C'est évident pourtant, reprit sa femme du même ton froid.

— Oui, mais on ne pense pas à tout. J'avais vu fonctionner cette admirable machine; je devais en croire mes yeux... Si cependant j'avais été trompé!... Mais non, c'est impossible; on ne trompe pas un homme comme moi. Puis j'ai examiné les produits; je me suis assuré des résultats.

— Ce n'en est pas moins étrange! murmura madame Jacquinet.

— Étrange tant qu'il vous plaira : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas deux machines comme celle-là en France; j'ai pris les devants sur mes confrères; j'ai tout calculé. Le capital employé à cet achat ne peut me rapporter moins de cent pour cent la première année. C'est, j'espère, un assez beau placement!

Madame Jacquinet soupira. Son mari, qui se promenait de long en large, s'arrêta tout court devant elle.

— Ah çà! est-ce que vous ne me croyez pas? dit-il. Et tirant un carnet de sa poche : — J'ai ici toute l'opération. Il se mit à repasser ses chiffres; car la remarque de sa femme et le silence qu'elle s'obstinait à garder lui causaient un certain malaise.

M. Jacquinet s'estimait trop haut en sa qualité d'homme et d'industriel pour daigner prendre conseil de la personne à laquelle il avait associé sa vie; mais il tenait à en être approuvé, ne fût-ce que comme satisfaction d'amour-propre.

— C'est parfaitement juste! s'écria-t-il d'un air triomphant; tous frais d'achat, d'octroi, de port, déduits, j'économise cent pour cent sur le travail. Voyez plutôt... Mais vous ne m'écoutez pas, madame Jacquinet. A quoi pensez-vous donc?

— Aux hommes! aux pauvres ouvriers que cette invention va laisser sans ouvrage!

— Ils trouveront à se faire employer dans d'autres manufactures dont les procédés sont moins avancés, et qui n'ont pas de *self acting mule.*

Madame Jacquinet secoua tristement la tête.

— D'ailleurs je ne les congédierai pas tous; j'ai toujours eu de l'humanité, moi. Je compte en garder moitié : seulement il faudra qu'ils subissent une baisse de salaires.

— Les malheureux ont déjà tant de peine à vivre!

— Bah! ils ne se passent pas de boire, cependant... A propos, dit le fabricant, j'oublie ce brave William qui doit avoir le gosier à sec.

Et se rapprochant de la fenêtre, il appela le mécanicien anglais, et lui versa une nouvelle rasade qui fut expédiée aussi lestement que la première.

— S'ils s'enivrent, reprit madame Jacquinet, c'est trop souvent faute de pouvoir se procurer une nourriture saine et substantielle.

— Certes, avec quarante sous par jour, un homme ne jeûne ni de pain, ni de viande.

— Et s'il a une femme et des enfants?...

— Qu'a-t-il à faire de se marier? Voilà d'où vient tout le mal. Les économistes l'ont victorieusement prouvé : tant que les pauvres s'obstineront à multiplier par-delà leurs ressources, ils s'exposeront à être affamés. Voyez plutôt l'Irlande! Sa population a doublé en vingt ans. C'est une véritable plaie d'Égypte, comme me le disait un Anglais. Les nuées de sauterelles n'étaient rien à côté de ces fourmilières d'hommes. Et, chose étonnante, plus la misère et la famine en tuent, plus il en naît (1)!

— C'est peut-être une loi d'en haut, dit madame Jacquinet. Dieu veut que les pauvres opprimés multiplient d'autant plus vite qu'ils souffrent davantage, afin de hâter par le nombre le jour de leur délivrance.

(1) Fait contestable.

M. Jacquinet regarda sa femme d'un air ébahi.

— En vérité, Adélaïde, vous avez parfois les idées les plus bizarres! les plus romanesques! Et tournant sur le talon avec dédain : —Au fait, vous avez été nourrie de ces billevesées là. Votre père...

— Mon père était juste, bon, et profondément occupé du sort de ceux qui travaillaient avec lui et pour lui, dit vivement madame Jacquinet.

— Oh! il s'entendait à merveille à gâter l'ouvrier! aussi que de peine n'ai je pas eu à réformer les abus que sa faiblesse avait laissé enraciner!

— Dites plutôt sa bonté.

— Sans doute, sans doute. C'était un brave homme, mais un pauvre industriel. Il ne se doutait pas des plus simples lois de l'économie politique, cette science des nations : aussi ne tirait-il pas de sa fabrique la moitié de ce qu'elle eût dû rapporter.

— Du moins, il était aimé et béni!... Mais ne parlons pas de ce temps-là, dit madame Jacquinet.

— Il est certain qu'il ne ressemble pas au nôtre! Je voudrais bien voir le père Michaud à l'œuvre aujourd'hui avec le développement qu'a pris l'industrie, la concurrence acharnée que se font les fabricants, les machines nouvelles qu'on invente tous les jours. Il faut une autre tête que la sienne pour faire face à tout : le bon homme y eût perdu l'esprit! Il est mort à propos.

Madame Jacquinet se leva et se mit à plier son ouvrage. Un léger tremblement de ses lèvres trahissait seul l'émotion intérieure qu'elle s'efforçait de contenir.

M. Jacquinet alla vers la fenêtre.

— Eh bien, William, la besogne avance-t-elle? Quand croyez-vous que nous pourrons marcher?

L'Anglais leva les cinq doigts de la main droite et le pouce de la gauche.

— Six jours! Diable! c'est encore bien long! Voyons: c'est aujourd'hui jeudi : vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi : ce sera mercredi. Entends-tu, petite, dit M. Jacquinet s'adressant cette fois à sa fille, mercredi prochain tu verras marcher notre mule..... et tu ne sais pas, ajouta-t-il en clignant de l'œil, cette mule te donnera un poulain.

La jeune fille leva la tête, et regarda son père comme pour lui demander le sens de cette énigme.

— Oui, mon enfant, je ne plaisante pas. Il y a longtemps que tu as envie d'un petit cheval pour galoper dans le parc avec ton frère : eh bien, c'est une fantaisie que je puis te passer. J'y emploierai les premiers bénéfices de la *self-acting mule*. Y es-tu maintenant?

— Vous êtes bien bon, papa ; mais...

— Mais quoi? Achève donc.

— Je ne me soucie plus d'avoir un cheval.

— Comment, mademoiselle? Est-ce encore quelque nouveau caprice? On vous ménage une surprise, et vous n'en êtes pas plus reconnaissante!

— Oh! je vous demande pardon, papa; je vous suis très, très obligée : seulement, si cela vous était égal, j'aimerais mieux me passer de cheval, et avoir la somme que vous mettriez à l'acheter.

M. Jacquinet sentit un mouvement de joie mêlé d'orgueil à cette déclaration. Il reconnaissait son sang dans cet attrait pour l'argent monnayé.

— A la bonne heure! dit-il; je ne m'oppose point à ce que tu sois économe. Je comptais mettre cent écus à cet achat; tu les auras, et en belles pièces d'or. C'est plus commode à garder.

— Mais je ne veux pas les garder, reprit vivement la jeune fille.

La figure épanouie du fabricant redevint sombre.

— Et que prétendez-vous donc en faire, mademoiselle? dit-il.

— Payer les mois d'apprentissage de la petite Marthe... Vous savez, papa, cette pauvre petite qui a eu deux doigts de la main gauche pris dans les engrenages et brisés... Elle ne peut plus venir comme autrefois travailler à la fabrique; mais elle pourrait peut-être apprendre un métier, et sa mère désire tant qu'elle puisse gagner sa vie! Ils sont si malheureux, papa, continua la jeune fille, enhardie par le silence de son père. Vous ne pouvez vous figurer quelle pauvre maison : à peine s'il y a de quoi se coucher et s'asseoir, et cependant tout est propre et rangé.

— Qu'en savez-vous? s'écria tout-à-coup M. Jacquinet d'une voix tonnante. Qui vous a permis d'aller chez ces gens-là? Qui vous y a conduite?

— Moi, dit avec calme madame Jacquinet.

— J'aurais dû m'en douter. La femme et la fille d'un fabricant aller dans de pareils repaires, sans respect pour ma dignité et la vôtre! Ainsi vous n'avez pas craint de conduire cette enfant dans le plus infâme quartier de la ville, dans la *Petite Pologne*, rendez-vous habituel des voleurs et des filles perdues!

— Il n'y a point de lieux qu'on ne puisse aborder en sûreté quand la charité et le devoir nous y appellent, reprit madame Jacquinet. C'est une leçon que je voulais donner de bonne heure à ma fille, et qui j'espère lui profitera.

M. Jacquinet haussa les épaules.

— Ne pouviez-vous envoyer des secours, de l'argent, même un médecin, s'il y avait quelqu'un de blessé? Voilà ce qui eût été convenable, décent, et qui n'eût compromis personne de ma maison.

— Marthe est fille de Pierre Landry, et Landry était un des premiers ouvriers de mon père.

— Belle raison pour le traiter mieux qu'un autre et lui attirer l'envie de tous ses camarades!

— Mon père estimait sa probité et son intelligence, reprit madame Jacquinet. Pour rien au monde je n'eusse voulu l'humilier par un envoi d'argent. J'étais sûre, au contraire, qu'en y allant moi-même il ne me refuserait pas.

— Et il a daigné condescendre à accepter votre aumône? reprit M. Jacquinet d'un ton ironique; c'est trop de bonté à lui et trop d'honneur pour nous. En vérité, ajouta-t-il, c'est par trop absurde. Que ces visites ne se renouvellent pas : je le défends formellement, entendez-vous, madame Jacquinet. Voilà bien les femmes! il faut qu'elles fassent du sentiment à propos de tout et à tout propos.

Il se dirigea vers la porte; mais, revenant sur ses pas au moment de sortir :

— Recommandez bien au cuisinier de soigner le *roast-beef* de William; que ce soit surtout cuit à l'anglaise, tendre et saignant. Je veux que ce garçon soit parfaitement traité chez moi, qu'on ne lui refuse absolument rien : c'est bien le moins que je puisse faire pour un homme qui a escorté la *self acting mule* de Manchester ici, et qui va me mettre à même de me passer de tant de bras inutiles. Encore une fois, qu'on ne le laisse manquer de vin ni d'eau-de-vie, dit M. Jacquinet en sortant.

— Il est déjà plus d'à moitié ivre mort, reprit madame Jacquinet en regardant l'Anglais, qui avait interrompu sa besogne pour se coucher au soleil sur une des caisses vides.

— Croyez-vous, maman, que papa consente à me donner les cent écus? demanda Nancy.

— Je n'en sais rien, mon enfant.

— Alors comment payer l'apprentissage de la pauvre petite Marthe?

— Nous y aviserons, dit la mère.

La suite à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. p. 330.)

DON HENRI-LE-NAVIGATEUR.



(Buste de don Henri, par M. Droz, d'après une ancienne miniature. — Voy. la note p. 363.)

A l'une des époques les plus critiques pour la civilisation moderne, quand l'orient de l'Europe tremblait déjà sous le cimeterre des Osmanlis, une merveilleuse suite d'expéditions chrétiennes vint tout-à-coup rétablir l'équilibre du côté de l'occident; le génie des croisades y reprit son essor avec une audace sans exemple, et, par des conquêtes inespérées, fit bientôt oublier la perte de Constantinople et la chute de l'empire byzantin. Ce fut le 21 août 1415. Ceuta, dont les richesses, les fortifications et la position maritime, encore sans rivale sur le détroit de Gibraltar, faisaient la force de l'Espagne musulmane, tomba, après une attaque audacieuse, au pouvoir des Portugais. Ces nouveaux croisés y étaient entrés pêle-mêle avec les Sarrasins; puis, grâce au concours des marchands génois établis dans la ville, ils avaient couronné leur premier succès par l'occupation entière de la place.

L'infant de Portugal, don Henri, troisième fils de Jean Ier, se couvrit de gloire dans cette entreprise. Né en 1394 et à peine âgé de vingt et un ans, il y avait pris part à la tête des chevaliers du Christ, dont il était alors le huitième grand-maître. Ces intrépides compagnons de l'infant n'étaient, comme on sait, que les anciens templiers rajeunis sous un nouveau nom. A l'époque où Philippe-le-Bel, au lieu de réformer l'ordre du Temple, avait préféré le détruire pour s'emparer de ses biens, don Denis, roi de Portugal, d'accord avec les rois de Castille et d'Aragon, fit réintégrer chez lui les chevaliers dans tous leurs droits. La prévoyance de don Denis avait aussi préparé le matériel de la puissance maritime à laquelle le Portugal était désormais appelé; et c'est avec les forêts de pins qu'il avait fait semer que furent en partie construites les flottes qui, portant la guerre chez les Musulmans africains, leur montrèrent la supériorité de la navigation chrétienne et les menacèrent d'une décadence sans retour. Telle était l'heureuse situation du Portugal, lorsque la prise de Ceuta lui donna d'un côté la clef du détroit, et de l'autre un point de départ pour longer les côtes occidentales d'Afrique, et aller par des mers inconnues à la découverte de la route des Indes.

Jean Ier venait de répartir entre ses fils les affaires de son royaume, et il avait confié à don Henri celles de l'Afrique. D'un autre côté, Martin V, élu pape unique et légitime dans l'immortel concile de Constance, venait d'exciter tous les

chrétiens aux nouvelles croisades dont les Portugais avaient donné le signal. C'est alors que, pour se mieux consacrer à ces saintes entreprises, le jeune don Henri se plaça, comme au premier poste, sur la pointe du cap Saint-Vincent, l'ancien *promontoire sacré* dont le nom allait reparaître dans celui de la ville de Sagre : de là, et sans sortir du royaume, l'infant pouvait embrasser d'un seul regard tous les objets de son ambition, la Méditerranée, l'Afrique, et cet Océan encore couvert de mystères, nommé par les Arabes la *Mer ténébreuse*, mais sur lequel il était résolu de porter les lumières de la civilisation chrétienne.

Chasser les infidèles du détroit, convertir à l'Évangile les tribus païennes de l'Afrique, et surtout doubler la pointe australe de ce continent pour rejoindre par mer les chrétiens d'Ethiopie et ceux des Indes, confondus sous le nom de sujets du Prêtre-Jean ; porter alors secours à ces derniers débris de la chrétienté orientale, et avec l'alliance de ces vieilles populations attaquer l'islamisme, ou du moins puiser aux sources jusqu'alors inexpugnables de ses richesses, ressaisir, en un mot, l'Orient qui semblait échapper sans retour à l'Europe latine : telles étaient les grandes pensées qui enflammaient le cœur de don Henri. C'est dans ce but qu'après la conquête de Ceuta, il s'était mis en rapport avec les Maures, les Arabes et les juifs trafiquant depuis longtemps dans cette ville, où les caravanes apportaient l'ivoire, l'or et les esclaves de l'intérieur, et d'un autre côté les richesses de la Mecque et de l'Orient. Les récits des indigènes purent expliquer à don Henri les positions du sud de l'Afrique et les anciens périples d'Hannon, de Scylax, d'Eudoxe de Cysique. Confirmées par ces traditions vivantes, les vagues notions de la géographie d'Hérodote, de Possidonius, de Pline, de Ptolémée, se précisèrent peu à peu, et la relation moderne de Marco Polo, les écrits contemporains de Pierre d'Ailly les changèrent en certitude.

De là cette foi scientifique qui se mêla à la foi religieuse dans les découvertes des Portugais, comme plus tard dans celle de Christophe Colomb et des Espagnols. D'ailleurs comment hésiter, quand les ambassadeurs du fameux Prêtre-Jean venaient solliciter les secours du roi d'Aragon en 1427 (1), et quand au concile de Florence en 1439, l'envoyé du patriarche et du roi d'Ethiopie recevait et acceptait au nom de tous les jacobites le décret de l'union des Grecs et des Latins?

C'est pour atteindre au but de tant de notions diverses où s'alimentait une immense espérance, et d'où devait sortir la découverte de la moitié du globe, que le palais de Sagre devint, quarante années durant, le rendez-vous des meilleurs cosmographes et des plus habiles marins. L'école hydrographique catalane lui fournit Jacques de Majorque, le Danemark lui recommanda le gentilhomme Ballarte, Venise se vit enlever par lui Cada-Mosto; et Christophe Colomb, jeune encore, vint livrer un combat presque à sa vue, à la suite duquel sauvé comme par miracle, il se fixa à Lisbonne, et oublia Gênes pour se vouer à sa glorieuse destinée.

Grâce donc à l'infant Henri, tous les regards se fixèrent sur les profondeurs de cet Océan, dont il voulait à tout prix et pour la gloire de Dieu, savoir le dernier mot. C'est ainsi qu'il devint le restaurateur des connaissances hydrographiques et nautiques, qui lui ont valu le surnom de Navigateur et ont si merveilleusement aidé aux progrès de la civilisation.

La première expédition de découverte eut lieu en 1418, et doubla le cap Nun, terme de la navigation ordinaire. Mais là n'étaient pas les véritables difficultés qui devaient se rencontrer au cap Bojador, à 60 lieues plus au sud. Ce cap était pour les marins superstitieux un objet de terreur fantastique; et les préjugés populaires, fortifiés d'ailleurs par des erreurs scientifiques, en avaient fait le sombre gardien des mystères de l'Océan. Comment doubler en effet ce promontoire qui, s'avançant près de 40 lieues vers l'ouest, formait à sa pointe des courants formidables pour les faibles navires de cette époque? Et puis l'opinion qu'au-delà les bas-fonds rendraient la navigation impossible; que la zone torride changerait la race blanche en nègre ; qu'enfin, tout espoir de retour était perdu contre les vents qui se précipitent vers le Sahara, et y remplacent l'air échauffé et raréfié par les sables brûlants du désert : telles étaient les craintes des marins les plus intrépides, dépourvus encore des moyens de gagner le large avec sécurité pour sortir des courants qui règnent autour du cap Bojador.

Mais la foi et la science de don Henri triomphèrent également de tous ces périls réels ou imaginaires. Il apprit à ses chevaliers l'art de se reconnaître en mer par l'usage du compas nautique et de l'astrolabe, et leur communiqua l'ardeur qui l'animait pour la propagation du christianisme. C'est alors que Gil Eanez, Alphonse Gonçalvez, Nuno Tristam, tous gentilshommes de l'infant, élevés à son école et dans son palais, allèrent chercher la gloire ou la mort « pour le service de Dieu. » De petites barques, sur lesquelles nos marins d'aujourd'hui craindraient eux-mêmes de s'aventurer loin des côtes, furent les instruments de leurs découvertes : c'étaient des *barinels*, espèce d'embarcations à rames, ou des caravelles surmontées de deux voiles latines.

C'est avec ces dernières que Gil Eanez le premier, muni d'une boussole, de cartes et d'instructions précises, parvint enfin à doubler le fameux cap en 1434. Aussitôt d'autres expéditions lui succédèrent qui revinrent à Lisbonne chargées de nègres et de poudre d'or des côtes d'Afrique ; et alors seulement, l'opinion établie, vaincue par le succès, consentit à proclamer la gloire de don Henri. Les biens et la valeur de l'ordre du Christ avaient fourni aux frais des premières caravelles ; mais l'espoir du gain appelant bientôt des compagnies de spéculateurs, ceux-ci se placèrent sous la bannière des chevaliers de l'infant, dont la croix ombragea de concert les intérêts du commerce, de la science et de la religion.

Ces premiers succès furent pourtant interrompus par un cruel revers. Jean Ier était mort en 1433 ; et, sous le règne de son fils Edouard, en 1436, fut livrée la malheureuse bataille de Tanger. Les Portugais faillirent y succomber au début de leur carrière de gloire non loin du champ de bataille d'Alcasser-Kébir, où leur grandeur s'éclipsa un siècle et demi plus tard avec leur roi don Sébastien. Un frère de don Henri, don Ferdinand, laissé prisonnier en otage pour obtenir aux siens la liberté de la retraite, resta chez les Maures qui le condamnèrent à tourner la meule, parce que les Portugais n'avaient pas voulu rendre Ceuta en échange de sa liberté. Il mourut au royaume de Fez après six ans de captivité, et fut honoré comme un martyr dans sa patrie, qui lui dut la conservation de Ceuta, gage de l'avenir maritime du Portugal.

Don Henri et les chevaliers du Christ eurent alors presque tout le poids des nouvelles entreprises. Cependant, sous le règne d'Alphonse V, leurs caravelles pénétrèrent, à partir de 1440, jusqu'au cap Blanc, et fondèrent un établissement à Arguim pour le commerce de la poudre d'or.

En arrivant à *Rio-del-Oro*, les Portugais trouvèrent des nègres idolâtres et crurent voir en eux les descendants des anciens Ethiopiens. La poudre d'or et la traite des nègres excitèrent de plus en plus l'avidité de la nation, tandis que don Henri, occupé à convertir les nouveaux esclaves, les renvoyait souvent dans leur patrie pour y propager la civilisation chrétienne. En 1446, Denis Fernandes passa l'embouchure de la rivière de Sénégal et découvrit le cap Vert. Après lui, Nuno Tristam pénétra dans le Rio Grande, et y mourut percé de flèches empoisonnées. D'autres caravelles pénétrèrent jusqu'en Guinée, et en ramenèrent des nègres sur les marchés de Lisbonne et d'Oporto. La

(1) Voir une notice sur Guillaume Filastre, par M. R. Thomassy. *Bulletin de la Société de géographie*, février 1842.

compagnie que don Henri avait formée pour cette expédition avait obtenu le privilége du commerce des contrées découvertes, comme le Portugal lui-même devait bientôt obtenir du Saint-Siége la possession exclusive des contrées à découvrir le long des côtes d'Afrique jusqu'aux Indes inclusivement. Ces priviléges réprimèrent les abus de l'extrême concurrence qui se manifestait alors dans tous les intérêts généraux de la chrétienté. La bulle pontificale assurait, en outre, indulgence plénière à tous ceux qui succomberaient dans ces expéditions, et, en même temps, portait anathème contre quiconque troublerait les Portugais dans ces *conquêtes chrétiennes.* Habile juridiction, seule capable d'assurer le droit des gens de cette époque, et qui, à l'aide d'un arbitrage librement reconnu, valut à la civilisation les découvertes du cap de Bonne-Espérance et du Nouveau Monde! Assurés d'un tel appui, les Portugais poursuivirent leurs entreprises alors regardées comme si téméraires. Ainsi dès 1448, époque où s'arrête la chronique d'Azurara, historiographe de don Henri, leurs caravelles, naviguant à l'est dans le golfe de Guinée, avaient pu dresser la carte de 400 lieues de côtes nouvelles au sud du cap Bojador, leur point de départ. C'est peu d'années après en 1455, que le Vénitien Cada-Mosto, retenu en Portugal au moment où il se rendait dans les ports de Flandre, vint à son tour mettre son savoir et son intrépidité au service de don Henri. Il poursuivit les explorations des chevaliers du Christ, découvrit ou visita de nouveau les îles du cap Vert et du moins fut le premier qui donna des notions sur Tambouctou et sur l'intérieur du Soudan.

Ces découvertes sur le littoral de l'Afrique et sur la route des Indes en avaient amené d'autres plus occidentales sur la route qui devait conduire en Amérique, par exemple la découverte des Açores en 1449. Ces nouvelles îles avec celles de Madère, déjà découvertes en 1419, et des Canaries occupées dès 1402 par les intrépides compagnons de Béthencourt, formant trois archipels joints par plusieurs îlots aux côtes opposées d'Europe et d'Afrique, donnèrent une idée de terres plus lointaines vers l'ouest, en même temps qu'elles dessinaient vaguement les limites d'une petite *mer méditerranée percée*, sorte de vestibule de la Méditerranée proprement dite.

Mais la pensée de don Henri, ne se montrant encore que par un seule face, poussait alors l'esprit des Portugais vers le sud. Leur pavillon avait d'ailleurs pénétré jusqu'au 7° ou 8° au-delà de l'équateur, là où le golfe de Guinée, s'enfonçant d'ouest en est, leur apparaissait comme la limite australe du continent africain: cet enfoncement avait même déjà persuadé aux navigateurs portugais que la Guinée confinait à l'Egypte, de même que le Sénégal leur avait semblé une branche du Nil. Erreur générale, mais surtout heureuse illusion que semblaient confirmer quelques géographes anciens, et qui, reproduite par les cosmographes nouveaux, entretint la persévérance de ceux que la vérité aurait jetés dans le découragement.

L'espérance d'atteindre aux Indes et de porter secours aux chrétiens du Prêtre-Jean était donc dans toutes les âmes, et don Henri voyait son œuvre assez avancée pour être sûr que Dieu et les hommes la conduiraient à bonne fin. D'un autre côté, le roi don Alphonse V s'était emparé de Tanger, d'Alcasser et d'Arzille, trois postes nouveaux qui donnaient au Portugal les clefs de la Méditerranée et de l'Océan. Les fondements d'une grandeur jusqu'alors sans égale étant assurés à sa patrie, don Henri put la quitter pour aller, dans une patrie meilleure, rejoindre ses compagnons d'armes, premiers martyrs de ces nouvelles croisades. Le précurseur de Christophe Colomb et de Vasco de Gama mourut en 1460.

Et maintenant, regardons les traits de ce prince, reproduits d'après la miniature du manuscrit de son éloquent historiographe Gomes Eanes de Azurara, et en même temps d'après le buste qu'en a fait un de nos statuaires les plus distingués, M. Jules Droz (1). Nous pouvons y reconnaître à la fois un grand caractère et un esprit profondément original. C'est bien là l'homme aux veilles savantes, aux jeûnes austères, aux études infatigables, en qui l'enthousiasme et le savoir, la dévotion et la philosophie, nous montrent un des types les plus complets des héros de la civilisation chrétienne. Son entreprise de doubler le cap Bojador fut comparée aux douze travaux d'Hercule par ses contemporains; et lui-même avait fait représenter sur ses armoiries les pyramides d'Egypte, pour attester son ambition d'égaler les plus célèbres monuments de l'antiquité. Il avait pris pour devise les mots *Talent de bien faire*, qui témoignaient que ses œuvres tendaient avant tout au bien de l'humanité: noble devise, digne de ce prince généreux comme de ses grands desseins, et que ses matelots, à chaque nouvelle terre découverte, gravaient sur la pierre ou sur l'écorce des arbres: la langue française était encore alors la langue de la chevalerie. Nous savons également comment don Henri avait hérité de l'esprit chevaleresque de nos croisades, anéanti chez nous dans le chaos du quatorzième siècle. C'est donc à la France moderne, qui renoue partout le fil de ses traditions, à rendre hommage à la mémoire de ce héros si cher aux Portugais, mais qui nous rappelle aussi le prince capétien Henri de Bourgogne et les croisés français, conquérants du Porto en 1072 et premiers fondateurs du Portugal.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 90, 220, 259.)

SUITE DU NEUVIÈME SIÈCLE.

Cours plénières. — Sous les rois de la seconde race, les cours plénières furent plus fréquentes et plus magnifiques qu'elles ne l'avaient été antérieurement. On appelait *cours plénières* des assemblées formées annuellement à Noël et à Pâques, ou à l'occasion du joyeux avénement d'un roi, d'un mariage, de la réception de quelque prince étranger ou de tout autre sujet de joie extraordinaire. La fête était célébrée tantôt dans une des maisons royales, tantôt dans quelque grande ville, quelquefois en pleine campagne, toujours en un lieu commode pour y loger tous les grands seigneurs, obligés par leur rang même d'y assister.

La ville choisie pour théâtre de cette solennité se parait et se métamorphosait comme par enchantement. Les chemins étaient couverts d'une litière de joncs, les murs garnis de tapisseries de haute lice fabriquées dans les riches ateliers de Flandre, les balcons revêtus de draps camelotés, d'étoffes de soie à crépines d'or et d'argent, les façades et les parois des monuments publics ornées d'armoiries et de devises; les étendards des seigneurs flottaient à toutes les fenêtres des maisons particulières. Le peuple en habit de fête, les jeunes femmes vêtues de blanc et couronnées de roses; les corps de bourgeoisie en longues robes vertes ou bleues, les artisans divisés par classe, qui chacune avait sa livrée, se rangeaient sur le passage du souverain, précédé du clergé portant les croix d'or et les bannières des abbayes voisines dont tous les clochers carillonnaient du matin jusqu'au soir. Le prince, entouré de la noblesse, s'avançait lentement monté sur un coursier blanc, qui agitait son collier de sonnettes et sa crinière empanachée. Au bruit des cymbales et des buccines, la plus belle fille, les cheveux flottants, et ornée d'un chapel d'églantiers, venait à la rencontre de

(1) C'est l'ingénieux et savant M. Ferdinand Denis qui a découvert ce manuscrit unique si longtemps cherché par les Portugais, et nous espérons que cette inappréciable découverte l'encouragera à nous donner bientôt, de concert avec M. J. Droz, une série d'illustrations littéraires et artistiques, consacrées aux plus célèbres navigateurs des quinzième et seizième siècles.

l'illustre personnage et lui présentait les clefs de la ville. De toutes parts on criait : *Noël!* et *vive le roi!* et l'on répétait, suivant l'adage du temps, *bon roi amende le pays.*

La fête, qui durait sept ou huit jours, commençait par une messe solennelle, pendant laquelle le célébrant, qui était toujours un évêque, déposait sur la tête du roi, avant l'épître, une couronne. Le roi ne quittait cette couronne qu'en se couchant : il la gardait à table et au bal. Il mangeait en public, dans un lieu un peu élevé, pour être vu de tout le monde. Ses tables, auxquelles étaient admis les évêques, les ducs, les abbés, les comtes et autres seigneurs, étaient servies avec profusion. Devant chaque service, qu'on portait sur celle du roi, marchaient des flûtes, des hautbois et un grand nombre d'officiers. A l'entre-mets, vingt hérauts d'armes rangés en rond devant la table, et tenant à la main chacun une coupe pleine d'or et d'argent, criaient trois fois : « Largesse du plus puissant des rois ! » Puis ils semaient l'argent ; et tandis que le peuple le ramassait avec des cris de joie, les trompettes sonnaient des fanfares.

Il y avait l'après-dînée, pêche, jeu, chasse, danseurs de corde, plaisantins, jongleurs, pantomimes. Les plaisantins faisaient des contes, les jongleurs jouaient de la vielle, les pantomimes représentaient des légendes ou des farces. Une dépense considérable était employée à faire venir toute sorte de bateleurs ou charlatans ; la fête n'était belle qu'autant qu'il y en avait beaucoup.

Chevelure. — On conserva, sous les rois de la seconde race, la coutume de dégrader les princes en les faisant raser.

Il ne faut pas néanmoins s'imaginer que les longues chevelures fussent encore en faveur ; au contraire, le goût dominant voulait qu'elles fussent rondes et ne descendissent



(Neuvième siècle. — Louis III, d'après Montfaucon et Viel-Castel.)

pas plus bas que le milieu du cou. La mode des cheveux longs fut entièrement abolie sous Louis-le-Débonnaire. La tête de Charles-le-Chauve n'était pas capable de la ramener. Les oreilles profitèrent d'une circonstance si favorable, elles furent dégagées. A cette époque, ceux qui se rendaient aux assemblées, aux conseils, aux cérémonies, avaient soin de se raser le devant de la tête : on supposait qu'un front dégarni de cheveux indiquait plus d'intelligence, plus



(Dixième siècle. — Bourgeois, Musicien et Chanoine, d'après Herbé.)

de raison. Les cheveux perdirent bientôt le peu de longueur qui leur restait : rasés d'abord par devant, ensuite par les côtés, puis par derrière, ils finirent par former une espèce de calotte sur le sommet de la tête.

Cependant la statue de Louis III, que nous publions, et qui était placée sur sa tombe à Saint-Denis, représente ce roi avec de longs cheveux tombants. Sa robe a des manches larges ; un pan de son manteau entoure ses épaules ; sa couronne est entourée de fleurons, et sa chaussure se termine en pointe arrondie. Mais il y avait toujours un peu d'idéal dans ces images des souverains.

En même temps que nos pères se privaient de leurs cheveux, ils se prenaient de belle passion pour le poil des animaux. On fixe ordinairement cette révolution au temps des conquêtes de Charlemagne en Italie. Non seulement ce fut la mode de décorer les habits avec des fourrures ; on s'avisa même d'envelopper sa tête de peaux garnies de poils. La dépouille des agneaux servit d'abord ; on lui substitua plus tard le menu-vair, l'hermine et autres fourrures précieuses.

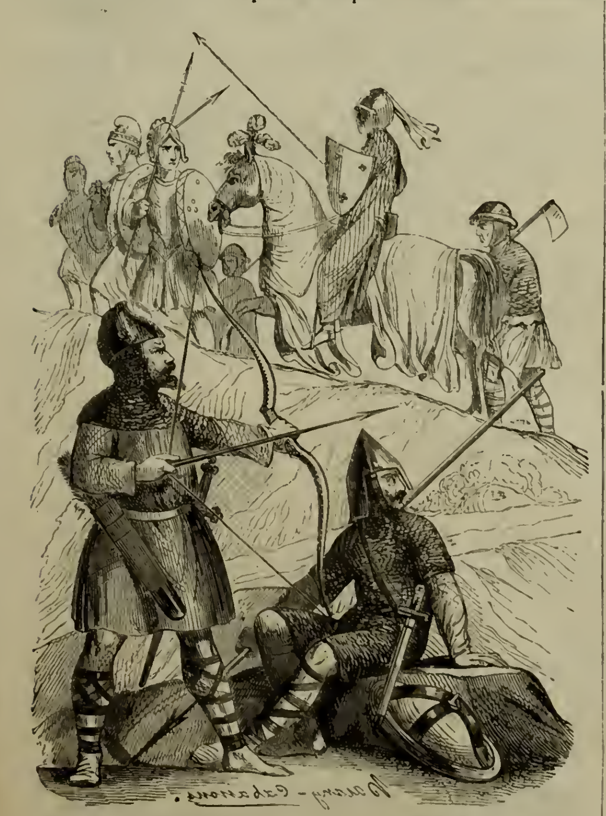
L'ornement de tête que cette mode produisit et qui s'est perpétué jusqu'au siècle dernier, est connu sous le nom d'*aumusse*. Les uns prétendent que, dans l'origine, ce n'était qu'un bonnet fort court ; peu à peu il descendit jusque sur le cou et enfin sur les épaules. Les autres assurent que l'aumusse n'était autre chose qu'un chaperon entièrement couvert de poils. Quoi qu'il en soit, les aumusses ont été en grande réputation pendant plusieurs siècles.

DIXIÈME SIÈCLE.

Seigneurs, commerçants et artisans. — Au dixième siècle, les seigneurs laïques et ecclésiastiques habitaient des châteaux, où se réunissaient tous ceux qui jouissaient de quelque indépendance de fortune, et qui affectaient, dans

leurs vêtements ou dans leurs maisons, de l'élégance et du luxe; mais autour d'eux régnaient le découragement et la solitude. L'industrie et les arts utiles languissaient obscurément dans les villes que les invasions des Normands n'avaient pas encore saccagées, et le commerce, restreint dans ses développements, avait été forcé de suivre les consommateurs. Ainsi ce n'était point dans les anciennes capitales des Gaules qu'on trouvait les riches magasins, les assortiments d'étoffes et les armures dont les seigneurs et les nobles dames faisaient usage dans leurs châteaux. Le commerçant voyageur, comme dans tous pays où le peuple est opprimé, cheminait avec ses voitures et portait ses marchandises du manoir d'un seigneur à celui d'un autre. Sans demeure fixe, sans dépôt, comme sans fortune appréciable, il échappait de la sorte aux extorsions des grands, qui d'ailleurs ne pouvaient guère se passer de ses services.

Quant aux professions mécaniques, qui demandaient moins de capitaux et s'exerçaient également partout, les hommes puissants avaient soin d'y destiner quelques uns de leurs serfs. Charlemagne, dans le capitulaire *De villis*, avait ordonné de pourvoir chacun de ses châteaux ou maisons royales d'ouvriers en fer, d'orfévres ou argentiers, de tailleurs, de tourneurs, de charpentiers, d'armuriers, de ciseleurs, de savonniers, de brasseurs capables de bien faire la cervoise, le cidre, le poiré et toute autre liqueur bonne à boire, de boulangers, de faiseurs de filets pour la chasse, et d'autres hommes encore exerçant des métiers qu'il serait trop long d'énumérer. A l'exemple de Charlemagne, chaque prélat, chaque comte ou vicomte s'était appliqué à avoir pour son propre usage les mêmes artisans, et le nombre de ceux-ci fut toujours en proportion de la richesse ou de la puissance de celui au service duquel ils étaient attachés. C'est pour cela que la fondation d'un couvent ou celle d'un château avait pour conséquence la fondation d'un petit bourg où se rassemblaient, à l'ombre de la grande maison, les hommes dont le travail était nécessaire au maître.



(Dixième siècle. — Cavalier et Soldats, d'après Millhez.)

Costumes militaires. — Le costume militaire était en grande partie resté au dixième siècle ce qu'il avait été sous Charlemagne (voyez p. 222); il conservait encore quelque chose des traditions romaines: c'était pour les uns les longues tuniques resserrées par une ceinture et recouvertes d'un ample manteau ou chlamyde, et pour les autres le costume militaire romain, où l'on commençait à voir l'invasion du mauvais goût. Les boucliers, les épées, les casques avaient pris des formes bizarres qui les éloignaient chaque jour davantage des modèles sur lesquels on avait voulu les façonner. Les soldats portaient une cotte de mailles très courte sur une tunique qui descendait jusqu'aux genoux. Leurs souliers étaient attachés par des bandelettes comme en portaient beaucoup de Français au temps de Charlemagne. Leur coiffure avait la forme du bonnet phrygien. Outre l'arc, les flèches et l'épée, ils avaient pour arme offensive la lance, et pour arme défensive le bouclier.



(Dixième siècle. — Princesse, Dames nobles et Seigneurs, d'après Montfaucon et Herbé.)

La figure de cavalier que nous reproduisons porte un casque orné d'un volet et l'écu au bras. L'armure qui reparaît à son pied autorise à croire qu'il est entièrement bardé de fer. Son cheval, couvert d'une longue draperie qui ne laisse apercevoir que la queue et le bas des jambes, a la tête garnie de lames de fer, et porte une aigrette entre les deux oreilles.

Costumes de femmes. — L'habillement des femmes paraît avoir éprouvé peu de changements au dixième siècle. Rien de plus simple que leur coiffure, de moins étudié que leur frisure, de plus uni, ni en même temps de plus fin, que leur linge. La coupe élégante de leurs vêtements rappelait encore la parure des Grecques et des Romaines. Leurs robes étaient parfois serrées au point de laisser voir toute la finesse de leur taille; d'autres étaient si haut montées qu'elles leur couvraient entièrement le cou : on nommait ces robes *cottes-hardies*. La cotte-hardie, qui a été longtemps le vêtement des femmes françaises, et qui était commune aux hommes et aux femmes, était une tunique longue, descendant jusqu'aux talons, serrée d'une ceinture, et fermée aux poignets. Les reines, les princesses et les dames nobles, y ajoutaient un long manteau doublé d'hermine ou une tu-

nique avec ou sans manches. Souvent aussi leur costume se composait de deux tuniques et d'un voile ou draperie, qui remontait jusque par-dessus la tête, entourait le cou, et venait retomber par-devant sur la poitrine.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 316, 358.)

CHAPITRE III.

Une Discussion.

La sinistre prédiction de Ravageot ne tarda pas à s'accomplir. Le samedi suivant, à l'heure de la paie, le contremaître signifia aux ouvriers qu'ils devaient s'attendre à une nouvelle baisse de salaire, à moins qu'ils n'aimassent mieux se voir congédiés tous. M. Jacquinet voulait bien leur accorder huit jours pour se décider.

— Mais c'est nous mettre le couteau sur la gorge ! s'écrièrent-ils.

— Que voulez-vous, répondit l'impassible caissier ; nous avons la main forcée : nous ne pouvons pas payer plus cher que nous ne vendons. Les produits baissent tous les jours, et la concurrence nous ruine.

— Elle fait pis pour nous ; elle nous tue ! répliquèrent les ouvriers. Et ils retournèrent chez eux, la mort dans l'âme.

La Petite-Pologne était ce soir-là toute pleine de rumeur et d'agitation. Des groupes se formaient dans les ruelles, aux portes des maisons : on n'entendait qu'imprécations et jurements.

Ravageot le Belge semblait seul puiser dans la consternation générale un redoublement de joie et d'activité. Il allait et venait de l'un à l'autre groupe, excitant les colères, réveillant les ressentiments, aiguillonnant toujours, n'apaisant jamais.

— Ne vous l'avais-je pas dit ? Me croirez-vous cette fois ?... Quand la faim chasse le loup du bois, il faut bien qu'il morde...

— Et si on le tient en laisse comme un chien ? grommela un des hommes.

— Il montre les dents, et on le lâche, reprit Ravageot.

— Gueux de fabricants ! murmura un second ; ils nous affament pour s'enrichir.

— Et quand nous serons morts et enterrés, ils rouleront carrosse sur nos cadavres.

— Ils ne sont pourtant qu'un contre cinq cents, dit un des ouvriers en serrant les poings.

— A la bonne heure ! s'écria Ravageot. Voilà ce qui s'appelle parler, père Loup ! Si nous voulions seulement nous entendre, ils n'oseraient pas nous manger la laine sur le dos ; car en définitive nous sommes les plus forts.

— Au fait, je voudrais bien savoir qui les a enrichis, ces scélérats de fabricants, dit le père Loup.

— Vous, moi, nous, tous ; voilà pourquoi ils nous foulent aux pieds, les misérables ! Il faut leur faire la loi !

— Oui, oui, faisons-leur la loi ! s'écria la foule.

— Mais comment ?

— En nous coalisant, répondit Ravageot, en refusant de travailler au-dessous de deux francs par jour. Si nous tenons ferme, il faudra bien que le Jacquinet mette les pouces !

— C'est dit.

— Vous jurez de maintenir les salaires, ou de ne plus travailler pour M. Jacquinet.

— Oui, oui ! Jurons-le ! s'écrièrent les ouvriers. Mais avant qu'ils eussent étendu la main, et fait le serment, Landry s'avança au milieu du cercle. Sa haute taille, son sang-froid, son renom d'honnête homme, lui valaient sur ses camarades un ascendant dont il usait avec modération, et seulement dans les grandes circonstances : il fit signe qu'il voulait parler.

— Ne l'écoutez pas, s'écria Ravageot ; il vous prouvera que vous avez tort de ne pas tendre le cou et vous laisser saigner comme l'agneau à la boucherie.

— Je n'ai qu'un mot à dire, reprit Landry.

— Dites-le, cria une voix.

— Non !

— Si !

Et le tumulte recommença.

Landry demeura immobile à la même place, promenant un regard tranquille sur ces visages grimaçants. Enfin, dès que le calme fut un peu rétabli :

— Avant de jurer que vous ne travaillerez plus, avez-vous réfléchi aux suites ? demanda-t-il. Avez-vous songé qu'en vous retirant vous laissez le champ libre aux machines ?

— C'est vrai, murmura-t-on.

— Prenez garde qu'on nous prenne au mot, poursuivit-il ; prenez garde que le fabricant s'habitue à se passer de l'ouvrier.

— Si nous ne pouvions plus avoir d'ouvrage, ce serait encore pis qu'une baisse de salaire, dit un des hommes.

— Aussi l'Angleterre ne vomit chez nous ces infernales machines que pour nous affamer, reprit un second.

— Mort aux machines ! s'écria Ravageot.

La foule répondit par un long hurlement :

— Brisons-les !

— Oui, nous en ferons un feu de joie, et nous danserons autour !

— Y a-t-il ici quelqu'un qui se souvienne de Claude Vougeot et de sa femme ? demanda Landry.

— Oui, certes, répliquèrent plusieurs voix. C'étaient de braves gens ! des cœurs d'or !

— Vous savez de quoi ils sont morts, et bien d'autres avec eux ?

— Pardi ! des épluchures, qui les prenaient à la gorge et à la poitrine pendant qu'ils battaient et qu'ils cardaient.

— Où veut-il en venir ? dit Ravageot avec impatience.

— Cette méchante besogne, continua Landry, vous dépêchait un homme à vingt-cinq ans, une femme à vingt.

— C'est vrai : j'en ai vu mourir pas mal dans ces prix-là.

— Aujourd'hui, reprit encore Landry, un homme dure deux fois autant. Et pourquoi ?

— C'est-il malin ! Parce qu'il ne carde plus.

— Et qui s'en charge ? qui le préserve de la maladie, si ce n'est la machine à carder ?

— Nous y voilà ! dit Ravageot.

— Oui, mes amis, les machines sont de belles et bonnes inventions, poursuivit Landry. Rappelez-vous la première qui fut apportée dans le pays. Combien n'en étions-nous pas émerveillés ! Et quand notre brave patron, M. Michaud, nous raconta que cette *Jeannette*, qui prêtait vingt bras à l'ouvrier, et lui épargnait le temps et la fatigue, avait été inventée par un pauvre ouvrier comme nous, qui l'avait baptisée du nom de sa femme, les larmes nous en vinrent aux yeux : il nous sembla que c'était une aide, une compagne de travail qu'on nous donnait, et nous ne nous trompions pas : grâce à la Jeannette, nous eûmes du temps de reste. Tout le monde était occupé alors ; la journée n'était que de douze heures, et se payait trois francs.

— Aujourd'hui elle est de seize, et se paye deux ! Voilà la différence, interrompit Ravageot.

— C'est pas l'embarras, les machines ont du bon, dit un des ouvriers ; mais il y en a trop.

— Ne voyez-vous pas que Landry prêche pour son saint, cria Ravageot. La nouvelle machine ne lui fera pas de tort, à lui. C'est un aristocrate : il file du 80 (1).

(1) La grosseur du fil de coton ou de laine s'exprime par la

— Quand je filerais encore plus fin, dit Landry avec amertume, les machines en viendront à filer plus fin que moi et sans mon aide. Je le sais, mais je n'en dirai pas moins que ce sont de belles choses, et que ce serait un crime de les briser.

— A bas le fileur! cria Ravageot. A bas le défenseur des machines!

— Je ne suis pourtant pas suspect, dit Landry d'un ton bref. Si quelqu'un ici avait le droit de crier Mort aux machines, certes ce serait moi. Ma petite Marthe n'a-t-elle pas eu deux doigts broyés par les rouages?

Un frémissement parcourut l'assemblée.

— Dieu m'est témoin, reprit-il d'une voix émue, que j'aurais donné ma vie pour épargner cette souffrance à l'enfant. Mais cela même ne me rendra pas injuste : je dirai toujours que les machines en elles-mêmes sont bonnes, que la propriété d'autrui est sacrée, et qu'on n'y saurait attenter sans péché.

— A bas le prédicateur! à bas le capucin! interrompit Ravageot.

— Vous n'êtes pas obligés de me croire, poursuivit Landry; mais un jour viendra, qui n'est peut-être pas bien loin, où le remède sortira du mal, et où vous bénirez ces mêmes engins que vous voulez briser.

— Ne vous lasserez-vous pas d'écouter ce rêveur? s'écria Ravageot. Trève à tes sermons! Veux-tu ou non être des nôtres?

— Non; je ne veux pas m'enrôler parmi les briseurs de machines!

— Ni nous non plus, dirent plusieurs voix.

— Si tu n'es pas de la coalition, reprit le Belge, si tu ne t'engages pas à refuser le travail, et à mettre à la masse pour vivre sans rien faire pendant huit jours, quinze s'il le faut, tu es un faux frère, et nous te chasserons.

— Qui n'est pas avec nous, est contre nous! Et le cercle se serra menaçant autour de Landry, les uns lui montrant le poing, les autres brandissant leurs bâtons.

— Vous savez bien que ni menaces, ni coups, ne changeront ma résolution, quelle qu'elle soit, dit Landry.

— Nous verrons, s'écria Ravageot et son parti, impatient d'en venir aux mains. Parle. Qu'as-tu résolu?

— De n'être des vôtres qu'à deux conditions.

— Lesquelles?

— La première, c'est qu'il ne sera fait aucune tentative pour briser la nouvelle machine; la seconde, c'est qu'avant de nous coaliser, dix d'entre nous, dont les noms seront tirés au sort, se rendront chez M. Jacquinet pour lui représenter notre détresse, et lui demander le maintien des salaires.

— Bah! autant parler à un sourd, reprit le père Loup. Ça prendra comme un cautère sur une jambe de bois.

— Est-ce dit? demanda Landry.

— Oui!

— Non!

— Il est comme le fabricant, il veut nous faire la loi.

— C'est qu'aussi, grommela Ravageot, madame Jacquinet est venue voir sa petite fille, et ça l'a flatté.

Landry se retourna vivement :

— Que parles-tu de madame Jacquinet? dit-il; c'est une brave femme, humaine et bonne, qui a du sang de son père dans les veines; et s'il y en a ici pour dire le contraire, je leur soutiendrai en face qu'ils en ont menti.

— C'est vrai qu'elle vaut mieux que son mari, reprit le père Loup; au moins elle n'est pas fière, elle : quand elle rencontre un ouvrier, elle a toujours un petit mot d'encouragement à lui dire.

— Bah! c'est de la politique, interrompit Ravageot. Elle ne nous aime pas plus que le fabricant : seulement elle est plus fine, et veut nous amadouer; voilà tout.

— Tout pour toi, dit Landry.

— Allons, les amis! s'écria Ravageot, que chacun mette la moitié de sa paie à la masse sans barguigner, et finissons-en!

Mais les avis étaient partagés; ceux qui s'étaient montrés les plus fougueux en paroles hésitaient à se dessaisir de leur argent. Il fallut aller aux voix, et la majorité fut pour l'ajournement de tout projet hostile jusqu'à l'issue de la démarche proposée par Landry. On convint de se réunir le lendemain pour tirer au sort le nom de ceux qui devaient se rendre chez le fabricant.

Il était plus de minuit quand l'assemblée tumultueuse se dispersa. Landry regagna sa demeure, inquiet, le cœur serré. Ennemi des coalitions, il les croyait également funestes aux intérêts de l'ouvrier et du fabricant, propres à nourrir les haines et à désunir de plus en plus deux classes déjà trop séparées. Mais comment faire entendre raison aux passions ameutées par la faim? Il avait obtenu un délai; c'était plus qu'il n'espérait. Mais après? Si le maître se montrait inflexible, qui pourrait contenir ce flot grossissant?

Il poussa la porte entr'ouverte, et descendit les marches qui conduisaient à l'humide réduit habité par sa femme et sa fille malade. Toutes deux dormaient, couchées sur l'unique matelas de la maison. La mère soutenait hors du lit, dans son sommeil, la main mutilée de l'enfant, soigneusement pansée et enveloppée de linges blancs. Une veilleuse, apportée par madame Jacquinet, éclairait de sa faible lueur les deux pâles visages, l'un amaigri par la souffrance, l'autre par les inquiétudes et les privations. Landry les regarda quelques instants; puis essuyant du revers de sa main les larmes qui s'amassaient dans ses yeux, il s'agenouilla et pria.

C'était une de ces âmes endurantes et fortes, qui, sentant d'instinct le néant de ce monde, s'élancent au plus haut, et ne se reposent qu'en Dieu. Calmé par cette ineffable espérance que la prière fait descendre dans les cœurs simples et croyants, Landry se releva ranimé. Il effleura de ses lèvres le front de sa fille; et après avoir rompu un morceau du pain noir posé sur la planche au-dessus du lit, il alla s'étendre sur une paillasse, que quelques planches séparaient du reste de la pièce.

La suite à une prochaine livraison.

quantité d'écheveaux qui entrent dans un demi kilogramme. La filature à la jeannette donne rarement au-delà de 60 à 70 écheveaux.

La politesse est une envie de plaire. La nature la donne, l'éducation et le monde l'augmentent. La politesse est un supplément de la vertu. On dit qu'elle est venue dans le monde quand cette fille du ciel l'a abandonné. On a douté si elle tenait plus du vice que de la vertu. Je crois qu'elle est un des plus grands biens de la société, puisqu'elle contribue le plus à la paix. Elle est une préparation à la charité, une imitation même de l'humanité. La vraie politesse est modeste; et comme elle cherche à plaire, elle sait que les moyens pour y réussir sont de faire sentir qu'on ne se préfère point aux autres, qu'on leur donne le premier rang dans notre estime.

L'exacte politesse défend qu'on étale avec hauteur son esprit et ses talents. Il y a aussi de la dureté à se montrer heureux à la vue de certains malheureux. Il ne faut que du monde pour polir les manières; mais il faut beaucoup de délicatesse pour faire passer la politesse jusqu'à l'esprit. Avec une politesse fine et délicate, on vous passe bien des défauts et on étend vos bonnes qualités. Ceux qui manquent de manières ont plus besoin de qualités solides, et leur réputation se forme lentement. Enfin la politesse coûte peu et rend beaucoup.

Madame de Lambert.

RÊVERIE DE LA PAUVRE SUZANNE.

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE DANS LA VILLE.

Au coin de Woodstreet (la rue du Bois), quand se lève le jour, on voit dans une cage un merle qui chante, et il y a trois ans qu'il chante ainsi. La pauvre Suzanne a passé auprès, et a entendu dans le silence du matin le chant de ce merle.

Ce chant agit sur elle comme un enchantement. Quel est le sujet de sa peine? Elle voit une colline qui s'élève devant ses yeux, des arbres, une grande masse de vapeurs qui s'écoulent dans la plaine, et les flots d'une rivière au fond de la vallée de Cheapside.

Elle voit au milieu du vallon de verts pâturages qu'elle a si souvent traversés avec son seau, et une seule petite chaumière, un nid comme celui d'une colombe, l'unique chaumière qu'elle aime sur la terre.

Elle regarde, et son cœur est dans les cieux; mais tout bientôt s'évanouit, le brouillard et la rivière, la chaumière et les ombrages : les eaux ne couleront pas, la colline ne s'élèvera pas, et les couleurs ont disparu.

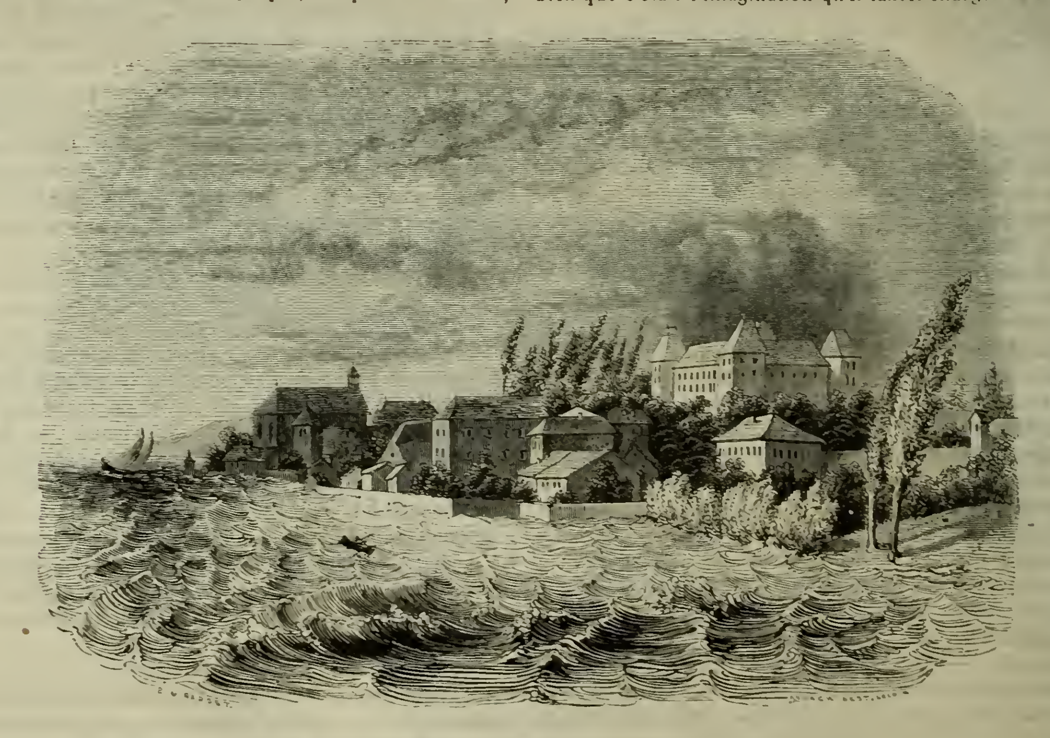
WORDSWORTH.

COPPET.

C'est au souvenir de ceux qui ont vécu au sein de leurs ombrages que les plus beaux sites empruntent leur plus durable renommée. Ce n'est pas l'architecture massive de ce grand château appuyé sur ses quatre tourelles qui préoccupe le spectateur; ce n'est ni la riche végétation qui l'entoure, ni le charmant village qui, aux pieds du manoir, se mire avec son petit temple protestant aux formes rigides et droites dans les eaux bleues du lac, que le voyageur se plait à contempler; non, sa pensée retourne en arrière, il cherche un écho des temps écoulés, il demande à ces muettes salles le nom de ceux qui les firent résonner d'accents tour à tour calmes, passionnés, enthousiastes, gais, sublimes ou résignés. Quoi! est-ce donc déjà du passé, de l'histoire? Ces nobles et grands esprits qui, semblables à des astres, brillèrent sur notre horizon, ont-ils disparu sans achever leur rapide carrière, laissant derrière eux leurs écrits comme une lumineuse trace? Ah! ce sont des tombeaux qui, mieux que ses fleurs, ses feuillages, ses rochers et ses eaux, parent cette solitude maintenant silencieuse et morne.

Est-ce la fraîcheur et l'ombre que vous cherchez dans ce petit bois? Là, M. Necker, retiré loin du bruit et des agitations d'un monde qui l'avait trois rappelé, déifié et banni, fit élever la tombe de sa femme; c'est là que repose sa dépouille terrestre; là sa fille au brillant génie, son petit-fils, sa petite-fille, sont venus le rejoindre avant le temps : flots inégaux échoués sur une même plage.

La fenêtre que vous apercevez du coin de la large avenue, c'est celle du cabinet de M. Necker : c'est de la place où vous êtes que sa fille, si tendre, aux impressions si vives, le vit pour la dernière fois. Il agitait son mouchoir; tous deux se disaient : A bientôt! L'air emporta leurs paroles, et, revenue en toute hâte de Weimar, madame de Staël espéra vainement embrasser encore une fois le père qu'elle idolâtrait. C'est sur cette montagne bleue, la première qui se dessine du côté des Alpes, qu'à ce retour plein d'angoisses elle vit vers le soir disparaître un immense nuage semblable à une grande figure d'homme. Benjamin Constant la lui montra en nommant son père; car il savait bien que c'était l'imagination qu'il fallait charger de tromper les poignantes douleurs de cette âme passionnée.



(Vue de Coppet, au bord du Leman.)

Et plus tard, lorsque la lutte entre la liberté des idées et le despotisme militaire fut déclarée, ce fut à Coppet que madame de Staël éleva le drapeau de la pensée, autour duquel se rallièrent tant d'hommes illustres morts aujourd'hui : Benjamin Constant, Matthieu de Montmorency, Sismondi; leur souvenir, qui plane encore autour de cette demeure, remplit l'âme de ceux qui la visitent de grandes et mélancoliques pensées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

GEORGES FOX, FONDATEUR DU QUAKÉRISME.

(Voy. p. 281.)



(Une Assemblée de Quakers au dix-huitième siècle. — D'après une ancienne gravure.)

Georges Fox, fondateur de la société des Quakers ou Amis, est né en 1624 à Drayton, dans le comté de Leicester. Pendant son enfance et une partie de sa jeunesse, il servit comme berger dans la maison d'un homme qui exerçait à la fois les professions de cordonnier et de marchand de bestiaux. « C'était une occupation qui convenait à l'âme » de Georges Fox, dit William Penn, son disciple. Innocente et solitaire, elle semble avoir été l'emblème de sa » mission religieuse. » On ne saurait douter, en effet, que ce genre de vie n'ait dû fortifier beaucoup les prédispositions de Fox à la méditation et au mysticisme.

A cette époque l'Eglise anglicane était déjà établie ; mais un grand nombre de personnes qui n'approuvaient pas ce culte s'en étaient séparées pour former plusieurs sectes. D'autres demeuraient dans l'incertitude au milieu de ces divisions, et s'abstenaient de tout culte extérieur ; mais elles étaient prêtes à suivre le premier homme qui leur prêcherait une doctrine analogue aux désirs et aux sentiments religieux plus ou moins vagues qui les agitaient. C'est dans ces circonstances favorables que Georges Fox se crut appelé à devenir l'apôtre d'une foi nouvelle. La lecture des controverses théologiques, alors fort nombreuses, avait contribué à exalter son imagination. Il résolut d'aller achever de s'éclairer aux prêches et dans les conversations des personnes pieuses. En 1643, il commença à voyager à pied, presque sans ressource, s'arrêtant dans tous les lieux où les dissidences religieuses lui donnaient occasion de proposer lui-même à des esprits cultivés ou à des cœurs fervents des objections contre les sectes existantes et ses inspirations personnelles. A l'exemple de beaucoup d'anglicans, de presbytériens, d'indépendants et d'anabaptistes, il prenait la parole dans les églises, dans des maisons particulières, ou même dans la campagne. La nouveauté et la hardiesse de ses idées, la véhémence de ses prédications, l'exposèrent plusieurs fois à de sérieux dangers. En 1648, dans une église du comté de Leicester, il éleva la voix au milieu d'une controverse, et, après une critique violente de l'anarchie des esprits, il s'écria « que l'Eglise était le pilier et la base de la vérité ; mais » qu'il ne fallait pas entendre par le mot Eglise une multi- » tude mélangée, professant un même culte extérieur, ni » une vieille maison bâtie de mortier, de pierres et de bois. » L'Eglise ne peut être, dit-il, composée que de pierres vi- » vantes, de membres vivants, enfin d'une famille spiri- » tuelle dont Christ est le chef. » A ces mots, le ministre quitta la chaire, les auditeurs abandonnèrent leurs bancs, et l'assemblée se dissipa ; mais Georges Fox en entraîna avec lui une partie dans une auberge, la prêcha toute la nuit, et ajouta des prosélytes à ceux qu'il s'était déjà faits pendant les années précédentes. En 1649, un dimanche matin, en entrant dans la ville de Nottingham, il vit la grande église ouverte ; il y entra, et, après avoir entendu quelques instants le prédicateur, il l'interrompit pour le réfuter. Cette fois on saisit Georges Fox et on le jeta en prison. Un autre jour, ayant voulu prêcher lui-même dans l'église de Mansfield, il fut insulté, battu, lapidé par le peuple et attaché à une sorte de pilori. A Market-Bosworth, il fut aussi lapidé et chassé de la ville. A Chesterfield, il harangua le clergé et le peuple ; mais on le mena devant le maire, qui le garda jusqu'à la nuit, puis le fit conduire hors de la ville par des huissiers et par le guet. Pendant presque toute l'année suivante (1650), il fut enfermé dans la prison de Derby. En 1651, rendu à la liberté, exalté par la persécution, il recommença plus hardiment encore qu'auparavant ses travaux de propagande, traversant les villes populeuses, pieds

nus, et invitant la multitude à se convertir à sa foi et à le suivre. Ce fut dans le comté d'York qu'il trouva les esprits le mieux disposés à adopter ses doctrines. Lorsque le nombre de ses disciples lui parut assez considérable, il s'appliqua à les unir et à leur faire pratiquer sa morale. Il forma dans toutes les parties du royaume des réunions soumises à une discipline morale qui, remarquable à certains égards, existe encore aujourd'hui. Toutefois, il ne cessa point de voyager et de prêcher : il parcourut successivement l'Écosse, le pays de Galles, l'Irlande, les Indes occidentales, l'Amérique, la Hollande, et une partie de l'Allemagne. Le ridicule et les insultes qu'il eut à subir dans ces différents pays, loin de nuire à ses idées, contribuèrent à les répandre. Mais de longs séjours dans des prisons malsaines altérèrent beaucoup sa santé et abrégèrent sa vie. Pendant une de ces incarcérations les plus dures, Charles II lui offrit sa grâce : il la refusa, disant qu'une grâce supposait toujours une faute. Il mourut le 13 novembre 1690. Quelques heures avant sa mort, ses amis lui ayant demandé comment il se trouvait : « Tout va bien, leur répondit-il ; la puissance de Dieu règne sur tout, et sur la mort même; que le nom de Dieu soit béni ! »

Quelque opinion que l'on ait du quakérisme, quelque censure que l'on croie devoir en faire suivant la foi que l'on professe, on ne peut pas apprendre sans intérêt que le fondateur de cette secte était d'une morale pure et austère. Sa vie était simple et modeste. Extrêmement sobre, il s'abstenait de toute liqueur forte. Il travaillait sans cesse, et ne donnait que peu d'heures au sommeil. Il était sérieux, mais en même temps affable. Son caractère était doux, tendre, et plein de compassion. Il a fondé en faveur des pauvres des institutions qui sont respectées de tout le monde. Aux Indes occidentales, il intervenait souvent entre les planteurs et les nègres pour soustraire ces derniers à des traitements cruels.

Fox est peut-être le premier homme, dit Clarkson, qui se soit hautement prononcé contre l'esclavage des noirs. Dans sa patrie, il demanda la réforme de plusieurs dispositions pénales d'une sévérité barbare. Il élevait la voix pour dénoncer les abus sans s'effrayer des ennemis qu'il se suscitait, et cette hardiesse eut souvent des conséquences heureuses pour la société tout entière.

Mais c'est assez nous arrêter à la biographie du fondateur; nous avons promis de consacrer quelques pages aux doctrines, aux usages et à la constitution de la Société des Amis.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 346, 358, 366.)

CHAPITRE IV.

M. Jacquinet (1).

M. Jacquinet occupait la plus belle pièce de la maison : du salon de compagnie, situé au premier étage, il s'était fait une splendide chambre à coucher. Les fenêtres s'ouvraient d'un côté sur la cour, de l'autre sur un riant parterre, auquel succédaient un verger et un parc qui descendaient en pente jusqu'à la rivière. La disposition du terrain permettait aux regards ravis d'embrasser dans un vaste ensemble une profusion de fleurs des teintes les plus riches, de l'aspect le plus harmonieux, se détachant sur un réseau d'arbres fruitiers dont les branches pendantes pliaient sous l'abondance du fruit; plus loin, la masse sombre des feuillages du bois était interrompue par des percées qui laissaient voir à travers un voile mobile les eaux courantes, scintillant par points comme des broderies d'argent sur un fond noir. Enfin, par-delà le miroir limpide où se réfléchissait le ciel, des coteaux verdoyants fuyaient vers l'horizon en lignes ondulées. Si les yeux, à la fois charmés et éblouis de ce magnifique spectacle, se reportaient à l'intérieur, ils éprouvaient un autre genre de fatigue : ce n'était qu'or mat et bruni. Les moulures, les rosaces du plafond, chaque panneau en glace, étaient encadrés dans une multitude de filets brillants. Une riche étoffe de soie brochée retombait en plis nombreux autour du lit, monté sur estrade, et figurant un autel surchargé de dorures et d'ornements de mauvais goût. Une foule de bagatelles coûteuses, étalées sur des tablettes de laque, et rassemblées sans choix, témoignaient des préoccupations puériles du possesseur. Les meubles, d'une allure disgracieuse, mais chers et *confortables*, étaient merveilleusement adaptés à ce sans-gêne de l'égoïsme, qui ne tient compte ni de l'élégance ni de la beauté. Quoiqu'on fût en été, un épais tapis turc garnissait le parquet. M. Jacquinet se faisait gloire d'avoir présidé à cet arrangement. Sa femme avait, disait-il, les goûts trop bourgeois pour entendre la richesse du décor. Ce n'était pas que, lui, aimât le luxe : tout au contraire; s'il en affichait, c'est qu'il y était forcé pour soutenir son crédit et en imposer aux envieux. Ainsi le prétendait-il du moins; mais au vrai il voyait que l'or attirait l'or, et il s'en servait en guise d'hameçon pour en faire pleuvoir dans ses coffres : puis c'était un cadre dont l'éclat rejaillissait sur lui. Il espérait ensevelir son passé sous ces somptueux dehors, comme la chenille de certain papillon s'enveloppe d'une coque dorée avant sa métamorphose. Enfin, de même que quelques artistes aiment l'art pour l'art, M. Jacquinet aimait l'or pour l'or.

Mais ce précieux métal avait ce jour-là perdu de sa puissance : peut-être même le fabricant eût-il consenti à en échanger quelques parcelles contre un peu de relâche aux souffrances qu'il endurait.

Le dos tourné au beau site que le soleil baignait de ses rayons, à demi couché dans une large ganache, les jambes soutenues par une pile de coussins, il poussait de temps à autre un gémissement sourd que lui arrachait la douleur et l'impatience.

— Aïe! aïe! maudite goutte! Être tenu ainsi pieds et poings liés! Quel supplice! Je croyais que la crise touchait à sa fin : on dirait qu'elle redouble.

Il agita vivement une sonnette posée sur la table : un domestique entra.

— Dites à Bruno, le contre-maître, de venir me parler.

Le domestique avait à peine refermé la porte que M. Jacquinet sonna de nouveau.

— Ne pouviez-vous attendre un moment? Roulez mon fauteuil près de la fenêtre... Aïe! aïe!... Plus doucement, imbécile. Ne sentez-vous pas que vous me faites mal? Où est madame?

— Dans le bureau de monsieur. Madame écrit.

— C'est juste. J'oubliais que je lui avais donné quelque chose à faire. Et mademoiselle?

— Mademoiselle prend sa leçon de dessin.

— Allons, c'est comme un fait exprès. Il suffit que je souffre, que j'aie besoin de distraction, pour que tout le monde soit occupé.

— Si monsieur veut, je vais appeler madame?

— Non; faites monter Bruno.

Le domestique sortit. M. Jacquinet essaya de se soulever pour regarder dans la cour; mais cet effort fut suivi d'une angoisse si vive qu'il retomba dans son fauteuil en jetant un cri. Un moment après, la porte s'ouvrit, et le domestique introduisit le contre-maître.

(1) Il est sans doute inutile de faire remarquer que l'auteur a voulu peindre ici les vices d'un individu et non ceux d'une classe. Il se rencontre malheureusement, dans toutes les professions, des hommes de mauvaise nature. Cette observation s'applique au caractère de Ravageot aussi bien qu'à celui de Jacquinet.

— Monsieur souffre bien, dit celui-ci d'un ton patelin.

— Comme un damné, mon pauvre Bruno! Mais la crise cèdera; il faut qu'elle cède. Tu es bien heureux, toi, Bruno; tu n'as jamais eu la goutte?

— Ma foi, monsieur, j'ai des rhumatismes qui ne valent guère mieux, et que j'ai gagnés à surveiller les laineurs et les foulonniers. C'est une fraîcheur de glace, dans ces ateliers maudits: avec ça qu'il ne passe pas un homme près de vous qui ne ruisselle d'eau froide et ne vous en asperge des pieds jusqu'à la tête!

— Qui sait? j'y ai peut-être attrapé la goutte, moi, reprit M. Jacquinet. J'avais la mauvaise habitude d'y descendre quelquefois: cela ne m'arrivera plus.

Le contre-maître fit un signe d'assentiment qui équivalait à dire: Si je le pouvais, je m'en dispenserais bien aussi.

— Eh bien, quelles nouvelles? reprit M. Jacquinet.

— Aucune, monsieur, si ce n'est qu'hier lundi il s'est présenté pas mal d'ouvriers pour travailler; mais comme la besogne ne pressait pas, je les ai renvoyés, d'après votre ordre, en leur disant qu'ils n'étaient pas assez nombreux, et que ce n'était pas la peine de mettre la machine en mouvement.

— A merveille! Il est bon de les accoutumer au chômage petit à petit. Ont-ils murmuré?

— Dame! oui, monsieur: ils ont dit que leur refuser de l'ouvrage le lundi, c'était les envoyer au cabaret manger ce qu'ils avaient reçu pour vivre toute la semaine.

— Voilà un joli raisonnement! Bientôt ils me rendront responsable de leur ivrognerie! Mais d'où vient que je n'entends pas le piston aujourd'hui? Est-ce que la machine ne marche pas?

— Non, monsieur.

— Pourquoi cela?

— Pour la même raison qu'hier; seulement elle est vraie cette fois: il n'y a pas une âme dans les ateliers.

— Comment! ces drôles n'ont pas paru? Ils ne se contentent pas de chômer le lundi; il leur faut le mardi encore!

Le contre-maître secoua la tête.

— Hein! Que veux-tu dire? Explique-toi.

— A vous parler franc, je crains qu'il n'y ait quelque anguille sous roche. J'ai entendu hier de mauvaises paroles par-ci, par-là.

— Lesquelles?

— C'est pas la peine de les répéter à monsieur; mais je ne m'étonnerais pas qu'il se trouvât quelque chose, quelque coalition.

A ce mot, M. Jacquinet bondit sur sa ganache, en dépit de la goutte, comme s'il eût été piqué de la tarentule.

— Une coalition!... Des misérables à qui j'ai mis le pain à la bouche se coaliser contre un homme comme moi!... Mais tu n'y penses pas, Bruno; ce serait la plus noire ingratitude!

— C'est pas pour vous démentir, monsieur; mais il y en a au contraire qui disent que vous leur rognez le pain tous les jours, que vous vous engraissez de leurs sueurs, que c'est vous qui êtes ingrat... et un tas d'autres propos pareils.

— Oui-dà! s'écria M. Jacquinet furieux. Qu'ils se coalisent donc! Il leur en cuira, parbleu, plus qu'à moi. Je suis bien bon de prendre la mouche! ajouta-t-il d'une voix radoucie. Sais-tu, Bruno, qu'une coalition serait peut-être ce qui pourrait nous arriver de plus heureux?

— Bah! Vraiment? dit le contre-maître.

— Sans doute. Si les hommes boudent, nous prendrons des femmes et des enfants, les unes à vingt-cinq sous, les autres à dix ou douze: c'est un profit net. Avec les machines, qu'avons-nous besoin d'habiles ouvriers? Il ne nous faut plus que des mains pour drousser, dévider, rattacher les fils, et les petits doigts y sont les plus adroits.

— Mais quand les enfants grandiront, il faudra les payer plus cher, dit Bruno.

— Du tout: nous les renverrons à quinze ou seize ans pour en prendre de plus jeunes. C'est une graine qui ne manque jamais.

— Et les autres?

— Comment, les autres?

— Oui, les petits, qui auront grandi sans avoir un métier; car c'est un pauvre gagne-pain que de rattacher des fils, surtout quand on ne sait faire que ça, et que l'emploi vous manque...

— Eh bien?

— Eh bien, que deviendront-ils?

— Ma foi, c'est leur affaire et non pas la mienne. L'important pour le fabricant, c'est d'obtenir la main-d'œuvre au meilleur marché possible. Voilà le vrai triomphe des machines: à mesure qu'elles se perfectionnent, elles suppléent à l'adresse, à l'intelligence; elles remplacent et annulent l'ouvrier. Tu n'avais peut-être jamais réfléchi à tous ces avantages, Bruno?

— En effet, je n'y avais pas songé, dit le contre-maître du ton d'un homme étourdi par un coup de massue.

— Je ne m'en étonne pas; nous en sommes aux éléments de l'industrie. Les Anglais ont bien une autre expérience que nous! J'ai visité en Angleterre deux ou trois fabriques immenses où il n'y avait pas un seul homme.

— Ah! fit encore le contre-maître du même ton.

— Les femmes, les enfants et les machines suffisaient à tout, et de reste. Tu vois que nous aurions grand tort de nous effrayer.

— Certainement, balbutia le contre-maître.

— N'ai-je pas mon admirable métier, *the self-acting mule*, qui fait marcher trois cents broches avec l'aide d'un seul rattacheur! Eh bien, j'aurai deux, trois de ces métiers, s'il le faut.

— Mais le premier n'est pas encore monté!

— Il ne tardera pas à l'être. A propos, que devient William? Je ne l'ai pas vu à l'ouvrage d'aujourd'hui.

— Monsieur sait bien, reprit le contre-maître d'un air narquois, qu'il avait donné ordre au cuisinier de ne rien refuser à l'Anglais: aussi celui-là s'en est si bien donné dimanche et toute la journée du lundi, qu'il a fallu le porter au lit, où il est encore.

— Diable! diable! N'y aurait-il pas moyen de le dégriser, Bruno? Si on le purgeait?

— Comme monsieur voudra; mais ce n'est toujours pas moi qui m'en chargerai. Il est rageur comme un âne rouge, l'Anglais, et le cuisinier dit qu'il l'aime encore mieux ivre mort qu'à moitié soûl. Samedi, il n'avait bu que ses quatre bouteilles de vin et une chopine d'eau-de-vie. Il était comme un lion.

— Ah! ils veulent se coaliser! dit M. Jacquinet revenant à sa première préoccupation. Tant mieux, morbleu! tant mieux! C'était une réforme difficile; j'aime autant qu'elle vienne d'eux que de moi, et que cela tombe précisément dans la morte saison. C'est jouer de bonheur!

— Monsieur, monsieur, les voilà! s'écria le contremaître. Je les vois au bout de l'avenue.

— Qui?... les ouvriers? demanda M. Jacquinet en pâlissant. Prétendent-ils me faire violence?... m'intimider?... Cours au poste voisin, Bruno, et ramène la force armée! dit le fabricant dans une alarme croissante.

— Ce n'est guère la peine, monsieur; ils sont tout au plus dix, et ils viennent tranquillement.

— Que parlais-tu donc d'hommes armés, d'une foule?...

— Ah! c'est que monsieur a mal entendu; les oreilles lui auront tinté.

— C'est égal. Peu ou beaucoup, je ne veux pas les recevoir. Va au-devant d'eux, Bruno; dis leur que je suis malade... que je les verrai plus tard...

— Mais s'ils insistent ?

— Dis que c'est impossible.

— Mais...

— Va donc ! Je crois les entendre en bas.

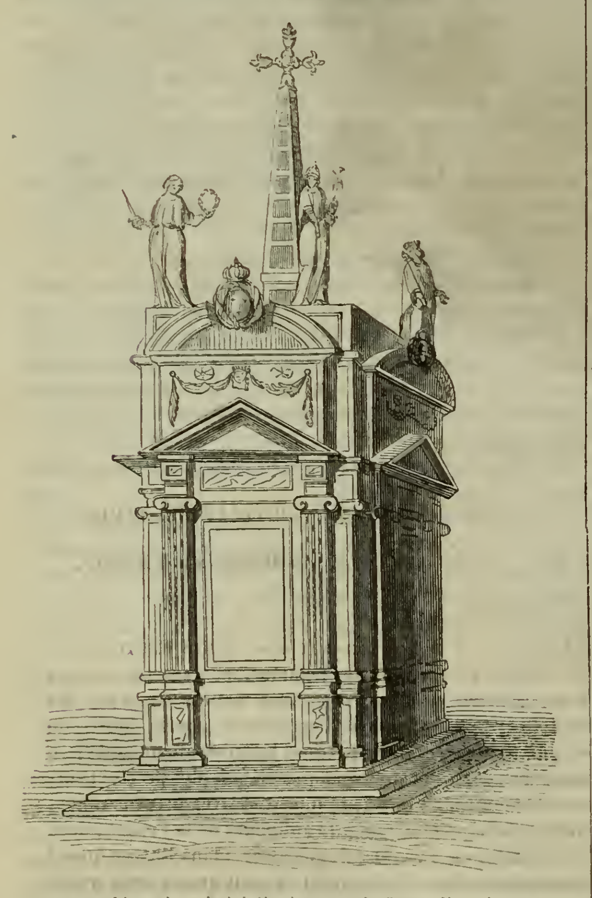
Le contre-maître obéit avec une répugnance marquée. Il venait à peine de sortir, que la fille de M. Jacquinet se précipita dans la chambre, entraînant avec elle Landry, que quelques ouvriers suivaient de près.

— Papa, dit-elle, c'est le brave fileur dont je suis allée voir la petite fille avec maman ; vous savez ! On voulait le renvoyer là-bas, lui et ses camarades ; je l'ai retenu. J'étais bien sûre que vous le recevriez, quoique malade. Il dit qu'il ne vous fatiguera pas longtemps, et qu'il faut absolument qu'il vous parle.

M. Jacquinet jeta un regard courroucé sur sa fille ; mais, pris ainsi à l'improviste, il résolut de faire bonne contenance, et se redressa dans son fauteuil de l'air d'un haut et puissant baron qui s'apprête à donner audience à ses vassaux. *La suite à la prochaine livraison.*

LA PYRAMIDE DE JEAN CHATEL.

Personne ne peut oublier que Henri IV, au retour d'un voyage en Picardie, ayant été blessé à la bouche d'un coup de couteau par Jean Châtel, le 25 décembre 1594, l'assassin fut saisi, et condamné à être écartelé.



(Pyramide qui avait été élevée, en 1595, sur l'emplacement de la maison de Jean Châtel.)

La maison du père de Jean Châtel, située entre le Palais de Justice et l'église des Barnabites, fut démolie, et, sur son emplacement, on éleva un monument expiatoire. C'était un grand piédestal triangulaire élevé au-dessus de trois gradins : chacune de ses faces était ornée de deux pilastres ioniques cannelés ; entre ces pilastres se trouvait une table de marbre toute chargée d'inscriptions. Le piédestal était couronné sur chacune de ses faces par quatre frontons triangulaires, par un attique décoré de guirlande, et surmonté de quatre autres frontons cintrés et coupés pour faire place aux écussons de France et de Navarre. Au-dessus de l'attique et aux angles s'élevaient quatre statues allégoriques représentant les quatre Vertus cardinales. Le tout était surmonté par un obélisque chargé de bossages et terminé par une croix fleuronnée. Ce monument, qui avait 7 mètres d'élévation, fut érigé en janvier 1595.

Lors du rappel des jésuites en 1603, l'un d'eux, le P. Cotton, confesseur et prédicateur du roi, ne tarda pas à demander la démolition de la pyramide, dont les inscriptions diffamaient, disait-il, la Société de Jésus. Henri IV y consentit, mais le parlement s'y refusa. Toutefois le roi passa outre, et le monument fut abattu ; ce qui donna lieu à plusieurs épigrammes en vers et en prose.

François Miron, prévôt des marchands, remplaça cette pyramide par une fontaine, qui, depuis, fut transportée dans la cour du palais.

SINGULIER RÈGLEMENT D'UN ANCIEN COLLÉGE DE PARIS.

En l'année 1599, le collége de Narbonne adopta un programme suivant lequel l'enseignement classique devait se borner presque uniquement aux éléments de la grammaire, et la lecture des auteurs n'être admise qu'en rhétorique. En voici les termes tels que M. Kilian les rapporte dans son *Essai historique sur l'instruction secondaire :*

En sixième, les élèves doivent apprendre les genres et les déclinaisons des noms ;

En cinquième, les prétérits et les supins des verbes, et repasser les genres et les déclinaisons ;

En quatrième, la syntaxe, la quantité, la grammaire grecque, et repasser les prétérits, les supins et les hétéroclites ;

En troisième, la quantité, les figures, et repasser la syntaxe et la grammaire grecque ;

(Point de seconde.)

En rhétorique, étude approfondie de la langue grecque, versification, lecture d'auteurs.

Ce fut l'année suivante que le parlement de Paris enregistra le règlement dit de 1598. Élaboré par une commission qui comptait parmi ses membres les plus éminents personnages de la magistrature de l'époque, Harlai, de Thou, Molé, le lieutenant civil Séguier, ce règlement fit faire de grands progrès aux études littéraires, imposa aux colléges un programme uniforme, opéra une réforme complète dans l'université ; il est la base des statuts universitaires que l'on a faits depuis.

FORT DE LUCQUE,

Dans le royaume de Grenade.

L'ancien royaume de Grenade est une des régions les plus montueuses et les plus pittoresques de l'Espagne. Ses nombreuses sierras aux énormes masses granitiques, dénuées de végétation, dressent vers un ciel toujours bleu leurs sommets rougeâtres brûlés par le soleil ; mais entre leurs flancs arides se déploient de verdoyantes et fertiles vallées où l'œil aime à se reposer. Souvent en traversant ces gorges profondes la vue de quelque forteresse ruinée, suspendue, comme un nid d'aigle, sur le versant abrupte d'un pic, nous reporte au temps de ces luttes acharnées entre les chrétiens et les musulmans. Pour arriver jusqu'à ces ruines, le voyageur est obligé de se frayer une route périlleuse dans les anfractuosités des rochers, semblables aux degrés usés d'un immense amphithéâtre ou d'un escalier gigantesque. Au-dessus de sa tête, dans les escarpements de la montagne, mugissent les taureaux sauvages, ou retentit le sifflet du terrible *bandolero*.

Lucque est une de ces forteresses de montagne tellement escarpées qu'on se demande, non pas comment l'ennemi

pourrait les escalader, mais par quel chemin le voyageur même pourrait y parvenir. Lucque est située à 8 kilomètres au sud de Castro, vieille ville mauresque aujourd'hui en ruines ; de glorieux souvenirs se rattachent à cette antique forteresse, et le *Romancero* chante la légende de Lucque. Lors de l'invasion castillane, Isabelle en personne entreprit la conquête de cette cime fortifiée. Le commandant arabe, voyant les chrétiens investir ses tours inexpugnables, monta



(Fort de Lucque, en Espagne.)

sur les créneaux avec sa garnison, à laquelle il fit pousser de bruyants éclats de rire en signe de mépris. Mais la Sainte Vierge apparut à la reine, et conduisit l'armée chrétienne dans les montagnes, par un sentier mystérieux, jusqu'à l'entrée de la forteresse. A cette vue, le gouverneur épouvanté et saisi de vertige lança son cheval vers un précipice, au fond duquel ils furent broyés l'un et l'autre. La marque des fers du cheval, suivant les habitants, est resté empreinte aux bords du gouffre, et de loin l'on montre la route suivie par l'armée de la reine, semblable à un ruban capricieux déroulé sur les flancs du pic. Mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est que ce sentier si visible à distance, disparaît totalement lorsqu'on s'en rapproche. Ces effets d'optique ne sont point rares, même dans nos campagnes, et il est probable que la route mystérieuse d'Isabelle n'est qu'un ravin sablonneux qui de loin se détache sur le sol qui l'environne en se rétrécissant, et de près se confond, au contraire, avec les autres nuances du terrain.

Les habitants de ces roches sont hardis, alertes, déterminés, grands amateurs de la danse, de la musique, et par-dessus tout de la contrebande. On les rencontre ordinairement dans leurs défilés avec la guitare en sautoir et le mousqueton sur l'épaule. Leur imagination est pleine de légendes et de contes mauresques, et il n'est pas dans toute l'Espagne de population plus superstitieuse.

LES EUROPÉENS A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

A M. le Rédacteur en chef du Magasin pittoresque.

Monsieur,

Vous avez déjà à diverses reprises attiré l'attention de vos lecteurs sur la Nouvelle-Zélande, et j'en vois dans un de vos derniers numéros deux vues fort curieuses (1). Me permettrez-vous cependant de chercher à jeter encore un peu plus de jour sur cette partie si intéressante du globe, en vous adressant à son sujet quelques détails plus précis et surtout plus nouveaux que ceux que vous avez précédemment publiés. Situé précisément aux antipodes de la France, dans l'été quand nous sommes dans l'hiver, dans l'hiver quand nous sommes dans l'été, ayant la nuit quand nous avons le jour, et réciproquement, ce pays semble répondre plus particulièrement qu'aucun autre à ce que nos ancêtres nommaient confusément le bout du monde. Sans compter que les mœurs farouches de ses habitants paraissent l'éloigner de l'Europe encore plus que sa position géographique. Nulle part la dureté de l'homme dans son état de nature n'est plus affreusement à découvert ; nulle part la guerre plus continuelle et plus atroce ; nulle part l'anthro-

(1) Pag. 332 et 333.

pophagie plus hideuse. Pourtant cette contrée où la sauvagerie maintient si énergiquement son règne n'a pas été dépourvue de toute grâce par le Créateur. Pour la grandeur et la disposition du territoire, c'est une sorte d'Italie divisée en deux par un détroit commode; pour le climat, c'est à peu près l'ouest de la France, et même avec des hivers encore moins rudes et des étés moins chauds : le printemps y est en quelque façon en permanence. En outre le sol y est admirablement fertile, les forêts magnifiques, les cours d'eau nombreux, les mouillages convenablement distribués, les paysages riches et variés. Il n'était donc pas vraisemblable que ces régions fussent condamnées à demeurer longtemps abandonnées par l'Europe. En effet, monsieur, et c'est un fait que l'on ne saurait trop remarquer toutes les fois que l'on parle de la Nouvelle-Zélande, voici déjà l'Europe à l'œuvre : elle n'y est que d'hier; lorsque vous écriviez vos premiers articles, la Nouvelle-Zélande était, à son égard, une terre absolument étrangère; eh bien ! à l'heure qu'il est, les villes s'élèvent, les défrichements s'opèrent, les industries s'établissent, les populations civilisées prennent racine. A peine même s'en doute-t-on encore en Europe, tant le mouvement a été prompt, surtout de la part de cette Angleterre qui, avec une si étonnante habileté, fonde, si l'on peut ainsi dire, ses colonies par coups de main.

Je me trouve donc heureux, monsieur, de pouvoir vous offrir à l'appui de ces réflexions quelques fragments inédits de la correspondance d'un de mes amis attaché à une expédition scientifique fixée en ce moment à la Nouvelle-Zélande. Vous jugerez s'ils sont de nature à intéresser vos lecteurs. Dans ce cas, je croirais devoir rappeler sommairement que les trois points les plus importants de ce pays paraissent être, au moins jusqu'à présent : 1° la baie des Iles, où le gouvernement anglais a déjà depuis quelques années envoyé en éclaireurs ses missionnaires et qui semble former le centre de la population indigène; 2° la baie d'Akaroa, où une compagnie française, après avoir fait des acquisitions de terrain, occupe maintenant, par des colons tirés principalement d'Alsace, deux petits villages; 3° le détroit de Cook, situé entre les deux îles, et sur lequel se déploie en ce moment la plus grande activité de la compagnie qui s'est formée en Angleterre pour l'exploitation agricole de ces contrées; enfin la position d'Aukland, que le gouvernement anglais destine à former le siége de son administration. Voici quelques passages d'une première lettre d'Akaroa, datée du commencement d'avril.

« Depuis que je ne t'ai écrit, mon cher ami, notre position a bien changé : nous étions arrivés sur une terre neutre, nous voici sur une terre anglaise. Tu sais que la corvette *l'Aube* avait été expédiée ici, il y a trois ans, pour présider à l'établissement d'un certain nombre de colons. Ils avaient été envoyés par une compagnie française, instituée pour le défrichement et l'exploitation de la presqu'île de Banks, dont les terres avaient été achetées aux chefs indigènes par un de nos capitaines baleiniers. La corvette avant de se rendre à Akaroa, vint relâcher à la baie des Iles, et, sans chercher à faire aucun mystère, laissa voir franchement sa mission. Immédiatement un navire anglais fut expédié, et à son arrivée à sa destination, *l'Aube* y trouva ce bâtiment, qui venait justement de proclamer et d'afficher la suzeraineté de l'Angleterre sur ce point. En même temps un magistrat anglais, avec juridiction sur tout ce canton, y fut laissé en permanence. Nos colons furent débarqués et installés dans la partie de la baie que tu verras indiquée sur le croquis ci-joint (p. 376), et, quant à la politique, les choses en restèrent là; c'est-à-dire que la question de souveraineté, tranchée de fait puisque le magistrat était établi et exerçait ses fonctions sans protestation formelle de notre part, demeurait cependant indécise en droit puisque la Grande-Bretagne n'avait point hissé pavillon. C'est ce qui a eu lieu l'autre jour sur un ordre expédié d'Aukland par le gouverneur. Le commandant n'avait rien à faire qu'à protester provisoirement contre cet ordre et à en référer au gouvernement, qui seul est compétent dans une affaire de ce genre. En principe, il est bien clair que la France n'est pas condamnée à accepter la charge de tous les territoires où il plaît à des Français de se rendre propriétaires.

» . . . . . Indépendamment de nos observations scientifiques, nous utilisons activementnotre séjour ici; et les bras de nos hommes, que les travaux agricoles reposent merveilleusement de ceux de la mer, s'appliquent avec énergie à cette terre sauvage. Notre passage laissera trace pour nos successeurs. Notre équipage est d'un entrain prodigieux pour cet établissement. Les terres se défrichent, les maisons s'élèvent, les chemins s'ouvrent, les ponts se jettent sur les torrents. Tu ne saurais croire combien, dans l'espace d'un mois, l'aspect de cette petite vallée, que nous occupons seuls, a changé. C'était un désert; voici déjà toute une partie du coteau défrichée : plusieurs bâtisses sont en construction; la plus grande, qui a environ 14 mètres de longueur, est terminée; j'ai fait arroser ce matin le bouquet posé par les maçons sur le comble. Je dois avouer que ce palais ne se compose que d'un rez-de-chaussée; mais c'est déjà fort beau. Après-demain nous plantons les pommes de terre : le champ est de sept à huit hectares, et je crois qu'avant quinze jours nous serons en mesure de semer pareille étendue en choux, pois et autres légumes. Viendront ensuite les défrichements pour les céréales qui serviront de nourriture aux volailles de toute espèce que nous avons apportées avec nous. Notre petit troupeau de bêtes à cornes vient de s'augmenter de quatre jeunes vaches et de deux bœufs qu'il faut soumettre au joug, ce qui n'est pas une petite affaire pour des gens dont ce n'est pas le métier : j'espère pourtant que nous en viendrons à bout. Je leur ai fait amarrer aux cornes une bonne corde, attachée à un gros billot qu'ils sont obligés de remorquer dans la fougère pour chercher leur nourriture, et dans quelques jours, un peu maîtrisés par cette discipline, on les attellera à une charrue faite d'après un bon modèle par notre forgeron. La pêche et la chasse vont toujours bon train, car il faut dans ce pays s'ingénier un peu, si l'on ne veut se trouver réduit à la ration de mer.

» Les terres qui environnent cette longue baie sont toutes très hautes et à très grandes pentes. Les crêtes s'élèvent jusqu'à 670 mètres à l'ouest, à 750 à l'est, et à une très petite distance du littoral. Aussi, une fois dans la baie, se trouve-t-on encaissé comme dans le fond d'un entonnoir : les vents du nord et du sud, ces derniers surtout, y tombent en rafales excessivement violentes, et ils nous ont déjà fait perdre plusieurs embarcations. L'aspect de toutes ces collines verdoyantes chargées de forêts et de fougères et coupées par plusieurs petites vallées est des plus agréables. Notre établissement n'est pas le seul qui s'y dessine déjà. On compte dès à présent sur le pourtour de cette baie, appelée un jour à devenir un centre de population si puissant, six groupes formés par des colons anglais, et deux par des colons français, non compris notre ferme. Les naturels y ont trois villages; mais jusqu'à présent nous en avons fort peu vu : ils se tiennent dans les montagnes. On annonce pourtant que ces jours-ci ils doivent en descendre pour venir prendre leurs quartiers d'hiver sur le bord de la mer. *Le Rhin* se trouve mouillé près du principal établissement des Français. Ce petit village se compose d'une cinquantaine de maisons. Nous y possédons une maisonnette assez gentille, formée de deux chambres à feu et d'un grenier : c'est jusqu'à présent le seul hôtel du gouvernement. L'autre partie des colons français, tous Alsaciens, s'est fixée dans une baie située plus au nord, à une lieue d'ici : un chemin commencé l'année passée et à l'achèvement duquel nous travaillons activement, joint les deux points. D'autres sentiers, plus ou moins frayés, mettent en communication ces deux groupes principaux avec les

cases des Anglais disséminées le long de la même côte. C'est de l'autre côté, dans une anse déserte, qu'est située notre ferme, qui finira par devenir aussi un village : indépendamment des deux grandes cases destinées au logement des hommes de l'équipage et à l'observatoire, on y voit déjà huit à dix maisonnettes appartenant aux officiers et aux maîtres. Nous nous sommes mis à quelque distance du bord de la mer pour éviter les bas-fonds, qui doivent, selon toute apparence, être inondés pendant la saison des pluies. Vis-à-vis nous, se trouve un grand banc d'huîtres, d'une exploitation très facile : la pêche nous donne beaucoup, surtout en homards ; enfin nous avons en ce moment le passage des pigeons, et nos hommes s'en régalent beaucoup. Pour mieux assurer nos communications, qui, par les vents du sud, deviennent assez difficiles, nous avons entrepris de percer un nouveau chemin qui aboutit à une baie située vis-à-vis le mouillage de la corvette, chemin pittoresque, mais des plus ardus. De plus, nous travaillons à nous ouvrir un passage à travers les forêts pour arriver à la région des lacs situés dans l'intérieur à cinq ou six heures de distance : nos pionniers ont dépassé la crête des montagnes qui encadrent la baie, et ils sont déjà à près de deux heures d'ici. Notre but dans tout ceci est surtout de donner de l'occupation à notre équipage, qui dans un pays aussi désert ne tarderait pas autrement à se laisser gagner par l'ennui. Quand viendra la belle saison, nous nous trouverons en mesure d'entreprendre nos vrais travaux. Mais en attendant il faut savoir agir, et c'est à quoi tu vois que nous nous appliquons avec ardeur. D'ailleurs nos opérations agricoles serviront peut-être à piquer d'émulation les pauvres colons qui s'occupent assez activement du défrichement autour de leur village, sans se montrer cependant fort disposés à se louer des procédés de la Compagnie à leur égard. Si, comme cela est probable, le gouvernement français n'est pas d'humeur à disputer à l'Angleterre la souveraineté de ce canton reculé dont il n'a point jusqu'ici consenti à recevoir la charge, ces malheureux prendront à peu près la même condition que les Canadiens, celle d'émigrés français sur le sol anglais. Encore reste-t-il à débattre la validité des titres de la Compagnie française à la propriété du sol : c'est un point sur lequel les Anglais menacent déjà d'élever quelques difficultés, mais dans lesquelles il sera cependant facile, je l'espère, de faire rendre justice à nos compatriotes. »

A ces détails, que vous jugerez peut-être intéressants en raison de la situation singulière, à l'opposé de nos pieds, de la poignée de Français à laquelle ils se rapportent, j'ajouterai, si vous me le permettez, l'extrait suivant d'une lettre d'Aukland, du 9 juin dernier :

« Ce n'est plus de notre désert que je t'écris cette fois, mon cher ami, mais bien de la ville d'Aukland, capitale de toutes les îles de la Nouvelle-Zélande et siége du gouvernement anglais dans ces contrées. Il y a déjà six semaines que diverses circonstances nous ont décidés à abandonner momentanément notre agriculture pour reprendre la mer, malgré le mauvais temps : mais d'ici à un mois nous serons, j'espère, de retour dans notre ferme, où nous achèverons bravement notre hiver. Nous revenons maintenant du détroit de Cook. Nous y avons trouvé des scènes bien différentes de celles auxquelles nos yeux s'étaient habitués dans la baie d'Akaroa. Les terres du littoral ont été achetées par la Compagnie anglaise, qui, au lieu de deux misérables villages, y a fondé deux villes, toutes deux dans une grande voie de prospérité dès aujourd'hui. La première, nommée Nelson, s'élève sur l'île du Sud ; et quoiqu'elle n'ait que quatorze mois d'existence, elle réunit déjà quinze cents âmes. La seconde, située sur l'île du Nord, se nomme Nicholson ; elle ne date que de trois ans, et l'on y compte six mille âmes. C'est vraiment une merveille qu'en si peu de temps, à une aussi grande distance de la métropole, dans un pays dénué de tout, absolument sauvage, couvert de forêts vierges, il ait été possible de créer des établissements aussi considérables. Cela a tenu à la fois à la puissance des capitaux de la Compagnie anglaise et à la qualité des émigrants qu'elle a su attirer dans ces contrées lointaines. Ils se divisent en deux classes : la première se compose de ceux qui ont acheté en Angleterre des terrains à la Compagnie : ceux-ci sont riches ou du moins grandement à l'aise. On trouve parmi eux beaucoup de jeunes gens mariés, arrivés là avec des capitaux de trois et quatre cent mille francs, et décidés suivant toute apparence à ne jamais rejoindre l'Angleterre. La seconde classe se compose des laboureurs et ouvriers : on donne à ceux-ci le transport gratis et on leur assure de l'ouvrage pour trois ans, après lesquels ils deviennent eux-mêmes de droit propriétaires d'une certaine étendue de terrain. Ces gens-là se trouvent tout naturellement entretenus par les colons de la première classe, lesquels, ayant des fonds, achètent au commerce les vivres et les ustensiles nécessaires et font travailler aux défrichements et aux constructions. Tout ouvrier qui n'a pas d'emploi chez les particuliers est pris de droit au service de la Compagnie, qui s'est chargé par son contrat de l'établissement des ponts et des voies de communication. Dès à présent on trouve à Nicholson des boutiques parfaitement fournies et des magasins de toute espèce ; plusieurs hôtels très bien montés permettent aux nouveaux arrivants d'attendre commodément une location ou l'achèvement d'une maison. Les industries, comme tu le penses bien, sont très partagées : il y a déjà plusieurs banquiers. L'un des colons, M. Peter, est arrivé d'Angleterre avec des étalons pur sang en vue de créer un haras ; en passant au cap Bonne-Espérance il y a pris cinquante juments d'une très bonne race qu'il a débarquées ici en parfaite santé. Il s'est empressé d'établir des prairies, et dès cette année il a pu se passer de faire venir des fourrages de la Nouvelle-Hollande. Avant peu, il fournira de chevaux toute la colonie, et pourra même en expédier à Sidney. D'autres agriculteurs s'appliquent à l'éducation des bestiaux, et leurs produits commencent déjà à entrer dans la consommation. Le bœuf est à raison de vingt sous la livre : c'est encore cher sans doute, mais si l'on tient compte des circonstances, il faut avouer que c'est d'un bon marché extraordinaire. Sous peu, on aura le mouton en abondance par la multiplication de ceux qui se transportent ici de la Nouvelle-Hollande. Par suite de la crise financière qui afflige cette dernière colonie, le prix de ces animaux y est considérablement tombé : on les y payait tout récemment cinquante sous la pièce, et l'on nous donne pour certain que le prix en a encore baissé depuis lors. Il y a déjà autour de Nicholson un grand nombre de fermes en plein rapport. On battait en grange dans presque toutes celles que j'ai visitées. Le blé est fort beau, et le rapport est infiniment plus considérable qu'en Angleterre. On s'occupe activement de la construction des moulins, et l'on espère pouvoir se passer l'année prochaine de toute importation de farine.

» Nous venons de passer dix jours dans cette ville dont les habitants nous ont parfaitement reçus. La municipalité nous a voté une adresse magnifique et un banquet à l'hôtel-de-ville. Il y a eu ensuite des dîners, des bals, des parties de campagne, des réceptions à bord ; c'est à n'en plus finir. La musique que nous avons organisée parmi les hommes de l'équipage joue un rôle admirable dans toutes les fêtes ; bien qu'elle ne soit pas irréprochable, elle paraît une merveille vu la situation : tout le monde veut l'avoir, tout le monde veut l'entendre, et elle a même joué le soir sur la promenade à la demande unanime des dames.

» Nous ne sommes point encore allés à Nelson : le mouillage n'y est pas aussi bon qu'à Nicholson, et les gros bâtiments comme le nôtre sont obligés de rester sur une rade foraine qui n'est tenable que dans la saison d'été. Toutefois cette ville présente de son côté de grands éléments de pros-

périté, car on vient d'y découvrir de très riches dépôts de houille dont l'exploitation est même déjà en mouvement. Nous comptons nous y rendre en revenant de la Nouvelle-Hollande.

» Aukland où nous sommes en ce moment paraît encore plus civilisé que Nicholson, attendu que la société y est plus condensée et peut-être plus choisie. C'est le siége du gouvernement, et tous les moyens sont employés pour lui conquérir la suprématie : aussi y a-t-il une grande rivalité entre les deux villes. La Compagnie et les habitants de Nicholson réclament vivement, car c'est de cette dernière ville que sort la presque totalité des impôts à cause du commerce qui s'y fait, et c'est presque uniquement sur Aukland que se concentrent toutes les dépenses de l'Etat. Toutefois Nicholson est jusqu'à présent incomparablement supérieur à la capitale sous tous les rapports, et bien que la position d'Aukland qui a décidé le gouvernement à en faire le centre de l'administration paraisse effectivement la plus avantageuse, on ne peut se dissimuler que les chances de fortune et d'avenir continuent à se réunir de préférence sur Nicholson.



(Croquis de la baie d'Akaroa. — Nouvelle-Zélande)

Nous quittons Aukland dimanche prochain pour aller faire l'hydrographie d'une petite île encore peu connue située à quelques lieues d'ici, et sur laquelle on vient de découvrir une riche mine de cuivre. De là nous comptons aller visiter notre mission à la baie des Iles, et peut-être l'évêque français nous donnera-t-il un de ses prêtres pour notre petite colonie d'Akaroa. »

Telles sont, monsieur, les plus récentes informations sur l'état de nos antipodes; et si elles doivent intéresser vos lecteurs, je me féliciterai d'avoir été en mesure de vous les adresser. — Agréez, etc.

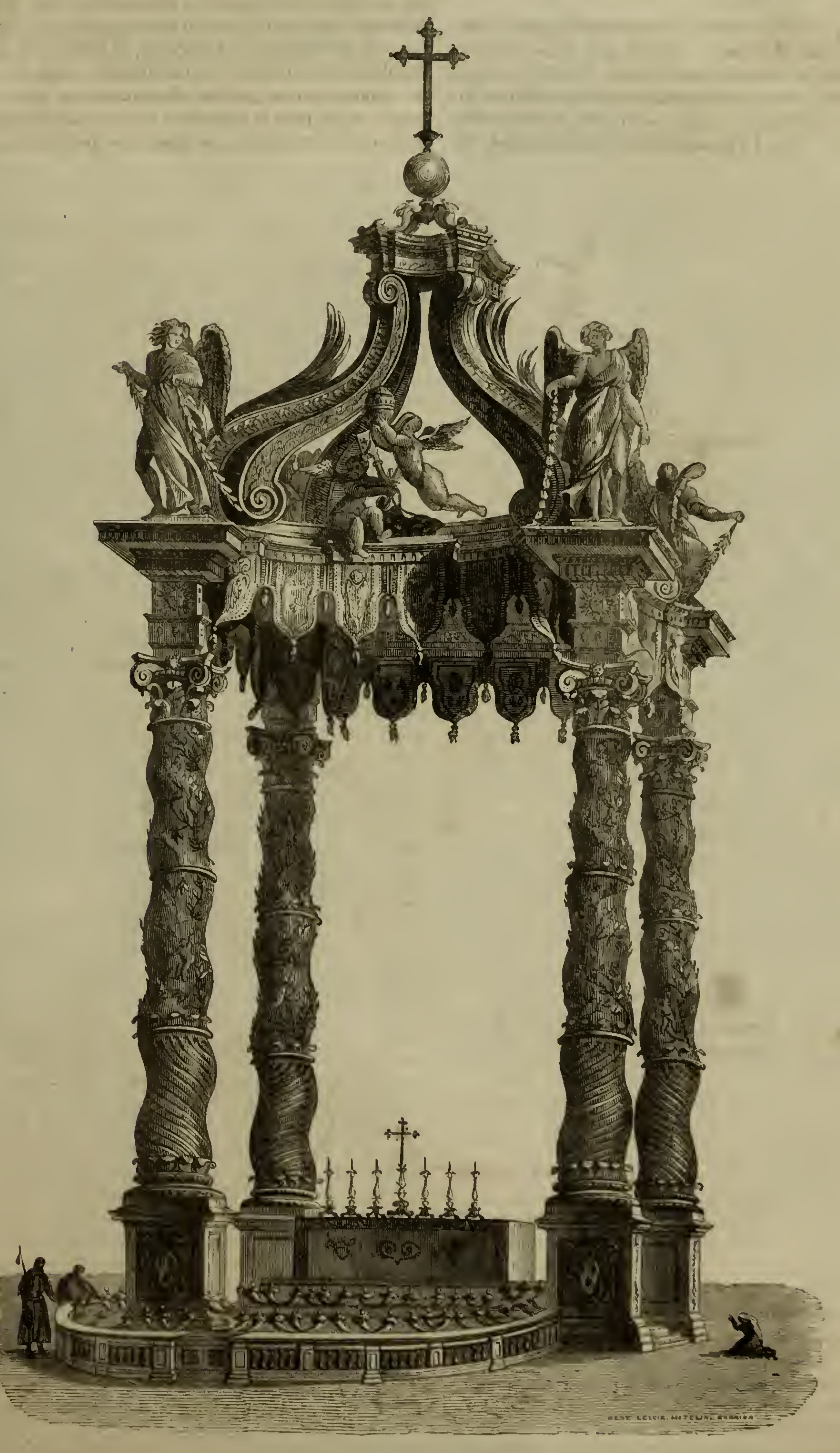
P. S. Je joins à ma lettre un croquis de la baie d'Akaroa, indiquant la position de nos deux infortunés villages.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BALDAQUIN ET LE MAITRE-AUTEL DE SAINT-PIERRE DE ROME.

(Voy., sur Saint-Pierre de Rome, 1834, p. 292 et 293; 1839, p. 84, 340, et 341.)



(Le Baldaquin de Saint-Pierre de Rome.)

Dans cette merveilleuse église de Saint-Pierre, qui éblouit par la profusion de ses marbres, de ses bronzes et de ses dorures, qui frappe de plus d'étonnement à mesure qu'on avance sous ses voûtes majestueuses, rien n'excite

aussi vivement l'attention que le somptueux et immense baldaquin dont nous donnons aujourd'hui une représentation fidèle.

Ce baldaquin, qui décore le maître-autel, placé sous la grande coupole et au-dessus de la Confession de Saint-Pierre, a été exécuté sur les dessins du chevalier Bernin et achevé en 1653. Il est en bronze et en partie doré : le couronnement ou dais est soutenu par quatre colonnes torses d'ordre composite, de la hauteur de 11 mètres, et du même métal. Ces colonnes sont reliées entre elles par un entablement, aux angles duquel sont quatre figures d'anges debout : la partie supérieure se compose de quatre grandes consoles renversées, se réunissant au milieu, et supportant un globe surmonté d'une croix. Entre ces consoles, des figures de chérubins ailés portent les attributs de la papauté, la tiare et les clefs de saint Pierre.

L'ensemble de la composition se ressent du goût de l'époque à laquelle elle fut conçue et exécutée ; mais si l'on y retrouve le style peu correct du Bernin, on reste néanmoins frappé de l'effet imposant que produit ce beau travail, effet qui résulte principalement et des dimensions colossales qu'on lui a données, et du luxe de la matière qui y a été employée. La hauteur totale du baldaquin est de $28^m,763$ depuis le sol de l'église jusqu'au sommet de la croix. On se fera une idée de cette élévation en se rappelant que le dessus de l'attique de la colonnade du Louvre est à $28^m,113$ du sol : mais on s'en rend difficilement compte dans le temple même ; et, de même que toutes les autres parties de la décoration intérieure de Saint-Pierre, le baldaquin paraît bien au-dessous de sa véritable dimension. Nous avons déjà cherché à démontrer que cette apparence trompeuse, loin d'être un mérite, comme on a voulu le faire croire, n'est véritablement qu'un défaut (voy. 1841, p. 178).

Les bronzes qui ont servi à l'exécution du baldaquin furent enlevés à la voûte du portique du Panthéon par le pape Urbain VIII. Le poids total de ces bronzes était de 22 500 125 kilogrammes ; les clous pesaient à eux seuls 4 687 kilogr. Ce fut également avec ces dépouilles du Panthéon que Bernin éleva la chaire de Saint-Pierre.

Le prix seul de la main-d'œuvre a été évalué à la somme de 535 000 francs. Depuis son achèvement, et par suite de la grande célébrité qu'il avait acquise, le baldaquin de Saint-Pierre a servi de modèle et a été imité dans plusieurs églises, mais dans des proportions bien inférieures. Il est inutile de dire que les copies sont toujours restées loin de l'original : l'ancien baldaquin de l'église des Invalides et celui du Val-de-Grâce étaient au nombre des plus remarquables.

Le maître-autel de Saint-Pierre s'élève sur sept gradins de marbre : il est isolé et tourné conformément à l'usage de l'Orient ; l'officiant, selon l'ancien rite romain, fait face aux assistants.

Le pape seul a le droit de dire la messe à cet autel, et il n'y officie que trois fois par an, à Noël, le jour de Pâques et le jour de la Saint-Pierre.

La Confession de saint Pierre (c'est-à-dire le tombeau où l'on conserve le corps du saint apôtre) a été décorée par Charles Maderne, sous le pontificat de Paul V; elle est environnée d'une belle balustrade circulaire en marbre, à laquelle sont fixées 112 lampes de bronze doré, constamment allumées. On descend au niveau du sol inférieur par un double escalier : c'est entre ces deux rampes qu'en 1822 on plaça la grande statue en marbre du pontife Pie VI, par Canova. Ce pape est représenté à genoux, en prière devant l'autel de la Confession : ses restes mortels y sont déposés. De chaque côté de la porte qui est en bronze doré, on voit les statues de saint Pierre et de saint Paul, du même métal, ainsi que quatre belles colonnes d'albâtre. Cette porte donne entrée dans une niche oblongue, appelée proprement la Confession de saint Pierre, parce que c'est une partie de l'ancien Oratoire érigé par le pape saint Anaclet, sur le tombeau de l'apôtre ; au fond sont une ancienne image du Sauveur et celles de saint Pierre et de saint Paul ; le plan de cette niche est couvert d'une plaque de bronze doré, sous laquelle on conserve le corps du prince des apôtres. Deux portes de bois doré s'ouvrent aux deux côtés du tombeau, et laissent pénétrer dans l'église souterraine où l'on retrouve les restes de l'ancienne basilique.

ALGÉRIE.

(Voy. p. 67, et les Tables des années précédentes.)

MARCHANDS D'ALGER. — OUVRIERS. — MANOEUVRES.

La ville d'Alger a subi de nombreuses métamorphoses depuis la conquête française. Toute la partie basse, qui avoisine la mer, a perdu son originalité primitive et sa physionomie orientale. Les rues Bab-el-Oued, Bab-Azoun, et de la Marine, avec leur largeur dans une proportion presque égale à celle de la rue Vivienne, avec leurs arcades à l'instar de celles de la rue de Rivoli, et leurs maisons à cinq ou six étages comme sur les boulevards de Paris, ont remplacé ces sombres ruelles, ces étroits passages si appropriés au climat, si nécessaires contre une chaleur suffocante, et où les maisons, appuyées les unes sur les autres, défiaient par leurs masses serrées et compactes les menaces souvent renouvelées de tremblements de terre. Dieu veuille que l'imprévoyance et la fragilité de nos constructions européennes ne deviennent pas un jour la cause de quelque déplorable catastrophe !

L'invasion des maisons françaises à Alger a été naturellement suivie de l'invasion des boutiques parisiennes.

Jusqu'au jour de l'occupation, les marchands indigènes, par une habitude traditionnelle et de peur de tenter la cupidité des passants, se gardaient bien de parer leur étalage. Les boutiques n'étaient que des niches obscures, ou, pour mieux dire, des espèces de trous élevés au-dessus du sol, pratiqués à hauteur d'appui, ayant au plus $1^m,66$ de haut sur $1^m,33$ de large, et appelés du nom de *hanout*. Ces tristes échoppes sont encore en majorité dans la vieille ville et dans les rues tortueuses qui avoisinent la Kasbah, où les Européens ne vont pas leur faire concurrence.

Là, le débitant indigène, ignorant même le luxe d'un comptoir, se tient accroupi sur la pièce de bois ou la dalle de pierre qui fait la devanture de sa boutique, près de ses marchandises étalées au hasard. Sa caisse est une pauvre bourse de cuir cachée dans sa ceinture. Il fume sa pipe en silence, attendant l'acheteur. Il n'a qu'à étendre la main pour toucher les objets de son négoce, et ces objets ne sont jamais en grand nombre ni en grande variété. L'approvisionnement de quelques uns de ces commerçants consiste le plus souvent en deux ou trois bottes de légumes, en un ou deux sacs de fèves sèches et quelques misérables chapelets de poisson salé. La variété la plus nombreuse de cette classe de détaillants est le *skakri* (épicier, littéralement sucrier) : il vend du café, du sucre, de la cassonade, des pastilles du sérail, du tabac, des citrons, des oranges, des dattes, des pastèques et autres menues denrées d'une consommation journalière. Son avoir commercial se compose de marchandises valant en moyenne de 15 à 20 francs, et le bénéfice de sa journée s'élève à peine à une dizaine de sous, sur lesquels il faut prélever encore les frais de l'illumination dont il décore son chétif étalage, c'est-à-dire d'une chandelle de cire jaune dans une lanterne de papier. Ce gain modeste suffit à ses besoins ; car il vit de peu, et tous ses frais de gastronomie se bornent au fameux couscoussou, ragoût national qui fait le fond de la cuisine arabe, espèce de pâte plus ou moins bien assaisonnée, que l'on mange avec les doigts, ou à l'aide de deux petits bâtons, en guise de cuiller et de

fourchette, et qui sert à la fois de pain, de potage, de bouilli, d'entremets et de dessert.

Aussi quelle ne fut pas la surprise des indigènes, lorsque quelques marchands européens ouvrirent sous leurs yeux les premières de ces boutiques abondamment fournies, élégamment ornées, éclairées par une devanture de glaces, déployant leurs plus magnifiques tissus, leurs objets d'art les plus délicats, leurs bijoux les plus chatoyants! La richesse de ces magasins et leur étendue ne leur causèrent pas moins d'effroi que d'étonnement; ils comprirent aussitôt que toute concurrence leur était désormais interdite. Chassés de leurs vieilles maisons qui tombaient sous le marteau pour ouvrir une voie à des rues nouvelles; dépossédés de leurs sombres échoppes remplacées par de brillants magasins, ils désertèrent le quartier inférieur ou français et cherchèrent un refuge dans le quartier supérieur ou maure. Pour leur donner encore asile, des spéculateurs ont ouvert deux bazars, l'un rue du Divan, qui est le mieux approvisionné et le mieux bâti; l'autre, qui paraît le plus fréquenté, et que l'on appelle la galerie d'Orléans: tous deux sont occupés par l'aristocratie des boutiquiers indigènes: les marchands de corail, de burnous, de tapis, de châles, les brodeurs sur cuir et sur étoffe, quelques armuriers, et nombre de revendeurs tenant assortiment d'objets de toute espèce, à l'instar des marchands de bric-à-brac de nos villes d'Europe. On décore également du titre de bazar une petite ruelle fort noire et fort malpropre, située entre la rue du Divan et la place de Chartres, où l'on vend à meilleur compte que dans les deux autres bazars des bourses, des cordons de montre, des bracelets, des pantoufles brodées, des porte-cigares et des glands de canne en fil d'or et d'argent.

Les Maures pauvres embrassent assez généralement les professions de tailleur, de passementier, de menuisier, de tisserand, de débitant de tabac ou d'essences; mais ils ne se vouent qu'avec une extrême répugnance à celles de cordonnier, de tanneur, de teinturier, et autres qui nécessitent l'emploi de substances d'une manipulation ou d'une odeur désagréables. Aujourd'hui la France et l'Allemagne fournissent des ouvriers tailleurs; l'Italie, des cuisiniers et des confectionneurs de pâtes; la Suisse, des tourneurs, des sculpteurs en bois et des jardiniers; presque tous les pays, des maçons et des tailleurs de pierres.

Un de nos dessinateurs qui a longtemps séjourné à Alger, a esquissé les costumes de quelques uns des petits marchands et des ouvriers indigènes. Presque tous ses dessins sont des portraits. En les faisant passer sous les yeux de nos lecteurs, nous croyons utile de donner des détails succincts sur les industries de ces divers personnages.

Maure percepteur des droits de marché. — Au marché Bab-Azoun viennent chaque jour de la plaine et de la montagne des Arabes amenant chevaux, bœufs, moutons, chèvres, volailles et denrées de toutes sortes qu'ils vendent sur place. Le percepteur reçoit de chacun un droit de vente. Il se promène majestueusement, sa caisse suspendue à une lanière et placée sous bras gauche. A ce même bras est attachée une plaque de cuivre, signe distinctif de ses fonctions, et sa main droite est armée d'une canne destinée à mettre à la raison les turbulents, et les payeurs difficiles ou récalcitrants.

Maure marchand de figues. — Quelques Maures de la campagne viennent à la ville vendre, dans des paniers hauts et étroits, des figues de Barbarie, fruits du cactus à écorce piquante et très épaisse. Le marchand gros et gras, représenté par notre gravure, retourne à sa demeure, trônant sur un petit âne, qui disparaît presque sous son maître et sous un bagage d'un volume quatre fois plus gros que lui. Le pauvre animal trottine; et bien lui en prend; car son impassible maître ne lui permettrait pas une allure plus lente. Aux deux épaules de la chétive bête sont deux petites plaies vives que le bâton du cavalier fouille souvent pour activer la marche de sa monture. Notre collaborateur assure qu'en dessinant ce groupe, il a représenté ce qu'il a vu simplement, sans aucune exagération.

Arabe marchand d'allumettes chimiques. — « Allumettes chimiques! » entend-on crier à Alger; c'est à se croire tout d'un coup transporté à Paris: on se retourne, le marchand est un jeune Arabe, les deux pans de son burnous noués derrière le cou, portant devant lui, suspendue à une corde double, une planche avec trois ou quatre boîtes. Il s'en va par la ville, criant tout le jour comme tant d'autres pauvres gens qui parcourent la capitale de la France, et dont l'existence est un problème, s'ils sont obligés de vivre du produit de leur commerce.

Négresse marchande de pains.— Les Négresses sont nombreuses à Alger. Les vendeuses de pains, d'oranges, etc., se tiennent d'ordinaire par bandes dans les rues les plus passagères, ou sur les places publiques, bavardant, criant à qui mieux mieux, pressées, serrées, les unes accroupies sur de petits tabourets, les autres debout, ayant à terre devant elles une corbeille ronde et large contenant leur marchandise. Celle qui fait le sujet de notre gravure porte, comme toutes ses compagnes, un serre-tête blanc par-dessus les cheveux, la culotte, la chemise, et le corset étriqué des femmes mauresques, des babouches éculées, des bracelets en corne noire, un collier en verroteries, des boucles d'oreilles en argent: enfin, elle est couverte d'une longue pièce d'étoffe à raies bleues et blanches, composée de deux morceaux réunis au moyen d'un travail à jour en soie de diverses couleurs. Elle a sur la tête sa corbeille et son tabouret fait de morceaux de tige d'aloès, et tient à la main de petits pains, sortes de galettes épicées dont les Maures et les Arabes paraissent très friands. L'indigène de condition peu aisée qui achète un de ces pains, l'entr'ouvre pour y placer un petit poisson, pétrit un peu le tout, en mange la moitié comme premier repas, et serre le reste dans le capuchon de son burnous pour le repas du soir: sa nourriture lui coûte quinze centimes par jour!

Nègre marchand d'oiseaux. — Ce Nègre se tient habituellement sur la place du marché, et, d'une figure toujours riante, offre aux passants ses oiseaux enfermés dans une cage faite en roseaux. Comme tous les nègres, il a la tête couverte d'un turban dont la blancheur tranche sur le noir de sa figure. Son ample robe laisse à ses mouvements une entière liberté.

Nègre badigeonneur. — Les professions particulièrement assignées aux Nègres, et qu'ils semblent affectionner, sans doute comme faisant contraste avec la couleur de leur peau, sont celles de blanchisseurs de maisons, de marchands de chaux en détail, de maçons et de manœuvres. Ils fabriquent également des couffes ou corbeilles en paille à ornements en drap de couleur, travail dans lequel ils excellent. Quelques uns sont revendeurs de pain ou domestiques. Celui dont nous reproduisons les traits est badigeonneur. D'une main il tient son seau plein de chaux détrempée, de l'autre ses pinceaux en feuilles de palmier nain, à manches de roseau. Il porte une calotte mauresque, une chemise à larges manches, et, par-dessus, une tunique à raies de couleurs variées: son mouchoir flotte sur l'épaule, suivant la mode algérienne.

Biskri, ou Arabe portefaix. — Au moment de la conquête française, la plupart des professions manuelles étaient exercées par des individus venus du dehors, et faisant partie de corporations, dont chacune jouissait de droits et de priviléges particuliers et remplissait aussi certaines obligations spéciales. Composées dans leur ensemble d'individus d'origines et de races diverses, les corporations se divisaient comme il suit: Biskris, Mozabites, Nègres, Beni-'l-Aghouat, Kabaïles de Mzita ou autres. Les *Kabaïles* étaient établis à la rahbah (halle) du blé avec les Biskris, et se parta-

geaient en mesureurs et portefaix. Les *Beni-'l-Aghouat* s'employaient particulièrement au fondouk-ezzit (marché à l'huile) et au marché des bêtes de somme. Les *Mozabites*, ou *Beni-Mzab*, avaient le monopole des bains, des boucheries, des moulins, et celui de divers autres métiers ou professions, tels que rôtisseurs, marchands fruitiers, mar-



(Maure percepteur des droits du marché, à Alger.)



(Maure marchand de figues.)



(Arabe marchand d'allumettes chimiques.)



(Négresse marchande de pains.)

chands de charbon, fabricants de nattes ou conducteurs d'ânes. Les *Biskris*, issus du pays de Biskara sur la limite du désert, étaient et sont encore aujourd'hui employés aux travaux de la marine, à la rahbah (halle) du blé, concurremment avec les Kabaïles, ou à celle du charbon, de la paille et du bois. Dispersés dans la ville, et exploitant surtout les rues Bab-Azoun, Bab-el-Oued et la place du Gouvernement, les Biskris sont en quelque sorte les Auvergnats

d'Alger ; à eux tous les lourds fardeaux. Ils se disputent les bagages du voyageur qui débarque, en l'appelant : Mon colonel, mon général, mon intendant ; et ils les emportent trottant pieds nus et ruisselant jusqu'à la demeure indiquée. Le Biskri, lorsqu'il a fini sa journée, va en compagnie de camarades prendre le repas du soir, et s'entasser ensuite



(Nègre marchand d'oiseaux.



(Nègre badigeonneur.)



(Biskri, ou Arabe portefaix.)



(Juif porteur d'eau.)

dans un misérable réduit. Si la nuit est belle, si le temps est chaud, il dort dans la rue enveloppé dans son burnous, quand il en a un. Aussitôt qu'il a pu amasser une petite somme d'argent, il retourne dans sa tribu, achète un fusil et un cheval, et voilà un guerrier de plus. Notre Biskri est vêtu très légèrement : une longue chemise à manches ; une camisole et deux calottes en laine, l'une d'un jaune sale, l'autre jadis rouge ; une corde à laquelle sont suspendus trois sachets de cuir

renfermant quelques amulettes; tel est son costume que complète une canne : le tout a pu coûter trois francs.

Juif porteur d'eau. — Parmi les portefaix, il en est de race juive, reconnaissables au caractère de leur figure et à leur coiffure presque toujours composée d'une calotte noire et d'une cravate de même couleur serrée autour de la tête en guise de turban. Ils portent le même costume que les Maures : les couleurs seules diffèrent. Sous la domination turque, le noir et le bleu foncé étaient les seules qui leur fussent permises. Depuis l'arrivée des Français, ils ont empiété sur les priviléges des Maures, et adopté pour leurs vêtements les couleurs défendues. Celui que notre gravure représente tient par l'anse un vase de cuivre sur son épaule. Il s'en va ainsi, à l'aide d'un bâton, montant les rues de la ville, et portant à quelques pratiques l'eau qu'il a puisée à une fontaine.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 346, 358, 366, 370.)

CHAPITRE V.

Les Ouvriers.

Les ouvriers se tenaient, en effet, dans l'attitude la plus humble. Le luxe, l'éclatant entourage de M. Jacquinet exerçaient sur eux une sorte de fascination. Ravageot, plein d'audace au milieu de ses compagnons, était le plus interdit. Combattu entre l'admiration et l'envie, il promenait des regards étonnés sur les dorures et les glaces, qui, réfléchissant son image de toutes parts, la lui renvoyaient si chétive, si mesquine, qu'il en perdait un reste d'assurance. Il faisait tache sur ce riche fond tissu d'or et de soie, et il se trouvait réduit à moins que rien, à un point insignifiant, comparé à l'espace qu'occupaient M. Jacquinet, sa large ganache rembourrée, la pile de coussins qui soutenait ses jambes, et l'ample robe de chambre moirée qui se drapait autour de lui. Le fabricant rassuré, et ravi de l'effet qu'il produisait, rompit le premier le silence.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ? qu'avez-vous à me demander ? dit-il d'un ton magistral.

Ravageot, qui s'était avancé, balbutia quelques mots inintelligibles. Tandis qu'il s'efforçait de rassembler ses idées, Landry prit la parole :

— Ce que nous avons à dire est court et simple. On nous menace en votre nom, monsieur, d'une nouvelle baisse de salaires. Comment la supporterions-nous, quand un travail de plus de quinze heures par jour nous donne à peine de quoi nourrir nos femmes et nos enfants ? Il y a quinze ans, nous mangions de la viande et du pain blanc ; aujourd'hui nous nous contentons de pain noir et de pommes de terre, et nous n'en avons pas toujours assez. Cependant nos forces s'épuisent, et la misère arrive. Tout ce que des hommes peuvent tirer de leurs bras, nous l'en tirons ; nous n'y épargnons ni efforts, ni fatigues. A demi nus, nous travaillons pour vêtir ceux qui ont le superflu ! Affamés, nous contribuons, dit-on, pour une large part à la richesse du pays. Et que demandons-nous en échange ? rien que le droit de vivre ! L'industrie ne peut-elle donc grandir qu'à prix d'hommes ? Je ne suis qu'un pauvre ouvrier, sans autre instruction que celle qu'il plaît à Dieu de faire germer dans le cœur de ceux qui le servent ; mais je crois fermement à la justice d'en-haut, et j'ai foi dans l'avenir. Les choses changeront : cet impôt de misère et de sang est trop lourd pour nos têtes, trop lourd pour la conscience de ceux qui le prélèvent !

Landry était oppressé ; il s'arrêta pour reprendre haleine. M. Jacquinet, qui ne lui avait prêté qu'une demi-attention, occupé qu'il était à préparer sa réponse, fit signe de la main qu'il allait parler. Il toussa, se moucha, et dit :

— Ce sont là des déclamations qui ne prouvent rien. Il est évident que vous êtes placé pour juger votre position à un point de vue tout-à-fait faux. Vous prétendez que les intérêts de l'ouvrier sont sacrifiés à ceux du fabricant. Si ce ne sont pas vos expressions, c'est le fond de votre pensée. Eh bien ! vous allez voir votre méprise et la toucher au doigt. L'industrie repose sur deux bases : le capital et le travail. Le capital, c'est l'argent amassé qui permet à un spéculateur d'acheter les matières premières, laine, soie ou coton, de monter une fabrique, de payer des ouvriers, etc. Mais le travail à son tour, qu'est-ce autre chose qu'un capital ? une marchandise que nous sommes forcés d'acheter à beaux deniers comptants ? C'est la force vive qui met nos fonds en valeur : et au commerce de cette denrée-là tous les profits sont pour vous, tous les risques pour nous. Vos capitaux ne craignent ni les incendies, ni les faillites, ni les non-valeurs, tandis que les nôtres sont exposés à mille chances désastreuses. L'industrie est une loterie où le fabricant hasarde le tout pour le tout ; il y joue sa fortune, son honneur, tandis que l'ouvrier...

— N'y joue que sa vie, murmura une voix.

M. Jacquinet poursuivit sans prendre garde à cette interruption : — Tandis que l'ouvrier, n'ayant pour capital que ses bras, ne perd rien !

— Parce qu'il n'a rien à perdre, dit la même voix.

— Je le répète, continua le fabricant, le travail est de tous les capitaux le plus sûr, le plus commode, le plus profitable à l'homme, puisqu'il le suit en tous lieux, et ne s'en sépare jamais. C'est aussi une marchandise qui a son prix sur tous les marchés de l'Europe et du monde. Vous le voyez, vous êtes capitalistes au même titre que nous ! c'est évident.

Landry hocha la tête d'un air incrédule.

— Je ne saurais raisonner de tout cela comme vous, monsieur, dit-il ; mais, à ne juger qu'avec le simple bon sens, il me semble que c'est un méchant capital que celui qui se perd à chaque heure, à chaque minute du jour, s'il n'est pas employé. L'argent que vous amassez dans votre coffre-fort ne se dissipe pas du moins, s'il ne vous rapporte pas. Mais que voulez-vous qu'un pauvre homme fasse de ses bras quand il ne trouve pas à les occuper ? Ses forces retombent sur lui, et ne pouvant s'exercer au-dehors, le rongent au-dedans. Allez, monsieur, on voit bien que vous ne connaissez pas la faim et les souffrances d'un estomac vide dans un corps inoccupé ! Le travail est une marchandise, dites-vous ? Ah ! croyez-moi, c'est une triste marchandise que celle qui ne peut être vendue que par le pauvre, achetée que par le riche ! Est-ce que nous serions ici à vous importuner si le marché était libre ? Le prix de la main-d'œuvre n'a-t-il pas baissé de plus de moitié depuis dix ans ? Est-il juste de le réduire encore ? Quand j'étais jeune, mon père me disait : — Courage, enfant ! travaille et tu vivras ! Faut-il donc qu'aujourd'hui je dise au mien : — Courage, enfant ! travaille, travaille, et tu mourras !

La voix de Landry était tremblante d'émotion.

— En un mot comme en cent, dit Ravageot, remis de sa stupeur, nous ne pouvons, nous ne voulons pas réduire notre salaire au-dessous de deux francs.

— Prétendez-vous me ruiner, s'écria M. Jacquinet, en me faisant payer la main-d'œuvre plus cher qu'elle ne vaut ? Si pour écouler mes produits je me résous à supporter une baisse, ne faut-il pas que vous y soyez pour votre part ?

— C'est-à-dire pour tout, grommela Ravageot.

— M'obligerez-vous à fabriquer à deux francs cinquante le mètre, quand je puis obtenir le même résultat à un franc cinquante ?

— C'est cela, dit Ravageot, on nous rognera un franc pour refaire la balance.

— Qu'est-ce à dire ? Ne m'imposé-je pas assez de sacri-

fices, moi? s'écria M. Jacquinet. N'ai-je pas soutenu la lutte, triomphé de la concurrence?

— Oui, *à coups de nous*. Plus nous travaillons, moins on nous paye. Voulez-vous nous accorder deux francs, oui ou non?

— Non! mille fois non! s'écria le fabricant, sa colère faisant explosion. Coalisez-vous si vous voulez, je m'en moque; j'ai le temps d'attendre. Nous verrons qui de vous ou de moi se lassera le premier.

— Il nous nargue! il compte sur sa machine de malheur! grommela Ravageot en serrant les poings.

— Qui parle de machine? reprit M. Jacquinet.

— Moi! reprit Ravageot faisant un pas en avant; et je dis que ceux qui apportent en France les infernales inventions de ces damnés d'Anglais, feraient mieux de s'attacher une pierre au cou et de se jeter à la rivière.

— Les Anglais sont nos maîtres en industrie, s'écria M. Jacquinet, de plus en plus exaspéré. Ils ont affranchi le capital de la tyrannie du travail; ils n'emploient un ouvrier qu'en attendant une machine qui le remplace, et j'espère bien que nous en viendrons là.

— Ah! vous l'espérez! rugit Ravageot.

— Pour Dieu, ne parlez pas ainsi, monsieur Jacquinet! dit Landry en se rapprochant du fabricant. Ce souhait n'est ni juste ni humain. Vous ne le pensez pas, et vous avez tort de le dire.

— Oses-tu me faire la leçon, drôle? reprit le fabricant, sa fureur l'emportant sur sa crainte.

— Retirons-nous, dit Landry se tournant vers ses camarades. M. Jacquinet nous a entendus; il connaît nos prétentions, il y réfléchira.

— Ah! vous ne voulez pas nous accorder deux francs? Eh bien! c'est cinquante sous qu'il nous faut maintenant, vociféra Ravageot.

— Jamais! Plutôt...

M. Jacquinet n'acheva pas, à demi subjugué par un regard de Landry, à demi terrifié par l'expression sauvage de la figure de Ravageot, qui battait forcément en retraite, tout en menaçant du poing ses camarades qui l'entraînaient, le fabricant, et les domestiques accourus au bruit.

Dès que la porte fut refermée, M. Jacquinet se tourna vers sa fille, qui, pâle et tremblante, était demeurée spectatrice muette de cette scène.

— Voilà les beaux résultats de votre étourderie, mademoiselle! Voyez à quoi vous m'avez exposé!

— Mais, papa, répondit la jeune fille émue et le cœur gros, je ne croyais pas que cela finirait ainsi. Ce n'est pas la faute de Landry, je vous assure. Il avait l'air si fâché de ce qui se passait! et en s'en allant, il m'a regardée d'un air si triste!

— Taisez-vous, petite sotte. Il ne vaut pas mieux que les autres. Relevez mes coussins, et allez dire au cuisinier qu'il me fasse servir promptement.

CHAPITRE VI.

Un échec.

Quatre jours se passèrent sans amener aucune manifestation hostile de la part des ouvriers. M. Jacquinet, à qui les énergiques réclamations de Landry et les sauvages menaces de Ravageot avaient inspiré une vague terreur, envoya deux ou trois fois le contre-maître Bruno à la découverte. Mais, soit que celui-ci n'osât point se hasarder trop avant dans les sombres et tortueux détours de la Petite-Pologne, soit qu'il fût dupe du calme apparent qui y régnait, il revint dire à son patron que tout ressentiment semblait apaisé. D'après son rapport, plus de moitié des ouvriers étaient allés chercher de l'emploi dans les fabriques des environs. A la vérité, quelques uns des plus paresseux et des plus turbulents étaient demeurés en arrière à boire jusqu'à leur dernier sou dans les cabarets, où ils exhalaient leur colère en paroles; mais, une fois à sec, il leur faudrait bien prendre le même chemin que leurs compagnons. Enfin un tiers environ, ralliés autour de Landry, paraissaient résignés à attendre des temps meilleurs, et, ennemis du trouble, pères de famille pour la plupart, ne demanderaient pas mieux que de venir reprendre leurs places dans les ateliers, dès que la clémence de M. Jacquinet consentirait à les leur rouvrir.

Tout allait donc à souhait: la *self acting mule* était enfin montée et placée dans une pièce communiquant, d'un côté avec la fabrique d'où la machine à vapeur lui envoyait le mouvement au moyen d'une roue d'engrenage et d'une courroie, de l'autre avec le cabinet particulier du fabricant, où se trouvait aussi la caisse. Voulant se ménager le plaisir de voir à toute heure fonctionner la merveilleuse machine dont il était devenu l'heureux propriétaire, M. Jacquinet avait fait ouvrir une porte à côté de son bureau et un vasistas au-dessus. Ces dispositions n'avaient pu être faites avec tant de mystère qu'il n'en eût transpiré quelque chose au-dehors. De là dataient peut-être les méfiances, les soupçons des ouvriers, changés bientôt en certitude par la brusque annonce d'une baisse de salaires. Quoi qu'il en soit, le fabricant n'avait jamais été plus radieux. Des lettres d'Amérique, reçues le matin même, lui avaient apporté des commandes considérables; il allait pouvoir y faire face avec un nombre d'ouvriers fort réduit. Il se proposait d'éliminer peu à peu les faibles, qui ne travaillaient point assez, les habiles, qui coûtaient trop cher, les vieillards, dont les forces étaient épuisées. Il les remplacerait par des femmes et des enfants, sûr ainsi de doubler et tripler ses profits: il ne pouvait s'y méprendre, il avait fait et refait ses calculs. La logique des chiffres était inflexible; la vie des hommes devenait une abstraction qui mettait la conscience du manufacturier à l'aise. Soumis à ce puissant niveau, l'individu disparaissait; ce n'était plus qu'une force cotée plus ou moins bas, un instrument rebelle et moins économique qu'un outil de fer ou un engin de feu. Qu'y avait-il donc d'étonnant à ce que cette force, cet instrument, baissât de plus en plus de valeur? Quoi de plus naturel que de lui substituer un composé d'acier et de bois, qui, toujours docile, ne mangeait ni ne raisonnait, travaillait sans relâche, et ne se plaignait jamais?

Aussi le culte de M. Jacquinet pour les machines grandissait avec sa reconnaissance, et quand, ouvrant la porte de son cabinet, il introduisit sa femme et sa fille dans le sanctuaire, et se trouva lui-même en présence de son idole, le sang lui monta à la tête, et il se sentit oppressé. La *self acting mule* était là dans sa gloire, avec ses trois cents broches, ses cylindres, son armée de laminoirs, son chariot, que le fileur n'avait plus besoin d'attirer à lui et de repousser, enfin tout cet appareil si compliqué au premier coup d'œil, si simple et si ingénieux à l'examen. Tout était là n'attendant qu'un jet de vapeur pour étirer, amincir, allonger, presser, diviser, filer, absorber des masses de coton ou de laine.

— Regardez bien toutes deux, dit M. Jacquinet à sa femme et à sa fille, dès que son émotion fut un peu calmée. Observez ce qui va se passer quand je donnerai le signal. Toi surtout, Nancy, cherche à te rendre compte de cet admirable mécanisme.

Nancy promit d'être tout yeux et tout oreilles. Son père tira la sonnette: la roue d'engrenage commença à tourner; mais, ô surprise! le premier banc à broches ne bougea pas; et toutes les autres parties du métier, tiraillées en sens invers, menaçaient de se rompre sous l'effort des courroies.

— Arrêtez! arrêtez! cria M. Jacquinet éperdu. Arrêtez, ou tout va se briser!

Le contre-maître se hâta d'interrompre la communication.

— Mais où est William? Qu'on l'appelle! qu'il vienne sans retard! reprit M. Jacquinet.

L'Anglais était dans sa chambre, occupé de ses préparatifs de départ : sa place était arrêtée pour le lendemain.

Quand il entra, le fabricant lui montra du doigt la *self acting mule*, qui, loin d'agir seule, n'avait pu fonctionner avec l'aide puissante de la vapeur. William la regarda sans s'émouvoir.

— Elle ne peut marcher, tout va de travers! dit M. Jacquinet. Voyez donc d'où cela dépend, William, et mettez-la en train.

L'impassible Anglais se contenta de répondre en mauvais français qu'il avait monté la machine, mais qu'il n'était pas chargé de la mettre en mouvement.

— Comment! Le fabricant qui me l'a vendue ne s'est-il pas engagé à me livrer cette machine en bon état?

— La machine est en bon état, répliqua l'Anglais.

— Mais à quoi voulez-vous qu'elle serve, si elle ne marche pas?

William fit observer laconiquement que ce n'était pas son affaire, et qu'il avait fait son devoir en conscience.

— Mais, bourreau! ton devoir est de faire marcher ce métier... Je te dis que tu dois le faire marcher, entends-tu, drôle!

L'Anglais se croisa les bras avec le plus grand calme.

M. Jacquinet était hors de lui.

— Peut-être qu'en examinant attentivement les rouages, reprit madame Jacquinet, on découvrirait l'obstacle qui les arrête.

— Folie! dit le fabricant. Il n'y a que ce maudit Anglais qui y entende quelque chose, et s'il s'est mis en tête de ne pas s'en mêler, nous n'en viendrons jamais à bout. Quelle stupidité à moi de l'avoir payé hier, croyant sa besogne faite!

— Allons, mon brave William, dit-il en s'efforçant d'adoucir sa voix et de masquer sa vexation sous un air gracieux, mettez-y de la complaisance, et aidez-nous. Il y va de votre honneur. Vous ne voudriez pas laisser votre ouvrage imparfait! Vous comprenez qu'un métier à filer qui ne file pas n'est bon à rien.

Tandis qu'il s'épuisait en frais d'éloquence pour vaincre l'obstination de l'Anglais, celui-ci, toujours les bras croisés, suivait des yeux les mouvements intelligents de madame Jacquinet. Tout-à-coup, laissant le fabricant au beau milieu d'une période, il se rapprocha vivement d'elle, au moment où elle montrait du doigt le bout d'une courroie cassée, qui pendait sous le premier banc à broches. Il saisit la courroie, la coupa et en substitua une neuve.

— Madame est un bon mécanicien, dit-il. Vous avez été en Angleterre?

Non; madame Jacquinet n'avait jamais quitté la France, mais elle avait pris grand plaisir autrefois à voir une *Jeannette*, et son père lui en avait expliqué et démontré si clairement le mécanisme, qu'elle comprenait plus facilement qu'un autre tous les perfectionnements du métier à filer.

L'Anglais eut bientôt remis la mule en état, et, ralentissant le mouvement pour l'accélérer petit à petit, il fit jouer tous les rouages à l'inexprimable satisfaction de M. Jacquinet, qui se sentait d'autant plus joyeux qu'il avait un moment douté du succès. Il courut lui-même chercher un verre d'eau-de-vie à ce brave William, qui, le lui prenant des mains avec son flegme ordinaire, se tourna en portant un toast à madame Jacquinet et à sa fille.

Cette fois l'expérience était complète et décisive. M. Jacquinet donna ses ordres pour que la *self acting mule* fût en pleine activité dès le lendemain matin. Grâce à elle, il était enfin sûr de pouvoir patienter et attendre que les ouvriers se soumissent à discrétion, sans que la besogne en souffrît et sans arriérer les nouvelles commandes.

Jamais il n'avait été plus gai que ce jour-là. Il félicita sa femme d'avoir triomphé de l'entêtement de William, et poussa la condescendance jusqu'à convenir que les femmes avaient du bon quelquefois; que leur douceur, leur intelligence, étaient souvent utiles pour huiler les gonds et adoucir les humeurs un peu âcres du sexe masculin.

Quoique le temps fût lourd et menaçât d'orage, M. Jacquinet voulut, après dîner, visiter le parterre qui s'étendait devant la maison. Sa fille Nancy lui en fit admirer chaque plate-bande, chaque touffe odorante, chaque variété de dahlias qu'elle cultivait avec amour, et dont les riches teintes lui semblaient d'autant plus belles qu'elle voyait chaque jour ces fleurs croître et s'épanouir sous ses yeux et par ses soins.

Madame Jacquinet hasarda quelques mots, qui ne furent pas trop mal accueillis, sur l'opportunité d'entamer une négociation avec les ouvriers, par l'entremise du contre-maître Bruno.

Enfin la journée avait passé si vite, qu'à l'heure du coucher chacun s'étonnait qu'il fût déjà si tard.

La suite à la prochaine livraison.

BOUCLIER HUSSITIQUE.

Les Hussites, dans les sanglantes guerres qu'ils eurent à soutenir contre l'Empire (voy. Jean Ziska, p. 131) étaient armés de boucliers en bois de la hauteur d'un homme. Dans leurs campements, ils les plantaient à terre avec des crocs et se retranchaient derrière. On a conservé longtemps un



grand nombre de ces boucliers dans plusieurs villes de Bohême, et entre autres à Prague. Celui que nous représentons ici est gravé dans l'*Histoire du concile de Bâle*, par Lenfant.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

FUNÉRAILLES D'ATALA.



(Musée du Louvre. — Funérailles d'Atala, par Girodet. — Dessin de M. Karl Girardet.)

Les peintres s'inspirent très souvent des gracieuses figures, des scènes touchantes que les poëtes ont rêvées. Mais ce n'est pas une facile entreprise que de vouloir fixer sur la toile et représenter aux yeux ces personnages imaginaires, ces figures idéales, qui, seulement esquissées, doivent quelquefois à leurs vagues contours, à leur physionomie incertaine, tout leur charme. — Voyez le portrait que le poëte a tracé d'Atala expirée, lorsque l'ermite et Chactas transportent ses précieux restes à leur dernière demeure : « L'ermite l'avait roulée dans une pièce de lin d'Europe, filé par sa mère : c'était le seul bien qui lui restât de sa patrie, et depuis longtemps il la destinait à son propre tombeau. Atala était couchée sur un gazon de sensitives de montagnes ; ses pieds, sa tête, ses épaules et une partie de son sein étaient découverts. On voyait dans ses cheveux une fleur de magnôlia fanée... Ses lèvres, comme un bouton de rose cueilli depuis deux matins, semblaient languir et sourire. Dans ses joues, d'une blancheur éclatante, on distinguait quelques veines bleues. Ses beaux yeux étaient fermés, ses pieds modestes étaient joints, et ses mains d'albâtre pressaient sur son sein un crucifix d'ébène ; le scapulaire de ses vœux était passé à son cou. Elle paraissait enchantée par l'ange de la mélancolie, et par le double sommeil de l'innocence et de la tombe. » Ce portrait émeut doucement l'imagination ; et quoique ces joues veinées de bleu, ces yeux fermés, ces lèvres languissantes et souriantes tout à la fois ne forment pas sans doute une figure bien nette, bien précise, on aime à voir la jeune fille, sous ces traits un peu pâles, un peu indécis ; et, si le peintre vient ensuite raffermir et fixer ces lignes flottantes, s'il veut donner un corps à cette physionomie aérienne, on peut le craindre, notre idéal perdra beaucoup à cette incarnation, et peut-être même ne le pourrons-nous point retrouver sur la toile du peintre.

Cependant le célèbre tableau de Girodet pourrait être avoué par M. de Chateaubriand même : j'en excepterai quelques détails sans doute, tels que la bouche de la vierge endormie, qui est plutôt maniérée que souriante, et qui ne languit point du tout; mais ce qui importe, c'est le sentiment poétique, et nous le trouvons supérieurement rendu sur la toile de Girodet. « O mon fils ! » dit le poëte, il eût fallu voir un jeune sauvage et un vieil ermite, à genoux l'un vis-à-vis de l'autre dans un désert, creusant avec leurs mains un tombeau pour une pauvre fille dont le corps était étendu près de là dans la ravine desséchée d'un torrent ! » — Le peintre a changé la disposition de cette scène suprême, mais il en a conservé toute la pitié, toute la douleur. Chactas tient entre ses bras les pieds modestes de la vierge, tandis que la tête repose sur les mains du père Aubry; la longue chevelure noire de Chactas se répand à flots sur le blanc linceul, et ses yeux sont douloureusement fermés pour ne point voir ce visage qu'il a tant aimé ; le vieux moine, couvert de son capuchon, baisse aussi les yeux, et le serviteur de Dieu semble tout prêt à pleurer sur ce visage céleste, sur cette tête charmante si vite flétrie. C'est une halte douloureuse, une station funèbre de ce triste voyage que firent Chactas et le père Aubry, lorsqu'ils transportèrent la jeune fille à son dernier asile : « Je chargeai le corps sur mes épaules ; l'ermite marchait devant moi, une bêche à la main. Nous commençâmes à descendre de rochers en rochers ; la vieillesse et la mort ralentissaient également nos pas... Souvent la longue chevelure d'Atala, jouet des brises matinales, étendait son voile d'or sur mes yeux ; souvent, pliant sous le fardeau, j'étais obligé de la déposer sur la mousse, et de m'asseoir pour reprendre des forces. » — Dans ces quelques lignes se trouve le tableau de Girodet. — Le peintre ne peut pas, comme le poëte, nous montrer toute la suite du convoi et des funérailles, il ne peut représenter qu'un seul moment, il faut donc qu'il choisisse l'instant suprême du drame, la minute la plus douloureuse, la situation la plus déchirante : et c'est ce que Girodet a admirablement compris.

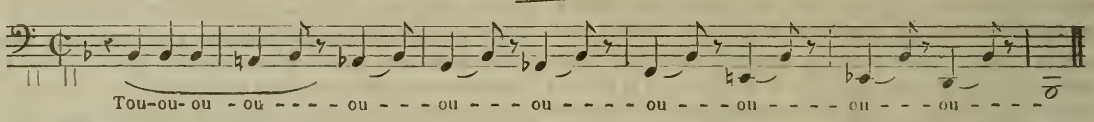
AGAMI DU JARDIN DES PLANTES.

(Voy. 1833, p. 133.)

Avez-vous vu les canetons, les jeunes poulets accourir à la voix de l'agami de la ménagerie? Il a chassé les mères pour les remplacer; il appelle les petits, et leur partage, avec un soin tout maternel, les graines, les miettes de pain, les friandises qu'il doit à la prédilection du gardien; c'est un amusant spectacle. Les plus faibles sont ceux que l'agami choye le plus. Le col penché, d'un air pensif, il laisse doucement tomber le grain devant les petits à peine éclos de la coque et frissonnants sous le léger duvet qui les couvre. Son œil, rond et nu, grand ouvert, regarde de côté ces becs novices qui relèvent le grain, et le laissent choir, pour le ramasser encore. Puis, tandis que la petite troupe ébouriffée piétine autour de lui en piaillant, il ploye lentement son haut genou, sénateur emplumé, et ses larges pattes, au talon relevé, allongent gravement un pas. Aussitôt la foule s'émeut; et, se bousculant l'un l'autre, tous les petits le suivent, comme ils eussent suivi les mères dont il a usurpé la place et les soucis, et dont il se montre jaloux, car il ne les laisse point approcher.

Dans ce petit bosquet, peuplé de poules, coqs, canards, oies d'Egypte, pintades, demoiselles de Numidie, non seulement l'agami se charge du soin et de l'éducation des générations naissantes, non seulement il guide et nourrit les fils, mais il gouverne et régente les pères. Deux coqs se battent-ils, l'agami accourt, arrache une plume à l'un, une plume à l'autre, et rétablit l'harmonie. Qu'aucun oiseau, quelles que soient sa vigueur, sa beauté, ne s'avise de lui disputer la prééminence. Voyez-vous ce triste coq blanc, dont la chair rouge perce misérablement de toutes parts à travers ses plumes éclaircies? Se fiant à ses tranchants ergots, à son humeur belliqueuse, il a voulu lutter, et n'a cédé à l'agami que lorsque ce dernier l'avait presque entièrement plumé. La grue à la taille élevée, étalant sa couronne d'or, les demoiselles de Numidie à l'élégant corsage, secouant leurs blanches aigrettes, n'essaieront pas de disputer la royauté dont elles portent les insignes. Comme le dit le gardien: « Elles ne songent qu'à baller et danser, celles-là; » sans s'inquiéter de la domination, du soin des petits, de l'ordre et de la paix de l'intérieur, elles se contentent de figurer tout le long du jour, les unes vis-à-vis des autres, dans leurs bizarres avant-deux, leurs chassés et déchassés, formant, de leurs jambes démesurées, les pas et les gestes les plus ridicules. Cependant, lui, l'agami se promène avec gravité, soignant l'enfance, apaisant les querelles, protégeant la faiblesse, réprimant la violence; il a les soucis de l'autorité, et gouverne avec calme et force, non par la terreur, mais par l'intelligence. Jamais il ne dispute, d'un bec vorace, la nourriture jetée à tous, et la poule gourmande peut enlever le grain jusque sous ses pieds sans qu'il se courrouce; seulement il allongera son col irisé pour chercher plus loin pâture. Mais cette douceur a ses bornes: il sait défendre partout son autorité. Aucun oiseau ne s'enhardira jusqu'à s'emparer du perchoir qu'il s'est choisi et d'où il domine la chambrée, veillant la nuit à l'ordre et au repos de tous. C'est lui qui, chaque soir, fait, avec une constante sollicitude, le tour du bosquet et ne se couche que le dernier après s'être assuré que tous les habitants emplumés sont rentrés au logis. Certes, les mœurs de l'agami, son intelligence, son courage, cet instinct de sociabilité et d'ordre qui l'égalent presqu'au chien, le rendent bien autrement remarquable que la belle plaque à reflets métalliques ornement de sa gorge, recherché dans l'Amérique méridionale comme une brillante parure.

Une autre singularité de l'agami, c'est le chant profond, modulé, qu'il fait entendre en signe de joie, et qui est tout-à-fait différent du cri aigu et discordant qui sort de son bec. On pourrait noter ainsi les sons graves qui semblent naître dans ses entrailles, et s'exhaler de ses pores à mesure qu'il écarte ses plumes.



Frappés surtout de ce chant interieur et sonore, les Espagnols de l'Amérique méridionale avaient nommé l'agami *trompetero*: d'après eux, La Condamine l'appela *l'oiseau trompette*, le savant Linné en fit le *psophia crepitans*. Sur la foi de Buffon, nous avions rangé l'agami parmi les gallinacés. Plus récemment Cuvier, d'après Adanson, l'a classé près des grues, dans l'ordre des échassiers. Jadis, pour le P. du Tertre, en son Histoire des Antilles, l'agami devenait un faisan; Barrère en avait fait une poule ornée du col changeant de la colombe. L'agami ne tient-il point à ces divers oiseaux par ses différents caractères? Il a les longs tarses nus, les genouillères relevées, le pouce raccourci, la course rapide, l'ordre et la vigilance des grues; les pattes écailleuses, le bec supérieur voûté, le vol lourd de la poule, dont son instinct maternel le rapproche aussi. Il rappelle enfin le faisan et le pigeon par l'éclat changeant, vert doré, bleu et violet des brillantes plumes de sa gorge.

Dans la Guyane, où l'agami est commun, il remplit les fonctions de chien domestique et de chien de berger. Il suit et flatte le maître, surveille, conduit et défend les troupeaux. Faut-il dire, après tant de choses à sa louange, que lui aussi est sujet à

> Donner la chasse aux gens,
> Portant bâtons et mendiants?

Parfois il assène de grands coups de bec dans les jambes des nègres et des domestiques qui s'approchent du maître dont il recherche les caresses avec jalousie et importunité. Mais lorsqu'il s'agit de guider le voyageur dans le labyrinthe d'arbrisseaux qui entoure les petites maisons de campagne des environs de Cayenne, ce sont toujours deux agamis qu'on envoie au devant des hôtes. Ces oiseaux s'emparent de l'étranger, le conduisent entre eux à travers l'inextricable dédale des sentiers qui se croisent, et, sans permettre qu'il s'écarte ou s'arrête en chemin, l'amènent auprès de leur maître.

Il y a environ un siècle qu'énumérant les qualités de l'agami, Buffon demandait pourquoi l'on ne cherchait pas à acclimater cet oiseau et à multiplier une espèce utile, facile à apprivoiser, si remarquable par son intelligence, et qui ornerait les basses-cours en même temps qu'elle en prendrait la direction et la garde. En 1833, nous avons renouvelé cette question; je la faisais encore, il y a peu de jours, au gardien de la ménagerie, qui, pour toute réponse, m'a appris qu'il n'y avait que deux agamis au Jardin des Plantes, et que c'étaient deux femelles.

LA TABLE DU SOLEIL.

Il y avait devant la capitale des Ethiopiens, raconte Hérodote, une prairie qui se trouvait chaque matin couverte de viandes bouillies de toutes sortes de quadrupèdes, et où chacun pouvait venir prendre son repas. Suivant la croyance des habitants, qui nommaient cette prairie *la Table du*

Soleil, c'était la terre elle-même qui produisait toutes ces viandes, que les magistrats y faisaient transporter secrètement. On fit voir cette table aux espions que Cambyse envoya chez les Éthiopiens peu de temps avant sa funeste expédition contre ces peuples.

Il importe beaucoup de se faire, sur tous les sujets qu'on a intérêt à bien connaître, des questions qui embrassent tous les points de vue sous lesquels ce sujet doit être envisagé. Une question bien posée est, pour ainsi dire, à moitié résolue. Une série de questions bien faites, sur quelque nature d'objets d'étude que ce soit, sur une science, un art, une doctrine, un établissement, est comme une collection complète des germes de tout ce qu'il importe de savoir : les réponses qui doivent les féconder sont quelquefois aussi instructives pour celui qui les donne que pour celui qui les reçoit. *Quelques conseils à un jeune voyageur.*

La réforme des cabarets serait une des plus importantes à faire. Il me semble qu'un des moyens de réforme serait de mettre les cabarets en régie, de manière que l'homme qui donne à boire ne fût qu'un employé à traitement, et n'eût aucun intérêt personnel à débiter sa marchandise.

Pensées sur divers objets de bien public.

SUR DEUX TOMBEAUX GAULOIS.

Au nord de Sens, l'église de Saint-Martin-du-Tertre s'élève loin de toute habitation, sur la rive occidentale de l'Yonne. Au-dessus du rideau de verdure qui dessine le cours de la rivière, l'œil distingue l'église et la côte crayeuse qui lui sert de base, et au-dessus de l'église le sommet de la montagne que couronnent deux tertres d'inégale grandeur. Là, selon le pieux souvenir transmis d'âge en âge, reposent les ossements de deux chefs gaulois.

A travers la brume du matin ou les vapeurs enflammées du couchant, sur les nuages ou sur l'azur du ciel, les regards attirés par un charme puissant, découvrent ces deux sépultures. Comment fouler le gazon qui les recouvre sans admirer ces mausolées rustiques, que leur simplicité même associe à l'éternité de la montagne? Les palais, les cirques, les temples ont disparu, leur poussière est dispersée, et la succession des siècles n'a pas altéré un peu de terre : ainsi passent les hommes, ainsi vivent les peuples.

De quel généreux trépas nos pères ont-ils voulu éterniser la mémoire, lorsque de leurs casques et de leurs boucliers ils épanchèrent cette terre pour en couvrir deux corps percés de coups? Sans doute deux guerriers renommés, rivaux de vaillance, sont tombés en ce lieu, vainqueurs de l'ennemi commun; et ces tombeaux, qui dominent un immense horizon comme deux autels consacrés au perpétuel enseignement de notre race, attestent quelque chose de plus grand encore que la bravoure et la victoire, ils nous révèlent la mort de l'homme tombant fidèle à la cause de la patrie vaincue.

NAUPLIE DE ROMANIE.

La position de Nauplie, derrière une colline au fond du long et triste golfe qui porte son nom, a quelque chose d'original qui surprend le voyageur. Devant la ville se déroule la magnifique plaine de l'Argolide, couronnée d'un amphithéâtre de montagnes. On dirait une immense arène préparée pour l'homme par les mains de la nature et autour de laquelle assistent comme spectateurs les monts et la mer; arène aujourd'hui déserte et marécageuse, mais autrefois vivante et fertile, et à laquelle Nauplie doit rendre un jour son premier prestige.

Nauplie est admirablement fortifiée. D'un côté la protége le fort d'Itch-Kalé (château intérieur) qui, au jour du combat, allonge sa langue de feu dans la mer; de l'autre côté, un géant veille à sa porte... Palamidi! pittoresque citadelle, située au sommet d'un rocher pyramidal, et tout orgueilleuse du diadème d'airain dont Venise orna sa tête altière, qui se rit à la fois des foudres du ciel et des foudres de la terre.

Sous l'ombrage de Palamidi, la ville a pu se relever de ses ruines. Peu à peu moins craintive, elle est descendue de la colline baigner ses pieds à la mer. Ses maisons, qui d'abord ne semblaient qu'un troupeau de chèvres broutant sur une hauteur, maintenant plus nombreuses et plus belles, offrent, du côté de la mer, l'aspect d'une jolie petite ville échelonnée en gradins circulaires.

De ses murs, on aperçoit dans la plaine les ruines colossales de Tyrinthe, ville sacrée des Pélasges, assise sur une hauteur deux fois grande comme un temple. Plus loin Argos et son acropole si purement angulaire, maintenant abandonnée, sur le sommet et les flancs de laquelle se dessinent des débris festonnés de fortifications vénitiennes, quelques ruines pélasgiques dans le genre de celles de Tyrinthe et l'antique amphithéâtre des Argiens creusé à vif dans le roc. Cet amphithéâtre produit d'abord peu d'effet à cause du volume de la montagne sur laquelle il repose, mais une fois monté sur ses gradins, on en comprend toute la majesté et toute la poésie. De là vous voyez la plaine et la mer dans toute leur splendeur. L'immense et déserte Argos est à vos pieds avec ses huttes de terre, ses quinze à vingt maisons européennes nouvellement bâties, sa longue caserne et le palais du roi. L'artiste, qui a conçu le plan de cet amphithéâtre, était vraiment digne des beaux temps de la Grèce. Il a merveilleusement saisi le point de vue : plus bas, la perspective est incomplète; plus haut, les objets se confondent et ne se touchent plus; à cette distance, on jouit d'un admirable spectacle fait pour émouvoir l'âme, la sortir de l'enceinte étroite de la ville et la préparer religieusement aux profondes impressions de la scène hellénique.

Tout au fond de la plaine, derrière les montagnes, se cache la vieille Mycènes, si riche en ruines solitaires. Ses murs pélasgiques et la porte de son acropole, la grandeur colossale et la forme triangulaire du tombeau d'Agamemnon, tout fait comprendre que l'on touche aux temps les plus reculés du monde grec; et sans les lions qui reposent sur la porte, ces monuments ne parleraient pour ainsi dire pas de la Grèce. Mais ces deux lions ont déjà quelque empreinte de la délicatesse et de la vie qui distingue l'art grec de l'art colossal et immobile de l'Asie; mais surtout le génie hellénique éclate déjà tout entier dans la colonne qui les sépare, véritable embryon de l'architecture grecque, germe fécond d'où sortirent toutes ses colonnes et tous ses temples.

Toutes ces richesses se trouvent dans les environs de Nauplie, et sont jusqu'à un certain point un embellissement pour elle. Mais ce qui l'honore avant tout, son plus grand titre à l'amour des Grecs, c'est que, dans la dernière révolution, elle a été le boulevard de l'indépendance hellénique. Tout le Péloponèse venait d'être envahi par les troupes égyptiennes, il ne restait plus que Nauplie; mais le fort de Palamidi veillait sur elle, et Ibrahim est venu heurter son front sur ses murailles; avec ses mille bouches de bronze, la citadelle lui a crié : « Tu n'iras pas plus loin. »

Dès lors, Nauplie devint la capitale de la Grèce qu'elle avait sauvée; elle fut le siége du gouvernement de Capo-d'Istria, elle reçut le jeune roi que l'Europe envoyait aux Hellènes, et ce ne fut qu'en 1835 qu'elle se vit délaissée pour Athènes.

Il y a ce reproche à lui faire, qu'elle ne sut pas subir son sort avec assez de dignité; elle ne put se résoudre sans

regret et sans dépit à un sacrifice devenu nécessaire; elle osa disputer la palme à Athènes, dont le nom seul est une victoire: Athènes, la Rome papale des païens, le Paris de l'antiquité; Athènes, la ville de Cécrops, de Thésée, de Thémistocle, de Périclès, de Socrate et de Platon, la ville devant laquelle, aux jours mêmes de sa ruine, se prosterna le monde romain dans la personne de Julien et d'Adrien, la ville enfin de saint Paul et du Dieu inconnu. « J'ai été le dernier boulevard de l'indépendance, disait Nauplie, je dois être la capitale de la Grèce moderne que j'ai sauvée. »

(Nauplie de Romanie.)

Mais le souvenir d'Athènes avait-il donc été pour rien dans la sublime insurrection des Hellènes? Qui lui a valu cette armée de philhellènes, tous ces fusils, tout cet or, toutes ces munitions de l'Europe et cette espèce de soulèvement des peuples en sa faveur? Athènes, surtout Athènes et ses grands hommes dont les soldats français répétaient les noms avec respect en combattant les troupes d'Ibrahim.

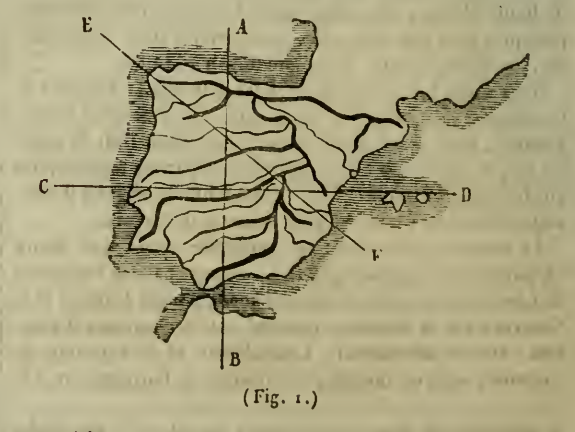
ÉTUDES DE TOPOGRAPHIE.

(Suite. — Voy. p. 350.)

GÉOGRAPHIE DE LA PÉNINSULE ESPAGNOLE.

Si l'on jette les yeux sur la plupart des cartes géographiques, l'Espagne paraît traversée par un certain nombre de chaînes de montagnes laissant entre elles de riches vallées analogues à celles de la Seine ou de la Loire. En effet, les cartes marquent (fig. 1), au nord, les Pyrénées, du milieu desquelles se détachent les monts Ibériques qui vont jusqu'au sud de l'Espagne, et projettent à leur tour trois contreforts à l'ouest : la Sierra-Morena, les monts de Tolède, la Sierra Guadarrama et deux à l'est, moins considérables. De sorte que le profil de l'Espagne devrait être tel qu'il est représenté à la fig. 2, suivant la ligne AB.

Le profil de l'Espagne est cependant tout différent : c'est celui d'un tronc de pyramide quadrangulaire dont les côtés sont en escaliers (fig. 3). Le profil que l'on obtiendrait de l'ouest à l'est, suivant la ligne CD (fig. 1), aurait le même

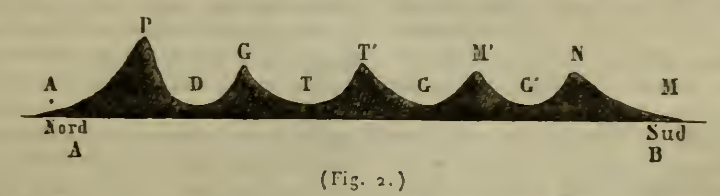


(Fig. 1.)

aspect (fig. 4) (1); le profil du nord-ouest au sud-est donne encore le même résultat (voy. fig. 5).

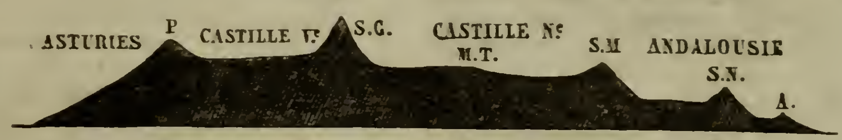
(1) On voit par cette figure que les fleuves coulent suivant une pente qui n'est pas toujours en rapport avec la pente générale de

On en conclut donc que l'Espagne est une pyramide tronquée dont le centre est un vaste plateau, et dont les versants présentent d'effroyables escarpements. Si les cartes et les livres renferment des erreurs aussi capitales, c'est qu'en général les hauteurs des montagnes sont fixées d'après le niveau de la mer, sans que l'on tienne compte cependant de la hauteur du sol, à leur base, au-dessus du niveau de la mer. Or, une montagne est à 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer ; mais si le sol sur lequel elle s'appuie est lui-même à 1 500 mètres au-dessus de ce niveau, il est évident que là où l'on croirait trouver une haute chaîne de montagnes parcourant des plaines basses, vous ne rencontrez que des collines ondulant la surface d'un plateau plus ou moins élevé. C'est ce qui arrive en Espagne : ces hautes montagnes ne sont souvent que les talus d'un plateau. Aperçue du sud, la Sierra-Morena est une haute chaîne ; on la



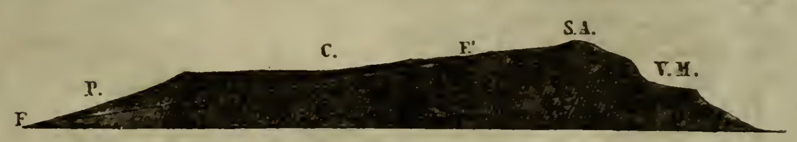
(Fig. 2.)

A, golfe de Biscaye. — P, Pyrénées. — D, vallée du Douro. — G, sierra Guadarrama. — T, vallée du Tage. — T', monts de Tolède. — G, vallée du Guadiana. — M', sierra Morena. — G', vallée du Guadalquivir. — N, sierra Nevada. — M, Méditerranée.



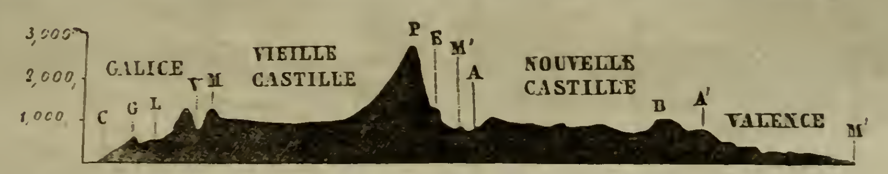
(Fig. 3. Profil du nord au sud suivant la ligne AB, tracée fig. 1.)

P, Pyrénées. — SG, sierra Guadarrama. — MT, monts de Tolède. — SM, sierra Morena. — SN, sierra Nevada.— A, Alpujares.



(Fig. 4. Profil de l'ouest à l'est suivant la ligne CD, tracée fig. 1.)

P, Portugal — C, Castille.— SA, sierra d'Albarracin.— VM, Valence et Murcie.— FF', ligne du cours du Tage.



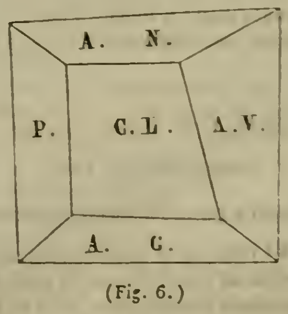
(Fig. 5. Profil du nord-ouest au sud-est, suivant la ligne EF, d'après Berghaus.)

C, la Corogne. — G, Guiteritz.— L, Lugo.— V, Villafranca.— M, Puerto del Manzonal.— P, Penalora.— E, Escurial. M', Madrid.—A, Aranjuez.— B, el Bonete.—A, col d'Almanza.— M', Méditerranée.

gravit, et arrivé à son sommet, le voyageur, au lieu de descendre, ne trouve plus que des plaines arides. Si le voyageur venait du nord, la Sierra-Morena ne lui apparaîtrait que lorsqu'il serait à son sommet, non plus sous la forme de haute chaîne, mais bien comme le bord d'un effroyable précipice qu'il faut descendre pour arriver dans l'Andalousie, première marche qui le conduirait à la mer.

Il est donc important de prendre à la fois la hauteur de la plaine à la base de la montagne, et la hauteur de son sommet, pour pouvoir déterminer avec exactitude le relief du sol, et déjà cette méthode est suivie par les topographes qui travaillent avec précision : ainsi font nos officiers d'état-major dans leurs travaux pour la carte de France.

Le sommet de ce tronc de pyramide carrée que figure l'Espagne est un grand plateau, occupé par les royaumes de Léon et de Castille ; le versant nord, par les Asturies et la Navarre ; sur le penchant oriental est la couronne d'Aragon ; sur le méridional, l'Andalousie et le royaume de Grenade ; sur l'occidental, le royaume de Portugal. Or, l'étude de cette disposition physique ne jette-t-elle pas une vive lumière sur l'histoire de l'Espagne, histoire féconde en jalousies, en rivalités et en guerres civiles ; sur la division des provinces, leur isolement, leurs prétentions à l'indépendance, séparées qu'elles sont les unes des autres par la nature ; sur l'avantage enfin que la Castille a trouvé dans sa position centrale et dominante pour établir sa prééminence sur les autres provinces !



(Fig. 6.)

AN, Asturies et Navarre. — AV, couronne d'Aragon (Aragon, Catalogne, Murcie, Valence). — AG, Andalousie et Grenade.— P, Portugal.— CL, Castille et Léon.

Le maréchal Suchet, dans ses Mémoires, donne une

la surface du sol. Leur lit se creuse à mesure qu'ils approchent de l'embouchure ; par conséquent leur vallée est étroite et formée par des gorges impénétrables. Ceci est surtout vrai pour le Tage dans les défilés d'Abrantès ; l'expédition de Junot dans ces gorges inconnues est l'un des événements les plus curieux de nos guerres d'Espagne.

excellente description de l'Espagne. Il constate les analogies du sol espagnol et africain : ces deux contrées étaient jadis liées avant que l'Hercule grec ou bien quelque commotion volcanique eût établi le détroit de Gibraltar : aussi les Romains, si habiles en géographie positive, ne séparaient-ils point l'Espagne de l'Afrique. La Maurétanie (Maroc) était appelée *Hispania transfretana* (Espagne au-delà du détroit). « Ainsi, dit Suchet, le même soleil brûlant dévore la Barbarie et l'Andalousie ou les Algarves. Les montagnes dépouillées de forêts n'y amassent plus les nuages et les pluies. Les plaines et souvent les vallons sont en proie à la sécheresse. Partout, il est vrai, où l'art rencontre des eaux fertilisantes, il en profite avec un succès prodigieux pour demander des récoltes à la terre. Mais auprès de ces riches campagnes sont des déserts ou *despoblados* immenses, où l'œil se perd et la pensée s'attriste, en embrassant de toutes parts l'espace aride et solitaire. Quand on s'élève sur le sommet de quelques unes des nombreuses montagnes qui traversent l'Espagne, on n'aperçoit sous un ciel presque toujours ardent que des plateaux incultes et des pentes nues, dont rien de vivant ne coupe l'uniformité. Seulement, au fond des vallées, une rivière ou un ruisseau serpente au loin, entouré d'une lisière de verdure, où l'on suit, comme à la trace, les moissons, les plantations et les habitations des hommes. Une carte enluminée présentant la forme de tous les bassins, les eaux avec une teinte d'azur, et leurs bords avec une teinte verte plus ou moins large, serait un tableau fidèle où l'on pourrait reconnaître l'état réel de ce territoire, qui, à peu près égal en surface à celui de la France, ne contient cependant et ne nourrit qu'une population à peine égale au tiers de la nôtre. On embrasserait d'un coup d'œil, comme pour l'anatomie, les veines et les artères de ce grand corps qui manque d'embonpoint, mais qui a encore des nerfs et des muscles, si l'on ose employer une telle comparaison, et dont la structure présente une charpente taillée pour la grandeur et la force.

» En effet, la péninsule d'Espagne, appuyée sur de solides fondements, se couvre de hautes chaînes prolongées dans tous les sens et semble un grand promontoire entre les deux mers qui la baignent. Inclinée au levant et au couchant, elle se divise naturellement en deux pentes inégales (fig. 4) : celle de l'Ebre et de quelques courtes rivières qui coulent vers la Méditerranée, et celle qui porte à l'Océan les eaux du Guadalquivir, du Guadiana, du Tage et du Duero. A partir du bord de la mer, quelques plaines basses, d'une fertilité et d'une culture admirables, forment la base de l'amphithéâtre. On s'élève par des vallées cultivées en *huertas* ou jardins au-dessous des eaux, en *secanos* ou champs secs, au-dessus, et l'on arrive sur une première chaîne (ou gradin). Mais au-delà on ne descend point, comme à l'ordinaire, dans une vallée correspondante ; on se trouve dans les immenses prairies que soutient le plateau intérieur. D'autres chaînes couronnent encore le centre, et portent aux nues des cimes de neige que ne peut toujours fondre un été de six mois.

» Il résulte de cette conformation que les eaux, pour descendre dans la mer, ont beaucoup à creuser dans les terres. Tandis que les fleuves du nord de l'Europe arrivent à leur embouchure par un long cours, à travers des lacs et des marais, les rivières d'Espagne et tous leurs affluents se précipitent par une pente rapide, forment des crevasses profondes et escarpées, et offrent à chaque pas des scènes pittoresques et sauvages, des passages étroits et difficiles. On ne peut y faire quelques lieues sans rencontrer un ou plusieurs de ces défilés, comme les Thermopyles ou les Fourches Caudines, dans lesquels deux ou trois centaines d'hommes suffiraient pour arrêter des armées entières. Les ravins sont presque toujours à sec, et cependant impraticables. Les grandes rivières ne sont point des moyens de communication. La navigation est fréquemment interrompue par des barrages, par des usines. »

Le général Foy a, de même que Suchet, parfaitement décrit la configuration du sol de l'Espagne (1) : « On appréciерait mal la difficulté d'envahir le Portugal par l'aspect que présente la configuration de ce pays sur les cartes géographiques. On dirait qu'une fois établi en Espagne, il n'y a plus qu'un pas à faire pour trancher par le milieu cette bande de terrain parallèle à la mer, longue de cent trente lieues et large tout au plus de cinquante. L'opération paraît d'autant plus simple que les deux grands fleuves du pays, le Douero et le Tage, ont déjà fourni en Espagne la plus grande partie de leur cours, et que, d'après ce qu'enseigne la géographie physique, les montagnes s'abaissent et les vallées s'élargissent à mesure que les fleuves approchent de leurs embouchures. C'est tout le contraire ici, et c'est pour cela que le Portugal est resté un royaume indépendant de l'Espagne. »

Ces études de topographie seront continuées dans le tome XII.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 346, 358, 366, 370, 382.)

CHAPITRE VII.

Une Nuit d'angoisse.

Il était une heure du matin ; la pluie tombait par torrents, et les éclairs, pénétrant à travers les jalousies, jetaient leur clarté bleuâtre et oscillante dans la chambre où couchaient madame Jacquinet et sa fille.

Nancy s'éveilla en sursaut.

— Quel orage ! Dormez vous, maman ? demanda-t-elle à demi-voix.

— Non, répondit sa mère, je viens d'être réveillée par je ne sais quel bruit.

— Moi aussi ; je crois que c'était un coup de tonnerre, mais je n'en suis pas sûre.

— C'était plutôt le fracas de quelque chose qui se brise. Je crains que le domestique ait négligé de fermer les volets de la porte du vestibule qui ouvre sur le jardin.

— Voulez-vous que j'y aille voir, maman ? reprit la jeune fille.

Comme elle se disposait à descendre, un vif et rapide éclair fut suivi d'un coup de tonnerre qui ébranla les vitres. Madame Jacquinet, assise sur son lit, écoutait avec attention.

— On dirait que la foudre est tombée sur le toit ! J'ai eu bien peur ; et vous, maman ?

— Chut !

Nancy se tut, et prêta l'oreille de son côté. Au milieu des sifflements du vent et des gémissements des arbres tourmentés par l'orage, elle crut entendre une rumeur lointaine. Ce pouvait être un bruit de pas, ou le bouillonnement des eaux de la rivière grossie par la pluie, ou des voix étouffées, ou bien encore l'ouragan imitant tous ces bruits.

Tout-à-coup une clameur plus forte s'éleva dans la direction opposée.

— Ouvrez, ouvrez vite ! criait-on à la porte de la cour, du côté de la fabrique.

Et des coups redoublés témoignaient du nombre et de l'impatience des survenants.

— C'est le feu ! s'écria madame Jacquinet ; le feu aura pris aux ateliers !

Se jetant à bas de son lit, à peine vêtue, elle courut dans

(1) Histoire de la guerre de la péninsule, t. II, p. 344.

une chambre voisine dont les fenêtres donnaient sur la cour.

La porte venait d'être forcée. Une poignée d'hommes à demi nus, n'ayant pour armes que des bâtons, se rangèrent silencieusement le long des murs. Quelques uns portaient des torches. Leurs mouvements étaient calmes et résolus ; une même volonté semblait les animer. Ils obéissaient aux ordres d'un chef qui désignait à chacun son poste et l'y plaçait lui-même. A peine ces dispositions étaient-elles prises que des cris sauvages éclatèrent dans le jardin et sous le vestibule. Les portes de glaces se brisèrent avec fracas, livrant passage à une foule tumultueuse armée de haches, de fourches, de fusils. En se voyant devancés, les assaillants poussèrent un hurlement de rage, et, furieux, se ruèrent sur ceux qu'ils nommaient « traîtres ! faux frères ! renégats ! » Les vociférations, les coups, les insultes, furent échangés. En un instant la mêlée devint générale.

A ce spectacle, madame Jacquinet, qui avait tout compris, n'eut plus qu'une pensée, celle d'éviter l'effusion du sang. Elle franchit rapidement l'escalier, et parvint au perron. Tout l'effort des assaillants était concentré sur le but principal de l'attaque, l'entrée de la salle où se trouvait le nouveau métier à filer ; c'était aussi le point le mieux défendu. Adossé à la porte, un homme, secondé par quelques uns de ses camarades, résistait vaillamment aux menaces et aux coups. Madame Jacquinet se jeta au plus fort du tumulte.

— Arrêtez ! arrêtez ! cria-t-elle.

Mais à peine avait-elle fait quelques pas qu'un de ces forcenés la coucha en joue ; l'arme touchait sa poitrine ; elle se crut à sa dernière heure, et recommanda son âme à Dieu. Cédant à un mouvement de crainte, elle avait fermé les yeux, lorsqu'une voix s'écria près d'elle :

— Vous ne tuerez pas une femme !

Un coup de hache détourna le fusil, et le coup partit dans une autre direction. Elle se sentit aussitôt saisie par le milieu du corps et entraînée hors de la mêlée.

— Que diable venez-vous faire ici ? Laissez-nous vider nos querelles, et ne vous en mêlez pas ! dit la voix de celui qui l'avait préservée.

L'homme la déposa dans le vestibule et s'éloigna. Il revint au bout d'un moment :

— Aussi bien, reprit-il, je puis vous donner un bon avis. Dites au fabricant de ne pas se montrer. Nous n'en voulons qu'aux machines ; qu'on ne nous force pas de faire la guerre aux gens.

— Périssent plutôt mille machines qu'un seul homme ! dit madame Jacquinet.

Et, se relevant en hâte malgré sa terreur, elle se dirigea vers le cabinet qui ouvrait de l'intérieur dans la salle assiégée. Deux ouvriers y faisaient sentinelle.

— On ne passe pas ! dirent-ils en croisant leurs bâtons.

— Il faut pourtant que je passe, reprit la femme du fabricant. Un homme va être tué de l'autre côté de cette porte si je ne l'ouvre, et j'en ai la clef.

— Notre consigne nous défend de laisser entrer qui que ce soit, dit un des ouvriers.

— Mais vous ne voulez pas qu'un des vôtres périsse ! reprit-elle.

— Au fait, la bourgeoise a bonne intention, dit l'autre ; laissons-la passer.

Elle traversa l'atelier en courant ; mais comme elle approchait pour ouvrir, elle heurta du pied un corps couché en travers du seuil.

— Qu'y a-t-il ? qui est là ? s'écria-t-elle en frissonnant.

— Moi, William. Et l'Anglais se dressa sur ses deux pieds.

— Eh ! bon Dieu ! que faites-vous ici ?

William fit comprendre qu'il attendait que les autres eussent fini dehors, et que son tour vînt « de boxer un peu. »

— Mais vous n'y songez pas ! des hommes s'égorgent de l'autre côté de cette porte !

L'Anglais sourit d'un air incrédule : il ne croyait qu'à un combat à coups de poing.

— Mais c'est horrible !... Le bruit augmente ; laissez-moi ouvrir !

— Oh ! pour ouvrir, non, dit l'Anglais s'emparant de la clef. La *self acting mule* est ma chose à moi, une chose anglaise, et c'est à moi de la défendre quand la porte sera enfoncée.

— Vous voyez bien qu'elle va l'être ! s'écria madame Jacquinet.

En effet, la porte craquait et gémissait comme sous une irrésistible pression.

L'Anglais se mit en posture de boxeur, et les poings en avant.

Un dernier craquement plus fort que tous les autres annonça que les gonds venaient de céder. La porte tomba en dedans, et le flot vivant qui la poussait, perdant son point d'appui, roula sur le plancher. Aussitôt William, profitant de ses avantages, s'escrima des pieds et des poings sur les battants et les battus, avec une telle ardeur qu'il les eût tous mis hors de combat sans l'intervention de la force armée. Arrivant sur le théâtre de l'action par l'intérieur de la fabrique, les soldats firent main basse sur l'Anglais d'abord, malgré ses appels en faveur de l'inviolabilité d'un sujet britannique, puis sur tous ceux qui gisaient pêle-mêle dans l'atelier. En tête était Ravageot écumant de colère. Il avait en vain essayé à plusieurs reprises de mordre l'Anglais au talon. Il tenait à la gorge un homme à demi évanoui, qu'affaiblissait encore le sang qui s'échappait de ses blessures. Madame Jacquinet reconnut sur-le-champ le malheureux blessé, et, le réclamant comme un des plus intrépides défenseurs de la fabrique, elle le fit transporter dans sa chambre et déposer sur son lit, en attendant un médecin pour le panser.

Qu'était devenu M. Jacquinet pendant ces vingt minutes si pleines d'événements ? Sa femme avait d'abord couru à sa chambre ; ne l'y trouvant pas, elle avait supposé qu'il donnait ses ordres pour arrêter l'incendie ; car alors elle croyait la fabrique en feu. Mais au milieu du danger elle ne l'avait pas revu. Où était-il donc ?

Terrifié par le bruit croissant, il s'était levé de son côté, et, ses inquiétudes se portant naturellement sur ce qu'il avait de plus cher au monde, il avait pensé, non à sa femme, à sa fille, mais à sa caisse. Professant à la lettre ce précepte de l'Évangile : « Là où est votre trésor, là est aussi votre cœur, » il concentrait ses affections dans son coffre-fort. Il descendit en tremblant l'escalier dérobé qui conduisait de sa chambre à son cabinet. Que devint-il lorsque, arrivé sur les dernières marches, il aperçut à travers un judas deux hommes dans ce sanctuaire, deux misérables en haillons !

C'en était fait de lui ! et pour compléter sa stupeur, il se souvint que la veille au soir il avait oublié de refermer sa caisse. Distrait par le grand événement du jour, par l'essai de la *mule*, par la promenade au parterre, par la soirée passée en famille, il s'était rendu coupable de la plus impardonnable négligence, il n'avait pas retiré de la serrure cette clef qui ne le quittait jamais ! La fatalité planait sur sa tête ; sa ruine était consommée sans retour ! Une sueur froide baigna tout son corps. Il eut un moment l'idée de s'élancer sur les voleurs et de leur faire rendre gorge : mais il n'avait pas d'armes, et ils devaient être bien armés ; il était seul, et leurs complices cernaient la maison. Il se sentit défaillir. Il essaya d'appeler ; il ne put articuler une parole. Et ces hommes, ces brigands étaient toujours là ! C'en était trop : un nuage passa sur ses yeux, il perdit connaissance.

Lorsqu'on l'eut enfin retrouvé et qu'il revint à lui, ses premiers mots furent des exclamations de désespoir.

— Je suis un homme perdu, ruiné, ruiné sans ressource. s'écriait-il.

En vain sa femme s'efforçait de le calmer, en l'assurant

que, grâce à l'héroïque résistance d'une partie de ses anciens ouvriers, la fabrique avait été sauvée, le nouveau métier épargné, et que le dégât se réduisait à des carreaux brisés, à des portes enfoncées, il continuait à la regarder avec des yeux hagards, répétant sans cesse :

— Je suis assassiné, ruiné !

Quand il put s'exprimer avec plus de suite, il conta l'affreuse vision des deux hommes hâves, déguenillés, espèces de spectres mourant de faim, qu'il avait vus, de ses deux yeux vus, enfermés dans son cabinet, ayant à discrétion sa caisse, où étaient toutes ses valeurs, or, argent, billets.

— J'y avais plus de cent mille francs ! s'écria-t-il avec un redoublement d'angoisse. Je venais de faire des recouvrements considérables, et le temps m'avait manqué pour les placer.

— Mais ces hommes étaient apostés là pour nous défendre, dit madame Jacquinet ; ils y étaient venus de leur plein gré, et non certes dans l'intention de forcer la caisse.

— Forcer la caisse ! répéta le fabricant d'une voix sépulcrale ; mais la clef était dessus, vous dis-je ! Je l'avais oubliée dans la serrure ; peut-être même avais-je laissé le tiroir ouvert.

— Et vous l'avez retrouvé vide ? dit sa femme avec tristesse.

— Je n'avais pas besoin d'y aller voir ; je ne suis que trop sûr de mon malheur !

— Ah ! vous n'y avez pas vu ! s'écria madame Jacquinet.

Elle se leva et sortit ; le fabricant la suivit en s'appuyant sur le bras de sa fille. Il avait à peine fait quelques pas que sa femme revint, lui montrant de loin la clef.

— Tout y est, tout ! s'écria-t-elle avec un accent de joie. L'or, l'argent, les billets, rien ne manque ; rien n'a été touché !

— Est-ce vrai ? Est-il possible ? En êtes-vous bien sûre ? demanda M. Jacquinet d'une voix émue. Avez-vous tout compté ?

— Non, mais j'ai vu les rouleaux d'or, d'argent ; rien n'a été pris, j'en suis certaine.

M. Jacquinet avait retrouvé des forces. Il voulut aller s'assurer par lui-même de ce qui lui semblait un miracle. Il alla, il mania son or, le compta, le recompta : pas une pièce ne manquait. Le tiroir avait été refermé, la clef ôtée de la serrure et posée sur le bureau. Cartons, papiers, plumes, tout était intact, rangé dans le même ordre. Le cabinet, au centre de l'action, situé entre le vestibule par où les révoltés étaient entrés et le nouvel atelier qu'ils attaquaient, avait été miraculeusement préservé.

— En vérité, je crois avoir fait un mauvais rêve ! dit M. Jacquinet en s'essuyant le front, après avoir vérifié et refermé sa caisse.

— Plût à Dieu que nous eussions rêvé ! reprit sa femme ; nous n'aurions pas à répondre du sang versé, et peut-être de la vie d'un homme.

— Un homme a été tué ! demanda M. Jacquinet.

— Non, mais grièvement blessé, je le crains, par le coup dirigé sur moi ; et cet homme, c'est un des anciens ouvriers de mon père, c'est Pierre Landry.

— Il faut le faire soigner, dit le fabricant.

— Il est ici ; je le soignerai moi-même, dit madame Jacquinet.

Pour cette fois, le fabricant ne fit, ou du moins n'osa faire aucune objection.

La suite à la prochaine livraison.

Le plaisir d'être maître de soi-même et de ses passions doit être balancé avec celui de les contenter ; et il emportera le dessus, si nous savons comprendre ce que c'est que la liberté. BOSSUET.

CADEAUX DE NOCES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Ces deux bijoux sont conservés dans le cabinet de curiosités de la Bibliothèque ducale de Weimar. L'Amour, taillé dans un beau morceau d'ambre gris, et garni de diamants,





fut donné par le duc Guillaume-Ernest de Saxe-Weimar à sa future la princesse Charlotte de Saxe-Jéna, qu'il épousa le 1er novembre 1683. Le petit Dieu se balance dans l'air, suspendu à une chaîne d'or, les ailes déployées, le carquois bien fourni, et semble décocher une flèche. En retour, la princesse Charlotte fit don à son fiancé d'une jolie main, également en ambre, ornée d'une manchette et d'un cercle d'or garni de rubis et de diamants, et tenant entre le pouce et l'index la charmante fleur bleue *Ne m'oubliez pas*. Ces bijoux allégoriques, très habilement travaillés, sont de précieux petits chefs-d'œuvre des artistes du temps.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DIGNITAIRES DE L'ÉGLISE RUSSE.

(Voy. 1835, p. 293.)





(Philarète, métropolitain de Pétersbourg, dessiné d'après nature, en 1839, par Charles Giraud.)

La dignité la plus élevée de l'Eglise russe était autrefois celle de patriarche. Jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, il n'y avait en Russie que des métropolitains qui relevaient du patriarche grec ; mais après la prise de cette ville, le patriarchat passa à Moscou, et s'y conserva jusqu'au règne de Pierre I. Au seizième siècle, les patriarches marchaient presque de pair avec les tzars, et pouvaient entraver leur pouvoir. Pierre abolit cette puissance rivale, et depuis ce prince les tzars sont eux-mêmes chefs souverains et patriarches de leur Eglise. Ils la dirigent et la gouvernent comme bon leur semble. Toutes les affaires ecclésiastiques doivent être, il est vrai, traitées par une sorte de sénat spécial, composé de plusieurs prélats, et qui porte le titre de Saint-Synode. Le président actuel du Saint-Synode est un colonel de cavalerie, aide-de-camp de l'empereur.

Le plus haut titre qui existe à présent en Russie est celui de métropolitain. Il y a un métropolitain à Moscou, un autre à Kieff, un troisième à Pétersbourg. Les deux premiers ont les siéges les plus anciens ; le troisième occupe, par sa résidence dans la capitale, le plus important. Viennent ensuite les archevêques et évêques de première, seconde et troisième classe. Au-dessous des évêques sont les archimandrites, ou abbés des couvents : le premier en dignité de ces archimandrites est celui du célèbre couvent de Troïtza. Au-dessous des archimandrites, la hiérarchie ecclésiastique compte encore les protopopes, les popes, les archidiacres et les diacres. Tous ces dignitaires sont nommés par le Saint-Synode sous le bon plaisir du tzar.

Le métropolitain actuel de Saint-Pétersbourg, qui est véritablement le primat spirituel de la Russie, s'appelle Philarète. C'est un homme de cinquante ans environ, d'une apparence grave et distinguée. Sorti de la plus humble origine, Philarète s'est élevé à ce poste suprême par son mérite, et peut-être aussi par son habileté ; il est en grande faveur auprès du tzar.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 346, 358, 370, 382, 390.)

CHAPITRE VIII.

L'Amnistie.

Les blessures de Landry étaient graves ; il avait reçu une balle dans le côté droit et plusieurs coups de bâton

sur la tête, ce qui n'était pas étonnant, vu qu'il n'avait songé, comme il le disait plus tard, qu'à sauver son gagne-pain, c'est à-dire ses bras : pour lui, tout le reste ne comptait pas.

Après l'extraction de la balle et le pansement de la plaie, le médecin recommanda du calme et du silence, et madame Jacquinet s'établit garde-malade de Landry, de moitié avec la femme et la fille du blessé qu'elle avait fait venir.

Un traitement éclairé, des soins affectueux et intelligents amenèrent une prompte convalescence; mais malgré le mieux et le bien-être qui l'entourait, Landry était triste. Il pensait avec inquiétude à ses compagnons qui s'étaient exposés avec lui, comme lui, pour retomber le lendemain du combat dans une misère encore plus profonde que celle de la veille. Il se peignait leur détresse, le dénûment où les plongeait le manque d'ouvrage, et il s'en voulait d'être si bien traité. Cette abondance inaccoutumée lui pesait; il aspirait à se retrouver dans son pauvre logis avec les privations auxquelles il était fait; il s'affligeait pour les coupables qu'il n'avait combattus qu'après avoir vainement tenté de les ramener, les prévenant que s'ils ne renonçaient à leur criminel dessein, il ferait tous ses efforts pour le déjouer. Il avait espéré arriver à temps pour empêcher l'attaque, et il l'avait rendue plus furieuse et plus sanglante. Le sort des mutins tombés aux mains des soldats excitait aussi sa compassion. Un seul méritait châtiment, un seul s'était fait le brandon de discorde; les autres, aiguillonnés par la misère et par la faim, égarés par de perfides conseils, étaient plus à plaindre qu'à blâmer.

Madame Jacquinet devinait une partie de ce qui l'oppressait. Le jour où il se leva pour la première fois, il paraissait plus abattu que de coutume.

— Souffrez-vous davantage, mon cher Landry? lui demanda-t-elle.

—Non. Madame est bien bonne; je me sens, au contraire, plus fort de jour en jour. Demain peut-être pourrai-je retourner chez moi.

— Etes-vous donc si pressé de nous quitter, Landry? dit madame Jacquinet d'un ton d'affectueux reproche.

— Oh! ce n'est pas cela, madame; je n'oublierai jamais vos bontés; mais...

— Mais quoi?

— Mais il y a de braves gens qui les méritent autant et plus que moi : tout le monde ne peut pas avoir la chance d'être blessé!

— La chance! répéta madame Jacquinet en souriant tristement. Vous avez raison, il ne faut pas que de braves gens aient à regretter d'être sortis sains et saufs du danger qu'ils couraient pour nous. Avez-vous la liste de leurs noms, Landry?

Landry releva vivement la tête :

— Je n'ai pas de liste, mais je sais tous leurs noms par cœur.

— En ce cas, dictez-les-moi, reprit madame Jacquinet s'apprêtant à écrire.

Il commença; puis s'interrompit soudain :

— Non; je n'y songeais pas, je ne puis.

— Pourquoi?

— Nommer ceux qui n'ont pas voulu être de la coalition, ce serait désigner ceux qui en étaient.

— C'est vrai; j'approuve votre scrupule, dit madame Jacquinet; mais nous n'en devons pas moins faire notre devoir. Gardez le secret à vos amis et à vos ennemis, Landry, et chargez-vous de distribuer aux plus dignes et aux plus pauvres la somme que voici.

Tout en parlant, madame Jacquinet avait ouvert son secrétaire et déposé sur la table deux sacs d'argent.

Landry pâlit, puis devint pourpre.

— Nous ne nous sommes pas battus pour de l'argent, madame! dit-il.

— Je le sais. De pareils services ne s'escomptent pas : aussi n'est-ce point de l'argent donné, mais dû.

— Comment cela?

— C'est le montant de la paie suspendue depuis quinze jours; elle a été bien chèrement acquise : ne la refusez pas.

— A moi! oh non! pas d'argent pour moi! s'écria Landry en repoussant vivement les sacs.

— Soit! dit madame Jacquinet : aussi bien je me sens trop pauvre pour m'acquitter envers vous, Landry!

— Oh! ne parlez pas ainsi, ma chère dame! N'est-ce pas moi qui vous dois tout? N'êtes-vous pas la fille de mon ancien patron, de celui que nous appelions le père de l'ouvrier? N'êtes-vous pas venue dans ma pauvre maison me voir et consoler ma femme quand j'avais les fièvres? N'avez-vous pas pansé la main de la petite Marthe, et relevé notre courage à tous, quand la pauvre enfant a été estropiée? Et à présent encore...

Il s'arrêta; sa voix se brisait dans sa gorge.

— Pensez à vos amis, Landry, interrompit madame Jacquinet, et s'il vous est permis d'être fier, ne repoussez pas pour eux l'aide dont ils ont besoin.

L'ouvrier hésita; il semblait combattu.

— Ah! si j'osais dire toute ma pensée, reprit-il enfin.

— Parlez! parlez!

— C'est de l'ouvrage, et non pas de l'argent que je vous demanderais pour eux.

— Ils en auront, s'écria madame Jacquinet; les ateliers vont leur être rouverts. Cette somme est une avance sur leurs travaux futurs.

— A la bonne heure, dit l'ouvrier, dont la figure s'épanouit. Comme cela j'accepte; et que Dieu vous bénisse!

Malgré son extrême faiblesse, Landry insista pour sortir. Chaque minute de retard lui semblait une trahison. Il se mit en marche soutenu par sa femme et sa fille, et se dirigea vers la Petite-Pologne. Elle était presque déserte. Tous ceux qui avaient pris part à l'assaut de nuit sous les ordres de Ravageot s'étaient dispersés à la venue des troupes : quelques uns avaient été arrêtés; le plus grand nombre avait fui. Les ouvriers paisibles qui s'étaient ralliés à Landry restaient seuls; mais par combien de maux leur constance n'avait-elle pas été éprouvée? Que de fois n'avaient-ils pas été tentés de se repentir de leur dévouement! En voyant leur camarade recueilli et soigné chez le fabricant, tandis qu'eux mouraient de faim, ils se demandaient s'ils n'avaient pas été ses dupes; si Landry ne s'était pas servi d'eux pour s'avancer dans les bonnes grâces du maître? Si le sentiment du devoir, le respect dû à la propriété qu'il leur avait prêché si souvent, n'étaient pas d'habiles prétextes pour masquer son ambition. Les doutes devenaient certitude dans l'esprit de beaucoup.

— Il visait à être contre-maître, disait l'un, et il a fait de nous son marche-pied.

— Il se moque bien de notre crédulité, disait l'autre, à présent que sa femme, sa fille et lui sont hébergés et choyés chez M. Jacquinet.

— C'est un intrigant, un faux frère, ajoutait un troisième; nous aurions dû nous en méfier. Ravageot avait raison.

— Le Belge, du moins, voulait la justice pour tous; et il n'y a rien gagné que d'aller en prison, lui!

Quelques voix rares s'élevaient cependant pour défendre Landry.

— Non! non! il ne nous a pas trompés; et s'il nous a menés à la bataille, c'est lui qui a reçu les premiers coups. Il était partout où il y avait du risque. C'était comme un lion : il se serait fait écharper cent fois. Que voulez-vous? c'est son idée à lui. Comme il dit : plutôt jeûner que voler, plutôt mourir que faillir!

— Et quant à être chez le fabricant, comment aurait-il pu aller ailleurs, puisqu'il était plus d'à demi mort? Ne savez-vous pas qu'il a reçu la balle que Ravageot tirait à

bout portant sur madame Jacquinet? Sans le père Loup, qui a détourné le fusil, l'affaire de la bourgeoise était faite.

— A propos du père Loup, le voilà pris au piége. C'est dommage! Le Belge lui avait monté la tête. Au fond, il est plus rageur que méchant.

— Ma foi, je ne le plains pas d'être en prison; il y a son pain cuit.

— Oui. Entre ces quatre murs-là on n'est pas forcé de coucher ses enfants en plein jour, comme je l'ai fait tout-à-l'heure, pour ne pas les entendre crier la faim. Au moins quand ils dorment, ils se taisent.

— Comme dit le proverbe: Qui dort dîne. Mais le proverbe ment, je le sens à mon estomac.

— Et demain? Ce sera encore pis, demain!...

— Et penser que ce gueux de Landry en a à bouche que veux-tu. Ah! si je le tenais!

Tandis que ces propos circulaient dans la cour des Rosiers où s'étaient réunis, selon la coutume, le peu d'ouvriers qui habitaient encore la Petite-Pologne, Landry parut à l'entrée de la ruelle qui conduisait chez lui. Il était si pâle et si défait, qu'un sentiment de pitié étouffa la colère des plus vindicatifs.

— Ah! te voilà, Landry! s'écrièrent les ouvriers; tu ne nous as donc pas tout-à-fait oubliés chez le fabricant?

— Il se lève aujourd'hui pour la première fois, dit sa femme; et malgré le médecin, malgré moi, malgré tout le monde, il a voulu venir. Ne voyez-vous pas qu'il n'a pas la force de se tenir debout?

Plusieurs ouvriers coururent chercher une chaise et rapportèrent un vieux fauteuil à moitié dépaillé.

Landry s'assit pour reprendre haleine.

— Mes amis, mes camarades, vous avez bien souffert, je le vois, dit-il en promenant ses regards attristés sur les visages amaigris. J'ai trop tardé à venir prendre ma part de vos misères! Mais, Dieu merci, elles touchent à leur fin!

— La fabrique rouvre? s'écrièrent les ouvriers.

— Oui; et voilà un à-compte sur la paie, dit Landry en tirant les deux sacs qui chargeaient ses poches. Partagez en frères, mais n'oubliez pas les absents.

— C'est juste, dirent-ils. Le plus âgé fit les parts, et mit de côté un tiers de la somme pour ceux qui pouvaient revenir ou être acquittés.

— Et les salaires?.. Es-tu sûr que les salaires ne seront pas réduits? demandèrent-ils à Landry.

— Je l'espère.

— Alors, vive la joie! au diable le chagrin!

Et ces mêmes hommes, si abattus, si soupçonneux l'instant d'avant, ne pouvaient contenir leurs transports, et entouraient Landry, se disputant à qui le soutiendrait, à qui le conduirait jusqu'à sa maison. Plusieurs l'y avaient devancé, et, après avoir rangé l'intérieur, l'attendaient sur le seuil pour lui souhaiter la bien-venue. Il y arriva porté en triomphe dans le vieux fauteuil, heureux et ranimé par le bonheur de tous. Les enfants, accourus au bruit, suivaient en chantant et sautant, ne se souvenant plus qu'ils avaient faim. L'espérance avait dilaté tous les cœurs et ramené la gaieté, d'autant plus expansive qu'elle succédait à de longues angoisses.

Tandis que la Petite-Pologne changeait ainsi de face, madame Jacquinet plaidait près de son mari la cause de leurs communs défenseurs. Retenu sur sa chaise longue par un accès de goutte, suite naturelle des agitations de la mémorable nuit où il s'était cru pillé, dévalisé, ruiné, M. Jacquinet n'avait point encore donné l'ordre de reprendre les travaux; mais il songeait avec inquiétude que l'époque de livrer les commandes approchait. La prière de sa femme ne pouvait donc venir plus à propos. Cependant, il jugea de sa dignité de ne point lui octroyer sur l'heure sa demande. Il prit un jour pour y réfléchir. Informé par le contre-maître Bruno que le nombre des ouvriers disponibles était réduit des trois quarts, il vit la possibilité de suivre ses premiers plans sans léser trop d'intérêts, et même avec l'apparence de la générosité.

En effet, en admettant les femmes et les enfants pour remplacer ce qui lui manquait d'hommes, il occupait tout le monde, et opérait une véritable baisse de salaire contre laquelle personne ne réclamerait. Rassuré sur les suites de son humanité, M. Jacquinet s'y livra avec ostentation. Il proclama très hautement sa longanimité, et consentit même à réclamer, près du procureur du roi, en faveur du père Loup, qui avait sauvé sa femme d'une mort certaine. L'ouvrier fut élargi en même temps que le mécanicien anglais avec lequel il avait été arrêté, et qui, furieux d'avoir subi huit jours d'emprisonnement pour quelques coups de pied et de poing donnés à bonne intention, partit en toute hâte, jurant qu'il ne resterait pas une minute de plus dans un pays où l'on respectait si peu les nobles lois du pugilat.

La fabrique se rouvrit. Grâce à la bienveillante intervention de madame Jacquinet, le père Loup et quelques autres mutins repentants se mêlèrent à leurs anciens camarades et rentrèrent avec eux: les ateliers s'emplirent, et les choses reprirent leur train accoutumé. La *self acting mule* put marcher et dépêcher mécaniquement sa besogne sans causer trop d'ombrage aux travailleurs de chair et d'os.

La crise était passée; tout semblait aller au mieux, lorsqu'un beau matin le fabricant lut dans le journal la description d'une machine anglaise encore plus perfectionnée que la sienne. De ce moment, sa prospérité lui parut illusoire. C'était là sans doute le secret du bon marché qu'il avait cru faire en achetant la *mule*: celui qui la lui avait vendue savait sûrement quelque chose de cette nouvelle invention. Lui, M. Jacquinet, si fin, si rusé en affaires, avait été joué par plus fin que lui. C'était une pensée insupportable: il en perdit le boire et le manger; après dix jours d'insomnie, il se décida à passer le détroit, et à aller demander des dommages et intérêts à celui de ses confrères qu'il accusait de l'avoir dupé.

Il partit, mais pour ne plus revenir. Un peu tranquillisé sur la nouvelle machine, qui n'existait encore qu'en projet, il se rendait de Manchester à Liverpool par le chemin de fer, lorsqu'en sortant trop vite d'un wagon, le pied lui manqua; il tomba, et périt écrasé par la locomotive d'arrière qui poussait le convoi.

La fin à la prochaine livraison.

COMBAT D'UN BATEAU ANGLAIS CONTRE DES MORSES.

(Voy. 1833, p. 336.)

M. le capitaine anglais Buchanan, qui en 1818 visita les parages du Spitzberg, eut un jour à soutenir un combat contre un troupeau de morses. Sa relation est curieuse, et complète les renseignements que nous avons déjà donnés sur ces singuliers amphibies dans notre tome Ier, p. 336.

Les morses, dit-il, se trouvent en plus grande quantité sur la côte occidentale du Spitzberg que dans la baie de Baffin, dans le détroit de Bering ou sur les autres points des mers arctiques. Par un beau temps, on en voit quelquefois des centaines réunis sur un plateau de glace: ils sont là tantôt paresseusement couchés, tantôt jouant et faisant retentir l'air de leurs mugissements, qui ressemblent assez à celui du taureau. Puis ils finissent ordinairement par s'endormir, mais en prenant la précaution de se faire garder par une sentinelle qui les avertit s'il survient quelque danger. Je n'ai jamais rencontré un troupeau de morses, si petit qu'il fût, sans voir en même temps son gardien penché au bord de la glace et tournant de côté et d'autre son grand cou comme pour observer ce qui se passait. A la moindre apparence de

péril, la sentinelle commence par se sauver elle-même; et comme tous ces animaux sont entassés l'un sur l'autre, le mouvement que fait l'un d'eux se communique à toute la troupe, qui à l'instant même se précipite dans l'eau. Lorsque le troupeau est nombreux, ce temps d'alarme amène des scènes assez grotesques. Tous les morses, surpris par la crainte, rassemblés en monceaux, cherchent à se dégager l'un de l'autre, se traînent comme ils peuvent jusqu'au bord du plateau de glace, puis plongent dans les vagues la tête la première ou roulent sur leur dos suivant la position qu'ils occupaient et l'obstacle qu'ils ont rencontré.

Un soir, nous avions aperçu un troupeau de morses qui se dirigeaient vers un plateau de glace. Nos bateaux furent aussitôt équipés pour les poursuivre. Le premier de ces troupeaux s'enfuit à notre approche; mais le second, malgré la vigilance de la sentinelle, se rangea sur le plateau avec une telle impétuosité qu'il dérangea notre plan de bataille et nous empêcha d'intercepter leur marche. Ils étaient en très grand nombre, et le combat s'annonçait avec des apparences sérieuses. Aux premiers coups de feu ils s'élancèrent contre nous ronflant, beuglant avec colère, saisissant les bords du bateau avec leurs longues dents ou le frappant avec leurs têtes. Dans cette lutte violente et périlleuse pour nous, ils étaient dirigés par un morse plus grand et plus terrible que tous les autres. Ce fut sur celui-ci principalement que nos matelots dirigèrent leurs coups; mais il recevait les atteintes de leurs massues sans fléchir, et nos lances, malheureusement peu aiguisées, ne pouvaient pénétrer dans sa rude cuirasse. Ce troupeau était si nombreux, et ses attaques si vives et si réitérées, que nous n'avions pas le temps de charger nos grosses carabines, qui seules en ce moment pouvaient nous servir. Par bonheur, le commis aux vivres avait son fusil prêt; il le dirigea adroitement vers le chef de la bande et lui lança ses balles dans les entrailles. L'animal tomba sur le dos au milieu des morses qu'il conduisait. Ceux-ci abandonnèrent à l'instant même le champ de bataille, se rassemblèrent autour de leur chef et le soutinrent avec leurs longues dents à la surface de l'eau : probablement ils agissaient ainsi par une sagacité naturelle pour l'empêcher de suffoquer.

Rien de plus curieux à observer que l'affection des morses pour leurs petits. Un jour, un de nos bateaux attaqua un mâle et une femelle. La femelle fut blessée tandis qu'elle nourrissait son petit attaché à sa poitrine : le mâle plongea



(Combat de matelots contre des morses, d'après un dessin du capitaine Buchanan.)

aussitôt dans la mer pour se venger de notre attaque en donnant une forte secousse au bateau. La femelle serra plus étroitement son nourrisson sous sa nageoire gauche, et se dirigea, malgré les blessures qu'elle avait reçues et en dépit de trois lances plantées dans sa poitrine, vers un plateau de glace. Arrivée là, elle y déposa son petit, qui, à l'instant même, s'en revint vers le bateau avec une telle rage qu'il l'eût fait chavirer s'il en avait eu la force. Il reçut une blessure à la tête, et s'en retourna vers sa mère qui se traînait avec peine de glaçon en glaçon. Le mâle, redoutant une nouvelle attaque, la prit avec ses dents et l'entraîna dans l'eau jusqu'à ce qu'elle fût hors de notre atteinte. Nous avons vu plusieurs exemples de cette affection réciproque. Plus d'une fois, après une décharge de carabine, tous les morses en état de nager se précipitaient dans la mer, mais ils revenaient immédiatement après chercher leurs compagnons blessés, et les ramener dans l'eau, soit de vive force, soit en les soutenant avec leurs dents.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voyez p. 49, 121, 193 et 297.)

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE HENRI II.

LE LOUVRE.

Pierre Lescot, Jean Goujon et Paul Ponce.



(Détail d'une des façades de la cour du Louvre élevées sous le règne de Henri II. — Architecture de Pierre Lescot)

Déjà nous avons eu occasion d'étudier le Louvre comme construction militaire, et nous avons cherché à donner une idée de ce que fut, dans l'origine, ce château construit en grande partie par Philippe-Auguste pour la défense de Paris et la protection du cours de la Seine (1). On sait qu'il reçut de nombreuses modifications et de notables accroissements sous le règne de Charles V, qui l'habitait. Charles VI ne paraît pas s'être occupé d'y rien changer; il ne s'y intéressa que sous le rapport des fortifications, auxquelles il fit quelques adjonctions. Louis XI, Charles VIII et Louis XII habitèrent peu le Louvre, qui ne servait guère alors que d'arsenal. Mais sous le règne de François Ier et surtout sous celui de Henri II, le Louvre changea entièrement d'aspect : c'est à ce nouveau château ou plutôt à ce nouveau palais que nous consacrons aujourd'hui un article.

Il était moins nécessaire d'avoir des forteresses au centre du royaume depuis que, les principales provinces s'étant unies à la couronne, la guerre avait été portée au-delà des frontières. Le château fort du Louvre était donc devenu presque inutile : François Ier eut la pensée de le transformer

(1) 1841, p. 68.

en un somptueux palais, digne de lui et de ses successeurs. Après avoir fait construire d'importants bâtiments à Chambord, à Blois, à Fontainebleau, à Saint-Germain, il était en effet naturel qu'il voulût aussi embellir Paris, et ce fut sur l'emplacement du Louvre que ce grand roi fonda cet édifice aujourd'hui même sans rival, qui, après avoir été le siége de la royauté, devait plus tard devenir le sanctuaire des beaux-arts.

En 1539, François I[er], se préparant à recevoir Charles-Quint au Louvre, fut obligé d'y ordonner de grandes réparations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : une partie des bâtimenls fut démolie.

Les améliorations et les changements auxquels avait donné lieu cette royale réception ne furent que partiels et incomplets, mais ils ne furent probablement point sans influence pour déterminer François I[er] à entreprendre la reconstruction proprement dite de ce château, dont les distributions incommodes ne convenaient plus aux usages et au goût de l'époque, et dont les façades formidables pouvaient faire douter encore de la confiance du souverain dans la fidélité de ses sujets.

On manque de documents sur la date précise de cette reconstruction ; plusieurs auteurs, et de ce nombre est d'Argenville, pensent qu'elle n'eut pas lieu avant 1539 ou même 1541. Pierre Lescot, qui avait alors vingt-neuf ou trente et un ans, fut chargé de cette importante entreprise de l'assentiment même de Serlio, qui avait d'abord été invité à présenter des projets. Mais bien que François I[er] eût consacré des sommes considérables à l'exécution du nouveau Louvre, les constructions en étaient fort peu avancées à la fin de son règne, et on avait encore à peine élevé au-dessus du sol les murs de la grande salle des gardes (aujourd'hui salle des Cariatides), puisqu'à l'intérieur et à l'extérieur cette salle porte dans sa décoration les attributs de Diane de Poitiers et les chiffres de Henri II.

Il est donc constant que, bien que projeté et conçu sous le règne de François I[er], le nouveau Louvre (celui qu'on appelle aujourd'hui l'ancien) appartient réellement au règne de son fils.

D'après les projets de Lescot, les nouvelles constructions occupaient, à quelque différence près, l'espace couvert par les anciens corps de bâtiments, et l'étendue de la cour était à peu près celle du château de Charles V, c'est-à-dire environ le quart de celle qui existe aujourd'hui. L'entrée principale du palais, qui originairement était du côté de la Seine, fut transportée à l'est du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois. Les bâtiments élevés par Lescot formaient deux ailes, l'une à l'ouest, et l'autre au nord, parallèle à la rivière : l'aile de l'ouest se prolongeait jusqu'au gros pavillon qui fut élevé depuis et qu'on nomme pavillon de l'Horloge ; et celle du nord, perpendiculaire à la première, se terminait à peu près au milieu de l'avant-corps où se trouve le vestibule conduisant au pont des Arts. Ce dernier corps-de-logis n'avait alors comme épaisseur que celle des petites galeries qui sont actuellement éclairées sur la cour ; il fut doublé plus tard ; Lescot avait sans doute été amené à adopter cette dimension par la direction des murailles de l'ancien château qui lui servirent de fondations. Mais les gravures de Ducerceau montrent que ces bâtiments n'étaient pas terminés à leurs extrémités, et l'on ne peut savoir comment Lescot comptait les raccorder avec les corps de bâtiments en retour qui devaient en compléter l'ensemble. Nous remarquerons ici, comme nous l'avons déjà fait ailleurs, que les tours furent remplacées par des pavillons carrés qui avaient moins de saillie que celles-ci, mais qui s'élevaient plus haut que les bâtiments adjacents.

Les façades extérieures étaient fort simples : c'était seulement dans les façades intérieures de la cour que Pierre Lescot avait cru pouvoir déployer un grand luxe architectural. C'est donc l'architecture de la cour du Louvre qui mérite surtout de fixer l'attention ; et c'est l'ordonnance de cette cour, si souvent citée comme un modèle, dont nous voulons donner une idée dans le dessin que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (p. 397), afin qu'ils puissent juger de l'ensemble et de l'effet de cette magnifique page d'architecture, la plus belle dans ce genre qu'aucun artiste ait produite depuis l'époque de la renaissance des arts dans notre pays.

Si dans la composition et dans la décoration de ces façades du Louvre on est tenté de reprocher à Pierre Lescot une trop grande profusion d'ornements, il ne faut pas cependant perdre de vue quelles étaient alors la splendeur et la magnificence de la cour pour laquelle il élevait un tel palais ; ces pierres incrustées de marbres précieux, sculptées et découpées avec tant de recherche, n'avaient assurément rien de trop riche comparées au luxe de ces hommes qui, rivalisant avec les femmes, prodiguaient dans leurs vêtements le velours, le satin, les plumes, l'or et les broderies. En somme, les belles façons et la galante courtoisie de la cour de Henri II ne pouvaient avoir un asile plus digne d'elles. C'est là ce que Lescot nous semble avoir compris et exprimé avec un succès complet ; et si l'architecture doit être l'expression des mœurs, des idées et des goûts de la société, jamais programme ne fut rempli avec plus de bonheur, disons mieux, avec plus de génie. N'oublions pas non plus qu'à l'époque où Lescot construisait le Louvre, le gothique flamboyant ou fleuri était partout en honneur, que l'emploi des découpures et des dentelures de pierre avait été porté à l'excès, et qu'il eût été difficile pour notre architecte réformateur de passer de cet excès à un style simple et sévère. Il dut donc chercher à satisfaire à ce goût de ses contemporains ou plutôt à lutter avec lui, mais en adoptant un point de départ tout différent et des formes toutes nouvelles.

L'architecture du Louvre est la dernière et la plus haute expression de l'art sous les règnes de François I[er] et de Henri II, dont elle résume parfaitement le caractère ; elle peint très bien cette époque où la France prend une physionomie qui lui est propre, où les lumières se répandent, où son langage s'épure, ses mœurs se polissent, où les arts et les sciences unissent leurs efforts pour la mettre au rang des premières nations du monde, rang d'où elle n'a jamais déchu depuis. Le Louvre est un édifice tout français, élevé par un génie français, pour des princes français, et dont on chercherait vainement non seulement le modèle mais l'égal en Italie. Dans ce monument, plus d'importation, plus d'imitation, aucune influence étrangère ne se fait sentir ; c'est une production vraiment nationale qui l'emporte de beaucoup sur ce qui l'a précédé, et qui malheureusement, disons-le, n'a pu être surpassée depuis.

De toutes parts, dans cette féconde décoration, des monogrammes ou des attributs ingénieusement variés attestent la pensée galante et poétique qui, d'après les ordres du roi, devait dominer dans tous les édifices élevés sous son règne ; et si l'on ajoute que ce furent Paul Ponce et Jean Goujon que Lescot s'associa pour compléter son œuvre, on ne s'étonnera plus de la perfection à laquelle on était parvenu dans la composition et l'exécution des bas-reliefs qui accompagnent cette belle architecture. Jamais harmonie ne fut plus parfaite. A Paul Ponce, cet artiste énergique et qu'on peut croire disciple de Michel-Ange, Lescot avait réservé la décoration sculpturale de l'étage d'attique, qui, devant être vu à une plus grande distance, réclamait une accentuation plus prononcée, des formes plus mâles et plus vigoureuses. A Jean Goujon, dont le ciseau fin et délicat excellait dans les détails, qui possédait une finesse exquise de contours, il avait confié les figures allégoriques qui devaient accompagner les œils-de-bœuf du rez-de-chaussée ; c'est par une entente aussi juste et aussi bien comprise des parties qui devaient concourir à l'ensemble de son œuvre que Pierre Lescot est

parvenu à obtenir cette unité remarquable dans une décoration architecturale d'une si grande richesse et composée de tant d'éléments divers (1).

La division des façades de la cour du Louvre est des plus heureuses : le rez-de-chaussée, dont les murailles devaient avoir une grande épaisseur pour maintenir la poussée des voûtes, est divisé en arcades qui par leur saillie sur le mur des salles donnèrent un grand caractère de fermeté à cette partie inférieure de l'édifice, et permirent de réserver au-dessus de l'entablement des parties en terrasse de plain-pied avec les appartements du premier étage. Chaque pile, décorée d'un pilastre, est donc un véritable contrefort qu'on a su embellir avec art sans en dissimuler la fonction.

Au-dessus de ce rez-de-chaussée s'élève l'étage principal, l'étage noble, *il piano nobile*, comme disent les Italiens. Tout indique bien, en effet, que là doivent se trouver les grands appartements. Les avant-corps, au milieu desquels sont placées les portes des rez-de-chaussée, se dessinent plus franchement au premier ; ils ont toute la saillie de la terrasse, et motivent dans l'attique une suite de frontons curvilignes qui, comme forme décorative, rompent agréablement la ligne droite de la corniche supérieure.

C'est surtout dans la composition et les proportions de cet étage d'attique que Pierre Lescot s'est montré artiste consommé : il était impossible de mieux couronner son édifice ; et de même qu'une femme réserve tout le luxe de sa toilette pour sa coiffure, de même notre architecte a compris que le luxe de sa décoration devait aller en croissant, tout en devenant plus délicat, à mesure qu'il approchait du faîte de l'édifice : aussi n'a-t-il rien négligé pour que cet attique fût à la fois élégant, noble et pompeux.

Destiné aux logements des personnes de la suite du roi, cet étage devait être éclairé par des fenêtres de petite dimension qu'il devenait difficile d'harmonier avec celles des étages inférieurs. Mais Lescot ne recula pas devant cette donnée, et il sut si bien attirer les yeux ailleurs, qu'à peine les aperçoit-on ; il ne s'arrêta pas là, et acceptant franchement la nécessité des combles élevés et des écoulements d'eaux, il mit tant d'art et de goût dans la composition des chéneaux et dans celle des cheminées, il apporta une telle recherche dans l'ornementation des faîtages en plomb doré dont il couronna l'extrémité des toits, que la partie supérieure de l'édifice pouvait presque passer pour la plus belle. Il est à regretter qu'aujourd'hui les combles soient dépouillés de ces ornements de si bon goût, que nous avons reproduits dans notre dessin d'après les gravures de Ducerceau.

Quelle peine n'éprouve-t-on pas en se rappelant que cet attique exécuté en retour sur la façade au midi de la cour, et dont deux frontons étaient déjà décorés de sculptures de Paul Ponce, fut démoli pour être remplacé par le troisième étage commencé sous Louis XIV, et qui dénature entièrement la composition de Pierre Lescot ! Puisque, pour régulariser l'ordonnance de la cour, on avait à choisir entre le troisième étage imaginé par Perrault, et l'attique commencé par Lescot, il nous semble qu'on n'aurait pas dû hésiter un seul instant ; et aujourd'hui, en comparant l'un avec l'autre, il n'est personne qui ne regrette le parti qu'on a pris.

Si maintenant nous examinons les intérieurs des bâtiments du Louvre, nous reconnaîtrons bientôt que, dans leur conception et leur décoration, Lescot a fait preuve, s'il est possible, de plus d'art encore que dans les façades. Quoi de plus monumental et de plus grandiose que cette belle salle du rez-de-chaussée où se trouve la tribune des cariatides sculptées par Jean Goujon ? Quoique cette salle ait été comprise dans les premiers travaux exécutés au Louvre, elle ne put cependant pas être terminée par les artistes célèbres qui s'étaient chargés de sa décoration. Jean Goujon avait seulement achevé les quatre cariatides qui en font le principal ornement ; Paul Ponce avait à peine commencé la sculpture des voûtes ; deux colonnes seulement avaient été terminées ; tout resta dans cet état imparfait sous les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Sous Louis XIV, on conçoit que Perrault, occupé de sa colonnade, et méprisant sans doute l'architecture de l'ancien Louvre, qu'il était peu disposé à respecter, n'ait pas songé à cette salle. Sous Louis XV on fut loin de penser à terminer le Louvre, dont on était si peu capable d'apprécier la valeur sous le rapport de l'art, que le cardinal de Fleury ne craignit pas de proposer de l'abattre et d'en vendre les matériaux, effrayé qu'il était des dépenses qu'occasionnerait, non pas son achèvement, mais même son entretien.

C'était à Napoléon qu'il était réservé de terminer l'œuvre de François Ier et de Henri II, et MM. Percier et Fontaine associèrent leur talent pour compléter ce que Pierre Lescot avait laissé inachevé. Bien différents en cela des architectes leurs prédécesseurs, appelés à coopérer à l'achèvement du Louvre, ils eurent le bon esprit de suivre scrupuleusement les indications laissées par Lescot, Paul Ponce et Jean Goujon, pour lesquels ils étaient pleins de respect et d'admiration, et la salle des Cariatides fut terminée à peu près exactement telle qu'elle aurait dû l'être sous la direction de son premier auteur, ainsi que nous la voyons aujourd'hui.

L'objet capital de la décoration de cette salle est la tribune supportée par les quatre admirables cariatides que nous devons à l'inimitable ciseau de Jean Goujon, dont elles sont évidemment le chef-d'œuvre. Nous ferons observer qu'à l'époque où ce sculpteur célèbre eut l'idée de faire emploi de figures cariatides pour supporter cette tribune, les monuments antiques dans lesquels il existe encore des figures de ce genre étaient à peine connus, et il est difficile de supposer qu'ils aient pu lui servir d'exemple ; peut-être en a-t-il pris l'idée dans Vitruve, qu'il avait étudié sérieusement, et pour une édition duquel il avait fait des dessins. Quelque opinion qu'on puisse avoir à cet égard, il est certain que Jean Goujon est le premier qui fit renaître dans l'art moderne l'emploi de ces figures de style mixte qui établissent pour ainsi dire une fusion entre l'architecture et la sculpture. Il était impossible d'y mieux réussir, et dans la composition même de ses figures, il a parfaitement prouvé qu'il était digne d'interpréter les principes de l'art antique que son génie seul lui avait révélés. Par la hardiesse qu'il eut de leur rompre les bras, ce qui n'avait jamais eu lieu dans l'antiquité, il a ôté volontairement à ses cariatides toute apparence de statues et surtout de réalité, et il a prouvé l'intention qu'il avait d'en faire seulement de véritables supports en forme de figures ; c'est aussi afin de conserver le principe de colonnes qu'il les a élevées sur une base et les a couronnées d'un chapiteau. Il semble que ce mélange d'éléments empruntés à l'architecture et à la sculpture devrait offrir quelque chose de choquant, et l'analyse a d'abord peine à admettre ces figures mutilées. Mais la puissance avec laquelle s'impose le véritable génie est telle, que l'on reste au contraire frappé d'admiration en face de ces figures avec lesquelles aucune autre sculpture moderne de ce genre ne saurait être comparée.

Les panneaux de la porte qui se trouve au-dessous de la tribune ont été composés avec des bas-reliefs de bronze qui sont d'André Riccio, et les deux vases de bronze qu'on a placés de chaque côté sont attribués à Benvenuto Cellini. Quant au grand bas-relief de bronze qui décore le cintre

(1) Il ne saurait entrer dans notre plan de décrire ici en détail les sujets des bas-reliefs choisis par Paul Ponce et Jean Goujon ; on en trouvera l'explication dans l'excellent travail de M. le comte de Clarac sur le Louvre et les Tuileries. Cet ouvrage, que nous avons consulté avec fruit, renferme des documents historiques très intéressants sur ces deux édifices, sur les chefs-d'œuvre qu'ils renferment, et sur les différents artistes qui y ont coopéré depuis leur origine jusqu'à nos jours.

supérieur, nous avons déjà eu occasion d'en parler (voyez 1843, p. 52) : c'est celui que Cellini avait composé pour la porte Dorée de Fontainebleau, et qui servit ensuite de décoration à la porte du château d'Anet.

On ne pouvait pas mieux accompagner les belles figures de Jean Goujon, et ces bronzes qui ont été ainsi disposés lors de la restauration de cette salle par MM. Percier et Fontaine, ont été si judicieusement ajustés, qu'ils semblent presque appartenir à la décoration primitive.

C'est aussi au goût de ces deux habiles architectes que l'on doit la composition de la grande cheminée qui décore l'autre extrémité de la salle des Cariatides, composée avec des sculptures attribuées à Jean Goujon, ou au moins à son école. Cette cheminée s'harmonie très bien avec le style de l'architecture de Pierre Lescot, et en est



(Vue de l'escalier de Henri II, au Louvre.)

un heureux complément. La partie de cette salle où se trouve cette cheminée, et qui se termine en hémicyle du côté de la place du Musée, a été établie sur le plan même de l'ancienne chapelle de Charles V, et c'est ce qui a motivé cette disposition particulière.

Dans l'origine, la salle des Cariatides servit de salle des Gardes aux appartements de Catherine de Médicis; plus tard, lors du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, on donna des fêtes dans cette même salle qui avait servi de théâtre aux horribles scènes de la Saint-Barthélemy. En 1658, Molière obtint d'y jouer la comédie. Abandonnée pendant longtemps, employée comme magasin, elle servit ensuite aux séances de l'Institut quelques années après sa fondation. Transformée enfin par la volonté de l'empereur en une salle du Musée des Antiques, cette salle ne pouvait recevoir une destination plus digne d'elle; et telle qu'elle est aujourd'hui, ornée et enrichie des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, de colonnes des marbres les plus précieux, d'inscriptions et de monuments du plus grand intérêt, nous offrant à son extrémité les chefs-d'œuvre de la sculpture française et florentine au seizième siècle, la salle des Cariatides, ouvrage de Pierre Lescot, de Paul Ponce et de Jean Goujon, compose un ensemble unique, et que la France peut être fière d'offrir à l'admiration de l'Europe.

La salle des Cariatides est la seule partie du rez-de-chaussée du Louvre qui appartienne à la construction originaire. Il est probable que les autres parties divisées en appartements étaient loin d'offrir le même intérêt; d'ailleurs elles ont été dénaturées.

L'escalier principal ménagé par Lescot pour parvenir aux appartements du premier étage est celui contigu à la salle des Cariatides, sous le vestibule du pavillon de l'Horloge, qu'on appelle encore escalier de Henri II. Le second escalier parallèle à celui-ci, et qui fut construit depuis, est celui qu'on appelle escalier de Henri IV.

Nous avons déjà fait observer, à l'occasion d'un des escaliers du château de Nantouillet (voyez 1842, p. 227), qu'un escalier à rampe droite était une nouveauté à cette époque, la forme d'escaliers en vis étant celle adoptée universellement et dans les maisons et dans les châteaux. Le principal escalier du Louvre de Charles V, bâti par Raimond du Temple, et qui ne fut détruit que sous Louis XIII, était aussi un escalier à vis et à jour, qui, à l'époque où il fut fait, passait pour un chef-d'œuvre dans ce genre. Mais Lescot, qui avait cet escalier sous les yeux, en jugeait tout autrement, et il se garda bien d'en reproduire la disposition peu commode. La disposition des escaliers des palais italiens lui était sans doute déjà connue; Dominique Cortone en avait d'ailleurs fait l'application à celui de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce fut donc une disposition analogue, c'est-à-dire celle de rampes droites interrompues par des paliers, que Lescot adopta pour son nouvel escalier du Louvre, et l'escalier de Henri II mérite d'être cité comme exemple d'un escalier monumental exécuté en France à l'instar de ceux d'Italie. Depuis cette époque, l'art de disposer les rampes des escaliers a fait de grands progrès, et aujourd'hui l'ancien escalier du Louvre, comparé à des escaliers plus modernes, paraît sévère et triste; cependant l'art avait su en tirer le meilleur parti possible. Ces voûtes rampantes, décorées avec goût et ornées de sculptures de Jean Goujon, produisent un très bon effet, et s'accordent parfaitement avec les autres parties du palais.

Indépendamment de cet escalier principal, Lescot en avait ménagé d'autres suivant l'ancien mode de construction, et qui servaient de dégagements. L'appartement du roi était situé dans le pavillon où se trouve la salle qu'on appelle aujourd'hui, nous ne savons trop pourquoi, la salle des Sept-Cheminées. Là se trouvaient le salon et la chambre à coucher, les seules pièces dont la décoration n'ait pas été détruite ou modifiée. Ces décorations, tout en menuiserie, ont pu être démontées avec soin, et après avoir été longtemps oubliées, elles ont été remises en place dans les pièces qui sont à la suite des salles du Musée espagnol. Telles qu'elles sont aujourd'hui, et bien qu'il reste encore beaucoup de restaurations à faire pour les remettre dans leur état primitif, ces pièces peuvent donner une idée exacte du goût et de la richesse d'ornementation qui avait été adoptée par Lescot dans les appartements du premier étage; ajoutons qu'il est impossible de voir un ensemble de décoration intérieure à la fois plus magnifique et plus complet, sous tous les rapports, que celui que présente le salon de Henri II, avec son lambris, ses portes et son superbe plafond en bois enrichi des sculptures du meilleur style, et ses tapisseries en soie du plus précieux travail. Quant à la chambre à coucher, adjacente à celle-ci, elle ne saurait nous donner une idée aussi complète du style de Henri II, vu les nombreux changements qui ont été faits à sa décoration sous Henri IV. C'est dans cette même alcôve que ce roi rendit le dernier soupir, après être tombé sous le poignard d'un assassin.

La seule partie de décoration du premier étage qui soit restée en place est le plafond de la salle qui se trouve aujourd'hui entre l'ancienne salle destinée à l'ouverture des chambres sous Louis XVIII et la salle dite des Sept-Cheminées. La disposition de ce plafond est grande et d'un bon effet; les sculptures en sont très remarquables; on y voit figurer, comme dans celui du salon de Henri II, tous les attributs de la Diane antique, mêlés avec ceux de la royauté; les peintures qui décorent les compartiments de ce plafond sont modernes.

Après avoir parlé aussi longuement de cette partie du Louvre bâtie sous Henri II, nous voudrions pouvoir ajouter quelques détails sur son immortel auteur, une des gloires de notre France, un de nos plus célèbres architectes, celui peut-être qui fit faire le plus grand progrès à l'architecture de notre pays. Mais on est privé de documents à cet égard, et Lescot est un de ces hommes dont le génie se révèle instantanément et s'élève de prime abord au plus haut rang sans qu'il soit permis de dire où ils ont été étudier, comment ils se sont formés et développés. On est seulement d'accord sur l'époque de sa naissance et celle de sa mort, l'une que l'on fixe à l'année 1510, l'autre à l'année 1578. On sait aussi que Lescot était intimement lié d'amitié avec Jean Goujon, et qu'il l'eut pour collaborateur dans toutes ses œuvres. Ce fut avec lui qu'il composa la jolie fontaine des Innocents et le jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, œuvre d'art bien remarquable détruite à la fin du dernier siècle. Pour honorer les talents de Pierre Lescot, François Ier lui donna l'abbaye



(Vue intérieure de la Salle des Cariatides, au Louvre.)

de Clagny, près de Versailles, et celle de Clermont. Ce grand artiste fut de plus chanoine de Paris et conseiller des rois François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 346, 358, 366, 370, 382, 390, 394.)

CHAPITRE IX ET DERNIER.

Une Réforme.

La nouvelle de cette mort imprévue jeta la consternation parmi les ouvriers. M. Jacquinet n'avait jamais été pour eux un maître bienveillant, un généreux patron, et cependant tous se sentirent frappés en lui. C'est que lorsque des centaines d'individus dépendent d'un seul homme, attendent de lui la vie de chaque jour, isolés des chances heureuses, ils subissent fatalement la communauté des revers. Que la fortune du chef aille croissant, leur aisance ne croîtra pas à proportion; ils y gagneront tout au plus de quoi vivre, si encore le fabricant ne trouve pas quelque ingénieux moyen de s'enrichir plus vite en réduisant la main-d'œuvre ou en se passant d'elle. Mais qu'une crise commerciale vienne à se déclarer, qu'une industrie soit compromise, qu'un accident enlève inopinément le capitaliste, le sort de l'ouvrier est remis en question. Ce n'est pas du plus ou du moins de bien-être qu'il s'agit pour lui, c'est de pain : une menace de famine et de mort plane incessamment sur sa tête.

M. Jacquinet fut donc regretté, non pour le bien qu'il avait fait, mais pour le mal dont il s'était abstenu. Qui savait ce qui viendrait après lui? La fabrique vendue, le troupeau d'ouvriers était à la merci de l'acquéreur. Pour rentrer le plus tôt possible dans ses avances, celui-ci baisserait immanquablement les salaires; et qui pourrait dire où s'arrêterait cette marche descendante, si rapide depuis quelques années? Comme jadis la gent taillable et corvéable redoutait dans chaque nouveau seigneur un nouveau tyran, la gent ouvrière s'effrayait de l'avidité d'un nouveau spéculateur. Elle s'efforçait bien de nourrir encore quelques rêves d'indépendance; mais ils lui échappaient de jour en jour, et l'avenir se montrait sombre et menaçant.

M. Jacquinet, habile calculateur et négociant prudent, avait mis tous ses biens sous le nom de sa femme, transaction d'autant plus facile qu'elle lui avait apporté en dot la fabrique et ses dépendances. Restée veuve avec deux enfants, elle était donc parfaitement libre de vendre, et de mettre ainsi sa fortune à l'abri des chances de perte. Il était très probable qu'elle userait de son droit; et les ouvriers, s'attendant à être congédiés d'un moment à l'autre, s'y résignaient cette fois comme à l'une de ces nécessités cruelles qui pèsent sur eux et rendent leur destinée si précaire.

Cependant plus de trois semaines s'écoulèrent sans qu'il fût question de renvoi, puis un mois, puis deux; il se faisait même de nombreuses innovations. Les ateliers, plus proprement tenus, étaient mieux aérés; les fenêtres condamnées se rouvrirent, malgré le prétendu tort qui devait en résulter pour les laines filées et en suint; chaque travailleur eut plus d'air et d'espace. Les pièces humides et basses où se tenaient les foulonniers furent chauffées et maintenues à une température égale et douce. Les femmes, séparées des hommes, occupèrent un étage à part, et les jeunes filles purent travailler sous les yeux de leurs mères. Enfin les enfants de dix à quatorze ans, employés en grand nombre comme *rattacheurs*, devinrent l'objet de soins particuliers. La durée de leur journée fut réduite de quatre heures, dont deux devaient être consacrées aux récréations après les repas, et deux employées à s'instruire dans une école, où des métiers seraient enseignés en même temps que la lecture et l'écriture, qui ne sont que du luxe sans un gagne-pain. Une instruction religieuse courte et simple précédait et suivait le travail. Les veilles de nuit étaient sévèrement interdites. Landry fut chargé de veiller à l'exécution des règlements qui concernaient les jeunes garçons, tandis que sa femme eut la police de l'atelier des jeunes filles.

Toutes ces améliorations se faisaient peu à peu, paisiblement, et comme par la volonté d'une providence mystérieuse qui présidait à tout et ne se montrait pas.

Trop peu faits à tant de bien-être, les ouvriers ne savaient que penser.

— Bah! disaient-ils, c'est pour parer la marchandise. La fabrique se vendra d'autant plus cher qu'elle est plus propre et mieux tenue.

— C'est pourtant dommage de nous habituer ainsi à être bien si cela ne doit pas durer.

— C'est quasi comme du temps du père Michaud, reprit un des vétérans de la manufacture: c'est que sa fille aura voulu nous faire ses adieux.

— Est-ce que décidément elle s'en va?

— Dame! faut croire. Pas plus tard qu'hier elle a fait demander le notaire, et ils ont passé toute la journée ensemble à griffonner. La veille il était venu un monsieur qui a tout visité en détail; il voulait acheter, bien sûr!

— Non, c'était un architecte, puisqu'il prenait des mesures et parlait d'élever les plafonds pour donner plus d'air.

— Eh bien! peut-être l'architecte de l'acquéreur. Quelle pitié que les femmes n'entendent rien aux affaires! Ah! si madame Jacquinet avait pu mener la fabrique!

— Elle ne le peut pas, reprit le vieil ouvrier d'un ton bourru, ainsi à quoi sert d'en parler?

— C'est vrai, mais c'est triste, répliqua son camarade: doit-elle donc partir sitôt?

— On le dit. La maison se réduit tous les jours. Le cuisinier et le cocher ont été placés chez le maire; les chevaux et la voiture sont vendus, de même que la provision de fourrage; et à présent on raccommode la grange pour y mettre une école. Apparemment que la bourgeoise veut faire argent de tout.

— C'est drôle qu'elle se prive d'un côté pour dépenser de l'autre; car tous ces arrangements lui coûtent bon. Du temps de M. Jacquinet, c'était nous qui faisions les frais des réparations. Il en était quitte pour nous faire chômer huit jours, quinze s'il le fallait; tandis que sa femme, depuis qu'elle est la maîtresse, ne nous a pas rogné un sou de ce qui nous revient.

— Sans compter que nous sommes mieux que jamais. Le mal est que cela ne puisse pas durer. Mais voilà justement Landry! peut-être saura-t-il quelque chose, lui.

Non, Landry ne savait rien. Madame Jacquinet l'avait fait appeler à diverses reprises pour lui donner des ordres et lui demander des renseignements, mais elle ne lui avait rien dit de ses intentions. Il avait seulement remarqué qu'elle était plus grave que de coutume. Elle passait des heures entières dans sa chambre, à lire, à écrire; ou bien, enfermée avec le caissier et le contre-maître, elle vérifiait les comptes et faisait des calculs sans fin. Elle avait demandé l'inventaire de la manufacture, l'estimation des machines, la valeur des marchandises en magasin, tant brutes que fabriquées. Ce n'était que trop clair, il s'agissait d'une liquidation ou d'une vente. De son côté, mademoiselle Nancy se montrait de plus en plus secourable pour les enfants pauvres de la fabrique, de plus en plus affectueuse pour la petite Marthe, dont elle avait voulu payer et diriger l'apprentissage malgré les protestations de Landry. Il n'y avait pas jusqu'au fils, récemment arrivé de Paris, où il avait terminé ses études, qui ne parût s'intéresser aux ouvriers, qui ne les questionnât sur leurs travaux, sur leurs familles, sur leurs moyens d'existence: bien différent en cela de feu son père, qui passait des mois sans les voir, et ne leur parlait jamais que pour les gourmander.

— C'est ce qui prouve, continua Landry, que le bien germe toujours à côté du mal, et qu'auprès d'un cœur dur qui blesse il s'en trouve un qui répare et console. Ayons donc bon espoir, quoi qu'il puisse advenir.

Le lundi arriva: c'était un jour de paie, car on ne payait plus le samedi; et l'ordre et la tempérance y gagnaient. Les cabarets restaient déserts le dimanche; le travailleur perdait peu à peu l'habitude d'aller y manger la plus grande partie de son gain.

Après avoir réglé et soldé le compte de chacun, le caissier prévint les ouvriers qu'ils eussent à se réunir le soir même dans la grande salle du rez-de-chaussée, qui ouvrait sur la cour, et qu'on appelait la salle de *la Mule*.

Les cœurs se serrèrent à cette annonce: l'heure fatale était venue; c'était leur arrêt qu'ils allaient entendre. Mais madame Jacquinet aurait quelques bonnes paroles à leur adresser, pour adoucir leur chagrin. Ils avaient besoin, eux aussi, de lui dire combien ils la regrettaient. Pas un ne manqua à l'appel. Lorsqu'elle entra, vêtue de noir et accompagnée de ses enfants, il s'éleva dans la foule un murmure plein d'anxiété et de tristesse. Elle était pâle et visiblement émue. Il y avait dans sa physionomie, dans ses manières, quelque chose de solennel, comme à l'approche d'une grande décision. Elle se recueillit un moment avant de parler:

— « Mes amis, dit-elle enfin, c'est aussi pour vous que je désire garder dans ma famille cette manufacture où mon père est mort, où mes enfants sont nés, où j'ai longtemps vécu au milieu de vous. Ce n'est que par l'union de nos capitaux et de vos forces qu'elle peut fructifier, soutenir la concurrence, supporter les crises qui frappent le commerce à intervalles de plus en plus rapprochés. Je viens donc convenir avec vous de ce qui peut assurer nos intérêts communs. Je viens vous proposer de ratifier le contrat qui doit vous lier à la prospérité de cette fabrique, et vous assurer une part proportionnelle et durable aux richesses que votre travail doit créer. »

L'air imposant de madame Jacquinet, la gravité de son accent, avaient tout d'abord fait régner autour d'elle un silence profond; mais ces expressions de prospérité, de part aux richesses, émurent si soudainement toutes ces âmes, que, sans se rendre un compte net du résultat, la foule, persuadée qu'il s'agissait de quelque bien inespéré, qui

sait? peut-être de la gratification d'un ou de plusieurs jours de paye, interrompit madame Jacquinet par des cris de joie, des vivat, des hourras. Elle fronça légèrement le sourcil, une ride se prononça sur son front pur, et elle attendit que le calme fût entièrement rétabli. Alors elle reprit ; un léger tremblement dans sa voix et la tristesse de son regard ajoutant une nuance de crainte à l'intérêt croissant des auditeurs qui l'entouraient comme une masse noire et compacte.

— « Vous ne me devez nul remercîment. J'accomplis un devoir difficile à remplir, il est vrai, et pour lequel j'ai besoin du concours de vos volontés. Lorsque pour la première fois je visitai cette manufacture, j'étais bien jeune. Mon père, mon digne père... vous l'avez connu, Landry... me tenait par la main. En sortant, il me demanda si tout ce mouvement m'avait plu, si j'aimais cette maison. Pour toute réponse, je fondis en larmes. Je n'avais vu que la pâleur maladive des visages, entendu que le souffle haletant des poitrines privées d'air; j'étais hantée de la figure d'un enfant grêle et hâve ; étendu sous un métier pour renouer des fils, il m'avait regardée en grimaçant d'un air de colère et de haine ; il marmottait des paroles que j'étais heureuse de n'avoir point entendues, grâce au bruit des bobines et des broches. Mon père me prit dans ses bras, et me dit : « Eh bien ! Adélaïde, que veux-tu que nous fassions pour ces pauvres petits ? Il ne s'agit plus de plaindre, mais de soulager ; car j'ai acheté cette fabrique, et, dès ce jour, nous avons contracté des devoirs envers tous ceux qui y sont employés. »

Madame Jacquinet s'arrêta un moment, et appuya son mouchoir sur sa bouche. Personne ne fut tenté de rompre le silence : quelques vieux ouvriers se regardèrent l'un l'autre ; ils se rappelaient le père Michaud, les fenêtres ouvertes au levant dans le bâtiment neuf, les planchers des foulonneries battus et carrelés, le métier à carder établi dans la salle aux épluchures, et beaucoup d'autres innovations salutaires, bien qu'elles eussent fait crier dans le principe ; puis ils revinrent à songer, avec un frémissement d'espoir, que maintenant la fille de M. Michaud était seule dame et maîtresse de cette fabrique, qui, depuis tant d'années, leur distribuait le travail par lequel et pour lequel ils avaient vécu.

— « Les pensées de mon père se portaient sans cesse vers l'avenir de l'ouvrier, reprit madame Jacquinet. C'était à moi qu'il confiait sa crainte que le perfectionnement progressif des machines n'ôtât d'abord le pain à ceux dont elles sont destinées à diminuer les labeurs, la fatigue, à multiplier les utiles loisirs. « Ce que je ne puis faire aujourd'hui, puisses-tu être appelée à le faire un jour ! me disait-il. Rappelle-toi que je travaille à payer les arrérages qui pèsent sur cette fabrique, et que, lorsqu'elle sera libre de toutes dettes, une part des bénéfices revient de droit à l'ouvrier. »

» C'est là ce qu'il me répétait quelques heures avant celle où il me fut si soudainement enlevé. Eh bien ! mes amis, ce jour qu'appelaient ses vœux et mes prières, ce jour est arrivé. Les travaux, les voyages de M. Jacquinet, l'importation de cette machine que quelques uns d'entre vous ont défendue avec un si louable courage, ont avancé le moment souhaité : la fabrique est affranchie de toute créance, et mes enfants et moi sommes libres de vous accorder, pour être partagé entre vous, un tiers des bénéfices, prélevé chaque année après l'inventaire général. Ce tiers sera divisé en coupons échangeables, distribués entre vos familles, la part de chacune étant, comme de juste, proportionnée au travail, au capital de forces, d'économie, d'intelligence, que ses membres auront apporté à la masse commune. Ce n'est plus pour la *maison du maître* seulement que vous travaillerez, c'est aussi pour la *vôtre*. Dans ce que le moindre d'entre vous produit, il y aura désormais une part pour les siens ; ce qu'il économise sera conservé à ses enfants.

» Le premier tiers des bénéfices est destiné à faire face aux chances imprévues, aux pertes, aux réparations, aux améliorations, aux accidents ; le second m'appartient, à moi, à mes enfants, comme propriétaires, ayant fourni les capitaux, donnant aux travailleurs l'unité, la lumière, la direction ; un tiers enfin est à ceux qui apportent à l'exploitation de notre propriété leur zèle, leur travail et une force docile et persévérante.

» Vous êtes réunis ici, mes amis, pour nommer un conseil de cinq prud'hommes qui s'entendront avec moi et mon fils, chargés de la direction de la fabrique, pour l'emploi et la distribution de la part de bénéfice qui vous est allouée. J'espère que les hommes que vous allez choisir trouveront dans le projet que je vous remets ici, et auquel les idées de mon père ont servi de base, d'utiles renseignements et des plans favorables à l'aisance future et au bonheur de tous. »

Les ouvriers immobiles s'interrogeaient du regard. Personne n'était sûr d'avoir compris, tant l'idée d'être associé à la prospérité que leurs travaux aidaient à produire était étrangère à des esprits qui n'avaient jamais porté leurs espérances au-delà du lendemain, et leurs regrets plus loin que la veille.

Madame Jacquinet avait disparu ; le contrat et un cahier écrit en entier de sa main étaient déposés sur la *self-acting mule*, ce métier redouté, d'ennemi devenu bienfaiteur; les mots magiques qui venaient d'être prononcés bourdonnaient encore dans toutes les oreilles, et tous demeuraient comme glacés de stupeur. Celui qui serait entré à ce moment eût pu croire cette foule frappée de quelque malheur inattendu. Enfin leurs sentiments se firent jour, chez les uns par des larmes, chez d'autres par des mouvements désordonnés. Il fallut arrêter le père Loup, qui, dans l'énergie de ses transports, se disposait à briser un rang de broches avec son maillet, afin de donner passage à sa joie. Pour Landry, recueilli en lui-même, les mains jointes, les yeux levés au ciel, il s'était écrié : « Ah ! si son père pouvait la voir ! »

Quand les premières émotions furent calmées, on s'organisa pour élire les prud'hommes. Il ne fut pas question de scrutin, car plusieurs des électeurs ne savaient point écrire. Landry fut le premier nommé par acclamation. Le contre-maître Bruno fut le second : non qu'on l'aimât beaucoup, mais parce qu'il passait à bon droit pour habile ; le troisième, le vieux père l'Efflanqué, ne savait ni lire ni écrire, mais c'était un fin matois, qui comptait de tête mieux que nombre d'excellents calculateurs la plume à la main, et qui, en possession depuis longtemps d'apprécier la main-d'œuvre, pesait la force, l'adresse et le temps contre n'importe quel salaire, et finissait toujours par savoir au juste ce qui revenait à lui-même et à ses camarades, qu'ils fussent à la tâche ou à la journée, et cela à un denier près.

Peut-être y aurait-il eu de grandes difficultés à réaliser les nouveaux plans s'ils eussent été divulgués à l'avance. Chaque tête aurait travaillé ; l'amour-propre, l'esprit de rivalité, les prétentions, les inquiétudes, les défiances, tout se fût mis à la traverse ; mais, seule à élaborer son idée, seule maîtresse, n'ayant de compte à rendre à personne, madame Jacquinet avait pris des renseignements de tous, s'était aidée des lumières de chacun, sans s'ouvrir à qui que ce fût. Les projets qu'elle venait enfin de mettre au jour, sujets de ses conversations avec son père lorsqu'elle n'était qu'une enfant, couvés dans son cœur depuis qu'elle était femme, avaient longtemps mûri, et n'éclataient enfin que lorsque tout était prêt et disposé pour l'exécution. L'affaire était conclue, légalisée, consommée à n'y pouvoir revenir, avant que les plus soupçonneux de ceux que madame Jacquinet admettait au partage de ses gains se fussent avisés de songer que ce pouvait être un biais, quelque tour de fabri-

cant pour faire retomber sur eux la ruine de la maison, et leur ôter la liberté d'aller offrir leurs bras ailleurs.

Six ans après les arrangements faits et signés, et solennellement acceptés par les ouvriers, il eût été difficile de reconnaître la fabrique, que le précédent propriétaire avait pourtant laissée à sa mort dans un brillant état de prospérité. On ne peut dire que l'opulence eût augmenté, non; qu'elle eût diminué, non plus. Elle avait changé de caractère. La partie sauvage du vaste parc était maintenant habitée; de jolies maisonnettes, entourées de petits jardins en plein rapport, s'élevaient de distance en distance. De joyeux enfants rôdaient autour des jeunes haies, et commençaient à se rendre utiles en sarclant les mauvaises herbes, rattachant les plantes grimpantes, recueillant des fruits sauvages qui servaient à faire de la piquette, enfin en s'essayant à quelques uns de ces mille et mille travaux à leur portée que présente la campagne. Les heures de loisir, les journées de chômage, jadis si désastreuses pour l'ouvrier, sans être devenues beaucoup plus rares, étaient maintenant insuffisantes; car plus d'un travail, plus d'un intérêt réclamait les moments de chaque membre de ces nombreuses familles.

Il y avait encore des mortes saisons, mais régularisées en quelque sorte; madame Jacquinet était parvenue à faire cadrer le temps où le travail de la fabrique languissait avec celui où l'agriculture exigeait un surplus de bras et d'activité. Le conseil des prud'hommes, Landry en tête, n'était point resté étranger à la nouvelle direction imprimée aux affaires. Les commandes lointaines et de luxe, peu à peu écartées, avaient fait place à de nombreuses relations à l'intérieur, qui donnaient des débouchés plus sûrs, plus prompts, une correspondance plus régulière, des recouvrements plus certains. Les besoins étant mieux connus, jamais il n'y avait d'étoffes entassées dans les magasins pour y devenir la proie de la poussière et des vers. Les demandes réglaient la production, et un fâcheux accident n'obligeait pas l'association à baisser le prix de vente au-dessous du prix de revient.

La réputation de la maison n'était plus ce qu'elle avait été; mais qui pourrait dire qu'elle y eût perdu? On ne recherchait plus ses produits pour l'excessif bon marché, pour l'extraordinaire variété de brochages, payés trop souvent par la santé de l'ouvrier, pour la nouveauté des tissus formés de matériaux hétérogènes qui se détruisent l'un l'autre; ce que l'on vantait, c'était la valeur réelle des étoffes, leur durée, l'égalité du tissage, la solidité des couleurs, la beauté des laines employées, enfin et surtout l'exacte probité qui présidait non seulement à toutes les relations extérieures de la manufacture, mais encore à la fabrication dans tous ses détails.

Nous l'avons dit, les ouvriers auraient eu à se plaindre, non du trop, mais du trop peu de loisir. En effet, n'avait-il pas fallu bâtir une maison, défricher un jardin, sur la petite portion de terre achetée à l'aide des coupons de bénéfice? Ce n'était pas sans raison que madame Jacquinet avait rendu ces coupons échangeables et rachetables par la fabrique seule. Grâce à cette disposition, elle avait pu se débarrasser des mauvais sujets en les remboursant en argent comptant, et s'attacher les familles industrieuses et sédentaires en leur vendant, en échange de leurs coupons, le terrain nécessaire pour s'établir autour de l'usine, source de la prospérité commune. C'était une mine inépuisable de vraies richesses que cette partie du parc divisée en petits lots. L'éducation industrielle des ouvriers et de leurs enfants avait autant gagné que leur santé au mélange des travaux. Chaque jour voyait éclore quelque amélioration nouvelle, quelque progrès d'intelligence, au sein de cette population de familles moralisées par le travail, la propriété, l'ordre, et qu'un esprit religieux de charité et de reconnaissance reliait entre elles.

— Qui eût pu penser, il y a sept ans, qu'avant de mourir je me verrais propriétaire d'une maison et d'un morceau de terre, d'une part de cette bonne mère nourrice! dit le père Loup à Landry, un soir que ce dernier l'aidait à rentrer sa provision de pommes de terre; moi qui, dans ce temps-là, n'avais pas un sou vaillant et ne rêvais qu'émeute et coalition! Tu avais raison, Landry, l'émeute ne nous aurait pas menés où nous voilà.

A ce moment madame Jacquinet passa, donnant le bras à son fils et à sa fille. Les deux ouvriers se découvrirent et s'inclinèrent avec respect. Elle leur adressa quelques paroles affectueuses, et continua sa promenade.

— Dire pourtant que c'est cette brave femme qui nous a assuré du pain et du repos pour nos vieux jours! ajouta le père Loup.

— Elle a fait encore plus, reprit Landry; elle nous a mis au cœur, par son exemple, l'envie de devenir meilleurs, de nous aimer, de nous entr'aider, enfin de vivre en frères.

— N'admirez-vous pas, mes enfants, disait de son côté madame Jacquinet, comme Dieu aide et seconde le bon vouloir? Ce n'est pas pour rien qu'il a été dit : Paix aux hommes de bonne volonté sur la terre! En voyant de quelles bénédictions sont suivis, même ici-bas, les moindres efforts de droiture et de justice, qui ne voudrait en essayer?

LES INSÉPARABLES.



Cette ancienne gravure satirique nous a paru se recommander par une énergie peu commune. Nous l'empruntons au recueil des *Illustres proverbes* de Lagniet, ouvrage rare et curieux, d'où nous avons déjà tiré une composition très singulière (1841, p. 325). Lagniet était marchand d'estampes, et vivait au milieu du dix-septième siècle. Un exemplaire à peu près complet de ses *Illustres proverbes* ne se vend pas aujourd'hui au-dessous du prix de cent francs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UNE FÊTE MUSULMANE.



(Le Théâtre des ombres chinoises, à Alger, hôtel de La Tour du Pin, place du Gouvernement. — Dessiné à Alger en 1842.)

Quel bruit ! quel tumulte dans la ville ! quel bonheur sur tous ces visages ! Est-ce bien là ce peuple qu'on nous disait si grave et si impassible ? On s'aborde, on se félicite, on s'embrasse dans les rues : on dirait des Parisiens au premier jour de l'an ! Comme ces enfants bondissent sous leurs petites vestes brodées, avec ce petit fez tout neuf qui couvre à peine le sommet de leurs têtes fraîchement rasées ! Sont-ce bien là les fils du Prophète ? Par ici, auprès de cette grande mosquée, un groupe de jeunes espiègles aux visages épanouis jettent, avec de longues burettes d'argent, de l'eau de rose ou de jasmin qui retombe en léger brouillard sur les passants : ceux-ci se retournent en souriant et leur donnent quelques pièces de monnaie. C'est que nous sommes aux fêtes de Beïram ; le mois de rhamdan vient de finir, et avec lui le long jeûne imposé par la loi de Mahomet à tout fidèle croyant. Hier encore cette population, aujourd'hui si gaie et si heureuse, était morne et triste, ces hommes étaient accroupis, silencieux, pâles, sans pipe, sans café, sur le seuil de leurs boutiques. Mais une salve de coups de canon a annoncé à la ville enthousiasmée la fin des privations ; les cafés sont pleins, les bazars sont encombrés ; le narguilé et le tchibouck ont repris leurs droits ; partout, dans les rues, sur les places, des marchands ambulants vendent des sucreries, des petits gâteaux, des sorbets, des fèves grillées, des pâtés d'amande ; et de figues, des sardines et des piments rôtis. Dans les plus pauvres maisons on cuit le kouskoussou national et une pâtisserie assaisonnée de cannelle et de miel.

Avec le soir commencent d'autres plaisirs. La ville n'a qu'un seul théâtre, celui des ombres chinoises : le directeur peut compter sur une abondante recette, et il n'épargnera rien pour charmer ses spectateurs. Déjà la foule assiège la porte : entrez avec elle dans cette longue salle voûtée ; ne cherchez ni loges, ni galeries, ni stalles, ni bancs : le public, peu difficile, s'assied sur le sol ; les conversations s'engagent à demi-voix : une demi-heure, une heure s'écoulent : le parterre est grave et patient ; on n'entend ni trépignements ni sifflets. Mais enfin l'assemblée est assez nombreuse au gré du directeur, et tout est prêt sur la scène. Silence ! le lustre s'éteint. Le factotum du *Séraphin* arabe est venu souffler deux chandelles dont la mèche fumante laisse échapper longtemps un parfum peu oriental ; et, maintenant, écoutez et surtout regardez.

Voici la légende des Sept Dormeurs, naïve et touchante histoire populaire. Vient ensuite le magnifique sultan Sa-

ladin entouré de toute sa cour. Scheherazade passe en racontant à son époux attendri ces contes qu'elle conte si bien. Et ce jeune homme, terrifié à l'aspect d'un génie fantastique qu'un pouvoir inconnu vient d'évoquer, c'est Aladin et sa lampe merveilleuse. Mais c'est là de la haute poésie. Voici à présent la comédie et le pamphlet. D'abord, à tout seigneur tout honneur. Le diable, oui! le diable lui-même, joue le premier rôle dans cette seconde partie du spectacle : il paraît subitement, grotesquement affublé d'un habit à la française et portant une croix blanche sur la poitrine, comme nos anciens croisés. Après le diable, on voit s'élancer sur la scène Caragheuse, le grand, l'incomparable bouffon de l'Orient (1); il a je ne sais quelle conversation railleuse et fort ridicule avec une jeune juive qui se balance mollement : c'est une juive mariée, comme le prouve son long sarmat, lourde coiffure en filigrane d'argent. A Caragheuse succède un pauvre barbier que le sultan Shahabaam vient d'élever à la dignité de grand vizir; un chaouch (bourreau), armé d'un yatagan formidable, a coupé la tête à l'ancien dignitaire dont le barbier va prendre la place, et les spectateurs d'applaudir à outrance. Bravo! bravo! Voilà un juif à qui on donne la bastonnade! Bravo! Voici un *roumi* (chrétien) à qui on va couper les oreilles. Bravo! Le meselmin (musulman) triomphe toujours, à peu près, est-il permis de le dire? comme l'armée française au Cirque Olympique. Je ne sais ce qu'en pensent quelques enfants d'Israël mêlés à la foule et dont je ne distingue plus les traits; pour moi, je doute si je dois soupirer ou sourire en voyant sur toute la terre tous les peuples si profondément convaincus de la supériorité de leur race et de leur valeur : c'est peut-être, après tout, une condition de leur patriotisme et de leurs progrès : mais que de maux en découlent! la jalousie, la haine, les rivalités, les antipathies nationales, l'esprit d'envahissement... Mylord B., qui prête l'oreille a ma digression philosophique, me répond naïvement : « Mais vous conviendrez que » toutes les nations ne peuvent pas être égales et qu'il faut » bien qu'il y en ait une qui soit la première entre toutes, » et il est clair comme le jour que c'est... l'Angleterre! »

Attention! voici le bouquet! C'est un combat naval : d'un côté sont les vaisseaux musulmans; de l'autre côté, la flotte espagnole. Entendez-vous le bruit de la grosse caisse? Ce sont les coups de canon! Quel désordre, quel combat acharné! Courage! Feu sur les chrétiens! Allah est pour les vrais croyants! Encore un effort, et tout est fini! Les vaisseaux espagnols désemparés coulent bas, et la flotte musulmane victorieuse défile au bruit de la grosse caisse et du tambour de basque, aux applaudissements et aux bravos de la foule, pendant que vers le haut du tableau se détache une inscription lumineuse en caractères arabes : *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et notre seigneur Mahomet est son prophète.*

On vient rallumer les deux chandelles, et la foule se retire émerveillée.

CAISSON LÉGER SUSPENDU,

A L'USAGE DES TRANSPORTS MILITAIRES.

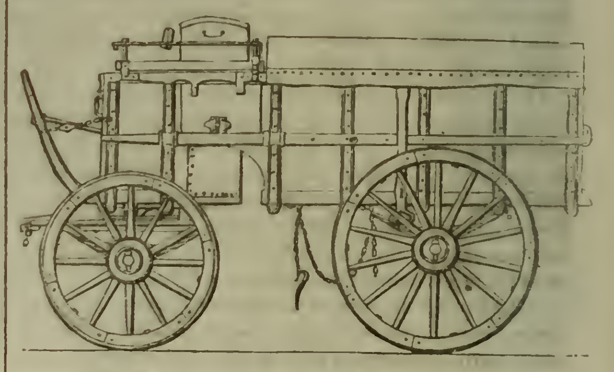
Depuis longtemps l'administration de la guerre avait reconnu la nécessité de simplifier le matériel des équipages militaires; ce matériel, formé successivement de voitures affectées chacune à un service spécial, en comprenait un grand nombre, toutes de formes diverses, et différant dans des parties qui auraient pu être semblables. Le premier soin devait donc être de réduire le nombre des voitures au strict nécessaire, tout en cherchant à obtenir de l'uniformité dans les détails de confection; et, d'autre part, ces détails de confection eux-mêmes devaient être modifiés de manière à arriver aux meilleures conditions de traction et de viabilité : il importait notamment, pour les voitures qui, en campagne, comme aujourd'hui en Algérie, ont souvent à parcourir des chemins à peine tracés, de donner aux roues de devant le plus grand diamètre possible, sans nuire en rien à la mobilité complète de l'avant-train.

Ces diverses difficultés sont résolues de la manière la plus heureuse dans le nouveau matériel des équipages militaires, composé uniquement de trois voitures et d'une forge, lesquelles peuvent suffire au transport des vivres, des denrées et de toute espèce de matériel à la suite des armées, au service spécial des ambulances, et à celui de la cavalerie. En outre, la construction de ces voitures est combinée de manière qu'elles n'emploient qu'un seul modèle d'essieu et deux modèles de roues, et que la plus grande partie des pièces en fer et en bois de chacune d'elles peut servir indistinctement aux autres. Cette réduction du nombre des modèles et cette uniformité dans les détails de confection sont d'immenses avantages qu'il suffit d'indiquer pour en faire comprendre l'importance.

La première de ces trois voitures, le *caisson à roues égales*, a été, au camp de Compiègne, en 1841, l'objet d'essais qui ont complétement réussi.

La seconde, adoptée postérieurement, est un *chariot* remplaçant l'ancienne *prolonge* et l'ancienne *fourragère*, au moyen d'une transformation facile qui permet de le faire servir au transport tantôt du gros matériel, des barriques, etc., tantôt des fourrages.

Le troisième, le *caisson léger*, suspendu sur ressorts, à avant-train tournant et traîné par deux chevaux, est com-



posé de deux caisses tout-à-fait séparées : bien que servant aussi à des transports de matériel, il est plus spécialement destiné à celui des blessés et au service des ambulances. Affecté au transport des blessés, il peut en contenir, dans la caisse principale, dix parfaitement assis et à couvert, plus trois autres ou trois infirmiers sur une banquette qui domine la caisse de devant : cette caisse, de la contenance de 200 rations de pain (la grande en contient 800), reste alors disponible pour le placement de médicaments ou de tous autres objets. Employé comme *caisson d'ambulance*, pour le transport des objets de pansage et des médicaments, ses deux caisses sont entièrement affectées à cet usage, et l'arrimage du chargement a été tellement disposé que, tandis que l'ancien caisson ne pouvait servir qu'accompagné toujours de deux autres, le nouveau caisson suffit seul à tous les besoins du service d'ambulance. Il contient d'ailleurs, pour le traitement des blessés et des malades, une foule d'objets et d'appareils qui ne se trouvaient pas dans les trois caissons de l'ancien système, et, comparaison faite des objets de même espèce, des pansements, par exemple, il en renferme 1 890 au lieu de 1 400 : encore la composition de chacun de ces pansements a-t-elle été sensiblement augmentée. Enfin il contient aussi, au nombre de trois au lieu de deux, des brancards d'un modèle nouveau, d'après lequel la toile, n'étant pas fixée aux hampes, se place

(1) Voyez 1834, p. 395.

sur le sac de l'un des deux infirmiers chargés d'aller relever les blessés, pendant que ces deux hommes portent chacun une hampe, dont ils se font au besoin une arme défensive. Ce brancard peut être monté ou démonté en une minute. Les expériences faites cette année au camp de Plélan, en Bretagne, ont démontré tous les avantages du caisson léger suspendu.

Les modèles des trois voitures destinées au service de l'armée sont dus à M. Gréverath, capitaine au corps du train des équipages militaires.

DES GRANDS ET DES PETITS APPARTEMENTS

SOUS LE RAPPORT DU FROID.

Il est assez généralement admis que l'on souffre moins du froid dans les petits appartements que dans les grands : on vante sous ce rapport les nouvelles constructions parisiennes, et l'on plaint sérieusement nos grands-pères et nos mères-grand's, quand on visite, à Paris, les vastes appartements du quartier du Marais; on calcule en frémissant le nombre et l'intensité des rhumes qui ont dû assaillir les hôtes de ces glaciales demeures.

Mais si l'on y réfléchit quelque peu, on s'aperçoit bien vite, au contraire, que jamais génération n'a dû être, plus que la nôtre, victime des vents coulis et tributaire obligée de tous les inventeurs en pâtes pectorales, en juleps souverains, en sirops merveilleux; on s'explique la prodigieuse fortune des hommes d'esprit qui ont découvert que notre siècle était le siècle des rhumes, et qui l'ont comblé de drogueries; on comprend, enfin, pourquoi le lait des ânesses est si fort demandé par toutes les poitrines délicates, qu'on en est venu à mener en voiture chez les consommateurs ces intéressantes nourrices!

La cause des rhumes consiste principalement en ce que toutes les parties du corps ne sont pas exposées à la même température : or, c'est ce qui arrive à chaque instant dans les petits appartements; les cheminées y sont forcément placées près des portes, et pendant que vous y avez les jambes, le visage et la poitrine grillés par les ardeurs du feu, une porte traîtresse souffle sur votre dos l'air piquant qu'attire incessamment la cheminée.

Faites bon feu et laissez les portes fermées pendant quelque temps, vous étoufferez bientôt comme dans une étuve; ouvrez la porte, et un instant après vous gelez dans une glacière. La masse d'air chauffé que contient la pièce étant toujours d'un faible volume eu égard à l'air qui s'engouffre lorsqu'on ouvre la porte, il y a une variation continuelle dans la température de l'air où baigne le corps; en quelque endroit que l'on se place, on ne saurait éviter de se trouver sur le passage de cet air qui se rend au foyer pour alimenter la combustion.

Au contraire, lorsqu'un grand appartement est chauffé, la température s'y maintient égale malgré les allées et les venues, malgré les bûches qu'on ajoute au brasier, malgré les ouvertures des portes. Il y a dans cette vaste pièce une masse d'air chaud si considérable relativement à l'air froid qui s'introduit par la porte, qu'à peine s'en aperçoit-on; et, dans tous les cas, on est placé assez loin des ouvertures pour que l'impression du froid n'arrive pas jusqu'au voisinage de la cheminée. L'air qui alimente le large et vaste foyer ne vient pas d'un seul point; il converge de toutes les parties de l'appartement, et ne se concentre pas en un filet glacial qui pique dans le dos ou qui pince les jambes.

Le remède au nouvel état de choses ne paraît pas très facile. On ne peut songer à retourner vers les vastes appartements du passé : les mœurs ont changé; la division des familles, la destruction des habitudes patriarcales, les exigences de l'individualisme, s'y opposent. Les chambres à coucher sont devenues alcôves, les salons sont devenus des boudoirs, et les salles à manger des corridors où, lorsque les maîtres du logis se donnent le ridicule du dîner prié, on voit les dames assises à la place d'honneur tomber en syncope sous l'ardeur du feu qui leur rôtit les épaules, tandis que les amis de la maison, relégués au bout de la table, grelottent sous le vent des portes et se résignent aux rhumes.

Il faut espérer que l'art du calorifère se perfectionnera assez pour que les maisons soient chauffées depuis la cave jusqu'au grenier; il faut espérer qu'au fort de l'hiver on pourra, comme dans les maisons du nord de l'Europe, se promener du haut en bas et dans toutes les chambres sans changer de température.

Sans cette amélioration, qu'il faut réclamer à tous cris, vu l'ardeur croissante de messieurs les architectes et surtout de messieurs les propriétaires pour les petits réduits, le rhume décimerait nos enfants mieux encore que les guerres de Napoléon; et, au fait, là se justifie encore, quoique par un bien petit côté, ce principe si général dans la nature, à savoir, que tout progrès porte en soi un germe de mort dont le développement s'accroît en proportion du développement de la vie. — Ainsi, la paix règne en Europe... voilà que la population augmente; voilà que les propriétaires de logements, toujours aux aguets, font six chambres avec une seule! Le rhume arrive sur les ailes des vents coulis, et les poitrinaires pullulent. Chair à drogueries, chair à canon, qu'importe! il faut toujours payer le tribut à la mort, cette camarde sans pitié, dont les droits ne se prescrivent jamais!

LUINI.

(Musée Brera, à Milan.)

Luini est l'un des meilleurs peintres de l'école milanaise. En France, où l'on ne connaît encore qu'un très petit nombre des grands artistes italiens, on a jusqu'ici attribué la plupart de ceux de ses tableaux qui ont passé les Alpes à Léonard de Vinci. Cette injustice involontaire lui fait honneur. Un Français amateur qui entre en Italie par Milan est frappé d'étonnement lorsqu'il visite le musée Bréra : il se croit entouré de toiles du Vinci : le catalogue ou son cicérone a grand'peine à le faire revenir de son erreur. Comment admettre qu'un Luini, un homme qui lui est à peu près inconnu, produise sur lui une telle illusion? Mais le voyageur simple et de bonne foi n'est à Milan qu'au commencement de ses surprises : à chaque pas, dans cette patrie des arts, il perd un peu de son assurance et apprend à être de plus en plus circonspect dans ses jugements. Il est même bientôt obligé de se défendre d'un excès contraire : tant de noms grandissent autour de lui que, tout à la fois honteux de son ignorance et ravi de ses découvertes, il serait entraîné à admirer presque sans mesure et sans choix, et exposé à ne plus avoir le calme et le sens nécessaires pour conserver à quelques génies incomparables le rang suprême qui leur est dû.

La plupart des auteurs ont supposé à tort que Luini avait été élève de Léonard de Vinci. Il paraît certain qu'il était déjà célèbre en Lombardie avant que cet illustre maître eût fondé l'Académie milanaise. L'étude de ses tableaux montre qu'il s'était appliqué à imiter également Raphaël et Léonard de Vinci. L'abbé Lanzi n'hésite pas à le considérer comme l'un des plus grands peintres, non seulement de l'école milanaise, mais de toutes les écoles italiennes. « Ses têtes, dit-il, paraissent vivantes; leurs regards et leurs mouvements semblent vous interroger et vous demander une réponse; c'est une admirable variété d'idées, d'expressions, de variétés, toutes prises dans le vrai, un style dans lequel tout est naturel; ce sont des peintures qui vous captivent au premier aspect, et qui vous obligent elles-mêmes à les observer partie par partie.

L'esquisse que nous donnons ne saurait assurément suffire pour caractériser le génie de Luini ; mais elle nous inspire un intérêt particulier que partageront nos fidèles lecteurs : c'est un jeune artiste bien regretté, Petrus Perlet, qui, peu de jours avant sa mort, dans le cours du mois de novembre dernier, l'a tracée sur bois pour le *Magasin pittoresque*. — Perlet n'est malheureusement pas le seul de nos collaborateurs qui, depuis quelques années, ait



(Musée Bréra, à Milan. — Sainte enlevée du tombeau et portée au ciel, par Luini. — Dessin de P. Perlet.)

été ainsi frappé tout-à-coup au milieu de nous. Comme lui, nous ont été ravis avant le temps, Eugène Roger, dont le tableau de *Charles-le-Téméraire* avait donné de si grandes espérances (1); Chaponnière, l'auteur du bas-relief de la prise d'Alexandrie à l'Arc de l'Etoile (2); parmi les écrivains, Nestor Lhôte, si modeste, si dévoué à la science, et qui était enfin au moment de recueillir le fruit de ses voyages et de ses études en Egypte (3); Charles Woodzinsky, ami et élève du savant Lelewel, âme vraiment religieuse, pur et noble cœur, que nous avons vu languir et expirer, tué par l'exil comme par un lent poison (4). L'amitié de ces honnêtes jeunes gens nous était aussi chère que le talent dont ils nous prêtaient le secours. On n'est pas longtemps unis par un même travail, à la recherche d'un but que l'on croit utile et que l'on veut irréprochable, sans être aussi unis par le cœur. L'approbation publique, lorsqu'on est assez heureux pour avoir à la partager, resserre encore ces liens de fraternité : cette sanction du monde fortifie en quelque sorte l'estime que l'on a conçue les uns pour les autres : on sait que pour ce prix si rare des efforts communs, on se doit mutuellement un peu de reconnaissance ; on aime à le penser, on aime à se le dire. Il en est de même, bien certainement, des collaborateurs qui ont droit, de plus, à notre respect : nous ne les aimons pas moins pour être tenus envers eux de sentiments plus graves, et, chaque jour, nous faisons des vœux pour qu'il nous soit donné de profiter, pendant de longues années encore, de leur expérience, de leur savoir et de leurs sages encouragements.

(1) Nous lui devons un grand nombre de dessins : il suffira de rappeler entre autres la statue satirique de Pasquin à Rome, 1836, p. 17; une esquisse de la Mort de Charles-le-Téméraire, 1837, p. 84.

(2) 1834, p. 172, un dessin de ce bas-relief par Chaponnière lui-même ; et 1835, p. 79, David, vainqueur de Goliath.

(3) Auteur de la plupart des articles et des dessins sur les Etrusques, sur Egine, sur les monuments égyptiens, l'histoire des monuments funéraires, etc.

(4) Auteur des extraits des Mémoires du chevalier Pasek, et d'un grand nombre d'articles sur les usages du Nord.

ERRATA.

Page 3, colonne 2, ligne 51. — Le vieux Tancrède avait huit autres fils qui vinrent... *lisez :* Huit autres fils du vieux Tancrède vinrent...

P. 6, c. 1, l. 19. — Sutland ; *lisez :* Jutland.

P. 96, c. 2, l. 54. — 1726 ; *lisez :* 1276.

P. 99, c. 2, l. 47. — Peyrou ; *lisez :* Peyron.

P. 114, c. 1, l. 48. — Le doigt du front ; *lisez :* Du doigt le front.

P. 168, c. 1, l. 19. — Seizième siècle ; *lisez :* Sixième siècle.

P. 180, c. 2, sous la gravure ; et p. 121, c. 1, l. 20. — Louis, cardinal de Lorraine ; *lisez :* Louis II, cardinal de Guise. — Cinq membres de la maison de Lorraine-Guise ont porté la pourpre. Les seuls qui soient nommés cardinaux de Lorraine sont Jean et Charles ; le premier était frère, et le second était l'un des fils de Claude, premier duc de Guise. Le titre de cardinal de Guise fut porté par Louis I, autre fils de Claude ; par Louis II, son petit-fils ; et par Louis III, son arrière-petit-fils.

P. 241, c. 1, l. 33. — Spencer ; *lisez :* Spenser.

P. 249, c. 1, l. 13. — Almanus ; *lisez :* Amanus.

P. 297, c. 2, l. 11 et suiv. — *Au lieu de :* Est..., se compose..., et s'élève ; *lisez :* Etait, se composait, s'élevait.

P. 299, c. 1, l. 32. — ΑΠΛΑΝΗΣ (*Aplanès*) ; *traduisez :* fixe, invariable.

P. 372, c. 1, ligne 28. — Triangulaire ; *lisez :* Quadrangulaire.

— C. 2, l. 1. — Sur chacune de ses faces ; *lisez :* Sur ses faces.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIERES.

PEINTURE; DESSIN; GRAVURE.

SCULPTURE ; CISELURES DIVERSES.

ARCHITECTURE.

LITTÉRATURE ET MORALE ; PHILOLOGIE.

MOEURS; COUTUMES; COSTUMES; INSIGNES.

CROYANCES ; TRADITIONS.

LÉGISLATIONS ; INSTITUTIONS ; ÉTABLISSEMENTS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE ET ANECDOTES.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

